

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-NEUVIÈME

SUPPLÉMENT

TOME XI (FASCICULE 1^{er})

ADAN — GRATIA



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1976

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-NEUVIÈME

SUPPLÉMENT

TOME XI (FASCICULE 1^{er})

ADAN — GRATIA



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1976

Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.

A

ADAN (Henri-Philippe), directeur général au ministère des Finances, né à Bruxelles le 23 novembre 1802, décédé à Ixelles le 25 avril 1891.

En 1826, Henri Adan conquit, à l'Université de Liège, le diplôme de docteur en droit, au vu d'une thèse sur les modes d'acquisition des biens. Entré au ministère des Finances en octobre 1830, il y fit une carrière rapide ; il est nommé directeur général des contributions directes, douanes et accises en 1849. En 1876, il est admis à la retraite.

Son commentaire de la loi générale des douanes et accises du 26 août 1822, publié en 1837, fait toujours autorité, non seulement en Belgique mais aussi aux Pays-Bas. (*Loi générale du 26 août 1822 concernant la Perception des droits d'entrée, de sortie, de transit, des accises, ainsi que du droit de tonnage des navires de mer, expliquée et commentée par Henri Ph. Adan*, Bruxelles, Société Typographique belge, 551 pages + 68 pages + 1 tableau).

Ses travaux administratifs ne l'empêchèrent pas de s'intéresser à l'histoire naturelle, ainsi qu'en témoigne un ouvrage sur le microscope, paru en 1873, *Le Microscope. Coup d'œil discret sur le monde invisible* (Bruxelles, Muquardt, 302 pages, 10 planches), et réédité en 1879 sous le titre : *Le monde invisible dévoilé. Révelations du microscope* (Bruxelles, Muquardt, 536 pages, 24 planches).

Il s'intéressait, en outre, au folklore.

Dans *Bruxelles à travers les âges* (t. II, p. 186-200), Louis Hymans a recueilli les souvenirs d'Adan sur les mœurs bruxelloises pendant les premières décennies du XIX^e siècle.

Joseph Pricken.

Bibliographie nationale, t. I, Bruxelles, 1886, p. 5.

AGNELLO (le Père), nom séculier : VAN DEN BOSCH (Charles *Borromée-Henri-Dieudonné*), franciscain prêtre, aveugle de guerre 1914-1918, fondateur de l'Œuvre Nationale des Aveugles, résistant 1940-1945, né à Roubaix le 22 septembre 1883 de parents belges, décédé à Dachau le 9 mars 1945.

Onzième d'une famille de douze enfants, Charles Van den Bosch entra, après ses études secondaires, chez les franciscains belges où on lui donna le nom de frère Agnello, nom sous lequel il est connu depuis lors. Ordonné prêtre en 1906, il fut envoyé parfaire sa théologie à l'Université de Louvain. Une maladie des yeux l'empêcha de continuer ses études, et il fut versé dans le ministère pastoral, où il s'intéressa surtout aux questions sociales.

Lors de la déclaration de guerre en 1914, il fut mobilisé comme infirmier brancardier et affecté au fort de Suarlée (Namur) où il exerça les fonctions d'aumônier. Au cours de cette période il « a été, avec un zèle » inlassable, le soutien spirituel et

» moral des militaires, et a ainsi aidé » efficacement le commandant du fort » à maintenir les défenseurs dans la » voie du devoir » (citation à l'ordre du jour de la P.F.N. [division] en date du 21 septembre 1922). La fatigue subie au cours des trois jours de bombardement du fort eut un effet grave sur sa santé. A partir de ce moment, et malgré les traitements médicaux, sa capacité de vision commença à baisser, lentement mais inexorablement, pour aboutir à la cécité totale. Le Père supporta cette longue épreuve avec autant de courage que de difficultés. Sa foi en la Providence de Dieu et l'exemple de saint François, aveugle lui aussi à la fin de sa vie, le préservèrent à certains moments du désespoir. Il développa pendant cette période une vie intérieure profonde d'union à Dieu qu'il n'a jamais abandonnée et qui transparaissait en bonté et confiance dans tous ses contacts humains.

A la fin de la guerre, il entra à l'Institut fondé par la reine Elisabeth à Boisfort pour rééduquer les aveugles de guerre et les rendre capables d'affronter leur nouvelle vie. Il y apprit, comme les autres, à mener une vie physique autonome dans la mesure du possible, l'usage de la machine à écrire, le braille, le piano et même le violon. Il apprit surtout, au milieu de ces aveugles « privilégiés », à connaître le monde des aveugles civils, monde effacé, entouré de commisération et de mystère, riche de détresse, d'abandon et de misère. Vrai fils de saint François, il décida de consacrer désormais sa vie et ses forces à ses frères en cécité, comme il les appelait.

Aidé par un aveugle civil, licencié en sciences commerciales, M. De Buck, soutenu et encouragé par de nombreux bienfaiteurs, il créa, en 1922, l'Œuvre Nationale des Aveugles (O.N.A.) qui comprit d'abord un magasin coopératif pour aveugles, un atelier de découpage du bois et de cannage des chaises, puis un service d'aide sociale et pécuniaire aux aveugles nécessi-

teux, une bibliothèque de prêt de livres brailles, un service de copistes bénévoles qui acceptaient de transcrire en braille les livres intéressants, etc. En 1928, il fonda l'Institut de Ganspoel (Huldenberg) pour enfants handicapés et aveugles. Ces deux institutions subsistent actuellement. En 1932, ce fut la création d'une école maternelle pour enfants aveugles à La Plante-lez-Namur et celle d'un atelier à Saint-Servais; tous deux cessèrent leurs activités au début de la guerre 1940-1945.

Dès 1922, deux problèmes se posèrent à lui. D'abord, trouver de l'argent pour faire vivre ses créations : les collaborateurs furent toujours nombreux, généreux et éclairés. Ensuite et surtout, sensibiliser le public aux problèmes des aveugles. A cet effet, il fonda, en 1922 toujours, la revue *Vers la lumière*, dont le titre est un programme. Cette revue, encore existante, constituait un lien entre les aveugles et ceux qui s'intéressaient à leur sort, et lui permettait d'exprimer ses idées. Il rechercha aussi le contact direct avec les hommes et le trouva tout naturellement dans le ministère dominical. Tous les dimanches, et ce jusqu'à son arrestation en 1942, accompagné d'un guide, il se rendait dans une paroisse belge, parfois même à l'étranger, pour y donner des sermons de charité, au cours desquels il exposait les problèmes des aveugles. Très souvent, dans la soirée, il donnait une conférence avec projections lumineuses. Il y développait sa thèse, presque révolutionnaire à l'époque : l'aveugle est un homme comme un autre, à ceci près qu'il n'y voit pas; il est donc capable d'activités comme les autres. Il ne s'agit pas de le plaindre, mais de l'aider intelligemment, en lui donnant une formation professionnelle adaptée, pour qu'il puisse gagner sa vie par son travail, et en créant les conditions de ce travail. Il montrait les aveugles en cours d'apprentissage à l'Institut Reine Elisabeth, les réalisations étrangères souvent plus pous-

sées que les belges, et les activités des aveugles à l'O.N.A. Il en appelait enfin à une plus grande compréhension de la part du public et à toutes les aides possibles sur tous les plans.

Son action, soutenue et encouragée par les plus hautes autorités civiles et religieuses du pays, a été grandement facilitée par les très nombreux concours de toute sorte qu'il a suscités dans une large couche de la population. Les difficultés cependant furent grandes, particulièrement celle de contrôler efficacement le fonctionnement d'une organisation en étant aveugle. Le Père en était bien conscient, mais il a, malgré tous les écueils, poursuivi son œuvre avec une énergie inlassable.

En plus de toutes ses occupations, il se tenait au courant de tout ce qui se faisait dans le domaine de la typhlophilie, tant en Belgique qu'à l'étranger. Il a réussi en quelques années à intéresser le grand public à la cause des aveugles. On a même pu dire qu'il représentait presque à lui seul, en Belgique, le monde des aveugles pour les voyants. Il restait cependant accessible à tous, recevant toujours les plus déshérités avec une grande simplicité et une grande bonté.

La guerre de 1940-1945 imposa au Père Agnello un surcroît de travail : il voulait que ses protégés ne subissent pas trop les conséquences de la situation. Le problème du ravitaillement devenait aigu et on a pu voir ce spectacle frappant : le Père parcourant en tandem les campagnes pour ramener la nourriture introuvable à Bruxelles.

Malgré cela, et après mûres réflexions, « il se mit sans hésitation » à la disposition d'un Service de Renseignements et d'action et remplit brillamment toutes les missions qui lui furent confiées, aussi périlleuses fussent-elles, faisant preuve d'un courage digne des plus grands « éloges » (citation lors de l'attribution de la croix de guerre 1940, en date du 7 décembre 1948). Il fut arrêté par les Allemands le 9 juil-

let 1942 et incarcéré successivement à Saint-Gilles, Esterwegen, Berlin et Augsburg. Alors que la plupart de ses compagnons de résistance étaient condamnés à mort et exécutés, son procès ne fut jamais terminé, mais, pour une raison inconnue, il fut transféré à la section « Nacht und Nebel » et déporté à Dachau, où il succomba le 9 mars 1945. Son corps a été rapatrié le 26 janvier 1962 et solennellement inhumé à la Pelouse d'Honneur du cimetière de Woluwe-Saint-Pierre le 10 février 1962. Les témoignages de tous ceux qui l'ont rencontré dans les divers camps et prisons sont concordants : personne ne le quittait sans avoir, à son contact, retrouvé plus de confiance et d'espoir. C'est que, profondément religieux, il a vécu lui-même de la confiance qu'il gardait en Dieu et qu'il partageait avec les autres, malgré les circonstances.

Sa vie laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme énergique, bon au sens fort du terme, tout dévoué à ceux qui souffrent, et d'un vrai disciple du Poverello d'Assise.

Norbert Jadot, O. F. M.

Souvenirs et documents personnels. — Renseignements aimablement communiqués par la famille, les franciscains et les collaborateurs du Père Agnello. — Au sujet de son activité, voir *Vers la Lumière* jusqu'en 1942. — Deux actes d'accusation émanant de *Der Oberreichsanwalt beim Volksgerichtshof*, référence S J. 1010/43 g, en date du 12 octobre 1943. — Au sujet des journées commémoratives du 28 septembre 1947 et du 10 février 1962, articles de journaux, notamment *La Libre Belgique* (64^e année, n° 273, 30 septembre 1947, p. 4 et 79^e année, n° 43, 12 février 1962, p. 7) et *Vers l'Avenir* (45^e année, n° 37, 12 février 1962, p. 2), et la revue *Vers la Lumière*, n° 129, 1947 et n° 187, 1962. — J. Alzin, *Martyrologe 40-45*, Arlon, 1947, p. 125-128, portrait photographique. — A. Moers, S.J., *Le Père Agnello, providence des aveugles*, émission diffusée par Radio-Vatican, Bulletin mensuel de Belgique en mars 1962. — B.M. Kempner, *Priester vor Hillers Tribunalen*, Munich, 1966, p. 37-39.

*AHRENS (Heinrich ou Henri), philosophe et juriste allemand, né à Kniestedt, près de Salzgitter (Hanover), le 14 juillet 1808, décédé à Salzgitter le 2 août 1874.

Après avoir fréquenté le gymnase de Wolfenbüttel, il s'inscrivit à l'Université de Göttingen, où il étudia principalement la science du droit et où il fut surtout conquis par l'enseignement de Karl-Christian-Friedrich Krause. En 1830, il soutint sa thèse de doctorat (*De Confœderatione Germanica*) devant la Faculté de droit de l'Université, et il se vit aussitôt accorder une charge de privat-docent. Mais le rôle qu'il joua dans le mouvement d'insurrection démocratique, dont la ville de Göttingen fut le théâtre en 1831, contraignit Ahrens à s'exiler. Il choisit de se réfugier à Bruxelles, non sans s'être fréquemment rendu à Paris. Tout en maintenant un étroit contact avec les milieux libéraux d'Allemagne, il noua des relations fructueuses avec des philosophes, des juristes et des politiques belges et français. Il devait désormais s'exprimer, avec une égale correction et une même élégance, en français et en allemand. C'est pendant ces premières années d'exil qu'il s'assura une connaissance étendue, pénétrante et précise, de la philosophie française, sans pour autant renoncer à une étude toujours plus fouillée de la philosophie allemande. Après avoir séjourné, au cours de l'hiver 1833-1834, à Paris, — où Guizot (alors ministre de l'Instruction publique), à la requête de Victor Cousin, l'avait invité à donner des conférences publiques sur la philosophie, — il accepta, en automne 1834, la charge de professeur ordinaire et les enseignements que lui offrait l'Université libre de Bruxelles (qui venait de s'ouvrir et que l'on appela, jusqu'en 1842, l'Université libre de Belgique). Il eut bientôt le plaisir de compter, parmi ses collègues, un ancien condisciple de Göttingen, Fr.-W.-Th. Schliephake, qui était, de son côté, un adepte fougueux des idées de Krause. Pro-

fesseur ordinaire à la Faculté de philosophie et à la Faculté de droit, Ahrens y enseigna la psychologie, l'anthropologie, la logique, la philosophie morale, l'histoire de la philosophie, la métaphysique, le droit naturel; de 1844 à 1850, il fit partie du Conseil d'administration. En 1848, il obtint de l'Université libre de Bruxelles le congé qu'il avait sollicité, et il siégea, comme député d'une circonscription électorale du Hanovre, à l'éphémère Assemblée nationale (Parlement) de Francfort; il y défendit, au sein même du groupe des partisans de la Grande Allemagne (*gross-deutsche Partei*), les positions et les thèses du libéralisme. En 1850, — tandis que lui avait succédé, à l'Université libre de Bruxelles, l'un de ses élèves, Guillaume Tiberghien, à qui il avait fait partager son propre attachement à la philosophie de Krause, — il devint professeur de sciences politiques et juridiques à l'Université de Graz. Quelque dix années plus tard, — désirant, depuis longtemps, quitter l'Autriche, où l'on avait décidé d'exclure la philosophie du droit des matières sur lesquelles portait l'examen d'Etat, — il regagna l'Allemagne et se vit confier la chaire de sciences politiques à la Faculté de philosophie de l'Université de Leipzig. Il s'y dépensa sans compter, enseignant, — avec tout le pouvoir de séduction dont il avait su entourer l'esprit de la philosophie de Krause, — la logique, l'éthique, le droit naturel et le droit public; un an avant sa mort, en 1873, se concrétisa le projet de création d'un séminaire de philosophie, dont il avait été le promoteur. Son nom n'est pas oublié des historiens de la philosophie du dix-neuvième siècle. D'une manière générale, il est cité en compagnie de Fr.-W.-Th. Schliephake et de Hermann-K. von Leonhardi, disciples, l'un et l'autre, de Krause. Et l'on rappelle volontiers que son élève, — et successeur à l'Université libre de Bruxelles, — Guillaume Tiberghien (1819-1901) fut, pour sa part, un ardent sectateur de

Krause. Par le fait, la fidélité de Tiberghien à la philosophie de Krause confine bien souvent à la servilité. Dans ses principaux écrits, Ahrens, sans jamais désavouer Krause, ne s'est cependant jamais borné à le répéter. Tout se serait alors passé comme si, dans l'indubitable filiation Krause-Tiberghien, Ahrens n'avait été que l'obligé médiateur. Un médiateur qui sut s'ouvrir à d'autres influences qu'à celle d'un maître dont il a loyalement consenti à célébrer le nom et l'inspiration, mais dont il s'est non moins loyalement gardé de monnayer le système.

Il ne saurait être question de résumer ici l'œuvre et la pensée de Karl-Christian-Friedrich Krause (1781-1832). L'œuvre est copieuse et la pensée est obscure. La langue dont se sert Krause, chargée de néologismes, abonde, par ailleurs, en extravagances et en excentricités de tout genre. Dans le sillage tumultueux des philosophies post-kantiennes, la position de Krause est à peu près celle d'un conciliateur bouillant et brouillon du romantisme rationaliste de Fichte et du romantisme naturaliste de Schelling. Moralisme et mysticisme culminent dans l'allégation obstinée du panthéisme (*Pan-en-theismus*) spiritualiste. Attentif à sa propre finitude (ainsi qu'à la finitude de tout être qu'il lui est accordé de rencontrer), le moi, par la grâce infailible d'une intuition intellectuelle, s'assure de Dieu, comme du principe absolu et inconditionné dont tout dépend et dont tout procède. Le monde est à Dieu ce que la partie est au tout. Il importe, par conséquent, que l'humanité, au terme de l'évolution qui en sanctionne le dynamisme, ne soit plus que la manifestation harmonieuse d'une participation de tous les hommes à la divinité et d'une transparence de la divinité à tous les hommes. Pareille manifestation fixe la destination de l'homme et de son histoire. Les considérations éthiques et politiques s'inscrivent, chez Krause, dans le prolongement

direct de la *Sittenlehre* de Fichte. Tout doit être mis en œuvre pour que s'instaure une ligue idéale de l'humanité (*Menschheitsbund*), organiquement animée par les idéaux de justice et de liberté, structurellement appropriée à une forme républicaine de gouvernement, fonctionnellement régie par un droit supranational auquel s'intégreraient les droits des individus, des groupes et des sociétés. Si les conditions d'avènement de la destination plénière de la vie humaine relèvent, elles-mêmes, de l'activité volontaire, et si le droit s'identifie au tout organique de ces conditions, la philosophie du droit ne se laisse plus distinguer, chez Krause, de la philosophie de l'homme. C'est cette philosophie du droit (ou cette philosophie de l'homme), que devait privilégier Ahrens, dans la gestion de l'héritage disparate de Krause. Non sans avoir attesté, dans l'exercice de cette gestion, une salutaire indépendance d'esprit et une autorité appuyée sur de riches ressources d'information et de culture.

Quand, en 1834, Ahrens inaugura son enseignement à l'Université libre de Bruxelles, le climat philosophique de la Belgique avait été notablement influencé par les chatoyants courants spiritualistes de l'éclectisme français. S'opposant au sensualisme de Condillac et s'insurgeant contre les somnolentes extrapolations du mécanisme et du matérialisme (La Mettrie, Helvétius, d'Holbach), Pierre-François Van Meenen, Frédéric de Reiffenberg et Sylvain Van de Weyer s'inspiraient, à divers titres, de Cousin, ainsi que de Royer-Collard et de Jouffroy. Van Meenen plaidait en faveur d'un psychologisme élégant et discret; Reiffenberg et Van de Weyer subirent son ascendant, et peuvent être considérés, sous maints rapports, comme ses épigones, encore qu'ils se soient montrés, l'un et l'autre, plus ardemment épris de la philosophie de Cousin que ne l'avait sans doute été leur maître. Elève de Krause, — mais aussi admirateur sagace de Montesquieu et, par

ailleurs, lecteur assidu de Maine de Biran, — Ahrens n'était pourtant guère un adversaire de l'éclectisme. N'est-ce pas à la demande de Cousin qu'il fut invité par Guizot, à Paris? Au reste, homme chez qui la fermeté s'alliait à la tolérance, Ahrens eut à défendre son enseignement contre les attaques des philosophes qui, à Louvain, professaient un traditionalisme et un ontologisme également marqués par une farouche hostilité à l'égard du rationalisme. Arnold Tits, collègue et ami de Gérard-Casimir Ubaghs, publia donc plusieurs articles polémiques (trois articles dans la *Revue de Bruxelles*, en 1839, et un article dans la *Revue catholique*, en 1846), ainsi qu'une brochure critique, rédigée sur le ton du persiflage acerbe et véhément (*Un dernier mot à M. Ahrens, ou examen de la morale philosophique du panthéisme*, Louvain, 1841), dans lesquels il s'appliquait à contester systématiquement le rationalisme spiritualiste auquel souscrivait Ahrens. En guise de parade aux accusations de Tits, Ahrens, dans l'un ou l'autre discours de rentrée à l'Université libre de Bruxelles, — et, en particulier, lors de la séance solennelle du 14 octobre 1839, — n'hésita pas, de son côté, à expliciter l'orientation foncièrement religieuse de sa philosophie. L'affrontement Ahrens-Tits, c'est un peu l'antagonisme d'une attitude de confiance et d'une attitude de méfiance à l'endroit de la raison de l'homme individuel, c'est en somme l'épisode belge de la dissension Cousin-Bonald.

Dans le *Cours de psychologie* (2 volumes, Paris, 1836-1838), Ahrens a consigné la version définitive de l'enseignement dont Guizot l'avait chargé, en février 1834, sur le conseil de Cousin. Il s'agit de douze leçons : les cinq premières portent sur l'« anthropologie générale » ; les sept dernières portent sur la « psychologie proprement dite » et sur la « partie générale de la métaphysique ». Le dessein est évident : assigner aux principes de la métaphysique un fondement psycho-

logique. Ahrens n'est certes pas un précurseur de la psychologie positive ; sourd (ou indifférent) aux sévères avertissements du Kant de la « Dialectique transcendentale », il se livre aux exercices académiques de la *psychologie rationnelle*, et même il étend complaisamment son propos à la *cosmologie rationnelle* et à la *théologie rationnelle*. L'« histoire de la psychologie », sur laquelle s'ouvre la première leçon, conduit le lecteur de Pythagore à Aristote, de Descartes à Leibniz, de Locke à Berkeley, des philosophes de l'Allemagne moderne (Kant, Fichte, Schelling, Hegel) aux philosophes de la France moderne (Condillac et Destutt de Tracy, Laromiguière et Degérando, Royer-Collard, Cousin et Jouffroy, Bonald, Saint-Martin, Ballanche, enfin et même surtout Maine de Biran). Après avoir rendu un hommage particulier à Krause, il justifie longuement une entreprise qui se révèle être une entreprise de philosophie générale. Dans l'*Avant-propos* du tome II (qui contient les sept dernières leçons, et dont le texte a été revu par Van Meenen), Ahrens signale que, rencontrant le vœu exprimé par l'éditeur, il a modifié le titre extérieur : voilà le *Cours de psychologie* devenu un *Cours de philosophie*. Il admet, du reste, que ce dernier titre « convient d'ailleurs mieux à l'ensemble de l'ouvrage, dans lequel se trouvent traitées toutes les matières importantes de la Philosophie et dont la Psychologie ne forme que la plus faible partie ». L'éditeur était sûrement un homme avisé. Quel est l'apport de cette philosophie? Essayons de le cerner, et, pour ce faire, ne craignons pas de nous en enquérir jusque dans les travaux que consacra Ahrens à la philosophie du droit, et que nous citerons et décrirons succinctement à la fin de la présente notice.

Le champ de la philosophie est, selon Ahrens, le champ des convictions profondes. Se proposer de maintenir et d'étendre ce champ, c'est alors se promettre de conjurer le scepticisme. Si les convictions, dont

Ahrens souhaite que soit assuré le rayonnement, sont profondes, ce n'est pas seulement dans la mesure où elles engagent la ferveur de celui qui les professe, c'est aussi pour autant qu'elles ratifient, au double niveau de la moralité et de la société, des idées justes. Si aiguë est la défiance que peut inspirer à d'aucuns le scepticisme qu'elle les incline, en effet, à opter pour une philosophie directement édifiante plutôt que pour une philosophie résolument critique. N'était donc la singularité du contexte idéologique dans lequel il devait s'inscrire, l'on serait tenté de s'étonner aujourd'hui de la vivacité passionnée des reproches que put encourir, dans notre pays, l'enseignement d'Ahrens. Cet enseignement culmine, — de leçon en leçon, de cours en cours, de livre en livre, — dans l'éloge patient d'une philosophie de l'édification et du prestige. Traitant de la philosophie, — comme de la philosophie au génie de laquelle il s'en remet, — Ahrens entend en souligner la spécificité autant que la pérennité. Ainsi son argumentation se développe-t-elle, le plus souvent, dans le cadre rassurant des généralités séduisantes et vagues. Il n'y aurait rien que l'on ne pût obtenir de la philosophie, dès lors qu'il n'y aurait rien que l'on ne dût lui demander. Encore la modération et la retenue restent-elles de mise. Une documentation variée et une érudition de bon aloi tempèrent, plus d'une fois, l'enthousiasme du philosophe. S'opposant aux diversions du scepticisme, Ahrens s'exposerait-il aux divertissements de l'éclectisme? Du moins le souci profus de ne rien sacrifier et de tout concilier, dans l'élaboration d'un système complet et harmonieux, sanctionne-t-il, en l'occurrence, quelque dernier avatar du baroque dans la philosophie moderne. Qu'en est-il, ceci dit, de la philosophie à laquelle en appelle Ahrens? Son avenir ne saurait être que fécond, à l'instar d'un passé qui fut glorieux. Procédant de notre besoin de connaître,

elle procède d'un besoin dont nous aurions à admettre, également, qu'il nourrit la nature humaine et que la nature humaine le nourrit. Manifestation de l'homme, la philosophie manifeste l'homme, qui se manifeste en elle. Se superposant aux sciences (dont elle a suscité la promotion et dont elle ne règle pas moins le concours universel que l'épanouissement particulier), la philosophie, — telle que la conçoit Ahrens, lorsqu'il la compare à quelque « foyer » générateur de toute lumière, à quelque « centre de gravitation » de toute sphère, à quelque « science-mère » de toute science, à quelque « source vivante » de toute étude, etc., — se laisse ériger, d'entrée de jeu, en dispensatrice de l'unité constitutive de tout savoir, en instauratrice du principe général de toute vérité, en révélatrice de l'ultime raison de toute chose. Que dire, après cela, de la philosophie, qui ne serait pas déjà dit? Sans doute est-ce en parfaire l'éloge que d'en inaugurer le programme. Comment néanmoins en rendre compte, si, par ailleurs, le ton demeure, d'outre en outre, celui de l'apologie? A telles enseignes que l'apologie d'un programme de la philosophie ne cesse de se renoncer dans le programme d'une apologie de la philosophie. Non qu'Ahrens ne se soit point aperçu des réformes que postulaient les exigences prépondérantes de la société de son temps. Mais il n'y a rien dans l'homme, — sous quelque rapport que ce soit : physique, intellectuel, moral, — qui ne soit justiciable de la juridiction de la philosophie. Par exemple, s'adressant aux étudiants de l'Université libre de Bruxelles, Ahrens ne craint pas d'assurer que si la philosophie est susceptible de les introduire à la pratique des « idées nobles » et de les entraîner à l'exercice des « sentiments généreux », c'est parce qu'elle est seule en mesure de leur indiquer tout ce que la nature humaine, ainsi que l'a modelée Dieu, peut receler de « grand », de « beau »

et d' « élevé ». Voici maintenant la philosophie promue à la dignité de « science humanitaire ». Son rythme se règle toujours davantage sur le rythme du cœur même de l'humanité. Professeur de philosophie, Ahrens professe un optimisme chaleureux. A la jeunesse qui décide de s'ouvrir à elle, la philosophie ouvre le monde de l'intimité spirituelle. Ce monde, dès lors que ne l'obscurcissent plus les écrans d'une vie tout extérieure, se laisse découvrir jusque dans l'ampleur de ses plans et jusque dans l'éclat de ses résonances. Au plus secret de lui-même, s'avisant de son être, comme d'un être dont la nature est divine, l'homme, dans un constant retour aux origines mêmes de sa propre noblesse, s'aguerrit et se dépouille, sur le parcours du bien et du devoir. Sans se préoccuper de la légitimité (non plus que des modalités) de la distinction qu'il opère entre la vie « extérieure » et la vie « intime », Ahrens se contente d'affirmer que la connaissance de l'une et de l'autre s'enracine dans la philosophie. Mais l'éloge de la philosophie aura toujours été l'éloge d'une philosophie, tant il est vrai que toute définition de la philosophie relève déjà d'une philosophie. Comment ne pas dénoncer ici l'artifice à la faveur duquel le philosophe conclut, sans autre forme de procès, de sa philosophie à la philosophie, et réduit, du même coup, celle-ci à celle-là? Comment ne pas se souvenir, aussi bien, du Nietzsche de *Menschliches, Allzumenschliches* (1878-1880), et de son acharnement à stigmatiser cet artifice? Rappelons, sans d'ailleurs y insister, que, dix ans auparavant, dans une lettre à Erwin Rohde, datée du 9 novembre 1868, Nietzsche, — dont allait bientôt s'achever le séjour d'études à l'Université de Leipzig, — a évoqué, avec tout le secret de l'art incomparable qui fut d'emblée le sien, une journée de pluie et de neige, d'attentes et d'aspirations, la journée même d'une visite de son camarade Wilhelm Roscher, venu l'entretenir d'un mémoire

que patronnait précisément Ahrens. Nous avons vu que, moins perspicace que ne le fut, à la même époque, Cournot, Ahrens ne distingue pas nettement entre la philosophie et la science. Distingue-t-il entre la philosophie et la religion? Sans doute estime-t-il qu'elles ne sauraient être confondues. Reste toutefois que ce n'est pas sans leur avoir auparavant découvert un principe commun. Attentive à l'enchaînement et à l'organisation de tous les êtres, la philosophie ne peut pas ne pas alléguer, au terme de ses investigations, l'existence d'un « Être suprême », dont l'idée s'impose invinciblement à nous, comme une certitude. Nous entretenant, à ce propos, de la « vraie philosophie », — ainsi que d'une *bonne* philosophie qui s'opposerait aux *mauvaises* philosophies, — Ahrens nous interdit de présumer qu'elle puisse être « anti-religieuse »; elle lui paraît être, bien plutôt, de nature à consolider la religion, à laquelle elle conférerait alors une assise rationnelle. Le Dieu que peut donc invoquer Ahrens s'identifie au principe dernier de quelque coordination que ce soit des êtres et des choses. Il en va de « toute religion », comme de « tout sentiment religieux » : aux vérités qui les portent la philosophie apporte des éléments de « démonstration ». A égale distance d'un panthéisme et d'un déisme, symétriquement radicaux, incomplets et exclusifs, le théisme que défend Ahrens se situe sous le signe de la conciliation et de l'harmonie, de l'inclusion et de la complétude, de l'embrassement (au niveau de la participation) et de la composition (au niveau des visées). Théisme « rationnel », annonciateur, comme ce devait être le cas chez Cournot, de quelque « transrationalisme »? La question mériterait d'être posée. Mais Ahrens ne souffre pas que le Dieu qu'il invoque puisse être autre que le Dieu qu'a célébré Krause : « au-delà » du monde, « dans » lequel il est, tel est, au point de jonction de la transcendance et de l'immanence, le Dieu du panthéisme,

le Dieu auquel doivent ainsi se référer, en dernier ressort et dans la complémentarité qui peut seule les justifier, la raison et le sentiment religieux.

En cours de route, — comme au courant de l'éloge, — la philosophie, dont Ahrens s'institue le héraut, s'alourdit du poids (*humain, trop humain*) des consignes et des prescriptions, des souhaits, des espérances, des prémonitions et des admonestations. Au cas où un indéniable souci de concorde réussirait, en l'occurrence, à donner le change, ce serait à l'occasion ou au détour d'un ralliement de plus en plus patent aux tendances synchrétiques et aux projets éducatifs de l'éclectisme. Quand Ahrens avance que la philosophie initie les hommes à l'impartialité, ce n'est pas sans avoir veillé, au préalable, à condamner les systèmes qui universaliseraient le particulier, privilégieraient l'un ou l'autre extrême et détotaliseraient ainsi, en la mutilant, la réalité dans laquelle et de laquelle nous vivons. Le relatif n'est pas l'absolu, dans lequel il doit être intégré; le partiel n'est pas le total, dans lequel il doit être inséré. Protagoniste d'une philosophie des lumières, du progrès et de la liberté, Ahrens se refuse cependant de céder à la précipitation; ennemi de l'improvisation, il entend demeurer le messager des réformes méthodiquement mûries et des révisions patientes, à l'écart du tumulte des partis politiques et à l'abri du vacarme des places publiques. Félicitons-le d'avoir osé situer l'épanouissement de l'homme et l'essor de la société au confluent de la force « progressive » et de la force « conservatrice ». L'une et l'autre sont fécondes, dans la mesure même où elles se fécondent l'une l'autre. Respectueuse des cultes et des dogmes dans lesquels trouveraient à se loger les « vérités éternelles » et les « vrais principes moraux », qu'aura su tantôt surprendre, tantôt sanctionner toute religion, la philosophie les considère comme autant de témoignages d'une

même exigence impérissable de l'âme ou, si l'on préfère, comme autant de nuances dont se teindrait le courant de la lumière divine traversant le spectre de la condition humaine. Sans doute ne s'agit-il, dans de telles conjonctures, ni de n'importe quel culte, ni de n'importe quel dogme. En tout état de cause, c'est d'un certain optimisme rationaliste, commun à Leibniz, à Wolff et à Lessing, que se réclame Ahrens, héritier de la politique d'ouverture de l'*Aufklärung*, jusque dans ses déclarations d'allégeance au dessein le plus général des entreprises de Krause. De fait, s'il ne ménage point le sensualisme et le matérialisme français des deux derniers tiers du dix-huitième siècle, c'est parce qu'il reproche principalement à ces systèmes d'avoir accredité un scepticisme qui devait se révéler funeste au rayonnement des croyances (religieuses). De ce qu'il est pertinent de dénoncer les erreurs et de réprimer les abus, dont la religion n'a pas manqué jadis ou naguère de se faire complice ou de se rendre coupable, il ne résulte pas qu'il soit légitime de saper le sentiment religieux. Immuable et indestructible, le sentiment religieux triomphe tôt ou tard des répressions et des contraintes qui l'auront entravé. La première des deux missions cardinales de la philosophie est, par conséquent, de veiller à ce que ce triomphe ne se manifeste point, à la manière d'une sauvage revanche ou d'une insurrection aveugle, sous les formes du fanatisme et de la superstition; aussi bien le sentiment religieux peut-il être méthodiquement décanté, dépouillé et purifié dans la clarté salvatrice d'une irradiation croissante de la raison. L'hostilité au scepticisme n'a jamais entraîné Ahrens à consentir à la restauration d'un quelconque dogmatisme. Il en va cependant des convictions morales, comme des convictions religieuses; la morale n'est pas moins menacée que ne l'est la religion, dès l'instant où le sensualisme et le matérialisme conspirent à exacerber le

scepticisme. Instruisant le procès des doctrines de l'intérêt ou du plaisir, Ahrens s'emploie à mettre en évidence les principes fondamentaux du bien et du devoir. Qu'il continue, de la sorte, à opposer une philosophie (la philosophie du bien et du devoir) à d'autres philosophies (les philosophies de l'intérêt ou du plaisir), qu'il condamne celles-ci pour exalter celle-là, et qu'il identifie, en fin de compte, la philosophie à une philosophie, — la sienne, — c'est assurément ce dont ses auditeurs et ses lecteurs seront plus ou moins parvenus à s'accommoder. Après quoi, rendons hommage à la clairvoyance et à la lucidité, dont a su faire preuve Ahrens, dans la plupart des développements qu'il a consacrés à l'examen critique de la société de son temps. Or, cette société, — la société occidentale du dix-neuvième siècle, — est régie, dans le jeu complexe de ses circuits d'activité et de ses structures de fonctionnement, par le rythme de plus en plus rapide du processus d'industrialisation. L'intensification croissante du processus d'industrialisation s'accompagne d'un estompement progressif du souci des valeurs spirituelles en général et des valeurs morales en particulier. Tout en ne reniant rien de son optimisme primordial, et sans rien abjurer d'essentiel de sa foi dans le progrès, Ahrens ne dissimule donc pas quelque crainte. L'industrie prépare-t-elle l'homme au prodigieux avenir qu'elle lui prépare? C'est toute la question. Une question à laquelle Ahrens n'est pas loin de réserver une réponse négative. Non qu'il doute des avantages et des chances que l'on est en droit d'attendre de l'industrie : domination de l'homme sur les éléments naturels, augmentation des richesses, allègement des peines, amélioration des conditions de travail, extension des loisirs, etc. A ces avantages et à ces chances un sens doit être donné; un sens, que l'industrie, en tant que telle, ne réussira jamais à leur assigner, et qui ne saurait leur

être conféré que par un essor concomitant de la moralité. Ainsi Ahrens appréhende-t-il que ne s'accroisse toujours davantage le retard de la technique sociale sur la technique industrielle; en quoi et par où son appréhension annonce les graves inquiétudes qui se feront jour dans quelques grandes philosophies du vingtième siècle. Certes, il ne s'agit encore que d'une appréhension sourde et voilée. Mais les avertissements ne trompent pas (l'accumulation désordonnée des richesses menace de compromettre toute consolidation de l'équilibre social, de précipiter la société dans les impasses de l'extrémisme politique, de ruiner le crédit de la moralité); non plus que les vœux (puissent les peuples et les nations ne pas subordonner leur destin à la seule expansion de l'industriel). La seconde des deux missions cardinales de la philosophie est, par suite, d'entretenir, au cœur des hommes de la société industrielle, le goût réfléchi de la justice et l'attrait du bon usage de la liberté. Promouvoir l'autonomie des consciences, au double échelon des convictions religieuses et des convictions morales et politiques : telle est exactement, selon Ahrens, la préoccupation majeure du philosophe qui en appellerait, en effet, d'un libéralisme « négatif » (ou d'abstention) à un libéralisme « positif » (ou d'engagement), comme d'un libéralisme mal informé à un libéralisme bien informé. Est-ce parce qu'il a entrevu ou observé, — ainsi qu'allait s'y préparer Renan, — que la liberté pouvait n'être pas constructive, qu'il se refuse à l'ériger en but suprême et suffisant? Terme *a quo* plutôt que terme *ad quem*, la liberté est toujours à l'image et à la mesure de l'emploi qu'en auront fait les hommes qui se seront prévalu d'elle. Si tout commence, — et si rien ne finit, — avec la conquête de la liberté, c'est pour autant que tout ce qui peut se présenter et s'offrir de fécond et de productif, de pertinent et de généreux, se sera

accompli, dans la quête du dialogue et dans le rejet de la violence, sous le signe souverain de la raison.

Que, chez Ahrens, le juriste (ou le philosophe du droit) l'ait emporté sur le psychologue (ou le philosophe de la psychologie), c'est ce dont suffirait à nous convaincre une lecture attentive du *Cours de droit naturel ou de philosophie du droit* (2 volumes, Bruxelles, 1837-1839). D'édition en édition, l'ouvrage a subi des remaniements parfois importants et s'est enrichi de développements souvent considérables; l'on aura soin de le consulter dans le texte de la septième édition (2 volumes, Leipzig, 1875) qui fut publiée, quelques mois après la mort de l'auteur, sur la base de la sixième édition, et qui comporte des éléments théoriques de droit public et de droit des gens. Le tome premier (contenant la partie dite *générale*) embrasse les problèmes que peut résoudre la philosophie du droit, ainsi que les questions auxquelles elle doit répondre; le tome second (contenant la partie dite *spéciale*) est consacré au traitement théorique des fondements et des fonctions du droit privé, du droit public et du droit des gens. Se prononçant pour un système de gouvernement constitutionnel et représentatif, dont la raison et l'expérience établissent la légitimité et garantissent l'efficacité, Ahrens dénonce la menace que les processus de centralisation et de bureaucratisation font peser sur la liberté. L'idée qu'il se fait de l'Etat est celle d'un organisme au maintien et à l'épanouissement duquel tous les organes ne contribueraient que dans le concert de leur rayonnement spécifique. Puisqu'elle a pour objet les premiers principes du droit, — tels qu'ils sont ancrés dans la nature de l'homme, et tels que les élabore la raison, — la philosophie du droit ressortit à la « philosophie en général ». C'est donc à cette philosophie que se réfère Ahrens, soit pour esquisser sa propre conception du droit naturel, soit pour dresser un inventaire historique et

critique des doctrines les plus retentissantes de la philosophie du droit (ancienne et moderne). L'assentiment aux thèses directrices de Krause en matière de philosophie du droit s'accompagne, en l'occurrence, d'une sévérité sans mélange à l'endroit du traditionalisme, d'un désaccord averti et nuancé avec l'industrialisme, et d'une opposition foncière aux récents manifestes du socialisme et du communisme. Se résorbant dans une excitation permanente de l'exigence propre de justice et de l'idée même de droit, le droit naturel entérine, par excellence, la recherche intrépide et sereine de la raison objective des lois. En nous invitant à nous soucier du *jus* sous la *lex*, — comme de l'esprit sous la lettre, — le droit naturel, selon Ahrens, est toujours présent (d'une présence toujours sous-jacente) aux instaurations, aux agencements et aux révisions du droit positif. Les lacunes, les antinomies, les silences, les équivoques, les ambiguïtés, les imperfections et les insuffisances de toute législation existante, requièrent, chez le juge, un travail d'interprétation, d'aménagement, d'amendement et d'amélioration, qui ne saurait se poursuivre que dans les cadres opérationnels d'une indéfectible allégation des principes du droit naturel. De tous les secteurs du droit positif, ce sont ainsi ceux du droit pénal et du droit public, qui sont le plus constamment soumis aux interventions régulatrices du droit naturel. Il sied d'ajouter que, dès 1850, Ahrens publia, à Vienne, une version allemande de son *Cours de droit naturel ou de philosophie du droit*. L'on veillera à en prendre connaissance dans l'édition définitive (*Naturrecht oder Philosophie des Rechts und des Staates. Auf dem Grunde des ethischen Zusammenhanges von Recht und Cultur*, 2 volumes, Wien, sixième édition, 1870-1871). Outre que cette édition définitive diffère, à maints égards, de l'édition de 1850, elle ne reproduit nullement le texte de la sixième édition française du *Cours de droit naturel ou de philosophie*

du droit, dont, en effet, elle se distingue non seulement en raison de la masse documentaire des informations et des commentaires relatifs à l'évolution générale de la culture, mais encore en raison de l'intérêt intrinsèque des observations portant sur les controverses plus particulièrement limitées au dernier état des sciences politiques et juridiques en Allemagne.

Alors qu'il professait à l'Université de Graz, Ahrens fit paraître deux ouvrages, de valeur inégale : *Die organische Staatslehre* (Wien, 1850) ; *Juristische Encyclopädie* (Wien, 1857). De ces deux ouvrages, c'est incontestablement le second qui a éveillé le plus d'échos, ne serait-ce qu'à cause des abondantes contributions qu'il apporte au domaine de l'histoire du droit ; il en existe une traduction française (*Encyclopédie juridique ou exposition organique de la science du droit privé public et international sur les bases de l'éthique*, traduit de l'allemand par A. Chauffard, 2 volumes, Paris, 1880).

Les années de Leipzig furent, pour Ahrens, des années studieuses : les refontes successives de la version française et de la version allemande de son cours de droit naturel ou de philosophie du droit témoignent du prix qu'il attachait à ses enseignements juridiques et philosophiques. Le centième anniversaire de la naissance de Fichte lui a fourni l'occasion de rendre un hommage mesuré, circonspect et parfois réticent à la mémoire d'un grand précurseur (*Fichte's politische Lehre*, Leipzig, 1862). Politique, savant, philosophe : ce que devait être, selon Jaspers, Max Weber, Ahrens le fut, en son temps, pour sa part et à sa manière, avec beaucoup moins de rigueur et de souveraineté, mais avec tout autant de courage et de probité.

Jean Paumen.

L. Noack, *Philosophiegeschichtliches Lexikon. Historisch-biographisches Handwörterbuch zur Geschichte der Philosophie*, Leipzig, 1879 ; Stuttgart - Bad Cannstatt, 1968. — A. Chauffard, *Essai critique sur*

les doctrines philosophiques, sociales et religieuses de H. Ahrens, Paris, 1880. — L. Vanderkindere, *L'Université de Bruxelles (1834-1884). Notice historique*, Bruxelles, 1884. — M. Brasch, *Leipziger Philosophen*, Leipzig, 1894. — M. De Wulf, *Histoire de la philosophie en Belgique*, Paris-Bruxelles, 1910.

*ALBERGATI (Antonio) évêque de Bisceglia, nonce apostolique, né à Bologne le 16 septembre 1566, décédé à Rome le 13 ou le 14 janvier 1634.

Fils de Fabio Albergati et de Flaminia Bentivoglio, Antonio Albergati appartenait à une famille de la noblesse bolonaise apparentée à celle des Ludovisi. Son père, savant de renom, fut au service de plusieurs papes et représenta le duc d'Urbin en qualité de diplomate.

Antonio Albergati fréquenta les collèges et l'Université de sa ville natale. C'est là qu'il se lia d'amitié avec Federigo Borromeo, neveu de Charles Borromée. Il fut promu docteur U.J. en 1586 et fut chargé en 1592, si l'on en croit certains biographes, du gouvernement de la ville de Todi. En 1595, il devint le collaborateur immédiat de son ancien condisciple, le cardinal Federigo Borromeo, récemment nommé à l'archevêché de Milan. Les activités qu'Albergati exerça en cette qualité dans le domaine de la défense de la juridiction ecclésiastique dans le Milanais, le rôle qu'il joua dans la préparation du procès de canonisation de saint Charles Borromée et surtout la part importante qu'il prit, en tant que délégué de l'archevêque, dans la visite du diocèse de Milan dont il fut de 1602 à 1607 le vicaire général, le préparèrent aux missions diplomatiques qu'il fut appelé à remplir au service du Saint-Siège.

Sous le pontificat de Paul V, le prélat bolonais devint archidiacre de la cathédrale de Milan et, en Cour de Rome, référendaire aux deux signatures. Le 3 août 1609, le pape Borghèse le nomma évêque de Bisceglia (en latin : Vigiliensis), minuscule

diocèse de l'Italie méridionale. Il fut consacré à Rome, le 23 du même mois, par le cardinal Mellini. Le nouvel évêque fut désigné à la nonciature de Cologne le 26 avril 1610. Son instruction générale, datée de Rome le 2 mai de cette année, lui signalait qu'il aurait à traiter avec les trois archevêques électeurs de Cologne, Trèves et Mayence, avec leurs suffragants et avec toutes les églises administrées par ces électeurs, surtout avec celle de Cologne, siège de sa résidence ordinaire.

Au début de sa nonciature, Albergati eut une activité diplomatique d'importance européenne. Il accorda, en tant que défenseur du catholicisme, une attention soutenue à la question de la succession de Clèves et de Juliers, posée en 1610 à la diète de Cologne. A cette époque, sa correspondance traite régulièrement de la consolidation de la ligue catholique à l'aide des subsides pontificaux. Dès 1611, il participa, en se faisant représenter à la diète de Nuremberg, aux négociations relatives au règlement de la future succession de l'empereur Rodolphe II. Après la mort de ce dernier en 1612, le nonce entreprit de soutenir, par sa présence à la diète de Mayence, la candidature de l'archiduc Mathias au trône impérial. Toutefois, dès le printemps de 1613, la politique de l'Empire passa à l'arrière-plan de ses préoccupations. Sa présence à Liège depuis mars 1613 jusqu'en juin 1614, l'empêcha de jouer un rôle personnel à la diète de Ratisbonne. Lorsque la succession de Clèves et de Juliers entra en 1614 dans sa phase critique, il dut se borner à prendre des mesures d'ordre ecclésiastique dans le cadre de la contre-réforme et à inciter l'Empereur, l'archiduc Albert et la régente de France à soutenir les intérêts des catholiques dans ces régions.

D'une façon générale, dans la lutte contre le protestantisme sa sphère d'activité dépassa largement les limites de sa nonciature et même celles des territoires limitrophes, demeurés

partiellement catholiques. Au nombre de ses initiatives figurent, entre autres, la création en 1612, au couvent des capucins de Cologne, d'une confrérie de la Passion, destinée à secourir les nouveaux convertis, et, aussi, l'organisation méthodique de missions catholiques dans les Provinces-Unies et dans l'Allemagne du Nord et du Centre.

Dans les régions soumises à la nonciature, son action fut complétée par des visites apostoliques des diocèses. Dans ce domaine les circonstances avaient été favorables à la bonne entente du représentant de Rome et de l'archevêque électeur Ernest de Bavière. Après le décès de ce dernier, en février 1612, la collaboration du nonce et de Ferdinand de Bavière, successeur d'Ernest et, comme lui, titulaire de l'évêché de Liège, se fit plus étroite encore.

L'intervention du Saint-Siège dans le diocèse de Liège qui relevait de la nonciature de Cologne était d'autant plus souhaitable que tout le clergé liégeois était exempt de la « visite » de l'évêque. Ce dernier était donc dans l'impossibilité d'imposer dans la principauté la mise en application des décrets du concile de Trente, d'y remédier à de nombreux abus dans la pratique de la vie religieuse et d'y réduire les rares foyers de protestantisme qui subsistaient encore dans quelques paroisses.

Albergati s'astreignit à faire personnellement, dès le printemps de 1613, la visite de ce diocèse. Le compte rendu de cette longue mission qui se prolongea pendant plus d'un an nous a été conservé ainsi que les décrets promulgués par le nonce au cours de ses inspections. Bien que ce dernier eût été mandaté par un bref de Paul V, adressé le 8 février 1613 au prévôt et aux chanoines de la cathédrale de Liège, l'accomplissement de la visite fut quelque peu retardé par la résistance des tréfonciers et par celle du clergé secondaire.

L'inspection d'Albergati fut conçue selon le style d'une visite épiscopale ;

le prélat se soumit entièrement aux prescriptions canoniques régissant la visite des églises. Avec un zèle remarquable, il inspecta lui-même la majorité des chapitres séculiers et réguliers, de nombreuses paroisses, des abbayes, des couvents et des hôpitaux, tant à Liège que dans le diocèse. Il se consacra avant tout à la réforme du clergé; les décrets qu'il promulga pour les églises visitées remédiaient aux erreurs et aux manquements constatés *de visu* ainsi qu'à ceux mis en évidence par l'examen des statuts capitulaires et par les interrogatoires auxquels les ecclésiastiques étaient soumis. Il apaisa les conflits qui dressaient les chapitres les uns contre les autres ou contre leurs chefs. Il s'efforça de mettre fin aux querelles entre prétendants à une même dignité. Il publia en 1613 un texte intitulé : *Instructio et decreta generalia pro pastoribus civitatis et diocesis leodiensis facta per Illustrissimum et Reverendissimum DD. Antonium Albergatum, episcopum Vigiliarum et nuntium apostolicum ... in visitatione apostolica, anno 1613*. Cette brochure, éditée à Liège, chez Hovius, est extrêmement rare; l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Université de Liège est perdu, mais le document est connu par une rédaction conservée aux Archives du Vatican, dans l'*Archivio della Nunziatura di Colonia*. De ce texte, il ressort que les curés se rendaient coupables de très nombreux abus et notamment d'ignorance et de négligence sur les points les plus essentiels de la discipline concernant leur ministère. Le nonce y exhortait les archidiacres à veiller à l'observance de l'*Instructio*, il préconisait des réunions conciliaires mensuelles des curés de la cité et de ceux de tous les doyennés, réunions où il serait traité des cas de conscience, de l'administration des sacrements et de l'exécution des décrets de la visite.

Il est difficile de préciser le degré d'efficacité des mesures prescrites par l'*Instructio* et par les décrets particuliers, mais il est certain que le

nonce ne parvint pas à introduire intégralement les dispositions du concile de Trente au diocèse de Liège, ni à vaincre l'obstination du clergé. Cependant, le Saint-Siège estima que les résultats obtenus étaient satisfaisants, puisqu'en 1614 il chargea Albergati d'entreprendre la visite des diocèses de Mayence, Cologne et Bamberg. Plusieurs rapports de visites et des décrets d'Albergati concernant Liège ont fait l'objet de publications récentes. Ces dernières fournissent un tableau précis et parfois fort peu édifiant de la situation religieuse de la cité et du diocèse de Liège au début du XVII^e siècle. Leur intérêt est d'autant plus grand, qu'il s'agit dans certains cas d'institutions supprimées ou disparues de la ville de Liège, telles que le monastère des Guillemins, la collégiale Saint-Pierre, l'église Saint-Nicolas-au-Trez, l'église Saint-Jean-Baptiste et l'église Saint-Rémy. Pour cette dernière, le témoignage de l'activité réformatrice du représentant de Rome, daté d'avril 1613, constitue la seule documentation connue à ce jour.

De retour à Cologne en septembre 1614, Albergati effectua la visite apostolique de la ville d'Aix-la-Chapelle que Spinola avait reprise le mois précédent aux protestants. Bien que résidant à Cologne, le nonce continua à s'intéresser aux événements liégeois pendant toute la durée de sa nonciature. Celle-ci prit fin en juillet 1621, quelques mois après le décès de Paul V, sous le pontificat de Grégoire XV. Etant l'oncle du tout-puissant cardinal Ludovisi, Albergati espérait être, enfin, élevé au cardinalat. Il dut toutefois y renoncer, un différend dans une affaire de succession l'ayant fait tomber en disgrâce auprès des Ludovisi. Il séjourna dans son diocèse de décembre 1621 à janvier 1622. Il fut désigné la même année à la Collectorie du Portugal. Dans ces fonctions, il entra en conflit avec le gouvernement à propos de la politique bénéficiale et de la juridiction ecclésiastique. En liaison avec ces

faits, il publia à Lisbonne en 1622 un ouvrage intitulé : *Decreta pro tribunali apostolico Ulyssiponensi*. Il a laissé également une série d'avis intéressants concernant la question des colonies portugaises.

Malgré les liens d'amitié qui l'unissaient à Maffeo Barberini devenu pape sous le nom d'Urbain VIII, sa qualité de parent des Ludovisi lui retira désormais tout espoir de promotion nouvelle.

On le retrouve en 1625 dans son évêché qu'il résigna en 1627 pour exercer la charge d'évêque auxiliaire de l'archevêché de Bologne dont le cardinal Ludovisi était titulaire. Ces fonctions lui laissèrent le temps d'éditer une œuvre de son père : *Le Morali* ainsi qu'un ouvrage personnel : *Tre Libri de la Guida spirituale*, publiés à Bologne respectivement en 1627 et en 1628.

En 1632, au décès du cardinal Ludovisi, Antonio Albergati quitta Bologne pour Rome où il mourut, d'après Fantuzzi le 13, selon d'autres biographes le 14 janvier 1634. Il fut enterré à Santa-Maria-della-Scala au Transévère.

Lucienne Van Meerbeek.

G. Fantuzzi, *Notizie degli Scrittori Bolognesi raccolte da Giovanni Fantuzzi*, t. I^{er}, Bologne, 1781, p. 92-95. — G. Brom, *Archivalia in Italië belangrijk voor de Geschiedenis van Nederland*, La Haye, 1909, p. 750, n. 2195, 2517, 2518, 2550, 2551, 2553, 2560, 2563, 2564, 2572-2574, 2597, 2603. — H. Biaudet, *Les nonciatures apostoliques permanentes*, Helsinki, 1910, col. 198, p. 249, 309, 310. — J. Fraikin, « Albergati », dans *Dictionnaire d'histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. I^{er}, Paris, 1912, col. 1395-1396. — J. Govaerts, « La correspondance romaine des nonces de Cologne concernant Liège, 1591-1621 », dans *Leodium*, t. 10, 1923, p. 95-106. — J.D.M. Cornelissen, *Romeinsche bronnen voor den kerkelijken toestand der Nederlanden onder de apostolische vicarissen*, t. I^{er}, La Haye, 1932, *passim*. — P. Gauthat, *Hierarchia catholica*, t. IV, Munster, 1935, p. 308. — L. Just, « Die Quellen zur Geschichte der Kölner Nuntiatur in Archiv und Bibliothek des Vatikans »,

dans *Quellen und Forschungen aus Italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. 27, Rome, 1939, p. 260-261. — H. Dessart, « La visite du diocèse de Liège par le nonce Antoine Albergati (1613-1614) », dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. CXIV, Bruxelles, 1949, p. 1-135. — H. Dessart, « Les décrets du nonce Albergati pour la cathédrale de Liège », dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. CXXVIII, Bruxelles, 1953, p. 233-287. — R. Forgeur, « Les statuts portés à Huy par le nonce Albergati », dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. CXX, Bruxelles, 1955, p. 35-65. — L. Just, « Beitrage zur Geschichte der Kölner Nuntiatur », dans *Quellen und Forschungen aus Italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. 36, Tübingen, 1956, p. 256-263. — M. Yans, « Le nonce Albergati et la collégiale Saint-Pierre à Liège », dans *Leodium*, t. 43, 1956, p. 12-17. — J. Hoyoux, « Le clergé hutois au début du XVII^e siècle », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 30, 1957, p. 113-122. — G. Hansotte et R. Forgeur, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1606-1634)*, Bruxelles-Rome, 1958, p. 51-161 (*Analecta Vaticano-Belgica*, deuxième série, section B., *Nonciature de Cologne*, 3). — M. Rosa, « Antonio Albergati », dans *Dizionario biografico degli Italiani*, Rome, 1960, p. 617-619. — J. Hoyoux, « L'église Saint-Christophe à Liège au début du XVII^e siècle », dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège*, t. 6, 1962, p. 153-156. — J. Hoyoux, « Quatre inspections d'églises liégeoises faites par le nonce Albergati », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 36, 1964, p. 107-184. — L.-E. Halkin, « L'église de Sart au début du XVII^e siècle », dans *Bulletin de la Société d'Art et d'histoire du Diocèse de Liège*, t. 45, 1965. — L.-E. Halkin, « Le monastère des Guillemins à Liège au XVII^e siècle », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 38, 1967, p. 567-580. — W. Reinhard, « Akten aus dem Staatssekretariat Paulus V in Fondo Boncompagni-Ludovisi der Vatikanischen Bibliothek », dans *Römische Quartalschrift*, t. 62, Rome, 1967, p. 93. — J. Hoyoux, « Le dossier de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste au XVII^e siècle à Liège ... aux Archives Vaticanes », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 38, 1967, p. 581-708. — L.-E. Halkin, *Les Archives*

des nonciatures, Bruxelles-Rome, 1968, p. 55-56 (*Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, fascicule XIV). — J. Hoyoux, « La visite du nonce Albergati à la collégiale Saint-Pierre à Liège en 1613 », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 40, 1969, p. 265-380. — J. Hoyoux, « La collégiale Saint-Paul à Liège, Inspection du nonce Albergati au début du XVII^e siècle », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 41, 1970, p. 141-217. — J. Hoyoux, « Le dossier de l'abbaye bénédictine de Saint-Laurent, dans l'Archivio della Nunziatura di Colonia aux Archives Vaticanes », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 42, 1972, p. 331-365. — W. Reinhard, *Die Kölner Nuntiatur, Nuntius Antonio Albergati, mai 1610-mai 1614*, bearbeitet von Wolfgang Reinhard (*Nuntiaturberichte aus Deutschland, herausgegeben durch die Görresgesellschaft*), München-Paderborn-Wien, 1972, 2 vol., 1068 p. — J. Hoyoux, « La collégiale Sainte-Croix à Liège, en 1614 », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 43, 1973, p. 450-508.

ALEXANDRE II, évêque de Liège (1), la date de sa naissance et son origine sont inconnues, décédé à Rome le 9 août 1167.

L'interprétation erronée d'un passage de Gilles d'Orval (ca 1250) a conduit la plupart des historiens à rattacher ce personnage au lignage d'Ouren sur l'Our, près de Reuland, dans l'actuelle province de Liège. Il est clair, cependant, que le chroniqueur liégeois voyait en lui un membre — inconnu par ailleurs — de la famille de Ören (*de Orreo*) de Trèves, c'est-à-dire le fils d'un ministériel. Cette affirmation, à son tour, est sujette à caution. D'abord, elle contredit ce que l'on sait du recrutement des dignitaires de l'Eglise médiévale liégeoise : au XII^e siècle, seul un personnage de condition sociale élevée peut espérer devenir un jour le successeur de saint Lambert. Elle se heurte, ensuite, au témoignage de

deux chartes qui établissent de manière péremptoire que, d'une part, le prélat était un neveu (*nepos*) du comte Otton de Duras en Hesbaye († ca 1146) et que, d'autre part, l'évêque Nicolas I^{er} de Cambrai († 1167) était lui-même le neveu (*nepos*) d'Alexandre; Nicolas, frère de Gosuin III de Mons, appartenait à une puissante famille noble du Hainaut. Enfin, Alexandre fut archidiacre de Hesbaye, or, on attribuait habituellement à ces grands dignitaires liégeois l'administration d'une région qui leur était familière. C'est pourquoi nous sommes prêts à admettre que l'évêque Alexandre, noble de condition, avait vu le jour quelque part en Hesbaye.

Les documents le mentionnent pour la première fois en 1130. A cette date, il est archidiacre de Hesbaye, fonction dans laquelle il avait probablement succédé à Alexandre de Juliers, devenu évêque de Liège en 1128. Il restera titulaire de cet archidiaconé jusqu'au jour où il accédera lui-même à l'épiscopat, en 1164. Dans un document de 1139, il porte le titre de comte de Saint-Lambert et, en 1145, lorsque le prévôt de la cathédrale, Henri de Leez, est élu évêque de Liège (1145-1164), l'archidiacre Alexandre le remplace à la tête du Chapitre. Enfin, — exemple, parmi d'autres, des relations étroites qui unissaient alors la Haute et la Basse-Lotharingie, — depuis 1135, Alexandre est archidiacre de l'Eglise de Trèves (archidiaconé de Dietkirchen).

De 1130 à 1164, pendant les longues années au cours desquelles Alexandre est devenu le second personnage de l'évêché, sa carrière ne comporte guère d'épisode saillant. Nous mentionnerons uniquement un conflit survenu entre le vicaire de Grand-Axhe en Hesbaye et le collateur de l'église, l'abbaye française de Saint-Denis. Le grand-prévôt s'y était fâcheusement compromis et l'empereur Frédéric I^{er} Barberousse (1152-1190) avait dû faire pression sur Alexandre pour qu'il accepte de sou-

(1) Cette notice remplace celle parue dans la *Biographie nationale*, t. I^{er}, 1868, col. 216-217.

mettre le litige au jugement du concile de Saint-Trond (1164).

Sous la houlette de l'évêque Henri de Leez, Liège vivait alors une période faste de son histoire. Assuré de la sécurité de son Eglise, dont il a restauré la puissance, l'évêque se dévoue corps et âme au service de l'empereur. Il le suit dans ses campagnes militaires d'Italie et quand sera venu le moment de choisir entre les antipapes soutenus par Barberousse et le pape Alexandre III (1159), il s'attachera résolument aux premiers.

Henri de Leez meurt à Pavie le 4 septembre 1164 et le grand-prévôt Alexandre lui succède avant la fin de l'année. Suivant l'usage, il sera consacré par l'archevêque de Cologne, Rainald de Dassel (1159-1167), à Xanten sur le Rhin, au mois d'octobre 1165. Acte religieux et politique, tout à la fois. Il se fit dans le climat créé par la diète de Wurtzbourg (mai 1165) au cours de laquelle l'empereur s'était engagé par serment à ne jamais reconnaître Alexandre III et où il avait été décidé, en signe de rupture définitive, que tous les élus — à commencer par Rainald de Dassel — seraient ordonnés au plus tôt. Se faire consacrer par l'archevêque de Cologne, à ce moment-là surtout, c'était opter pour le parti impérial et contre celui du pape Alexandre.

Ainsi, le 29 décembre 1165, à Aix-la-Chapelle, l'évêque Alexandre et son métropolitain, l'archevêque Rainald, procèdent-ils à l'élévation solennelle des reliques de Charlemagne. Aix était située dans le diocèse de Liège, ce qui explique en partie qu'Alexandre ait officié en la circonstance. Toutefois, sa participation active aux cérémonies de la canonisation du carolingien, — un des moments culminants de l'exaltation du mythe impérial, — ne laisse subsister aucune équivoque sur les convictions politiques de l'évêque. Ces convictions sont alimentées par les rapports constants qui unissent Liège à la cour impériale et, notamment, au principal conseiller de Frédéric Barberousse, l'archevêque

Rainald de Dassel : Alexandre II accompagne ce dernier à l'abbaye de Floreffe le 10 avril 1165 et participe au synode tenu à Cologne le 2 août 1166 ; enfin, le doyen de l'Eglise de Cologne, Philippe de Heinsberg, futur chancelier de l'Empire (janvier 1167), est en même temps grand-prévôt du chapitre de Saint-Lambert (1165-1167).

Les séjours qu'Alexandre II fit à la cour impériale semblent démesurés en regard de la courte durée de son épiscopat. On le rencontre, dans l'entourage de Frédéric, à Cologne en octobre et à Aix en décembre 1165, à Haguenau en Alsace le 25 septembre 1166. Au mois d'octobre suivant, l'empereur franchissait les Alpes et lançait sa quatrième expédition italienne (1166-1168). Comme on devait s'y attendre, l'évêque Alexandre partit bientôt le rejoindre. Il semble qu'il ait quitté Liège à la fin du mois de novembre ou en décembre 1166. Les diplômes impériaux et quelques sources narratives permettent de suivre, tant bien que mal, l'évêque de Liège à la trace : il est à Parme, auprès de Barberousse, le 27 janvier 1167 et, le 16 février, accompagné de l'abbé Erlebald de Stavelot, il entre à Faenza en Emilie, avec pour mission de contraindre les habitants à jurer obéissance à l'antipape, Pascal III. Le 23 avril, Alexandre a réintégré la cour impériale qui séjourne alors dans le « territoire » de Rimini. Peu après, Barberousse aurait décidé d'envoyer l'évêque de Liège dans le Latium. En effet, Alexandre II était présent le 29 mai 1167, à Tusculum, au sud-est de Rome, lorsque les troupes impériales, conduites par Rainald de Dassel et l'archevêque Chrétien de Mayence, remportèrent sur l'armée romaine une victoire décisive. Servi par ces beaux succès militaires, Frédéric Barberousse ne devait pas tarder à s'emparer de la Ville éternelle. Triomphe précaire d'ailleurs et bientôt réduit à néant par l'épidémie qui s'abattit, au début du mois d'août, sur l'armée des vainqueurs. L'évêque

de Liège allait y perdre la vie. Encore témoin de deux diplômes délivrés à Rome le 1^{er} et le 6 août 1167, il succombe trois jours plus tard. Sa dépouille fut ramenée à Liège et ensevelie dans la cathédrale Saint-Lambert.

Du point de vue de la politique lotharingienne, l'épiscopat d'Alexandre II se caractérise par un changement d'attitude de l'Eglise liégeoise vis-à-vis de la maison namuroise. Le comte de Namur, Henri l'Aveugle († 1196), auquel l'évêque Henri de Leez avait jadis infligé une défaite impitoyable, récupère progressivement son influence, au point qu'il réussira, en 1167, à faire monter un de ses neveux, Raoul de Zähringen, sur le siège de saint Lambert. Mais du point de vue de la politique de l'Empire, c'est, en fait, l'épiscopat de Henri de Leez qui se prolonge : comme lui, Alexandre II dépense toute son énergie au service du malin, comme lui, il finit ses jours dans les pays ultramontains.

Plus intéressant par l'époque qu'il a vécue et les personnages qu'il côtoya que par lui-même, Alexandre II ne fut pas une personnalité de premier plan.

Néanmoins, sa biographie reflète l'image d'un prince ecclésiastique, membre de cette Eglise germanique au sein de laquelle les Hohenstaufen ont recruté une équipe de collaborateurs dont le rôle politique et le concours furent, pour eux, inestimables.

Jean-Louis Kupper.

Annales Florentines, Monumenta Germaniae historica, Scriptores, t. XVI, p. 624-625. — *Chronica regia Coloniensis*, éd. G. Waitz, *M.G.H., SS. U. Schol.*, Hanovre, 1880, p. 117-119. — *Gesta abbatum Trudonensium*, éd. C. de Borman, t. II, Liège, 1877, p. 50-52. — Gilles d'Orval, *Gesta episcoporum Leodiensium*, *M.G.H., SS.*, t. XXV, p. 108. — *Sigberti auctarium Aquicinense*, *M.G.H., SS.*, t. VI, p. 398. — St. Bormans, E. Schoolmeesters et E. Poncelet, *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert à Liège*, t. I^{er},

Bruxelles, 1893, et t. VI, 1933 (*Commission royale d'Histoire*, collection in-4^o). — Cl. Gaier, « Documents relatifs aux domaines hesbignons de l'abbaye de Saint-Denis en France », dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. CXXVII, 1961, p. 163-202. — R. Knipping, *Die Regesten der Erzbischöfe von Köln im Mittelalter*, t. II, Bonn, 1901. — Ch. Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I^{er}, Bruxelles, 1870 (*Commission royale d'Histoire*, collection in-4^o). — J. Fiess, « Alexandre, 61^e évêque de Liège », dans *Messenger des sciences et des arts de la Belgique*, t. V, 1837, p. 39-42 (article sans grande valeur). — W. von Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, t. V, 2, et t. VI, Leipzig, 1888-1895. — F. Güterbock, « Zum Schisma unter Alexander III. », dans *Papsttum und Kaisertum (Festschrift P. Kehr)*, München, 1926, p. 376-397. — F. Rousseau, *Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, 1136-1196*, Liège-Paris, 1921, p. 41. — J.-L. Kupper, « Notes sur l'évêque de Liège Alexandre II (1164-1167) », dans *Le Moyen Age*, t. LXXX, 1974, p. 385-401 (avec bibliographie complémentaire). — Kn. Schulz, *Ministerialität und Bürgertum in Trier ...*, Bonn, 1968.

ANCHEMANT (Pierre), diplomate, secrétaire ordinaire de Maximilien d'Autriche et de Philippe le Beau, né en Bourgogne vraisemblablement dans la seconde moitié du XV^e siècle, mort à Bourg-en-Bresse (France) le 6 juillet 1506.

Fils de Jean Anchemant et de Péronette d'Arbaleste, son nom fut mêlé à un certain nombre de négociations diplomatiques qui eurent lieu à la fin du XV^e et dans les premières années du XVI^e siècle. Nous ne savons rien ni sur ses années de jeunesse ni sur l'éducation qu'il reçut. Venu sans doute très jeune dans les Pays-Bas, il s'initia aux affaires politiques sous la direction de Nicolas De Ruyter, prévôt de Saint-Pierre de Louvain, premier secrétaire et audientier de Charles le Téméraire, de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche. Pierre Anchemant attira l'attention de ce dernier, qui, par lettres patentes datées de Malines, le 14 novembre

1488, le nomma au poste de secrétaire ordinaire en remplacement de Jacques de Gondebault. Il jouissait à ce moment de la confiance du souverain. Celle-ci ne se démentit pas et, par la suite, Philippe le Beau lui confia d'importantes missions diplomatiques. La première mission dont Pierre Anchemant fut chargé date de 1493. Il partit de Lille le 29 mars 1493 pour Abbeville où il devait rencontrer le seigneur d'Esquerdes, lieutenant du roi de France, pour traiter avec lui de la paix avec la France qui fut signée à Senlis le 13 mai suivant. Anchemant devait également s'occuper du retour de Marguerite d'Autriche dans les Pays-Bas après la rupture de son mariage avec Charles VIII qui avait épousé Anne de Bretagne. Il se rendit aussi à Péronne et à Melun et rencontra les ambassadeurs de l'empereur et du roi de France pour leur communiquer ce qui avait été fait touchant la paix. Après s'être acquitté de sa mission, Pierre Anchemant accompagna la jeune archiduchesse dans son voyage vers les Pays-Bas et la conduisit ensuite, avec son escorte, jusqu'à Malines.

Vers la fin de l'année 1500, le 9 novembre, Pierre Anchemant fut chargé d'une mission secrète auprès du roi de France. Le mystère enveloppa les démarches de l'ambassadeur. Son absence se prolongea jusqu'au 14 janvier 1501. Nul ne connaît le but de ce voyage, mais il est permis de le rapprocher de l'ambassade extraordinaire envoyée en France quelques mois plus tard, dont Pierre Anchemant fit partie en qualité de secrétaire. Elle était conduite par l'archevêque de Besançon, François de Busleyden, et avait pour objectif la conclusion d'un traité de paix entre Maximilien et Louis XII, ainsi que le mariage de Claude de France, fille du roi, avec l'archiduc Charles, le futur Charles Quint. Les pourparlers évoluèrent favorablement et aboutirent à une promesse d'union conclue à Lyon en août 1501. L'ambassade avait accompli sa mission. Elle quitta la France

et rentra aux Pays-Bas le 8 septembre 1501.

Peu de temps après, Pierre Anchemant repartit seul pour la France. Sa mission était de remercier Louis XII de l'accueil que les ambassadeurs de Philippe le Beau avaient reçu à sa cour et de la réponse qu'il leur avait donnée au sujet du mariage de sa fille avec l'archiduc Charles. Anchemant était aussi chargé de dire au roi que Philippe avait envoyé des ambassadeurs au roi des Romains, son père, pour lui faire part de tout ce qui avait été fait.

A peine revenu dans les Pays-Bas, Pierre Anchemant fut renvoyé en France. Philippe le Beau et son épouse Jeanne de Castille avaient l'intention de se rendre en Espagne et, malgré les efforts de l'archiduc, une grande tension régnait toujours entre Maximilien et Louis XII. La mission de l'ambassadeur était d'éviter une rupture entre les deux souverains, qui les entraînerait dans une guerre désastreuse que Philippe voulait éviter à tout prix. Pierre Anchemant partit de Bruxelles le 11 octobre 1501 et, quelques semaines plus tard, Philippe le Beau et Jeanne de Castille quittèrent les Pays-Bas pour se rendre en Espagne en traversant la France. Pendant qu'ils étaient en Espagne, leur ambassadeur séjournait à Blois où il tentait de convaincre Louis XII du désir de son maître de maintenir la paix et l'amitié entre le roi de France et le roi des Romains. Pierre Anchemant revint dans les Pays-Bas le 19 janvier 1502. Le 14 avril de la même année, il reprit le chemin de la France, sur l'ordre du comte Engelbert de Nassau, lieutenant général de Philippe le Beau dans les Pays-Bas. Une fois de plus, il s'agissait du maintien des bons rapports avec la France. Anchemant revint le 22 juin 1502 et se rendit à Breda pour communiquer le résultat de sa mission au comte de Nassau.

Par la suite, Pierre Anchemant fut chargé de diverses missions au sujet desquelles on ne sait pratiquement

rien. Le 2 janvier 1503, il se rendit à Saint-Omer pour voir l'état de la ville, la visiter et en renouveler le magistrat. Cette mission prit fin le 11 janvier suivant. Entre le 25 mai et le 13 juillet 1504, il fut envoyé en Bourgogne, par ordre de Philippe le Beau, auprès de la marquise de Rothelin, probablement la femme de Louis d'Orléans, duc de Longueville et marquis de Rothelin, qui avait des prétentions sur le château de Joux. Il était aussi chargé de s'entretenir avec les gens du Parlement à Dôle.

A la fin de sa carrière, Pierre Anchemant fut mêlé aux négociations entre les Pays-Bas et l'Angleterre en vue de la conclusion du mariage de Marguerite d'Autriche avec Henri VII.

Une première mission partit de Bruges le 24 mars 1505 et revint le 11 juin suivant. L'objet de cette ambassade, à laquelle participa aussi Jean Le Sauvage, président du Conseil de Flandre, était secret. Peut-être s'agissait-il déjà de mettre au point le projet d'union envisagé entre le monarque anglais et la duchesse douairière de Savoie. En septembre 1505, Pierre Anchemant repartit en Angleterre, accompagné de Michel de Croy, seigneur de Sempy, Jean Le Sauvage et Thomas Isaac, dit Toison d'Or, héraut d'armes. Il y resta jusqu'en mai 1506 pour traiter du projet d'union matrimoniale.

A peine revenu d'Angleterre, Pierre Anchemant, encore accompagné de Jean Le Sauvage, fut envoyé en Bresse le 12 juin 1506. Les envoyés de Philippe le Beau étaient chargés de la délicate mission de convaincre Marguerite d'Autriche d'accepter Henri VII pour époux, éventualité à laquelle la duchesse se refusait catégoriquement. La mission se solda d'ailleurs par un échec.

Pierre Anchemant ne vit pas les résultats de ces démarches. Sa santé, à ce moment, était très compromise et, à son arrivée à Bourg-en-Bresse, il tomba malade et mourut.

Pierre Anchemant avait épousé Madeleine Van den Steene. Leur con-

trat de mariage est daté du 27 février 1491.

Robert Wellens.

Baron Kervyn de Volkaersbeke, *Les missions diplomatiques de Pierre Anchemant, 1492-1506*, Gand, 1875.

ARENDT (Guillaume-Amédée-Auguste), pseudonyme occasionnel : BERNOUILLY, licencié en théologie, professeur à l'Université catholique de Louvain, né à Berlin le 25 mai 1808, décédé à Spire le 22 août 1865 ; naturalisé belge le 26 mars 1842.

Petit-fils du pasteur protestant J.G. Fähländ et fils de l'aubergiste-distillateur berlinois Guillaume-Christian Arendt, Guillaume-Amédée-Auguste est élevé dans la plus stricte tradition luthérienne. Et lorsque sa mère lui offre sa première bible, elle lui confie son espoir de le voir devenir à son tour pasteur. Guillaume-Amédée suit les études secondaires classiques au gymnase royal Joachim de Berlin. Puis il s'inscrit en 1825 à la Faculté de Théologie évangélique de l'Université de Berlin. Celle-ci a été fondée en 1810 sous l'impulsion politique de von Humboldt. Toute jeune elle déborde de vitalité. Elle a supplanté Iéna et Halle et peut compter sur une équipe de professeurs qui vont marquer la pensée et les lettres européennes. C'est un cycle complet de cours qu'il y suit (1825-1829). Il s'y ouvre en même temps à la philosophie de Hegel, aux littératures classiques et à l'histoire de l'antiquité chez le fondateur de l'épigraphie grecque qu'est August Böckl. En théologie, il se met à l'école de trois personnalités marquantes et fort distinctes : Frédéric-Daniel-Ernest Schleiermacher, l'anti-Hegel, Philipp-C. Marheinecke, hégélien convaincu et fondateur de la théologie idéaliste spéculative, G.M. De Witte, l'auteur d'un des premiers manuels de critique historique (1817) pour servir d'introduction à l'étude de l'Ancien Testament. Il va aussi écouter les leçons de A. Mander pendant que le maître de l'école histori-

que allemande, Léopold von Ranke, commence sa carrière professorale prestigieuse en 1825. En 1829, le candidat pasteur, muni d'un certificat de fin d'études, part pour Bonn où il présente une licence en théologie et défend deux dissertations latines. L'une est consacrée à Théodore le lecteur (*De Theodora anagnosta*), l'autre à saint Justin (*Justinus martyr cohortationis ad Graecos quae vulgo scriptis ejus adnumeratur, non est auctor*). Il obtient aussi le droit de prêcher l'Évangile. Puis il est nommé privat-docent à Bonn pour l'année académique 1831-1832. Il a pour charge de donner un cours d'histoire ecclésiastique.

A Berlin qu'il a quitté, le milieu universitaire était homogène et luthérien. La Rhénanie, par contre, canalise peu ou prou les courants religieux et politiques bouillonnants. Si le catholicisme y est déchiré entre deux tendances, prussienne et ultramontaine, il fait de plus en plus d'adeptes dans les rangs protestants. Le romantisme y aide, ainsi que l'action directe de petits cercles et le rayonnement de théologiens catholiques tels que Räss et N. von Weiss, les deux fondateurs du mensuel *Der Katholik*.

A Bonn, Arendt se lie à Christian Brentano. Ce converti se rattache à la fois au romantisme par son frère Clément et au courant rationaliste qui marque le renouveau théologique de son maître Jean-Michel Sailer, le futur évêque de Ratisbonne. Il fait surtout la connaissance à Bonn de Nicolas et Charles Moeller, ces deux autres intellectuels convertis et pratiquement bannis de leur patrie danoise.

Que la foi luthérienne d'Arendt ait été ébranlée par son enseignement et les comparaisons qu'il lui imposait entre la Réforme et l'Église catholique, ou par le romantisme ambiant, ou par les amitiés nouées avec des convertis au catholicisme, ou par le rationalisme théologique de l'école de Sailer, ou par plusieurs de ces éléments, qui le dira jamais? Toujours

est-il qu'il se convertit, lui aussi, au catholicisme. En présence de deux témoins, Christian Brentano et Nicolas Moeller, il abjure publiquement et solennellement le protestantisme le 2 janvier 1832 à Düsseldorf, en l'église Saint-André. C'est dans cette ville aussi que, fuyant la chasse aux convertis déclenchée le 26 mars 1831 par le gouvernement prussien avec la complicité de certains évêques catholiques, les Moeller se sont réfugiés. Ils y ont ouvert une pension de famille dès le mois d'août 1831.

Converti, Arendt est obligé d'abandonner sa charge à l'Université de Bonn. Il adresse aux autorités académiques un mémoire justificatif intitulé *Darlegung der Beweggründe meines Uebertrittes an die Katholische Kirche. Eine Zuschrift an die Protestantische Theologische Facultät zu Bonn* (Exposé des motifs de mon entrée dans l'Église catholique. Écrit adressé à la Faculté de Théologie protestante de Bonn). Ces lignes traduisent la gêne du chercheur épris d'ordre et de sécurité objective face à la diversité des églises protestantes. Aux divisions de la religion réformée, le pasteur luthérien préfère l'unité et la solidité immuable de l'Église catholique. Ces mêmes options se retrouvent dans une brochure publiée la même année : *Katholische Lehre und Protestantische Ansicht*.

Arendt se consacre alors, à Strasbourg d'abord, à Heidelberg ensuite, à la rédaction de son premier ouvrage historique sur le pape Léon I le Grand et son temps (*Leo der Grosse und seine Zeit*). Il y est fait une place à l'histoire politique et pourtant ce travail reste marqué et comme inspiré par la récente conversion de l'auteur. L'évolution du christianisme dans l'empire romain est présentée comme le phénomène primordial. On sait peu sur la retraite studieuse d'Arendt, sinon qu'il garde le contact avec Moeller et entre en relation avec l'abbé de Ram en 1834. Le premier recteur de l'Université catholique de Louvain cherche à se constituer une

équipe de professeurs. Il finit par s'incliner devant les mérites scientifiques du pasteur luthérien converti au catholicisme, même s'il se méfie un peu de la « vanité et l'inconstance » de celui qu'il va proposer à l'épiscopat belge, organisateur de la nouvelle université. Les talents du candidat semblent indiscutables : une parfaite connaissance de l'histoire, du grec et du latin et une pratique courante des langues usuelles de l'Europe occidentale.

Le 9 septembre 1834, Arendt est nommé professeur extraordinaire d'Archéologie, d'Antiquités grecques et romaines et de Littératures orientales à la Faculté de Philosophie et Lettres. A son arrivée, l'opinion publique belge ne manque pas de réagir. Les milieux catholiques, influencés par l'abbé de Ram, accueillent avec bienveillance l'érudit allemand. Mais les libéraux ne ménagent pas leurs critiques. Et pourtant c'est alors qu'Arendt effectue le tournant le plus important de sa vie professionnelle et inaugure sa véritable carrière dans l'enseignement supérieur. Elle va durer plus de trente ans. Elle se caractérisera tant par la variété des matières enseignées que par l'abondance des charges assumées à l'intérieur de l'Université.

A ses leçons d'Archéologie, Arendt ajoute, dès décembre 1835, celles des Antiquités romaines. Ce cours est considéré comme l'un des plus célèbres. Il s'appuie bientôt sur un manuel et tire sa valeur scientifique d'une stricte application de la philologie à l'histoire politique ancienne. Cette même qualité se retrouve dans le cours d'Antiquités grecques imposé, à partir de 1849, aux futurs docteurs en philosophie.

Promu professeur ordinaire le 22 août 1838, Arendt abandonne deux ans plus tard l'Archéologie et commence un cours d'Histoire politique moderne. Cette nouvelle orientation ne sera pas éphémère. Jusqu'à la fin de sa vie, il témoignera pour cette matière d'un intérêt croissant en s'attachant particulièrement à

l'histoire des traités et des systèmes politiques européens du début du XIX^e siècle. Les exposés brillants et rigoureusement étayés lui valent une solide réputation auprès de ses élèves. Les collègues par contre, tout en reconnaissant le haut niveau de son érudition, sont plus réticents. Sévères pour certains aspects de la personnalité de l'intellectuel, nombreux sont ceux qui lui reprochent un goût trop prononcé pour l'argent et les honneurs. Admiré ou critiqué, Arendt exerce une influence incontestable dans le milieu universitaire et surtout à la Faculté de Philosophie et Lettres. A plusieurs reprises, il remplit les fonctions de secrétaire et de doyen. Entre 1836 et 1839, il sera aussi le bibliothécaire en chef de l'Université.

Non content de sa réussite à l'Université, Arendt se taille également une place de choix dans les cercles académiques. Après avoir été correspondant pendant huit ans, il devient membre de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres le 7 mai 1855. C'est là qu'il publiera la majorité de ses œuvres historiques. Tous caractérisés par une grande minutie, ses notices sont à l'origine de plusieurs concours de l'Académie et ses rapports sont rédigés dans un style qui fait oublier l'étranger. Ses intérêts sont variés : la période carolingienne, les *Colonies flamandes établies au XII^e siècle dans le Nord de l'Allemagne*, les *Commentaires de Charles-Quint*, les *Etudes sur la mort de Don Carlos*. Il est en contact suivi avec celui qui en Belgique personnifie le mieux la masse des archives médiévales et modernes, l'archiviste général du Royaume Louis-Prospér Gachard. En témoigne l'abondante correspondance échangée entre les deux érudits de 1856 à 1865. Sa bibliothèque aussi porte la marque de ses multiples activités scientifiques. Elle ne comportait pas moins de deux mille titres lorsqu'il mourut.

En dehors de ses travaux d'érudition, Arendt manifeste son attachement pour son pays d'adoption. Soucieux d'appuyer la position interna-

tionale encore fragile de la Belgique, il s'emploie principalement à retracer pour ses compatriotes les luttes des villes belges pour leurs libertés et à souligner la supériorité des institutions nationales sur les législations voisines. Ce souci est à l'origine de plusieurs œuvres politiques. Dans le recueil de Frédéric de Raumer intitulé *Historisches Taschenbuch*, Arendt réunit quatre mémoires sur l'histoire de la Belgique. Il consacre d'autre part un substantiel article à la rubrique *Niederlande* du *Staatslexicon* et y retrace avec bienveillance le destin des provinces du Nord et du Sud. Plus nettement politiques sont les écrits destinés à défendre la réalité de la nation belge au regard de l'opinion internationale et surtout de l'Allemagne. Arendt soutient avec vigueur l'indépendance et la neutralité de la Belgique dans *Belgische Zustände*, ce qui lui vaut l'« estime » et la « haute bienveillance » du roi Léopold I^{er}.

En 1838, Arendt intervient lors des tractations pour le traité des 24 Articles. Il appuie la Belgique dans ses prétentions sur le Limbourg et le Luxembourg et dans son refus de partager la dette hollandaise. Une brochure engage plus nettement encore l'intellectuel allemand qui fait miroiter les avantages d'une collaboration entre l'Allemagne et la Belgique : *Die Interessen Deutschlands in der belgischen Frage, mit Documenten über Stand und Bedeutung der Industrie und der Eisenbahnen in Belgien* (Des intérêts de l'Allemagne dans la question belge avec des documents sur l'état et l'importance de l'industrie et des chemins de fer en Belgique).

Ces essais politiques entraînent un courant de sympathie pour l'auteur qui se voit élever au rang de chevalier de l'Ordre de Léopold en 1840. Deux ans plus tard, Arendt obtient des Chambres la naturalisation ordinaire.

Paru en 1845, son *Essai sur la neutralité de la Belgique considérée principalement au point de vue du*

droit public consacre son adoption par le monde politique belge. Cet ouvrage lui vaut de chaleureuses lettres de félicitations de la part des membres du gouvernement belge et de parlementaires parmi lesquels les ministres Adolphe Dechamps, Albert Goblet d'Alviella, Jean-Baptiste Nothomb, le président du sénat de Schiervel, les sénateurs de Stassart et de Briey, les députés Lebeau, Malou et De Decker.

Dans tous ses écrits, Arendt se montre fervent adepte du principe monarchique. Jouissant de la confiance du roi Léopold, il est chargé en 1848 d'une mission d'observateur en Allemagne. Il entre alors en contact avec les milieux politiques allemands et, sous le pseudonyme de Bernouilly, il adresse au vicomte de Conway, intendant à la liste civile du Roi, des renseignements secrets fort intéressants. Ces lettres dépeignent la situation sociale et politique de l'Allemagne durant la crise de 1848 et s'attardent au problème de la nomination d'un chef de la nouvelle Confédération, rôle pour lequel Léopold I^{er} avait été pressenti. De retour en Belgique, Arendt continue à défendre fidèlement la monarchie. Lors du 25^e anniversaire de l'Indépendance, il adresse un vibrant hommage à la sagesse de Léopold I^{er} et à la dignité du peuple belge.

Jusqu'à sa mort en 1865, Arendt s'occupe avec compétence de politique belge, ce qui fait dire à Adolphe Dechamps : « Votre vocation était d'être homme politique ».

Dès 1836, Arendt s'était installé à Louvain avec sa femme Marie-Eugène Rencker, fille d'un notaire de Spire (Allemagne). Elle était née dans cette même ville le 21 mai 1809 et il l'avait épousée à Malines en 1835.

Entre 1836 et 1852, ils eurent dix enfants. L'aîné, Eugène, après avoir obtenu le prix universitaire de sciences physiques et mathématiques en 1865, fut envoyé à l'Université de Bonn pour parfaire son éducation. Il y mourut à l'âge de vingt ans, après une courte

maladie. Il convient également de mentionner les noms de Léon, docteur en droit de l'Université de Louvain et directeur général aux Affaires Etrangères (cf. *Biographie nationale*, t. 30, 1959, col. 79-81), Albert, capitaine au Corps d'Etat Major d'Ixelles, Charles, directeur de papeteries (cf. la biographie de son fils Joseph dans la *Biographie nationale*, t. 32, 1964, col. 9-12), et Wilhelm, jésuite, théologien de la Pénitencerie et consultant du Saint-Office. Parmi les filles, citons les noms de Léonie, Wilhelmine, supérieure des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul à Saint-Brieuc en France, Eugénie, ursuline à Zaventem, Augusta et Marie, morte en bas âge.

Au printemps de 1865, Arendt vit sa santé décliner brusquement. Après un vain séjour dans les montagnes suisses, le professeur se fit transporter en Bavière et s'éteignit à Spire le 22 août 1865.

Joseph Ruwet.

Archives communales de Louvain, *Etat civil, Naissances-décès*, années 1836 à 1865. — Archives de l'Evêché de Liège, *Correspondance de Monseigneur Van Bommel*, mai-août 1834. — Archives de l'Archevêché de Malines, *Université de Louvain*. De Ram à Sterckx, 25 juin 1834. — Archives du Palais Royal, à Bruxelles, *Fonds Concay*, correspondance datée de 1848. — Papiers Arendt conservés par la famille Arendt. — F. Nève, « Notice sur Guillaume-Amédée-Auguste Arendt », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 1866, Bruxelles, p. 195-223, liste des ouvrages publiés par Arendt. — *Documents relatifs à l'érection et à l'organisation de l'Université catholique de Louvain, 1833-1844*, Bruxelles, 1844. — *Le Courrier belge*, 14 septembre 1834. — *Le Courrier de la Meuse*, 12 septembre 1834. — *La Gazette d'Augsbourg*, 13 janvier 1838. — *Journal des Flandres*, 14 septembre 1834. — *Le Libéral*, 20 septembre 1834. — *Le Nouveau Conservateur belge*, t. IV, Bruxelles-Liège, 1832. — *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, Louvain, 1837 à 1866; dans ce dernier on trouvera les discours prononcés par N.J. Laforêt, recteur de l'Université, et F. Nève, doyen de la Faculté, lors des funérailles de

Arendt, p. 453-494. — E. Corti et C. Buffin, *Léopold I, oracle politique de l'Europe*, Bruxelles, 1926, p. 215-222. — J. De Koninck, *Pierre-François-Xavier de Ram et Félicité de Lamennais, de 1825 à 1834*, mémoire de la Faculté de Philosophie et Lettres, section Histoire, présenté à l'Université catholique de Louvain, 1959. — E. De Seyn, *Dictionnaire des écrivains belges*, t. I, Bruges, 1930, p. 27. — J. Forget, « Arendt, Guillaume-Amédée-Auguste », dans *Dictionnaire de Théologie catholique*, t. I, Paris, 1903, col. 1773-1774. — L. de Lichtervelde, *Léopold I et la formation de la Belgique contemporaine*, Bruxelles, 1929, p. 280. — E. de Moreau, *La bibliothèque de l'Université de Louvain, 1636-1914*, Louvain, 1918. — P. Namur, *Histoire des bibliothèques publiques de la Belgique*, t. II, Bruxelles-Leipzig, 1841.

AUDENT (Jules - André - Albert), avocat, bourgmestre de la ville de Charleroi et sénateur, né à Charleroi le 6 juin 1834, y décédé le 6 octobre 1910.

Fils de l'avocat Albert Audent, qui s'était illustré à Charleroi lors de la Révolution de 1830 en organisant le mouvement patriotique, et de Léocadie Masquelier, Jules Audent fit ses études secondaires au collège communal de Charleroi ainsi qu'à l'Athénée royal de Bruxelles et ses études supérieures à l'Université de Liège, où il obtint son diplôme de docteur en droit le 28 juillet 1857.

Issu d'un milieu de robe, Audent s'orienta tout naturellement vers le barreau. Au tribunal de première instance de Charleroi, où il se fit inscrire dès sa sortie de l'Université, il s'affirma très tôt comme un des avocats les plus compétents, notamment dans les affaires civiles. Travailleur infatigable, il faisait autorité comme jurisconsulte. Son éloquence précise et sa science du droit lui valurent même d'être investi à huit reprises des fonctions de bâtonnier entre 1871 et 1908. Il forma également de nombreux stagiaires, qui occupèrent par la suite des situations en vue dans la magistrature et au barreau. Incontestablement, Audent marqua

de sa très forte personnalité la vie judiciaire carolorégienne de son temps.

Pour importante que fût son intelligence au barreau, ce n'est cependant pas à ce titre que l'on se souvient de nos jours encore de Jules Audent au Pays Noir et qu'on le considère comme une figure locale d'un puissant relief. Audent fut surtout l'un des premiers grands mandataires communaux de Charleroi. Sa vie tout entière s'identifie d'ailleurs avec celle de Charleroi puisque, pendant plus de quarante ans, il siégea au conseil communal : dix ans comme conseiller, six ans comme échevin et vingt-cinq ans comme bourgmestre.

C'est le 27 octobre 1863 qu'Audent est élu, pour la première fois, conseiller communal : il a vingt-neuf ans et appartient à la tendance libérale modérée. Charleroi est alors à la veille de subir une transformation complète. Conçue d'abord comme simple forteresse en 1666 sur l'ordre du gouvernement espagnol puis comme ville fortifiée par Vauban, elle vit au cours du XVIII^e siècle ses murs d'enceinte rasés et relevés à plusieurs reprises par l'occupant et fut une dernière fois fortifiée sur un plan nouveau et plus vaste par Guillaume I^{er} de 1816 à 1821. Etouffée dans ce carcan de murailles, qui couvrait 40 p.c. du territoire communal, la ville se développait mal, alors que la plupart des localités industrielles voisines avaient pris, à son détriment, une grande extension. Conscients qu'ainsi embastillée, Charleroi ne serait jamais qu'une bourgade moyenne (11.856 habitants lors du recensement de 1866), Audent et l'édilité communale vont s'efforcer d'obtenir du gouvernement belge le démantèlement des anciens ouvrages militaires. Audent entamera plus particulièrement les négociations entre l'Etat et la commune en vue de régler leurs droits et leurs obligations concernant l'appropriation des terrains militaires. Après de nombreuses tractations, les premiers coups de pioche sont enfin donnés en 1868 dans les remparts

datant du régime hollandais. Dès 1865 cependant, dans son souci de faire de Charleroi une grande ville, Audent avait organisé un concours, doté par l'administration communale de 7.000 francs de prix et ouvert aux architectes belges et étrangers, afin d'élaborer un plan d'ensemble aménageant le territoire de Charleroi en prévision de la démolition des fortifications. Rapporteur du jury chargé de l'examen des divers plans proposés, Audent allait devenir, comme nous le verrons bientôt, un des principaux artisans du nouvel urbanisme carolorégien.

Le 17 juin 1873, seconde date importante dans sa carrière communale, Audent est nommé échevin de l'instruction publique de Charleroi. A son entrée en charge, il se trouve devant une situation difficile : jusqu'alors en effet, les édiles locaux avaient souvent reculé devant les frais nécessaires à l'enseignement communal, qui n'avait dès lors guère pu évoluer depuis 1830. Bien secondé par Eugène Cobaux, un instituteur de grande valeur, Audent va donner à l'enseignement primaire carolorégien une impulsion énergique par la création de nouvelles classes pour garçons et filles dans les différents quartiers de la ville. Il est vrai qu'en 1871 l'administration communale avait contracté un emprunt de 300.000 francs qui allait lui permettre de consentir d'importantes dépenses au profit de son enseignement. Mentionnons également deux autres initiatives d'Audent à l'époque : sa décision, à la fin de 1876, d'instaurer des comités scolaires à Charleroi (organisme purement consultatif, mais qui aurait à aider l'administration communale dans la gestion de l'enseignement primaire) et la création en 1877 d'études du soir dans les écoles communales. C'est aussi grâce à l'échevin Audent que Charleroi fut l'une des premières localités hennuyères à être dotées d'écoles maternelles ; afin de se documenter valablement sur ce genre d'institution, il fit visiter des écoles similaires à Liège et à Paris par le président du

comité scolaire, et le 15 septembre 1878 s'ouvrait à Charleroi, dans le quartier sud, une première école « Frœbel » officielle qui eut d'emblée un grand succès puisque de 15 élèves au départ elle en compta 70 après un mois de fonctionnement, situation qui nécessita la création d'une seconde classe (127 élèves à la fin de l'année scolaire).

Le 9 mars 1879, un arrêté royal élevait Audent au poste de bourgmestre de Charleroi. Dans une cité peuplée d'habitants immigrés, il représentait — comme on l'a écrit plus tard — « la race indigène, la tradition » conservatrice dans le bon sens du mot et surtout l'autorité indispensable à ceux qui assument la charge du gouvernement » (*Gazette de Charleroi*, 7 octobre 1910, p. 1, col. 1). En fait, depuis la démission de Jules Isaac en juillet 1874, la ville se trouvait sans premier magistrat pour la personnifier ; elle était seulement dirigée par un collègue restreint, qui reçut la dénomination d' « administration provisoire », au sein duquel l'échevin Charles Dupret faisait fonction de bourgmestre.

Résumer en quelques traits l'activité de celui qui présida aux destinées de Charleroi sans discontinuité de 1879 à la fin de 1903 n'est pas sans danger, tant fut décisif le rôle qu'il joua durant ces quelque vingt-cinq années dans le développement aussi bien matériel qu'intellectuel de sa ville.

Développement matériel, tout d'abord. — Lorsqu'Audent ceint l'écharpe de bourgmestre, Charleroi est enfin débarrassée de ses anciennes murailles militaires qui l'avaient trop longtemps isolée du progrès : les travaux de déblaiement sont terminés depuis 1875, donnant ainsi à la ville environ 120 hectares nouveaux qui vont lui permettre de s'épanouir. Mais alors que d'autres cités s'étaient formées lentement au cours des siècles, à Charleroi toute l'infrastructure était à créer et l'environnement à repenser, et ce — comme Audent le dira lui-

même par après — « en un laps de » temps d'autant plus court que les » impatiences étaient plus vives » (*Bulletin communal de la ville de Charleroi*, 1892, p. 162). A partir de plusieurs plans d'ensemble et grâce à d'importants emprunts communaux, Audent va donc inaugurer une époque de grands travaux : aménagement de parcs publics, de rues et de boulevards nouveaux offrant une circulation facile et bordés de demeures élégantes, — de 1879 à la mort d'Audent, la ville s'accrut d'environ 2.000 maisons et la population de quelque 10.000 unités ; mise en place progressive d'un important réseau de distribution d'eau (non toutefois sans grandes difficultés !) et d'un système d'égouts collecteurs qui fit de Charleroi une des villes les plus saines du pays ; ouverture d'un abattoir communal, d'un vaste entrepôt commercial, etc... Des édifices imposants virent aussi le jour ou furent terminés sous le mayorat d'Audent : en juillet 1880, c'est l'inauguration du nouveau Palais de Justice réalisé d'après les plans de l'architecte parisien Albert Ballu et dont la façade est encore citée comme un modèle du « style 1900 » ; en 1892, c'est l'ouverture d'une bourse de commerce, qui va influencer favorablement la vie économique de la ville. Il serait trop long de citer encore toutes les autres réalisations matérielles de haute utilité publique patronnées ou décidées par le bourgmestre, ainsi que l'atteste une lecture attentive du *Bulletin communal* de l'époque.

Développement intellectuel, ensuite. — Avec un dévouement pareil à celui qu'il mit dans l'aménagement de sa ville, Audent eut également à cœur de promouvoir à tous les degrés l'enseignement communal ; un enseignement qui devait, à ses yeux, répondre aux besoins d'une population en pleine croissance et permettre à la jeunesse carolorégienne, comme à celle des communes voisines, de s'intégrer facilement dans une région de plus en plus industrialisée. Avec Hippo-

lyte Defontaine, son échevin de l'instruction, Audent poursuivit donc la politique scolaire qu'il avait déjà entamée avant de devenir bourgmestre. L'enseignement maternel et primaire prit un nouvel essor grâce à la construction systématique de locaux vastes et bien équipés, et à la désignation d'un personnel qu'Audent voulait compétent et qu'il ne craignait pas à cet effet de rémunérer décentement : dès 1881, pour une population d'environ 17.500 âmes, fonctionnaient à Charleroi — pour le réseau communal, bien entendu — 5 écoles gardiennes, 8 écoles primaires et 5 écoles d'adultes regroupant un total de quelque 3.000 élèves ; quant au personnel enseignant, alors qu'il ne comptait que trois membres en 1830, il comprendra 24 instituteurs et 19 institutrices en 1900. Sans délaisser non plus le réseau secondaire, où le collège communal se transforma en athénée royal en 1881, Audent accorda toutefois une attention toute spéciale à l'enseignement technique et professionnel dans sa ville. Sensibilisé très tôt par les avantages considérables que pourrait procurer ce genre d'études aux nouvelles exigences du commerce et de l'industrie du Pays Noir, Audent avait réclamé dès 1864, alors qu'il n'était encore qu'un jeune conseiller communal, un certain nombre de modifications en vue de donner un souffle nouveau à l'ancienne école des porions et contremaitres restée assez rudimentaire depuis sa création en 1845 ; sous son impulsion, cette institution se transforma bien vite en une école industrielle très fréquentée et à laquelle il resta toujours sentimentalement fort attaché.

De la petite cité embastillée qu'il avait connue au début de sa carrière, Audent fit donc à tous les égards une ville coquette et prospère, même si pour certains ce « nouveau » Charleroi n'avait pu se créer une âme ; pour le poète dialectal wallon Clément Deforet, notamment, qui en 1900 célébrait encore avec amertume le

Charleroi d'avant les transformations.

Grand serviteur de Charleroi, — il avait pour devise « Travail et Devoir », — Audent avait en fait une très noble idée de sa mission de premier magistrat de la ville, qu'il voulait exercer sans jamais céder à la passion ; en faisant ses adieux au conseil communal à la fin de décembre 1903, il résuma en ces termes simples ce qu'il avait sans cesse désiré être : « Dans l'exercice de ses fonctions, le bourgmestre doit s'attacher » à user avec tact, avec modération, » des pouvoirs considérables que la » loi lui accorde et ne jamais s'exposer, dans aucunes circonstances, à » prendre des mesures irréflectives, qui » lui sont parfois conseillées par ceux » qui n'ont à encourir aucune responsabilité (...). J'ai exercé les fonctions » de bourgmestre surtout comme administrateur communal. Si j'appartiens » à un parti auquel, on le sait, je suis » profondément attaché, je suis aussi, » avant tout et par dessus tout, dévoué » à l'idée de justice et je considère que » les sentiments qu'elle inspire doivent » présider à tous les actes de ceux » qui sont investis d'une autorité » quelconque » (*Bulletin communal...*, 1903, p. 1524-1527). C'est sans doute mû par de tels sentiments qu'il était parvenu, lors des graves émeutes populaires de mars 1886 au Pays Noir, à préserver la ville de Charleroi d'un pillage qui paraissait inévitable. Dans l'épineuse question qu'on appelait à l'époque la « séparation du Faubourg », un quartier de la ville qui depuis longtemps voulait s'ériger en commune distincte, Audent dut également faire preuve de très nombreuses reprises de diplomatie et d'énergie afin de résister aux menées des séparatistes et conserver à Charleroi son visage uniforme.

Connu de tous pour sa prudence et son urbanité, non dépourvue d'une certaine ironie cependant, Audent voyait aussi d'un mauvais œil toute intrusion excessive des querelles politiques dans les réunions qu'il présidait à l'hôtel de ville. On comprendra

dès lors qu'il nous soit apparu, son modérantisme aidant, moins disert, parfois même assez mal à l'aise dans ses fonctions lors de l'entrée, en 1895, au conseil communal de Charleroi des premiers élus socialistes qui, emmenés par le fougueux Edouard Falony, donnèrent d'emblée aux débats un caractère nettement plus engagé et plus violent qu'auparavant.

Le 26 décembre 1903, le « vieux mayeur », comme on l'appelait familièrement alors, prit définitivement congé de ses collègues du conseil communal, estimant puéril de se cramponner à un mandat que l'âge (il allait avoir soixante-dix ans) ne lui permettait plus de remplir avec le zèle de jadis. Il sera remplacé à la tête de la ville par le libéral Emile Devreux.

Concurremment avec ses activités d'avocat et de bourgmestre, Audent mena aussi carrière sur le plan parlementaire. Après avoir refusé à plusieurs reprises une candidature aux élections législatives, il céda finalement devant l'insistance de l'Association libérale de Charleroi, qui le sollicitait pratiquement depuis 1878, et fut élu sans lutte sénateur de l'arrondissement de Charleroi le 21 décembre 1891 pour achever le mandat d'Emile Balisaux, décédé; il sera régulièrement réélu jusqu'en 1908, date à laquelle il ne se représentera plus devant ses mandants. Sa grande popularité lui valut même de récolter quelques beaux succès personnels : ainsi, en octobre 1894, il obtint 61.299 suffrages sur 100.173 votes (système plural), soit près de 25.000 voix de majorité sur ses adversaires catholiques, et en mai 1900 — toujours pour le Sénat — il fut le seul rescapé de la liste libérale du nouvel arrondissement électoral de Charleroi-Thuin, où les progressistes et socialistes venaient d'emporter une nette victoire. (Aurait-il cependant été réélu en 1900 si l'arrondissement de Charleroi n'avait pas été réuni à celui de Thuin pour l'élection des sénateurs?).

Bien qu'avant même d'entrer à la Chambre Haute, Audent ait rendu au parti libéral carolorégien des services plus considérables qu'il n'y paraît à première vue, — « c'est lui, en effet, » qui décidait du succès de nos armes » presque à chaque élection législative » en prêtant à nos candidats l'appui » de toute son autorité (...) et de son » don d'entraînement sur ses concitoyens », nous dit la libérale *Gazette de Charleroi* (20 décembre 1891, p. 1, col. 4), — il ne joua en somme au Sénat qu'un rôle de second plan, ses occupations professionnelles au barreau et ses attributions administratives ne lui permettant guère davantage.

Sénateur peu prolixe et classé parmi les doctrinaires, il intervint surtout dans les questions touchant à l'organisation de la justice, où ses solides connaissances en matière juridique le faisaient écouter avec attention. A de nombreuses reprises entre 1892 et 1900, il plaida plus spécialement pour l'extension de la compétence des juges de paix en matière civile et pour l'attribution à ces magistrats d'une juridiction dans le domaine commercial; il proposa aussi des améliorations dans la procédure en matière d'enquête et insista sur la nécessité d'établir des règles adéquates pour les nominations dans l'ordre judiciaire. Dans un autre ordre d'idées, Audent avait également à cœur de réclamer presque à chaque session parlementaire l'instauration du service militaire personnel et obligatoire, entre autres pour la raison qu'il lui paraissait utopique de confier la protection du pays à ceux qui avaient le moins d'intérêts à défendre; il avait d'ailleurs fait voter en mai 1886 au conseil communal de Charleroi une motion en faveur de cette réforme et se montra toujours un ardent défenseur de l'ordre public, qu'il voulait maintenir notamment par une garde civique vraiment efficace. Quant aux autres grandes questions politiques agitées à l'époque, elles ne semblent pas avoir passionné

outre mesure le parlementaire de Charleroi; peu ouvert aux problèmes sociaux, il refusait par exemple la réglementation des heures de travail pour les ouvriers (question des trois-huit) de même que l'instauration d'un minimum de salaire, et se montrait peu chaud face à la généralisation du droit de vote, préférant en fait un système électoral basé sur le capacités-tariat.

On retiendra encore qu'Audent siégea également dans les conseils de nombreuses sociétés; il faisait notamment partie du conseil général de la Caisse d'Épargne et de Retraite, et était président des conseils d'administration de la Fabrique de fer de Marchienne et du Charbonnage d'Ormont de même qu'administrateur des Forges de la Providence et des Charbonnages du Petit-Try à Lambusart. En 1878, il fut parmi les 154 libéraux qui fondèrent la *Gazette de Charleroi* et en juin 1889, il fit l'objet d'une manifestation grandiose de tout Charleroi à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée au conseil communal.

Pour avoir été consacrée durant près d'un demi-siècle aux intérêts de sa ville natale, la vie de Jules Audent offre un raccourci d'un long et important chapitre de l'histoire de Charleroi.

Jean-Pierre Hendrickx.

Nous n'avons pu retrouver les éventuels papiers privés de Jules Audent. — Archives du greffe du Sénat, *Notices biographiques*, dossier « Audent ». — Archives de l'État à Mons, *Etat civil, greffe de Charleroi*, n° 245 [Charleroi]. — Archives communales de Charleroi, notamment: *Etat civil; Procès-verbaux des séances du conseil communal, 1863-1903; Procès-verbaux des séances du collège des bourgmestre et échevins, 1873-1903; dossier « Grèves de 1886 ».* — *Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville [de Charleroi] adressé au conseil communal par le collège des bourgmestre et échevins, 1873-1903.* — *Bulletin communal de la ville de Charleroi, 1876 (1^{re} année) - 1903 (28^e année).* — *Annales*

parlementaires de Belgique: Sénat, sessions 1891-1892 à 1907-1908. — A. Le Roy, *Liber memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1869, p. XC. — A. Laurent, *Double guide industriel, commercial et agricole de Charleroi et de quarante villes ou communes avoisinantes pour l'année 1879*, Mons, s.d., passim. — Jules Audent, *bourgmestre de Charleroi. Compte rendu de la manifestation faite en son honneur par le conseil communal et la Fédération des sociétés populaires carolorégiennes à l'occasion du XXV^e anniversaire de son entrée au conseil communal, 1863-1888*, Charleroi, 1889 (extrait de *L'Education populaire*, n° 24 du 13 juin 1889). — *Le Sénat belge en 1894-1898*, Bruxelles, 1897, p. 234-237, portrait. — Fr. Livrauw, *Le Parlement belge en 1900-1902*, Bruxelles, 1901, p. 529, portrait. — *Liste officielle des membres de l'Ordre de Léopold, 1833-1904*, Bruxelles, 1907, p. 8-9. — « Une figure par semaine: M. Jules Audent, ancien bourgmestre de Charleroi, ancien sénateur », dans *Charleroi illustré, revue hebdomadaire des hommes, des faits et des choses de la région*, n° 2, 8 mai 1910, p. 1, col. 1-3, portrait (exemplaire conservé dans le fonds Mertens à la Bibliothèque royale à Bruxelles). — G. Houdez, *Les troubles de Charleroi, mars 1886*, Frameries, 1911, p. 10. — *L'Association charbonnière et l'industrie houillère des bassins de Charleroi et de la Basse-Sambre*, Couillet, 1931, p. 87. — J. Hardy, *Chroniques carolorégiennes inspirées des écrits de Clément Lyon*, Charleroi, s.d. [1947], p. 133-139. — H. Bernard, *Contribution à l'histoire politique de l'arrondissement de Charleroi au XIX^e siècle, 1857-1893*, mémoire de licence en histoire, Liège, 1957, t. II, p. 63. — P. Vandermissen, *Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier socialiste dans le bassin de Charleroi, 1859-1886*, mémoire de licence en histoire, Liège, 1959, p. 148 ss. — J. Everard, *Monographie des rues de Charleroi*, Charleroi, 1959, p. 32-34. — J. Lepage, *Histoire de l'enseignement à Charleroi depuis la fin de l'Ancien Régime jusqu'à la guerre scolaire*, mémoire de licence en histoire, Louvain, 1962, p. 63, 196. — J. Levie, *Michel Levie (1851-1939) et le mouvement chrétien social de son temps*, Louvain-Paris, 1962, p. 39. — J. Thiery, *Clément Lyon (1841-1904) et « L'Education populaire » (1877-1903)*, mémoire de licence en histoire, Louvain, 1963, p. 77-78. — *Caroloregium valde concelebratur, MDCLXVI-MCMLXVI. Bilan de trois*

siècles d'histoire locale publié à l'occasion du tricentenaire de la fondation de la ville, Charleroi, 1966, p. 153 (portrait), 154, 183, 186, 200, 203, 204, 275, 351. — P. Van Molle, Het Belgisch Parlement. Le Parlement belge, 1894-1969, Ledeberg-Gand, 1969, p. 4. — Les notices nécrologiques de Jules Audent parues dans la

presse carolorégienne en octobre 1910 fournissent également d'utiles renseignements : cfr Gazette de Charleroi, n° 280 du 7 octobre 1910, p. 1, col. 1-3 et n° 281 du 8 octobre 1910, p. 3, col. 3-4 ; Journal de Charleroi, n° 280 du 7 octobre 1910, p. 4, col. 2-3 ; Le Rappel, n° 280 du 7 octobre 1910, p. 3, col. 1.

B

BAES (Louis-Charles), ingénieur, professeur à l'Université libre de Bruxelles et à l'Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles, né à Bruxelles le 5 décembre 1883, décédé à Ixelles le 29 octobre 1961.

Il termina ses études moyennes en 1899 à l'Institut Robert à Bruxelles et, suivant les conseils de son professeur de mathématiques Adolphe Mineur, entra à l'École polytechnique de l'Université libre de Bruxelles. Il acheva brillamment ses études en 1904 et obtint le diplôme d'ingénieur civil des mines.

Dès la fin de ses études, Baes se consacre à l'industrie privée et entre aussitôt aux usines et fonderie de Baume et Marpent à Haine-Saint-Pierre, tout en restant en contact avec ses anciens professeurs Lucien Anspach, Charles De Keyser et James Van Drunen.

Pleinement conscient de l'importance qu'ont les travaux d'application pour illustrer et compléter les cours théoriques *ex cathedra*, il réussit à persuader l'École polytechnique de la nécessité de créer un ensemble de travaux pratiques et, en mars 1906, il devient assistant des professeurs Anspach et De Keyser.

En décembre de la même année, il quitte la Société de construction métallique où il avait commencé sa carrière d'ingénieur et est nommé chargé de cours *ad interim* pour l'en-

seignement de la physique industrielle à l'École polytechnique.

En octobre 1908, l'Université libre de Bruxelles fait appel à lui pour enseigner la stabilité des constructions et, en 1912, il est chargé *ad interim* du cours de graphostatique.

D'autre part, la section d'architecture de l'Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles lui confie le cours de graphostatique en 1913.

En août 1914, Baes, qui est garde civique, est évacué vers Dunkerque où il est licencié deux mois plus tard.

Après de nombreuses démarches en vue d'obtenir un engagement à l'armée, il se retrouve près de Rouen et travaille quelque temps dans un important chantier de constructions navales.

Reprenant ses tribulations, il parvient, grâce à l'intervention de son collègue Charles Chargois, à être engagé dans l'armée belge comme volontaire sans grade. Il est affecté à la Direction de la Signalisation militaire, sous les ordres du major Van Deuren, et participe à l'étude de la construction du matériel d'artillerie de tranchée. Il met au point de nouveaux mortiers de forte puissance, capables de lancer à plus de 2000 mètres des bombes contenant 50 kilos d'explosif, et leur applique la théorie du noyau central, ce qui confère aux plates-formes une stabilité remarquable.

Peu après, Baes, élevé au grade de capitaine, ingénieur d'artillerie, adapte cet armement pour la marine française à la lutte anti-sous-marins, soit sous forme de mortier moyen de bateau, soit sous forme de mortier lourd de côte.

Il dirige l'étude et la mise au point de ces mortiers, participe aux essais en mer et assure, à Brest, l'écolage des quartiers-maîtres en vue de former les servants de ces pièces.

En récompense de ses travaux, Baes reçut la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur en 1918.

En 1919, Baes est désigné par l'Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles pour l'enseignement du cours de construction. La même année, il succède, au sein de l'Université libre de Bruxelles, au professeur Anspach, décédé en 1915, et devient titulaire de l'ensemble des cours de graphostatique, d'élasticité, de résistance des matériaux et de stabilité des constructions.

Il a exercé pendant trente-cinq années cette lourde charge d'enseignement qui, chaque année académique, comprenait 150 leçons et 300 heures de travaux pratiques.

Cet enseignement, qui se répartissait sur quatre années d'études, formait un ensemble cohérent et complet, basé sur un enchaînement continu et logique des matières nécessaires à la formation théorique et pratique du jeune ingénieur des constructions civiles.

Le but que Baes recherchait était de permettre à ses élèves, comme il l'a écrit lui-même, de « proportionner » rationnellement les constructions et « toutes leurs parties aux efforts qui les solliciteront, compte tenu des conditions de sollicitation, en considérant en particulier les points de vue de la sécurité, de la raideur adéquate, de l'économie et de l'aspect, et en exigeant une durée en rapport avec le cas. »

Tout au long de sa carrière de professeur, il a entrepris des recherches destinées à perfectionner et à com-

pléter son enseignement et a, de la sorte, apporté plusieurs contributions importantes aux méthodes de dimensionnement.

Dès 1912, il s'intéresse au calcul du béton armé, matériau encore bien nouveau et peu connu à cette époque, et dresse une collection d'abaques destinés à faciliter la résolution des problèmes de contrôle et d'établissement des sections fléchies.

En 1920, il introduit dans son enseignement la représentation graphique des états de contrainte basée sur le cercle de Mohr et développe la théorie des critères de résistance des matériaux raides ou ductiles.

Dès 1922, il entrevoit le domaine d'application particulièrement fécond de la photoélasticité et crée à l'Université un laboratoire destiné à l'application de cette méthode d'analyse des contraintes. C'est dans ce laboratoire qu'il a effectué ses recherches remarquables sur l'étude des pièces de formes compliquées, telles que les montants des poutres Vierendeel et les griffes de palplanches plates.

En collaboration avec des chirurgiens éminents, il s'est également attelé à l'étude de la sollicitation de certains éléments du squelette humain et notamment le fémur et la mâchoire.

Dans le domaine des recherches théoriques, Baes a développé le calcul des ossatures hyperstatiques, telles que le volant de machine, les tuyauteries de vapeur des centrales thermiques ou les arcs élastiques.

Il a publié des contributions à l'étude du flambement des pièces longues chargées de bout et au calcul des poutres Vierendeel.

Gardant le contact avec les problèmes pratiques qui se posent à l'ingénieur des constructions, il dirige les études du Grand Palais du Centenaire au Heysel édifié à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1935 et vérifie la stabilité et les déformations des grands arcs articulés en béton armé de 86 mètres de portée et de 30 mètres de hauteur.

En 1924, Baes avait participé à

l'organisation des cérémonies destinées à fêter le cinquantième anniversaire de l'École polytechnique, dont il assumait la présidence de 1923 à 1926. C'est précisément pendant cette période que se firent le déménagement de l'École polytechnique de la rue des Sols au Solbosch, et la création de la section des mécaniciens-électriciens, avec mise en service de nouveaux laboratoires.

La guerre de 1940 rappelle Baes à la présidence de la Faculté des Sciences appliquées de l'Université. Il est ainsi amené à participer aux lourdes décisions qui furent prises par le Conseil d'Administration le 24 novembre 1941 et qui entraînèrent la fermeture de l'Université.

Il fut arrêté le 10 décembre 1941 avec les présidents des autres Facultés et trois membres permanents du Conseil d'Administration, et enfermé pendant plus de trois mois à la prison de Saint-Gilles (Bruxelles) et à la Citadelle de Huy.

En 1942, à la suite d'un grave attentat dirigé à Bruxelles contre des organisations germanophiles, il fut à nouveau arrêté et interné comme otage à la Polizei Gefängnis de Louvain.

Pendant ces incarcérations il savait maintenir le moral et l'espoir de ses collègues de captivité en leur faisant des conférences sur la photoélasticité et le calcul des ossatures.

Le lieutenant général Umé a rappelé en ces termes les services que Baes a rendus, en 1940, aux élèves de l'École Royale Militaire : « En décembre 1940, on parvint à rapatrier des camps de prisonniers en Allemagne, les élèves de 1^{re} et 2^e années de l'École Royale Militaire, les élèves des Ecoles régimentaires de Sous-Lieutenants et les élèves de l'École des Cadets, soit plus de 400 éléments de notre belle jeunesse.

Grâce à l'appui ferme et résolu de Baes, qui se préoccupait gravement de l'avenir immédiat de ces jeunes gens, nous obtînmes, lui et moi, qu'un Arrêté des secrétaires généraux, délibérant en Conseil, fut

» pris autorisant les élèves de l'École Militaire des armes spéciales, moyennant des conditions déterminées de garantie, de poursuivre leurs études dans les Universités, en vue d'acquiescir le diplôme légal d'ingénieur civil.

» L'arrêté en question parut au *» Moniteur belge* le 15 novembre 1940. Des cours clandestins furent organisés dès 1941, afin de conduire ces jeunes gens à pouvoir terminer valablement l'année dans laquelle ils se trouvaient en mai 1940 à l'École Militaire.

» Un important jury fut formé de tous professeurs de l'École Militaire présents au Pays. Il fut présidé par moitié par le lieutenant général Michelet qui était en 1940 inspecteur général du Génie, et par moitié par le professeur Baes, seul membre du jury n'appartenant pas aux milieux de l'Armée.

» Les diplômes officiels furent remis aux intéressés au cours d'une séance solennelle qui se tint le 5 mai 1941 dans la grande salle des locaux de la Société Royale Belge des Ingénieurs et des Industriels; au cours de cette mémorable séance, notre ami prononça un remarquable discours d'une haute portée patriotique, et cela en pleine guerre, devant une salle comble, qui à certains moments vibra d'enthousiasme.

» Et nos jeunes gens purent alors poursuivre leurs études dans les Universités. »

Dès 1942, Baes s'intéressa à la technique du béton précontraint qui venait de naître en France grâce aux travaux de Freyssinet et il fut chargé par l'Office national pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi de diriger les essais jusqu'à rupture d'un tablier de pont expérimental franchissant la rue du Miroir.

En 1952, il collabora aux études théoriques et expérimentales sur les poutres préfléchies qui constituaient un nouveau procédé de construction. La même année, il participa à la conception et à la réalisation de la

grande installation mécanique pour essais de durée GIMED du Laboratoire de l'Association des Industriels de Belgique.

Baes a également eu une influence marquante sur le développement de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels, dont il devint membre en 1913. En 1919, il est nommé président du Comité des publications et crée le *Bulletin technique* de cette Société.

Vice-président dès 1924, il devient président de la Société en 1928.

En 1931, il lance un concours annuel pour l'octroi d'un prix destiné à promouvoir la présentation de mémoires originaux et inédits consacrés à la science de l'ingénieur.

Durant cette présidence, qu'il assumait avec un éclat exceptionnel jusqu'en 1932, plusieurs grandes conférences furent organisées par lui et souvent rehaussées de la présence du roi Albert.

De 1938 à 1946, il a présidé les travaux de la Commission de l'enseignement technique. En 1946, il présida la Commission scientifique chargée d'organiser les manifestations académiques à l'occasion du soixantième anniversaire de la Société.

L'empreinte vigilante et efficace de Baes s'est retrouvée dans de nombreuses autres Sociétés ou Commissions.

C'est ainsi que, dès 1932, Baes fait partie de la Commission des Constructions métalliques de l'Association belge de Standardisation.

Il prend une part active à l'élaboration des règlements pour la construction des charpentes métalliques, des réservoirs métalliques, des ponts métalliques, des engins de levage, des ouvrages en béton armé, et pour la définition des grandeurs, unités, symboles et notations recommandées.

En 1932, il accepte la présidence de la « Commission spéciale d'étude de l'action du vent sur les constructions » créée par l'Association belge de Standardisation (A.B.S.) avec l'aide financière du Fonds national de la

Recherche scientifique et de plusieurs groupements professionnels. Ces travaux permettent à l'A.B.S. de publier en 1944 les *Instructions générales pour le calcul de l'action du vent sur les constructions*.

Lors de la fondation de l'Institut Belge de Normalisation qui succéda, en 1946, à l'Association belge de Standardisation, Baes prit place au Conseil d'administration de cet Institut et en devint rapidement premier vice-président.

Depuis 1912, Baes a fait partie des jurys d'admission aux concours des ingénieurs des Ponts et Chaussées et, en 1945, il est devenu membre du Comité consultatif des ponts de cette administration. Il a également présidé pendant de nombreuses années l'Association belge pour l'Etude, l'Essai et l'Emploi des Matériaux (ABEM). En 1953, il est nommé vice-président fondateur du Comité européen du Béton.

Il a pris une part tout aussi active aux travaux du Groupement belge de la précontrainte, du Fonds national de la Recherche scientifique, de Fabrimétal, du Conseil technique du Bureau de contrôle pour la Sécurité dans la Construction (Seco), et de nombreuses autres associations encore.

Etant fils d'architecte et descendant d'une famille d'artiste, Baes attachait une valeur foncière au caractère esthétique de la mission de l'ingénieur et l'entendre digresser à propos de l'histoire des vieilles pierres de Bruxelles constituait un réel plaisir.

En 1954, l'Université libre de Bruxelles éleva Baes à l'honorariat. Sa dernière leçon du 26 mai 1954 fut consacrée à l'exposé de procédés tout modernes de construction.

Reprenant la maxime de Vauvargues : « Il ne faut point juger les hommes par ce qu'ils ignorent mais par ce qu'ils savent et par la manière dont ils savent », Baes faisait la profession de foi suivante :

« Au fur et à mesure que le professeur avance en âge, en général plus compréhensif de l'étudiant il devient,

» l'expérience lui ayant fait apparaître
 » que le professeur d'Université n'a
 » pas en mains et de loin, tous les
 » critères de la mesure de la valeur
 » des hommes. A mon avis d'ailleurs,
 » le rôle de l'examineur universi-
 » taire, tant qu'il y en aura, n'est pas
 » de dépister d'une manière plus ou
 » moins adroite, ce que le candidat
 » ne sait pas, au moment précis où il
 » est interrogé et influencé défavora-
 » blement par les circonstances du
 » moment, mais au contraire de
 » dépister ce que le candidat sait et
 » de chercher alors à le mettre dans
 » les meilleures conditions possibles
 » pour qu'il puisse faire valoir ce
 » qu'il sait et montrer qu'il est apte
 » à étudier, qu'il est apte à la critique
 » scientifique et technique et à tirer
 » un large parti de ce qu'il sait.»

Cette noble pensée, que Baes exprima le 5 mars 1955 dans son discours de réponse lors de la séance d'hommage organisée en son honneur par l'Université libre de Bruxelles, résume le caractère foncièrement humain et droit de cet homme qui a consacré cinquante années de sa vie à la formation des ingénieurs.

Par un testament du 26 mai 1960, Louis Baes légua à l'Académie royale de Belgique une somme de 100.000 francs afin de créer le Prix Professeur Louis Baes « destiné à couronner, tous les deux ans, la plus belle découverte ou les travaux les plus remarquables dans le domaine de l'élasticité, la plasticité, la résistance des matériaux, la stabilité des constructions, le calcul des organes des machines, ainsi que leurs applications théoriques et pratiques. »

Iconographie : un portrait peint à l'huile par E. Bulcke, en 1933, appartient à la Société royale belge des Ingénieurs et Industriels (Hôtel Ravenstein, à Bruxelles). En 1945, les professeurs de la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Bruxelles offrirent à leur ancien président, Louis Baes, son buste en

bronze, œuvre de Dolf Ledel. Une médaille, due à Marnix d'Haveloose, à l'effigie de Louis Baes lui fut remise par ses disciples et ses amis, en 1954, à l'occasion de son élévation à l'honorariat de ses fonctions de professeur à l'Université et à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles.

André Paduart.

Hommage au Professeur-ingénieur Louis-Charles Baes. Manifestations organisées à l'occasion de son élévation à l'honorariat de ses fonctions professorales à l'Université libre de Bruxelles (Faculté des Sciences Appliquées) et à l'Académie Royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles (Section d'Architecture) et Bibliographie de ses ouvrages et écrits divers, Bruxelles, 1958. — A. Paduart, « Notice sur la vie et les travaux de Louis Baes, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences Appliquées », dans Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur l'année académique 1961-1962, Bruxelles, 1970, p. 375-376. — « Prix Professeur Louis Baes », dans Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences, 5^e série, t. XLVIII, 1962, p. 546-547.

BALISAUX (Charles-Joseph-Emile), homme politique, banquier et industriel, né à Fleurus le 17 août 1827, décédé à Ligny le 30 novembre 1891.

Fils d'un médecin originaire de Montignies-le-Tilleul venu s'établir à Fleurus, Emile Balisaux était par sa mère le neveu du savant professeur de l'Université de Liège Félix Van Hulst, un des fondateurs du *Mathieu Laensbergh* et plus tard de la *Revue de Liège*. C'est sans doute cette circonstance qui l'amena à accomplir ses études secondaires et universitaires dans la Cité ardente, où il fut reçu docteur en droit le 6 septembre 1852. Plutôt porté vers les plaisirs, il ne se montra pas un brillant élève.

Aussitôt sorti de l'université, Balisaux se fit inscrire au barreau de Charleroi; il termina son stage chez le bourgmestre de la ville, Charles Lebeau, dont il épousa, le 9 juin 1857, la fille aînée. Ce mariage permettra à

Balisaux de s'associer progressivement à son beau-père dans le monde des affaires et de lui succéder dans la carrière politique. Comme avocat, il se trouva rapidement à la tête d'un important cabinet, mais en 1860 il tomba sérieusement malade, sans doute suite à un excès de travail, et dut abandonner ses activités très prometteuses au barreau.

Balisaux choisit alors, comme il le dira plus tard, « une profession moins fatigante », celle de banquier. Avec le concours de plusieurs grands industriels de la région, il fonda, à la fin de 1860, la « Banque de Charleroi » (« Commandite Balisaux, Lebeau, J. Le Borne et C^{ie} »), qui se transforma, en 1866, en société anonyme au capital de trois millions représenté par 6.000 actions de 500 francs. Témoin de la prospérité économique de Charleroi à l'époque (aux quatre banques que comptait la ville en 1851 vinrent s'en ajouter six une dizaine d'années plus tard), cette maison prit une belle extension au point de compter rapidement trois succursales, respectivement à Braine-le-Comte, Châtelet et Gosselies. Balisaux en restera jusqu'à sa mort l'administrateur délégué.

Bien introduit par son beau-père, dont la grande fortune était en passe de se faire, Balisaux occupa également, dès les années 1860-1861, de nombreuses fonctions dans l'industrie, qui le mirent en évidence et firent de lui un conseiller très écouté. S'il fut administrateur ou cofondateur de plusieurs sociétés métallurgiques, verrières et sucrières, c'est cependant dans le secteur charbonnier qu'il semble avoir eu les plus grands intérêts personnels, entre autres dans le charbonnage des Houillères-Unies de Gilly, qu'il avait formé par regroupement d'anciennes mines. Ce brasseur d'affaires, membre de la Chambre de commerce de Charleroi de 1868 à 1870 et du Comité de l'Association charbonnière locale, fut aussi le premier vice-consul d'Espagne à Charleroi de 1863 à 1871.

Balisaux n'a laissé pratiquement

aucun écrit. En avril 1869 pourtant, il adressa une *Lettre à Messieurs les Membres de l'Association charbonnière de Charleroi sur la question d'union douanière entre la France et la Belgique* (Charleroi, impr. Auguste Piette, 57 pages), qui eut quelque résonance et risqua de perturber davantage les rapports déjà très tendus à ce moment entre les deux pays, opposés sur l'épineux problème des chemins de fer. L'exploitation des principales voies ferrées de la partie orientale de notre pays étant menacée de passer sous le contrôle de la France, qui désirait par là disposer d'une base d'attaque rapide contre l'Allemagne, les Chambres belges venaient en effet, devant pareil danger pour notre indépendance nationale, de voter le 23 février une loi interdisant aux compagnies ferroviaires belges de céder leurs droits et leur concession sans approbation préalable du Gouvernement. Alors que Frère-Orban était parti à Paris afin de calmer les susceptibilités de Napoléon III, Balisaux, en partisan convaincu du libre-échange absolu, plaidait dans sa brochure en faveur de la fusion commerciale avec la France et la suppression de toute barrière douanière, c'est-à-dire qu'il défendait, inconsciemment peut-être mais réellement quand même, une idée chère à Napoléon III : une union douanière avec la Belgique comme prélude à l'annexion complète de notre pays à la France. Après avoir démontré l'utilité d'un tel accord pour notre économie, surtout pour l'industrie charbonnière, Balisaux en vint à envisager le côté politique. Loin d'y voir un danger, il insista au contraire sur les avantages que pourrait donner à la Belgique, au point de vue de son indépendance et de sa sécurité, une entente commerciale étroite avec ses voisins français. « La France, disait-il, n'a pas besoin de nous ni pour sa force ni pour sa gloire (...). Il est de notoriété publique, en Europe, que la Prusse a, lors de sa guerre contre l'Autriche, engagé la France à s'emparer de la Belgique (...). L'Em-

» pereur ne l'ayant pas voulu, il reste
 » évident que nos craintes ne sont que
 » des chimères et que nous devons au
 » plus tôt nous en débarrasser. » Et
 l'auteur de conclure en affirmant
 qu'« un traité d'union douanière éta-
 » blirait entre les deux nations (...)»
 » une telle communauté d'intérêts
 » matériels que la France serait, à
 » jamais, assurée de notre sympathie
 » et que son premier désir, comme
 » son premier devoir, serait de garan-
 » tir notre neutralité et notre indépen-
 » dance ». Cette *Lettre* reflétait telle-
 ment les thèses des diplomates et apo-
 logistes du Second Empire qu'on crut
 y voir la trace d'une inspiration
 française. De fait, à ce moment, le
 vice-consul de France à Charleroi
 n'était autre que d'Angelis, un parent
 de l'ambassadeur français à Berlin
 Benedetti, avec qui il restait en con-
 tact régulier. On dit que BalisauX
 avait rencontré l'ambassadeur chez
 d'Angelis et s'était laissé influencer au
 point de se faire l'interprète des idées
 françaises dans sa téméraire brochure,
 qui irrita grandement le Gouverne-
 ment belge. Frère-Orban se mit de
 suite en rapport avec le gouverneur
 de la Société générale, qui intervint
 activement auprès des industriels pour
 qu'ils repoussent, au nom de la sécurité
 nationale, le projet de BalisauX. Les
 maîtres charbonniers du bassin carol-
 lorégien, d'une part, avec à leur tête
 l'influent Arthur Warocqué, et la
 Chambre de commerce de Charleroi,
 d'autre part, se prononcèrent contre
 l'union douanière et le mouvement
 fut étouffé *ab ovo*.

Si l'on excepte son échec aux élec-
 tions provinciales du Hainaut en
 juillet 1863, où il s'était posé comme
 libéral, c'est lors des législatives de
 juin 1870 que BalisauX entra véritable-
 ment dans l'arène politique. A Char-
 leroi plus qu'ailleurs sans doute, le
 parti libéral était profondément divi-
 sé. Le député-bourgmestre Charles
 Lebeau, en dissidence pour des motifs
 personnels avec l'Association libérale
 locale, ne sollicita pas le renouvelle-
 ment de son mandat, préférant se pré-

senter au Sénat. BalisauX, son gendre,
 prit la relève et forma une liste mixte
 avec quatre catholiques contre les
 candidats libéraux ministériels con-
 duits par Eudore Pirmez. Il fut élu au
 premier tour, dans la situation spé-
 ciale d'indépendant, en tête de tous ses
 concurrents libéraux ou catholiques.
 Le baron d'Anethan, chargé de consti-
 tuer un ministère catholique en rem-
 placement du cabinet de Frère-Orban
 sorti vaincu des urnes, proposa même
 le portefeuille des Travaux publics à
 BalisauX, élu avec l'appui de la droite.
 Il convenait en effet de tenir compte
 du résultat des dernières élections et,
 pour ainsi dire, de récompenser la
 coalition qui s'était produite en plu-
 sieurs points du pays contre les repré-
 sentants de la gauche ministérielle.
 Pour des raisons personnelles, le
 nouveau député de Charleroi déclina
 cette offre. Peut-être sont-ce ses opi-
 nions politiques véritables qui lui ont
 interdit d'entrer dans une formation
 de droite : BalisauX se définissait en
 effet comme un « libéral indépendant »
 et n'entendait ni se mettre au service
 de personne ni se laisser enrégimenter
 sous aucune bannière. C'est effective-
 ment cette attitude qu'il aura à cœur
 de défendre d'abord à la Chambre, puis
 au Sénat, où il entra en juin 1874 (en
 remplacement, une fois de plus, de
 son beau-père) et siégea sans inter-
 ruption jusqu'à sa mort, après avoir
 occupé les fonctions de questeur de
 1879 à 1883. Cette liberté politique
 permit au parlementaire de Charleroi,
 tout en siégeant à gauche et en étant
 régulièrement réélu par des libéraux,
 de s'opposer parfois nettement à ses
 coreligionnaires, entre autres Frère-
 Orban et Eudore Pirmez, qui n'étaient
 pas précisément ses amis, ou de se
 faire applaudir par la droite pour
 avoir rendu éloge à certains points du
 programme gouvernemental catholi-
 que, ce qui fit dire au journal *L'Union
 de Charleroi* à sa mort qu'« il n'était
 » pas à sa place sur les bancs de la
 » gauche ». Quoi qu'il en soit, BalisauX
 chercha toujours à réaliser sa célèbre
 devise *In medio virtus*.

Durant les quelque vingt ans qu'il siégea au Parlement, BalisauX se signala avant tout comme un orateur d'affaires particulièrement au courant des problèmes économiques et financiers. Dans ce domaine il arrivait même au premier ministre catholique Beernaert d'invoquer à la Chambre les déclarations isolées que faisait BalisauX au Sénat. C'est surtout dans les questions relatives aux travaux publics qu'il se montrait compétent et était écouté avec déférence ; à plusieurs reprises, notamment aux sessions sénatoriales de 1877-1878 et 1878-1879, il fut désigné comme rapporteur du budget de cet important département. Pendant toute sa carrière politique d'ailleurs, il ne cessera d'attirer l'attention du Gouvernement sur l'utilité des grands travaux pour la bonne marche des affaires industrielles et sur l'urgente nécessité de doter le pays d'une solide infrastructure économique : on n'en finirait pas de dénombrer ses interventions en faveur de la création ou l'amélioration des voies ferrées et navigables. Un des problèmes qui le retint tout spécialement fut l'élargissement du canal de Charleroi à Bruxelles, dont il poursuivit la réalisation en y insistant à chaque session. Il est incontestable à ce point de vue qu'en bataillant sans cesse pour l'arrondissement qui l'avait chargé de la représentation de ses intérêts, il coopéra pour une grande part au développement considérable de la richesse industrielle du Pays Noir. En mai 1877, il suggéra même l'idée audacieuse d'un emprunt de 200 millions destiné à la modernisation des voies navigables et, en mai 1879, il ira d'une nouvelle initiative hardie en préconisant qu'à côté du département des travaux publics proprement dit soit créé un ministère de l'exploitation des chemins de fer, canaux, postes et télégraphes, et que tous deux soient à l'abri des changements décrétés par le corps électoral : « Il arrive trop souvent, dira-t-il, qu'à peine un ministre des travaux publics a-t-il acquis cette expérience (...), un

» mouvement politique le renverse et » il fait place à un autre qui recom- » mence les mêmes études, les mêmes » épreuves ». Nous touchons ici à l'un des thèmes fondamentaux de la pensée de BalisauX : la nécessité de « fermer la porte hermétiquement » à toute idée de parti politique dans l'examen des questions économiques, où seul doit être pris en considération l'intérêt national.

C'est précisément par ses conceptions économiques que BalisauX se fit un nom à la Haute Assemblée. Attaché depuis toujours au libre-échange, la doctrine « la plus sage, la plus logique, la plus rationnelle » à ses yeux, il fut néanmoins l'un des premiers au Sénat à donner, vers 1880, le signal de la réaction contre ce système lorsque la France et l'Allemagne revinrent à un régime protecteur, préjudiciable à nos exportations. Il n'eut aucune honte à tergiverser avec ses anciens principes, se déclarant même ouvertement « opportuniste » en économie politique, c'est-à-dire capable de revoir ses positions en fonction de la prospérité du pays. Sans aller jusqu'à revendiquer un retour au protectionnisme, il s'en rapprochait cependant lorsqu'il défendait sa thèse dite du « compensatisme » ; devant les barrières douanières dressées par les nations voisines, il n'y avait pour le sénateur de Charleroi qu'une solution possible : abaisser les prix de revient de nos produits à un niveau que les concurrents étrangers ne peuvent atteindre ; pour cela, l'intervention de l'Etat est nécessaire : il a notamment le devoir de compenser les taxes que l'on exige aux frontières par une réduction très importante des tarifs de transport, transport qui devrait le cas échéant être fourni aux industriels belges en dessous de son prix de revient ; quant au déficit que cette solution risquerait d'entraîner pour le trésor public, il serait comblé par une augmentation sensible des impôts de consommation sur les denrées de luxe, tels le tabac et l'alcool. Cette théorie, dont les principes — ou plutôt les expédients empiriques —

furent amplement discutés à l'époque, eut au moins le mérite de sensibiliser les milieux d'affaires contre les dangers d'un libéralisme économique outrancier.

A côté de ces questions économiques, où il excellait, Balisaux n'intervenait guère au Parlement dans des sujets qu'il ne possédait pas à fond, ce qui ne l'empêchait pas de donner, une fois de plus en toute indépendance, son avis sur les grands problèmes inhérents à la vie politique, encore que celle-ci ne semblait pas l'enthousiasmer outre mesure. Croyant déclaré, il considère la religion comme « une nécessité sociale » et exige son maintien au nom de la moralité ; quant à la monarchie, il y voit la garante « du bonheur et de la prospérité » de la nation. Peu chaud pour les dépenses militaires dans un pays essentiellement neutre, il votera néanmoins chaque année le budget de la guerre et finira même par réclamer l'instauration du service personnel obligatoire eu égard à l'égalité dans les devoirs et pour une armée de meilleure qualité, « un soldat appartenant à la classe aisée » ayant plus d'intérêt à maintenir « l'ordre qu'un déshérité ».

Face aux revendications sociales, Balisaux souffla tantôt le chaud, tantôt le froid et fit montre d'une originalité assez déconcertante qui laisse supposer qu'il n'avait en la matière aucune ligne de conduite bien précise. Si, dès son entrée à la Chambre en novembre 1870, il est cosignataire de la proposition du libéral Demeur réclamant la revision des articles 47, 53 et 56 de la Constitution dans le sens de l'extension du droit de suffrage, en mai 1878 il s'oppose à toute réglementation du travail des femmes et des enfants dans les mines, non qu'il soit hostile au projet lui-même, mais parce qu'il y voit une contrainte à la liberté du travail ; de plus, il ne peut croire à l'insalubrité dans les charbonnages : la preuve — qu'on nous permette de la citer textuellement! — « ce sont les chevaux que nous employons dans l'intérieur des travaux. Ils nous

» arrivent maigres, chétifs ; nous les
» descendons dans les mines et quand
» nous les en retirons, nous les trou-
» vons tous gais, gras et bien por-
» tants (...). Or, le cheval a un orga-
» nisme qui, comme celui de l'homme,
» a absolument besoin d'air. S'il se
» porte bien, c'est que (...) les éléments
» pestentiels accusés par certains
» docteurs n'existent que dans leur
» imagination ». S'il reconnaît en 1881
que les ouvriers « ont mille fois raison »
de recourir à la grève, à condition de
ne pas troubler l'ordre public, il n'ad-
met pas l'utilité des conseils de
prud'hommes, les contestations entre
ouvriers et patrons devant rester de
la compétence des juges de paix. En ce
qui concerne le socialisme, il ne pense
pas qu'il faille craindre son avènement
et se garde bien de vouloir « jeter
l'anathème » sur son nom en 1890.

C'est encore Balisaux qui, lors de la discussion du projet de loi de 1890 relatif à la collation des grades académiques, réclama la suppression pure et simple de l'étude du latin et du grec dans l'enseignement secondaire et leur remplacement par des langues modernes, voire même le chinois, beaucoup plus utiles aux relations commerciales ; quant à la langue flamande, il lui reprochera ses ambitions exagérées : « Si on la laissait aller, » déclare-t-il au Sénat, elle aurait » bientôt la prétention de devenir la » langue diplomatique de l'Europe (...). » Plébéienne par excellence, elle veut » se donner des airs aristocratiques, » faire croire qu'elle a été bercée sur » les genoux d'une duchesse de Bra- » bant, d'une comtesse de Flandre ou » d'une marquise d'Anvers » ; affirmation inhabituelle, et qui s'explique mal, de la part d'un sénateur connu pour sa grande modération et dont la conversation calme rendait son commerce des plus agréables.

A partir de 1888, sa santé déclina, mais rien ne laissait prévoir qu'il succomberait aussi rapidement, foudroyé par une congestion cérébrale. C'était à Ligny, au château de Flomcot, sa résidence d'été, le 30 novembre

1891, après avoir reçu les derniers sacrements. Il refusa tous les honneurs posthumes et les discours d'apparat dont on entoure les personnages de marque avant de les jeter dans l'oubli.

Esprit pratique et pondéré, teinté d'un certain scepticisme naturel, Balisau occupa au Parlement un rang des plus honorables. A sa mort, la presse tant catholique que libérale le considéra même comme un des leaders de la gauche sénatoriale : constatation quelque peu exagérée et qui n'eût sans doute pas réjoui outre mesure celui-là même qui, durant toute sa carrière d'homme d'Etat, tint à se placer en dehors des luttes partisans, préférant mettre ses brillantes facultés et son indépendance au service des intérêts économiques du pays et de l'arrondissement de Charleroi. En définitive, on gardera d'Emile Balisau le souvenir d'un orateur d'affaires de très haute valeur et d'un industriel de race.

Jean-Pierre Hendriks.

Archives générales du Royaume à Bruxelles, *Archives des Chambres de commerce*, n° 318, 340; *Archives de la Société générale de Belgique*, n° 2362, 2444 à 2446; *Papiers Frère-Orban*, n° 213, 214. — Archives de l'Etat à Mons, *Etat civil, greffe de Charleroi*, n° 254 [Charleroi] et n° 428, 433 [Fleurus]; *Notariat*, n° 1775 [= contrat de mariage de Balisau passé devant le notaire L. Vandam]. — Archives du greffe du Sénat, *Notices biographiques*, dossier « Balisau ». — A. Le Roy, *Liber memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1869, p. LXXXVIII. — Ch. Woeste, « La session parlementaire [de 1869-70] et les élections », dans *Revue Générale*, juin 1870, p. 652-670. — Ch. Woeste, « Le nouveau ministère [juillet 1870] », dans *Revue Générale*, juillet 1870, p. 62-60. — *Annales parlementaires de Belgique : Chambre des représentants*, sessions 1870-71 à 1873-74; *Sénat*, sessions 1874-75 à 1891-92. — A. Demeur, *Les Sociétés anonymes de Belgique*, t. III : 1865 à 1869, Bruxelles-Paris-Leipzig, 1870, n° 210, p. 101-106. — G. Lebrocq, *Types et profils parlementaires*, Bruxelles, 1878, p. 113-125. — *Bulletin de la Chambre*

d'industrie... de Charleroi, 1878 ss. — A. Laurent, *Double guide industriel, commercial et agricole de Charleroi et de quarante villes ou communes avoisinantes pour l'année 1879*, Mons, s.d., p. 84, 150. — A. D'Hoffschmidt, 1830-1880. *La représentation nationale en Belgique*, Arlon, 1880, p. 89, 90, 117. — *Bibliographie nationale*, t. I, Bruxelles, 1886, p. 57, t. IV, *ibidem*, 1910, p. 404. — S. Balau, *Soixante-dix ans d'histoire contemporaine de Belgique (1815-1884)*, 4^e éd., Louvain, 1890, p. 240. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. I, Enghien, 1902-1905, p. 27. — P. Hymans, *Frère-Orban*, t. II : *La Belgique et le Second Empire*, Bruxelles, [1905], p. 335 ss. — A. Bellemans, *Victor Jacobs, 1838-1891*, Bruxelles, 1913, p. 304, 539. — Ch. Woeste, *Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine de la Belgique*, t. I : 1859-1894, Bruxelles, 1927, p. 93, 94, 266, 267, 268. — B.-S. Chlepner, *Le marché financier belge depuis cent ans*, Bruxelles, 1930, p. 62. — *L'Association charbonnière et l'industrie houillère des bassins de Charleroi et de la Basse-Sambre*, Couillet, 1931, p. 29, 72, 74, 75. — L. Frère, *Etude historique des Sociétés anonymes belges*, t. I, Bruxelles, s.d., p. 94. — J. Garsou, *Frère-Orban de 1857 à 1896*, t. I : 1857-1878, Bruxelles, 1946, p. 272, 275. — L. Henneaux-Depooter, *Misères et luttes sociales dans le Hainaut, 1860-1869*, Bruxelles, 1959, p. 30, 36. — M. Bruwier, « La vie économique et sociale [à Charleroi] », dans *Carolorégium valde concelebratur, MDCLXVI-MCMLXVI. Bilan de trois siècles d'histoire locale publié à l'occasion du tricentenaire de la fondation de la ville*, Charleroi, 1966, p. 403-466. — On trouvera également des détails intéressants sur Emile Balisau dans les notices nécrologiques parues dans la presse carolorégienne de début décembre 1891, plus spécialement dans la *Gazette de Charleroi*.

BAUER (Raphaël, chevalier de), banquier, consul général d'Autriche-Hongrie à Bruxelles, né à Buttenwiesen (Bavière) le 25 août 1843, décédé à Bruxelles le 10 janvier 1916, admis le 20 avril 1885 dans la noblesse du Royaume.

Contemporain de l'essor économique de la Belgique au cours du demi-siècle qui précéda la première guerre mondiale, Raphaël de Bauer apparaît,

sous plus d'un aspect, comme une figure de transition entre deux mondes. Il appartient à la haute banque par ses relations familiales (les Lambert, par son mariage, les Goldschmidt et les Oppenheim, par les alliances matrimoniales de ses enfants). Mais il n'eut pas, comme son beau-frère, Léon Lambert, une banque privée. Il fut, tout au long de sa carrière, au service d'entreprises bancaires et passa, avec elles, du régime de la banque privée à celui de la société anonyme de banque. Lui-même ne changea jamais d'employeur. Ce fut l'entreprise qu'il servit qui changea de formes. Il est, de ce fait, difficile d'établir une distinction entre ses activités personnelles et celles de la banque dont il fut tour à tour l'agent et le moteur.

De sa jeunesse en Bavière, où il naquit, nous connaissons peu de choses, sinon que son père s'appelait David Bauer, sa mère Mina Maier et qu'ils faisaient partie de la communauté juive de Bavière, dans laquelle ils firent inscrire leur fils à sa naissance.

A l'âge de vingt ans, il vint habiter la Belgique.

Nous le trouvons, quatre ans plus tard, à Bruxelles, où il épouse, le 29 octobre 1867, Alice Lambert. Son beau-père, le banquier Samuel Cahen, dit Lambert, était un agent de la Maison Rothschild en Belgique. Ce mariage en faisait un allié naturel des banquiers internationaux les plus puissants du temps.

L'année suivante, il était installé dans les fonctions de consul d'Autriche à Bruxelles (*Moniteur belge* du 1^{er} septembre 1868).

Il entra, vers cette époque, au service de la banque, à Bruxelles, de Fernand Bischoffsheim et de Maurice de Hirsch-Gereuth, fils et gendre du sénateur Jonathan Raphaël Bischoffsheim, directeur et l'un des fondateurs de la Banque Nationale de Belgique. La Banque Bischoffsheim et de Hirsch, spécialisée dans l'émission de valeurs ferroviaires et industrielles, était associée depuis une dizaine d'années à Langrand-Dumonceau dans diverses

entreprises, notamment dans la Société anonyme du chemin de fer Liégeois-Limbourgeois, dont Maurice de Hirsch était président et dont la Banque Bischoffsheim-de Hirsch assumait le service financier.

Langrand-Dumonceau avait espéré obtenir par cet intermédiaire l'appui de la haute banque juive à la constitution d'une puissance financière catholique internationale. La Maison Bischoffsheim et de Hirsch s'intéressait depuis un an à la concession de chemins de fer en Autriche-Hongrie (la ligne Arad-Karlsbourg), lorsqu'en 1868 Maurice de Hirsch obtint la concession des chemins de fer de l'est de la Hongrie. L'année suivante, les Bischoffsheim s'associaient aux Rothschild et au père de Maurice de Hirsch, pour la fondation de la Bayerische Ostbahn Aktiengesellschaft, qui valut à Maurice de Hirsch et à son père Joseph l'octroi du titre de baron que possédait déjà la branche aînée de la famille. Maurice de Hirsch disputait alors à Langrand-Dumonceau la concession des chemins de fer ottomans. Le jeune Raphaël de Bauer lui servit d'intermédiaire entre Bruxelles et Vienne, où s'était installé Langrand-Dumonceau. Il prit une part active à la phase finale de la compétition qui aboutit, en 1869, à la cession à Maurice de Hirsch de la concession des chemins de fer ottomans.

Raphaël de Bauer fut, dès lors, aspiré par la brusque ascension du baron Maurice de Hirsch. Celui-ci réunit, dès 1869, autour de la Banque Bischoffsheim et de Hirsch de Bruxelles, un syndicat pour l'étude du financement de sa concession turque. Il y introduisit la Banque de Crédit et de Dépôt des Pays-Bas, que dirigeait, à Paris, son beau-frère Henri Bamberger, et qui regroupait, en une société anonyme, les intérêts bancaires de la famille Bischoffsheim en France, à Paris et à Anvers. Il y introduisit également l'Anglo-Austrian Bank qui venait de créer la Bayerische Vereinsbank à laquelle Emile de Hirsch, frère de Maurice, céderait un

jour sa banque bavaroise. Il y introduisit enfin les Erlanger et leur Banque franco-autrichienne, ce qui acheva d'en faire un consortium international. A la suite des études de ce syndicat, la famille Bischoffsheim, dont la prudence était traditionnelle, refusa de suivre le baron Maurice de Hirsch dans l'entreprise de construction de la ligne ferroviaire turque. Elle jugeait cette opération trop aventureuse. Mais elle accepta par contre de participer à l'exploitation de la ligne. Les travaux du syndicat aboutirent, de ce fait, à la création, en 1870, de deux sociétés distinctes : l'une pour la construction de la ligne, et l'autre pour son exploitation : la « Société Impériale des Chemins de fer de la Turquie d'Europe », d'une part, et d'autre part, la « Compagnie Générale pour l'exploitation des Chemins de fer de la Turquie d'Europe. »

Maurice de Hirsch entendit dès lors se consacrer à la réalisation de son entreprise des chemins de fer ottomans. Il se retira de la Banque Bischoffsheim et de Hirsch qui fut, dès 1870, mise en liquidation et dont les activités bancaires furent reprises par la Banque de Crédit et de Dépôt des Pays-Bas.

Raphaël de Bauer suivit le sort des services financiers de la Banque Bischoffsheim et de Hirsch. Il passa, en même temps qu'eux, à la Banque de Crédit et de Dépôt des Pays-Bas qui ouvrit, en octobre 1870, une succursale à Bruxelles, 57, rue Ducale, et dont il devint directeur, conjointement avec Joseph Montefiore Levi, lui aussi employé de la Banque Bischoffsheim et de Hirsch.

L'année suivante, le siège de cette succursale fut transféré au n° 11 de la rue de la Chancellerie, où Raphaël de Bauer s'installa, avec sa famille, le 31 juillet 1871. L'immeuble allait devenir, dans la toponymie bruxelloise, « l'Hôtel de Bauer », avant d'être englobé, en 1922, dans une refonte des agrandissements successifs de l'entreprise bancaire dont Raphaël

de Bauer allait assumer la direction pendant près d'un demi-siècle.

A l'époque où Raphaël de Bauer et la Banque de Crédit et de Dépôt des Pays-Bas s'installaient à la rue de la Chancellerie, Bruxelles prenait figure de place financière internationale du fait de la position d'intermédiaire privilégié que lui donnait la neutralité de la Belgique en face de la guerre de 1870 et de ses suites.

Lors du lancement du premier emprunt français de libération nationale, en 1871, l'émission (2 milliards) en fut pratiquement réalisée par la seule maison Rothschild qui fit également l'avance de 41 millions de francs français à la ville de Paris. La Banque de Crédit et de Dépôt des Pays Bas obtint, dans cette dernière opération, une minime sous-participation. Mais elle entreprit dès lors des pourparlers avec la Banque de Paris, en vue de la réalisation d'une fusion qui leur permettrait de prendre une part accrue à l'émission du deuxième emprunt français, en 1872. La fusion des deux banques s'opéra le 2 janvier 1872. A cette occasion, Raphaël de Bauer souscrivit 200 actions au capital de la nouvelle Banque de Paris et des Pays-Bas, aux côtés de Maurice de Hirsch et du père de celui-ci, de Fernand Bischoffsheim (l'ancien associé de Maurice de Hirsch), de leur beau-frère, Georges Montefiore Levi, et de son frère Joseph, en même temps que de nombreux autres banquiers et particuliers.

La succursale de la Banque de Crédit et de Dépôt des Pays-Bas à Bruxelles devint alors la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas (la Banque de Paris, selon l'abréviation du temps). Raphaël de Bauer en fut nommé directeur, en parallèle avec Joseph Montefiore Levi.

Lors de l'émission de l'emprunt français de 1872, ce fut de Bruxelles que parvint la plus grande part des fonds recueillis par la Banque de Paris et des Pays-Bas. La neutralité de la Belgique et son rôle dans l'émission de

l'emprunt désignèrent tout naturellement Bruxelles comme lieu de transfert à la Prusse des sommes réunies par la France pour le paiement de son indemnité de guerre. Les deux maisons, à Bruxelles, de Samuel Lambert, à la rue Neuve, et de Raphaël de Bauer, à la rue de la Chancellerie, devinrent les centres de triage des pièces d'or récoltées par la Maison Rothschild d'une part, et par la Banque de Paris et des Pays-Bas, de l'autre, pour leur transfert à la Prusse.

A la même époque, la Banque de Paris et des Pays-Bas obtint du gouvernement éphémère d'Amédée de Savoie, en Espagne, la concession nécessaire à la création d'une Banque hypothécaire d'Espagne, qui recevrait l'affermage de la perception des impôts directs et le service du Trésor de l'Etat. Mais la proclamation de la république, en 1873, empêcha la réalisation de ce projet. La Banque de Paris et des Pays-Bas ayant consenti des avances au gouvernement espagnol s'attacha, en 1874, à en obtenir la récupération. C'était l'époque où le roi Léopold II cherchait à négocier l'acquisition des Philippines. Il pensa, un moment, pouvoir s'entendre avec la Banque de Paris et des Pays-Bas pour la réalisation de ses projets, et songea alors à recourir à Raphaël de Bauer par qui son aide de camp A. Donny, actionnaire de la Banque de Paris et des Pays-Bas, était, comme tel, tenu au courant de l'évolution des négociations financières de la Banque en Espagne. Ce projet n'eut pas de suite, mais lorsque Léopold II s'attacha à promouvoir l'expansion économique belge en Chine et entreprit son œuvre colonisatrice en Afrique, la succursale belge de la Banque de Paris et des Pays-Bas allait être parmi les établissements bancaires qui soutiendraient ces entreprises.

En 1878, la Turquie suspendit les paiements du service de sa dette extérieure à 3 p.c. qui devait servir à financer la construction des chemins de fer turcs concédés en 1869 à Mau-

rice de Hirsch. Afin de poursuivre son entreprise, ce dernier accepta un plan d'action basé sur le remplacement de l'influence française par l'influence autrichienne dans l'entreprise des chemins de fer turcs. Il transforma sa « Compagnie Générale pour l'exploitation des Chemins de fer de la Turquie d'Europe » en une société autrichienne, et remplaça les directeurs français par des directeurs austro-hongrois. Nous n'avons pas d'informations sur le rôle qu'ont pu jouer, en cette occasion, les introductions autrichiennes de Raphaël de Bauer. Mais il nous semble indicatif de son intervention en cette affaire le fait qu'il reçut de l'empereur d'Autriche concession de noblesse avec le titre de Chevalier, l'année même (1879) où la Compagnie Générale d'exploitation des chemins de fer turcs devint autrichienne, comme Joseph de Hirsch avait reçu le titre de baron, lors de la fondation de la Bayerische Ostbahn Aktiengesellschaft.

Egalement symptomatique du rôle joué en cette affaire par Raphaël de Bauer est le fait qu'à cette époque l'étoile de celui-ci pâlit pour quelque temps à la Banque de Paris. Son alter ego, Joseph Montefiore Levi, était mort en 1876. Il n'avait pas été remplacé comme directeur. Georges Montefiore Levi, son frère, l'avait remplacé seulement comme membre du Comité consultatif de la succursale. Il fut, en 1881, appelé à en prendre la présidence, instituée à cette occasion, et un nouveau directeur, Charles Balser, fut nommé à côté de Raphaël de Bauer.

Mais la mort de Jonathan Raphaël Bischoffsheim, en 1883, décapita le groupe familial sur lequel s'était jusqu'alors étayée, en Belgique, l'activité de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Georges Montefiore Levi quitta le comité consultatif de la succursale en 1884. Il y fut remplacé par son beau-frère, Goldschmidt, qui mourut peu après, en 1886.

Or, à cette époque, la situation personnelle du chevalier Raphaël de

Bauer s'affermissait dans le monde belge des affaires. Son beau-frère, Léon Lambert, qui avait repris la succession de son père Samuel († 1875), avait épousé en 1882 la baronne Zoé de Rothschild. Devenu le banquier des affaires coloniales du roi Léopold II, Léon Lambert avait, de 1881 à 1883, discuté avec le gouvernement français un partage de territoires sur les rives du fleuve Congo. Des indices, à défaut d'informations probantes, laissent penser que le directeur de la succursale belge de la Banque de Paris et des Pays-Bas soutint, à Paris, les efforts de son beau-frère. C'est à cette époque, en effet, qu'il demanda la reconnaissance, en Belgique, du titre de noblesse qu'il avait reçu en Autriche. Sa première demande avait été écartée parce qu'il n'avait pas la nationalité du pays dont il avait reçu la noblesse. Il dut, en conséquence, se faire naturaliser autrichien (26 juillet 1883) pour obtenir la grande naturalisation belge (*Moniteur belge*, 6 juin 1884) qui lui permit d'obtenir la reconnaissance de son titre et celle de l'ajout à son nom de la particule « de », traduction du « von », que lui avait attribué l'anoblissement autrichien. Toutes ces démarches administratives réalisées, il obtint son introduction dans la noblesse belge, avec le titre de chevalier, le 20 avril 1885, soit quelques mois à peine avant la reconnaissance, par le Congrès de Berlin, des partages territoriaux d'Afrique entre le nouvel Etat Indépendant du Congo et la France.

La reconnaissance de l'Etat Indépendant du Congo, en ouvrant à la Belgique une nouvelle voie d'expansion, offrait à l'activité bancaire de la Belgique de nouvelles perspectives. Raphaël de Bauer était à même d'y donner à la Banque de Paris une place de choix. Lorsque Charles Balsler, son alter ego, quitta la direction de la succursale pour reprendre la Maison Brugmann Fils, de Bruxelles, il ne fut pas remplacé par un nouveau co-directeur, mais par un sous-directeur seulement, ce qui donnait désormais

la prépondérance indiscutable à Raphaël de Bauer dans la direction de la succursale.

Il orienta résolument celle-ci dans la voie de l'expansion belge au Congo, en souscrivant, en 1889, avec Léon Lambert et la Maison Brugmann, à la constitution de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo (*Moniteur belge*, 22 août 1889, notice 1808).

Cette orientation nouvelle arrivait à son heure pour la succursale belge de la Banque de Paris, car la crise argentine et l'effondrement de la Maison Baring, de Londres, interrompirent brusquement, en 1890, l'essor des valeurs américaines, dont la succursale était l'une des principales maisons introductrices sur le marché belge.

L'heure de la famille de Bauer avait alors sonné. Le banquier Auguste Léon, qui avait, l'année précédente, épousé la fille aînée du chevalier de Bauer, entra, cette année-là, au comité consultatif de la succursale.

Avec l'appui de ce gendre, Raphaël de Bauer regroupa les affaires ferroviaires auxquelles s'intéressait la succursale, dans la Banque Belge des Chemins de fer, qui fut constituée en 1894 avec un groupe important de banquiers autrichiens et allemands. La nouvelle banque, dont le secrétariat général fut confié au gendre de Raphaël de Bauer, eut deux sièges administratifs : l'un à Bruxelles, et l'autre à Vienne. Elle allait, en quelques années, acquérir des participations importantes dans les chemins de fer américains et italiens. (Elle serait dissoute, comme « bien ennemi », par les Allemands, pendant la guerre de 1914-1918.)

L'année suivante (1895), la Banque de Paris entérina l'expansion des activités de sa succursale de Bruxelles en appelant Raphaël de Bauer à faire partie de son conseil d'administration. Dès lors le nouvel administrateur-directeur assumait la présidence du Comité Consultatif de la succursale de Bruxelles (1896), qui perdit en fait toute importance, en raison des rapports directs qui s'établirent entre le

directeur de la succursale et le conseil d'administration à Paris.

Or, à cette époque, le Gouvernement chinois désirant faire construire un chemin de fer de Pékin à Hankow, entra en contact avec des groupes américains et belges. Par suite de négociations diplomatiques, le groupe belge se montra disposé à marcher de concert avec un groupe français qui aurait l'agrément du ministère français des Affaires étrangères. Le groupe belge suggéra la Banque de Paris avec laquelle la Société Générale de Belgique se montrait prête à entrer en négociations. Le conseil d'administration de la Banque de Paris saisi de la question, accepta, le 23 février 1897, la proposition de la Société Générale de Belgique relativement à sa participation dans la constitution de la Société d'Etude pour le Chemin de fer de Hankow à Pékin. Lorsque la Société fut constituée peu après, à Bruxelles, la Banque de Paris souscrivit 24 p.c. du capital et se fit représenter au conseil d'administration par Raphaël de Bauer (*cf* acte de constitution. Annexes au *Moniteur belge*, 22-23 mars 1897, n° 1113, p. 1008-1009).

Le contrat provisoire avec le Gouvernement chinois fut conclu en mai 1897. Le cautionnement nécessaire à la garantie de l'opération fut déposé par Raphaël de Bauer au nom de la Banque de Paris et conjointement avec la Société Générale de Belgique auprès de la Banque Sino-Russe. Le Gouvernement chinois s'engagea d'autre part à commander à l'industrie française et belge tout le matériel qui ne serait pas réservé à l'industrie chinoise. L'accord définitif sur les modalités de l'affaire fut conclu à Shang-Haï le 28 juin 1898. L'émission de la première tranche de l'emprunt chinois de 112,5 millions lancée par la Société d'étude, en avril 1899, fut un succès. Il fallut appliquer une réduction de près de 50 p.c. sur les demandes du public. Tout au long de l'opération, Raphaël de Bauer avait servi de négociateur pour la Banque de Paris

avec la Société Générale de Belgique et avec le Gouvernement belge, ainsi qu'avec la Banque Russo-Chinoise.

A la même époque l'achèvement de la construction de la ligne de chemin de fer du Bas-Congo ouvrait le bassin intérieur du fleuve à l'expansion coloniale. Pour en financer la mise en valeur et la coordonner avec l'expansion belge en Chine, fut constituée, en 1899, la Banque d'Outremer, par un groupe de banques belges, allemandes et françaises. La succursale belge de la Banque de Paris y participa aux côtés de la Société Générale de Belgique, avec le baron Léon Lambert (anobli par Léopold II en 1896) qui en assumait la présidence. Son premier administrateur délégué fut le colonel Thys, ardent artisan de la construction du chemin de fer du Bas-Congo.

L'année suivante (28 mars 1900), Raphaël de Bauer constituait, avec le lieutenant-colonel Albert Thys et près de cinq cents participants divers, la « Compagnie Internationale d'Orient ». Les principaux fondateurs de la nouvelle société étaient la Société Générale, la Banque d'Outremer et la Banque de Paris et des Pays-Bas qui s'assuraient le contrôle de près d'un quart des actions de la nouvelle société, constituée au capital de 8.500.000 francs. L'objet de la nouvelle Compagnie était vaste. Il s'étendait de l'étude à la réalisation de toutes opérations d'industrie, de travaux publics, de commerce et de finance dans les pays d'Orient, et particulièrement en Chine (*Moniteur belge*, 20 avril 1900, n° 1835). A peine constituée, elle participa à un syndicat anglais qui racheta les charbonnages de Kaïping à une société chinoise, et qui constitua, pour son exploitation, une compagnie européenne qui confia la direction des travaux à Emile Francqui et Herbert Hoover.

Le chevalier de Bauer servait de trait d'union dans ces opérations d'Outre-mer entre la Banque de Paris et le ministre belge des Affaires étrangères, et parfois même le Palais royal.

Sur le plan privé, les relations

familiales de Raphaël de Bauer continuèrent encore, dans les premières années du XX^e siècle, une expansion. Sa fille Jeanne épousa, en 1901, le banquier Joseph May, apparenté par sa mère à la famille des banquiers Oppenheim. Son fils Robert reçut en 1903 le pouvoir de donner une seconde signature pour la succursale de Bruxelles. Deux ans plus tard (en 1905) il épousa une fille du baron Salomon de Gunsbourg et d'Henriette Goldschmidt, ce qui l'unit familialement aux descendants des banquiers Bischoffsheim et Goldschmidt qui avaient été à la base de l'un des deux groupes bancaires dont était issue la Banque de Paris et des Pays-Bas. Trois ans plus tard (1908) Robert de Bauer devint sous-directeur de la succursale de Bruxelles. La même année, la mort de Henri Bamberger faisait de Raphaël de Bauer le représentant le plus en vue du groupe Bischoffsheim des fondateurs de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Cette année-là (en 1908), les dirigeants de la Banque d'Outre-mer projetèrent la création, au Congo, d'une banque qui disposerait du pouvoir d'émettre des billets et qui pourrait étendre ses activités commerciales au Congo français où n'existait alors aucune banque. Ils obtinrent l'adhésion à ce projet de la Banque de Paris.

Lorsque la Banque du Congo Belge fut constituée, le 11 janvier 1909, la Banque de Paris y souscrivit 8,75 p.c. du capital, comme le fit le baron Léon Lambert. Raphaël de Bauer fut introduit dans le conseil d'administration de la nouvelle banque. Il y resta jusqu'à sa mort.

La Banque du Congo Belge reçut le privilège d'émission, en 1911, mais elle dut pour cela s'engager, en échange, à augmenter son capital et à limiter ses activités aux opérations de banque centrale. La Banque de Paris participa, le 10 août 1911, à l'augmentation nécessaire du capital, ainsi qu'à la constitution d'une « Banque Commerciale du Congo » pour la reprise des activités auxquelles devait renoncer

la Banque du Congo. La même année, la Banque de Paris participait à la constitution de la Banque de Commerce d'Anvers, correspondante naturelle, dans la Métropole, de la Banque Commerciale du Congo.

La première guerre mondiale interrompit brusquement, en août 1914, la lancée du chevalier Raphaël de Bauer et de sa banque, comme celle de l'économie tout entière de la Belgique.

Privé, par l'invasion, des sources françaises du financement de ses opérations bancaires, et menacé dans la gestion de ses actifs par les mesures prises par l'occupant contre les biens ennemis, Raphaël de Bauer dut alors prendre des mesures conservatoires pour protéger au mieux les avoirs de sa banque et ceux de ses déposants. Il conclut alors, avec la Société Générale de Belgique, avec laquelle il avait si souvent coopéré, un accord prévoyant que la succursale de la Banque de Paris à Bruxelles pourrait, après la guerre, racheter à la Société Générale les titres de participations financières qu'elle serait amenée à lui céder pour obtenir les liquidités dont elle aurait besoin, au cours auquel la Société Générale de Belgique les lui aurait achetés, majoré seulement d'un intérêt calculé au taux officiel de l'escompte pratiqué par la Banque Nationale.

Il ne devait pourtant pas pouvoir procéder lui-même à ces rachats, car il mourut, sous l'occupation allemande, à l'âge de septante-trois ans.

Banquier à vocation internationale, comme Jonathan-Raphaël Bischoffsheim, il s'était, comme lui, intégré à l'économie nationale de la Belgique. Il avait, comme lui, acquis la grande naturalisation, et avait, sa vie durant, conservé dans le cadre de l'économie belge et de son expansion outre-mer, la maison de banque qui était l'héritière de la branche belge des Bischoffsheim, alors même qu'elle était devenue la succursale d'une puissante banque française à vocation internationale.

Disciple des ténors de la haute

banque internationale, il avait eu la sagesse de ne pas se lancer lui-même dans cette voie, et de rester au rang de directeur contractuel pour compte de tiers.

Modestement caché aux yeux du grand public par le caractère anonyme de la société de banque dont il assumait la direction au niveau d'une simple succursale, il n'en imprégna pas moins celle-ci d'un esprit d'entreprise caractéristique du mouvement qui fit, des sociétés anonymes, les grandes héritières de l'initiative privée, dans le cadre de l'essor général d'une économie libérale à la fois nationale et internationale qui caractérisa l'économie européenne avant la première guerre mondiale.

Jacques-Henri Frenne.

Archives Paribas, à Paris : Procès-verbaux du Conseil d'administration de la Banque de Paris et des Pays-Bas. — Archives du Palais royal à Bruxelles, Fonds Congo. — *Banque du Congo Belge, 1909-1969*, Bruxelles, éd. Cuyppers, s.d. — *Banque Lambert, Bruxelles, s.d.* — [Banque de Paris et des Pays-Bas Belgique] : *Un siècle de présence en Belgique, 1872-1972*, Bruxelles, 1972. — J. Bouvier, *Les Rothschild*, Paris, 1967. — B.S. Chlepnier, *Le marché financier belge depuis cent ans*, Bruxelles, 1930. *Etat présent de la noblesse du Royaume*, Bruxelles, 1971, 1^{re} partie, v^o Bauer (de), p. 85-86. — L. Graindl, *A la recherche d'un Etat indépendant, Léopold II et les Philippines (1869-1875)*, Bruxelles, 1962, annexes 78, 81, 83, 88 (*Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Classe des Sciences morales et politiques, Mémoires in-8^o, nouv. série, t. XXVI, fasc. 1.*). — K. Grunwald, *Türkenhirsch, a Study of Baron Maurice de Hirsch, Entrepreneur and Philanthropist*, Jérusalem, 1966 (*Israel Program for Scientific Translations*). — A. Henne et A. Wauters, *Histoire de la Ville de Bruxelles*, t. III, Bruxelles, 1969, p. 337. — G. Jacquemyns, *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*, 5 vol., Bruxelles, 1960-1965 ; principalement vol. V, p. 56 et 65. — P. Kauch, « Bischoffsheim (Jonathan-Raphaël) », dans *Biographie nationale*, t. 30, Bruxelles, 1958, col. 173-174. — G. Kurgan-Van Henteuryk, *Léopold II et les groupes financiers belges en Chine. La politique royale et ses prolongements (1895-1914)*, Bruxelles, 1972 (*Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres. Collection in-8^o, 2^e série, t. LXI, fascicule 2*).

gements (1895-1914), Bruxelles, 1972 (*Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres. Collection in-8^o, 2^e série, t. LXI, fascicule 2*).

BAUSSART (Elie-Jules-Ghislain), pseudonyme occasionnel : V. DUCHATEAU, professeur, écrivain et militant chrétien, wallon, démocrate et pacifiste, né à Couillet le 16 décembre 1887, décédé à Lovervall le 30 décembre 1965.

Fils de forgeron, cadet d'une famille de cinq enfants, Elie Baussart fit des études d'humanités modernes, jusqu'à la classe de troisième, au Collège du Sacré-Cœur, tenu par la Compagnie de Jésus, à Charleroi. Il y fut marqué par quelques maîtres : le R.P. Renaud, qui fut à l'origine de sa ferveur religieuse, Jules Sottiaux, qui lui fit partager sa passion pour les lettres et son amour du pays wallon, le R.P. Torf, qui lui donna le goût des langues étrangères.

Devenu employé de bureau après août 1904, Elie Baussart étudia par lui-même le latin ainsi que les cours professés à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Louvain et approfondit ses connaissances en langues étrangères. En janvier 1909, il rentra au Collège du Sacré-Cœur, comme professeur. Il devait y enseigner le français et l'histoire, occasionnellement des langues germaniques, jusqu'en 1954.

Parallèlement à sa carrière de professeur, il mena une intense et multiple activité littéraire et sociale en tant que fondateur et directeur de revues, écrivain, collaborateur à des journaux et à des périodiques belges et étrangers, enseignant dans diverses écoles sociales et syndicales, conseiller de groupements ouvriers chrétiens, militant du mouvement wallon et de mouvements internationalistes, animateur de cercles culturels et de cellules de renouvellement religieux.

Ces activités diverses mirent Elie Baussart en rapport avec de nombreux hommes de pensée, d'action ou

de lettres tant en Belgique qu'à l'étranger. Il eut des relations particulièrement étroites avec, entre autres personnalités, Léon Bloy, qu'il considéra pendant quelques années comme son maître, Marc Sangnier, Jules Destrée, Jacques Maritain, Francisque Gay, le R.P. Paul Jury, Omer Englebert, le R.P. Pierre Charles, le R.P. Francisus Stratmann, Don Luigi Sturzo, le Comte Carlo Sforza, Alfred Mendizabal Villalba, Louis Martin-Chauffier, Emmanuel Mounier, Joseph Hours, le R.P. Chenu, Joseph Folliet, Paul Champagne, Arsène Soreil, le R.P. René Debauche, Désiré Denuit. Dans sa jeunesse, Elie Baussart fut profondément marqué dans son orientation régionaliste par Maurice Barrès. Ses voyages le conduisirent surtout vers la France mais aussi vers l'Angleterre. Il aimait aller à Paris pour y rencontrer des personnalités du monde intellectuel et c'était un fidèle des « Semaines sociales » de France.

Son activité littéraire commença très tôt. Un de ses poèmes de jeunesse fut publié à Paris dans un recueil, *L'Année poétique 1906*. De juillet à décembre 1907, il fit paraître à Couillet une « revue littéraire de combat » qui avait pour titre *L'Annonciateur*. En mai 1910, il lança *La Wallonie française* (Couillet), dont sortirent seulement quelques numéros. En octobre 1910, il fut l'un des fondateurs, avec Georges Ramaekers entre autres, de la revue *Le Catholique* (Bruxelles) qui vécut jusqu'en 1914 et bénéficia d'une collaboration particulièrement brillante. On y trouve en effet notamment les noms de Léon Bloy, de Paul Claudel, de François Mauriac, de Dom Bruno Destrée. En 1913, Elie Baussart publiait à Paris son premier ouvrage, une synthèse assez brève, *La Révolution belge de 1830 et l'Europe*.

A la même époque, il consacrait une grande partie de son activité à la défense de la cause des travailleurs. Il avait été attiré vers l'action démocratique chrétienne par les contacts qu'il avait eus dès la fin de 1906 avec

les disciples, tant flamands que wallons, de l'Abbé Daens. En novembre 1907, *L'Avant-Garde*, publiée à Liège, qui s'affirmait « organe mensuel de » la Démocratie Chrétienne Indépendante », accueillait un important article d'Elie Baussart, intitulé *De l'indépendance de la Démocratie Chrétienne*. A partir de 1910 environ, Elie Baussart s'intéresse au syndicalisme : il est en rapport avec Paul Crokaert et collabore à partir de novembre 1912 à l'*Action démocratique* lancée par ce dernier ; il correspond en 1913 avec Victor Pary, secrétaire général de la Confédération des syndicats chrétiens libres des provinces de Wallonie ; il participe à des réunions dans le pays de Charleroi ; il est rapporteur à la journée syndicale des Francs Mineurs et des Métallurgistes du bassin de Charleroi ; le 25 juillet 1914, il est élu président du syndicat des employés et voyageurs du Bassin de Charleroi, qu'il vient de créer. Elie Baussart faisait à ce moment profession d'apolitisme syndical, estimant que toute dépendance d'un syndicat à l'égard d'un parti rompait l'indispensable unité ouvrière.

Lorsque la première guerre mondiale éclate, Elie Baussart, qui avait été réformé en 1908 pour des raisons médicales, tente à trois reprises mais toujours en vain de souscrire un engagement volontaire. Il profite des loisirs forcés que lui impose la tourmente pour préparer l'après-guerre, dont il pressent qu'elle sera une époque de bouleversements sociaux et politiques. Dès 1919, il fonde, avec un groupe d'artistes, de penseurs et d'hommes d'action chrétiens et wallons, *La Terre Wallonne* dont le premier numéro sort en octobre.

L'objectif initial de l'équipe est de faire une revue catholique, wallonne et littéraire, d'où rayonnent une foi incarnée, une vie chrétienne axée sur la communion des saints et un régionalisme wallon, à la fois état d'âme, source d'exaltation et de pensée et principe d'action. *La Terre Wallonne*

ouvre des chroniques qui correspondent à la triple visée de ses fondateurs : chroniques religieuse, littéraire, artistique, politique, régionaliste, plus tard économique, sociale. Elle veut être et sera dans une large mesure « la maison des écrivains belges de langue française », ouverte spécialement aux jeunes. Elle ne néglige pas les lettres dialectales. Le régionalisme wallon s'y concrétise notamment par une enquête permanente et objective sur la Wallonie, qui donne lieu à la publication d'études approfondies sur tous les aspects de la vie régionale passée et présente. Des numéros spéciaux sont consacrés à des problèmes particulièrement importants. C'est dans cette optique qu'Elie Baussart consacre deux monographies au pays de Charleroi, la première en 1926, sous le titre *Charleroi et son bassin industriel* (Charleroi, Editions de « La Terre Wallonne »), la seconde, en collaboration avec Maurice Cambier : *Le Pays de Charleroi* (Gembloux, Editions Duculot, 1928), « monographie industrielle, artistique, littéraire et pittoresque ».

D'autre part, en 1920, en même temps qu'Omer Englebert, un des principaux collaborateurs de la revue, il était entré à l'Assemblée wallonne, fondée par Jules Destrée en 1912.

En 1929-1930, sous l'impulsion d'Elie Baussart et de ses principaux collaborateurs, *La Terre Wallonne*, sans rien renier de son activité antérieure, devient une revue catholique d'intérêt général, dont le programme est axé sur l'action sociale et sur la défense de la paix. Des personnalités étrangères sont appelées à collaborer à la revue, notamment Don Luigi Sturzo, fondateur du parti populaire italien, le Comte Carlo Sforza, le R.P. Fr. Stratmann, animateur de l'Association des catholiques allemands pour la paix, Alfred Mendizabal Villalba, président du Comité espagnol pour la paix civile, Francisque Gay, de *La Vie Catholique* (Paris).

Elie Baussart n'en continue pas

BIOGR. NAT. — t. XXXIX

moins à militer dans le mouvement wallon. Il est arrivé, déjà avant 1930, à la conviction que le régime centralisateur a échoué et est néfaste et que la Belgique doit reconnaître à la Flandre et à la Wallonie le droit à l'autonomie culturelle. Les institutions devront donc être aménagées dans ce sens : « La Flandre et la » Wallonie ne sont pas faites pour la » Belgique ; la Belgique est faite pour » la Flandre et la Wallonie », écrivait-il dès 1928. C'est dans cette ligne de pensée que deux ans plus tard il publiait ses cinq *Lettres à un Wallon sur la question linguistique* (Charleroi, 1931), qui firent scandale dans certains milieux wallons, parce que l'auteur rompait avec un antiflamingantisme aveugle. Les *Lettres à un Wallon...* se terminaient par un appel à une action wallonne totale qui, tout en intégrant la question linguistique, la dépasse de loin.

En 1936, la revue traverse une crise financière particulièrement grave ; elle est sauvée *in extremis* par un énorme effort de tous ses amis et réorganisée avec, à sa tête, Elie Baussart et Arsène Soreil au poste de rédacteur en chef.

A partir d'octobre de la même année, *La Terre Wallonne* refait à la création littéraire une place aussi large qu'à ses débuts et recommence à publier d'importants articles sur des sujets régionalistes. Le problème wallon tend à reprendre une position centrale. C'est que, devant la montée des totalitarismes extérieurs et intérieurs et les menaces qui pèsent sur la paix, Elie Baussart, comme ses collaborateurs, est convaincu que le combat pour la paix et la démocratie doit être mené par priorité dans le pays même. Il est urgent, proclame-t-il en 1938, de défendre la Wallonie sur le plan politique et en même temps de l'aider à prendre conscience d'elle-même. Le vingtième anniversaire de la revue est célébré le 19 février 1939 par une chaleureuse fête de famille. Courageusement, *La Terre Wallonne* publie en avril 1940 le premier fasci-

cule du tome XLII. Ce devait être le dernier. En effet, le numéro de mai consacré à « la démocratie et la guerre » et qui était composé, n'a pu paraître à cause du déclenchement des hostilités en Belgique.

Si, entre les deux guerres, Elie Baussart a consacré le plus clair de ses forces à *La Terre Wallonne*, il n'en a pas moins continué à œuvrer pour la cause des travailleurs. En 1919, il est complètement acquis à l'idée du syndicalisme chrétien. Cependant, ce n'est pas là qu'il trouvera vraiment sa voie mais sur le plan politique. Il milite à la Ligue nationale des Travailleurs chrétiens, aux côtés de son cadet Jean Bodart, jusqu'à la douloureuse rupture survenue en 1937. Il collabore à *La Vie nouvelle*, hebdomadaire de la Ligue des Travailleurs chrétiens de l'arrondissement de Charleroi, puis de la province de Hainaut; il publie un *Essai d'initiation à la révolution anticapitaliste*, préfacé par Don Luigi Sturzo (Charleroi et Paris, 1938). La conviction qu'il nourrit depuis sa jeunesse de la nécessité d'une démocratie chrétienne indépendante lui semble confirmée par son expérience et l'amène à condamner, dans un article de *La Terre Wallonne* (juin-juillet 1936), le parti catholique tel qu'il est constitué à l'époque, comme « un obstacle au rayonnement » et à l'action de la pensée sociale chrétienne ». La seconde guerre mondiale, la création du parti social chrétien ne devaient aucunement modifier les données du problème aux yeux d'Elie Baussart. Déçu dans son espoir, après soixante ans de lutte sociale et politique, il écrit un long article intitulé *Adieu à la Démocratie chrétienne?*, que, pendant un an, il tentera en vain de placer dans des revues françaises ou belges; ce texte ne sera publié qu'en 1973 dans l'ouvrage de Jean Neuville qui lui emprunte son titre.

En 1941, après vingt-cinq ans de mariage, Elie Baussart perdit sa femme, Valentine Castelain. Celle-ci, qui était née à Roubaix en 1892,

avait, à partir d'une foi fervente et d'une charité spontanée, développé, au cours d'une longue épreuve de santé, une profonde vie mystique dont son mari n'eut l'entière révélation qu'à la lecture du journal spirituel qu'elle laissa. Ecrasé par son deuil, Elie Baussart décida, sur les conseils du R.P. Jules Lebreton, d'écrire la vie de Valentine Castelain, sous le pseudonyme de V. Duchâteau: ce livre, *De la souffrance à l'amour*, sera publié en 1945 (Tournai). La richesse spirituelle qu'il a découverte chez sa femme l'amène à une véritable conversion, au sens pascalien du terme, et l'oriente vers diverses formes d'approfondissement ou de renouvellement religieux. En 1944, il crée, avec des amis proches, un groupe d'Union de Charité. Il publie des opuscules: *Catholique, mon frère* (Liège, 1945), examen lucide de la conscience catholique et appel à l'action pour un christianisme authentique, puis, en collaboration avec Ernest Natalis, professeur à l'Université de Liège, *Le Chrétien est missionnaire* (Liège, 1956), enfin *Les Causes de la déchristianisation de la classe ouvrière* (Liège, 1958). Touché profondément par l'ouvrage du R.P. René Voillaume, *Au Cœur des Masses* (Paris, 1950), il rassemble autour de lui une Fraternité Charles de Foucauld. Il s'engage résolument dans la voie de l'œcuménisme, fréquentant assidûment le monastère de rite oriental de Chevetogne, entrant en contact avec la communauté de Taizé, animant un cercle œcuménique. Il suit aussi avec une particulière sympathie les essais de renouveau liturgique et, d'autre part, est mêlé au drame des prêtres-ouvriers, dont il suivait et soutenait l'action depuis 1946. Il est en communion d'idées avec le R.P. Teilhard de Chardin, qu'il découvre très tôt. Il trouve dans l'annonce du concile un motif de joie et d'espérance.

Elie Baussart garde cependant des intérêts en dehors du domaine religieux. Très tôt après la Libération,

il avait accepté d'assurer la chronique de politique internationale dans *Forces Nouvelles*, hebdomadaire liégeois qui avait d'une certaine façon pris la succession de *La Terre Wallonne*. Il avait été parmi les fondateurs du mouvement Rénovation wallonne dont Robert Royer avait jeté les premières bases dans la clandestinité ; dès 1945, il avait fait partie du conseil consultatif central de ce mouvement ; plus tard, il fut membre du comité de patronage, et cela jusqu'à sa mort. En 1946, il avait fondé un cercle culturel : « Humanisme et Histoire », qui accueillit notamment Emmanuel Mounier, Pierre-Henri Simon, Charles Plisnier. Il est un fidèle des Semaines Sociales de France et de Wallonie ; dans le cadre de la 28^e Semaine Sociale Wallonne, il fait une leçon sur *Le Problème de la Démocratie* (Bruxelles, 1946). Il adhère au groupe français « Esprit » et collabore occasionnellement à la revue du même nom.

Pacifiste convaincu — il en avait fourni la preuve dans *La Terre Wallonne* et, déjà en 1932, il avait joué un rôle de premier plan lors de la remise sur pied de l'ancienne Ligue catholique belge pour la Paix, — il participe activement, tout de suite après la fin de la seconde guerre, au Mouvement international pour la réconciliation, qui se réunit à Stockholm au début de 1946, puis au Mouvement chrétien de la Paix, dès la fondation en 1952 ; il est membre du conseil belge du Mouvement international pour la Paix ; il tient, à partir de 1954, la chronique de la vie internationale dans la revue *Route de Paix* ; il assiste à de nombreuses rencontres, notamment au Congrès pour la Paix et la Civilisation chrétienne, organisé en 1956 à Florence par Giorgio La Pira, maire de cette ville ; sans partager personnellement la position des objecteurs de conscience, il réclame pour eux un statut qui leur permette de suivre les impératifs de leur conscience.

Préoccupé d'éducation et de culture

ouvrières, il avait, déjà dans l'entre-deux-guerres, animé des cercles d'études régionaux et pris part à la création d'une Ecole sociale régionale, qui devait assurer aux militants et dirigeants une formation sociale et économique. Au lendemain de la Libération, il collabore avec Hubert Dewez à la fondation de l'Ecole des délégués d'entreprise, une école de formation syndicale où il enseigne, puis il prépare la création de l'Institut de culture ouvrière. Pendant sept ans à partir de 1950, par le canal de Radio-Hainaut, il s'adresse spécialement aux ouvriers dans des causeries qui, comme les sessions de l'Institut de culture ouvrière, visent à promouvoir un véritable humanisme ouvrier : ce qui serait « l'élément capital, le » plan d'une civilisation qui reposerait » sur les valeurs du travail (et non » plus de l'argent) et, en fin de compte, » l'expression spirituelle ».

Elie Baussart a ressenti profondément les drames, les contradictions et les espoirs de l'époque et de la société dans lesquelles il a vécu. Sa vie et son œuvre, dans leur richesse et leur diversité, témoignent d'une unité fondée sur une foi religieuse, l'amour des hommes et une recherche constante de la vérité. Penseur engagé, éveilleur de consciences, homme fraternel, Elie Baussart, en grande partie autodidacte, s'était acquis une culture aussi large qu'approfondie et savait exprimer sa pensée dans une langue très pure et un style où s'alliaient l'ampleur et la finesse.

Willy Bal.

« Elie Baussart directeur de *La Terre Wallonne* », dans *Le Bloc wallon*, 16 juin 1926. — Françoise Bal, *La Terre Wallonne catholique et régionaliste (1919-1929)*, mémoire de licence en philologie romane, Université catholique de Louvain, 1972. — Willy Bal, *La Faillite de 1830 ? Elie Baussart et le mouvement régionaliste*, Bruxelles, 1973. — Jean Neuville [= Hubert Dewez], *Adieu à la démocratie chrétienne ? Elie Baussart et le mouvement ouvrier*, Bruxelles, 1973. — Jean Quériat avec la collaboration de Suzanne-Elie

Baussart, « Introduction biographique », dans les ouvrages de Willy Bal et de Jean Neuville cités ci-dessus. — Robert Royer, *Histoire de Rénovation wallonne*, Bruxelles, 1973.

BEAUDUIN (*Henri-Joseph-Lucien*), raffineur et fabricant de sucre, né à Rosoux-Crenwick (province de Liège) le 20 mai 1869, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 31 mai 1946.

Suivant l'exemple de son oncle, Victor Beauduin, Lucien Beauduin devint fabricant de sucre, tout en restant attaché à sa terre natale, et en réalisant ainsi harmonieusement en lui-même cette synthèse de la formation à la fois agricole et industrielle, base indispensable de la sucrerie de betteraves.

Après de sérieuses études au Collège de Saint-Trond et à l'Université de Louvain où il conquist le diplôme d'ingénieur agronome, il entra en 1891 à la Raffinerie Tirlemontoise. A cette époque, la Raffinerie Tirlemontoise était une industrie modeste luttant encore pour son existence, mais cette petite affaire allait devenir sous sa direction une des plus importantes raffineries de sucre du continent. Lucien Beauduin fut d'abord directeur de la Société et ensuite, en 1914, succéda à Frantz Wittouck comme administrateur délégué de la Raffinerie Tirlemontoise et des Sucreries Centrales de Wanze.

Après avoir préservé son personnel et ses usines dans la grande tourmente de la première guerre mondiale, payant le plus souvent de sa personne avec courage et clairvoyance, il s'attache à recruter et à former un personnel d'élite qui donnera à la Raffinerie un essor plus vaste encore. Ces équipes seront bientôt envoyées aux quatre coins de l'Europe et contribueront au renom des ingénieurs belges.

C'est ainsi que Lucien Beauduin attache son nom aux Sucreries et Raffineries d'Erstein et de Saint-Ouen-l'Aumône en France, de Roustchouck

en Bulgarie, de Giurgiu et de Roman en Roumanie, de Pontelongo en Italie et à celle d'Irlande où sa brillante réussite inquiète l'industrie concurrente anglaise qui obtient une intervention législative pour l'obliger à céder son affaire.

Bientôt sa réputation devient mondiale, car Lucien Beauduin, partisan acharné de l'entente et de la concorde entre concurrents, fut le promoteur et, plus tard, le président du Conseil international du Sucre.

C'est lui aussi qui présida la section belge de l'International Sugar Council. Il fut encore ambassadeur extraordinaire de S.M. le Roi Léopold III en Turquie, à l'occasion de son avènement en 1934.

Dans le domaine scientifique et technique, Lucien Beauduin qui était, depuis 1926, le président de la Société technique et chimique de Sucrerie de Belgique, donne également sa pleine mesure. Président en 1935 du IV^e Congrès international technique et chimique des Industries agricoles, il devint l'année suivante président de la Commission nationale permanente belge et président d'honneur de la Commission internationale des Industries agricoles.

En 1926, la Société générale des Fabricants de Sucre de Belgique le choisit à l'unanimité comme président et ce poste important lui sera conservé jusqu'à sa mort. C'est au sein de ces assemblées qu'il sut faire admettre par les fabricants de sucre que leurs différends pouvaient être réglés et leurs objectifs atteints par des accords loyalement signés.

Il joua aussi un rôle de premier plan et bienfaisant dans les rapports entre l'industrie sucrière et l'agriculture, et il réussit à concilier, puis à soumettre au souple jeu des accords, ces deux blocs jadis antagonistes. Pour atteindre ce but, il fut aidé par ses attaches et son amour de la terre qui lui faisaient comprendre parfaitement le point de vue agricole.

C'est ce même attachement à la culture qui fit de lui l'un des promo-

teurs les plus convaincus et le président de l'Institut belge pour l'Amélioration de la Betterave, dont la réputation a aujourd'hui dépassé nos frontières et qui fit faire, à la culture de cette plante et à l'agriculture belge en général, des progrès considérables en quelques années.

Outre ses qualités professionnelles, Lucien Beauduin s'est signalé par son patriotisme au cours des deux guerres mondiales qui le virent risquer sa sécurité personnelle pour le bien de ceux dont il était le chef.

A côté de ces activités nationales et internationales, il fut conseiller communal de Tirlemont et président de la Commission d'Assistance publique. Il devint, ensuite, sénateur libéral et questeur du Sénat de 1921 à 1939. Il fut également bourgmestre de Lubbeek depuis le 16 janvier 1939 jusqu'à son décès. Dans les différents mandats qui lui furent confiés, il sut toujours se montrer, non seulement un bon mais un grand citoyen.

Dans tous les actes de sa vie, Lucien Beauduin a fait preuve d'une brillante intelligence, d'une grande simplicité et d'une générosité remarquable. Continuant l'œuvre de ses prédécesseurs, il sut assurer la prospérité et le renom de la Raffinerie Tirlemontoise et en faire l'une des plus belles industries belges.

Yves Stinghamber.

Livre Centenaire Raffinerie Tirlemontoise (1838-1938), Liège, Imprimerie Bernard, 1938. — *La Sucrierie belge*, numéro spécial consacré à la mémoire de Monsieur Lucien Beauduin, 63-64-65^e années, nos 16-17, 1^{er}-15 mai 1946, p. 209-224, portrait photographique. — P. Van Molle, *Le Parlement belge 1894-1969*, Ledeberg, 1969, p. 10.

BEAUDUIN (Victor-François-Joseph), raffineur et fabricant de sucre, né à Rosoux-Crenwick (province de Liège) le 13 avril 1845, décédé à Ixelles le 9 novembre 1904.

Victor Beauduin fit ses études à l'Université de Louvain, où il conquit,

en 1865, le diplôme de docteur en droit.

Cultivateur à Rosoux, il fut à l'origine de la création de la Sucrierie de Rosoux. Lorsque l'agriculteur eut adopté, en raison des résultats obtenus grâce aux engrais chimiques, la culture de la betterave, Victor Beauduin renonça peu à peu à l'exploitation des fermes et consacra toute son intelligence et son expérience au développement de l'industrie sucrière et plus particulièrement de la raffinerie.

Nommé directeur de la Raffinerie Tirlemontoise, il succéda ensuite à Henri Vinckenbosch comme administrateur délégué. Il se consacra exclusivement au progrès industriel de la fabrication, et, sous son impulsion, s'ouvrit l'ère des développements techniques importants. Il était au courant de toutes les branches de l'industrie sucrière, tant au point de vue législatif qu'au point de vue technique.

En 1894, Victor Beauduin s'associa avec Paul et Frantz Wittouck, fabricants de sucre cristallisé dont les produits se disputaient le marché avec le sucre raffiné, tandis que la Raffinerie Tirlemontoise se constituait en Société anonyme. La production annuelle de sucre raffiné était alors de 7 millions de kilos.

Il participa avec Raymond Raeymaeckers, son beau-frère, à la création de sucreries et de raffineries dans différents pays, notamment en Roumanie, Bulgarie et Italie.

Appartenant au parti libéral, Victor Beauduin fut membre de la Chambre des représentants à partir de 1900. Au sein de cette assemblée, il sut tracer la voie à suivre pour maintenir à son rang l'industrie sucrière belge, au moment où venaient d'aboutir à un résultat définitif, les travaux de la Conférence Internationale des Sucres. Il prit d'ailleurs une part prépondérante aux travaux de cette Conférence, et la lecture des procès-verbaux des nombreuses séances témoigne de ses connaissances approfondies des

législations sucrières dans le monde entier.

Il fut également bourgmestre de Tirlemont de 1892 à 1904. C'est sous son impulsion que la ville de Tirlemont fut dotée d'un réseau complet d'égouts, d'une distribution d'eau et d'une rectification des cours d'eau. Il fut le créateur des écoles techniques de la ville. Il faisait partie de nombreuses œuvres locales et jouissait, de ce fait, d'une grande popularité à Tirlemont.

Victor Beauduin fut également membre du conseil d'administration de la Société Générale des Fabricants de Sucre de Belgique, dont il était vice-président; administrateur des Sucreries Réunies; collaborateur de tout premier plan de *La Sucrierie belge*; et vice-président du Conseil Supérieur d'Agriculture.

Dans les réunions, tant nationales qu'internationales, il a toujours eu en vue la prospérité de l'industrie sucrière, à laquelle il a consacré inlassablement son temps, son intelligence, son activité et ses qualités d'administrateur.

A sa mort, la Raffinerie Tirlemontoise était une usine importante, bien outillée, qui occupait une place prépondérante dans l'industrie sucrière du pays, et dont le nom était connu à l'étranger.

Yves Stinghambert.

Livre Centenaire Raffinerie Tirlemontoise (1838-1938), Liège, Imprimerie Bernard, 1938. — « Victor Beauduin », dans *La Sucrierie belge*, 83^e année, n° 6, 15 novembre 1904, p. 121-122.

BENOÏT (Jean-Charles), dit **SERGENT BENOÏT**, auteur de chansons en dialecte namurois, né à Namur où il fut baptisé le 12 septembre 1707, décédé dans la même ville le 12 janvier 1784.

Benoît est le premier auteur qui ait écrit en dialecte namurois et dont le nom nous soit parvenu. Sa vie n'est connue que par la tradition orale qu'Adolphe Borgnet (en littérature Jérôme Pimpurniaux) a recueilli

lie dans le premier tiers du XIX^e siècle et par quelques données d'archives mises au jour récemment. On sait que, fils d'un pauvre artisan, prénommé Jean, et de Jeanne-Marie Vedrin, il était dépourvu d'instruction. On le retrouve le 17 janvier 1754 doté de la qualité de bourgeois; c'est peut-être à cette date qu'il entra dans la police où il fit carrière; il devint « sergent de ville », dignité qui lui valut le nom de Sergent Benoît. Sur le déclin de sa vie, il obtint une place à l'hospice Saint-Gilles, ouvert aux vieillards nécessiteux; c'est là qu'il mourut.

Son succès comme chansonnier dialectal dut être considérable, à en juger par la persistance de sa notoriété. La tradition orale nous représente Benoît comme un homme d'imagination vive et poétique, trouvant son inspiration à l'ombre d'un orme puis revenant avec sa chanson faite et se produisant au coin de la rue, devant un auditoire qu'avait rameuté son scribe habituel, un portefaix à la taille élevée, aux larges épaules, surnommé Carême sans doute par ironie.

Selon Adolphe Borgnet, les chansons composées par Benoît ont dû être nombreuses. Toutefois, des pièces qui sont parvenues à notre connaissance, il n'y en a que six qui lui sont attribuées. Aucune n'est datée avec précision. Son chef-d'œuvre est incontestablement *Lès Houzârdz* (n° 53 de l'*Inventaire...* de Maurice Piron), récit émouvant et très animé de l'invasion d'un village du Namurois par un détachement de hussards pendant la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748). Cette œuvre nous est parvenue par deux manuscrits du XVIII^e siècle et deux copies du XIX^e siècle, représentant trois versions. Elle a fait l'objet de trois éditions partielles fondées sur la version C (XIX^e s.), dues à Adolphe Borgnet (*Légendes namuroises*, p. 225-228) et à Lucien et Paul Maréchal, d'abord dans *La Vie wallonne* (t. II, p. 571-573), puis dans l'*Anthologie des poètes wallons namu-*

rois (p. 8-10), et d'une édition critique intégrale sur la base du texte A (XVIII^e siècle) réalisée par S. Simon dans *La littérature dialectale à Namur au dix-huitième siècle* (p. 80-88).

Les plaintes d'un mal marié sont le thème de la chanson *Dj'a one feume come on houzdrd* (n° 318 de l'*Inventaire...* de M. Piron). La veine misogyne, héritée du moyen âge français, est fréquemment exploitée dans la littérature dialectale de Wallonie aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il se peut cependant que Benoît, traitant ce *topos*, y ait mis de son expérience personnelle. La question se poserait alors de savoir laquelle de ses deux épouses aurait été l'inspiratrice : Julienne Walter décédée le 21 juillet 1766 ou Marie-Catherine Defays avec laquelle Benoît s'est marié le 9 avril 1769. Une unique copie manuscrite datant du début du XIX^e siècle nous livre cette chanson, éditée pour la première fois par S. Simon (*op. cit.*, p. 146-147).

Sur le thème de l'enfant perdu dont le signalement est donné au moyen de détails inutiles ou comiques, Benoît a composé une chanson simple, facile : *Acouroz choûter l'istwêre!* (n° 319 de l'*Inventaire...* de Maurice Piron), dont le texte nous a été transmis par deux manuscrits du XVIII^e siècle. S. Simon (*op. cit.*, p. 148-151) en a fait une édition critique.

Dans *Voci dès pauvès novèles* (n° 320 de l'*Inventaire...* de Piron), Benoît nous conte sur le mode plaisant une maladie dont il souffrit, les soins qu'il reçut, la façon dont il rédigea son testament, enfin sa guérison. Deux états différents du texte sont fournis par un manuscrit incomplet du XVIII^e siècle et une copie du XIX^e siècle d'une part et par deux autres copies, complètes, du XIX^e siècle d'autre part. Le second état a fait l'objet d'une édition partielle par Adolphe Borgnet (*op. cit.*, p. 222-223) et d'une édition critique intégrale due à S. Simon (*op. cit.*, p. 152-157).

Acouroz tortos po choûter (n° 321

de l'*Inventaire...* de Maurice Piron) consiste en une conversation entre deux ménagères : la première se plaint de ses ennuis conjugaux, l'autre lui conseille de battre son époux, motif qui se retrouve dans *Dj'a one feume come on houzdrd*. Le texte nous a été transmis par deux copies du XIX^e siècle ; S. Simon (*op. cit.*, p. 158-161) en fournit la première édition.

Enfin, *Mi père s'ap'lait Pièrot* (n° 322 de l'*Inventaire...* de Piron) évoque la vie aux champs, dure, pauvre mais point malheureuse. Il existe de cette chanson deux copies du XIX^e siècle. On en trouve, dans le périodique carolorégien *L'Hâlaud d'Charlèrwè* (I, novembre 1923), une première édition fondée en partie sur la tradition orale et, dans l'ouvrage de S. Simon (p. 162-164), une édition critique.

Outre une valeur documentaire non négligeable, l'œuvre de Benoît, sans atteindre le grand art, présente un réel intérêt littéraire : vivacité, simplicité, naturel sont les principales qualités d'un chansonnier qui sut allier la verve caustique, le burlesque et l'émotion.

Willy Bal.

J. Pimparniaux (= A. Borgnet), *Légendes namuroises*, Namur, 1837, p. 217-229.
— L. et P. Maréchal, *Anthologie des poètes wallons namurois*, Namur, 1930, p. 8-10.
— P. Coppe et L. Pirsoul, *Dictionnaire bio-bibliographique des littérateurs d'expression wallonne (1622 à 1950)*, Gembloux, 1951, p. 26. — M. Piron, *Inventaire de la littérature wallonne des origines (vers 1600) à la fin du XVIII^e siècle*, Liège, 1962, *passim*. — Th. Pisvin, *La Vie intellectuelle à Namur sous le régime autrichien*, Louvain, 1963, p. 244-245. — F. Rousseau, *Propos d'un archiviste sur l'histoire de la littérature dialectale à Namur. 1^{re} partie. Des origines à 1830*, Namur, 1964, p. 18-21. — S. Simon, *La Littérature dialectale à Namur au dix-huitième siècle. Édition critique des textes*, Mémoire de licence en philologie romane, Université catholique de Louvain, 1967, *passim*.

BERGÉ (François-Joseph-Julien), raffineur et fabricant de sucre, né à

Tirlemont le 31 janvier 1876, décédé à Bruges le 21 janvier 1933.

Julien Bergé fit ses études secondaires au Collège communal de Tirlemont; il y remporta les premières places et brilla aux concours généraux. Il s'inscrivit, en 1893, à la Faculté des Sciences physiques et mathématiques de l'Université libre de Bruxelles et il y conquist, en 1896, le grade de docteur en sciences physiques et mathématiques avec la plus grande distinction.

Ses professeurs lui proposent alors de faire carrière à l'université, tandis que Lucien Beauvuin, qui le connaissait bien, lui suggère d'entrer dans l'industrie. Julien Bergé hésite. Il est présenté à Victor Beauvuin, qui, impressionné par sa personnalité et son intelligence, le convainc de travailler à la Raffinerie Tirlemontoise. La direction de la Raffinerie l'envoie à l'Université de Liège afin de compléter ses études de chimie. Il y suit les cours pendant deux années et, en 1898, à vingt-deux ans il entre définitivement à la Raffinerie. Attaché au laboratoire, il reçoit la mission d'étudier spécialement le procédé d'électrolyse des jus. Ses conclusions sont défavorables à l'application industrielle de cette méthode. Il étudie alors le procédé de diffusion Steffen; cette étude l'attache à la diffusion et il reste persuadé que le dernier mot n'est pas dit en cette matière. Il devient le collaborateur de Steffen et de Raeymaeckers et met au point le procédé de séparation du sucre des mélasses adopté par les usines de Roumanie.

Ses études le font entrer en contact avec des hommes de premier ordre du monde scientifique et créent sa réputation d'homme de science et de travailleur remarquable. Il étudie avec Kestner l'évaporation sous pression et, grâce à lui, la première évaporation complète sous pression est installée à Tirlemont.

En 1903, il devient chef de fabrication à la Raffinerie. C'est pour lui l'occasion de voyager et de visiter les

raffineries importantes d'Europe et d'Amérique, ainsi que les instituts scientifiques. En 1914, il est nommé directeur de la Raffinerie Tirlemontoise, poste qu'il partagera avec Bertrand.

Après la guerre 1914-1918, Julien Bergé reprend son activité industrielle avec le même enthousiasme. Ses préoccupations visent à la modernisation de l'industrie, car il a pu voir l'incidence de cette modernisation sur les progrès de la concurrence. Il faut travailler économiquement et profiter des années de prospérité pour outiller les établissements qui dépendent de la Raffinerie Tirlemontoise. Dans ce but, il crée autour de lui un noyau de jeunes ingénieurs et de docteurs en sciences et prépare l'avenir en choisissant parmi eux ceux qui devront, un jour, assurer l'avenir des établissements de la Société.

Citons parmi les œuvres marquantes que la Raffinerie lui doit : les transformations des usines de Wanze; ses études sur la vapeur et le charbon, qui ont abouti à la création d'une chaufferie modèle à Tirlemont; ses travaux sur la carbonatation des jus; sa collaboration avec Raeymaeckers en Roumanie, Bulgarie, Italie et France; son entreprise hardie des Produits Organiques de Tirlemont, origine de la S.A. « La Citrique Belge ».

En 1924, il est nommé directeur général de la Raffinerie Tirlemontoise. Il s'intéresse aux questions administratives et commerciales, et devient ainsi un membre actif de tous les groupements de l'industrie sucrière belge, qui s'occupe des intérêts corporatifs des fabricants de sucre.

Voyant les progrès que réalise la canne à sucre, qui semble devenir menaçante pour la betterave, Julien Bergé étudie scientifiquement l'amélioration de celle-ci et il crée un Institut de la Betterave. Voulant profiter de l'expérience déjà acquise en cette matière, il réunit en un groupement international les instituts européens et américains qui étudient cette question.

Parlant couramment plusieurs langues, il devient le collaborateur de Lucien Beauduin au Conseil international des Sucres.

A la fin de sa vie, déchargé de la direction effective de l'usine, il s'occupe plus spécialement de deux questions qui le classent définitivement parmi les hommes les plus remarquables de l'industrie sucrière : le turbinage des sucres à grande vitesse et la diffusion continue. Dans le monde entier, l'industrie sucrière, les universités, les laboratoires, les savants suivent les travaux de Julien Bergé, qui met ainsi la Raffinerie Tirlemontoise à la tête des progrès réalisés, à l'époque, dans l'industrie sucrière.

Outre ses mandats d'administrateur de nombreuses sociétés belges et étrangères, il était président de la Commission de Chimie appliquée au Fonds National de la Recherche scientifique, président de la Fédération internationale des Instituts scientifiques pour l'amélioration de la Betterave sucrière, vice-président de la Société de Chimie de Belgique.

Yves Stinghamber.

Livre du Centenaire Raffinerie Tirlemontoise (1838-1938), Liège, Imprimerie Bernard, 1938. — « Nécrologie Julien Bergé », dans *La Sucrierie belge*, 52^e année, n^o 11, 1^{er} février 1933, p. 203-209.

BERGER (Maurice-Clément-Georges-Adolphe), pseudonyme recouvrant également Fernand Servais : BERGERAC, ingénieur civil, industriel, officier, publiciste, homme d'œuvres, né à Bruxelles le 28 août 1882, décédé à Glion-Montreux (Suisse) le 5 avril 1966.

Wallon par son père, Adolphe Berger, officier supérieur de cavalerie, Maurice Berger comptait des attaches en Flandre par sa mère, Clémence l'Hoste, native de Gand.

Après ses études primaires à l'Ecole Modèle de Bruxelles, ses études moyennes commencées au Collège Saint-Michel et terminées à l'Institut Robert,

il se présenta en 1900 à l'Ecole Militaire et fut admis quatrième aux Armes Spéciales, mais cette carrière ne convenait pas à son tempérament : dans un pays neutre qui semblait voué à la paix, l'armée lui paraissait aussi dépourvue d'intérêt qu'une usine arrêtée et il entra à l'Université de Gand, dont il sortit en 1907 nanti du diplôme d'ingénieur civil.

Etudiant joyeux et brillant, rédacteur à tous les journaux étudiantins, il collabore aussi à *La Flandre Libérale* et à des quotidiens bruxellois tels *Le Petit Bleu*, *Le Soir*, *La Dernière Heure*. Il signe, en collaboration avec son ami Fernand Servais, sous le pseudonyme de Bergerac, plusieurs revues à succès qui firent les beaux soirs du Grand Théâtre et du Théâtre Minard à Gand.

Ses dons d'orateur et d'écrivain le portent à la présidence de la Société Générale des Etudiants Libéraux : c'est la première d'une suite impressionnante de présidences qu'il occupera durant une vie très active vouée à l'industrie et au bien de son pays.

Ardent libéral, toujours il se passionnera pour la chose publique, mais comme il estimait qu'on ne peut être et industriel et homme politique, il refusera successivement l'écharpe de bourgmestre de Forest puis celle d'Uccle, un mandat de sénateur coopté et, à plusieurs reprises, un portefeuille ministériel que ses amis s'obstinaient à vouloir lui confier, et ce n'est qu'à son corps défendant qu'il fut un moment conseiller communal de Forest puis conseiller provincial du Brabant, refusant d'ailleurs, après une session, le renouvellement de ces mandats.

Il fut, après la première guerre mondiale, aux côtés de son ami Albert Devèze, l'un des artisans de la réconciliation des deux nuances libérales de Bruxelles, comme il allait être, peu après, l'artisan de la réconciliation entre les libéraux du Limbourg.

Rapporteur à un congrès libéral de la question économique, il publia,

en 1932, une brochure, *Le Problème Economique*, qui trouva dans tous les partis un écho profond.

Président de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université de Gand, il s'affirma partisan de la création d'une université flamande mais adversaire résolu de la suppression de l'université française de Gand. Il publia, à cette occasion, une étude qui fut véritablement le bréviaire de tous les défenseurs de l'université française de Gand.

Lors de l'invasion de la Belgique en 1914, Maurice Berger s'engage volontairement dès le premier jour et fait bravement toute la guerre à l'Aérostation militaire. Il revient avec le grade de lieutenant, huit chevrons de front, la fourragère et de nombreuses distinctions honorifiques.

Premier officier allié envoyé en mission à Berlin où la révolution spartakiste faisait rage, il en ramène une série d'articles que les plus grands journaux du monde s'empressent de publier. L'éditeur Bernard Grasset édite son livre, *La Nouvelle Allemagne*, qui fut traduit aux Etats-Unis, en Italie, en Pologne.

Démobilisé en 1919, il entre dans l'industrie et très rapidement il occupa des postes de directeur général, d'administrateur, d'administrateur délégué, de président, spécialement dans l'industrie chimique. Son action ne cessera désormais de s'étendre tant en Belgique qu'à l'étranger. Signalons qu'il fut parmi les fondateurs de certaines des usines de produits chimiques les plus importantes comme la Société des Produits Chimiques de Tessenderloo, la Société des Produits Chimiques du Limbourg, la Société des Gélatines de Hyon, etc.

Maurice Berger occupa une place de choix dans le monde de l'ingénieur : il fut de 1938 à 1942 président de l'Association des Ingénieurs de l'Université de Gand (A.I.G.), de 1936 à 1940 président de la Société Royale Belge des Ingénieurs et des Industriels, puis membre d'honneur de cet important groupement, président en 1940

de la Fédération des Associations Belges d'Ingénieurs (F.A.B.I.), président du groupe « Les Industries Chimiques » à l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles en 1958, président de la « Maison des Industries Chimiques », vice-président de la Fédération des Industries Chimiques (F.I.C.), administrateur de la Fédération des Industries Belges (F.I.B.), etc.

A diverses reprises le Gouvernement l'appela comme expert à des sessions économiques de la Société des Nations à Genève où ses interventions furent toujours remarquées.

Il fut l'un des premiers industriels belges à se rendre en U.R.S.S. et publia alors, dans *Le Soir*, une série d'articles intitulés *Un Industriel à Moscou*, qui furent largement reproduits et commentés par de nombreux journaux belges et étrangers. A cette époque, les relations diplomatiques entre la Belgique et la Russie n'étaient pas encore rétablies, le ministre des Affaires étrangères belge, Paul Hymans, avait prié Maurice Berger de tâter le terrain dans ses conversations avec certaines personnalités soviétiques en vue d'une reprise éventuelle de ces relations. Celle-ci résulta des négociations ultérieures que Paul Le Tellier, directeur général de la politique, fut chargé par Van Zeeland, successeur d'Hymans, de mener à Paris ; elle entraîna la désignation, en qualité de ministre de l'U.R.S.S. à Bruxelles, de Roubinine avec lequel Maurice Berger avait été précédemment en rapport.

Homme d'œuvres, il trouvait encore le temps de collaborer à la création de la crèche modèle, « Le Bercail Forestois », dont il fut le premier président, et du « Fonds des Bourses d'Etudes de la Société Royale Belge des Ingénieurs et des Industriels » qui, avec les fonds recueillis dans le monde de l'industrie, envoie chaque année, dans les universités belges de l'Etat, une vingtaine d'étudiants méritants mais peu fortunés.

Durant la guerre 1940-1944, il fut

l'un des fondateurs et des dirigeants de « L'Aide aux Ingénieurs », dont les fonds soutenaient les ingénieurs qui refusaient leur concours à l'occupant, et d'un fonds destiné aux journalistes libéraux réfractaires, qui se trouvaient sans emploi.

Signalons enfin que Maurice Berger s'est toujours soucié du sort des ingénieurs belges auprès desquels il jouissait d'un grand prestige. Il fut notamment à l'origine d'une amélioration considérable du sort du jeune ingénieur et de l'instauration d'une pension au vieil ingénieur.

Rappelons pour terminer qu'au lendemain de sa mort une émouvante séance d'hommage lui fut consacrée en la grande salle de l'hôtel Ravenstein, local de la Société Royale Belge des Ingénieurs et des Industriels, au cours de laquelle cinq hautes personnalités du monde de l'industrie évoquèrent la figure et la carrière de cet homme de bien, et que, lors d'une cérémonie plus intime, eut lieu l'inauguration de son buste dans le grand hall de cette « Maison des Industries Chimiques » à la constitution de laquelle il avait consacré tant d'énergie.

Iconographie : Un très beau portrait de Maurice Berger, peint par le baron Opsomer, appartient à la Société Royale Belge des Ingénieurs et Industriels (Hôtel Ravenstein, à Bruxelles, galerie des présidents), et son buste, dû au sculpteur de Bremaecker, orne le hall de la Maison des Industries Chimiques, à Bruxelles.

Marcel Brabant.

« Visages du temps. Maurice Berger, président de la Société belge des Ingénieurs et des Industriels », dans *Les Nouvelles*, 33^e année, n° 15, 9 avril 1936, portrait photographique. — R.d.V., « Maurice Berger », dans *Solidra*, 4^e année, n° 52, 15 août 1936, p. 1-2, portrait photographique. — « Séance d'hommage à la mémoire de Monsieur Maurice Berger », dans *Revue de la Société Royale Belge des Ingénieurs et Industriels*, n° 9/10, septembre-octobre 1960, p. 397-414, reproduit

in extenso les cinq discours prononcés lors de cette séance du 29 juin 1966, photographie du portrait peint par Opsomer.

BERGERAC. Voir BERGER (Maurice).

BERNOUILLY. Voir ARENDT (Guillaume).

BOHET (Victor-Hubert-Jean-Philippe), professeur de langue et de littérature anglaises à l'Université de Liège, né à Liège le 10 janvier 1887, décédé à Liège le 2 décembre 1948.

Après de brillantes études secondaires au Collège Saint-Servais et à l'Athénée royal de Liège il fit ses études de docteur en philologie germanique avec spécialisation de l'anglais, à l'Université de l'Etat à Liège et y conquist son doctorat en juillet 1908. Il n'avait cependant pas négligé la musique pour laquelle il était spécialement doué, — comme son frère d'ailleurs, devenu professeur au Conservatoire de Lisbonne. Bohet obtint un premier prix de solfège au Conservatoire royal de sa ville natale. Durant ses études universitaires il suivit des cours de vacances à Amsterdam, Londres et en Allemagne.

D'octobre 1908 à janvier 1910, il fut appelé comme professeur intérimaire dans plusieurs athénées royales (Verviers, Louvain, Gand, Charleroi et Liège), ensuite comme professeur titulaire à Ath, de septembre 1910 à octobre 1913. Dès cette date il était titularisé à l'Athénée royal de Verviers.

Enseignant à la fois l'allemand, l'anglais et le néerlandais, il savait faire goûter autant la poésie lyrique ou dramatique que la prose, en donnant pour ces trois langues de solides structures linguistiques et en initiant à la culture des pays où ces langues sont parlées. Il comprenait les adolescents et savait gagner leur confiance et leur estime.

D'une activité débordante il trou-

vait néanmoins les loisirs nécessaires pour écrire des articles scientifiques et composer un manuel de prononciation anglaise (*Grammaire anglaise, 1^{re} partie. La prononciation de l'anglais*, Verviers, Alb. Hermann, 1917), un volumineux cours sur le commerce, l'industrie et la vie économique de la Grande-Bretagne (*The British World*, Verviers, Alb. Hermann, 1920, 458 pages, en collaboration avec J. Nokin, ouvrage couronné du Prix De Keyn décerné par l'Académie royale de Belgique).

Le décès inopiné du professeur Paul Hamélius de l'Université de Liège, en février 1922, fut l'occasion de lui voir accorder une consécration bien méritée. Paul Hamélius avait déjà manifesté le souhait de voir son élève préféré appelé à lui succéder éventuellement. La Faculté de philosophie et lettres tint compte de cette précieuse recommandation et, en mai 1922, Victor Bohet fut chargé des cours d'histoire de la littérature anglaise, de l'explication d'auteurs anglais (moyen âge et temps modernes), d'exercices philologiques sur l'anglais, plus tard de l'introduction à l'histoire des littératures modernes ; il fut nommé professeur ordinaire en janvier 1929.

La State University d'Iowa (U.S.A.) le pria de venir faire des cours d'été. Il accepta et fit ces cours en 1927, 1928 et 1929. Par ailleurs de ses nombreux voyages aux Etats-Unis, notamment à Washington, aux universités de Harvard, Yale et Columbia, en Grande-Bretagne et en U.R.S.S., il rapporta des impressions publiées dans *L'Indépendance Belge* de décembre 1929 à avril 1930 (*Impressions d'Amérique et Impressions de voyage en U.R.S.S.*).

Victor Bohet fit également paraître un essai : *La formation des élites. Dialogue de pédants (Cahiers de la Centrale du P.E.S. de Belgique*, Liège, Imprimerie Thone, 1934, 251 pages) et de très nombreux articles, notamment de critique littéraire, dans quelques revues belges et étrangères, cités ci-dessous.

Sa réputation, devenue mondiale, le fit élire Advanced Fellow de la Com-

mission for Relief in Belgium Educational Foundation en 1931. Après la deuxième guerre mondiale il fut chargé de représenter notre pays à la Conférence des Ministres alliés de l'Éducation, ensuite désigné comme délégué belge à l'U.N.E.S.C.O. Le ministre belge de l'Instruction Publique, Auguste Buisseret l'avait entretemps prié de clôturer les opérations du ministère belge de l'Instruction Publique de guerre à Londres.

Sa personnalité avait tant de facettes qu'il se hasardait dans tous les domaines et partout avec bonheur : ceux des langues, de la littérature et de son histoire, mais aussi des problèmes sociologiques et éthiques qui le passionnaient. Il traitait tout ce qu'il abordait avec lucidité et générosité ; il écrivit même à l'intention de sa petite-fille *Lettres à Jacqueline sur le capitalisme et le socialisme*, commencé en juillet 1944 et achevé en 1946 (Bruxelles-Paris, Editions Lumière, 1946, 155 pages).

Pour être complet il faut signaler aussi l'appui très amical qu'il accorda aux jeunes musiciens liégeois. C'est lui qui lança Henri Koch et le Quatuor de Liège (Henri Koch, Joseph Beck, Jean et Lydie Rogister), l'A.M.C. (Musique de Chambre), créée en 1932 et cessant toute activité en 1940.

A toutes ces qualités qui faisaient de Victor Bohet une des personnalités les plus marquantes dans le domaine universitaire belge il faut ajouter celles du cœur. C'était un ami fidèle, sûr, généreux pour ses étudiants, ses collègues, pour tous ses amis, toujours d'une cordialité parfaite et d'une sincérité totale. Il était l'adversaire décidé de toute oppression et notamment du fascisme. Durant la guerre de 1940-1945 l'occupant le prit comme otage en octobre 1941. Il fut cependant libéré quelques jours plus tard lors de la mort accidentelle de son deuxième fils, Marcel.

Sa mort prématurée fut une perte très cruelle pour l'Université de Liège en particulier, mais aussi pour le

monde universitaire belge tout entier. Il a laissé dans le souvenir de ceux qui l'ont connu, ses collègues, ses disciples, ses protégés, l'image parfaite du maître à penser à qui on ne s'adressait jamais en vain.

Des amis ont tenu à honorer sa mémoire en créant à Bruxelles une loge maçonnique, L'Amitié Victor Bohet.

Victor Bohet est en outre l'auteur des articles et ouvrages suivants : *De Waalsche dialektale letterkunde*, dans *Handelingen van het tweede Vlaamsche philologencongres te Gent*, 1913, p. 224-237 ; comptes rendus des ouvrages d'A. Chevillon, *Trois études de littérature anglaise*, d'A. Maurois, *Ariel ou la vie de Shelley* et de L. Bocquet, *John Keats*, d'E. Bonnafé, *Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes*, de R. Browning, *Poèmes*, dans *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée belge*, t. XXVII, 1923, p. 245-249, 249-251, 255-264, 251-255 ; *La littérature et la paix*, dans *Liège*, 28 novembre et 12 décembre 1925 ; *La Jeanne d'Arc de G.B. Shaw*, dans *Liège*, 19 décembre 1925 ; comptes rendus des ouvrages d'E. Legouis, *Edmund Spenser*, W.F. Schirmer, *Der Englische Roman der Neuesten Zeit* et A. Dukes, *The Youngest drama*, dans *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée belge*, t. XXX, 1926, p. 44-47, 47-50, 50-56 ; *Le théâtre américain d'après-guerre*, dans *Le Flambeau*, 10^e année, t. 3, septembre-décembre 1927, p. 372-396 ; *Le poète anglais Thomas Hardy (1840-1928)*, dans *L'Avenir social*, 1928, p. 56-60 ; *Henrik Ibsen (1828-1906)*, dans *Le Flambeau*, 11^e année, t. 2, mai-août 1928, p. 52-72 ; *Literature and international Relations*, *Lecture in the University of Iowa*, dans *The Iowan*, juin 1928 ; *Scenische verwezenlijkingen van Shakespeare's Œuvre*, dans *Toneelgids*, 16^e année, n^o 24, 15 décembre 1930, p. 3, 6 ; *Le théâtre amateur en Angleterre*, dans *Pro Arte*, Paris-Liège, 8^e année, n^o 85, juillet 1933, p. 10-12 ; *Deux essais de modernisation de Shakespeare*, dans *Pro Arte*, 8^e année, n^o 86, octobre 1933,

p. 5-7 ; *Le conflit des méthodes dans l'étude critique de la littérature*, dans *Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 6^e année, 1934, p. 19-43 ; *Le théâtre français contemporain*, dans *Pro Arte*, n^o 93, mai 1934, p. 1-2 ; *Le théâtre soviétique*, dans *Pro Arte*, n^o 97, novembre 1934, p. 5-7, et suivants, 1935 ; *Cavaliers vers la mer. La pièce de Synge...*, dans *Beaux-Arts*, 5^e année, n^o 138, 9 novembre 1934, p. 17 ; *Théâtres pour enfants en U.R.S.S.*, dans *Archives belges des Sciences de l'Éducation*, t. IV, avril 1936, p. 304-308 ; *James Joyce*, dans *Anthologie*, avril-mai 1937 ; *Shakespeare and the Comic Idea. A propos de Charlton's Shakespearian Comedy*, dans *English Studies*, t. XX, 1938, p. 20-23 ; *Pearl Buck*, *Vent du Nord*, s. l., 2 janvier 1939 ; *Dorothy Richardson*, *Vent du Nord*, 21 janvier 1939 ; *A propos des essais en deux langues de L. Cazamian*, dans *English Studies*, vol. XXI, 1939, p. 133-138 ; *A propos de Heartbreak House*, de G.B. Shaw, dans *L'Essai*, avril 1939 ; *A propos de Charles Reade*, dans *English Studies*, vol. XXV, 1943, p. 91-94 ; *Jules César d'après Shakespeare*, dans *Album René Verdeyen*, Bruxelles, Éditions A. Manteau, 1943, p. 35-54 ; *Shakespeare in modern Dress*, dans *Revue des Langues vivantes*, 9^e année, 1943, p. 99-107.

English commercial Correspondence, Verviers, Alb. Hermann, 1921, 40 pages ; *The British World. Views of Economic Life*, second revised Edition, Verviers, Alb. Hermann, 1925, 482 pages ; *The British World. Commercial Correspondence and Views of Economic Life. Third temporary Edition*, Liège, Desoer, 1941, 149 pages ; *Thomas Hardy and Robert Browning, Poems of Fate and Love*, Liège, Gothier, 1942, 94 pages ; *A Course of English Poetry*, Liège, Gothier, 1942, 98 pages ; *Introduction à l'étude de la prononciation de l'anglais*, Liège, Desoer, 1946, 203 pages.

L'anglais dans l'enseignement moyen dans *La Nouvelle Revue de Humanités* t. 1^{er}, 1926, p. 118-137 ; *Modern Huma-*

nism. *Address given at the University Convocation, July 22, published by the University, Iowa, 1927, 16 pages; The Universal Language of the Future. Lecture delivered in the University of Iowa, dans The Iowan, June 1928; L'Enseignement de l'anglais dans les universités anglaises, dans Revue belge de Philologie et d'Histoire, t. VII, 1928, p. 893-912; Rapport général sur les examens de maturité de la Fondation Universitaire pour 1930-1931, Bruxelles, 1931; Impressions d'un universitaire belge aux Etats-Unis, dans Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège, 3^e année, 1931, p. 25-55; Les Universités anglaises, dans Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège, 3^e année, 1931, p. 207-248; Le Congrès des Universités de New York, dans Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège, 5^e année, 1933, p. 32-56; L'Université dans le monde moderne, dans L'Avant-Poste, 5^e année, n° 1, novembre-décembre 1933, p. 1-10; La modernisation de notre enseignement, dans L'Essai, avril 1934; L'Université dans le monde moderne, dans Homo, n° 8, 15 octobre 1935, p. 167-171; Education in Belgium, dans Educational Yearbook of the International Institute of Teachers' Colleges, Columbia University, New York, 1937, p. 35-38; Le choix de la seconde langue dans l'enseignement moyen, dans Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège, 10^e année, 1938, p. 81-109; Higher Education in Belgium, dans The New Era, London, March 1947, p. 59-62; L'Enseignement pour les classes ouvrières en Angleterre, dans Revue des Sciences économiques, 22^e année, n° 72, décembre 1947, p. 147-156.*

Le grand problème de notre époque, dans L'Athénée, 1^{re} année, n° 13, 15 décembre 1919, p. 3-4; Le Socialisme, dans L'Avenir social, janvier 1927; Post-War England, Three Lectures delivered in the University of Iowa: a) The Nation, b) The Empire, c) Literature, dans The Iowan, June, July and August 1928; Les Etats-Unis

d'Europe, dans Le Flambeau, 12^e année, 1929, p. 342-352; Discours prononcé à l'occasion de la manifestation Ch. R. Moris, Liège, 1933, 8 pages; A propos de la dépression américaine, dans L'Essai, février 1933; L'Europe en face de l'Amérique, Paris-Bruxelles, l'Eglantine, 1933, 106 pages (Equilibres, Cahiers périodiques, 2^e série, nos 2-3); Aspects de la vie culturelle en U.R.S.S., dans J. B. Haesaert, F.H. Van den Dungen, P. Brien, A.P. Dustin, A. Ley et V. Bohet, Construction d'un Etat Russies, Bruxelles, 1935, p. 65-102 (Equilibres, Cahiers périodiques, 2^e série, n° 6); Nouvelles impressions d'Amérique, dans Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège, 9^e année, 1937, p. 63-85; L'Antisémitisme, dans Combat, 4, 11, 18, 25 juin, 16 et 30 juillet 1938; El aspecto intelectual del Antisemitismo, dans Ruta. Revista mensual de literatura, Mexico, Julio 15, 1938, p. 52-72; Le chômage des intellectuels, dans Revue des Langues vivantes, 5^e année, 1939, p. 241-251; Les sciences sociales, la philosophie et l'humanisme à l'Unesco, dans Synthèse (Bruxelles), février 1947, p. 47-57.

Robert Vanderveiken.

Renseignements recueillis auprès de Madame Victor Bohet et auprès de son fils aîné René Bohet de l'Administration de l'Enseignement artistique au Ministère de la Culture française. — Souvenirs personnels. — Fr. Closset, « Victor Bohet », dans Revue des Langues vivantes, 15^e année 1949, p. 1-6, bibliographie.

BOIS (Albert-Marie-Julien-Arthur-Eugène-Auguste-Joseph-François-Bernard-Jean, comte du), poète, dramaturge et écrivain politique, né à Ecaussinnes-d'Enghien le 4 septembre 1872, décédé à Bruxelles le 3 décembre 1940.

Fils d'Eugène (1818-1893), écuyer, comte romain, et de Jeanne de Prelle de la Nieppe, Albert du Bois descendait par son père d'une lignée de notables et de propriétaires fonciers de la région des Ecaussinnes. Il y passa ses années d'enfance avant de s'établir ultérieurement (1896) au château

de Fonteneau, à Nivelles, ancienne propriété de la famille de Prelle dont il était issu par sa mère. Ses études secondaires terminées chez les jésuites de Namur, il suit à l'Université de Louvain les cours de la Faculté de Droit. Le titre de docteur en droit lui est conféré par le Jury central en 1895. De bonne heure, il manifesta un goût très vif pour l'histoire, la culture gréco-latine et plus encore pour la littérature dramatique. Il écrivit son premier drame en cinq actes en vers, sur les bancs du collège : *Fatalité* (1888-1890) dont l'action se déroule « à Tolède vers 1109 ». A l'âge de dix-sept ans, il publie une plaquette de poésies couronnées par l'Académie de Toulouse (*Dernier chant*, Braine-le-Comte, 1889, 11 pages). Ses premiers poèmes, d'un romantisme attardé, paraissent en grand nombre dans des petites revues littéraires belges (*La Vocation du poète*, dans le *Magasin littéraire*, t. 9, Gand, 1892) et surtout françaises, notamment dans *Le Semeur* (Paris) dont le directeur, Charles Fuster, fut son premier guide dans le monde des lettres. Ces œuvres témoignent d'un art sans aucun rapport avec les mouvements littéraires de l'époque. Si Albert du Bois se tint à l'écart des parnassiens de la *Jeune Belgique*, il ignora de même, puis combattit la poésie symboliste, et l'hostilité qu'il voua au vers libre ne se démentit point, sa vie durant. Dans un bref essai (*Idéal et réel*, Paris, 1892, 48 pages) il affirma son esthétique conservatrice, idéaliste et romantique, par une critique sévère du naturalisme. Toute son œuvre littéraire ultérieure découle de ces prémices, même s'il exposa, plus tard, dans les préfaces de ses pièces (*Préface au poème dramatique « Victor Hugo »*, Paris, 1909, 34 pages) et dans quelques essais critiques (*Jean Crapaud devant la Beauté*, Bruxelles, 1948, 223 pages, posthume) des vues nouvelles sur le théâtre en vers, en préconisant, notamment, l'alternance vers et prose, suivant la nature du discours.

Attiré par la vie littéraire parisienne, sinon pour son avant-garde, du moins pour son animation, il fait jouer en France, dès 1894, deux comédies en un acte, dont les sujets antiques préfiguraient certaines œuvres des grands cycles dramatiques de la maturité : *La Revanche d'Hélène* et *Ce Pauvre Agis!* Parallèlement, il entame sa carrière de romancier, inspiré lui aussi par l'antiquité gréco-latine, avec *Amours antiques* (Paris, 1895, 383 pages) devenues *Athénienne* lors d'une réédition (Paris, 1898), *Leuconoe* (Paris, 1897, xxiv-279 pages), *Sous les lauriers roses* (Paris, [1898], 243 pages), *L'Amant légal* (Paris, 1901, 121 pages). Beaucoup plus tard, il retrouvera la même veine, avec moins de bonheur quelquefois, dans le cycle des « romans de l'Hécatombe » : *Ecrit avec le sang de Rome* (Paris, 1922, 273 pages), *Aux portes de la nuit* (Paris, 1929, 196 pages) et les romans parus dans les suppléments de *l'Illustration*, entre 1925 et 1935 (voir bibliographie). Les descriptions dans ces récits n'étaient pas imaginaires car, dès sa majorité, sa fortune lui permit de se rendre fréquemment en Italie, en Grèce, et pendant toute sa vie, au demeurant, il restera un grand voyageur.

Les fonctions de diplomate qu'il exerça de 1898 à 1901 comme attaché puis comme secrétaire de la légation belge à Londres (avec un bref intérim à Madrid) ne furent pas non plus étrangères à son goût pour un certain cosmopolitisme. Mais ayant renoncé très tôt à la carrière diplomatique (démission sur laquelle nous reviendrons), il se consacra exclusivement à l'élaboration de son œuvre littéraire et, jusqu'en 1914, à la diffusion de ses idées politiques au service desquelles il mit son talent de polémiste passionné. Nous envisagerons ici, tour à tour, les deux aspects de cette activité bien contrastée.

Les représentations en France de ses premières pièces, la publication de ses romans, la parution, en 1901, d'un recueil de poèmes, parmi les

meilleurs qu'il ait écrits, les *Rhapsodies passionnées* (Paris, 1901, 297 p.), l'avaient introduit dans le monde littéraire français. L'amitié de l'éditeur belge Henry Kistemaekers puis celle des écrivains français Henri Lavedan, Catulle Mendès, Henri de Noussanne, Jules Claretie, administrateur général de la Comédie-Française, et d'hommes de théâtre comme Armand Bour, Charles Baret, Victor Reding, lui facilitèrent l'accès aux plus grandes scènes de Paris et de Bruxelles pour y faire représenter ses principales œuvres qui virent le jour entre 1900 et 1914, période la plus féconde de sa création littéraire. Ce furent successivement *Rabelais* (Théâtre des Bouffes-parisiens, 1904), *La Dernière Dulcinée* (*Cervantès*) (Paris, Théâtre Femina, et Bruxelles, Théâtre du Parc, 1908), *La Victoire d'Aphrodite* (Cabourg, Théâtre de la nature, 1909), *Pour l'Amour de la Sulamite* (Bruxelles, Théâtre du Parc, 1910), *La Conquête d'Athènes* (*l'Apôtre Paul*) (Paris, Théâtre Sarah-Bernhardt, 1910), *Nocturne et Patouillet* (Paris, Théâtre de l'Œuvre, 1910), *L'Aristocrate* (*Lord Byron*) (Théâtre de Monte-Carlo, 1912), *Bérénice* (*L'Hérodiennne*) (Nîmes, Théâtre des Arènes, 1913). Cette dernière pièce fut reçue à la Comédie-Française et inscrite à son répertoire, le 19 mars 1914. Le début des hostilités surprit Albert du Bois à Constantinople et durant les années de guerre il séjourna longtemps en Suisse. Après l'Armistice, Madame Bartet, sociétaire de la Comédie-Française et interprète de *Bérénice* lors de sa création en 1913, choisit ce rôle pour sa représentation d'adieu à la Maison de Molière (1919). Jouée désormais sous le titre de *L'Hérodiennne*, la pièce atteignit en six mois cinquante-trois représentations. Elle fut ensuite reprise plusieurs fois par la Comédie-Française, jusqu'en 1932. D'autres drames d'Albert du Bois connurent encore, avec succès, les feux de la rampe. Citons : *Les Aigles dans la tempête* (Théâtre de Monte-Carlo, 1920, et Paris, Théâtre Sarah-Bernhardt,

1922); *Si Dieu n'existait pas...!* (*Voltaire*) (Bruxelles, Théâtre du Parc, 1923); *Notre Déesse* (Bruxelles, Théâtre du Parc, 1935, et Paris, Théâtre de l'Odéon, 1936). Ce dernier drame, en prose, dont l'action se déroule au temps de Richelieu, peint la lutte de la papauté et de la patrie moderne, en l'occurrence la France ou *Notre Déesse*. D'une langue et d'une facture fort belles, cette pièce demeure probablement la plus jouable de toute l'œuvre dramatique du poète. La plupart des drames en vers énumérés plus haut ainsi que d'autres qui ne furent jamais représentés, par lesquels leur auteur avait voulu, suivant ses propres termes, évoquer « scéniquement une suite d'époques essentielles » de la vie morale de l'humanité », chacune de ces époques étant peinte « dans la lumière que projette sur elle quelque grand esprit contemporain », furent groupés sous le titre général de « Cycle des douze génies » (12 volumes, Paris, Fasquelle, 1913-1919). *Les Aigles dans la tempête* et trois autres pièces non jouées, le furent sous celui des « Quatre bustes du temple de l'Amour » (4 volumes, Paris, Fasquelle, 1922). L'édition de son *Théâtre complet* (3 volumes, Paris, Fasquelle, 1935) suivant un plan nouveau dans la répartition des œuvres, est demeurée inachevée.

De ce théâtre en vers à grand spectacle, où l'action est surtout extérieure, et qui appartient à une époque déjà lointaine pour notre sensibilité moderne, le professeur Georges Doutrepoint pouvait écrire, dès 1939, en parlant de son auteur : « Il a du souffle lyrique, mais un souffle qui s'épuise rapidement. Il donne l'impression du grand et de l'élevé, mais il la donnerait davantage s'il n'était trop souvent trahi par l'insuffisance de la forme. En d'autres termes, il affiche plus de personnalité audacieuse par le fond ou les idées que par le style. Mais il montre, assez fréquemment, une réelle inspiration et de l'habileté technique ».

Quelle que soit l'ombre qui recou-

vre aujourd'hui l'œuvre dramatique et romanesque d'Albert du Bois, son nom, en Belgique du moins, devait traverser la tourmente de la seconde guerre mondiale pour des raisons tout autres que littéraires. Dès 1945, certains milieux wallons se plurent à célébrer en lui le doctrinaire du « rattachisme » puis le prophète de « l'ethnie française d'Europe ». En dépit des jugements généralement hostiles que ses théories ont suscités, il reste que son œuvre politique et son influence sentimentale, beaucoup plus que raisonnée, ont joué un rôle non négligeable dans la naissance et l'évolution de l'ancien mouvement wallon que l'on peut situer entre 1890 et 1940, et dont l'histoire est encore mal connue.

Déjà épris, très jeune, en poète, de la culture française et de la civilisation latine et méditerranéenne, la lecture, durant la préparation de ses examens diplomatiques, de l'œuvre du juriste et homme d'Etat italien Pasquale-Stanislas Mancini, doctrinaire du Risorgimento, qui fondait le droit des gens sur le principe des nationalités (*La nazionalità come fonte del diritto delle genti*, Turin, 1851), alimenta sa méditation et lui fournit les fondements de la doctrine irrédentiste française qu'il proclama et développa à partir de l'année 1903. Réaction isolée, aussi véhémente qu'imprévue, aux théories sur l'âme belge, propagées par l'avocat bruxellois Edmond Picard à partir de 1897, réaction aussi, quoique indirecte, à la prépondérance politique du Parti catholique belge, le roman « *Belges* » ou *Français* (Paris, A. Lemerre, 1903, xxiv-302 pages) proclamait, dix ans avant la *Lettre au Roi* de Jules Destrée, qu'il n'y avait « pas de Belges », que la « partie française » de notre pays était « asservie aux caprices de l'infime majorité flamande : majorité réactionnaire, intolérante, haïssant tout ce qui est français, tout ce qui est progrès et liberté », enfin, que les Wallons, possédant avec leurs « frères de France » les mêmes caractéristiques

objectifs (race, langue, mœurs, croyances) d'une nationalité commune, devaient tenter de se réunir à eux, par tous les moyens en leur pouvoir. « Réunir », car il s'agissait, pour l'auteur, d'en revenir à la situation de 1794-1815. Cette thèse, exposée dans la préface, était illustrée par un récit romancé de la bataille de Waterloo, d'une belle venue littéraire. Un drame historique en un acte, au titre expressif (*La Veille de Jemmapes*, Mons, 1902, III-44 pages, et Paris, 1903, II-45 pages), représenté au Théâtre de Mons le 9 février 1903 et souvent joué, dans la suite, par les ligues wallonnes, ainsi qu'une brochure (*Le Catéchisme du Wallon. Nos droits. Nos devoirs. Nos espérances*, Mons, 1902, 24 pages, et Charleroi, [1903], 16 pages) inspirée par le *Catéchisme du peuple* du socialiste Alfred Defuisseaux, et dont les deux éditions furent en partie distribuées gratuitement à la population, complétèrent cette offensive inattendue. L'effort financier de lancement et de propagande, tant à Paris qu'en Hainaut, fut, de la part de l'auteur, assez important. Il en avait, du reste, les moyens. Annoncée avec colère et indignation par la presse catholique belge, par des critiques sévères mais plus mesurées dans la presse libérale francophile et avec de nettes réserves par Jules Destrée dans *Le Peuple*, la parution de ces ouvrages, en janvier 1903, valut à Albert du Bois « démission » de son grade de secrétaire de légation (10 février 1903). En fait, il avait demandé et obtenu sa mise en congé illimité plus d'un an auparavant. Désormais en relation avec des écrivains wallons comme Jules Destrée, Albert Mockel, Louis Piérrard, qui l'estimaient sans approuver son radicalisme, il suscite des adhésions, parfois fanatiques, à sa cause chez quelques hommes de lettres tels que le journaliste libéral liégeois Hector Chainaye, rédacteur en chef de *La Réforme*, le critique René Dethier, directeur de *La Jeune Wallonie* (de Marcinelle), Raymond Colleye, qui

devint son secrétaire, l'avocat libéral liégeois et futur ministre Emile Jennissen. Chef d'un état-major sans troupes, il participe activement au Congrès wallon de Liège, en 1905, et poursuit son action en publiant d'autres œuvres de la même veine : *La neuvième statue* (Liège, 1904, 39 pages, et Paris, 1904, iv-47 pages), poème où il imaginait l'érection de la statue de la ville de Liège, place de la Concorde à Paris, *La Destruction du lion de Waterloo* (Paris, 1907, 25 pages), *Les Wallons* (Paris, 1908, 179 pages, et réédition, Paris, 1910, 149 pages), recueil de poèmes nationalistes, et un traité doctrinal : *La République impériale. Des rapports nécessaires entre la France et les Pays-Bas français* (Paris, 1905, 259 pages). Ce dernier ouvrage, paraissant l'année même de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'indépendance belge, souleva de nouvelles protestations. Parallèlement, il écrit des articles dans des revues (*La Jeune Wallonie*, *La Belgique française*, *La Revue française*) et dans un journal hebdomadaire *Le Réveil wallon* (Liège, 1907-1908) dirigé par Hector Chainaye et Emile Jennissen, mais dont il est le propriétaire et qu'il subsidie intégralement. De même, en 1911, il contribue à l'édification du monument commémoratif de la bataille de Jemappes, à l'inauguration duquel il tente de donner une signification politique. Son roman à thèse, *Waterloo (Belges ou Français)*, est deux fois réédité à Paris, en 1912, notamment dans la collection populaire du *Livre à un sou*. Reconnu par les militants wallons de l'époque comme l'une des figures les plus marquantes de leur mouvement, Albert du Bois est élu, en novembre 1913, représentant de Nivelles à l'Assemblée wallonne créée par Jules Destrée un an auparavant, et il le restera jusqu'à la veille de sa mort, alors même que ce groupement aura perdu toute audience. Durant la guerre de 1914-1918, il réside surtout à Lugano mais garde des contacts avec quelques personnalités, dont

Jules Destrée, cependant que son secrétaire, Raymond Colleye, continue de répandre ses théories dans *L'Opinion wallonne*, journal paraissant à Paris, et dans quelques pamphlets, tel *Le Nationalisme français de la Belgique* (Paris, [1917], 119 pages), interdit par la censure belge. Par la suite, comme l'a écrit son vieil ami Joseph Chot, « avec l'âge mûr et ses succès dramatiques, il perdit sa belle ardeur mais continua néanmoins de rester fidèle à ses principes ». Précisons donc qu'Albert du Bois patronna, dès leur instauration en 1928, les rassemblements annuels des Wallons nationalistes au monument de l'*Aigle blessée* à Plancenoit, rassemblements qui connurent leur plus grande affluence en 1938-1939, et qu'il soutint le Parti wallon indépendant de l'abbé Jules Mahieu, peu avant la seconde guerre mondiale. Déjà touché par le mal qui allait l'emporter, la cruelle ironie du destin voulut que ce dramaturge, que ce Wallon qui aimait tant « sa » Gaule, vécût assez pour assister, en désespéré, à la débâcle française de juin 1940, sans connaître jamais les signes avant-coureurs de la Libération.

Iconographie : portrait gravé par William Nicholson (vers 1900), fusain par Abel Faivre (1912), tête en bronze par Joseph Van Hamme (vers 1910), portrait peint par Max Moreau (1,20 × 1 m., 1940, au château de Fonteneau à Nivelles).

Philippe Muret.

Papiers personnels de l'écrivain et souvenirs de Madame de Prelle de la Nieppe, veuve, en premières noces, du comte Albert du Bois. — R. Brucher, R. Fayt, C. Prins et J. Warmoes, *Bibliographie des écrivains français de Belgique*, t. 2, Bruxelles, 1966, p. 33-36. — Ph. Muret, « La bibliographie du poète Albert du Bois », dans *Archives et bibliothèques de Belgique*, t. 39, Bruxelles, 1968, p. 84-90. — Ph. Muret, *Albert du Bois, poète et précurseur, 1872-1940* (Catalogue de l'exposition organisée à l'Hôtel de Ville de Nivelles en 1970), Nivelles, 1970, 35 p.

BOSCH (Charles VAN DEN). Voir AGNELLO (le Père).

BOSSCHERE (*Carolus - Lievinus*, dit Charles De), professeur, publiciste et conférencier horticole, né à Anvers le 17 décembre 1850, décédé à Mortsel (Anvers) le 23 mars 1935.

Charles De Bosschere était le fils d'un jardinier Augustin De Bosschere, originaire d'Astene, et de Maria-Anna Martens, née en 1814 à Venlo (Limbourg, Pays-Bas). Il épousa à Anvers, le 25 septembre 1875, Hélène Vanderstock dont il eut plusieurs enfants : entre autres, l'écrivain Jean de Bosschère et une fille, Lucie, qui épousa le botaniste Walter Conrad et qui s'intéressa dans sa jeunesse à l'entomologie et plus particulièrement aux diptères.

Après avoir été instituteur à Merksem, près d'Anvers, il vint habiter l'agglomération bruxelloise en 1877 — tantôt à Saint-Gilles, tantôt à Uccle — où l'appelaient sa nomination de professeur à l'École Modèle de Bruxelles, qui représentait à l'époque la formule la plus avancée de l'enseignement. Il prit la succession d'Alexis Sluys à la direction de cet établissement en 1880, mais pour un an seulement, car, en 1881, l'École normale fut annexée à l'École Modèle, « qui devint son école d'application et lui transfusa sa pédagogie ».

En novembre 1882, De Bosschere fut nommé à l'École normale de Lierre où il enseigna les sciences naturelles jusqu'à sa retraite en 1911.

Dès le début de sa carrière, il s'intéressa aux problèmes que posait l'enseignement et écrivit des articles pour diverses revues pédagogiques : *De Beschaving* (1873), *La gymnastique scolaire* (1878), *La Ligue de l'Enseignement* (1878-1879), *L'Éducation populaire* (1880), et *De Toekomst* (1885-1887; 1892). De Bosschere compte, à côté de J. Nyns-Lagye, A. Sluys, H. Temmerman et H. Van Kalken, du moins pour les premières années, parmi les collaborateurs les plus

fidèles de *L'Avenir*, émanation de l'enseignement libéral de Bruxelles et plus particulièrement de la Ligue de l'Enseignement. Ses lectures lui inspirèrent des publications didactiques.

En dehors de ces activités, il consacra ses loisirs à la botanique et surtout à l'horticulture, domaine où il joua un rôle très important durant près de soixante années. Il était de toutes les manifestations et expositions horticoles belges et étrangères, soit comme organisateur, soit comme membre du jury.

Déjà en 1877, il fut secrétaire général de la grande exposition horticole organisée à Anvers à l'occasion du troisième centenaire de la naissance de Rubens.

En 1880, il fit son entrée dans le comité de rédaction de la *Revue de l'Horticulture belge et étrangère* et c'est à cette date que débuta vraiment sa carrière de journaliste horticole.

En 1885, il présida le Comité organisateur du Congrès international de Botanique et d'Horticulture d'Anvers à l'occasion de la première Exposition universelle. Il fut de même l'organisateur des expositions horticoles de la deuxième Exposition universelle d'Anvers en 1894.

Après l'Exposition internationale d'Horticulture de Saint-Petersbourg en 1899 où l'avait délégué la ville d'Anvers, De Bosschere évoqua ces florales dans une série de causeries fort écoutées qu'il réunit en un volume *Souvenirs d'un voyage en Russie* (Lille, Imprimerie A. Masart, 1905, 76 pages).

En 1905, il fonda une section de botanique appliquée dans des locaux du Jardin Zoologique d'Anvers et il y fit, tous les quinze jours, des conférences illustrées par de petites expositions.

En 1920, Charles De Bosschere présida le Comité de l'horticulture lors de la VII^e Olympiade : les Florales anversoises.

En 1930, à l'occasion du Centenaire de la Belgique, il prit une part très

active à l'organisation de concours horticoles à Anvers.

Charles De Bosschere était membre d'honneur ou membre correspondant de nombreuses sociétés horticoles. Il collabora à divers journaux quotidiens ou techniques, notamment au journal *Le Matin* d'Anvers, depuis sa fondation. On lui doit plusieurs livres de botanique et d'horticulture. Il publia, en 1920, un ouvrage de grand luxe, richement illustré, intitulé *Les Serres royales de Laeken* (Bruxelles-Paris, G. Van Oest et C^{ie}, 115 pages, figures, planches, plans), sur lesquelles il eut l'insigne privilège de donner, en 1913, une conférence au Palais en présence de la Famille royale. Il fournit aussi, à François Crépin, la nomenclature en flamand des plantes pour la 5^e édition de son *Manuel de la Flore de Belgique* parue en 1883.

C'est peu de temps après son retour d'une manifestation horticole à Heemstede (Hollande), où il avait siégé dans le froid comme membre du jury, qu'il mourut à Anvers à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Charles De Bosschere fut longtemps le vétéran des journalistes horticoles, mais s'il avait beaucoup d'amis et d'admirateurs, son franc parler et sa plume souvent incisive lui valurent aussi quelques déceptions. Sa carrière horticole fut féconde et il convient de rendre hommage à sa loyauté, à sa persévérance et à son immense labeur. Il obtint le Prix Joseph De Keyn (1887-1888) et fut nommé officier de l'Ordre de Léopold au titre de publiciste horticole, officier de l'Ordre de la Couronne, commandeur de l'Ordre Saint-Sava de Serbie, officier de l'Ordre d'Orange et Nassau.

Walter Robyns.

Renseignements aimablement communiqués par M. R. Van de Ven, directeur de la Rijkslagere- en Middelbare Normaalschool te Lier et par M. R. Desmed, professeur à l'École normale Charles Buis, à Bruxelles. — Archives des communes d'Anvers, de

Lierre, de Mortsel, de Saint-Gilles et d'Uccle. — Archives de l'Université libre de Bruxelles. — *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, décembre 1887, p. 48. — M. Martens, « Buis (Charles-Gommaire-François) », dans *Biographie nationale*, t. XXX, Bruxelles, 1959, col. 231-236. — A. Sluys, *Mémoires d'un pédagogue*, Bruxelles, Editions de la Ligue de l'Enseignement, 1939, p. 197. — M. De Vroede, *Bijdragen tot de geschiedenis van het pedagogisch leven in België in de 19^{de} en 20^{de} eeuw*, Gent-Leuven, 1973-1974, 2 vol., *passim*. — L. Gentil, « Charles de Bosschere, Vétéran des journalistes horticoles », dans *La Tribune horticole*, 28 avril 1934, p. 257-258, portrait photographique. — J. Kell, « Hulde aan M. De Bosschere », dans *Het Tuinbouwblad*, XV, 12, 16 juni 1934, p. 189-191. — D., « In Memoriam Charles De Bosschere », dans *De Tuinbouwkroniek*, 10^e année, n^o 7, 1 april 1935, p. 144-145.

BOUSSU (Gilles-Joseph de), littérateur et historien (1), né à Mons le 13 octobre 1681, y décédé le 9 juin 1755.

Fils d'Adrien de Boussu, licencié ès droit, échevin et receveur des domaines de Mons, et de Louise-Françoise de Felleries, il appartenait à une famille noble montoise dont les premières traces officielles remontaient au dernier quart du XIV^e siècle. De Boussu fit ses études secondaires au Collège des jésuites établi à Mons à la fin du XVI^e siècle. En 1695, il entra en quatrième latine, mais on perd sa trace après 1697. Nous ignorons où il poursuivit ses humanités. Peut-être termina-t-il sa rhétorique au collège de Houdain. Il alla ensuite à l'Université de Louvain où nous le retrouvons étudiant en philosophie en février 1701. Les sources traditionnelles lui reconnaissent le titre de licencié ès droit, mais ce point demeure obscur et il n'est pas certain qu'il ait conquis ce grade à l'Université de Louvain. On peut supposer qu'il poursuivit ses études

(1) Cette notice remplace le texte paru dans la *Biographie nationale*, t. II, Bruxelles, 1868, col. 871-872.

de droit en France, à Douai ou à Paris, ainsi que le faisaient de nombreux fils de familles nobles, après s'être inscrits comme étudiants de première année à Louvain.

En 1717, Gilles de Boussu sollicita, avec son frère Jean-François, des lettres de noblesse. Elles lui furent accordées par l'empereur Charles VI le 30 juillet de la même année.

Le 28 mai 1721, à l'âge de vingt-neuf ans, Gilles de Boussu épouse Marie-Christine Maresteau, fille d'Adrien, avocat au Conseil souverain de Hainaut, et d'Isabelle-Théodore Lombart. De cette union naquirent sept enfants.

Diverses charges furent exercées par de Boussu au cours de sa carrière à Mons. En 1709 et en 1729, il exerça les fonctions d'homme de fief du comté de Hainaut. Il fit son entrée au magistrat de Mons en 1714. En sa séance du 5 décembre 1714, le Conseil de Ville lut à ses membres la lettre du duc d'Arenberg, grand bailli de Hainaut, qui instituait Gilles de Boussu comme nouvel échevin, suite au décès de l'échevin Fontaine. Il exerça donc ses fonctions à partir du 5 décembre 1714 et pendant les années 1715 et 1716. En 1716, il brigua la recette de « payeur des rentes ». Il l'obtint mais n'en continua pas moins à remplir ses devoirs d'échevin jusqu'en octobre 1716, date à laquelle le Conseil de Ville le déchargea de ses fonctions. Il conserva son poste de « payeur des rentes » jusqu'en 1722. A ce moment, sa carrière administrative connut une éclipse et ce ne fut qu'en 1729 qu'il fut appelé à siéger au sein du Conseil de Ville. Il prêta serment le 3 février 1729 et resta en fonctions de 1729 à 1732.

La députation aux états de Hainaut fut déclarée vacante le 9 janvier 1732. Peu après, de Boussu fut nommé député aux états du comté. Il resta membre du conseil jusqu'au 26 janvier 1733 et remplit son mandat de député jusqu'au 30 janvier de la même année. Gilles de Boussu ne réapparut au sein du magistrat montois qu'en 1737. Lors du renouvelle-

ment du magistrat, le 24 juin 1737, il fut promu au rang de 2^e échevin et siégea jusqu'au 23 juin 1739, date à laquelle il passa au Conseil de Ville en tant que Premier de ce corps. Il occupa ce poste en 1740 et en 1741, mais après juin 1742, au moment du renouvellement du magistrat, il disparut définitivement de la scène montoise, bien que jusqu'en 1752 il continua à briguer la charge d'échevin, mais sans succès. De Boussu s'occupait aussi d'un certain nombre de fonctions pieuses. En 1710, il était titulaire de la « recette des Chartriers », donc chargé de l'administration de l'hospice des Chartriers, placé sous la surveillance du magistrat de Mons. En 1716, de Boussu fut nommé grand-maître de la confrérie et de la chapelle de Saint-Roch, titre qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Gilles de Boussu débuta dans la carrière littéraire en 1709 par une tragédie en trois actes et en vers intitulée *Le martyre de sainte Reine* (Mons, chez la veuve de Gaspard Migeot, 1709). A l'époque de Boussu, de nombreuses œuvres dramatiques avaient mis en scène le martyre de sainte Reine. Elles offraient tous les caractères des mystères du moyen âge. De Boussu voulut faire de ce sujet une tragédie classique et il y réussit en partie puisque sa pièce rompt totalement avec la tradition médiévale. L'aspect miraculeux et merveilleux de l'œuvre disparaît, le réalisme s'atténue et tout recours à la mise en scène grandiloquente est abandonné. Malheureusement, l'intrigue est mince et l'action s'étire lamentablement, les dialogues sont longs et fastidieux. On peut dire que cette tragédie marque les débuts assez médiocres de Gilles de Boussu dans la littérature. La deuxième œuvre dramatique dont nous avons à parler ici pose un problème d'attribution. Il s'agit de *Circule, vierge et martyre* (Mons, chez Laurent Preud'homme, 1711). Cette pièce fut représentée le 31 août 1711 dans la maison des Filles de Notre-Dame, dirigée par

Marie-Anne van der Burch, nièce de l'archevêque de Cambrai. Il n'est pas certain que de Boussu soit l'auteur de cette pièce, mais elle peut lui être attribuée presque certainement, car la date de parution de cette œuvre s'inscrit très bien dans le cadre de sa production littéraire ; l'inspiration religieuse y est semblable à celle de sa précédente tragédie de même que les influences littéraires : Corneille (*Polyeucte*) et Racine (*Andromaque*). Cette tragédie est supérieure au premier essai de Gilles de Boussu dans le genre. L'action est mieux construite et échappe à la monotonie grâce à des rebondissements spectaculaires ; la psychologie des personnages est moins sommaire et permet de maintenir l'intérêt. La tragédie s'accompagne de trois actes d'opéra précédés d'un prologue et agrémentés de chants et de danses : *L'Alliance de Climène avec Jubilé* (musique de M. Santon, organiste du chapitre royal de Sainte-Waudru). Cet ensemble, tragédie et opéra, constitue un exemple de spectacle complet tel qu'il était pratiqué au XVIII^e siècle.

Deux ans plus tard, en 1713, Gilles de Boussu publia une nouvelle tragédie en cinq actes et en vers, dédiée au duc d'Arenberg, grand bailli de Hainaut : *Hedwige, reine de Pologne* (Mons, chez Gilles-Albert Havart, 1713). L'amour tient une grande place dans cette œuvre. De Boussu l'introduit comme un élément moteur essentiel de l'action dramatique et nous pouvons reconnaître là l'influence prédominante exercée par le roman sur le théâtre pendant la deuxième moitié du XVII^e siècle. De plus, l'intrigue politique mêlée à l'intrigue amoureuse sont les composantes principales de la tragédie romanesque qui fleurit en France entre 1650 et 1665 et qui subit la double influence du roman et de la tragi-comédie. Avec son œuvre suivante, donnée en 1714 et dédiée à la jeunesse du collège de Houdain, Gilles de Boussu abandonna la tragédie pour la comédie : *Les Disgrâces des maris ou les Tracas du ménage*

(Mons, de l'imprimerie de Laurent Preud'homme, 1714). Cette facétie en trois actes et en vers eut les honneurs d'une seconde édition (Mons, de l'imprimerie de Jean-Nicolas Varret, 1720). Cette comédie présente de nombreux caractères qui l'apparentent au genre de la farce. Le thème de la pièce est très simple : un vieillard crédule et peureux est abusé par un savetier ivrogne et paresseux, assisté de sa femme acariâtre. De Boussu introduit dans sa pièce toute une série d'intermèdes comiques, mais les personnages y sont terriblement conventionnels.

L'œuvre théâtrale de Gilles de Boussu s'achève sur un livret d'opéra, dédié au duc d'Arenberg lors de la prise de possession de sa charge de grand bailli de Hainaut : *Le Retour des plaisirs* (Mons, de l'imprimerie de Jean-Nicolas Varret et la veuve Preud'homme, 1719). La musique de cet opéra fut composée par A. Vailant, musicien de la chapelle échevinale de Valenciennes. Il s'agit d'une œuvre de circonstance écrite sur un ton déclamatoire.

La production historique de Gilles de Boussu commença en 1725. Comme historien, il fut un écrivain laborieux qui se livra à de grandes recherches sur l'histoire du Hainaut et eut l'honneur d'être le premier à écrire une histoire de Mons : *Histoire de la ville de Mons, ancienne et nouvelle ; contenant tout ce qui s'est passé de plus curieux depuis son origine 650 jusqu'à présent 1725* (Mons, chez Jean-Nicolas Varret, 1725). Cet ouvrage fut l'œuvre de prédilection de Gilles de Boussu et le plus connu dans le monde littéraire. On peut lui faire de nombreux reproches, notamment son manque d'investigation sur les institutions hennuyères, son silence sur l'industrie et le commerce de l'ancienne capitale du Hainaut de même que sur les arts et les lettres, mais il n'en reste pas moins que l'ouvrage de Boussu est encore largement consulté de nos jours, car aucun historien, jusqu'ici, n'a entrepris d'écrire une histoire de

Mons. Le manuscrit que de Boussu laissa de son ouvrage va jusqu'en 1754, ce qui prouve qu'il y travailla jusque peu avant sa mort. Cette partie de son œuvre, racontant l'histoire de Mons de 1725 à 1754, ne fut publiée qu'en 1868, à Bruxelles, par les soins de l'éditeur Hoyois. Dix ans plus tard, en 1735, Gilles de Boussu publia une *Histoire admirable de Notre-Dame de Wasmes écrite en faveur de la Confrérie érigée canoniquement sous ce titre en l'Eglise Paroissiale dudit Wasmes, avec la Bulle des Indulgences accordées à la dite Confrérie et quelques Prières très dévotes* (Mons, de l'imprimerie de Michel Varret, 1735). Cet ouvrage fut réimprimé en 1771 (Mons, chez J.-B. Varret, 1771).

Encouragé par le succès remporté par son histoire de Mons, Gilles de Boussu donna en 1737 un ouvrage consacré à l'histoire de Saint-Ghislain : *Histoire de la ville de Saint-Ghislain contenant tout ce qui s'est passé de plus curieux depuis son origine* (Mons, chez Michel Varret, 1737). Ce travail fut extrait presque en entier des *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain* par Dom Pierre Baudry, religieux de cette abbaye.

En 1742, Gilles de Boussu écrivit un ouvrage pour l'hôpital de Saint-Julien à Mons : *La vie de saint Julien l'hospitalier, dit le pauvre* (Mons, chez Michel Varret, 1742) et, en 1748 une *Histoire de l'institution de l'école dominicale dans la ville de Mons en l'an 1585* (Mons, chez J.-B. Varret, 1748). L'année suivante, en 1749, Gilles de Boussu composa un ouvrage à l'usage de la confrérie de Saint-Macaire à Obourg : *Abrégé de la vie toute miraculeuse du glorieux saint Macaire, patriarche d'Antioche* (Mons, chez J.-B. Varret, 1749).

La dernière œuvre historique de Gilles de Boussu parut en 1750 : *Histoire de la ville d'Ath contenant tout ce qui s'est passé de plus curieux depuis son origine 410 jusques 1749* (Mons, chez J.-B. Varret, 1750).

De Boussu laissa un certain nombre de manuscrits autographes, parmi

lesquels nous citerons une tragédie en trois actes et en vers intitulée *Le martyre de Sainte Prisque* dont l'argument ressemble étrangement à celui du martyre de sainte Reine, au point que l'on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une version antérieure de cette pièce.

L'activité de Gilles de Boussu fut importante dans plusieurs domaines. Il joua un rôle social par les divers postes qu'il occupa dans le magistrat montois ; il toucha dans le domaine théâtral à des genres aussi différents que la tragédie, la comédie et les œuvres de circonstance ; enfin, durant la seconde partie de son existence, il se consacra à l'histoire et ce fut là son principal mérite.

Robert Wellens.

H. Delmotte, « Gilles de Boussu, historien de Mons », dans *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, t. II, 1832, p. 463-475. — A. Mathieu, *Biographie montoise*, Mons, 1848, p. 23-27. — H. Rouselle, *Annales de l'imprimerie à Mons depuis 1580 jusqu'à nos jours*, Mons-Bruxelles, 1858. — T.-A. Bernier, *Dictionnaire biographique du Hainaut*, Angre, 1871, p. 23-24. — A. de Behault de Dornon, « Histoire généalogique de la famille de Boussu de Mons », dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXII, 1890, p. 418-434. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. I^{er}, Enghien, 1902-1905, p. 80. — A. Louant, « Les hommes de fief sur plume créés par la Cour Féodale de Hainaut de 1566 à 1794. Origine du notariat en Hainaut. Répertoire », dans *Tablettes du Hainaut*, recueil n° 1, Hombeek, s.d., p. 34. — A. Trivière-Falau, « La vie et l'œuvre littéraire du montois Gilles-Joseph de Boussu », dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. LXVI, 1965-1967, p. 79-128.

BRAEKELEER (Henri-Jean-Augustin DE), artiste peintre, graveur, né à Anvers le 11 juin 1840, décédé dans la même ville le 20 juillet 1888.

Fils de Ferdinand De Braekeleer (1792-1883) et neveu d'Henri Leys (1815-1869), artistes peintres eux-mêmes, la vocation artistique d'Henri

De Braekeleer se décide dès son enfance, prenant source dans une nature douée, silencieuse et observatrice et dans un milieu artistique favorable. La personnalité du père du peintre ne manque en effet pas d'intérêt. Son réalisme, tiré de la vie humble et quotidienne, et qui résiste à un séjour de trois ans en Italie (1819-1821), rompt avec le grand bruit des romantiques et donne, avec celui de Jean-Baptiste Madou (1796-1877), un nouveau départ à la peinture de genre. Henri Leys, de son côté, dont la sœur a épousé Ferdinand De Braekeleer, exercera quelques années plus tard une influence décisive sur son neveu Henri. D'abord tenté par le Romantisme, son tempérament non-conformiste — qui l'incite à quitter l'Académie — et son amour pour l'histoire, le poussent à la recherche des vieux maîtres hollandais et de ceux de la renaissance allemande, dans un cadre décoratif que lui fournit la ville d'Anvers, une véritable ville du XVI^e siècle. Son réalisme grave, très différent de celui de Ferdinand De Braekeleer, constitue pourtant comme celui-ci une réaction nette contre le beau académique idéal et la recherche d'une tradition picturale véritable, dont Henri De Braekeleer et d'autres artistes profiteront de manière naturelle.

C'est dans l'éducation que Marie-Thérèse Leys donne à son fils qu'il faut trouver la source des préoccupations métaphysiques et religieuses du peintre, qui, liées à ses recherches esthétiques, à sa maladie, et à un tempérament d'une sensibilité extrême, contribueront à faire de lui un neurasthénique. Dans l'atmosphère du couple De Braekeleer-Leys, où règne la mère, et avec la présence proche de l'oncle Leys, qui habite une rue voisine, Henri De Braekeleer passe une enfance tranquille et silencieuse, au cours de laquelle il regarde son père au travail, la lumière dans l'atmosphère, les êtres et les choses qui l'entourent, sans avoir néanmoins avec aucun de ses familiers, — sauf avec sa sœur cadette Elizabeth, qui

lui servira souvent de modèle — la moindre familiarité. Il faut remarquer que De Braekeleer est né alors que son père avait déjà quarante-huit ans, et que douze ans le séparent de son frère aîné. A dix ans donc, huitième d'une famille de treize enfants, l'artiste a un père qui atteint la soixantaine. On peut croire que forcé par les conditions très particulières où se déroulent ses premières années, De Braekeleer dirige sa sensibilité vers la réflexion sur soi-même et sur les choses, dans une solitude peut-être non apparente mais en tout cas très réelle. Aux choses, il confèrera par la suite une sorte d'animisme qui s'exprimera fatalement dans son œuvre.

Le passage de l'artiste par le Collège Notre-Dame des Jésuites, à Anvers, pour faire ses Humanités, n'est guère brillant, il y paraît même comme un élève médiocre. Les mauvais résultats obtenus chez les Jésuites n'encouragent certes pas De Braekeleer à continuer les Humanités, d'autant moins que déjà il se sent tout naturellement incliné à dessiner. C'est ainsi que, en 1854, l'artiste entre à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers, à l'âge de quatorze ans, avec une instruction intellectuelle moyenne — qu'il ne développera pas beaucoup par la suite — et, du côté technique, avec les connaissances acquises dans le milieu familial. L'artiste y suit, en 1854 et 1855, le cours de Figures, et un cours d'Antique en 1855. Les cours de Paysage sont suivis en 1855-1856 avec le professeur Jacques Jacobs, ceux d'Antique avec le professeur Jean Verschaeren, repris en 1857 et continués jusqu'en 1861. Laisant de côté la polémique existante au sujet de l'abandon de l'Académie (s'agirait-il d'une expulsion?) en compagnie de Jan Stobbaerts (1838-1914) avec qui De Braekeleer se lie d'amitié, il est sûr que, bien que les deux amis trouvent occasion de se plaindre de l'atmosphère dogmatique qui y régnait, leur opposition ne se manifeste que vis-à-vis des conventions romantiques imposées à l'Académie, et non pas

contre l'enseignement du métier, dont De Braekeleer aura maintes fois l'occasion d'admirer l'efficacité.

En 1858, à dix-huit ans, durant sa quatrième année à l'Académie, De Braekeleer expose pour la première fois. *Le Faucheur*, *La Laveuse*, montrés au Salon Triennal d'Anvers, sont des sujets réalistes, comme le sont, en 1861, et au Salon Triennal de la même ville, *La Blanchisserie* et *L'Atelier du chaudronnier*, dont le parti pris réaliste est qualifié de « trivialité affligeante » par la critique, qui lui accorde nonobstant des éloges pour la qualité du dessin et de la couleur.

L'installation en Belgique du courant réaliste datait déjà de 1851, lors de l'exposition des *Casseurs de pierres* de Courbet (1819-1867). Joseph Stevens (1816-1892) avait exposé pourtant *Un Misérable* en 1845 et *Les Mendians de Bruxelles le matin* en 1848. Louis Dubois (1810-1880), Charles De Groux (1825-1870) et Constantin Meunier (1831-1905) s'essayaient aussi à ce nouveau courant. C'est seulement en 1868 pourtant qu'apparaîtra à Bruxelles la Société libre des Beaux-Arts, prônant le retour à l'homme et à la nature : « Faire amoureux et honnêtement ce qu'on voit — telle est la devise de la peinture moderne ».

Le caractère particulier de De Braekeleer, indépendant à outrance, ne lui permet pas de rallier la Société, pas plus qu'une autre, mais il choisit des sujets réalistes auxquels il croit par nature, et loin des objectifs sociaux en vogue. Son réalisme est spontané, et l'artiste ne tient pas compte de ce qui se passe dans les milieux artistiques. Il subit seulement l'influence de Leys, de ses goûts pour les vieux maîtres, de son travail précis, patient et minutieux. Les relations, de plus en plus intimes, entre De Braekeleer et son oncle, sont favorisées en outre par l'âge qui sépare les deux peintres. Leys a quarante-trois ans quand Henri en a dix-huit : les deux hommes passent de longues journées ensemble, le premier cultivant chez le second le

goût pour le rendu exact de la réalité objective. Leys donne même des commandes à son neveu et le charge de l'aider pour le décor de ses tableaux d'histoire.

C'est ainsi qu'en novembre 1863 De Braekeleer fait son premier voyage, en Allemagne, en vue de peindre, pour Leys, la chambre de Luther à Wittenberg. Un mois après, il va à Amsterdam pour quelques semaines. En septembre 1864, il entreprend encore un court voyage en Allemagne, à Francfort. Par après, et sauf un improbable séjour à Londres, il ne quittera plus la Belgique. Ces voyages, notamment le second, pendant lesquels De Braekeleer est en contact direct et intime avec les maîtres hollandais du XVII^e siècle, marquent sa peinture, en lui fournissant la confirmation d'une tendance qui ne demandait que des exemples. *La Chambre de Luther à Wittenberg*, que l'artiste peint en la même année 1863, révèle déjà le souci de la minutie et l'atmosphère et la luminosité étranges qui lui sont propres et qui l'occuperont jusqu'à sa mort.

Le goût des œuvres des maîtres hollandais du XVII^e siècle, bien qu'il ne fasse que raffermir un penchant originel de l'artiste, le marque dans son esthétique de manière irréversible. Il ne s'agit pas là de la manifestation d'une mentalité isolée ou originale, puisqu'elle s'étend à toute la peinture belge de l'époque. Le rapprochement immédiat que l'on fait entre les œuvres de De Braekeleer et celles de la Hollande du XVII^e siècle n'est en vérité que la suite logique à une tradition hollandaise mêlée à la recherche, en Belgique, d'une source picturale nationale. Bien plus, la source hollandaise atteint la peinture de genre, le réalisme des scènes d'intérieur et le paysage, et influence même la peinture anglaise de l'époque. Ferdinand De Braekeleer, Henri Leys, Florent Willem (1823-1905), Eugène de Block (1812-1893), Adolphe Diltens (1821-1877), Willem Linning Senior (1819-1890), Théodore Fourmois (1814-1871),

David Wilkie (1785-1841) sont des témoins de cette tradition dont la peinture d'Henri De Braekeleer en est, en même temps, et la continuation et l'aboutissement. Aspects d'autant plus mis en relief que l'artiste y ajoute le style de sa propre personnalité, nostalgique à l'excès. Toute sa vie, il ne cesse de nourrir cette tendance, qui résistera même, dans son essence, à l'avènement de l'Impressionnisme. Membre d'honneur du Cercle artistique et littéraire de Bruxelles, il se refuse à fréquenter les associations intellectuelles et à échanger les moindres propos concernant le mouvement artistique en général, qui n'a pour lui aucune importance. La peinture d'Henri De Braekeleer fait partie de ce cadre, dont les limites sont réduites. Se bornant à ne peindre que ce qui l'attire de manière profonde, la peinture hollandaise du XVII^e siècle devient sa principale et presque sa seule source d'inspiration. L'artiste en emprunte délibérément les sujets, le décor, les attitudes et l'atmosphère, s'appuyant sur sa passion pour elle, son honnêteté et son manque d'imagination. Il alimente son amour pour les anciens par l'intermédiaire d'images reproduisant leurs tableaux et par le contact avec ceux exposés de temps à autre au Cercle artistique, littéraire et scientifique d'Anvers, fondé en 1852. Les maîtres hollandais ne sont, toutefois, et en dépit de leur emprise, que source d'inspiration, à partir de laquelle De Braekeleer réalise une œuvre personnelle, riche de résonances multiples.

Son obstination à limiter ainsi l'espace où se développe son esprit atteint de même des centres d'intérêt dont la valeur et l'importance sont indéniables : les voyages, les amitiés, les lectures. La culture littéraire de De Braekeleer se réduit vraisemblablement à John Ruskin, esthéticien anglais (1819-1900), à la critique artistique de Baudelaire (1821-1867), à la Bible et à l'histoire des religions, ce qui ne contribue — à part Baudelaire — qu'à raffermir l'artiste dans

un univers de préoccupations métaphysiques. La lecture des ouvrages de Ruskin semble avoir eu une influence aussi déterminante sur De Braekeleer que ses courts voyages et la compagnie de ses proches. Plusieurs aspects communs à la pensée de Ruskin et à l'œuvre et à la personnalité du peintre renforcent l'hypothèse de l'influence du premier sur le second, comme un fait capital : leur esthétique réaliste, leur humilité vis-à-vis de la condition humaine dans la nature et celle de l'artiste en face de l'œuvre d'art, liées étroitement à une soumission — indéniable chez Ruskin, indiscutable chez De Braekeleer — à l'idée de Dieu créateur. « Peindre, dirait un jour l'artiste, c'est honorer Dieu dans sa Création », propos surprenants dans la bouche d'un agnostique, et tirés presque mot pour mot de la sentence de Ruskin selon laquelle « tout grand art est louange et adoration... témoin de la gloire de Dieu ».

La modestie et la sobriété naturelles de De Braekeleer ne pouvaient pas manquer d'être touchées par les discours véhéments de l'esthéticien et moraliste anglais concernant la contemplation, le choix, l'imagination, la minutie, la sympathie de l'artiste créateur pour la nature, enfin, l'amour passionné des objets et des choses en tant que tels : « Aucune ligne du sujet ne doit être changée, aucune branche, aucune pierre ne doit disparaître, aucune couleur ne doit être renforcée, aucune forme embellie ».

C'est assurément dans un état d'esprit cherchant à concilier différentes tendances que De Braekeleer réalise les tableaux qui, entre 1871 et 1878, l'obligent à un travail ardu de recherche qui épuise ses forces. La production de l'artiste montre tour à tour le désir, d'une part, de ne pas s'écarter des conseils de Leys et de tâcher de bien interpréter la pensée de Ruskin, et d'autre part, le besoin de laisser libre cours à sa palette devant la réalité transformée par la lumière. Cherchant ses modèles chez les maîtres anciens, il se met à fixer

par la couleur (« l'élément le plus sacré des choses visibles », pour Ruskin) la lumière et l'ombre d'une réalité qui lui apparaît tantôt précise, tantôt fondue, mais que sa formation, qui laisse peu de place à son imagination, ne lui permet pas toujours d'interpréter librement.

Le contrat que signe l'artiste avec le banquier Gustave Coûteaux date de l'année de la mort de Leys, en 1869. L'artiste a vingt-neuf ans. Le contrat — le seul qu'il signera — durera jusqu'en 1876. Cette période — et jusqu'en 1878 — voit De Braekeleer produire ses œuvres les plus marquantes, à partir du *Géographe*, en 1871, où il cherche et réussit, à force d'un travail acharné, à saisir les subtilités des rapports de l'ombre et de la lumière. « Il ne faut jamais continuer » un tableau si l'on ne retrouve pas « la même lumière », disait-il. La lenteur de son travail s'explique aussi par cette attitude de recherche incessante, qui l'oblige à ne donner à Coûteaux que quatre tableaux par an. C'est également à cette époque que le peintre cherche les mêmes effets lumineux et la liberté de trait sur les planches de métal. Cependant, c'est en coloriste qu'il les traite, et nombre de ses eaux-fortes, dont il modifie volontiers les états, illustrent la recherche des valeurs picturales. Mais la gravure, même s'il la pratique tout le long de sa vie, ne représente pour lui qu'une occupation de moindre importance. Toutefois, c'est dans cette technique (non destinée à la vente, et permettant de ce fait une plus libre expression) que De Braekeleer parvient plus rapidement qu'avec les pinceaux à cette liberté de trait et à l'effet lumineux désiré.

Le *Géographe* (1871), *La Cathédrale d'Anvers* (1872), *La Leçon de catéchisme* (1872), *La Fête de la grand-mère* (1873), *L'Atelier du peintre* (1873), *L'Homme à la fenêtre* (1873), *La Maison des pilotes* (1877), *Le Retour du marché* (1878) sont les exemples caractéristiques d'une peinture fascinée devant une réalité à saisir, et à transformer.

L'ordonnance de l'espace, et le rendu de l'éclairage et des transitions de la lumière sont les préoccupations fondamentales de l'artiste, réussies à force d'un travail subtil et patient, résultat de multiples dessins préparatoires. Fruits du labeur d'un coloriste consciencieux, ses tableaux dépassent l'anecdote. *La Vue d'Anvers* (1875), *La Vue de Heyst-sur-mer* (1875), *La Rade d'Anvers* (1875) font montre d'une technique libérée des contraintes et d'une facture moins scrupuleuse, plutôt adaptée au sujet représenté, où l'audace et la puissance d'interprétation laissent entrevoir un peintre capable de créer de nouvelles formules. Mais il a peu de paysages à son actif : la précision minutieuse d'un intérieur frappé de reflets lumineux l'emporte sur le plein air, l'artiste se renferme dans un univers intimiste. L'incapacité de trouver une solution aux problèmes posés par l'évolution du Réalisme, la solitude constante de l'artiste, et le travail qu'il s'impose pendant ces huit années contribuent à le diminuer psychiquement. La longue période d'inaction qui commence, précisément, en 1878, laissant un tableau inachevé, s'explique par cet épuisement, causé principalement par la maladie que De Braekeleer a contractée et qui, s'aggravant, produit en lui des crises de plus en plus fortes, des suites desquelles il mourra, hydropique et paralysé. Mais l'affection du tabès, quoique incurable, connaît des moments d'apaisement. L'artiste reprend les pinceaux fin 1883, début 1884.

Les tableaux de cette dernière période montrent des sujets très rarement abordés auparavant et un style différent. Des natures mortes et des personnages en gros plan sont peints à l'aide de larges coups de pinceau, d'où toute application a disparu. Il en est de même de l'ancienne subtilité du peintre dans le rendu du rapport entre l'ombre et la lumière. Ce changement, qui produit des chefs-d'œuvre, ne semble pas être le résultat d'une conquête artistique. L'artiste lui-même, parlant avec une certaine

nostalgie du *Retour du marin*, réalisé dans les environs de 1876 avec ce souci du rendu scrupuleux qui le caractérise, disait : « Cela, je ne pourrais plus le faire ». Invité à plusieurs reprises par l'Association progressiste des XX, à Bruxelles, il refuse d'y exposer ses derniers tableaux, n'acceptant finalement d'y présenter, en 1887, un an avant sa mort, qu'une dizaine d'œuvres datant de 1860 à 1876, loin de l'esprit vingtième. « Ce n'est qu'à la fin de sa vie, écrit Emile Vauthier, alors que, malade, il croyait ne plus être capable de travailler trois mois à une toile, qu'il composa, parfois en deux séances, ses natures mortes que certains amateurs préfèrent aujourd'hui à ses premières œuvres ». A la fin de la vie d'Henri De Braekeleer, le dépit, une lassitude et une attitude résignée ne sont nullement à écarter. D'autant moins que l'époque et le goût artistique permettaient l'appréciation progressive des œuvres présentées par les modernes. L'impressionnisme était là, malgré l'opposition de Ruskin, et un instinct latent chez De Braekeleer, aimant toujours la lumière, l'a apprécié. Mais *La Ménagère*, *La Femme du peuple*, *La Toilette*, l'étude pour *Le Repas*, entre autres derniers tableaux, tout en laissant apparaître une expression technique remarquable, ne comblent pas les aspirations du peintre. Malgré l'attrait que ressent l'artiste pour les impressionnistes, il reste foncièrement attaché au Réalisme. Ses œuvres ultimes, en particulier les deux natures mortes *L'Habit rouge* et *Le Globe terrestre*, et les intérieurs *Le Repas* et *Les Joueurs de cartes*, montrent son désir de revenir en arrière, répondant à l'appel d'une esthétique jamais abandonnée, et qui porte la marque d'un esprit situé plus près du passé de la Hollande du XVII^e siècle que de la lumière et de la technique impressionnistes.

Iconographie : une photographie prise par M. Guérin à Bruxelles, en 1884, reste l'un des seuls portraits

de l'artiste que l'on connaisse ; elle est reproduite notamment dans l'ouvrage d'E. de Bom cité ci-dessous.

Gaston Fernández.

Archief en Museum voor het Vlaamse Cultuurleven, à Anvers, portefeuille lettres, 54943/280, 54946/9. — Archives de l'Art contemporain, à Bruxelles, Fonds Vander Linden, 1/4777/1887. — R. Berthelot, « Ruskin », dans *La Grande encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, t. XXVIII, Paris, s.d., p. 1145, col. d. — C. Lemonnier, *Henri De Braekeleer. Peintre de la lumière*, Bruxelles, 1905, *passim*. — A. Chevillon, *La pensée de Ruskin*, Paris, 1909, *passim*. — J. Ruskin, *Les peintres modernes. Le paysage*, traduit et annoté par E. Cammaerts, Paris, 1914, p. 83 et p. 172. — C. Lemonnier, cité par G. Vanzype, *Henri De Braekeleer*, Bruxelles, 1923, p. 24. — P. Biver, « L'art en Angleterre au XIX^e siècle et au début du XX^e », dans A. Michel, *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, t. VIII, I, Paris, 1925, *passim*. — L. Delteil, *Le peintre graveur illustré. XIX^e et XX^e siècles. Henri Leys. Henri De Braekeleer. James Ensor*, t. 19, Paris, 1925, s.p. — L. Gillet, « La peinture belge et hollandaise au XIX^e siècle », dans A. Michel, *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, t. VIII, III, Paris, 1929, *passim*. — A. de Ridder, *Henri De Braekeleer*, Bruxelles, 1931, *passim* (*Peintres et sculpteurs belges*). — F. Gerver, « Henri De Braekeleer, jadis... M. Emile Vauthier évoque des souvenirs », dans *Les Beaux-Arts*, Bruxelles, 27 octobre 1933, s.p. — *L'Art Libre*, 2, 1^{er} janvier 1872, cité par O. Roelandts, *Etude sur la Société libre des Beaux-Arts de Bruxelles*, Bruxelles, 1935, p. 8 (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Classe des Beaux-Arts, in-8^o, 2^e série, t. IV, fascicule 1*). — E. de Bom, *Henri De Braekeleer en Antwerpen*, Anvers, 1941, *passim*. — P. Haesaerts, *Henri De Braekeleer*, Bruxelles, 1943, p. 28 (*Artistes belges*). — Ch. Conrardy, *Henri De Braekeleer*, vert. door Urbain Van De Voorde, Bruxelles, 1957, *passim* (*Monografieën over Belgische kunst*). — W. Vanbeselaere, *De Vlaamse schilderkunst van 1850 tot 1950. Van Leys tot Permeke*, Bruxelles, 1961, p. 61-80. — M.-E. Tralbaut, « De Braekeleeriana. Archivalia, rariosa en curiosa in verband met leven en werk van Antwerpse kunstschil-

der », dans *Antwerpen, Tijdschrift der Stad Antwerpen*, Anvers, avril 1964-décembre 1971. — G. Fernández, *Henri De Braekeleer (1840-1888). Dessins préparatoires à l'œuvre peint et à l'œuvre gravé. Mise au point biographique et essai d'un groupement de dessins*, mémoire de licence en Archéologie et Histoire de l'art présenté à l'Université catholique de Louvain en 1973.

BROODCOORENS (Pierre - Julien), journaliste et écrivain, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 19 janvier 1885, décédé à La Hulpe le 11 août 1924.

Un déraciné... Son cœur battra toujours à Nederbrakel et à Oudenhove, petits villages situés à une dizaine de kilomètres de Grammont, dans les vallons riants des Ardennes flamandes. Ses parents y étaient nés. Le meilleur de son œuvre en reste marqué.

A l'âge de quinze ans, il veut devenir peintre, mais son père, un agent de police, autoritaire, sévère, le fait entrer chez un notaire, en qualité de saute-ruisseau. Il y demeurera deux ans et demi, durant lesquels, chaque soir, il étudie tout seul. Le 1^{er} juillet 1903, il entre comme commis surnuméraire à l'administration communale de Saint-Josse-ten-Noode. Grande satisfaction paternelle : la « carrière » est assurée. A sa mort, Pierre Broodcoorens était sous-chef de service au secrétariat.

Le jour, l'administration, moqueuse, méprisante. Et le soir, les livres : Verhaeren, Lemonnier, Eekhoud, farouchement adorés.

En 1904, il rencontre un camarade d'école, Charles Dulait, avec qui il fonde *En Art*, une bouillante petite revue symboliste qui défend l'art pur. Broodcoorens et Dulait en sont les seuls rédacteurs jusqu'à leur séparation à la fin de cette même année. Publication éphémère, mais qui avait déjà attiré sur Broodcoorens l'attention de Camille Lemonnier.

A l'automne 1904, c'est une autre publication, *L'Exode*, « revue sociale et indépendante », qu'il soutient seul

jusqu'en mars 1906 malgré l'hostilité des milieux littéraires officiels, les brimades de ses collègues et les difficultés financières. Heureusement, un tirage au sort heureux l'a dispensé du service militaire.

Broodcoorens collabore maintenant à la Revue *Antée*, à *La Belgique Artistique et Littéraire*. Il a maille à partir avec le milieu journalistico-littéraire de la taverne de « La Régence » et, s'il se montre symboliste et mystique, disciple de Maeterlinck, dans les ouvrages qu'il publie, il se fait membre du Parti Ouvrier Belge et donne des conférences dans les universités populaires.

En 1907, Pierre Broodcoorens et sa femme, Maria Muyldermans, s'en vont habiter le charmant petit village de La Hulpe, où Lemonnier a également établi sa résidence. Pris d'une véritable frénésie d'étude, il lit de plus en plus pour combler les négligences de sa culture : Schopenhauer, Louis Blanc, Elisée Reclus, Taine, etc. Il suit des cours d'art, d'archéologie, d'esthétique et de philosophie de l'art. Et il trouve encore le temps d'écrire! Outre ses livres, il collabore à *La Société Nouvelle*, la revue socialiste de Louis Piérard.

La mort de Lemonnier, le 13 juin 1913, sera pour lui un écroulement. Broodcoorens était très sensible et l'amitié que lui portait le maître avait suscité en lui un véritable amour filial. Le jour de l'enterrement, son désespoir est tel que Maurice des Ombiaux doit le menacer de violence pour qu'il consente à lâcher le cerceuil qu'il tient embrassé.

Cette disparition laisse en lui un vide immense. Il a trop besoin d'affection pour ne pas reporter sur l'autre grand maître qu'il reconnaît, Georges Eekhoud, l'adoration vouée à Camille Lemonnier.

La guerre mondiale ruine tous les espoirs placés dans l'internationalisme socialiste. Il souffre de voir son pays, sa Flandre surtout, envahis. Lui-même doit abandonner sa maison de La Hulpe pour se réfugier à Bru-

xelles. Afin de supporter les malheurs du temps, il fonde en 1915 la « Chambre artistique et intellectuelle *Uten-spiegel* » où se réunissent, le soir, pour commenter l'œuvre de De Coster, quelques amis très chers : Pierre Bourgeois, un jeune poète, qu'il protège ; l'avocat Bernard José et Paul Colin, le futur directeur d'*Art libre*.

Mais la dure réalité que Broodcoorens tente d'oublier l'accable davantage. Il a, avant la guerre, donné son accord pour une traduction, par l'écrivain naturaliste allemand Johannes Schlaf, de son roman *Le Sang rouge des Flamands*. Malgré tous ses efforts, le livre paraît en 1916, à Berlin, et sert à la propagande de l'occupant. Cette pénible affaire l'affecte tellement qu'en 1918, il souffre d'une grave crise de neurasthénie dont l'œuvre littéraire garde l'empreinte.

En 1919, il collabore à *L'Exploité*, l'hebdomadaire « socialiste-révolutionnaire » de Joseph Jacquemotte, et à *Art libre*, organe de la section belge du mouvement Clarté fondé par Henri Barbusse et Romain Rolland.

En 1920, avec Paul Ruttiens, il prend l'initiative d'une manifestation de soutien à Georges Eekhoud dont le patriotisme durant le conflit a été mis en doute par des calomnieux. C'est à cette occasion qu'il rencontre le jeune sculpteur Dolf Ledel avec qui il s'unira d'une solide amitié. Cette même année, il démissionne du P.O.B., déçu par l'attitude des partis socialistes durant la guerre.

En 1921, il collabore à *Lumière*, la revue de Roger Avermaete, et, en 1922, on trouve son nom dans les pages de *La Nervie* et de *La Bataille littéraire*. Il préface *La Foi du doute* de Pierre Bourgeois. Il fréquente Eekhoud, Georges Ramaeckers, Paul Prist, Léopold Rosy, Léon Wéry, Horace Van Offel — qui le déteste —, Frans Gailliard.

Au mois de juin 1922, il retourne à La Hulpe où il a aménagé selon ses goûts « La Maison rustique ». Ses livres rencontrent maintenant beaucoup de succès. Il est décoré de l'Or-

dre de la Couronne, ce qui lui vaut enfin l'admiration de sa famille et de l'administration. Les romans *Le Sang rouge des Flamands*, *La parabole du Figuier stérile* (1921), ainsi que les poèmes des *Rustiques* (1923) sont primés par la Province du Brabant. Le dernier ouvrage obtient aussi le Prix Auguste Michot de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises (1924).

En 1924, après avoir remué ciel et terre, il obtient qu'un mémorial soit érigé à La Hulpe, en l'honneur de Camille Lemonnier. Sculpté par Dolf Ledel, le monolithe est inauguré le 13 juillet. Trois jours plus tard, Broodcoorens est opéré d'urgence d'une appendicite purulente. Rentré à la « Maison rustique », il y succombera d'une pleurésie, le 11 août. Il avait trente-neuf ans. Quelques jours après sa mort, il recevait le ruban rouge de la Légion d'Honneur.

Un examen chronologique de l'œuvre de Pierre Broodcoorens met en relief une remarquable évolution, qui permet de distinguer une période symboliste et une période réaliste.

La période symboliste (1904-1911) : Pour Broodcoorens, l'harmonie et la perfection existent, mais ne sont pas de ce monde. Les vrais romantiques y atteignent par le rêve. Pour les symbolistes, dans la pauvre et fautive réalité qui est nôtre, apparaissent parfois des signes de « l'au-delà suprême ». Et seuls, quelques êtres d'élite y pressentent le monde supérieur de la réalité vraie.

Comme les peintres mystiques rhénans du xv^e siècle et leurs « jardins du Paradis », comme les Préraphaélites anglais et surtout comme Maurice Maeterlinck, dont une dizaine d'œuvres ont déjà paru en 1904, Pierre Broodcoorens crée d'abord un monde délicat, ciselé et précieux, symbole de cet univers spirituel auquel accèdent parfois les âmes.

Les premières œuvres théâtrales de Maeterlinck influencent aussi Broodcoorens en ce qui concerne le thème

de la Destinée, ainsi que le choix de certains procédés : orage, foudre, appels étouffés, annonceurs d'événements funestes. Mais il émane de certains textes une horreur permanente qui n'existe pas chez Maeterlinck. Pas non plus de ces personnages fragiles, pitoyablement gracieux et doux, tels Maleine, les sept princesses ou Mélisande, harmonieux jouets de la Fatalité. Son registre est plus viril. Les héros maeterlinckiens sont de faibles roseaux qui vibrent au moindre souffle. Chez Broodcoorens, ce sont des chênes que la tempête ébranle avec fracas.

Evolution avec *Le Roi aveugle*, pièce en trois actes et en vers parue en 1908, qui met l'expression symboliste au service d'un thème politique et social : la réalisation d'une société meilleure par l'instauration de la démocratie républicaine car la justice sociale est une loi divine à laquelle les hommes doivent se conformer. Malheureusement, le cadre étriqué et vétuste de la tragédie classique ne convient guère à l'ampleur du problème, et l'alexandrin est souvent laborieux.

Eglesygne et Flourdelys (1909) expose en trois actes, prose et vers blancs, l'éternel conflit de la matière et de l'esprit dans une sorte de quête du Graal. Pureté et spiritualité sont le nœud d'une œuvre où l'amour-Dieu est source de vie éternelle. Le style est riche en métaphores fines et délicates, et le mysticisme a rompu le carcan de la construction classique.

Une fois encore, l'influence de Maeterlinck fut prépondérante en ce que Broodcoorens choisit l'expression symboliste et si l'on trouve dans cette œuvre des réminiscences de la *Princesse Maleine* et de *Pelléas et Mélisande*, *Eglesygne et Flourdelys* n'en mérite pas moins une place éminente dans le mouvement symboliste des lettres françaises de Belgique.

La dernière grande œuvre de cette période est *La Mer* (1911), « légende lyrique en quatre parties », en prose et vers, dédiée à Camille Lemonnier.

Le marin corsaire Rolf Barenson

qui découvre des terres nouvelles et, finalement, se lance à la conquête du pôle inviolé n'est autre que Lemonnier « purifiant » les « écuries d'Au-gias », en des temps où « la soi-disant » littérature française de Belgique se « distinguait par une platitude et une » indigence chroniques, presque incurables », comme le dira plus tard Georges Eekhoud dans son *Eloge funèbre de Camille Lemonnier*, prononcé au cimetière d'Ixelles.

La Mer rappelle fort *Les Maîtres chanteurs de Nuremberg* : dans les deux œuvres, un tournoi de chant doit départager deux hommes qui se disputent la même femme. Chez Broodcoorens comme chez Wagner, le duel oratoire oppose un progressiste à un traditionaliste réactionnaire : Rolf Barenson est, à la fois, Walther von Stalzing et Hans Sachs, tandis que le terrien Guerritt Warande, appuyé par les rhétoriciens, l'homme du passé, est une nouvelle mouture de Beckmesser.

Thème romantique s'il en est que celui de l'artiste incompris et solitaire qui guide le monde vers son salut. A côté d'un symbolisme souvent systématique, aux personnages déclamatoires et peu vraisemblables, *La Mer* présente des tableaux dignes de l'opéra ou de l'imagerie d'Epinal : œuvre fort inégale, où apparaît l'amour de la terre de Flandre qui s'étalera dans les livres futurs.

La période réaliste (1912-1924) : *Petit Will*, roman en deux parties, paraît en 1912, préfacé par Lemonnier. C'en est fait : plus de métaphysique, de jardins merveilleux, d'extase finale. Broodcoorens peint la vie quotidienne de petites gens, qu'il connaît bien parce qu'elle fut sienne. Mais le réalisme de *Petit Will* n'est pas rigoureux. Il est le réalisme sentimental, attendri des contes de Lemonnier et, au-delà, des *Lettres de mon Moulin* et des *Contes du Lundi*. Loin de s'effacer derrière cette réalité immédiate, quotidienne, qu'il décrit, Broodcoorens ne cache pas la sympathie et la ten-

dresse qu'il éprouve et qu'il désire faire partager.

Le Sang rouge des Flamands est l'œuvre la plus connue de l'auteur. Elle parut tout d'abord en 1914 dans *Le Peuple*, le quotidien de la démocratie socialiste belge. A cause de la guerre, la publication en volume fut retardée jusqu'en 1919. Une réédition eut lieu en 1922.

C'est, à première vue, un roman naturaliste.

Cependant, Broodcoorens refusait la totalité des principes du naturalisme. La réalité étudiée produira une réaction d'ordre affectif chez l'artiste qui proclame son droit primordial à se situer par rapport à cette même réalité. L'œuvre se présentera donc comme la réaction de l'écrivain à ce qui est. Chez Broodcoorens, elle sera l'expression d'un amour — qui se veut absolu — de l'humanité. En cela, il « revendique une humble place » à côté des Lemonnier, des Eekhoud et des Stijn Streuvels, à côté de « ceux qui ont senti, qui ont vu et qui ont compris, et qui ne sont des Maîtres que parce qu'ils sont des Consciences », comme il l'écrit dans *l'Avant-Propos* (p. xvi).

Dans une certaine mesure, *Le Sang rouge des Flamands* sera un roman régionaliste car, fidèle aux éléments du naturalisme qui lui sont apportés par ces inspirateurs, Broodcoorens ne parlera que de ce qu'il connaît bien : le coin de Flandre familial. Il est convaincu que c'est dans la compréhension parfaite d'une fraction de l'univers humain que l'on vient à saisir l'universel. Et la Flandre du *Sang rouge* est celle qui est : « De Selzaete à Flobecq, elle s'étale avec ses plaies hideuses : *Ignorance, Alcoolisme, Pauvreté* » (*Avant-Propos*, p. xiii).

La structure du roman est simple : le personnage principal présenté, l'auteur se borne à le suivre dans toutes ses pérégrinations, rencontres, actions, réflexions, dans toute son activité, intérieure et extérieure.

L'argument est traditionnel, il est

l'éternel drame de la passion : un homme de quarante ans épouse une fille sensuelle, de dix ans sa cadette. Trompé, il tue la femme et l'amant.

Un puissant déterminisme s'exerce sur les protagonistes : la misère matérielle et son corollaire, l'alcoolisme, engendrent une misère morale plus grande encore.

Mais *Le Sang rouge des Flamands* est aussi le récit d'une fatalité : la perte de l'homme par la femme. Il faut voir dans le choix de ce thème l'influence d'un livre sans lequel celui-ci n'eût pas été : *Un Mâle*. Cachapès et Souhe Flohil, Germaine et Hilla Citters sont de la même race. Les deux héros ont en eux la même sauvagerie, en union élémentaire, essentielle avec tout ce qui vit. Un naturisme identique se retrouve chez les femmes que les fermentations chtoniennes plongent dans les mêmes délires sensuels.

Les paysages abondent et l'auteur s'y révèle un maître coloriste.

Plusieurs éléments traditionnels composent les descriptions qui font la couleur locale. Ces scènes, dans leur débridement des instincts et leur violence, sont du même réalisme truculent et pittoresque que celles, identiques, du *Mâle*, que la kermesse de Putte dans *Kees Doorik* et que la plupart des poèmes des *Flamandes*. Mais, en plus, il est, chez Broodcoorens, un élément sordide, misérable, pitoyable aussi, qui procède de l'intention sociale, présent dans l'œuvre entière, indissolublement attaché à tous les instants de la vie en Flandre.

Les personnages s'expriment dans une langue simplifiée, parsemée de tours et d'expressions populaires dont certains sont la traduction littérale de formules typiquement flamandes.

En ce qui concerne le vocabulaire, à l'exemple de ses maîtres naturalistes, Broodcoorens s'efforce de n'utiliser que des termes propres, précis, le plus souvent peu employés, dans la mesure où il considère les mots courants comme vagues ou sémanti-

quement usés. Mais cette sollicitation systématique du lexique est un peu agaçante, outre que l'emploi abusif de mots pittoresques leur fait perdre cette valeur expressive.

Enfin, Broodcoorens eût pu faire un chef-d'œuvre s'il n'avait pas été aussi préoccupé de recommencer des livres admirés. Trop pénétré de l'adoration des maîtres et entravé par elle, il lui a sacrifié ses possibilités propres.

Le drame de la guerre fut. Broodcoorens, déprimé, désespéré, ferma les yeux et, dans la fuite du temps présent, trouva un oubli momentané, un apaisement illusoire.

Le Coin des Tisserands (1919) sera, pour l'homme qui souffre, le livre du souvenir et de la paix d'un instant. Après *Le Sang rouge des Flamands*, cette œuvre témoigne d'une vision tout autre de la même réalité. L'intention sociale, ajoutée à l'optique traditionnelle du naturalisme, faisait de la Flandre une géhenne affreuse et sordide. Mais le prisme du souvenir attendri d'une enfance de peu de joies la présente sous d'autres couleurs. *Le Coin des Tisserands* est une suite d'évocations pleines de tendresse, de simplicité, de sensibilité, des paysages d'une Flandre dont l'adoration s'exalte de plus en plus. La vision n'est jamais sombre. Elle baigne dans la lumière transfigurée d'un Emile Claus, des peintures arlésiennes de Vincent Van Gogh. Et avec combien d'amour Broodcoorens anime les petites gens de la Haute-Flandre!

Débarassé des préoccupations doctrinales et des recherches lexicales du *Sang rouge des Flamands*, *Le Coin des Tisserands* présente, en un style tout de simplicité et d'élan sentimental, le monde familial et touchant des *Lettres de mon Moulin*. La bienveillante ironie en moins! Une douloureuse distanciation apparaît presque à chaque page, dans la conscience du déracinement, de l'exil. Que de joies sont maintenant mortes...

Broodcoorens ne devait pas tarder

BIOGR. NAT. — t. XXXIX

à affronter la réalité poignante qu'un moment, il avait voulu fuir.

Ce fut *Boule-Carcasse*, un long roman terminé en octobre 1918, mais qui ne paraîtra dans *Le Peuple* qu'en 1919 et 1920.

Après le livre du souvenir, celui de la guerre et du village envahi. *Boule-Carcasse* prend place parmi les premières œuvres écrites en Belgique sur ce sujet.

Broodcoorens n'a pas vu le front. Il doit faire appel à son imagination et aux relations qu'il a pu lire. Résultat, pour cette raison, fort éloigné du témoignage objectif et vécu d'un Max Deauville. Par contre, il fut forcé, en 1916, de quitter sa maison de La Hulpe que les Allemands voulaient occuper; son village de Flandre avait connu l'invasion, la disette, le marché clandestin et les déportations.

Ainsi, à côté d'un élément purement imaginaire, d'une représentation absolument subjective, le roman présentera un aspect réaliste, voire anecdotique et documentaire. Il y a, entre ces deux éléments, une opposition de nature que Broodcoorens a sentie, car ils coexistent mais ne se mélangent pas.

Des pages qui décrivent le village sous la botte allemande voisinent avec d'autres où la vision devient hyperbolique, apocalyptique. Pour un temps, le romancier réaliste a cédé la place au poète visionnaire et halluciné de la démence guerrière. La mesure, dans l'horreur et la bestialité, constitue alors l'élément essentiel de la représentation.

Ailleurs, animé par un souci pictural, Broodcoorens a surtout recherché les tableaux aux composantes étranges, déformées par un expressionnisme à la façon d'Eugène Laermans.

Parfois, dans cet enfer, la fraternité humaine paraît encore, fleur oubliée dans un charnier. Parfois, l'ennemi brutal devient le frère malheureux et cette contradiction est celle du livre, qui fut celle aussi de Broodcoorens, déchiré entre un désir sin-

cère d'amour universel et un patriotisme profondément enraciné.

L'année suivante paraît le premier recueil poétique de Broodcoorens : *Le Carillonneur des Esprits*.

Comprenant des œuvres qui s'étaient sur plus de dix années, ce livre traduit non seulement l'histoire spirituelle de son auteur, mais encore les parentés artistiques d'un écrivain qui affirme dans la préface : « Le respect des maîtres et de l'art est une école qui en vaut une autre ».

Le carillonneur des esprits est le poète, animé par l'idéal révolutionnaire de liberté et dont le rôle est d'éveiller les hommes à son propre idéal, d'apporter aux déshérités la seule possibilité d'émancipation qu'est le savoir.

Comme Emile Verhaeren après *Les Flamands*, Broodcoorens a choisi le vers libre, martelé, heurté, échevelé, éclatant de majesté, de rutilance et de sensualité.

Il est remarquable, voire étonnant que, durant dix années, il n'ait pas dévié de sa ligne de pensée. Pendant plus de dix ans, il est demeuré attaché au même idéal de justice, de fraternité humaine et d'amour qu'il s'est complu à traduire par la même vision de sa Flandre sanglante des révoltes populaires. Par contre, quelle évolution dans la prise de conscience personnelle ! Dans ses premiers vers, Broodcoorens avait besoin de l'exaltation que lui procurait l'œuvre des grands maîtres révévés : De Coster, Verhaeren. De là, inévitablement — le poète ne se cachait pas de suivre leurs traces —, une indiscutable influence des moyens d'expression.

Puis vint le douloureux mûrissement produit par la guerre, au travers d'une crise personnelle dont il est sorti blessé au vif, meurtri mais enrichi. Il ne doit plus relire *La Légende d'Ulenspiegel* ou *Toute la Flandre* pour animer ses vers. Il possède en lui-même suffisamment de sensibilité frémissante pour alimenter son lyrisme et voler enfin de ses propres ailes.

La Parabole du Figuier stérile parut

en 1921. Après *Le Mort* de Camille Lemonnier, ce court roman constitue certainement l'œuvre la plus noire de l'école naturaliste des lettres françaises de Belgique.

Broodcoorens a continué dans la manière du *Sang rouge des Flamands*. Il a repris son champ d'observation familial, débarrassé de l'auréole sentimentale qui le nimait dans *Le Coin des Tisserands* et décrit selon une optique dont le pessimisme s'est encore accru depuis le premier de ses grands romans.

L'assassinat d'une femme infanticide, luxurieuse et infidèle, et d'un père avare, débauché et proxénète, par un fou déjà meurtrier et voleur, telle est l'histoire dramatique d'un livre qui plonge le lecteur dans l'abjection la plus complète. Ces êtres qui jouent leur tragique mascarade sont les « figuiers stériles » de l'humanité. Aucun jardinier ne prend soin d'eux. La misère et l'ignorance ne produisent que des fruits sauvages et mauvais.

Libéré des recherches lexicales excessives, ainsi que des digressions didactiques qui déparent *Le Sang rouge des Flamands*, *La Parabole du Figuier stérile* étonne le lecteur par son âpreté et sa puissance.

C'est en 1923 que paraissent *Les Rustiques*, le deuxième recueil poétique de Broodcoorens.

L'écrivain s'est définitivement dégagé de ses paternités littéraires. Son vers est de forme classique et la plupart des poèmes sont des sonnets.

Les Rustiques marquent l'aboutissement de l'intériorisation lyrique qui caractérisait *Le Carillonneur des Esprits*. Les grands élans révolutionnaires sont estompés et le poète lui-même, l'homme, est devenu le centre de ses propres préoccupations. L'emploi de formes régulières confirme un équilibre intérieur — ô combien précaire — entre l'obsession de la solitude et de la mort, et un certain bonheur.

D'un côté, la Flandre, le passé, la jeunesse heureuse et qui passe, car

l'homme a de plus en plus la conscience du temps qui fuit, de plus en plus la conscience et le pressentiment de la mort, l'autre pôle d'attraction. Cette réalité obsédante, il tentera de la masquer en reconstituant, autour de lui et en lui, un décor, une atmosphère, un comportement et une vision rustiques, c'est-à-dire apaisants. Un essai de remonter le temps, de retrouver le bonheur avec le passé perdu. Ce subterfuge désespéré n'échoue pas entièrement : si la mort ne disparaît pas des obsessions qui l'assaillent, elle offre maintenant un visage moins sombre, plus tranquille.

Mais, en cela, elle triomphe. Elle frappera le 11 août 1924.

Les publications posthumes : C'est à l'initiative de son directeur, Maurice Gauchez, que la revue *La Renaissance d'Occident* publia, dans ses numéros de juin et de juillet 1925, les cinq récits groupés sous le titre *Le Miroir des roses spirituelles*.

Les quatre premiers, *L'Enterrement à Sariardinge*, *Le Départ pour la France*, *La Parabole du bon Samaritain*, *L'Ornement de la Flandre*, nous ramènent tantôt au Broodcoorens naturaliste qui se penche sur une tranche de vie misérable, et, cette fois, sans s'encombrer de procédés et de thèmes traditionnels, tantôt à un réalisme plein de sympathie pour les pauvres gens de la Flandre quotidienne, où n'arrive aucun événement extraordinaire mais dont se dégage une impression de bonté et de pureté infiniment touchantes ; où s'exprime l'amour profond que Pierre Broodcoorens portait aux humbles, aux déshérités, aux malchanceux et, surtout, à la Haute-Flandre du souvenir. Il était, en cela, aussi éloigné qu'on peut l'être de tout procédé littéraire. Il y exprimait seulement ce qu'il y avait de plus vrai, de plus sincère en lui.

Le cinquième récit, *Le Songe d'un soir d'automne*, traduit non plus le souvenir, mais les aspirations spirituelles de l'écrivain. Ce souci, le caractère aristocratique des person-

nages, la délicatesse un peu maniérée du style font que cette nouvelle appartient par l'esprit, sinon par la date, à la période symboliste. La maison du musicien Fabrice de Gruuthuuse est comme ces jardins clos de Paradis que peignaient les mystiques rhénans : rien de la matérialité extérieure ne vient troubler ce temple de beauté, ce « miroir des roses spirituelles ».

Broodcoorens avait projeté d'écrire un *Livre de Renard*. La mort l'empêcha de parfaire le manuscrit dont quelques fragments seulement étaient prêts. En 1927, Roger Avermaete en réunit quelques-uns sous le titre du premier d'entre eux : *Le Roi de la nuit*.

Ils témoignent d'un naturisme hérité d'abord de Camille Lemonnier mais devenu un caractère profond de l'écrivain. En participant aux éléments de la nature, il éprouve le sentiment de se fondre dans la vie universelle, de se mêler à l'existence d'un corps immense dont il est une cellule. Lorsque Renard, qui est homme, sort de Maupertuis, au lever de la lune, et parcourt la forêt de Soignes, il va dans son domaine, dans la nuit qui est son royaume, dans les herbes, les eaux, les senteurs. Renard ne possède rien, mais il est riche plus qu'un prince de tout ce que ses sens appréhendent. Il est parfaitement libre, rien ne l'astreint.

Le Livre de Renard s'annonçait comme une œuvre truculente, exubérante, débordant de vie et d'amour de la nature, et d'où les séquelles de la guerre semblent avoir complètement disparu. Une œuvre de plein équilibre.

Pierre Broodcoorens a subi très fortement l'influence de Maurice Maeterlinck et d'Emile Verhaeren d'abord, de Camille Lemonnier et Georges Eekhoud ensuite : le respect des maîtres était son principe d'art. Ses moyens d'expression littéraires sont fonction de ces admirations. Il avait cependant assez de personnalité et de talent pour transcender tous les procédés et l'on peut regretter qu'il

n'ait pas toujours cru en lui-même, qu'il ait manqué d'audace.

Il faut bien le constater, *Le Sang rouge des Flamands* et *La Parabole du Figuier stérile*, pour être des œuvres remarquables de l'école naturaliste belge, n'en sont pas moins anachroniques : trente ans les séparent d'*Un Mâle*, du *Mort* et de *Kees Doorik*. Le jeu des influences fit que Broodcoorens fut d'abord symboliste, puis réaliste. Il demeura absolument imperméable à Mallarmé, aux premiers poèmes de Valéry, de Cocteau et d'Apollinaire. Son admiration pour les « maîtres » lui masqua l'éclosion de la nouvelle littérature.

Mais Pierre Broodcoorens était un mystique. Il a voulu atteindre à l'universel. De là son régionalisme. Dans la connaissance et l'amour de son coin de terre flamand, il a cherché la connaissance et l'amour de l'humanité. Telle est, selon lui, la raison d'être des écrivains de terroir. C'est pourquoi les œuvres où il a le mieux compris et le mieux aimé les êtres simples de son pays sont celles qui offrent le moins de prise au temps, celles qui méritent de durer : *Le Coin des Tisserands*, *Le Miroir des Roses spirituelles*. De même *Les Rustiques*, où s'exprime le lyrisme éternel du regret, de la souffrance et de la mort.

Broodcoorens fut un sensitif et un torturé. La tour d'ivoire ne lui était pas destinée. L'impassibilité n'était pas son fait. Sa courte vie fut l'apprentissage douloureux de sa vérité intérieure et le meilleur de son œuvre en est l'expression.

Le silence qui l'entoure est aussi injuste qu'injustifié.

Trop vite classé parmi les épigones superficiels de Maeterlinck, Verhaeren et Lemonnier, Pierre Broodcoorens s'est vu réduire à la portion congrue dans les histoires de la littérature. C'est ainsi qu'il n'existe que des bibliographies très sommaires d'une œuvre pourtant abondante.

Bibliographie de l'œuvre de P. Broodcoorens. Œuvres publiées dans des périodiques :

Chanson du Sang, poème, dans *En Art*, Bruxelles, janvier 1904, p. 12-13; *L'Ame provençale et ses Rapports avec le Mouvement idéaliste*, essai, dans *En Art*, Bruxelles, février 1904, p. 33-37; mars-avril 1904, p. 77-82; mai-juin 1904, p. 123-127; juillet 1904, p. 161-164; août-novembre 1904, p. 196-197; *Lettres à Chrysis, à Céladon et à Méricaine*, roman, dans *En Art*, Bruxelles, février 1904, p. 39-41; mars-avril 1904, p. 84-86; mai-juin 1904, p. 119-122; juillet 1904, p. 157-160; août-novembre 1904, p. 185-188; décembre 1904, p. 219-222; *Dialogue sur les fins de l'art*, dans *En Art*, Bruxelles, juillet 1904, p. 145-153; *Lettre à Camille Lemonnier*, dans *L'Exode*, Bruxelles, t. I, octobre-novembre 1904, p. 1-9; *Autobiographie*, poème, *ibidem*, p. 10-14; *Esthétique*, poème, *ibidem*, p. 14-16; *La Regardeuse d'images*, conte, *ibidem*, p. 17-23; *Propos dans mes vignes*, dans *L'Exode*, Bruxelles, t. I, octobre-novembre 1904, p. 24-32; t. II, décembre 1904-janvier 1905, p. 66-74; *Argument de Perraut ou Le Paladin tragique*. Pièce archaïque en un argument et trois parties, dans *L'Exode*, Bruxelles, t. II, décembre 1904-janvier 1905, p. 53-65; *Plebs!*, poème, *ibidem*, p. 75-91; *Le Siège de Berlin*. Un acte en prose d'après la nouvelle d'A. Daudet, dans *L'Exode*, Bruxelles, t. III, février-mars 1905, p. 119-167; *Une Préface aux Iles*, prose, dans *Le Florilège*, Anvers, mars 1905, p. 94-95; *Perraut ou Le Paladin tragique*. Symbole tragique, dans *La Jeune Revue*, Ixelles, avril 1905, p. 83-86; *Les Frontons*, poèmes, *ibidem*, p. 86-88; *Perraut ou Le Paladin tragique*. Variante à la scène des masques, dans *La Revue Moderne*, Paris et Liège, avril 1905, p. 17-24; *Déclaration*, poème, dans *L'Exode*, Bruxelles, t. IV, août 1905-mars 1906, p. 3-4; *Préface à quatre Variantes nouvelles à des scènes de « Perraut, Paladin »*, Scénario et Résumé de Perraut, *Quatre Variantes nouvelles*, *ibidem*, p. 10-40; *Homo Rex*, poème, dans *Antiée*, Bruxelles, mai 1906,

p. 603-605; *Il faut aller plus loin*, poème, dans *La Belgique Artistique et Littéraire*, Bruxelles, novembre 1907, p. 268-271; *La 682-E8*. Réponse à Octave Mirbeau, dans *La Belgique Artistique et Littéraire*, Bruxelles, février 1908, p. 301-316; *La Nef aux étoiles*, poème, dans *La Belgique Artistique et Littéraire*, Bruxelles, décembre 1908, p. 345-351; *Léon Cladel*, dans *La Belgique Artistique et Littéraire*, Bruxelles, septembre 1909, p. 280-292; *Le Cas de M. Francisco Ferrer*, essai, dans *La Société Nouvelle*, Mons et Paris, octobre 1909, p. 66-78; *L'Embrasement des Galeries*, poème, dans *La Belgique Artistique et Littéraire*, Bruxelles, septembre 1910, p. 303-309; *La Complainte des sept petits qui s'en allaient pieds nus*, poème, dans *Le Soir-Noël*, Bruxelles, décembre 1910, p. 16; *Pensées et réflexions d'un solitaire*, dans *la Revue de Belgique*, Bruxelles, 1^{er} février 1911, p. 134-136; 1^{er} décembre 1911, p. 1088-1091; *La Miraculeuse aventure de Doortje Zilvercroon et de Faas van Thulden*, conte, dans *La Belgique Artistique et Littéraire*, Bruxelles, février 1911, p. 176-184; *La Puissance du destin*, nouvelle, dans *la Revue de Belgique*, Bruxelles, 15 octobre 1911, p. 915-922. Cfr aussi *La Société Nouvelle*, Mons et Paris, novembre 1911, p. 169-176; *Cloche Roeland*, poème, dans *La Belgique Artistique et Littéraire*, Bruxelles, octobre 1911, p. 68-83; « *En Art* » et son Directeur. Petite histoire d'un essai romantique d'il y a huit ans, dans *La Belgique française*, Bruxelles, octobre 1911, p. 242-247; *Soir biblique*, poème, dans *Le Soir-Noël*, Bruxelles, décembre 1911, p. 16; *Quatre poèmes : Ma Mère, Lux, Le Train-Eclair, Prière sur le Seuil*, dans *La Belgique Artistique et Littéraire*, Bruxelles, juin 1912; *L'Aiguilleur*, poème, dans *Le Soir-Noël*, Bruxelles, décembre 1912, p. VIII; *Camille Lemonnier*, prose, dans *La Société Nouvelle*, Mons et Paris, juin 1913, p. 295-301; *Appréciation sur Georges Eekhoud*, prose, dans *La Société Nouvelle*, Mons et

Paris, janvier 1914, p. 11-12; *L'Enterrement en Flandre*, nouvelle, dans le *Bulletin du Touring-Club de Belgique*, février 1914, p. 73-76; *Le Capharnaüm innombrable*, poème, dans *La Société Nouvelle*, Mons et Paris, avril 1914, p. 67-70; *Le Sang rouge des Flamands*, roman, dans *Le Peuple*, Bruxelles, du 3 mai au 11 juin 1914; *Un bon débarras*, nouvelle, dans *La Belgique Artistique et Littéraire*, Bruxelles, juin 1914, p. 287-297; *Au Déclin du Soleil*, prose, dans *L'Exploité*, Bruxelles, 16 février 1919, p. 3; *Ma Souffrance*, prose, dans *L'Exploité*, 11 mai 1919, p. 4; *La Chasse à l'éléphant*, prose, dans *L'Exploité*, 18 mai 1919, p. 4; *Milices rouges*, poème, dans *L'Exploité*, 29 juin 1919, p. 4; *Que faire?*, prose, dans *Art libre*, Bruxelles, 15 décembre 1919, p. 12-13; *Boule-Carcasse*, roman, dans *Le Peuple*, Bruxelles, du 21 octobre 1919 au 7 janvier 1920; *Le Soir d'une vie*, prose, dans *Art libre*, Bruxelles, 1^{er} janvier 1920, p. 8-9; *Le Réveil de la Cité*, prose, dans *Le Peuple Illustré*, Bruxelles, 1^{er} janvier 1920, p. 92; *Simple billet*, prose, dans *Le Peuple Illustré*, 25 janvier 1920, p. 133-134; *Paroles pour Frans Gailiard*, prose, dans *Le Peuple Illustré*, 28 mars 1920, p. 276-277; *A la gloire de Georges Eekhoud*. Discours prononcé par Pierre Broodcoorens lors de la manifestation Georges Eekhoud, le samedi 27 mars 1920, en la salle du théâtre lyrique, à Schaerbeek, dans *Art libre*, Bruxelles, 15 avril 1920, p. 85-87; *Richard Wagner révolutionnaire*, prose, dans *Le Peuple Illustré*, Bruxelles, 16 mai 1920, p. 387-388; *Prosper Van Langendonck et les Lettres Flamandes*, dans *Art libre*, Bruxelles, février 1921, p. 17-19; *On tue le Cochon!*, poème, dans *Lumière*, Anvers, décembre 1921; *Des Précurseurs aux Contemporains*. Réflexions critiques sur l'Evolution des Lettres belges. Conférence donnée au Cercle des Sociétés populaires de Verviers, le jeudi 19 janvier 1922, dans *La Bataille littéraire*, Bruxelles, février 1922, p. 29-34; mars 1922, p. 56-61;

avril 1922, p. 85-88; *Dédicace pour une Maison rustique*, poème, dans *La Nervie*, Braine-le-Comte, avril 1922, p. 80; *Psaume de la pitié*, poème, dans *Lumière*, Anvers, juin-juillet 1922; *Hymne au dieu Pan*, poème, dans *La Bataille littéraire*, Bruxelles, juillet-août 1922, p. 159-161; *Asti spumante. Les coteaux du Brabant wallon. Angélus de Midi*. Poèmes, dans *Le Soir-Noël*, Bruxelles, décembre 1922, p. 19, 32, 46; *Le Rucher*, poème, dans *La Flandre littéraire*, Ostende, avril 1923, p. 208; *Le Miroir des Roses spirituelles. L'Enterrement à Sarlardinge. Le Départ pour la France. La Parabole du Bon Samaritain. L'Ornement de la Flandre. Le Songe d'un soir d'automne*, nouvelles, dans *La Renaissance d'Occident*, Bruxelles, juin 1925, p. 544-596; juillet 1925, p. 33-59; *Contes et poèmes inédits*, dans *La Nervie*, Bruxelles, 1931, t. VIII, 24 p.

Tirages à part, plaquettes, volumes :

Perraut ou Le Paladin tragique. Variante à la Scène des Masques, Liège, Edition artistique, tiré à part de *La Revue Moderne*, 1905, in-8°, 11 p.; *L'Ode à la gloire du peintre Frans Gailliard*, Bruxelles, Flament-Laenen, 1907, in-8°, 16 p.; *Isaac Laquedem las*. Réponse à la taverne de la Régence, Bruxelles, Flament-Laenen, 1907, in-8°, 7 p.; *Egalité ou la Mort*. Pièce en trois actes, en prose et en vers libres, précédée d'un Argument, d'un Prélude et de diverses considérations sur le Théâtre, sur la Révolution française, etc. Argument et Prélude, Bruxelles, Flament-Laenen, 1907, in-8°, 144 p.; *A celle qui porte mon nom*, Bruxelles, Flament-Laenen, 1907, in-8°, 16 p.; *Le Roi aveugle*. Pièce en trois actes et en vers, Bruxelles, Ed. de *La Belgique Artistique et Littéraire*, 1908, in-12°, 97 p.; *Le Cas de M. Francisco Ferrer*, Mons, tiré à part de *La Société Nouvelle*, 1909, in-8°, 14 p.; *Eglesygne et Flourdelys*. Pièce en trois actes, en vers blancs, Bruxelles, L. Verhellen, 1909, in-8°, 117 p.; *La Mer*. Légende lyrique en quatre parties, Bruxelles,

Ed. de *La Belgique Artistique et Littéraire*, 1911, in-16, 135 p.; *Petit Will*. Préface de Camille Lemonnier, Bruxelles, Librairie Moderne, Collection « Junior », 1912, portr., 104 p. Comprend aussi *La Miraculeuse aventure de Doortje Zilvercroon et de Faas van Thulden, Seigneur Polichinelle et L'Apprenti; Histoires merveilleuses*. Préface de H. Fierens-Gevaert, Bruxelles, Librairie Moderne, Collection « Junior », 1914, portr., 110 p. Comprend *Le Brave sergent Champagne, Le Drageoir javanais, Histoire d'une petite fille et d'un chien, Le Jour de l'an; Le Sang rouge des Flamands*. Préface d'E. Anseele, Bruxelles, Librairie Moderne, Collection « Junior », portr., 150 p.; mis sous presse en 1914, cet ouvrage ne parut qu'en 1919; *Rotes Flamenblut*. Einzige autorisierte Übersetzung von Johannes Schlaf, Berlin, Egon Fleischel & Co, 1916, iv-316 p.; *Le Coin des Tisserands*, Bruxelles, Les Cahiers Indépendants, 1919, 155 p.; *Histoire de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode pendant la guerre mondiale et l'occupation allemande*, Bruxelles, Impr. A. Lesigne, 1920, photographies et pl., 348 p. Cet ouvrage est anonyme mais de nombreux témoignages dignes de foi s'accordent à en attribuer la paternité à Pierre Broodcoorens; *Le Carillonneur des esprits*, Bruxelles, Ed. de la Soupente, Impr. de l'Office de Publicité, 1921, VIII-156 p.; *La Parabole du Figuier stérile*, Bruxelles, Impr. de l'Expansion belge, 1921, front., illustr., 110 p.; *Le Sang rouge des Flamands*. Préface d'E. Anseele, Edition définitive, Bruxelles, Office de Publicité, 1922, portr., XXII-268 p.; *Les Rustiques*, Bruxelles, Weissenbruch, 1923, 147 p.; *Le Miroir des Roses spirituelles*, Bruxelles, Ed. de *La Renaissance d'Occident*, 1925, 140 p. Comprend *L'Enterrement à Sarlardinge, Le Départ pour la France, La Parabole du Bon Samaritain, L'Ornement de la Flandre, Le Songe d'un soir d'automne; Le Roi de la Nuit*, Lithographies de Roger van Gindertael, Anvers, Edi-

tions Lumière, 1927, in-8°, lith., 51 p. Comprend aussi *Les Biens temporels*, *La Leçon de Boendaele*; *Boule-Carcasse*, Bruxelles, Soc. coop. d'éd. de L'Eglantine, 1928, 2 vol., x-211 p. et 222 p.; *Seigneur Polichinelle*, Bruxelles, Soc. coop. d'éd. de L'Eglantine, 1931, in-12°, couv. et illustr. de Margot Weemaes, 100 p. Comprend aussi *La Miraculeuse aventure de Doortje Zilvercroon et de Faas van Thuiden*, *L'Apprenti*; *Le Brave sergent Champagne*, Bruxelles, Soc. coop. d'éd. de L'Eglantine, 1931, in-4°, couv. et illustr. de Margot Weemaes, 173 p. Comprend aussi : *Le Drageoir javanais*, *Histoire d'une petite fille et d'un chien*.

Préface : P. Bourgeois, *La Foi du doute*. Préface de P. Broodcoorens, Bruxelles, 1922.

Claude Verhaegen.

R. Luxemburg, *Briefs aus dem Gefängnis*, Berlin, 1920. Cfr lettre de Breslau, du 14 janvier 1918, adressée à Sophie Liebknecht (p. 81-82). — H. Van Offel, *Confessions littéraires*, Bruxelles, Nouvelle Société d'Éditions, 1938, p. 96-99. — P. Priest, *1900 - Souvenirs littéraires*, Bruxelles, Office de Publicité, 1949, p. 59-65 et 71. — *La Pensée et l'Âme belges*, fascicules 47 à 59 du Musée du Livre, 1919-1920, Cfr fasc. XLVII, p. 11-12 : G. Eekhoud, *L'Âme belge dans la littérature*. — R. Avermaete, « Pierre Broodcoorens », dans *Boek en Kunst*, Anvers, octobre 1924, p. 32-33. — « 25 ans de littérature et d'art en Belgique. 1899-1924 », dans *Le Thyrsos*, Bruxelles, 1924, p. 217, 240 et 271. — « Pierre Broodcoorens », dans *La Nervie*, Bruxelles, t. VII, 1930. — M. Gauchez, « Pierre Broodcoorens », dans *Savoir et Beauté*, Bruxelles, juillet-août 1934, p. 378-380. — Dolf Ledel, « Des Souvenirs... », dans *Bouquin*, Tervuren, t. XVIII, août 1955, p. 205-208. — J. Delmelle, « Au fil de la Saane », dans *Le Folklore brabançon*, Bruxelles, juin 1959, p. 217-250.

BRUYLANTS (Gustave-Jean-Marie), pharmacien, professeur à l'Université de Louvain, né à Louvain le 10 janvier 1850, décédé à Louvain le 14 avril 1925.

Diplômé pharmacien en 1872, il passe l'année suivante à l'Université

de Bonn où il suit les leçons de Mohr et travaille au laboratoire de Kekulé. A son retour il est nommé chef de travaux et prépare, sous la direction de Louis Henry, une thèse de doctorat en sciences chimiques, grade qu'il conquiert en 1875. Cette thèse lui vaut une correspondance avec Van 't Hoff. Chargé de cours (1875) il trouve le temps de suivre par intervalles des cours à Paris où les découvertes de Pasteur font sensation.

Formé à l'école de Louis Henry et influencé par Kekulé, Gustave Bruylants est au début de sa carrière chimiste organicien. Sa thèse de doctorat traite de la préparation des hydrocarbures acétyléniques aux dépens des aldéhydes et des cétones et de la polymérisation des aldéhydes. C'est la chimie des terpénoïdes, des huiles essentielles et des résines, à laquelle son travail avec Kekulé l'avait introduit deux ans plus tôt, qui retient son attention. Au cours de cinq années il analyse de nombreuses huiles essentielles et établit la formule de leurs composants par l'analyse élémentaire et les densités de vapeur.

De l'ensemble de ses résultats il déduit la « règle de dérivation » : les composants d'une huile essentielle dérivent d'un terpène original par hydratation, oxydation ou réduction. Cette période de son activité est close par une étude restée inachevée de l'essence de Copahu, dont il ne publie qu'une observation marginale : une *Nouvelle méthode de préparation des acides iodhydrique et bromhydrique* (1879).

Successeur de Blas pour les cours de chimie pharmaceutique, d'analyse des denrées alimentaires et de chimie toxicologique, il est promu professeur extraordinaire à la Faculté de Médecine de Louvain (1878), et professeur ordinaire en 1882, date à laquelle il inaugure un cours de Chimie Physiologique en candidature en médecine. La première édition de la *Chimie Physiologique* paraît cette même année (autographie Ghysebrechts à Louvain). Cet ouvrage fut

réédité quatre fois jusqu'en 1903. C'est un ouvrage remarquablement à jour et qui constitue un document important pour l'histoire des sciences. Ses travaux de recherche sont désormais dictés par son enseignement. Il publie dans le *Bulletin de l'Académie royale de Médecine* des notes sur la présence du sulfocyanure dans l'organisme, sur la saccharine, sur la panification frauduleuse par l'emploi du sulfate de cuivre et de l'alun dans la fabrication du pain et sur la pollution des cours d'eau. Le *Bulletin du Service de surveillance des denrées alimentaires* contient une quinzaine de rapports au Conseil supérieur d'hygiène de sa main, notamment une note sur le blanchissement des farines par l'oxyde d'azote. La toxicologie lui doit entre autres des mémoires sur la recherche de la morphine (*Bulletin de la Société chimique de Paris*, 1895, p. 497-500), sur la destruction des matières organiques en toxicologie (*Annales de Pharmacie*, Louvain, 8^e année, 1902, p. 309-310), sur les émanations du ferro-silicium (en collaboration avec Bruyts, *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, IV^e série, t. XXIII, 1909, p. 26-41). Expert chimiste auprès des tribunaux depuis 1875, expert judiciaire dans des causes restées célèbres, il fut l'autorité incontestée en matière de toxicologie. Inutile de dire que les leçons d'un maître aussi expérimenté que Bruylants n'avaient rien de livresque, c'était un enseignement vécu et vivant.

Il était membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique (1882) et son président de 1914 à 1919, membre du Conseil supérieur d'Hygiène publique, membre de la commission permanente de la Pharmacopée, correspondant étranger de l'Académie de Médecine de Paris.

Iconographie : buste en bronze et médaille dus à Alphonse Mauquoy, fin 1922-début 1923 (Collection Albert Bruylants, à Winksele-Veltem).

Paul Putzeys.

L. Michiels, « Gustave Bruylants, 1850-1925 », dans *Journal de Pharmacie de Belgique*, 7^e année, n^o 17, 25 avril 1925, p. 311 ss. — F. Daels, « Eloge du Professeur Gustave Bruylants (1850-1925) », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, année 1928, p. 101-107, portrait photographique. — M. Michiels, « Discours prononcé ... le 18 avril 1925 aux funérailles de M. Gustave Bruylants, professeur émérite de l'Université », dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1920-1926, p. 511, CCXLI-CCLVI. — A. Bruylants, « Coup d'œil sur la chimie à Louvain au XIX^e siècle », dans *Scrinium Lovaniense, Mélanges historiques Etienne Van Cauwenbergh*, Gembloux, Duculot, 1961, p. 506, 509 (*Université de Louvain, Recueil de Travaux d'histoire et de philologie*, 4^e série, fasc. 24).

BUSET (Max), député, ministre d'Etat, président du Parti Socialiste Belge, né à Fayt-lez-Manage le 31 mars 1896, décédé à Haine-Saint-Paul le 28 juin 1959.

Max Buset est issu d'une famille ouvrière, donc de condition modeste. Après l'école primaire il fréquente l'Ecole Moyenne, puis s'initie au dessin à l'Ecole Industrielle de La Louvière. Au sortir de cette dernière il est engagé en qualité de dessinateur aux Ateliers de Haine-Saint-Paul et à la Société franco-belge de La Croÿère.

Aussitôt la première guerre mondiale terminée, Arthur Jauniaux, secrétaire de la Centrale d'Education Ouvrière, propose Buset comme boursier de son organisation, en vue de lui permettre d'entreprendre des études supérieures. C'est ainsi que Max Buset s'inscrit à l'Université Libre de Bruxelles où il conquiert une licence en sciences économiques et sociales. En 1921 le Parti Ouvrier Belge lui octroie une nouvelle bourse qui lui ouvre les portes de Ruskin College (Ecole supérieure du Labour Party) à Oxford, d'où il revient quelques mois plus tard en maniant avec aisance la langue anglaise et d'ailleurs fortement anglicisé.

Pendant ce temps, Henri de Man, aidé par Louis de Brouckère, prépare

et organise l'Ecole Ouvrière Supérieure où Buset ne tarde pas à devenir moniteur-professeur. Il occupe ces fonctions jusqu'en 1929, c'est-à-dire jusqu'au moment où il devient à son tour secrétaire de la Centrale d'Education Ouvrière, qu'il réorganise complètement. En 1932, pendant les grèves qui déferlent sur le pays, Buset se lance dans l'action politique et sa popularité devient considérable en Hainaut. Aussi, le 27 novembre de cette année, l'arrondissement de Thuin l'élit à la Chambre des représentants ; il en sera membre jusqu'à son décès.

Au lendemain de l'adoption du « Plan du Travail » par le Congrès de Noël (1933) du Parti Ouvrier Belge, la direction du journal *Plan* est confiée à Max Buset qui, d'autre part, assume également des fonctions identiques au Bureau d'Etudes Sociales du P.O.B.

Pendant la guerre d'Espagne, son activité s'accroît encore : il visite le front, a de nombreux contacts avec le Gouvernement républicain espagnol et, en Belgique, aide efficacement l'armée espagnole, les populations civiles et les enfants que personnes privées et organisations hébergent. Cela ne l'empêche pas d'émettre sans détours des opinions nettes : dans une lettre rédigée à Valence et adressée au Président du Parti Ouvrier Belge, Emile Vandervelde (28 janvier 1937), il écrit : « Laissez-moi vous affirmer » que si les choses continuent comme » elles vont, l'Espagne sera, à bref » délai, le tombeau de la II^{ème} Inter- » nationale ».

En mars 1939, le premier numéro de *La Revue Socialiste* sort de presse ; son directeur est Max Buset. Dans un article liminaire, intitulé *Notre programme*, on lit : « Depuis le 15 janvier, le P.O.B. possède sa revue » flamande (*Leiding*) que dirige Henri » de Man. Celle que voici sera son » pendant pour la Belgique d'expres- » sion française. *La Revue Socialiste* » sera, du point de vue politique, la » revue du parti tout entier. C'est » pourquoi son comité de rédaction

» est composé de membres qui repré- » sentent à peu près toutes les nuances » de la pensée socialiste ». Mais en décembre 1939 la revue publie une *Réponse à Leiding*. Une étude non signée, attribuée cependant à Henri de Man, avait paru dans la revue flamande et avait eu un grand retentissement. Elle était intitulée : *Assez de sabotage de la neutralité*. La réponse de Max Buset prenait le contrepied des positions défendues par *Leiding* et dès lors l'orientation des protagonistes se précisa. Le débat s'amplifia, *Leiding* publia une *Réponse à Buset*, lequel fit insérer dans *La Revue Socialiste* une deuxième réponse à *Leiding*.

Quand la Belgique est envahie, en mai 1940, Max Buset gagne l'Angleterre, où il participe à l'effort de guerre des Alliés. Il crée à la radio un « type », Emile Valentin, ouvrier métallurgiste, à qui il adresse des exhortations, des conseils, des consolations. Ce personnage imaginaire devint le symbole de la résistance ouvrière à l'oppression.

Après la libération du territoire et dès que le « Congrès de la Victoire » eut remis en place les structures du Parti Socialiste Belge, Max Buset est désigné à la présidence du Parti (octobre 1945). En cette période de réorganisation et de reconstruction, la tâche était importante, difficile et même périlleuse. Buset prend de nombreuses mesures et maintes initiatives comme, par exemple, le principe de l'affiliation individuelle, la liaison entre militants et résistants, etc. Il est aussi à l'origine de l'Action commune, c'est-à-dire d'une forme organique des quatre mouvements socialistes : politique, syndical, coopératif et mutuelliste. Il est nommé ministre d'Etat le 21 juillet 1948.

Pendant le cours des événements désignés sous le vocable de Question Royale, Max Buset montre une attitude très ferme et souvent intransigeante en faveur de l'abdication du roi Léopold III.

Enfin, il est nécessaire de rappeler

que c'est sous sa présidence que le Parti Socialiste Belge obtint, en 1954, d'importants résultats électoraux (1925 : 39.43 p.c., 1954 : 37.34 p.c., tous les autres pourcentages de 1919 à 1974 étant inférieurs à ceux-ci).

Max Buset était membre de l'Assemblée commune de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (septembre 1952 à décembre 1954).

Max Buset est l'auteur des ouvrages suivants : *Histoire du Mouvement ouvrier*, en collaboration avec Louis de Brouckère, cours donné à l'École Ouvrière Supérieure, session 1922-1923, Bruxelles, Imprimerie Lucifer, 1924, 85 pages ; *L'Éducation ouvrière en Belgique*, en collaboration avec Léon Delsinne, Bruxelles, Editions Lucifer, s.d., 40 pages ; *Éléments du socialisme*, cours en sept leçons, Bruxelles, Editions C.E.O., 1925, 42 pages ; *La Réorganisation de la direction du Parti*, Bruxelles, Editions P.O.B., s.d., 28 pages ; *L'Action pour le Plan*, préface par Henri de Man, Bruxelles, Editions l'Eglantine, 1933, 87 pages ; *Le P.O.B. et l'Affaire Van Zeeland-Banque Nationale*, en collaboration avec G. Koulischer, Bruxelles, Editions Labor, 1937, 55 pages ;

International Labour Unity, dans *The International Socialist Forum*, supplément à *The Left News*, n° 82, 1943 ; *Rapport sur la ligne politique du Parti, Congrès de la Victoire, 9-10-11 juin 1945*, Bruxelles, 1945, 16 pages ; *La Dévaluation du franc*, discours à la Chambre des représentants, 20 octobre 1949, Bruxelles, Imprimerie du Moniteur, 1949, 18 pages ; *Le Problème royal devant les Chambres*, discours du 19 juillet 1950, Bruxelles, Imprimerie du Moniteur, 1950, 32 pages.

Max Buset écrivit régulièrement des articles dans la presse socialiste, principalement dans les revues de la Centrale d'Éducation Ouvrière et dans le journal *Le Peuple*.

Robert Abs.

Archives de l'Institut Emile Vandervelde à Bruxelles. — *Rapports aux Congrès du P.O.B., 1919 à 1939*. — *Rapports de la Centrale d'Éducation Ouvrière, 1919 à 1939*. — P. d'Ardenne, « M. Max Buset », dans *Le Face à main*, 21^e année, n° 42, 20 octobre 1945, p. 3. — P. Van Molle, *Le Parlement belge, 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 31-32. — R.-E. De Smet, R. Evalenko et W. Fraeys, *Atlas des élections belges, 1919-1954*, Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, 1958, annexes.

C

CHALON (Jean-Charles-Antoine), botaniste et littérateur, né à Namur le 6 juillet 1846, y décédé le 9 avril 1921.

Jean Chalon était le fils de Joseph et de Marie-Claire de Spandl de l'Herze.

Après de brillantes études secondaires à l'Athénée royal de Namur, où il obtint la médaille de vermeil du Gouvernement, il conquist, en 1866 et avec distinction, le diplôme de docteur en sciences naturelles à l'Université de Louvain.

Enthousiasmé par les leçons de son maître, le professeur Martin Martens, il s'orienta vers les études botaniques et il se mit à publier sous le titre modeste de *Petites annotations botaniques* ses premières observations sur les particularités anatomiques de diverses plantes dans le *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique* (t. V, 1866, p. 203-206 ; t. VI, 1867, p. 339-352).

En 1867, il publia dans le même *Bulletin* ses *Matériaux pour servir à la détermination des familles, des genres et des espèces par l'étude anatomique des tiges*, un mémoire richement illustré, qui, avec la suite parue en 1868, constitua une contribution très importante à la structure anatomique du bois, utilisable pour définir et préciser les affinités systématiques. Il faut encore signaler deux autres mémoires de cette période : *Revue des Loranthacées* et *La graine des Légumineuses*

parus dans les *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, respectivement en 1870 et 1874 (III^e série, t. V, p. 257-343 et III^e série, t. X, p. 55-115).

Après cette période de travaux botaniques, l'activité de Jean Chalon se développa jusque vers 1900 dans de tout autres directions, où il fut entraîné par sa nature fort complexe et son originalité intellectuelle. Il se mit à parcourir une grande partie de l'Europe et de l'Afrique septentrionale, récoltant partout de nombreuses impressions de voyage qu'il communiqua à ses compatriotes dans des conférences publiques souvent en milieu populaire, ou qu'il publia d'une plume alerte dans divers articles, largement diffusés dans un but de vulgarisation.

Outre ces récits de voyage, il écrivit diverses œuvres de folklore et même des romans de mœurs, dont plusieurs, tels que *Au Couvent* en 1889 et *Josés* en 1900 connurent un véritable succès et furent réédités.

Ce fut pendant cette période que l'enseignement fit appel à ses grandes qualités pédagogiques. En octobre 1879, il accepta de donner les cours de sciences naturelles à l'École normale de Namur. Après la suppression de cette institution par le Gouvernement, il devint professeur à l'École industrielle de Namur et, en 1894, il accepta de donner le cours de bota-

nique expérimentale à l'Institut des Hautes Etudes de Bruxelles. Son activité professorale amena tout naturellement Jean Chalon à s'occuper de publications didactiques et il convient de citer ici son *Manuel des Sciences naturelles, chimie, zoologie, botanique et minéralogie* paru en 1882, qui connut en 1890 sa cinquième édition et qui fut adopté par le Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. Il faut y rattacher ses *Notes de Botanique expérimentale* parues en 1897 avec une deuxième édition en 1901, dans lesquelles il mit à la disposition des chercheurs sa longue expérience personnelle surtout dans le domaine de l'anatomie végétale.

Après cette période littéraire, didactique et de haute vulgarisation, Jean Chalon se tourna, dans une troisième période, vers l'étude des algues, où il allait acquérir rapidement une maîtrise sans pareille.

Au cours de nombreux séjours dans les laboratoires maritimes de Banyuls et surtout de Roscoff où, à partir de 1888, il séjourna au moins une fois l'an, il s'intéressa surtout à la systématique des algues marines. Ses observations faites au cours de diverses pérégrinations furent consignées dans un important mémoire de synthèse de 259 pages sous le titre : *Liste des Algues Marines observées jusqu'à ce jour entre l'embouchure de l'Escaut et celle de la Corogne, incluant les îles Anglo-Normandes* (Anvers, 1905).

Entretemps, il ne négligea cependant pas les algues d'eau douce, sur lesquelles, outre diverses notes, il avait déjà publié en 1897-1898 un mémoire intitulé *Considérations sur la fixation et la préparation des algues d'eau douce*, dans le *Bulletin de la Société Belge de Microscopie* (24^e année, p. 86-103).

D'autre part, il fit paraître en 1911 dans le *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique* (t. 48, p. 107-194) un mémoire d'une centaine de pages, intitulé *Les plantes médicinales et vénéneuses de la flore belge*, où il classa systématiquement toutes les

plantes en question et fit justice de toutes les croyances sur les prétendues vertus de beaucoup de drogues en déclarant en même temps la guerre aux exploiters de la crédulité humaine. Signalons encore dans le même périodique, de 1910 à 1913, une étude, déjà ébauchée depuis près de quarante ans, sur *Les arbres remarquables de la Belgique*, formant un volume de 510 pages avec un album de photographies de grande valeur documentaire. Cette étude concerna 1279 arbres remarquables du pays avec pour chacun d'eux l'indication de la station, des dimensions et des légendes qui s'y rattachaient.

Tels furent, en dehors de très nombreuses notes, les principaux travaux de Jean Chalon qui, tout en avançant en âge, poursuivit ses études sur les algues et continua à classer ses riches collections.

Au cours de la première guerre mondiale, il souffrit cruellement de l'occupation du pays. Il s'éteignit doucement au milieu des siens.

La vie de Jean Chalon fut intimement liée à l'histoire de la Société royale de Botanique de Belgique. Dès les premières années de la fondation de la société, il participa activement à ses travaux, surtout en remplissant durant plusieurs années les fonctions ingrates de secrétaire des publications. Il y fit paraître la majeure partie de ses travaux et il présida la société en 1906-1907. En outre, il contribua puissamment par des dons en argent, demeurés anonymes, à la publication du volume jubilaire de 1912, commémorant le cinquantième anniversaire de la société, et comprenant près de mille pages de texte richement illustrées. Enfin il légua à la société sa riche bibliothèque d'ouvrages de botanique, tandis que son herbier d'algues, comprenant 15.020 spécimens, était déposé au Jardin Botanique de l'Etat.

L'œuvre très variée et encyclopédique de Jean Chalon est le reflet de son intellectualité et elle restera un exemple, fort rare en Belgique, de l'alliance heureuse du savant et du littérateur.

Ce travailleur infatigable et désintéressé, dont le nom mérite d'être retenu et honoré n'a cependant guère recueilli d'encouragement officiel dans cette patrie belge, à la gloire intellectuelle de laquelle il a largement contribué.

Walter Robyns.

E. Marchal, « Jean Chalon (1846-1921) », dans *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. LV, 1922, p. 7-17, portrait et bibliographie botanique. — F. Evens, « Geschiedenis der Algologie in België », dans *Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen Letteren en Schone Kunsten van België*, jg. VI, n° 10, 1944, *passim*, portrait p. 105. — R. Georgelette, « Quelques botanistes belges », Jean Chalon, dans *Collection Nationale*, 9^e série, n° 95, 1949, p. 27-32.

CHARLIER (Gustave-Marie-Joseph), historien de la littérature, comparatiste et critique, né à Huy le 20 juillet 1885, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 8 avril 1959.

Fils d'un instituteur, qui lui donna le goût du travail et de la culture, Gustave Charlier, après de brillantes études primaires et secondaires dans sa ville natale, s'inscrivit à l'Université de Liège, où il fut, en 1908, proclamé docteur en philologie romane, en même temps qu'il prenait place parmi les disciples les plus estimés d'un maître prestigieux, Maurice Wilmotte. La thèse du jeune romaniste, *Le sentiment de la nature chez les romantiques français (1762-1830)*, remaniée sous la direction de Gustave Lanson et couronnée par l'Académie Royale de Belgique, parut en 1912, dans la collection des *Mémoires de la Classe des Lettres* (in-8°).

Après son doctorat, Gustave Charlier avait pu parfaire sa formation et poursuivre ses recherches à Paris (surtout auprès de Gustave Lanson, d'Abel Lefranc et de Joseph Bédier), puis à Florence (auprès de Guido Mazzoni et de Pio Rajna) et à Bonn (auprès de Heinrich Schneegans), enfin, à Paris, de nouveau, jusqu'en

décembre 1912 : le 21 de ce mois, il était nommé chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Bruxelles. Il y sera professeur ordinaire en 1927, professeur honoraire en 1955, ce qui fait qu'il assumait dans cette Université des charges d'enseignement et d'administration pendant quarante-trois ans — mis à part les mois de fermeture forcée — parfois dans des circonstances difficiles, notamment en 1941-1943.

Les principaux événements de sa vie furent, outre l'enseignement, l'étude, la recherche, l'organisation. Gustave Charlier restera avant tout un grand historien des lettres françaises, de France et de Belgique ; son champ de travail s'étend sur tout le domaine français, dont l'unité était pour lui une évidence, mais il faut y joindre des portions appréciables d'autres littératures.

Elève de Wilmotte, Gustave Charlier ne pouvait pas ne pas être un médiéviste expert, et c'est ce que montrent ses articles sur Jean Renart et sur Villon, et son livre sur Comynes. Mais c'est la période moderne — en réalité, du xvi^e siècle au xx^e siècle — qui le retint avec prédilection : caractéristiques, à cet égard, les titres de ses deux séries d'études : *De Ronsard à Victor Hugo*, *Problèmes d'histoire littéraire* (1931) et *De Montaigne à Verlaine*, *Nouveaux problèmes d'histoire littéraire* (1956).

Dans ses contributions originales, si Gustave Charlier aime éclairer des œuvres ou des figures secondaires, il est cependant attiré surtout par les grands classiques du xvii^e siècle et du xviii^e siècle, et, sans cesse, il approfondit l'étude du romantisme ; très tôt, il fut un spécialiste de Lamartine, de Balzac, de Stendhal, de Lamennais, mais se fit aussi, dans la suite, le découvreur et l'historien par excellence du romantisme en Belgique : dans *Le Mouvement romantique en Belgique (1815-1850)*, I *La Bataille romantique*, II *Vers un Romantisme national*, Bruxelles, 1943 et 1959,

brossant un vaste tableau culturel, il nous donne une contribution définitive à l'histoire des idées et à la caractérisation de la sensibilité esthétique de l'époque, en même temps qu'il précise avec finesse la nature des relations littéraires entre la France et la Belgique au XIX^e siècle (comme il le fit, d'autre part pour le XVIII^e).

En lansoniste fidèle, Gustave Charlier sait diversifier ses intérêts et fonder une érudition sans défaut. Considérant que l'œuvre, même géniale, est toujours, peu ou prou, fille d'une époque et d'une société, il tient qu'il faut reconstituer le milieu pour expliquer le texte, ou, en tout cas, plusieurs de ses aspects; en scrutant la genèse, mais aussi le rayonnement des œuvres, il a fait de la sociologie de la littérature avant la lettre (voir, par exemple, ses « explications » du *Tartuffe* ou d'*Athalie*). Mais Charlier connaît la distance entre la grande œuvre et ses « sources » et il sait fondre histoire minutieuse, analyse rigoureuse, vues générales et jugements esthétiques dans des synthèses d'une écriture élégante et juste.

En plus, Gustave Charlier trouva le temps de se faire éditeur, traducteur (Manzoni, Torquato Tasso, Machiavel), italianisant plein de la nostalgie de son semestre toscan d'autrefois (*Portraits italiens*, 1961), vulgarisateur de haute qualité, chroniqueur, à l'occasion, directeur de publications collectives (*Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, sous la direction de Gustave Charlier et de Joseph Hanse, 1958), organisateur d'entreprises diverses (direction de cours de vacances, direction de l'Institut des Hautes Etudes de Belgique, présidence du Conseil d'administration de La Renaissance du Livre).

Gustave Charlier fut invité souvent à faire des conférences ou à assurer des enseignements en dehors de Bruxelles (Liège, France, Grande-Bretagne, Hollande, Etats-Unis); il fut membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de

Belgique, membre de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique, docteur *honoris causa* de la Sorbonne, et on lui décerna, en outre, de nombreux prix et distinctions.

Gustave Charlier avait épousé l'historienne Suzanne Tassier, décédée en 1956.

Albert Henry.

Bibliographie sélective des publications de Gustave Charlier à la fin du volume jubilaire de 1958, *De Montaigne à Verlaine*. Compléments dans les notices biographiques suivantes : de Maurice Firon, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, t. 39, 1961, p. 40-53; de Roland Mortier, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 37, 1959, p. 914-918, et dans *Annuaire de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, Bruxelles, 1970, p. 99-127; de Albert Henry, dans *Académie royale de Belgique. Annuaire pour 1971*, Bruxelles, 1971, p. 60-121, portrait.

COGNIAUX (Alfred-Célestin), botaniste systématicien, professeur d'école normale et moyenne, né à Robechies le 7 avril 1841, décédé à Genappe le 15 avril 1916.

Alfred Cogniaux était le troisième de huit enfants, dont le père occupait au village le poste de douanier. La famille étant nombreuse et Alfred étant l'aîné des fils, il lui fallut, dès son jeune âge, s'occuper de divers travaux de métairie et même garder les vaches, de telle sorte que sa fréquentation de l'école primaire était forcément réduite. Il parvint cependant, grâce déjà à un travail opiniâtre et avec l'aide du maître d'école, à s'assimiler les notions élémentaires de l'enseignement primaire, au point, qu'en 1854, il remporta un deuxième prix au concours entre les écoles primaires du canton de Chimay.

Les conditions de sa vie changèrent seulement en 1858, quand il put entrer à l'École normale de Nivelles, où il conquiert, en 1861, le diplôme d'instituteur et, en 1862, celui de régent d'école moyenne. Il fut nommé,

la même année, à l'École moyenne de Visé, où il fut chargé de l'enseignement des mathématiques et des sciences naturelles, vers lesquelles il avait déjà été attiré à la campagne dès son jeune âge. De Visé il passa à Gosselies en 1864, ensuite à Philippeville en 1865, à Braine-le-Comte en 1867 et à Maaseik en 1870.

En 1865, il épousa M^{lle} Brigode, qui lui donna deux filles et il eut la satisfaction de connaître des arrière-petits-enfants.

Donnant libre cours à ses goûts innés, Alfred Cogniaux se consacra d'emblée à l'étude taxonomique des végétaux. Dès 1862, il put entrer en rapport avec Barthélemy Dumortier, célèbre botaniste et homme d'Etat, dont il devint rapidement un disciple et un ami. Entraîné par l'exemple de son maître, il se mit à l'étude des cryptogames, surtout des mousses, et des hépatiques indigènes, auxquelles il consacra la plupart de ses premières publications.

La même année, il participa avec Dumortier et quelques autres botanistes de l'époque à la fondation de la Société royale de Botanique de Belgique, dont il devait suivre les travaux durant plus de cinquante ans; au cours d'une séance plénière qui eut lieu en 1912, il exposa les services rendus par les Belges à la botanique pendant le demi-siècle écoulé. Il présida d'ailleurs, à diverses reprises, les travaux de la société et il y a rempli, durant plusieurs années, les fonctions, souvent ingrates, de secrétaire des publications.

En 1872, Dumortier, directeur *in partibus* du Jardin Botanique de l'Etat qu'il avait fait créer, fit appel à son ami Alfred Cogniaux, dont il avait pu apprécier les goûts et les grandes capacités de travail, pour prendre rang parmi le personnel scientifique de l'institution dans les fonctions d'aide-naturaliste et ensuite de conservateur.

Dès son entrée au Jardin Botanique de l'Etat, Alfred Cogniaux put donner une orientation nouvelle et définitive

à ses travaux scientifiques en s'occupant de la systématique des phanérogames. Le classement des divers herbiers du Jardin l'amena, après quelque temps, à se livrer avec ardeur à l'étude des plantes exotiques et, en 1873 et 1874, il publia, en collaboration avec son collègue Elie Marchal : *Les plantes ornementales à feuillage panaché et coloré*, en 2 volumes, respectivement de 62 et 64 pages, illustrés de 60 planches en couleurs. Il entreprit ensuite l'étude des Cucurbitacées, famille difficile, qui n'avait plus trouvé de monographe depuis des années. Sur les conseils de François Crépin, alors directeur du Jardin, il présenta bientôt à l'Académie royale de Belgique son travail : *Diagnoses de Cucurbitacées nouvelles et observations sur les espèces critiques*, qui fut couronné et publié en 1877 (*Mémoires couronnés et autres mémoires*, collection in-8°, t. XXVII).

Vers le milieu de 1872, le docteur Eichler, à cette époque directeur du Jardin Botanique de Graz et ensuite de celui de Berlin et rédacteur du *Flora Brasiliensis* de von Martius, chercha des collaborateurs pour cette flore parmi les botanistes belges. Alfred Cogniaux, dont la réputation avait déjà franchi les frontières du pays, se mit alors à l'étude des Cucurbitacées brésiliennes, dont il alla examiner les matériaux d'herbier au Museum de Paris, à Kew et au British Museum à Londres. Son travail parut en 1878, en un volume de 126 pages et 38 planches, constituant le volume VI, partie IV, de la flore.

Alfred Cogniaux était entretemps entré en relations avec le célèbre botaniste genevois Alphonse de Candolle, qui lui demanda une monographie de la famille des Cucurbitacées pour les *Monographiae Phanerogamarum*, alors en cours de publication, comme suites au Prodrôme. Cette monographie parut en 1881 dans le volume III et comprenait la description de 602 espèces, dont 221 nouvelles. La Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève lui

avait décerné en 1879, le prix quinquennal fondé par Pyrame de Candolle pour la meilleure monographie botanique. Cette haute distinction fut pleinement ratifiée par les éloges unanimes du monde botaniste international le plus qualifié, tant en Europe qu'aux Etats-Unis d'Amérique.

En 1880, à la suite d'un différend survenu au Jardin Botanique de l'Etat, Alfred Cogniaux avait demandé et obtenu sa démission de conservateur pour rentrer dans l'enseignement secondaire, où il rendit encore de grands services, grâce à sa rigoureuse méthode de travail. La même année, il entra à l'Ecole normale de l'Etat à Jodoigne comme professeur de sciences naturelles. Il fit alors paraître, en 1883, sa *Petite Flore de Belgique à l'usage des écoles*, manuel remarquable par sa simplicité et qui connut une quatrième édition en 1910. L'idée de simplification, qui avait inspiré ce petit manuel, l'amena à en extraire un *Abrégé de la petite Flore de Belgique*, qui connut une douzième édition en 1952. Vers cette époque le savant professeur rédigea également ses *Éléments de sciences naturelles à l'usage des écoles moyennes et autres établissements d'enseignement élémentaire. I. Zoologie. II. Botanique. III. Physique* qui connurent plusieurs éditions et qui furent aussi publiés en flamand. L'auteur en fit une édition spéciale à l'usage des écoles normales en 1890. Ces divers manuels démontrent combien leur auteur excellait à présenter d'une façon claire et simple les rudiments des sciences naturelles.

Entretemps Alfred Cogniaux poursuivit ses travaux monographiques et la direction du *Flora Brasiliensis* lui confia l'étude de la grande famille des Mélastomatacées, qui fut publiée, de 1883 à 1888, dans le volume XIV, en deux parties, comprenant en tout 1166 pages accompagnées de 238 planches.

Sa magistrale monographie des Mélastomatacées, à laquelle il travailla durant plusieurs années, constitua le volume VII des *Monographiae Pha-*

nerogamarum, paru en 1891. Elle comprenait 1260 pages de texte renfermant les descriptions de 2731 espèces et 555 variétés, dont 792 espèces et 465 variétés nouvelles, établies par l'auteur après une étude minutieuse de plus de 200.000 spécimens d'herbier.

Tout en continuant ses diverses études sur les Cucurbitacées et les Mélastomatacées, Alfred Cogniaux entreprit encore l'étude de la grande et difficile famille des Orchidacées, dont il allait devenir rapidement un des meilleurs spécialistes du monde. De 1893 à 1906, il en fit paraître dans le *Flora Brasiliensis* 3 volumes, totalisant 1882 pages, accompagnées de 372 planches. Ce fut la contribution la plus importante du botaniste belge à cet ouvrage gigantesque in-folio qui, commencé en 1840, ne fut terminé qu'en 1906, œuvre de soixante-cinq collaborateurs, appartenant à neuf nationalités différentes. Alfred Cogniaux en fut de loin le collaborateur le plus important avec un total de 3118 pages de texte et 648 planches.

En 1901, Alfred Cogniaux, abandonnant ses fonctions de professeur à l'école normale, se fixa d'abord à Nivelles le 30 avril 1902 puis s'installa avec sa famille à Genappe en 1906, où il continua imperturbablement ses travaux sur les trois grandes familles végétales dans lesquelles il s'était spécialisé.

Ses importantes études sur les Orchidacées brésiliennes attirèrent naturellement sur Alfred Cogniaux l'attention des orchidophiles et celle des directeurs de publications périodiques horticoles. C'est ainsi qu'il fut, en 1895, le seul rédacteur de la revue mensuelle *Lindenia*, qu'il abandonna cependant en 1896, pour diriger *Le dictionnaire iconographique des Orchidées* dont il publia à lui seul le texte illustré de dessins et d'aquarelles dus au peintre A. Goossens et dont 729 numéros virent le jour d'octobre 1896 à mai 1904. Ce dictionnaire

obtint, en 1904, la grande médaille d'or à l'exposition internationale des beaux-arts et d'horticulture de Düsseldorf.

A la demande du docteur Urban il fit encore paraître en 1909-1910 et en un volume de plus de 400 pages, dans les *Urban Symbolae Antillanae seu fundamenta Florae Indiae occidentalis* l'étude de toutes les Orchidacées de cet immense archipel, représentées par 96 genres avec plus de 500 espèces (Berlin, 1910).

Il fut encore sollicité par le professeur Engler de Berlin de faire la monographie des Cucurbitacées pour le célèbre *Das Pflanzenreich*. Malheureusement il n'a pu en faire paraître qu'une première partie, la mort ayant mis un terme à son activité inlassable.

Alfred Cogniaux avait une facilité de travail peu ordinaire. Son œuvre est énorme et la liste de ses principales publications comprend 179 titres, dont ceux de grande envergure et d'importance mondiale sont signalés dans la présente notice. On peut certes se demander comment un homme seul, sans aucune aide, a pu accomplir pareille tâche systématique, qui exige toujours des recherches longues, patientes et des plus minutieuses ?

Alfred Cogniaux avait une physiologie typique à large barbe étalée et portait des lunettes. Il était simple de goût et d'une grande modestie. Les quelques honneurs qui lui échurent ne changèrent en rien sa vie de famille.

En dehors du prix Pyrame de Candolle, il fut nommé membre d'honneur de la Société impériale de Zoologie et de Botanique de Vienne en 1880, membre correspondant de la Société de Botanique de France en 1889, membre d'honneur du Botanical Club de New York en 1894, membre étranger de la Société royale Linnéenne de Londres en 1900, membre correspondant de la Société nationale d'Horticulture de France en 1902, docteur *honoris causa* de l'Université de Heidelberg en 1903, membre correspon-

dant de la Nederlandsche Botanische Vereeniging en 1912.

Il avait obtenu, en 1899, le prix décennal des sciences botaniques institué par le Gouvernement belge, qui fut décerné pour la première fois pour la période 1889-1898. Vice-consul du Brésil de 1887 à 1902, il eut l'occasion de s'entretenir plus d'une fois avec l'empereur Don Pedro, fervent admirateur de ses travaux botaniques.

L'œuvre grandiose laissée par Alfred Cogniaux a marqué à jamais l'histoire de la botanique systématique et de la phytogéographie. Aussi, c'est à juste titre que ses pairs lui dédièrent plusieurs genres nouveaux de plantes tropicales à savoir : *Cogniauxia* Baillon (Cucurbitacées), *Cogniauxiocharis* (Schlechter) Hoehne et *Neocogniauxia* Schlechter (Orchidacées).

Walter Robyns.

L. Linden, « Galerie des Orchidophiles. XV. Alfred Cogniaux », dans *Le Journal des Orchidées*, 6^e année, Gand, 1896, p. 363-365, portrait. — J. Massart, « Alfred Cogniaux 1841-1916 », dans *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. LIV, 1921, p. 104-105. — E. De Wildeman, « Alfred Cogniaux (1841-1916) », dans *Bulletin du Jardin botanique de l'Etat*, Bruxelles, vol. V, 1919, p. I-XXX, portrait et bibliographie sélective. — G. Grondal, « Nos anciens botanistes. Cogniaux Célestin-Alfred », dans *Revue Vervétoise d'Histoire naturelle*, 9^e année, 1952, p. 31-35.

COLARD (Jean-Nicolas), philanthrope démocrate, zéléateur du mouvement ouvrier naissant en Belgique aux environs de 1848 et protecteur, en 1851, des proscrits français venus chercher sur notre sol un abri contre les persécutions de la police de Napoléon III; né à Hodimont (Verviers) le 13 juillet 1814, décédé à Bruxelles le 11 août 1868.

Il est le fils aîné d'une famille nombreuse. Son père, Jean-Nicolas, né à Dolhain en 1793, est « fardier », soit, probablement, conducteur du chariot de même nom à roues basses qui sert au transport de lourdes charges.

Apprenti-tailleur puis tailleur d'habits, Jean-Nicolas Colard dans le but de se perfectionner quitte vers 1833 sa ville natale pour Paris. C'est là qu'il noue rapidement des contacts avec la jeunesse intellectuelle. Au début de la Monarchie de Juillet le parti républicain avait une jeunesse qui donnait à son action et à ses convictions une ardeur et une fraîcheur admirables. Les républicains de 1833 à 1834, parce qu'ils se recrutaient parmi de très jeunes hommes, n'ont pas craint d'aller vers les travailleurs de tout leur cœur et sans arrière-pensée.

Ces sympathies amènent aux sections de la Société des Droits de l'Homme de nombreux ouvriers; le contact personnel crée ainsi une intimité fraternelle entre ouvriers et les jeunes républicains étudiants, jeunes médecins et jeunes avocats.

C'est dans ces circonstances que Colard rencontre Barbès et s'inscrit à la Société de Familles, foyer de républicanisme. Participant aux conditions misérables de la vie ouvrière, aux journées de travail de 14 et 15 heures prestées pour un salaire de famine, il raffermi sa conviction de l'urgente nécessité d'une amélioration du sort des travailleurs.

Rentré en Belgique il y introduit la pratique du vêtement de confection qu'il a apprise à Paris. Ce vêtement, moins coûteux que le costume sur mesures effectué à l'échelon artisanal par les tailleurs d'habits, connaîtra un rapide succès et fera sa fortune.

A vingt-quatre ans, en 1838, Colard épouse à Verviers Octavie Mottet, sœur d'Hector Mottet, alors âgé de vingt-six ans, qui jouera plus tard un rôle marquant dans le mouvement prorépublicain en Belgique. Il ouvre à Bruxelles, rue de la Fourche puis bientôt rue de la Madeleine à côté de l'église du même nom, un magasin de « prêt à porter » pour hommes. Le succès sourit à son entreprise. Bientôt l'extension de ses affaires l'oblige à émigrer dans un grand hôtel patri-

en, 15 rue Neuve, qu'il transforme et modernise. Il crée des succursales à Anvers, Gand, Charleroi, Liège, Namur et Mons. En 1848 déjà, la vogue de son commerce a fait de lui un homme riche. Il n'a pas renié pour autant ni ses origines, ni sa famille, ni sa foi dans l'avenir d'une promotion meilleure pour la classe populaire. Stimulé par son beau-frère Mottet, maître teinturier à Verviers et chef du groupe libéral en 1845 au Conseil communal, il participe aux associations qu'animent les hommes de gauche et se dresse contre la répression qu'exerce le Gouvernement de Louis-Philippe vis-à-vis des révoltes ouvrières.

Le 7 novembre 1847, lorsque sous la présidence d'âge du Général Mellinet, héros de la révolution de 1830, Karl Marx, chassé de France par Guizot, crée à la Maison des Meuniers, rue de la Tête d'Or à Bruxelles, l'Association démocratique, Colard est parmi les soixante-trois signataires du règlement de cette association au nombre desquels on trouve les noms de Lelewel, l'historien et homme politique polonais réfugié chez nous, Funck, Faider, Jottrand, Spilthorn, Tedesco, avocats, Maynz, professeur à l'Université de Bruxelles, Breyer, médecin, Imbert, publiciste français, Van Bevervoorde, écrivain hollandais. Cette société, à vocation internationale, vise à établir des liens avec les démocrates de tous les pays et l'un de ses premiers actes est de déléguer son vice-président, Karl Marx, auprès du Congrès de l'Association des Fraternal Democrats à Londres. C'est alors que sont jetées les bases d'une entente mondiale des ouvriers qui se concrétiseront en 1864 seulement, dans l'Association Internationale des Travailleurs, soit la première Internationale.

En 1849, quand éclate l'affaire du « Banquet du Prado » à Molenbeek, montée par des agents provocateurs dans le but de compromettre les protagonistes du mouvement républicain, Hector Mottet est incarcéré sous la

prévention d'avoir comploté contre la Sûreté de l'Etat.

Aussitôt Colard multiplie les démarches pour assurer la défense de son beau-frère. Il apporte le témoignage que Mottet a tenté de dissuader ses amis d'assister à ce banquet soi-disant subversif, et s'occupe à maintenir l'activité du commerce de l'accusé pendant son emprisonnement préventif. Le Jury de la Cour d'assises du Brabant rend un verdict d'acquittement en août. L'incarcération de Mottet a duré six mois.

Lorsque en 1844 le Prince Napoléon publie son livre sur l'*Extinction du Paupérisme*, qu'au début de la 2^{me} république il cherche le contact avec Proudhon et Louis Blanc, puis plus tard, à la veille du 2 décembre, qu'il fait donner aux ouvriers des fabriques l'assurance qu'il est leur meilleur et plus puissant ami, Colard se range parmi les plus fermes soutiens de son action. Après le coup d'Etat, il se mue en farouche opposant du Second Empire et va s'employer avec un dévouement, une constance et une générosité dignes d'éloges à venir en aide matériellement et moralement aux quelque 800 proscrits français traqués par la Police Impériale. Terre d'exil, notre pays est rarement pour ceux-ci une terre d'accueil en raison de l'attitude ambiguë, réservée et prudente du Ministre Rogier.

Colard s'affaire à trouver un emploi de professeur pour le philosophe Proudhon et le publiciste Bancel. Sa maison est bientôt le lieu de rencontre de l'« *intelligenza* » des proscrits, tandis que ses ateliers deviennent le refuge de beaucoup d'ouvriers inscrits comme travailleurs surnuméraires afin de les faire échapper aux tracasseries de la Sûreté chargée d'expulser les réfugiés français incapables de justifier des moyens d'existence. Plusieurs centaines de ces malheureux durent fuir notre pays en raison de ces dispositions draconiennes.

Félix Delhasse avait amené chez Colard, Etienne Arago, Proudhon,

dont il devint l'exécuteur testamentaire, et bien d'autres bannis parmi lesquels Blanqui, Ledru-Rollin, Edgard Quinet, le Colonel Charras, Labrousse, Deschanel, Henri Rochefort, Considérant, Joly, Louis Blanc, Chauffour, Baune, Fleury et Raspail que viennent rejoindre parfois des peintres comme Eugène Smits ou des écrivains comme Alexandre Dumas, proscrit lui aussi mais... par ses créanciers. Il ne semble pas que Victor Hugo, qui résidait à Guernesey la plupart du temps, ait jamais fréquenté cette compagnie, où l'on vitupère « Napoléon le Petit », et où l'on échange des nouvelles concernant les victimes de l'Usurpateur. Charras, certain jour, y récite le pamphlet *Les trois maréchaux* qu'il vient de composer et se montre un des plus ardents à entretenir la flamme vacillante de l'espérance dans la chute du tyran.

En 1854, Colard court chercher à Paris son ami Barbès qui ayant tenté d'instaurer en 1845 un gouvernement révolutionnaire, avait été condamné, interné à Belle-Ile, et qui venait d'être grâcié. Il le fait entrer en Belgique muni d'un faux passeport, mais échoue dans ses tentatives pour l'y faire demeurer. Au bout de quelques jours le vieil insurgé doit se fixer à La Haye.

Mécène à ses heures, grand admirateur d'autre part des héros du Risorgimento, il commande en août 1867 à Eugène De Block, portraitiste réputé à l'époque, les effigies de Mazzini et de Garibaldi, alors réfugiés en Angleterre. L'artiste exposa les portraits au Salon de Gand en 1868 puis à la Maison des Coopérateurs à Anvers. Rentré dans la collection Colard par la suite, le portrait de Mazzini y resta jusqu'en 1917, date à laquelle il fut vendu en vente publique. L'avocat Jean Van Parys qui s'en porta acquéreur l'offrit ultérieurement à l'Italie sous condition qu'il ne quitte pas la Belgique. C'est pourquoi il orne actuellement l'un des salons de l'Ambassade de la République italienne à Bruxelles.

Bien que jouant un rôle prépondérant dans les milieux de la libre pensée et des militants progressistes, Colard refusa toujours de briguer les mandats politiques qu'on lui avait offerts en raison de la notoriété dont il jouissait, préférant exercer modestement au sein de son entreprise une action sociale qui fut celle d'un précurseur. Ayant éprouvé personnellement la détresse de la condition ouvrière il connaît le drame que constituent pour les travailleurs la maladie et le chômage. Il encourage la formation de sociétés de secours mutuels, et intéresse ses employés à la marche de son commerce en appliquant à leurs rémunérations un système de primes en rapport avec les services rendus et l'ancienneté d'emploi. Il aide de ses deniers les veuves et orphelins de ses ouvriers décédés prématurément.

Son geste généreux s'étend aux orphelins d'un proscrit du nom de Mongin et plus tard aux cinq enfants en bas âge de son frère Henri, navigateur en chambre, lorsque celui-ci meurt à quarante-cinq ans de pneumonie, allouant une pension à la veuve, payant l'instruction et l'éducation de ses enfants et veillant de près à leur assurer les moyens d'occuper une situation honorable. « Il resta » — écrit un contemporain, Saint-Ferréol —, le compagnon de ses » ouvriers qui l'aimaient comme un » patron juste et bienveillant toujours » prêt à rétribuer leur travail convenablement et à accueillir les réclamations fondées. Dans la vie publique, sans ambition personnelle, il » ne voulut jamais rien être, n'usant » de son influence que pour servir » en toutes circonstances la cause » démocratique. »

Frappé d'apoplexie au milieu de ses ouvriers, il mourut brusquement à peine âgé de cinquante-quatre ans.

Et le mémorialiste ajoute : « Une » foule immense de citoyens de toutes » classes et de toutes opinions, évaluée » à 3.000 personnes, accompagna le » convoi funèbre jusqu'au champ de

» repos faisant au démocrate, fils de » ses œuvres, fidèle à sa foi rationna- » liste, des funérailles comme les plus » grands personnages de l'aristocratie » bruxelloise n'en eurent jamais ».

Armand Colard.

M. Battistini, *Un ignorato ritratto di Giuseppe Mazzini d'Eugène de Block all'Ambasciata d'Italia a Bruxelles*, Bruxelles, Wellens et Godenne, 1951. — L. Bertrand, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique*, Bruxelles-Paris, Dechenne et C^{ie} - Cornély et C^{ie}, 1906. — A. Saint-Ferréol, *Les proscrits français en Belgique, ou la Belgique contemporaine vue à travers l'exil*, Bruxelles, Librairie Européenne, C. Muquardt, 1870. — H. Wouters, *Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging (1831-1853)*, 3 vol., Bruxelles-Paris, Nauwelaerts, 1963 (*Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, 27). — A. Colard, « Une page d'histoire sociale, Jean-Nicolas Colard (1814-1868), philanthrope et démocrate », dans *Le Flambeau*, 56^e année, 1974, p. 17-37.

COTER (Colyn ou Collin De), peintre de la deuxième moitié du xv^e siècle et de la première moitié du xvii^e siècle (1).

Colyn de Coter est un peintre bruxellois dont les seuls éléments biographiques sûrs proviennent de deux sources archivistiques.

Les comptes de la Confrérie de Saint-Eloi mentionnent en 1479 que Colyn de Coter et sa femme hypothèquent leur maison en garantie d'un emprunt. Comme il était déjà marié à cette date on peut situer la naissance du peintre aux environs de 1450-1455. Les mêmes comptes indiquent, en 1539-1540, le paiement par un autre débiteur de la rente due par Colyn de Coter, probablement à la suite de la mort de l'artiste.

(1) Cette notice remplace le texte publié dans la *Biographie nationale*, t. IV, Bruxelles, 1873, col. 283-284.

Dans les registres des *Liggeren* d'Anvers, « Colyn van Brussel » est inscrit en 1493 comme franc-maitre et chargé par la Confrérie de Saint-Luc de peindre les anges de la voûte de sa chapelle sise dans la cathédrale Notre-Dame (incendiée en 1533). L'artiste semble n'être resté à Anvers que le temps d'exécuter cette commande, son nom disparaissant des registres après 1493.

On le retrouve plus tard à nouveau dans les comptes de la Confrérie de Saint-Eloi. Ils nous apprennent que Colyn de Coter habitait Bruxelles entre 1505 et 1509 et s'était engagé, en 1509-1510, à peindre les portes du tabernacle de la chapelle de la Confrérie. Vingt florins lui sont payés en 1511, à l'achèvement de ce travail.

Ces données archivistiques situent donc l'activité artistique de Colyn de Coter entre 1493 et 1511. Il y a cependant lieu de penser qu'elle s'étendit sur une plus large période et s'échelonna entre 1480 et 1525.

En effet, la Gilde des peintres anversoises n'aurait pas honoré de sa commande (1493) un artiste qui n'ait déjà exécuté un certain nombre d'œuvres appréciées, et qui ne jouisse d'une certaine estime professionnelle.

D'un autre côté, le triptyque de la *Descente de Croix*, conservé aux Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles, attribué avec raison à Colyn de Coter, nous semble-t-il, est daté de 1522 sur le revers du volet droit. Cette œuvre serait une des dernières de l'artiste, vu son caractère théâtral et maniériste et ses emprunts à Bernard Van Orley et à Albert Dürer.

Le catalogue des œuvres connues de Colyn de Coter comprend, outre les deux œuvres disparues précitées, trois tableaux signés « COLYN, ou COLLIN, DE COTER PINGIT ME IN BRABANCIA BRUSELE », en majuscules peintes sur le liseré d'un des vêtements. Cette signature parfaitement intégrée à la composition, ce qui autorise à l'authentifier, indique aussi le lieu de travail de l'artiste, donnée que vient corroborer le style de ces tableaux,

nettement dans la ligne de ceux de Roger van der Weyden. Quoiqu'une génération les sépare, l'influence du grand maître, mort en 1464, est telle, tant au niveau des compositions que des types de personnages, que l'on peut affirmer que Colyn de Coter est un de ses disciples les plus proches.

Il prolonge ainsi la tradition de son école jusqu'en 1515 à l'avènement de la carrière de Van Orley, qui oriente très vite la peinture vers une voie plus franchement italianisante.

Le rôle exact que Colyn de Coter joua dans l'école bruxelloise entre 1480 et 1515 environ, n'est pas encore défini. Il pourrait cependant avoir été son chef de file. C'est ce que tendrait à prouver la série de volets peints de retables produits par le même atelier bruxellois fin xv^e-début xvi^e siècle, dont beaucoup sont empreints d'un style découlant directement de celui de Colyn de Coter. Ces volets diffusés en grand nombre en dehors des frontières des Pays-Bas, surtout en Scandinavie et en Allemagne, sont soit des œuvres de collaboration maître-élève, soit des œuvres proprement d'atelier, qui dénotent alors, à des degrés divers, l'influence du maître.

Les trois œuvres signées monumentales, parties centrales ou volet de retable peints, présentent des compositions empruntées à Roger van der Weyden, mais exécutées dans un style personnel.

Il s'agit d'un *Saint Luc peignant la Vierge* (1,35 × 1,08 m.), signé en bordure de la robe et de la coiffe de Marie, conservé dans l'église de Vieure, près de Cosne-sur-Allier (France), d'une *Trinité* et de *Trois Maries en pleurs*, respectivement partie centrale (1,66 × 1,18 m.) et volet droit (1,67 × 0,62 m.) d'un triptyque dit d'Averhault, les armoiries de cette famille apparaissant au revers du volet où figure une sainte Barbe en grisaille. Quoique seul le volet soit signé sur le liseré de la robe de Marie-Madeleine, l'appartenance des deux panneaux à un même triptyque, dont le

volet gauche est perdu, n'a jamais été mise en doute. Ces panneaux, qui ornaient jadis l'église Saint-Denis à Saint-Omer, sont actuellement conservés au Musée du Louvre. Et, enfin, une *Vierge couronnée par des anges* (1,52 × 0,80 m.) signée sur le bord du manteau de Marie et figurant dans une collection privée à Düsseldorf.

Le tableau de Vieure est certainement une œuvre de jeunesse, car elle est constituée d'une série d'emprunts. La composition où saint Luc à son chevalet peint la Vierge assise, tenant l'Enfant Jésus sur les genoux, découle de celle de Roger van der Weyden du Musée des Beaux-Arts de Boston. Les détails intimistes, tels la cheminée, le miroir reflétant la scène, saint Joseph forant des trous dans un piège à souris, rappellent les *Tryptiques de Mérode et Werl* du Maître de Flémalle. Il n'y a aucun élément novateur et certaines maladresses apparaissent : les figures ont encore un côté raide et empesé et les drapés manquent de naturel dans leur disposition. La gamme chromatique aux tons très vifs, la technique picturale modelant les visages au moyen d'ombres prononcées pour saint Luc et de plages de blanc de plomb à peine teintées de rose, pour la Vierge, et les drapés sculpturaux aux creux sombres et empâtés sont typiques de Colyn de Coter. Dans l'ensemble, l'exécution est assez soignée et beaucoup moins rapide que celle de la Trinité. Certains caractères, comme les rides repassées au pinceau, qui deviendront systématiques dans les œuvres de Colyn de Coter, apparaissent cependant déjà dans le visage du saint Luc.

Le panneau du Louvre, qui présente Dieu le Père soutenant la figure douloureuse du Christ de Pitié, sur l'épaule duquel est posée la colombe, reproduit probablement une composition du Maître de Flémalle connue par la *Trinité* du Musée Communal de Louvain et d'autres répliques. Le volet présente les trois Maries en pleurs ; le visage de la Vierge cepen-

dant, découpé du volet gauche, a été ajouté au groupe artificiellement au XIX^e siècle et remplace sans doute celui de la troisième sainte femme. L'expression de souffrance de la Madeleine comme son attitude, le visage en pleurs appuyé sur les mains jointes, évoquent les personnages chers à Roger van der Weyden. Mais, à nouveau, malgré leur source d'inspiration, le style de ces deux œuvres s'individualise par l'ampleur des formes, les drapés sculpturaux, le modelé des carnations, la science de l'anatomie et le dessin enlevé de la végétation.

L'exécution de ce triptyque est beaucoup moins soignée que celle des tableaux de Vieure et, surtout, de Düsseldorf. Le tableau de Düsseldorf, nettement supérieur aux deux autres, est très probablement issu de la période de maturité de l'artiste. Il semble être bien postérieur à celui de Vieure, duquel il reprend les traits du visage de Marie et le traitement des carnations, mais dont il a perdu le caractère statique. Il est très différent aussi de conception de la Vierge de la collection Reyerson à Chicago qu'Hensler attribua à Colyn de Coter en 1924. Le sujet est identique : la Vierge trônant est couronnée par des anges, tandis que son fils puise dans une corbeille de fruits que lui tend un troisième ange. L'œuvre de Chicago, cependant, se limite, comme celle de Vieure, à copier fidèlement un tableau existant dans un style encore hésitant, tandis que celle de Düsseldorf est une copie libre à partir d'une image vue, Colyn de Coter se livrant à un travail créateur. L'on est frappé par le dépouillement de la composition, la Vierge étant assise devant une abside nue, par la souplesse de son attitude et le naturel des drapés, par l'équilibre de la mise en page dû aux mouvements sinueux des vêtements des anges qui répond à celui des tentures du baldaquin et qui encerclent la tête de Marie, et enfin par la figure charmante de l'enfant, si éloignée des modèles hiératiques

traditionnels aux Primitifs flamands, dans ses gestes spontanés, son visage souriant et attentif et ses formes dodues qui évoquent les putti italiens. En outre, on retiendra, dans le schéma de mise en page, le jeu savant des courbes et contre-courbes et, dans l'exécution, la suavité des modèles qui participent à l'atmosphère de douceur particulière qui se dégage de l'œuvre.

Le catalogue des tableaux attribués à Colyn de Coter a été constitué à partir de comparaisons stylistiques avec ces trois œuvres signées. En outre, sur la base de celles-ci, des historiens d'art tels que Max-J. Friedländer, mais principalement Jeanne Maquet-Tombu, ont tenté d'établir une chronologie de l'ensemble de la production de l'artiste en tenant compte de l'évolution de son style depuis ses premières compositions qui s'inspirent nettement de Roger van der Weyden, jusqu'aux œuvres tributaires de l'art de Quentin Metsys et de Bernard Van Orley, sans qu'elles soient toutefois touchées sérieusement par l'italianisme naissant.

Parmi les œuvres principales apparentées directement à celles de Roger van der Weyden, on retiendra *L'Adoration des Mages*, du Musée des Beaux-Arts de Gand, dont le type de la Vierge est proche de celui de Vieuve, et le retable peint du *Jugement Dernier*, exécuté pour l'église Saint-Alban à Cologne, qui fut démembré et dispersé au XIX^e siècle. Ses fragments conservés sont un *Saint Michel pesant les Ames* (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, ancienne collection Virnich), un *Saint Pierre et les Elus* et un *Saint Jean-Baptiste et les Apôtres* (Bayerische Staatsgemäldesammlungen, Munich), reflets du *Jugement Dernier* de van der Weyden de l'Hôpital de Beaune.

Le volet représentant le *Groupe des Damnés*, par contre, qui fait partie du même ensemble, trahit davantage l'influence de Thierry Bouts, par exemple dans la figure féminine de

l'avant-plan et dans celle des animaux monstrueux. On y décèle aussi des effets de raccourci dans les visages, qui dénotent des recherches nouvelles de perspective de la part de Colyn de Coter.

Viennent encore compléter ce groupe, les deux volets *Saint Jean l'Évangéliste* et *Sainte Madeleine affligée* (Musée des Beaux-Arts de Budapest), dont les personnages répondent au style rogeresque de la Trinité, ainsi que le tableau de *Saint Michel et sainte Agnès* (Bob Jones University Collection of Religious Painting, Greenville) et celui de *La Vierge couronnée par les Anges* précitée (collection Reyerson à Chicago), plus tributaire du style du Maître de Flémalle que de celui de Roger van der Weyden.

À côté de ce premier genre de compositions, Colyn de Coter en crée d'autres plus personnelles et libres de tout emprunt. Ce sont soit des portraits, soit des œuvres à caractère narratif. C'est le cas du *Christ médiateur* et *Philippe le Beau* et de *La Vierge médiatrice* et *Jeanne la Folle* (Musée du Louvre, Paris). Ces deux panneaux dotés de portraits très réalistes des souverains ont peut-être été peints pour commémorer la naissance de Charles Quint, ce qui situerait leur exécution vers 1500-1501 ou sinon au moins entre 1496 et 1506.

Un autre exemple est fourni par deux *Portraits de donateurs* en demi-figure, accompagnés de leurs Saints Patrons : saint Jean-Baptiste et sainte Barbe. Ceux-ci, provenant de la Chapelle Tiefenberg à Presbourg, sont actuellement réunis en un seul panneau conservé dans la cathédrale de Bratislava. De facture très serrée, les visages et les mains sont modelés par un jeu d'ombres soutenues qui rappellent le style de van der Goes. L'hypothèse de la participation des deux artistes à la même œuvre, avancée par O. Benesch, n'est d'ailleurs pas exclue.

Enfin, une partie des panneaux illustrant la *Vie et les Miracles de*

saint Rombaut (cathédrale Saint-Rombaut à Malines) sont à rattacher à cette même tendance. Ceux-ci, plus ou moins contemporains des précédents, présentent des compositions de format moyen ($\pm 114 \times 79$ cm.) au sujet tout à fait neuf. On y relève un grand nombre de caractères stylistiques et techniques propres à Colyn de Coter, ce qui pousse à croire que le maître a pris une part personnelle active au travail de son atelier et qu'en plus, il en fit exécuter certains par un élève très proche de sa manière. C'est dans cette série et dans les deux panneaux du Louvre, précités, que Colyn de Coter semble avoir défini divers types de personnages qui réapparaissent par la suite à travers toute son œuvre.

Pour compléter ce catalogue, il convient de citer une série de *Mise au Tombeau*, de *Pietà* et de *Descente de Croix*. Ces thèmes iconographiques traités à plusieurs reprises par Colyn de Coter permettent de suivre son évolution stylistique à travers sa production. Son art s'adoucit, se nuance dans les expressions et devient plus savant dans les compositions.

Dans la *Mise au Tombeau* conservée au Dienst's Rijks Verspreide Kunstvoorwerpen, les préoccupations réalistes du peintre dominant encore. La composition est un peu maladroite, mais l'ensemble ne manque pas de maîtrise technique, entre autres dans la figure du Christ nu. La *Pietà* du Rijksmuseum par contre est une peinture à caractère essentiellement décoratif apparentée aux œuvres de grand format inspirées de Roger van der Weyden, quoique beaucoup plus chargée dans la mise en page. Celle de l'Université de Madison aux Etats-Unis (ex-galerie Bernatsky) dénote l'influence de Quentin Metsys dans les jeux de courbes et contre-courbes de la mise en page comme dans le raffinement des types, dans les détails vestimentaires, etc.

De même dans la *Descente de Croix* du Musée de Stuttgart et dans celle, de qualité nettement inférieure, an-

ciennement dans la collection Justus Herman Wetzel à Berlin, l'accent est encore mis, comme chez Roger van der Weyden, sur le rendu réaliste des émotions mais dans des visages plus amples (Vierge et Christ principalement) qui annoncent ceux de Bernard van Orley. Une évolution identique se lit dans la *Descente de Croix* du Musée national de Messine qui se caractérise en plus par une liberté de composition neuve conforme aux préoccupations de la Renaissance. Enfin le triptyque de la *Descente de Croix* des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, daté de 1522 (précité), s'ouvre plus nettement aux courants contemporains, ce qui lui confère un aspect hybride. On y décèle ainsi les influences maniéristes de Bernard Van Orley, de Dürer et de Patenier, juxtaposées aux caractères stylistiques de Colyn de Coter.

Parmi les œuvres exportées, pour lesquelles la contribution exacte de Colyn de Coter n'est pas encore bien déterminée, l'on retiendra une série de volets de retable se trouvant en Suède, d'exécution souvent fort rapide, et surtout le ou les retables de l'église Saint-Nicolas à Orsoy en Allemagne. S'il s'agit d'un seul retable de saint Nicolas, il aurait été composé de doubles volets. Les extérieurs présentant les *Evangelistes* et les *Docteurs de la Loi* sur la face et des figures de *Saints* au revers auraient Colyn de Coter pour auteur tandis que les autres relatifs à la *Vie de saint Nicolas* et à la *Passion du Christ* seraient exécutées par l'atelier du maître. Dans le cas de deux œuvres différentes les volets dus à Colyn de Coter feraient partie d'un retable non identifié.

Nous n'avons retenu pour la reconstitution de ce catalogue que les œuvres dont l'attribution à Colyn de Coter est la plus sûre. Il en existe néanmoins d'autres, d'un intérêt moindre, dont l'énumération critique serait trop longue ici.

La plupart des œuvres attribuées à Colyn de Coter sont des fragments

de retables de dimensions peu courantes pour l'époque, empreintes de traditionalisme et même parfois, vu leur source d'inspiration, d'archaïsme. Colyn de Coter les transcrit cependant en un style personnel où prime la recherche de l'effet monumental et décoratif.

Son style se caractérise par des compositions peu aérées remplies de figures à grande échelle qui présentent souvent, vu leur format, des disproportions de certaines parties du corps. Les plus frappantes sont les pieds démesurés, aux doigts et aux ongles épais, soulignés d'un cerne très visible, et la petitesse des visages par rapport à la taille des personnages. Ces derniers sont fréquemment soumis à des mouvements de torsion excessifs afin d'occuper une plus grande surface des vastes compositions. Les drapés sculpturaux présentent une alternance d'épais ressauts et de creux profonds. Les anatomies, parfois lourdes, sont modelées au moyen d'ombres grises ou brunes très soutenues, animées par un jeu de brefs traits de pinceau d'une autre couleur que le ton de base, alternant avec des plages plus claires et plus lisses. Le même procédé se retrouve dans les carnations des visages et des mains. Les oppositions entre les zones d'ombre et de lumière sont plus marquées chez les hommes que chez les femmes, où le passage d'un plan à un autre est plus fluide. Des taches d'un rose prononcé marquent systématiquement l'emplacement des pommettes. Les rides du front, les cernes des yeux, les dépressions autour de la bouche, etc., sont repassés au pinceau dans un ton légèrement plus foncé. Ce procédé constant est employé avec plus ou moins de soin, suivant l'importance relative des personnages. Pour les figures principales, il fait partie intégrante de la structure des visages, pour les figures secondaires, il souligne certains traits d'un ensemble simplement esquissé. De même, il varie d'après la qualité des

œuvres, celles d'atelier le poussant jusqu'à la grimace.

Des effets de contraste, Colyn de Coter les recherche aussi dans la gamme chromatique générale, où il oppose un grand nombre de tons vifs. Ces surfaces colorées, sol, rocher, herbe et surtout vêtements, sont peintes avec des différences de densité qui créent des jeux de transparence et des modulations de surface où apparaît un travail du pinceau analogue à celui des carnations.

Le dessin, au pinceau, apparaît, principalement dans les carnations et les drapés. Il indique par des traits épais les contours des formes en totalité ou en partie, souvent encore modifiées à l'état final, et par des hachures parallèles, espacées et d'une écriture rapide, les zones à ombrer.

Enfin, on notera un dualisme qui sous-tend toute l'œuvre de Colyn de Coter. D'une part, sa tendance novatrice qui consiste à montrer sa connaissance de l'anatomie surtout dans les nus, très réalistes, et à s'intéresser à des problèmes de perspective, tels des recherches de raccourcis dans la présentation des visages, etc. D'autre part, sa conception entièrement traditionnelle de l'espace intérieur et ses paysages conventionnels, peu nombreux d'ailleurs, groupant rochers escarpés, méandres de rivières et collines boisées.

A côté de son œuvre picturale proprement dite, un autre aspect de l'activité de Colyn de Coter, encore fort obscur, est le rôle qu'il aurait joué dans la réalisation de cartons destinés aux ateliers de tapisserie, plusieurs de celles exécutées à Bruxelles (au début du xvi^e siècle) étant empreintes de son style.

Catheline Périer-D'Ieteren.

Archives de la Commission d'Assistance publique de Bruxelles, documents mis à jour par MM. Frankignoul et P. Bonenfant, B. 1324 à 1330 - B. 1326, Compte de 1509-10 de la Confrérie de Saint Eloi, f^o 65 v^o et 1510-11 f^o 65. — G. Benoit, « Les

Peintres primitifs des Pays-Bas. Kolin de Coter et le Maître de Merode-Flémalle », dans *Chronique des Arts et de la Curiosité*, t. XXVIII, Paris, 1890, p. 160-161. — A. Diniaux, « Colin de Coter, peintre bruxellois », dans *Archives du Nord de la France*, 3^e série, t. V, 1855, p. 539-541. — M.-J. Friedländer, « Bernaert van Orley und die Brüsseler Schule », dans *Jahrbuch der Königlich Preussischen Kunstsammlungen*, t. XXIX, 1908, p. 225-246. — W. Cohen, « Coter, Colijn de », dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. VII, Leipzig, 1912, p. 552-553. — M. Conway, *The van Eycks and their followers*, Londres, 1921, p. 261-287. — M.-J. Friedländer, « Die Brüsseler Tafelmalerei gegen den Ausgang des 15. Jahrhunderts », dans *Belgische Kunstgedenkmäler*, t. 1^{er}, München, 1923, p. 312-313. — E. Hensler, « Eine Neuentdeckte Madonna von Colijn de Coter », dans *Jahrbuch der Preussischen Kunstsammlungen*, t. XLV, 1924, p. 117-120. — F. Winkler, *Die Altniederländische Malerei*, Berlin, 1924, p. 372. — G. Weyde et O. Benesch, « Zwei Niederländische Altarflügel in der Pressburger Tiefenwegkapelle », dans *Fantheon*, t. I, München, 1928, p. 68-70. — M.-J. Friedländer, *Early Netherlandish Painting, IV. Hugo van der Goes*, Bruxelles-Leyden, 1969. — J. Maquet-Tombu, *Colijn de Coter, peintre bruxellois*, Bruxelles, 1937 (*Bibliothèque du XVI^e siècle*). — E. Michel, *Musée national du Louvre. Catalogue raisonné de peintures du Moyen Age, de la Renaissance et des Temps modernes. Peintures flamandes du XV^e et du XVI^e siècle*, Paris, 1953. — J. Lavalleye, « L'École bruxelloise de peinture au XV^e siècle », dans *Bruxelles au XV^e siècle*, Bruxelles, 1953, p. 167-186. — H. Adhémar, *Le Musée national du Louvre, Paris. (Les Primitifs flamands. I. Corpus de la peinture des anciens Pays-Bas méridionaux au XV^e siècle)*, t. I, Bruxelles, 1962, p. 73-100. — Jean Bialostocki, *Les Musées de Pologne (Gdansk, Krakow, Warszawa)*, dans *Corpus des Primitifs flamands*, 9, Bruxelles, 1966, p. 42-54.

CUMONT (Franz-Valéry-Marie), historien des religions de l'Antiquité, philologue, archéologue et épigraphiste, né à Alost (Aalst) le 3 janvier 1868, décédé à Bruxelles (Woluwe-Saint-Pierre) le 20 août 1947.

Après d'excellentes études secondaires à l'Athénée royal de Bruxelles,

de 1878 à 1884, il suivit à l'Université de Gand les cours de philologie classique, où brillait Charles Michel et fut proclamé docteur en philosophie et lettres en 1887 avec un mémoire sur *Alexandre d'Abonotichos. Un épisode de l'histoire du paganisme au II^e siècle de notre ère*, aussitôt publié par l'Académie royale de Belgique (*Mémoires couronnés et autres mémoires*, collection in-8^o, t. XL). Ainsi s'affirmaient déjà, à dix-neuf ans, sa valeur exceptionnelle et son intérêt pour l'histoire des religions. Lauréat du concours des bourses de voyage en 1889, il compléta sa formation aux universités de Bonn, de Berlin, de Vienne et y connut Usener, Mommsen, von Wilamovitz-Moellendorf et Erwin Rhode, fit des séjours à Athènes en 1890, à Rome en 1891, puis à l'École des Hautes-Études à Paris. Le 10 janvier 1892, à vingt-quatre ans, il fut déjà nommé chargé de cours à l'Université de Gand pour la philologie classique et, la même année, professeur extraordinaire, puis en 1896 professeur ordinaire. En 1899, il devint aussi conservateur bénévole des antiquités classiques au Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles, puis conservateur délégué en 1901.

Il revenait souvent à Rome, où il paraissait, a écrit Charles Samaran, « à peine dépassée la trentaine, un » jeune dieu de l'érudition, un jeune » dieu nordique aux yeux bleus et à » la barbe légère ». Le prestige international qu'il avait acquis par ses multiples publications lui valut d'être élu, dès le 1^{er} décembre 1902, membre correspondant de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique et le 6 décembre 1909 membre titulaire. En 1910, il obtint le Prix quinquennal des Sciences historiques pour la période 1906-1910, haute distinction officielle, pour laquelle il avait été déjà proposé en 1900 et classé second après Jean-Pierre Waltzing, professeur à Liège.

En 1910, cependant, un lamentable conflit l'opposa au Ministre catholique des Sciences et des Arts, le baron

Descamps, qui refusait de lui confier la chaire d'histoire romaine, malgré la proposition unanime de la Faculté. Cette affaire provoqua une campagne de presse et une agitation estudiantine, car les motifs du refus étaient d'ordre uniquement politique. Un autre candidat fut nommé. Franz Cumont ne put supporter un tel affront : il démissionna fièrement de l'Université et, en 1912, de ses fonctions au Musée de Bruxelles, dont il avait rédigé le catalogue. Il décida même de quitter la Belgique pour s'installer à Paris et à Rome, en alternant cette double résidence, dans une existence libre de toute charge officielle en vue de se consacrer totalement à la recherche dans ces grandes capitales de l'humanisme au XX^e siècle, puisque aussi bien son patrimoine familial lui assurait l'indépendance matérielle.

Dès sa jeunesse, Franz Cumont jouit d'une réputation scientifique, surtout consacrée par deux grands ouvrages, dont l'originalité et la richesse d'une vaste documentation, jointes à l'ampleur de la synthèse historique et à la qualité littéraire du style forçaient l'admiration : *Textes et Monuments figurés relatifs aux Mystères de Mithra (1894-1900)* et *Les religions orientales dans le paganisme romain (1906)*, livre traduit en allemand dès 1910, en anglais en 1911 et en italien en 1913. Un autre ouvrage de synthèse sur *Les Mystères de Mithra* publié en 1900 connut trois éditions et des traductions allemande et anglaise. Aussi Franz Cumont fut bientôt invité à rédiger plusieurs articles pour les grandes encyclopédies scientifiques : l'*Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie* de Roscher, la *Realencyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft* de Pauly-Wisowa-Kroll, le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg-Saglio, l'*Encyclopaedia of Religions and Ethics* de Hastings et le *Dizionario epigrafico di antichità romane* de Ruggerio.

Toute l'orientation des recherches

de Franz Cumont fut déterminée par ces études fondamentales, dont l'élaboration postule un faisceau de compétences complémentaires, que l'on a trop souvent la tendance de dissocier : celles du philologue, de l'épigraphiste, de l'archéologue et de l'historien. Franz Cumont fut tout cela à un degré éminent et aux avant-postes de la recherche, scrutant les manuscrits inédits d'alchimistes, notant sur place les inscriptions au cours d'expéditions intrépides à cheval à travers le désert de Syrie (*Inscriptions chrétiennes d'Asie-Mineure* en 1895, *Studia Pontica*, de 1903 à 1906, *Etudes Syriennes* en 1917) bravant des risques dans une région encore peu sûre en 1922 pour fouiller, au bord de l'Euphrate à Salihiyeh, le site archéologique jusqu'alors ignoré de Doura-Europos et le faire connaître, déjà en 1926, en publiant un admirable rapport en deux volumes.

Grâce à d'innombrables lectures, il savait éclairer ses commentaires, où tous les points de vue tant politiques, économiques, institutionnels et sociaux que religieux ou esthétiques étaient mis en valeur en de brillantes synthèses historiques.

S'il s'est dit parfois « émigré », il revenait pourtant en Belgique assez souvent et ses interventions étaient régulières aux séances de l'Académie Royale, où son nom apparaissait presque chaque année dans le *Bulletin de la Classe des Lettres*. Le souci de sa patrie l'a toujours préoccupé et il fut un champion de sa cause à l'étranger au cours des épreuves qu'elle subit pendant les deux guerres de 1914-1918 et 1940-1945. Le Roi Albert et la reine Elisabeth l'honorèrent de leur amitié et le consultaient. Dans sa résidence romaine, dominant les frondaisons de la Villa Borghèse, il recevait avec une aimable simplicité et un dévouement paternel les jeunes chercheurs belges venus le consulter et il dirigea les travaux de plusieurs d'entre eux en maître incomparable, comme il le fit aussi pour bien des membres de

l'École française de Rome et d'autres étrangers. Pour certains intellectuels, émigrés politiques, sa discrète générosité fut même un soutien matériel. Ses nombreuses relations dans le monde savant, où son crédit était considérable, rappelaient le rôle des grands humanistes de la Renaissance et l'ont fait considérer — ce fut écrit lors de son décès — comme un nouveau Juste Lipse.

Il cédait parfois volontiers des découvertes, dont il eût pu revendiquer la primeur, ainsi tel papyrus repéré chez un antiquaire, mais confié à un spécialiste ou un sarcophage inédit ou la mise au point de telle interprétation. Ainsi, c'est lui qui le premier, en 1917, considéra la basilique souterraine de la Porte Majeure à Rome comme un local d'une secte néo-pythagoricienne, d'où un livre de Carcopino développera cette idée. Observant un détail, au cours d'une lecture, qui pourrait être utile à un de ses amis, il lui écrivait aussitôt. Sa correspondance avec bien des savants ou de modestes érudits, des hommes d'Etat et aussi le roi Albert pourrait sans doute éclairer certains aspects de la première moitié du XX^e siècle. Elle est presque entièrement inconnue encore, à l'exception des lettres de Théodore Mommsen pour la période 1894-1901, publiées par Fernand Vercauteren en 1954. Elle est conservée à l'Academia Belgica de Rome, sauf une correspondance inédite avec Loisy, qui fut déposée à la Bibliothèque Nationale de Paris. Le jugement de Mommsen à son égard, dans une lettre du 22 mai 1901 à Paul Fredericq contient le plus bel éloge qu'ait pu écrire le célèbre historien allemand : « il domine » l'histoire, les lettres, l'art et il sait » combiner les résultats de ces éléments ».

A peine avait-il quitté sa patrie, qu'il mit en lumière pour la première fois la romanisation de la Belgique après la conquête de Jules César dans une synthèse remarquable rédigée dès

1913 et mise au point en 1919. Il continua encore d'enrichir le patrimoine artistique de son pays, comme il le faisait lors de sa direction du Musée du Cinquantenaire à Bruxelles, dont il publia, en 1913 aussi, un *Catalogue des monuments lapidaires, sculptures et inscriptions*. Il avait aussi contribué par ses précieux conseils au développement de la collection d'art de son ami Raoul Warocqué, le mécène à qui l'on devra le beau Musée de Mariemont. Il publia en trois volumes, de 1903 à 1909, un *Catalogue des antiquités égyptiennes, grecques et romaines de la Collection Warocqué*, dont une seconde édition date de 1934. Quand fut créée, en 1932, la revue interuniversitaire belge *L'Antiquité Classique*, Franz Cumont accepta avec plaisir de lui accorder son patronage avec son ami Joseph Bidez, comme fondateurs.

Mais l'influence de l'Orient sur le monde romain continua d'attirer surtout son attention pendant toute sa vie. Dès 1922, à l'occasion d'une série de conférences aux Etats-Unis (*After Life in Roman Paganism* (New Haven, 1923), il avait étudié les préoccupations spirituelles du monde antique concernant la survie de l'âme après la mort. Les formules des astrologues exigeaient notamment une vaste analyse, qui déjà en 1898 l'avait amené à lancer la collection du *Catalogue des manuscrits alchimiques grecs*, dont le douzième volume a paru en 1953 après la mort de son promoteur. Mais Cumont n'attendit pas une telle échéance pour éditer la belle synthèse *Astrology and Religion among the Greeks and Romans* en 1912, qui fut traduite en suédois, puis *L'Égypte des Astrologues* en 1932.

Un Congrès international d'Histoire des religions, où l'objectivité scientifique l'emporta, pour la première fois, sur tout préjugé partisan, fut présidé par Franz Cumont en septembre 1935 à Bruxelles, dans le cadre de l'Exposition Universelle organisée au Heyssel. Sa présence était une garantie

reconnue par tous les participants et le Vatican y fut officiellement représenté.

En 1936, la plus haute distinction scientifique de la Belgique lui fut décernée par un jury international : le prix Francqui. La même année, deux beaux volumes de *Mélanges Franz Cumont* lui étaient offerts par cinquante-sept collaborateurs de divers pays dans la collection de l'*Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves*, édité par l'Université libre de Bruxelles (tome IV). On y trouve une liste de ses publications, atteignant déjà 546 numéros à cette date, non compris les articles d'encyclopédies. On estima à peu près au millier le nombre de ses écrits, au moment de sa mort.

L'un des plus chers amis belges et ancien collègue de Franz Cumont à l'ancienne Université de Gand était Joseph Bidez. Ils publièrent en collaboration étroite l'admirable édition des *Lettres de l'Empereur Julien* dans la collection Budé en 1922 et un recueil de documents sur l'influence de Zoroastre en Grèce : *Les mages hellénisés*, en 1938.

Mais les préoccupations relatives aux conceptions antiques de la survie dans l'au-delà furent la note dominante des dernières années de Franz Cumont. Ce fut l'objet de multiples études encore sur l'eschatologie du « mysticisme astral » — titre déjà d'une communication à l'Académie royale de Belgique en 1909 — et de deux volumes imposants, rédigés dans l'atmosphère lourde et périlleuse de la guerre : *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris, 1942, et *Lux Perpetua*, resté manuscrit et publié en œuvre posthume par les soins de la Marquise de Maillé et de Louis Canet, ses amis parisiens, en 1949, mais dont le thème avait été développé en de brillantes leçons au Collège de France en 1943. On y trouve les fruits d'une longue carrière scientifique, consacrée aux angoissants problèmes de la mort et de la survie, tels que les ont considérés les philoso-

phes, les mystiques, les artistes, les écrivains et le simple peuple de l'Antiquité, d'après les témoignages écrits ou figurés, qui en sont parvenus jusqu'à nous.

Franz Cumont n'a pas voulu que ses livres et archives fussent dispersés après lui. En 1946, il décida d'en faire don à l'institution créée à Rome pour favoriser le séjour des érudits belges et dont il présidait le Conseil d'administration : l'Academia Belgica. Déjà la maladie, qui le minait, l'empêcha d'assister, le 7 mai 1947, à l'inauguration de cette bibliothèque de 9.000 volumes, 6.000 tirés à part et plusieurs collections de revues dans une salle où un médaillon à son effigie et une dédicace latine rappellent son mécénat et sa réputation scientifique. Mais il avait envoyé un émouvant message à la brillante assemblée réunie pour cette cérémonie par le directeur de l'Academia Belgica, Fernand De Visscher. Il y proclamait, en un testament spirituel (cf. *L'Antiquité Classique*, t. XVI, 1947, p. 22-26) que l'archéologie « n'est qu'une science » conjecturale » sans le « secours de la » philologie », exigeant ainsi la synthèse combien nécessaire de toutes les disciplines historiques, dont il avait donné l'exemple et qui trop souvent est écartelée par des spécialistes à ceillères. Il y disait aussi le rôle éminent de Rome, « cette Ville Eternelle qui, » après avoir, païenne, transmis au » monde latin la civilisation hellénique, » devenue chrétienne répandit en » Europe cette religion qui est nôtre ». L'accent solennel d'un tel message bouleversa l'auditoire qui en écoutait religieusement la lecture.

Franz Cumont sentait sa fin prochaine, depuis la double pneumonie qui l'avait terrassé en février 1947 à Paris. Il voulut revenir en Belgique en été, mais ce fut pour y mourir dans la nuit du 19 au 20 août 1947, à Woluwe-Saint-Pierre, chez une belle-sœur dévouée et avec l'assistance de Mgr Maurice Vaes, son vieil ami, recteur de Saint-Julien des Belges à Rome, lui aussi en vacances et qu'il

avait appelé à son chevet. Ses funérailles très simples en l'église Saint-Paul à Woluwe-Bruxelles, furent suivies de l'inhumation dans la tombe de sa famille au cimetière d'Ixelles.

Membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Franz Cumont fut aussi membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, depuis 1913, membre associé de l'Académie nationale des Lincei, à Rome, dès 1922, de l'Académie Pontificale Romaine d'Archéologie au Vatican, des Académies de Berlin, Londres, Vienne, Amsterdam et Copenhague. Il fut proclamé docteur *honoris causa* des Universités d'Aberdeen, Bruxelles, Louvain, Paris, Oxford, Cambridge et du Trinity College à Dublin.

De hautes personnalités du monde savant ont unanimement souligné ses mérites dans de multiples notices, qui l'ont présenté comme « l'un des plus » grands érudits de notre temps ».

On continue de citer fréquemment les ouvrages de Franz Cumont et ses grands livres sur les religions orientales et les mystères de Mithra ont été réimprimés à New York en 1956. Son souvenir est perpétué à l'Académie royale de Belgique par la Fondation Franz Cumont, dont il avait favorisé la création en 1936 pour « encourager les études d'histoire des » religions et d'histoire des sciences » ; depuis 1970, c'est devenu un Prix triennal Franz Cumont de 60.000 fr., qui fut décerné pour la première fois en 1973 au R.P. Jean Festugière, qui fut l'un de ses disciples préférés.

Un médaillon en bronze à l'effigie de Franz Cumont fut exécuté par le sculpteur belge Armand Bonnetain pour l'Academia Belgica de Rome en 1947 et reproduit en médailles de petit format. D'excellents portraits photographiques illustrent plusieurs notices biographiques, citées ci-après et la page liminaire de l'ouvrage posthume *Lux Perpetua* en 1949. Un buste en marbre de Franz Cumont, exécuté par le sculpteur De Bremae-

cker fut remis à la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, le 4 juin 1956.

Franz De Ruyt.

Mélanges Franz Cumont, Bruxelles, 2 vol., 1936, portrait photographique, liste des publications (*Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves*, tome IV). — F. De Ruyt, « Franz Cumont, prince et mécène de l'érudition belge à Rome », dans *Revue Générale Belge*, n° 23, septembre 1947, p. 767-772. — F. De Ruyt, « Le don royal de Franz Cumont à l'Academia Belgica de Rome », dans *Alumni*, t. XVI, 4, 1947, p. 189-193. — F. De Ruyt, « Het vorstelijk Geschenk van Franz Cumont », dans *Streeven*, 1^{re} jaargang, 1947, 2, p. 182-186. — F. De Ruyt, « Franz Cumont (1868-1947) », dans *L'Antiquité Classique*, t. XVI, 1947, 1, p. 5-11, portrait. — Notices n° 204 et 407 dans *Faeti Archaeologici*, II [1947], Roma, 1949. — F. De Visscher, « La manifestation Franz Cumont (Rome, le 7 mai 1947) », dans *L'Antiquité Classique*, t. XVI, 1947, 1, p. 13-28 et reproduction du médaillon exécuté par Bonnetain pour l'Academia Belgica de Rome. — E. Faral, [Eloge], dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1947, p. 529-535. — R. Petazzoni, « Franz Cumont », dans *Archivio della Società romana di Storia Patria*, LXX, 1947 (1948), p. 188. — W. Lameere, « Sur la tombe de Franz Cumont », dans *Alumni*, Bruxelles, t. XVIII, 1948, 3, p. 99-158, portrait. — W. Lameere, « Au temps où Franz Cumont s'interrogeait sur Aristote », dans *L'Antiquité Classique*, t. XVIII, 1949, 2, p. 279-324. — F. De Visscher, « La commémoration de Franz Cumont à Rome (13 janvier 1949) », dans *L'Antiquité Classique*, t. XVIII, 1949, 2, p. 257-264. — Textes repris dans « In memoria di Franz Cumont », dans *Problemi attuali di scienza e di cultura*, Roma, Accademia nazionale dei Lincei, Quaderno 15, 1950 avec notice biographique.

L. Canet, « Franz Cumont (1868-1947) », préface à *Lux Perpetua*, Paris, 1949, p. VII à XXX (non signée). — J. Keil, « Franz Cumont Nachruf », Wien, 1949. — R. Dussaud, « Franz Cumont », dans *Syria*, t. XXVI, 1949, p. 168-172. — A.J. Festugière, « Franz Cumont † (1868-1947) », dans *Gnomon*, t. XXI, 1949, p. 272-274. — « Hommages à Joseph Bidez et à Franz Cumont », Bruxelles, 1949, X-392 p., 2 portraits et 26 pl. (Col-

lection *Latomus*, II). — P. Boyancé, « Rome, la Grèce et l'Orient d'après Franz Cumont », dans *L'Information littéraire*, Paris, 1949, 1, p. 22-26. — A.G. Roos, « Herdenking van Franz Cumont », dans *Jaarboek der Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen*, 1950-1951, p. 181-188. — F. Vercauteren, « Une correspondance scientifique : Théodore Mommsen-Franz Cumont (1894-1901) », dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres*, 5^e série, t. XL, 1954, p. 68-90. — Ch. Picard, « Franz Cumont (1868-1947) », dans *Revue Archéologique*, Paris, 6^e série, t. XLVI, 1955, 2, p. 59-60. — F. Mayence, « Hommage à la mémoire de Franz Cumont à l'occasion de la remise de son buste à la Classe », dans *Bulletin*

de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres, 5^e série, t. XLII, 1956, p. 363-377, et W. Lameere, « Lettre », *ibid.*, p. 378-379. — G. Sanders, « Cumont, Franz-Valéry-Marie », dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. 1^{er}, Bruxelles, 1964, col. 361-366. — « Cumont, Fr. », dans *Encyclopaedia Britannica*, vol. 6, 1965, p. 895. — « Cumont, Fr. », dans *Chambers's Encyclopaedia*, vol. 4, 1967, p. 300. — Ch. Samaran, « Le souvenir français de Franz Cumont », dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres*, 5^e série, t. LIII, 1967, p. 564-567. — A.J. Festugière, « Franz Cumont », dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres*, 5^e série, t. LIX, 1973, p. 310-314.

D

DANCO (Emile-Joseph-Marie-François-Théodore), officier, physicien, né à Malines le 27 novembre 1869, mort dans l'Antarctique le 5 juin 1898.

Fils du lieutenant-colonel Danco. Après des études à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles, il fut admis, à dix-sept ans, à l'École Militaire, section des armes spéciales. En 1888, il est élève sous-lieutenant à l'École d'application; en 1891, il entre au 2^e régiment d'artillerie, à Malines. Désireux de se mettre à la disposition d'Adrien de Gerlache, qui venait d'annoncer son projet d'expédition dans l'Antarctique, le lieutenant Danco se heurte à l'opposition irréductible de la hiérarchie militaire; cependant, une intervention de l'archevêque de Malines auprès de la Cour de Belgique put fléchir le Ministre de la Guerre. Chargé des observations relatives à la physique du globe à bord de la *Belgica*, il alla à l'étranger s'initier à ses fonctions.

La grande terre qui borde à l'Est le Détroit de la *Belgica* (dans la suite : Détroit de de Gerlache) s'appelle Terre de Danco.

Une place de la Commune d'Uccle porte le nom d'Emile Danco.

Jean Pelseeneer.

Annuaire officiel de l'armée belge ... 1900, p. 522. — Cdt. de Gerlache, *Voyage de la Belgica. Quinze mois dans l'Antarctique*, Bruxelles, 1902, *passim*, et notamment p. 210-217. — G. Lecointe, *Expédition*

antarctique belge. Au pays des manchots. Récit du Voyage de la « Belgica », Bruxelles, 1904, *passim*, et notamment p. 242-250.

DAVIGNON (Jacques-Henri-Charles-François, vicomte), diplomate, né à Ixelles le 15 février 1887, décédé à Woluwe-Saint-Pierre (Bruxelles) le 10 octobre 1965.

Il était le fils de Julien Davignon, homme d'Etat catholique qui fut ministre des Affaires étrangères du 9 janvier 1908 au 18 janvier 1916, et le frère puîné d'Henri Davignon, homme de lettres qui siégea pendant trente-deux ans à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises. Il avait vingt ans quand son père, succédant au baron de Favereau à la tête des Affaires étrangères, alla s'installer dans le vieil hôtel ministériel 8, rue de la Loi; il y habita jusqu'à son départ pour l'étranger.

Après ses études de droit à l'Université de Louvain, il s'était orienté vers la carrière diplomatique. Attaché de Légation et adjoint à l'Administration centrale en 1911, il était promu secrétaire de Légation le 21 octobre 1913 après avoir subi l'examen diplomatique et l'examen commercial. Dès le 11 décembre de la même année, il était adjoint à la Légation de Belgique à Berlin. Le baron Beyens, qui en était le chef, était considéré comme le maître de la diplomatie belge. Le jeune secrétaire n'aurait pu, au début

de sa carrière, être placé à meilleure école. Le comte André de Kerchove, son aîné, l'y avait précédé de quelques mois. Ce premier séjour en Allemagne fut de courte durée. L'attentat de Sarajevo le 28 juin 1914 avait provoqué une menace de guerre européenne. Le 26 juillet 1914, le baron Beyens l'envoyait, en courrier spécial, porter à son père Julien Davignon, ministre des Affaires étrangères, un rapport alarmant. Quelques jours plus tard, c'étaient, le 2 août, l'ultimatum enjoignant à la Belgique de livrer passage à l'armée allemande, et le 4 août l'agression. Beyens élevait contre elle une protestation indignée que son jeune collaborateur d'alors, devenu ambassadeur à Berlin allait être obligé de renouveler, le 10 mai 1940, dans des circonstances plus tragiques encore. Le 5 août, le baron Beyens ayant obtenu ses passeports fut reconduit à la frontière hollandaise (cf. *Biographie nationale*, t. 34, 1968, col. 74-75). Le vicomte Davignon était parmi les membres du personnel de la Légation qui l'accompagnaient. Devenu chef de poste, il eut le même sort dans des conditions plus pénibles encore, en 1940. Le gouvernement s'étant retiré à Anvers, il fut, dès le 19 août, adjoint à la Légation de Londres dont, en janvier 1915, Hymans devenait le chef. Il resta sous ses ordres pendant trois ans et allait être son collaborateur à plusieurs reprises par la suite. Attaché au Cabinet du ministre des Affaires étrangères le 30 août 1917, il l'y retrouvait le 1^{er} janvier 1918 et l'accompagnait à la Conférence de la Paix à Paris, de janvier à juillet 1918, où il était adjoint au secrétariat de la délégation belge. L'année suivante, les conférences internationales se succèdent à court intervalle ; il est secrétaire de la délégation belge aux réunions du Conseil suprême interallié de San Remo du 19 au 26 avril 1920 et de Boulogne les 21 et 22 juin ; il est adjoint au secrétariat de la délégation belge aux Conférences des Réparations de Bruxelles et de Spa du

1^{er} au 17 juillet. Dans ses *Mémoires*, Hymans l'avait dessiné en quelques traits à Paris : « jeune homme d'allure » froide et un peu timide, discret mais » avisé, perspicace et sûr conseil » (p. 332). En avril 1920, l'occasion s'offre de préciser le portrait. La France, qui a occupé Francfort malgré l'opposition de l'Angleterre, demande à la Belgique de se joindre à elle. La décision est délicate : il s'agit de prendre parti entre les deux grands alliés sur lesquels repose la sécurité de la Belgique. Hymans s'entretient longuement de la situation avec son chef de cabinet « en qui, écrit-il, » j'avais confiance et qui, jeune en » core, avait un sens politique éveillé, » du tact, du flair, une grande probité » d'esprit » (*ib.*, p. 543).

Le 20 novembre 1920, Jaspar succède à Hymans aux Affaires étrangères. Davignon est secrétaire de la délégation belge au Conseil suprême interallié à Paris du 22 au 30 juillet 1921, aux Conférences de Londres du 24 février au 10 mars et du 26 avril au 12 mai, au Conseil suprême interallié à Paris du 8 au 14 août, à la Conférence de Cannes du 6 au 15 janvier 1922. Le 20 novembre 1921, il a été promu conseiller de Légation ; le 11 janvier 1922, Jaspar en fait son chef de Cabinet. La même année, il est secrétaire général de la délégation belge à la Conférence économique de Gênes du 6 avril au 11 mai, adjoint à la délégation belge aux réunions interalliées de Londres du 6 au 15 août 1922 et du 2 au 12 décembre, de Paris du 1^{er} au 6 janvier 1923. Jaspar ayant démissionné le 27 février 1924, Hymans redevient ministre des Affaires étrangères le 11 mars. Davignon, resté chef de Cabinet, est membre de la délégation belge à la Conférence des Réparations réunie à Londres du 18 juillet au 16 août 1924. En juin 1925, Vandervelde succède à Hymans aux Affaires étrangères et fait d'Henri Rolin, conseiller juridique, son chef de Cabinet.

La période des conférences internationales se clôt pour Davignon. Le

15 février 1926, il est nommé chargé d'affaires à Budapest; il y est promu ministre plénipotentiaire le 30 novembre 1930. Accrédité comme ministre de Belgique à Varsovie le 30 mars 1933, il demeure à la tête de cette légation jusqu'au moment où, à la fin de 1935, il est appelé à représenter la Belgique dans l'Allemagne nazie. Après le succès de ses missions à Budapest et Varsovie, c'était son transfert dans un poste peu attrayant et périlleux. Il fallut l'insistance de Van Zeeland, alors premier ministre et ministre des Affaires étrangères pour qu'il s'y résignât. Il avait passé trois ans à Londres au début de sa carrière; ses goûts l'eussent plutôt orienté vers un pays de langue anglaise. A l'égard du régime hitlérien il ne pouvait éprouver que de la répulsion. Mais c'était un diplomate qui avait un sens élevé des devoirs de sa profession; peut-être avait-il aussi le pressentiment de l'importance que sa mission allait avoir pour la sécurité de son pays?

Au moment où il prenait ses dispositions pour rejoindre son poste, Hitler avait le 7 mars réoccupé militairement la rive gauche du Rhin en violation des accords de Locarno et répudié les engagements librement contractés dix ans auparavant. En supprimant le glacis rhénan, ce coup de force portait une grave atteinte à la sécurité de la Belgique. Des négociations devaient s'engager en vue de l'élaboration d'un nouveau Pacte occidental; le vicomte Davignon, dont des raisons de convenance avaient tout d'abord retardé le départ, alla occuper son nouveau poste en avril. Il ne tarda pas à nouer des liens intimes avec trois de ses collègues qui occupaient une place de premier plan à Berlin: l'ambassadeur d'Angleterre, Sir Eric Phipps dont l'amitié datait de l'époque où il était conseiller à Bruxelles, l'ambassadeur de France, François-Poncet pour lequel il avait des égards particuliers, l'ambassadeur d'Italie, Attolico dont le pays allait devenir l'allié de l'Allemagne mais

dont l'amitié, grâce à sa situation privilégiée, allait être précieuse pour le représentant de la Belgique.

La déclaration franco-britannique du 24 avril 1937 avait déchargé la Belgique des obligations d'assistance résultant pour elle du Pacte rhénan détruit par Hitler, tout en maintenant la garantie des deux Puissances occidentales à son égard. Hitler avait déclaré le 30 janvier 1937 qu'il était disposé à reconnaître la Belgique et la Hollande comme région neutre et inviolable. Le 8 février, Davignon avait été chargé d'en prendre acte. Une déclaration unilatérale de l'Allemagne fut alors envisagée. Le 30 juin dans une lettre personnelle, j'en soumis l'idée à Davignon en lui demandant son avis (Davignon, *Berlin 1936-1940*, p. 60-61). Mais il fallait attendre que les négociations en vue d'un nouveau poste général eussent définitivement échoué. Il fallait aussi éviter de porter ombrage à l'Angleterre et à la France. Davignon avait prudemment maintenu le contact. Les pourparlers, une fois engagés, aboutirent le 13 octobre 1937 à une déclaration unilatérale de l'Allemagne rétablissant l'équilibre de la Belgique entre ses grands voisins, qui avait été la condition de son indépendance avant la première guerre mondiale. Voici ce qu'écrivit Spaak à ce sujet: « Notre » ambassadeur à Berlin, le vicomte » Davignon, dans cette nouvelle phase » de notre action, nous aide beaucoup. » Excellent diplomate, subtil, très bien » informé, tout acquis à notre politi- » que, exécutant fidèlement les instruc- » tions qu'il recevait, il contribua » grandement au succès de la négo- » ciation » (*Combats inachevés*, vol. I, *De l'indépendance à l'alliance*, Paris, 1969, p. 56).

En novembre 1938, sur proposition du gouvernement allemand, les légations respectives dans les deux pays furent élevées au rang d'ambassade. Ainsi était consacrée la position que Davignon, bien que représentant d'un petit pays, avait rapidement acquise à Berlin. Le baron von Neurath, mi-

nistre des Affaires étrangères, diplomate de carrière, était de caractère affable. Joachim von Ribbentrop, qui lui avait succédé le 4 février 1938, était un personnage tout différent. Ses liens avec le parti nazi l'avaient porté à ce poste ; il l'occupait avec ostentation et y était l'exécuteur cynique de la politique hitlérienne.

Le vicomte Davignon avait reçu pour instruction lors de sa désignation à Berlin de tenter de normaliser les relations germano-belges. La question des cantons d'Eupen-Malmédy, que le traité de Versailles avait enlevés à l'Allemagne, y était un obstacle ; périodiquement, elle empoisonnait l'atmosphère. Goebbels comme Göring, que l'ambassadeur alla voir, lui dirent qu'ils la considéraient comme de minime importance. La propagande irrédentiste n'en continuait pas moins dans la presse nazie et les cantons demeurèrent une cause continue de souci pour le représentant de la Belgique.

Depuis son arrivée à Berlin, le danger auquel la politique d'expansion de Hitler exposait l'Europe n'avait fait que grandir. L'armement était poussé au maximum. La réoccupation militaire de la Rhénanie avait été suivie, tandis que se resserraient les liens avec l'Italie, de l'annexion de l'Autriche d'abord, de la Tchécoslovaquie ensuite. Le voile s'était déchiré le 23 mars 1939 au lendemain de ce dernier coup de force. « Nous vivons de nouveau, à Berlin, des heures d'angoisse », écrivait-il. La Pologne n'échappera pas au sort des deux premières victimes. Si elle résiste, c'est un risque certain de guerre générale. « L'explosion est certaine mais quand se produira-t-elle ? » (Davignon, *o.c.*, p. 138-141). Elle eut lieu cinq mois plus tard. Davignon était dans le bureau de Sir Nevile Henderson, son collègue britannique, au moment où celui-ci se préparait, le 2 septembre, à porter la déclaration de guerre de son pays au Gouvernement du Reich (*ib.*, p. 137). Le 4 septembre, il remettait au secrétaire

d'Etat du ministère des Affaires étrangères la déclaration de neutralité de la Belgique.

Dès la fin septembre, les armées allemandes, après avoir écrasé la Pologne, avaient reflué vers l'ouest et se massaient aux frontières de la Belgique et de la Hollande. Davignon allait désormais vivre dans des alertes continues.

Le 9 octobre, le major Sas, l'attaché militaire hollandais, lui confie qu'il tient d'un ami allemand digne de foi et très bien placé qu'une offensive à travers la Belgique est à l'étude au bureau du chef d'état-major général. Le colonel Goethals, l'attaché militaire belge, qui au long de cette période critique maintient une étroite collaboration avec son ambassadeur, aussitôt télégraphié le renseignement aux autorités militaires à Bruxelles. Dans un rapport au ministre des Affaires étrangères, Davignon en fait le 10 octobre un examen critique : « Nous allons donc vivre, écrit-il, des jours d'angoisse... Nous entrons dans la période où le plus grand sang-froid sera nécessaire » (*Documents diplomatiques belges*, t. V, p. 387-388). Le 19 octobre, il renouvelle la mise en garde : « Dans le doute, nous devons nous tenir dans un état constant d'alerte. La vigilance que je n'ai cessé de recommander est plus de rigueur que jamais... Notre circonspection doit être entière afin d'éviter un faux pas, comme aussi une surprise » (*ib.*, p. 391). Cette recommandation, il la renouvellera à chaque occasion. Si l'agression se produit, il faut que, comme en 1914, la correction de l'attitude de la Belgique la rende injustifiable. Il craint que, par des renseignements alarmants, l'Allemagne n'essaie de provoquer un appel prématuré à nos garants qui lui permette de déclencher une offensive minutieusement préparée ; c'est ce que Hitler souhaitait (Davignon, *o.c.*, p. 225).

La circonspection était d'autant plus nécessaire que Davignon ignorait la source des informations communi-

quées par l'attaché militaire hollandais. Ainsi qu'il est de règle, celui-ci la gardait secrète. Il s'était borné à dire que c'était un Allemand sérieux, tenant de près à l'armée, bien placé pour être au courant. Connaissant la rigidité de la discipline militaire en Allemagne, Davignon se demandait le dessein poursuivi par cet officier. « Bien des suppositions étaient possibles. S'agissait-il d'une manœuvre rentrant dans le cadre de la guerre des nerfs, dans le but de nous faire commettre un faux pas? » (Davignon, *o.c.*, p. 196). On ne connut l'identité de l'informateur qu'après la guerre. C'était le général Hans Oster au service du contre-espionnage (*Abwehr*), dirigé par l'amiral Canaris. Il appartenait à ce petit groupe d'officiers supérieurs persuadés que Hitler menait l'Allemagne à sa perte. Il révélait ses plans d'agression pour y faire obstacle. Il fut, avec d'autres, exécuté en 1944.

Le 7 novembre, le même informateur annonçait que la date de l'invasion de la Belgique était fixée par le Führer au 12 novembre. Dans son rapport à ce sujet, Davignon émettait un avis favorable à un nouvel appel pacifique des deux souverains que proposait la Hollande à la Belgique. Il ne se faisait pas grande illusion sur son effet, « mais ne faut-il pas tout tenter! » (*Documents diplomatiques belges*, t. V, p. 404). Le 20 décembre, il annonça que, suivant les sources antérieures, des décisions seront prises le 27 ou le 28 et que l'offensive pourrait avoir lieu le 10 janvier (*ib.*, p. 445). Le 4 janvier, il télégraphie qu'on s'attend à une offensive à plus ou moins brève échéance, et il précise le 5 que ce serait le 15 (*ib.*, p. 450 et p. 454). Le 2 janvier, le comte Ciano, ministre des Affaires étrangères d'Italie, a d'ailleurs prévenu le comte de Kerchove, ambassadeur de Belgique à Rome, que la Belgique se trouvait en grand danger. Le 10 janvier, un avion-estafette allemand atterrit par erreur à Mechelen-sur-Meuse, en territoire belge. A son bord, un officier

transportait le plan détaillé de l'offensive qui tombe entre les mains des autorités militaires belges. « C'était, » écrit Davignon, la confirmation de « mes informations et avertissements » depuis la fin de la guerre de Pologne » (Davignon, *o.c.*, p. 195). Tout portait à penser que le Führer, mis au courant, va précipiter le déclenchement de l'offensive à l'Ouest. Mais les conditions climatiques défavorables la font à nouveau ajourner. Le 5 avril, Davignon fait un saut à Bruxelles pour assister à une conférence présidée par Spaak à laquelle participent le premier ministre, quelques hauts fonctionnaires du département ainsi que les ambassadeurs à Londres, Paris, Rome, La Haye. Il est convaincu, déclare-t-il, que Hitler donnera, dans un avenir qui ne sera pas lointain, l'ordre d'attaquer à l'Ouest (*ib.*, p. 214). Cinq jours plus tard, l'agression se produit mais dans une autre direction : ce sont le Danemark et la Norvège qui sont envahis : nouvelle preuve que le respect des engagements pris n'a aucun sens pour Hitler. « Ce qui vient de se passer, » écrit Davignon, est significatif pour nous » (*ib.*, p. 218). Le 7 mai, il télégraphie que, suivant des renseignements concordants, une offensive englobant la Belgique et la Hollande pourrait être imminente. Il conseille de se tenir prêt à tout (*Documents diplomatiques belges*, t. V, p. 501). Le 9, le colonel Goethals apprend de l'informateur habituel que le Führer avait le jour même décidé le déclenchement de l'offensive générale sur le front Hollande-Belgique-Luxembourg, le lendemain 10 mai à l'aube (Davignon, *o.c.*, p. 232). A 22 heures 30, l'Etat-major général était prévenu. Davignon informe Spaak ; il n'obtient toutefois la communication téléphonique avec Bruxelles qu'à 23 heures passées : ce fut la dernière (*ib.*, p. 233). Le lendemain il était convoqué de grand matin au ministère des Affaires étrangères. Ribbentrop lui remettait un memorandum de 67 pages dans lequel l'Etat agresseur s'éri-

geait en accusateur de sa victime. Après en avoir pris connaissance, l'ambassadeur dit au ministre, sans pouvoir maîtriser sa colère, que ce texte n'était qu'un tissu de mensonges abominables. Il élève « une solennelle » et énergique protestation contre le « crime sans nom que constitue cette » seconde agression contre un peuple « pacifique, laborieux, honnête et » loyal ». A ces paroles, Ribbentrop réagit avec vivacité. Il s'emporte selon son habitude avec des éclats de voix qui devaient être entendus en dehors de son bureau (*Documents diplomatiques belges*, t. V, p. 505; Davignon, *o.c.*, p. 241).

Le 12, après avoir obtenu ses passeports, Davignon quittait Berlin par chemin de fer avec le personnel diplomatique et consulaire belge, comme il avait dû le faire en août 1914, jeune secrétaire accompagnant son chef le baron Beyens. Le train prit cette fois la direction, non plus de la frontière hollandaise inaccessible, mais de la frontière suisse. L'ambassadeur a relaté les conditions pénibles dans lesquelles s'effectua ce rapatriement. Le voyage se termina le 24 mai; il avait duré douze jours. De Lyon, il parvint à me téléphoner à Poitiers où le Gouvernement belge venait de trouver refuge. Je l'engageai à ne pas m'y rejoindre immédiatement en raison de l'encombrement. Le 5 juin, je reçus sa visite à l'ambassade de Belgique à Paris où le ministre m'avait demandé de me rendre. Il me fit le récit des journées dramatiques qu'il venait de vivre et dont je le voyais très éprouvé. Depuis son arrivée de nouveaux événements tragiques étaient survenus; l'armée belge avait été acculée à la capitulation le 28 mai; une rupture s'était produite entre le Souverain et son Gouvernement. Peu après, celui-ci liait le sort de la Belgique à celui de la France, qui, effondrée, concluait un armistice avec l'Allemagne. Selon les documents figurant dans le *Recueil de documents établi par le Secrétariat du Roi concernant la période 1936-1949*, Pierlot

vit le vicomte Davignon le 3 juillet 1940 à Vichy; il lui demanda de prendre contact avec le ministre d'Allemagne à Berne et d'entamer par cette voie des négociations d'armistice. Les objections de l'ambassadeur firent tenir cette démarche en suspens. Désespérés, les ministres avaient exprimé l'intention de se retirer et avaient renvoyé les fonctionnaires en Belgique. Répondant au désir exprimé par le Roi, Davignon rentra à Bruxelles (*ib.*, p. 195-196). D'après une lettre du 6 septembre, adressée à divers postes diplomatiques par le comte d'Ursel, ministre à Berne, il aurait eu, chez le comte Capelle, secrétaire du Roi, des échanges de vues et de renseignements auxquels participaient le baron van Zuylen (*ib.*, p. 399). A la demande du Souverain avec lequel il avait de fréquents contacts, il l'accompagna le 19 novembre 1940 lors de l'entrevue à Berchtesgaden avec Hitler. L'entretien des deux chefs d'Etat, auquel il n'assista pas, fut suivi d'un thé où il se trouva avec des membres de l'entourage du Führer.

La politique étrangère de la Belgique au cours de la période qui précéda la guerre avait été l'objet de critiques au Parlement. Pour y répondre, Spaak créa, au Département en 1947, un Service historique dont il confia la direction au vicomte Davignon; Jacques Willequet, conseiller historique, étant son adjoint. Le résultat du dépouillement des archives auquel ils procédèrent fut consigné dans un rapport détaillé. Davignon y puisa les éléments de plusieurs chapitres du livre qu'il publia, en 1951, sous le titre de *Berlin 1936-1940. Souvenirs d'une mission* (Paris-Bruxelles, Editions universitaires). Il eut à s'occuper par la suite du règlement des questions territoriales posées à la frontière germano-belge par la guerre. La Belgique ne désirait pas renouveler les difficultés qu'avait entraînées l'incorporation des cantons d'Eupen-Malmédy, conformément au traité de Versailles et que Davignon avait connues pendant sa mission à Berlin. Dans une note du

26 août 1944 à la Commission Consultative Européenne, la Belgique s'était bornée à demander le rétablissement de son intégrité telle qu'elle existait au moment de l'agression du 10 mai 1940 (cf. F. Vanlangenhove, *La Sécurité de la Belgique. Contribution à l'histoire de la période 1940-1950*, p. 150). Par la suite, elle avait demandé une légère rectification de frontière destinée principalement à corriger des anomalies et à améliorer les communications, sans poursuivre aucune visée territoriale (*ib.*, p. 218). Bien que le Comité interallié de Paris y eût en grande partie donné son agrément en 1948, le Gouvernement belge, ne désirant pas que sa réalisation fut imposée par les Puissances victorieuses, se montra disposé en 1949 à en faire l'objet d'un règlement amiable. Davignon avait atteint l'âge de la retraite en 1952; Spaak le rappela en activité en 1955 et le chargea de mener la négociation et de présider la délégation belge. A Bonn où il se rendit à diverses reprises, il fut reçu en décembre 1955 par de « chaleuses » démonstrations extérieures « d'amabilité et de bonne volonté ». Adenauer vint signer l'accord à Bruxelles le 24 septembre 1956. La presse allemande célébra l'esprit européen dont Spaak venait ainsi de faire preuve. Selon Jacques Willequet (*Paul-Henri Spaak, l'homme des combats*, p. 147), il n'est pas exagéré de dire que de là date la réconciliation germano-belge.

C'était pour le vicomte Davignon le terme heureux d'une carrière entièrement consacrée à la diplomatie. Elle avait commencé avec le drame de 1914. Celui de 1940 en avait été le point culminant. Il en avait vécu l'amertume et les angoisses. Ses qualités majeures s'étaient très tôt révélées : son sens politique, sa sûreté de jugement, sa clairvoyance, la rectitude de sa pensée et de son caractère. Elles lui avaient valu la haute estime de ses collègues belges et étrangers, la confiance que le Gouvernement plaçait en lui, l'attention avec laquelle

ses avis et, aux heures critiques, ses avertissements, étaient écoutés. Il demeure, dans la diplomatie belge, une figure exemplaire.

Fernand Vanlangenhove.

Ministère des Affaires étrangères. Annuaire diplomatique et consulaire, années 1936 et 1937, p. 247-248. — Ch. De Vischer et F. Vanlangenhove, Documents diplomatiques belges 1920-1940. La Politique de sécurité extérieure, t. V, Bruxelles, 1966 (Commission royale d'histoire. Documents relatifs au statut international de la Belgique depuis 1830). — Recueil de documents établi par le Secrétariat du Roi concernant la période 1936-1949, s.l.n.d. — P. Hymans, Mémoires, publiés par Franz Van Kalken avec la collaboration de John Bartier, Bruxelles, 1968. — A. François-Poncet, Souvenir d'une ambassade à Berlin, Paris, 1945. — F. Vanlangenhove, La Belgique et ses garants. L'été 1940. Contribution à l'histoire de la politique extérieure de la Belgique pendant la seconde guerre mondiale, Bruxelles, 1972 (Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, Mémoires in-8°, 2^e série, t. LXI, 3). — J. Willequet, La fixation de la frontière belgo-allemande, note inédite. — J. Willequet, Paul-Henri Spaak, l'homme des combats, Bruxelles, 1974. — J. Vanwelkenhuyzen, « La conférence diplomatique du 5 avril 1940 », dans Cahiers d'histoire de la Seconde guerre mondiale, octobre 1974, p. 85-101.

DUCHÂTEAU (V.). Voir BAUS-SART (Elie).

DECLERCQ (François - Joseph), céramiste, né à Givry (Hainaut) le 6 novembre 1806, décédé à Namur le 21 mars 1898.

Fils d'un père bourelrier, il s'intéresse très jeune à la céramique. On ne sait au juste où il acquiert ses connaissances et son talent de peintre sur porcelaine.

Selon certains, il aurait été occupé quelque temps à la Manufacture Royale de Meissen (Saxe) ainsi qu'à celle de Sèvres. Cependant, aucune trace de son passage présumé dans ces établissements n'a été conservée.

En 1835, il ouvre à Mons, rue d'Harvè, un magasin de céramiques et de

cristaux. Cinq ans plus tard, on note sa présence à la porcelainerie dite de l'Estroppe, hameau de Hal, récemment fondée (1838), où il travaille en qualité de porcelainier.

Bientôt, il décide de fonder lui-même une manufacture à Baudour. Pour réaliser son projet ambitieux, il achète, en 1842, dans cette localité, une petite fabrique de carreaux, panes et poteries de grès. Industriel, Declercq la convertit en porcelainerie à pâte dure (c'est-à-dire à base de kaolin et de feldspath). Et pour donner une base sérieuse à son initiative, il crée une société en commandite ayant pour objet « la fabrication et » le commerce de porcelaines et produits analogues » (25 février 1843). Sa dénomination est « Manufacture de Porcelaines de Baudour ».

Ayant démissionné peu après de ses fonctions, on ne sait pour quelle raison, Declercq reprend en main la direction de la manufacture qui produit alors de la porcelaine de table d'usage courant ainsi que de réelles œuvres d'art : groupes en biscuit, grands vases à décor polychrome, etc. Aussi, sa compétence et ses efforts sont reconnus lors de sa participation à l'Exposition de l'Industrie Belge, à Bruxelles, en 1847. Le Jury lui accorde l'une des plus hautes distinctions : une médaille de vermeil.

Soucieux d'apporter des améliorations à son industrie, Declercq introduit l'emploi de la houille pour la cuisson de sa porcelaine, « bien que » jusqu'ici, remarque le rapporteur » de l'Exposition de l'Industrie Belge, » cet emploi eût été considéré comme » impraticable et extrêmement difficile ». On utilisait alors le bois blanc ou le hêtre pour chauffer les fours. Aussi, par arrêté royal en date du 4 juin 1847, il lui est accordé un brevet de perfectionnement « pour certaines modifications au four à cuire » la porcelaine ».

Autre innovation très importante pour l'époque : pour la première fois en Belgique, Declercq substitue l'euro, provenant des environs de Nivel-

les, au kaolin importé de l'étranger. Au point de vue social, il est le fondateur de caisses d'épargne et de prévoyance ainsi que d'une école gardienne à Baudour. A cette époque, la Manufacture de Porcelaines de Baudour répand annuellement dans le commerce une belle variété de produits.

Mais François-Joseph Declercq est de nature instable et il a la manie de fonder des sociétés souvent éphémères. En 1848, il quitte l'établissement de Baudour pour assumer la direction de la Faïencerie Impériale et Royale de Nimy-lez-Mons. Trois ans plus tard, il abandonne cette importante manufacture pour acheter, le 14 février 1851, aux portes de Mons, une guinguette qu'il convertit aussitôt en une porcelainerie dite « Les Grands Pilastres ».

A peine installé, l'entrepreneur céramiste participe brillamment à plusieurs expositions industrielles et y fait apprécier des produits souvent semblables à ceux de Bruxelles dont on connaît la perfection artistique. Il affectionne les décors floraux et à personnages, le bleu, le rouge, les rinceaux d'or qu'il utilise à profusion.

Mais ce que Declercq réalise sans doute de plus remarquable, c'est une paire de grands vases en porcelaine polychrome (hauteur : 65 cm.) de style Louis-Philippe, d'une réelle splendeur (Hôtel de Ville, Mons). Ce sont des pièces dignes des manufactures les plus renommées.

Cependant, Declercq décide de cesser son activité artistique, car il semble bien que ses affaires ne sont pas alors financièrement stables. Le 27 janvier 1859, il vend sa fabrique qui bientôt va périr avant de fermer définitivement. Il quitte Mons pour Nimy-Maisières, s'établit en 1870 à Watermael-Boitsfort, puis se retire, en 1892, à Namur. Le Hainaut perd ainsi un céramiste de talent.

Earl Petit.

Archives de l'Etat, Mons; *Actes de société*, 1843 et 1845. — Archives de l'au-

teur. — *Rapports du Jury et Documents de l'Exposition de l'Industrie belge*, Bruxelles, 1847. — K. Petit, « Contribution à l'histoire de la porcelaine de Baudour » dans *Hainaut-Tourisme*, juillet 1970, p. 127-130. — K. Petit, *Faïences et Porcelaines anciennes en Hainaut*, Mons, Fédération du Tourisme de la Province de Hainaut, 1973, p. 55-58, 61-65 et *passim*.

***DEGOUVE de NUNCQUES** (William), inscrit à l'état civil : DEGOUVE DENUNCQUES, artiste peintre, né à Monthermé (France, département des Ardennes) le 28 février 1867, décédé à Stavelot le 1^{er} mars 1935.

On sait peu de choses sur la famille de la mère du peintre, Marie-Louise Still, qui était une Alsacienne d'origine allemande. Du côté paternel, selon la tradition familiale, les ancêtres de Degouve de Nuncques, des Français, étaient apparentés au duc de Trévise. Les grands-parents du peintre furent guillotiné en 1793, sous la Terreur, et deux de ses oncles exercèrent respectivement les fonctions de préfet de la Seine et de conservateur du Musée de Valenciennes (ce dernier, nommé Courtin, protégea le sculpteur Carpeaux).

Le père de William, Félix-Louis Degouve Denuncques, né à Douai, voyageait beaucoup, consacrant son temps à la méditation, à l'art et à la philosophie.

En 1870, la famille Degouve Denuncques s'installa à Spa, en Belgique, pays que William adoptera plus tard comme port d'attache. Très peu de temps après, les Degouve arrivaient à Bruxelles où William fait ses études primaires. Son père, très cultivé, enrichit son éducation de ses enseignements en géographie, philosophie et sciences naturelles. Il forma aussi la sensibilité de l'adolescent aux arts, l'entraînant à s'adonner à la poésie, à la musique et à la peinture.

A cette époque, guidé par son seul instinct, William dessinait pour son plaisir des petits coins de nature.

Il suivit les cours de dessin à l'Académie d'Ixelles mais sans persévérer car, individualiste et poète au plus profond de lui-même, il avait déjà choisi la liberté.

Son penchant pour la musique l'incita à devenir musicien plutôt que peintre, mais sa rencontre, vers 1890, avec Jan Toorop et l'influence de celui-ci déterminèrent son choix pour la peinture. Degouve trouva chez Toorop, Hollandais fils d'une Javaïnaise, des dispositions poétiques, un mélange de douceur, de fougue et de mystère; ils se lièrent d'amitié et travaillèrent ensemble dans l'atelier que Toorop avait à Machelen, près de Vilvorde. S'il ne fut pas le maître de Degouve — leurs œuvres sont très différentes —, Toorop lui donna d'utiles conseils et lui apprit à travailler, car il était lui-même assidu et passionné.

Ensuite, Degouve cohabita avec le peintre symboliste Henry De Groux, fils de Charles De Groux, qui le prendra comme modèle pour son tableau *Le Christ aux outrages* (vers 1890).

A cette époque, Degouve peignait, avec amour et naïveté, des paysages brabançons dont l'inhabileté technique trahit l'autodidacte. La première toile, *Le Varishe*, qu'il exposa à vingt ans au Champ de Mars à Paris, fut acquise par l'avocat lillois, Deschamps; il avait été recommandé par Rodin et Thaulow. En France, il fut encouragé par Maurice Denis et Puvis de Chavannes, dont certaines œuvres le marquèrent. En Belgique, les premiers à stimuler le jeune peintre furent le critique Arnold Goffin et le poète Emile Verhaeren, dont il devint le beau-frère, en 1894, en épousant Juliette Massin, sœur de Marthe Verhaeren.

Juliette Massin sortait de l'atelier Blanc-Garin; elle réalisa surtout des paysages très délicats au crayon de couleur. Le couple exposa plusieurs fois ensemble. Introduit par Verhaeren, Degouve entra en relation avec les milieux symbolistes bruxellois, les écrivains de *La Jeune Belgique* et

de *L'Art Moderne*. Il devint l'ami de Camille Lemonnier, d'Eugène Demolder et de Karel Van de Woestijne. En 1895, il dessina un décor pour la pièce de Maurice Maeterlinck *Intérieur*, qui se jouait au Théâtre de l'Œuvre, à Paris. Une sympathie réciproque s'établit entre Octave Maus et le peintre, qui participa au dernier Salon du Cercle des Vingt, et souvent, par la suite, aux expositions de la Libre Esthétique. Il fut l'ami du peintre symboliste Jean Delville. Certains de ses tableaux révèlent des préoccupations intimistes analogues à celles d'un Xavier Mellery ou d'un Fernand Khnopff.

Bien que lié d'amitié avec les jeunes artistes novateurs et solidaire de leur action révolutionnaire en peinture, Degouve fit figure d'isolé et d'individualiste dans les expositions des années 1890; il suivait son propre chemin et ne s'en écarta jamais.

Au début de sa carrière, Degouve exécuta quelques portraits qui s'insèrent dans sa période brabançonne, laquelle s'étend de 1887 à 1914. Le portrait de la mère de l'artiste de 1882, conservé aux Musées royaux des Beaux-Arts à Bruxelles, est sans doute le mieux réussi des portraits que Degouve ait fait de ses familiers, dans un style à la fois grave et naïf, plein de tendresse et de subtilité.

Au cours de cette période brabançonne, l'artiste peignit des paysages de type « naïf » ou « primitif », exécutés au pastel ou à l'huile, caractérisés par une facture simplifiée et une minutie de miniature.

L'Eté en Brabant de 1896 témoigne de l'esprit d'enfance de celui dont Verhaeren disait : « C'est un poète » plus qu'un peintre; c'est pourquoi son art hermétique ne s'ouvre souvent qu'aux seuls lettrés. »

Degouve de Nuncques travailla presque toujours d'après nature; il planta successivement son chevalet dans les campagnes de Rosières, Stockel, Boitsfort, Uccle, Schaerbeek et dans la forêt de Soignes à la lisière

de laquelle il habita quelque temps avec Juliette Massin.

La neige, qui fige le temps, où naît l'attente silencieuse et recueillie, inspira le peintre dès ses premiers tableaux, et il continuera à se confier à elle jusqu'à la fin de sa vie. De ce point de vue, sa sensibilité voisine avec celle des peintres de Laethem-Saint-Martin, Albijn Van den Abeele et Valerius de Saedeleer.

De 1892 à 1899, Degouve, favorisé par le climat de l'époque et passionné par l'œuvre d'Edgar Poe, se lança dans une peinture symboliste et allégorique, orientation qu'avaient déjà prise Jan Toorop et Henry De Groux. Avec *La Maison du Mystère* de 1892, conservée au Musée Kröller-Müller à Otterlo, Degouve fait figure de précurseur du mouvement surréaliste belge. Il existe en effet une ressemblance frappante entre cette œuvre et *L'Empire des Lumières* de 1954 de René Magritte, où se manifeste la même appréhension du surréel, des ténèbres et de la lumière. De même, il existe des correspondances entre l'œuvre du symboliste Degouve et celle du surréaliste Paul Delvaux, dont de nombreux tableaux sont des incantations à la lumière dans la nuit.

William Degouve de Nuncques avait hérité de son père le goût des voyages; ainsi, de 1895 à 1914, sa femme et lui parcoururent l'Europe, nouant des relations avec les milieux intellectuels les plus divers, exposant régulièrement, soit individuellement soit dans des groupes.

Ils partirent d'abord pour l'Italie du Nord, à Milan, à Bologne et à Venise, d'où Degouve ramena des pastels sombres et mystérieux, qui prolongent sa période symboliste. Ce sont des paysages mi-réels, mi-imaginaires, parcourus de figures allégoriques.

Ainsi, avec son merveilleux tableau *Les Anges dans la Nuit* de 1896, Degouve s'inscrit dans le courant symboliste tout en gardant sa personnalité, jouant le rôle de chaînon

entre Puvis de Chavannes et Maurice Denis. Il exposa d'ailleurs plusieurs fois aux Salons de la Libre Esthétique avec ce dernier. Les toiles et les pastels exécutés entre 1892 et 1898 suscitent un regain d'intérêt parmi le public actuel, et plusieurs de ces œuvres figurèrent aux cimaises de l'Exposition des Peintres de l'Imaginaire, Symbolistes et Surréalistes belges, au Grand Palais à Paris en 1972.

De 1899 à 1902, les Degouve séjournèrent en Espagne et vécurent aux Baléares. Le peintre était un humaniste, très versé en géologie et en botanique ; il eut des collections minéralogiques et des herbiers, mais son violon d'Ingres fut l'entomologie. Il se constitua une riche collection d'insectes, particulièrement de papillons, et découvrit même aux Baléares un spécimen inconnu de coléoptère, qui fut baptisé le « degouvei ».

Au peintre, qui avait longtemps rêvé de lointains d'Orient et particulièrement du Japon, les Baléares apportèrent assez d'exotisme pour révolutionner son œuvre. Alors qu'auparavant il peignait des paysages fidèles à la nature ou légèrement transposés, il se lance désormais dans un univers fantastique et irréel ; s'étant tenu jusqu'alors à des couleurs sourdes ou douces comme celles du pastel, il adapte maintenant sa palette à la lumière des îles et sa touche se fragmente en une espèce d'impressionnisme tout à fait personnel. La production de cette période plut beaucoup à la critique de Barcelone, où Degouve exposa et vendit de nombreuses toiles. En 1904, le couple s'en alla en Autriche, à Salzbourg, à Innsbrück et à Vienne, où Degouve exposa en 1905. Assagi depuis les Baléares, il peignit des villes endormies, des parcs noyés d'ombre et d'autres nocturnes paisibles et poétiques, qui constituent sa période autrichienne (1904-1905). De retour en Belgique, il participa à la première exposition triennale du Cercle Vie et Lumière, constitué en 1904 par les Luministes belges issus du groupe de la Libre Esthétique. Il

resta longtemps dans ce Cercle sans pour autant adopter une technique pointilliste ou impressionniste orthodoxe.

A partir de 1903, Degouve participa à plusieurs expositions à Londres, Paris, Rotterdam, La Haye, Francfort et Bruxelles.

En 1907, les Degouve partirent pour le Midi où Degouve peignit la Provence, après quoi, ils séjournèrent à Paris dont la constante agitation déplut au peintre ; en 1911, ils quittèrent la ville pour Saint-Cloud, où les Verhaeren les accueillirent.

En 1912, la Suisse les attira, ils s'installèrent pour quelque temps à Locarno avant de regagner la Belgique. A ce moment Degouve changea de direction dans son art, et, bien qu'incroyant, s'orienta vers la peinture religieuse.

Il exécuta en 1911 un *Calvaire* pour l'église d'Hastière, puis une série d'esquisses sur *La Vie du Christ* qui auraient dû décorer les murs de l'église Saint-Pierre de Xhignesse-lez-Hamoir, mais cela ne se fit pas et l'artiste soutenu par ses amis tenta de mener son projet à terme à l'église d'Hastière. Mais il rencontra alors l'opposition de ceux qui lui préféraient le peintre liégeois Auguste Donnay.

Ce dernier fut finalement chargé de décorer la petite église romane. La période religieuse, qui couvre les années 1912 et 1913, fut sans doute la plus ingrate dans la production de l'artiste ; les esquisses de son projet de fresques en témoignent : le dessin hésitant à l'échelle monumentale nuit à la composition et au sentiment religieux qui en émane. La plupart de ces esquisses religieuses sont conservées au Musée de l'Ancienne Abbaye de Stavelot, d'autres au Musée Kröller-Müller à Otterlo.

Au début de l'année 1914, une exposition itinérante de l'œuvre de Degouve, organisée par le marchand d'art moderniste, Alfred Flechtheim, fut successivement présentée en Allemagne, à Barmen, Düsseldorf, Berlin, Hambourg et Munich, mais, la guerre

déclarée, les Degouve partirent pour la Hollande où ils étaient sûrs d'être accueillis par des amis.

Degouve rencontra A.H. de Meester-Obreen à Dordrecht et H.P. Bremmer qui suivit régulièrement l'évolution du peintre. C'est lui qui constitua un ensemble d'œuvres du maître pour la collection de Madame Kröller-Müller; cet ensemble appartient actuellement au Rijksmuseum Kröller-Müller à Otterlo.

Les Degouve errèrent de Dordrecht à Rotterdam, à Amsterdam et finirent par s'établir à Blaricum, petit village au bord du Zuiderzee; ils habitèrent une maisonnette isolée dans les sables: « Le refuge des alouettes ». Le peintre travailla de plus en plus; il réalisa une série de paysages enneigés et brumeux, parcourus de petits canaux mélancoliques, de bateaux tristement amarrés dans le petit port de Huizer; des personnages transis, vaquant à leurs occupations quotidiennes, dans l'atmosphère immobile et silencieuse d'un paysage enneigé. Il négligeait les endroits typiques des villes et des vieux ports pour s'inspirer des campagnes qu'il sillonnait sans trêve. Mais Degouve ne se désintéressa pas de la situation de l'Europe; il exécuta sur carton des scènes de désolation et réalisa quelques lithographies sur le thème de la guerre et de l'exode.

Le public hollandais vint regarder ses œuvres présentées régulièrement dans les galeries d'art à Amsterdam, Utrecht, La Haye comme à Rotterdam, Groningen et Haarlem. Si l'exil avait rendu le voyage en Hollande pénible, Degouve y vécut néanmoins une période de succès: sans atteindre vraiment le grand public, il recueillit les suffrages des connaisseurs.

Revenu en Belgique, Degouve éprouva la perte douloureuse de sa femme qui mourut d'un cancer, le 9 juillet 1919, à Uccle où elle fut enterrée. Pendant les trois années qui suivirent, le peintre désespéré demeura dans un état de prostration tel qu'il cessa complètement de peindre. En 1922, il alla s'établir à Stavelot, terme

de son incessant pèlerinage, et, peu à peu, reprit les pinceaux, encouragé par ses amis qui voulaient le sortir de l'oubli où son isolement commençait à l'enfoncer. Degouve retrouva une ancienne amie née Française comme lui, Suzanne Poulet qui avait épousé le baron Adrien de Gerlache en premières noces. Il l'épousa en 1930, elle prit soin de lui jusqu'à la fin de sa vie.

Grâce à son entourage, Degouve accepta de faire, en 1926, une rétrospective de son œuvre à la galerie Giroux à Bruxelles. Le peintre ne remporta pas le succès escompté, il en conçut quelque aigreur et se retira dans sa solitude ardennaise. De sa tour d'ivoire, il se concentra sur la Fagne et la région de Stavelot.

La période ardennaise s'étend de 1922 à 1935, année de la mort de l'artiste. Degouve fut à nouveau inspiré par la blancheur nuancée de la neige; il peignit les douces collines de la vallée de l'Amblève à toutes les saisons. Les paysages apparaissent, selon une vue panoramique, beaucoup plus étendus que dans les paysages brahançons et hollandais. La présence humaine s'y fait plus rare; Degouve contemple la nature et semble se dissoudre dans la plénitude de la neige et du silence. Le peintre est beaucoup plus à l'aise avec la peinture à l'huile qu'au début de sa carrière où il lui préférait le pastel; mais il conserve la matité de la surface et l'économie de la matière. De temps en temps, certaines réminiscences symbolistes lui reviennent sous le pinceau; ainsi le cercle fut-il bouclé. Un jour, tandis qu'il peignait, sa main retomba inerte, foudroyée de paralysie. La vie mit six ans pour se retirer de cet homme énergique immobilisé. Il mourut le 1^{er} mars 1935 et fut enterré au cimetière d'Uccle.

Après la disparition de son mari, Madame Degouve de Nuncques voulut faire plus amplement connaître l'œuvre de l'artiste au public. Elle diffusa l'étude rédigée par Luc et Paul Haesaerts, parue en 1935. Elle

organisa des rétrospectives à la Galerie Dietrich, à Bruxelles (octobre 1935); à L'Art Contemporain, à Anvers (mars-avril 1936); à la Galerie Buffa, à Amsterdam (septembre 1936); dans le réfectoire de l'Abbaye de Stavelot (1937) et à la Maison communale de Schaerbeek (avril-mai 1954). Elle veilla également à ce que Degouve soit représenté aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles.

Jean Goffin, fils du critique Arnold Goffin, rassembla les œuvres pour la rétrospective montée au Musée de l'Ancienne Abbaye de Stavelot (juin-août 1963).

Des tableaux de Degouve de Nuncques sont conservés dans les musées de Bruxelles, Ixelles, Schaerbeek, Anvers, Gand, Stavelot, Verviers, Liège, Liège, comme à Venise, Amsterdam, La Haye, Otterlo, Barcelone et Palma. D'autres figurent dans des collections privées en Belgique et en Hollande, principalement, ainsi qu'en France, en Allemagne, en Espagne, en Israël et en Argentine.

La commune de Schaerbeek (Bruxelles) a donné le nom de William Degouve de Nuncques à l'une de ses rues.

Iconographie : deux beaux portraits de William Degouve de Nuncques sont à signaler. L'un fut peint par Jan Toorop, à Katwijk, en 1891, il appartient au Musée de l'Ancienne Abbaye de Stavelot; l'autre, un dessin au crayon, fut réalisé, en août 1924, par Christine Bertrand-Hostelet.

Béatrice Spinewine-Denuit.

F. H[ellens], « A propos de l'Eglise d'Hastière », dans *L'Art Moderne*, 17 mai 1914, p. 156. — A. Goffin, « William Degouve de Nuncques », dans *L'Art flamand et hollandais*, t. XXI, n° 1, 15 janvier 1914, p. 9-29. — A.-H. De Meester-Obreen, « William Degouve de Nuncques », dans *Elsevier's Geïllustreerd Maandschrift*, jg XXX, deel LIX, Amsterdam, februari 1920, p. 73-88. — H.-P. Bremmer, « William Degouve de Nuncques », dans *Beeldende Kunst*, Utrecht, juni 1916, p. 87-88;

october 1917, p. 141-142; november 1919, p. 4-5; april 1922, p. 41-48; september 1922, p. 87-88; januari 1925, p. 19-20; mei 1925, p. 55-56; mei 1926, p. 53-54, 60-61. — *Exposition W. Degouve de Nuncques*, Bruxelles, Galerie Georges Giroux, 1926, un article d'Emile Verhaeren, paru en allemand, en 1914, introduit le catalogue. — M.-O. Maus, *Trente années de lutte pour l'art, 1884-1914*, Bruxelles, 1926. — L. et P. Haesaerts, *William Degouve de Nuncques*, Bruxelles, 1935 (*Collection peintres et sculpteurs belges*, n° 13). — *William Degouve de Nuncques*, Bruxelles, Galerie Dietrich, 1935, causerie par Edgard Scaufaire. — *William Degouve de Nuncques*, Anvers, L'Art contemporain, 1936, commentaire d'Arnold Goffin. — A. De Ridder, *William Degouve de Nuncques*, Bruxelles, 1957 (*Monographies de l'art belge*). — *Le Groupe des XX et son temps*, Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Otterlo, Rijksmuseum Kröller-Müller, 1962, préface de F.-C. Legrand et introduction de A.-M. Hammacher et de Ph. Roberts-Jones. — *William Degouve de Nuncques*, Stavelot, Musée de l'Ancienne Abbaye, 1963. — *De l'allégorie au symbole*, Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, 1968, préface de Ph. Roberts-Jones et texte de F.-C. Legrand. — Ph. Roberts-Jones, *Du réalisme au surréalisme*, Bruxelles, 1969 (*Belgique, art du temps*). — *Schilderijen van het Rijksmuseum Kröller-Müller*, Otterlo, 3^e édition, 1970, p. 99-103 et pl. 69. — F.-C. Legrand, *Le Symbolisme en Belgique*, Bruxelles, 1971 (*Belgique, art du temps*). — *Peintres de l'imaginaire, Symbolistes et Surréalistes belges*, Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 1972, p. 19-21 et 37-45. — B. Denuit, *William Degouve de Nuncques*, mémoire de licence en Histoire de l'art et Archéologie présenté à l'Université libre de Bruxelles, année académique 1972-1973.

DELCHEVALERIE (Charles-Jules-Joseph), écrivain, journaliste et publiciste, né à Couillet le 9 janvier 1872, de Joseph Delchevalerie et d'Anna-Elisabeth Kever, décédé à Liège le 30 septembre 1950.

Son heureuse enfance se passe dans son village natal, alors mi-campagnard mi-industriel. Il y fera ses études primaires à l'école communale jusqu'à la cinquième année après laquelle

son père, désirant l'initier aux langues étrangères, l'envoie à Eschweiler (Prusse rhénane) en compagnie d'une sœur, son aînée de douze ans. A son retour, la famille s'étant transplantée à Marcinelle, il y achèvera son école primaire et entrera à l'Athénée de Charleroi, en cinquième : il y eut notamment, comme professeur de sciences naturelles, le père de Jules et d'Olivier-Georges Destrée. Mais son mentor inconscient fut son père. Comptable industriel réputé, « il écrit, écrit, écrira plus tard son fils, avec soin, cherchant à montrer un style aussi correct que sa calligraphie était élégante. Il lisait les journaux et se passionnait pour l'éloquence lorsqu'il croyait la rencontrer dans les discours de Frère-Orban ou de Bara. Mais il n'avait d'un lettré que des aspirations confuses qui, encouragées et cultivées, lui eussent donné de précieuses satisfactions.

Car il avait le respect religieux du livre. Mais comment, sans guide, constituer une bibliothèque ? Le hasard, le passage des courtiers en librairie lui en offrirent les premiers éléments. Comme base, un dictionnaire français in-quarto, de Bescherelle, en deux volumes de peau tachetée. Puis l'*Histoire de la révolution* et celle du *Consulat et de l'Empire* de Thiers. Cela faisait un rayon imposant, qui m'intimidait par sa masse austère. Je me souviens aussi d'une couple d'ouvrages sur Napoléon et sur Waterloo, puis d'années reliées de *L'Illustration* de Paris et de son succédané belge, *L'Illustration européenne*, avec des gravures à la mode du temps retraçant les épisodes de la guerre franco-allemande de 1870-71, des batailles de l'est et du siège de Paris.

Mais surtout Delchevalerie avait, incontestablement, la vocation. « Aussi loin que je me rappelle, écrira-t-il encore, j'ai été attiré par la chose imprimée, et c'est par les journaux que j'ai commencé. [...] Je sus lire très tôt et j'eus tout de suite la passion de la lecture. Il me serait

difficile d'indiquer les lectures que je fis entre cinq et dix ans. Je me rappelle toutefois avoir fait connaissance avec l'histoire en lisant, de Walter Scott, *Quentin Durward*, qu'on m'avait rapporté de la foire de Charleroi sans doute, puis *La Prisonnière d'Edimbourg* qui m'intéressa moins, et *Richard Cœur de Lion* que j'avais moi-même gagné dans une tombola tirée après une conférence... »

Cette précocité, comme aussi la libre fantaisie et la diversité des premiers contacts littéraires, ont certes marqué l'esprit de l'écrivain : toute sa vie, il restera ouvert à toutes les formes d'art, à la condition qu'elles soient sincères et respectueuses des exigences formelles du métier.

Cependant, comme il allait atteindre ses quatorze ans, son père meurt (1^{er} janvier 1886). « Mais déjà, raconte-t-il lui-même, mon penchant littéraire s'était manifesté par une facilité de rédaction que mes professeurs avaient reconnue. Je l'avais cultivée dans le privé en notant dans des carnets mes souvenirs de modestes déplacements dont ma fièvre de voyages avait dû se satisfaire. Je m'étais amusé aussi à rédiger le procès-verbal des conférences qui m'avaient intéressé, dans la série qu'organisait la société des conférences de l'Ecole industrielle de Charleroi, les dimanches après-midi d'hiver. [...] Peut-être des impressions de ce genre m'ont-elles donné le goût du compte rendu, puis de la conférence ? »

La mort prématurée du père va amener la famille à émigrer à Liège où le jeune garçon poursuivra ses études : humanités à l'Athénée royal, puis à la Faculté de philosophie et lettres ; plus pour obéir aux siens qui rêvent d'en faire un cher maître que par goût du Code et du barreau. Il n'y restera pas longtemps : plus que jamais, le démon littéraire le travaille. Un journal inédit (de mars à août 1890 : il a dix-huit ans) nous le révèle déjà lié avec ceux qui, à l'épo-

que, conduisent le mouvement des lettres liégeoises, notamment Maurice Wilmotte et Albert Mockel dont *La Wallonie* (fondée en 1886) avait accueilli certains de ses primes écrits. Dès lors, sa décision est prise : abandonnant l'Université, il décide de vivre de sa plume. Mais, dans un pays comme la Belgique, comment y parvenir autrement que par le journalisme ? Ainsi gagnera-t-il sa vie et, plus tard, celle de sa famille, très modestement, parce que son intransigeante intégrité, son dédain des compromissions et son mépris des flatteries lui firent toujours préférer le droit de dire la vérité aux facilités profitables de l'arrivisme.

Le voilà lancé dans la vie : il sera, dès 1894, attaché à la rédaction du quotidien liégeois *L'Express*, puis, après la seconde guerre et la disparition du journal, à celle de *La Wallonie*. Il collaborera en outre régulièrement au *Soir* et au *Jour*. Dans tous, son domaine d'élection est celui qui touche aux lettres, aux arts, à la petite histoire et au folklore de la Wallonie et, en particulier, du pays liégeois. La chronique régulière des expositions, la critique des livres, les comptes rendus des séances littéraires ou théâtrales étaient ses rubriques attitrées, mais il ne manquait jamais, cherchant l'occasion — anniversaire, rétrospective, publication, etc. — de consacrer un médaillon à tel ou tel artiste ou écrivain de chez nous, aîné injustement méconnu ou oublié ou débutant d'évident mérite. Son goût comme son flair étaient infaillibles et nombre de ses « découvertes » ont, dans la suite, été largement confirmées.

L'admirable est que ce labeur utilitaire ne fut jamais bâclé : en probe artisan, Charles Delchevalerie y donnait son temps, son talent et, surtout, un cœur chaleureux qu'une distinction un peu distante couvrait d'un masque qui n'était que celui de la timidité.

Néanmoins, malgré les obligations du pain quotidien, le journaliste n'ou-

blie pas son idéal littéraire. Il collabore régulièrement aux revues qui fleurissaient à la fin du siècle : *La Revue blanche*, *Les Jeunes*, *La Wallonie*, *Le Réveil*, *La Revue wallonne*, *La Revue de Belgique*. Mais le désir — quasi le besoin — d'avoir sa revue le pousse irrésistiblement. En 1892 (il a vingt ans !), il fonde, avec le poète saint-vithois Paul Gérardy, le périodique *Floréal*. Son propos ? Le voici : « Une revue natf, annonçait-il, » qui s'intitule *Floréal*. Elle se veut » indépendante et neuve. Nous ne » savons pas encore si nous comblons » une lacune ; tout simplement nous » nous manifestons, tâchant à être » toujours juvéniles et sincères. Pa- » raissant à Liège, *Floréal* ne sera pas » une sous-*Wallonie*. La présence » parmi nous de plusieurs artistes, » qui collaborent à cette revue, ne » signifie pas autre chose qu'une ami- » tié dont nous sommes fiers. Eus- » sions-nous un but, il serait de ras- » sembler sous notre titre, dans une » haute fraternité d'art, le plus grand » nombre possible de talents litté- » raires, sans souci d'école ou de cote- » rie. La revue se doit, croyons-nous, » d'offrir à ses fidèles de riches et » diverses jonchées ».

Ce qui vaut d'être noté, c'est que cette profession de foi d'un presque adolescent restera celle de toute sa vie. Sans doute son enthousiasme fut-il communicatif puisque au sommaire des numéros on rencontre les noms de collaborateurs aussi éminents que Camille Lemonnier, Emile Verhaeren, Henri de Régnier, André Gide, Camille Mauclair, Francis Viéty-Griffin et les « jeunes » belges d'alors, Edmond Glesener, Adolphe Hardy, Léon Paschal, Alfred Duchesne, Auguste Vierset, Hector Chainaye et les peintres et graveurs Auguste Donnay (auteur du frontispice) et Armand Rassenfosse. Comme tant de ses pareilles, *Floréal*, riche d'élan mais pauvre d'argent, s'éteignit dans sa seconde année.

Cependant et sans se décourager, Charles Delchevalerie va créer une

nouvelle publication, un hebdomadaire artistique et littéraire dont le seul nom, *Flamberge*, est un programme. Lui aussi n'eut qu'une vie éphémère mais, après la tragique interruption de la guerre — qu'il passe en Angleterre —, notre écrivain va, enfin, fonder ce qu'il considérera comme l'œuvre de sa vie. Soutenu par des collaborateurs et des amis dévoués (au premier rang desquels Joseph-Maurice Remouchamps, fondateur et premier directeur du *Musée de la Vie Wallonne*), il lance *La Vie Wallonne* dont, sous l'épigraphe « Connais-toi », il précisait ainsi le dessein :

« C'est la revue attentive de l'effort wallon dans l'autrefois et dans le présent, que nous voulons passer en ces pages. La tâche que nous entreprenons est illimitée et c'est notre joie de nous dire que nous ne suffirons pas à l'épuiser... Nous voulons montrer notre peuple à l'œuvre dans sa santé morale et dans son insouciance vaillante. Nous entendons le faire avec simplicité, avec mesure, et sous une forme qui nous permette de toucher la famille et l'école, et de les captiver. Quelle plus belle tâche que de faire aimer leur terre aux petits, tout en intéressant leurs aînés! »

Le premier numéro de ce mensuel illustré parut le 15 septembre 1920 et la publication s'interrompit, on comprend pourquoi, en mai 1940, soit à quatre mois du vingtième anniversaire! Les cinq ans de guerre furent affreusement durs pour celui qui n'avait que sa plume pour vivre et se refusait obstinément à la vendre à l'occupant ou à ses partisans. Mais jamais ne le quitta ni la certitude de la victoire finale ni la volonté, après celle-ci, de réveiller *La Vie Wallonne* de la léthargie où l'avait plongée la tourmente. L'entreprise était difficile : pas d'argent, collaborateurs morts ou dispersés... Ici encore nous retrouvons un nom, celui de Remouchamps, à l'origine de la renaissance de la revue : il s'agit du fils du fondateur du Musée Wallon qui a repris

le flambeau et continue, avec quelle vigueur, quel désintéressement et quelle réussite, l'œuvre admirable de son père.

Constituée en société coopérative — pour réunir un fonds de départ indispensable — la revue ressuscitée et devenue trimestrielle (mais avec des fascicules plus importants) en publia le premier au début de 1947. Pour en bien marquer la continuité, il portait le numéro 237 et la tomai-son XXI ; seule la mention « nouvelle série » rappelait les sept années d'interruption forcée. Voici comment se terminait l'appel au lecteur :

« Notre équipe rassemble des vétérans et des cadets, les chevronnés y coudoient les conscrits. Un même sentiment les unit étroitement : servir leur vieux et cher pays d'un cœur tenace et chaleureux, avec le meilleur de leur esprit, l'honorer en le révélant à ses fils, dans un effort constant de piété, de justice et de vérité. Ils veulent croire qu'il est possible de trouver, chez nous et au dehors, les bons Wallons disposés à permettre à *La Vie Wallonne* d'exister, — pour servir ».

Vingt-neuf ans plus tard, la revue de Charles Delchevalerie continue, souvent non sans peine, pour des raisons matérielles, l'œuvre de son fondateur. Hélas! lui ne devait connaître que pendant trois années le bonheur de voir sa chère *Vie Wallonne* reparaitre régulièrement. Et encore sa santé précaire, les privations de la période de guerre, plusieurs interventions chirurgicales, l'âge aussi, l'avaient-ils empêché d'exercer, comme il l'aurait souhaité, la conduite totale de la rédaction. Le signataire de ces lignes l'y aida de son mieux, avec tout son cœur et son admiration.

Mais la fin était proche : le samedi 30 septembre 1950, notre fondateur s'éteignait doucement, sans souffrances.

Charles Delchevalerie a passé sa vie à écrire : si l'on rassemblait la somme de ses articles (comptes rendus littéraires, dramatiques, esthétiques,

ques, etc.), on obtiendrait certes de nombreux volumes. En outre, ses absorbantes occupations de journaliste, de directeur de revue — auxquelles il faut ajouter ses nombreuses activités dans des cercles d'art ou de littérature — ne lui laissaient que peu de loisirs. Pourtant, sa production littéraire n'en est pas moins importante, tant par sa qualité que par son éclectisme. Plus que d'imagination, ce sont des œuvres d'observation, de réflexion et d'analyse psychologique et, surtout, elles n'ont jamais rien d'improvisé. Lui-même a expliqué : « J'ai beaucoup de peine » à m'imposer une tâche littéraire, et » l'effort devient héroïque dans sa » difficulté si l'imagination doit entrer » en jeu. Mais il arrivera qu'un jour » j'aie comme envie et besoin d'écrire » un conte, et c'est qu'un sujet, lentement, se soit formé dans mon » inconscient, comme l'élaboration » d'une goutte qu'on voit naître, croître, s'arrondir et qui doit avoir sa » plénitude avant de se détacher. Produire avant d'avoir atteint l'instant » de cette maturité, donne un peu » l'impression de violenter son propre travail ».

La caractéristique essentielle de ces livres, c'est une pureté de langue toute française et l'élégance sobre et racée du style au service d'une pensée lucide que nuance une émotion toujours pudique. Voici, chronologiquement, la liste de ses ouvrages : *Premières proses*, Liège, 1889, 16 pages, 19 × 31 ; *Décors*, Prose, Liège, Miot et Jamar, 1895, 64 pages, 16,5 × 12,5 ; *La Maison des roses trémières*, Nouvelle, Liège, Bénard, 1898, 52 pages, 22 × 14,5 ; *Images fraternelles*, Contes, Liège, Vaillant-Carmanne, 1914, 136 pages, 23 × 17,5, illustrations (Liège, Thone, 1927, 202 pages, 22 × 16 ; Liège, Thone, 1934, 226 pages, 19 × 12,5, illustrations) ; *Croquis londoniens*, Contes, Bruxelles, La Patrie belge, 1919, 117 pages, 17 × 14,5 ; *Adrien de Witte, peintre, dessinateur et graveur*, monographie, Liège, Bénard, 1927, illustrations ; *Autour du*

Perron, Images liégeoises, Bruxelles, L'Eglantine, 1932, 204 pages, 22,5 × 14, photos ; *Petite France de Meuse*, Essai, Liège, Thone, 1933, 26 pages, 24 × 19, illustrations ; *Images de Liège*, Essai, Bruxelles, I.N.R., 1939, 43 pages, 21 × 13,5, illustrations ; *Le Météore et quelques autres histoires*, Nouvelles, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1945, 172 pages, 18 × 12 ; *Adrien de Witte*, Essai, Anvers, De Sikkel, 1949, 16 pages, 24 × 18, illustrations (*Monographies de l'Art belge*), Collaboration à de nombreuses revues dont trois, *Floréal*, *Flamberge* (v.s.) et, surtout, *La Vie Wallonne* (1920-1940, 1947-1950) ont été créées par lui.

Charles Delchevalerie fut l'un des fondateurs du Musée de la Vie Wallonne à Liège. Membre effectif, il y siégea à la Commission administrative qu'il présida en 1930-1940 et 1947-1948. Il était membre titulaire de la Société de Littérature wallonne et, de 1933 à 1935, présida la section Liège-Luxembourg de l'Association générale de la Presse belge. Enfin, il présida, avant 1940 (année de sa disparition), la section liégeoise de la société *Les Amis de l'Art wallon*. Dans tous ces groupements, il exerça, avec une autorité courtoise et une compétence reconnue, une action souvent déterminante que chacun acceptait volontiers parce qu'on la savait dictée par le plus total désintéressement et par le souci permanent de « servir ».

En 1938, il reçut le Prix biennal de Littérature décerné, pour la première fois, par la Province de Liège.

Il existe, de lui, un portrait (huile) par le peintre liégeois Alfred Martin (date incertaine : 1930 ? et propriétaire inconnu) et une admirable médaille (1930), du sculpteur liégeois Georges Petit, frappée pour le dixième anniversaire de la revue *La Vie Wallonne*.

Jean Servais.

« Les X ans de La Vie Wallonne » (cérémonies et discours du 10^e anniversaire), dans *La Vie Wallonne*, t. 11, 1930-1931,

p. 221-253. — O. Gilbert, « Charles Delchevalerie (1872-1950) », article nécrologique, dans *La Vie Wallonne*, t. 24, 1950, p. 243-250. — J.-M. Culot, *Bibliographie des Ecrivains français de Belgique (1881-1950)*, t. I^{er}, Bruxelles, 1958, p. 258-260. — J. Servais, « L'autre anniversaire : Charles Delchevalerie, † le 30 septembre 1950 », dans *La Vie Wallonne*, t. 44, n^o jubilaire, 1970, p. 183-189. — J. Servais, « † Charles Delchevalerie, Inédits » (souvenirs d'enfance), *ibidem*, p. 190-203.

DEMOULIN (Hubert-Léopold), philologue, archéologue, fils de Victor Demoulin et de Rosalie François, né à Verviers le 20 août 1876, décédé à Dilbeek le 18 juin 1962.

Après d'excellentes études secondaires à l'Athénée royal de Verviers, Hubert Demoulin suivit les cours de l'Université de Liège, où il conquiert, avec grande distinction, le diplôme de docteur en philosophie et lettres, groupe philologie classique, le 17 juillet 1897.

Sa place de premier au Concours universitaire 1897-1899 vint confirmer sa place de premier au Concours des Bourses de voyage (1898), qu'il avait brillamment remportée dans une compétition où figuraient Michel Huisman, Camille Liégeois et Emile Witmeur. Il mit à profit cette bourse pour enrichir et approfondir ses connaissances dans le domaine de la philologie classique, d'abord à Berlin, à l'Université Frédéric-Guillaume (1898-1899), puis à Paris, à l'École pratique des Hautes Etudes (1899-1900). Il fit également des recherches dans les bibliothèques italiennes (Ambrosienne, Marcienne, Laurentienne, Vaticane et à la Nationale de Naples), suivies (avril et mai 1900) par des excursions archéologiques en Grèce et en Troade.

Déjà connu par une série d'articles parus dans *Le Musée belge* (t. I^{er}, 1897, p. 200-217 et t. III, 1899, p. 177-192) et relatif aux *Collegia juvenum dans l'Empire romain (Leur caractère et leur but)* et surtout par sa thèse doctorale sur *Epiménide de*

Crète, parue en 1901 dans la *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, il se vit attribuer ce que les jeunes philologues classiques belges ont toujours considéré comme la plus haute marque d'honneur qui soit : une place de membre à l'École française d'Athènes. Il y séjourna en 1901 et 1902.

Avec un autre membre belge, son cadet Paul Graindor, il fouilla Tinos (1902), où il eut la joie de découvrir un sanctuaire de Poseidon et d'Amphitrite. Sur *Les fouilles de Tinos*, il publia, en 1905, un gros article dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. 19 p. 189-208.

Rentré au pays, il y occupa d'abord le poste de régent de latin et de grec à la section latine de l'École moyenne de Thuin (1905), puis, en 1906, celui de professeur à l'Athénée royal de Huy, où il enseigna le grec et le latin dans les classes supérieures pendant trente ans, jusqu'à son admission à la retraite (1936).

Dans l'intervalle (22 août 1908), il avait épousé à Huy Louise Delmelle, qui lui donna quatre fils : Pierre, docteur en médecine, Robert, professeur à l'Université de Liège, Albert, docteur en médecine, et Paul, avocat et membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Bruxelles. Cette quadruple réussite de ses enfants fut pour Hubert Demoulin la joie et la lumière de sa verte vieillesse.

Albert Severyns.

Archives de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. — *Moniteur belge*, premier trimestre 1899, p. 352 ; troisième trimestre 1899, p. 3641. — *Le Musée belge*, *passim*.

DENIS (Henri-Jean-Charles-Eugène), lieutenant général et ministre de la Défense nationale, né à Marbais (Brabant) le 10 septembre 1877, décédé à Saint-Gilles le 19 janvier 1957.

Henri Denis effectue une belle carrière militaire type. Il entre à l'École Militaire en 1895 et devient sous-lieutenant au 1^{er} régiment d'artillerie

en 1900. Entré à l'École de Guerre en 1905, il est lieutenant en 1906, adjoint d'Etat-Major en 1907, capitaine en second en 1912, capitaine-commandant en mai 1914. Le 1^{er} août 1914, Henri Denis rejoint l'Etat-Major de la 18^e brigade mixte. Evacué le 22 octobre 1914 à la suite d'un accident, il est affecté au Ministère de la Guerre au Havre. En mai 1915, sur sa demande, il rejoint le front au régiment d'artillerie lourde. En février 1917, Denis devient commissaire militaire du réseau des chemins de fer de campagne belges et y restera jusqu'en 1920. Nommé major le 26 septembre 1917, il se spécialise dans les questions de transports et devient, en mars 1920, chef de division à la Direction des Transports, puis entre à la 4^e section de l'Etat-Major Général de l'Armée (Transports et Ravitaillements). Lieutenant-colonel le 26 mars 1922, il est nommé en février 1927 chef de la section A de l'E.M.G.A. (Instruction et Education Physique). Colonel en juin 1927, général-major en septembre 1931 et commandant de la Province de Namur, Henri Denis devient en 1933 le Commissaire de la Commission de réseau. Lieutenant général le 26 décembre 1934, il est désigné pour commander la 3^e division d'infanterie ; en 1935 il commande le III^e Corps d'Armée et la 3^e circonscription militaire.

Survient alors un tournant décisif dans cette carrière. Ses qualités reconnues de méthode et d'organisation, peut-être aussi ses tendances libérales, le font choisir comme ministre de la Défense nationale dans le cabinet triparti formé en novembre 1937 par Paul-Emile Janson. Il sera maintenu à ce poste dans le cabinet Spaak du 15 mai 1938, remanié le 21 janvier 1939, puis dans le cabinet Pierlot du 23 février 1939, remanié le 18 avril 1939, puis, une fois encore le 5 janvier 1940. Technicien il sera donc ministre dans six gouvernements successifs. A ce titre il est l'administrateur et l'organisateur des forces

armées, y apportant son esprit de méthode, son expérience et son esprit de décision. A aucun moment il n'aura autorité pour les opérations militaires.

Il est des quatre ministres qui ont une pénible entrevue avec le roi Léopold III au château de Wynendale le 25 mai 1940, tentent d'obtenir son repli vers la France, et, devant son refus, se désolidarisent de lui.

Le cabinet de la Défense nationale fut replié sur Poitiers le 23 mai ; le ministre l'y rejoignit pour répartir dans cette région les vingt-sept services qui relevaient de son autorité. Il organisa avec une certaine efficacité les nombreux éléments belges repliés dans le Sud-Ouest de la France, notamment les centres de renfort et d'instruction (C.R.I.) groupant 53.000 hommes. Les centres de recrutement de l'Armée belge (C.R.A.B.) totalisant 80.000 jeunes gens relevaient du ministère du Travail.

Le général Denis eut une attitude conforme à la politique du gouvernement belge : le 4 juin, refus à la demande britannique de mettre les navires et les marins belges à la disposition de la Grande-Bretagne et rejet de la proposition de céder du matériel d'aviation anglais à la Belgique à la condition que le personnel de la force aérienne belge passe en Grande-Bretagne. Le 15 juin, le lieutenant général Wibier, commandant des C.R.I., veut placer deux de ces derniers, installés près du Rhône, à la disposition des Français pour lutter contre l'agression italienne. Le ministre de la Défense nationale lui répond le 19 juin : « Le gouvernement belge » a décidé de lier son sort à celui de » la France. Il restera avec les troupes » et la population belge en France. Il » convient d'éviter tout combat ou » toute action armée contre l'enva- » hisseur ». Il fait prendre des contacts avec les autorités allemandes le 25 juin et le 2 juillet à Bordeaux, le 20 juillet à Bruxelles, pour négocier, sans résultat notable, le rapatriement des troupes.

Lorsque le siège du Gouvernement fut transféré à Londres en 1940, plusieurs ministres, parmi lesquels le général Denis, décidèrent de rester temporairement en France et remirent au Premier Ministre une lettre de démission marquant leur intention de mettre fin à l'exercice de leurs fonctions. Dans la lettre par laquelle Pierlot en informe De Vleeschauwer et Gutt le 2 septembre il ajoute cependant que le général Denis serait disposé à les rejoindre en Angleterre. Les circonstances ne le permirent pas. Ayant déjà atteint l'âge de la retraite en septembre 1938, le général Denis se retire dans le Midi de la France. Il va s'établir en Suisse le 31 août 1943 et y réside désormais, replacé le 30 septembre 1944 par le gouvernement belge dans la situation de pensionné.

Ouvrage : de l'expérience acquise en matière de transports militaires, le major A.E.M. Denis a tiré : *Les Chemins de fer de campagne de l'armée belge pendant la guerre de 1914-1918*, dans *Bulletin belge des Sciences militaires*, 1^{re} année, n° 5, septembre 1920, p. 305-319; 2^e année, n° 2, juin 1921, p. 105-116.

Emile Wanty.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Archives du Service historique de l'Armée, à Bruxelles. — F. Vanlangenhove, *La Belgique et ses garants. L'été 1940*, Bruxelles, 1972, p. 99, 103 (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, collection in-8°, 2^e série, t. LXXI, fascicule 3*).

DEPAIRE (Jean-Baptiste), pharmacien, professeur à l'Université de Bruxelles, né à Tongrinne le 18 octobre 1824, décédé à Bruxelles le 7 août 1910.

A l'époque où Jean-Baptiste Depaire fit ses études, il n'existait pas en Belgique de dispositions légales précisant la nature des épreuves conduisant à l'obtention du grade de pharmacien. Ce titre était conféré par les Commissions médicales pro-

vinciales, qui fixaient à leur convenance les matières des examens. C'est la Commission du Brabant qui lui délivra son diplôme en 1845.

Agé de vingt et un ans, Depaire installe à Bruxelles une officine pharmaceutique complétée par un laboratoire. Ses dispositions pour l'enseignement le conduisent à accueillir chez lui de jeunes étudiants désireux d'acquérir des connaissances scientifiques.

Ses travaux d'analyse et de recherche lui valent bientôt une notoriété qui retient l'attention des autorités judiciaires. Celles-ci lui confient fréquemment des missions d'expertise chimique et toxicologique.

Ces activités ne l'empêchent pas de s'orienter aussi dans d'autres directions et, en 1854, les élections le portent aux fonctions de conseiller communal de Bruxelles. Tout au long de ce mandat dix fois renouvelé, ses efforts tendent à faire créer et promouvoir un Service d'Hygiène de la Ville, doté d'un personnel spécialement affecté à la surveillance et à la réalisation de tout ce qui concerne la salubrité publique. Il prend également une part agissante à l'étude des nombreux problèmes posés par la construction et le fonctionnement de l'usine à gaz, par l'organisation des mesures de sécurité dans les théâtres, par le développement des installations de lumière électrique.

Membre du Conseil supérieur d'Hygiène publique, il fait partie de divers groupes d'études et surtout de la Commission des Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes, et des Cimetières.

Elu correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique en 1855, il est élevé au rang de membre titulaire en 1862, et assume la présidence de cette institution en 1888.

Son inlassable activité l'amène à participer aux travaux d'un autre chimiste éminent, Jean-Servais Stas, professeur à l'Ecole royale militaire, à qui l'on doit la détermination très précise des masses atomiques de plu-

sieurs éléments, ainsi qu'une importante méthode de recherche toxicologique des alcaloïdes. Après la mort de Stas, il veille à l'achèvement de la publication de ses œuvres.

En 1864, l'Université libre de Bruxelles, cherchant à rénover l'enseignement de son Ecole de Pharmacie, y appelle Depaire en qualité de professeur ordinaire. Sous son impulsion, les études atteignent un succès tel qu'il devient nécessaire d'y affecter des locaux plus vastes et mieux appropriés. Un bâtiment spécialement destiné à cet usage est érigé derrière l'ancien palais du cardinal Granvelle, à l'angle de la rue des Finances et de la rue des Douze Apôtres, et ses installations sont réalisées selon les projets de Depaire. Celui-ci, recteur de l'Université de 1886 à 1888, réussit à donner à l'Ecole de Pharmacie un développement qui en fait un établissement unique à cette époque dans l'enseignement supérieur du pays.

Ce bâtiment, inauguré en 1884, sera utilisé pendant quarante ans, jusqu'au transfert de l'institution dans les nouvelles constructions du Solbosch. Il a disparu depuis, de même que tout le quartier environnant.

Depaire abandonne sa chaire universitaire ainsi que l'exercice de la pharmacie en 1900. Agé de soixante-seize ans, il n'en continue pas moins à travailler dans un petit laboratoire aménagé dans sa propriété à Boitsfort.

Les mémoires qu'il a publiés, et les nombreux rapports qu'il a présentés tant à l'Académie (63 publications dans le *Bulletin* de cette institution de 1853 à 1908) qu'au Conseil supérieur d'Hygiène publique et au Conseil communal de Bruxelles, témoignent d'une étonnante capacité de travail et d'un savoir remarquable pour l'époque, dans les divers domaines auxquels il s'intéressait : révision de la pharmacopée belge ; action thérapeutique de la digitale ; propriétés de l'ozone ; analyse chimique des urines ; recherche chimique des poisons métalliques et séparation, par précipitation galvanique, des métaux

dont les composés sont vénéneux ; falsification des médicaments et des denrées alimentaires.

Certains problèmes longuement étudiés par lui ont connu par la suite une importance toujours grandissante : l'usage du tabac chez les jeunes gens ; la limitation, en Belgique, du nombre des pharmacies ; l'emploi des désinfectants dans la technique, l'agriculture et l'hygiène domestique ; la pollution des cours d'eau par les déchets industriels, et la question des eaux en général.

Son souvenir est perpétué par le nom d'une rue de la capitale.

Louis Maricq.

J. Bartier, *Université libre de Bruxelles (1834-1959)*, Bruxelles, 1960, *passim*. — W. Proot, « Historique de l'Ecole de Pharmacie », dans *Ecole de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles, 1842-1942. Centième anniversaire de la fondation*, Bruxelles, 1947, *passim*. — F. De Myttenaere, « Eloge du Professeur Jean-Baptiste Depaire », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 1927, p. 326-336.

DUBOIS (Ernest-Marie-Mathieu-Joseph-Auguste), professeur d'Université et membre du Conseil Colonial, né à Verviers le 4 mars 1868, décédé à Finnevaux le 17 octobre 1935.

Issu d'une famille d'industriels, Ernest Dubois épousa Elisabeth Braun, fille du ministre d'Etat Alexandre Braun.

Docteur en philosophie et lettres (1887) et docteur en droit (1890) de l'Université de Louvain, il fréquente pendant deux ans, grâce à l'obtention d'une bourse de voyage les Universités de Berlin, Leipzig, Paris et Cambridge. Ces études à l'étranger enrichissent la formation du futur professeur, appelé, au cours de sa carrière, à donner divers enseignements : — à l'Université de Gand : le régime du travail en législation comparée, les sciences financières, le régime colonial et la législation du Congo, de 1893 à 1903 — à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers, dont il se voit confier la direc-

tion, de 1903 jusqu'à son accession à l'éméritat en 1933 : un cours sur l'organisation administrative et économique du Congo belge (depuis 1924) — à l'Université Coloniale d'Anvers : un cours sur le régime économique et les finances coloniales (à partir de 1923).

Participant au mouvement contemporain cherchant à améliorer la condition des travailleurs, il publie principalement entre 1892 et 1902, et dans un style toujours agréable et clair, une quarantaine d'articles dans diverses revues, notamment dans *La Réforme sociale*, la *Revue générale* et la *Revue sociale catholique*. La description des expériences étrangères l'amène à plaider en faveur de la création de conseils de conciliation destinés à régler à l'amiable de multiples différends dans le domaine des conditions de travail, à suggérer le développement d'associations de construction de logements ouvriers, à faciliter l'accès à la terre pour l'ouvrier agricole et à améliorer les conditions de crédit en faveur des agriculteurs. Favorablement impressionné par l'expérience anglaise des Trade Unions, il se montre partisan résolu du développement de l'association ouvrière en Belgique. Il défend la thèse dans *Les Trade Unions et les associations professionnelles en Belgique (Projet de loi)* (Gand, 1894, 223 pages) que « pour produire tous les résultats que l'on est en droit d'attendre de leur activité, les associations professionnelles devraient être douées d'une certaine capacité civile ».

A la demande du ministre de l'Industrie et du Travail, Ernest Dubois effectue une remarquable enquête sur *L'Industrie du tissage du lin dans les Flandres* (Bruxelles, 1900, 223 pages, Collection : *Les Industries à domicile en Belgique*). Par son caractère familial et moral, le tissage du lin à domicile est d'une importance considérable. Or, le tissage à la main est remplacé en grande partie par le tissage mécanique. Le tisserand va-t-il perdre son dernier refuge, l'atelier familial? Appliquant avec rigueur la méthode

scientifique d'observation des faits, en se libérant autant que possible de toute théorie ou thèse préconçue, l'auteur dégage la conclusion qui résulte de ses observations : il n'existe pas d'autre salut pour le tissage à la main que de se transformer en industrie d'art, ce qui exige une réforme sérieuse de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel.

A la suite de ce travail, le Ministre lui demande alors, mais cette fois en collaboration avec Armand Julin, d'étudier les conséquences économiques de la distribution de l'énergie électrique dans les industries à domicile. L'outillage mécanique, rendu possible au domicile de l'ouvrier peut-il empêcher ou retarder la concentration industrielle? Des multiples observations relevées dans l'ouvrage *Les Moteurs électriques dans les industries à domicile*. I. *L'industrie horlogère suisse*. II. *Le tissage de la soie à Lyon*. III. *L'industrie de la rubannerie à Saint-Etienne*. (Bruxelles, 1902, 292 pages) se dégage la conclusion : « Si le moteur électrique à domicile facilite le travail individuel en rendant l'effort moins pénible, il est impuissant à lutter contre la supériorité de la fabrique, dont les avantages ne proviennent pas uniquement de l'outillage mais de l'organisation du travail. Or, le travail à domicile va à l'encontre de la division du travail; il ne faut donc pas voir en lui l'instrument de libération de la production décentralisée. »

En réponse à une question posée par la Section des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique pour le concours de 1903, Ernest Dubois rédige un nouvel ouvrage substantiel intitulé : *Etudes sur le système belge en matière de budget de l'Etat. Exposé historique et critique* (Bruxelles, 1904, 479 pages, *Mémoires couronnés publiés par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. LXVI). Cette étude aide à comprendre la genèse du système budgétaire de la Constitution belge de 1830, qui s'inspira

naturellement d'une réaction contre les règles et les pratiques financières du Royaume des Pays-Bas. Elle rappelle également les circonstances historiques qui ont amené l'absence d'unité dans le budget belge, par le mode de présentation de projets de loi distincts présentés à des époques différentes et par la distinction entre le budget ordinaire et le budget extraordinaire. Ernest Dubois consacre encore deux articles à des problèmes de finances publiques dans la *Revue de Science et de Législation financières*, l'un en 1903, dans lequel il expose sommairement le régime budgétaire et fiscal de la Belgique, l'autre en 1904, où il examine le régime belge en matière d'emprunt et de dette publique.

L'étude des problèmes économiques et juridiques posés par la colonisation a toujours été un grand centre d'intérêt pour Ernest Dubois. Ces matières font partie de l'enseignement qu'il prodigua au cours de ses quarante années de carrière professorale. Aussi, au moment de la reprise de l'Etat Indépendant du Congo par la Belgique en 1908, est-il appelé à siéger au Conseil Colonial dont il devient un membre très actif.

Dans la *Revue Générale* (1903), il situe l'état d'avancement des projets de fédération coloniale anglaise au cours de la Conférence de Londres de 1902. Fidèle à sa méthode d'observation des faits, il groupe dans le *Bulletin de colonisation comparée* des renseignements précis sur l'expérience acquise dans les institutions coloniales et sur l'organisation de l'enseignement colonial en Hollande (1904) et en Angleterre (1913). En juillet et août 1912, se tient sous sa direction à l'Institut de Commerce d'Anvers, le III^{me} Cours international d'expansion commerciale. Il rédige la préface du volume *Etudes sur la Belgique* (Bruxelles, 1913, 531 pages) qui rassemble l'ensemble des conférences données à cette occasion, et décrit en outre avec un remarquable souci d'objectivité, l'historique ainsi que l'organisation politique et

administrative du Congo belge (30 pages). Devant les visées allemandes sur le Congo belge, il préconise en mars 1914, dans *La Revue économique internationale* un renforcement de l'appui financier de la métropole à sa colonie et la formation d'administrateurs coloniaux capables d'assumer pleinement leurs responsabilités.

A l'occasion de la célébration du XXV^{me} anniversaire de l'entrée en activité du Conseil Colonial, c'est à Ernest Dubois que revient l'honneur de présenter le rapport caractérisant l'action et précisant le rôle de cet organisme consultatif dans le domaine législatif de la Colonie pendant le quart de siècle écoulé. Il prononce l'éloge de Léon Dupriez le 26 mai 1934. Le sien sera prononcé, en séance du Conseil, par le ministre des Colonies Rubbens le lendemain de sa disparition, le 18 octobre 1935.

Charles Rogier.

A. De Ridder, « Ernest Dubois (1868-1935) », dans *Rijksuniversiteit te Gent. Liber memorialis, 1913-1960*, t. III, Gent, 1960, p. 28-32. — J.-M. Jadot, « Dubois », dans *Biographie coloniale belge*, t. IV, Bruxelles, 1956, col. 251-253. — *Annuaire de l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers*, en particulier celui de 1930.

DULAIT (Julien-Joseph-Ghislain), industriel, né à Gand le 28 mai 1855, décédé à Montignies-le-Tilleul le 5 juin 1926.

Le père de Julien Dulait, Jules Dulait, né à Charleroi en 1823, avait obtenu le diplôme d'ingénieur métallurgiste à l'Université de Liège en 1844 ou 1845. Jules Dulait avait installé un laboratoire dans les annexes de sa maison, située rue de Montigny à Charleroi, où il se livrait à des recherches intéressant la métallurgie.

Surnommé dans la région le « médecin des hauts-fourneaux », il apporta, de 1854 à 1883, de nombreux perfectionnements à ceux-ci et à leur exploitation.

Jules Dulait dirigea également la

construction de multiples usines métallurgiques en Belgique, en France et dans d'autres pays; il prit aussi un bon nombre de brevets.

Julien Dulait fit ses études primaires à l'Athénée de Charleroi et obtint en octobre 1878 à l'Université de Liège le diplôme d'ingénieur civil des mines avec distinction.

Il travailla d'abord dans le laboratoire de son père, puis installa en 1878 face à sa maison le petit atelier où il construisait des turbines hydrauliques de son invention. En 1881, Dulait fut nommé ingénieur-conseil de la Compagnie Générale d'Electricité avec comme administrateur délégué Lucien Nothomb. Ce dernier, lié d'amitié avec Dulait, envoyait à l'atelier de la rue de Montigny beaucoup de pièces à réparer, — de telle sorte qu'il arriva que l'on fût à l'étroit dans ces installations et, les commandes affluent de plus en plus, — qu'il fallut se décider à faire des agrandissements.

Les nouvelles installations ne purent être aménagées au même endroit à cause des riverains qui commençaient à réclamer contre le bruit des machines et contre la fumée que crachait la locomobile à vapeur. Aussi, Dulait alla-t-il installer les premiers ateliers modernes et bien équipés à Marcinelle sur un terrain dont il avait fait l'acquisition.

C'est alors que la Compagnie Générale d'Electricité, Dulait et un groupe d'amis, parmi lesquels l'on peut citer d'autres industriels comme Franz Dewandre et Léon Somzée, fondèrent en 1886 la société Electricité et Hydraulique.

Le premier hall des nouveaux ateliers édifié chaussée de Philippeville mesurait 60 mètres de long sur 15 mètres de large.

La société Electricité et Hydraulique dont Julien Dulait devint administrateur-gérant fut constituée le 29 juillet 1886 au capital de 225.000 fr. et son siège fut établi à Charleroi.

Elle avait pour objet la fabrication, la construction, l'installation et l'ex-

ploitation tant en Belgique qu'à l'étranger, soit par ses ateliers et par elle-même soit par d'autres ateliers et par association, d'appareils mécaniques généralement quelconques et plus spécialement de ceux qui se rapportent aux industries de l'électricité et de l'hydraulique de même que l'exploitation de tous les brevets s'appliquant aux objets qui précèdent et dont elle pourra obtenir les licences, dans la suite, par acquisition, apport ou de toute autre manière.

Julien Dulait put ainsi faire profiter la nouvelle industrie de ses inventions et des perfectionnements nombreux effectués par lui en matière d'électricité et d'hydraulique.

Trois inventions méritent une attention spéciale : la dynamo, le pandynamomètre et le régulateur Dulait.

La dynamo Dulait était une machine tétrapolaire, à courants redressés et à induit annulaire, exclusivement à enroulement compound. Ce système de double enroulement permettait d'alimenter simultanément des foyers à arc et des lampes à incandescence, avantage incontestable dans l'industrie. Par l'absence de tout régulateur variable dans la dérivation, sa conduite était rendue excessivement facile et moins coûteuse que celles dont la force électromotrice doit à chaque instant être proportionnée au nombre des lampes allumées.

Le but du pandynamomètre était de pouvoir, en une seule lecture, sans aucune opération mathématique, constater le nombre de kilogrammètres par seconde, minute ou heure, développés par un moteur quelconque ou absorbés par une résistance vaincue, l'appareil étant intercalé, comme transmission secondaire, entre le moteur et la résistance.

Quant au régulateur, il devait rapprocher uniformément les deux charbons entre lesquels se produit l'arc voltaïque, et régler leur écart de façon que ce dernier reste constant. L'essentiel était d'arriver à une solution ne laissant rien à désirer au

point de vue de la permanence de l'écart des pointes lumineuses et de la solidité des mécanismes entrant en jeu à cet effet, ce qui fut établi par le régulateur Dulait. De plus Dulait prit entre 1879 et 1907 une série de brevets pour des moteurs hydrauliques, un système de ventilation hydraulique, pour des transformateurs hydrauliques, pour une méthode nouvelle de chauffage de chaudière par la combustion rationnelle et à température intense des gaz de distillation de la houille ou de tous autres combustibles...

La nouvelle industrie prospérait ainsi rapidement. En effet au deuxième exercice le chiffre d'affaires avait atteint le demi-million ; en 1889, le capital était de 1.100.000 francs, il passait à 2.000.000 de francs en 1895, à 4.000.000 en 1898 et à 6.000.000 de francs en 1899.

Tant et si bien qu'il fallut à nouveau songer à agrandir sérieusement les ateliers et l'on éleva un hall immense pour la manutention et la construction des tramways électriques. Enfin, en 1900, les usines de Jeumont en France furent installées dont une des premières spécialités fut l'application de l'électricité à la traction sur les canaux.

Les réalisations effectuées par Electricité et Hydraulique furent très nombreuses non seulement dans le cadre national mais encore à l'étranger. Nous allons en citer quelques-unes. Le souverain belge lui-même, Léopold II, fut séduit par le génie inventif de Dulait et le chargea des installations de ses domaines des Ardennes et de Laeken.

Ainsi, au château de Ciergnon, Dulait fit-il exécuter des travaux hydrauliques considérables (il s'agissait, en effet, de l'irrigation du plateau situé à 85 mètres au-dessus du niveau de la Lesse et sur lequel se trouvait le château) de même que l'éclairage de toute la propriété.

A Laeken, les serres furent éclairées à l'électricité sur un kilomètre.

Il procéda encore à d'autres instal-

lations de luxe au château des princes de Chimay, dans les hôtels du marquis de Breteuil, du baron de Hirsch... et à Paris de Lambert de Rothschild. La société érigea, pour son propre compte, la première centrale électrique belge à Charleroi, en 1888. Elle construisit également l'usine centrale d'éclairage de la Ville d'Ostende en 1893.

Mais cette société s'occupait aussi d'installations industrielles fort nombreuses. C'est d'ailleurs elle qui a introduit en Belgique le transport d'énergie dans le fond des mines, sur une grande échelle. La première de ces installations fut effectuée aux charbonnages de Mariemont.

La société construisit des locomotives électriques spéciales, tant pour le jour que pour le fond, réalisées pour les charbonnages du Grand Hornu et d'Amercœur, qui étaient d'une robustesse peu ordinaire, réduites quant à leur volume, tout en étant d'une grande puissance.

Elle créa encore ou perfectionna des électro-pompeuses, des appareils pour la perforation, des galeries minières, tunnels, aqueducs...

Les premières perforatrices furent employées aux Charbonnages de Resaix et aux Carrières d'Anseremme, et il est à remarquer que leur emploi se répandit même outre-mer : notamment dans les mines de Zalathna en Turquie.

Elle fut encore la première société belge qui équipa électriquement les services d'extraction d'un charbonnage : le Charbonnage Elisabeth à Velaine en 1900.

Autre application électrique à un secteur qui prendra, avec le temps, de plus en plus d'importance : celui des tramways électriques.

Dès le début, les usines de Charleroi se sont attachées à l'étude du moteur de tramway afin de produire un type de moteur robuste, capable de résister aux efforts que comporte un service de traction.

Les premiers moteurs sortant des ateliers, en 1894, étaient destinés à la

ligne très accidentée de Liège-Cointe.

L'équipement électrique de nombreuses lignes fut installé par Electricité et Hydraulique comme l'installation urbaine de Bruxelles-Ixelles-Boendael, de même que celles de Mons-Boussu (1899), d'Ostende-littoral (1899), et en France : d'Angers (1899), de Fourmies (1899), de Dijon (1900), du Mans (1900), de Maisons-Lafitte-Rennes...

Citons encore l'éclairage électrique au dock de Gand et la construction de l'appareil pour la manœuvre du pont de Muyde, à Gand.

Enfin, il faut accorder une place toute particulière à une invention qui valut le prix Ferraris à Julien Dulait et à deux autres ingénieurs de talent, Zelenay et Rosenfeld, au concours de Milan de 1902 : la traction tangentielle.

Zelenay et Rosenfeld étaient des ingénieurs russes que l'industriel belge rencontra à Saint-Petersbourg en 1898 et qui avaient eu les premiers l'idée de la traction tangentielle. Ils revinrent avec lui à Charleroi et après de laborieuses recherches et de grandes dépenses, Dulait put enfin déposer les brevets de cette invention qui résolvait le problème de la traction des chemins de fer par l'électricité à grande vitesse et à longues distances.

La traction tangentielle est basée sur l'application des courants alternatifs polyphasés. Le point le plus caractéristique du système consiste en l'absence complète de moteur rotatif dans la voiture et dans l'absence de toute prise de courant quelconque entre le véhicule et la source de l'énergie électrique.

Les difficultés techniques énormes furent vaincues mais l'application pratique n'en était pas réalisable dans l'esprit du début du xx^e siècle, et comme le dit H. Chauvin : « Les » résultats de ces beaux travaux venus » trop tôt reprendront sans doute » leur actualité lorsque la nécessité » de transports internationaux rapi- » des se sera imposée à l'attention » du public et des Etats ».

C'est ce qui se passa effectivement car ces travaux furent repris en 1968 par M. Poloujadoff, professeur à la Faculté des Sciences à l'Université de Grenoble. Ce fut lui qui, en collaboration avec les chercheurs de l'Institut Polytechnique de Grenoble, devait permettre à la firme française Merlin et Gérin de réaliser, la première au monde, un moteur électrique linéaire en production industrielle.

Ce n'est pas par hasard que Julien Dulait était entré en contact avec ces deux ingénieurs russes mais bien au contraire au cours d'un des nombreux séjours qu'il effectua en Russie dans le but d'y créer pour son usine florissante des débouchés nouveaux et, éventuellement, la fabrication d'appareils électriques. Il y visita les chutes d'Imatra dans le but d'examiner la possibilité éventuelle d'en transporter la « force » à Saint-Petersbourg, sous forme d'énergie électrique. La conséquence fut, en février 1896, la constitution de la Société russo-belge d'Entreprises Electriques dont Dulait fut nommé administrateur délégué. Les quatre principales sociétés de Russie où Julien Dulait joua un rôle important soit comme administrateur, soit comme commissaire et où Electricité et Hydraulique a effectué des travaux sont : Les Tramways de Koursk, La Russo-belge d'Entreprises Electriques, Gaz et Electricité de Kazan et L'Eclairage Electrique de Saint-Petersbourg.

Ainsi, Dulait, qui se tourna vers la Russie en 1895, y était parfaitement installé en 1898 et voyait s'ouvrir à lui des possibilités extraordinaires dans cet immense pays. Mais des circonstances diverses allaient contribuer bientôt au freinage de ce développement et à la non-réussite des Belges en général, en Russie.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* du 10 décembre 1901 signale les causes de la crise russe :

« a) le développement très rapide, » et sans rapport avec la progression » de la demande, de certaines indus-

» tries qui est la suite de la fièvre industrielle qui a marqué ces dernières années ;

» b) l'organisation défectueuse et la mauvaise gestion des entreprises, vices imputables à ce qu'il n'a pas été tenu compte des conditions de la production et des débouchés et, surtout, au rôle excessif que la spéculation a joué dans les créations récentes ;

» c) le manque d'harmonie entre les entreprises et les besoins du marché et la négligence des entrepreneurs à étudier les conditions de la consommation et à stimuler la demande ».

Cette crise industrielle russe provoqua l'arrêt du développement de l'industrie belge à l'étranger et toucha également les entreprises dans lesquelles Julien Dulait avait des intérêts.

Les conséquences devaient en être extrêmement graves pour la société de Charleroi. En effet, cette dernière cessa de fonctionner en 1904, date à laquelle furent constitués les A.C.E.C. ayant pour siège les anciennes installations de Electricité et Hydraulique.

Mais, nous ne devons pas mettre uniquement en cause la crise russe et les travaux exécutés pour la Société d'Éclairage électrique de Saint-Petersbourg, payables d'ailleurs en titres dont la dépréciation amena en grande partie les pertes subies. En effet, il faut également incriminer la concurrence allemande depuis la fin du XIX^e siècle et le tarif douanier belge qui n'était pas adapté aux circonstances. « Les principales sociétés d'électricité de Berlin, soutenues par la grande finance allemande, vinrent s'installer en Belgique, furent admises aux adjudications et il était bien rare, dès lors, que nos sociétés belges pussent obtenir une commande. Tout allait aux Allemands ! » (Charles Mourlon). Se sentant menacé directement par la concurrence de l'A.E.G. (Allgemeine Elektrizitäts Gesellschaft) en la personne de Rathenau, et prévoyant une catastrophe prochaine pour l'industrie électrique

belge dont il était le représentant le plus important, Dulait prévint le Roi. Léopold II répondit à son appel et pressentit le baron Empain qui, seul, pouvait apporter les capitaux nécessaires, et organiser une résistance victorieuse face aux Allemands.

Ainsi furent créés les A.C.E.C., vaste empire industriel du début du XX^e siècle, qui trouve son origine dans un modeste atelier de la rue de Montigny...

Dulait en devint administrateur délégué, délégation qui s'appliquait plus particulièrement au service commercial de cette société. Aussi s'occupait-il de la réduction du personnel des anciens ateliers, des différents contrats avec les différentes sociétés, de donner les renseignements concernant certains procès avec des sociétés étrangères comme par exemple avec la société Westinghouse pour l'emploi de moteurs triphasés avec résistance intercalée dans les induits... concernant les nouvelles installations à faire...

C'est à cette époque que Dulait fut chargé de préparer un rapport destiné à éclairer le ministre des Affaires étrangères sur les intérêts de l'industrie électrique belge dans la question de la révision des tarifs douaniers avec l'Allemagne.

Le 9 juin 1908, le baron Empain fit part au Conseil d'Administration d'une communication qui lui avait été faite par Julien Dulait : ce dernier, eu égard aux occupations absorbantes que lui donnaient ses affaires personnelles et les nombreuses sociétés dont il était administrateur, pria le Conseil d'accepter sa démission d'administrateur délégué. En effet, à ce moment-là, il occupait des positions soit d'administrateur, soit de commissaire dans les sociétés suivantes : S.A. russo-belge d'Entreprises électriques, Compagnie internationale de Traction électro-magnétique S.A., Compagnie mutuelle des Tramways S.A., Compagnie des Tramways électriques d'Ostende-littoral, S.A. des Hauts-Fourneaux, Forges et Acéries

de Thy-le-Château et Marcinelle, S.A. Gaz et Electricité de la Ville de Kazan, Compagnie des Tramways de Koursk, S.A. de Céramique de Haine-Saint-Pierre, Société anonyme de Traction, Transport, Transmission à Paris, S.A. des Fonderies et Tréfileries de bronze phosphoreux, à Anderlecht, S.A. d'Éclairage électrique de Saint-Petersbourg, Ateliers Germain à Monceau-sur-Sambre, S.A. L'Énergie, à Marcinelle, S.A. des Ateliers de Construction Ragheno, à Malines, Hauts-Fourneaux et Mines d'Orel, S.A. La Traction Tangentielle, à Charleroi, Compagnie générale franco-russe d'Accumulateurs, Compagnie industrielle de Belgique...

Enfin, après une vie bien remplie, vie d'industriel et aussi d'inventeur, Julien Dulait meurt. Il avait été le pionnier de l'industrie électrique dans la région de Charleroi, avait eu le mérite d'avoir fondé le premier cours d'électricité annexé en 1883 à l'École industrielle de Charleroi. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur (1900) et Officier de l'Ordre de Léopold.

Dulait fut un homme du monde et un grand cœur.

Durant les deux dernières années de sa vie, la fatigue et la maladie l'obligèrent à limiter, puis à suspendre son activité. Tel il avait été dans le travail — courageux, stoïque, confiant et résigné — tel il resta dans l'épreuve et la souffrance.

Jacqueline Rooze-Looze.

Papiers Dulait : cette appellation a été adoptée du fait qu'il s'agit de la documentation aimablement confiée par M. Armand Dulait, fils de Julien Dulait. — Procès-verbaux des A.C.E.C. de 1904 à 1926. — Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles : dossiers 2.898 I-VII, 2.900 IV-VII, 2.901 I-III, 4.059-4.060, classement B 36 presse 9. — Ch. Bronne, *L'Industrie belge et ses animateurs*, Liège, Desoer, 1941. — H. Chauvin, « Le Développement de l'électricité en Belgique de 1830 à 1930 », dans *Bulletin scientifique de l'Association des ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore*, 9^e série, t. XIII, 1935, p. 259 ss. — Ch. Mourlon,

Les Débuts de l'éclairage électrique en Belgique, Bruxelles, G. Bothy, 1923. — *La Renaissance économique de la Belgique*, fascicule XI : G. Gillon, *Les Industries électriques*, Bruxelles, Goemaere, 1919. — E. Rousseau, « Le Rôle de la Belgique dans le développement de l'industrie électrique », dans *L'Expansion belge*, 23^e année, 1930, p. 202-204, 300-304.

DUMONCEAU (Jean-Baptiste), comte de Bergendal, maréchal de Hollande, général de division au service de la France, membre de la 2^e Chambre des États-Généraux des Pays-Bas (1), né à Bruxelles le 7 novembre 1760, décédé à Forest le 29 décembre 1821.

Jean-Baptiste Dumonceau, fils de Pierre et de Catherine van der Meiren, commença ses études au collège des jésuites, à Bruxelles. La Compagnie de Jésus ayant été supprimée, en 1773, le jeune homme ne put y achever sa formation ; il se prépara dès lors à la carrière d'architecte et entreprit le classique voyage d'Italie. Rentré à Bruxelles, il acquit dans sa profession une bonne réputation et participa à la construction de l'Hôtel des Finances et de la Boulangerie publique. Tout au long de sa carrière militaire et lorsque ses devoirs de service le lui permettront, il s'occupera personnellement des transformations de ses demeures ou de nouvelles constructions.

Dès les premiers troubles survenus à Bruxelles, il s'empressa de répondre à l'appel des États de Brabant et, dès le mois de mai 1787, s'engagea, comme volontaire, dans le corps des dragons. En octobre 1789, il fut nommé sous-lieutenant au régiment de West-Flandre. Le 10 juin 1790, il fut promu major et chargé du commandement d'un bataillon de chasseurs namurois que la couleur jonquille de l'uniforme fit désigner sous le nom de Canaris. Le comité de

(1) Cette notice remplace le texte paru dans la *Biographie nationale*, t. VI, Bruxelles, 1878, col. 276-279.

guerre belge le nomma, le 8 février 1793, chef de brigade.

Jean-Baptiste Dumonceau participa avec honneur aux différents combats livrés dans les Pays-Bas. Après la victoire des Impériaux à Neerwinden et le départ de Dumouriez, il se replia en France, avec l'armée du Nord. Les représentants du peuple près cette armée le nommèrent provisoirement général de brigade, le 16 octobre 1793. Il fut confirmé dans ce grade, par le conseil provisoire exécutif, le 28 janvier 1794. Il prit part au combat de Tourcoing où les armées françaises culbutèrent le corps du duc d'York et l'armée de Clerfayt. Plus tard, Pichegru pouvait lui écrire : « Je me rappellerai toujours avec plaisir les moments où nous servions ensemble, et je n'oublierai jamais combien vous avez contribué avantageusement aux succès de la glorieuse campagne de 1794 ».

Le général Dumonceau rentra dans les Pays-Bas. Le 11 juin 1795, il fut nommé lieutenant général au service de la Hollande et chargé du commandement de la division stationnée en la province de Drenthe, en résidence à Groningue.

Il avait épousé, à Bruxelles, le 5 mai 1782, Anne-Marie-Apolline Colinet (Macon-Hainaut, 1758 - Bruxelles, 1795), dont il eut deux enfants : Anne-Thérèse-Alexandrine (Bruxelles, 1785 - Lemferding, 1800) et François (Bruxelles, 1790 - La Haye, 1884) ; veuf, il épousa, en secondes noces, à Groningue, le 22 mai 1796, Agnès-Guillemine-Cornélie Cremers (Groningue, 1777 - Bruxelles, 1850) qui lui donna sept enfants : Jean-Jacques-Jean-Baptiste (Groningue, 1799 - Bruxelles, 1875), Charles-Epimaque (Groningue, 1800 - Schaerbeek, 1881), Elisabeth-Anne-Lucie (Groningue, 1802 - Forest, 1827), Louis-François (Amsterdam, 1808 - Grez, 1886), Lucie-Elisabeth (Mézières, 1812 - Bruxelles, 1859), François-Henri (Bruxelles, 1815 - Bruxelles, 1869) et Reine-Caroline (Forest, 1819 - Bruxelles, 1850).

Lors du débarquement des troupes

anglo-russes, en Hollande, en 1799, le général Dumonceau fut chargé de la défense de la Frise. Il participa au combat du Zyp, le 10 septembre, et fut blessé à Bergen, le 19 du même mois. Le souvenir du combat de Bergen sera perpétué, en 1810, lorsque le roi Louis de Hollande le créera comte de Bergenduin, changé, plus tard, en Bergendal.

Il commanda la division des troupes bataves, sous les ordres du général Augereau, lors de la campagne d'Allemagne, en 1800-1801, et fut employé au blocus de la citadelle de Wurtzbourg.

Le 13 juin 1803, il fut nommé commandant provisoire de toute l'armée batave. Le corps d'armée batave, réuni au camp de Zeist, près d'Utrecht, sous les ordres du général Marmont, formait l'aile droite extrême de la Grande Armée disposée en vue du débarquement en Angleterre. Les troupes furent embarquées au Helder ; cependant, l'empereur Napoléon devait modifier ses plans et, dès le 1^{er} septembre 1805, les troupes bataves se joignirent au 2^e corps de la Grande Armée pour participer à la campagne contre l'Autriche. Le général Dumonceau y commanda la 3^e division d'infanterie batave, sous les ordres du général Marmont. Après les batailles d'Ulm et d'Austerlitz et le traité de paix, le général Dumonceau et la division batave rentrèrent en Hollande, dans les premiers jours d'avril 1806.

La République batave venait de faire place au royaume de Hollande et la couronne d'être conférée à Louis-Napoléon Bonaparte.

Le 4 juillet 1806, le roi Louis nomma Jean-Baptiste Dumonceau ministre plénipotentiaire à Paris, en remplacement de M. Brandsen. L'empereur Napoléon écrivit sèchement à son frère : « Je ne veux pas du général » que vous m'envoyez ; laissez-moi l'ambassadeur actuel ». La nomination du général Dumonceau dut être annulée. Il fut remis en activité de service ; le 10 août, il fut nommé

conseiller d'Etat et, le 17 septembre, chargé du commandement supérieur des troupes hollandaises.

En 1806, lors de la campagne de Prusse, il commanda la 2^e division hollandaise et la mena jusqu'à Cassel. En 1807, lors de la campagne de Prusse et de Pologne, il commanda la 1^{re} division hollandaise, sous les ordres du maréchal Brune, puis du maréchal Bernadotte.

Le 21 décembre 1806, Jean-Baptiste Dumonceau fut créé maréchal de Hollande. L'empereur Napoléon fit part à son frère, le roi Louis, en termes très durs, de sa désapprobation concernant les promotions de maréchaux en Hollande. Le roi Louis dut supprimer ces grades, en 1810.

Lors du débarquement des Anglais, sur l'île de Walcheren, en 1809, le maréchal Dumonceau se vit confier le commandement général des gardes nationales et des troupes de ligne. Cependant, les forces hollandaises, suivant l'ordre formel de l'empereur Napoléon, furent placées sous le commandement supérieur du maréchal Bernadotte, puis du maréchal Bessières.

Lorsque, en 1810, le royaume de Hollande fut réuni à l'empire français, le général Dumonceau fut chargé d'organiser l'infanterie hollandaise suivant les règles françaises puis, le 11 novembre de la même année, il fut nommé général de division au service de la France.

En 1811, le général Dumonceau séjourna plusieurs mois à Paris. Il y fut accueilli avec distinction par l'empereur et la famille impériale. Il reçut une donation de 10.000 frs de revenus sur le département de l'Ombrière (province de Sienne), fut créé comte de l'Empire et, le 15 août, fut nommé commandant de la 25^e division militaire, avec résidence à Maastricht. Ce commandement était important; il comprenait six départements; ceux de l'Ourthe, de Sambre-et-Meuse, de la Meuse Inférieure, des Bouches-du-Rhin, de la Roer et de la Lippe. Lors d'un passage de l'em-

pereur, à Wesel, celui-ci visita la prison militaire et y trouva cinquante soldats français et trente soldats allemands arbitrairement détenus depuis plusieurs mois. La responsabilité du commandant de cette place et celle du commandant de la division militaire fut engagée. Le 15 novembre 1811, trois mois après son installation, le général Dumonceau reçut l'ordre de prendre le commandement de la 2^e division militaire, moins importante, avec sa résidence à Mézières.

En 1813, lors de la campagne d'Allemagne, il fut rappelé au service actif et fut nommé commandant de la 2^e division du 1^{er} corps de la Grande Armée, sous les ordres du général Van Damme. Au cours de cette campagne, il servit à la prise de Brême et de Harburg, servit à Kulm et fut vainqueur à Hollendorf. Il fut fait prisonnier, avec la garnison de Dresde, le 11 novembre 1813, et ne rentra dans ses foyers, que le 12 juin 1814.

A cette époque, le roi Louis XVIII régnait en France. Le général Dumonceau fut réintégré dans son ancien commandement de la 2^e division militaire. Lors des Cent-Jours, le maréchal Davout, à ce moment ministre de la Guerre, lui offrit un commandement actif à l'armée du Nord. Compte tenu de sa nationalité, le général Dumonceau déclina cette offre et ses motifs furent agréés. En 1815, lorsque la place de Mézières fut investie par les armées alliées, il se rendit à Paris et présenta sa démission au service de la France.

Il rentra dans les Pays-Bas, nouveau royaume, sous le règne du roi Guillaume I^{er}, s'installa à Bruxelles, avec sa famille, et y vécut en particulier. Lorsque, en 1818, le prince Guillaume d'Orange se vit chargé de la direction supérieure du département de la Guerre, il pressentit le général Dumonceau en vue de lui confier le ministère de la Guerre. Ces démarches ne devaient pas aboutir et ce fut le général D'Aubremé qui fut nommé.

Le 20 février 1820, il fut élu membre de la 2^e Chambre des Etats Généraux pour la province de Brabant. Il se rendit aux sessions à La Haye et reçut le meilleur accueil de la part du roi Guillaume I^{er}, de la famille royale et de ses anciennes relations. Dès le 24 mars, le roi décrétait son admission parmi la noblesse des Pays-Bas avec confirmation du titre de comte transmissible par ordre de primogéniture ; le 4 avril, le roi reconnaissait son grade de lieutenant général et lui attribuait la pension militaire correspondante.

Le général Jean-Baptiste Dumonceau mourut dans sa propriété de Forest. Il fut inhumé dans le caveau de la famille adossé à l'église Saint-Denis, à Forest. Une pierre tombale, avec une épitaphe composée par Philippe Lesbroussart, fut érigée dans le transept sud de cette église.

Iconographie : « Dumonceau, Général de Division commandant la Division Batave a la Grande Armée », gravure coloriée anonyme (1805), Bibliothèque Albert I^{er}, Cabinet des Estampes, Bruxelles. Portrait de Jean-Baptiste Dumonceau, en uniforme de maréchal de Hollande, par Jean-Baptiste Couvelet (1809), Musée de l'Armée « Général Hofer », Leyde. Portrait de Jean-Baptiste Dumonceau, en uniforme de maréchal de Hollande, lithographie de Jacques Sturm (1836), Bibliothèque Albert I^{er}, Cabinet des Estampes, Bruxelles.

Jean Puraye.

Archives du ministère de la Défense nationale, Service historique, Vincennes. — *Idem*, La Haye. — Article nécrologique consacré au général Jean-Baptiste Dumonceau, signé L. (Ph. Lesbroussart), paru dans le *Journal de la Belgique*, du 3 janvier 1822. — G.J. de Stassart, « Notice biographique sur le général Dumonceau », dans *Bulletins de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, t. III, 1836, p. 472-473. — C.V. de Bavay, *Le général Dumonceau*, Bruxelles, 1850. — *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, 38^e année, 1884, p. 111-119. — *Mémoires du général comte François Dumonceau*,

édition critique par Jean Puraye, t. I^{er} (1790-1811), Bruxelles, 1958 ; t. II (1812-1813), Bruxelles, 1960 ; t. III (1814-1830), Bruxelles, 1963 ; t. IV (1831-1832), Liège, sous presse.

DUMONCEAU de BERGENDAL (François, comte), chef d'escadron au service de la France, lieutenant général et inspecteur de la cavalerie, en Hollande, aide de camp du roi Guillaume II, chef de la maison militaire du roi Guillaume III de Hollande, né à Bruxelles le 1^{er} mars 1790, décédé à La Haye le 1^{er} mars 1884.

François, comte Dumonceau de Bergendal, fils de Jean-Baptiste Dumonceau, comte de Bergendal (1760-1821), et de Anne-Marie-Apolline Colinet (1758-1795), commença ses études au collège d'Anderlecht. En 1796, il rejoignit son père, lieutenant général au service de la Hollande, installé à Groningue. Il entra à l'école française de cette ville et, le 16 septembre 1802, fut admis comme cadet à l'école d'artillerie.

Le 28 juin 1805, il fut nommé sous-lieutenant au régiment de la garde du Grand Pensionnaire, fut attaché à l'état-major de la division batave, commandée par son père, et prit part à la campagne d'Autriche (1805-1806). En 1806, la République batave fut transformée en royaume de Hollande et la couronne conférée à Louis-Napoléon Bonaparte, frère de l'empereur Napoléon.

François Dumonceau fut nommé lieutenant dans le régiment de cavalerie de la garde royale, puis dans la garde du corps à cheval. Il fit les campagnes de Prusse (1806-1807) et de Zélande (1809).

En 1810, lorsque le royaume de Hollande fut réuni à l'empire français, les régiments de la garde royale hollandaise furent incorporés à ceux de la garde impériale française. François Dumonceau fut nommé lieutenant et, en 1811, capitaine au 2^{me} régiment de cheval-légers lanciers de la garde impériale. C'est dans ce grade

qu'il fit la campagne de Russie et en connut tous les drames. Parti de Versailles, le 18 février 1812, il y rentra, malade, le 18 février 1813.

Le 18 mars suivant, il fut promu chef d'escadron au 5^me régiment de chasseurs à cheval dont le dépôt se trouvait à La Rochelle. Après avoir réorganisé son escadron, il partit avec lui, le 10 mai 1813, pour la campagne d'Allemagne. Il participa, avec honneur, aux divers combats; blessé, le 6 septembre, à Sutersbock, d'un coup de feu à l'épaule gauche, il n'en continua pas moins de se battre. Les revers des armées impériales suscitaient des ardeurs nouvelles. Au cours de la campagne de France, à Remagen, le 2 janvier 1814, François Dumonceau à la tête de cinquante chasseurs exécuta une charge décisive, enleva une pièce de canon et fit trois cents prisonniers. A Troyes, le 24 février suivant, il fut cité dans le rapport présenté à l'empereur pour avoir été un des premiers à pénétrer dans les rangs ennemis et sur les batteries. Le 12 mars 1814, l'empereur le créait chevalier de la Légion d'Honneur.

Lors du retour du roi Louis XVIII, il demeura sous les armes et fut confirmé dans son grade au même régiment, réorganisé, qui s'appela dès lors régiment d'Angoulême. Caserné à Libourne, il connut l'enthousiasme royaliste de Bordeaux, escorta la duchesse d'Angoulême en plusieurs occasions et c'est de ses mains mêmes qu'il fut décoré de l'ordre de Saint-Louis. Lors du retour de l'empereur Napoléon de l'île d'Elbe, le régiment d'Angoulême se rallia à l'empereur et reçut la mission de garder les frontières d'Espagne.

A la seconde Restauration, François Dumonceau fut proposé au grade de lieutenant-colonel dans le nouveau régiment de la Gironde. Conseillé par son père, qui venait de rentrer aux Pays-Bas, il déclina cette offre, donna sa démission au service de la France, le 9 novembre 1815, et vint retrouver ses parents installés à Bruxelles. Il y

goûta quelques moments de repos, cultiva ses dons de peintre sous la direction de David, et y trouva une digne épouse en la personne de Thérèse-Anne D'Aubremé (1795-1861).

Son mariage fut célébré, à Sainte-Gudule, le 13 janvier 1819. Son épouse devait lui donner cinq enfants : Cécile-Jeanne (Bruxelles, 1819 - Bruxelles, 1905); Agnès-Apolline (Bruxelles, 1821 - Loon-op-Zand, 1893); Anne-Elisabeth (Bruxelles, 1823 - La Haye, 1919); Charles-Eugène (Tournai, 1825 - Menton, 1901) et Charles-Henri (Tournai, 1827 - La Haye, 1918).

François Dumonceau, qui avait sollicité du service dans l'armée du nouveau royaume des Pays-Bas, dut attendre quelque temps. La préférence allait à ceux qui avaient combattu dans les rangs des armées alliées. Cependant, le 19 février 1819, il fut nommé major au régiment de hussards n° 6, en garnison à Bruxelles, puis à Tournai.

Le 8 août 1827, il fut nommé adjudant auprès du prince Guillaume d'Orange. Il accomplit son service avec discrétion et ponctualité; ce fut là le début de ses importantes fonctions à la cour des Pays-Bas.

Le 16 avril 1830, il fut promu lieutenant-colonel au régiment de hussards n° 8, en garnison à Gand. Dès l'annonce des premiers troubles, survenus à Bruxelles, le 26 août 1830, il s'empressa de rejoindre le prince d'Orange et c'est en sa compagnie qu'il vécut les péripéties de la révolution belge, à Bruxelles et à Anvers.

Lorsque la conférence des Grandes Puissances se réunit à Londres, pour régler le sort de la Belgique, le roi Guillaume I^{er} de Hollande y délégua son fils, le prince d'Orange, pour y défendre les intérêts de son pays. François Dumonceau y accompagna le prince et séjourna à Londres, du 3 novembre 1830 au 19 mars 1831. Il fut reçu à la cour d'Angleterre et rencontra les grands personnages du temps.

Dès son retour à La Haye, il apprit

sa nomination de commandant du régiment de dragons légers n° 5.

Ses amis belges lui firent savoir que le ministre de la Guerre, en Belgique, lui proposait le grade de général et le commandement d'une brigade de cavalerie. Il déclina cette offre, demeura fidèle au serment prêté à son roi et s'occupa activement de la réorganisation de son régiment caserné à Deventer. Celle-ci était à peine achevée que, le 2 août 1831, s'ouvrait la campagne des Dix Jours. Il fit partie de la brigade commandée par le général Boreel. Il combattit à Berbroek, à Kermt, à Hasselt et entra à Louvain le 12 août 1831. La signature de l'armistice arrêta les hostilités. Sa brillante conduite lui valut un sabre d'honneur offert par la grande-duchesse Anna, épouse du prince Guillaume d'Orange, et les ordres de Guillaume et du Lion néerlandais.

Les troupes hollandaises reprirent leurs cantonnements dans le Brabant septentrional. Cette armée mobilisée devait y demeurer jusqu'en 1833. Quant à l'épouse de François Dumonceau et à ses enfants, ils avaient trouvé refuge chez sa belle-mère, M^{me} D'Aubremé, à Vilvorde.

François Dumonceau se fixa en Hollande et sa famille vint l'y rejoindre. Il sut y honorer les hautes charges que le gouvernement devait lui confier. Il fut nommé général commandant de brigade puis président de la commission d'instruction militaire et inspecteur du corps de la maréchaussée. En 1852, il fut promu lieutenant général et nommé inspecteur général de la cavalerie.

Lorsque, en 1840, le prince Guillaume d'Orange succéda à son père et régna sous le nom de Guillaume II, il choisit François Dumonceau pour être son aide de camp. En 1854, le général Dumonceau quitta le service actif; à ce moment, le roi Guillaume III, fils du précédent, lui confia la direction de sa maison militaire et la présidence de la commission

de la cour, charges qu'il assumait jusqu'à sa mort.

François Dumonceau a laissé d'importants Mémoires. C'est en 1829, à La Haye, dans le salon des adjudants de service, qu'il en commença la rédaction. Celle-ci, interrompue par de longs intervalles, ne fut achevée qu'en 1855. Ses souvenirs ne furent pas la seule source de son inspiration. En 1805, lors de la campagne d'Autriche, il avait été chargé de tenir le journal des marches et opérations de la division batave. L'année suivante, il sauvait de la destruction la correspondance officielle échangée au cours de cette campagne. Plus tard, il tint un journal personnel et, soucieux d'éclairer son texte, il le compléta de nombreux croquis, lettres et documents originaux. Il consigna ses souvenirs en treize registres couverts d'une écriture anglaise large et régulière. Ces souvenirs englobent la période qui va de 1790 à 1844.

Le général Dumonceau a gravi régulièrement tous les échelons de la hiérarchie militaire; les pages qu'il consacre à la vie de caserne, aux uniformes, aux exercices, aux fatigues des campagnes ne sont pas les moins intéressantes du récit.

Ses fonctions à l'armée, ses services à la Cour, lui ont permis d'assister à de nombreux événements et de rencontrer maints hommes illustres. Les souvenirs de la campagne de Russie compteront parmi les plus précieux et les plus pathétiques qui nous soient conservés. Quant aux journées de la révolution belge de 1830, qu'il a vécues aux côtés du prince d'Orange, et dont il a noté le déroulement, quelquefois heure par heure, elles éclaireront d'un jour nouveau les événements de cette époque.

Napoléon, ses généraux et ses ministres sont marqués de traits ineffaçables. Il en est de même pour la société de Bruxelles et des exilés de la Restauration. La cour d'Angleterre et celle de Hollande sont fort bien évoquées également.

Son récit est simple et vrai. Il n'est pas rédigé pour glorifier son auteur ni pour satisfaire des rancunes. Si l'officier qu'il était n'a pas fait œuvre de polémiste, il n'a pas visé non plus à faire œuvre d'historien. Son récit est composé de ce qu'il a vécu et de ce qu'il a vu.

Le fils du mémorialiste, le comte Henri Dumonceau de Bergendal, lieutenant général, lui aussi, et chef de la maison militaire de S.M. la reine Wilhelmine, communiqua, mais avec d'expresses réserves, le texte des Mémoires paternels au colonel van Vlijmen et au baron Camille Buffin. Des passages furent publiés, d'autres, pour des raisons de convenances personnelles, familiales ou politiques, furent omis. Nous avons pu présenter, en une édition critique, le texte intégral de ces Mémoires. Ces souvenirs, tout à la gloire du digne officier que fut leur auteur, sont d'un grand intérêt historique.

Iconographie : portrait de François Dumonceau, en uniforme de chef d'escadron au 5^{me} régiment de chasseurs à cheval de France (1813). Nous ne connaissons pas le propriétaire de ce tableau ; une copie appartenait à M. le comte Frans Dumonceau de Bergendal, Liège. Portrait de François Dumonceau, en uniforme de major au régiment de hussards n° 6 des Pays-Bas, par Alexandre Dubois-

Drahonet (1823). Nous ne connaissons pas le propriétaire de ce portrait. De nombreuses copies de ce tableau sont conservées dans la famille ; l'une d'elles, par N. Harder (1892), chez M^{me} Geneviève Bègue-Morand, à Sierck, France ; une autre, par R. Crommelynck (1960), chez M. le comte Yves Dumonceau de Bergendal, à Ottignies. Portrait de François Dumonceau, en uniforme de colonel du régiment de dragons légers n° 5, par Jonkheer Jean Mock (1832). Nous ne connaissons pas le propriétaire de ce tableau.

Jean Puraye.

Archives du ministère de la Défense nationale, Service historique, Vincennes. — *Idem*, La Haye. — Archives générales du royaume, La Haye : une copie des « Mémoires du général comte François Dumonceau », parmi les nombreux documents déposés par le comte Henri Dumonceau de Bergendal. Une copie des mêmes Mémoires se trouve présentement en la possession de M^{me} Auguste Francotte-Lamarque, à Awan (Aywaille). — B.R.F. van Vlijmen, *Vers la Bérésina (1812)*, Paris, 1908. — C. Buffin, *Mémoires et documents inédits sur la Révolution belge et la campagne des Dix-Jours (1830-1831)*, t. I^{er}, [Bruxelles, 1912], p. 409-558. — *La Noblesse Belge*, annuaire de 1935-1939, 2^e partie. — *Mémoires du général comte François Dumonceau*, édition critique par Jean Puraye, t. I^{er} (1790-1811), Bruxelles, 1958 ; t. II (1812-1813), Bruxelles, 1960 ; t. III (1814-1830), Bruxelles, 1963 ; t. IV (1831-1832), Liège, sous presse.

E

ERASME DE ROTTERDAM, ou ERASMUS ROTTERDAMUS, ROTERODAMUS, ROTTERDAMENSIS (Didier ou Désiré, Desiderius), humaniste et théologien, né à Rotterdam dans la nuit du 27 au 28 octobre 1467 (?), mort à Bâle dans la nuit du 11 au 12 juillet 1536.

De nombreux pays d'Europe — Pologne, Hongrie, Grande-Bretagne, mais surtout Pays-Bas, Belgique et France —, l'U.R.S.S., les Etats-Unis, le Japon, ont choisi plus particulièrement l'année 1969 pour célébrer le cinquième centenaire de la naissance d'Erasme. Mais la controverse sur l'année même de cette naissance, engagée depuis de longues décennies parmi les spécialistes, devenue plus véhémente entre 1966 et 1969, n'est pas encore dissipée. Sans donner le détail des arguments d'ordre interne ou externe qui plaident soit en faveur de 1466 soit en faveur de 1469 ou de 1467, voire de 1465 ou même de 1464, rappelons seulement la discussion qui opposa en 1966 les historiens E.W. Kohls (partisan de 1466) et R.R. Post (partisan de 1469). Or un article de A.C.F. Koch, publié en 1970, ne donne raison ni à l'un ni à l'autre, et il semble même qu'en proposant la date de 1467 après avoir examiné minutieusement les diverses positions prises par les historiens d'Erasme, il soit plus proche de la vérité : il s'accorde avec une vieille

tradition de Rotterdam, retrouve la date qui figurait récemment sur le socle de la célèbre statue de H. de Keyser et celle que le XVIII^e et le XIX^e siècles considéraient comme officielle, rend mieux compte du plus grand nombre de jugements d'Erasme sur sa propre chronologie, des détails de sa jeunesse, d'événements historiques comme le jubilé de l'Eglise à Deventer en 1475 ou la construction d'un pont sur l'IJssel. Aussi, proposerons-nous l'hypothèse de 1467, en dépit des cérémonies et des publications officielles de 1969, et des dates avancées par plusieurs de ses biographes, P.S. Allen, J.J. Mangan, R.H. Bainton (1466), J. Huizinga, A. Hyma, R.R. Post, C. Reedijk, P. Mesnard, L.-E. Halkin, J.D. Tracy, et nous-même dans notre *Erasme* des Editions du Seuil en 1965 (1469).

Ce qui est sûr, c'est que cet enfant, second fils d'un ecclésiastique de la région de Gouda et de la fille d'un médecin de Zevenbergen prénommée Marguerite, souffrit dès sa naissance des conditions irrégulières, voire scandaleuses de sa venue au monde. Son père, prénommé Gerhard ou Geert (dont la racine *gieren* signifie désirer), lui aurait transmis ce même prénom, mais la tradition veut que plus tard, l'adolescent en ait choisi, à la manière humaniste, la forme latinisée de *Desiderius* (Désiré, ou Didier), à laquelle il aurait ajouté, pour en

redoubler l'effet, la forme grecque *Erasmus* (ou plutôt Ἐρασμὸς, celui qu'on aime), elle-même accompagnée de l'indication de son lieu de naissance (*Roterodamus*). A cinq ans environ, il commence ses études et fréquente à Gouda la petite école de Peter Winckel, où il demeure sans doute deux années, jusque vers 1474. Mais cette petite ville, située à quatre lieues de Rotterdam, n'offre guère de ressources pour un enfant à l'intelligence précoce, et son père décide de l'envoyer à la célèbre école du chapitre de Saint-Lebwin à Deventer. Sa mère l'y accompagne. Il n'est pas impossible qu'il fasse, vers la même époque, un court séjour comme choriste à l'école capitulaire d'Utrecht et même qu'il ait été l'élève du célèbre musicien Jacob Obrecht (vers 1477 ou 1478). Il demeure quelques années chez les Frères de la Vie Commune à Deventer, et leur spiritualité, inspirée de la *devotio moderna* qui conciliait la vie active et la contemplation, l'enseignement de la Bible et celui des auteurs de l'antiquité païenne, le marquera pour le reste de son existence. Il avait une quinzaine d'années quand il rencontra le plus illustre humaniste hollandais de l'époque, Rodolphe Agricola, helléniste, « orateur », dialecticien. Il fut aussi, au cours de sa dernière année à l'école de Deventer (en 1483), l'élève d'Alexandre Hegius, ami d'Agricola, humaniste lui-même, qui dirigeait alors l'établissement, et qui faisait des conférences aux jours de fête devant toute l'école assemblée. Mais au début de 1484, sa mère meurt de la peste, et son père le rappelle, lui et son frère Pierre, à Gouda. Mais Gerhard est emporté lui-même par le terrible mal, et les deux orphelins sont laissés à la garde de leurs oncles, qui les envoient sans tarder terminer leurs études chez les Frères de la Vie Commune de Bois-le-Duc. Erasme y restera deux années, jusqu'en 1486, deux années qui lui pèseront beaucoup, car les méthodes d'enseignement de certains Frères, peut-être même leur

niveau de culture ou leur manière de traiter les adolescents, sont ressentis douloureusement par un jeune homme dont l'intelligence et l'érudition n'ont d'égaux que la sensibilité, prompt à l'enthousiasme comme au découragement. La peste — encore elle — le ramène à Gouda, où ses tuteurs, désireux de conserver son maigre pécule, font tout ce qu'ils peuvent pour le persuader d'entrer dans les ordres. Il n'a pas vingt ans, il a le sentiment d'avoir perdu une partie de sa jeunesse, il ne se connaît aucun appui solide, il n'a pas d'argent, et presque aux portes de Gouda se dresse le couvent de Steyn, qui appartient à l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin. C'est pour lui un véritable asile où, loin de l'agitation et des soucis du monde, il espère mener une vie d'études et de méditation. Il n'y passera pas toute sa vie, malgré les pressions amicales de certains de ses compagnons et du prieur du couvent, mais cinq années, de 1487 à 1492.

Un problème, pratiquement insoluble, d'ordre psychologique et — s'agissant d'un tel personnage — historique, se pose à l'attention du biographe : Erasme avait-il ou non une véritable vocation religieuse ? Lui qui, dans plusieurs *Colloques* et dans maintes confidences dispersées, s'est élevé avec force et courage contre les vocations forcées, répondant davantage à des convenances d'ordre familial, social ou économique qu'à un appel irrésistible de Dieu, n'a-t-il pas été lui-même presque contraint d'adopter la vie religieuse ? C'est ce que nous pensons, avec toute la prudence nécessaire en pareille matière. Écoutons toutefois ses propres confidences (dans une lettre à Gérard Geldenhauer du 2 avril 1524) : « Je n'étais qu'un » enfant, malade et solitaire, ignorant » des choses du monde, allant d'école » en école. Chaque jour, j'étais pressé » davantage. Pour en finir, vaincu » mais non persuadé, je suis entré au » monastère ».

A Steyn, après un an de noviciat,

le voici admis à prononcer ses vœux en 1488 : il a donc une vingtaine d'années. Il noue de solides amitiés avec Nicolas Werner (prieur de 1496 à 1504) et d'autres moines, tels que Roger Servais, qui deviendra lui aussi prieur du couvent, Willem Hermansz, Corneille Gérard. Les lettres exaltées qu'il écrit ou qu'il reçoit au cours de son séjour à Steyn — et qu'il se refusera plus tard à publier — nous le dépeignent assez bien, sinon au physique, du moins au moral. Sans trop se plaindre des rigueurs de la vie monastique, il en trouve néanmoins la règle un peu dure, les offices un peu longs, le jeûne un peu cruel ; mais ses supérieurs, reconnaissant sa valeur intellectuelle et une certaine faiblesse physique — réelle, certes, mais peut-être aussi exagérée par le caractère de celui qu'un de ses biographes a appelé « l'humaniste dolent » — le dispensent de l'office de nuit et lui accordent des loisirs nombreux, qu'il passe à la bibliothèque où les auteurs classiques sont très largement représentés. Avec ses amis, auxquels il s'adresse parfois avec tant de tendresse — et d'exagération rhétorique — que certains ont cru pouvoir déceler en lui des tendances homosexuelles, il lit avec avidité Virgile, Horace, Juvénal, Ovide, Térence et Cicéron ; il lira aussi, mais plus tard, les Pères de l'Eglise, Jérôme, Augustin, Ambroise, Cyprien. A mesure que s'affirment sa vocation littéraire et sa maîtrise du latin — il se refusera, toute sa vie, à utiliser pour l'écriture une autre langue, malgré sa connaissance pratique de plusieurs langues vernaculaires dont son néerlandais maternel —, il exprime son intention de consacrer son talent à des sujets religieux. Il n'en voue pas moins un culte passionné à Lorenzo Valla, l'humaniste italien de la première moitié du Quattrocento, auteur des *Elegantiae Latinae* et des *Paraphrases du Nouveau Testament*, c'est-à-dire le restaurateur de la pureté littéraire du latin et le philologue engagé dans la critique ou plutôt l'exégèse de

l'écriture sacrée. C'est au cours de ces années d'apprentissage que le jeune moine met en chantier ses *Antibarbares*, plaidoyer éloquent pour la culture antique, et entreprend la première rédaction de son *Mépris du Monde* (qui ne sera publié, sous sa forme définitive, qu'en mars 1521, le premier ouvrage ne l'étant qu'en mars 1520, jamais achevé, et lui aussi, fort différent de la première mouture). *Eloge des bonae literae* ; éloge parallèle — et ambigu, sinon paradoxal — de la vie monastique, car si le projet d'Erasme, comme de tout humaniste chrétien, est bien de concilier ou de réconcilier la culture latino-grecque et le message du Christ, son œuvre n'en est pas moins marquée par une satire ironique ou véhémement des mœurs du clergé régulier, sinon dans sa totalité, du moins dans sa généralité.

Mais Erasme aspire à plus de liberté : sa santé et l'indépendance de son caractère — il adoptera plus tard la fière devise *Nulli concedo*, je ne cède à personne — lui font quitter Steyn, peu de temps après son ordination sacerdotale (25 avril 1492) par l'évêque d'Utrecht, David de Bourgogne, bâtard de Philippe le Bon. Ses supérieurs l'autorisent à rejoindre à Cambrai l'évêque Henri de Berghes, qui se l'attache comme secrétaire. Les apparences sont sauvées : il conserve l'habit religieux et le contact avec son couvent. Or, malgré de nombreux rappels, aussi véhéments qu'affectueux — surtout de la part de Servais — et peut-être aussi en dépit de ses propres tentations au cours de certaines crises de conscience — jamais il ne reviendra au couvent. Erasme est devenu un prêtre, vivant dans le monde et dégagé de toutes les exigences monastiques. On l'appelle déjà « poète, orateur, » théologien, l'homme le plus savant » du monde ». A vingt-cinq ans, il est prêt à se mesurer avec les forces rétrogrades comme avec les « hommes obscurs » ou les « barbares » de son temps, alors que s'opère dans l'ombre

ou au grand jour, l'une des plus profondes mutations de notre histoire de l'Occident européen, sur le plan politique, économique, religieux, culturel.

Dès cette époque, il songe à faire le voyage de Rome, « préalable » indispensable à tout candidat à la maîtrise en matière d' « humanités », obligation moins évidente pour un chrétien désireux de remonter aux sources de l'Évangile, car c'est le temps où règne le pape Alexandre VI Borgia (monté sur le trône de saint Pierre le 11 août 1494) et où la Cour du Vatican offre dans son ensemble un spectacle « mondain » directement opposé aux images ou aux aspirations du traité *Du mépris du monde*. En attendant, Erasme accompagne son évêque à Bergen-op-Zoom et à Halsteren, sa résidence d'été ; il voyage avec lui à Bruxelles et à Malines, il commence en 1494 la rédaction proprement dite des *Antibarbares*. Mais il n'est pas fait pour l'ambition, l'intrigue et la vie politique : or le secrétariat d'un évêque puissant ne peut se cantonner dans des tâches pastorales. Erasme aspire à un véritable *otium*, qu'il consacrerait aux Muses et au Christ, dévorant livres et manuscrits, écrivant sans relâche, devisant avec des amis choisis dans un beau jardin tout parfumé et empreint d'une sérénité platonicienne. Mais il y a loin, pour l'heure, du rêve à la réalité. Cependant, s'étant lié avec Jacob Batt, maître d'école et futur secrétaire de la ville de Bergen-op-Zoom, Erasme obtient de son évêque — qui n'a plus guère besoin de lui — l'autorisation de se fixer à Paris pour y suivre les cours de sa célèbre Université. Un petit pécule généreusement fourni par Batt, et voici Erasme sur la Montagne-Sainte-Genève au début de l'automne 1495. Sa bourse et sa condition ne lui permettent pas de mener une existence tout à fait indépendante, et il entre dans la communauté des étudiants pauvres du Collège de Montaigu — à l'emplacement de l'actuelle Bibliothèque Sainte-Genève

— dont le principal est alors Jean Standonck, natif de Malines, formé lui aussi par les Frères de la Vie Commune et appartenant à l'ordre des chanoines réguliers de Windesheim. Ascète passionné, ayant connu lui-même une grande pauvreté, rigoureux pour lui-même et pour les autres, il fait régner dans son collège une discipline sévère, un régime monastique, un esprit rigide, persuadé qu'il en sortira des prêtres ou des moines mieux aguerris pour combattre les mœurs dissolues d'une partie du clergé et réformer l'Église de l'intérieur. Le tempérament d'Erasme ne pouvait s'accommoder d'un tel régime, même si le « collège des poux », des « œufs pourris » et des « petites portions », qu'il stigmatisera plus tard dans son colloque *Ictyophagia*, n'a pas été décrié par tous ses pensionnaires, notamment Béda ou Ignace de Loyola. En dépit de cette rude école, il n'en poursuit pas moins ses études, car le but « officiel » de son séjour est la conquête du grade de docteur en théologie. De nouvelles déceptions l'attendent à la Sorbonne, car l'enseignement théologique y est presque entièrement marqué par les méthodes et les spéculations de type scolastique pour lesquelles il éprouve, et éprouvera sa vie durant, une aversion insurmontable. Son aspiration à redécouvrir les sources de l'inspiration chrétienne par un contact direct avec les Évangiles et les textes patristiques se heurte invinciblement au dogmatisme des glosateurs médiévaux et des glosateurs modernes des glosateurs médiévaux. Sans compter le fait que son oreille latine ne peut plus, sans vivacité ou agressivité, se laisser écorcher par quelque barbarisme, solécisme, ou même quelque lourdeur ou impureté de style. Il va jusqu'à avouer qu'il préférerait voir périr tout Scot que les livres de Cicéron ou de Plutarque, car ceux-ci le rendent meilleur, tandis que la scolastique le fait sortir de ses gonds. Il a pourtant quelques compensations que lui vaut sa réputation de poète

et d' « orateur » — comme on disait alors pour désigner ce que nous appelons aujourd'hui un homme de lettres : il entre en contact avec tout ce que Paris compte alors de célébrités sur le plan intellectuel, les Italiens Balbi et Andrelini, les Français Lefèvre d'Étaples et Robert Gaguin. Ce dernier, chef de file incontesté de l'humanisme parisien, entraîne tous ceux qui aspirent à la fois au renouvellement de la culture et à l'épanouissement de la foi. Poète, historien, théologien, il est élu en 1473 général des trinitaires, et son autorité morale est au zénith. Il accueille Erasme comme un maître accueille un disciple plein d'avenir, et celui-ci inaugure son œuvre immense d'écrivain par une publication des plus modestes imprimée à la suite du *De gestis et origine Francorum compendium* de Gaguin (Paris, 1495) : il s'agit tout simplement d'une lettre d'éloge de l'humaniste parisien, « honneur insigne de l'Université française, honneur des lettres et mon honneur ». Ainsi grâce à la renommée de Gaguin, le monde intellectuel connaît dès ce moment le style et le nom d'Erasme. En 1496, c'est un modeste recueil de poèmes latins qui voit le jour à Paris : il est le fruit d'efforts — inégalement heureux — des douze ou treize dernières années de la production intermittente d'Erasme. Mais le régime de Montaigu ne lui convenant pas, il tombe malade au printemps de cette même année 1496, et l'été venu il retourne « au pays », sans être docteur : il revient chez son protecteur, l'évêque de Cambrai, se rétablit, puis se rend, pour un bref séjour, à Steyn, où il retrouve ses anciens condisciples, notamment Hermansz, qui aspire lui aussi à connaître les milieux littéraires parisiens. Erasme obtient une nouvelle autorisation de ses supérieurs pour poursuivre ses études de théologie, et au mois de septembre, il retourne à Paris. Mais sa résolution est prise : c'en est fini de la discipline de Montaigu, il vivra modestement de son

travail intellectuel. Décision héroïque pour un jeune auteur pauvre qui, malgré quelques protections, ses relations avec Andrelini et Gaguin, la publication de ses poèmes, est encore fort peu connu. Il vivra cependant en donnant des leçons particulières de latin et de rhétorique à de riches jeunes gens étrangers, des Anglais, des Allemands, d'autres peut-être. De ce labeur acharné du second séjour parisien (jusqu'à l'été 1498) résulteront des manuels latins de conversation courante, de grammaire, de syntaxe, de stylistique, un traité de l'art épistolaire, des recueils de proverbes, etc., qui verront le jour beaucoup plus tard, avec les modifications d'usage. Nouveau retour en Hollande avec, au passage, un nouveau séjour chez Henri de Berghes. Mais l'évêque n'est pas plus décidé à jouer les mécènes qu'Erasme à renoncer à son voyage en Italie. Alors intervient son fidèle ami Batt. Déchargé de ses fonctions administratives, il est devenu le précepteur du jeune prince Adolphe de Veere, petit-fils d'Antoine, « le grand bâtard », fils naturel de Philippe le Bon. La mère d'Adolphe, Anna, est la fille de Wolford de Borselen, seigneur de Veere et Flessingue en Zélande, ancien maréchal de France, comte de Buchan en Écosse et chambellan de Louis XI. Elle et son fils résident le plus souvent au château de Tournehem, entre Calais et Saint-Omer. Batt obtient une invitation pour son ami vers la fin de 1498, et c'est au début de l'année suivante que se situe cette visite, dont Erasme attend beaucoup. A Steyn, où il se rend à nouveau, il revoit son ami Hermansz. Mais ses élèves l'attendent à Paris, et parmi eux, le jeune William Blount, Lord Mountjoy, dont la famille fréquente à la Cour d'Angleterre et dont la fortune est à la hauteur des relations. Erasme reprend tout à la fois son travail de précepteur et ses travaux personnels, dont il pressent que la portée dépassera le cadre étroit de son enseignement et de ses préoccupations alimentaires.

Lord Mountjoy, marié l'année précédente et revenu seul à Paris pour y travailler, invite son maître en difficultés à s'installer chez lui. Les assurances du jeune Anglais paraissent mieux fondées que celles de la Dame de Veere et il est fortement question d'un voyage commun en Italie, où l'élève subviendrait à tous les besoins du maître. Mais Louis XII s'apprête à conquérir le Milanais, et le voyage est reporté. C'est alors que se produit un événement, en apparence mineur, mais d'une portée incalculable sur la destinée d'Erasme, et peut-être sur son orientation intellectuelle : William Blount lui propose au mois de mai de le suivre en Angleterre, où le rappellent ses devoirs familiaux et politiques. Acceptation de l'humaniste, départ envisagé pour l'été, arrivée dans l'île, installation très confortable dans la propriété des Mountjoy, à Greenwich. C'en est fini des couvents, des collèges nauséabonds, ou des logements à la petite semaine de la Montagne-Sainte-Genève. Mais surtout, comme l'écrit L.-E. Halkin, « durant huit mois, il va vivre d'une » vie exaltante, conquérir des amis » inoubliables, préciser enfin son programme conjugué de théologie biblique » que et de culture humaniste ». Écoutez-le exprimer sa joie dans une lettre à son ami Robert Fisher du 5 décembre 1499 : « J'ai trouvé en » Angleterre le climat le plus agréable » et le plus salubre. Quelle humanité » et quelle érudition choisie, exacte, » antique, tant en latin qu'en grec ! » Je ne désire même plus aller en » Italie, si ce n'est pour les joies du » voyage. Lorsque j'écoute mon ami » Colet, il me semble entendre Platon » en personne. » Ces sentiments étaient pleinement justifiés : n'avait-il pas rencontré à Londres le jeune Thomas More avec lequel devait se nouer une amitié alimentée aux sources les plus vives de l'affectivité, de la croyance religieuse et de l'intelligence, à Eltham, le Prince Royal — le futur Henri VIII — alors âgé de huit ans, qui le salua en latin comme un maî-

tre, et à Oxford, le théologien John Colet, dont il parle précisément dans sa lettre, et dont l'autorité, la pratique de l'exégèse, le voyage en Italie et ses rencontres avec les néo-platoniciens de Florence représentaient pour lui l'idéal de vie qu'il s'était assigné ? On peut dire sans exagération qu'en découvrant l'Angleterre et ses humanistes chrétiens, la haute société londonienne, l'Université d'Oxford, mais aussi les signes évidents et multiples de sa propre réputation, Erasme s'est découvert lui-même, tel qu'il était et surtout tel qu'il voulait être. Pour la première fois de sa vie, il découvre que l'intelligence et l'esprit peuvent jusqu'à un certain point tenir lieu de naissance et de fortune, et il oublierait presque le lourd handicap de sa bâtardise et son retentissement sur sa condition d'homme et de prêtre. On peut admettre qu'il a parachevé en Angleterre, dès cette époque, sa formation religieuse et que, stimulé par l'exemple et les conseils de ses hôtes d'Oxford, il a pris la décision de se consacrer aux lettres saintes, et d'abord à l'étude de la Bible. Il sent aussi l'insuffisance de sa culture grecque en présence d'hellénistes comme Grocyn ou Linacre, et il est résolu, dès son retour sur le continent, d'approfondir l'étude des philosophes, des historiens, des poètes, et notamment des tragiques grecs. Ce retour a lieu dans les premières semaines de ce début de siècle, mais les souvenirs heureux se muent en déception : abusé par l'ignorance de ses amis en matière financière, il se voit confisquer à la douane de Douvres la totalité de son pécule en monnaie anglaise sur lequel il fondait tant d'espairs, et c'est en voyageur complètement démuné qu'il débarque à Boulogne. Il lui faut pourtant regagner Paris, car ses supérieurs ignoraient tout de l'intermède anglais. Il peut gagner Tournehem par ses propres moyens, se fait « renflouer » par le fidèle Batt, mais est déçu d'apprendre que la marquise de Veere est à Rome en pèlerinage. De Tournehem,

il va à Saint-Omer, où l'Abbé de Saint-Bertin l'aide à poursuivre son voyage. Le voilà obligé de reprendre ses humiliantes démarches d'autrefois, et cela lui est d'autant plus pénible qu'il connaît à présent sa valeur, une valeur reconnue par les autres. C'est maintenant Paris, les leçons, les projets de livres, les démarches auprès des imprimeurs, mais malgré sa vie difficile, l'atmosphère intellectuelle et le charme de la capitale de la France ont raison de sa morosité et même de sa morbidité, consécutive à certains accès de fièvre ou aux souffrances que lui inflige parfois un calcul. Il se met avec acharnement à l'étude du grec et publie son premier ouvrage important en juin 1500, un recueil de 800 proverbes commentés sous le titre d'*Adagiorum Collectanea*. L'épître de cette collection de sentences puisées dans les auteurs anciens est dédiée à Mountjoy, dont il attend toujours l'appui et la faveur. La peste éclate soudain à Paris, dont les rues « sont encombrées par les enterrements », et Erasme se réfugie à Orléans chez son ami Caminade, libraire hollandais, puis chez Jacques Voecht, natif d'Anvers, professeur de droit canon à l'Université de cette ville. Mais les questions d'argent ne le laissent pas en repos, et durant son séjour à Orléans, il supplie continuellement son ami Batt d'intervenir en sa faveur auprès de la Dame de Veere, qui est revenue de Rome. Il gémit : « Une grande pénurie de livres, pas » de loisirs, une santé médiocre, essaie » donc d'écrire des livres dans cette » condition ! » A la fin de l'année 1500, il retourne à Paris avec Caminade, l'hiver est rude, il écrit en janvier à Batt : « Je suis au plus bas de la » misère ». Il entretient déjà une vaste correspondance avec les hommes lettrés de son temps, Fausto Andrelini, les Anglais Colet, Sixtin, Fisher, Robert Gaguin, le médecin Pierre d'Angleberme, l'abbé Antoine de Berghes, et son économe, Antoine de Luxembourg. Sa santé est précaire, la peste menace à nouveau Paris au

printemps 1501. Erasme retourne alors à Steyn où il obtient une nouvelle année de liberté pour poursuivre ses études hors du cloître. En mai il passe par Bruxelles, se rend ensuite à Bergen-op-Zoom, puis séjourne à Anvers, où il rend visite à la famille de Jacques Voecht. Il part alors pour Veere, en Zélande, afin d'y rencontrer celle qu'il considère toujours comme sa protectrice en puissance, mais celle-ci, compromise dans une affaire politique, a d'autres soucis que le confort de l'humaniste. Il est en juin à Dordrecht, puis repart pour la Zélande. « J'ai passé deux mois en Hollande, » sans me fixer nulle part, écrira-t-il, » comme les chiens en Egypte, cou- » rant continuellement et buvant. » Le rêve d'Italie le hante toujours, mais il est également attiré par la France et par l'Angleterre. A l'invitation de Batt, il prend quelques jours de repos à Tournehem, qu'il utilise pour travailler fiévreusement le grec, car il veut combler au plus vite ce retard dans sa formation. Son indécision quant à son lieu de résidence lui fait prolonger son séjour à Tournehem jusqu'à la fin de juillet, époque où il se rend à Saint-Omer, où il est l'hôte du prieur de Saint-Bertin. Un événement important a lieu au mois d'août : sa rencontre avec le franciscain Jean Vitrier, théologien et prédicateur en renom, qui lui révèle Origène et qui lui apparaît lui-même comme un moine d'une piété exemplaire, parfaitement accordé à son âme, car pour l'un comme pour l'autre, les pratiques et les cérémonies ont moins d'importance que l'attitude spirituelle, la religion intérieure. C'est sans aucun doute Vitrier qui l'encourage à écrire l'un de ses plus célèbres ouvrages, l'*Enchiridion Militis Christiani*, le mot grec signifiant à la fois « manuel » et « poignard ». Bréviaire évangélique, et non pas manuel de croisade, l'*Enchiridion* est une panoplie toute spirituelle, un livre de piété destiné à initier son lecteur à ce qu'il y a d'essentiel dans le christianisme, à savoir une pratique

de vie fondée sur la charité, c'est-à-dire sur l'imitation du Christ : Tout pour le Christ et par le Christ, il n'est pas d'autre religion. Ce traité, qui sera imprimé à Anvers en 1503, connaîtra au cours du siècle — et plus tard — un nombre considérable d'éditions et de traductions, et permettra surtout la diffusion et l'influence en profondeur, en Europe comme dans la jeune Amérique, de cette réforme catholique libérale où l'on se plaît à voir l'apport majeur de l'« érasmisme ». En rapprochant le message de Socrate et celui de saint Paul, Erasme prétendait avoir voulu écrire une sorte d'Art de la dévotion. De Saint-Omer, il va au château de Courtebourne, où il passe quelques mois d'hiver. Mais l'horizon s'assombrit à nouveau au début de 1502 : le fidèle Batt disparaît, Anne de Veere se remarie. En octobre, Henri de Berghes meurt à son tour, ainsi qu'un de ses nouveaux « patrons », François de Busleiden, archevêque de Besançon. La peste sévit encore à Paris, à Cologne, en Angleterre. Que faire ? Il décide au début de l'automne de se réfugier à Louvain, où l'attire la réputation de l'Université, rempart de l'ancienne théologie. Il y rencontre son compatriote Adrien d'Utrecht, le futur pape Adrien VI, alors doyen de Saint-Pierre et professeur de théologie. Erasme refuse la chaire qu'il lui propose, préférant achever ses premières traductions du grec. Mais, toujours attaché à la fortune des puissants et se rappelant opportunément qu'il est un sujet de Philippe le Beau, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas, il compose en janvier 1504, peu de temps avant le retour du prince de son voyage d'Espagne, un *Panegyrique de Philippe le Beau*, qu'il lit en personne au palais ducal à Bruxelles, devant une brillante assemblée. Ce poème de circonstance, où se mêlent flatteries et considérations politiques, est très vite publié chez Thierry Martens, à Anvers. A la fin de cette même année 1504, Erasme se confiera à Colet : « J'avais horreur

» du *Panegyrique* et je ne me souviens
 » pas d'avoir jamais senti une telle
 » répugnance à écrire ... Mais je me
 » suis avisé d'une manière nouvelle
 » de présenter les choses de façon à
 » pouvoir tourner mes compliments
 » avec le maximum d'indépendance. »
 Erasme est tout entier dans ces aveux
 embarrassés.

Au cours de l'été 1504, nous le trouvons « en chasse » dans la bibliothèque de l'abbaye de Parc, aux portes de Louvain ; il y fait une découverte sensationnelle, un manuscrit de Valla, qui « suggérait des corrections » à apporter à la *Vulgate* par un collationnement avec le texte grec ». Ainsi germe en lui l'idée de composer une traduction nouvelle du *Nouveau Testament*, établie sur une base philologique et sur une tradition manuscrite plus sûres. Les théologiens scolastiques de Louvain et d'ailleurs commencent à regarder d'un œil soupçonneux ce nouveau théologien, qu'ils ravalent au rang de grammairien à la plume insolente. Après une courte visite au château de Ham, près de Calais, dont Mountjoy vient d'être nommé gouverneur, Erasme retourne à Louvain où il accepte alors de faire à l'Université un cours sur la rhétorique et la poésie. Ce séjour aux Pays-Bas se prolonge jusqu'en décembre 1504, et c'est un nouveau voyage et une nouvelle installation à Paris, cette fois chez Christophe Fisher, un Anglais au service en France de la cour pontificale. Erasme est plus que jamais hanté du désir de réconcilier les « bonnes lettres » et la théologie, et il se sent maintenant assez sûr de son grec pour mener à bien cette tâche. Entre-temps, John Colet est devenu doyen de Saint-Paul à Londres, et dans la correspondance qu'il entretient fidèlement avec lui, Erasme lui fait part de la proche réalisation de ses projets ; il lui apprend aussi qu'il s'est mis à l'hébreu. Premier fruit de ce labeur acharné : la publication en mars 1505, chez Badius Ascensius, célèbre imprimeur d'origine brabançonne installé à Paris,

des *Annotations* de Valla. Au cours de l'été paraît chez Philippi une nouvelle édition — légèrement augmentée — des *Adages*. C'est aussi l'époque — en été ou en automne — où Erasme, dans des circonstances assez obscures, se rend pour un nouveau séjour en Angleterre. Mais tandis qu'il retrouve avec joie ses amis Colet, More, Linacre, Grocyn, Latimer et Tunstall, qu'il noue d'utiles relations avec des protecteurs possibles comme Richard Fox, évêque de Winchester, John Fisher, évêque de Rochester, William Warham, archevêque de Canterbury, sans compter le roi Henri VII, son vieil ami Servais, devenu prieur de Steyn, lui demande compte de son départ de Paris. Il semble que l'ancien moine, que ses liens avec le passé gênent encore aux entournures, ait voulu surtout rencontrer le latiniste italien Andrea Ammonio, dont la fortune va croissant à la Cour royale et dont les relations avec le Vatican — Jules II étant pape — peuvent lui être très utiles. Une chose est certaine : dès le 4 janvier 1506, le pape accorde à ce fils de prêtre la dispense nécessaire à l'obtention du bénéfice anglais que le Roi lui avait fait miroiter. Mais il lui faut encore se mettre en règle avec le couvent de Steyn. Son cher Servais ne répond plus à ses lettres d'Angleterre. Le 1^{er} avril, c'est avec mélancolie qu'Erasme lui écrit encore : « Je constate que la vie » humaine est chose fugace et éphémère ... que les études sont sans fin ... » Aussi ai-je décidé de me contenter » du peu que je suis et de donner » tout mon effort à la méditation de » la mort et à la formation de mon » caractère ... » Ce qui ne l'empêche pas, dès le lendemain, d'entretenir un autre ami de son activité débordante, de ses projets multiples. Parmi ceux-ci, le fameux voyage en Italie est sur le point de se réaliser : il obtient en effet une charge de précepteur pour accompagner outre-monts les fils de Battista Boerio, médecin de Henri VII. Affaire conclue, embarquement d'Erasme et de

ses compagnons de voyage à Londres même au début de juin, traversée de la Manche en quatre jours par une mer démontée, quelques jours de repos à Ham chez Mountjoy, en route vers Paris où il va séjourner deux mois, car il a de nombreuses affaires à régler : il confie notamment à Badius ses derniers travaux, c'est-à-dire les traductions de plusieurs dialogues de Lucien ainsi que l'*Hécube* et l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide, un recueil d'*Epigrammes*, 20 adages inédits pour la nouvelle édition des *Adages* qu'il doit publier en décembre. Les voyageurs quittent Paris au début d'août, s'arrêtent quelques jours à Orléans chez l'humaniste Nicolas Bérault, se dirigent vers Lyon, dont la halte à l'auberge est si agréable qu'Erasme s'en souviendra quinze ans plus tard dans son colloque *Diversoria* (sans compter le charme des Lyonnaises, « toutes admirablement » faites, attrayantes, au caractère enjoué »); on met enfin le cap vers l'Italie par la Savoie. Mais pendant la traversée des Alpes l'humaniste quadragénaire est atteint d'une profonde mélancolie. Au rythme de son cheval, envahi de pensées et d'images, il compose son plus important poème latin, un « poème équestre, ou plutôt alpestre », connu aussi sous le titre de *Carmen de Senectute*. Ce poème de la vieillesse est une sorte de méditation poétique en 246 vers sur les inconvénients du grand âge (on vieillissait vite à cette époque, et le tempérament d'Erasme le prédisposait aux idées noires). Mais voici qu'apparaissent l'Italie, la plaine du Pô, Turin. C'est là que, le 4 septembre, contre toute attente, l'humaniste hollandais reçoit de l'Université son diplôme de docteur en théologie, qu'il avait si longtemps espéré obtenir à Paris. Mais à peine arrivés à Bologne, Erasme et ses compagnons doivent se réfugier à Florence, car le pape Jules II, allié aux Français, assiège la ville (elle tombera entre leurs mains le 11 novembre). Les grands Florentins ont disparu, Politien, Pic

de la Mirandole, Ficin, mais leur souvenir demeure, et l'ombre de Savonarole plane encore autour du Palais de la Seigneurie. Retour à Bologne où, perdu dans la foule, Erasme s'incline devant le « pontife belliqueux » qui fait son entrée triomphale dans la ville; il s'incline, mais, dit-il, « avec un gémissement intérieur ». Un incident qui sert admirablement ses desseins lui fait renoncer partiellement à l'habit de moine. Pendant une année il travaille intensément à ses propres ouvrages, désireux de se débarrasser de sa charge de précepteur, mais il lui faut bien vivre. Enfin, s'étant fait de nouveaux amis et ayant résilié ses fonctions, il part pour Venise à l'automne de l'année 1507 et entre en rapport avec le célèbre imprimeur humaniste, Alde Manuce. Il y demeurera dix mois, logeant chez le beau-père d'Alde, vivant à peu près constamment dans l'atelier d'imprimerie, perfectionnant sa connaissance du grec avec les savants de l'Académie de Venise, les Grecs Lascaris, Egnatius, Musurus, Aléandre. Il achève, au prix d'un labeur « herculéen », au milieu de cette ruche bourdonnante du Rialto, prenant à peine le temps de relire les pages humides d'encre qui sont immédiatement envoyées à la composition, sa grande édition des *Adages* : lorsque l'ouvrage paraît en septembre, les 800 ou 820 adages des éditions de Paris ont augmenté jusqu'au chiffre fantastique de 3260 « proverbes, sentences, bons mots et » paroles célèbres de l'Antiquité ». En décembre, Erasme est encore à Venise où Alde fait paraître de lui de multiples éditions ou traductions d'auteurs classiques, Plaute, Térence, Sénèque, Platon, Plutarque, Pindare, Pausanias, etc. Il n'en étudie pas moins l'hébreu et l'araméen, car il songe de plus en plus à ses travaux bibliques. Vers la fin de l'année, il accepte le poste de précepteur d'Alexandre Stuart, fils naturel du roi d'Ecosse Jacques IV, et il rejoint à Padoue son élève, jeune homme extrêmement doué et attachant qui, malgré ses

dix-huit ans, est archevêque de Saint-Andrews. Les menaces de guerre le font passer à Sienna, et quand il visite Rome — séjour sur lequel les renseignements sont rares —, c'est en personnage illustre qu'il est accueilli par les prélats et les cardinaux, notamment par Jean de Médicis, le futur pape Léon X. Mais tandis qu'il poursuit son voyage et qu'il visite Naples, Henri VII meurt le 21 avril 1509, le jeune Henri VIII lui succède, et le 27 mai, une lettre de Mountjoy l'incite à précipiter son retour en Angleterre où les plus hauts personnages du royaume, à commencer par le nouveau roi, lui sont extrêmement favorables. En juillet, il quitte Rome et l'Italie, où il ne retournera jamais plus. Les Alpes, franchies cette fois du côté de la Suisse, ébranlent à nouveau sa sensibilité littéraire et artistique et, si nous l'en croyons, c'est toujours « à cheval » qu'il aurait, sinon composé, du moins conçu dans ses moindres détails, le chef-d'œuvre auquel son nom est à jamais attaché, *l'Eloge de la Folie*.

Après avoir traversé la Suisse et être passé en Alsace, c'est la descente du Rhin, Anvers, l'embarquement pour l'Angleterre et l'arrivée à Londres où il habite cette fois dans la maison de Bucklersbury, chez son ami More, devenu l'un des plus brillants avocats du barreau de Londres, et dont l'affectueuse présence, à la tête d'une famille chrétienne conforme à son idéal, comme les travaux littéraires entrepris en commun, resteront gravés dans sa mémoire comme la période la plus heureuse de son existence. En quelques jours Erasme aurait couché sur le papier cette étonnante *Moria*, qu'il faisait parler à la première personne sous les traits d'une jeune personne qui monte en chaire pour faire un sermon à ses frères humains, et qui, malgré son bonnet à grelots et sa marotte, ses facéties, ses paradoxes, ses outrances, n'est pas si folle qu'elle en a l'air et qui, narguant ses censeurs présents (et futurs), a franchi depuis des siè-

cles, sous ses multiples livrées, en latin, en russe, en portugais, en turc, en hébreu ou en japonais, tous les barrages idéologiques ou théologiques qui lui ont été opposés, pour semer ses graines de sagesse dans le cerveau des peuples, tout en parlant leur langage. La « querelle » de la *Moria*, que devaient envenimer bientôt certains théologiens de Louvain, surtout quand Erasme produisit d'autres œuvres qui mettaient en cause les idées reçues, la tradition scolastique, le fonctionnement de certaines institutions ecclésiastiques, l'autorité de la version de la Bible connue sous le nom de Vulgate, ne devait pas cesser avec la disparition de l'humaniste, et l'on s'interroge encore de nos jours sur sa véritable signification. Les années 1509 et 1510 se passent dans l'enchantement de l'amitié et le travail, et Erasme se fait en outre de nouvelles et puissantes relations. Un saut à Paris, au début de 1511 pour mettre au point avec Badius une nouvelle édition des *Adages*, tandis que la *Folie* paraît à Paris et à Strasbourg. En juin, il retourne en Angleterre et séjourne à Londres, où il tombe gravement malade. Il y retrouve son ami Ammonius, puis vers la fin du mois d'août, étant guéri, il accepte la chaire de grec que lui offre l'évêque Fisher, chancelier de l'Université de Cambridge. Il l'accepte à moitié content, car il n'aime guère être détourné de ses travaux personnels. A Cambridge, où il résidera environ trois ans à Queens' College, il enseigne non seulement le grec mais aussi la théologie. Il rassemble à cet effet une grande partie des matériaux qui lui serviront pour ses travaux bibliques et patristiques. Mais il se plaint toujours à ses amis de sa pauvreté, de son incertitude du lendemain, de sa dépendance, et même de la bière qu'il n'aime pas, ou de l'affreuse piquette qu'il est contraint de boire quand ses amis oublient de l'approvisionner en vins de Bourgogne. Il se console en préparant « quelques hameçons », c'est-

à-dire de nouvelles traductions de Lucien et de Plutarque. En mars 1512, l'archevêque Warham obtient pour lui le rectorat d'Aldington, dans le Kent ; le bénéfice en sera rapidement converti en pension annuelle, bien que le prébendier, qui n'aimait pas l'anglais ni le métier de curé, n'ait jamais mis les pieds dans sa cure. Au cours du mois de mai, il travaille à l'étude des textes du *Nouveau Testament* et à l'édition des œuvres de saint Jérôme, tandis que Badius, à Paris, imprime de nouveaux ouvrages et des rééditions. Mais au début de janvier 1513, un événement se produit, qui devait par la suite orienter la destinée d'Erasme de façon décisive, et qui en dit long sur les mœurs commerciales du temps auxquelles notre humaniste chrétien n'est pas lui-même absolument étranger : tandis qu'il achève à Londres la préface des *Adages* qu'il destine à Badius, un émissaire de plusieurs imprimeurs allemands traite avec lui et, au lieu de porter le manuscrit à Paris, le remet à Bâle, chez le célèbre Jean Froben, qui venait d'ailleurs de réimprimer de son propre chef l'édition aldine. Certes, Erasme a protesté, mais c'était plutôt pour la forme ! Six mois plus tard il part d'ailleurs lui-même pour Bâle avec tout ce qu'il possède, pour y traiter d'affaires avec l'imprimeur bâlois. Ce sera le début de relations qui, nées sous le signe d'intérêts commerciaux et littéraires réciproques, se transformeront en relations d'estime et d'amitié : Erasme ne sera-t-il pas choisi plus tard pour être le parrain du dernier-né de Jean Froben, le petit Johannes Erasmius Froben ? Nous connaissons mal les six premiers mois de l'année 1513, car la correspondance d'Erasme marque un grand vide pour toute cette période sans que ses historiens n'aient jamais pu en déterminer la raison ; le bruit même de sa mort avait couru à Paris, tandis que la peste sévit, et que la France et l'Angleterre sont en guerre et que les Ecossais, ne perdant pas

de temps, envahissent eux-mêmes l'Angleterre : c'est à la bataille de Flodden que l'Écosse sera vaincue et que trouveront la mort le roi Jacques IV et, avec lui, son bâtard Alexandre, l'ancien élève et compagnon de voyage d'Erasme en Italie. Tandis que celui-ci rédige en secret un pamphlet pacifiste d'une extrême violence contre le pape Jules II (*Julius exclusus*) — pamphlet qui sera le point de départ de toute une série d'ouvrages ou de textes antipapalistes —, le séjour à Cambridge se prolonge sans joie : « Nous vivons » ici, écrit Erasme à Ammonius en novembre 1513, une vraie existence » de limaçonn... C'est ici une grande » solitude, tout le monde est parti » par crainte de la peste... ». Les frais d'entretien lui semblent exorbitants ; s'il ne parvient pas à se bâtir un nid d'ici l'hiver, il s'envolera... mais où ? Il commence à expérimenter à son usage un adage qu'il a déjà commenté avec érudition : *Ubi bene, ibi patria*. Au mois de mars 1514, il quitte Cambridge pour Londres, et, renouant avec son ancien protecteur, Antoine de Berghes, abbé de Saint-Bertin, il lui écrit une lettre d'un pacifisme intégral, s'étendant sur les misères de la guerre, tout en lui faisant part de son désir impérieux de quitter l'île, où il commence à se sentir enfermé. Plus tard, en 1515, il développera tous ces thèmes pacifistes en un adage, devenu vite célèbre : *Dulce bellum inexpertis* (La guerre est douce à ceux qui n'en ont pas l'expérience). En juillet, bien que la paix soit conclue entre la France et l'Angleterre, il quitte l'île, envoie ses bagages à Anvers chez un ami de vieille date, Pierre Gilles, secrétaire de la ville, s'arrête à nouveau au château de Ham chez Mountjoy. Il a décidé en secret de tenter sa chance aux Pays-Bas, au Brabant, non loin de la cour princière dont il pense exploiter les ressources et le crédit dont il croit être un légitime bénéficiaire. Il a depuis longtemps réfléchi au problème moral et politique : Peut-on

garder à la Cour son indépendance d'esprit ? Bien qu'il soit plutôt sceptique à cet égard, il essaiera prudemment d'être un courtisan et un humaniste chrétien. Mais, comme dans un film à répétitions, Servais le rappelle une fois de plus au couvent. Une fois de plus, et non sans émotion, Erasme fait un retour sur son passé et refuse de suivre une voie qui n'est décidément pas la sienne, comme l'ont compris les personnalités les moins attaquables, des cardinaux, des archevêques, des évêques. Sa destinée est autre : c'est celle d'un auteur chrétien, d'un savant exégète. Par les Pays-Bas méridionaux, où il reprend contact avec divers amis et protecteurs, comme avec l'Université de Louvain, il atteint les bords du Rhin, qu'il va remonter jusqu'à Bâle. Avant d'arriver dans cette cité, il fait halte à Strasbourg, où Wimpfeling et les membres de la Société littéraire de la ville, comme les autorités municipales et religieuses, lui font un accueil qui le consacre comme le véritable « prince des humanistes ». Il est à Bâle dans la seconde quinzaine d'août, où recommencent en son honneur réceptions, banquets, adresses. Considéré comme l'un des leurs, il est salué comme « la lumière du monde » mais aussi comme « l'ornement de la Germanie ». D'humeur versatile, passant de la mélancolie à la joie, pour retomber dans un état d'angoisse, il se laisse gagner maintenant par la douceur des retrouvailles : « Ma Germanie, » qu'à mon regret et à ma honte, » j'ai appris à connaître si tard ». Mais il retrouve surtout des conditions très favorables à son épanouissement moral : le travail intense dans une grande imprimerie, entouré de savants capables de lui rendre de multiples services — notamment pour l'hébreu —, avec lesquels il s'entretient familièrement et qui le comblent d'égards. Les *Adages* sont sous presse tandis qu'à Louvain, Thierry Martens travaille également pour lui, comme à Strasbourg Mathias Schürer. Il promet à Froben un Sénèque, un

ouvrage sur la construction du latin, mais c'est surtout à *Saint Jérôme* et à la Bible qu'il travaille. Il y a fort longtemps qu'il songeait à fournir une édition critique du Père de l'Eglise que l'on peut considérer à bon droit comme le « Père de l'humanisme » par excellence, et qui fut sans doute pour Erasme celui qu'il vénérât le plus et dont il subit l'influence la plus durable. Neuf volumes sortirent des presses frobeniennes en 1516. Ce qui ne l'empêche pas de mettre au point une traduction nouvelle du Nouveau Testament qui s'écarte considérablement du texte adopté par Jérôme. Traduction qu'il fera accompagner d'une nouvelle édition du texte grec et d'annotations très personnelles. Au début de 1515, il repart pour l'Angleterre, mais vraisemblablement pour y rechercher une traduction manuscrite du Nouveau Testament. Quelques mois plus tard, il est de retour à Bâle, où il va surveiller personnellement l'impression de son ouvrage, aussi considérable par la taille que par la nouveauté, voire le caractère provocateur. Ce second séjour à Bâle durera près d'une année au cours de laquelle il noue une amitié solide avec le jeune Hans Holbein, peintre encore inconnu, et surtout avec le juriste Boniface Amerbach, son futur exécuteur testamentaire. Au début de 1516, grâce à Jean Le Sauvage, chancelier de Brabant, Erasme est nommé conseiller du prince Charles, le futur Charles Quint, qui devient roi d'Espagne par la mort de Ferdinand. A cette fonction — peu accaparante — est attachée une pension annuelle de 200 florins. Belle occasion de faire publier sans tarder un ouvrage qui correspond à la fois aux sentiments profonds de son auteur et aux desseins politiques de son souverain, qui suit alors les conseils de pacifisme de Le Sauvage : c'est l'*Institution du Prince Chrétien*, traité sur l'éducation du prince, dont l'accent est surtout moral et religieux, et qui contraste violemment avec un autre ouvrage

célèbre, composé deux ou trois ans plus tôt, *Le Prince* de Machiavel. Erasme, qui y travaillait depuis 1515, y mit la dernière main vers mars 1516, lorsqu'il fut certain de sa nomination comme conseiller du Prince, et c'est naturellement à Charles qu'il dédie l'ouvrage. Celui-ci ne paraîtra à Bâle qu'après le départ d'Erasme, en mai 1516, et il sera réédité à Louvain en août, à Paris le 1^{er} mars 1517, de nouveau par Froben en 1519. A son retour aux Pays-Bas, le nouveau conseiller rencontre à Bruxelles le chancelier et obtient encore une prébende à Courtrai, qu'il convertira en argent comme il l'avait fait de son bénéfice anglais. A Anvers, il loge encore chez Gilles, qui favorise la diffusion de la célèbre *Utopie* de leur ami commun, Thomas More : l'ouvrage vient de paraître, que Froben plus tard éditera conjointement avec l'*Eloge de la Folie*, associant pour toujours les deux amis ainsi que deux ouvrages qui expriment, avec un esprit d'humour et d'ironie assez proche, de nombreux points communs. Au cours de l'été 1516, Erasme fait un nouveau voyage en Angleterre, où il revoit tous ses amis : More, d'abord, chez qui il est descendu, Colet, Warham, Fisher, les autres. Mais une affaire le presse surtout : il lui faut régulariser sa situation personnelle d'ecclésiastique ou plutôt de moine en rupture de ban. Le pape est alors Léon X, qu'il avait jadis rencontré à Rome quand il était le cardinal Jean de Médicis, et son ami Ammonius est toujours secrétaire apostolique. Erasme et son confident rédigent à l'intention de la chancellerie romaine un long texte, qui est le récit de la vie d'un certain Florent, qui ressemble à Didier comme un frère ; quant au destinataire, un certain Lambert Grunnius, secrétaire apostolique (probablement un personnage fictif), il était chargé de libérer définitivement Erasme de son obligation de retourner au couvent. Grâce à l'évêque de Worcester, qui se rendait au concile de Latran, la

décision survint en janvier 1517 : Léon X autorisait Erasme à vivre dans le siècle et à conserver ses bénéfices ecclésiastiques, malgré sa naissance illégitime. D'ailleurs, en acceptant sa dédicace du *Nouveau Testament*, le pape reconnaissait non seulement la grande réputation de l'humaniste, mais le défendait par avance contre toutes les attaques que cette œuvre monumentale ne manquerait pas de susciter. Le Vatican semblait encourager Erasme à poursuivre son œuvre d'humaniste chrétien et d'exégète « engagé » : il était juste qu'il levât les derniers obstacles à l'accomplissement de ce programme. Soldat du Christ, militant de la paix, Erasme se révélait, dans ce *Novum Instrumentum* — devenu plus classiquement, dans les éditions ultérieures, *Novum Testamentum* — un philologue engagé, à la manière de son maître Valla, et plus audacieusement encore. C'est le moment qu'il avait choisi pour se fixer à Louvain, malgré la présence de théologiens réactionnaires qu'il avait dû déjà affronter, notamment après la publication de l'*Eloge*. Il fut donc accueilli avec méfiance au cœur de cette université, d'autant qu'à la même époque, un autre humaniste chrétien, l'hébraïsant Reuchlin, était en proie aux attaques de théologiens réactionnaires de Cologne — et bientôt de Louvain —, ceux qui par dérision étaient traités d'« hommes obscurs », et dont l'esprit étroitement conservateur (tant en matière de religion que dans le domaine de la culture) confondait dans une même condamnation le grec, l'hébreu, les Juifs, les hébraïsants, les interprètes de la Bible qui préféraient le recours direct à l'Évangile et la confrontation des manuscrits susceptibles d'établir un texte sûr, à la répétition de formules creuses charriées par la Tradition. De Louvain, Erasme va souvent à Bruxelles, suivant les affaires politiques et se rappelant au bon souvenir de ses maîtres ; il séjourne également à Anvers, chez Gilles, à Gand, et, non loin de

Bruxelles, dans la campagne d'Anderlecht. En février 1517 des offres flatteuses lui parviennent de France : le grand helléniste Guillaume Budé, le médecin Guillaume Cop, l'évêque de Paris Etienne Poncher, le Grec Lascaris lui offrent, avec l'accord du jeune roi François I^{er}, de grands avantages matériels pourvu qu'il vienne s'installer à Paris. Mais il préfère son indépendance à cette existence dorée, et peut-être aussi estime-t-il que ce changement de résidence ne serait pas très loyal à l'égard de Charles d'Espagne : prévoyait-il déjà la future rivalité des deux princes ? L'absolution pontificale lui étant parvenue entre-temps, il se rend encore une fois en Angleterre — ce sera la dernière — et le 9 avril 1517, à Westminster, dans la maison d'Ammonius, a lieu une cérémonie qui le libère à tout jamais de ses dernières obligations de moine. Tous les pays le réclament désormais à la fois : s'il demeure en Angleterre, on lui laisse entrevoir les plus hautes dignités ecclésiastiques ; Budé revient à la charge ; en Espagne, le cardinal Ximénès, qui partage ses idées de la culture et son programme de rénovation religieuse, lui offre une chaire à la nouvelle Université d'Alcala, bastion de la réforme à l'intérieur de l'Église ; le duc de Saxe lui en propose une à Leipzig ; Pirckheimer veut l'attirer à Nuremberg, ville libre d'Empire. Erasme dit non à toutes ces invitations, et suit, au début de l'été 1517, la cour de Charles, qui se rend en Espagne. Mais il se ravise bientôt, faisant passer ses intérêts scientifiques avant ses avantages politiques : il veut rester en contact avec les grands centres d'imprimerie, Louvain, Bâle, Strasbourg, Paris. Le voici donc à Louvain, sachant du reste qu'il n'y demeurera pas longtemps. Il y passera néanmoins quatre années, jusqu'en 1521, acceptant d'abord l'hospitalité de Jean Desmarais (Paludanus), *rhetor publicus* de l'Université, versé dans les deux langues classiques, puis s'installant avec sa bibliothèque et quel-

ques meubles au Collège du Lis. Il s'est fait immatriculer à l'Université, la querelle de la *Moria* est apaisée, son ancien collègue et ami Adrien d'Utrecht est nommé cardinal (en attendant de succéder à Léon X), et il trouve même chez certains théologiens compréhension et bienveillance. Il donne tous ses efforts à l'établissement d'un Collège selon son cœur, le célèbre *Collegium Trilingue*, héritage matériel et spirituel de Jérôme de Busleiden : dans ce collège où, comme à l'Université d'Alcala, le latin, le grec et l'hébreu seraient particulièrement en honneur, une pléiade de professeurs se succéderaient, y formant eux-mêmes des élèves qui, à leur tour, transmettraient le flambeau de la vraie culture. L'âge d'or auquel il rêvait depuis toujours sans trop y croire serait-il proche ? C'était l'époque où le chevalier franconien Ulrich von Hutten proclamait aussi sa joie de vivre dans cette nouvelle jeunesse du monde. La rénovation de l'Eglise, pensait Erasme, se ferait en douceur par un retour aux textes originels, une réforme du clergé, une redéfinition de la fonction pastorale, et les individus et les peuples, réconciliés au sein d'une Europe chrétienne qui serait en même temps une République des Lettres, chanteraient la gloire du Seigneur sans rien sacrifier de l'amour de Platon et de Cicéron. Au cours de l'automne de 1517, il entreprend des travaux importants, notamment les *Paraphrases* sur le *Nouveau Testament*, puis à Pâques 1518, il projette de se rendre à nouveau à Bâle pour corriger les épreuves de sa nouvelle édition du *Nouveau Testament* (qui comprend de nombreuses corrections et des éclaircissements, provoqués par les réactions à l'édition originale). Il quitte Louvain le 18 mai, remonte encore une fois le Rhin, arrive à Bâle, où il s'impose un travail « de cheval » pour préparer les rééditions de l'*Enchiridion* et de l'*Institutio* chez Froben. Il n'attend pas leur parution pour retrouver, à la fin de l'été, ses manuscrits et ses

livres demeurés à Louvain. La descente du Rhin sera très pénible, car Erasme souffre de trois ulcères, et il arrive chez lui, le 21 septembre, épuisé, croyant même être atteint de la peste. Recueilli et soigné par son ami, l'imprimeur Martens, il est bientôt rétabli et prêt à reprendre allégrement le travail. Mais des difficultés ne vont pas tarder à surgir : une controverse s'est engagée entre lui et Lefèvre d'Étaples à propos de saint Paul, l'« Affaire Reuchlin » s'est envenimée, car l'humaniste allemand se refuse à détruire tous les livres juifs, et il est difficile de rester neutre à Louvain ; l'helléniste anglais Lee, qui travaille à Louvain, adresse de sérieuses critiques à son *Nouveau Testament*, le théologien Latomus ose même attaquer le Collège Trilingue, et les idées d'Erasme sur le mariage chrétien paraissent à beaucoup d'un modernisme scandaleux. Mais il y a beaucoup plus grave : tandis qu'au début de l'année 1519, Maximilien d'Autriche meurt, laissant à son petit-fils Charles Quint l'Empire d'Allemagne, et qu'Erasme continue de s'en prendre à ses ennemis de toujours, les « barbares », un moine augustin, professeur à l'Université de Wittemberg, qui attaquait l'Eglise romaine depuis deux ans, avait été convoqué à Rome sans succès, et provoquait déjà autour de lui des réactions violentes ou des élans enthousiastes, écrit à l'humaniste hollandais pour l'attirer dans son camp. C'est le 28 mars 1519. Il ne saurait être question de développer ici tout ce qui pouvait, dès cette époque, éloigner les deux hommes l'un de l'autre, tant par leur caractère ou leur personnalité que par leur conception de l'Eglise, de la foi, des rapports entre le croyant et la hiérarchie ecclésiastique. Erasme n'en est pas moins considéré alors, tant est grande sa réputation, comme le docteur que l'on consulte en matière de foi. C'est ce que font le 19 avril Spalatin et Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence, parmi d'autres. C'est le

30 mai qu'Erasmus expédie sa réponse à Luther : son parti est pris, il restera neutre dans cette affaire, il aime trop la paix ; il place l'intelligence au-dessus de la violence, il est un réformiste, non un révolutionnaire ; il estime que l'esprit triomphera par un perfectionnement des méthodes pédagogiques et de l'enseignement moral, non par un changement brutal de doctrine. Mais, malgré cette divergence d'attitudes, le fait pour Erasmus d'avoir établi des relations épistolaires avec Luther, et cela sur un ton mesuré sinon amical, suffit à assombrir le ciel de Louvain au-dessus de sa tête. Il subit maintes brimades, est contraint de demander la protection morale et la caution religieuse du pape. Au début d'octobre, son cher Colet, qui comprenait de l'intérieur sa position théologique, meurt à Londres. Le 19 du même mois, Luther et ses amis nuisent à la réputation d'Erasmus en rendant publique sa lettre conciliante. La neutralité de l'humaniste est de plus en plus suspecte, surtout après l'arrivée à Louvain de l'inquisiteur Jacob van Hoogstraeten. Après la condamnation, le 7 novembre par la Faculté de théologie, des thèses de Luther contre la vente des indulgences, Louvain devient le champ clos des luttes contre la Réforme. Erasmus est toujours en guerre contre ses détracteurs. Au cours de l'année 1520, il est mis en demeure de prendre officiellement position pour ou contre Luther, mais il écrit en juin une lettre amicale à Mélanchthon, réformateur allemand d'un tempérament très pacifique et savant helléniste. Il tarde à mettre en forme les arguments théologiques que les Louvanistes attendent de lui. Il a horreur qu'on veuille lui dicter sa loi. Et il est surtout accaparé par ses travaux. Si Luther lui apparaît comme un homme pur, sincère et zélé, il n'aime pas ses violences de langage, son dogmatisme, son intolérance. Sa position se résume assez bien dans cette déclaration extraite d'une longue lettre à l'archevêque de Mayence

BIOGR. NAT. — t. XXXIX

(19 octobre 1519) : « Je ne suis pas » des siens, mais je m'intéresse à son » sort ». Position qui ne pouvait manquer de lui attirer des ennemis dans les deux camps. Ce qui ne tarda guère. D'autre part, l'utilisation que Luther fait de ses lettres et de ses déclarations commence à lui déplaire. Il quitte Louvain pour des séjours plus réconfortants à Anvers ou à Bruxelles. Au moment de l'excommunication de Luther, consécutive à la célèbre bulle *Exsurge Domine* (15 juin 1520), l'exaspération est partout à son comble. De nouvelles préoccupations politiques sont comme un divertissement dans l'activité d'Erasmus : il compose, à la demande de Jean Le Sauvage, un écrit de circonstance, qui est en même temps l'expression la plus pure de sa philosophie politique, la *Querela Pacis*, ou *Complainte de la Paix*, car la situation diplomatique l'exigeait. Rencontrant en juillet 1520 à Calais les trois grands monarques occidentaux, Henri VIII, François I^{er} et Charles, il se voit prier par eux de leur donner son opinion sur le conflit luthérien. Tout porte à croire qu'il sut manifester un esprit conciliateur. Il est contre les abus de l'Eglise, mais il est pour son unité. Pendant l'été de 1520, Albert Dürer, de passage à Bruxelles, rencontre Erasmus et fait de lui un croquis au fusain, qui lui servira plus tard dans l'exécution de son célèbre portrait gravé. En octobre, l'humaniste assiste à Aix-la-Chapelle au couronnement de l'empereur Charles Quint. L'Eglise pousse l'empereur à soutenir ses intérêts et à lutter contre Luther. En août 1521, celui-ci, qui avait refusé de se soumettre aux injonctions de la diète de Worms, sera mis au ban de l'Empire. Traqué, il poursuit dans l'ombre sa destinée. La neutralité d'Erasmus est considérée à Louvain comme une approbation secrète de Luther, et elle est attaquée par Latomus, d'Egmond, Dirks. Il explique à la Faculté de Théologie pourquoi il n'a jamais écrit contre Luther, tandis que le pape expédie à Louvain

11

son délégué Aléandre pour le « convaincre ». Mais, au lieu de se laisser convaincre, il gagne une fois encore la maison rustique du chanoine Peter Wichman, à Anderlecht : il s'installe « Au Cygne » le 31 mai 1524, et y restera quelques mois, loin du bruit et de la fureur, interrompant son séjour « campagnard » par quelques randonnées à cheval jusqu'au Palais ducal de Bruxelles, siège de la Cour. Le bon air, le travail, la visite d'amis, tout l'éloigne de ses ennemis, mais aussi de Luther. Il voudrait demeurer toute sa vie dans cette retraite, mais le travailleur acharné, rivé à son œuvre comme à un boulet, ne peut guère s'offrir de longues vacances, même studieuses. Il quitte Anderlecht le 28 octobre, appelé à Bâle par la correction des épreuves de la troisième édition du *Nouveau Testament*. Une nouvelle phase commence dans sa vie errante au moment où, par Anvers, Louvain, Aix-la-Chapelle, Mayence, Strasbourg et Colmar, il atteint Bâle, le 15 novembre 1524. Il connaît depuis longtemps la ville, son Université, l'imprimerie de Froben, le cercle des Amerbach, les autorités civiles et religieuses, les savants et les artistes de cette capitale intellectuelle. Il y demeurera jusqu'au printemps de 1529, quand la Réforme le contraindra à un nouvel exil. Il commence par s'installer chez Froben pour acquérir, quelques mois plus tard, dans la ville haute, une maison qui soit bien à lui et qui s'appelle « Zur Altern Treue ». Malgré la maladie qui l'assaille tout au long de l'année 1522, il fournit un incroyable travail, éditant et commentant à peu près tous les Pères de l'Eglise, les latins comme les grecs, et il continuera sur sa lancée dans les années suivantes. Ses œuvres personnelles sont rééditées et traduites dans toute l'Europe, un véritable réseau d'érasme vivant se met en place, de Londres à Cracovie, d'Anvers à Alcalá, de Paris à Strasbourg, de Nuremberg à Naples, et plus d'un maître d'école modeste, qui n'a laissé aucun nom

dans l'histoire, enseigne à ses élèves le latin à partir des livres d'Erasme. L'humaniste est encore une fois invité en France, car François I^{er} veut créer à Paris un Collège sur le modèle du Collège Trilingue de Louvain, et Erasme vient de lui dédier (en 1523) ses *Paraphrases sur l'Evangile de Saint Marc*, comme il dédiait ses *Paraphrases sur les trois autres Evangiles* aux trois autres souverains d'Europe les plus puissants, Henri VIII, Ferdinand de Habsbourg et Charles Quint. De Saint-Germain-en-Laye, « le VII^e jour de juillet », François I^{er}, qui l'appelait « cher et bon amy », écrivait de sa propre main, à la fin de sa lettre : « Je vous avertys » que si vous voulés venyr, que vous » serés le bien venu. François ». Flatté, mais ferme en son propos, Erasme décline l'invitation. Fatigué et vieilli, il croit d'ailleurs que « le » dernier acte de la pièce a com- » mencé », et il a d'autres desseins pour l'emploi de son temps. Où pourrait-il être plus heureux qu'à Bâle ? C'est l'époque où il devient, au physique et au moral, « tel qu'en lui-même ... » le peignit le pinceau de Holbein, tel qu'on peut l'admirer dans ses trois célèbres portraits, en dehors de son médaillon gravé : le portrait de profil, papier sur bois, du Musée de Bâle, le grand portrait de profil du Louvre, l'Erasme « en majesté » de la collection Radnor à Longford Castle, le visage concentré, le corps vêtu d'une riche houppelande, les mains fines délicatement posées sur un gros in-folio qui présente, sur l'une de ses tranches, en caractères grecs, l'inscription symbolique (et si parlante) : « Travaux d'Hercule ». Ce sera d'ailleurs entre les artistes du temps une véritable émulation pour reproduire et éterniser les traits du personnage célèbre.

Mais l'Affaire Luther est plus que jamais d'actualité, et Erasme va bientôt se décider à prendre enfin parti. Depuis janvier 1522 Adrien d'Utrecht est devenu pape sous le nom d'Adrien VI, et ses efforts, con-

jugués avec ceux d'Henri VIII, de Tunstall et de l'électeur Georges de Saxe, le poussent à entrer en lice. Mais Adrien meurt en 1523 et est remplacé par Clément VII. Erasme, beaucoup plus à l'aise pour écrire en faveur de la concorde que contre Luther, est surtout absorbé par ses travaux bibliques et patristiques. Les choses traînent, mais tous les yeux sont fixés sur lui. Luther n'est pas dupe de ces manœuvres et, dans une lettre du 15 avril 1524, il écrit à Erasme pour lui demander de garder sa neutralité. Mais celle-ci sera rompue par le fait de l'humaniste hollandais qui publie le 24 septembre un ouvrage intitulé *De libero arbitrio*, dans lequel il défend, d'un point de vue métaphysique, moral et théologique, la thèse du libre arbitre. Les dés sont jetés. Bien qu'Erasme se fût soigneusement abstenu d'attaquer Luther et se fût cantonné sur le terrain des principes et de l'histoire religieuse, le Maître de Wittemberg est profondément irrité, et il se prépare à réfuter ce livre savant. Mais, malgré sa fougue habituelle et sa puissance de travail au moins égale à celle d'Erasme, il lui faudra une année pour publier sa réponse, intitulée par effet de symétrie *De servo arbitrio*. L'ouvrage paraît vers la fin de 1525. Entre-temps, consommant sa rupture avec les principes et la tradition de l'Eglise romaine, il a épousé une jeune fille, ancienne nonne, Catherine Bora, ce qui avait fait dire à Erasme : « Les comédies finissent habituellement par un mariage ». Dans son traité de théologie, Luther défend avec fougue, et sans trop de ménagement pour son adversaire, la thèse du serf arbitre, c'est-à-dire de la passivité totale de l'homme entre les mains de Dieu, dispensateur de la grâce, et arbitre souverain et unique de la destinée des créatures humaines. Déjà s'esquisse la ligne de partage théologique entre le catholicisme et le luthéranisme : au *sola fide* des Réformateurs, l'Eglise romaine opposera la complémentarité des œu-

vres et de la foi et la possibilité pour l'homme de collaborer avec Dieu à son propre salut.

Désormais la lutte se poursuivra sur tous les terrains, glissant des hauteurs théologiques au ras du sol, s'embourbant dans des règlements de compte personnels, le ton se faisant de plus en plus dur, Erasme lui-même trempant sa plume dans une encre de plus en plus noire, répondant à de mauvais coups par des fleches ironiques qui font plus de mal qu'un coup d'épée. Derrière les deux champions, enfin dressés l'un contre l'autre, s'opèrent des regroupements, des défections, des ralliements, surtout dans les pays germaniques ; les amis d'hier et de toujours deviennent les ennemis d'aujourd'hui, les vieilles querelles se raniment, les jalousies s'exacerbent, et la situation politique de l'Europe, déjà troublée par les rivalités des princes chrétiens et la menace des Turcs, se complique en un imbroglio inextricable. C'en est fini du rêve de l'âge d'or des années 1516 ou 1517 ! Erasme répondra au *Serf arbitre* par l'*Hyperaspistes*, qui paraît en 1526. C'est l'année où les Turcs, vainqueurs à Mohacs, ont détruit les forces vives de la Hongrie, où Mélanchthon organise le Gymnasium de Nuremberg, où Ignace de Loyola écrit ses *Exercices spirituels*, où Henri VIII a l'intention de rompre son mariage avec Catherine d'Aragon. Là encore, Erasme souhaite garder sa neutralité et, sans prendre position sur le problème politique et théologique qu'implique l'éventualité d'une rupture de l'Eglise d'Angleterre avec Rome, il rappelle ses idées sur le mariage chrétien dans son *Institutio Christiani Matrimonii*, qu'il dédie non sans claire intention à Catherine (Bâle, Froben, août 1526). Pour avoir dû affronter sur place, au rang éminent qui sera le sien, et avec sa conception personnelle des devoirs d'Etat et des devoirs de conscience, la volonté de son roi, Thomas More, l'ami de toujours, aura neuf ans plus tard la tête tranchée à la Tour de Londres, en

compagnie de John Fisher, lui aussi son ami d'autrefois, son protecteur fidèle.

Mais tandis que l'Europe politique et l'Europe religieuse entrent dans une période de convulsion et que les pacifistes de la trempe d'Erasmus ont de plus en plus de mal à reconnaître les leurs, tout en se demandant si la neutralité ou la « tour d'ivoire » ne sert pas les intérêts des uns au détriment de ceux des autres, les publications continuent à sortir dru de l'officine frobenienne. C'est en 1526, une édition considérablement augmentée des *Colloques*, l'œuvre constamment mise et remise en chantier depuis les années parisiennes, véritable journal de bord d'Erasmus, journal satirique du monde comme il va, miroir fidèle des idées sociales, politiques, économiques, scientifiques, religieuses de leur auteur. Œuvre d'une étonnante actualité et tout à la fois comédie humaine de toujours. Le succès commercial et intellectuel de cette édition est immense. Bientôt — en 1527, l'ouvrage paraissant l'année suivante sur les presses frobeniennes, le chef de la firme étant mort peu de temps auparavant — Erasmus attaque par la moquerie les imitateurs serviles des Anciens qui ne se rendent pas compte que le monde a changé depuis Cicéron et que l'amour du latin et de la culture antique ne doit pas les conduire à supplier François I^{er} au nom des dieux immortels ou à traduire le Christ par *Jupiter Optimus Maximus*, ou la Vierge par *Diana*. Au-delà de cette querelle philologique et stylistique, c'est toute une conception de la culture qui est en jeu, c'est tout le drame érasmien de l'humanisme engagé qui se fait jour, puisqu'il s'agit de savoir comment et jusqu'à quel point l'antiquité païenne est assimilable au message évangélique. Dans le même volume de mars 1528, paraissait un petit traité de la *Prononciation du latin et du grec*, traité de linguistique ou de philologie comparée, avec des aperçus sur la poésie, la musique et

la peinture, mais surtout traitement du *logos* par un humaniste chrétien. L'année 1529 s'annonce difficile pour les tenants de l'Église traditionnelle à Bâle. Erasmus subit de nombreuses pressions de la part des Réformés, de plus en plus nombreux, de plus en plus entreprenants. Lorsqu'en 1529 des tumultes publics s'étaient produits contre le culte catholique, le Conseil de la ville s'était montré modéré dans ses tentatives de réforme; Ecolampade lui-même, ancien disciple d'Erasmus, devenu l'apôtre bâlois de la doctrine nouvelle, ne voulait pas brusquer les choses. Mais le vieil évêque Christophe d'Utenheim, qui ne résidait plus dans la ville depuis plusieurs années, était mort; son successeur ne put entrer en fonction à Bâle. La ville est au bord de la guerre civile; une émeute populaire élimine tous les membres catholiques du Conseil; en février 1529, l'ancien culte est supprimé, les images disparaissent des églises, les couvents sont fermés; le chapitre de la cathédrale émigre à Fribourg-en-Brigau, ville catholique d'Allemagne, sur l'autre rive du Rhin, tandis que l'évêque reste à Porrentruy. Après avoir longtemps hésité sur le parti à prendre et reçu de ses plus illustres amis les invitations les plus flatteuses, Erasmus se décide à quitter la ville le 13 avril, et franchit le Rhin, accompagné de quelques amis. Le prince de l'humanisme, devenu le prince de la solitude, n'en sera pas moins chaleureusement accueilli à Fribourg, où le Conseil l'installe en grande pompe dans la maison « Zum Walfisch » qui avait été construite jadis pour l'empereur Maximilien. Tout en gardant des liens spécifiques avec ses amis de Bâle, notamment avec son fidèle Boniface Amerbach et les membres de la « familia » de Froben auxquels d'ailleurs l'unissent des relations d'affaires, il correspond tous les jours avec les plus grands personnages de l'Europe. Malgré cette véritable boulimie épistolaire, il travaille fiévreusement à une nouvelle édition de *Chrysostome*

et de *Cyprien*, révise les *Colloques*, complète encore les *Adages*.

Quelque chose a changé en lui. Est-ce l'approche de la mort, que des signes certains lui représentent, est-ce la ruine de ses espérances politiques et religieuses, est-ce la crainte d'une sédition populaire? Toujours est-il qu'à ce stade de sa carrière et à ce tournant de son destin, il est devenu quelque peu désabusé. Sa polémique est moins violente, il est las de lutter, même s'il se sent attaqué par des ennemis qui ne désarment pas, comme Aléandre à Rome et les luthériens en Allemagne. Il veut rester un loyal serviteur de son Eglise, et au lieu de dénoncer ses abus, il en approfondit les dogmes. Les ouvrages de piété et de propagande religieuse qu'il écrira au cours des cinq années passées à Fribourg indiquent bien son dessein : un essai sur la *Concorde de l'Eglise*, un traité de pastorale, l'*Ecclesiastes* (ou l'art du prédicateur), un commentaire du psaume 14 *Sur la pureté de l'Eglise du Christ*, une *Préparation à la mort*. Il a rédigé plusieurs fois son testament et, dans cet inventaire matériel et spirituel, l'esprit le plus critique aurait du mal à déceler une phrase ou une expression dont la résonance ne soit pas catholique. La maladie se fait de plus en plus cruelle, et en 1534, Erasme doit dire la messe de Pâques dans sa chambre. Du *Manuel du chevalier chrétien*, qui ouvrait sa carrière d'humaniste chrétien ou de « philosophe du Christ » à la *Préparation à la mort*, qui la clôt à peu près, la courbe spirituelle est, en dépit de tout, d'une belle régularité. A ceux qui pourraient en douter, comme à tous ceux qui, de son vivant ou depuis près de cinq siècles, ont essayé de l'enrôler sous les bannières les plus diverses, on opposera son dévouement déclaré au Saint-Siège et la reconnaissance que lui témoigne le pape. En janvier 1535 Erasme assure le nouveau pape, Paul III, de sa fidélité totale à la cause de l'unité de l'Eglise ; le 31 mai,

le pape lui fait remettre une réponse bienveillante et reconnaissante.

Cependant la situation à Bâle s'est apaisée, chacun s'efforçant de respecter les convictions de son voisin. Sentant sa fin désormais prochaine et voulant régler plus commodément ses affaires auprès d'amis éprouvés, Erasme retourne à Bâle à la fin du mois de juin de 1535. Il veut encore travailler dans l'imprimerie de Froben, désormais gérée par Jérôme, le fils aîné de son ami Jean. Il est logé dans une belle demeure, non loin de la cathédrale, « Zum Luft ». Au mois d'août, Paul III lui offre le chapeau de cardinal. Mais cette dignité religieuse, Erasme la refuse comme il avait si souvent refusé les honneurs « mondains ». Il s'excuse sur son état de santé. Excuse on ne peut plus justifiée, certes, mais il y a d'autres raisons : son besoin incoercible d'indépendance, son travail. Au début d'octobre, il vend sa maison de Fribourg et fait revenir à Bâle toutes ses affaires. C'est l'époque où Holbein fait de lui une gravure, le représentant avec le Dieu Terminus, son emblème préféré, le symbole de sa vie, la préfiguration de sa mort (la mort est une borne qui ne cède à personne ; ne perds pas de vue la fin d'une longue vie : *Mors ultima linea rerum*). A la fin du mois d'octobre, la maladie le retient presque continuellement dans sa chambre. Son esprit est bien préparé à la mort. Il songe à tous ses amis disparus, notamment Fisher et More dont l'exécution l'obsède. En janvier 1536, une dédicace affectueuse de son commentaire du psaume 14 est adressée à un douanier rhénan qui l'avait hébergé autrefois : cet humble personnage, sorti de l'anonymat par la grâce d'Erasme, clôt la liste innombrable des dédicataires de l'humaniste, parmi lesquels figurent des papes, un empereur, des rois, des cardinaux, des archevêques. Le 12 février, il rédige ses dernières volontés parmi lesquelles ses instructions con-

cernant l'édition de ses œuvres complètes chez Froben (elles paraîtront en 1540, avec une longue préface-dédicace de Beatus Rhenanus à Charles Quint), l'inventaire de ses biens (sa bibliothèque a été déjà vendue au Polonais Jean Laski); il fait de nombreuses donations à la famille Froben, aux pauvres, aux malades; il charge Amerbach d'être son exécuteur testamentaire. Comme il arrive souvent chez des malades ou des vieillards, il a du mal à accepter l'immobilité ou la fixité de sa résidence; en mars, il songe encore à partir pour la Bourgogne. Le 28 juin, ce sont de nouveaux et derniers projets de voyage: il voudrait se rendre à Fribourg, mais c'est surtout du Brabant qu'il rêve. Il soupire à l'adresse de son ami Goclenius: « Ah! Si seulement le Brabant était plus près! ». Ses pensées s'envolent encore vers la Grèce, sa patrie spirituelle.

Le destin de l'écrivain est accompli: cette lettre à Goclenius sera son dernier écrit. L'heure de sa destinée humaine ne tardera guère à sonner. Ses douleurs articulaires, auxquelles s'ajoute la débâcle de la dysenterie, sont devenues intolérables. Il a encore le courage de plaisanter sur son état, comparant ses amis Amerbach, Froben et Episcopius aux trois amis de Job venus le visiter sur son grabat. L'agonie a commencé dans la nuit du 11 au 12 juillet. Au rapport des amis qui entourent son chevet, il aurait gémi en latin: « O Jésus, » miséricorde! Seigneur, délivre-moi! » Seigneur, aie pitié de moi! » Et à son ultime soupir, c'est dans sa langue maternelle qu'il aurait prononcé ces deux mots: « Lieve God! »

Jean-Claude Margolin.

La bibliographie du sujet est immense. On se contentera de fournir au lecteur, en dehors des instruments de travail indispensables, tels que les répertoires bibliographiques et les éditions complètes — surtout quand elles sont critiques —, l'indication des principales et des plus récentes éditions partielles, des études

biographiques, historiques et critiques, ainsi que de certaines traductions en langue moderne.

Travaux bibliographiques: F. Vander Haeghen, *Bibliotheca Erasmiensis*, répertoire des œuvres d'Erasmus, Gand, 1893 (repr. photomé. 1961). — *Bibliotheca Belgica*, t. II, Bruxelles, 1964, p. 271-1048. — F. Kossmann, *Overzicht...*, liste des œuvres et des éditions d'Erasmus détenues par la Bibliothèque de Rotterdam, Rotterdam, 1936. — F. Kossmann, *Catalogus ...*, catalogue des ouvrages consacrés à la vie et aux œuvres d'Erasmus qui se trouvent à la Bibliothèque de Rotterdam, Rotterdam, 1936 (Supplément: 1937). — W. de Vreese, *Bibliotheca Erasmiensis Rotterdamsis*, catalogue détaillé des éditions des œuvres d'Erasmus détenues par la Bibliothèque de Rotterdam, fasc. I, Rotterdam, 1936; fasc. II, Rotterdam, 1941 (œuvre incomplète). — J.V.-M. Pollet, « Erasmi », dans *Revue des Sciences Religieuses*, 26^e année, n^o 4, octobre 1952, p. 387-404. — J.-C. Margolin, *Deux années de bibliographie érasmiennne (1950-1961)*, Paris, 1963 (654 titres). — J.-C. Margolin, *Quatorze années de bibliographie érasmiennne (1936-1949)*, Paris, 1969 (1192 titres). — J.-C. Margolin, *Bibliographie érasmiennne (1962-1970)*, Paris-Toronto, 1976 (1972 titres).

Editions complètes: *Omnia opera Des. Erasmi Roterodami*, éd. J. Froben et N. Episcopius, Bâle, 1540, 9 t. en 7 vol. in-f^o. — *Opera omnia emendatoria et auctiora*, éd. Le Clerc, Leyde, 1703-1706, 10 t. en 11 vol. in-f^o (Reprod. photomé. G. Olms, Hildesheim, 1962 et Gregg, Londres, 1961-1962). — *Erasmi Opuscula: A Supplement to the Opera omnia*, éd. W.K. Ferguson, La Haye, 1933, in-4^o. — *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, Amsterdam, 1969 (6 tomes parus de 1969 à 1975 sur une quarantaine). — *Opus Epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, éd. P.S. Allen, Oxford, 1906-1958, 12 t. dont 1 d'Index. En fait, les tomes IX, X et XI ont été confectionnés par H.M. Allen et H.W. Garrod à partir du manuscrit de P.S. Allen; le t. XII est dû à B.B. Flower et E. Rosenbaum. — *The Poems of Desiderius Erasmus*, éd. C. Reedijk, Leyde, 1956.

Editions partielles: *Ausgewählte pädagogische Schriften* (à savoir le *De pueris instituendis* et le *De ratione studii*, éd. et trad. all.), éd. D. Reichling, Fribourg-en-Brigau, 1896. — *Stultitiae Lous*, éd. crit. de J.B. Kan, La Haye, 1898. — *De Libero Arbitrio diatribe sive collatio*,

éd. J. v. Walter, Leipzig, 1910 (rééditions : 1935, 1953). — *Ausgewählte Werke* (à savoir *Enchiridion Militis Christiani, Epistola ad Paulum Volzium, Paraclisis, Apologia, Ratio verae theologiae*), éd. H. et A. Holborn, Munich, 1933, reprod. 1964. — *Douze lettres d'Erasmus*, éd. R. Crahay et M. Delcourt, Paris, 1938. — *Convivium Poeticum*, éd. (et trad. fr.) V.-L. Saulnier, Melun, 1948. — *Apotheosis Capnionis*, éd. (et trad. ital.) G. Vallese, Naples, 1949 (rééd. 1962, 1964). — *Inquisitio de Fide*, éd. C.R. Thompson, New Haven et Londres, 1950 (Oxford, 1951). — *Dulce bellum inexpertis* (adage 3001), éd. (et trad. fr.) Y. Rémy et R. Dunil-Marquebreucq, Bruxelles, 1953. — *Il Ciceroniano o dello stile migliore*, éd. (et trad. ital.) A. Gambaro, Brescia, 1965. — *Declamatio de pueris ... instituendis*, éd. (et trad. fr.) J.-C. Margolin, Genève, 1966. — *Dilutio eorum quae J. Clichtoveus scripsit*, éd. E.-V. Telle, Paris, 1968. — *De Libero Arbitrio diatribe sive collatio*, éd. (et trad. angl.) G.E. Rupp et A.N. Marlow, Philadelphie, 1969.

Quelques traductions françaises : *La Civilité puérile*, trad. A. Bonneau, Paris, 1877. — *Les Colloques, en quatre livres*, trad. Jarl-Priel, Paris, 1934-1936; *Les Colloques d'Erasmus*, trad. L.-E. Halkin (11 colloques), Bruxelles, 1971 (éd. nouv. augm.). — *L'Eloge de la Folie, suivi de la Lettre à Dorpius*, trad. et comment. P. de Nolhac et M. Rât, 1936 (rééd. 1953, 1964); trad. P. Mesnard, Nancy, 1965 et Paris, 1970; trad. J. et A.-M. Yvon, Paris, 1967. — *Essai sur le libre arbitre, trad. P. Mesnard*, Alger, 1945. — *Lettre à Paul Volz*, trad. P. Mesnard, Toulouse, 1947. — *La Paraclisis*, trad. P. Mesnard, Genève, 1951. — *Lettre au chevalier Ulrich von Hutten*, trad. G. Marchadour dans *Saint Thomas More*, Namur, 1962, p. 13-35. — *La Correspondance d'Erasmus*, t. I, trad. M. Delcourt, Bruxelles et Paris, 1967; t. IV, trad. M. Nauwelaerts, Bruxelles, 1974, t. III, trad. A. Gerlo, 1975. — *La Correspondance d'Erasmus et de Budé*, trad. M.-M. de la Garanderie, Paris, 1967. — *Le Ciceronien, La Réfutation de Clichtove*, dans *La Philosophie chrétienne*, trad. P. Mesnard, Paris, 1970. — *Sur l'interdiction de manger de la viande, Lettre contre de soi-disant évangéliques, Sur la concorde de l'Eglise*, trad. R. Galibois, dans *Erasmus de Rotterdam : Liberté et Unité dans l'Eglise*, Montréal, 1971. — *Le Manuel du Soldat chrétien*, trad. A.J. Festugière, Paris, 1971.

— *Panegyrique de Philippe le Beau*, trad. part. J.-C. Margolin, dans *Guerre et Paix dans la pensée d'Erasmus*, Paris, 1973, p. 32-45. — *Le scarabée au pouschas de l'aigle* (ad. 2601), trad. J.-C. Margolin, *ibidem*, p. 164-177. — *Lettre à François I^{er}* (Allen 1434), *Lettre à Sigismond I^{er}* (Allen 1819), *Lettre à Sadolet* (Allen 2059), trad. J.-C. Margolin, *ibidem*, p. 266-282, 296-305, 307-311. — *Devons-nous porter la guerre aux Turcs?*, trad. part. J.-C. Margolin, *ibidem*, p. 335-374.

Quelques traductions étrangères : *The Adages of Erasmus*, trad. part. M. Mann Phillips, Cambridge, 1964. — *The Colloquies of Erasmus*, trad. C.R. Thompson, Chicago, 1965. — *I Colloqui*, trad. G.P. Brega, Milan, 1959; *Vertraute Gespräch*, trad. W. Welzig, dans *Ausgewählte Schriften*, Bd VI, Darmstadt, 1967; *Samenspraken*, trad. N.J. Singels, Amsterdam, 1906 et 1924 (24 colloques) et C. Sobry, Anvers, 1936 et 1939 (24 autres colloques); *Taicashū*, trad. jap. Ninomiya et Takashi, Tokyo, 1969; *Rozmowy*, trad. pol. M. Cytowska, Varsovie, 1969; *Razgovory zaprosto*, trad. russe S. Markish, Moscou, 1969. — *The Epistles of Erasmus*, trad. part. F.M. Nichols, 3 vol., Londres, 1901, 1904, 1918; *The Correspondence of Erasmus*, t. I (letters 1-141), trad. R.A.B. Mynors et D.F.S. Thomson, Toronto, 1974; t. II (letters 142-297), trad. R.A.B. Mynors, D.F.S. Thomson et W.A.K. Ferguson, Toronto, 1975. — *Letters*, trad. B. Flower, dans J. Huizinga, *Erasmus of Rotterdam*, New York, 1962; *Briefe*, trad. W. Köhler, Leipzig, 1938; *Brieven*, trad. O. Noordenbos et T. van Leeuwen, Rotterdam, 1936 et Utrecht-Anvers, 1960; *Korespondencja Erasmus z Rotterdamu z Polakami*, trad. M. Cytowska, Varsovie, 1965. — *The Praise of Folly*, trad. H.H. Hudson, Londres-Oxford, 1941; *Das Lob der Torheit*, trad. A. Hartmann, Bâle, 1934 (rééd. 1943); *De Lof der Zotheid*, trad. J.B. Kan, Amsterdam, 1939 (nombr. rééd.); *Pokhvala Gluposti*, trad. P.K. Guber, Moscou, 1958; *Elogio della Pazzia*, trad. C. Annaratone, Milan, 1963; *Elogio de la Locura*, trad. A.R. Bachiller, Madrid, 1944; *Elogio da Loucura*, trad. B. Mendes, Lisbonne, 1945; *Chigushin Raisan*, trad. K. Watanabe, Tokyo, 1952; *Shive ha-Sikhlut*, trad. H. Halperin, Israël, 1967. — *Handbook of the Militant Christian*, trad. J.P. Dolan, Notre-Dame (Ind.), 1962; *Handbüchlein eines christlichen Streikers*, trad. W. Welzig, Cologne, 1961. — *The Education of a Christian Prince*, trad. L.K. Born, New York, 1936; *Die Erzie-*

hung des Christlichen Fürsten, trad. G. Christian, dans *Ausgewählte Schriften*, éd. W. Welzig, Darmstadt, 1968; *The « Julius Exclusus » of Erasmus*, trad. P. Pascal, Bloomington-London, 1968; *Julius vor der verschlossenen Himmelstür*, trad. G. Christian, dans *Ausgewählte Schriften*, Darmstadt, 1968; *Gespräch oder Unterredung über den freien Willen*, trad. W. Lesowsky, dans *Ausgewählte Schriften*, Darmstadt, 1969. — Oorlog, trad. N. van Suchtelen, Amsterdam, 1936; *Dolce e' la guerra a chi non l'ha provata*, trad. F. Gaeta, dans *Erasmus da Rotterdam, Contro la Guerra*, L'Aquila, 1968. — *Klage des Friedens*, trad. A. von Arx, Bâle, 1945; *The Complaint of Peace*, trad. Paynell (1559), ed. W. Hirten, New York, 1946; *De Klacht van de Vrede*, trad. T. Van Leeuwen et O. Noordenbos, Amsterdam, 1947; *A béke panasza*, trad. I. Komor, Budapest, 1948; *Zaloba Mira*, trad. F.L. Mendelson, dans *Voprosy filozofii*, VII-5, Moscou, 1955; *Il Lamento della Pace*, trad. L. Firpo, Turin, 1967, et F. Gaeta, dans *Contro la Guerra*, L'Aquila, 1968. — *The Essential Erasmus*, choix de textes traduits par J.P. Dolan, New York, 1964; *Christian Humanism and the Reformation*, éd. J.C. Olin, New York, 1965 (choix de textes de « philosophie chrétienne »); *Pisma moralna*, trad. M. Cytowska, Varsovie, 1970 (plusieurs ouvrages pédagogiques, sociaux, politiques, religieux). — *Tratado del Niño Jesus*, trad. XVI^e s., éd. E. Asensio, Madrid, 1969.

Etudes biographiques, historiques et critiques : P. Imbart de la Tour, *Les Origines de la Réforme*, t. 3 : *L'Évangélisme (1521-1538)*, Paris, 1914. — A. Renaudet, *Pré-Réforme et Humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (1494-17)*, Paris, 1916 (2^e éd. 1953). — P. Mestwerdt, *Die Anfänge des Erasmus. Humanismus und Devotio Moderna*, Leipzig, 1917. — P. Smith, *Erasmus. A study of his life, ideals and place in History*, New York-Londres, 1923 (rééd. 1962). — J. Huijzinga, *Erasmus*, Haarlem-New York, 1924 (nombr. rééd. et trad., dont la trad. fr. V. Brunel, préf. L. Febvre, Paris, 1955). — J.B. Pineau, *Erasmus, sa pensée religieuse*, Paris, 1924. — A. Renaudet, *Erasmus, sa pensée religieuse et son action d'après sa correspondance (1518-1521)*, Paris, 1926. — A. Hyma, *The Youth of Erasmus*, Ann Arbor, 1930 (rééd. New York, 1968). — A. Maison, *Erasmus*, Paris, 1933. — M. Mann, *Erasmus et les débuts de la Réforme française (1517-1536)*, Paris,

1934. — P. Mesnard, *L'Essor de la Philosophie politique au XVI^e siècle*, livre I, ch. 2 : *Erasmus ou l'Évangélisme politique*, p. 86-140, Paris, 1936 (rééd. 1951 et 1969). — *Gedenkschrift zum 400. Todestage des Erasmus v. Rotterdam*, Bâle, 1936. — M. Bataillon, *Études sur le Portugal au temps de l'humanisme*, 1^{re} éd., 1926, 2^e éd., 1952, 3^e éd., Paris, 1974. — M. Bataillon, *Erasmus et l'Espagne*, Paris, 1937 (éd. esp. rev. et augm. en 2 vol. *Erasmus y España*, Mexico - Buenos-Ayres, 1950, 2^e éd., 1965, 2^e éd. fr. s. presse). — A. Renaudet, *Études érasmienne (1521-1529)*, Paris, 1939. — L. Febvre, *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle*, Paris, 1942. — A. Renaudet, *Erasmus et l'Italie*, Genève, 1954. — E.-V. Telle, *Erasmus de Rotterdam et le Septième Sacrement*, Genève, 1954. — S.A. Nulli, *Erasmus e il Rinascimento*, Turin, 1955. — J. Etienne, *Spiritualisme érasmien et Théologiens luthériens*, Louvain, 1956. — L. Febvre, *Au cœur religieux du XVI^e siècle*, Paris, 1957. — A. Renaudet, *Humanisme et Renaissance*, Genève, 1958. — G. Kisch, *Erasmus und die Jurisprudenz seiner Zeit*, Bâle, 1960. — J.-C. Margolin, *Erasmus et la Musique*, Paris, 1965. — J.-C. Margolin, *Erasmus par lui-même*, Paris, 1965 (2^e éd. 1970). — E.-W. Kohls, *Die Theologie des Erasmus*, 2 vol., Bâle, 1966. — *Colloquium Erasmianum*, Mons, 1968. — P. Mesnard, *Erasmus ou le christianisme critique*, Paris, 1969. — L.-E. Halkin, *Erasmus et l'humanisme chrétien*, Paris, 1969. — J.-C. Margolin, *Recherches érasmienne*, Genève, 1969. — C. Béné, *Erasmus et saint Augustin*, Genève, 1969. — R.-H. Bainton, *Erasmus of Christendom*, New York, 1969. — *Erasmus en zijn tijd* (catalogue de l'exposition du Musée Boymans-van Beuningen de Rotterdam), 1969. — *Scrinium Erasmianum*, 2 vol., Leyde, 1969. — T.A. Dorey (éd.), *Erasmus, Studies in Latin Literature and its Influence*, Londres, 1970. — J. Payne, *Erasmus : His Theology of the Sacraments*, Richmond, 1970. — N. Peremans, *Erasmus et Bucer d'après leur correspondance*, Paris, 1970. — *Commémoration Nationale Belge : Actes*, Bruxelles, 1970. — G. Chantraine, « Mystère » et « philosophie du Christ » selon Erasmus, Gembloux, 1971. — *Erasmiana cracoviensia*, Cracovie, 1971. — H. Brabant, *Erasmus humaniste dolent*, Bruxelles, 1971. — *Colloquia Erasmiana Turonensia* (Actes du Colloque International de Tours de 1969), Paris-Toronto, 1972. — A. Hyma, *The Life of Desiderius Erasmus*, Assen, 1972. — E.-W. Kohls,

Luther oder Erasmus, t. I, Bâle, 1972. — J.D. Tracy, *Erasmus, the Growth of a Mind*, Genève, 1973. — M. Hoffmann, *Erkenntnis und Verwirklichung der wahren Theologie nach Erasmus von Rotterdam*, Tübingen, 1972. — J.-C. Margolin, *Guerre et Paix dans la pensée d'Erasmus* (avec nombr. trad. fr.), Paris, 1973. — J. Domanski, *Erasm i filozofia*, Varsovie, 1973. — Sister Geraldine Thompson, *Under Pretext of Praise*, Toronto, 1973. — G.B. Winkler, *Erasmus von Rotterdam und die Einleitungsschriften zum Neuen Testament: Formale Strukturen und theologischer Sinn*, Münster, 1974. — W. Hentze, *Kirche und kirchliche Einheit bei Desiderius Erasmus von Rotterdam*, Paderborn, 1974. — *Erasmus in English* (A newsletter published by University of Toronto Press), 7 numéros de 1970 à 1975.

ERASMUS ROTTERDAMUS, ROTERODAMUS, ROTTERDAMENSIS (Didier, Désiré ou Desiderius). Voir ERASME DE ROTTERDAM.

EVENEPOEL (Henri - Jacques-Edouard), peintre et graveur, né à Nice (paroisse de Saint-Barthélemy) le 3 octobre 1872, décédé à Paris (chez les Frères de Saint Jean-de-Dieu) le 27 décembre 1899.

Quoique né en France, Henri Evenepoel est de nationalité belge, étant de père et de mère belges. Il est le second fils d'Edmond Evenepoel dont la famille, originaire de Ternat, est fixée à Bruxelles depuis le début du XIX^e siècle; sa mère, Anna Peppe, qu'il perdra à l'âge de deux ans, est fille de Henri Peppe, arlonnais, et de Sophie Van Gelder, bruxelloise.

L'enfance d'Evenepoel s'écoule dans un milieu bourgeois austère mais cultivé; son grand-père paternel, comptable, aime la peinture; son père, fonctionnaire, est un musicologue averti qui lui fera donner une solide formation musicale; toute sa vie, Henri jouera du piano avec un réel talent. Bien qu'élevé dans la branche paternelle de sa famille, il restera constamment en contact avec sa parenté maternelle gravitant autour de la tante Sophie, née Devis, demi-

sœur de sa mère et épouse du sculpteur Charles Fraikin.

Très jeune, il manifeste des dons de dessinateur; encore élève d'athénée, il suit, le soir, les cours de dessin de l'Académie de Saint-Josse-ten-Noode et, bientôt, fréquente l'atelier du peintre Ernest Blanc-Garin. Son père, animé de préjugés bourgeois contre l'incertitude de la profession d'artiste peintre, le pousse vers celle, plus sûre, de décorateur, et, dans cette vue, l'autorise à entrer dans l'atelier du peintre-décorateur Adolphe Crespin; en 1892, il lui fera suivre des cours d'architecture à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles.

De cette époque, et notamment de l'année 1892, subsistent des dessins dont ceux, pathétiques, qu'il fit en mai, pendant la dernière maladie de son grand-père paternel, quelques études peintes, une décoration faite en août sous la direction de Crespin pour une pièce « Japonaise » d'une maison sise à Saint-Gilles, au 65 de la rue Defacqz, et enfin, des lithographies pour un nouveau journal bruxellois, *Le Diablotin*. Ces essais lithographiques sont sous l'évidente influence des illustrateurs français Chéret, Forain, Steinlen, Willette, Toulouse-Lautrec, qui exercent sur le jeune homme une véritable fascination; il en parle constamment dans ses lettres à son meilleur ami, Charles Didisheim. Ces lettres, dont les premières sont datées de 1891, nous apprennent aussi que, sans ignorer les peintres d'avant-garde qui exposent au Cercle des Vingt, Evenepoel, introduit dans l'entourage d'Isidore Verheyden par le neveu de celui-ci, son ami Jean Vanden Eeckhoudt, a, à cette époque, une nette prédilection pour les primitifs flamands ainsi que pour Leys et pour Henri De Braekeleer.

Son père ayant accepté, sur les conseils d'Adolphe Crespin, qu'il aille parfaire sa formation de décorateur à Paris, il débarque dans cette ville le 22 octobre 1892 et prend pension

chez sa cousine germaine Louise De Mey née Van Mattenburgh qui habite près des Invalides (d'abord, avenue Rapp, puis avenue de la Tour Maubourg). Ce quartier servira de cadre à plusieurs de ses compositions. A peine installé, il entame une correspondance, qui demeurera presque quotidienne avec son père et très fréquente, bien que moins régulière, avec ses amis Didisheim et Crespin; cette correspondance, au reste non dénuée de valeur littéraire, constitue une précieuse documentation où le jeune peintre donne une vivante définition de lui-même, de son entourage et de son temps ainsi qu'un mémorial de sa vie laborieuse d'artiste.

Dès son arrivée, il s'était inscrit, à l'Ecole des Beaux-Arts, au cours d'art décoratif de Victor Galland, mais ce dernier meurt subitement le 1^{er} décembre 1892 et ne sera remplacé par Mayeux que plusieurs mois plus tard. Pour ne pas perdre son temps dans l'intervalle et sous le prétexte que, pour faire de la grande décoration, il importe de savoir bien peindre, Evenepoel s'était, dès le mois de mars 1893, fait admettre dans l'atelier de Gustave Moreau, événement capital qui allait décider de son avenir car ce maître clairvoyant, qui dès l'abord avait décelé ses dons exceptionnels, l'aidera à dégager et à développer sa personnalité, à prendre nettement conscience de sa vocation de peintre d'art. Aussi bien va-t-il dès lors s'éloigner progressivement de la décoration, encore que, pour rassurer son père, il continuera jusqu'en 1894 à mener de front ses travaux pour Moreau et pour Mayeux; affectueusement attaché à son père, il voudrait ne pas l'inquiéter en s'engageant ouvertement dans une voie pleine d'incertitude matérielle. C'est dans cet esprit que, dès 1893, il a tenté de gagner quelque argent en faisant des affiches, des lithographies, des eaux-fortes, des dessins et même des cartons de tapisserie; jusqu'à sa mort, le catalogue de ses

activités secondes s'enrichira chaque année. Mais cela ne le détourne pas de la poursuite méthodique de sa formation de peintre sous la direction de Gustave Moreau: il fait, au Louvre, des copies de maîtres anciens (Botticelli, Rembrandt) et, à l'atelier, des études d'après le modèle vivant, des dessins d'après l'antique, des esquisses de compositions, tout cela sans perdre de vue le spectacle de la vie des rues de Paris, dont il croque sur le vif, dans ses carnets, les acteurs pittoresques et les scènes qui le frappent; c'est dans ce recueil de croquis cursifs que, plus tard, il puisera des éléments pour ses compositions.

En 1894, étape décisive, il mène à bien ses premières toiles définitives qui sont toutes des portraits.

Il s'est bien intégré à l'atelier Moreau, et, grâce à son talent et à son amabilité, il s'y est créé de solides amitiés: Baignères, Bussy, Milcendeau, Hoffbauer, auxquels viendra, en 1896, se joindre Matisse; mais il ne se liera pas avec Rouault qu'il y coudoie aussi et qu'il admire cependant.

En avril 1894, sur les conseils de Moreau, il présente au Salon des Artistes Français le *Portrait de sa cousine Louise en deuil*, qui y est reçu. Aussitôt après, il entreprend le premier de la série des portraits d'Henriette, la fille de Louise: *Henriette assise par terre tenant sa poupée*, qui, avec les *Portraits de Hoffbauer* et de *Deperthes*, figurera en juillet à l'exposition des trois ateliers de peinture de l'Ecole des Beaux-Arts (ateliers Bonnat, Gérôme et Moreau), à laquelle il participe pour la première fois.

En automne 1894, il prend en location, au 21 bis de l'avenue de La Motte-Picquet, un atelier distinct de son habitation, où il va pouvoir entreprendre des œuvres de grand format: le *Portrait du peintre Baignères* (dit aussi: *L'Homme en rouge*) et une composition de 2 x 3 m., *Le Christ montré au peuple*, commencée en vue de s'entraîner pour le prix de Rome,

mais abandonnée après plusieurs mois de travail. C'est sur les instances de son père qu'il s'était porté candidat en Belgique pour le prix de Rome de 1895 ; il y échouera sans grand regret. Quant au portrait de Baignères, il sera achevé au début de 1895, à temps pour être montré au cercle très mondain de « La Palette » et constituer la pièce maîtresse de son envoi au salon de la Société Nationale dit « Salon du Champ de Mars », envoi qui comprenait également *L'Enfant à la poupée* ainsi que le *Portrait d'Adolphe Crespin* et celui de *Robert Annex de Toboada*. Cet envoi avait attiré l'attention bienveillante d'ainés belges comme Léon Frédéric et Baertsoen, lequel le fit inviter au Salon de Gand, et de Français comme Jacques-Emile Blanche, Cormon, Prinnet, Le Gandara qui le recevront chez eux. Chez les parents de son ami Baignères, il rencontre Marcel Proust, Henri de Régnier, Melchior de Vogüé ; il est reçu également dans d'autres maisons où règne le goût de la musique, des arts et des lettres, notamment chez Jacques-Emile Blanche et chez le docteur Combes, médecin des Rothschild.

Il est à remarquer que depuis 1895 et jusqu'à sa mort, en 1899, Evène-poel demeurera fidèle aux Salons de la Société Nationale, où il sera reçu chaque année, mais qu'il ne tentera jamais d'exposer aux Salons des Indépendants (qu'il visite cependant à l'occasion ainsi que ceux des Roses-Croix), qu'il ne sera pas attiré par le néo-impressionnisme non plus que par le symbolisme, ni même (à l'exception de Toulouse-Lautrec) par les peintres de la *Revue Blanche* avec qui il a cependant d'inconscientes affinités. Il semble avoir ignoré l'exposition Cézanne, qui eut lieu chez Vollard en 1895, et la peinture de Gauguin. C'est que, comme il l'a dit, il ne se considère pas comme un révolutionnaire mais simplement comme un moderne qui prête une attention studieuse aux maîtres anciens et cherche patiemment à exprimer, avec sincé-

rité et sans concession aux modes, sa vision et son sentiment personnels. En plus des maîtres anciens et des dessinateurs français contemporains, il admire aussi Corot, Théodore Rousseau, Toulouse-Lautrec, Degas et par-dessus tout Manet que l'exposition chez Durand-Ruel, de 1894, lui a révélé. A Monet et aux autres impressionnistes, il reproche d'attacher une importance trop exclusive à l'expression de la lumière au détriment de la forme car, selon lui, ce qu'il faut tenter de réaliser en peinture c'est cette fusion difficile de la couleur, de la forme, de la matière et du style.

De 1895 à 1897, le rythme de sa vie est scandé par son travail à l'atelier (préparation de l'exposition du Champ de Mars et de celle des ateliers de l'Ecole des Beaux-Arts) et à l'Ecole, car il n'a pas renoncé aux leçons stimulantes de Gustave Moreau ; par ses vacances annuelles en Belgique où il continue à peindre des portraits de parents et d'amis ainsi que des paysages. Dès 1895, avec *Le Noyé au Pont des Arts*, il inaugure sa série de sujets empruntés à la vie moderne. Il a en effet définitivement renoncé aux sujets bibliques et mythologiques, son imagination ne se mettant en branle qu'à partir du réel aussi bien pour la transposition des couleurs et des figures que pour l'invention de la composition.

L'année 1896 est particulièrement laborieuse : portraits d'amis, notamment celui de *Charles Didisheim en toge*, et de *Robert Goldschmidt dans son laboratoire* ; portraits d'enfants : *La petite Matisse*, *Le petit Charles* (son fils né en novembre 1894) ; *Eve* (un de ses rares nus) ; intérieurs, natures mortes, scènes de la vie parisienne. Sur la grande toile de 2 x 3 m. abandonnée en 1894, il peint, au printemps 1896, pour le Salon, *Ouvriers revenant du travail-Crépuscule*. En juillet, il montre à Gustave Moreau les douze toiles qu'il propose pour l'exposition des ateliers, véritable éventail de ses différents thèmes d'inspiration traités chacun dans une

technique appropriée; le maître ne cache pas sa satisfaction et assure à son élève qu'original et devenu vraiment lui-même, il peut poursuivre cette voie avec confiance. Connaissant déjà les qualités de pénétration humaine du portraitiste, Moreau est surpris et vivement intéressé par *Le Caveau du Soleil d'Or*, qui le frappe par l'habileté du jeune artiste à rendre l'atmosphère enfumée par des valeurs d'ocre éclairées par des taches de rose acide, de rouge et de blanc, ainsi que le mouvement et le caractère des figures, l'arabesque encerclant les formes et rythmant la composition. Encouragé par l'intelligente compréhension de son maître et de ses amis, Evenepoel, en 1897, poursuit son travail avec ténacité malgré la sourde opposition de son père. Il entreprend de traiter un sujet similaire au *Caveau du Soleil d'Or* : *Le Café d'Harcourt au Quartier latin*, mais dans une atmosphère tout autre : une vive lumière artificielle de becs Auer reflétée par des miroirs; il résout avec bonheur mais non sans peine le problème technique de rendre cette lumière sans noyer les formes. Dans le même temps, d'autres œuvres naissent, nombreuses et dont certaines accomplies : portraits de Louise, *La Dame au chapeau vert* (en pied, format oblong), *Le Chapeau blanc* (en buste); le *Portrait du peintre Hoffbauer en soldat*; des portraits d'enfants, d'un intimisme poétique et tendre; des évocations des rues de Paris dans leur pittoresque quotidien; *La Marchande de légumes* et *Le Marchand de volailles*, scènes qui semblent saisies sur le vif mais qui sont en fait savamment construites, un peu dans la même esthétique que celles de Bonnard et de Vuillard.

Evenepoel ayant été malade à plusieurs reprises au cours de l'hiver 1896-1897, son père insiste pour qu'il aille passer celui de 1897-1898 sous un ciel plus clément. Après les vacances d'été en famille, à Fooz-Wépion, chez la tante Sophie, il rentre à Paris où il fait la connaissance de Fierens-

Gevaert, alors rédacteur au *Journal des Débats*, avec qui il noue d'amicales relations. Le 29 octobre, il part pour l'Algérie, emportant le petit Pocket-Kodak acquis sur le produit de la vente au Salon du *Caveau du Soleil d'Or* et avec lequel il avait commencé à s'adonner à la chasse aux documents photographiques. Il débarque à Alger qu'il quitte bientôt pour Blidah, en quête d'une Algérie plus authentique; avec Du Gardier, un camarade d'école, il y loue une chambre à usage d'atelier, avec vue sur la place du Marché, et explore la campagne environnante. En février 1898, il transporte sa résidence à Tipaza, sur le bord de la mer; en mai, il rentre en Europe avec son père dont l'humeur s'est momentanément adoucie grâce au succès de l'exposition individuelle que Henri avait organisée de loin et qui s'était ouverte le 25 décembre 1897 au Cercle Artistique et Littéraire de Bruxelles.

Les ouvrages que Henri Evenepoel rapporte de son séjour en Algérie forment une série absolument à part dans l'ensemble de son œuvre. Bien qu'il en ait senti les beautés, il n'a pas aimé ce pays; aucun contact n'a pu s'établir entre lui et les indigènes (arabes ou nègres) souvent hostiles; il en a trouvé la lumière « vilaine, dure » mais l'éclat même de cette lumière et les violents contrastes qu'elle produit l'ont contraint à pousser sa transposition plastique beaucoup plus loin qu'il ne l'avait fait jusqu'alors; cela, fort sensible déjà dans ses paysages construits par fortes oppositions d'ombres et de clartés, est plus évident encore dans ses compositions à figures, lesquelles sont stylisées à l'extrême en grands aplats savamment agencés; la couleur, et subsidiairement l'arabesque, y sont espace, volume, lumière : *Le Marché d'oranges à Blidah*, *L'Annonce de la fête nègre*, *La Danse nègre*, *Femmes arabes au narghileh*, sont des tableaux exécutés dans la conception qui, quelques années plus tard, sera celle de Matisse alors que ce dernier, en cette même année 1898, n'en est

encore, sous l'influence de la lumière de la Corse, qu'à monter sa couleur d'une manière qui fait pressentir le fauvisme, fauvisme auquel Evenepoel est arrivé d'emblée dans ses toiles algériennes.

Rentré à Paris en mai 1898, Evenepoel retrouve avec joie les siens, ses amis, son atelier et la fine lumière nuancée des climats tempérés; mais sa joie est assombrie par la nouvelle du décès de Gustave Moreau survenu pendant son absence et qui lui cause un profond chagrin. Paris est violemment agité par l'Affaire Dreyfus, et, d'autre part, il est aux prises avec de graves soucis personnels dont celui d'être au bout de son pécule, ce qui l'oblige à devoir envisager 1899 comme sa dernière année parisienne. Malgré cette perspective déprimante, ou peut-être en partie à cause d'elle, il se remet au travail avec fièvre; reprenant les anciens thèmes d'avant le voyage d'Algérie, il traite ses scènes parisiennes avec une science accrue de la composition et de la couleur et ses portraits avec une subtilité psychologique encore plus grande. Cet approfondissement de ses moyens et de sa sensibilité se marque déjà dans les œuvres qu'il va dater de 1898: indépendamment des paysages et des natures mortes, il faut citer: le double *Portrait de Maurice Evenepoel et de sa femme*, *Charles au burnous*, *Charles au chapeau de paille*, des compositions, dont *La Fête aux Invalides*, où s'ordonne et se cristallise le principal de ses études peintes, de ses croquis, de ses photos et de ses observations de 1897. Cette toile fera partie de son envoi au Salon du Champ de Mars de 1899, avec d'autres dont les portraits de ses amis les peintres Bussy et Milcendeau datés du début de 1899. Harcelé par son besoin d'argent, il va déployer, au cours de cette ultime année 1899, une grande activité en vue de se procurer des ressources: dessins, eaux-fortes, projets d'affiches et même des leçons à des Américaines, sans pour autant négliger son activité artisti-

que; bien au contraire, c'est précisément durant cette période de surmenage qu'il réalise en quelques mois des œuvres au nombre desquelles on trouve des pièces maîtresses comme: *Charles au tablier blanc*, *Henriette au grand chapeau*, *L'Espagnol à Paris* (portrait du peintre Iturrino), et *La Promenade du dimanche à Saint-Cloud*, sans parler de ses intérieurs et natures mortes. S'il vend peu, il commence à avoir une certaine notoriété dans la presse parisienne; il fait la connaissance de Clémenceau, dont il dessine trois portraits. Il renoue ses relations avec Fierens-Gevaert qui le persuade d'envisager son retour en Belgique sans appréhension et d'y poursuivre sa carrière de peintre; il sent d'ailleurs que l'on commence à l'apprécier dans son pays; à la clôture du Salon de Gand, il a la grande satisfaction d'apprendre que le Musée de cette ville lui achète son *Espagnol à Paris* et d'être invité avec son ami Hucklenbrock à inaugurer les nouvelles salles du Cercle Artistique et Littéraire de Bruxelles; enfin, il est, pour la première fois, convié à prendre part à l'exposition de *La Libre Esthétique* en 1900 et il apprend qu'il figurera dans la Section belge de l'Exposition Universelle de Paris de la même année. C'est donc, malgré sa jeunesse, la certitude du succès qui s'annonce quand une fièvre typhoïde l'emporte brutalement à l'âge de vingt-sept ans.

Marie-Jeanne Chartrain-Hebbelinck.

Archives de l'Art contemporain, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles: *Lettres originales de Henri Evenepoel à son père, à Adolphe Crespin, à Charles Didisheim*. — Ch. De Mey, *Généalogie maternelle d'Evenepoel* (Manuscrit). — Ouvrages généraux: C. Lemonnier, *L'école belge de peinture 1830-1905*, Bruxelles, 1906, p. 224. — P. Lambotte, *Les peintres de portraits*, Bruxelles, 1913, p. 224. — G. Willams, « Evenepoel, Henri Jacques Edouard », dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Künstler Lexikon*, t. XI, Leipzig, 1916, p. 104-105. — P. De Mont,

De schilderkunst in België van 1830 tot 1921, 's-Gravenhage, 1921, p. 114-115, 136. — A. Fontaine, *L'Art belge depuis 1830*, Paris, 1925, p. 82-83. — M.-O. Maus, *Trente années de lutte pour l'Art (1884-1914)*, Bruxelles, 1926, p. 242-245 et *passim*. — H. Focillon, *La peinture aux XIX^e et XX^e siècles, du réalisme à nos jours*, Paris, 1928, p. 360-362. — P. Colin, *La peinture belge depuis 1830*, Bruxelles, 1930, p. 326-331. — L. et P. Haesaerts, *Flandre, Essai sur l'Art flamand depuis 1880. L'impressionnisme*, Paris, 1931, p. 438-501 et *passim*. — P. Fierens, « La peinture au XIX^e siècle », dans *L'Art en Belgique*, Bruxelles, 1939, p. 487-488. — G. Marlier, *Hedendaagsche Vlaamsche Schilderkunst*, Bruxelles, 1939, p. 113-114. — P. Haesaerts, *Histoire du portrait de Navez à Ensor*, Bruxelles, 1942, p. 29. — R. Genaille, *La peinture en Belgique de Rubens aux surréalistes*, Paris, 1958, p. 120, 121, 194. — P. Haesaerts, *Histoire de la peinture moderne en Flandre*, Bruxelles, 1960, p. 81-92. — M. Eemans, Ph. Roberts-Jones (préface), *La peinture moderne en Belgique*, Bruxelles, 1969, p. 59-60. — P. Haesaerts (sous la direction de...) *Huit siècles de peinture, trésors des Musées de Belgique*, Bruxelles, 1969, *passim*. — Ph. Roberts-Jones, *Du réalisme au surréalisme, peinture en Belgique, de Joseph Stevens à Paul Delvaux*, Bruxelles, 1969, *passim*. — P. Haesaerts et R.-H. Marijnissen, *L'art flamand d'Ensor à Permeke à l'Orangerie*, Paris-Anvers, 1970, non paginé. — W. Vanbeselaere (introduction de), *Ensor to Permeke, nine Flemish painters 1880-1950*, Londres, Royal Academy of Arts, 1971, p. 38-40, 64-66. — P. Fierens (préface par), *Dictionnaire des peintres*, Bruxelles, s.d., p. 212-214. — Monographies et articles monographiques : P. Lambotte, *Henri Evenepoel*, Bruxelles, 1908. — P. et

L. Haesaerts, *Henri Evenepoel*, Bruxelles, 1932. — P. Haesaerts, *Les dessins d'Evenepoel*, Bruxelles, 1943. — F. Hellens, *Henri Evenepoel*, Anvers, 1947 (*Monographies de l'Art belge*). — P. Fierens, *Evenepoel et l'Algérie*, Alger, 1947-1948 (*Etudes d'Art. Musée national des Beaux-Arts d'Alger*, n° 3). — Ph. Roberts-Jones, « Evenepoel ou la vie mesurée », dans *Les Arts plastiques*, 6^e série, n° 4, 1953, p. 273-282. — Dr. J. Lindemans, « Brabantse geslachten, Evenepoel », dans *Eigen Schoon en de Brabander*, t. XXXVII, 1954, p. 361-370. — H. Bex-Verschaeren et G. Meesens, « Toevoegingen en weglatingen bij de doeken van Henri Evenepoel », dans *Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, vol. X, 1967-1968, p. 91-98. — M.-J. Chartrain-Hebbelinck, « Dessins de Henri Evenepoel », dans *Bulletin des Musées de Belgique*, n° IX, 1968, p. 62-63. — M.-J. Chartrain-Hebbelinck, « Henri Evenepoel, a Belgian precursor of fauvism », dans *Apollo*, t. XCIV, n° 116, 1971, p. 293-297. — Catalogues d'expositions individuelles : Galerie G. Giroux, Bruxelles, 1913. — Galerie G. Giroux, Bruxelles, 1932 (introduction P. Lambotte). — Palais des Beaux-Arts, Bruxelles, 1940 : *Henri Evenepoel en Algérie* (Introduction P. Haesaerts). — Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 13-12-42/2-1-43. — Cercle Artistique et Littéraire de Charleroi, XXII^e exposition, 1948 (introduction P. Fierens). — Musée Royal des Beaux-Arts d'Anvers, 1953 (introduction W. Vanbeselaere). — Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 1972 : *Hommage à Henri Evenepoel, 1872-1899, Œuvres des collections publiques de Belgique* (préface de Ph. Roberts-Jones, Biographie, notices par œuvre par M.-J. Chartrain-Hebbelinck).

F

FAGNART (Léopold-Emile-Alexandre-Joseph), homme politique, né à Pry (province de Namur) le 28 juin 1849, décédé à Charleroi le 29 novembre 1899.

Le nom de Léopold Fagnart évoque encore de nos jours le souvenir des luttes ardentes que se livrèrent les partis politiques carolorégiens durant les deux dernières décennies du XIX^e siècle. Nous ne savons malheureusement pas grand-chose de son enfance, qu'il dut passer à Pry, petit village de l'Entre-Sambre-et-Meuse, où son père était cultivateur et sa mère simple ménagère. Certains éléments de sa biographie font même problème à l'historien : est-il né, par exemple, le 28 ou le 29 juin 1849 ? Alors que les registres de l'état civil de Pry donnent comme date de naissance le 28 « à deux heures de relevée », les autres sources que nous avons dépouillées ainsi que toute la littérature le concernant parlent du 29 juin ! Quant à ses études secondaires, il les aurait faites soit à Bruxelles soit à Nivelles, les documents étant ici aussi contradictoires.

En 1867, Fagnart entre à l'Université de Bruxelles ; il va y rester près de dix ans puisqu'il ne sera déclaré docteur en droit, avec la plus grande distinction, qu'en 1876. Ce séjour anormalement long à l'Alma Mater s'explique, en partie du moins, par les diverses activités extra ou para-universitaires auxquelles s'adonna

l'étudiant durant cette période. Pré-occupé très tôt par les problèmes d'émancipation philosophique et politique, — qui constituaient ses lectures de prédilection, — il participe avec enthousiasme aux travaux de la Libre-Pensée de Bruxelles, dont il devient secrétaire en 1874, Emile Féron occupant alors la présidence. Son passage dans cette société rationaliste va le marquer profondément et ancrer définitivement en lui la haine du cléricisme, qu'il considérera toujours comme l'ennemi séculaire de la pensée humaine. A l'université même, Fagnart fonde en 1870 la « Société générale des étudiants » ; en tant que président de cette association, il prend une part active au mouvement visant à obtenir la représentation des étudiants au sein du Conseil d'administration de l'université ; il rédige également dans le *Journal des Etudiants* de cette université des articles très remarquables, qui dénotent — nous dit la *Gazette de Charleroi* — « un esprit mûr et ouvert à toutes les idées de progrès » et dont certains furent même reproduits par les grands journaux libéraux du moment.

Aussitôt sorti de l'université, Fagnart s'inscrit au barreau de Charleroi (21 décembre 1876) ; il fait son stage chez une des notabilités libérales de la ville, le futur échevin de l'instruction publique Hippolyte Defontaine, qui l'embrigade dans le « Denier des Ecoles » ; Fagnart sera par la suite

secrétaire puis président de cette association de défense de l'enseignement laïque. Admis au Tableau de l'Ordre le 29 octobre 1880, il se révèle un avocat consciencieux : il deviendra même juge de paix suppléant et sera élu en 1891 membre du Conseil de l'Ordre. Mais ni le barreau, ni la magistrature éventuelle ne peuvent satisfaire tout à fait le tempérament généreux de Fagnart, qui va progressivement consacrer tout son temps à l'action politique, objet de ses rêves de jeunesse.

Si l'on excepte le rôle qu'il joua, vraisemblablement à sa sortie de l'université, comme fondateur de l'Association libérale de Walcourt, où en qualité de secrétaire il organisa au détriment des catholiques la révision des listes électorales, — permettant ainsi aux « bleus » de l'endroit de reconquérir momentanément des postes perdus, — c'est en 1878, le 24 mars plus exactement, que Fagnart se lança de façon décisive dans l'arène politique. Ce jour-là se tient à Jumet, importante commune ouvrière des environs de Charleroi, un grand meeting en préparation des élections législatives de juin qui amèneront la chute du ministère catholique de Theux-Malou. Fagnart y fait le procès du gouvernement, marchant selon lui à la remorque des évêques, et taille de cinglantes croupières au clergé, qu'il rend responsable de l'ignorance des masses, flamandes notamment : « avant de songer à civiliser l'Afrique » centrale, dit-il entre autres, il serait » à désirer que l'on commençât par » les Flandres (...). Il faut refouler le » prêtre dans son église ». Cette conférence sert de catalyseur à Fagnart, qui va dès lors regrouper autour de lui un noyau de jeunes progressistes désireux de donner au libéralisme carolorégien, qu'ils jugent trop fade, une teinte plus radicale. C'est également en 1878 que Fagnart adhère à la franc-maçonnerie (nous reviendrons sur ce point ultérieurement).

En 1882, Fagnart s'est fait un nom dans les rangs libéraux : il est élu

au Conseil provincial du Hainaut pour y représenter le canton de Charleroi ; il y siégera sans discontinuité jusqu'en 1890, trouvant là un banc d'essai puis un tremplin à ses idées démocratiques : en 1882, il dépose une proposition, admise l'année suivante, « en faveur » de la plus large extension possible » du droit de suffrage » et, en 1886, il fait voter un vœu par le même Conseil pour l'établissement du service militaire personnel et obligatoire. En cette même année 1886, il prend vivement à partie le gouverneur de la province, le duc d'Ursel (catholique), qui a rendu la Révolution de 1789 responsable de tous les excès populaires ultérieurs ; grand admirateur des principes égalitaires de cette révolution, Fagnart lui rétorque qu'il ne considère pas, pour sa part, l'Évangile comme responsable des atrocités commises pendant des siècles au nom de la religion ! Au Conseil provincial, il s'occupera tout particulièrement des questions scolaires et ouvrières.

Mais Fagnart veut davantage. Défenseur du libéralisme avancé, il désire ardemment une représentation plus importante de celui-ci au sein de la puissante « Association libérale de l'arrondissement de Charleroi », composée en majorité de modérés peu ouverts aux problèmes sociaux. Bien soutenu dans l'opinion par son grand ami Jules des Essarts et son influent *Journal de Charleroi*, Fagnart va mener la vie dure aux doctrinaires de l'Association et finir par en devenir le vice-président en 1887 ; désormais, à l'Association, il faudra composer davantage avec les progressistes ! En septembre de cette même année, Fagnart fonde le « Cercle libéral de Charleroi », dont le but immédiat est de s'occuper des élections locales, mais auquel il veut donner d'emblée un programme politique plus général et, surtout, plus avancé que celui de l'Association, notamment en ce qui concerne la réforme du système électoral. A ce propos, il eût été révélateur, — mais les documents font défaut, — de voir dans quelle mesure

Fagnart s'est servi du Cercle communal comme d'un groupe de pression pour agir sur l'Association d'arrondissement et y consolider ses conceptions du libéralisme.

Toujours sur la brèche pour donner à ce libéralisme une orientation plus démocratique, Fagnart fait partie en 1887 du comité organisateur du congrès libéral progressiste qui se tient les 29 et 30 mai à Bruxelles ; en 1890, il est également désigné, avec Jules des Essarts et Jules Destrée, pour représenter le canton de Charleroi au congrès progressiste de Noël et il entre dans le conseil général de la Fédération progressiste créée à cette occasion. Sur la question, débattue à cette assemblée, de savoir si les radicaux doivent se regrouper en parti distinct et quitter les rangs libéraux traditionnels, Fagnart se montre cependant assez réticent : « la lutte obligatoire et la constitution » obligatoire en groupes progressistes » me font hésiter » dira-t-il, voulant par là éviter l'aggravation des tensions internes très vives en ce moment dans les associations locales. On reconnaît ici un des traits dominants de la personnalité de Fagnart : s'il fut sans cesse à l'avant-garde de l'armée libérale, il sut en maintes circonstances sacrifier ses convenances personnelles et se montrer « unioniste » afin de faire obstacle à un trop grand émiettement des forces libérales.

Bien rodé aux arcanes de la politique, Fagnart semblait tout désigné pour représenter la région de Charleroi au Parlement. Mais il n'eut pas toujours la cote d'amour à l'Association libérale de l'arrondissement, qui décidait en fait du choix des candidats. En 1886 déjà, patronné par la « Jeune » Garde libérale de l'arrondissement de Charleroi, il avait postulé un mandat de représentant aux élections législatives, mais il échoua au poll, son programme social et révisionniste ayant été jugé trop « rouge ». Quatre ans plus tard, les choses ont changé : l'Association libérale s'est quelque peu radicalisée et, par une sorte de repré-

sentation proportionnelle, elle présente aux législatives de juin 1890 une liste mixte composée de modérés et de progressistes. Fagnart est élu ! A la Chambre, il signe d'emblée en novembre 1890 la proposition Janson réclamant la révision du fameux article 47 de la Constitution relatif au droit de vote en Belgique. Mais le séjour de Fagnart au Parlement est de courte durée : en juin 1892, lors des élections pour la formation de la Constituante, il est mis en ballottage à Charleroi et se désiste au second tour de scrutin, ses sympathies pour les socialistes et son apologie du suffrage universel lui ayant aliéné un grand nombre de voix ; quant au comité de l'Association libérale de l'arrondissement, impressionné par les récents succès de la droite carolorégienne, qui a basé sa campagne électorale contre l'extension démesurée du droit de vote, il tient à marquer une nouvelle fois ses distances vis-à-vis d'un candidat par trop engagé sur cet épineux problème. Cet échec, Fagnart le ressentit durement ; il ne cachait d'ailleurs pas son mécontentement d'avoir été sacrifié par les libéraux au moment même où allaient commencer à la Chambre les débats sur la réforme électorale qu'il avait tant contribué à faire admettre !

Désormais, aux yeux de Fagnart, le libéralisme est incapable de servir les intérêts des masses ; il ne va pas hésiter à l'abandonner pour se ranger sous la bannière de la Fédération démocratique de l'Arrondissement de Charleroi fondée par Jules des Essarts en 1893 et dont le programme est ouvertement socialiste (même si cette épithète n'apparaît pas comme telle dans la dénomination de ce groupement, question de ne pas effrayer les sympathisants de la petite bourgeoisie). C'est sous le patronage de cette Fédération, alliée pour la circonstance au Parti Ouvrier et à la puissante organisation syndicale des Chevaliers du Travail de Jean Callewaert (un autre grand nom du socialisme carolorégien), que Fagnart bri-

gue un poste de représentant aux élections législatives d'octobre 1894, — les premières qui eurent lieu sous le régime du suffrage universel plural ; il y obtient un franc succès puisque, sur huit candidats appartenant aux différentes fractions politiques, il est seul élu au premier tour avec plus de la moitié des votes valables (58.648 voix sur 116.722) ; ses sept autres coreligionnaires de la liste dite des Démocrates-Socialistes unis seront tous élus lors du ballottage, au détriment des catholiques et des libéraux momentanément écartés de la politique à Charleroi (pour la Chambre, bien entendu !). Cet ascendant de Fagnart sur l'électorat local, qui dura jusqu'à sa mort en 1899, s'explique peut-être par le fait qu'en dépit de son évolution politique il avait gardé la sympathie de nombreux libéraux : il formait en quelque sorte le pont par lequel les libéraux avancés transitaient quelquefois vers le socialisme. C'est, semble-t-il, ce que comprenaient très bien les dirigeants intellectuels du Parti Ouvrier lorsqu'ils défendaient le siège de Fagnart contre les attaques de ceux qui lui reprochaient son modérantisme.

De 1895 à sa mort, Fagnart fit également partie du Conseil communal de Charleroi, où il s'imposa d'emblée comme un des leaders de la minorité socialiste face aux phalanges libérales du bourgmestre Jules Audent.

De ce qui précède, il appert que la carrière mouvementée de Fagnart fut tout entière jalonnée par deux objectifs politiques bien précis, qui demandent quelques explications : la séparation radicale de l'Eglise et de l'Etat et — surtout — l'émancipation des masses laborieuses.

Son anticléricalisme, pour très accentué qu'il soit, n'a toutefois rien de bien original : Fagnart reproche à l'Eglise de vivre des deniers publics et de cultiver honteusement l'ignorance et le fanatisme ; il lui refuse aussi toute ingérence dans le domaine de l'enseignement, qu'il veut laïque « c'est-à-dire purement et simplement

» scientifique » ; il ne peut non plus supporter l'opportunisme dont, à son avis, fait preuve l'Eglise pour s'implanter *per fas et nefas* dans les couches populaires de la société : « au » besoin, dit-il en 1893, elle chantera » la carmagnole et se fera sans-cu- » lotte ».

Ces couches populaires, c'est précisément pour elles que « le citoyen Fagnart », — comme l'appelaient les catholiques, — battailla durant une vingtaine d'années, et c'est d'ailleurs à ce titre que l'histoire a retenu son nom. En tête de son programme, l'extension du droit de vote. D'abord partisan de l'adjonction des seuls capacitaires aux électeurs censitaires, Fagnart se fit très tôt le défenseur du suffrage universel car il ne croyait pas permis de « refuser à l'ouvrier » l'exercice d'un droit sous prétexte » qu'il ne possède pas une instruction » qu'on l'a mis dans l'impossibilité » d'acquiescer ». Entré dans la vie publique au nom de cette réforme électorale, Fagnart ne considérait cependant pas le suffrage universel comme une panacée qui guérit tous les maux, mais « comme une chose juste dont » l'avènement est nécessaire au main- » tien de l'ordre public ». Loin d'amener ce que les conservateurs appelaient une nouvelle invasion des barbares, le suffrage universel devait être, pour notre personnage, le garant des grands principes de liberté et d'égalité inscrits dans la Constitution belge.

Si l'extension du droit de vote constituait la base de son programme politique, Fagnart avait également à cœur de proposer des solutions bien concrètes destinées à améliorer la condition matérielle des ouvriers. Il affectait une sollicitude toute spéciale pour les mineurs, une catégorie sociale déshéritée et que — soit dit en passant — les parlementaires et leaders de gauche montaient particulièrement en épingle, à Charleroi comme dans les autres bassins houillers, car ils voyaient là une importante clientèle électorale en puissance. Pour ces mi-

neurs, Fagnart réclamera à maintes reprises des réformes dans l'organisation de leurs caisses de prévoyance : pourquoi, demandera-t-il tant au Conseil provincial du Hainaut (1882, 1888) qu'au Parlement (1892, 1897), ne pas augmenter les ressources financières de ces caisses en affectant à leur profit une partie du produit de la redevance sur les mines qui va à l'Etat? Ami des petites gens, Fagnart défendit également, — pour ne citer que quelques exemples, — les intérêts des bouchers (*cf.* sa proposition de loi de décembre 1894 portant abrogation de la loi du 3 juillet 1894 relative aux vices rédhibitoires en matière de vente ou d'échange d'animaux domestiques) et des employés des greffes et des parquets pour qui il voulait plus de justice dans leur mode de rémunération et d'avancement.

Ce portrait de Fagnart serait incomplet si l'on n'évoquait pas sa carrière maçonnique. Reçu apprenti-maçon à la loge La Bonne Amitié de Namur le 20 juillet 1878, il passa ensuite à la loge La Charité de Charleroi (fondée le 2 décembre 1878) où, durant de nombreuses années, il occupa une place marquante parmi les officiers dignitaires. De 1884 à 1886 et en 1889, il dirigea les tenues de cette loge comme Vénérable Maître. Les conceptions maçonniques de Fagnart vont de pair avec ses convictions politiques; une étude plus poussée, — à condition que les documents le permettent, — devrait d'ailleurs montrer dans quelle mesure les premières influent sur les secondes et vice-versa. Considérant la franc-maçonnerie dans son évolution historique et dans sa synthèse philosophique « comme une œuvre cosmopolite, » comme une association d'hommes » probes et libres ayant pour base la » tolérance et se proposant pour but » la pratique de la bienfaisance », Fagnart donna à la loge de Charleroi une impulsion énergique; au cours de ses deux « vénéralats » notamment, il poussa résolument La Charité dans

l'étude des questions sociales, « de » mandant à chaque école, — comme » le rappelle sa nécrologie parue en » 1899 dans le *Bulletin du Grand » Orient de Belgique* (p. 361-367), — » d'exposer ses doctrines et cherchant » à déterminer des dévouements ou » des vocations pour des œuvres d'ap- » plication immédiate ». Au Grand Orient de Belgique, où il fut longtemps député de La Charité, comme à la loge carolorégienne, il plaida également en faveur d'une participation plus effective de la franc-maçonnerie dans la lutte pour la conquête du suffrage universel, décidément son leitmotiv; « La maçonnerie, déclare » t-il au Grand Orient en 1892, qui » a dans sa devise l'égalité, a le devoir » d'appuyer les revendications de ceux » qui réclament le droit de suffrage. » Dans les luttes politiques, c'est aux » loges que l'on attribue l'organisa- » tion de la bataille. Puisque l'on nous » endosse toutes les responsabilités, » ayons-en au moins le profit, dans » la circonstance actuelle où les inté- » rêts de ceux que nous défendons » sont en conformité avec les aspira- » tions de notre Ordre ».

Inébranlable dans ses convictions et véhément lorsqu'il s'agissait de défendre les droits du pouvoir civil, Fagnart n'avait cependant rien d'un tribun; il était au contraire ennemi des discussions orageuses et, tout compte fait, assez modéré: en janvier 1896, par exemple, il protesta contre l'attitude de ses alliés les socialistes qui avaient refusé de s'associer aux regrets exprimés par le président de la Chambre lors de la mort de Frère-Orban: « la vie politique, dit-il, » deviendrait impossible si l'on ne pou- » vait croire à la sincérité des adver- » saires que l'on peut avoir à combat- » tre »; lorsqu'on lui demande en 1895 s'il est collectiviste intégral, il rétorque: « non, je suis socialiste comme » l'était M. de Laveleye, qui a été fait » baron par le Roi »; si on le taxe de socialiste, il semble s'excuser: « on » est toujours socialiste, partageux et » anarchiste quand on n'est pas de

« l'avis des conservateurs ». En définitive, ce bourgeois démocrate, que l'on disait peu communicatif et timide, par ailleurs grand admirateur de Fourier, n'était-il qu'un socialiste « partiel » ? Il fut, en tout cas, très populaire dans le bassin de Charleroi, ainsi qu'en témoignent ses funérailles grandioses auxquelles participèrent quelque 6.000 personnes. Son cercueil fut porté par des ouvriers et recouvert du drapeau rouge. Décédé vraisemblablement des suites d'un cancer, il fut remplacé à la Chambre par Paul Pastur. En 1902, la ville de Charleroi tint à perpétuer son souvenir en donnant son nom à une rue de la cité, une rue paisible et bourgeoise !

Fagnart n'a pratiquement laissé aucun écrit, sauf des articles dans le *Journal des Etudiants* de l'Université de Bruxelles et dans le *Journal de Charleroi*, dont il devint administrateur en 1898. On lui doit cependant l'édition en 1886, chez Kistemaeckers à Bruxelles, des discours de l'ancien député de Philippeville de 1830 à 1840 P.-G. Seron ; un travail orienté, qui vaut plus pour saisir la pensée de Fagnart que celle de Seron.

Bien que Léopold Fagnart ne puisse supporter la comparaison avec les grands ténors politiques de son époque, ni passer pour un penseur très original, son nom est cependant de ceux qui comptent dans l'histoire de la démocratie en Belgique.

Jean-Pierre Hendrickx.

Nous n'avons pu localiser les éventuels papiers privés de Léopold Fagnart ; nous avons cependant obtenu d'utiles renseignements auprès de M^{me} Bayet-Fagnart à Fry. — Documentation personnelle de M^r Fernand Borné à Bruxelles. — Archives du Suprême Conseil de Belgique à Bruxelles, dossier « Loge La Bonne Amitié, Namur » : *Registre indicatif des noms des Frères qui ont travaillé dans la loge de « La Bonne Amitié » depuis 1808* [jusqu'en 1883] et *dates de leurs entrées, de leurs sorties, de leurs promotions aux grades, des fonctions qu'ils ont occupées, etc., etc.*, p. 78. — Archives de l'Université libre

de Bruxelles, fonds Société générale des Etudiants et Répertoire contenant par ordre alphabétique les noms de tous les élèves qui ont été portés aux rôles des inscriptions de l'Université libre de Bruxelles pendant la seconde période trentenaire, 1864-1865 - 1893-1894. E à M. — Archives communales de Charleroi, *Procès-verbaux des séances du Conseil communal*, 1895-1899. — Archives du tribunal de Charleroi, *Listes des stagiaires et des inscriptions au Tableau de l'Ordre* [titre fictif]. — Archives de l'Etat à Namur, *Etat civil de l'arrondissement de Dinant-Philippeville*, n° 1236. — *Journal des Etudiants* [Bruxelles], 1874-1876. — *Procès-verbaux des séances du Conseil provincial du Hainaut*, sessions 1882 à 1890. — L. Vanderkindere, *L'Université de Bruxelles, 1834-1884*, Bruxelles, 1884, p. cxv. — *Discours de P.-G. Seron, ancien député de Philippeville au Congrès national et à la Chambre (1830-1840)*, publiés par les soins de Léopold Fagnart, avocat à Charleroi, membre du Conseil provincial du Hainaut, Bruxelles, 1886. — *Congrès libéral progressiste de Belgique, séances des 29 et 30 mai 1887*, Bruxelles, 1887, p. 101-102. — *La Belgique maçonnique*, 2^e éd., Bruxelles, 1887, p. 63. — *Annales parlementaires de Belgique : Chambre des représentants, sessions 1890-1891 à 1899-1900*. — *La Chambre des représentants en 1894-1895*, Bruxelles, 1896, p. 327-328. — *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, notamment 1892-1893, fasc. 1, p. 32, 112-146 ; 1899, fasc. 3, p. 361-367. — *Bulletin des travaux du Suprême Conseil de Belgique*, notamment n° 41, novembre 1897 - novembre 1898, p. 65. — *Compte rendu de la fête d'inauguration du nouveau temple de la R. O. [.] : La Charité à l'Or. de Charleroi par le F. J. Wlq...* [Willequet], 19^e J. 1^{er} M. 5399 [19 mars 1899], Bruxelles, s.d. [1899], p. 14-15. — « Nécrologie. Léopold Fagnart », dans *La Raison. Bulletin officiel de la Fédération nationale des libres-penseurs belges*, décembre 1899, p. 177-178. — L. Bertrand, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, t. II, Bruxelles-Paris, 1907, p. 511, 554. — *Liber memorialis des fêtes du cinquantième de la fondation de la Libre-Pensée de Bruxelles, 1863-1913*, Ixelles-Bruxelles, 1913, p. 90, 95. — S. Masy et M. des Essarts, *Histoire du Parti ouvrier belge*, Huy, 1938, p. 80. — J. Everard, *Monographie des rues de Charleroi. Histoire locale*, Charleroi, 1959, p. 93-94. — J. Levie, *Michel Lévis (1851-1939) et le mouvement chrétien social de son temps*, Louvain-

Paris, 1962, p. 184. — P. Van Molle, *Het Belgisch Parlement. Le Parlement belge, 1894-1969*, Ledeborg-Gand, 1969, p. 143. — « Le 90^e anniversaire de la R. L. ». La Charité à l'Or. de Charleroi », dans *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1969, p. 21-46. — Chr. Tiercet, *La politique communale des socialistes dans quatre communes de la région de Charleroi (Charleroi, Gilly, Jumet, Marcinelle) de 1887 à 1899*, mémoire de licence en histoire, Université libre de Bruxelles, 1972. — On trouvera également des renseignements intéressants sur Léopold Fagnart dans les notices nécrologiques parues fin novembre-début décembre 1899 dans la *Gazette de Charleroi* et le *Journal de Charleroi*.

FEYDER (Jacques), pseudonyme de **FREDERIX** (Jacques-Louis-Léon), auteur et metteur en scène de cinéma, né à Ixelles le 21 juillet 1885, naturalisé français le 13 novembre 1928, décédé à Nyon (Suisse) le 25 mai 1948.

Jacques Feyder est l'arrière-petit-fils du général Chrétien-Damien-Louis Frédérix (1793-1866), directeur de la Fonderie de Canons, le petit-fils du critique littéraire Gustave Frédérix (1834-1894), « le Sarcey belge », l'époux de la comédienne Françoise Rosay (pseudonyme de Françoise Bandy de Nalèche) et le père de trois fils engagés à des titres divers dans la carrière cinématographique.

Après des études secondaires et une adolescence passée dans sa famille, traditionaliste, cultivée et bourgeoise, il entre en février 1905 à l'École Régimentaire de Nivelles mais il n'avait pas la vocation militaire de son aïeul. Il ne réussit pas davantage à la Fonderie de Canons à Liège où ses cousins l'essayaient dans divers emplois. Il décide alors de devenir comédien, ce qui irrite son père qui lui interdit de porter son nom sur les planches. Devenu Jacques Feyder, il part pour Paris et obtient de petits rôles dans divers théâtres et aussi au cinéma dans des films de très court métrage (le long métrage n'existait pas encore). Sa beauté, son élégance auraient pu le porter à poursuivre une carrière de comédien. Il préféra passer de

l'autre côté de la caméra. Le metteur en scène Gaston Ravel le prend comme assistant et lui apprend son métier. Il prend ses responsabilités pendant une maladie de Ravel et dirige seul la deuxième partie du film commencé. Il a le pied à l'étrier. La maison Gaumont manque de réalisateurs, beaucoup sont mobilisés. Sur la recommandation de Ravel, Feyder est engagé. Nous sommes en février 1916. Sa carrière de cinéaste commence.

En un an et demi, il réalise 13 films, allant de 115 à 1800 m. Il faut noter que dans son tout premier essai, *Têtes de femmes, femmes de tête* (1916), Feyder entreprend une expérience d'expression cinématographique, à savoir raconter une histoire en n'utilisant que des plans rapprochés, à l'exclusion de tout autre, contre l'habitude de l'époque où le cinéma épousait toujours le point de vue du spectateur de théâtre, donc usait avant tout du plan d'ensemble. Cette année 1916, Feyder eut une deuxième chance (c'est lui qui l'écrit) : après l'amitié de Ravel, c'est celle de rencontrer Tristan Bernard qui écrit pour lui des scénarios. Leur collaboration dura un an. Feyder en acquit le sens du rythme et de la composition dramatique. La mobilisation du réserviste Frédérix dans l'armée belge y met fin. Il passe par le Centre d'Instruction de Granville puis rejoint le front sur l'Yser. Mais il n'y reste guère : la Reine Elisabeth fonde un Théâtre en campagne et rassemble tous les comédiens qui portent l'uniforme. Feyder redevient acteur, aux côtés de Fernand Ledoux, de Gaston Dupray, sous la direction de Victor Francen. La troupe survit à l'armistice et se produit en Belgique et en Allemagne occupée.

Feyder est démobilisé en 1919. Sa vie de cinéaste s'ouvre définitivement. Après une comédie *La Faute d'orthographe* (1919) qui, au générique, porte son nom (jusqu'à cette époque le nom du metteur en scène était souvent omis), c'est d'un coup la gloire avec *L'Atlantide* (1920-1921), adap-

tation du célèbre roman d'aventures sahariennes de Pierre Benoit. Rompant avec le tournage en studio, Feyder déplace sa troupe en Algérie et innove, dans le cinéma français, le tournage sur les lieux de l'action. Ce faisant, Feyder répondait à la question qu'il se posera pour chacun de ses films : qu'est-ce que je peux faire avec mes caméras pour traduire, pour faire passer mon récit dans ce langage neuf ? Plus tard il y ajoutera la bande sonore. Toujours il sera à la recherche de moyens appropriés — d'aucuns diront des signes spécifiques — pour s'exprimer avec des images. Ainsi après le triomphe de *L'Atlantide*, confirmé lors de multiples reprises, il cherche à montrer la vision subjective et déconcertée d'un pauvre hère qui ne comprend rien à sa comparution au tribunal : *Crainquebille* (1923), d'après le roman d'Anatole France. Il use du flou, de prises de vues déformées, de personnages disproportionnés, de surimpressions, de tout un éventail de procédés mis au point pour les besoins de la cause et abandonnés aussitôt. *Visages d'enfants* (1924), seul film dont il ait écrit lui-même le scénario, le conduit en Suisse ; il y raconte la souffrance allant jusqu'à l'action méchante, le remords et le suicide d'un jeune garçon traumatisé par la mort de sa mère et jaloux du remariage de son père.

Mais une autre direction l'attire. Pour un producteur viennois, il va travailler sur un scénario écrit spécialement pour le cinéma par Jules Romains, *L'image* (1925), omis cependant dans la bibliographie de ce dernier. D'un romantisme échevelé, le récit conduit quatre hommes inconnus l'un de l'autre, à la recherche d'une femme dont ils sont devenus amoureux pour avoir vu sa photographie. Ils la croiseront sans se trouver. Film plus expérimental que commercial, *L'image* contribua à jeter chez les producteurs la suspicion sur un metteur en scène peu lucratif. Kamenka (Les films Albatros) lui con-

serve sa confiance, et c'est *Gribiche* (1925) où Françoise Rosay tient son premier grand rôle, celui d'une « grande » dame qui aide un jeune poulbot et raconte en les transformant toujours davantage les circonstances qui l'ont conduite à le protéger : variations sur la subjectivité traduite visuellement en autant de scènes toujours plus dramatiques. Suit une *Carmen* (1926) que la personnalité de Raquel Meller déforme, affadit sans que Feyder pût l'en empêcher : les femmes volontaires l'ont toujours intimidé. Ce fut parfois sa chance (la part de Françoise Rosay dans la carrière de Feyder fut déterminante) mais cela lui valut aussi des échecs ; il ne put en imposer à la fougueuse Meller pas plus qu'il ne dominera, dix ans plus tard, l'exigeante Marlène Dietrich. Des projets dont certains poussés loin, comme celui du *Roi Lépreux*, d'après Pierre Benoit, naissent et meurent. Feyder écrit le scénario de *Gardiens de phare* (1928) que réalise Grémillon. Mais, sans travail en France, il part, le désespoir au cœur, pour Berlin où il tourne *Thérèse Raquin* (1928), d'après Zola. Toutes les copies du film ont disparu : était-ce un chef-d'œuvre ? Il semble que la réalisation était fort marquée par l'expressionnisme allemand, notamment par l'emploi de la lumière créatrice.

Kamenka tente un dernier essai avec Feyder. Il tourne *Les nouveaux messieurs* (1928), d'après une comédie boulevardière de Robert de Flers et Francis de Croisset. Le scénario était signé Charles Spaak : une collaboration de dix ans s'ouvrait pour les deux compatriotes. Le sujet, anodin, — des hommes politiques de droite, puis de gauche, usent de passe-droits en faveur de leur protégé — mérite l'intervention de la censure qui interdit le film. Seule la médiation de la protégée du ministre l'amena à revoir sa décision !

Cette fois l'horizon français est bien bouché pour le cinéaste. Il a beau se faire naturaliser français le 13 novem-

bre 1928, il ne trouve aucun engagement et se voit forcé de signer un contrat avec la Metro-Goldwyn-Mayer. Il s'embarque pour Hollywood. Il n'y connaîtra que des déceptions. Il commence pourtant à travailler avec Greta Garbo, l'étoile numéro un du moment ; elle est timide : ils s'entendent bien, et le dernier film muet de Garbo : *The Kiss* (Le baiser, 1929) en vaut un autre, mais il est obscurci par une nouvelle révolutionnaire : dans son nouveau film Garbo parlera *Anna Christie* (1929), tourné par Clarence Brown, plut au public. Feyder, lui qui ne connaissait pas les langues, dut, après coup, en tourner une version suédoise et une version allemande avec Garbo, selon un découpage et dans un cadre où il n'avait rien pu mettre de lui-même. Il espère toujours pouvoir donner sa mesure mais vainement. On va l'employer à tourner les versions françaises de films préalablement écrits par d'autres jusque dans le moindre détail. *Le spectre vert* (1930), *Si l'Empereur savait ça* (1930), d'après Ferencz Molnar. On lui impose Ramon Novarro pour *Daybreak* (Aube, 1931) et *Son of India* (Le fils du rajah, 1931), qui sont des échecs complets.

« Il faut déchanter. » Feyder doit trop abdiquer de sa personnalité pour terminer un film personnel. Les Américains ne comprennent pas qu'il a été tué par leur système. Il tâtonne. A Paris il envisage une comédie d'anticipation pour le moment où les femmes seront électrices et éligibles ; à Hollywood il est attiré par Pirandello : *A chacun sa vérité*. Les deux projets échouent. Comme celui de tourner *Madame Bovary* qu'il avait adapté avec Roger Martin du Gard.

Enfin une nouvelle période faste s'ouvre, faite de films non plus adaptés mais imaginés par Feyder et écrits avec Charles Spaak. *Le Grand Jeu* (1933), expérience formelle d'utilisation de la voix (deux voix différentes pour la même Marie Bell) à des fins dramatiques, menée dans le cadre de la Légion Etrangère montrée

sans faux romantisme. On retrouvait le grand Feyder ! Succès total. *Pension Mimosas* (1934) revient à des normes plus traditionnelles, ce qui provoque des controverses : un film doit-il suivre une construction dramatique ou pousser vers le romanesque ? La querelle s'amorce qui ne trouvera sa réponse que vingt ans plus tard.

La Kermesse héroïque (1935) devait n'être qu'une farce dans une ambiance breughelienne. Elle souleva des tempêtes. La supercherie des habitants de Boom qui font croire à la mort de leur bourgmestre pour éviter le cantonnement des troupes espagnoles, parut un sujet vide pour certains français, un film d'inspiration nazie pour d'autres, en tout cas une grave injure pour les agitateurs du mouvement flamingant qui voulurent y voir, alors qu'il était un hommage à la peinture flamande, une grave atteinte à l'honneur puisqu'on avait voulu « tourner en dérision la résistance héroïque dont les Belges ont toujours donné l'exemple contre tout envahisseur » (Jacques Feyder). Le temps a fait justice de ces manifestations ridicules : *La Kermesse héroïque*, qui n'est peut-être pas le meilleur film de Feyder, a défilé le temps et quarante ans après sa sortie, a gardé son attrait et sa jeunesse.

Le déclin de Feyder commence, lentement, mais sûrement. Il boit, ce qui n'arrange rien et pourtant Françoise Rosay l'aide en le surveillant. L'appel de Londres est pourtant alléchant. Mais *Knight without Armour* (Le chevalier sans armure, 1936) est défiguré par les exigences de Marlène Dietrich, le roman de James Hilton est loin. Film alimentaire, film inutile ?

Non sans problème, car il faut prouver son aryanisme jusqu'à la quatrième génération, les Feyder tournent à Munich *Les gens du voyage* (1938) où Rosay dompte des tigres. La situation internationale se gâte. Au cinéma, les yeux se tournent vers Carné et Duvivier. Déjà Feyder est

un ancien. Il tourne cependant *La Loi du Nord* (1939), d'après Maurice Constantin-Weyer, qu'il voudra, selon ses principes d'authenticité du décor, filmer dans le nord de la Norvège. Mais la guerre éclate. Les spectateurs devront attendre de nombreuses années avant de voir mourir Michèle Morgan dans le Grand Nord.

La famille Feyder s'exile en Suisse. Feyder souffre de sa maladie. Il y réalise *Une femme disparaît* (1942), sa dernière œuvre. Il donne des cours à Genève, écrit ses mémoires (*Le cinéma, notre métier*, en collaboration avec Françoise Rosay, Genève, Skira, 1946), supervise le film d'un collègue suisse, S. Steiner : *Maturarreise* (1942). Tandis que Françoise Rosay multiplie ses activités pour nourrir son mari de plus en plus faible et ses trois fils, Feyder s'affaiblit. La libération lui donnera un dernier coup de fouet : invité à superviser *Macadam*, de Marcel Blistène (1946), il y intervient de toutes ses forces déclinantes. Mais il est épuisé. Soigné en Suisse où il continue à envisager des tournages, il y meurt. Son corps repose au cimetière d'Evere, avec ceux de la famille Frédéric.

Ses principaux travaux ont été évoqués en les replaçant dans la vie même de Feyder. Seuls n'ont pas été repris treize films très courts, tournés entre septembre 1915 et mars 1917, et quelques articles de revues écrits entre 1925 et 1939. On les trouvera au complet dans l'ouvrage que nous avons publié.

Il est malaisé de définir l'apport d'un homme comme Frédéric-Feyder qui vivait dans un temps où le cinéma se cherchait, comme il se cherche d'ailleurs toujours, et où il n'avait encore pris sa place ni parmi les arts ni parmi les grands moyens de communication de masse. Feyder était loin de se douter qu'il ferait un jour l'objet d'études approfondies, et que son nom pourrait figurer dans ce dictionnaire. Ce qui l'intéresse, c'est moins l'œuvre personnelle que le langage adéquat, c'est moins la synthèse

que l'analyse. Il ne cherche pas à créer en auteur complet, comme Griffith, Chaplin, Eisenstein, il veut humblement, mais avec efficacité, exercer son métier. « Je préfère ce mot, » écrit-il, moins ambitieux, qui promet moins et risque de mieux tenir » ce qu'il annonce. Du reste, je suis » un ouvrier, un de ceux de la première heure, de ceux que les problèmes de la technique, que la fabrication du vocabulaire visuel, que les nécessités urgentes du perfectionnement de l'outil ont obsédés ».

Feyder n'a pas eu le génie de synthétiser tout ce que les autres avaient découvert, comme Welles dans *Citizen Kane*, ni osé se lancer dans une création pure, bouleversant l'expression cinématographique, comme Renoir, Godard ou Antonioni. Il travaille lentement, minutieusement, cherchant à résoudre un problème à la fois, en trouvant LA solution cherchée, et s'en satisfaisant. Le cinéma franco-belge d'entre les deux guerres n'a pas engendré de génie, si ce n'est peut-être Jean Renoir. Feyder se situe au niveau des Abel Gance, des René Clair, des Marcel Carné, au premier plan mais pas parmi les éclatantes exceptions.

Ce « métier », il l'a exercé en artisan consciencieux, enthousiaste, persévérant (avec l'aide inlassable de son épouse Françoise Rosay, femme de tête qui l'a soutenu, soigné, stimulé et doit partager pour son action fidèle et constante, une partie de la gloire de son mari), dans tous les domaines de la réalisation cinématographique, de la conception du scénario à la finition du montage, mais rarement tout cela ensemble. Aussi est-on amené à énumérer ses apports, sans pouvoir les ramasser en une formule.

Le scénario, dans sa création pure, n'a pas souvent stimulé son imagination. Timidité peut-être. A l'époque du muet il n'a écrit, en dehors de ses premiers courts métrages, que *Visages d'enfants*, préférant partir de thèmes pré-existants signés Pierre Benoit,

Anatole France, Prosper Mérimée, Robert de Flers et Francis de Croisset, Jules Renard, Emile Zola, Jules Romains, Frédéric Boutet, en cherchant les moyens de les transposer en images (muettes). Après son séjour à Hollywood, il change d'avis : « Pour » quoi vouloir rechercher des œuvres » connues pour les transposer à l'écran » puisque, la plupart du temps, on » n'en utilise que le titre ? » Il mettra désormais la main à la pâte, mais jamais seul. Dans le calme de sa maison de campagne de Gambais, il va travailler en équipe avec Charles Spaak, Alexandre Arnoux, Bernard Zimmer, Roger Martin du Gard à l'élaboration de récits écrits en commun, jusqu'à un découpage technique complet et précis, y compris bien entendu tous les détails du dialogue.

Mais c'est au moment du tournage que le créateur se révèle. Pénétré de son sujet, vivant entièrement en lui, oubliant le lieu et le temps, Feyder écrit en images, sans improvisation folle car il a tout prévu, mais avec un sens extraordinaire de l'adaptation immédiate, à son inspiration, aux talents de ses acteurs, aux nécessités matérielles. Expressionniste sans le savoir, il impose sa vision du décor, du cadre qui détermine le comportement de ses personnages. Refusant le carton peint, il se transporte en Algérie (en 1920) pour qu'un désert réel explique la folie de Saint-Avit (*L'Atlantide*) et, en fin de carrière, c'est en Norvège qu'il obtiendra d'aller tourner partiellement *La Loi du Nord*, parce que les champs enneigés de l'Isère manquent d'horizons. Depuis Feyder, pionnier, ce réalisme élémentaire tombe sous le sens. Pour ses décors construits il les dessine lui-même, puis il a fait équipe avec Lazare Meerson, et après la mort de celui-ci, avec Jean d'Eaubonne, qui ont pu assimiler à ce point ses directives que leur personnalité s'efface derrière celle du metteur en scène.

Au tournage même, il cherche et invente. Dès 1916, il expérimente de nouveaux procédés : rien que des

plans rapprochés dans *Têtes de femmes, femmes de tête*, sans référence au contexte plus vaste (à une époque où le point de vue lointain du spectateur de théâtre était une règle d'or) ; la déformation des images par trucages optiques et autres, pour traduire la panique du pauvre *Crainquebille* devant ses juges ; des angles de vue expressionniste avant Murnau vivent avec le désarroi du petit Jean de *Visages d'enfants* ; *Gribiche* donne avant Kurosawa quatre versions d'un même événement, vu, revu et amplifié par la même narratrice ; les éclairages en demi-teinte ménageant de vastes zones d'ombres, baignent l'intérieur de la maison et du cœur de Thérèse Raquin ; le flou transcrit l'attitude tantôt de la gauche, tantôt de la droite de la Chambre dans *Les Nouveaux Messieurs* ; deux voix différentes, l'une étant due au doublage, pour une même actrice, et voilà une transcription sonore d'une interrogation pirandellienne sur la personnalité ; on en passe, bien sûr.

Il y a plus et autre chose chez Feyder, que l'on a méconnu ou peu perçu de son temps. Extraordinairement visuel, il a joui du détail significatif et unique, comme plus tard Bresson, ainsi M^{me} Noblet (*Pension Mimosas*) apparaît un jour les ongles peints en rouge. Si nous nous rappelons que son jeune filleul a un jour laissé échapper qu'il trouvait cela chic, nous avons surpris le secret de cette femme à l'affection ambiguë.

Sans s'en douter, Feyder a aussi devancé le temps. En 1934 on lui reprochait une conception de la structure filmique, qui est exactement celle qu'on applaudira en 1959 chez Antonioni : « Il n'est pas de bon film » sans l'événement essentiel autour » duquel s'organise l'aventure, ... il » me semble essentiel de savoir où » l'on va, pas comment, mais où ... » C'est à l'auteur de nous suggérer ... » le personnage auquel nous devons » accrocher notre intérêt... » écrivait Alfred Savoir qui reprochait au *Grand Jeu* : « A tout moment, par une atmo-

» sphère trouble, inquiétante, inex-
» primée, on semble nous dire : Atten-
» tion ! Nous faisons attention et rien
» ne vient pour satisfaire l'intérêt
» éveillé ! ». C'est ce qu'on louera
vingt-cinq ans plus tard dans *L'Aven-
tura*. Dans ce même *Grand Jeu*, Fey-
der a intercalé, filmé en une seule
prise, à la sauvette, l'entrée de la
Légion Etrangère dans une bourgade
et l'a insérée dans son récit. Cinéma
direct avant la lettre. Le procédé
est entré dans les mœurs vingt-cinq
ans plus tard.

Ainsi Jacques Feyder, tout au long
de sa carrière, a travaillé « sans
» arrière-pensée, sans méditation de
» l'origine, de l'essence et des buts
» que se propose l'art qu'il exerce »
(Jacques Feyder). Il a toujours résolu,
au fur et à mesure, les problèmes où
l'engageait chacune de ses œuvres.
Il n'a pas cherché les lois générales
qui commandent la création. Et pour-
tant... Feyder fut en son temps un
« Seigneur » du cinéma, redouté des
producteurs, encensé par la critique
lucide, souvent incompris du grand
public.

Héritier de toute une culture franco-
belge, Feyder a marqué vingt ans de
cinéma (1920-1940) par son sens de
la mesure, de l'équilibre, de l'effica-
cité, par sa vision du monde humaine,
lucide, nuancée, universelle.

« Moins lyrique qu'un Gance, moins
» âpre qu'un Stroheim ... Jacques Fey-
» der ... représente l'expression la
» plus authentique d'un cinéma euro-
» péen » (Georges Chaperot). En cela
aussi, il précédait l'histoire. Mais
l'histoire ne l'a pas (encore) compris.

Iconographie : photothèques des
cinémathèques ; archives de Françoise
Rosay ; V. BACHY, *Jacques Feyder*,
film fixe, 80 dias, Centre de DOCu-
mentation - FILM, Bruxelles.

Victor Bachy.

Archives du Musée royal de l'Armée et
d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Archi-
ves de la famille Frédéric. — Interviews

de contemporains. — Ch. Potvin, *Gustave
Frédéric*, Bruxelles, Hetzel, 1896. —
J. Romains, *Lettre ouverte contre une vaste
conspiration*, Paris, Albin Michel, 1966,
p. 115-116. — G. Chaperot, « Souvenirs
sur Jacques Feyder », dans *La Revue du
Cinéma*, 2^e année, n° 12, 1^{er} juillet 1930,
p. 29-40. — Collectif, *L'Ecran français*,
8 juin 1948. — Collectif, *Ciné-Club*,
novembre 1948. — Collectif, *Jacques
Feyder ou le cinéma concret*, Bruxelles,
1949. — Collectif, *Carreau*, Lausanne,
septembre-octobre 1953. — V. Bachy,
Jacques Feyder, Paris, 1966. — V. Bachy,
*Jacques Feyder, artisan du cinéma (1885-
1948)*, Louvain, 1969 (Collection du Centre
des Techniques de diffusion).

FRANK (Louis-Théophile), docteur
en droit, avocat à la Cour d'appel de
Bruxelles, publiciste, l'un des fonda-
teurs du mouvement féministe belge,
né à Bruxelles le 22 janvier 1864 et
y décédé le 25 juillet 1917.

Son père, agent de change, mourut
lorsque son fils n'avait que seize ans.
Sa mère dilapida rapidement le patri-
moine familial, laissant ses enfants
démunis.

Louis Frank entreprit les humanités
gréco-latines à l'Athénée royal de
Tournai et les termina, avec le plus
grand fruit, au Collège communal de
Malines (1880). Il fit des études de
philosophie et de droit à l'Université
libre de Bruxelles qu'il acheva, en
1886, avec distinction et grande dis-
tinction. Il présenta à l'Université
de Bologne une thèse sur *Les Enfants
illégitimes*, pour laquelle il fut pro-
clamé, en juillet 1887, « Laurea in
Giurisprudenza con lode ».

En 1888, il publia *La Femme-
avocat* (Bruxelles). En rejetant toutes
les objections que l'on pouvait for-
muler à ce propos et en mettant en
évidence la loi du 10 mai 1876 des-
tinée à faciliter l'établissement de la
liberté absolue des professions libé-
rales, Frank voulait appuyer l'accès
au barreau de Marie Popelin, jeune
diplômée de l'Université de Bruxelles.
Devant le refus exprimé par la Cour
d'appel, puis la Cour de cassation, il
décida de se consacrer au féminisme.

Tout en poursuivant ses publications, il accepta cependant, en 1889, de travailler comme avocat-conseil chez les banquiers Rothschild à Paris. Mais il y renonça après un an. En 1891, il participa au concours Rossi, organisé par l'École de droit de Paris, sur le thème de la condition politique des femmes et fut nommé pour son travail lauréat de cette école.

En février 1892, parut *Essai sur la condition politique de la femme. Etude de sociologie et de législation* (Paris). Frank reprenait, dans ce gros volume de six cents pages, la thèse qu'il avait exposée l'année précédente, en y apportant de nombreux développements. Dans la première partie, il expose les doctrines des partisans et des adversaires de l'émancipation et réfute toutes les objections faites aux droits des femmes. Il dénonce les injustices civiles, morales, économiques et politiques de nos Codes, dont il esquisse en même temps un programme de réformes. Il conclut par un chapitre sur *L'évolution vers l'égalité des sexes*. Dans la seconde partie, *Aperçu de législation. Faits et documents*, il entreprend une vaste enquête du point de vue tant historique que géographique sur toutes les questions de droit public intéressant la femme. Il défend le droit de suffrage politique, administratif et professionnel des femmes, il analyse leur accession à l'autorité souveraine, aux fonctions publiques et administratives. S'il présente des thèses avancées par rapport à l'opinion générale de l'époque, cet ouvrage porte néanmoins la marque de celle-ci : dans le domaine politique notamment, Frank admet que l'électorat féminin soit établi sur d'autres bases que celui des hommes et il ne revendique des droits que pour les femmes célibataires, veuves ou divorcées. Quoi qu'il en soit, l'*Essai sur la condition politique de la femme* fut d'une importance primordiale pour la naissance du mouvement féministe en Belgique. Par sa haute tenue scientifique, sa documentation abondante, son style clair et sobre, son féminisme

modéré — qualités qui caractériseront d'ailleurs toutes les publications de Frank — cet ouvrage assura à celui-ci la considération de la presse belge et étrangère.

A la même époque, Louis Frank défendit à l'Université de Bruxelles sa thèse sur la condition féminine, pour laquelle le jury lui décerna le titre de docteur spécial en droit public. Il se mit également à propager ses idées par des conférences dans des cercles scientifiques, littéraires ou politiques de Bruxelles et de la province, qui amenèrent des adhésions à la Ligue belge du Droit des Femmes.

C'est en avril 1892 qu'il fonda, avec Marie Popelin, cette première société belge d'études et d'actions féministes. Il la dirigea comme secrétaire général pendant un an et demi. Son rôle y fut prépondérant. Il participait aux activités des cinq sections de travail en leur soumettant ses rapports et projets de lois, rédigeait presque tous les articles de l'organe de la Ligue veillant aux relations de celle-ci avec le mouvement féministe étranger. En même temps, il entendait ne pas abandonner ses publications. En janvier 1893, il fit paraître *La Femme dans les emplois publics. Enquête et rapport* (Bruxelles), étude nous révélant l'ardeur de son action féministe. Le 1^{er} janvier de cette année, l'Etat avait repris le service des téléphones d'un certain nombre de villes. Le ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, Jules Vandenpeereboom, décida de soumettre les femmes employées par les compagnies de téléphone à un examen rigoureux pour l'obtention du grade d'auxiliaire des télégraphes. C'était une mesure antiféministe, qui contrastait avec les dispositions prises par les ministres libéraux pour favoriser l'accès des femmes aux emplois publics. Frank dénonça dans son étude la résolution du ministre. Il parvint à déclencher une campagne de presse et à provoquer des interpellations à la Chambre.

Les membres du comité de la Ligue

tentèrent de réduire l'omniprésence du secrétaire général au sein de la société. Ils finirent par s'opposer fermement à lui lorsqu'il fonda l'Œuvre des Conférences féministes, en dehors de la Ligue, alors que celle-ci avait eu la première l'idée de créer des cours supérieurs pour les femmes. A l'assemblée générale du 26 décembre 1893, Louis Frank fut mis en minorité et dut démissionner.

Son activité féministe ne diminua pas pour autant. Il continua à écrire des articles sur le mouvement féministe dans le monde, dans *L'Indépendance belge*, qu'il avait, en outre, choisi comme organe pour ses communiqués et ses lettres, ainsi qu'à donner de nombreuses conférences en Belgique et à l'étranger, en France et en Hollande notamment. Il collabora également à différentes revues féministes étrangères.

Pour atteindre un public plus large, il publia, en 1894, *Le Grand Catéchisme de la Femme* (Paris-Verviers). Ce petit volume, qui fut traduit en six langues, réunissait, sous forme de questions-réponses, en vingt et une leçons et une conclusion, toute la question féministe.

En 1895, Frank fit un cours sur la législation féministe à l'Extension de l'Université libre de Bruxelles. Il s'intéressa surtout, à cette époque, aux rapports entre le féminisme et l'alcoolisme : il prononça à ce sujet des discours à la Ligue patriotique contre l'Alcoolisme, prit part, en 1895, à Bâle, au V^e Congrès international contre l'abus des boissons alcooliques et écrivit, en 1896, un ouvrage retentissant, *La Femme contre l'alcool* (Bruxelles), dans lequel il démontrait que la campagne aboutirait le plus sûrement par l'émancipation féminine.

Il poursuivit, d'autre part, l'œuvre de révision de Code civil qu'il avait entamée dans le cadre de la Ligue belge du Droit des Femmes : il publia, en 1896, trois projets de loi sur *Le Témoignage de la femme*, *Les Salaires de la famille ouvrière* et *L'Épargne de*

la femme mariée (Bruxelles), précédés d'un aperçu historique, d'un exposé des motifs et des principes à adopter. Louis Frank se proposait de procéder ainsi pour chacune des dispositions législatives infériorisant la femme. La publication de ces travaux serait prise en charge par l'Office féministe universel, créé par lui-même en 1896 et qui avait pour but de « centraliser tous » les documents relatifs à la question » féminine pour en faciliter l'étude et » la propagande ».

En 1897, parut *L'Assurance maternelle* (Bruxelles). Ce travail, auquel collaborèrent le Docteur Keiffer et Louis Maingie, traitait de l'interdiction du travail industriel aux femmes enceintes pendant une période de huit semaines au moins. Frank défendit la même année, à Paris, la cause de Jeanne Chauvin, qui demandait à prêter le serment d'avocat, sans toutefois la gagner. Il publia à cette occasion une seconde édition, plus développée, de *La Femme-avocat*.

A cette époque, il entra de nouveau en contact avec la Ligue belge du Droit des Femmes : il participa à son congrès (1897). Plus tard, il assista à ses « dîners féministes » et fit des conférences sous ses auspices.

L'élaboration de *L'Éducation domestique des jeunes filles ou la formation des mères* (Paris) l'occupa presque entièrement à partir de 1899. Des difficultés d'ordre matériel reportèrent à 1905 la publication de ce volumineux ouvrage. Le féminisme, selon l'auteur, ne s'oppose pas à la doctrine de la mission domestique de la femme, car il affirme non l'identité, mais l'égalité des sexes. Il tente de concilier le principe de la liberté du travail pour toutes les femmes avec l'accomplissement des devoirs domestiques imposés à la majorité d'entre elles. Frank examine quelle éducation il convient de donner aux jeunes filles pour les préparer à leur rôle dans la famille et la société : il ne la réduit pas à la tâche infime des préparations culinaires, mais unit l'éducation physique à l'éducation intel-

lectuelle et morale. Il analyse ensuite chacun des types d'écoles et étudie les œuvres et associations féminines pour la protection des intérêts du foyer. La presse fut unanime à reconnaître la haute portée pédagogique et sociale de l'ouvrage.

Le problème de la paix préoccupait également Louis Frank. Il avait montré, au Congrès international de la Paix tenu à Anvers en 1894, le rôle que la femme pouvait exercer dans ce domaine. En 1905, il publia *Les Belges et la Paix* (Bruxelles), ouvrage dans lequel il analysait les travaux des congrès, œuvres et conférences de caractère pacifiste dus à l'initiative de la Belgique depuis 1830.

La compétence scientifique de Louis Frank, son habileté pour obtenir la satisfaction de ses revendications, la faveur dont il jouissait dans la presse, autant d'atouts précieux sur lesquels le mouvement féministe belge put compter à sa naissance. Mais celui-ci ne pouvait à l'époque avoir raison du préjugé, qui pendant longtemps encore allait être l'obstacle essentiel à toutes les revendications féministes. Par ailleurs, les prétentions exagérées de Frank — au prix Nobel de Littérature, notamment —, ses idées défendues souvent comme les aspirations d'un Don Quichotte, son origine juive jouèrent en sa défaveur. On s'efforça de plus en plus de faire autour

de lui la conspiration du silence. On ne tint pas compte, en 1907, de sa candidature pour le prix Guinard, qui lui aurait permis de publier d'autres études. On l'écarta d'une société fondée en 1912 pour étudier le rôle de la femme dans la paix.

Louis Frank mourut pratiquement dans l'oubli.

Françoise de Bueger-Van Lierde.

Bibliothèque royale, Section Manuscrits, Papiers Frank, 23 dossiers portant les cotes II/7771 à II/7793, parmi lesquels on relève notamment : un *Dossier relatif aux études et diplômes de Louis Frank*, II/7779 ; une note imprimée de L. Frank adressée aux membres du jury du concours Guinard, juin 1902, qui est un résumé de ses principales œuvres, II/7792, II, 200 ; une note manuscrite antérieure à 1892, donnant la liste des titres, références et travaux de Frank, II/7792, III, 243 ; une note biographique anonyme et non datée : *Quelques notes biographiques sur L. Frank, 1864-1917*, II/7787. — *L'Indépendance belge*, 10 août 1917, *L'Express*, 22 avril 1921, *Le Soir*, 21 octobre 1921. — M. Popelin, *Un candidat au prix Nobel (Littérature). Mémoire sommaire présenté à l'Académie suédoise*, Bruxelles, 1906. — F. de Bueger, « Louis Frank, pionnier du mouvement féministe belge », dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, IV, 1973, 3-4, p. 377-392.

FRÉDÉRIX (Jacques). Voir FEYDER (Jacques).

G

GENGOU (Octave), médecin, microbiologiste et hygiéniste, sous-directeur de l'Institut Pasteur du Brabant, directeur des Services de l'Hygiène de la Ville de Bruxelles, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Houfflet le 25 février 1875, décédé à Ixelles le 25 avril 1957.

Après des études moyennes du degré supérieur particulièrement brillantes, Octave Gengou fut reçu docteur en médecine à l'âge de vingt-deux ans avec la plus grande distinction par la Faculté de Liège. Au cours de ses études il fréquenta successivement les laboratoires de recherche de Charles Firket et d'Ernest Malvoz.

Proclamé lauréat du Concours des bourses de voyage grâce à un travail sur *L'immunité naturelle des organismes monocellulaires contre les toxines*, il choisit de se rendre à l'Institut Pasteur de Paris auprès de Jules Bordet dont la découverte récente de l'action sensibilisatrice des sérums immunisants (1895) s'annonçait riche en développements.

Entre ce jeune maître et son compatriote, une collaboration de plus en plus étroite s'établit qui, commencée à Paris, se poursuivit à Bruxelles où Jules Bordet avait été appelé à créer et diriger l'Institut Pasteur du Brabant. Elle enrichit la Science d'un certain nombre de connaissances fondamentales. Ce fut d'abord la réaction de fixation de l'alexine (1901) qui

permit de démontrer l'existence de « substances sensibilisatrices dans la plupart des sérums antimicrobiens » et qui trouve encore des applications aujourd'hui.

Parallèlement, les deux auteurs étudièrent l'origine de l'alexine des sérums normaux (1901), le mécanisme d'action des sérums anticoagulants, les sensibilisatrices du bacille tuberculeux (1903), le rôle des électrolytes dans l'hémolyse par le sérum d'anguille (1907).

L'étude des sérums anticoagulants les conduisit à s'intéresser au mécanisme de la coagulation sanguine et ils étudièrent l'influence exercée par le contact avec des corps solides mouillables sur la production du fibrinogène (1903), de même que les propriétés du plasma fluoré (1904) et le pouvoir coagulant du sérum (1904).

La collaboration entre Jules Bordet et Octave Gengou devait se montrer tout aussi féconde dans un domaine très différent des précédents. En 1906, à la suite d'observations répétées au cours d'épidémies successives, grâce aussi à la mise au point d'un milieu de culture qui a d'ailleurs conservé leur nom, ils purent annoncer la découverte et l'isolement du microbe de la coqueluche dont ils précisèrent bientôt les propriétés morphologiques, physiologiques, sérologiques et immunologiques (1907) de même que l'action pathogène. Ultérieurement (1911) ils

appliquèrent la réaction de fixation de l'alexine au diagnostic des formes frustes de la maladie.

Simultanément aux fécondes recherches effectuées avec Jules Bordet, Octave Gengou commença une œuvre personnelle qu'il devait poursuivre pendant toute sa carrière. Les sujets en furent d'abord inspirés par des préoccupations qui avaient été communes aux deux savants. En 1906, Gengou publia de nouvelles recherches sur les sensibilisatrices du bacille tuberculeux puis en 1911 il démontra la fixation de l'alexine sur les précipités spécifiques amorphes.

Il étudia l'action inhibitrice du citrate de soude sur l'hémolyse par le venin de cobra ou le sérum d'anguille (1907); il signala le pouvoir agglutinant de diverses humeurs de l'organisme à l'égard de substrats pulvérulents inorganiques et insolubles.

Bientôt toutefois, son attention se porta sur des faits d'intérêt théorique qui devaient faire l'objet de sa thèse de doctorat spécial (1909). Il avait remarqué au cours de ses travaux sur la coagulation du sang que le fluorure et l'oxalate calciques de même d'ailleurs que le sulfate de baryum étaient capables d'adsorber la thrombine et dans certains cas le fibrinogène. Il eut l'idée de remplacer ces derniers par des éléments figurés et il constata que les mêmes sels adsorbent, agglutinent, puis hémolysent les hématies préalablement lavées. L'analogie de ces effets avec le résultat de certaines réactions sérologiques orienta Gengou vers l'étude du rôle de l'adhésion dans les phénomènes biologiques. Reprenant l'étude des suspensions de sulfate de baryum, il montra que ces dernières ne sédimentent plus si l'on y ajoute une trace de gomme arabique.

Il montra que cette action est due à la formation entre cette gomme et le sulfate de baryum d'un complexe qui reste indéfiniment dispersé. On peut d'ailleurs substituer à la gomme, le citrate de soude avec le même effet,

car le sulfate de baryum ainsi dispersé, n'adsorbe plus les globules rouges.

Dans le système hématies — sulfate de baryum — citrate de soude des conflits d'adhésion se sont produits; le complexe sulfate-hématies a été remplacé par le complexe sulfate-citrate avec comme conséquence visible la protection des hématies qui restent intactes.

Transportant ces observations dans le cadre de l'hémolyse biologique, Gengou expliqua par des considérations semblables, l'inhibition par le citrate de soude de l'hémolyse par le venin, les lécithines ou l'alexine.

Avec le recul du temps ce travail qui tendait à verser au compte de la physico-chimie des faits que d'aucuns assimilèrent à des réactions chimiques classiques a pu par le luxe de documents, d'expériences et de suggestions qu'il contient mériter d'être considéré comme l'œuvre d'un authentique précurseur.

Elu correspondant régnicole de l'Académie royale de Médecine de Belgique le 28 décembre 1909, Gengou fut élu membre titulaire le 26 juin 1920.

En 1913, Octave Gengou fut appelé à la chaire d'hygiène publique et privée de la Faculté de Médecine de Bruxelles et presque simultanément à la direction du Service d'Hygiène de la Ville de Bruxelles. Sa carrière va s'élargir et des intérêts nouveaux vont le solliciter. Toutefois, jamais il n'abandonna la recherche expérimentale. Il étudia successivement avec Jules Bordet (1920), puis seul (1921), les extraits bactériolytiques des leucocytes et leurs rapports avec l'alexine. Ultérieurement, il entreprit des recherches (1930 à 1939) sur les propriétés toxiques et cytolytiques des filtrats de culture de staphylocoques. Il s'intéressa successivement à leur signification (1930-1931), aux conditions favorables, à leur apparition, à leur action sur les cellules sanguines (1932) et les thrombocytes (1935) de même que sur les plasmas oxalatés et

le fibrinogène. Il précisa, enfin, leurs propriétés antigéniques et les caractères de l'immunité qu'ils confèrent après injection à l'animal. En 1945, ayant atteint la limite d'âge, il reprit ses recherches expérimentales et retourna aux sujets qu'il avait traités, sans les avoir épuisés, dans sa thèse de doctorat spécial.

De 1948 à 1957, il ne quitta plus son laboratoire et reprit l'étude de l'influence sur les phénomènes biologiques, des propriétés dispersantes du citrate de soude et d'autres sels sodiques d'acides carboxyliques (1948-1950).

Devenu en 1913 titulaire de l'importante chaire d'hygiène publique et privée de la Faculté de Médecine de Bruxelles, Octave Gengou sut donner à son enseignement toute la signification que cet intitulé impliquait. Il sut élargir son programme traditionnel et lui intégra tous les aspects individuels et collectifs de la vie humaine dans leurs rapports avec la conservation et la promotion de la santé. Il y fit une large place à la nutrition, à la politique de l'alimentation et de l'habitat, à l'hygiène du travail, aux problèmes de la natalité et de la protection de l'enfance et aux maladies sociales, et on a pu dire qu'il fut vraisemblablement un des premiers à professer sans la nommer, la médecine sociale. Son cours, paru en 1940 (Liège, Desoer), demeura longtemps le guide de ceux qui, dans notre pays, eurent les mêmes responsabilités que lui.

Octave Gengou avait trop profondément senti l'importance des problèmes vers lesquels s'était orienté son enseignement pour ne pas désirer participer à la vie des œuvres médico-sociales qui, pendant la première moitié de ce siècle, furent successivement créées dans notre pays.

Il fut appelé à des titres divers mais toujours éminents à collaborer à la plupart d'entre elles. Il convient plus particulièrement de retenir son activité pendant de nombreuses années aux conseils directeurs de l'Œuvre nationale de l'Enfance, à l'Œuvre

nationale belge de Défense contre la Tuberculose, dont il fut le secrétaire général sous la présidence de Jules Bordet et surtout à la Ligue nationale belge de Défense contre la Tuberculose ; il en fut le secrétaire dès 1914, et bientôt le président jusqu'à l'issue de la deuxième guerre mondiale. Plus encore que les autres, cette dernière subit son empreinte. Il codifia sa doctrine et ses méthodes de travail et réussit à la doter d'un réseau de dispensaires répondant, de façon remarquable, aux besoins du moment.

Lorsqu'il quitta cet organisme il consigna les résultats de ses recherches, de ses observations et de ses expériences dans un traité qu'il titra *L'endémie tuberculeuse et sa prophylaxie* (Edition L.N.B.D.C.T., 1945, in-8°, 419 pages), œuvre qui fait la somme des connaissances acquises en cette importante matière immédiatement avant l'avènement décisif de l'antibiothérapie.

La carrière d'Octave Gengou, suivant une évolution classiquement pastoriennne, a atteint l'hygiène par la voie de la microbiologie et de l'immunologie auxquelles il s'était d'abord voué avec passion. Il se consacra dès lors pendant plus de trente années à l'action médico-sociale avec la conscience scrupuleuse d'un homme de science, son exceptionnelle puissance de travail et un désintéressement exemplaire.

Au soir de sa vie, libéré de l'astreinte de l'action et des devoirs, il retourna avec une ardeur juvénile, vers les problèmes expérimentaux abordés dans sa jeunesse et qu'il craignait ne s'être pas complètement expliqués. Et sans doute fut-ce pour lui, avant de s'éteindre, une satisfaction dernière de leur avoir donné une solution.

Publications d'Octave Gengou : Sur l'immunité naturelle des organismes monocellulaires contre les toxines, dans *Annales de l'Institut Pasteur* (Paris), t. 12, 1898, p. 465-470 ; Contribution à l'étude de l'origine de l'alexine des sérums normaux, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 15, 1901, p. 232-248 ; *Recherches sur la coagulation du*

sang et les sérums anticoagulants, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 15, 1901, p. 129-144; *Sur l'existence de substances sensibilisatrices dans la plupart des sérums antimicrobiens*, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 15, 1901, p. 289-302; *Les sensibilisatrices du bacille tuberculeux*, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences (Paris)*, t. 137, juillet-décembre 1903, p. 351-353; *Recherches sur la coagulation du sang*, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 17, 1903, p. 822-833; *Contribution à l'étude de la coagulation du sang*, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, IV^e série, t. XVII, 1903, p. 897-912; *Recherches sur la coagulation du sang. Contribution à l'étude du plasma fluoré*, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 18, 1904, p. 26-40; *Recherches sur la coagulation du sang. Sur le pouvoir coagulant du sérum*, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 18, 1904, p. 98-115; *Recherches sur l'agglutination des globules rouges par les précipités chimiques et sur la suspension de ces précipités dans les milieux colloïdaux*, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 18, 1904, p. 678-700; *Le microbe de la coqueluche*, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 20, 1906, p. 731-741; *Le microbe de la coqueluche*, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Journal médical de Bruxelles*, 11^e année, 1906, p. 641-643; *Zur Kenntnis der Antituberkulösen Sensibilisatoren*, dans *Berliner Klinische Wochenschrift*, 43^e Jahrgang, 1906, p. 1531-1533; *Dégénérescence amyloïde*, dans *Journal médical de Bruxelles*, 11^e année, 1906, p. 810; *Nouvelle contribution à l'étude des sensibilisatrices des bacilles tuberculeux*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances et mémoires de la Société de Biologie (Paris)*, t. 61, juillet-

décembre 1906, p. 218-220; *Etude de l'action empêchante du citrate de soude sur l'hémolyse par le venin de Cobra*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances et mémoires de la Société de Biologie*, t. 62, janvier-juin 1907, p. 409-411; *De l'influence des électrolytes sur l'hémolyse par le sérum d'anguille*, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances et mémoires de la Société de Biologie*, t. 63, juillet-décembre 1907, p. 93-95; *Note complémentaire sur le microbe de la coqueluche*, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 21, 1907, p. 720-726; *A propos de la note de A. & H. Soulima sur la coqueluche*, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances et mémoires de la Société de Biologie*, t. 63, juillet-décembre 1907, p. 370-371; *Du pouvoir agglutinant de divers liquides de l'organisme sur les substances inorganiques insolubles*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, IV^e série, t. XXII, 1908, p. 116-122; *Contribution à l'étude de l'adhésion moléculaire et de son intervention dans divers phénomènes biologiques*, dans *Centralblatt für Bakteriologie, Parasitenkunde und Infektionskrankheiten (Jena)*, erste Abteilung, Bd. XLIII, 1909, Referate, p. 401-413; *Etiologie de la coqueluche. Etat actuel de la question*, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Centralblatt für Bakteriologie, Parasitenkunde und Infektionskrankheiten, erste Abteilung*, Bd. XLIII, 1909, Referate, p. 273-280; *La fixation d'alexine et ses applications pratiques*, dans *Revue d'Hygiène et de Police sanitaire*, 31^e année, 1909, p. 874-903, 1003-1017; *A propos du diagnostic de la coqueluche chez l'adulte*, en collaboration avec A. Brunard, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, IV^e série, t. XXIV, 1910, p. 329-332; *L'organisation de l'enseignement pratique de l'hygiène en Belgique et à l'Etranger*, dans *Journal médical de Bruxelles*, 16^e année, 1911, p. 303-314; *Recherches sur la constitution de l'alexine et*

son absorption par les précipités spécifiques, dans *Zeitschrift für Immunitätsforschung und experimentelle Therapie* (Jena), I Teil : Originale, t. 9, 1911, p. 344-358 ; Note sur les relations de l'alexine avec les microbes sensibilisés, dans *Zeitschrift für Immunitätsforschung und experimentelle Therapie*, I Teil : Originale, t. 11, 1911, p. 143-148 ; Les recherches récentes sur le mode d'action et la constitution de l'alexine, dans *Annales et Bulletin de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, 69^e année, 1911, p. 116-120 ; La coagglutination des globules rouges par les mélanges des anticorps et des antigènes albumineux, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Centralblatt für Bakteriologie, Parasitenkunde und Infektionskrankheiten*, erste Abteilung, Bd. LVIII, 1911, Originale, p. 330-338 ; Le diagnostic de la coqueluche fruste par la méthode de la fixation d'alexine, en collaboration avec Jules Bordet, dans *Centralblatt für Bakteriologie, Parasitenkunde und Immunitätskrankheiten*, erste Abteilung, Bd. LVIII, 1911, Originale, p. 573-576 ; De la congulation du mastic et de l'amidon, dans *Zeitschrift für Immunitätsforschung und experimentelle Therapie*, I Teil : Originale, Bd. 11, 1911, p. 725-748 ; Le projet de loi sanitaire, dans *Journal médical de Bruxelles*, 17^e année, 1912, p. 197-201, 213-216, 226-232 ; La théorie physique de l'immunité et ses bases expérimentales, dans *Journal of State Medicine* (London), t. XX, 1912, p. 65, 141 ; The physical theory of immunity and its experimental bases, dans *Journal of State Medicine*, t. XX, 1912, p. 80, 160 ; Leçons d'introduction au cours d'hygiène, dans *Revue de l'Université libre de Bruxelles*, 19^e année, 1913-1914, p. 219-237 ; Les théories physique et chimique de l'immunité, dans *Biologica*, 4^e année, 1914, p. 193-209 ; Contribution à l'étude des substances bactériolytiques des leucocytes, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, IV^e série, t. XXX, 1920, p. 993-999 ; Sero-diagnostic de la coqueluche, en colla-

boration avec Jules Bordet, dans A. Gilbert et M. Weinberg, *Traité du sang*, t. II, Paris, Baillière, 1921, p. 576-577 ; Agglutination et précipitation spécifiques, dans A. Gilbert et M. Weinberg, *Traité du sang*, t. II, Paris, Baillière, 1921, p. 344-367 ; Les substances bactériolytiques des leucocytes et leurs rapports avec l'alexine, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 35, 1921, p. 497-512 ; L'infirmière visiteuse et son rôle dans la défense de la santé. Discours prononcé à la séance inaugurale de la semaine de l'infirmière visiteuse, 1925 ; Quelques remarques sur l'organisation générale de la santé publique en Suisse, dans *Revue d'Hygiène*, t. XLVIII, 1926, p. 577-622, 703-726 ; Quelques remarques sur l'organisation de la lutte contre la tuberculose en Suisse, dans *Revue belge de la Tuberculose*, 17^e année, 1926, p. 77-82 ; A propos de l'organisation en Suisse de la protection de l'Enfance et de la Jeunesse, dans *Bulletin international de la Protection de l'Enfance*, n^o 51, 31 août-30 septembre 1926, p. 1113-1133 ; Contribution à l'étude des poisons élaborés par les staphylocoques, dans *Archives internationales de Médecine expérimentale*, vol. V, 1929-1930, p. 633-639 ; Signification des substances toxiques élaborées par les staphylocoques et conditions favorables à leur production, dans *Archives internationales de Médecine expérimentale*, vol. VI, 1930-1931, p. 211-218 ; Prémunition contre la tuberculose par le vaccin BCG. Instruction pour le corps médical. Texte admis par le Conseil supérieur d'Hygiène publique, Séance du 19 mars 1931 ; Considérations sur l'Emploi du BCG, dans *Revue belge de la Tuberculose*, 22^e année, 1931, p. 159-167 ; Contribution à l'étude de la lyse des cellules sanguines par la staphylotoxine, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 48, janvier-juin 1932, p. 19-26 ; Contribution à l'étude du pouvoir pathogène du bacille coquelucheux, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances et mémoires de la Société de Biologie*, t. 110, 1932, p. 976-978 ; L'action de

l'endotoxine coquelucheuse sur les centres nerveux, note de P. Fonteyne et J. Dagnelle, présentée par O. Gengou, dans *Comptes rendus hebdomadaires des séances et mémoires de la Société de Biologie*, t. 110, 1932, p. 978-980; *Contribution à l'étude des antigènes et des anticorps staphylococciques*, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 48, 1932, p. 135-143; *Contribution à l'étude de l'action du staphylocoque sur le plasma oxalaté et sur le fibrinogène*, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 51, juillet-décembre 1933, p. 14-30; *L'immunité acquise contre la toxine staphylococcique est-elle de nature humorale ou de nature cellulaire?*, extrait du livre publié en hommage et dédié à la mémoire du professeur Cantacuzène, Paris, Masson, 1934, p. 269-276; *Essai de sérodiagnostic des paralysies post-diphthériques*, en collaboration avec C.H. Cohen, dans *Revue française de Pédiatrie*, t. IX, 1933, p. 575-582; *De l'action des sécrétions staphylococciques sur les hémato blastes; leur rôle dans la production des thrombi post-opératoires*, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 54, janvier-juin 1935, p. 428-441; *Nouvelle contribution à l'étude des propriétés cytolytiques et toxiques des cultures staphylococciques*, dans *Archives internationales de Médecine expérimentale*, vol. IX, 1934-1935, p. 413-427; *Acides aminés et toxine staphylococcique*, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 55, juillet-décembre 1935, p. 129-147; *Le professeur Ernest Malvoz (1862-1938)*, en collaboration avec G. Derscheid, dans *Revue belge de la Tuberculose*, 29^e année, 1938, p. 229-236; *De l'action du sérum sanguin sur la cytolyse par la toxine staphylococcique*, dans *Archives internationales de Médecine expérimentale*, vol. 14, 1939, p. 23-27; *La recherche de l'allergie et son usage dans les dispensaires*, dans *Revue belge de la Tuberculose*, 30^e année, 1939, p. 377-388; *Cours d'Hygiène donné à la Faculté de Médecine (Université libre de Bruxelles)*, 2 volumes, Liège, Desoer, 1940; *L'endémie tuberculeuse et sa prophylaxie*, Bruxelles, Ligue natio-

nale belge contre la Tuberculose, 1945, 419 pages; *Contribution à l'étude de la dispersion des suspensions*, dans *Archives internationales de Pharmacodynamie et de Thérapie*, t. LXXVII, 1948, p. 387-414; *Action du citrate sodique sur les composés peu solubles de calcium et de baryum*, en collaboration avec P.E. Grégoire, G. Lagrange et J. Thomas, dans *Archives internationales de Pharmacodynamie et de Thérapie*, t. LXXXI, 1950, p. 61-84; *Le citrate sodique et les phénomènes d'adsorption*, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 79, juillet-décembre 1950, p. 628-639; *Contribution à l'étude des propriétés antiprécipitante et anticoagulante des sels sodiques des acides carboxyliques*, dans *Archives internationales de Médecine expérimentale*, t. 79, 1950; *Calcium et alexine*, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 83, juillet-décembre 1952, p. 561-575; *Du rôle des alcalino-terreux dans l'hémolyse par certains sérums frais*, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 96, janvier-juin 1959, p. 1-15.

Maurice Millet.

M. Millet, « Notice sur la vie et les travaux d'Octave Gengou, professeur honoraire de l'Université (1875-1957) », dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1956-1957*, Bruxelles, 1958, p. 211-213. — A.-M. Dalcq, « Notice sur la vie et les travaux du Professeur Octave Gengou, membre titulaire », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, VI^e série, t. XXII, 1957, p. 210-213.

GERLACHE de GOMERY (Adrien-Victor-Joseph de), créé baron en 1924, illustre explorateur des régions polaires, né à Hasselt le 2 août 1866, décédé à Bruxelles le 4 décembre 1934. Accomplit le premier hivernage dans l'Antarctique. Correspondant de l'Institut de France.

1. Sources; 2. Ascendance; 3. Années d'études et d'apprentissage; 4. L'expédition antarctique de la Belgica; 5. Expéditions et activités ultérieures; 6. La guerre de 1914-

1918; 7. Après la guerre; 8. Le *Mercator*; 9. Caractère; 10. Distinctions, hommages.

1. SOURCES. Les textes imprimés que nous avons lus et utilisés se trouvent mentionnés dans le corps de la notice s'ils sont de de Gerlache lui-même, dans l'appendice bibliographique qui suit le texte principal s'ils émanent d'autres auteurs; l'ordre chronologique a été autant que possible respecté.

Quant aux sources non imprimées, elles constituent la base de notre documentation; elles consistent en documents fort divers, dont une précieuse note auto-biographique de 6 pages dactylographiées, et en nombreux dossiers, que nous ont très généreusement prêtés les trois descendants directs d'Adrien de Gerlache de Gomery, nommés plus loin. Nous désirons leur exprimer ici notre vive gratitude; sans leur collaboration amicale et empressée, sans le recours à leurs souvenirs, notre notice n'aurait pu être rédigée. Sauf indication contraire, toutes les citations inédites et mentions de documents sont faites d'après les volumineuses archives appartenant aux descendants d'Adrien de Gerlache de Gomery.

Ce nous est un agréable devoir de remercier aussi la Bibliothèque Royale, l'Administration de la Marine du Ministère des Communications, l'Institut royal des Sciences naturelles, les Archives générales du Royaume et — *last but not least* — le Musée national de la Marine (Steen) à Anvers, de l'accueil aimable qu'ils ont consenti à nous réserver.

2. ASCENDANCE. La famille de Gerlache est établie et connue dans la Principauté de Liège depuis le 16^e siècle. Des lettres de noblesse lui furent octroyées en 1751 par Marie-Thérèse, confirmant un état noble antérieur de plus d'un siècle. Etienne-Constantin, baron de Gerlache (1785-1871; *Biographie Nationale*, t. 32, 1964, col. 217-245), président du Congrès national, appartenait à la branche

ainée de la famille, qui compte quatre branches. La branche cadette est de Gerlache de Gomery, l'incorporation du nom de Gomery lui étant acquise avant 1795. Bernard-Adrien (1792-1859), grand-père d'Adrien et cousin d'Etienne-Constantin, reçut un diplôme de reconnaissance de noblesse du royaume en 1856; Gomery se trouve à moins de 5 km. à l'est de Virton, entre cette ville et Mussy-la-Ville où naquit un autre Belge illustre, Lenoir (*Biographie Nationale*, t. 32, 1964, col. 355-364), dont le nom apparaissait allié dès le début du 18^e siècle à celui des de Gerlache. Le château de Gomery appartient à la famille de Gerlache depuis 1726. De son mariage avec Philippine Gilot, Bernard-Adrien eut deux fils; l'aîné, Auguste (1832-1901), colonel d'infanterie, épousa le 29 juin 1863 Emma-Thérèse Biscops, dont il eut quatre enfants: l'aîné mourut en bas âge; le second est l'explorateur faisant l'objet de la présente notice; Gaston (1867-1915), mort pour la Patrie; Louise-Marie-Félicie (1870-1923), économiste et femme de lettres.

André Petit (p. 63 ss.) a minutieusement établi la généalogie de la famille, qui ne comporte aucun marin. Adrien de Gerlache de Gomery est né à Hasselt, au hasard des garnisons de son père.

3. ANNÉES D'ÉTUDES ET D'APPRENTISSAGE.

On conserve ses bulletins de l'Institution Oger Laurent, école moyenne libre, pensionnat et externat, rue des Douze-Apôtres, à Bruxelles, où se trouvait aussi son frère Gaston, depuis l'année scolaire 1872-1873, jusqu'en 1881; il est presque toujours classé 1^{er} ou 2^e, fort rarement 3^e ou 4^e. En octobre 1882, à seize ans, il est admis à l'École polytechnique de l'Université libre de Bruxelles, comme l'atteste le registre manuscrit des procès-verbaux, conservé au secrétariat de la Faculté des Sciences appliquées. Un diplôme (5 juillet 1884) déclare qu'il a subi d'une manière satisfaisante

les épreuves pour le passage à la deuxième année d'études. Une attestation du 22 octobre 1885, signée de huit professeurs de l'École polytechnique, certifie qu'il « a suivi avec la plus grande assiduité les cours de » la 1^{re} et de la 2^e année d'études, et » qu'ils n'ont eu qu'à se louer du travail et de la conduite de cet élève, » recommandable à tous égards ». Le *Rapport annuel* de l'Université libre de Bruxelles ne le mentionne pas parmi les récipiendaires qui ont obtenu des distinctions.

Mais l'appel de la mer se fait sentir tôt en lui. Attiré par une vocation irrésistible, il consacre ses vacances à naviguer. Son père, s'inclinant devant la vocation impérieuse du fils, renonce à imposer à celui-ci des études peu conformes à ses goûts.

Son livret dans la marine marchande ainsi que l'état de ses services montrent que son premier embarquement, comme mousse, se fit de juillet à août 1883. Il devait voir successivement New York, San Francisco, la Mer Noire, Buenos Ayres, etc. Il supportait bien la mer, mais disons tout de suite que, fait curieux, il ne sut jamais nager. Après des études à l'École navale, il s'embarque comme aspirant-officier sur l'avisogarde-côtes de l'Etat *Ville d'Anvers* (décembre 1885); ensuite, à vingt ans, comme matelot, sur des voiliers anglais, norvégien et américain. Trois ans plus tard, il est officier à bord d'un transatlantique néerlandais. Il obtient le brevet de capacité pour le grade de second lieutenant au long cours (Ostende, 29 décembre 1888), puis le brevet pour le grade de premier lieutenant au long cours (Ostende, 9 juillet 1892); il a à ce moment 5 ans et 10 mois de mer. Entretemps, nommé lieutenant à l'essai dans la Marine de l'Etat à partir du 1^{er} février 1890, il est nommé à titre définitif à partir du 1^{er} octobre de la même année; du 20 février 1890 au 12 juin 1894, il n'a pas cessé de naviguer à bord des malles Ostende-Douvres (service créé en 1846).

Cependant, la monotonie de telles traversées est peu en rapport avec ses aspirations.

4. L'EXPÉDITION ANTARCTIQUE DE LA BELGICA.

Les œuvres des hommes, comme leur vie, sont déterminées par leur tempérament bien plus que par leurs doctrines; aimant le froid, de Gerlache ne s'accommodait guère de la chaleur.

Selon un témoignage indirect, il rencontre le roi Léopold II ainsi que Stanley, au plus tard en juillet 1890; le refus, opposé vraisemblablement au Souverain, de participer à l'exploration du Congo pèsera sur les relations entre le Chef de l'Etat et l'explorateur; il explique une tension dont les manifestations seront rapportées plus loin.

En 1891, de Gerlache offre ses services à Nordenskjöld, qui prépare une expédition dans l'Antarctique mystérieux, mais aucune réponse ne lui parvient.

Parmi les motifs qui ont inspiré de Gerlache, figure un mobile patriotique: à ce moment la Belgique n'avait ni marine marchande ni guère de marine d'Etat.

Le goût d'inspirer et de diriger l'exploration de la Terre s'était perdu dans notre pays depuis Plancius, Simon de Cordes et les le Maire (*Biographie Nationale*, t. XVII, col. 715-734; t. IV, col. 390-391 et t. XI, col. 760-769). Le cercle polaire de la zone antarctique fut franchi la 1^{re} fois par Cook, le 17 janvier 1773. Un siècle plus tard, nouvelle phase de l'exploration des régions qui nous occupent: en 1873-1874, on y voit paraître, pour la 1^{re} fois, un bâtiment à vapeur.

de Gerlache communique officieusement au début de 1894, à la Société royale belge de géographie, son projet d'organiser une expédition scientifique ayant pour but l'exploration de l'Antarctique. Parmi les adhésions enthousiastes qui lui parviennent, signalons une assez longue lettre

(copie) d'Edouard Van Beneden, datée de Liège, 22 octobre 1894, où on lit : « Le rôle de la Belgique dans l'exploration des Océans et des régions arctiques (sic) a été absolument nul, tandis que de petits pays comme la Hollande, le Danemark, la Suède et la Norvège, ont pris une part glorieuse à l'étude des grands problèmes d'Océanographie résolus dans les dernières années ». A la fin de 1894, le Comité central de la Société royale belge de géographie examine le projet et décide de lui accorder son patronage. de Gerlache se fait mettre en disponibilité et sans traitement pour une durée de 4 ans à la date du 25 février 1895. Il consacre l'année 1895 à trouver des collaborateurs, à solliciter des appuis; il s'engage notamment à bord d'un bateau de pêche qui hiverne au Spitzberg, réalisant ce qu'il appelle lui-même un voyage d'étude vers Jan Mayen et la mer de Groenland; plus tard se situera aussi une visite à Nansen. *Le mouvement géographique* du 17 mars 1895 publie une lettre de de Gerlache (3 mars) sur ce voyage d'étude; c'est, croyons-nous, son premier texte imprimé. Le même n° du journal mentionne les noms des jeunes savants pressentis pour accompagner de Gerlache dans son expédition antarctique : A. Lameere, J. Massart, W.A.J. Prinz, P. Stroobant et Vincent. de Gerlache commence, dans *Le Petit Bleu* du 29 décembre 1895, la publication d'une série d'articles reproduits par d'autres journaux, sur son projet d'expédition. *L'Indépendance* du 19 août 1896 publie une lettre de de Gerlache (14 août) commentant l'expédition Nansen; dans le même journal du 20 août paraît un récit de Nansen, traduit par de Gerlache. Les 25 et 29 août 1896, dans *Le Petit Bleu*, nouvelles lettres de de Gerlache à propos de Nansen.

Cependant, en 1896, le Comité de la Société royale belge de géographie organise une souscription nationale, qui parviendra, avec l'intervention du Gouvernement, à réunir la somme de

300.000 francs; parmi les donateurs les plus importants figurent Ernest Solvay, M^{me} Osterrieth, Errera, Bruggmann, le baron Lambert. Un trois-mâts-barque norvégien construit en 1884, équipé pour la chasse au phoque, est acheté le 2 juillet 1896; ce voilier, long de 30 m., muni d'une machine de 35 chevaux et jaugeant 336 tonnes brut (jauge nette : 244 tonnes), est nationalisé sous le nom de *Belgica*; il arrive à Anvers le 2 juillet 1897. On trouvera la description détaillée du navire dans le fascicule, paru en 1938 seulement, de : *Expédition antarctique belge. Résultats...*, contenant des fragments inédits posthumes; ce fascicule est mentionné dans la Section 10 de la présente notice. Le personnel de bord comporte, outre le chef de l'expédition, capitaine de la *Belgica* : Georges Lecointe (1869-1929; voir *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1953, p. 247-278, et *Biographie Nationale*, t. XXXI, col. 546-547), commandant en second de l'expédition et second de la *Belgica*; deux lieutenants, dont le premier est Roald Amundsen (1872-1928), à qui sera réservée la gloire d'atteindre le pôle Sud en 1911; deux mécaniciens; notons en passant que c'est lors de l'expédition de la *Belgica* qu'Amundsen, appelé plus tard le Napoléon polaire, acquit le culte de la science. Le personnel scientifique (non rétribué) compte cinq jeunes savants, dont un Belge (Danco). Ce sont : Henry Arctowski (1871-1958), géologue et météorologiste; Frederick Cook (1865-1940), médecin et photographe; il n'entendait pas le français; il s'embarquera à l'escale de Rio, où les instruments magnétiques furent vérifiés à l'observatoire que dirigeait un Belge, Cruls (*Biographie Nationale*, t. 30, col. 306-308); offrant l'exemple d'une énigme psychologique, le docteur Cook prétendra un jour avoir, avant Peary, atteint le pôle Nord; Emile Danco (1869-1898; voir ce nom dans le présent tome de la *Biographie Nationale*), chargé des observa-

tions relatives à la physique du globe ; Emile-G. Racovitza (1868-1947), zoologiste et botaniste ; Antoine Dobrowski (1872-1954), assistant météorologiste. Au total, avec le personnel de l'équipage, dix-neuf personnes, dont deux devaient ne pas revenir. Les langues parlées à bord : le français, l'allemand, l'anglais, le norvégien, le néerlandais.

Le projet primitif de l'expédition ne comportait pas d'hivernage (sauf pour une équipe de quatre hommes : de Gerlache, Amundsen, Danco et Arctowski), mais deux campagnes successives d'une durée totale de deux ans, en Terre de Graham et en Terre Victoria ; l'hiver serait passé à Melbourne.

Le 16 août 1897, la *Belgica* quitte Anvers ; peu après le départ, un accident technique oblige à réparer à Ostende. Le Roi, à l'occasion de cette escale forcée, monta à bord, puis reçut de Gerlache à bord du yacht royal. L'attitude plus que réservée du monarque, avant tout homme d'affaires, avait fait jaser ; Lecointe, dans son récit, n'a pas manqué de souligner le réconfort moral que le changement apparent d'attitude de Léopold II apporta, *in extremis*, à l'expédition. Dans une lettre adressée d'Ostende, 23 août 1897, à M^{me} Osterrieth (qualifiée dans d'autres nombreuses lettres de de Gerlache, figurant au Musée national de la Marine, Anvers : « chère Maman O »), on lit : « Au cours » de la conversation S.M. a voulu, » en me parlant de ma carrière, faire » allusion au Congo mais je l'ai » remis (*sic*) sur la route du Pôle ». Dans une autre lettre du même jour, au même correspondant (même fonds), de Gerlache écrit : « Le Roi a été hier » on ne peut plus charmant ; si ce » n'est pas encore un ami, c'est certainement un ennemi de moins ». On verra ce qu'allait être le comportement du Souverain après le retour du navire en novembre 1899.

Du 14 janvier 1898 au 28 mars 1899, on fut sans nouvelles de l'expédition.

Le campement sur les monts Solvay (février 1898) a été le premier tenté dans l'Antarctique ; au point de vue toponymique, disons que les noms belges qui apparaissent ne furent pas définitifs : c'est ainsi que le Déroit de la *Belgica* devint plus tard le Déroit de de Gerlache ; la mer de Bellingshausen est parfois appelée mer de la *Belgica*.

Au début de mars 1898, l'obligation d'hiverner devint évidente ; la plupart des membres du personnel scientifique et de l'équipage ne se firent pas faute de critiquer la situation où le navire se trouvait engagé ; Lecointe fut cependant en complet accord avec de Gerlache sur la décision prise par celui-ci, le 28 février, de s'engager vers le sud à corps perdu dans les glaces, malgré les risques que cette décision comportait ; le courage de de Gerlache au moment de cette décision n'a d'égal que celui des cosmonautes américains qui s'élanceront en 1969 à la conquête de la Lune. Le 17 mai, le soleil se coucha, pour ne plus s'élever au-dessus de l'horizon que le 21 juillet : c'était une nuit de 1600 heures, 1600 heures d'obscurité continue, la première nuit antarctique de l'homme. Point extrême de la dérive vers le Sud : 71°36' ; température la plus basse : -43°1 (on sait à présent que tout l'hémisphère austral dans son ensemble est sensiblement plus froid que l'hémisphère boréal) ; le brassage le plus considérable (4.800 m.) fut enregistré lors du voyage de retour.

Il a été suggéré que la précipitation des derniers préparatifs avant le départ de l'expédition, ainsi que des motifs d'économie, nuisirent à la qualité de bien des travaux scientifiques.

En février 1899, un second hivernage parut de plus en plus probable. Mais le 14 mars 1899, après une dérive de 2.000 km. au cours d'un emprisonnement de 13 mois, pendant lequel aucune terre ne fut aperçue, la *Belgica*, sortant du pack, put gagner le large et naviguer en eau libre.

Dans une lettre écrite de Punta-Arenas, le 20 mai 1899, adressée à M^{me} Osterrieth (Musée National de la Marine, Anvers), de Gerlache s'exprime ainsi : « Lecointe — un second » comme j'en souhaite à tous les » commandants... Je suis très fatigué... Cela n'empêche qu'avec des » hommes, du temps et de l'argent, » je recommencerais ».

Au retour, dernière escale, à Boulogne-sur-mer (30 octobre 1899) ; nous reviendrons plus loin sur cette escale, en ce qui concerne les relations entre Léopold II et de Gerlache.

Le navire rentre à Anvers le 5 novembre 1899.

Une voie nouvelle avait été ouverte à l'exploration australe, une épopée était achevée. Le mot génie a été prononcé à propos de de Gerlache. Avec un recul de deux générations, on doit souscrire le jugement qu'implique ce mot. « Notre Expédition » ne pourra être considérée que comme « une reconnaissance d'avant-garde » a écrit de Gerlache (*Société royale belge de géographie, Bulletin*, 24^e année, 1900, n^o 5, p. 529) avec une modestie sincère mais exagérée. Charcot, dont les sentiments à l'égard de l'explorateur belge allaient singulièrement se modifier au cours des années, devait écrire vers 1935 : « Le Pôle fut conquis parce que de Gerlache, le premier, osa affronter un hivernage » antarctique ».

Le 19 octobre 1899, de Gerlache avait été fait chevalier de l'ordre de Léopold, pour services rendus à la Belgique et à la science. C'est sur l'Escaut, le 5 novembre 1899, que la mère de l'explorateur attachait la croix sur la poitrine de son fils ; de Gerlache, à son tour, fut appelé à mettre la même décoration sur la poitrine de Lecointe.

Ne pouvant respecter strictement la chronologie, précisons ici que le 30 juin 1898, de Gerlache avait été nommé premier lieutenant ; le 28 février 1899, il fut mis en disponibilité sans traitement pour un an, et le 30 novembre 1899, rappelé à l'acti-

tivité. Le 27 novembre 1900, toujours premier lieutenant dans la Marine de l'Etat, il est placé en disponibilité pour motif de congé, sans traitement et pour le terme d'un an.

Outre *Quinze mois dans l'Antarctique*, dont il va être question ci-dessous, il existe deux autres récits détaillés et d'intérêt général, dus à deux des principaux membres de l'expédition : Cook et Lecointe ; nous mentionnons ces ouvrages dans la bibliographie qui suit notre notice, mais constatons tout de suite qu'au point de vue chronologique, le livre de Cook parut dès 1900, bien avant les récits de de Gerlache et Lecointe. Signalons aussi une publication plus courte d'Arctowski dès 1901, ainsi que quelques pages d'Amundsen (voir notre bibliographie *in fine*).

On possède d'Adrien de Gerlache lui-même six textes imprimés, qu'il importe de lire si l'on veut se faire une idée précise du voyage d'exploration qui constitue son principal titre de gloire. Ces six textes sont : 1) *Note sur les expéditions qui ont précédé celle de la « Belgica » aux régions circumpolaires voisines du méridien du cap Horn* (*Société royale belge de géographie, Bulletin*, 24^e année, 1900, n^o 5, p. 365-415 ; avec une bibliographie) ; 2) *Relation sommaire du voyage de la Belgica, 1897-1899* (*ibidem*, p. 417-531) ; 3) une suite de trois articles dans *L'illustration* (58^e année, nos 2978-2980 des 24 mars, 31 mars et 7 avril 1900) ; 4) *Voyage de la Belgica. Quinze mois dans l'Antarctique. Préface par Elisée Reclus. Ouvrage contenant cent six illustrations. Couronné par l'Académie française* (Bruxelles, Ch. Bulens, 1902 ; 303 p. ; 2 cartes hors-texte ; rééditions — dont on fera bien de se méfier — en 1943 et 1960 ; traduction néerlandaise : 1945 et 1958 ; il existe une traduction italienne, que nous n'avons pas vue, due à A. Faustini, elle parut par feuillets puis en volume) ; 5) *Le premier hivernage dans les glaces antarctiques. Relation anecdotique sommaire du voyage de la Belgica. Récit*

extrait de : *Quinze mois dans l'Antarctique* (Bruxelles, Bulens, 1902 ; 94 p., 1 carte en couleur) ; 6) les pages posthumes, inachevées, publiées en 1938 et mentionnées dans notre dernière Section 10.

Le premier de ces textes, remanié, allait constituer l'Introduction à *Quinze mois dans l'Antarctique* ; une bonne partie des second et troisième textes se trouve incorporée également dans *Quinze mois...* ; le 5^e titre est suffisamment explicite ; si bien que le lecteur pourra se satisfaire du récit décrit sous le 4), de préférence dans l'édition de 1902.

Quinze mois dans l'Antarctique est l'œuvre d'un maître écrivain et d'un lettré érudit. Récit passionnant, rédigé dans un style classique, au vocabulaire étendu et précis, c'est l'un des plus grands livres écrits à la gloire de l'homme ; *Seul*, de l'Amiral Byrd, *Trente-trois heures pour Paris*, du colonel Lindbergh, ne devaient venir que bien des années plus tard. Dans notre pays où la littérature, qu'elle soit d'expression française ou néerlandaise, s'inspire presque entièrement du folklore — à l'exception de l'œuvre de Maeterlinck qui sut s'élever à la curiosité scientifique et à l'inquiétude philosophique —, le livre de Gerlache prend une valeur singulière. C'est non seulement un des plus beaux livres de la littérature belge, c'est un des plus remarquables ouvrages parus au 20^e siècle ; nombreux en apparaissent les passages méritant de figurer dans les anthologies. L'Académie française ne s'y est pas trompée, qui couronna le livre ; selon les renseignements qu'a bien voulu nous fournir Mr Daniel Oster, du secrétariat de l'Académie, il s'agit d'un prix Marcellin Guérin, d'un montant de 1.000 francs ; Mr Oster n'a pas retrouvé de rapport préalable ; très souvent, en effet, les rapports sont oraux ; celui de Gaston Boissier, secrétaire perpétuel, fait partie du discours sur les prix, lu en 1902 à la séance publique annuelle de l'Académie.

Les résultats scientifiques du voyage de la *Belgica* portent sur la physique du globe, la météorologie, l'océanographie, la géologie, la botanique et la zoologie ; ils constituent une monumentale et magnifique collection de 9 volumes dus à 80 collaborateurs belges et étrangers, publiés en fascicules de 1901 à 1949 (tirés soit à 550, soit à 500 exemplaires) sous ce titre : *Expédition antarctique belge. Résultats du voyage du S.Y. Belgica en 1897-1898-1899 sous le commandement de A. de Gerlache de Gomery. Rapports scientifiques publiés aux frais du gouvernement belge*. Contrairement à ce qu'annonce une note préliminaire de 1902, on n'y trouve aucun texte de Gerlache. Nous croyons que le volume X, consacré à l'anthropologie, n'a jamais paru. Enfin, disons tout de suite qu'un fascicule des *Résultats...*, publié en 1938, est décrit dans notre dernière Section 10 : Distinctions, hommages ; il contient des fragments inédits posthumes de Gerlache.

Le *Journal de bord du S.Y. Belgica*, mis très obligeamment à notre disposition par Mr E. Leloup, directeur de laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, comporte trois registres. Le premier commence par un historique de l'expédition à partir du 29 février 1896 et couvre une période d'exactly un an : 23 août 1897-23 août 1898. Le deuxième registre s'étend du 23 août 1898 au 27 mars 1899. Dans ces deux registres, les observations sont d'une extrême concision, la sobriété domine ; aucune notation d'ordre psychologique ou intime ; de ce point de vue, seuls les faits d'indiscipline de l'équipage se trouvent relatés. Le texte de ces deux registres a servi à la rédaction de *Quinze mois dans l'Antarctique*, où sont repris, parfois mot à mot, les termes du *Journal*. Quant au troisième registre, il possède un caractère très différent ; plus personnel, moins systématique, c'est un brouillon, le plus souvent au crayon, constituant un premier jet du deuxième

registre à partir d'août 1898 et se poursuivant jusqu'au retour au mouillage de Flessingue, les derniers jours (suite de la p. 730; 28 octobre-4 novembre 1899) figurant aux p. 619-621 du registre. Mr Leloup a bien voulu nous soumettre encore des manuscrits de de Gerlache, deux lettres d'Amundsen, quelques instruments, des photographies et des papiers divers (Dobrowolski) concernant surtout la *Belgica*, ainsi que les procès-verbaux des séances de la Commission de la *Belgica*.

Les croquis des cartes de l'expédition antarctique belge et des autres expéditions de de Gerlache (*Selika*; régions arctiques) sont conservés à la Section des Cartes et Plans de la Bibliothèque Royale (fonds Adrien de Gerlache, inventorié en mars 1949); au total, près d'une centaine de cartes. Le manuscrit de *Quinze mois...* appartient au baron Gaston de Gerlache de Gomery. Au Musée National de la Marine (Steen) à Anvers, on trouve, outre une vitrine contenant des souvenirs et reliques de l'expédition antarctique, un modèle et le nid de corbeau de la *Belgica*, de très nombreux dossiers conservés avec le plus grand soin : documents divers et lettres (parfois en photocopie) concernant surtout les préparatifs de l'expédition, mais relatifs aussi à l'expédition de 1905, les plus tardifs datant de 1909; parmi les auteurs de ces lettres : de Gerlache lui-même, Amundsen, Arctowski, P. Hymans, Racovitza, A.F. Renard, etc...

Durant l'hivernage, de Gerlache souffrit du scorbut, et le rhumatisme l'éprouva cruellement, sans parler des séquelles des fatigues que lui avait valu la mise sur pied de l'expédition; après le retour de celle-ci, en proie à une « lassitude énorme », il dut aller passer quatre mois dans le Midi; il écrit à son ami Lemaire (14 juin 1900) : « me voilà de nouveau plus neurasthénique que jamais... Quant à S.M. je te dirai de quelle façon Elle m'a reçu ». Nous croyons savoir que malgré le retour triomphal de la

Belgica à Anvers, Léopold II, d'autant plus dépité de ne pas avoir vu une personnalité de l'envergure de de Gerlache se soumettre à ses désirs, qu'il avait en 1898 investi Lemaire (1863-1925) du commandement d'une mission scientifique au Katanga, garda rancune à l'explorateur; le monarque ne chercha pas à le rencontrer; une circonstance fortuite les mit en présence l'un de l'autre; faisant allusion à l'avant-dernière escale à Boulogne-sur-mer, le Souverain se serait borné à cette remarque sarcastique : « On » dit, Commandant, que Boulogne est » un beau port de mer »; tel est le propos qu'inspira au Roi une mesquinerie qu'on a comparée à celle de Louis XIV.

A cette époque, depuis le retour de la *Belgica*, de Gerlache assiste à nombre de banquets, réceptions, etc... en son honneur; il confère à plusieurs reprises, en Belgique et à l'étranger; bornons-nous à mentionner ici qu'il fut reçu en séance extraordinaire par la Société de Géographie (Paris) le 24 mars 1900; le lendemain il déjeune chez le Prince Roland Bonaparte.

Au terme de cette Section, nous prions le lecteur de bien vouloir noter que nous n'en avons pas terminé pour autant avec l'épopée glorieuse de la *Belgica* dans l'Antarctique. Ci-dessous et chemin faisant, nous serons amenés plus d'une fois à reproduire des opinions et des jugements, souvent inédits, sur le voyage qui constitue le plus sérieux titre de de Gerlache à l'immortalité. Le lecteur qui désire connaître complètement ce que nous avons prétendu exposer sur ce sujet se trouvera, nous en sommes fâché pour lui, obligé de parcourir jusqu'au bout notre notice.

5. EXPÉDITIONS ET ACTIVITÉS ULTÉRIEURES.

Il est certain qu'après son retour de l'Antarctique, de Gerlache songea à équiper une expédition de chasse aux cétacés; mais il se vit refuser l'octroi d'un permis, le nombre limité de licences ayant été atteint; il ne

put de la sorte retirer aucun profit de ses découvertes. On possède le texte (s.d.) d'un prospectus de la Société en commandite, par actions, portant le nom de firme A. de Gerlache & Co, avec domicile légal en République Argentine, pour l'exploitation d'un chalutier à vapeur *Argentino-Belga*.

1900-1901 : de Gerlache projette une expédition aux Kerguelen, mais en fin de compte c'est une expédition zoologique et commerciale qu'il est amené à diriger dans le golfe Persique. La *Sélika*, yacht belge à vapeur, de 500 tonneaux, appartenant à Robert Osterrieth, d'Anvers, avait été armée pour une croisière d'enquête dans l'Océan indien; en fait, seul le golfe Persique fut étudié; pour ce voyage d'exploration scientifique, le commandement du navire est confié à de Gerlache qui, une fois de plus, a le souci de s'adjoindre des naturalistes (français : Charles Perez et Jules Bonnier); avec la *Sélika*, il pénètre dans des ports qui n'avaient jamais été visités par un navire européen. Le retour à Anvers eut lieu le 9 juillet 1901, après plus de six mois d'absence. Les résultats de cette expédition furent publiés principalement en France. Rétrospectivement, dans une lettre à de Gerlache du 9 novembre 1931, Ch. Perez devait lui écrire à propos de l'époque de la *Sélika* : « Ce beau voyage d'autrefois » reste toujours dans ma mémoire » comme un rêve enchanteur, et ma » reconnaissance pour vous, qui l'avez » rendu si profitable, ne s'éteindra » pas. Comme marin et comme ami, » vous avez été incomparable... ».

Le journal de bord de la *Sélika* figure dans la collection du baron Gaston de Gerlache de Gomery.

Le lecteur constatera plus d'une fois, par l'esquisse chronologique présentée des activités de de Gerlache, qu'il fut bien plus qu'un officier de marine et qu'un navigateur. Une brochure : *Patria Belgica. Avant-projet de constitution d'une société nationale dite compagnie maritime de représentation et d'exportation* (Bru-

xelles, Weissenbruch, 1902; 13 p.), signée A. de G. et datée du 1^{er} janvier 1902, expose un « projet caressé depuis longtemps »; « propagande par le fait » visant la bonne renommée industrielle et commerciale du pays, qui devrait disposer d'un navire-comptoir de 4.000 tonneaux environ.

Il existe une copie d'une lettre adressée de Paris (18 janvier 1902) par de Gerlache au baron Henri de Rothschild et relative à un projet d'expédition antarctique franco-belge, d'une durée approximative de deux ans; « conçue et dirigée dans un » esprit scientifique plutôt que d'aven- » ture, elle serait certainement féconde » en résultats »; on rapportera plus loin ce qu'il en advint.

Nommé commandant de 2^e classe le 3 août 1901, de Gerlache vit accepter le lendemain la démission de ses fonctions. Un an plus tard (2 août 1902), il sera nommé Conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle avec un traitement annuel de 5.000 frs, fonction qu'il exercera jusqu'au 30 août 1913. Position fort modeste sans doute, mais sinécure de fait, puisque son bénéficiaire n'eut pas à fréquenter le Musée; ces fonctions, d'ailleurs, n'ont guère laissé de traces dans les archives du futur Institut royal des sciences naturelles; le dossier administratif, peu volumineux, relatif aux dites fonctions, figure aux Archives générales du Royaume (cote 270 du fonds Enseignement supérieur, nouveau fonds).

Dès 1902, la Faculté des Sciences de l'Université catholique de Louvain s'empresse de décerner le diplôme de docteur *honoris causa* à de Gerlache.

1903 : première expédition antarctique française. Depuis décembre 1902, de Gerlache assiste en permanence et de la façon la plus active son contemporain Charcot (1867-1936), dont l'intention primitive était d'aller dans le Nord. Mais, en raison de désaccords, de Gerlache, à bord du *Français*, n'alla pas plus loin que le Brésil, comme les deux naturalistes français qui avaient été ses collaborateurs de

la *Selika*, et dont l'un devait dans la suite témoigner du jugement le plus sévère à l'endroit de Charcot. Notons, de Funchal (12 septembre 1903; Musée national de la Marine à Anvers), une intéressante lettre confidentielle adressée à Madame Osterrieth. Nous avons lu le journal de bord personnel de de Gerlache (17 septembre 1903-30 octobre), ainsi que des documents et articles divers relatifs à la scission de l'expédition à Pernambuco (il existe de ces pièces une copie transcrite de la main de Lucien Jottrand); on peut constater que Charcot avait fini par vouer une véritable animosité à l'endroit de de Gerlache, dont le désintéressement apparaît manifestement; les remarquables qualités de styliste de notre compatriote s'épanouissent librement dans ces notes spontanées et inédites. Selon une lettre, non datée, de Le Dantec, Bonnier dut même être interné à la suite de la mésaventure.

L'expédition antarctique du Dr. Jean Charcot (*L'illustration*, 11 mars 1905, 63^e année, n° 3237; p. 151-152; 2 fig., 1 carte). Ce bref article de de Gerlache, d'un ton étonnamment serein et où n'apparaît aucune trace d'amertume ou de rancune, commente avec sympathie les premiers résultats connus de l'expédition du Français.

1904 : de Gerlache revient à la charge en ce qui concerne l'objet de sa brochure de 1902, en présentant à la Fédération pour la défense des intérêts belges à l'étranger un projet de constitution d'une compagnie nationale de représentation et d'exportation.

Nous n'avons pu retrouver de documents explicites sur la façon dont de Gerlache entra en relations avec Philippe, duc d'Orléans (1869-1926), fils du comte de Paris et chef de la maison de France (1894), qui s'était fixé en Angleterre à la suite de la loi de 1886 le bannissant. Grand voyageur, chasseur et collectionneur, le représentant de la monarchie traditionnelle aurait pu très naturellement songer au marin belge dont le nom

était illustre depuis 1899; nous savons cependant que c'est de Gerlache qui offrit ses services au Prince; et il se trouve en 1905 directeur technique de l'expédition océanographique entreprise dans les mers polaires arctiques par le Duc. Le navire choisi est la *Belgica*. Bien que brève (40 jours dans la banquise : 9 juillet-18 août 1905), l'expédition fut extrêmement féconde en résultats scientifiques, grâce aux initiatives de de Gerlache qui s'était montré une nouvelle fois le défenseur passionné de la science. Le navire s'avança vers le Nord, le long de la côte Est du Groenland, beaucoup plus loin qu'on ne l'avait fait précédemment; il découvre notamment le Banc de la *Belgica*. Le 12 septembre, il rentre à Ostende.

Quatre textes de de Gerlache rendent compte de l'expédition : 1) *La banquise et la côte nord-est du Groenland, au nord du 77° de Lat. N., en 1905* (*La géographie*, t. XIV, n° 3, 15 septembre 1906, p. 125-142 avec 2 pl. h.t.), et 2) Duc d'Orléans : *Croisière Océanographique accomplie à bord de la Belgica dans la mer du Groenland, 1905* (Bruxelles, 1907). Les trois premières contributions : *Relation succincte du voyage, Note sur la carte et Extraits du journal de bord*, de cet énorme recueil collectif et richement illustré sont signées de de Gerlache. En outre, dans le chapitre « Océanographie et Biologie », une note sur les « engins et mode d'emploi » est due à la collaboration de de Gerlache et E. Koefoed.

Au retour de cette expédition, dont les résultats devaient être célébrés par Nansen (1909), le duc d'Orléans se rendit acquéreur de la *Belgica*, à la suite d'une expertise qui dura huit jours, tout en lui conservant le pavillon belge. Précisons ici qu'après le naufrage (19 avril 1906) du premier navire-école belge *Comte de Smet de Naeyer*, de Gerlache proposa généreusement que la *Belgica* fût temporairement affectée à la continuation de l'œuvre du navire-école, qui prendrait à son bord les douze cadets survi-

vants. Dans deux lettres datées des 30 avril et 5 mai 1906 et publiées, de Gerlache écrivait notamment de la *Belgica* : « C'est ... le meilleur navire » de mer que j'ai jamais connu ; » jamais je ne l'ai vu, par le plus gros » temps, embarquer un paquet de » mer ». Le projet échoua, en conséquence notamment d'un article paru dans *L'Etoile belge* (5 mai 1906), qualifiant la *Belgica* de « sabot ».

Le premier Congrès international pour l'étude des régions polaires se réunit à Bruxelles en septembre 1906 ; il aboutit à la création de la Commission polaire internationale ; mais, tenu quelque peu à l'écart, de Gerlache n'y joua pas peut-être le rôle agissant qui eût été très naturellement le sien ; il écrivait dès le 19 juin 1906 à Lecointe : « J'aime plus que jamais » mon métier de marin et je me sens » par contre (et par conséquent) moins » d'inclination que jamais pour la » carrière administrative ». Quoi qu'il en soit, le Congrès fut pour de Gerlache l'occasion de prononcer (10 septembre 1906) un bref discours résumant les résultats de l'expédition de la *Belgica* ainsi que ceux de la récente croisière dans la mer du Groenland (*Société royale belge de géographie, Bulletin*, 30^e année, 1906 ; p. 359-363). Le 18 janvier 1907, il adresse à Beer-naert, ministre d'Etat et président du Congrès polaire international, une lettre sur les avantages que présenterait la construction d'un navire spécial pour une seconde expédition antarctique belge en projet. Ailleurs, il écrit : « ... je suis trop épris de mon » métier pour ne pas en accepter le » commandement... ». Notons que sous le titre général *Seconde expédition antarctique belge*, plusieurs brochures parurent à Bruxelles (Hayez, 1907 ; Musée national de la Marine, Anvers).

En 1907, nouvelle brochure : *La question de l'exposition flottante. Solution proposée par A. de Gerlache de Gomery et Eugène-M.-J. Gillon. Projet de constitution d'une compagnie nationale de représentation et d'exportation* (Bruxelles, Bulens, 15 p., 2 pl.).

Cette fois, avec une longueur de 126 m. et un déplacement de 9.300 t., la superficie, répartie sur six ponts, des aménagements du navire réservés à l'exposition sera de 3.200 m² ; le souci de diffuser l'art et la science belges apparaît également. Ce texte parut aussi dans *Comité belge des expositions à l'étranger. Bulletin officiel* (2^e année, mai 1907, n^o 19, 1 pl.).

C'est sous les couleurs belges et sous le commandement de de Gerlache que la *Belgica* du duc d'Orléans visite en 1907 la mer de Kara (8 juillet-12 septembre) et y subit un long emprisonnement dans les glaces. Autant la première expédition arctique fut facile et heureuse, autant ce nouveau voyage fut mouvementé. « Aucun navire autre que la *Belgica* » n'a pénétré cet été dans la Mer de » Kara » conclut de Gerlache dans une narration manuscrite de 8 pages. Le duc d'Orléans a laissé de cette seconde expédition arctique, où plus d'une fois l'on frôla la tragédie en raison de l'impatience du Prince, un récit : *La revanche de la banquise. Un été de dérive dans la mer de Kara* (Paris, 1909). Il existe une série de onze mémoires scientifiques sur cette expédition ; ils parurent à Bruxelles en 1910, 1911 et 1912 sous le titre général : Duc d'Orléans. *Campagne arctique de 1907. Le fascicule intitulé Journal de bord et physique du globe* (1911) comporte notamment deux articles et un appendice dus à de Gerlache.

En mai 1908, la Commission polaire internationale siège à Bruxelles, mais ce ne sera que le 21 juin 1909 que de Gerlache sera désigné en qualité de délégué du Gouvernement belge au sein de la Commission.

En 1909, toujours avec le duc d'Orléans, de Gerlache dirige sa dernière expédition polaire ; elle dure deux mois et demi (16 juin-1^{er} septembre) ; ce fut, le long de la côte Est du Groenland, au Spitzberg et à la Terre François-Joseph, surtout une croisière de chasse. Voir Duc d'Orléans : *Chasses et chasseurs arctiques* (Paris, 1911), ainsi que le bref article de Ch. Rabot :

Nouvelle croisière arctique du duc d'Orléans (*La géographie*, t. XX, n° 6, 15 décembre 1909; p. 382-387; 2 cartes).

Sur ces trois expéditions dans le Nord, on pourra consulter : Dr. Récamier, *L'âme de l'exilé. Souvenirs des voyages de Mgr le Duc d'Orléans* (1 vol., Paris, Plon, ill., 1927; n.b. p. 147-260); le texte est en grande partie constitué de citations des ouvrages du Duc; il y est peu question de de Gerlache, toujours loué pour son calme.

Des correspondances montrent que de Gerlache songea à fonder une entreprise d'armement à la pêche; le 1^{er} décembre 1911 par exemple, il adressait au gouverneur des îles Falkland une requête sollicitant le droit de pêcher la baleine, durant la saison 1912-1913, dans le Déroit de de Gerlache; l'entreprise devait se faire sous pavillon norvégien et comporter quatre unités; la requête fut refusée (15 février 1912). On verra plus loin qu'en pleine guerre (septembre 1918) de Gerlache revint à la charge à ce propos.

En 1912, il préconise le partage, entre les pilotages belge et néerlandais, des voies d'accès à l'Escaut.

En décembre 1912, il est désigné en qualité de membre d'une Commission ayant pour but l'étude des questions relatives à la sécurité de la navigation, commission instituée par l'Association belge pour l'unification du droit maritime; la catastrophe du *Titanic* avait attiré l'attention sur ces problèmes. Il allait rédiger un rapport sur le sujet en mars 1913.

En mai 1913, il est commis comme expert dans une affaire d'abordage en Manche entre un chalutier à vapeur et un voilier.

de Gerlache ne se consacrait pas uniquement à ses propres expéditions; c'est ainsi qu'il apporte en 1912-1914 une aide considérable à Sir Ernest Shackleton (1874-1922) qui préparait l'expédition de l'*Endurance*; de même, Charcot devait écrire plus tard : « Je ne puis oublier qu'il a guidé mes

» premiers pas, que jamais il ne m'a
» ménagé ni ses conseils ni ses encourage-
» ments. Je n'ai fait que naviguer
» dans son sillage ». On possède de Shackleton 9 lettres et 9 télégrammes, couvrant la période 30 avril 1912-5 juin 1914. Dans sa lettre du 27 janvier 1914, Shackleton écrit : « I am
» making no decisions until I have
» seen you... »; dans une lettre confidentielle (3 février), il demande à de Gerlache d'agir comme son agent auprès de Solvay; il termine une longue lettre (25 mars 1914) par ces mots : « I feel the greatest confidence
» in your judgment and care of our
» vessel, and apart from our business
» relations in this matter, I shall be
» under a debt of gratitude to you
» for the trouble you are taking and
» the efficient way in which I hear
» you are dealing with my inter-
» rests... ». Enfin, il lui écrit (28 avril) : « ... you who are Commanding Officer
» for the time being ».

Au début de 1913, de Gerlache a l'idée d'un hommage collectif des dix chefs d'expéditions antarctiques à Lady Scott.

Le 30 août 1913, la démission offerte par de Gerlache de ses fonctions de Conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle est acceptée; il est nommé conseiller nautique auprès de l'Administration de la Marine. Ses déplacements étaient fréquents et parfois d'assez longue durée; le printemps de 1914 le trouve en Norvège.

6. LA GUERRE DE 1914-1918.

Commandant du port d'Ostende en 1914, de Gerlache tente de diverses façons d'aider les opérations militaires belges et l'évacuation de réfugiés vers l'Angleterre; dans le livre dont il sera question ci-dessous (*La Belgique et les Belges...*), la section consacrée à Ostende (p. 161 ss. de l'édition française de 1916) a la valeur d'un témoignage vécu. Se heurtant à des esprits moins épris de responsabilités, il ne réussit pas à obtenir en septembre le transport vers l'Angleterre des chefs-d'œuvre des primitifs flamands con-

servés dans les musées de Bruges ; il existe de de Gerlache une note autographe de 6 p. sur ce projet d'évacuation. Après quelques semaines en Angleterre, il se rend au Havre où le Gouvernement belge le charge d'une mission d'information et de propagande en Scandinavie.

Nous avons trouvé deux lettres de Nansen à de Gerlache ; nous sommes heureux de donner ici le texte de la première, dans une traduction que nous devons à l'amabilité de Mr Jon Erik Arnstad :

« Lysaker 21-12-14.

» Monsieur le Commandeur A. de Gerlache.

» Kristiania.

» Je vous renvoie sous ce pli avec mes remerciements le rapport de la commission belge. Je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt et il confirme ce dont j'avais déjà entendu parler. C'est en vérité terrible à lire.

» Ainsi que je vous l'avais promis, j'ai réfléchi à la possibilité d'organiser une conférence ici. Toutefois pour autant que je puisse en juger, une telle conférence pourrait difficilement se faire à la société géographique. Elle pourrait donner l'impression que nous avons pris parti, ce qui ne serait pas admis aussi longtemps que nous préférons rester neutres. A mon avis, il sera tout aussi difficile à une autre société officielle d'organiser une telle conférence ; ou même selon moi d'organiser une conférence officielle ordinaire. Cela pourrait en effet aisément provoquer des manifestations contre une des forces militaires en guerre, ce qui ne peut se faire dans un pays neutre. Je crois que la situation serait différente si vous parliez dans un cercle fermé du cas de la Belgique. Personne ne pourrait l'interdire. Une telle conférence pourrait cependant être vraisemblablement plus difficile à organiser, et on y attacherait probablement moins

» d'importance. Vous pourriez certainement agir par l'intermédiaire du cercle de vos connaissances ici. Comme vous l'avez déjà certes éprouvé, la sympathie pour la Belgique et son destin est très forte dans notre pays, ce qui est raisonnable.

» Avec beaucoup de salutations,
» sincèrement vôtre,

» Fridtjof Nansen »

Le 8 janvier 1915, Carton de Wiart lui écrit du Havre : « Tout ce que tu as fait nous semble très bien fait, et je t'engage vivement — après en avoir parlé au Roi — à ne pas hésiter à prolonger ton séjour là-bas dans toute la mesure de ce que tu jugeras utile ». C'est ainsi que paraît, en norvégien et en suédois (de Gerlache connaissait ces deux langues), « Un pays qui ne veut pas mourir » : *Landet som ikke vil dø* (Kristiania, 1915 ; 2^e édit., 1916) ; *Landet som icke vill dö* (Stockholm, 1916) ; la deuxième lettre de Nansen (Lysaker, 11-10-15) est un simple accusé de réception du livre, que l'illustre explorateur norvégien n'a pas encore lu au moment où il écrit. L'édition française (Nancy, juin 1916) sera publiée sous le titre : *La Belgique et les Belges pendant la guerre*, pour laquelle le Roi, de son G.Q.G. (10 décembre 1916), fit adresser ses félicitations à l'auteur. Cet ouvrage, soigneusement documenté et illustré, offre un tableau impressionnant et précis des souffrances de la Belgique ; il est destiné à un vaste public, surtout étranger. C'est une protestation indignée contre l'attitude et la conduite de l'Allemagne à l'égard de la Belgique depuis 1914. Les qualités de style qui font de *Quinze mois dans l'Antarctique* un ouvrage si remarquablement écrit se retrouvent ici. Une traduction anglaise parut en 1917 sous ce titre : *Belgium in war time* ; une 2^e édition en parut en 1918 sous cet autre titre : *The unconquerable soul*. Nous croyons que l'ouvrage vit aussi le jour en

espagnol et qu'au total il en fut tiré plus de 100.000 exemplaires.

de Gerlache décide Verhaeren à le rejoindre en Norvège pour une tournée de conférences; projet que la mort tragique du poète (27 novembre 1916) ne permit pas de réaliser; une des deux lettres de Verhaeren conservées dans les archives de Gerlache semble avoir été écrite trois jours avant l'accident.

Entre autres activités, en étroite collaboration avec la direction des Beaux-Arts mais sans subside de l'Etat, de Gerlache assume, de janvier 1917 à septembre 1919, l'organisation en Norvège d'onze expositions de peinture belge, qui rencontrent un extraordinaire succès.

Outre les deux lettres d'Amundsen à l'Institut royal des Sciences naturelles (voir section 4) et celles du Musée National de la Marine, il existe une lettre d'Amundsen (20.4.17) à de Gerlache; son contenu n'offre guère d'intérêt, mais elle atteste entre eux plus d'intimité et de cordialité que dans les rapports de de Gerlache avec Nansen.

On possède, datée de septembre 1918, une demande de licence rédigée en anglais et signée de de Gerlache, qui est à ce moment en Grande-Bretagne, sollicitant les droits exclusifs de la pêche de la baleine et du phoque, dans le Déroit de Gerlache et dans des eaux britanniques de l'Antarctique.

Voici un témoignage (fin novembre 1918; original en français) des conséquences de l'effort de propagande mené par de Gerlache :

« Cher Monsieur de Gerlache,

» Votre lettre a eu pour effet que
» lundi 25 novembre la Chambre
» suédoise a envoyé à la Chambre
» belge, réunie à Bruxelles, un télé-
» gramme de sympathie et de félici-
» tations, rédigé par moi-même.

» Tout à Vous,

» Hj. Branting »

Par arrêté royal du 25 janvier 1919, de Gerlache est nommé Conseiller du Gouvernement près le Ministre des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes, pour un terme de trois ans.

En février 1919, il quitte la Norvège pour rentrer en Belgique.

Le 13 mars 1919, Hymans, ministre des Affaires étrangères, lui adresse la lettre suivante : « Au moment où » prend fin la mission de propagande » qui vous a été confiée par le Comité » gouvernemental, je tiens à vous » adresser mes remerciements et mes » félicitations pour la façon dont vous » l'avez remplie.

» Pendant plus de deux ans vous » avez activement aidé à la pénétra- » tion des idées de justice de notre » cause et de réparations nécessaires, » dans les pays scandinaves où votre » tâche n'a pas été toujours facile. » Par la plume et par la parole, par » des expositions remarquées, vous » avez attiré l'attention des Suédois » et des Norvégiens, sur nos luttes, » nos deuils, notre art et notre relè- » vement national.

» C'est pourquoi je ne veux pas » manquer de vous exprimer ma » satisfaction pour le travail que vous » avez accompli ».

Le 13 avril 1919, c'est Adolphe Max qui lui adresse une lettre autographe extrêmement flatteuse.

7. APRÈS LA GUERRE.

En avril 1919, de Gerlache est délégué auprès des bases militaires alliées à Anvers; il a à s'occuper notamment de l'acheminement de vivres provenant des Etats-Unis à destination de l'Allemagne, de la construction d'un entrepôt frigorifique central de l'Etat, des vols au port.

A la fin de 1919, il met au point un projet détaillé de formation des officiers de marine.

Le 23 août 1920, il écrit à un ami, à propos de l'affrètement d'un vapeur pour le ravitaillement de l'armée polonaise et des obstacles rencontrés

dans la formation d'un équipage :
 « Je regrette de n'avoir pas connu
 » plus tôt les difficultés que vous
 » aviez à expédier l'Estella : j'eusse été
 » heureux de vous aider, de toutes
 » mes forces, à les vaincre fut-ce en
 » m'enrôlant comme simple matelot
 » afin d'en entraîner d'autres par cet
 » exemple ». La modestie et le désin-
 » tressement de Gerlache appa-
 » raissent une fois de plus dans ces
 » quelques mots.

Si l'Académie royale de Belgique
 n'appela jamais de Gerlache à siéger
 dans son sein, du moins fit-il partie
 du Comité national de Géodésie et
 Géophysique à partir de 1920 et du
 Comité national de Géographie à par-
 tir de 1922 ; il allait être élu Président
 de ce second Comité en 1927.

En 1922, il sera sollicité de devenir
 secrétaire du Comité au monument
 à Etienne Lenoir (voir plus haut la
 Section 2 : Ascendance).

Le 3 novembre 1924, G. Lecoïnte
 adresse « A Monsieur le Commandant
 » A. de Gerlache de Gomery, promo-
 » teur et chef de l'Expédition Antarc-
 » tique Belge », cette lettre : « Mon
 » cher Commandant, Nous voici à la
 » veille du 25^e anniversaire de la
 » rentrée triomphale de la « Belgica »
 » à Anvers et, à cette occasion, je
 » vous réitère l'expression de toute
 » mon admiration pour ce que vous
 » êtes parvenu à réaliser, particu-
 » lièrement pour le calme avec lequel
 » vous avez su concilier les caractères
 » des membres, de nationalités si
 » diverses, de l'état-major et de l'équi-
 » page... Une bien affectueuse poignée
 » de main ».

C'est à l'occasion aussi du 25^e anni-
 versaire du retour de la *Belgica* que
 la Société de Géographie de France
 décerne à de Gerlache sa Grande
 Médaille d'Or ; Charcot, rapporteur,
 écrivit notamment à propos d'« un
 » de ces exploits qui font date dans
 » l'histoire géographique du monde.
 » de Gerlache entre 1894 et 1899 con-
 » çut, conduisit et ramena la première
 » expédition scientifique moderne des
 » régions polaires Sud pendant la-

» quelle, après de belles découvertes
 » géographiques, il s'élança volon-
 » tairement sur la « Belgica », le
 » 22 [sic] février 1898 à 9 h. du matin,
 » dans la banquise[,] affrontant
 » ainsi l'inconnu d'un hivernage de
 » 180 jours [sic] dans l'Antarctique
 » comme Christophe Colomb en 1492
 » avait bravé les terreurs de la Mer
 » Ténébreuse. Cette expédition mémo-
 » rable rapporta une moisson extra-
 » ordinaire de documents scientifi-
 » ques[,] et le siège méthodique du
 » Pôle Sud entrepris depuis par les
 » Anglais, Suédois, Ecossais, Alle-
 » mands, Français et Norvégiens ne
 » fut que la continuation de cette
 » œuvre nationale belge ».

Méconnu longtemps en Belgique,
 surtout des milieux officiels, alors
 qu'ailleurs sa gloire est considérable
 — notamment en Norvège, où on a
 pu constater qu'il apparaissait comme
 une figure fort populaire —, de Ger-
 lache obtient, le 25 décembre 1924,
 un quart de siècle après le retour de
 la *Belgica*, la concession du titre de
 Baron, transmissible par ordre de
 primogéniture masculine.

En 1925, s'adressant au Ministre
 des Chemins de fer, Marine, Postes et
 Télégraphes, il expose ses vues sur
 la réorganisation des services de la
 Marine, trop compliqués et coûteux ;
 du fait de l'administration centrale,
 l'esprit bureaucratique et la paperas-
 serie y régnaient en maîtres. Il pro-
 pose la simplification de ces rouages,
 en commençant par le service Ostende-
 Douvres. La question de l'enseigne-
 ment professionnel du marin et du
 pêcheur retient toute son attention.

Constituée dès 1901, la Fondation
 du Prix de la *Belgica* (prix triennal)
 était appelée à décerner une médaille
 d'or d'après un règlement établi par
 un arrêté royal du 20 mars 1904 ;
 le 23 mars 1926, de Gerlache propose
 une modification du règlement du
 Prix. Ajoutons qu'un nouveau règle-
 ment adopté par la Classe des Sciences
 de l'Académie royale de Belgique, en
 décembre 1963, a décidé que le Prix
 sera désormais quinquennal.

Le 21 août 1926, de Gerlache, conseiller nautique depuis 1913, est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de la S.A. Lloyd Royal belge (fondée en 1916 et dont le siège social est à Anvers).

Peu après (30 octobre 1926), il devient inspecteur général à l'Administration de la Marine.

En 1926 encore, une mission honorifique : à l'occasion du mariage du prince Léopold et de la princesse Astrid, il est appelé à prendre le commandement du navire conduisant en Suède la Famille royale de Belgique.

Il n'est pas possible de dresser un tableau complet des activités de de Gerlache que l'on pourrait qualifier d'administratives ; bornons-nous à un exemple : invité à assister à une séance (29 juin 1927) du Comité National du Commerce Extérieur, il marque la réunion de plusieurs interventions où apparaissent la sûreté et l'étendue de son information ; à l'ordre du jour : la question des rapports qu'il importerait d'établir entre l'industrie belge et les armements nationaux.

Le 25 juin 1928, Charcot écrit à de Gerlache pour lui offrir une cabine sur le *Pourquoi pas?* qui va partir à la recherche d'Amundsen.

« Arrivé presque au terme d'une carrière très dure et pleine de déceptions... » (6 juin 1928), le 24 juillet 1928, de Gerlache est chargé des fonctions de Directeur Général à l'Administration de la Marine. Le 10 décembre 1929, il est nommé Directeur Général.

de Gerlache fait partie du petit nombre de Belges illustres (Ernest Solvay, Antoine Depage...) que l'Académie royale de Belgique n'accueille jamais, mais que l'Académie des Sciences de l'Institut de France ne dédaigna pas de coopter. A l'initiative de Charcot, le 28 janvier 1929, il est élu correspondant pour la Section de Géographie et Navigation de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, obtenant 31 suffrages contre 11 à Jules de Schokalsky. Le

même jour, Charcot écrit au nouvel académicien : « C'est un beau succès » car généralement l'Académie s'incline devant les décisions de la section [qui avait proposé Schokalsky en première ligne]. Si le vote avait été retardé de dix minutes vous auriez certainement obtenu cinq ou six voix de plus. Mais, c'est parfait ainsi et vous êtes élu à une belle majorité ».

Du 15 mars 1929 est datée la préface du tome 3 de Gérard Harry : *Mes mémoires* (1929).

Au printemps de 1929, de Gerlache représente la Belgique à Londres, à la Conférence internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer.

En tête de 1930. Numéro spécial du Centenaire. *La Revue belge* (p. 1-22, 1 pl.), on peut lire un article, daté du 1^{er} août 1930, de de Gerlache : *Comment naquit notre pavillon national*. Il s'agit de « Notre drapeau national. Sa naissance. Ses débuts. Actes officiels le concernant » ; texte remarquablement documenté.

Le 7 août 1931, démission honorable est accordée à de Gerlache de ses fonctions de Directeur Général de l'Administration de la Marine.

8. LE MERCATOR.

De 1930 à 1932, audiences chez le Souverain et les Princes royaux, messages adressés à ceux-ci à propos d'une question qui a toujours tenu à cœur à de Gerlache : la réorganisation de l'enseignement maritime, dont l'heureuse solution est désormais le but de sa vie. C'est l'objet de plusieurs voyages en Ecosse. L'hostilité à ses projets est telle qu'il n'a plus d'autre recours qu'à la bienveillance du Roi, à qui, réalisateur en dépit de tant d'obstacles, de Gerlache avait proposé sa mise en disponibilité afin de se consacrer, pendant 3 ou 4 ans, à l'édification de l'école à terre et à la construction du navire-école ; celui-ci sera l'œuvre de ses dernières années. Nous sommes heureux d'avoir le privilège de pouvoir publier une

lettre inédite du Souverain (collection baron Philippe de Gerlache de Gomery ; l'enveloppe et le texte sont entièrement autographes) :

« Baron de Gerlache de Gomery
Directeur général
de l'Administration de la Marine
90, rue de la Loi
Bruxelles

Laeken, le 11 janvier 1931.

Mon cher Baron,

J'apprends avec un réel plaisir par votre aimable lettre que le nouveau navire école est commandé.

Je vous remercie de m'avoir annoncé personnellement cette excellente nouvelle.

Si ce bâtiment répondra à sa mission éducative et représentative, ce dont je ne doute pas, on le devra certainement à l'influence décisive de votre haute compétence. Il m'est particulièrement agréable de vous féliciter de ce nouveau service que vous avez rendu à l'avancement de notre marine nationale.

Croyez-moi toujours, cher Baron,
Votre affectionné

ALBERT »

Lancé le 9 décembre 1931, le navire-école *Mercator*, répétons-le, est l'œuvre de de Gerlache et comme le couronnement de sa carrière administrative. Au milieu de 1932, le navire rejoint la Belgique ; de Gerlache le commande lors du maiden-trip (8 avril 1933) ; aucun détail ne lui échappe ; c'est ainsi qu'on le voit, en 1932, s'occuper du trousseau des aspirants et cadets.

Il organise des écoles de patrons-pêcheurs, de pilotes ; il transforme l'école de navigation d'Anvers ; il voulait, pour reprendre son expression, une marine consulaire.

De novembre 1930 à février 1932, il s'intéresse activement à l'exploration scientifique de Svalbard et Jan

Mayen. Il est consulté à propos de l'Année polaire internationale 1932-1933.

En février 1932, on songe à faire de lui un sénateur.

Le Prix Francqui fut attribué pour la première fois, le 15 mai 1933, à Henri Pirenne, puis en 1934 au chanoine Georges Lemaitre ; nous n'avons pas été autorisé à consulter les dossiers de la Fondation Francqui, mais nous savons que de Gerlache fut candidat au Prix ; sa candidature fut présentée par des membres de l'Académie royale de Belgique. Remerciant l'explorateur des félicitations que celui-ci lui avait adressées, H. Pirenne (24 mai 1933) écrit à son rival malheureux : « Laissez-moi vous dire » très simplement que je suis fier de » les recevoir d'un homme qui a tant » fait pour rehausser le prestige international de la Belgique. Je n'en » saurais espérer de plus précieuses ».

Dans *L'appréciation. Revue politique, économique et financière* (23^e année, 1933, 5 et 12 avril, 10, 17, 24 et 31 mai, 14 et 28 juin, 23 août, 4, 11 et 25 octobre), de Gerlache donne une série de brefs articles — la plupart signés — consacrés au *Mercator*.

A la fin de 1933, il est en Grande-Bretagne, afin, semble-t-il, de discuter avec les autorités compétentes de questions de toponymie relatives aux régions découvertes et explorées par la *Belgica*.

Le 28 mai 1934, il adresse au ministre des Affaires étrangères un long rapport sur la mission spéciale qu'il vient de remplir en qualité d'Ambassadeur extraordinaire auprès du Roi de Norvège pour Lui notifier l'avènement du Roi Léopold III. Il est visible que de Gerlache conçut une vive satisfaction de cette ambassade, qui fut une de ses dernières grandes joies. En revanche, une déception encore devait l'attendre.

Le monde académique et universitaire s'était toujours montré assez réservé et réticent à l'égard de de Gerlache : les grandes actions, les créations décisives sont mal comprises

dans ce milieu, qu'elles inquiètent ; le sens des responsabilités n'y est guère prisé ou pratiqué. On a vu plus haut que, dès 1902, la Faculté des Sciences de l'Université catholique de Louvain avait conféré à de Gerlache le diplôme de docteur *honoris causa* ; l'Université libre de Bruxelles se montra moins empressée à reconnaître et consacrer la gloire internationale de son ancien étudiant ; beaucoup plus tardivement que Louvain, en 1934 seulement, à l'occasion du centenaire de sa fondation, l'Université de la capitale envisagea d'octroyer un diplôme de doctorat *honoris causa* à de Gerlache ; elle hésita entre le doctorat de l'Université et celui de la Faculté des Sciences ; le décès de l'explorateur vint empêcher le projet d'aboutir.

Le 4 décembre 1934, après une maladie de sept mois (paratyphoïde et leucémie), s'éteint celui qui fut le plus grand marin belge de tous les temps, et aussi un grand citoyen. C'était le terme d'une vie exemplaire.

Le Roi se fit représenter aux funérailles. La tombe se trouve au cimetière de Bruxelles (Evere).

9. CARACTÈRE.

de Gerlache s'est qualifié lui-même de « très silencieux marin ». La modestie, le désintéressement et le courage sont les traits dominants de sa personnalité.

Taciturne, discret, doux, réservé, loyal, probe jusqu'à la candeur, il avait la calme franchise et l'audace des timides. Il s'était choisi deux devises : Voir le but et non l'obstacle ; faire le bien et le bien faire. La hauteur et la noblesse de son caractère modéré impressionnaient tous ceux qui l'ont connu, comme faisaient son tact, son jugement, sa courtoisie. Sensible, trop intelligent pour se montrer rancunier, volontairement effacé, méticuleux, précis, il parlait d'une voix sourde, presque étouffée. Se refusant à toute intrigue, à toute manœuvre, il se trouvait plus à l'aise parmi les artistes que parmi les hommes politiques. Très tolérant,

n'aimant pas la polémique, catholique extrêmement éclairé et libéral, il était l'incarnation du patriotisme le plus élevé.

Ayant toujours en vue le progrès de la science dont il était le serviteur zélé, n'aimant pas l'argent, il écrivait de façon significative dans *Quinze mois...* (p. 119) : « ce sont ... nos » richesses, puisque ce sont nos décou- » vertes ».

Tenace, plein d'une volonté réfléchie que la finesse de ses traits ne faisait pas soupçonner, ayant dans le danger toujours fait preuve du plus grand sang-froid, il a fourni un magnifique exemple de l'esprit d'entreprise du Belge. Il devait dire (*La Belgique et les Belges...* ; édition française, 1916, p. 2) que « l'énergie dans » l'action et la persévérance dans la » volonté... sont les qualités domi- » nantes de la nation belge » ; ces propos le décrivent admirablement lui-même. Dans une lettre que lui adressait Ernest Solvay le 7 septembre 1906, on lit : « ... vous restez dans » ma mémoire comme le type de » l'homme qui veut froidement et qui » réalise... ».

Les langues étrangères qu'il connaissait le mieux étaient le norvégien, puis le suédois, l'anglais et le danois ; il n'avait que peu l'usage du néerlandais.

Adrien de Gerlache de Gomery avait épousé à Nice, en 1904, une Française, Suzanne Poulet (1881-1965) dont il eut deux enfants : Philippe, devenu baron en 1934 à la mort de son père, conseiller maritime à l'ambassade de Belgique en Grande-Bretagne, et Marie-Louise, chef du service de la chalcographie à la Bibliothèque Royale de Belgique. Divorcé en 1913, il épousa en secondes noces, en décembre 1918, une Suédoise, Elisabeth Højer (1883-1962), fille d'un ingénieur extrêmement distingué de la marine de guerre suédoise, à qui l'on doit un nouveau type de phare à scintillation construit tout au long des côtes de la Suède ; il eut d'elle un fils, Gaston, résistant armé, évadé

de Belgique puis d'Espagne, pilote dans la R.A.F., docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles, industriel, bourgmestre de Mullem, à qui revient le mérite d'avoir conçu, organisé et dirigé l'expédition antarctique belge de 1957-1958 (base Roi Baudouin), nommé baron en 1959 au retour de cette expédition. Celle-ci constitue, nous paraît-il, le plus bel hommage posthume rendu à Adrien de Gerlache.

Voici dans l'ordre alphabétique, la liste des principaux amis, belges et étrangers, de de Gerlache :

I. Belges : Bastien, Cambier, Henri Carton de Wiart (nombreuses lettres), Claus, Jules Destrée, Ensor, baron Léon Frédéric (le peintre), G. Flé, Gilsoul, Gérard Harry, Léon Hennebicq, Hervy-Cousin, Joseph Jongen, Lucien Jottrand, Charles et Eugène Lagrange, le Cdt. Lemaire, Opsomer, Osterrieth, Paulus, Paul Pelseneer, Charles Samuel, Jacob Smits, H. Speyer, Théo Van Rysselberghe, Verhaeren.

II. Etrangers : Prince Albert I^{er} de Monaco, Amundsen, Charcot (très nombreuses lettres), baron Lecca, Nansen, Nordenskjöld, Perez, Rabot, Reclus, P.-A. Renoir, Sir Ernest Shackleton.

10. DISTINCTIONS, HOMMAGES.

de Gerlache était membre correspondant honoraire, membre d'honneur, médaille d'or de nombreuses Sociétés de Géographie, étrangères et belges. Grand officier de l'Ordre de la Couronne, commandeur de l'Ordre de Léopold; officier de la Légion d'Honneur; grand-officier, avec plaque, de l'Etoile du Nord (Suède); grand-croix de St-Olaf (Norvège), etc.

Dès le retour de la *Belgica*, à la suggestion de l'explorateur, un prix de Gerlache fut créé par la Ligue maritime belge, constituée à ce moment, en vue de récompenser des marins belges ayant procédé à un sauvetage particulièrement périlleux.

Duè au sculpteur Charles Samuel, une médaille fut frappée en 1933; elle montre d'une part l'effigie de de Gerlache et, en revers, la silhouette de la *Belgica*.

Le 15 mai 1935, en présence du Roi Léopold III, la Société royale belge de Géographie consacra une séance solennelle à la mémoire de de Gerlache.

Le 12 octobre 1935, au cours d'une cérémonie officielle, la veuve de de Gerlache remit un médaillon commémoratif (par Ch. Samuel) au *Mercator*.

En décembre 1936, à l'occasion du 2^e anniversaire du décès de de Gerlache, un mémorial fut inauguré à Bruxelles, dans le hall d'honneur de l'Administration de la Marine.

En avril 1938, pour commémorer le 40^e anniversaire de l'expédition, la Ligue maritime belge organisa une Semaine de la *Belgica*.

Le 22 août 1938, à l'occasion d'une visite à Bruxelles du professeur Dobrowolski, un déjeuner officiel réunit les survivants de l'épopée de la *Belgica* (voir dans l'appendice bibliographique le renvoi au discours du savant polonais).

Dans la collection : *Expédition antarctique belge. Résultats du voyage de la Belgica en 1897-99...* parurent des *Fragments du récit de voyage par Adrien de Gerlache de Gomery* (Anvers, 1938, distribué en 1940; 1 fasc., 75 p.; portr.; pl.; exemplaire à l'Institut royal des Sciences naturelles). L'avant-propos est dû à Dobrowolski, la description de la *Belgica* par G. Verhofstadt. Les fragments inédits posthumes de de Gerlache commencent à la p. 15; ils ont été rédigés vraisemblablement en vue du Prix Francqui et sont répartis en trois chapitres : I. La genèse de l'expédition; II. Au-delà du continent américain (14 janvier-12 février 1898); III. La fin de l'hivernage (7 janvier-14 mars 1899).

En août 1939, à Liège, on commémora simultanément le 40^e anniversaire de la fondation de la Ligue

Maritime belge et du retour de l'expédition antarctique de la *Belgica*.

En 1947, l'administration des postes de Belgique émit, pour commémorer le cinquantenaire du départ de l'expédition d'Adrien de Gerlache dans l'Antarctique, deux timbres : l'un, vermillon (1,35 fr.) à l'effigie de l'explorateur, l'autre, olive (2,25 fr.) représentant la *Belgica* dans les glaces.

La note de Dobrowolski (1947 ; voir notice bibliographique *in fine*) constitue, sur l'expédition de la *Belgica*, une mise au point compétente, bénéficiant de l'avantage que donne un demi-siècle de recul.

Le 7 mai 1949, la Ligue maritime belge et la Société royale belge de Géographie organisèrent en commun, à Bruxelles, une séance solennelle pour célébrer le cinquantenaire du retour de la *Belgica* à Anvers. A cette occasion, eut lieu une exposition de souvenirs.

Le 29 novembre 1949, à Portsmouth, l'Amirauté britannique procéda à la remise à la Force navale belge d'un navire du type « Algérine ». Ce dragueur-escorteur prit le nom d'*Adrien de Gerlache*. Au cours de la cérémonie, l'ambassadeur de Belgique esquisse l'histoire de la Section belge de la Royal Navy lors de la 2^e guerre mondiale et donna un aperçu de la vie de l'explorateur. La cérémonie de la réception, présidée par le Ministre de la Défense nationale Albert Devèze, eut lieu à Anvers le 10 décembre, en présence de la baronne de Gerlache de Gomery.

Une artère de Hasselt, ville natale de l'explorateur, porte le nom de celui-ci. Un quai d'Anvers s'appelle, depuis 1948, quai de Gerlache.

Jean Pelseeneer.

Les publications d'Adrien de Gerlache de Gomery ont été mentionnées dans le corps de la notice qui précède.

Société royale belge de géographie, Bulletin, 20^e année, 1896, p. 5, 165 et 374 ; *ibidem*, 21^e année, 1897, p. 395 ; voir aussi le compte rendu des Actes, p. 73 ; *ibidem*, 22^e année, 1898, p. 64 et 153 ; *ibidem*,

23^e année, 1899, p. 125, 172, 269, 313, 375, 424, 427 ; voir aussi le compte rendu des Actes, p. 89 et 101. — *Société royale belge de géographie, Bulletin*, 24^e année, 1900 ; a) n^o 1 : articles par Lecointe, Arctowski et Racovitza ; b) n^o 5 : deux articles par de Gerlache. Voir aussi p. 7-27. — *Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Sciences*, 1899, p. 853-856. — *Bulletin de la Société de géographie d'Anvers*, t. 24, 1900, p. 5-51. — *La géographie. Bulletin de la Société de Géographie*, t. I, Paris, 1900, p. 345-346. — Frederick-A. Cook, *Through the first Antarctic night, 1898-1899*. 1 vol., London, 1900. — *Id.*, *Vers le pôle sud. L'expédition de la Belgica, 1898-1899*. Adaptation française par A.-L. Pfänder, Bruxelles, 1902. Une nouvelle édition de cette traduction parut à Bruxelles en 1910. — *Id.*, *Die erste Südpolarnacht, 1898-1899*, 1 vol., Kempten, 1903. — H. Arctowski, « The Antarctic voyage of the « Belgica » ... », dans *The Geographical Journal*, vol. XVIII, n^o 4, London, October 1901, p. 353-394. — G. Lecointe, *Expédition antarctique belge. Au pays des manchots. Récit du voyage de la « Belgica »*, 1 vol., Bruxelles, 1904. — Roald Amundsen, *The South Pole*, vol. 1, 1912, p. 18-25. — Ch. Pergameni, *Un navigateur belge. Essai biographique sur le commandant de Gerlache et relation sommaire de ses voyages*, 1 vol., Bruxelles, 1914. — *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 188, 1929, p. 367. Voir aussi la notice par Jean Charcot, *ibidem*, t. 199, 1934, p. 1537-1539. — Ch. Pergameni, *Adrien de Gerlache, pionnier maritime, 1866-1934. Préface de J.B. Charcot*, 1 vol., Bruxelles, s.d. [1935 ?]. C'est, à quelques détails près, le texte de 1914 ; mais cette nouvelle édition est évidemment mise à jour et complétée, de 1914 à 1934. La préface est nouvelle. — « Séance solennelle du 15 mai 1935 consacrée à la mémoire du Baron Adrien de Gerlache de Gomery », dans *Société royale belge de géographie, Bulletin*, 59^e année, 1935, fasc. 2-3, p. 82-106. — Lars Christensen, *Ma dernière expédition aux régions antarctiques (1936-1937)*, 1 fasc., 16 p., ill., Oslo, 1938. Dédicace de 2 p. (non numérotées) « à la mémoire du commandant baron Adrien de Gerlache de Gomery » et portrait de celui-ci. — A.B. Dobrowolski, « Sur le rôle historique du voyage de la « Belgica », dans *Société royale belge de géographie, Bulletin*, 63^e année, 1939, p. 1-10. Il s'agit du discours prononcé à Bruxelles le 22 août 1938, au déjeuner en l'honneur des survi-

vants de la *Belgica*. — A.B. Dobrowski, « Cinquantenaire du premier hivernage dans l'Antarctide. Le voyage du *Belgica* considéré du point de vue de l'histoire du pôle Sud », dans *Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e sér., t. 33, 1947, p. 453-462. — *Société royale belge de géographie, Bulletin*, 73^e année, 1949, p. 123-140. — « Adrien de Gerlache et la *Belgica* », dans *Les amis du musée océanographique de Monaco, Bulletin trimestriel*, n° 11, 3^e trim., 1949, p. 4-13. — J. Gers, « de Gerlache, Lecointe et Amundsen devant l'histoire », dans *La Revue coloniale belge*, 15 octobre 1953, n° 193, p. 780-784, 4 fig.; voir aussi *Académie de marine de Belgique, Communications*, t. 8, 1954, p. 81-104, 17 ill. — Baron de Ryckman de Betz, *Armorial général de la noblesse belge*, Bruxelles, 1957, p. 199-200. — Cdt Gaston de Gerlache de Gomery, *Retour dans l'Antarctique*, Paris-Tournai, 1960. — A. Petit, *Gomery, son château, ses seigneurs*, Virton, 1962.

GERTRUDE de SAXE, comtesse de Flandre, née vers 1033, décédée le 4 août 1113.

Gertrude, fille de Bernard II, duc de Saxe, et d'Elilika, épousa, vers 1050, Florent (ou Floris) I^{er}, comte de Hollande et de Frise. Son premier mari étant mort assassiné le 18 juin 1061, elle fut demandée en mariage par Robert, second fils du comte de Flandre, Baudouin V. Le futur Robert I^{er} le Frison, qui semblait condamné à devoir s'effacer devant son frère aîné, le comte Baudouin VI, et son neveu Arnould, trouvait ainsi à s'occuper, sinon à nourrir de secrètes ambitions. En effet, de son premier mari, Gertrude avait un fils mineur, Thierry V, auquel son père n'avait laissé que des fiefs démembrés, réduits à quelques bandes de terres situées sur les deux rives de la Basse-Meuse, autour de Vlaardingén. Le reste était à reconquérir. Robert assumait la tutelle de son beau-fils et défendit son maigre héritage avec énergie, même avec des moyens contestables, s'il est vrai qu'il fit assassiner le duc Godefroid le Bossu. Toujours est-il qu'avec l'aide de son beau-père,

Thierry V put reprendre en 1076 le *castrum* d'Yselmonde.

Gertrude avait encore eu, de son premier mari, une fille nommée Berthe. Robert lui fit épouser, en 1071, au lendemain de la bataille de Cassel, Philippe I^{er}, roi de France. Le nouveau comte de Flandre scellait ainsi sa réconciliation avec son suzerain. On sait ce qu'il advint de ce mariage : Philippe I^{er} finit par répudier Berthe, en 1092, pour épouser sa maîtresse Bertrade. Berthe devait s'éteindre à Montreuil-sur-mer en 1094. Gertrude eut-elle l'occasion de revoir sa fille ? On peut en douter, car Robert le Frison avait manifesté son irritation en se rapprochant ostensiblement de l'ennemi du Capétien, le roi d'Angleterre.

Aucun texte, aucun indice ne laisse deviner une intervention quelconque de Gertrude dans la politique de son époux. D'autre part, le médiocre état de sa fortune ne lui permettait pas de favoriser les églises et les monastères aussi largement que l'avait fait sa belle-mère, la comtesse Adèle de France. Il ne reste qu'une charte de Robert le Frison souscrite par Gertrude : une pièce non datée (entre 1081 et 1093) pour l'abbaye de Saint-Bertin (Fernand Vercauteren, *Actes*, n° 16). Le 4 août 1089, la comtesse assiste à Furnes à une translation des reliques de sainte Walburge dans une nouvelle châsse. En 1095, elle crée une nouvelle prébende en la collégiale de Sainte-Walburge de Furnes. Quelques années plus tard, elle en ajoute encore trois autres pour ses clercs Roger, Wulfric et Idesbald. En 1106, le pape Pascal II confirme les biens de ce chapitre à la demande de la comtesse.

Gertrude s'intéresse également à la modeste fondation de clercs réguliers d'Eversam, dans la paroisse de Stavele, non loin de Furnes. Elle leur donne, en 1104 ou 1105, une *bercaria* à Pervijze et 90 bonniers de terres à Goudinwert (Goudewerf), près de leur monastère. Une charte de la comtesse Gertrude, de 1105, souscrite par l'évê-

que de Théroouanne, Jean de Warnton, semble perdue (voir *Gallia christiana*, t. X, col. 1544). Enfin, le 1^{er} mai 1109, elle préside à une nouvelle translation des reliques de sainte Walburge, accompagnées, cette fois, des reliques des saints Willibald et Winebald, frères de la sainte abbesse d'Heidenheim. On le voit, tous les témoignages de l'activité de la comtesse Gertrude nous viennent de Furnes ou de cette châtellenie; ils sont presque tous postérieurs à la mort de son époux, Robert le Frison († 13 octobre 1093). Il y a donc tout lieu de penser que Gertrude avait reçu cette ville, et peut-être quelques autres dans la région, à titre de dot ou de douaire. Furnes, on le sait, entrera dans le douaire de la comtesse Clémence de Bourgogne, veuve de Robert II de Jérusalem, et dans celui de la « reine » Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace.

Gertrude eut de Robert le Frison cinq ou six enfants : Adèle, Robert et Philippe, nés avant 1080, et peut-être aussi un fils Baudouin, mort en bas âge; Gertrude et Ogive naquirent, semble-t-il, après cette date. Adèle épousa Knut, ou Canut, roi des Danois, et, après la mort de ce dernier, Roger 1^{er}, duc d'Apulie. Gertrude épousa successivement Henri III, comte de Louvain, et Thierry II, comte d'Alsace; elle est, par conséquent, la mère du futur comte de Flandre, Thierry d'Alsace. Ogive devint abbesse de Messines (Mesen), à l'intervention de sa sœur Adèle, duchesse d'Apulie.

La comtesse Gertrude fut inhumée à Sainte-Walburge de Furnes. On ignore quand disparut sa sépulture. Gertrude est inscrite au 4 août dans le nécrologe de Saint-Pierre de Lille (édition E. Hautcœur, p. 312). Son anniversaire était célébré à Eversam, le 1^{er} avril. Le nécrologe de ce monastère a malheureusement été égaré au cours du siècle dernier.

Nicolas-N. Huyghebaert.

Sources : Miraeus-Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 20, 24 et 29. — F. Vercauteren, *Actes des comtes de Flandre, 1075-1128*, Bruxelles, 1938, n° 16 et 32. — A.C.F. Koch, « Actes des comtes de Flandre de la période de 1071 à 1128 », dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. CXXII, 1957, p. 269-272. — P. Callebert, « Ontstaan en vroegste geschiedenis van het kapittel te Eversam (1091-1200) », dans *Handelingen van het Genootschap « Société d'Emulation » te Brugge*, t. OVII, 1970, p. 172, 182, 195 et 202. — O. Oppermann, *Fontes Egmondenses*, Utrecht, 1933, p. 107, 132, 133 et 137 (probablement l'obit, à moitié effacé, de la comtesse Gertrude, après une anecdote furnoise). — G. De Meestere, *Chronicon monasterii Evershamensis*, ed. C. Clartou et F. Van de Putte, Bruges, 1852, p. 12. — H. Van de Velde, « La collégiale de Ste-Walburge à Furnes et la relique de la Sainte-Croix », dans *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, 2^e série, t. XII, 1882-1883, p. 60-62, 71.

Travaux : L. Vanderkindere, *La formation territoriale des principautés belges*, t. 1^{er}, Bruxelles, 1902, p. 301. — C. Verlinden, *Robert le Frison, comte de Flandre*, Anvers-Paris, 1935, *passim*. — A.W.E. Dek, *Genealogie der graven van Holland*, La Haye, 1954, p. 2.

GEVAERT (*Homerus-Josephus* dit Omer), industriel, né à Bevere-Oudenaarde le 13 octobre 1850, décédé à Oudenaarde le 24 novembre 1908.

Joseph Gevaert exploitait à Bevere-Oudenaarde une petite teinturerie de fils de coton et de lin qu'il faisait ensuite tisser par des travailleurs à domicile. Les draps ainsi obtenus étaient vendus pour la confection de sarraux bleus et de tabliers.

En 1866, son fils Omer alla installer un tissage au Meerspoort à Bevere, dans une fabrique abandonnée. Après avoir utilisé des métiers à main, il acquit vers 1870 avec son frère Prosper quelques métiers mécaniques qu'il fait venir d'Angleterre et qu'actionnait une petite machine à vapeur.

Les affaires prirent rapidement de l'extension. En 1880, les frères Gevaert achetèrent un grand terrain, au quartier Léopold — l'actuelle place Tacam-

baro — à Oudenaarde qui, à cette époque, ne comptait guère d'autres usines que quelques petites brasseries. Ils y montèrent une usine équipée dès l'origine de septante métiers. Lorsqu'en 1903, survint la mort de Prosper Gevaert, deux de ses fils s'intéressèrent de droit aux affaires qui constituaient une entreprise familiale typique.

Omer Gevaert, avide de progrès, fit appel aux nouveautés techniques de son époque et, conscient de ses devoirs sociaux, construisit tout un quartier de maisons ouvrières dont l'écrivain Hugo Verriest fait l'éloge dans son ouvrage *Op Wandel*.

Lors du décès d'Omer Gevaert, la firme occupait une équipe d'environ trois cent cinquante ouvriers à raison de dix heures par jour dont 20 % pour la teinture du fil, 20 % pour la préparation au tissage et 60 % pour le tissage même. Elle utilisait exclusivement des métiers mécaniques de construction anglaise de la marque Sowden, soit du type à une navette et excentriques, soit du type à armure et quatre navettes, les premiers destinés aux tissus plats à une couleur en trame, les seconds aux tissus façonnés et à plusieurs couleurs en trame. Ces métiers étaient actionnés par une machine à vapeur d'environ 350 CV construite par les ateliers Vandekerckhove de Gand.

La marque de fabrique était une lettre A (initiale du mot Audenaerde) surmontée de lunettes empruntées aux armes de la ville. Le marché belge absorbait 70 % de la production qui s'élevait à 2.000.000/2.500.000 mètres courants, tandis que 30 % s'écoulaient aux Pays-Bas. Les tissus utilisés par les paysannes zélandaises et frisonnes constituaient une spécialité de l'usine qui s'efforçait de satisfaire les exigences de sa clientèle : dessins et couleurs spéciales par régions et même par appartenance religieuse : protestante ou catholique.

Le firme existe encore actuellement sous la dénomination *Textielfabrieken A. Gevaert en Co. N.V.*, mieux connue cependant sous le nom de *Gevaco*,

marque déposée en 1949. Le « A », apparaissant dans le nom de la firme citée ci-dessus, est l'initiale du prénom d'Albert Gevaert, fils aîné d'Omer Gevaert, devenu principal gérant de la Société en Nom collectif (S.N.C.), constituée en 1909, lorsque les héritiers de Prosper Gevaert fondèrent une société propre sous la dénomination *Veuve Prosper Gevaert et Fils* qui cessa ses activités en 1967 en tant que tissage.

La *Gevaco* se situe parmi les dix plus importants tissages de Belgique. Les tissus pour vêtements de travail ne constituent plus que 40 % de la production qui s'élève actuellement à 10.000.000 m² par an.

René Gottigny.

Archives de l'usine *Textielfabrieken A. Gevaert en Co N.V.* — *De Scheldegalm. Gazette van Audenaerde*, 9 décembre 1888. — H. Verriest, *Op Wandel*, Gent, A. Siffer, 1902. — R. Gottigny, « 65 jaar geleden stierf Omer Gevaert », dans *Gevaco Nieuws*, 1973.

GILTAY (Louis - Pierre - Oscar), zoologiste, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Anvers le 29 juin 1903, décédé à Bruxelles le 24 juillet 1937.

Son père était médecin à Anvers, issu d'une famille d'origine hollandaise qui s'illustra par plusieurs de ses membres. L'un d'entre eux fut le grand zoologiste helminthologiste J.G. de Man.

Louis Giltay était déjà très attiré par les sciences naturelles lorsqu'il fit ses humanités à l'Athénée royal d'Anvers. Inscrit à l'Université libre de Bruxelles en octobre 1921, il y conquiert le grade de docteur en sciences zoologiques avec la plus grande distinction en juillet 1925.

Au cours de ses études universitaires, Louis Giltay avait déjà acquis une bonne formation de naturaliste. Il s'était initié à l'entomologie et à la botanique, ce qui lui conférait un réel prestige parmi ses nombreux amis

étudiants sans que cela gênât les plaisirs ni la camaraderie d'une jeunesse joyeuse. A peine ses deux années de candidature terminées, alors qu'il entreprenait son doctorat et la préparation de sa thèse, son maître Auguste Lameere lui confia la direction des travaux pratiques de zoologie avec le titre d'élève-assistant.

Cependant, en mars 1926, il entra en qualité d'aide-naturaliste à la section des Vertébrés au Musée royal d'Histoire naturelle (aujourd'hui Institut royal des Sciences naturelles) dont le directeur, Victor Van Straelen, fut pour lui un mentor attentif et avisé.

Pendant trois ans, il travailla aux côtés de l'illustre paléontologiste Louis Dollo. Il devint son disciple. Lorsque Louis Dollo prit sa retraite, Louis Giltay lui succéda en qualité de chef de la section des Vertébrés. Il était nommé conservateur en 1930 et tout semblait l'attacher entièrement aux destinées du Musée royal d'Histoire naturelle lorsqu'en 1934 l'Université libre de Bruxelles le rappelait en qualité de chargé de cours de la chaire d'Introduction à l'étude de la Paléontologie, réservée aux futurs ingénieurs de la Faculté des Sciences appliquées. Deux ans plus tard, en 1936, le professeur Marc de Selys Longchamps se trouvait dans la nécessité d'abandonner son enseignement à la Faculté des Sciences pour assurer les hautes fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique. Louis Giltay fut désigné pour assurer son remplacement aux cours de zoologie systématique et de zoopaléontologie en licence en Sciences naturelles.

En octobre 1936, il donna sa première leçon en présence de ses maîtres Auguste Lameere, Marc de Selys Longchamps, devant ses collègues botanistes et zoologistes mêlés aux jeunes générations. Trois générations de naturalistes appartenant à la même école étaient réunies pour saluer celui en qui s'incarnaient tant de promesses. Ce fut une cérémonie simple, aimable,

fraternelle dont, hélas! on ne devait jamais fêter l'anniversaire. Louis Giltay mourait avant l'année académique écoulée.

Naturaliste systématique, Louis Giltay ne s'était pas confiné à l'étude d'un groupe d'organismes. Très jeune encore, il s'intéressait aux lichens. Il avait réuni la collection presque complète des lichens de Belgique. Dans ses dernières années, alors qu'il s'était engagé dans des travaux zoologiques importants, il rappelait avec une malice souriante que les lichens restaient son « violon d'Ingres ». A ce titre, il était membre de la Société royale de Botanique de Belgique.

Il s'était aussi adonné, avant d'entreprendre ses études universitaires, à l'entomologie, plus particulièrement à l'étude des Arthropodes primitifs, les Pchnogonides et les Arachnides. Les Araignées furent d'ailleurs l'objet de sa thèse de doctorat. Il s'intéressait à leur morphologie, à leur phylogénèse, prêtant une grande attention aux manifestations, chez ces Arthropodes à la fois primitifs et spécialisés, de la loi biogénétique de récapitulation ancestrale. Il révéla, en effet, les vestiges de la métamérisation sternale et tergale de l'abdomen des Araignées.

Très tôt, ses articles et mémoires arachnologiques lui valurent la réputation d'un spécialiste très averti. Il devint membre de la Société royale entomologique de Belgique et, au cours des années 1933-1934, il en fut le jeune et brillant président. C'est ainsi qu'en mai 1934, avec la collaboration du président de la Société royale zoologique de Belgique, il organisa et dirigea une admirable visite aux réserves naturelles de Hollande, dans les environs d'Amsterdam et à l'île de Texel, à laquelle participaient les membres de nos sociétés de Sciences naturelles, botanique, entomologique et zoologique.

Son entrée au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique devait orienter son activité vers de nouveaux horizons. Chef de la Section des Verté-

brés, disciple de Louis Dollo, il se consacra à l'ichtyologie. Il n'abandonna pourtant pas l'arachnologie et continua à publier de nombreuses notes qui lui étaient consacrées. C'est à lui que fut confiée l'étude des Arachnides d'Extrême-Orient et des Indes orientales récoltées par S.A.R. le prince Léopold en 1932.

Cependant, avec la même méthode, la même curiosité et le même enthousiasme, il entreprit l'étude systématique des Poissons, s'attachant plus particulièrement à leur morphologie et à leur écologie. Sa contribution s'étendit d'année en année, portant sur les Poissons récoltés au Congo belge (Zaire), au Groenland, en Sibérie, au Brésil. En 1933, il dressa la liste de Poissons d'Extrême-Orient et des Indes orientales qui provenaient de la même expédition du prince Léopold (1932). Obéissant à son inclination naturelle, il recherchait les relations entre la morphologie et l'éthologie. Il fit connaître de très belles observations sur les caractères adaptatifs de Loricariidae qui furent réunies dans les *Mélanges* édités en hommage au grand zoologiste belge Paul Pelseneer (1936).

Menant de front des investigations botaniques, arachnologiques, ichtyologiques, Louis Giltay a publié près de septante-cinq articles et mémoires en l'espace de dix ans. La liste de ses publications a été relevée dans le *Bulletin du Musée Royal d'Histoire naturelle* (t. XIV, 1938, n° 23, p. 4-8).

Naturaliste du terrain, zoologiste et entomologiste de laboratoire, assumant très tôt d'importantes responsabilités administratives avec une aisance qui témoignait de ses qualités, Louis Giltay ne perdait ni son calme, ni son aménité. Il était animé d'un enthousiasme fervent qu'il ne laissait paraître qu'avec discrétion. Il était passionnément épris de plus grande justice sociale, mais sa volonté lucide s'affirmait avec un tact délicat et une grande distinction.

Au cours de l'année 1936, il s'éteignit lentement, avec le même courage

tranquille. Ses amis étaient désespérés; il paraissait accepter son injuste destin, soutenu, semblait-il, par un sentiment, sans doute informulé, que si brève qu'avait été sa vie, son œuvre, à peine commencée, portait en elle un noble enseignement que l'on ne pouvait oublier.

Paul Brien.

V. Van Straelen, « Louis Giltay (1903-1937). Notice biographique avec liste bibliographique », dans *Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. XIV, 1938, n° 23, p. 1-8, portrait photographique. — P. Brien, « Notice sur la vie et les travaux de Louis Giltay, chargé de cours à la Faculté des sciences », dans *Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur l'année académique 1936-1937*, Bruxelles, 1938, p. 80-82.

GLESENER (Edmond-Laurent-Guillaume), haut fonctionnaire et homme de lettres, né à Liège le 26 août 1874, décédé à Ixelles le 25 avril 1951.

Edmond Glesener fit ses études secondaires au petit séminaire de Saint-Trond et au Collège Saint-Servais de Liège. Inscrit (1891) à la Faculté des Sciences de cette ville, il passa bientôt au droit et sortit candidat-notaire. On le verra, un moment, clerc dans une étude de Liège; puis, recruté par le ministère des Sciences et des Arts, il se fixa dans la capitale, où il devait se distinguer jusqu'à devenir directeur général des Beaux-Arts et des Lettres. Il fut admis à la retraite en 1939.

C'est en tant qu'écrivain qu'Edmond Glesener aura surtout marqué. Pour le situer à cet égard, il n'est pas hors de propos de rappeler quel élan intellectuel put se constater à Liège aux approches de 1900. Tout un groupe de jeunes esprits, diversement promis à la notoriété, s'ouvrait alors aux grandes idées internationales de renouveau philosophique, politique et social, littéraire et artistique. D'éminents maîtres, tels Emile de Laveleye, Joseph Delbœuf, Walter Spring, Edouard van Beneden, Godefroid

Kurth, Maurice Wilmotte, avaient servi, servaient, d'entraîneurs à des cadets comme Olympe Gilbert, Charles Delchevalerie, Alfred Duchesne, Léon Paschal, etc.

Parmi ceux-ci, Edmond Glesener témoigna tôt d'un appel à faire œuvre d'écrivain. *L'Histoire d'Aristide Truffaut, artiste-découpeur* (Paris, 1898 ; réédition, Bruxelles, 1930) avait attiré sur lui une attention bien faite pour l'encourager. Le titre du livre dit l'essentiel de son propos. Un fonctionnaire liégeois y est présenté dont le *hobby* amuse par son exclusivisme. Aux dépens du héros, à l'entour de ses propos d'illuminé, se donne carrière un humour narquois sans rapport, certes, avec ce que serait le ton général du deuxième livre de notre auteur, lequel se fit attendre. Les amis et admirateurs du jeune écrivain furent avisés par lui, rapporte Gilbert, qu'il avait conçu quelque chose d'« important », un « bouquin de longue haleine », où serait célébrée, illustrée typiquement, « la Wallonie ». Et de fait, *Le cœur de François Remy* (Paris, 1904 ; diverses rééditions à Bruxelles), c'est un peu notre *Mireille*. Un orphelin liégeois recueilli en Ardenne, vannier de son état, s'éprend d'une fille de roulotte et s'agrège à une famille d'errants, connaît un destin misérable, perd sa femme, tente de se dégager, se rengage. Sujet trouvé non moins qu'éternel, sublimation du « Wallon » imaginaire, mélancolique, sentimentel, irrésolu » (Gilbert). Le durable succès du livre contraste avec les sentiments mêlés qui accueillirent deux volumes, *Monsieur Honoré* et *Le Citoyen Colette*, que notre auteur publia en même temps (Bruxelles-Paris-Londres, 1913) sous le titre de *Chronique d'un petit pays*. Or, s'abandonnant à sa verve quant aux travers politiciers et autres de la faune décrite, Glesener ne se montre nullement, là, inférieur au confident du cœur de François et de Louise.

Les œuvres suivantes d'Edmond Glesener sont trop diverses de ton et de niveau pour que vaille essentielle-

ment, en vue de les définir, l'amorce d'alternance dont nous avons fait état. Notons toutefois que, si *Le chant des veuves* (Liège, 1921), *La chevauchée des Walkyries* (Anvers, 1921), *Les Dytiques* (Bruxelles, 1923), volumes composés de contes et de nouvelles, s'inspirent abondamment d'une grave sensibilité notamment patriotique et morale, *Au beau plafond ou l'Enfant prodigue* (Liège, 1926, réédition Bruxelles-Paris, 1932), avec ses histoires de muscle et de maison close, ne laisse pas de réveiller notre sentiment de la double postulation dont ci-dessus. A noter dans le volume une nouvelle, *L'oncle d'Amérique*, dont eût pu être tirée une bien savoureuse comédie. Quant à *Une jeunesse*, en deux volumes, *La Rose pourpre* et *La Flamme du cyprès* (Bruxelles, 1927), quant à *Marguerite*, roman, (Liège, 1931), et à *L'Ombre des sapins*, contes et nouvelles (Bruxelles, 1934), s'ils relèvent, en gros, des genres mœurs, éducation, caractère, l'approfondissement psychologique y contraste avec le ton Iliade bouffe d'*Entre les coteaux bleus* — des contes et des nouvelles encore (Bruxelles, 1937) —. On y voit aux prises Pierreuse et Outre-Meuse, deux quartiers de la cité ardente plaisamment antithétiques. Nous en aurons fini avec l'œuvre d'Edmond Glesener publiée en volumes quand nous aurons nommé deux livres : *Le Joug de feu*, contes et nouvelles (Bruxelles, 1940), histoire, pour moitié, d'une prostituée, et, onze ans après, *L'Etoile de Bethléem*, roman (Bruxelles 1951), tout occupé d'amour, d'héroïsme, de résistance, et fugitivement visité par une émotion religieuse bien insolite chez Glesener écrivain.

Dernier des volumes publiés, *L'Etoile de Bethléem* date de l'année même qui est celle de sa mort. Il laissait un certain nombre d'inédits. Ce qui, de son œuvre, a vu le jour donne à espérer quant à la survie de l'auteur. On s'accorde à louer un style net des impératifs d'époque ou de milieu. Ce style est la conscience même, sobre dans ses effets jusqu'à manquer par-

fois un peu de trait, par scrupule syntaxique. Rien d'étonnant que Glesener ait entretenu dans son cœur une dévotion plus d'une fois avouée à Flaubert. Quant à sa philosophie générale, à son assiette morale, à ses valeurs de vie, disons qu'elles relèvent, en gros, de ce que représentait naguère un libéralisme bourgeois, nué d'amertume et d'ironie, peu sollicité par l'angoisse existentielle, les vues mysticisantes, la révolte métaphysique. Nous parlons de l'auteur comme tel, bien entendu. Grâce soient rendues à ce Wallon, serviteur insigne de la Wallonie et de la Belgique, d'avoir trouvé tôt matière à sa mesure, d'avoir dit très personnellement ce qu'il avait à dire et, venu aux lettres pour son plaisir, contribué dignement au plaisir de beaucoup !

Elu à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises le 20 mai 1922, Edmond Glesener s'y verra honoré du Prix triennal de littérature pour *Une jeunesse*. Notons qu'administrateur du Palais des Beaux-Arts, il fit partie également de la commission du Patrimoine des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de Bruxelles.

L'iconographie d'Edmond Glesener comporte notamment un profil gravé par Armand Rassenfosse et un portrait à mi-corps, œuvre du peintre Isidoor Opsomer (collection de Mme Van Hoorn-Glesener, à Bruxelles), une tête sculptée, due à Marc Van Hoorn (collection Armand Glesener, à Liège) et une autre tête sculptée qui est l'œuvre de War van Asten (Académie royale de Langue et de Littérature françaises, à Bruxelles).

Arzène Sorail.

J. Sauvenier, *Edmond Glesener*, Anvers, 1929. — *Cahier Edmond Glesener*, numéro spécial des cahiers *L'Avant-Poste*, Verviers, 1931. — B. M. Woodbridge, « Edmond Glesener », dans *Revue Franco-belge*, 16^e année, 1936, p. 493-508. — O. Gilbert, « Edmond Glesener », dans *La Vie wallonne*, t. XXV, 1951, p. 235-240. — A. Sorail, *Edmond Glesener. Les meilleures pages*,

Bruxelles, 1957. — P. Palgen, « Edmond Glesener », dans *La Grive*, bulletin de la Société des Écrivains ardennais, 30^e année, n^o 96, octobre 1957, p. 23-26. — G. Vanwelkenhuyzen, « Edmond Glesener », dans G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 499-502. — L. Christophe, « Notice sur Edmond Glesener (1874-1951) », dans *Annuaire de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, 1968, p. 75-98.

GODEFROID de BATH, évêque en Angleterre, né à Louvain dans la seconde moitié du XI^e siècle, mort le 16 août 1135.

Godefroid était chapelain — d'autres disent chancelier, c'est-à-dire secrétaire — d'Aelis ou Adélaïde, fille du duc Godefroid I^{er} de Brabant. Lorsque celle-ci épousa, en 1120, le roi Henri I^{er} d'Angleterre, elle l'amena dans sa nouvelle patrie et lui fit donner le siège épiscopal de Bath, qu'il obtint le 25 mars 1123. Godefroid fut consacré, le 26 avril suivant, en l'église Saint-Paul de Londres par l'archevêque Guillaume de Cantorbéry.

Le siège de Bath, primitivement à Wells, avait été transféré à l'abbaye bénédictine de Bath par l'évêque Jean de Tours après la conquête normande. Les chanoines de Wells, forts de l'appui du roi et de l'évêque de Salisbury, refusaient le partage de leurs biens. Godefroid ne réussit jamais à leur faire lâcher prise.

Il assiste, le 1^{er} août 1129, au concile de Londres qui s'occupa des clercs mariés. Il s'était déjà trouvé, fort probablement, parmi les vingt évêques présents au concile de Londres, présidé, le 1^{er} septembre 1125, par le légat Jean de Crème, qui s'était penché sur le même problème.

La reine Adélaïde était restée en rapport avec son pays d'origine, où elle devait revenir mourir, veuve pour la seconde fois, en 1158. C'est sans doute ce qui explique les voyages de l'évêque de Bath en Brabant : on le trouve à l'abbaye d'Afligem, en

1130, en compagnie du duc Godefroid ; le 11 novembre 1133, il est à Chastres, près de Gembloux, où il consacre l'église du domaine.

Dom G. Morin avait cru pouvoir l'identifier, en 1893, avec Godefroid ou Geoffroy Babion, écolâtre d'Angers entre 1103 et 1110, et lui attribuer quelques-uns des sermons pseudo-augustiniens de la collection A.B. Cailiau. Ces sermons sont, en effet, d'un prédicateur belge, car leur auteur se donne explicitement pour un compatriote de Sigebert de Gembloux et un « buveur de cervoise ». Mais, comme cet Augustin de contrebande pille, entre autres, les sermons de Petrus Comestor, prêchés après 1168, il ne peut pas plus être Godefroid de Bath que Godefroid Babion : c'est un médiocre sermoneur belge, vivant à Paris à la fin du XII^e siècle. Quant au véritable Godefroid Babion, J.-P. Bonnes a proposé de reconnaître en lui Geoffroy du Loroux (ou plus exactement de Loré) qui mourut archevêque de Bordeaux en 1158.

Nicolas-N. Huyghebaert.

Annales anglosaxonnes, dans *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, t. XIII, p. 119. — Godescalc, *Gesta abbatum Gemblacensium*, dans *M.G.H. SS.*, t. VIII, p. 553. — Robert de Torigny, *Chronica*, dans *M.G.H. SS.*, t. VI, p. 487 et 489. — [C.A. Serrure], *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand*, [Gand, vers 1840], p. 34. — Ph. Labbeus et G. Cossart, *Sacrosancta Concilia*, t. X, Paris, 1671, p. 914-918, 942-943. — H. Wharton, *Anglia sacra*, t. I^{er}, Londres, 1691, p. 560. — J. Cuvelier, *La formation de la ville de Louvain des origines à la fin du XIV^e siècle*, Bruxelles, 1935, p. 119 (*Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres*, collection in-4^o, 2^e série, t. X). — C.-J. Héféle, H. Leclercq, *Histoire des Conciles d'après les documents originaux*, t. V, 1^{re} partie, Paris, 1912, p. 658-659. — G. Morin, « Un écrivain belge ignoré du XII^e siècle, Geoffroi de Bath, ou Geoffroi Babion », dans *Revue bénédictine*, t. X, 1893, p. 28-36. — W. Lampen, « De sermonibus Gaudefredi Babionis, scholastici Andegavensis », dans *Antonianum*, t. XIX, 1946, p. 146-168. — J.-P. Bonnes, « Un des plus grands prédicateurs du XII^e siècle,

Geoffroy du Loroux, dit Geoffroy Babion », dans *Revue bénédictine*, t. LVI, 1945-1946, p. 174-215.

GRATIA (André-Léon-Edouard), microbiologiste, professeur à l'Université de Liège, né à Saint-Gilles-Bruxelles le 8 juillet 1893, décédé à Nyon (Suisse) le 6 octobre 1950.

André Gratia était le fils de Gustave Gratia qui, à la fois vétérinaire et médecin, avait été recteur de l'École de Médecine Vétérinaire de l'État de Cureghem (de 1919 à 1925) et membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique, dont il fut président en 1918.

Au terme de brillantes études secondaires accomplies à l'Athénée de Saint-Gilles, André Gratia commence en 1910 ses études de médecine à l'Université libre de Bruxelles et ne tarde pas à se livrer, au laboratoire de physiologie, à des travaux de recherche qu'il consacre à la coagulation du sang. Mais la guerre, pendant laquelle il assurera les fonctions de médecin auxiliaire attaché à un hôpital du front, vient interrompre ses études, qu'il achèvera en 1919, conquérant avec la plus grande distinction son diplôme de docteur en médecine. Reprenant ses travaux sur la coagulation du sang, il est tout naturellement amené à fréquenter, à l'Institut Pasteur de Bruxelles, le laboratoire de Jules Bordet, où le mécanisme de la coagulation était activement étudié depuis de nombreuses années. Il était prévisible dès lors que sa carrière scientifique s'écarterait du domaine de la physiologie pour s'orienter vers celui de la microbiologie et, déjà, son premier travail important se situe aux confins de ces deux disciplines : il concerne, en effet, l'activité coagulante bien connue du staphylocoque. Comme le montre Gratia, ce microbe exerce son pouvoir coagulant même en milieu décalcifié : il agit donc, non par l'intermédiaire de la formation de thrombine, mais par la sécrétion d'un principe coagulant qui lui est

propre et auquel Gratia donne le nom, qui lui a été conservé, de staphylocoagulase. L'activité scientifique que André Gratia a déployée dans ce domaine lui permet de conquérir, dès 1920, le grade de Docteur Spécial en sciences physiologiques à la Faculté de Médecine de Bruxelles.

Or, c'est à cette époque (1920) que, à l'Institut Pasteur, Jules Bordet et ses collaborateurs (Ernest Renaux, Mihai Ciuca, André Gratia et D. Jau-main) abordent l'étude de la bactériophagie. Les bactériophages staphylococciques retiendront spécialement l'attention de Gratia, après qu'il eut montré (1921) que le phénomène, décrit dès 1915 par Twort, de « transformation vitreuse » des colonies de staphylocoque provenant de lymphé vaccinale était essentiellement identique au phénomène de « bactériophagie » découvert par d'Hérelle, en 1917, à l'égard du bacille de Shiga. Jules Bordet et Mihai Ciuca ayant établi qu'un bactériophage actif sur une espèce bactérienne possède une spécificité antigénique qui lui est propre et distincte de celle de l'hôte bactérien, Gratia étend cette notion de spécificité en reconnaissant que celle-ci permet en outre de distinguer, les uns des autres, des bactériophages actifs à l'égard d'hôtes bactériens distincts, tels que staphylocoques et colibacilles (1921). Ainsi s'accréditait plus clairement la notion de la pluralité des phages, s'opposant à l'hypothèse, défendue par d'Hérelle, de l'existence d'un phage unique.

Mais la partie sans doute la plus originale de l'œuvre de Gratia est celle qu'il a consacrée à l'étude de l'antagonisme microbien. C'est à lui, en effet, que nous sommes redevables de la découverte du premier exemple de « colicine », c'est-à-dire de substance qui, élaborée par un colibacille, inhibe le développement d'autres souches de colibacille ainsi que d'entérobactéries diverses. C'est en 1925 que Gratia reconnaît que le filtrat de culture d'une souche (souche V) de colibacille empêche la croissance

d'une autre souche (souche Ø) de la même espèce. Mais le principe antagoniste en cause diffère fondamentalement des bactériophages en ce qu'il n'est pas apte à se régénérer.

La découverte de cet exemple d'antagonisme bactérien faisait suite à des recherches qu'il avait préalablement consacrées (André Gratia et S. Dath, 1924) à l'action lytique intense que des Streptothrix — nom sous lequel on désignait alors les Streptomyces — exercent à l'égard de staphylocoques tués. Cette action est l'œuvre d'une lysine contenue dans les filtrats de cultures de Streptothrix, comme il le signale dans une note présentée à la Société de Biologie le 31 janvier 1925, note où l'on trouve cette phrase qui, ultérieurement, ne pouvait manquer de retenir vivement l'attention : « D'une culture contaminée de charbon et complètement clarifiée, nous avons retiré une variété de Penicillium glaucum dissolvant la bactérie charbonneuse ». Mais Gratia ne poursuivit pas l'étude de cette observation qui resta sans lendemain, et il serait assurément imprudent d'attribuer à celle-ci — par rapport à la découverte, quatre ans plus tard par Fleming, de la production de « pénicilline » par *Penicillium notatum* — une priorité que Gratia lui-même se refusait à revendiquer. Au reste, la recherche des « priorités », dans le domaine de l'antibiose, pourrait conduire à remonter aux origines mêmes de la microbiologie médicale. En effet, dans le mémoire historique (1877) qui inaugurerait cette discipline nouvelle, Pasteur mentionnait déjà que des cultures du charbon peuvent être détruites lorsqu'elles ont été accidentellement contaminées par des germes communs de l'air, dont il ne précise pas la nature ; après avoir consigné cette observation, Pasteur conclut par cette phrase prophétique : « Tous ces faits autorisent peut-être les plus grandes espérances au point de vue thérapeutique ».

Quoi qu'il en soit, c'est donc un domaine d'une particulière fécondité

que Gratia explorait à cette époque, et si les colicines, dont la découverte lui est propre, ne se sont pas prêtées à des applications thérapeutiques, l'étude de leur mode d'action et de leurs conditions de production a, depuis lors, fait l'objet d'observations qui ont enrichi notre connaissance de la biologie bactérienne. Les possibilités d'application thérapeutique de ses recherches ne lui avaient toutefois pas échappé, mais il avait centré ses espoirs, à cet égard, sur l'emploi qu'il estimait favorable, à titre de vaccin, de suspensions bactériennes dissoutes par des *Streptothrix* et auxquelles il avait donné le nom de « mycolysats ».

L'inauguration, en 1928, des nouveaux bâtiments de la Faculté de Médecine de Bruxelles, qui comportaient des locaux destinés à la bactériologie, conduisit à y détacher une section désormais distincte et indépendante de l'Institut Pasteur et dont Jules Bordet confia la direction à Gratia. C'est là que, entre autres recherches et sans perdre le contact avec l'étude des bactériophages, Gratia réalisa, en collaboration avec Roger Linz, un travail montrant que le tissu tumoral est apte à présenter la réaction hémorragique caractéristique du phénomène de Shwartzman.

En 1932, le professeur Ernest Malvoz ayant atteint l'âge de l'éméritat, André Gratia postule et se voit confier, à l'Université de Liège, la chaire de bactériologie devenue ainsi vacante. A partir de 1935, il assurera en outre la direction du Service de Bactériologie de la Province de Liège. Dans ces nouvelles fonctions, il entreprend bientôt des recherches, auxquelles Paul Manil sera associé, sur les virus des plantes et souligne les analogies étroites qui, lui semble-t-il, unissent ces agents aux bactériophages.

Ces analogies contribuent à conduire Gratia à se rallier à la théorie — proposée dès l'origine par d'Hérelle — de la nature virale du bactériophage. On sait, en effet, que la

nature des bactériophages a été longuement discutée et que, très précocement, deux théories se sont opposées à ce propos. L'existence des bactéries dites lysogènes — c'est-à-dire normalement et indéfiniment aptes à former un bactériophage actif sur d'autres variétés bactériennes — avait incité Jules Bordet à considérer le bactériophage comme un principe d'origine bactérienne, apte à s'implanter chez les bactéries sensibles qui le régèrent tout en subissant son action destructrice; cette conception avait été longtemps admise par de nombreux auteurs, et en particulier par Gratia.

Rappelons d'emblée que ces deux théories qui s'étaient longuement affrontées devaient tardivement se réconcilier lorsque, à partir de 1950, l'étude expérimentale de la lysogénie conduisit André Lwoff à suggérer — et, depuis lors, le bien-fondé de cette conception s'est amplement vérifié — que les bactéries lysogènes doivent leur propriété à ce que le génome du phage se trouve intégré à leur chromosome et, de ce fait, se reproduit indéfiniment, au même titre que les facteurs génétiques propres à la bactérie, au cours des générations microbiennes successives : bien qu'étranger à la bactérie, il se comporte ainsi, effectivement, comme un véritable constituant bactérien.

L'application par Gratia des méthodes sérologiques aux virus des plantes qu'il étudie montre nettement, comme dans le cas des phages, l'individualité antigénique des agents en cause; par ailleurs, l'existence de plantes saines porteuses de virus lui paraît assimilable à la lysogénie dans le domaine bactérien. C'est à cette époque aussi (1936) qu'il décrit la technique ingénieuse de la « double couche » de gélose, qu'il imagina dans le but de dénombrer avec plus de précision les particules de bactériophage, mais qui, largement utilisée dans la suite, fera l'objet d'autres applications encore, en particulier à la détection des colonies productrices de colicine. Toujours



BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-NEUVIÈME

SUPPLÉMENT

TOME ONZIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉCENCE, 67

1976

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-NEUVIÈME

SUPPLÉMENT

TOME ONZIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1976

LISTE DES MEMBRES

de la Commission académique chargée de la publication
de la Biographie Nationale
au 31 décembre 1976

MM. Fernand Vanlangenhove, délégué de la Classe des Lettres,
président.

Albert Bruylants, délégué de la Classe des Sciences, *vice-président.*

Fernand Vercauteren, délégué de la Classe des Lettres,
vice-président.

M^{me} Germaine Faider-Feytmans, délégué de la Classe des Beaux-Arts, *vice-président.*

MM. François Stockmans, délégué de la Classe des Sciences,
secrétaire-trésorier.

Jean Pasteels, délégué de la Classe des Sciences.

Florent Bureau, délégué de la Classe des Sciences.

Marcel Florkin, délégué de la Classe des Sciences.

Paul Harsin, délégué de la Classe des Lettres.

Omer Jodogne, délégué de la Classe des Lettres.

Jean Stengers, délégué de la Classe des Lettres.

Albert Vander Linden, délégué de la Classe des Beaux-Arts.

Victor-Gaston Martiny, délégué de la Classe des Beaux-Arts.

Philippe Roberts-Jones, délégué de la Classe des Beaux-Arts.

René Bernier, délégué de la Classe des Beaux-Arts.

Secrétariat : M^{me} Christiane Raindorf et M^{lle} Cécile Emond, attachées scientifiques.

**Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.**



BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-NEUVIÈME

SUPPLÉMENT

TOME XI (FASCICULE 2)

GRATIA — WAHA



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

—
1976

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-NEUVIÈME

SUPPLÉMENT

TOME XI (FASCICULE 2)

GRATIA — WAHA



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉCENCE, 67

1976

**Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.**

à la recherche d'analogies entre bactériophages et virus, Gratia décida, à partir de 1938, d'étendre son investigation aux virus d'insectes. En collaboration avec Paillot, il sépare par ultracentrifugation les corps élémentaires à partir de vers à soie atteints de grasserie ainsi que d'autres chenilles atteintes de viroses différentes et, par voie sérologique — comme il l'avait fait pour les virus de plantes —, reconnaît la pluralité et l'autonomie des agents responsables.

Le déclenchement de la guerre a pour effet inévitable de réduire les activités du service qu'il dirige. L'évolution de ses recherches, qu'il poursuit néanmoins, se trouvera bientôt influencée par la présence, à ses côtés, de Jean Brachet et R. Jeener, qui ont trouvé refuge dans son laboratoire après la fermeture de l'Université de Bruxelles par l'autorité occupante. Avec Manil, ils montrent ensemble que les bactériophages sont insensibles à la ribonucléase, apte à détruire le virus de la mosaïque du tabac. Ensemble encore, ils étudient les effets, sur la synthèse des deux types d'acide nucléique, de l'introduction du virus de la grasserie chez le ver à soie.

En nous révélant la découverte et l'admirable efficacité de la pénicilline, à laquelle la streptomycine s'est récemment ajoutée, la fin de la guerre étend à la Belgique les bienfaits de l'antibiothérapie. Dès 1945, le Gouvernement crée un Centre de recherches consacré aux antibiotiques; à juste titre, et tenant compte des efforts déployés par André Gratia dans ce domaine au cours des années précédentes, c'est à lui qu'il en confie la direction. Mais aux problèmes scientifiques que pose l'antagonisme microbien, s'en ajoutent d'autres, d'ordre pratique. Il s'agit, en particulier, de définir les conditions aptes à assurer la meilleure utilisation de la quantité limitée de streptomycine mise, à cette époque, à la disposition de notre pays. Gratia suggère judicieusement de la réserver exclusivement au traitement

de la méningite tuberculeuse — qui, jusqu'alors, était inexorablement mortelle et vis-à-vis de laquelle la remarquable efficacité de ce médicament avait été établie — et de centraliser son utilisation au Service de Médecine infantile dirigé par le professeur Robert Dubois à l'Hôpital Saint-Pierre, à Bruxelles. Par ailleurs, c'est tout naturellement que l'intérêt universellement porté à la recherche d'antibiotiques nouveaux incita Gratia à reprendre, de façon plus approfondie, l'exploration du domaine qui, vingt ans plus tôt, lui avait révélé un exemple frappant d'antagonisme bactérien. En réalité, la propriété qu'il avait reconnue alors au coli V devait se montrer loin d'être exceptionnelle, et, dans des recherches auxquelles Pierre Fredericq sera dorénavant associé (1946 à 1950), il démontre la fréquence de la présence, dans les matières fécales d'espèces animales variées, de germes producteurs de colicines dont la multiplicité se dénonce par la diversité de leurs spectres d'activité.

C'est tout à fait inopinément qu'il nous quitta, âgé seulement de cinquante-sept ans, alors qu'on attendait de lui le développement d'une carrière brillante, dont l'éclat répondit à ses dons exceptionnels. La vivacité de son intelligence, l'originalité de sa pensée, l'acuité de son sens expérimental, son ingéniosité technique, la clarté de ses exposés n'ont pas manqué d'impressionner tous ceux qui l'ont approché. Quant à la qualité et la fécondité de l'œuvre qu'il a accomplie, elles s'attestent par l'intérêt persistant qu'elle a continué de susciter. C'est, en particulier, avec un remarquable succès que les anciens collaborateurs d'André Gratia ont réussi à en étendre la portée et en développer les prolongements. Au Laboratoire de Microbiologie de la Faculté de Médecine de Liège, sous la direction de son successeur le professeur Maurice Welsch, les enzymes élaborées par des *Streptomyces* ont été fructueusement mises à profit par J.M. Ghuyssen pour l'étude de la paroi

bactérienne et, ensuite, par M. Reinstert et Paul Osterrieth dans le but d'éclairer la structure de l'enveloppe de divers virus. On sait, par ailleurs, quels enseignements la génétique bactérienne a puisés dans l'analyse des conditions de transmission des propriétés colicinogènes, dont l'étude s'est considérablement développée sous la conduite du professeur Pierre Fredericq, qui succéda à Gratia à titre de directeur du Service de Microbiologie de la Province de Liège.

André Gratia avait été élu, en 1933, membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique. Il était docteur *honoris causa* de l'Institut des Fermentations de Gand et correspondant étranger de l'Académie de Médecine de Rome. Ses mérites scientifiques lui avaient valu en outre l'attribution de divers prix : prix Gluge en 1919, prix Joseph Schepkens en 1935, prix Edouard Laborie en 1937 et prix Helme en 1939.

Paul Bordet.

M. Welsch, « André Gratia (1893-1950) », dans *Liber Memorialis. L'Université de Liège de 1936 à 1966*, Tome II. *Notices biographiques*, Liège, 1967, p. 613-651, bibliographie.

GRONDAL (Guillaume), comptable et archéologue, né à Thimister le 18 août 1879, décédé à Verviers le 4 mai 1960.

Guillaume Grondal se destina d'abord à l'enseignement et fit ses études à l'École normale de Verviers. Il en sort, premier de sa promotion, en 1898.

Instituteur dans son village natal pendant trois ans, il entre ensuite à la Compagnie verwiétoise du Gaz (S.A. Fagaz) comme comptable, et y reste jusqu'à sa retraite, en 1942.

S'intéressant à l'histoire de sa région, Grondal se fit membre de la Société verwiétoise d'Archéologie et d'Histoire, dont il fut, pendant les trente-cinq dernières années de sa

vie, le trésorier-bibliothécaire; il fut également membre des Archives verwiétoises, depuis leur fondation, en 1942, de l'Institut archéologique liégeois, du Cercle verwiétois des Sciences, de la Société des Naturalistes verwiétois, de la Commission royale des Monuments et des Sites et de la Commission administrative du Musée communal de Verviers.

Tous les travaux de Guillaume Grondal sont, dans leur genre, de petits chefs-d'œuvre, construits avec une remarquable méticulosité et un souci de vérité historique dont il avait le culte. Nous citerons : *Nos anciens botanistes*, dans *Revue verwiétoise d'Histoire naturelle*, 9^e année, 1952, p. 2-11, 26-35, 50-61, 87-94; *Un coin belge oublié. Le Sud de la forêt d'Aix-la-Chapelle, ancien territoire limbourgeois*, dans *Bulletin de la Société verwiétoise d'Archéologie et d'Histoire*, vol. 39, 1952, p. 5-47; *Notices historiques sur Remersdael*, Verviers, Kaiser, 1953; *Histoire véridique de Michel Schmitz, fondateur de la baraque Michel*, Verviers, Plumhans, 1954; *Historique de l'administration communale de Thimister*, Verviers, Kaiser, 1954; *Lontzen. Notices historiques*, Verviers, Kaiser, 1954; *Le Canton d'Eupen. Notices historiques*, dans *Bulletin de la Société verwiétoise d'Archéologie et d'Histoire*, vol. 42, 1955, p. 7-82; *Au pays de Herve-Aubel. Miscellanées historiques, biographiques et généalogiques*, Aubel, Willems, 1956; *Renier Roidkin, peintre et dessinateur spadois, 1684-1741*, dans *Bulletin de la Société verwiétoise d'Archéologie et d'Histoire*, vol. 43, 1956, p. 93-101; *La chapelle Saint-Roch à Thimister*, Aubel, Willems, 1957; *Walhorn. Notices historiques*, dans *Bulletin de la Société verwiétoise d'Archéologie et d'Histoire*, vol. 45, 1958, p. 5-118; *Eynatten. Notices historiques*, dans *Bulletin de la Société verwiétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. 49, 1962; *Historique de la paroisse de Thimister*, Aubel, Willems, 1963.

Ses livres — où les références et renvois sont rares — ne sont jamais

bien longs, mais ils contiennent tout l'essentiel du sujet traité, et sont pleins d'attrait.

Le but de Guillaume Grondal n'était cependant pas tant de faire œuvre de science pure, mais plutôt de vulgariser l'histoire locale, de la mettre à la portée du public, d'y intéresser les habitants et les inciter à connaître le passé de leurs villages. Aussi collabora-t-il en outre à des journaux et des périodiques susceptibles de les atteindre : le *Bulletin officiel du Touring Club de Belgique*, la *Revue verviétoise d'histoire naturelle*, *Le Naturaliste amateur*, le *Bulletin des Archives verviétoises*, la revue trimestrielle *Hauts Fagnes*, le journal *Le Courrier*, de Verviers, et le *Journal d'Aubel*. Guillaume Grondal apporta également sa collaboration à l'ouvrage intitulé : *Environs de Verviers et de Spa. 70 promenades pédestres*, Bruxelles, 1919 et 1929.

Guy Poswick.

G.-X. Cornet, « Guillaume Grondal, 1879-1960 », dans *Revue verviétoise d'histoire naturelle*, 17^e année, 1960, p. 42-43. — G. Poswick, « Guillaume Grondal, 1879-1960 », dans *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'histoire*, vol. 47, 1960, p. 171-174.

***GUNHILDE**, ou **GUNILDE**, fille du comte Godwin et de Githa, sœur de Knut ou Canut, roi de Danemark, morte à Bruges le 24 août 1087.

Fille du tout-puissant earl anglo-saxon et sœur d'Harold II, roi du Wessex, Gunhilde voua à Dieu sa virginité. De son existence effacée, peu de détails sont connus. Il est possible qu'elle ait accompagné ses parents et ses deux frères Swegen (Sweyn) et Tostig une première fois à Bruges en 1051, lorsque, condamnés à l'exil par le roi Edouard, ils étaient venus chercher un asile à la cour du comte de Flandre Baudouin V. Après la défaite d'Hastings en 1066, Gunhilde partagea le sort des siens : elle suivit sa mère d'abord à Saint-Omer, ensuite à Bruges, où elle mourut

après un voyage au Danemark. Elle fut ensevelie dans le cloître septentrional de la collégiale Saint-Donatien. Au xvii^e siècle, une épitaphe qui la confondait avec la première épouse de l'empereur Henri III, prétendit perpétuer son souvenir. Cependant en 1786 et de nouveau en 1804, on retrouva la plaque de plomb qui avait été placée dans sa sépulture ; ce petit monument mortuaire est aujourd'hui conservé au trésor de la cathédrale Saint-Sauveur. Le texte de cette inscription, souvent reproduite, loue sa vie mortifiée, sa générosité envers les pauvres et — ce qui est peut-être déjà typiquement insulaire — sa bienveillance envers les *extranei*, les étrangers. Gunhilde laissa à la collégiale brugeoise plusieurs manuscrits, malheureusement perdus : un psautier avec des gloses anglo-saxonnes était encore signalé au xvi^e siècle ; également des joyaux, en particulier une précieuse couronne ; ils furent vendus en 1389 pour payer les réparations faites au toit et aux voûtes de la collégiale. Figurent encore dans le trésor de Saint-Sauveur quelques objets anciens, comme la crosse dite de saint Malo et le manteau de sainte Brigide, que la tradition fait remonter au temps de la pieuse princesse.

Comme on vient de le dire, on a souvent confondu la fille de Godwin tantôt avec Gunhilde ou Cunégonde, fille de Canut II, roi de Danemark et d'Angleterre, femme de l'empereur Henri III, décédée le 18 juillet 1038, tantôt avec une fille du roi Harold II, qui portait également le nom de Gunhilde ; plus tard moniale à Wilton, cette autre Gunhilde est surtout connue par la lettre de réprimande que lui adressa saint Anselme de Cantorbéry (1093-1109). Une troisième Gunhilde, sœur du roi Canut I^{er}, était veuve des comtes Hakon et Harold et mère de Hemming et de Thurkill. Si on la signale ici, c'est parce qu'elle aussi s'était réfugiée à Bruges en 1044 ou en 1045.

Nicolas-N. Huyghebaert.

G.F. Beltz, « Observations on the Coffin-Plate and History of Gunilda, sister of the Saxon King Harold II », dans *Archaeologia*, t. XXXV, 1833, p. 398-410 (avec une planche gravée par J. Basire). — [P.-J. Scourion], « Notice historique et critique au sujet d'une inscription gravée sur une plaque de plomb trouvée dans le tombeau de Gunilde, princesse anglo-saxonne, qui (...) se retira à Bruges où elle mourut en 1087 », dans *Messageur des sciences et des arts de la Belgique*, t. I^{er}, 1833, p. 425-441 (il est faux de prétendre, comme le fait W.H.J. Weale, que Scourion a plagié Beltz sans le nommer; il est visible qu'ils se sont communiqué mutuellement les renseignements en leur possession). — O. Delepierre, *Album pittoresque de Bruges*, Bruges, 1837, p. 76-77 (avec une lithographie d'H. Borremans). — J. Gailliard, *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre occidentale. Arrondissement de Bruges*, t. I^{er}, Bruges, 1861, p. 206-207 (lithographie d'A. Ancot). — W.H. James Weale, « Inventaires du trésor de la collégiale de Saint-Donatien à Bruges, 1347-1539 », dans *Le Beffroi*, t. I^{er}, 1863, p. 323-337. — E.A. Freeman, *The History of the Norman Conquest of England*, t. I^{er},

Oxford, 1871. — E. Vanden Bussche, « Flamands et Danois », dans *La Flandre. Revue des monuments d'histoire et d'antiquités*, t. XI, 1880, p. 253-326. — W.C. Robinson, « Une fille de Godwin à Bruges », dans *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, t. LIII, 1903, p. 31-48. — J.M. Toll, *Englands Beziehungen zu den Niederlanden bis 1154*, Berlin, 1921, p. 32. — A. Roersch, « Etude sur Antoine de Sconhove », dans *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, t. LXVII, 1924, p. 168-169. — A. Wilmart, « La destinataire de la lettre de S. Anselme sur l'état et les vœux de religion », dans *Revue bénédictine*, t. XXXVIII, 1926, p. 331-334. — M. English, « Vereering van Sinte Brigida in Westvlaanderen », dans *Biekorf*, 46^{ste} jaar, 1940, p. 40-44. — Ph. Grierson, « The Relations between England and Flanders before the Norman Conquest », dans *Transactions of the Royal Historical Society*, 1941, p. 97 ss. (repris dans *Essays in Medieval History*, edited by R.W. Southern, Londres, 1968, p. 61-92).

GUNILDE. Voir GUNHILDE.

H

HAUCHAMPS (Camille), notaire, professeur de droit notarial et de droit fiscal à l'Université libre de Bruxelles, né à Bersillies (Hainaut) le 8 septembre 1873, décédé à Menton (France) le 26 avril 1958.

Camille Hauchamps conquiert brillamment à l'Université libre de Bruxelles, en 1892, son grade de candidat notaire.

Disciple de Modeste Cornil, qui avait pour son ancien élève une particulière dilection, il fonde, en 1896, à peine âgé de vingt-trois ans, les *Annales du Notariat et de l'Enregistrement* et se voit confier par son ancien maître le privilège apprécié de publier le traité du *Contrat de mariage et des droits respectifs des époux* (Bruxelles, Castaigne, 1899), lorsque la dernière maladie de Modeste Cornil l'empêcha d'en assurer lui-même la parution (Léon Cornil, *Mélanges offerts à Camille Hauchamps*, dans *Annales du Notariat et de l'Enregistrement*, 58^e année, 1957, p. 13).

Camille Hauchamps, qui se sentait une vocation professorale, se dévoue à donner des répétitions et se forme ainsi à l'enseignement.

« Le répétiteur obligé d'enseigner » les notions juridiques clairement, » pour les faire assimiler par des » esprits point toujours spécialement

» réceptifs, doit les approfondir, re- » monter continuellement aux prin- » cipes et acquérir lui-même des idées » assez claires pour que cette clarté » s'impose à ses auditeurs » (Léon Cornil, *Eod. loc.*, p. 14).

Notaire à Uccle, en 1914, puis à Ixelles, en 1919, il préside la Chambre des notaires de l'arrondissement de Bruxelles en 1934-1935. Secrétaire de la Fédération des notaires de Belgique, de 1917 à 1937, il devait fonder le Comité d'Etudes et de Législation de cette organisation, dont il assumait la présidence de 1932 à 1937. Les institutions corporatives du notariat ont trouvé en Camille Hauchamps un promoteur généreux et un ardent défenseur : membre fondateur et premier président des Assurances du Notariat, depuis 1935, fondateur et administrateur de la Caisse d'allocations familiales des notaires de Belgique, depuis 1931, Camille Hauchamps marqua ainsi tout l'intérêt qu'il portait à l'organisation de la corporation et à la collaboration des notaires et des clercs.

A de nombreuses reprises, le gouvernement fit appel à lui pour faire partie de commissions chargées d'étudier des problèmes de droit fiscal ou des questions intéressant l'organisation du notariat.

Ses qualités de pédagogue averti, de notaire expérimenté et de juriste sûr, le désignaient à l'enseignement du notariat.

C'est en 1918 que le Conseil d'Administration de l'Université libre de Bruxelles fait appel à lui pour l'enseignement des lois organiques du notariat, dont s'est fait décharger Jean Servais. Nommé en 1919 chargé de cours, il est promu professeur ordinaire le 15 juillet 1922. En même temps, son enseignement est étendu au cours de procédure notariale et au cours de pratique notariale.

Camille Hauchamps va ainsi avoir le lourd privilège d'initier les futurs notaires aux règles de la profession à laquelle ils aspirent et aux difficultés du droit fiscal avec lequel ils seront aux prises.

Le droit notarial, Camille Hauchamps s'y est consacré pendant plus de soixante années. Il a été en cette branche du droit, dont il a parfait sa connaissance auprès d'un maître dont il ne rappelait jamais le nom sans une émotion profonde : le professeur Galopin, un maître, lui aussi.

Les *Annales du Notariat* lui ont permis d'exercer une influence certaine auprès de plusieurs générations de notaires qui ont puisé dans ses études méthodiques, réalistes et lumineuses, plus d'un conseil efficace.

Les études doctrinales qu'il a rédigées pour le *Répertoire pratique du droit belge* et spécialement son traité de *Droit notarial* (Bruxelles, Bruylant, 1936), l'ont placé au rang des maîtres qui se sont consacrés à relever le niveau moral et intellectuel d'une corporation qu'ils aiment et honorent.

En juillet 1934, la Faculté confiait à celui qu'elle avait appelé à sa présidence (1934-1936) la chaire de droit fiscal, tant en doctorat en droit qu'en licence en notariat.

A la suite de Louis Bastiné, d'Edmond Thomas et de Paul Van der Eycken, Camille Hauchamps va l'illustrer de son autorité et de sa science.

C'est l'auteur du traité *De l'enregistrement des actes de partage* (Bru-

xelles, Castaigne et De Boeck, 1907-1911, 2 volumes), qui, après la réforme des programmes réalisée par la loi du 21 mai 1929, va donner à l'enseignement du droit fiscal l'ampleur que justifie l'importance croissante des problèmes fiscaux dans la vie des affaires.

Camille Hauchamps ne se bornait pas au commentaire d'un tarif de droits, ni même à l'examen des principes qui doivent dominer cette branche du droit et que des raisons d'ordre budgétaire font trop souvent négliger par le législateur.

Il s'attachait, dans une longue introduction, à rechercher les éléments du « problème fiscal », son aspect psychologique, les règles qui le régissent, sans méconnaître la règle essentielle qu'il a contribué à faire consacrer : le droit fiscal ne se suffit pas à lui-même, et c'est à la loi civile qu'il faut demander la règle de droit lorsque la loi fiscale est muette : « Le droit civil domine le droit fiscal ! ».

Son enseignement, il le prolongea au-delà des programmes académiques au Centre d'Etudes de droit fiscal qu'il a créé en 1937 et qu'il anima de sa vivante autorité, pour maintenir le contact entre les anciens étudiants qu'éloignent les professions diverses qu'ils ont embrassées et ceux qui ont été chargés de leur inculquer les éléments d'une science si touffue et si mobile, autour des spécialistes éminents du droit fiscal et des sciences financières.

Ainsi, Camille Hauchamps donna à l'Université le meilleur de lui-même.

Pédagogue né, — il le fut même dans l'exercice de ses fonctions notariales — son débit était, comme son style, incisif, télégraphique, saccadé ; ponctué souvent d'un coup de poing sur la chaire, comme pour forcer l'idée exprimée à pénétrer dans la mémoire de l'auditeur ; illustré d'exemples chiffrés qu'il alignait au tableau noir.

Sa langue était émaillée d'expressions dont les résonances estudiantines

n'allaient pas toujours sans faire rougir de timides étudiantes.

Camille Hauchamps n'était pas le professeur qui dit son cours *ex cathedra* sans s'inquiéter de la réaction de son auditoire. A son cours, l'étudiant participait activement à la leçon ; le maître l'interpellait allègrement, le sourire caché dans la barbe, prêt à éclater jovialement si la réaction de l'élève était « juridique », prêt à se transformer en une expression désabusée si la réponse heurtait le bon sens, soulignant énergiquement du verbe le désappointement que lui causait l'ignorance.

Il avait le talent rare de simplifier les questions les plus complexes, de ramener toutes les difficultés à l'examen des principes élémentaires et fondamentaux. Il était, pour reprendre la parole de Jules Bordet, de « ceux qui voient juste, parce qu'ils ne voient pas trop compliqué ».

Son dévouement à l'enseignement fut infini.

Malgré l'expérience que la pratique de sa profession lui avait donnée, malgré la connaissance sans cesse approfondie des disciplines qu'il avait charge d'enseigner, il consacrait chaque jour de nombreuses heures à la préparation de ses cours, prenant sur le temps d'un repos qui lui eût été souvent indispensable, les minutes nécessaires à la refonte de ses leçons, revoyant soigneusement ses notes qu'il prenait le souci de faire éditer pour la facilité de ses étudiants, remettant chaque année sur le métier un cours, qui apparaissait à tous parfait.

Sous une rudesse apparente — celle des grands timides — il cachait un cœur d'une générosité sans limite, une âme d'une sensibilité délicate, profondément empreinte du sentiment de justice.

Si, au prime abord, ce Wallon robuste — il aimait à rappeler le village de Waudrez où son enfance s'était épanouie — inspirait la crainte, à le connaître, on ne manquait pas de se laisser conquérir par sa confiante sincérité, son affectueuse amitié, sur

laquelle, lorsqu'on avait su la mériter, on pouvait compter sans réserve. « On est ami ou on ne l'est pas ». Beaucoup de ceux qui furent ses élèves et ses collègues le savaient et lui en étaient reconnaissants.

Quoique admis à l'honorariat en 1944, il prolongea ses enseignements jusqu'en 1946, date à laquelle il abandonna ses fonctions notariales.

La fin de ses jours fut particulièrement attristée par un stupide accident qui faillit lui coûter la vie et par la mort de Madame Hauchamps, cette compagne incomparable qui, avec un dévouement sans pareil, s'était sacrifiée au développement de la tumultueuse personnalité due à la soif insatiable de travail juridique de son mari.

Désorienté, c'est sous le soleil méditerranéen qu'il chercha une retraite paisible, jouissant à peine d'un repos auquel sa vie de labeur incessant lui avait donné droit.

Il s'éteignit à Menton quelques mois à peine après l'hommage que ses amis, ses collègues et ses collaborateurs lui avaient rendu à l'occasion du soixantième anniversaire des *Annales du Notariat et de l'Enregistrement* dont il avait été le fondateur, le directeur et l'animateur.

Camille Hauchamps est également l'auteur des ouvrages suivants : *La femme tutrice. Commentaire de la loi du 10 août 1909*, Bruxelles, A. De Boeck, 1913 ; *Sommaire du cours de droit fiscal professé à l'Université libre de Bruxelles : Droit d'enregistrement. Partie générale*, Bruxelles, Bruylant, 1925, et *Impôts sur les revenus*, Bruxelles, Bruylant, 1935 ; *Honoraires notariaux contenant le commentaire de la loi du 31 août 1890 et de l'arrêté royal du 27 novembre 1928, suivi des barèmes des honoraires applicables à chaque acte*, Bruxelles, Bruylant, 1929 ; *Enregistrement. Titres complets. Renseignements demandés par le fisc. Arrêté royal du 13 novembre 1934*, en collaboration avec Victor Gothot, Bruxelles, Bruylant, 1935 ; *Code des droits d'enregistrement*, en collabora-

tion avec Victor Gothot, 2 volumes, Bruxelles, Bruylant, 1940; *Le nouveau tarif notarial*, en collaboration avec Edmond Ingeveld et Jacques Van Wetter, Bruxelles, Bruylant, 1946; *Barème des honoraires notariaux. Arrêté royal du 16 décembre 1950*, en collaboration avec Edmond Ingeveld et Jacques Van Wetter.

Camille Hauchamps a assuré au *Répertoire pratique du droit belge* la rédaction des traités suivants : *Compulsoire, Inventaire, Notaire, Prêt hypothécaire* (v^o Prêt). La liste des principaux articles de Camille Hauchamps a été publiée dans les *Mélanges offerts à Camille Hauchamps*, Bruxelles, Bruylant, 1957, p. 9-11, ce volume est incorporé aux *Annales du Notariat et de l'Enregistrement*, 58^e année, 1957, p. 1-160.

Jean Baugniet.

Sur Camille Hauchamps, voir outre les *Mélanges* cités ci-dessus, les articles qui lui furent consacrés à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de profession notariale : « Me Camille Hauchamps », dans *Journal des Tribunaux*, 54^e année, n^o 3582, 18 juillet 1930, et « Le XXV^e anniversaire professionnel de Me Hauchamps », dans *Revue pratique du Notariat belge*, 65^e année, 1930, p. 513-517. — J. Baugniet, « Notice sur la vie et les travaux de Camille Hauchamps », dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1957-1958*, Bruxelles, 1959, p. 251-253. — « Maître Camille Hauchamps », dans *Revue pratique du Notariat belge*, 84^e année, 1958, p. 178-179. — « Discours prononcés aux funérailles de C. Hauchamps », par M. Jean Baugniet, Me Delahaye, Me Charles Moureaux, M. Edgard Schreuder, M. Pierre Mahillon, dans *Annales du Notariat et de l'Enregistrement*, 59^e année, 1958, p. 110-119, portrait. — P. Mahillon, « Camille Hauchamps », dans *Annales du Notariat et de l'Enregistrement*, 64^e année, 1963, p. 73-76.

HECKE (Albert-Charles-Georges VAN), ingénieur, député et professeur d'Université, né à Zottegem le 29 novembre 1881, décédé à Woluwe-Saint-Pierre le 11 avril 1959.

Albert Van Hecke avait accompli

de brillantes études à l'Université de Gand et il avait été proclamé lauréat du Concours universitaire avec une étude qui faisait suite à une recherche entreprise au laboratoire de Charlottenbourg, près de Berlin, sur des modèles réduits de rivières et de ports. Il en tira un livre ayant pour titre *La méthode expérimentale appliquée à l'étude de l'hydraulique fluviale et maritime; étude critique et historique*.

Albert Van Hecke était disciple de Joris Helleputte, député de Maaseik et ministre des Chemins de Fer. En 1907, il succédait à son maître dans ses charges d'enseignement à l'Université de Louvain; il était nommé chargé de cours et il avait à dispenser les enseignements de constructions du génie civil, de technologie des professions élémentaires, d'architecture industrielle et d'architecture civile. Il fut promu professeur extraordinaire en 1909 et professeur ordinaire en 1913.

Au début du siècle, il y eut d'après discussions au sujet de la réalisation d'une grande coupure de l'Escaut en aval de la ville d'Anvers. Albert Van Hecke fit partie de la commission instituée pour statuer sur cette importante question; il se prononça en défaveur de ce travail, comme la majorité des experts consultés, d'ailleurs. Aussi, ce projet fut abandonné.

Il étudia également les fondations de l'importante statue de la Vierge érigée au Mont César, à la périphérie de la ville de Louvain. Le travail était délicat, car pour rendre la statue bien visible, le supérieur du couvent avait décidé de la placer aussi près que possible d'un mur dominant la ville et dont l'état laissait à désirer.

Au moment où éclatait la première guerre mondiale, il collaborait à l'étude d'un barrage à construire en aval du confluent des deux Ourthes, travail qui fut abandonné dans la suite.

Comme Helleputte, Albert Van Hecke s'intéressait particulièrement à la question flamande et aux questions sociales. Lorsque Monseigneur La-deuze décida de doubler progres-

sivement les cours à l'Université de Louvain de façon à ce que les étudiants flamands puissent suivre le programme complet dans leur langue maternelle, en 1912, il fut le premier professeur des Ecoles Spéciales à dispenser un enseignement en langue néerlandaise. C'étaient des cours de technologie des professions élémentaires et d'architecture industrielle.

Sur le plan social, il collaborait avec le R.P. Georges Rutten, qui deviendra plus tard sénateur; ils organisèrent ensemble la première semaine sociale flamande dont Van Hecke dirigea le secrétariat. Il devint également président de la Sint Pieters-ambachtschool à Louvain, fondée par Joris Helleputte, institution qui connaissait un succès important dans les couches laborieuses de la ville universitaire.

En 1914, il dut fuir Louvain lors de l'incendie de la ville par les Allemands et il dut se réfugier en Angleterre où il séjourna à Cambridge. Il se mit à la disposition du gouvernement belge pour mettre au travail des milliers de réfugiés belges arrivés via les camps hollandais.

Il fit partie d'une mission envoyée par le gouvernement belge aux Etats-Unis pour faire connaître, à ce pays ami, l'héroïque résistance de la Belgique à l'invasisseur. Il se plaisait à rappeler que le périple qu'il avait accompli à cette occasion l'avait conduit à visiter les quarante-huit états composant alors la république d'Amérique du Nord.

Après l'armistice, il reprit son enseignement à l'Alma Mater et il s'intéressa particulièrement aux problèmes relatifs à la distribution de l'eau, notamment à Malines. Les travaux d'urbanisation, d'assainissement des villes et de captage d'eau en Campine retinrent également son attention.

Un peu après la guerre, il aida les étudiants flamands à créer le Vlaamse Technische Kring qui groupait les élèves ingénieurs; il en fut le président d'honneur jusqu'à sa mise à l'éméritat en 1952.

Il fit également partie de la commission chargée d'étudier les liaisons nord sud dans le pays, problème qui n'était pas exempt d'aspects politiques qui donnèrent naissance à d'âpres discussions.

Pendant son séjour aux Etats-Unis, Van Hecke avait fait la connaissance du docteur Flinn, directeur de l'« Engineering Foundation » et d'Edouard Dean Adams, qui avait étudié le projet des installations des chutes du Niagara. Grâce à ces relations et avec la collaboration de l'Union des Ingénieurs des Ecoles Spéciales de Louvain, il obtint de Dean Adams le don du carillon qui fut installé dans la nouvelle bibliothèque de l'Université de Louvain, inaugurée en 1929 pour remplacer celui détruit en 1914. Ce geste était destiné à honorer la mémoire des ingénieurs américains tombés au champ d'honneur pendant la première guerre mondiale.

En 1928, Van Hecke publiait des abaques destinées à faciliter le calcul et le poids des poutres rivées.

Suivant l'exemple de Helleputte, il se lança dans la politique active et, en 1932, était élu député de l'arrondissement d'Alost. A ce titre, il s'intéressa particulièrement à l'étude de la résorption du chômage, aux distributions publiques d'eau potable et à l'assèchement de zones marécageuses.

Il suivit de près également les problèmes relatifs au Congo belge; c'est ainsi qu'en 1946, il fit partie de la commission des parlementaires belges qui firent une tournée à travers la colonie pour étudier sur place les problèmes soulevés après la guerre dans ce pays.

Les problèmes sociaux et ceux relatifs à l'enseignement à prodiguer aux populations indigènes, retinrent particulièrement son attention; il prit de nombreux contacts avec les missions, dont il put admirer l'œuvre civilisatrice.

Pendant cinq années, de 1947 à 1952, il fut président du comité permanent de la Société Nationale du

Chemin de Fer Belge. Il exerça une influence favorable sur la modernisation de l'équipement de cet organisme qui devait, à cette époque difficile d'après-guerre, passer progressivement de la traction à vapeur à la traction électrique sur les lignes les plus chargées et diesel sur les lignes secondaires.

Lors de sa mise à l'éméritat en 1952, il était titulaire des cours suivants : les constructions du génie civil, de technologie der industrielle bouwwerken, la technologie des constructions industrielles et les constructions industrielles. Malgré les charges importantes qu'il assumait, il avait continué à donner régulièrement ses cours aux étudiants des deux rôles linguistiques.

Il décéda à Woluwe-Saint-Pierre le 11 avril 1959, après une carrière consacrée aux questions sociales, à la vie parlementaire et à l'enseignement universitaire.

L'*Annuaire* 1957-1959 de l'Université de Louvain reproduit une excellente photographie du professeur Albert Van Hecke.

André Lederer.

Archives de la Katholieke Universiteit te Leuven. — P. De Smet, « De Heer Albert Van Hecke, professor emeritus aan de Faculteit der Wetenschappen en aan de Speciale Scholen », dans *Annuaire 1957-1959 de l'Université catholique de Louvain*, t. XCII, vol. III, p. 193-196.

HOYAU (David), héraut d'armes de la principauté de Liège et du comté de Hainaut, né à Mons vers 1520, décédé dans cette ville le 17 avril 1589.

Fils de Pierre Hoyau, mercier, affilié au Serment des Canonnières de Mons, il passa ses années de jeunesse dans la maison de commerce que son père avait achetée rue de la Chaussée. Nous ne savons pas comment lui vint le goût des recherches héraldiques. Il est certain que la ville de Mons était un centre favorable à l'étude du blason, en tant que siège du chapitre noble de Sainte-Waudru

et des assemblées des états de Hainaut où se réunissaient les représentants de la noblesse, du clergé et des villes. Nous ignorons le nom du maître sous lequel il fit son apprentissage de poursuivant d'armes. A Mons, on le considérait comme un érudit et un lettré et, lorsqu'il fut suffisamment versé dans l'art héraldique, il obtint le grade de héraut d'armes avec le titre « Ostrevant ». L'héraldique ne nourrissait pas son homme à l'époque et ne pouvait être, pour les titulaires, qu'une occupation accessoire. Aussi, après le décès de son père, survenu au début de l'année 1541, David Hoyau se livra-t-il au négoce. Il s'installa dans la maison paternelle, à laquelle il donna pour enseigne « A Francfort », et, après quelques années, il se trouva à la tête d'un important commerce de cuirs. Les autorités ne semblèrent pas apprécier ses qualités héraldiques. Ses activités commerciales en furent peut-être la cause. De plus, il y avait en Hainaut des hérauts d'armes plus anciens, plus renommés ou mieux recommandés, auxquels on recourait de préférence.

En 1571, David Hoyau alla, pour les besoins de son commerce, s'établir à Dinant, bonne ville de la principauté de Liège, où l'industrie du cuir était très prospère. Il y resta jusqu'en 1580. Durant son séjour, l'idée de devenir héraut d'armes du pays de Liège germa en lui. Son projet fut favorisé par deux gentilshommes originaires de Dinant avec lesquels il s'était trouvé en relations : les frères Nicolas et Warnier de Salmier, fils d'Erard de Salmier, chevalier, et d'Anne de Mérode. La réception de David Hoyau comme héraut d'armes de la principauté de Liège eut lieu vraisemblablement le 17 novembre 1577.

En 1580, Hoyau retourna habiter Mons. Dès lors, il fut réputé héraut d'armes du roi d'Espagne Philippe II. En 1581, il abandonna complètement le commerce pour s'adonner aux travaux héraldiques.

David Hoyau rassembla en un recueil dont l'original est conservé

au dépôt des Archives de l'Etat à Mons (Manuscrit n° 347), les documents, les notes, les nombreux quartiers qu'il avait relevés ou formés au cours de sa carrière. Ce manuscrit se présente sous la forme d'un in-4° recouvert d'un acte sur parchemin et compte 190 feuillets paginés au crayon et quelques feuillets détachés. Il est en bon état de conservation, à l'exception des dessus de certaines pages qui sont usées et difficilement lisibles. Il s'agit avant tout d'un ouvrage de recherches, de notes et de documentation de tous genres sur les familles nobles et patriciennes du Hainaut et sur leurs alliances. Le manuscrit porte des surcharges et des corrections de plusieurs mains et de diverses époques. Certains tableaux généalogiques se rapportent au séjour de David Hoyau à Dinant, comme les quartiers de différents membres de la famille d'Eve, dressés en 1578. On ne trouve dans ce registre aucun renseignement généalogique ou héraldique sur des familles liégeoises, ce qui fait supposer qu'il perdit de vue assez rapidement son titre héraldique de « Liège » qui lui avait été donné au moment de sa réception. L'intérêt du manuscrit réside aussi dans les annotations : obituaires d'églises, d'abbayes, réceptions de chanoinesses

de Sainte-Waudru, dates de naissances et de mariages, épitaphes, pierres tombales, vitraux, le tout remontant parfois au XII^e siècle. L'iconographie et l'héraldique ne sont pas moins précieuses : innombrable quantité de blasons, ébauchés ou dessinés et peints à la main. David Hoyau inséra aussi dans son recueil divers traités relatifs à son office, aux cérémonies, aux usurpations d'armoiries, de sceaux et d'insignes.

L'œuvre de Hoyau est celle d'un homme exact et consciencieux. Sans dénoter un dessinateur habile, les blasons, généralement colorés, sont présentés de façon claire et correcte.

David Hoyau fut enterré le 13 avril 1589 à Sainte-Waudru. Il s'était marié très jeune. Vers 1541, il épousa Françoise le Bastenier qui décéda le 4 janvier 1601, fille du boucher Jean, dit Vosterlet, et de Françoise Goubille.

Robert Wellens.

Archives de l'Etat à Mons, manuscrit n° 347. — E. Poncelet, « Réception d'un héraut d'armes du pays de Liège sous Gérard de Groesbeeck », dans *Mélanges Camille de Borman*, Liège, 1919, p. 431-439. — R. Goffin, « La famille du Héraut d'Armes David Hoyau », dans *Tablettes du Hainaut*, t. I^{er}, Hombeek, 1955, p. 323-340.

J

JACQUART (Camille-Lucien), secrétaire général du ministère de l'Intérieur, professeur à l'École supérieure commerciale et consulaire de Mons, né à Saint-Vaast (Hainaut) le 14 avril 1867, décédé à Woluwe-Saint-Pierre le 7 mai 1931.

Camille Jacquart fit ses études moyennes à l'Athénée de Luxembourg et suivit les cours de la Faculté de droit de l'Université de Louvain où il obtint le diplôme de docteur en droit, le 15 juillet 1889.

C'est dans la presse que débuta sa carrière professionnelle. Après un stage au *Courrier de Bruxelles*, il devint le premier directeur du journal *Le XX^e siècle* qui venait d'être fondé.

Il quitta le journalisme le 8 janvier 1898 pour entrer à l'Administration de la Statistique générale et des Affaires électorales du ministère de l'Intérieur en qualité d'employé temporaire. C'est dans cette administration qu'il acquit une grande notoriété dépassant largement les frontières. Il y gravit rapidement tous les échelons de la hiérarchie depuis sa nomination définitive au grade de commis-rédacteur de 1^{re} classe, le 29 décembre 1898, jusqu'à celle de directeur, le 24 décembre 1913 et de directeur général à titre personnel, le 18 novembre 1919. Le 31 août 1929, il fut nommé

secrétaire général du ministère de l'Intérieur et le resta jusqu'à sa mort.

Esprit organisateur, intelligence souple ne manquant pas d'un certain talent de polémiste, il possédait une puissance de travail extraordinaire ; sa connaissance du néerlandais, de l'anglais et spécialement de l'allemand qu'il parlait et écrivait aussi couramment que le français l'aiderent puissamment dans ses divers travaux et dans le déroulement de sa carrière.

En 1908, le Roi Léopold II avait constaté, au cours d'un voyage en Allemagne, le développement prodigieux qu'avait pris l'industrie de ce pays.

Il demanda au Gouvernement qu'un fonctionnaire soit chargé d'étudier sur place l'organisation qui avait donné d'aussi bons résultats.

C'est Camille Jacquart qui fut choisi par le ministre Schollaert ; il s'acquitta de cette mission à la grande satisfaction du Souverain.

Pendant la guerre 1914-1918, il participa à des œuvres de réconfort moral de ses compatriotes, servant aussi de guide par ses conseils et ses exemples à ses collègues de l'Administration. Lorsqu'en juin 1917, les Allemands procédèrent à la séparation administrative du pays en établissant à Namur une administration

pour la Wallonie et en y transférant une partie du Ministère de l'Intérieur, il se démit de ses fonctions. Par ailleurs, il suit de près les effets de la guerre sur l'état de la population et la situation économique et sociale de la Belgique, en prenant part à l'élaboration de la *Collection des études* publiée par le Crédit Anversoise en plusieurs fascicules, sous le titre général *La Renaissance économique de la Belgique*. Il est l'auteur des fascicules : I *Les points de vue généraux*, II. *Le port d'Anvers* et III *Notre commerce extérieur* (Bruxelles, Goemaere, 1919). Ces études furent envoyées au Gouvernement belge siégeant au Havre, qui leur fit bon accueil et en assura la publication dès son retour au pays.

Camille Jacquart reprit ses fonctions au lendemain de l'Armistice. Le 30 novembre 1918, il est détaché du ministère de l'Intérieur et mis à la disposition du Grand Quartier Général de l'armée en qualité de conseiller technique chargé du contrôle des administrations allemandes maintenues en exercice dans le territoire occupé par la Belgique (Arrêté ministériel du 9 décembre 1918); de plus, il est désigné le 11 janvier 1919 pour traiter, auprès de la Commission d'armistice de Spa, de toutes les questions relatives à la restitution de documents, archives, plans cadastraux, etc.

Il est aussi appelé à faire partie des comités et commissions officiels ci-après : Commission interministérielle d'Adaptation des Cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith (arrêté ministériel du 20 octobre 1919); Comité directeur du Bureau international de Statistique commerciale (5 octobre 1920); Commission chargée d'étudier la situation économique de la Belgique (arrêté royal du 9 juillet 1920); Commission des Familles nombreuses (arrêté royal du 29 août 1922); Commission centrale de Statistique (arrêté royal du 14 mai 1924); Comité supérieur de Contrôle (arrêté royal du 19 novembre 1929).

Pendant toute sa carrière administrative, Camille Jacquart fut un partisan acharné du développement de la statistique administrative. A cette fin, il proposait la création d'un office chargé d'élaborer et de publier toutes les statistiques officielles, d'assurer leur développement suivant un plan préalablement établi, de veiller à leur qualité et de faire disparaître les doubles emplois et détails inutiles dans les relevés. Le Roi Albert, frappé en de multiples occasions des plaintes venues de tous les milieux économiques au sujet des défauts de nos statistiques, en avait entretenu Camille Jacquart. Celui-ci l'avait entièrement convaincu de l'utilité qu'il y avait pour la Belgique, de disposer d'une telle organisation qui par ailleurs, avait fait ses preuves en Allemagne et aux Pays-Bas, pays réputés pour l'ampleur et la qualité de leurs statistiques.

Le Gouvernement fut saisi de la question; il marqua son accord mais pour des motifs de personnes, cette décision resta lettre morte.

Ce que Jacquart ne put réaliser en Belgique, il le créa en Turquie. Kemal Pacha, ayant fait entrer dans les plans de modernisation de son pays, l'organisation des registres de population et de l'état civil, demanda au Gouvernement belge, sur le conseil de l'Institut international de Statistique, de lui prêter un fonctionnaire capable de mener à bien cette entreprise. Prévue d'abord pour 1925, cette mission ne put débiter qu'en 1926. C'est Camille Jacquart qui en fut chargé.

Ses succès dans sa nouvelle tâche furent éclatants. La création des registres de population postulait l'organisation d'un recensement général des habitants qui eut lieu le 28 octobre 1927; notre compatriote en décrit les péripéties dans un rapport présenté à la section de démographie de la session du Caire de l'Institut international de Statistique (décembre 1927) dont il avait été élu membre, le 25 septembre 1923.

Ce recensement fut une réussite ; connaissant la Turquie, le Roi Albert avait fait appeler Jacquart lorsqu'il fut désigné et lui avait montré toutes les difficultés qu'il rencontrerait dans l'exécution du recensement d'une population quasi illettrée et, en grande partie, nomade.

Aussi, Jacquart reçut-il les félicitations du Roi lorsque la réussite du recensement fut connue en Belgique. Le recensement de la population fut suivi le 15 novembre 1927 d'un recensement agricole et au cours du mois de décembre d'un recensement des établissements industriels.

Mais l'organisation de ces divers relevés nécessitait la création d'une administration efficiente pouvant mener à bien des tâches aussi difficiles. C'est dans ce but, que Jacquart proposa au Gouvernement turc de créer un Office central de statistique répondant à l'organisation dont il avait voulu doter la Belgique. Cette proposition fut adoptée et c'est ainsi qu'il devint le premier directeur de l'Office central de Statistique turc.

C'est pendant le congé qu'il passait en Belgique en 1929, que le poste de secrétaire général du Ministère de l'Intérieur devint vacant par suite du décès de Bonet, nommé à cette charge la veille de sa mort.

Jacquart posa sa candidature renonçant ainsi à ses fonctions en Turquie ; il fut nommé par arrêté royal du 31 août 1929. Il n'occupa ces hautes fonctions que pendant vingt et un mois. Mais durant cette courte période, il ne cessa de se préoccuper du développement de la statistique administrative belge et de préconiser, à cet effet, l'organisation qu'il avait réussi à créer en Turquie. Ce n'est qu'en 1939, que ce projet de Jacquart devint réalité. En octobre 1930, il séjourna à Ankara à la demande de M. Ismet Pacha, Président du Conseil turc, pour inspecter la marche du service qu'il avait créé et lui donner les directives opportunes en vue notamment du deuxième recensement général.

En dehors de ses fonctions administratives, Jacquart fut professeur de statistique et de droit commercial à l'Ecole supérieure commerciale et consulaire de Mons, dès 1902, et, à partir de 1920, à l'Ecole sociale normale catholique de Bruxelles. De plus, il fut chargé de conférences à l'Université catholique de Louvain.

Les publications de Camille Jacquart sont nombreuses : ce sont spécialement des résumés de leçons, des textes de conférences, des rapports et études diverses basées sur la documentation statistique.

Parmi ces publications, nous citerons spécialement les suivantes : *Statistique électorale. La représentation proportionnelle des partis politiques belges*, Bruxelles, Société belge de Librairie, 1900 ; *Etude sur la démographie statique et dynamique des agglomérations urbaines et spécialement des villes belges*, Bruxelles, Hayez, 1904 ; *La dépression démographique des Flandres. Etude sur la natalité de l'arrondissement de Tielt*, Bruxelles, Polleunis et Ceuterick, 1905 ; *La statistique belge du commerce extérieur - Rapport présenté au Congrès international d'expansion économique mondiale de Mons, 1905*, Bruxelles, Hayez, 1905 ; *La statistique des logements au point de vue hygiénique, économique et social - Rapport présenté au III^e Congrès international des habitations à bon marché de Liège en 1905*, Bruxelles, Polleunis et Ceuterick, 1905 ; *Mouvement de l'état civil et de la population en Belgique pendant les années 1876-1900*, Bruxelles, Hayez, 1905 ; *Le problème de la natalité en France et sa répercussion en Belgique*, Louvain, Polleunis, 1907 ; *Leçons résumées sur l'essor économique de l'Allemagne, données à l'Ecole supérieure commerciale et consulaire de Mons*, Bruxelles, Imprimerie nationale, 1903, 79 pages ; *Leçons résumées sur l'essor économique de la Grande-Bretagne...*, Bruxelles, Société belge de Librairie O. Schepens, 1906, 85 pages ; *Leçons résumées sur l'essor économique des Etats-Unis...*, Bruxelles, Société belge de Librairie

O. Schepens, 1904, 108 pages; *Le commerce extérieur de la Belgique avant et après la guerre (Etude de statistique commerciale publiée à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation de l'Ecole supérieure commerciale et consulaire de Mons*, Bruxelles, Falk fils-Van Campenhout succ., 1922, 42 pages; *La statistique économique au Congrès de Mons*, Louvain, Institut supérieur de Philosophie, 1906; *La mortalité infantile dans les Flandres*, Bruxelles, Dewit, 1907; *Statistique et science sociale. Aperçus généraux. Conférences données à l'Institut supérieur de Philosophie de Louvain*, Bruxelles, Desclée, De Brouwer et Cie, 1907, 121 pages; *Essais de statistique morale. I. Le suicide*, Bruxelles, A. Dewit, 1908; *II. Le divorce*, Bruxelles, A. Dewit, 1909; *III. La criminalité belge, 1868-1909*, Louvain, Institut supérieur de Philosophie, 1912 (extrait des *Annales de l'Institut supérieur de Philosophie de Louvain*); *Humanités supérieures sans latin*, Bruxelles, Misch et Thron, Paris, Rivière et Cie, 1911, 67 pages; *Mouvement de la population et de l'état civil en Belgique pour les années 1901 à 1910 avec des aperçus rétrospectifs*, Bruxelles, M. Hayez, 1921, 170 pages; *La population et la guerre (Conférence faite à l'Institut supérieur de Philosophie le 15 février 1922)*, dans *Annales de l'Institut supérieur de Philosophie*, t. V, Louvain, 1922, p. 151-186; *Par-delà les frontières linguistiques. Etude statistique des langues parlées en Belgique*, Louvain, Ceuterick, 1923; *Le problème de la natalité en Belgique - Rapport au Congrès de la Ligue des familles nombreuses*, Saint-Gilles, Impr. D. Kremer, 1921, 9 pages; *Recensement général de la population en Turquie. Rapport présenté à la section de démographie de la session du Caire de l'Institut international de Statistique, décembre 1927*, Le Caire, Imprimerie nationale, 1928; *La Haye ou Genève. Problèmes actuels de l'Institut international de Statistique*, Budapest, tiré à part du *Journal de la Société hongroise de Statistique*, année 1929, 1-2;

Conférence faite à l'Ecole Supérieure commerciale et consulaire de Mons le 18 novembre 1925 sur la Turquie moderne, dans *Bulletin de l'Association des anciens étudiants*, n° du 15 décembre 1925; *Du taux décroissant de la masculinité dans les naissances, XVI^e session de l'Institut International de statistique Rome 1925*; *Statistiques démographiques et sanitaires de la Belgique*, dans *Bulletin de la Commission Centrale de statistique*, t. XXII, 1921-1926, p. 105-139; *De l'influence de la guerre et d'autres événements calamiteux sur la masculinité dans les naissances*, dans *Bulletin de la Commission centrale de Statistique*, t. XXII, 1921-1926, p. 141-180.

Alphonse Dufrasne.

Dossier personnel de Camille Jacquart conservé aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, Département III, Section 8. — Articles de presse parus lors de son décès.

JACQUEMOTTE (Joseph), pseudonyme occasionnel : LEPIC, syndicaliste, fondateur et dirigeant du Parti Communiste de Belgique, membre de la Chambre des représentants, né le 23 avril 1883 à Bruxelles, décédé le 11 octobre 1936 dans le train qui le ramenait de Liège à Bruxelles.

Ses origines sont modestes : son père qui épousa, comme lui, une ouvrière, était issu du même milieu social, mais il fit carrière dans ces « forces de l'ordre » dont son fils allait être un « dangereux » adversaire : sous-officier de métier, agent de police communale à Bruxelles, puis inspecteur de police à Louvain. Jacquemotte parut suivre les traces de son père. Comme la famille était nombreuse — sept enfants —, son père obtint qu'il poursuivît, avec un de ses frères, ses études à l'école des pupilles de l'armée à Alost. Brillant élève, il entra à seize ans comme caporal recommandé au 3^e régiment de Ligne. Réformé à cause de sa

mauvaise vue, il dut gagner sa vie comme employé.

Ses origines sociales et l'influence de son frère Charles, son aîné de six ans, qui participait aux activités sportives de « La Plébéienne », un groupe molenbeekois du P.O.B., amenèrent Jacquemotte au socialisme. La grève générale pour le suffrage universel le trouva, en 1902, aux côtés des jeunes gardes socialistes dans les bagarres de rue à Bruxelles. Le radicalisme des jeunes socialistes, leur sympathie pour l'anarchisme, ne répondirent pas entièrement à son attente. Son licenciement, en 1907, pour activité syndicale chez Bernheim et Meyer à Bruxelles fut l'expérience qui décida de son orientation. Associé au comité du Syndicat des Employés Socialistes, il fut désigné au poste de secrétaire permanent récemment créé. Cette fonction qu'il occupa jusqu'en 1924, marqua sa pensée d'une inspiration syndicaliste qui, à travers les vicissitudes de son évolution politique, demeura l'un des principaux ressorts de son action personnelle.

Dans cette première période de sa vie, Jacquemotte fut, en effet, un syndicaliste, mais non à la manière de ces gestionnaires administratifs dont les organisations ouvrières ressentaient le besoin. Certes, il était un bon organisateur : sous sa direction, son syndicat devint l'un des principaux de la Fédération bruxelloise du P.O.B. Mais, il concevait son rôle dans l'optique d'un propagandiste, d'un agitateur. Malgré une voix éraillée, il savait parler aux hommes, entraîner les assemblées ouvrières. Homme d'action, à l'esprit pratique, il n'était guère théoricien. Sa formation doctrinale était rudimentaire et éclectique, faite de brochures de propagande plutôt que d'ouvrages doctrinaux. Les séjours en prison que lui valut son activité syndicale — dont trois mois en 1911 — et politique — dont quatre mois en 1923 — furent l'occasion d'enrichir son bagage intellectuel. La guerre fut aussi mise à profit pour parachever ses études

à l'Institut Industriel de Bruxelles où il acquit ses connaissances en sténographie fort utiles dans son activité. Du marxisme, il ne prit, à dire vrai, connaissance que très tard, en suivant, pendant l'occupation, les cours de la Centrale d'Education ouvrière.

Grâce à ses premiers contacts avec l'anarchisme, Jacquemotte découvrit son inspiration dans le syndicalisme révolutionnaire français qui séduisait de nombreux « employés socialistes ». Il assura, en personne, la correspondance belge de *La Vie ouvrière*, la revue de la Confédération Générale du Travail. A l'instar des Français, le jeune secrétaire des employés socialistes mit en œuvre les techniques de l'action directe, le boycottage et le sabotage dans les actions que le syndicat mena pour défendre le personnel des grands magasins bruxellois et y étendre son influence. Il illustra, avec pittoresque, ces pratiques dans la campagne qui prit l'allure d'une insurrection contre la maison Tietz, rue Neuve : à la tête de ses militants, Jacquemotte empêcha la vente et chassa la clientèle à coup de ... boules puantes.

Ses arrestations valurent au secrétaire des employés socialistes une grande popularité dans la classe ouvrière de la capitale. On l'appelait « Jeff », à la manière bruxelloise. La Fédération du Parti, menant campagne contre l'article 310 du Code Pénal dont les syndicalistes étaient victimes, organisa une manifestation de 6.000 personnes, en novembre 1911, pour protester contre sa « scandaleuse » condamnation.

L'étroite interpénétration du mouvement social et politique de la classe ouvrière en Belgique imposait à Jacquemotte d'adapter, avec pragmatisme, son syndicalisme révolutionnaire. Il réussit à le greffer sur ce socialisme belge dont l'éclectisme autant que la structure fédérative se prêtaient à cet amalgame. Dans cette opération, son inspiration y perdit cette pureté à laquelle le praticien qu'était Jacquemotte n'atta-

chait pas grand prix. Son syndicalisme révolutionnaire devenait plus état d'esprit, une manière de s'opposer au réformisme ambiant et à la parlementarisation croissante de l'action socialiste, qu'une doctrine cohérente ou une théorie systématique : en somme, un appel à l'esprit de révolte qu'il fallait préserver. Sur de nombreuses questions, en matière d'organisation syndicale — fédéralisme ou centralisme des structures? — ou de rapport avec le parti socialiste — rupture ou union? —, Jacquemotte infléchissait sa tendance dans une pratique qui l'éloignait du syndicalisme révolutionnaire. Il fut en butte, ainsi, aux adeptes du syndicalisme révolutionnaire qui, en dehors du P.O.B. et contre celui-ci, cherchaient à susciter une Confédération Générale du Travail rivale. Ce « Basile rouge »¹, disait-on de lui dans ces milieux. S'opposant à ces entreprises — dont son propre syndicat fut la victime —, Jacquemotte plaïda cependant pour l'autonomie des syndicats, mais en conservant leur unité. Il fut dans le parti et à la Commission Syndicale du P.O.B. et des Syndicats Indépendants le porte-parole du mécontentement syndicaliste devant l'emprise de l'action parlementaire et électorale sur le socialisme belge et ses organisations. Son entrée au Bureau de la Commission Syndicale marqua, en 1913, les progrès de cette tendance autonomiste. De même, dans le Parti, à la commission de révision des statuts, il s'efforça d'assurer l'autonomie syndicale. S'il se défendit de chercher la rupture entre le parti et ... les syndiqués — il était affilié à la ligue ouvrière de Molenbeek, la section politique locale du parti —, il attachait un grand prix à préserver l'action syndicale des compromissions bourgeoises inévitables de l'action politique. Celle-là seule était la véritable lutte de classe, une lutte économique, qui se déroulait dans la netteté et où les ouvriers affrontaient « directement » les patrons. L'action politique, même électorale et parlemen-

taire, n'était pas à rejeter, mais elle n'aboutirait qu'avec l'action directe syndicale. Jacquemotte acceptait la lutte pour le suffrage universel : l'égalité politique était nécessaire à la lutte syndicale qui se heurtait, de plus en plus souvent, à l'Etat bourgeois.

Il n'entra dans ces idées de Jacquemotte aucune prétention théorique ; jamais il ne chercha à systématiser sa conception ; elle s'élaborait au gré des problèmes pratiques que rencontrait ce syndicalisme révolutionnaire agissant dans un parti. Significative à cet égard fut son attitude vis-à-vis des exigences de la centralisation syndicale : il l'accepta et son syndicat fut parmi les premiers à centraliser toutes les catégories d'employés, y compris les ouvriers-magasiniers ; mais Jacquemotte appliquait à ce centralisme sa sympathie pour les minorités agissantes : c'était maintenant aux comités animés de l'esprit révolutionnaire qu'il incombait de prendre la tête d'actions offensives.

Telle était la portée de l'ordre du jour qu'il présenta au nom de son syndicat, au congrès du P.O.B., en avril 1911 : le congrès était appelé à désigner un « comité de grève chargé » de préparer l'abandon total et en « masse du travail » pour arracher le suffrage universel pur et simple. Il ne fut pas suivi par la majorité du congrès qui attendait encore cette réalisation du succès électoral et parlementaire de l'alliance libérale-socialiste. Mais, lorsqu'après juin 1912, les circonstances remirent à l'ordre du jour la question de la grève générale pour le suffrage universel, Jacquemotte fut élu au comité national pour le suffrage universel et la grève générale et il ne manqua pas d'y critiquer l'imprévoyance de la direction, ses atermoiements dans la préparation longue et minutieuse d'une grève massive à laquelle elle voulait à tout prix conserver un caractère pacifique.

Jacquemotte était ainsi devenu, dans le parti, le porte-parole d'une tendance, « les socialistes-révolution-

naires », qui s'était manifestée, dès 1909, avec la première intervention du jeune syndicaliste dans un congrès du parti. Il n'avait pas craint de s'en prendre au « patron » lui-même. L'ordre du jour qu'il y défendit réclamait du groupe parlementaire le dépôt d'une proposition de désarmement unilatéral de la Belgique, « un coup d'épée ... dans l'eau », ironisa Emile Vandervelde. Pour Jacquemotte, au contraire, l'hostilité du Parlement aurait servi à la propagande antimilitariste pour souligner la responsabilité du capitalisme dans la guerre. Il incombait aux syndicats de relever le drapeau défaillant de l'antimilitarisme car l'armée intervenait dans les luttes économiques pour briser les grèves. Ce fils de militaire de carrière qui avait failli l'être lui-même haranguait ainsi les jeunes appelés au tirage au sort dans les campagnes antimilitaristes menées à Bruxelles par les jeunes gardes socialistes et les syndicalistes.

Il est significatif que l'orateur de cette minorité socialiste-révolutionnaire n'intervint pas dans la question politique du ministérialisme qui divisa fort gravement le parti ouvrier, en 1909-1910. Il y eut certes un rapprochement entre « les marxistes » qui se rassemblaient derrière Louis de Brouckère dans son opposition à une éventuelle participation socialiste au gouvernement, et les amis de Jacquemotte. Ils se retrouvèrent dans Le Groupe Socialiste Révolutionnaire que Jacquemotte et ses compagnons tentèrent de rallier au syndicalisme révolutionnaire, mais la rupture intervint très vite. En mars 1911, Emile Chapelier lança *L'Exploité* auquel le secrétaire des employés socialistes apporta sa collaboration. C'était l'organe de la minorité du parti ouvrier convaincue de l'insuffisance du parlementarisme et de l'inéluçabilité d'une action directe violente dans la lutte émancipatrice du prolétariat. Un syndicalisme élargi était le ressort de cette action directe.

Au nom de cette tendance qui était

très minoritaire et avait un caractère marginal, Jacquemotte s'était encore opposé à la majorité à la veille de la guerre. Au congrès d'avril 1913, il avait défendu un ordre du jour récusant par anticapitalisme le patriotisme et préconisant la grève générale et l'insurrection comme riposte à la guerre. L'invasion de la Belgique déchaîna dans le socialisme belge, plus et plus profondément qu'ailleurs, un déferlement de patriotisme qui se confondit, chez beaucoup, avec le chauvinisme le plus virulent. Jacquemotte qui était réformé, resta au pays à son poste de secrétaire syndical. S'il fut parfois sensible à ce patriotisme qu'il avait dénoncé, il ne céda pas aux entraînements de l'Union sacrée et du « jusqu'au-boutisme ». Il collabora sans doute, comme syndicaliste, à l'œuvre du Comité national de secours et d'alimentation, mais son activité syndicale, réduite par l'occupation, ne se limite pas à cet aspect caritatif. Il fut à la tête de grèves, celle du Grand Bazar à Bruxelles qui dura cinq mois en 1918, mais aussi celle des employés communaux opposés à la « flamandisation » de l'administration communale bruxelloise réclamée par l'occupant et le conseil de Flandre.

Dans le parti ouvrier, à la Fédération bruxelloise en particulier, il fit figure d'opposant lorsqu'il réclama contre la direction hostile à tout contact avec les socialistes des Puissances centrales la participation belge à la conférence projetée à Stockholm. Sur ce thème de la reprise des relations internationales, une minorité oppositionnelle se regroupa autour de Jacquemotte. Elle bénéficiait du concours de Charles Massart, le directeur de la Centrale d'Education ouvrière dont il suivit les cours après 1915. Sous son influence, Jacquemotte inclina davantage vers le marxisme. La Révolution russe, le rôle qu'y joua le marxisme révolutionnaire, fut décisif. La conversion de Jacquemotte ne fut pas brusque cependant : il avait encore tendance à donner une colo-

ration syndicaliste à la prise du pouvoir par les soviets ou tout au moins à confondre les soviets avec les comités d'usine, comme son ami Massart le lui reprocha encore en 1921, après la scission communiste. Acquis à la révolution russe, il obtint du bureau du conseil général l'autorisation de publier en août 1918, sans mention d'éditeur, une brochure *La Révolution russe*. Préfacée par Joseph Wauters, la brochure n'était pas sans critique à l'encontre des bolcheviques, mais elle fournissait, ce qui importait à Jacquemotte, des documents authentiques sur l'Octobre russe et la prise soviétique du pouvoir. Dans les derniers jours troublés de l'occupation, Jacquemotte ne semble pas s'être dissocié de Joseph Wauters qui, président la délégation syndicale à laquelle Jacquemotte participait, refusa, au nom du patriotisme, les propositions du « Conseil des Soldats et des Marins allemands ». Ce dernier souhaitait que les syndicalistes constituent un Comité ouvrier pour les appuyer et se substituer, avec lui, à l'autorité défaillante. Quoi qu'il en fût, la minorité dont Jacquemotte, dirigeant du parti, était la personnalité centrale, considérait que la révolution russe marquait le réveil des masses prolétariennes un instant assoupies ou abattues par la guerre. Il n'était pas question que l'Union sacrée de la guerre se poursuivît dans l'union nationale et que la bourgeoisie profitât des sacrifices de la classe ouvrière.

Dès l'armistice, Jacquemotte, cette fois le rédacteur en chef, reprit la publication de *L'Exploité*, le 17 novembre 1918. Ce n'était plus l'organe d'une tendance idéologique quelque peu marginale. Sa plate-forme s'articulait sur la politique du parti ouvrier : elle était essentiellement antiministérielle et réclamait le retrait des ministres socialistes ; les réformes étaient attendues d'une opposition socialiste « retournant » à la pratique de la lutte de classe. Cette minorité, que Jacquemotte représenta au Bu-

reau du Conseil Général, se renforçait dans les congrès socialistes : gagnant du terrain, elle menaçait les positions de la direction. Jacquemotte entendait lui conférer une cohésion par cette référence à la lutte de classe. Il la dota d'une structure, Les Amis de l'Exploité, qu'il voulait, avec Massart, confiner au rôle de soutien du journal, mais que les « majoritaires » accusaient de constituer « un parti dans le parti ». Dans ses propres rangs, l'idée de la scission progressait : l'un des rédacteurs du journal, War Van Overstraeten, qui entraîna la section bruxelloise des jeunes gardes socialistes, rompit avec ceux qu'il appela « les jacquemottistes ». Son journal *L'Ouvrier Communiste* fut à l'origine du premier parti communiste, en 1920. War Van Overstraeten accusait « le jacquemottisme » d'être « une trahison », l'équivalent belge de ce centrisme dont le II^e Congrès de l'Internationale Communiste auquel il avait assisté cherchait à se préserver par les vingt et une conditions. Si la tendance de Jacquemotte se prêtait à cette sévère critique, c'est que le chef de la minorité oppositionnelle fondait l'attitude des Amis de l'Exploité sur l'espoir de changer l'orientation actuelle du parti et de le ramener à une politique plus conforme à la lutte de classe. Les succès que la gauche obtenait dans les congrès le persuadaient de persévérer dans cette voie et de résister à l'impatience de certains de ses amis en conservant à sa tendance une plate-forme large. Mais, en raison de ces succès, la direction du parti était décidée, pour sa part, à vider l'abcès communiste et à en finir avec Jacquemotte, « cet » empoisonneur de l'esprit ouvrier », selon les termes d'Emile Vandervelde. Au congrès de discipline, en décembre 1920, les dirigeants purent habilement éviter la discussion politique et prononcer l'incompatibilité des Amis de l'Exploité accusés de violer les statuts. Au nom de la minorité, Jacquemotte signifiâ que cette décision équivalait à une exclusion. Mais, il

se garda, après le congrès, d'en tirer les conclusions. Il résista encore à la volonté de rupture de plus en plus affirmée dans ses propres rangs. Il fallait attendre, poursuivre la bataille dans les fédérations, à Bruxelles en particulier où la tendance était majoritaire. Peut-être, espéra-t-il entraîner la Fédération bruxelloise et substituer à une lutte de tendances un conflit entre la direction et sa principale fédération? En février 1921, au II^e congrès des Amis de l'Exploité, Jacquemotte reconnut, enfin, qu'il était « impossible de transformer le » P.O.B. en un organe de lutte de » classe sérieux » : était-ce la scission? Non, il fallait continuer à agir dans le parti, y détruire l'influence réformiste et, au moment opportun, constituer un parti capable d'une action de masse! Ce louvoiement que Jacquemotte imposait à son groupe s'inscrivait dans le courant international d'« adhésion morale » au communisme, mais en Belgique, il ne pouvait perdurer longtemps : les rangs des Amis de l'Exploité commençaient à s'éclaircir. En mai 1921, au III^e congrès qu'ils tinrent, Jacquemotte finit par accepter la scission. La décision de fonder un parti communiste fut acquise par 751 voix. Pour Jacquemotte, c'était un échec. Issu d'une minorité qui avait failli gagner la majorité, son parti était réduit aux dimensions d'un groupuscule, une petite secte qui risquait d'être coupée de la classe ouvrière. Son échec donnait *a posteriori* raison aux impatients, tant de son propre groupe que de l'« ancien » parti communiste. Dans la fusion inéluctable des deux formations, Jacquemotte allait payer cette tactique, dont ne restaient que les hésitations, les tergiversations.

La fusion fut difficile : l'« ancien » parti dénonça immédiatement le groupe Jacquemotte et fustigea devant la III^e Internationale « la politique » conciliatrice et verbaliste des soi-disant révolutionnaires du P.O.B. ». A Moscou où Jacquemotte se rendit pour demander la reconnaissance de

son parti communiste, le Comité Exécutif de l'Internationale Communiste (C.E. de l'I.C.) le relégua, en position d'infériorité, au rang d'observateur. Sans doute, obligea-t-on les deux partis à la fusion, mais si l'on appelait l'« ancien » parti à soumettre son antiparlementarisme à la discipline internationale, on réclamait de Jacquemotte et de son groupe « un effort » de précision et de clarification afin » de combattre vigoureusement toute » tendance centriste et pacifiste ». Quoique le comité de fusion dont fit partie Jacquemotte fût paritaire et que la répartition des responsabilités conservât un certain équilibre, la direction du parti unifié était, en réalité, aux mains de l'« ancien » parti. Jacquemotte fut membre du bureau politique, mais on ne lui confia pas un poste-clef. Le départ de Charles Massart, en novembre 1921, renforça peut-être sa position personnelle : il lui succéda à la direction du nouvel hebdomadaire *Le Drapeau rouge*, mais sa tendance était d'autant affaiblie devant le « purisme » des « anciens » et le sectarisme dont ils imprégnèrent bientôt la nouvelle formation. L'apport des « anciens » ne suffit pas à colmater les brèches que la scission avait provoquées dans les Amis de l'Exploité : le parti unifié ne dépassa guère les 500 membres, donnant, contre Jacquemotte, raison aux « anciens » pour qui le parti devait se réduire à une avant-garde consciente dont la pureté compenserait la faiblesse numérique.

Bien qu'il n'en fût pas le principal dirigeant, Jacquemotte restait sans conteste la personnalité la plus populaire du nouveau parti. Son activité professionnelle au syndicat lui permettait en outre de se consacrer davantage à cette formation que sa faiblesse privait de militants « professionnels ». Son action personnelle d'orateur et de propagandiste, ses articles hebdomadaires dans *Le Drapeau Rouge*, son audience extérieure, tout le portait à l'avant-plan, de sorte qu'on pouvait s'abuser sur sa

place réelle dans le parti. La sûreté et le parquet s'y trompèrent : en 1923, avec l'agitation communiste contre l'occupation militaire de la Ruhr et les efforts du parti pour étendre la grève des mineurs du Borinage, Jacquemotte et une cinquantaine de communistes furent inculpés de complot contre l'Etat. Mis en détention préventive avec quatorze autres dirigeants, Jacquemotte fut désigné, en tête des inculpés, comme « le chef » incontesté du parti ». L'image était aussi peu conforme à la réalité que le complot lui-même : après quatre mois de détention préventive — pendant lesquels Jacquemotte avait maintenu une collaboration clandestine au *Drapeau Rouge* sous le nom de « Lepic » — tous les inculpés furent acquittés.

L'épreuve contribua à renforcer la cohésion du groupe dirigeant et permit à Jacquemotte, sinon de reconquérir le terrain perdu, du moins de raffermir sa position personnelle. A partir de 1924, il put représenter le parti au C.E. de l'I.C., aux plenums desquels il assista régulièrement ; en 1924 encore, ce fut à lui — et non aux « anciens » qui avaient renoncé par discipline à leur antiparlementarisme — qu'il incombait de préparer le parti à la campagne électorale qui porta, en 1925, deux communistes à la Chambre, dont Jacquemotte. Il avait aussi été élu comme conseiller communal de Molenbeek. En outre, son autorité en la matière le désigna comme secrétaire de la section syndicale centrale qui dirigeait l'activité syndicale des communistes.

Sa position mieux assurée dans le parti, Jacquemotte s'employa à miner « l'esprit de secte » que le parti devait à ses origines. Ce fut dans un domaine qu'il connaissait particulièrement bien qu'il affronta le sectarisme du groupe dirigeant du parti : la question syndicale ! Elle était essentielle : la structure du mouvement ouvrier belge permettait aux communistes sortis des ligues ouvrières de conserver, grâce à leurs positions syndicales, des liens étroits avec la classe

ouvrière organisée dans le P.O.B. Là résidait pour Jacquemotte la perspective de conquérir la majorité de la classe ouvrière. Les obstacles étaient considérables : dès 1923, le Parti ouvrier avait entrepris d'éliminer les communistes des organisations sociales dont ils étaient membres. Au plan syndical, la résistance fut sérieuse : le congrès de la Commission syndicale, en 1924, se limita à adopter la « motion Mertens » qui prononçait l'incompatibilité de la fonction dirigeante et de l'appartenance communiste. Encore, fallait-il appliquer la « motion » Mertens dans les syndicats où les positions communistes étaient solides. Jacquemotte en personne était visé : pour éviter la scission de son syndicat, il démissionna en 1924 de son poste de secrétaire, tout en conservant ses autres responsabilités ; mais il dut mener une lutte serrée pour ne pas être éliminé : au congrès national de son syndicat, en octobre 1926, une motion liégeoise, qui réclamait le retrait de tous ses mandats, ne fut repoussée que de justesse.

Dès 1925, les communistes et leurs alliés dans les syndicats, principalement à Bruxelles, parvinrent à constituer un mouvement « unitaire » qui eut « son organe syndical de lutte de classe », *L'Unité* : il s'agissait d'un mouvement de défense des exclus, d'opposition interne à la motion Mertens, qui propageait le principe de l'unité nationale et internationale des syndicats et qui proclamait son attachement à la révolution russe. Le mouvement était réduit et ses promoteurs, soutenus par les dirigeants communistes, entendaient lui conserver ce caractère fermé. Jacquemotte, au contraire, manifestait plus d'ambition : le mouvement devait s'élargir en une opposition révolutionnaire syndicale, en passant de « son programme trop » abstrait » à « la question centrale, » la lutte pour la défense des revendications des travailleurs » : il ne s'agissait pas moins que de grouper des dizaines de milliers de syndiqués, d'entraîner des sections syndicales

entières, voire même des centrales. Grâce à ses contacts avec l'I.C. et l'Internationale Syndicale Rouge, Jacquemotte força la main aux « majoritaires » du parti qui, non sans multiplier les obstacles, durent s'incliner.

L'I.C. était d'autant plus encline à soutenir Jacquemotte dans la direction du P.C. que celui-ci représentait la faible minorité solidaire de la politique officielle du P.C. de l'U.R.S.S. dans la question de « l'opposition russe ». Lorsqu'à la fin de 1927, le P.C.B. se consacra tout entier à la discussion de la question russe, le Comité Central (le C.C.), dans sa majorité, interdit au directeur du *Drapeau Rouge* d'y publier les thèses officielles avant que le parti lui-même ne se soit prononcé. Les protestations de Jacquemotte à Moscou le désignèrent pour « redresser le parti ». Jacquemotte s'était allié à Félix Coenen, de l'« ancien parti » qui mena, en ordre principal, le combat contre « le trotskysme » de l'« ancien parti » ; mais l'I.C. et ses envoyés en Belgique, y firent joindre « la question syndicale », mettant en cause « l'esprit sectaire » des dirigeants trotskystes qui concevaient le rôle du parti dans « une propagande abstraite de principes d'un communisme pur » et qui, par sectarisme, le réduisait à l'« opportunisme d'une aile gauche » de la social-démocratie, dégoûtée d'elle et révoltée contre elle ». Les accusés se défendirent, en chargeant « le groupe Jacquemotte » responsable de la faiblesse du parti, en raison de son « centrisme larvé, masqué sous les dehors d'un formalisme étriqué, d'une rigidité orthodoxe caricaturant » le léninisme : en un mot, son « opportunisme pratique, habillé de doctrinarisme puritain ».

Quand la Conférence Nationale du Parti Communiste fut appelée, les 11 et 12 mars 1928, à se prononcer sur « la question russe », les trotskystes avaient perdu le contrôle du parti : leurs principaux porte-parole exclus, ils firent scission, laissant le terrain à une nouvelle direction dans un

parti considérablement affaibli et désorganisé. Dans cette direction animée d'un esprit nouveau et à qui il incomba de reconstruire le parti, parfois de toutes pièces, Jacquemotte conservait son secrétariat syndical ; à vrai dire, il n'avait pas encore gagné sa bataille contre le sectarisme, mais sa présence dans le triumvirat qui dirigeait le parti lui permit d'imprimer un « cours nouveau » au travail syndical, en lui assignant comme objectif de « soulever les masses pour réaliser les revendications ». Le parti, ou tout au moins ses organes centraux, commença à apparaître comme tel dans les mouvements sociaux, mais le cours nouveau ne manquait pas de poser des problèmes : les revendications ! Lesquelles ? A travers cette question centrale, se posaient celles de l'ouverture du parti pour compenser les effets de la scission, de l'attitude des communistes à l'égard des ouvriers, des socialistes de la base, à l'égard aussi du P.O.B., de sa gauche et de ses organisations syndicales.

La réponse de Jacquemotte n'était pas nette et ne se distinguait pas de celle d'un parti dont il s'attachait à infléchir l'orientation pratique, d'un parti aux effectifs réduits et dans lequel, comme le constata son IV^e congrès, en mai 1929, « l'idéologie sectaire-opportuniste » avait des « racines » du sommet à la base ». Les circonstances cessaient au surplus de lui être favorables : les communistes subissaient dans les syndicats le contrecoup de leur sectarisme et résistaient moins que jamais aux exclusions ; l'hostilité qui se renforçait à l'égard du P.O.B. se nourrissait en outre de la tactique « classe contre classe » que l'I.C. mit en avant dès 1928 : la montée du fascisme et les menaces de guerre contre l'U.R.S.S. désignaient, dans cette tactique, la social-démocratie — on disait maintenant le « social-fascisme » — comme l'ennemi principal. Il s'imposait au Parti communiste de « combattre l'opportunisme et des déviations social-démocrates dans ses propres rangs ». En septembre 1929,

par une « lettre ouverte aux membres » le C.C. engageait la lutte contre « les » fautes opportunistes très graves » qui caractérisaient la politique du parti envers le P.O.B., notamment dans son travail syndical : l'absence de programme revendicatif communiste, le « légalisme » qui s'attachait à conquérir les directions syndicales, au lieu des masses de syndiqués.

Un bureau politique provisoire fut constitué pour mener la discussion dans le parti ; Jacquemotte et Coenen en furent écartés : ils étaient rendus responsables de cet « opportunisme » dont le parti suait « par tous ses » pores ». Les nouveaux dirigeants, plutôt isolés et en butte à des querelles intestines, à des conflits de clans, devaient pourtant compter avec Jacquemotte. Sa réélection en mai 1929, peu avant son limogeage, comme seul député communiste sauvait sa position ; en outre, bien que son travail fût critiqué, il dirigeait toujours *Le Drapeau Rouge* dont il avait voulu vainement conserver la parution quotidienne ; en fait, il en était l'éditeur responsable et à ce titre, son indemnité parlementaire était saisie pour payer les dommages et intérêts auxquels le journal avait été condamné, en juillet, pour diffamation d'officiers supérieurs.

Son prestige de « vieux » porte-parole, quoique ébranlé, restait entier : il fallait donc tenir, en évitant de mener une lutte ouverte contre la direction. L'I.C. qui avait soutenu les attaques contre Jacquemotte et l'opportunisme commençait d'ailleurs à prendre ses distances : c'était maintenant le B.P.P. et son sectarisme qui, à cause de son incapacité à sortir le parti de son isolement, devenaient la cible. Une évolution se dessinant au sein de la direction, le retour de Jacquemotte s'amorça : son travail parlementaire lui permit, en novembre 1930, de reprendre, encore que de justesse, sa place dans la direction. Comme Jacquemotte n'était plus membre de la section syndicale centrale, il avait fallu constituer un comité spécial pour élaborer, avec son

aide, un projet communiste d'assurance chômage obligatoire et gratuite, à charge des patrons et des pouvoirs publics. Ce projet, que Jacquemotte défendit, devait servir à créer l'agitation parmi les chômeurs que la crise économique multipliait. Porte-parole communiste, Jacquemotte exerçait son mandat de député dans une optique extra-parlementaire : se jouant de toutes les subtilités du règlement, le député communiste imposait aux parlementaires excédés par ses continues litanies, malgré leurs sarcasmes, railleries et ricanements, de longs plaidoyers où, s'adressant au service du compte rendu analytique, il appelait les travailleurs à engager la lutte.

Après plus d'une année d'ostracisme, la réintégration de Jacquemotte dans la direction ne signifiait pas une victoire décisive, plutôt un compromis que confirma le VI^e congrès du Parti, en mai 1931, tenu à Seraing où Jacquemotte bénéficiait de l'appui de Joseph Lahaut. Ce congrès condamna « les » méthodes fausses, revêtant un caractère trop général, trop schématique » que le parti entendit combattre en ouvrant son comité central aux communistes occupés dans les entreprises. On ne modifia pas sensiblement la ligne politique, mais l'accent était mis sur la « tâche essentielle » de détruire l'influence de masse du P.O.B. en menant « un travail quotidien, » persévérant pour la réalisation du » front unique à la base, par la lutte » en faveur des intérêts immédiats ». La résolution syndicale précisait même qu'il s'agissait d'une lutte « pour un » programme revendicatif répondant » à la situation ». C'était « le tournant » de masse » qui réclamait la lutte sur les deux fronts, « contre l'opportu- » nisme de droite comme danger prin- » cipal et contre le sectarisme de gau- » che qui le nourrit ».

La lutte sur les deux fronts de l'opportunisme et du sectarisme créait une ambiguïté qui se traduisit au niveau de la direction par un secrétariat tricéphale que les ex-dirigeants

du B.P.P. durent partager avec Jacquemotte devenu responsable de la section d'Agitation et de Propagande. Les quelques frictions qui surgirent encore furent étouffées pour éviter les affrontements de 1929-1930, en laissant les événements trancher le conflit latent. Les grèves de 1932, plutôt leurs conséquences, furent à cet égard décisives. Les luttes sociales de l'été 1932, que les communistes n'avaient cessé d'annoncer, rompirent l'isolement du parti. Leur rôle y fut remarquable, celui de Jacquemotte notamment : grâce à son immunité parlementaire, il multiplia les interventions dans le Borinage et les régions voisines où à la tête de groupes cyclistes ou de cortèges de femmes, il débauchait les usines et les puits. Les communistes recueillirent le bénéfice de cette intense activité, aux élections qui suivirent. Succès pour le parti qui tripla sa représentation, ses élections provoquèrent, à l'intérieur, une déception. Ce fut le choc psychologique attendu pour permettre à Jacquemotte d'éloigner davantage le parti de son sectarisme. Si le parti n'avait pas avancé dans la mesure que lui permettaient son influence et son activité dans les grèves, la cause résidait, selon Jacquemotte, dans « la déviation gauchiste ». Le danger de droite était « historiquement », concédait Jacquemotte, le danger principal, mais « la déviation de gauche » constituait — « actuellement », avait-il soin de préciser — « le plus gros obstacle » au développement du parti, à l'application d'une ligne politique dont il proclamait la justesse. L'autorité morale que lui conférait sa qualité de membre du C.E. de l'I.C., sa référence plus fréquente au « chef génial » du Parti Communiste russe donnaient quelque crédit, parmi les communistes, à son invitation de ne pas « mettre tous nos mots d'ordre » à ce qu'il appelait « la sauce soviétique ». « Moins que jamais, proclamait-il, nous ne pouvons laisser de côté les mots d'ordre de revendications immédiates, l'organisation et le déclenche-

ment de luttes pour les revendications immédiates ».

Si une telle orientation était maintenant acquise dans un parti convaincu que la crise du capitalisme donnait à toute revendication, à toute lutte une dimension révolutionnaire, ses implications soulevaient des réticences qui s'incarnaient toujours dans la direction. La lutte pour les revendications, donc pour la révolution était-elle possible avec ... la social-démocratie réformiste? Un recul momentané du parti en 1933, la menace de la stagnation et de l'isolement permirent à Jacquemotte de convaincre le C.C. de préparer la conférence nationale qui se tint à Charleroi, en avril 1935. Il s'agissait d'un véritable coup de barre, rompant avec le sectarisme et fixant comme objectif de « concentrer l'activité du Parti dans les organisations de masses essentielles de la classe ouvrière, dans les syndicats... », d'établir des contacts véritablement fraternels avec les ouvriers socialistes en luttant pour les revendications qui sont communes ».

La conférence de Charleroi sanctionna la victoire de Jacquemotte dans cette lutte contre le sectarisme qui, commencée dès avant la scission communiste, n'avait jamais cessé. Les derniers représentants de ce sectarisme écartés, Jacquemotte fut nommé secrétaire d'organisation et bientôt, secrétaire général. Il était maintenant, mais seulement maintenant le chef incontesté du parti, reconnu comme tel par ses pairs. Dès cette date jusqu'à sa mort, un an et demi plus tard, Jacquemotte et le parti se confondent. Ses positions sont celles du parti, d'un parti libéré de son sectarisme et élargissant sa base populaire. Les communistes ne se limitèrent plus à rechercher un impossible « front unique à la base » ; ils multiplièrent les contacts en direction des organisations socialistes tant politiques que syndicales. Le parti, appelant les communistes à agir pour des « syndicats capables de mener la

» lutte contre la bourgeoisie », s'engagea, en décembre 1935, à « exécuter » loyalement les décisions de la majorité des syndiqués ». Au plan politique, il rechercha inlassablement le rapprochement avec les Fédérations du P.O.B., en particulier à Liège et à Bruxelles où des accords de Front Unique furent conclus. Jacquemotte qui était à Moscou, où le VII^e congrès de l'I.C. entérina la tactique du Front Populaire, n'assista pas à la première entrevue entre les directions du P.O.B. et du P.C.B., durant l'été 1935. Mais ses interventions, principalement ses articles hebdomadaires dans *Le Drapeau Rouge*, poussaient toujours plus loin le parti dans cette voie de l'unité. Il mettait encore en garde le parti contre les séquelles du sectarisme qui incitait les communistes à mettre en avant comme plateforme des mots d'ordre exclusivement communistes ; mais il avertissait aussi du danger de capituler devant l'idéologie réformiste. L'essentiel restait qu'il invitait le Parti, par une collaboration étroite avec l'aile gauche du P.O.B., à préparer « l'unité organique », « la constitution du parti unique révolutionnaire du prolétariat ». Le C.C. adopta cette thèse, en octobre 1935, au moment où, autour des Fronts Uniques de Bruxelles et de Liège, s'était constitué contre le danger fasciste un Front Populaire englobant quelque quatre-vingts organisations. Malgré l'opposition que ce rapprochement entre socialistes et communistes rencontrait au niveau de la direction du P.O.B. engagé dans la collaboration gouvernementale, les actions communes se multipliaient, principalement contre le rexisme. Comme le proclama Jacquemotte au rassemblement antifasciste du Palais des Sports à Bruxelles, les communistes étaient prêts à s'unir sur tout ce qui rapprochait « les frères d'un même combat de » classe ».

La politique unitaire du Parti dirigé par Jacquemotte ne brisait pas seulement l'isolement dans lequel les com-

munistes avaient végété pendant des années, elle élargissait aussi leur audience : aux élections de mai 1936, ils triplèrent à nouveau leur représentation. Le républicanisme du parti n'empêcha pas Jacquemotte de répondre à l'invitation du Roi qui le consulta. Après l'entrevue, Jacquemotte put déclarer que le parti devenait « un » facteur politique important dans la » vie du pays ». Les grèves de juin 1936 ne manquèrent pas de révéler la place que le Parti communiste avait acquise dans la classe ouvrière. Ce fut, après ces grèves, que Jacquemotte, approuvé par le C.C., écrivit dans *Le Drapeau Rouge*, le 18 juillet, l'article qui fut considéré comme son testament politique ; dans « la voie » de l'unité ouvrière », il posait la question de l'adhésion du P.C.B. au P.O.B. en tant qu'organisation autonome, avec sa plate-forme, avec ses principes : « Nous proposons que le » P.C. prenne sa place dans la grande » famille des diverses organisations » ouvrières partageant souvent des » tendances différentes qui forment » le P.O.B. ».

Sa mort le 11 octobre 1936 au retour de Liège où il avait apporté la copie du nouveau quotidien *La Voix du Peuple*, ne lui permit pas de connaître le sort que l'histoire réserverait à cette proposition. Survenant peu après cette proposition, sa mort conférait une unité et une cohésion politiques à cette existence consacrée tout entière à la lutte de classe et à la révolution que Jacquemotte avait voulu poursuivre, en dépit de tous les obstacles, dans un mouvement lié aux masses ouvrières. Vingt-cinq ans plus tôt, il avait tempéré l'impatience des futurs communistes en espérant malgré tout maintenir les Amis de l'Exploité dans le P.O.B. La scission accomplie, il se heurta au sectarisme qu'il avait redouté et qu'il combattit, sous toutes ses formes, en dépit des vicissitudes. De ce combat, il sortit victorieux, à la tête de ce parti qui ressemblait enfin à celui qu'il avait voulu créer. En

proposant d'adhérer au parti ouvrier en tant qu'organisation autonome, Jacquemotte bouclait la boucle!

Maxime Steinberg.

Entretien avec M^r Jean Taillard, beau-frère de Joseph Jacquemotte, ancien dirigeant du Parti Communiste. — Archives de la Fondation Jacquemotte. — M. Steinberg, « A l'origine du communisme belge : l'extrême-gauche révolutionnaire d'avant 1914 », dans *Cahiers Marxistes*, n° 8, décembre 1970-janvier-février 1971, p. 3-34. — M. Liebman, *Origine et signification idéologiques de la scission communiste dans le Parti Ouvrier Belge (1921)*, 3 t., thèse de doctorat à l'Université libre de Bruxelles, 1962-1963. — E. Stiers, *Jacquemotte, sa vie, son Œuvre*, Bruxelles (1937), 63 p. — F. Demany, *Joseph Jacquemotte, images d'une vie*, Bruxelles, 1946, 54 p. — *Une grande figure du mouvement ouvrier belge. Joseph Jacquemotte. Articles et interpellations parlementaires. 1913-1936*, Bruxelles, 239 p.

JANSSEN (Albert-Edouard), professeur à l'Université catholique de Louvain, banquier, ministre d'Etat, né à Anvers le 1^{er} avril 1883, décédé à Hamme-Mille le 29 mars 1966.

Albert-Edouard Janssen fit à l'Université catholique de Louvain des études de droit et de sciences politiques et diplomatiques. Il fut en 1911 un des premiers docteurs promus par l'École des Sciences politiques qui venait d'être fondée au sein de cette université. Sa thèse de doctorat avait pour sujet *Les conventions monétaires* et fut couronnée en 1911 par l'Académie royale de Belgique. Un enseignement lui fut confié dès cette année à l'École des Sciences politiques et sociales, puis en 1919 à la Faculté de Droit (Monnaie et crédit).

Admis au stage en 1907 auprès de Henri Carton de Wiart, il est inscrit en 1910 au tableau de l'ordre des avocats près la Cour d'appel de Bruxelles. Il ne poursuivra pas cependant sa carrière au barreau. En fait, il y renonce très vite pour entrer à la Banque Nationale de Belgique où

il est chargé des études économiques. Il est ainsi le premier titulaire du Service des Etudes de la Banque qui deviendra par la suite un des piliers de cette institution. Son premier soin dans sa fonction à la Banque fut de constituer une bibliothèque scientifique qui deviendra elle aussi par la suite la plus importante bibliothèque scientifique du pays aux côtés et en complet accord avec la Bibliothèque Royale. A la Banque Nationale, ses attributions l'amènent à participer aux travaux de la Conférence de La Haye sur l'unification de la législation relative au chèque et aux travaux du Congrès de l'Union Economique Internationale réuni à Bruxelles. Dès 1914, il est nommé secrétaire de la Banque.

A peine investi de ses nouvelles fonctions de secrétaire, la guerre éclate en 1914, durant laquelle il sera amené à prendre des responsabilités collégiales et personnelles particulièrement lourdes. Le jeune secrétaire est chargé de faire parvenir à l'intendance de l'armée les montants nécessaires pour le paiement des soldes. Dans des conditions dangereuses il est chargé de mettre l'encaisse-or de la Banque à l'abri dans la citadelle d'Anvers, puis en Angleterre. Fin 1914, Janssen accompagne une mission qui se rend au Havre, puis à Londres. De retour à Bruxelles, il est associé à la politique de résistance à l'occupant qui sera poursuivie par la Banque jusqu'à la fin de la guerre. A l'intervention d'une société coopérative de prêts fonciers que la Banque fondait en 1915 et dont Albert-Edouard Janssen fut un administrateur actif, il est associé également à la politique sociale de la Banque visant à assurer aux classes populaires et aux petits rentiers les concours nécessaires pour subsister dans les conditions particulièrement pénibles de cette époque.

En 1919, dès la fin de la guerre, il est nommé directeur de la Banque Nationale et le restera jusqu'en 1925. En sa nouvelle qualité, il exercera une activité particulière sur le plan international où les intérêts financiers

du pays et de la Banque sont fort engagés. Il les représentera avec une rare compétence. C'est ainsi qu'il participe à des missions aux Etats-Unis, en Pologne, en Hongrie, aux travaux de la Commission des Réparations à Paris et surtout aux travaux du Comité financier de la Société des Nations, qu'il présidera ensuite à diverses reprises. C'est en cette qualité de président du Comité financier que Albert-Edouard Janssen est amené à s'occuper du redressement des finances autrichiennes. Il y fut aidé ensuite par Maurice Frère, futur gouverneur de la Banque Nationale de Belgique qui exerça pendant de nombreuses années des fonctions de conseiller de la Banque Nationale d'Autriche, mandaté par le Comité financier. En 1924, Albert-Edouard Janssen est désigné pour représenter la Belgique au comité des experts du « Plan Dawes ».

Son activité sur le plan international est à cette époque dominante. Elle lui acquiert une réputation de technicien monétaire qui lui vaut d'être rappelé en Belgique en août 1925 pour prendre le portefeuille des Finances dans le cabinet formé par Prosper Poullet. Il s'agissait d'un gouvernement de coalition catholique-socialiste. La conjoncture politique avait éloigné du pouvoir le parti libéral dont l'influence était forte sinon dominante dans les milieux économiques et financiers. La controverse en matière monétaire portait sur le problème de la stabilisation du franc belge qui ne pouvait être réalisée selon certains qu'après une dévaluation plus ou moins profonde et selon d'autres sans dévaluation, mais par application d'une politique d'austérité relative, considérée par ses opposants comme une politique de déflation. La Banque Nationale et le Ministre étaient d'avis qu'une dévaluation profonde était une mesure profondément injuste et anti-sociale, « une déchéance dans l'histoire du crédit d'un pays » (voir M. Frère, dans *Albert-Edouard Janssen raconté par ses amis*, p. 28). Pour réaliser la stabilisation du franc sans dévalua-

tion, le Ministre entreprit des négociations à l'étranger en vue d'obtenir un emprunt à long terme et d'assurer pendant une période transitoire la trésorerie de l'Etat. Il espérait d'autre part pouvoir effectuer avec la collaboration des banques et du public, la consolidation de la dette intérieure à court terme. Sur ces deux points, essentiels, ses espoirs furent bientôt déçus. Les négociations à l'extérieur échouèrent et dès le 15 mars 1926, le cours de 107 francs la livre dut être abandonné. Quelques semaines après, le Ministre donna sa démission. Cet échec fut attribué à la méfiance des prêteurs étrangers à l'égard des mesures de redressement intérieur, jugées insuffisantes — budget et dette à court terme. La stabilisation fut effectivement réalisée quelques mois plus tard par le cabinet Jaspar et le Ministre Francqui, mais cette fois non plus au taux de 107, mais bien de 175 la livre, ce qui comportait une dévaluation extrêmement profonde et dont la justification fut vivement contestée. L'histoire de la tentative de stabilisation de 1925 n'a jamais été écrite. Mais Albert-Edouard Janssen garda de ce grave échec un pénible souvenir sans aller cependant jusqu'à des incriminations précises.

Après ce passage au Gouvernement, Janssen ne rentre pas à la Banque Nationale, mais reprend seulement ses fonctions d'administrateur délégué de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie. Il garde aussi le contact avec les milieux financiers internationaux et en particulier le Comité des Transferts, à Berlin et le Comité financier de la Société des Nations. En 1929, ce Comité lui confie la présidence d'une commission appelée Commission de l'Or, chargée de préparer un rapport sur le problème de l'or. Cette Commission préconisa diverses mesures qui furent adoptées par la Conférence monétaire de Londres de 1933. Albert-Edouard Janssen avait foi dans l'or comme base nécessaire du système monétaire international (voir A.E. Janssen, *Le Problème de l'or en 1934*,

dans *Bulletin de l'Institut des Sciences économiques*, 5^e année, n^o 4, août 1934, p. 471-508).

En 1931, tout en gardant des mandats importants dans le secteur public du crédit — Société Nationale de Crédit à l'Industrie (administrateur), Commission du Ducroire (président), Caisse Générale d'Épargne et de Retraite (membre du Comité de direction) — Janssen passe au secteur privé, à la Banque Générale Belge, puis à la Société Belge de Banque, à la Banque Diamantaire Anversoise, à l'Union Générale Belge d'Électricité, à l'Union Chimique Belge, à la Compagnie Belge d'Assurances Générales. En 1935, il remplit deux importantes et difficiles missions : la réorganisation de la Banque Belge du Travail et celle des organismes financiers dépendant du Boerenbond, réorganisation dont sera issue l'actuelle Kredietbank.

En décembre 1938, Albert-Edouard Janssen accepte de remplacer Max-Léo Gérard, ministre des Finances, dans un cabinet tripartite présidé par Paul-Henri Spaak. Cette charge ministérielle fut encore une fois de courte durée. Trois mois après, le cabinet Spaak était démissionnaire.

Dès le début de la guerre de 1940, Janssen accepte la présidence de l'Association Belge des Banques et la présidence intérimaire de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite. Durant la guerre, son action sociale s'intensifiera au bénéfice des foyers éprouvés par la guerre, sinistrés et déportés, etc..., des mères de famille, des fonctionnaires révoqués par le pouvoir occupant ou prisonniers, et de leur famille. Il remplit de très importantes missions en Suisse, en Hongrie et en Roumanie, sous le couvert de la Croix-Rouge Internationale de Genève. Il participe largement aux décisions de politique envers l'occupant prises par les autorités belges restées au pays et à la résistance occulte.

Après la libération du territoire, Albert-Edouard Janssen poursuit ses activités humanitaires, en les orientant

plus spécialement au bénéfice des femmes. Il fonde l'Homage national à la Mère de Famille. Il prend la présidence d'une école et d'un office de service familial (Service Familial Marguerite Leblanc). Administrateur de Caritas Catholica Belgica et président d'École et Famille, il s'intéresse aussi à la démocratisation de l'épargne et préside le Comité National de l'Épargne Mobilière.

Ministre d'État en juin 1949, il reprend en 1952 le portefeuille des finances que cette fois il gardera pendant deux ans. Sa gestion des finances publiques sera caractérisée par l'orthodoxie, la bonhomie et le bon sens. Les problèmes à résoudre n'avaient plus, comme dans l'immédiat après-guerre, un caractère dramatique et urgent, mais ils étaient nombreux et difficiles, comme toujours. La guerre de Corée et le réarmement avaient provoqué une augmentation des dépenses. L'intervention de la Belgique à l'Union Européenne des Paiements avait soulevé un problème monétaire particulier. Le nouveau ministre participe aux négociations en vue d'atténuer la pression inflationniste que le mécanisme de l'U. E. P. exerçait sur la Belgique, à raison de sa position fortement créditrice. Quant à sa gestion budgétaire, elle fut caractérisée par un effort d'équilibre des budgets et de consolidation de la dette. En 1956, Albert-Edouard Janssen est coopté au Sénat par le parti social-chrétien. Il y exerce une influence discrète mais continue, à la Commission des Finances, en particulier pour soutenir une politique d'orthodoxie financière.

Cette activité politique n'était cependant une fois de plus qu'accessoire relativement à ses occupations principales et absorbantes de banquier, de professeur et d'homme d'œuvres sociales. Banquier jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire jusqu'à quatre-vingt-trois ans, il remplira ses mandats du secteur privé et aura la satisfaction d'y ajouter des mandats internationaux à la Banque des Règlements Internationaux à Bâle, à la Chambre

de Commerce Internationale et au Conseil de la Fédération bancaire de la Communauté Européenne. Professeur jusqu'à la fin, il consacra aussi son temps et son grand crédit à la promotion universitaire, en sa qualité de président de l'Institut des Recherches économiques et sociales de l'Université de Louvain, de président du Centre de perfectionnement dans la direction des entreprises, de membre du Conseil général de l'Université catholique de Louvain, de président de la *Revue Générale Belge*. Homme d'œuvres sociales jusqu'à la fin, il poursuivra ses activités d'ordre social, au Service Social, à Caritas Catholica, à la Fondation Cardiologique Princesse Liliane, etc...

Baron de Voghel.

Albert-Edouard Janssen (1883-1966). Tome 1, *Albert-Edouard Janssen raconté par sa fille*, bibliographie des œuvres de Janssen. Tome 2, *Albert-Edouard Janssen raconté par ses amis*, Louvain-Paris-Bruxelles, Oyez, 1970. — H. van der Wee et K. Tavernier, *La Banque Nationale de Belgique et l'histoire monétaire entre les deux guerres mondiales*, Bruxelles, Banque Nationale de Belgique, 1975.

JESPERS (Floris-Egide-Emile), artiste peintre, né à Borgerhout (Anvers) le 18 mars 1889, décédé à Anvers le 16 avril 1965.

Sa femme, Olympe Gardien, lui donna deux fils, Paul, un fonctionnaire, et Marc, qui devint médecin.

Il était le deuxième fils du sculpteur Emile Jaspers (Deurne 1862 - Anvers 1918) et le frère d'Oscar, également sculpteur (Borgerhout 1887 - Bruxelles 1970). Il suivit d'abord les cours de l'Académie, puis de l'Institut national des Beaux-Arts à Anvers où il fut l'élève de Franz Courtens pour qui il eut toujours de l'estime, malgré la différence profonde de leurs conceptions esthétiques.

Pendant quinze ans, conjointement à la peinture, il fut violoncelliste, jouant, pour vivre, dans des théâtres et des cinémas. Cette période de sa vie a été évoquée par un poème connu

de son ami Paul van Ostaijen : *Floris en zijn cello*. Ses premières œuvres sont dans la manière des impressionnistes attardés Richard Baseleer et Franz Hens, tous les deux Anversois. Puis il subit l'influence de Rik Wouters, qu'il fut un des derniers à rencontrer en Belgique, quand celui-ci se trouvait au dépôt de Lierre, avant son départ pour la Hollande où il devait mourir.

Vers la fin de la guerre 1914-1918, une intense poussée moderniste agita les jeunes à Anvers. Les frères Jaspers, Paul Joostens et Paul van Ostaijen furent parmi les premiers à se manifester, bientôt suivis, aussitôt après l'armistice, par des groupes bataillant sous des bannières diverses, mais tous promoteurs convaincus d'un renouveau dans les arts. Tels furent *Sélection*, *Lumière*, *Ruimte*, *Ça ira*, *Het Overzicht* et quelques autres. Floris Jaspers fut, dès l'abord, du premier groupe, conduit par André de Ridder et Paul-Gustave van Hecke, et dont l'influence allait être déterminante sur la vie artistique du pays. Floris Jaspers se jettera dans le mouvement avec une fougue incroyable. Grand travailleur, à l'affût de toutes les tendances nouvelles, se les assimilant avec une facilité qui lui jouera souvent des tours, il va fournir une carrière d'une fécondité stupéfiante. On le classe d'habitude parmi les expressionnistes flamands, mais il n'est pas l'homme à s'accommoder d'une étiquette. Il a subi l'influence des grands courants de l'heure, tels le cubisme et l'expressionnisme, mais ne s'est pas attardé à la déformation systématique qui valut à quelques peintres flamands une qualification reprise de l'Allemagne. Il a certes rompu, pendant un temps, avec la transcription réaliste sans jamais atteindre à la brutalité, souvent voulue, de ses confrères. Tels essais pour se libérer d'un impressionnisme dépassé l'inclineront plutôt vers les fauves, comme l'attestent quelques paysages proches de Vlaminck. Cubiste, il s'en tiendra à un cubisme

lisible, à la manière d'André Lhote. Un autre thème, venu de France, le séduira : les clowns. Ils lui inspirent nombre de toiles, parfois gracieuses et parfois émouvantes, à situer entre Picasso et Rouault.

À la suite de Campendonck, il découvre l'églomisé et se lance avec fougue dans cette technique oubliée et réalise dans ce domaine quelques œuvres remarquables.

Le Ministère des Affaires économiques poussant à la rénovation de la tapisserie, Floris Jaspers fournit deux grands cartons pour le pavillon belge à l'Exposition de Paris (1937) et quatre pour celle de New York (1939). Ces cartons, grouillant de personnages inspirés du folklore, révèlent un Jaspers inattendu. Il est, à ce moment, le cartonnier le plus en vue de la Belgique.

Peu avant la seconde guerre mondiale, nouveau revirement. Cette fois, c'est le retour à la nature. Il peint de grands paysages meublés de lourdes vaches. Il vise nettement à la monumentalité, encore qu'il soit plus heureux dans des œuvres de petites dimensions, comme le prouvent certains paysages d'une rare délicatesse. Tant à la côte belge que dans les Ardennes, le motif l'inspire, et l'éternel passionné maudit tous les « ismes » de l'art d'avant-garde dont il fut le champion fervent.

À soixante ans, un fait nouveau va donner un tournant décisif à sa carrière. Il découvre le Congo et en demeure ébloui. Il n'avait guère voyagé, mais, toujours exclusif, il n'en proclama pas moins le Congo le plus beau pays du monde. De toute évidence, il y découvrit sa plus féconde source d'inspiration. Les paysages et les habitants lui permirent de se libérer, enfin, de ces influences tenaces qui furent longtemps la rançon de sa trop grande virtuosité. S'il regarde le paysage congolais avec intérêt, ce sont surtout les Noirs qui l'attirent. Il les peint de préférence dans des poses hiératiques ou dans leur démarche altière. Les femmes noires lui

fournissent des thèmes inépuisables. Evitant toute traduction réaliste, leurs silhouettes hautes et minces scandent les toiles d'un rythme obsédant comme celui du tam-tam, et, quelle que soit l'audace de ses interprétations, où se retrouvent les conquêtes des « ismes » de naguère, elle va de pair avec une incontestable noblesse de style. Cette période assez longue — à l'Exposition de Bruxelles de 1958, il montre une gigantesque composition de cette veine — peut être tenue pour la plus originale de sa carrière. Il y restera fidèle jusqu'aux dernières années de sa vie au cours desquelles cet éternel insatisfait, cet inquiet toujours soucieux de ne pas se laisser dépasser, se tourne vers l'abstraction sans résister toutefois à s'imposer dans cette nouvelle manière.

Floris Jaspers ne s'est pas contenté de peindre. Malgré l'abondance de son œuvre, il a été un graveur raffiné, traçant dans le métal des lignes d'une grande expression. Vers 1925, il s'adonna à cet art, qu'il pratiqua jusqu'en 1932, il a signé quelque cent cinquante eaux-fortes, d'un style très personnel. Tous les procédés graphiques l'ont intéressé, notamment la gravure sur bois ou sur linoléum, et il a illustré plusieurs livres de ses amis, les poètes Paul van Ostaïen et Gaston Burssens, ainsi que des contes d'Horace Van Offel et des poèmes d'un jeune Anversois, Fred Walewijn. Comme tous les peintres, il dessina beaucoup, tant à la plume qu'au pinceau.

Durant sa période congolaise, il s'attaqua à la sculpture en composant des figures de Noirs, à l'aide de tiges de fer et de loques. Coulées en bronze, ces œuvres ont de réelles qualités plastiques. Il avait fait, des années plus tôt, des essais dans la même voie en taillant dans le bois de curieuses marionnettes pour un petit théâtre « Les Ventres de son », qu'il avait construit dans la cave de sa demeure, avenue Marie, à Anvers, et pour lequel Michel de Ghelderode avait même écrit un texte. L'entre-

prise avorta avant son départ, comme il arrive souvent dans les rêves d'artistes.

Ce bourru, ce vindicatif, ce rêveur d'impossible, cet éternel protestataire, était, au fond, un homme de cœur. Il était membre de L'Art contemporain, où il souleva mainte tempête, et de la Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Ses œuvres figurent aux musées d'Anvers, Bruxelles, Liège, Rotterdam, Amsterdam, Grenoble, Zürich, Helsinki, Ankara et New York.

Roger Avermaete.

P. van Ostaijen, *Krities Proza II*, Anvers, 1931, p. 95-105. — G. Burssens, *Floris Jaspers*, Anvers, 1943. — G. Burssens, « Floris Jaspers », dans *Peintres belges contemporains*, Anvers, Editions Lumière, 1946, p. 131-138. — R. Avermaete, « Floris Jaspers », dans *Herinneringen uit het kunstleven 1918-1940*, II, p. 98-112, Bruxelles, 1954. — G. Burssens, *Floris Jaspers*, Anvers, 1955 (*Monographies de l'Art belge*). — R. Avermaete, *Tussen beitel en penseel*, Tiel-Utrecht, 1973, p. 83-92.

JONES (John). Voir ROBERTS-JONES (John).

K

KERCHOVE de DENTERGHEM (André-Charles-Eugène-Oswald-Rodolphe-Auguste-Louis-Marie-Ghislain, comte de), diplomate et homme politique, né à Gand le 16 octobre 1885, décédé à Bruxelles le 24 avril 1945.

Après avoir conquis son diplôme de docteur en droit à l'Université de Gand, il entra dans la carrière diplomatique comme attaché à la Légation de Tokio en 1908 d'où, après un séjour d'un an environ, il fut transféré à la Légation de Londres. Ayant passé avec succès, en 1911, l'examen diplomatique et, en 1912, l'examen commercial, il fut promu secrétaire de Légation de 2^e classe. Il fut, en cette qualité, affecté à la Légation de Berlin sous un chef, le baron Beyens, jouissant d'une grande autorité. Le vicomte Jacques Davignon, qui était son cadet et qui l'y rejoignit en 1913, écrit qu'il était déjà « plein d'un dynamisme fait pour impressionner le » néophyte que j'étais. Il pratiquait « une large hospitalité, celle qui fut » la sienne au cours de toute sa carrière » (*Berlin 1936-1940*, p. 171). Il fut transféré à Bucarest en mars 1914 et à La Haye le 31 août 1916, où il demeura jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. Les circonstances donnaient à cette Légation une grande importance ; des person-

nalités politiques et de nombreux Belges de toute condition avaient cherché asile dans ce pays neutre. Le baron Fallon était le chef de poste, le prince Albert de Ligne, le conseiller. Le comte de Kerchove, promu secrétaire de Légation de 1^{re} classe en février 1916, s'occupait particulièrement des internés militaires et civils ; il était ainsi en rapport avec les Belges cherchant à rejoindre le Gouvernement à Sainte-Adresse par la Hollande.

Transféré à Londres en janvier 1919, il était, le 12 janvier 1920, nommé chargé d'affaires à Berlin. Le traité de Versailles venait d'entrer en vigueur ; il avait la mission de rétablir les relations diplomatiques avec l'Allemagne. La défaite et l'effondrement de l'Empire y avaient multiplié insurrections et attentats ; la situation demeurait précaire. Le nouveau régime mis en péril le 13 mars par le Putsch Kapp avait été sauvé par une grève générale qui avait paralysé le pays. Au milieu de ces convulsions, le comte de Kerchove avait dû subir une opération chirurgicale qui, effectuée dans de mauvaises conditions, lui fit perdre complètement l'usage du genou droit. La légère claudication qui en résulta, si elle alourdissait sa démarche, ne réduisit ja-

mais sa grande vitalité. C'était, à l'image de son père, un homme de haute et puissante stature auquel l'âge donna rapidement une allure imposante. Débordant d'activité, ses rapports diplomatiques reflétaient son esprit toujours en éveil et son tempérament expansif. On les sent dictés d'un jet, sans grand souci de la forme. La pensée s'exprime amplement dans un style vigoureux où l'hyperbole et les superlatifs l'emportent sur le souci des nuances.

Le 21 juin il était, sur sa demande, déchargé de ses fonctions. Sa carrière, pendant quelques années, change d'orientation. Le 29 janvier 1921, cédant aux sollicitations dont il avait été l'objet, il était mis à la disposition du ministre de l'Intérieur pour exercer les fonctions de gouverneur de la Flandre orientale. Sa famille y avait de puissantes attaches. Comme son père, il y était né et y avait fait ses études. Sa mère, Marie Lippens, tante du ministre d'Etat, Maurice Lippens, appartenait elle aussi à une grande famille gantoise. Dans la même ville, deux de ses sœurs avaient épousé, l'une Léon Feyerick, l'autre le comte Albert de Hemptinne, père de l'académicien, Marc de Hemptinne, professeur à l'Université de Louvain, qui allait jouir en physique nucléaire d'une notoriété internationale.

Au cours de ses fonctions de gouverneur, il fut appelé à la présidence de la Société royale d'Horticulture et de Botanique de Gand. Son père, auquel l'étendue de ses connaissances avait apporté une réputation internationale, l'avait occupée de nombreuses années (cf. *Biographie nationale*, t. 37, 1971-1972, col. 484-489). Poursuivant l'œuvre paternelle, le fils étendit à l'étranger la renommée de l'exposition quinquennale organisée par la Société d'Horticulture, sous le nom de « Florales gantoises ». Sous sa présidence, il leur donna un grand éclat. En 1933, la visite du roi Albert et de la reine Elisabeth se déroula en grand apparat le soir, dans un décor féérique, en présence des hauts

dignitaires de l'Etat et des principaux membres du corps diplomatique.

Quand le comte de Kerchove avait démissionné de ses fonctions de gouverneur, aucun poste adéquat ne se présentait pour lui dans la carrière diplomatique où il avait reçu l'assurance de pouvoir retourner. C'est dans ces conditions qu'il fut, le 16 juillet 1929, coopté comme sénateur libéral. Il renonça à ce mandat quand, reprenant sa place dans sa carrière d'origine, il fut, le 28 décembre 1931, nommé ministre de Belgique à Berlin.

Il assista, au début de sa nouvelle mission en Allemagne, à l'agonie du régime de Weimar. La grande crise économique mondiale avait provoqué en Europe centrale un effondrement financier dont l'Allemagne ressentit bientôt les effets. Au début de 1932, le nombre des chômeurs dépassait six millions. Aux élections présidentielles du 13 mars 1932 Hindenburg n'avait été réélu qu'au second tour, tandis que Hitler recueillait plus de onze millions de voix. Le 30 mai, le chancelier Brüning était remplacé par von Papen préparant l'avènement de Hitler le 30 janvier 1933.

Dans ses rapports, le comte de Kerchove fait un tableau animé des bouleversements dont, après ceux de 1920, il est le témoin. L'un d'eux notamment, que l'on devine dicté hâtivement sous l'émotion des événements, relate en détail, avec des traits à la Saint-Simon, la purge du 30 juin 1934 où le Führer assassina Roehm, son vieux compagnon de lutte.

Au cours d'un bref voyage en Belgique, le comte de Kerchove est frappé par l'inquiétude et l'émotion de l'opinion publique provoquées par ces événements; la perspective d'une guerre en 1933 trouve crédit dans des milieux informés. Il fait le point dans un rapport du 20 septembre. L'Allemagne constitue-t-elle un danger imminent pour nous? Non, répond-il, tant du point de vue militaire que politique. Mais il n'en croit pas moins que « du train où vont les choses et à » moins d'un revirement complet dans

» l'esprit militariste allemand, une
» nouvelle guerre européenne est iné-
» vitable » (*Documents diplomatiques*
belges, t. III, p. 152).

Le 19 septembre 1933, l'Allemagne s'est retirée de la Société des Nations et de la Conférence du Désarmement à Genève. L'émotion est grande dans tous les pays. Pour la Belgique, c'est sa sécurité qui est en cause. Quelle conséquence aura la décision prise à Berlin pour son statut international? Les accords de Locarno, qui en forment la base, sont liés au Pacte de la Société des Nations. Selon le comte de Kerchove, « manifestement, les mi-
» lieux hitlériens entendent modifier
» l'état de choses existant et ils dési-
» reraient remplacer les accords de
» Locarno par des pactes de non-
» agression » (*ib.*, p. 241). En mettant fin à la démilitarisation de la Rhénanie ils réaliseraient l'égalité de traitement qu'ils réclament. Dans un rapport du 5 janvier 1934, il prévoit que dès que l'Allemagne sera assez forte et ne craindra plus une réaction militaire, elle réoccupera la Rhénanie (*ib.*, p. 296). Sa politique, il le répète le 22 janvier, est de se dégager des accords de Locarno en vue de réaliser cette réoccupation (*ib.*, p. 308); elle ne les dénoncera cependant qu'au moment où « ayant repris sa puissance
» militaire et politique, elle sera déci-
» dée à prendre les risques d'un nou-
» veau conflit armé » (*ib.*, p. 323).

Le 20 juillet 1935, le décès inopiné du baron de Gaiffier rend vacante l'ambassade de Belgique à Paris. Le comte de Kerchove y est nommé le 7 octobre. De son nouveau poste, il continue à suivre la politique allemande. L'avis qu'il exprime concorde avec celui d'E. Graeffe, son ancien conseiller devenu chargé d'affaires à Berlin. Des rumeurs circulent d'ailleurs à Paris au sujet d'une réoccupation de la Rhénanie. L'Allemagne, écrit-il, le 15 janvier 1936, constitue le dossier dont elle fera usage le moment venu (*Documents diplomatiques belges*, t. IV, p. 48). Selon des informations qui lui sont parvenues d'Alle-

magne une action inconsidérée est possible et, le 30 janvier, il aborde la question dans un entretien avec Léger, le secrétaire général du Quai d'Orsay (*ib.*, n° 11).

Le coup de force prévu depuis si longtemps, se produit le 7 mars : Hitler viole et répudie les accords de Locarno. Ayant écarté tout recours à la force, la réaction des Puissances occidentales demeure purement verbale. L'Allemagne est redevenue une Puissance redoutable. Au cours d'un entretien avec le comte de Kerchove, le 30 mars, le général Maurin, ministre de la Guerre, oppose cette puissance reconquise par l'Allemagne à la faiblesse de l'armée française. « Nous
» pouvons légitimement nous deman-
» der, lui dit-il, si l'Allemagne n'aurait
» pas intérêt à passer à l'offensive
» sans attendre que ses adversaires
» éventuels perfectionnent et complè-
» tent leurs armements » (*ib.*, p. 179).

Le 6 mars, un échange de lettres entre la Belgique et la France avait constaté la fin de l'accord militaire intervenu entre elles en septembre 1920. C'était l'aboutissement de négociations commencées cinq ans auparavant, que le Gouvernement m'avait chargé de mener avec Léger et à la phase ultime desquelles le comte de Kerchove avait participé. L'ambiguïté de l'accord militaire avait nui aux relations entre les deux pays. On le considérait en France comme une alliance; la Belgique la niait. Ainsi était née une méfiance à son égard, surtout grande en pays flamand mais que des wallons notoires partageaient (*Documents diplomatiques belges*, t. II, p. 639). Le comte de Kerchove s'inquiéta des malentendus qui risquaient de se produire. « L'immense
» majorité du peuple français, écrit-il
» le 25 août 1936, en est restée, vis-
» à-vis de la Belgique au sentiment
» qu'il nourrissait à son égard le 4 août
» 1914 et le 11 novembre 1918. Notre
» Dynastie et notre pays sont considérés
» comme mus par les mêmes senti-
» ments et soumis aux mêmes des-
» seins que ceux de la France elle-

» même ». Aussi le jour où l'opinion française se rendra compte que la Belgique a évolué avec tous les autres Etats européens et que vingt-deux ans se sont écoulés depuis l'invasion allemande, le réveil sera brutal; en se rendant compte de ses illusions elle « imputera à la félonie et à la trahison » la simple adoption des nécessités modernes de notre pays à l'évolution du temps et des idées... Il » faudrait, petit à petit, sans rien » brusquer, amener la France à une » meilleure compréhension des nécessités nationales de notre pays » (*Documents diplomatiques belges*, t. IV, p. 259).

Les événements ne le permirent pas. La destruction des accords de Locarno avait ébranlé les bases de la sécurité de la Belgique. Le Quai d'Orsay et le Foreign Office avaient été discrètement informés de la nécessité où elle était d'y adapter sa position internationale. Cette action était en cours quand le Roi réunit, le 14 octobre 1936, le Conseil des Ministres pour le convaincre qu'il fallait prolonger le temps de service, étant entendu que la seule mission de l'armée serait de défendre l'indépendance et l'intégrité du pays, d'empêcher qu'un Etat voisin n'emprunte le territoire belge pour en attaquer un autre. Les paroles royales impressionnèrent tous les ministres y compris ceux qui étaient opposés aux mesures réclamées par leur collègue de la Défense nationale. Dans l'espoir qu'elles convaincraient de même toutes les fractions de l'opinion publique et qu'ainsi serait évitée une crise ministérielle, ils demandèrent au Roi, qui y consentit, qu'elles fussent publiées. Absorbés par leurs préoccupations de politique intérieure, ils ne songèrent pas à l'effet que le langage du Roi pouvait produire sur une opinion étrangère insuffisamment préparée. Cet effet, particulièrement en France, fut profond. Le lendemain, le comte de Kerchove faisait un tableau de la presse. Des journalistes réputés, Pertinax dans *L'Echo de Paris*, M^{me} Tabouis dans *L'Œuvre*,

accusaient la Belgique de violer ses engagements (*ib.*, n^o 131). Comme dans le discours que prononcerait le président Reynaud lors de la capitulation de l'armée belge le 28 mai 1940, si le mot trahison n'y apparaissait pas, l'idée en était cependant suggérée. Il incombait à l'ambassadeur de Belgique de chercher à apaiser l'orage. Sa mission à Paris se termina dans ces conditions difficiles par sa nomination à l'ambassade auprès du Quirinal à Rome le 23 mars 1938.

Les sanctions prises par la Société des Nations, à la suite de l'agression contre l'Ethiopie, avaient été levées en juillet 1936. Sa mission fut de rendre aux relations italo-belges leur cordialité de jadis. « Il la remplit, » écrit son collègue, le vicomte Davignon, avec l'ardeur qu'il mettait » dans l'exercice de toutes les charges » qui lui étaient confiées. Il s'était » fait partout d'utiles relations ». L'ambassadeur de France, André François-Poncet, qu'il avait retrouvé à Rome après avoir été déjà son collègue à Berlin, en a tracé ce portrait dans ses mémoires : « Toujours pressé, affairé, » prêt à rire et à s'exclamer, plein de » vie, abondant en récits de toute » sorte, la curiosité tendue dans tous » les sens » (*Berlin 1936-1940*, p. 171).

Le comte Ciano, le ministre des Affaires étrangères qui, au cours d'entretiens au sujet de la situation internationale, s'était d'abord montré optimiste à l'égard du danger de guerre, est au contraire très inquiet quand le comte de Kerchove le voit le 30 août 1939. Situation très grave, dit-il, mais pas désespérée. Il l'assure que Mussolini ne cesse de travailler auprès de Hitler pour maintenir la paix (*Documents diplomatiques belges*, t. V, n^o 142). L'Italie accueille avec sympathie l'offre de bons offices que le roi Léopold et la reine Wilhelmine viennent de faire (*ib.*, n^o 137). Le 2 janvier 1940, le comte Ciano, à qui le comte de Kerchove rend visite au Palais Chigi, se montre particulièrement affable. Jusqu'à présent il l'avait rassuré à l'égard de la menace d'une

attaque allemande dont la Belgique s'alarmait en novembre. A présent, dit-il, la situation a changé et il n'oserait plus tenir le même langage. « Soyez prêts à toute éventualité; ne vous endormez pas dans une fausse sécurité ». Le comte de Kerchove a immédiatement télégraphié à Bruxelles cet avertissement; le comte Ciano, selon ses mémoires, l'avait donné à la demande de Mussolini (Ciano, *Journal politique 1939-1943*, t. Ier, p. 189). Il en avait en premier lieu informé la princesse Marie-José de Piémont qui avait aussitôt avisé le roi Léopold, son frère (*ib.*, p. 191-192). Les Allemands connurent ces messages du comte de Kerchove, ayant sans doute intercepté et déchiffré le télégramme les transmettant (Davignon, *Berlin 1936-1940*, p. 193).

L'attitude de l'Italie elle-même évoluait. Mussolini inclinait de plus en plus vers sa participation à la guerre. A la réunion des chefs des principales missions diplomatiques que Spaak avait convoquée le 5 avril 1940 et à laquelle assistait le premier ministre, le comte de Kerchove avait exprimé l'avis que l'Italie interviendrait dans la guerre au moment où la victoire se dessinerait en faveur de l'un des belligérants. « Donnez-nous des victoires, avait dit Ciano à François-Poncet, c'est la seule chose qui puisse influencer les décisions de Mussolini » (Davignon, *Berlin 1936-1940*, p. 214).

Les victoires vinrent en mai, mais ce furent des victoires allemandes. L'Italie déclarait la guerre le 10 juin 1940 à la France et à l'Angleterre. Le comte de Kerchove quitta Rome et se rendit à Lausanne en juillet. C'était l'époque de l'éclipse gouvernementale belge; il était sans instructions. En réponse aux lettres personnelles qu'il m'adressa à Lisbonne, je l'engageai à attendre sur place que la situation s'éclaircisse.

Quand le Gouvernement eut établi son siège à Londres, il le chargea de coordonner à Lisbonne les œuvres qui s'y étaient formées pour envoyer des

secours à la population de la Belgique occupée à l'intérieur du blocus imposé par les alliés. Il créa dans ce but le « Comité de Coordination du Ravitaillement de la Belgique par l'Europe » (C.C.R.B.). Ce ravitaillement, distribué en premier lieu aux prisonniers de guerre, comprit des centaines de milliers de colis alimentaires familiaux expédiés en Belgique même et composés en grande partie de conserves de poisson. Pour le réaliser il fallait, par une action diplomatique incessante, concilier les exigences du blocus avec les conditions imposées par l'Allemagne et le Portugal. En surmontant ces difficultés, la Belgique fut le seul pays qui parvint à apporter de l'extérieur une aide appréciable à ses populations soumises à l'occupation ennemie.

Les activités du C.C.R.B. prirent fin en mars 1945. Son président, le comte de Kerchove, gravement malade, rentra en Belgique; il y mourut le 23 avril 1945, le jour même de son retour à la maison familiale, boulevard de Waterloo, à Bruxelles, où ses proches venaient de l'accueillir. « Mission accomplie » : ce furent ses dernières paroles.

Sa vie avait été vouée aux intérêts de l'Etat pendant cette période de son histoire où la Belgique avait été victime de deux guerres mondiales. Sa carrière diplomatique avait commencé à la veille de la première; il succomba au moment où la seconde allait prendre fin. Sa forte personnalité s'y était immédiatement affirmée. Dans trois postes-clés, à Berlin, à Paris, à Rome, il avait été la vigie qui signale l'approche du danger.

Fernand Vanlangenhove.

Ministère des Affaires étrangères. Annuaire diplomatique et consulaire, années 1936 et 1937, Bruxelles, p. 256. — Ch. De Visscher et F. Vanlangenhove, Documents diplomatiques belges 1920-1940. La politique de sécurité extérieure, t. II-V, Bruxelles, 1964-1966 (Commission royale d'histoire. Documents relatifs au statut international de la Belgique depuis 1830). — P. Hy-

mans, *Mémoires*, publiés par Franz Van Kalken avec la collaboration de John Bartier, Bruxelles, 1958. — J. Davignon, *Berlin 1936-1940, Souvenirs d'une mission*, Paris-Bruxelles, 1951. — A. François-Poncet, *Souvenirs d'une ambassade à Berlin*, Paris, 1945. — *Le comte de Kerchove de Denterghem et le Ravitaillement de la Belgique par l'Europe*, Lisbonne, 1945.

KERVYN de LETTENHOVE (Henri-Léon-Marie-Bruno), archéologue, historien de l'art, publiciste, né à Sint-Michiels (Bruges) le 16 avril 1856, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 7 février 1928.

Fils du baron Joseph Kervyn de Lettenhove, l'historien et homme d'Etat auquel il devait consacrer, en 1900, une importante monographie, et de dame Eugénie-Clémentine de Laage de Bellefaye, Henri Kervyn passa les années de sa jeunesse au château de Sint-Michiels, à l'orée du bois de Tillegem, dans un milieu à la fois austère et raffiné. Il commença ses humanités au collège Saint-Louis à Bruges, les poursuivit à partir de la cinquième chez les jésuites à Namur, et s'en alla finalement, en 1874, à Louvain, conquérir son diplôme de docteur en droit.

Le jeune Kervyn n'avait pas attendu la fin de ses études pour faire parler de lui et même pour entrer dans la petite histoire à la faveur d'un chahut d'étudiants. C'est lui qui, à peine âgé de seize ans, était allé, dans la nuit du 27 mai 1871, à la tête d'un groupe de jeunes gens de son âge et de sa condition, place des Barricades à Bruxelles, où Victor Hugo, exilé de France à la suite de la répression de la Commune de Paris, avait pris logement. Eveillé par un coup de sonnette trompeur, le grand homme s'était montré au balcon de sa demeure. Des huées et des quolibets l'avaient accueilli, peut-être même quelques projectiles, certainement pas une pluie de pierres. Cette humiliante aubade avait ulcéré le poète ; il est revenu plus de vingt fois

sur l'épisode dans ses poèmes (*Expulsé de Belgique*, dans *L'Année terrible*) et ses écrits ultérieurs, essayant de faire croire qu'on avait attenté à ses jours : ce qui était pour le moins une exagération. Le 30 mai le gouvernement prenait, contre le poète, un arrêté d'expulsion, mais le jeune Kervyn, dénoncé par la presse libérale, fut condamné, trois mois plus tard, à cent francs d'amende.

Ses études terminées, Henri Kervyn se croit un moment destiné à la diplomatie ou à la vie politique ; bientôt il se tourne vers les arts. Il fréquente l'atelier du peintre Ferdinand Marinus ; il manie le burin ; il exécute des peintures murales, notamment au château de Noortvelde à Sint-Andries ; il visite les musées et se livre, avec plus de ferveur que de méthode, à l'étude de l'archéologie. Il donnera même quelque temps un cours d'histoire de l'art au collège où il avait commencé ses humanités. Dans ce domaine, il ne dépassera jamais le niveau d'un amateurisme éclairé. Il avait déjà fait quelques incursions en architecture : il avait dessiné les plans du petit manoir (« les Bouleaux ») que sa sœur édifiera en 1900 à côté du château paternel ; en 1904 il inspirera ceux du château Tudor à Sint-Andries. Ces deux œuvres manifestent sa prédilection pour le gothique anglais. D'autres, comme les transformations du château de Peereboomveld, en face de Tillegem, témoignent de son éclectisme.

Esthète enthousiaste, Henri Kervyn s'assigna pour tâche de mettre en valeur le rôle artistique de Bruges dans le passé. Dans ce but, il organisa trois expositions qui ont fait date : l'exposition des primitifs flamands en 1902, l'exposition d'art ancien à l'hôtel Gruuthuse en 1905 et l'exposition de la Toison d'Or en 1907.

La première fut la plus sensationnelle et la plus utile. Elle venait à peine de fermer ses portes qu'Henri Bouchot rassemblait les primitifs français qu'il allait montrer à Paris, au

pavillon de Marsan, en 1904. La même année, les Italiens exposeront leurs primitifs à Sienne et les Allemands organiseront l'exposition de Düsseldorf. En Belgique même l'exposition de 1902 ne devait pas rester sans écho : les jeunes maîtres de l'École de Laethem, Gustave van de Woestyne, George Minne, Valerius de Sadeleer firent plusieurs fois le pèlerinage de Bruges, tandis que Karel van de Woestyne traduisait leur émerveillement dans sa première œuvre en prose : *De Vlaamsche primitieven* (Gand, 1902).

L'organisateur de l'exposition de Bruges aura la bonne idée de laisser le récit des négociations ardues, des voyages mouvementés, et des petits conflits qui en jalonnèrent la préparation ; il reviendra plus tard sur le rôle de l'historien anglais W.H. James Weale dans la confection du catalogue.

L'exposition d'art ancien de 1905 avait été organisée à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Indépendance nationale, avec le concours de la Société d'archéologie de Bruges, dont le baron Henri Kervyn avait été élu membre le 9 juin 1904 ; on avait, pour le recevoir, modifié les statuts de la Société, qui n'admettaient que des Brugeois dans son sein. L'exposition eut lieu dans le cadre de l'ancien hôtel Gruuthuse, récemment restauré. Après la clôture, le baron, qui venait d'être nommé conservateur du Musée archéologique de Bruges, y réaménagea les collections rassemblées par la Société d'archéologie.

Quant à l'exposition de la Toison d'Or, elle avait été ouverte à l'occasion de l'inauguration de « Bruges-port-de-mer » par le roi Léopold II, et elle occupa le palais provincial de juin à septembre. Fort spectaculaire, elle attira à Bruges une foule énorme pour l'époque et une impressionnante collection de têtes couronnées. Le baron Henri Kervyn en a fait l'historique dans la préface du volume *Les chefs-d'œuvre d'art ancien à l'Expo-*

sition de la Toison d'Or en 1907 (Bruxelles, 1908).

Mais la sollicitude du baron retournait sans cesse vers les superbes primitifs, orgueil de Bruges, qui, hélas ! n'avaient pas été confiés à sa garde. Qu'importe ! Le 13 novembre 1902, au lendemain de la clôture de l'exposition des primitifs, il avait créé une Société des Amis des musées de Bruges, dont les statuts furent adoptés dans l'assemblée générale du 28 janvier 1903. Le baron Kervyn était l'âme de cette société ; ce qui signifie qu'elle était fort active. Le 12 février 1906, par exemple, elle pouvait remettre officiellement à la ville sept tableaux acquis au cours d'une seule année d'exercice. En cette occasion, et en bien d'autres, l'éloquent baron prononçait des discours qu'il n'oubliait jamais de faire imprimer.

Les plus précieux tableaux de la ville de Bruges étaient alors déposés rue Sainte-Catherine, dans la chapelle de l'ancienne école Bogaerde. Kervyn trouvait ce local « indécent » ; il était, en effet, tout à fait insuffisant. Le baron fit campagne pour obtenir leur transfert au centre de la ville, dans un bâtiment neuf, où pourraient être exposés, à proximité, les tableaux de la Commission des hospices. Il n'obtint d'autre résultat qu'un accord de principe des autorités communales et la mise à l'étude d'un plan. Son insistance et l'intervention maladroite du publiciste Ch.-Léon Cardon, son ami, n'en avaient pas moins indisposé beaucoup de monde, en particulier le conservateur responsable, Eugène Copman.

En 1907, ce fut pire. L'administration communale venait d'autoriser, après de longues négociations, la restauration de ses plus beaux primitifs. Le baron Kervyn avait été chargé, en sa qualité de membre de la Commission royale des Monuments, de surveiller les travaux. Il ne tarda pas à surprendre le conservateur faisant sauter craquelures et boursoffures à grands coups de canif. On devine ses réactions et celles de

la Commission. Tandis que l'administration communale se bornait à blâmer le maladroit conservateur, les historiens de l'art dénonçaient « l'attentat » dans la presse. Le 22 avril 1908, le leader socialiste Emile Vandervelde interpellait, en termes d'ailleurs fort modérés, le ministre Descamps sur les dangers qui menaçaient la *Madone du chanoine van der Paele* de Van Eyck du chef de ses restaurateurs.

Quelques années plus tard, c'est avec les autres membres de la Société d'archéologie qu'Henri Kervyn entretenait en conflit. Le conservateur du musée Gruuthuse était fort indépendant; il ne tolérait pas la moindre intrusion de ses collègues dans son musée; il ne se laissait imposer aucune directive. Il refusait de recevoir le conservateur adjoint qu'on voulait lui donner et dont la nomination aurait été justifiée par ses propres absences, de plus en plus fréquentes. En mars 1912, son mandat triennal étant venu à expirer, ses ombrageux collègues prirent la décision de ne plus le renouveler. Des indiscretions ébruitèrent la nouvelle; l'opinion s'alarma; on assista à une nouvelle campagne de presse. Avant que le ministre d'Etat Auguste Beernaert eût le temps d'intervenir en médiateur, le baron Kervyn avait renoncé à son mandat de membre de la Société d'archéologie de Bruges.

Entretemps, il avait présenté à Bruxelles, à l'exposition internationale de 1910, « les trésors de l'art belge au XVII^e siècle », manifestation primitivement destinée à Bruges, comme les précédentes, mais que certaines susceptibilités avaient réclamée pour la capitale. Et c'est à Bruxelles que ses amis organisèrent, le 9 mars 1911, une manifestation de sympathie présidée par Auguste Beernaert : une médaille à l'effigie du baron, œuvre de Godefroid Devreese, lui fut remise en la salle de marbre du Palais des Académies.

Le portrait intéressait de plus en plus Henri Kervyn. A la demande de

la comtesse Jeanne de Merode, il prépara une exposition de la miniature du XIV^e au XIX^e siècle; il entendait par là une exposition de « petits portraits » peints ou dessinés suivant les techniques les plus diverses. Elle allait être inaugurée, le 5 mars 1912, dans les salons de l'hôtel du baron Goffinet, à Bruxelles, par le roi Albert en personne. Une exposition de « cent portraits » dus aux plus grands peintres flamands devait suivre en 1914. La première guerre mondiale, qui allait éclater, fit qu'elle n'eut jamais lieu.

Le baron Henri Kervyn avait épousé, le 26 mai 1890, à Saint-Denis-en-Val (France, Loiret), Jeanne-Félicie Louet de Terrouenne; il en avait eu deux enfants. Sa fille, la baronne Ghislaine Kervyn de Lettenhove, épousa le comte Joseph d'Hespel qui fut tué à Roulers le 14 octobre 1918. Elle se remaria, le 5 août 1920, avec le vicomte Roger le Sergeant d'Hendecourt; les deux petits-fils du baron Henri Kervyn, Jacques et François d'Hendecourt, succombèrent à leur tour, au camp d'extermination de Flossenbourg, les 13 mars et 27 février 1945. Son fils, le baron Jacques, engagé volontaire au 3^e lanciers, tomba à l'âge de dix-neuf ans, entre Zevécote et Sint-Pieterskapelle, lors de la retraite sur l'Yser, et mourut, le 18 octobre 1914, entre les mains de l'ennemi.

Sans nouvelles de son fils, le baron Henri Kervyn arriva de Belgique à Paris au printemps de 1915, à travers les lignes ennemies. Ce fut pour y apprendre enfin le malheur qui l'avait frappé. Cependant, désireux de rendre service à sa patrie, il avait offert ses services au ministre des Sciences et des Arts, Prosper Poullet. « L'arra- » chant malgré lui à la douleur, le » gouvernement belge (...) le chargeait » aussitôt de tenter le sauvetage de » quelques-uns des objets d'art dont les » obus n'avaient pas encore achevé la » destruction. » Il eut sous ses ordres l'architecte Eugène Dhucque, avec lequel il ne sut pas s'entendre et

devant lequel, malgré le soutien du ministre Pouillet, il dut finir par s'effacer complètement le 13 janvier 1919. C'est cependant Henri Kervyn qui organisa en 1915 l'exposition des œuvres sauvées au Front, dans le Petit Palais mis à la disposition du Gouvernement du Havre par la ville de Paris.

De cette époque date *La guerre et les œuvres d'art en Belgique* (Paris, 1917). Dans cet écrit de polémique, gâté par beaucoup de rhétorique, le baron Kervyn répond, avec une passion mal contenue, à d'autres écrits de propagande. A sa façon, c'est un document : il fait comprendre la douleur et la rage de ceux qui assistèrent impuissants à la mise à sac de notre patrimoine artistique.

Après l'armistice, le baron Henri Kervyn est au premier rang de ceux qui réclament pour ces pertes des réparations de même nature. L'idée en avait été agitée à Paris, dès 1918, par le conservateur du Musée de Cluny, Edmond Haraucourt, et ses amis du Comité d'Entente Franco-belge. Dans un rapport au ministre des Sciences et des Arts, Henri Kervyn propose de saisir les collections allemandes publiques et privées jusqu'à la reddition en bon état des œuvres d'art volées en Belgique et en France. Il fait campagne pour amener le Gouvernement à revendiquer la restitution du trésor de la Toison d'Or. L'article 195 du traité de Saint-Germain, du 10 septembre 1919, autorisait la Belgique, l'Italie, la Pologne et la Tchécoslovaquie à présenter à la République autrichienne des demandes de restitution qu'examinerait un comité de trois juristes nommés par la Commission des Réparations. L'Annexe II du traité mentionnait plusieurs objets d'art et documents enlevés en Belgique par les Autrichiens en 1794, notamment le trésor de la Toison d'Or. Aidé par Joseph Cuvelier, archiviste général du Royaume, du baron Paul Verhaegen, conseiller à la Cour de cassation, et de Paul Saintenoy, architecte du Roi, le baron

Kervyn rédigea un rapport qu'il fut chargé de présenter, en 1920, à la Commission des Réparations. Les trois arbitres se montrèrent, le 21 octobre 1920, défavorables aux thèses du baron Kervyn. On sait que, malgré la brillante plaidoirie du ministre van den Heuvel, la Commission rejeta finalement la revendication belge. Le trésor de la Toison d'Or, vainement attendu à Bruges, est resté dans l'ancienne capitale des Habsbourg.

Le baron Henri Kervyn de Lettenhove a beaucoup écrit; il le faisait avec élégance et facilité. Ses connaissances historiques sont assez superficielles; l'éloquence remplace trop souvent, chez lui, la solide érudition. Lorsqu'il raconte sans prétention, il se montre écrivain de race. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les pages où il a esquissé, avec une émotion tempérée de beaucoup d'humour, la pittoresque figure de son vieil ami, W.H. James Weale.

Voici la liste de ses principaux écrits : *Le Baron Kervyn de Lettenhove, 1817-1891. Notes et souvenirs réunis par un de ses enfants*, 2 vol., Bruges, 1900, in-8°; *La Toison d'Or. Notes sur l'institution et l'histoire de l'Ordre (depuis l'année 1429 jusqu'en 1559)*, Bruxelles, 1907, in-4° (l'ouvrage fut réédité la même année); *Quelques considérations sur la philosophie et la mission de l'art pour servir d'introduction au cours d'histoire de l'art donné par le baron H. Kervyn de Lettenhove au Collège Saint-Louis à Bruges en 1906-1907*, Bruges, 1907, in-8°, 60 pages; *Notes sur l'exposition des primitifs à Bruges en 1902*, dans *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, t. LVI, 1906, p. 181-213, 279-303; t. LVII, 1907, p. 44-62, 176-207 (extraits du *Journal* du baron, revus et « atténués » dans leur expression par son ami le chanoine H. Rommel); *La guerre et les œuvres d'art en Belgique, 1914-1916*, Bruxelles-Paris, 1917, in-8°, 185 pages; W.H. James Weale, Esq. « Souvenirs », dans *La Revue belge*, 3^e année, t. II, n° 6, 15 juin 1926, p. 518-534; *Famille*

de Laage. *Quelques portraits de famille*, Saint-Omer, [1929], 121 pages.

Le baron Henri Kervyn a laissé « différents mémoires relatifs aux événements auxquels il fut mêlé, aux personnes avec qui il avait été en relations et à l'activité qu'il déploya depuis 1902 jusqu'à sa mort ». Nous n'avons pu les retrouver ; étant donnée la personnalité de leur auteur et l'étendue de ses relations, leur intérêt ne doit pas être médiocre.

Aux dires de quelqu'un qui l'a bien connu, le baron Albert van Zuylen van Nyevelt (1870-1936), le baron Henri Kervyn alliait à la distinction du gentilhomme cultivé « un esprit railleur, acerbe et mordant ». Sa loyauté était cependant à toute épreuve. « Doué d'une énergie extraordinaire, d'une volonté nette et arrêtée », il savait mettre une souple diplomatie au service de ses entreprises. Jusqu'à ses derniers jours et malgré la blessure inguérissable qu'avait laissée dans son cœur la mort héroïque de son fils, il avait conservé une grande ardeur au travail, à vrai dire entravée par une surdité à peu près complète.

Le baron Henri Kervyn de Lettenhove avait été nommé membre correspondant de la Commission royale des Monuments par arrêté royal du 3 février 1904 ; il devint membre effectif par arrêté royal du 14 novembre 1909. Il était également membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts, membre de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique depuis 1924 ; le 19 janvier 1918, il avait été élu membre correspondant de l'Institut de France par l'Académie des Beaux-Arts.

Il ne semble pas qu'il reste d'autre portrait du baron Henri Kervyn que la médaille, modelée par Godefroid Devreese, qui lui fut remise le 9 mars 1911.

Nicolas-N. Huyghebaert.

Les archives du Musée communal de Bruges (Groeninge) possèdent plusieurs dossiers relatifs à Henri Kervyn, à ses

activités et à ses polémiques, surtout des extraits de presse et de la correspondance : Oud Archief Musea, nos 29, 31 et surtout 33 (pièces relatives à l'arrivée espérée du trésor de la Toison d'Or à Bruges en 1920) ; dans l'Archief van het voormalig Oudheidkundig Genootschap van Brugge, le n° 0924, et dans le Supplement Archief O.G.B., les nos 102, 103, 104, 112, 121 et 137 ; également les registres des procès-verbaux des séances de la Société d'archéologie de 1904 à 1912. — La Bibliothèque publique de la Ville de Bruges conserve, sous la cote 4/1075, le dossier de la revendication du Trésor de la Toison d'Or en 1919-1921 ayant appartenu à Henri Kervyn de Lettenhove ; cinq lettres adressées à lui sont encartées sous la même reliure. — La famille Kervyn de Lettenhove détient au château d'Hodoumont par Ohey (province de Namur) le reste de la correspondance de Henri Kervyn, jusqu'en 1923, classée par lui. — A. van Zuylen van Nyevelt, « In Memoriam », dans *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, t. LXXI, 1928, p. 116-126. — [Ch.] Lagasse de Loch, « Nécrologie », dans *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. LXVII, 1928, p. 125-127. — C. de Vinck, « Henri Kervyn de Lettenhove (1856-1928) », dans *Bulletin de l'Académie des Beaux-Arts*, n° 7, juin 1928, p. 30-32.

Sur l'épisode du 27 mai 1871 : J. Camby, *Victor Hugo en Belgique*, Paris, 1935, p. 95-107. — M. Dullaert, *Victor Hugo à Bruxelles*, Bruxelles, 1922, p. 21-31. — Victor Hugo, *Carnets intimes, 1870-1871*, publiés et présentés par H. Guillemin, Paris, 1953, p. 138-139. — J. Garsou, « L'expulsion de Victor Hugo en 1871 », dans *Revue catholique des idées et des faits*, t. XIV, 1934, n° 23, p. 17-20. — C. Peltan, *Victor Hugo, homme politique*, 2^e éd., Paris, 1907, p. 316-326. — Il est curieux qu'aucun de ces auteurs n'ait utilisé le témoignage d'Henri Kervyn dans *Le Baron Kervyn de Lettenhove (1817-1891). Notes et souvenirs réunies par un de ses enfants*, vol. I, Bruges, 1900, p. 358-359.

Annales de la Société d'Emulation de Bruges, t. LV, 1905, p. 338-341 ; t. LVI, 1906, p. 86-89 ; t. LVII, 1907, p. 94-97 ; t. LXI, 1911, p. 97. — *Archives belges*, t. VII, 1905, p. 239-240, n° 243 ; t. XII, 1910, p. 82, n° 57, p. 206-303, n° 226 ; t. XIII, 1911, p. 30, nos 30 et 32, p. 92-93, n° 97, p. 309-310, n° 351 ; t. XIV, 1912, p. 33, n° 58, p. 107, n° 152, p. 223, n° 320 ; t. XV, 1913, p. 170-171, n° 263. — *Revue*

de l'art chrétien, t. XLVI, 1903, p. 361. — L. Devliegher et L. Schepens, *Front 14/18*, Tielt, 1968, p. 48-49 (documentation incomplète). — H. Dommartin, « Les trésors artistiques du pays de l'Yser. Comment ils furent sauvés et transportés au Havre », dans *Le XX^e siècle*, 25 février 1915. — E.A.B., « Artis. - Bruges, ses peintres », dans *Chronique des arts*, t. I, 1903, p. 8. — *Etat présent de la Noblesse du Royaume de Belgique*, t. X, Bruxelles, 1964, p. 255. — Fierens-Gevaert, « L'exposition de la miniature », dans *La Revue générale*, 1912, p. 678-695 et 883-895. — G. Hulin de Loo, « Des compensations à réclamer pour les dommages artistiques », dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, 1919, nos 1-3, p. 75-87. — J.-P. Sosson, *Les primitifs flamands de Bruges. Apports des archives contemporaines (1815-1907)*, Bruxelles, 1966, *passim*. — A. Th. Rouvez, *Le Jubilé national de 1905*, Bruxelles, 1906, p. 452, 500, 502, 504.

KINDER (*Constantinus*, dit Constant de), littérateur, né à Anvers le 13 avril 1863, y décédé le 24 décembre 1943.

Marié à Caroline Roelants, née le 10 juillet 1864, décédée le 25 janvier 1953. Deux filles : Lucienne, qui épousa l'écrivain Roger Avermaete, et Adrienne, femme de René Vaes, auteur de plusieurs livres, qui mourut jeune (1898-1942).

D'abord instituteur, Constant de Kinder termina sa carrière pédagogique comme directeur d'une école communale de sa ville natale. Il a écrit de nombreux ouvrages pour la jeunesse : *De Hoed van de lange Wapper*, *Hein groot en klein*, *De wonderliet*, *Drama in het Woud*, *Gemeente*, *De lierridders*, *Winckel de Smokkelaar*.

Avec son *Jan zonder Vrees*, il a créé un héros populaire qui jouit, surtout à Anvers, d'une audience persistante. Ce livre a connu de nombreuses rééditions et d'autres auteurs ont repris le héros pour l'entraîner dans de nouvelles aventures.

Au théâtre, l'une de ses pièces, *De Harmonie van Duffel*, connut également le succès. Poète, plusieurs de

ses œuvres furent mises en musique, notamment par Armand Timmermans.

Pratiquant divers sports, il s'est beaucoup intéressé à la natation. Il publia, en collaboration avec Edward Wirtz, un traité *Zwemmen en reddden* et fut, pendant des années, président de la Koninklijke Zwem- en Reddingsvereniging Antverpia. Grâce à ses efforts les cours de natation furent inscrits au programme de l'enseignement officiel de la ville d'Anvers, mais il ne réussit pas à les rendre obligatoires.

Constant de Kinder a collaboré à différentes publications, notamment *De Zweep* et *Het Laatste Nieuws*.

Roger Avermaete.

Souvenirs personnels et renseignements aimablement communiqués par Mesdames Avermaete-De Kinder et Vaes-De Kinder.

KRINKELS (*Petrus, Antonius, Ludovicus*, dit Lodewijk), journaliste et critique dramatique, né à Anvers le 5 mars 1863, y décédé le 21 septembre 1921.

Lodewijk Krinkels épousa Ludovica Bouteller, née le 27 mai 1858 et décédée le 15 février 1932, dont il eut deux enfants : un fils mort jeune et une fille, Hélène, qui fit une carrière d'artiste lyrique.

Autodidacte, il est mêlé très jeune au mouvement social et littéraire en marquant dès l'abord, un intérêt particulier pour le théâtre. En 1890, il fonde avec August Vermeylen et Emmanuel de Bom *Het Tooneel* et devient le rédacteur en chef de l'organe socialiste *De Werker*. Secrétaire du parti, il donne sa démission en 1902. En 1904, il dirige la « Gilde van de diamantnijverheid » (Gilde de l'industrie diamantaire). Il collabore à divers journaux (*De Schelde*, *Lucifer*, *Het Antwerpsch Tooneel*, etc.) et conjointement avec Jack Green, assume la correspondance artistique du *Times* de Londres. Pendant vingt-huit ans, de 1893 à 1921, il fut le

rédacteur en chef de l'hebdomadaire satirique *Tybaert de kater*, dont il était le cofondateur. Dans ce journal, très populaire à Anvers, il se montre un pamphlétaire redouté dont la verve cinglante s'exerça sans pitié sur les gens en place.

A côté de son activité journalistique, Lodewijk Krinkels s'est beaucoup occupé de théâtre. Il écrivit quelques pièces, aujourd'hui oubliées, en traduisit d'auteurs étrangers (Sudermann, Henry Bataille) ainsi que des livrets d'opéra. Comme critique dramatique il collabora à plusieurs journaux et publia *Tooneelgids*, un vade-mecum de l'amateur.

Durant la guerre 1914-1918, sous l'occupation, il fit quelques mois de prison, pour un article considéré comme « crime de lèse-majesté ». Il assura les fonctions de metteur en scène au Théâtre royal néerlandais d'Anvers sous la direction de Louis Bertrijn (1915-1920) et fut le conseiller littéraire de la direction C. Van Kerckhoven (1920-1921).

Roger Avermaete.

Souvenirs personnels et renseignements aimablement communiqués par Madame Hélène Kenis-Krinkels.

KUYPERS (Julien-Joseph-Nathalie), ministre plénipotentiaire, secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, membre de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde, né à Pepingen (Brabant) le 14 août 1892, décédé à Forest le 16 novembre 1967.

Fils d'un ménage d'instituteurs, Julien Kuypers fit, à la mode de la petite bourgeoisie du temps, d'abord son école moyenne à Hal, et ensuite son école normale primaire à Bruxelles, en la vieille maison de Charles Buls. Il fit ses études de régent à Gand et quelques études complémentaires, notamment à l'Université libre de Bruxelles.

Dans la suite, son expérience pro-

fessionnelle et pédagogique s'est enrichie au cours de nombreux voyages réalisés dans le cadre des accords culturels de la Belgique et des grandes organisations internationales, surtout l'UNESCO où il fut élu membre du Conseil exécutif.

Commencées sur un mode modeste au cours de la première guerre, ses fonctions gagnèrent très vite en importance et en prestige.

Il débute à Bruxelles comme instituteur en 1912. En 1913, il y est nommé régent et le restera jusqu'en 1916. Après un court passage à l'École normale de Tirlemont où il enseigne le français, il revient encore enseigner à Bruxelles.

A la rentrée de 1920, Destrée étant ministre, il entre au Département de l'Instruction publique au service des traductions et y accomplira bientôt une carrière fulgurante.

Le 17 juin 1925, Camille Huysmans devenu ministre l'appelle comme secrétaire de Cabinet, pour en faire littéralement son *factotum* ainsi qu'il devait le dire lui-même. Patron fastueux, audacieux, autoritaire et fascinant, Camille Huysmans marquera pour toujours son disciple. C'est alors que commence pour le futur secrétaire général de l'Instruction publique une des plus fécondes périodes de sa vie et qu'il a racontée dans une sorte de plaidoyer *pro domo*, *L'œuvre de Camille Huysmans au Ministère* (Bruxelles, édition L'Eglantine, 1928), où il est difficile de distinguer ce qui revient à l'un ou à l'autre, idées et faits compris.

Huysmans parti, Julien Kuypers rentre dans le rang, mais à un niveau supérieur, comme inspecteur des Ecoles normales, fonctions qu'il marqua aussi de son empreinte. La formation des maîtres l'a toujours fort intéressé.

La politique active, avec ses grands jeux, l'attirait. Au fond, sa première et principale grande vocation fut d'être chef de Cabinet avec un ministre socialiste à l'Instruction publique. Il y réussit à plusieurs reprises, lorsque des amis flamands arrivaient au

pouvoir. Quand les libéraux y repa-raissaient à leur tour, il prenait ses quartiers ailleurs. C'est ainsi que le 15 mai 1936, on le retrouve chef de Cabinet aux Finances, avec Henri de Man, le ministre aux « manches retroussées ».

Ensuite, c'est la période dite de « la drôle de guerre » où les ministres se succèdent à un rythme accéléré. C'est ainsi que Kuypers, non sans quelques péripéties, se retrouve successivement chef de Cabinet d'August Balthazar aux Travaux publics, d'Ed-gard Blankaert puis d'Eugène Sou-dan, à l'Instruction publique.

Pour un homme comme lui, la période de guerre ne pouvait être qu'une longue éclipse. Il attendit patiemment sa revanche, laquelle vint le 20 avril 1945 sous la forme d'une nomination de secrétaire gé-néral, fonction la plus importante du Département. C'est de là qu'il va animer une des plus grandes réformes de l'enseignement en Belgique depuis celle de 1880, avec Van Humbeek et Germain. L'idéal du moment était ce qu'on appelait : « l'école unique », soit un remembrement général du système d'éducation par l'emboite-ment judicieux des divers degrés pour faciliter l'orientation des élèves.

A la lumière de l'histoire, c'était presque trop beau pour tout le monde et surtout pour l'institution. La fata-lité devait prendre sa revanche. Elle le fit à l'occasion du terrible incendie qui éclata le 24 juin 1947 après-midi dans les locaux du ministère de l'In-struction publique, rue de Louvain à Bruxelles, et qui fit dix-sept victi-mes. Le secrétaire général fut déclaré responsable de cet incendie, thèse qui ne manqua pas de susciter bien des commentaires en sens divers.

A nouveau, pour Julien Kuypers, ce fut l'éloignement, puis, plus tard, en 1954, le retour en force, comme chef de Cabinet de Léo Collard, le nouveau ministre de l'Instruction publique. Après cet épisode, il passa ses der-nières années de service comme minis-tre plénipotentiaire chargé des Affaires

internationales et surtout des Accords culturels.

C'est à ce niveau élevé, mais quasi solitaire qu'il acheva une carrière tour à tour glorieuse et humiliée qui n'est pas sans rappeler celle des grands révolutionnaires du XIX^e siècle dont le souvenir le hantait.

Associé très tôt aux efforts de la Radiodiffusion flamande, il en fut nommé administrateur en 1930 et le resta jusqu'à la guerre, pour le redevenir après les événements. De 1946 à 1949, il fut président de l'Asso-ciation Internationale de Radiodif-fusion. Là aussi, son activité fut marquante, surtout au point de vue de la littérature néerlandaise.

Membre de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde et du Pen-Club, membre de la Maat-schappij van Nederlandsche Letter-kunde à Leiden (Pays-Bas), il eut toujours à cœur, dès le début, de prolonger son action de pédagogue et de fonctionnaire par une œuvre d'écri-vain et surtout de conteur, avec un penchant très marqué pour la biogra-phy historique.

Très tôt, sa passion pour la litté-rature flamande le poussa à publier dans ce sens. Ce fut d'abord : *Op ruime banen!* (Bruxelles, Boekhandel Libertas, 1921), où il célébrait le mouvement littéraire produit par la revue *Van Nu en Straks* (1893-1901). Comme il se sentait surtout pédago-gue, il entreprit de donner un tour scolaire à ces études littéraires et ce fut sa fameuse anthologie : *De Gouden Poort* (Anvers, De Sikkel, 1925) qui connut d'ailleurs de nombreuses édi-tions. Elle fut complétée par une *Histoire abrégée de la Littérature fla-mande* (Anvers, De Sikkel, 1931) publiée en collaboration avec Théo de Ronde, en 1938.

Travaux de routine pour un lettré doublé d'un inspecteur de langue néerlandaise. Mais ceux qui l'ont bien connu savent que ses œuvres histo-riques de prédilection se trouvaient ailleurs, dans une compagnie tout en clair-obscur pour laquelle il a marqué

un intérêt étrange et constant. C'est celle des disciples de Proudhon, de Babeuf, de Buonarroti et de Bakounine, ceux qu'on appellera tout à tour : les Egalitaires et les Libertaires. C'étaient des hommes de sociétés secrètes, plus ou moins francs-maçons, plus ou moins carbonnari, souvent anarchistes et socialistes, mais pas encore marxistes ; ce sera pour plus tard. Mal remis des élan de la Révolution, ils supportaient difficilement les restaurations imposées par le Traité de Vienne et se muaient souvent en conspirateurs. Ils grouillèrent littéralement chez nous sous le règne de Guillaume, roi intelligent et libéral au début, mais mal entouré dans la suite, surtout pour les questions politiques et linguistiques.

Chez Julien Kuypers, ces goûts d'historiographe de l'esprit révolutionnaire qu'il tenait sans doute de Camille Huysmans, étaient apparus très tôt et prolongés par une action politique bien déterminée ; ils achevaient de le rendre suspect à la Droite. On s'en aperçut notamment à l'époque du procès. Lié par son épouse à la famille des pionniers flamands du socialisme et notamment à Jacobs Kats, il s'est fait, après Louis Bertrand, l'historien de notre mouvement ouvrier considéré en ses débuts. Ce fut l'objet de *Bergop!* (Anvers, Ontwikkeling, 1957), véritable fresque haute en couleurs qui a conservé toute sa valeur, rehaussée encore par une belle illustration. Comme toujours chez lui, l'attrait principal de l'œuvre tient aux personnages qui s'en détachent comme en haut-relief, pour faire ensuite l'objet de petites publications en marge. D'abord, ce fut évidemment une brochure consacrée à *Jacobs Kats, agitator* (Bruxelles, De Wilde Roos, 1929). Conjointement, il célébra un autre précurseur fameux à l'époque : *Jan Pellerin, een vergeten redenaar en anarchist, 1817-1877* (Anvers, Ontwikkeling, 1962).

En marge, des récits d'occasion comme *Heer Van Lembeke rijdt aan!*

(Anvers, De Sikkel, 1942) qui nous reporte au moyen âge, *Mijn Vriend vertelt* (Amsterdam-Anvers, J.M. Meulenhoff-De Sikkel, 1950) et *Donderkoppen* (Anvers, De Sikkel, 1945), sorte de roman-chronique d'histoire contemporaine allant de la guerre civile d'Espagne à la deuxième guerre mondiale.

Dans ce genre d'épopées socio-politiques, le sujet et l'œuvre qu'il préférait, c'était manifestement celle où il avait traité en français des *Egalitaires en Belgique, Buonarroti et ses sociétés secrètes* (Bruxelles, Librairie encyclopédique, 1960). Sur la base d'un dossier inédit qu'on lui avait remis « comme par miracle » disait-il, il y racontait en détail les incidents — multiples! — qui marquèrent le séjour en Belgique (de 1824 à 1836) de l'agitateur italien et de ses disciples. Autour d'eux, une brillante société belge où nous retrouvons Louis de Potter, Félix et Alexandre Delhasse, Lucien Jottrand, Anspach et, bien entendu, les émigrés français. Parmi ce monde-là, le plus voyant, Lucien Jottrand — auquel il consacra un article dans la *Biographie nationale* —, devait le séduire, un peu par son pittoresque, mais surtout pour ses idées. Bruxellois né à Genappe, il détestait aussi bien les Français que les Hollandais: Ancien combattant de 1830, il condamnait le règne des Cobourg trop fransquillons pour lui. Socialiste méprisant la Révolution française et wallon-flamingant publiant en flamand, il réussit à se faire élire président de la fameuse Commission des Griets flamands qui, en 1856, amorça et déploya définitivement, sur un mode revendicateur, ce qu'on devait appeler dans la suite : la question des langues.

Julien Kuypers se fit le biographe d'un autre personnage haut en couleur, pour le compte de l'Académie flamande : *Pieter van Gent (1479-1572)*, un des membres les plus éminents de la phalange des missionnaires flamands d'Amérique du Sud et qui

résida quarante ans à Mexico, y menant une importante action scolaire et sociale.

Au sommet de sa vie agitée, Julien Kuypers se mit à rêver de vacances paisibles et entreprit de parcourir en bateau les cours d'eau de Flandre. Nous y gagnâmes un gentil récit de voyage, qu'il intitula tout simplement : *Aan de waterkant* (Anvers, De Sikkel, 1952), illustré par une belle série de clichés qui saisissent de jolis coins peu connus des Flandres.

C'est sur cette vue idyllique que nous finirons le récit de cette vie à la fois brillante et agitée qui, par deux fois, fut brisée par un terrible soubresaut : le premier fut celui de la guerre en 1940, et le second, celui de l'incendie en 1947. Les deux fois, il y perdit sa place pour la retrouver ensuite triomphalement, à la pointe de la lance, pourrait-on dire, car c'était un combattant-né.

Théoriquement mis à la retraite à septante ans, il n'en continua pas moins ses activités sur le plan international surtout, ainsi que nous l'avons dit. Mais toutes ces secousses avaient altéré sa robuste santé. Il s'éteignit en sa maison de Forest à l'âge de septante-cinq ans.

A ses proches et ses collaborateurs, il laisse le souvenir d'un grand patron, cordial mais exigeant, un des derniers grands organisateurs de notre Education nationale, parce qu'à un

moment donné, il réunit le pouvoir et la volonté d'agir.

A ceux qui chercheraient le secret d'une telle vie, toute d'action et de dévouement, on recommande cette citation empruntée au docteur Faust, et qu'il prononça en guise de conclusion à un discours-confession lors d'une des nombreuses manifestations organisées en son honneur :

« L'homme placé devant le service
» des autres cherche le bonheur dans
» le service d'une idée. Celle-ci peut
» s'appeler : socialisme, émancipation
» flamande, unification européenne,
» science ou beauté artistique, style
» de vie, ce qui importe, c'est d'y
» rester fidèle tout au long de sa vie,
» dans toutes les circonstances. »

C'était bien cela, sa grande leçon : la fidélité à soi-même par la fidélité aux idées.

Marion Coulon.

R. Roemans et H. Van Assche, *Analytische bibliografie van Julien Kuypers*, Hasselt, Heidelberg, 1968. — G. Walschap, *Julien Kuypers*, Anvers, édition du Ministère de l'Education et de la Culture, 1966. — *Julien Kuypers. Un Flamand européen*, hommage de ses amis, Anvers, Ontwikkeling, 1968. — K. Jonckheer, « Julien Kuypers. Zestig Jaar », dans *Nieuwe Rotterdamse Courant*, 13 août 1952. — *Museum voor het Vlaamse Cultuurleven*, à Anvers : J. Florquin, *Ten Huize van Julien Kuypers*, édition Emission T.V., 6 juin 1962.

L

LADÉUZE (*Paulin-Pierre-Jean-Marie-Joseph*), orientaliste et exégète du Nouveau Testament, recteur magnifique de l'Université de Louvain, évêque titulaire de Tibériade, né à Harvengt (Hainaut) le 3 juillet 1870, décédé à Louvain le 10 février 1940.

Fils de fermiers, il semblait marqué, au physique et au moral, par les traits classiques du terrien, notamment par un sens aigu des réalités et une solidité d'âme à toute épreuve. Nul doute qu'il reçut aussi, au sein d'une famille qui comptait plusieurs prêtres de valeur, une empreinte très religieuse. C'est au séminaire de Bonne-Espérance, dont l'un de ses oncles était le président, qu'il fit ses humanités gréco-latines, et il eut là comme compagnon et rival Victor Grégoire qui, lui, s'illustrera à Louvain en biologie végétale. Tandis que celui-ci était ensuite envoyé à Rome pour ses études ecclésiastiques, Paulin Ladeuze allait les faire dans le diocèse, d'abord à Bonne-Espérance (philosophie) puis à Tournai (théologie). Ordonné prêtre dans cette ville le 17 décembre 1892, il avait été envoyé peu avant à la Faculté de théologie de Louvain, où il allait obtenir en 1898 l'ancien doctorat (la maîtrise d'aujourd'hui). Ses études furent toujours brillantes.

Mgr Ladeuze a raconté lui-même comment se décida, vers 1894, son

orientation scientifique. Le Père Bilot, S.J., — futur cardinal, — enseignait alors la dogmatique à l'Université grégorienne avec un succès dont les échos parvenaient de Rome jusqu'à Louvain ; séduit par l'idéal thomiste, le jeune prêtre choisit d'abord pour son doctorat un sujet de théologie spéculative. Mais un confrère aîné allait le détourner de ce projet. Professeur de botanique, le chanoine Carnoy apparaissait surtout comme le pionnier de l'étude microscopique de la cellule ; promoteur enthousiaste de la recherche expérimentale, il exerçait alors une large influence à Louvain, même en sciences humaines. Il adressa son jeune confrère à un orientaliste, Hebbelynck, et c'est celui-ci qui suggéra à Ladeuze l'étude du monachisme copte. En cours de route, — c'est Ladeuze même qui parle, — « noyé dans Amélineau », — le professeur parisien qui venait de consacrer au problème une étude d'une immense érudition, — l'étudiant faillit bien perdre pied : « repêché par Carnoy », il fut ensuite « sauvé définitivement par Cauchie », dont les conseils d'historien lui permirent de dominer sa documentation. Précédée par une étude sur les recensions de la vie de Pakhôme publiée dans *Le Muséon* en 1897-1898, la dissertation parut en 1898 sous le titre *Étude sur le cénobitisme pakhômien pendant*

le IV^e siècle et la première moitié du V^e, Louvain, Van Linthout, 1898, ix-390 pages. Ladeuze s'y oppose à Amélineau sur divers points, estimant notamment que, parmi les diverses recensions de la vie de Pakhôme, c'est l'une des formes grecques qui est la plus ancienne. Plus tard, certaines découvertes littéraires amèneront un brillant élève de Ladeuze, — Louis-Théophile Lefort, — à contester cette thèse. Mais la dissertation était solide sur des points essentiels, et elle aura le mérite d'ouvrir la voie à nombre d'études sur le monachisme ancien, celles de J. Bidez, P. Van den Ven, P. Van Cauwenbergh, L.-Th. Lefort, A. Boon, Fr. Halkin, etc.

Au lendemain de la défense de thèse, le promoteur fut nommé recteur, et Paulin Ladeuze, — qui avait été avec Jean Capart l'un des meilleurs étudiants d'Adolphe Hebbelynck, — fut désigné pour le remplacer dans les chaires de patrologie et de langue copte (1898). A ces enseignements il ajouta, à partir de 1900, l'exégèse du Nouveau Testament, qui deviendrait son domaine principal. En 1898, il avait été également nommé président du Collège du Saint-Esprit, résidence des prêtres diocésains étudiant à l'université. Secrétaire du périodique *Le Muséon* de 1898 à 1902, le jeune professeur fonda en 1900, avec Alfred Cauchie, la *Revue d'histoire ecclésiastique*, restée jusqu'à nos jours inégalée en son domaine; il en restera codirecteur jusqu'à la fin de son professorat (1909). Son entrée dans le corps professoral se situait à un moment que l'on a pu appeler le grand tournant dans l'histoire de la Faculté de théologie de Louvain. En effet, si l'enseignement de la plupart des disciplines y était resté routinier et dogmatique, plusieurs facteurs convergents préparaient alors un véritable renouveau. Le recteur Abbeloos (1887 à 1898) avait donné une vigoureuse impulsion à la recherche scientifique. En marge de la Faculté de théologie, mais non sans influencer ses étudiants, diverses

disciplines s'élevaient à un haut niveau : orientalisme, histoire ecclésiastique, droit canonique, philosophie. Enfin, le grand Léon XIII relançait alors les études dans l'Eglise; il venait de confier à Mercier les destinées d'un Institut de philosophie (1889), et il ambitionnait de placer Louvain à la tête des institutions catholiques. Pour la Faculté de théologie, le renouveau se concrétisa d'abord par la nomination de Van Hoonacker (Ancien Testament, 1889) et de Cauchie (Histoire ecclésiastique, 1895), deux personnalités dont l'influence allait être considérable. La nomination de Ladeuze (1898) s'inscrivait dans la même ligne, et le futur recteur se placera du côté des hommes de progrès.

Dans ses leçons, il s'attachait aux grandes questions et ne reculait pas devant des exposés qui paraîtraient aujourd'hui trop vastes, tels « Les épîtres de saint Paul », ou « Les Pères apostoliques ». Mais si son enseignement était synthétique, il n'en était pas moins apprécié pour sa solidité, son souffle et sa clarté. Le professeur fut promoteur de deux dissertations de maîtrise qui reçurent un accueil flatteur (Honoré Coppieters, sur l'histoire du texte des Actes des Apôtres, 1902; Edouard Tobac, sur la justification selon saint Paul, 1908). Il écrivit aussi, outre bon nombre de comptes rendus, une quinzaine d'articles de patrologie et surtout d'exégèse néo-testamentaire. Mais c'était le temps où le modernisme (Loisy, Tyrrell) déchainait une véritable tempête. Si l'Eglise de Belgique resta à l'abri, ce ne fut que de justesse, car plusieurs biblistes de Louvain faillirent être censurés. Furent ainsi incriminés plusieurs textes de Ladeuze : un article sur le Magnificat, des comptes rendus reflétant sa conception très nuancée de l'authenticité du IV^e évangile et même une plaquette sur la résurrection du Christ, laquelle fut cependant plutôt saluée comme une éloquente défense des vues classiques (trois éditions, de 1907 à 1909). Dans

une conjoncture qui réclamait tant de prudence, ce fut le mérite particulier de Ladeuze de garder intacte son ardeur au travail et de hisser l'enseignement du Nouveau Testament à un bon niveau.

Cette activité scientifique va se terminer brusquement en juillet 1909 par l'accession de Ladeuze au rectorat. En mai de cette année-là, l'université avait célébré le 75^e anniversaire de sa restauration. Au cours des cérémonies, auxquelles participaient de nombreuses délégations étrangères ainsi que les plus hautes autorités du pays, des étudiants flamands se livrèrent à une manifestation pour réclamer un enseignement dans leur langue. L'incident était sérieux. Il n'avait rien d'une improvisation : les prodromes de cette revendication remontaient à plus d'un demi-siècle, et sa première formulation nette peut être datée de 1896 (Commission Mac Leod et projet de flamandisation de l'Université de Gand). Mais les évêques avaient pris, en 1906, une autre position. En effet, à peine nommé archevêque de Malines, Mercier avait fait publier par l'épiscopat (août 1906) des Instructions sur l'enseignement de la langue flamande. Les évêques entendaient promouvoir l'étude du flamand dans leurs collèges d'humanités, sans toutefois compromettre celle du français ; mais pour leur université ils jugeaient autrement. Tandis que le Mouvement flamand exigeait une université entièrement néerlandaise, les évêques ne voulaient voir donner, en flamand, que certains cours de philologie germanique. Leur argument principal était que seule une langue internationale répond au but principal de l'université, à savoir la promotion scientifique des étudiants. Telle était encore la position de l'épiscopat lors des incidents de 1909. Souffrant de dépression depuis deux ans, le recteur Hebbelynck s'estima-t-il en outre responsable de l'humiliation infligée publiquement au cardinal ? Quoi qu'il en soit, il démissionna de ses fonctions en juillet. Sur son conseil, les évêques

lui donnèrent le chanoine Ladeuze comme successeur. Certains, écrira bientôt Mercier, eussent préféré un autre candidat, lequel était toutefois inacceptable pour les évêques.

Cette nomination fut très mal accueillie à Rome, non seulement parce qu'elle avait été faite sans l'agrément de Pie X, mais surtout parce que Ladeuze y était considéré comme hétérodoxe (lettre du cardinal Merry del Val, 27 août 1909). Loin d'apaiser Rome, la réponse pourtant motivée de Mercier (12 septembre) lui attira aussitôt une réplique (18 septembre) qui développait l'acte d'accusation contre Ladeuze en se référant notamment aux écrits mentionnés ci-dessus, et évoquait l'éventualité d'une révocation. A la demande de Mercier, Ladeuze lui adresse (28 septembre) une assez longue défense écrite, où il dit aussi avoir découvert que ses dénonciateurs sont belges : il a reconnu, dans la lettre du secrétaire d'Etat, des termes qu'il avait recueillis indirectement de la bouche de deux Jésuites, les PP. Delattre et Lahousse. Dans une nouvelle réponse à Rome (3 octobre), Mercier revendique pour l'épiscopat, preuves à l'appui, le droit de nommer le recteur, et il refait un plaidoyer circonstancié en faveur de l'orthodoxie de Ladeuze. Il assure qu'un désaveu de l'épiscopat par le pape serait « un malheur pour le pays ». Les choses en restèrent là, peut-être aussi parce que le Congrès catholique de Malines, qui venait de se clôturer en présence du cardinal Vannutelli, laissait l'impression d'un très grand succès. Mais l'alerte avait été chaude.

Pour l'historien, il est hors de doute que la foi catholique de Ladeuze était sans faille, et son attachement à Rome inconditionnel. Blessé profondément dans son âme, le nouveau recteur garda, durant ces semaines douloureuses, un parfait sang-froid. Mercier, de son côté, fit preuve de courage et de conviction, payant généreusement de sa personne et rédigeant lui-même de vigoureuses plaidoiries, où perce

aussi sa conception générale de la liberté scientifique : « les déviations... » sont assurément déplorables, mais la perfection dans le vrai pas plus que dans le bien n'est pas de ce monde, et il y a aussi un grave danger à décourager les travailleurs consciencieux... ».

Cette affaire eut une suite sur un autre plan : tandis que Ladeuze avait proposé, pour lui succéder dans la chaire du Nouveau Testament, un professeur considéré par certains comme trop critique (Honoré Coppie-ters, plus tard évêque de Gand), les évêques n'osèrent sans doute prendre aucun nouveau risque et désignèrent Joseph Lebon, qui était surtout patrologue.

En accédant au rectorat, Ladeuze avait hérité du problème de la flamanisation des cours. Deux ans après la manifestation de 1909 fut déposée au Parlement la proposition de loi Franck-Van Cauwelaert transformant l'Université de Gand en institution flamande. En même temps, certains milieux de gauche songeaient à fonder, à Anvers, une université municipale flamande sur le modèle de celle d'Amsterdam. Aussi, le professeur gantois Mansion proposait-il à Mercier (lettre du 22 octobre 1910) de réaliser partiellement une idée autrefois émise par Van Put, bourgmestre d'Anvers : dédoubler légalement la Faculté de médecine de Louvain, en fondant à Anvers une demi-faculté flamande de médecine, donnant les cours du doctorat.

Dès le 4 novembre 1910, Ladeuze s'oppose à ce plan pour nombre de raisons : difficultés d'organisation et de financement, risque de voir s'ouvrir d'autres Facultés catholiques hors de Louvain : « demain des Ecoles » spéciales à Hasselt, après-demain « une Faculté de droit à Bruxelles », celle-ci comme résultat d'une « campagne menée il y a quelques années ». Il y avait donc des précédents aux tendances centrifuges (loi du 9 avril 1965). Ladeuze les retrouvera d'ailleurs tout au long de son rectorat ;

en 1938 et 1939 encore (rapports annuels aux évêques), il réussira à s'opposer à un projet gantois de Faculté catholique de philosophie et lettres (Institut Saint-Bavon pour jeunes filles).

En revanche Ladeuze pousse les évêques à entrer nettement dans la voie du dédoublement des cours à Louvain ; il le fait pour mieux résister à tout essaimage et aussi parce qu'il mesure lucidement la puissance du Mouvement flamand lequel (écrit-il en 1910) obtiendra sûrement son université (hors de Louvain). Dans son memorandum de juillet 1911, il explique que le seul remède est de dédoubler Louvain, sur place et progressivement. Les évêques marquèrent leur accord, et la rentrée de 1911 inaugura donc un certain dédoublement. Pour l'avenir, estime Ladeuze, un dédoublement complet restera cependant impossible, non seulement pour des raisons financières, mais aussi parce que toute université bilingue risque de livrer professeurs et étudiants « à un régime de conflits incessants », ainsi que l'attestent des exemples étrangers (Innsbruck, Fribourg en Suisse). En fait, même le modeste début de dédoublement va se heurter à des difficultés, notamment au manque d'inscriptions à certains cours flamands ; plusieurs de ceux-ci devront même être supprimés. Au total, en 1914, une quinzaine de cours étaient dédoublés.

Pendant la guerre, certains militants flamands trouvèrent audience auprès du Pouvoir occupant et obtinrent, en 1916, l'ouverture d'une université flamande à Gand. Cette compromission retarda sans doute les conquêtes ultérieures du Mouvement flamand, aux prises avec une opinion belge galvanisée par la victoire. Pourtant, le problème de l'enseignement universitaire flamand va renaître brusquement au lendemain de la réouverture de Louvain (janvier 1919). En effet, loin de désarmer, les plus convaincus des Flamands reprennent le combat, estimant avoir accumulé, au front,

des griefs nouveaux et très fondés à l'endroit de l'establishment belge. D'ailleurs le roi Albert lui-même, dans son discours du 22 novembre 1918, promettait la transformation de l'université gantoise en institution flamande. D'autre part, les préoccupations pastorales des évêques rejoignent involontairement les mobiles des nationalistes flamands : l'épiscopat craint de s'aliéner la clientèle catholique d'une éventuelle université flamande d'Etat. Deux solutions opposées sont envisagées d'emblée : dédoublement linguistique de Louvain, ou bien création d'une université catholique à Gand ou à Anvers. C'est à ce deuxième projet que s'arrête Mercier dès 1920, ce qui paraît bien significatif de la hardiesse de ses conceptions. En faveur d'une fondation à Anvers, il allègue deux arguments principaux : le dédoublement à Louvain même créerait un antagonisme permanent entre étudiants et professeurs, et menacerait l'Alma Mater comme « grande institution scientifique internationale ».

Consulté par Mercier, Ladeuze se montre fermement opposé, tant au dédoublement complet de Louvain qu'à l'érection d'une seconde université catholique. Ses raisons principales sont d'ordre financier, mais il s'en ajoute d'autres, et l'une d'entre elles frappe aujourd'hui par son caractère divinatoire : dans ces hypothèses, l'université française de Louvain risque de devenir « la *delenda Carthago*, » l'intruse à exclure du pays flamand » et à transférer en Wallonie ». Malgré un solide exposé de Ladeuze, lu par Mercier devant ses collègues (27 juillet 1920), les évêques décidèrent alors, par un vote unanime, de créer une université catholique à Anvers, décision qu'ils confirmèrent le 16 août, mais qu'ils entendaient garder secrète jusqu'à consultation des leaders catholiques du Mouvement flamand. Le plan était de nommer un recteur provisoire dans la personne d'Alois van de Vyvere et de lui

adjoindre un prêtre-chancelier (Honoré Coppieters).

Après quelques hésitations, les hommes politiques consultés (Alois van de Vyvere, Frans Van Cauwelaert, Georges Helleputte, Prosper Poulet) émirent toutefois un avis négatif, ce qui amena les évêques à renoncer à leur projet (septembre 1920). Toutefois, par une sorte de compensation, les évêques de Namur (Heylen) et Liège (Rutten) (flamands tous deux) exigeaient un dédoublement instantané de deux premières candidatures (sciences, philosophie et lettres). Ladeuze n'eut pas de peine à arguer de l'impossibilité matérielle de pareille opération. Il gardait ainsi son cap, qui était de flamandiser « à l'occasion et dans certaines limites ». Pourtant, l'idée d'une nouvelle université catholique fera encore surface, non sans l'irriter. Ainsi, après une réunion du Conseil général de l'université (20 juillet 1922), Mgr Deploige, successeur de Mercier à la tête de l'Institut de philosophie, adresse au cardinal un compte rendu, — « parallèle » semble-t-il à celui du recteur, — où il assure que le Conseil évoqua une alternative : réalisation du projet anversois, ou bien création en Wallonie, — à Namur par exemple, — d'une université catholique de langue française : « un jour peut venir où l'on réclamera la flamandisation » intégrale de Louvain parce que Louvain est, comme Gand, en pays flamand. »

Après ces audacieuses tentatives de l'immédiat après-guerre, les choses allaient prendre un autre cours : jusqu'en 1930, même les projets plus classiques, — flamandisation de Gand et dédoublement de Louvain, — allaient plutôt marquer un temps d'arrêt. Le Gouvernement Theunis (1921-1925) se présente comme un cabinet d'affaires et s'efforce de contourner les problèmes délicats, parmi lesquels le projet gantois, qui divise tous les partis politiques. En 1923, l'exécutif se résigne à un compromis

en faisant voter la loi Nolf, instaurant un certain bilinguisme dans l'Alma Mater gantoise. Le cabinet Pouillet-Vandervelde (formé en juin 1925) n'amènera aucun changement notable. Même l'Association « Vlaamse Leergangen te Leuven », fondée en 1924, révèle à sa manière une tendance au compromis : comme son nom l'indique, elle vise à créer des cours flamands, elle n'ambitionne pas d'ériger une université flamande. Elle sera d'ailleurs prise entre deux feux : les francophones dénonceront son flamin-gantisme, tandis que les nationalistes flamands lui reprocheront de pactiser avec le système, et de noyer la révolution dans la réforme. En outre, tout en accueillant l'aide financière, — relativement modeste, — de cette ASBL, Ladeuze redoutait son intrusion dans la planification académique et dans les nominations.

Cette période de stagnation (1920-1930) fut pourtant marquée, au plan national, par de violents affrontements entre Flamands et francophones, et aussi, à l'intérieur de la Flandre, entre nationalistes et flamingants modérés. Rappelons seulement le boycottage de l'« université Nolf », les incidents sanglants de Louvain (14 avril 1924) et de Bruxelles (3 septembre 1924), la diffusion en Flandre d'une affiche où le *Verbond* des étudiants flamands de Louvain invitait les chrétiens à torpiller la collecte annuelle pour l'université (février 1925), l'élection au Parlement (décembre 1928) d'un ancien condamné à mort (Borms). Mais peut-être la cause fut-elle desservie par ces outrances mêmes : ainsi l'affiche de février 1925 appela une réplique cinglante des évêques, et surtout du plus « flamand » d'entre eux, Mgr Rutten. Toujours est-il que c'est pendant toute cette période que Ladeuze se hâta le plus lentement : une trentaine de cours seulement furent dédoublés de 1924 à 1929 ; même une lettre de reproches (1927) du nouvel évêque de Gand (Honoré Coppieters) resta sans effet.

En mai 1929, les élections législa-

tives furent marquées, du point de vue linguistique, par une avance des deux extrémismes opposés. Le cabinet Jaspar se décida alors à faire voter par le Parlement la flamandisation de l'université gantoise. L'affaire fut menée rondement, et la nouvelle institution fut inaugurée dès octobre 1930. L'événement provoqua tout naturellement une accélération du dédoublement louvaniste. Un toast de Mgr Coppieters (Louvain, 18 juillet 1931) est révélateur à cet égard : l'évêque craint que, face à la nouvelle Alma Mater gantoise, un Louvain insuffisamment flamandisé ne soit à la traîne. Effectivement, l'épiscopat constitua alors, sous la présidence du nouveau vice-recteur, Mgr Cruysberghs, une Commission consultative chargée de poursuivre la néerlandisation. Composée de personnalités appartenant à « Vlaamse Leergangen », son action fut importante : de 1931 à 1935, presque 300 cours furent dédoublés. Parallèlement, et cela depuis quelques années déjà, Ladeuze avait quelque peu dédoublé l'administration de l'université. A partir de 1931, Louvain et Bruxelles avaient d'ailleurs commencé à bénéficier d'une nouvelle loi majorant sensiblement les subsides de l'Etat.

A la mort de Mgr Ladeuze, le dédoublement des cours était presque complet. Nul doute que ses mérites personnels aient été grands en cette affaire, comme l'ont d'ailleurs reconnu publiquement d'authentiques Flamands. Etranger, et pour cause, à la vie du Mouvement flamand, il n'en révéla que mieux son sens politique en s'engageant dès 1911, c'est-à-dire presque vingt ans avant la flamandisation de Gand. Autour des années 1925, il se montra certes plus hésitant. Le lui reprocher comme l'ont fait certains, ce serait verser dans l'anachronisme et oublier notamment que les opposants étaient très minoritaires en Flandre même.

Les péripéties mouvementées du dédoublement linguistique ne peuvent faire oublier l'ordinaire de la

vie du recteur durant plus de trente ans et son rôle éminent sur bien d'autres plans. Au temps de son professorat, Ladeuze partageait sûrement les idées audacieuses de Carnoy, pour qui l'université était d'abord un centre de production scientifique, ensuite une école où l'on forme des savants, « puis enfin, mais en troisième lieu » seulement, une école préparant aux professions libérales. Si pareille définition comportait une saine hiérarchie des valeurs, elle avait cependant quelque chose d'héroïque, puisque, — alors plus encore qu'aujourd'hui, — l'écrasante majorité des étudiants n'attendait de l'université que le diplôme leur ouvrant accès à la carrière. Le recteur Ladeuze était trop réaliste pour ne pas s'en apercevoir. Cependant il restera fidèle à la conception de Carnoy en stimulant la science au maximum, dans la conviction que la recherche est à la fois une fin en soi et l'âme de la formation « professionnelle » des universitaires.

Son objectif primordial fut donc la promotion du savoir ; « si nous ne » pouvions suivre le progrès scientifique, écrit-il aux évêques en 1911, « autant vaudrait disparaître. » De là, tout au long de son rectorat, ses efforts pour découvrir et former les meilleurs candidats au professorat. De là aussi sa volonté d'adapter, d'étendre et de diversifier les programmes, cela pour répondre à la fois aux exigences légales toujours changeantes, et à la liberté de mouvement dont bénéficie une institution libre. De là encore son attention à toute initiative pouvant améliorer le statut juridique de son université, telle la loi du 12 août 1911, accordant la personification civile aux Universités de Bruxelles et de Louvain, tout en les cantonnant dans leur arrondissement respectif. De là toujours son souci, particulièrement lancinant, d'un meilleur financement.

Avant 1914, l'université vivait essentiellement des revenus d'un modeste patrimoine et de la charité des chrétiens. Ladeuze eut toujours soin

de stimuler celle-ci sous sa double forme : mécénat des familles fortunées, collectes auprès des fidèles. Après 1918, l'Etat poursuivit graduellement une politique d'aide financière, et d'importantes institutions se créèrent en faveur des universités : Belgian-American Foundation for Relief in Belgium, Fondation universitaire, Fonds national de la Recherche scientifique, Fondation Francqui. Tout en finançant la recherche, ces organismes instauraient entre universités une émulation et une collaboration sans précédent dans le pays. Cela soulevait même, à l'époque, des problèmes délicats, mais Ladeuze eut à cœur de les surmonter ; il apporta à Francqui et à ses collaborateurs un concours loyal, d'autant plus apprécié qu'il avait, sur ses collègues-recteurs, l'avantage de la stabilité et d'une longue expérience.

Ladeuze suivait lui-même, et de très près, la gestion financière de Louvain, bien que celle-ci fût assurée en partie par les services de l'archevêché. Il dut toujours travailler avec des moyens insuffisants, d'où une certaine parcimonie, qui rappelait parfois celle d'un paysan madré. Il en souffrait plus que quiconque et, obligé de choisir, il redressait par priorité des situations risquant de porter préjudice au travail scientifique : manque d'équipements, barèmes insuffisants du corps enseignant. Son management fut le plus efficace possible.

Enfin, — autre service rendu à la science, — Ladeuze fut aussi un grand bâtisseur. Deux raisons principales l'y contraignaient : accroissement constant de la population étudiante (environ 2500 étudiants en 1909, 4610 en 1939-1940), diversification croissante des programmes et des travaux pratiques, requérant non seulement un personnel plus nombreux (environ 120 professeurs en 1909, environ 220 en 1939-1940), mais aussi des laboratoires toujours plus variés. Cette dernière exigence, évoquée par le Parlement en 1911,

trouve aussitôt un écho chez Ladeuze (rapport de juillet 1911 aux évêques). En 1912 Ladeuze construira l'Institut de Spoelberch et en 1913 l'École de commerce; il réussira même à faire édifier en pleine guerre l'Institut de physiologie. En 1913 aussi, l'Institut Carnoy (ancien collège de Villers) sera l'objet d'une complète transformation. Dès 1910 et 1911 il signalait aux évêques « l'état misérable » de la bibliothèque et le besoin d'Instituts de mécanique appliquée et d'exploitation des mines; ceux-ci ne seront toutefois construits que beaucoup plus tard.

En août 1914, l'armée allemande mit le feu au cœur de la ville universitaire et donc aux Halles, qui abritaient alors une vénérable bibliothèque. L'impression fut grande dans le pays et à l'étranger. Cette épreuve allait conférer à l'Alma Mater une auréole durable, et les ruines de sa bibliothèque deviendraient l'un des symboles de la patrie humiliée, symbolisme qu'accrut encore la fermeture de l'institution durant la guerre. Après l'armistice une autre bibliothèque fut mise en chantier dans un nouveau site. Sous l'impulsion du président Hoover, les Etats-Unis acceptèrent de financer cette construction, et l'architecte américain Warren réalisa, dans le style Renaissance flamande, un monument remarquable. Par ailleurs une collecte de livres avait été organisée dans plusieurs pays, et Louvain reçut d'Allemagne d'importants lots de livres dits de récupération. Au moment où s'achevait la nouvelle bibliothèque (1928), l'affaire de la balustrade procura à Ladeuze bien des soucis. L'architecte avait prévu, en haut de la façade principale, une suite de balustres formant l'inscription *furor teutonico diruta, dono americano restituta*. Le recteur était opposé à ce projet, ne désirant pas compromettre à jamais les relations scientifiques avec l'Allemagne. Il fit placer une balustrade « muette », qui sera bientôt saccagée par un partisan de Warren. Si Ladeuze était

suivi par certains, il suscitait au contraire l'indignation d'une bonne partie de l'opinion belge, à la fibre particulièrement patriotique. Arguant de ses « droits d'auteur », l'architecte assigna le recteur en justice; celui-ci perdra le procès mais une transaction interviendra et l'inscription ne sera jamais placée. En mai 1940, trois mois après la mort de Ladeuze, cette bibliothèque allait connaître le même sort que celle de 1914. Aujourd'hui scrupuleusement reconstruite, elle est redevenue, en bordure de la place Mgr Ladeuze, l'un des éléments les plus nobles et les plus caractéristiques du paysage louvaniste.

Après la guerre, le duc d'Arenberg fit don à l'université de son château d'Heverlee, mais ses biens furent mis sous séquestre par l'Etat belge. Au fil des ans, l'université put acquérir le château et acheter graduellement les diverses zones du domaine voisin. Le comte Eugène de Grunne joua un rôle actif pour mettre à la disposition de l'université d'autres espaces adjacents. C'est à l'intérieur ou en bordure du domaine d'Arenberg que Mgr Ladeuze fera construire successivement, de 1924 à 1940, les Ecoles pour ingénieurs, l'Institut d'agronomie et l'Institut d'éducation physique. A Louvain même, il édifia nombre d'autres constructions, parmi lesquelles l'Institut de physique, les cliniques Saint-Raphaël et l'Institut de pharmacie.

Evidemment concernés par les activités rectorales évoquées, les étudiants étaient aussi l'objet d'une sollicitude plus directe. Certes, pour leurs problèmes non académiques, — administration, discipline, vie culturelle, — Ladeuze s'en remettait quotidiennement au vice-recteur; c'était même le seul domaine important où il se déchargeait sur un proche collaborateur. Mais tout incident grave réclamait forcément son intervention directe.

En février-mars 1914, il dut ainsi faire face à une violente agitation dirigée contre le vice-recteur Jan Van

Cauwenbergh, que les étudiants soupçonnaient, — bien à tort, — d'avoir livré la liste de leurs adresses en famille à une sorte de détective privé. Un habitant de Kessel-Lo avait effectivement écrit aux parents et s'offrait à surveiller leur fils à Louvain. Profitant de l'occasion, les étudiants indignés réclamaient, outre le départ de Mgr Van Cauwenbergh, la révision radicale du règlement disciplinaire. La presse étudiante se déchaîna et les journaux de Bruxelles emboîtèrent le pas, au point que Mercier crut devoir accueillir une délégation d'étudiants, geste qui fut passablement controversé. Ladeuze, toutefois, défendit âprement son vice-recteur, — également face aux professeurs, — et les évêques mirent un point final à l'affaire en exprimant publiquement leur confiance envers Mgr Van Cauwenbergh, et en remettant *sine die* toute réforme du règlement. Cette poussée de fièvre fut aussi brève que violente, mais il est piquant de constater qu'elle avait anticipé sur une revendication qui ne réapparaîtrait qu'un demi-siècle plus tard. Certaine presse étudiante de l'époque exige en toutes lettres que les étudiants entrent au Conseil rectoral, c'est-à-dire qu'ils aient, dans cette instance suprême, « leurs représentants officiels étudiants ». Certes, ils ne songeaient alors qu'à une libération disciplinaire, non à une véritable cogérance. Mais il faut leur reconnaître un don de prophétie quand, au nom « de la liberté et de la justice », ils refusent que des sanctions soient appliquées « sans que l'étudiant ... » puisse se défendre comme de juste. »

Quant à l'action flamande des étudiants, c'est surtout durant la période 1920-1930, — nous l'avons dit, — qu'elle réclama, en raison de ses turbulences, la vigilance du recteur. Plus tard, cette action fut beaucoup moins hostile à Ladeuze, lequel bénéficia de l'apaisement opéré par les vice-recteurs Cruysberghs (1931-1936) et van Waeyenbergh (1936-1940), et

aussi par une Action catholique qui inculquait plus de loyalisme envers la hiérarchie. Les étudiants francophones, eux, furent entraînés dans les violences de la période 1920-1930, mais sans manifester d'opposition systématique au recteur. Après 1930, leur ralliement à l'Action catholique, — encouragé par le recteur, — connut des hauts et des bas, mais Ladeuze note plusieurs fois, chez eux, l'écllosion d'une certaine morosité : à mesure que les cours sont dédoublés, ils ont le sentiment amer que Louvain leur devient étranger. Quant au rexisme, s'il donna beaucoup de soucis aux évêques sur le plan national (surtout en 1936-1937), il ne semble pas avoir perturbé la vie universitaire.

De nouveau, l'ordinaire de la tâche rectorale envers les étudiants était ailleurs. Soucieux de la relève du corps professoral, Ladeuze aiguillait les meilleurs vers la recherche et leur assurait un complément de formation à l'étranger. Mais, par la force des choses, il voyait dans le plus grand nombre les médecins, les magistrats, les ingénieurs de demain. Aussi saisissait-il toute occasion, — les discours de rentrée notamment, — pour les interpeller. Il soulignait leurs responsabilités, les engageait à un travail méthodique, les invitait à élargir leurs horizons; à voir au-delà des programmes, à nourrir leur culture générale. Il les exhortait à tremper leur volonté et à placer très haut leur idéal social, moral et religieux. En tout cela, on le sentait animé par un amour sincère des jeunes, que stimulait un zèle authentiquement apostolique. Ses directives trouvaient un large écho dans le pays, et Ladeuze devint ainsi, au fil des ans, l'un des mentors de la jeunesse catholique francophone de chez nous.

Pour compléter l'évocation de ces divers secteurs d'activité, il faudrait rappeler les contacts quotidiens du recteur avec ses professeurs, la préparation d'innombrables discours de circonstance, la suite à donner à un important courrier. Pendant trente

ans, Ladeuze mena une existence uniformément laborieuse, dont tous les instants appartenaient à l'université. Rivé à ses deux bureaux, celui de son domicile et celui des Halles, il ne les quittait que pour assister à des séances académiques ou bien pour prendre part, chez ses professeurs, à un deuil ou à une fête de famille. Il ne sortait de Louvain que pour en retrouver les problèmes, soit à Malines, soit à la rue d'Egmont, plus rarement pour revoir son terroir natal ou participer à quelque cérémonie religieuse. Il ne vivait que pour l'université, à laquelle il s'était identifié. Plusieurs fois cependant des circonstances exceptionnelles le mirent sur le pavois : réouverture de janvier 1919, avec le grand discours de rentrée vibrant d'émotion et soulevé par une foi inébranlable, 5^e centenaire de la fondation de l'Alma Mater (1927), inauguration de la nouvelle bibliothèque (1928), consécration épiscopale (2 février 1929), 5^e centenaire de la Faculté de théologie (1932), 25^e année de rectorat, coïncidant avec le centenaire de la restauration de l'université (1935). Plusieurs de ces fêtes donnèrent lieu à la publication de recueils qui sont des contributions valables à l'histoire de l'institution louvaniste.

Ladeuze fut une personnalité très complète. Son intelligence claire et ferme lui assura toujours un prestige intellectuel indiscuté, et lui permit toujours de dominer les problèmes. Ses textes étaient bien pensés et bien écrits, et il pratiquait une éloquence de bon aloi. D'une nature ardente, il innova souvent, mais peu à peu sa fougue native se tempéra. Face à tant de remous, son calme imperturbable fut le secret de son succès ; il avait pris le parti de laisser le poisson se fatiguer, se contentant de ferrer au bon moment. Sa capacité de travail était grande, et son application à un labeur souvent obscur fut sans faille. Il connaissait l'université dans ses recoins, et rien n'échappait à son regard. Il l'administrait en personne,

d'une manière que nous appellerions aujourd'hui artisanale, mais qui était singulièrement efficace et précise. Toutes les décisions lui appartenaient : depuis le prix de la pension d'étudiant jusqu'à la nomination des professeurs ou la création d'un institut. Bref, il gouvernait en monarque, mais en connaissance de cause, sans caprice, sans partialité, et sans l'ombre d'un quelconque despotisme ; il était trop avisé pour ne pas s'entourer au préalable des meilleurs conseils. Ses rapports avec les professeurs étaient empreints de prudence, — il s'y connaissait en hommes, — mais aussi d'estime, de courtoisie, et même d'une pointe de bonhomie et de jovialité.

Comparé au règne de ses prédécesseurs depuis 1834, celui de Mgr Ladeuze rappelle par sa durée et son importance celui de Mgr de Ram (1834-1865) ; aussi Ladeuze mérita-t-il d'être appelé le second fondateur du Louvain moderne. S'interrogeant sur les lignes de force d'une vie, l'historien se heurte à un problème éternel : départager le rôle créateur du personnage et l'impact des événements qui s'imposèrent à lui. Le plus souvent, ceux-ci se présentèrent à Ladeuze comme des défis ; sa réussite fut d'y faire face, ou plutôt de les mettre à son service, et de les plier à l'exécution d'une grande œuvre d'expansion matérielle et de promotion qualitative. Là se reconnaît la puissance du chef véritable, lequel n'est presque jamais libre de construire à son gré son entreprise, mais parvient à la réussir mieux encore en tournant les épreuves en succès et en lisant les signes des temps. Aussi approuvons-nous L.-Th. Lefort quand il écrivait en 1954 que Mgr Ladeuze fut l'homme qui, « après le cardinal » Mercier, apparaît comme la plus « haute et la plus séduisante personnalité scientifique ayant illustré le » clergé belge pendant le demi-siècle « qui vient de s'écouler. »

L'œuvre écrite de Mgr Ladeuze en tant que recteur est constituée par les rapports d'activité et les discours

d'ouverture, ainsi que par de nombreuses allocutions de circonstance. La plupart de ces textes sont accessibles grâce à la précieuse collection des *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*; en outre certains furent publiés en d'autres recueils ou séparément.

En plus de leur valeur documentaire pour les historiens de l'université, les discours de rentrée offraient, en un style d'une sobriété toute classique, parfois relevée d'une pointe de ferveur apostolique, de bons aperçus sur le métier d'étudiant, sur les devoirs de l'élite, sur le rôle de la science, sur l'idéal de l'humanisme chrétien. C'est pourquoi, cédant à de nombreuses instances, Mgr Ladeuze accepta que fussent publiés en deux volumes les extraits les plus significatifs de ces discours : *La vie universitaire*, 2 vol., Louvain-Paris, Ed. Rex, 1931, 172 et 182 pages.

Mgr Ladeuze était membre effectif de l'Académie royale de Belgique, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, membre d'honneur de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, de l'Académie de Littérature et des Sciences de Naples, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand. Il était docteur *honoris causa* des Universités catholiques de Milan et de Washington.

En 1925, avec le plein assentiment de l'évêque de Tournai (Mgr Rasneur), le vice-recteur et le secrétaire général demandèrent à Mercier de solliciter de Pie XI la promotion de Ladeuze à l'épiscopat. Peu après la mort du cardinal, ils renouvelèrent leur démarche auprès de son successeur, Mgr Van Roey (lettre du 12 avril 1926), observant notamment que les recteurs des Universités catholiques de Paris et de Washington étaient évêques. Lancée prématurément par les journaux, la nouvelle eut pour effet de retarder jusqu'à la fin de 1927 ou au début de 1928 la démarche des évêques belges à Rome. Nul doute que celle-ci s'inspirait surtout du désir de l'épiscopat

de marquer son estime exceptionnelle pour la personne et l'œuvre du recteur. Déjà honoré précédemment par un canonicat tournaisien et deux prélatures romaines, Ladeuze fut élevé à l'épiscopat le 21 octobre 1928.

Parmi les portraits peints à l'huile de Mgr Ladeuze conservés à Louvain, les plus importants sont les deux grandes toiles des Halles, dont l'une de Herman Richir, 1935, l'autre de Joseph Janssens, 1927 (réplique), et le portrait conservé à la Bibliothèque centrale, celui-ci également de Joseph Janssens, 1938.

Albert-L. Descamps.

Les Archives de Bonne-Espérance conservent des éléments des travaux « littéraires » de l'élève Ladeuze. La vie de cet internat en 1870-1888 a fait l'objet d'un reportage un peu romancé où le jeune Paulin est souvent évoqué sous le nom de Florimond Dharvengt : Louis Villarceau (pseudonyme de Léon Clainquart), *Latiniste*, Paris, Œuvre d'Auteuil, 40, rue La Fontaine, s.d. [1910], 236 p.; quelques extraits dans J. Coppens, *Paulin Ladeuze*, p. 109 (ouvrage cité ci-dessous) et A. Milet, « Il y a 75 ans », dans *Bona-Spes (Bulletin de l'Association des anciens de Bonne-Espérance)*, 1969, n° 58, p. 40-46. La carrière professorale de Mgr Ladeuze a fait l'objet d'une monographie de première main : J. Coppens, *Paulin Ladeuze, orientalist en exegeet, 1870-1940*, Bruxelles, 1941 (*Verlagen en Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie. Klasse der Letteren en der Morele en Staatkundige Wetenschappen*, Jaargang III, nr 1). Autres indications dans R. Aubert, « Le grand tournant de la Faculté de théologie de Louvain à la veille de 1900 », dans *Mélanges M.-D. Chenu*, Paris, 1967, p. 73-109. Quant au rectorat de Ladeuze, les archives en sont dispersées en divers endroits de Louvain; une partie (utilisée ci-dessus) se trouve à l'archevêché de Malines. Mgr Ladeuze a rédigé lui-même un inventaire des archives rectorales (1834-1914), lequel est sous presse. Il n'existe aucune biographie complète de Ladeuze ni aucun ouvrage d'ensemble sur son rectorat. De nombreux événements de sa vie ont fait l'objet, à l'époque, d'articles de presse. Des esquisses de l'œuvre et du personnage ont été publiées, soit de son vivant, notamment par L. van der Essen, dans *Université catholique de Louvain. Centième anniversaire de*

sa restauration. 2 juin 1935. *Jubilé rectoral de Son Excellence Monseigneur Ladeuze, Recteur magnifique, évêque de Tiberiade*, Louvain, 1935, p. 45-53, soit après sa mort : voir surtout J. Coppens, « S.E. Mgr P. Ladeuze. Notice biographique », dans *Annuaire nuntia lovaniensia*, 1954-1955, p. 197-215; L. Cerfaux, « Mgr Ladeuze, fils aîné de Bonne-Espérance », dans *Bona-Spes*, 1946, nos 23-24, p. 11-22; L. Cerfaux, « Un grand recteur : Mgr Ladeuze », dans *Revue générale belge*, 1946, p. 315-333; L.-Th. Lefort, « Notice sur Mgr Paulin Ladeuze », dans *Académie royale de Belgique. Annuaire pour 1954*, Bruxelles, p. 119-153.

Parmi les nombreux éloges funèbres proprement dits, nous ne mentionnons que ceux de H. van Waeyenbergh et de L. Cerfaux, dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1940-1941, p. XXVII-XXXVIII, XLVII-LXII et p. XXXIX-XLVI.

LAFOSSE (Victor-Hubert), médecin, professeur et propagandiste du système philosophique et social de Colins, né à Saint-Trond le 19 juin 1863, décédé à Mexico en 1942.

Fils aîné de Jean-Hubert Lafosse, négociant en produits métalliques, et d'Eugénie née Charlier qui eurent six enfants, Victor Lafosse doit à l'aisance de sa famille d'avoir accompli des études médicales quelque part aux États-Unis d'Amérique, ce qui l'obligea à se présenter au jury central pour obtenir l'autorisation de pratiquer la médecine en Belgique. Il s'adonna dès lors à l'homéopathie.

Après la série de conférences données à Bruxelles en 1898 par le théosophe indien Chatterji, ce dernier pria Lafosse d'accepter la présidence de la branche centrale de la Société théosophique qui venait d'être créée. Lafosse démissionna de cette fonction en septembre 1902. Sa lettre de démission, partiellement reproduite dans *Le petit messager belge* du 3 mars 1907, atteste que sa rupture avec la théosophie avait été provoquée par son adhésion à la philosophie colinsienne. Après cette démission, il passa deux années à faire de la propagande colinsienne à Londres, puis

il revint à Bruxelles où il enseigna désormais la psychologie, la logique, voire la sociologie, à l'Institut des hautes études de Belgique, institution alors étroitement associée à l'Université nouvelle, où un autre colinsien, Jules Brouez, l'avait d'ailleurs précédé.

S'étant attiré quelques disciples, parmi lesquels figuraient Paul Deliens, Raymond Kersten, une demoiselle Moreau, les demoiselles Mennig, ainsi que Georges Sirejacob et sa famille, il fondera avec eux la Société logoarchiste qui se proposait de diffuser la philosophie colinsienne. C'est probablement en raison de son origine théosophique et peut-être aussi à cause de son appartenance maçonnique que Lafosse garda ses distances à l'égard d'Agathon de Potter, chef spirituel de l'école colinsienne qui, toutefois, décéda le 20 octobre 1906, et à l'égard de la *Revue du socialisme rationnel* qui parut jusqu'en 1914. Si les relations entre Victor Lafosse et Agathon de Potter ainsi qu'entre leurs disciples respectifs paraissent avoir été généralement bonnes et mêmes cordiales, il n'en reste pas moins que le premier tendait à mettre l'accent sur la métaphysique colinsienne et le second sur le contenu économique et social du « socialisme rationnel ». Mais, paradoxalement peut-être, les « logoarchistes » et leur chef étaient plus pressés que les autres colinsiens de passer à l'action. C'est d'ailleurs cette dernière caractéristique qui explique l'orientation ultérieure de la vie de Lafosse.

Pendant la décennie qui précéda la première guerre mondiale, Lafosse déploya une intense activité de propagande colinsienne sur le plan personnel tout d'abord, grâce à ses contacts avec étudiants et professeurs de l'Institut des hautes études et de l'Université nouvelle — les écrits d'Emile Vandervelde de l'époque portent la marque de ces contacts —, ensuite grâce à des conférences et des publications dont il nous faut à présent dire quelques mots. De cette

période, en effet, datent sa communication au Congrès universel de la libre pensée, tenu à Rome en 1904, communication publiée sous le titre *Le dogme et la science* (Imprimerie générale, Mons, 11 pages), dans laquelle Lafosse proposait de troquer l'expression de « libre-pensée » contre celle de « libre examen » et de mettre à l'ordre du jour du Congrès suivant le problème de la nature matérielle ou immatérielle de la sensibilité, pierre de touche de la métaphysique colinsienne, sa communication au V^e Congrès international de psychologie, tenu à Rome également, en 1905, dont le tiré à part est intitulé *De la nature de la psyché ou susceptibilité de percevoir ou faculté de devenir conscient* (Extrait des *Atti del V Congresso internazionale di psicologia*, 12 pages), puis diverses brochures dont *Psychologie, son objet, sa méthode, sa place dans un essai de classification des sciences* (Société logoarchiste, Bruxelles, 1908, 24 pages + 1 tableau), *Philosophie et philosophies, science et sciences, religion et religions* (Société logoarchiste, Bruxelles 1910), *Qu'est-ce que l'homme, sa nature, sa place dans l'univers* (Bibliothèque logoarchiste. s.l.n.d., 18 pages + 1 tableau), *A.B.C. de la science et de l'art du bonheur* (Bibliothèque logoarchiste, s.l.n.d., 77 pages), ainsi que son *Cours de psychologie* à l'Institut des hautes études de Belgique dont la Bibliothèque de l'Université de Costa Rica, Ciudad universitaria « Rodrigo Facio », conserve un exemplaire dactylographié (Bruxelles, s.d., 114 pages + annexes).

De cette période également date la mainmise de Lafosse et de sa Société logoarchiste sur l'hebdomadaire bruxellois *Le petit messager belge*, dirigé alors par Jean Hardy, dont les numéros des années 1906, 1907 et 1908 sont envahis d'articles de propagande colinsienne. C'est d'ailleurs dans ce périodique que parut en 1907 et 1908 un feuilleton anonyme intitulé *Opatero* (« Terre collective », en esperanto) dû à la plume de Georges Sirejacob, dirigeant de la Société

d'apiculture de Belgique dont l'ingénuité même traduit le plus fidèlement l'orientation spécifique de Lafosse et de ses disciples, par rapport à l'« orthodoxie » colinsienne toujours représentée par la *Revue du socialisme rationnel*, dans laquelle Félix Guilleaume avait succédé à Agathon de Potter. Ce feuilleton, en effet, dont les projets de chapitres furent discutés aux réunions hebdomadaires de la Société logoarchiste, donc en présence de Lafosse, décrit la découverte par un naufragé belge dans l'Atlantique sud d'une île d'utopie dont les habitants seraient régis par le Logos colinsien.

Tandis que Lafosse donna suite à cette première expérience journalistique par la création d'une nouvelle revue colinsienne, mensuelle celle-là, *L'idéal philosophique*, qui parut une année, en 1909, l'un de ses disciples, Paul Deliens, bientôt suivi de Raymond Kersten et de Berthe Mennig, partit pour fonder une communauté agricole et éducative colinsienne au Costa Rica, la patrie des demoiselles Maria Teresa et Lola Castro qui avaient étudié au Conservatoire de Bruxelles et qu'il avait connues par l'intermédiaire des demoiselles Mennig chez lesquelles elles avaient logé. Lafosse rejoignit Paul Deliens au Costa Rica en 1914, juste avant l'éclatement de la première guerre mondiale, et il y épousa en 1916 Maria Teresa Castro qui avait passé une dizaine d'années en Europe et qu'il avait également rencontrée à Bruxelles. Comme il était à prévoir, les tentatives de colonisation de Paul Deliens et de Victor Lafosse échouèrent en raison surtout de leur incompétence en matière d'agriculture, ce qui les empêcha de rééditer ne fût-ce que l'expérience réalisée par Colins à Cuba un siècle plus tôt.

A San José de Costa Rica, où Lafosse collabora aux revues *Eos* et *Virya*, il réussit à convertir à la philosophie colinsienne Adolfo Cienfuegos y Camus, secrétaire à l'Ambassade du Mexique, qui fut ensuite

ministre plénipotentiaire à La Havane et à Santiago du Chili. C'est probablement en raison de ses relations avec ce diplomate et peut-être aussi avec d'autres membres de l'Ambassade du Mexique au Costa Rica, que Lafosse décida de s'installer à Mexico. Dans cette ville il poursuivit sa propagande, réussissant à créer une loge maçonnique colinsienne baptisée « Granadas y lirios » (Grenades et iris) dont les membres et sympathisants dépassaient cent personnes en 1933. Parmi ses principaux disciples mexicains figuraient, outre le diplomate Cienfuegos, le député Rafael Alvarez y Alvarez, l'écrivain Salvador Cabello Villalobos, le marin José Zarate, le traducteur Luis Bravo, le professeur Erasto Valle et l'avocat Carlos Campuzano Oñate, auteur d'un ouvrage intitulé *La realidad del derecho* (Universidad nacional autónoma de México, 1945, 130 pages), qui fut d'ailleurs dédié à Madame Veuve Lafosse née Maria Teresa Castro. Pendant sa période mexicaine, Lafosse paraît n'avoir pratiquement écrit qu'à l'usage interne de sa loge et de la maçonnerie mexicaine. Il publia à l'époque un document intitulé *De la soberanía* (Tip. Guerrero, México, 46 pages), qui constitue une compilation, sinon un plagiat du début de l'*Economía social* d'Agathon de Potter, et diffusa deux textes dactylographiés intitulés respectivement *Notas sobre lógica* (s.l. n.d., 60 pages) et *El papel de la masonería ante el conflicto armado internacional* (Le rôle de la maçonnerie devant le conflit armé international, écrit en collaboration avec Salvador Cabello, México, 1937, 16 pages) dont la Bibliothèque nationale du Costa Rica possède un exemplaire.

Il semble que dans la dernière partie de sa vie Victor Lafosse n'ait guère fait que répéter ce que lui-même ou d'autres colinsiens avaient écrit plus tôt, alors que dans la décennie précédant la première guerre mondiale il avait tenté d'intégrer au « socialisme rationnel » certaines des découvertes récentes de la biologie et de la psycho-

logie, mais non point par exemple les premières acquisitions de la psychologie des profondeurs puisqu'aussi bien les noms de Sigmund Freud et d'Alfred Adler n'apparaissent jamais sous sa plume. De même, s'il prit fermement parti en faveur des alliés lors de la première guerre mondiale, sans méconnaître pour autant leurs torts, il semble n'avoir fait à la veille de la seconde guerre mondiale d'autre proposition que de provoquer au sein de la franc-maçonnerie un débat public sur la problématique colinsienne.

Après un bref séjour au Costa Rica au début de la deuxième guerre mondiale, dû à des raisons de santé, Lafosse retourna à Mexico où il mourut en 1942 dans sa quatre-vingtième année. Sa veuve décéda au Costa Rica en 1963.

Ivo Rens.

Archives communales de Saint-Trond : Registres de l'état civil pour 1882 et 1883. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Lettre de Victor Lafosse à Agathon de Potter en date du 26 février 1905, Fonds Colins dit Fonds Raffin-Tholiard. — Archives de la Société des études colinsiennes, Solliès-Pont, Var, France : dossiers Lafosse et Deliens. Cf. notamment manuscrit intitulé *Science sociale*, Cours par correspondance de Victor Lafosse, recopié par Broca, 276 pages, s.l.n.d. — Archives personnelles de Ivo Rens comprenant notamment les lettres à lui adressées par Paul Deliens et Madame Demoor Sirejacob ainsi qu'un portrait de Lafosse et une photo de son groupe colinsien de Mexico en 1933. — V. Lafosse : *The method of acquiring the knowledge of truth; syllabus of a course on logic. An introduction to the social science. Lectures delivered at Mansfield House University Settlement*. Document dactylographié de 24 pages déposé à la Biblioteca de la Universidad de Costa Rica, Ciudad universitaria « Rodrigo Facio ». — V. Lafosse : Divers textes dont certains sont mentionnés ci-dessus et notamment : « La prostitución », dans *Revista Virya*, Año 7. Enero de 1915, p. 43 et ss. ; « Las diversas concepciones posibles acerca de la naturaleza del hombre », dans *Revista Eos*, t. 4, Agosto de 1917, n° 44, p. 231 et ss. ; « Ideal y filosofía », dans *Revista Eos*, t. 6-7, Abril-Septiembre de 1918, n° 69-83, p. 257,

301, 56, 72, 161 et ss. ; « La Paz », dans *Revista Eos*, t. 7, Octobre de 1918, n° 89-90, p. 264 et ss. in Biblioteca Nacional de Costa Rica, San José.

LAHAUT (Julien-Victor), président du Parti Communiste de Belgique, membre de la chambre des Représentants, né à Seraing le 6 septembre 1884, décédé à Seraing le 18 août 1950.

La mort de Julien Lahaut demeure encore entourée de mystère. Il était à peine rentré de Bruxelles, après une séance au Parlement, que deux individus, vêtus de gabardine claire — pour détourner l'attention d'autres détails identifiables —, demandèrent à voir le député. En bras de chemise, cet homme de soixante-six ans, toujours disposé à recevoir des visiteurs, s'avance en confiance : trois coups de colt le frappent à mort. Ses assassins, en parfaits professionnels, prennent la fuite sans laisser de trace.

L'enquête judiciaire piétina. Quelques rebondissements ultérieurs, à l'occasion de procès d'éléments d'extrême-droite, n'empêchèrent pas que, le délai écoulé, l'affaire Lahaut fût classée.

Cette fin tragique — exceptionnelle dans les annales politiques plutôt paisibles du pays — confère une aura d'héroïsme à une personnalité remarquable. L'homme sortait du commun.

C'était une nature, haute en couleurs, pleine de panache, une force, une énergie, à la voix chaude et prenante, au gros rire et à la boutade appropriée qui savait séduire son auditoire ; « L'homme qui portait le soleil dans sa poche et en donnait un morceau à chacun », disait de lui un compagnon de déportation, un comte polonais, peu suspect de sympathie politique.

Julien Lahaut rayonnait d'une volonté inébranlable de vivre : en mars 1928, atteint de broncho-pneumonie, il refuse le diagnostic de son médecin qui le condamne. Entouré de ses pro-

ches et avec l'énergie du désespoir, il réagit pour vaincre l'irréversible.

La même ardeur anime sa vie politique. L'homme n'était ni théoricien, ni idéologue. Il ne systématisait pas sa pensée. Il n'avait pas la plume facile. Ses écrits sont rares. Ce n'était pas non plus l'homme des discussions. Sa réflexion politique se situait à un autre niveau. Il illustre cette race de militants ouvriers, mus par l'instinct, voués à la lutte de classe, à l'action ouvrière. La politique n'était pas chez lui le fruit d'une réflexion systématique, mais une pratique vivante dont les nécessités lui apparaissaient de manière très pragmatique, à partir des aspirations des masses, de leur capacité de compréhension et de leur disponibilité à l'action. C'est à ce niveau qu'il manifestait un sens politique certain. A l'écoute de la classe ouvrière, il déployait de remarquables talents d'agitateur. Le tribun donnait alors toute sa mesure. Quand il sentait les masses prêtes à agir, il parvenait, même devant un auditoire prévenu contre lui, à entraîner les ouvriers dans la lutte. Pour frapper les esprits, il avait le geste audacieux, spectaculaire, avec le côté épique d'une légende ouvrière.

C'était un lutteur. Le mot est parfois à prendre au sens physique : à la veille de la seconde guerre mondiale — il sera déporté pendant quatre ans — son casier judiciaire totalisait 37 mois et 13 jours de diverses peines de prison pour coups, outrages à divers représentants de l'ordre et même, en 1939, pour coup avec effusion de sang au député rexiste Raphaël Syndic, pendant la séance. Cette carrière politique agitée l'avait privé de son droit électoral : le conseiller communal, le conseiller provincial, le parlementaire ne vota, pour la première fois, qu'en 1950, lors de la consultation sur la question royale.

Né dans une famille ouvrière et socialiste, Lahaut travailla dès quatorze ans comme chaudronnier. A dix-huit ans, la grève générale pour le suffrage universel le trouva chez

Cockerill d'où il fut congédié avec la vague de répression qui frappa le syndicalisme métallurgiste. Licencié à nouveau en 1908, après une grève au Val-Saint-Lambert, Lahaut fut choisi comme secrétaire permanent du Syndicat « Relève-Toi », qu'il avait contribué à reconstituer avec Joseph Bondas et ses compagnons.

Les métallurgistes liégeois formaient dans le Parti Ouvrier Belge (P.O.B.) le fer de lance syndical de la tendance de Brouckère hostile à la participation gouvernementale. Ils entendaient opposer avec le syndicalisme « centraliste » un rempart contre « la déviation réformiste » de la politique socialiste. La Centrale d'Education Ouvrière, animée par les marxistes, organisa des voyages syndicaux en Allemagne pour y étudier le centralisme. Lahaut y participa en 1911. Mais si les Liégeois, privés de tribune, lancèrent *La Lutte de classe*, qui devint l'organe de la minorité marxiste, Lahaut n'apparut pas, à la différence d'autres membres de l'exécutif provincial de la Centrale des Métallurgistes, parmi les artisans de cette opposition marxiste.

De même, après la première guerre mondiale, Joseph Jacquemotte prenant le relai de l'opposition ministérielle avec ses « Amis de l'Exploité », Lahaut ne se manifesta pas dans cette minorité de gauche acquise à la Révolution d'Octobre et dont sortit, en 1921, le Parti Communiste. Pourtant, il avait été un témoin privilégié de la révolution russe, mais dans des conditions particulières. Lorsque éclata la guerre, Lahaut se laissa emporter par la vague de patriotisme qui précipita le socialisme belge dans l'« Union Sacrée ». Rares furent en Belgique les socialistes de gauche qui adoptèrent le « défaitisme révolutionnaire ». Bien qu'au temps du tirage au sort, un « bon numéro » lui eût évité le service militaire, Lahaut se porta volontaire. Cet ouvrier métallurgiste fut versé dans les auto-canons où il acquit le grade de 1^{er} maréchal des logis. Sa conduite courageuse lui

valut plusieurs décorations. On le crut même un instant mort. Envoyé sur le front russe, il assista à la révolution, mais de loin. Sa colonne fit retraite à travers la Sibérie d'où il fut rapatrié par l'Amérique, l'Angleterre et la France.

Son retour au pays en 1919 le jeta avec fougue dans la bataille sociale. La vague révolutionnaire déclenchée par la guerre se répercuta en Belgique dans une agitation sociale prolongée. Les fonctions de Lahaut à la Centrale des Métallurgistes le firent participer aux nombreuses grèves que connut la région liégeoise. Son adhésion au communisme fut tardive. Son cheminement s'opéra par un détour : ni sa réflexion sur la révolution russe ou sur l'attitude de son parti, ni ses critiques de la politique de collaboration gouvernementale ne le déterminèrent à rompre avec le P.O.B. Il était de ces militants que Joseph Jacquemotte avait espéré entraîner dans un parti communiste de masse en demeurant le plus longtemps possible dans le P.O.B. Syndicaliste, comme Jacquemotte d'ailleurs, il se tourna vers le communisme pour trouver enfin une réponse politique aux obstacles qui, au sein du mouvement ouvrier, entravaient le déploiement du combat ouvrier.

La longue grève d'Ougrée-Marihaye fut cette expérience décisive qui, de la rupture avec le P.O.B., le conduisit, deux ans plus tard, à l'adhésion au P.C. La grève l'occupa pendant toute l'année 1921, précisément au moment où la gauche du P.O.B. se décidait à constituer le P.C.

Limitée d'abord à un secteur de l'entreprise en mars, la grève prit l'allure d'un affrontement de principe entre les métallurgistes et la direction. Une tentative d'occupation avortée, l'intervention de la gendarmerie, l'introduction des volontaires de la « Ligue Civique », l'intransigeance patronale accumulaient les défis au syndicalisme. Lahaut s'attachait aux grévistes dès le début. Quand la grève fut reconnue par la Centrale,

il assura la liaison avec le comité de grève. Dans cette position, il se heurta à ses collègues de la Direction des métallurgistes, soucieux, tout en relevant le défi, de contenir une grève dont ils niaient l'efficacité en période de crise économique.

La durée du conflit, l'ampleur de la grève épuisèrent la Centrale qui, après quatre mois, réduisit de 50 p.c. les indemnités de grève. Lahaut s'employa à organiser l'hébergement des enfants pour soulager les grévistes. Il assista à leur départ où un calicot proclamait : *Les patrons sont des méchants*. Du haut de la passerelle de Seraing, dont il avait fait sa tribune coutumière, Lahaut haranguait les grévistes et entretenait leur combativité. La grève durait maintenant depuis sept mois, quand on arrêta Lahaut pour atteinte à la liberté du travail. La protestation massive des grévistes révélait, en fait, que leur résistance venait d'être décapitée. Pendant son incarcération, la Centrale des Métallurgistes obtint la cessation de la grève. Malgré cette défection, les mineurs des Charbonnages de Marihaye qui, par solidarité, s'étaient joints aux métallurgistes contre le même patron, voulurent poursuivre la lutte. Sorti de prison, Lahaut s'essaya, avec eux et contre l'avis de la Centrale des Mineurs, à relancer le mouvement.

Ses conflits avec les dirigeants métallurgistes, son indiscipline dans l'affaire des mineurs — sur quoi se greffa l'élection de ses amis qui s'emparèrent de la direction des coopératives sérésiennes — lui valurent d'être exclu du P.O.B. La procédure fut longue, on eut recours à un arbitrage, le conseil général intervint. La rupture fut consommée. Lahaut, qui bénéficiait d'une forte sympathie dans la classe ouvrière, s'était entouré d'un comité de défense syndicale. Ralliant des éléments syndicalistes et révolutionnaires qui, dans la région, s'étaient toujours opposés au syndicalisme socialiste, il constitua un syn-

dicat autonome, dont le nom, « Les Chevaliers du Travail », remontait aux origines du syndicalisme en Belgique. Il fut le secrétaire permanent de ce syndicat qui groupait, en 1926, quelque 6.000 métallurgistes et mineurs, dans la région wallonne du pays, mais dont la base était, avec un tiers des effectifs, le bassin industriel liégeois. Le Syndicat adhéra à l'Internationale Syndicale Rouge. Lors de sa broncho-pneumonie, en 1928, Lahaut acheva sa convalescence, en URSS, dans un home des métallurgistes soviétiques, à Sotchi sur la Mer Noire.

Son adhésion au Parti Communiste intervint immédiatement après l'affaire du complot, en 1923. Pour la justice, il était déjà le dangereux agitateur communiste. Il fut arrêté en mars, avec une cinquantaine d'autres militants communistes. Mais, après un mois de détention, il fallut le relâcher.

Pour établir le lien criminel du complot, l'accusation se fondait, en effet, sur l'appartenance commune des inculpés au Parti Communiste. La réplique de Lahaut fut son entrée dans le Parti Communiste. Il y fut une recrue de poids. Secrétaire des « Chevaliers du Travail », il apportait le concours d'une organisation syndicale au moment où les syndicats socialistes entamaient d'éliminer les militants communistes restés membres des organisations ouvrières non politiques. Au plan local, son rôle fut décisif dans l'implantation du communisme dans une région industrielle qui devint l'une de ses assises principales et grâce à laquelle, en dépit d'une représentation parlementaire limitée, il put, dans les moments de tension sociale, peser sur la vie politique belge. Entraîné par sa forte personnalité, le « rayon » de Seraing était, avec ses 130 membres, soit la moitié de l'effectif communiste dans la région, la base liégeoise du parti. Aux élections provinciales de 1925 et communales de 1926, la liste communiste menée par Lahaut — élu, dans

chaque cas — remportait à Seraing plus des deux tiers des voix communistes liégeoises.

Le secrétaire des « Chevaliers du Travail » fut introduit aussitôt au Bureau Politique, la plus haute instance du Parti. Son activité absorbante — il était le seul permanent — l'accaparait. Aux séances du Bureau Politique ou du Comité Central, ses interventions étaient rares, son assiduité irrégulière. En fait, Lahaut et ses « Chevaliers » demeuraient en marge d'un parti pour qui la question syndicale résidait essentiellement dans la lutte menée pour maintenir ses positions menacées dans le syndicalisme socialiste et, à travers elles, ses liens organisés avec la classe ouvrière. A Liège, « Les Chevaliers du Travail » — quasi tous les communistes sérasiens y adhéraient — créaient une tension dans le parti entre affiliés soucieux de renforcer leur organisation et les autres membres que leurs préoccupations politiques portaient vers les syndicats socialistes.

L'adhésion tardive de Lahaut et sa position marginalisée lui furent reprochées dans la crise interne que connut le Parti en 1929-1930. La lutte contre « l'opportunisme » visa Jacquemotte qu'on évinça de la direction, en septembre 1929. Lahaut n'était pas directement concerné par « le légalisme syndical » dont Jacquemotte était accusé. Ses « Chevaliers du Travail » dont les effectifs s'amenuisaient, offraient, au contraire, un refuge aux communistes exclus des syndicats socialistes ou rebutés par leur modération et qui, dans leur dégoût, refusaient le projet ambitieux de Jacquemotte d'y constituer un vaste mouvement d'opposition syndicale révolutionnaire. Dans son sectarisme, le Parti n'avait que trop tendance à réaliser cette opposition en dehors du syndicalisme socialiste. En 1930, resserrant son contrôle, le Parti transforma les « Chevaliers » en « Centrale Révolutionnaire des Mineurs ». Mais, Lahaut rejoignait néanmoins les dispositions politiques de

Jacquemotte, par sa démarche concrète et liée aux préoccupations immédiates des travailleurs. Comme chez Jacquemotte, la dénonciation du réformisme passait par une pratique amenant les ouvriers dans la lutte pour leurs revendications.

L'affaire de la députation permanente liégeoise — où Lahaut était impliqué — avait d'ailleurs été le signe annonciateur de la réaction sectaire où s'engageait le Parti. Au nouveau conseil provincial, Lahaut et son collègue faisaient la balance. Sans eux, aucune majorité n'était possible. Les socialistes perdaient la députation permanente qu'ils devaient au soutien accordé par les communistes en 1925. Déchaîné maintenant contre « le social-fascisme », contre « le parti ouvrier de la bourgeoisie », le parti ne pouvait tolérer que les Liégeois accordent un tel appui. C'était, de ce point de vue, liquider le parti. « Banqueroutiers » ! Telle était l'accusation infamante dont on affublait Lahaut et ses amis. Mais, pour eux, renoncer à ce soutien, comme les y invitait le comité central dans sa majorité, équivalait à se démettre devant les ouvriers liégeois. Comment se présenter devant eux en défenseurs de leurs intérêts si on refusait de soutenir un programme électoral où leurs revendications se retrouvaient ? Lahaut était trop sensible à l'opinion des ouvriers, disaient ses accusateurs. Le comité central ayant tranché, Lahaut, qui n'acceptait pas volontiers d'être contredit, fit le geste que lui commandait son tempérament. Dignement, il quitta la séance. De Seraing, où il se concerta avec ses amis, il envoya, outre sa démission de conseiller provincial et communal, celle de membre du parti. Son exemple fut suivi.

Le parti ne pouvait, après l'hémorragie qu'avait été, deux ans plus tôt, la scission trotskyste, se payer le luxe d'affaiblir encore son organisation liégeoise et surtout de compromettre les rapports qu'il voulait maintenant fructueux avec les « Chevaliers du

Travail ». Bien qu'une partie du « Bureau Politique Provisoire » — la nouvelle direction du parti — fût encline à la rupture, on chercha avec Lahaut un difficile compromis. Lahaut qui avait veillé à ne pas commettre l'irréparable, s'engagea à se soumettre à la discipline et à marquer son accord avec la nouvelle orientation.

Il avait compris qu'il fournissait à Jacquemotte, d'abord isolé, et qui, sans le soutenir pleinement, ne l'avait pas désapprouvé, la base ouvrière dont il avait besoin pour redresser la ligne du parti. De leur rencontre naissait un courant politique qui, l'évolution au sein de l'Internationale Communiste aidant, pouvait sortir le communisme belge de son isolement sectaire. Sa démission rentrée était, selon ses adversaires les plus résolus, sa « grande force de manœuvre », « son action creuse à Seraing » pour « mieux combattre le parti dans le parti ». Ses contacts avec Jacquemotte s'établirent le plus normalement : le député communiste vint à plusieurs reprises apporter le soutien parlementaire aux efforts déployés pour étendre les grèves que la crise économique multipliait ; ainsi, en février 1930, durant le long conflit des mineurs du Horloz contre les licenciements et « la rationalisation capitaliste ». Ce fut d'ailleurs à Seraing, précisément dans le fief de Lahaut, que se tint en mai 1931 ce qu'il appela « le congrès d'unité » : ces assises du parti communiste entérinèrent le retour de Jacquemotte dans la direction du parti et furent marquées par l'ouverture du comité central à un plus grand nombre d'ouvriers des grandes entreprises.

Si cette nouvelle orientation ne dégagait pas encore la politique communiste de ses penchants sectaires, le réalisme de Lahaut, son sens pratique, son instinct ouvrier, son ardeur lui donnaient l'oreille des assemblées ouvrières. Avec Jacquemotte, il prit la parole au meeting de Wasmes, organisé par le parti,

le 20 juin 1932, pour appeler à la grève générale contre les diminutions des salaires prévues par la convention paritaire des mines. Le 24, il portait la contradiction au meeting de la Centrale des Mineurs, socialiste, qui, dans la même localité, s'attachait à ramener les mineurs au respect des mots d'ordre syndicaux. Devant une salle hostile où il avait d'abord été brutalisé, Lahaut parvint à rallier les mineurs au mot d'ordre de grève générale. La plupart des dirigeants communistes — excepté Jacquemotte, grâce à son immunité parlementaire — furent arrêtés sous une nouvelle inculpation de complot, à l'instar de 1923. Cette fois, Lahaut ne fut libéré qu'avec l'abandon des poursuites. La grève générale contribua à renforcer le Parti Communiste. Au Parlement, il tripla ses effectifs. Lahaut vint rejoindre Jacquemotte comme député de Liège.

C'était une nouvelle tribune où sa présence ne passa pas inaperçue.

Il n'hésita pas à brandir ... le drapeau hitlérien pour dénoncer le danger fasciste. Ce trophée avait été arraché par une manifestante communiste hissée au balcon du consulat allemand, lors d'une marche commune de socialistes et de communistes, le 1^{er} mai 1933 à Liège. Ce même drapeau, Lahaut le jetera devant l'assistance enthousiaste du meeting antifasciste de la Salle Pleyel, à Paris, en juillet 1933.

L'antifascisme était, chez Lahaut, une tradition : déjà, en 1924, à la tête d'une contre-manifestation ouvrière, il avait dispersé le rassemblement de la « Légion Nationale » au cirque des variétés, à Liège. La canne qu'il avait arrachée à Graff, réfugié dans un café, lui avait valu, entre autres faits, une condamnation à la prison. Nouvelle condamnation, en 1935, pour avoir harangué la foule devant le pavillon italien à l'Exposition Universelle de Bruxelles, en guise de protestation contre l'agression mussolinienne en Ethiopie.

Son antifascisme ardent, ainsi que

les bons rapports qu'il entretenait avec les socialistes à la Province, le disposaient à œuvrer à Liège pour constituer le « Front Populaire Antifasciste » et à réaliser l'accord entre les fédérations locales du P.O.B. et du P.C.B. Cette volonté d'unité d'action avec les socialistes entraînait la « Centrale Révolutionnaire des Mineurs » à proposer, mais vainement, la fusion avec la « Centrale des Mineurs » avant de se dissoudre, en 1937, et d'appeler les « révolutionnaires » à s'affilier à titre individuel au syndicat socialiste. Lahaut était ainsi dans le Parti l'un des artisans les plus convaincus de la ligne unitaire que Jacquemotte, devenu secrétaire général, imprimait depuis avril 1935 à la politique communiste.

La mort inopinée de ce dernier, en octobre 1936 — il était de la même génération que Lahaut —, laissa un grand vide dans la direction communiste. Pour assurer cette succession, une collégialité s'imposait. Lahaut fit partie du secrétariat tricéphale qui remplaça le secrétaire général défunt. Si le rapport politique incombait au jeune adjoint de Jacquemotte, Xavier Relecom, le rôle de Lahaut ne se réduisait pas à prononcer de « vibrants » discours. L'application des directives de l'Internationale Communiste réclamait cette intuition des réalités concrètes de la condition ouvrière, cette confiance dans la combativité des masses laborieuses qui étaient l'apport propre de Lahaut.

Dans cette direction, Lahaut était aussi la personnalité de prestige, mais sa fonction représentative ne s'exerçait pas principalement au Parlement : ses interventions, fréquentes, n'étaient pas les plus nombreuses. Il assumait la responsabilité de la campagne d'aide à l'Espagne républicaine, campagne aux aspects multiples : solidarité matérielle ; soutien politique, notamment en direction du P.O.B. pour éviter la reconnaissance de Burgos ; aide militaire, avec les participants belges aux Brigades Internationales. Lahaut accompagna un con-

voi de vivres à Valence et à Madrid. Chez lui, il hébergea des enfants républicains.

Dans les années difficiles de 1939 et de 1940, il lui incombait, après le pacte germano-soviétique et l'occupation, d'incarner la politique communiste de présence au service de la population laborieuse et de défense de ses intérêts. Il était, en effet, la personnalité publique du parti et, sans conteste, la plus populaire. Il était trop connu pour figurer dans l'appareil clandestin mis en place dès novembre 1939 et avec lequel il collabora. En mai 1940, il fut, avec Xavier Relecom, le principal porte-parole communiste dans le débat sur la loi sur la défense des institutions nationales. Cette loi « scélérate » menaçait l'existence légale du parti. Après son adoption, les cadres du parti passèrent dans une semi-légalité. Le rôle public de Lahaut devint plus difficile. Objet d'un mandat d'amener, il échappa à l'arrestation le 10 mai 1940.

Ici se place l'épisode qui, après la libération, suscita de vives contestations en dehors du parti. Audacieux et exploitant toutes les possibilités, il n'hésita pas à se rendre dans le Sud de la France pour prendre contact avec les réfugiés et aider à leur rapatriement. Le secrétariat clandestin lui donna carte blanche. A la demande du Conseil communal de Seraing qui l'avait désigné comme échevin des Travaux publics et avec l'appui de la députation permanente dont les communistes venaient d'être exclus, il obtint de l'autorité occupante l'autorisation de ce voyage. Il justifia sa requête par l'argument que la présence du personnel des entreprises était nécessaire pour la reprise de l'activité économique. L'autorité militaire s'inquiéta, pour sa part, des discours « séditieux » qu'il tint en France.

Lahaut, emporté par son audace, s'était placé dans une situation délicate. Son passé antifasciste levait toute ambiguïté cependant. Le 5 janvier 1941, son audace trouva à s'exer-

cer dans cette même tradition. Degrelle avait organisé à Liège une concentration rexiste pour donner une dimension populaire à son récent ralliement à l'hitlérisme. Bien que l'ordre fût maintenu par l'occupant, les communistes, les jeunes gardes socialistes s'étaient mobilisés pour conspuer les visiteurs rexistes. Donnant l'exemple, Lahaut ne fut pas le moins actif dans cette contre-manifestation « spontanée ».

Mais ce fut dans son fief, à Seraing, sur son terrain, l'action gréviste, que Lahaut devait s'illustrer et consacrer la politique préconisée par le Parti Communiste. Il importait aux communistes de démontrer que la classe ouvrière pouvait, par sa lutte quotidienne contre le capitalisme, réaliser, contre l'occupant, le Front Populaire pour l'Indépendance. Appelant à la grève en dépit de l'occupation, les communistes liégeois, animés par Lahaut, cherchèrent à organiser le mécontentement des métallurgistes dont les salaires venaient d'être réduits. « La grève des 100.000 métallurgistes » éclata à Cockerill, le 10 mai 1941, jour anniversaire de l'invasion. Lahaut établit la liaison entre le Conseil communal de Seraing et le comité gréviste. A la tête d'une délégation, il se rendit à Bruxelles, auprès des Secrétaires Généraux et du Comité Central Industriel. A son retour, sommé par les Allemands de faire cesser la grève, il lança à la foule des grévistes qu'on se préparait à charger, son fameux : « dispersez-vous, mais nom di dju, que la grève continue ». Cette grève, finalement victorieuse, eut, pour les communistes et pour tout un secteur de la résistance, une portée politique considérable. Elle confirma le parti dans la politique qu'il proclama, en mai 1941, dans son *Manifeste aux peuples de Flandre, et de Wallonie pour l'Indépendance* et qui inspira son action durant la guerre, dans le *Front de l'Indépendance*.

Passé dans la clandestinité, Lahaut qui, dans son indiscipline, ne respec-

tait pas scrupuleusement les consignes, se fit arrêter chez lui, lors de l'opération « Sonnewende ». Enfermé à la Citadelle de Huy, il tenta plusieurs évasions. Au quatrième essai, le 25 août 1941, il doit se glisser par la seule meurtrière non murée, mais où passent les fils électriques. Son jeune compagnon, Jean Terive, réussit sans dommage. Lui, plus corpulent, il heurte les fils. Sous le choc, il fait une chute de 8 mètres. Blessé à la tête, il s'évanouit. Roué de coups, il séjourna au cachot. Le 21 septembre, malgré sa faiblesse, il fut déporté à Neuengamme.

Dans les conditions inhumaines de la déportation, il ne capitula pas : il organisa les communistes et paya d'exemple dans le dévouement et la solidarité sans lesquels rares étaient les déportés qui survivaient. Au début de 1942, atteint de dysenterie, il combattit lui-même son mal pour éviter l'infirmerie qui signifiait sa condamnation. Dès que les détenus furent mis au travail dans les usines de guerre, en 1942, Lahaut organisa des sabotages. Condamné à mort, le 13 juillet 1944, il fut envoyé au camp d'extermination de Mauthausen. Le régime du camp faillit avoir raison de son énergie. Malade de l'œdème, il fut sauvé par un médecin tchèque et survécut jusqu'à la libération du camp, le 25 avril 1945.

Son retour en Belgique — et surtout à Seraing — fut un véritable triomphe.

Mais l'homme, âgé de soixante ans et épuisé par quatre années de captivité, n'était plus en mesure d'occuper la place laissée en 1941, dans un parti que la guerre avait changé. Le parti, « le parti des fusillés » comme il l'appela dans l'hommage qu'il rendit à ses deux mille victimes, à la Chambre, en juillet 1945, avait ses ministres au gouvernement, un groupe parlementaire important et les adhérents affluaient en masse. Des jeunes, formés dans la clandestinité, avaient pris la relève. Lahaut était une personnalité trop considérable pour que

son rôle fût effacé. Son expérience, en particulier, était une aide précieuse qu'il ne fallait pas négliger. Sur sa proposition, on créa pour lui, le 11 août 1945, le poste de président du parti; en fait, une présidence d'honneur, une présence prestigieuse, un drapeau. Dans les campagnes que le parti lançait sans discontinuer, Lahaut, dont la ferveur s'enflammait à ce contact avec les masses, enthousiasmait les militants, dans les manifestations, les meetings et les grèves.

L'« Affaire royale » vint mettre un point final tragique à cette carrière politique mouvementée.

La crise fut d'une rare violence : un militant communiste faillit être écrasé à Schaerbeek, le 11 mars 1950, à la veille du referendum sur l'éventualité du retour du roi. La venue de Léopold III en Belgique provoqua une grève générale qui, avec la menace d'abandon de l'outil et une marche sur Bruxelles en état de siège, revêtit un caractère quasi insurrectionnel : le 30 juillet, à Grâce-Berleur, la gendarmerie tira : trois grévistes furent tués; le 4 août, une bombe explosa au siège central du Parti Communiste et endommagea la façade.

Le calme revenait à peine quand se produisit, au Parlement, le « scandale » du 11 août 1950. Alors que le Prince royal levait la main pour prêter le serment constitutionnel, des cris éclatent dans le silence cérémonieux : « Vive la République ! » Qui a crié ? Lahaut seul ? des parlementaires de l'extrême-gauche ? tout le groupe communiste ? Les versions de l'incident sont contradictoires. Un fait est certain. Le parti communiste qui venait d'essuyer un rude échec aux élections législatives de juin, radicalisait son attitude : le Bureau Politique décida le principe d'une protestation républicaine, lors de la cérémonie. Le geste requérait un certain courage personnel. Il convenait au tempérament fougueux de Lahaut. Avec sa voix de stentor, fût-il davantage remarqué ? Toujours est-il que quelques jours plus tard, le président du Parti

Communiste était abattu par deux tueurs professionnels.

L'assassinat de Lahaut fut considéré — et non seulement dans les milieux communistes — comme un crime politique d'inspiration « léorexististe », pour reprendre les termes du communiqué du Bureau Politique. L'émotion fut vive. La F.G.T.B. décréta la grève générale et l'inhumation de la dépouille fut une démonstration massive de l'indignation ouvrière. L'enquête judiciaire cependant resta persuadée, un moment, qu'il s'agissait d'un règlement de compte interne au parti. Cette fausse piste dévoya-t-elle l'enquête, comme le prétendent les intéressés ? N'aurait-il pas fallu, au contraire, diriger les investigations vers les ramifications internationales d'un complot qui aurait visé dans la même période les dirigeants des Partis Communistes, avec l'assassinat du secrétaire général, au Japon, des attentats manqués contre Palmiro Togliatti en Italie et Jacques Duclos en France ?

Le mystère demeure entier, mais en frappant Julien Lahaut, ses assassins atteignaient, comme le proclama le Bureau Politique, « le drapeau du » Parti communiste, le symbole de la « classe ouvrière ». Sa mort violente donnait au communisme belge un martyr prestigieux.

Maxime Steinberg.

Entretiens avec Jean Terfve et Xavier Relecom. — Archives de la Fondation Jacquemotte, à Bruxelles. — Dossier Lahaut à la Commission Centrale de Contrôle Politique du Parti Communiste, à Bruxelles. — B. Claessens, *Julien Lahaut. Une vie au service du peuple*, Bruxelles, Edition S.P.E., s.d. — J. Gérard-Libois et J. Gotovitch, *La Belgique occupée. L'an 40*, Bruxelles, Edition Crisp, s.d.

LAMARCHE (Gilles-Antoine), industriel, fondateur de la Société anonyme de la Fabrique de Fer, à Ougrée, et de la Société anonyme de Zinc et Charbonnage de Colladios, à Mons-

lez-Liège, né à Liège le 6 mai 1785, décédé à Liège le 8 décembre 1865.

Le berceau de la famille Lamarche se situe au pays de Liège, dans la région de la Hesbaye, à Xhendremael, tout d'abord, puis à Crisnée. Le nom apparaît au début du XVI^e siècle ; les actes notariés nous montrent les membres de cette famille élever leurs enfants, cultiver leurs terres, s'acquitter des rentes dues et participer à la vie publique du village.

Vincent Lamarche (Crisnée, 1711-1804), le grand-père de Gilles-Antoine, agrandit son domaine de plusieurs pièces de terre et, en 1783, acheta la cense de Crisnée. Outre ses travaux agricoles, il s'occupa de commerce et, dans un acte de 1770, il est qualifié de marchand.

Gilles Lamarche (Crisnée, 1745 - Liège, 1816), le père de Gilles-Antoine, rompt avec la tradition familiale, quitte sa paisible Hesbaye et vient s'établir à Liège, au faubourg de Sainte-Marguerite, où il fonde une manufacture de tabac et ouvre un commerce de denrées coloniales. Il y effectue d'importantes transactions et réalise de larges bénéfices. Il avait épousé, en 1778, Catherine-Barbe Ledent (Glain, 1747 - Liège, 1814), qui lui donna six enfants.

Gilles-Antoine avait probablement été initié aux principes du commerce et à la vie de l'entreprise paternelle. A la mort de ses parents, il se trouvait déjà à la tête d'une belle fortune ; c'est probablement pour réinvestir sa part d'héritage qu'il acquit, en 1817, le château de Modave. Sous l'ancien régime, ce château appartenait à Anne-Léon, duc de Montmorency (1731-1799). C'est sa veuve, Charlotte-Anne de Montmorency-Luxembourg, qui, après avoir sauvé des ravages de la Révolution les débris de sa fortune, vendit le domaine de Modave, biens immeubles et meubles, pour la somme de 320.000 francs. Cette somme est importante ; en cette même année 1817, John Cockerill achète le château de Seraing et ses jardins pour la somme de 45.000 francs.

En ce début du XIX^e siècle, la révolution industrielle opérait de profondes transformations dans la vie économique et sociale. Le pays de Liège, qui vivait à cette époque sous le gouvernement du roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas, bénéficiait largement des investissements dus à l'initiative de ce souverain. Au moment où John Cockerill s'établit à Seraing (1817) et Joseph-Michel Orban à Grivegnée (1821) et où ils organisent ici de nouvelles industries, Gilles-Antoine Lamarche se fixe à Ougrée.

En 1829, il y achète la modeste fonderie de fer précédemment installée par Charles de Quirini-Goreux (1780-1862). Il va considérablement l'agrandir et l'orienter vers les dernières découvertes, ces machines à vapeur dues aux mécaniciens anglais. Malgré la crise économique qui pesa sur la Belgique, au lendemain de la révolution de 1830, l'établissement maintint ses activités et surmonta les difficultés du moment. En 1834, pour mieux participer à la vie industrielle et pour mieux répondre aux besoins des nouvelles installations ferroviaires, Gilles-Antoine Lamarche sollicite et obtient l'autorisation d'établir en son usine : deux hauts fourneaux pour traiter le minerai au « coak », deux feux d'affinerie, seize fours à puddler, une forge, un laminoir, une série de fours à « coak », une fonderie et six machines à vapeur. Pour alimenter son usine, il demande et obtient d'importantes concessions de mines de houille à Seraing, Ramet, Flémalle-Haute, Chôkier, Ben-Ahin et Bas-Oha.

Les plans d'expansion, le perfectionnement des outils, l'accroissement de la production exigeaient de nouveaux et d'importants investissements. C'est ainsi que naquit, le 25 octobre 1836, la Société anonyme de la Fabrique de Fer, à Ougrée, au capital de 3.500.000 francs. Compte tenu de leurs apports, Gilles-Antoine Lamarche et ses frères reçurent la majorité des actions.

Gilles-Antoine Lamarche fut nommé

directeur gérant de l'entreprise; en 1838, il fut nommé administrateur et, en 1841, président du conseil d'administration de la société. Ces mandats n'avaient rien d'honorifique; Gilles-Antoine Lamarche se rendait chaque jour à Ougrée et y travaillait du matin au soir. L'entreprise connut des moments de prospérité mais aussi des crises graves. Les ouvriers et les employés de la Fabrique de Fer avaient fort bien compris tout ce qu'ils devaient à la direction de Gilles-Antoine Lamarche. Dès lors, ils modifièrent le nom de l'usine et l'appelèrent: « amon Lam&tche » — chez Lamarche; cette appellation a survécu aux siècles et aux transformations et s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Gilles-Antoine Lamarche avait épousé, à Liège, le 19 octobre 1826, Joséphine de Dossin. Celle-ci, née à Liège, le 17 juillet 1798, était la fille de François-Joseph Tilman de Dossin et de Marie-Catherine de Coune. Elle mourut, à Liège, le 26 octobre 1858. Elle donna sept enfants à son époux: Elisa (Liège, 1827-1903) qui épousa, en 1847, le baron Charles-François de Rossius d'Humain; Laurence (Liège, 1829-1893) qui épousa, en 1849, Jules-Edouard Orban; Joséphine (Liège, 1830-1913) qui épousa, en 1852, Joseph-Charles-Frédéric Bracquier; Marie (Liège, 1832-1876) qui épousa, en 1856, Jules-Jean Vander Heyden a Hauzeur; Gilles-Alfred (Liège, 1834-1886) qui épousa, en 1863, Marie Jamar; Oscar (Ougrée, 1836 - Hamoir, 1902) qui épousa, en 1861, Caroline-Henriette de Rossius d'Humain et Alphonse (Liège, 1841-1905) qui épousa, en 1875, Florence-Hubertine Orban.

Gilles-Antoine Lamarche, qui voyait ses enfants s'allier aux meilleurs représentants des familles industrielles du pays de Liège, entrevoyait peut-être l'époque où ces entreprises, pour mieux répondre aux impératifs de temps nouveaux, s'allieraient elles aussi pour former une seule et grande société.

En 1853, il décida de fonder une nouvelle société qui serait consacrée à l'industrie du zinc. Les origines de l'industrie du zinc sont liégeoises. C'est le chimiste Jean Dony qui avait découvert un procédé pour réduire les minerais de calamine et en produire du zinc à l'état de métal pur. L'invention de Dony avait été consacrée par un brevet impérial, en 1810. Son invention et ses concessions furent cédées à Dominique Mosselman qui allait leur donner l'expansion nécessaire. En 1837, fut fondée la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne, société qui allait compter parmi les plus prospères industries de la métallurgie du zinc.

Le 1^{er} juillet 1853, Gilles-Antoine Lamarche préside à la constitution de la Société anonyme de Zinc, blanc de zinc et Charbonnage de Colladios. Il en sera nommé président du conseil. Colladios est un hameau situé aux confins de la commune de Mons-lez-Liège. La nouvelle société sollicita et obtint un agrandissement de ses concessions de mines de houille et, dès 1854, entreprit la construction d'une nouvelle usine. Les installations devaient comprendre, entre autres, vingt fours du système silésien et quatre fours du système liégeois. La société se proposait d'utiliser des minerais provenant de Membach (Eupen) et ceux qu'elle pourrait acquérir.

En 1856, Marie Lamarche, fille de Gilles-Antoine, avait épousé Jules-Jean VanderHeyden a Hauzeur (1822-1909). Celui-ci, ingénieur des mines de l'Université de Liège, peut, à juste titre, être considéré comme le véritable fondateur de la Compagnie royale Asturienne des Mines, société qui allait mettre en valeur les richesses naturelles de l'Espagne et spécialement les minerais de zinc.

Gilles-Antoine Lamarche accompagna sa fille et son gendre à leur demeure d'Avilès, en Espagne, et profita de son séjour pour visiter les installations de l'Asturienne. Dès l'année suivante, c'est par bateaux entiers

que le minerai d'Espagne arrive à Anvers et est acheminé, par chemin de fer, à l'usine de Colladios.

Gilles-Antoine Lamarche, qui envisagea de traiter 15.000 tonnes de minerais par an, tint à assurer ses approvisionnements pour une vingtaine d'années. Craignant que le gouvernement espagnol ne prenne des mesures concernant l'exportation ou les taxes, il porta son attention vers la Suède et spécialement sur les riches gisements du district d'Ammeberg. Il obtint une promesse de vente; mais, ayant eu un empêchement pour passer l'acte d'achat au jour prévu, celui-ci fut signé, le même jour, par le représentant de la Société de la Vieille-Montagne, pour la somme de 2.500.000 francs.

Ce sont probablement les riches approvisionnements, les grands moyens de production et la supériorité technique de la Vieille-Montagne, société voisine et concurrente, qui déterminèrent la dissolution de la Société de Colladios, le 4 décembre 1864. Le 14 juillet 1865, les établissements furent vendus à la Vieille-Montagne; ils agrandirent ceux de Valentin-Cocq, siège que la Vieille-Montagne possédait, à Hologne-aux-Pierres, depuis 1853.

Gilles-Antoine Lamarche possédait des mines de fer en Westphalie. Celles-ci étaient exploitées par la Société du Phénix, à Cologne. Il possédait également des intérêts dans la concession de plusieurs lignes de chemin de fer, en Belgique, ainsi que dans diverses sociétés anonymes; parmi celles-ci, l'Etablissement des Bains, à Chaudfontaine.

L'industriel, qui occupait une place importante dans la vie économique du pays, fut appelé à faire partie de la Chambre de Commerce de Liège. Il avait été élu juge suppléant au Tribunal de Commerce, à Liège, en 1820; il en assumait la présidence, en 1850 et 1857. Il fut également bourgmestre de Modave pendant vingt ans.

Le jeune prince Léopold, duc de

Brabant, pour marquer l'intérêt que la Dynastie portait à l'évolution économique du pays, tint à visiter l'usine de la Fabrique de Fer, à Ougrée. Il s'y rendit, le 13 juillet 1863. Le fondateur, dont la santé déclinait, ne put y accueillir l'auguste visiteur. Ce fut Adolphe Mockel, à ce moment directeur gérant, qui reçut le prince. Celui-ci manifesta son contentement vis-à-vis de la bonne marche de l'entreprise et tint à récompenser, par une distinction honorifique, les ouvriers les plus anciens et les plus méritants. Six noms furent proposés à Son Altesse Royale. C'était la première visite royale et les premiers décorés « amon Lamâche ».

Gilles-Antoine Lamarche mourut, à Liège, le 8 décembre 1865, et fut inhumé dans le caveau de sa famille à Awans (Bierset). Sa perte fut vivement ressentie par sa famille, ses amis et les œuvres de charité qu'il soutenait généreusement. Son décès fut annoncé par plusieurs articles parus dans le *Moniteur belge* et autres journaux du pays.

Iconographie : une photographie de Gilles-Antoine Lamarche (vers 1860) appartient à Madame Alfred Lamarche, Liège.

Jean Puraye.

J. Puraye, « Gilles-Antoine Lamarche (1785-1865). Notes pour servir à l'histoire industrielle du pays de Liège », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXXV, 1962, p. 101-151. — H. Douxchamps, « La Famille Lamarche. Des Xhendremael-Coninxheim à l'industrie liégeoise », dans *Office généalogique et héraldique de Belgique*, recueil XXII, 1974, p. 7-248.

LAMPSON (Dominique), ou LAMPSONIUS, peintre, poète, historien de l'art, secrétaire privé de trois princes-évêques de Liège (1), né à

(1) Ce texte est une révision de la notice parue dans la *Biographie nationale*, t. XI, Bruxelles, 1890-1891, col. 228-233.

Bruges en 1532, décédé à Liège le 17 juillet 1599.

Les archives communales de Bruges contiennent de nombreux actes concernant les Lampson, Lampsius, Lamson ou Lamsius. Le père de Dominique Lampson se prénomma Jacques (†1565) et sa mère s'appela probablement Catherine Corde (†1587). Nous connaissons l'existence de trois autres enfants : Jean, qui habitait Bruges, en 1587; Nicolas (Bruges, 1550-Liège, 1635) et Catherine, qui épousa Georges van Achteren de Bruges. La famille Lampson devait bénéficier d'une certaine aisance car Dominique et Nicolas poursuivirent leurs études; Dominique compléta les siennes à l'Université de Louvain. Le 28 août 1549, il fut immatriculé au Collège du Lys, une des quatre pédagogies de la faculté des Arts.

C'est en 1554, alors qu'il se préparait à rentrer en son pays, que le cardinal Reginald Pole, passant par les Pays-Bas, rencontra le jeune étudiant et l'engagea à le suivre en Angleterre.

Reginald Pole, par sa mère, Marguerite d'York, était le petit-fils de Georges, duc de Clarence, et le petit-cousin du roi Henri VIII. Cadet de famille, il avait été destiné à l'état ecclésiastique. Lorsqu'il fut sollicité par Henri VIII de donner son avis concernant le divorce royal, il publia un traité — *De Unitate* — dans un sens absolument opposé aux volontés royales et n'échappa à l'échafaud que par un long exil. Marie Tudor le rappela en son pays. Il s'y rendit avec le titre de légat, reçut les ordres, puis fut sacré archevêque de Cantorbéry. Membre, puis président du Conseil de la couronne, il prit une part active au gouvernement de l'Angleterre. Pole était un excellent humaniste; ses vingt-deux ans d'exil en Italie l'avaient fait plus romain qu'anglais. Le contact avec ce prélat hautement cultivé par la vie, les voyages, les fréquentations, au moins autant que par les livres, devait avoir une grande influence sur son jeune

secrétaire. Celui-ci avait su gagner la confiance de son maître; c'est à lui que Pole dicta ses dernières volontés, le 4 octobre 1558. Un mois après, le 17 novembre, l'archevêque mourait, à Londres.

Christophe d'Assonleville, membre du Conseil privé, à Bruxelles, qui avait rencontré son compatriote lors de ses missions en Angleterre, le recommanda à Robert de Berghes, qui venait d'être élu prince-évêque de Liège (1557-1564). Le prince confia à Dominique Lampson la charge de secrétaire privé. Il dut s'acquitter de cette délicate et importante fonction avec intelligence et honnêteté car les successeurs de Robert de Berghes, Gérard de Groesbeeck (1564-1580) et Ernest de Bavière (1581-1612), le maintinrent dans le même emploi. Honoré de la confiance des princes-évêques, Dominique Lampson était logé en leur palais et voyageait avec eux. Il reçut les prébendes de deux canonicats, l'un à la collégiale Saint-Denis, l'autre à la collégiale Saint-Pierre, à Liège.

Au xvi^e siècle, ces prébendes n'étaient pas réservées exclusivement aux ecclésiastiques. Dominique Lampson, qui ne reçut jamais les ordres, épousa, à Hasselt, le 26 juin 1569, Isabeau Schelen. Celle-ci était la fille de Guillaume et de Gertrude Gielkens et nièce du R.P. François Tittelmans. Son épouse lui donna deux enfants : Marie, qui épousa, à Tongres, en 1605, le docteur Hessebeens; et Gérard, baptisé, à Liège, le 6 avril 1576, qui fut licencié en droit et bourgeois de Liège.

Secrétaire privé des princes-évêques, Dominique Lampson faisait également partie du Conseil privé. Ce Conseil, qui groupait les ministres du prince, gouvernait effectivement le pays de Liège. Il nous est difficile de mesurer exactement le rôle de Dominique Lampson dans la politique du temps mais il n'est pas téméraire de penser qu'il inspira ou prépara bien des ordonnances qu'il était chargé de rédiger. Ses qualités furent reconnues

et c'est lui qui fut désigné pour rédiger, en compagnie des conseillers Fraypont et Meetkerke, le traité appelé l'Edit perpétuel signé, à Marche, le 12 février 1577, par Don Juan d'Autriche et les représentants des Etats généraux de Bruxelles.

Le problème religieux, si intimement lié, à cette époque, au problème politique, fut pour lui une constante préoccupation. Il l'envisagea avec charité, tolérance, et en partagea les soucis avec Liévin Torrentius qui, avant d'occuper le siège épiscopal d'Anvers, remplissait à Liège la charge de vicaire général. L'amitié que Lampson voua au théologien Ximenius l'autorisa même à se mettre en rapport avec le ministre protestant Antoine de Chandieu et avec Philippe de Mornay, « le pape des Huguenots ».

Dominique Lampson connaissait le néerlandais, le français, l'italien, l'espagnol, le grec et le latin et pratiquait ces différentes langues, soit en vers, soit en prose. En 1626, son frère cadet Nicolas, humaniste et poète lui aussi, publia un recueil de poèmes sous le titre : *Dominici Lampsonii ... Ac Nicolai Lampsonii ... selecta poemata*, Liège, J. Tournay. L'œuvre de Dominique Lampson est importante et dispersée en plusieurs publications. Leur auteur se montre versificateur habile et agréable. Connaissant parfaitement la langue latine, ses détours et ses effets, il s'en sert avec aisance et distinction.

Il aida Philippe de Maldeghem dans sa traduction française des sonnets de Pétrarque (Bruxelles, R. Velpius, 1600). En revanche, plusieurs auteurs et poètes du temps lui dédièrent leurs ouvrages.

Le goût qu'il porta à la peinture, à la sculpture, à la gravure et à l'architecture lui fit nouer d'amicales relations avec de nombreux artistes des Pays-Bas parmi lesquels : Lucas Cassel, Lucas de Heere, Antonio Moro, Corneille Cort.

À Liège, il fréquenta l'académie de Lambert Lombard, s'y fit recevoir au nombre de ses élèves et acquit,

en 1575, le métier des orfèvres. Il connut et soutint Lambert Suavius, Théodore De Bry, Jean Ramey, Pierre Furnius et Frans Floris. Lui-même dessina et peignit; actuellement, nous ne connaissons qu'une œuvre de sa main. C'est une vaste composition représentant la scène du Calvaire, exécutée, en 1576, pour l'église Saint-Quentin, à Hasselt, où elle est encore conservée.

Dominique Lampson, qui partageait avec Charles de Langhe (Langius), historien et botaniste de talent, la plus vieille amitié que Juste Lipsse ait eue dans la principauté, ne fut probablement pas étranger aux séjours que le célèbre professeur fit à Liège et à Spa.

Lipse rédigea son traité de guerre des Anciens (*Polioreticon...*, Anvers, Plantin, 1596) sous forme de dialogues qui se déroulent dans un salon liégeois. Il nous fait pénétrer dans son cercle d'amis. Hôte du chanoine Jean Furnius, il reçoit ses interlocuteurs : Jean Carondelet, chancelier du prince-évêque, Pierre Oranus, jurisconsulte, Charles de Billehé, haut avoué de Huy, Arnold de Wachtendonck, historien et numismate, Martin-Antoine del Rio, de la compagnie de Jésus, théologien, Adam van Leemputte, Dominique Lampson et son frère Nicolas.

Ces personnages, distingués par leur rang et leur culture, prennent la parole, Lipsse leur répond et le dialogue fait naître et nourrit le sujet à traiter. Indépendamment du sujet principal, les dialogues contiennent des indications philologiques, historiques ou simplement familières. L'une d'elles nous permet d'attribuer à Dominique Lampson les dessins des planches illustrant le savant ouvrage.

Dominique Lampson possédait une bibliothèque comptant de nombreuses œuvres classiques et des traités relatifs aux beaux-arts, une importante collection de dessins et d'estampes, ainsi que des monnaies et médailles qu'il mettait généreusement à la disposition des amateurs.

Théoricien, peintre et poète, Dominique Lampson possédait les qualités d'un maître. C'est à lui que Corneille van Veen, ancien bourgmestre de Leyde, fixé à Liège, confia l'éducation de son fils Octave. Celui-ci s'appellera Otto Venius. Il suivit les leçons de Lampson pendant trois ans puis, sur ses conseils, entreprit le voyage d'Italie. Il conservera vis-à-vis de son premier maître une reconnaissance émue.

La correspondance que Dominique Lampson échangea avec le chef de l'école vénitienne, Le Titien, le miniaturiste Giulio Clovio, le géographe Abraham Ortelius, l'humaniste français Louis de Montjosieu et tant d'autres, est très importante. Il y aborde de nombreux problèmes, entre autres ceux d'esthétique, de reproduction des œuvres et de la critique. A vrai dire, ses longues missives font plutôt penser à des articles de revue, inconnus à cette époque.

Les lettres qu'il échangea avec Giorgio Vasari permirent au célèbre historien de l'art de rédiger, dans la deuxième édition de ses *Vitae* (Florence, 1568), le chapitre consacré aux peintres des Pays-Bas.

Parmi les écrits que Dominique Lampson consacra aux artistes et aux problèmes de l'esthétique, il convient de citer la biographie de Lambert Lombard et le recueil des effigies des peintres célèbres des Pays-Bas. Le premier de ces ouvrages porte le titre : *Lamberti Lombardi Apud Eburones Pictoris Celeberrimi Vita ...* Il fut imprimé par Hubert Goltzius, à Bruges, en 1565. (Traduction et notes par Jean Hubaux et Jean Puraye dans la *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. XVIII, 1949, p. 53-78). Ce petit livre de 38 pages est tout à la fois une biographie et un panégyrique de Lambert Lombard. L'auteur y ajoute de larges extraits de l'*Histoire naturelle de Plin*e, qui ont trait aux Beaux-Arts, et y rapporte des appréciations concernant les artistes, les modèles du beau et les sources d'inspiration de

son époque. Cet ouvrage, qui demeure une des meilleures sources de renseignements pour l'étude du maître liégeois, est également précieux en ce qui concerne le style romaniste et le mouvement de la Renaissance aux Pays-Bas.

Le second livre publié par Dominique Lampson porte le titre : *Pictorum Aliquot Celebrium Germaniae Inferioris Effigies*; il fut imprimé par la veuve de Jérôme Cock, à Anvers, en 1572. C'est un petit in-folio comptant 25 feuillets, à savoir 2 feuillets non chiffrés et 23 feuillets chiffrés dont le verso est blanc. (Reproduction et édition critique par Jean Puraye, Bruges-Paris, Desclée De Brouwer, 1956, 71 p.) Sur le premier feuillet, l'auteur a rédigé une élégie aux mânes de Jérôme Cock, peintre et graveur. L'ouvrage lui-même est constitué de 23 planches gravées représentant les portraits des peintres célèbres des Pays-Bas : Hubert et Jean van Eyck, Jérôme Bosch, Rogier van der Weyden, Thierry Bouts, Bernard van Orley, Jean Gossart, Joachim Patenier, Quentin Metsys, Lucas de Leyde, Jean van Amstel, Josse van Clève, Mathieu Cock, Henri Blès, Jean-Cornélis Vermeyen, Pierre Coecke, Jean Schorel, Lambert Lombard, Pierre Breughel, Guillaume Key, Lucas Cassel, Frans Floris et Jérôme Cock. Chaque portrait est accompagné de quelques vers latins où l'auteur rappelle le mérite, les œuvres, ou certains traits de la vie de l'artiste représenté. A ces notes, toujours exactes et précises, s'ajoutent l'intérêt iconographique et la qualité des planches gravées. L'éclectisme et l'indépendance de l'auteur lui ont permis de choisir des personnalités incontestables et de distinguer les talents d'artistes partagés en des courants esthétiques fort différents. Les *Effigies* furent souvent rééditées; elles demeurent une source précieuse de renseignements.

Ce sont ses qualités de poète et d'historien de l'art qui autorisèrent Abraham Ortelius, Louis Guichardin,

Carel van Mander, Aubert Le Mire, Valère André et Jean-François Fop-pens à placer Dominique Lampson parmi les hommes illustres du XVI^e siècle.

Dominique Lampson mourut, à Liège, le 17 juillet 1599. C'est Nicolas, son frère, doyen du chapitre collégial de Saint-Denis, qui perpétua son souvenir en faisant ériger, en 1603, en cette église, un triptyque peint suspendu au-dessus de sa pierre tombale. Un second monument, érigé en 1626, dans la même église, rappela la mémoire des deux frères.

Iconographie : Portrait de Dominique Lampson, par Otto Venius, dans l'*Album Amicorum* d'Otto Venius, conservé à la Bibliothèque royale Albert 1^{er}, ms. II 874, Bruxelles. Portrait de Dominique Lampson, par Antonio Moro; nous ne savons pas si cette œuvre existe encore. Portrait de Dominique Lampson, volet du triptyque du monument funéraire élevé en l'église Saint-Denis, à Liège; il appartenait, en 1950, à M. Alphonse Roersch, à Louvain. Portrait de Dominique Lampson, gravure anonyme publiée dans Aubert Le Mire, *Illustrium Galliae Belgicae scriptorum icones et elogia*, Anvers, Th. Galle, 1608, n° 50.

Jean Puraye.

La bibliographie de Dominique Lampson a été publiée par Alphonse Roersch dans *Bibliotheca Belgica*, 3^e série, 202^e livraison, L691-695. — J. Puraye, *Dominique Lampson humaniste 1532-1599*, préface de Marie Delcourt, Bruges-Paris, Desclée De Brouwer, 1950. — Laevinus Torrentius, *Correspondance*, édition critique, notes et index de Marie Delcourt et Jean Hoyoux, t. I, *Période liégeoise, 1583-1587*, Paris, Société d'Édition « Les Belles Lettres », 1950; t. II, *Période anversoise, 1587-1589*, idem, 1953; t. III, *Période anversoise, 1590-1595*, idem, 1954 (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fascicules 119, 127, 131).

LAMPSON (Nicolas), ou LAMPSONIUS, poète, humaniste, chanoine

et doyen du chapitre collégial de Saint-Denis, à Liège (1), né à Bruges en 1550, décédé à Liège le 28 mars 1635.

Nicolas Lampson était le fils de Jacques Lampson; sa mère s'appelait probablement Catherine Corde. Il était le frère cadet de Dominique. Il compléta ses études et se destina à l'état ecclésiastique. Lorsque son frère fut installé à Liège, où il remplissait la charge de secrétaire privé des princes-évêques Robert de Berghes, Gérard de Groesbeeck et Ernest de Bavière, Nicolas vint l'y rejoindre. En 1568, il fut reçu chanoine au chapitre collégial de Saint-Denis. Il fut élu doyen du même chapitre, en 1595. Protonotaire apostolique, il fut également nommé conseiller du prince-évêque de Liège. Nicolas, uni tant par les liens du sang que par ceux de l'amitié à son frère Dominique, partagea avec lui le goût des lettres et des beaux-arts. Le 30 août 1591, il commanda pour son habitation une verrière au maître verrier Guillaume Smelz. Il compta parmi les amis liégeois de Liévin Torrentius et de Juste Lipse. Il participa au dialogue que ce dernier dirigea pour écrire son traité sur les machines de guerre des Anciens (*Polyorcticon...*, Anvers, Plantin, 1596).

On peut lui attribuer la rédaction d'une chronique liégeoise, signée Lampson, conservée à la Bibliothèque de l'Université de Liège. Si le texte de ce manuscrit, qui débute à « la destruction de Troije la Grande » et s'achève à la mort du prince-évêque de Groesbeeck, contient le sujet traditionnel des chroniques vulgaires, le récit du règne du prince de Groesbeeck, jusqu'en 1570, donne des renseignements complémentaires et des précisions tels, qu'ils permettent de voir, en son rédacteur, un contemporain intelligent et averti.

(1) Ce texte remplace la notice parue dans *La Biographie nationale*, t. XI, Bruxelles, 1890-1891, col. 233.

Poète, connaissant bien le latin, il publia plusieurs de ses œuvres, réunies à celles de son frère, sous le titre : *Dominici Lampsonii ... Ac Nicolai Lampsonii ... selecta poemata*, Liège, J. Tournay, 1626.

Lorsque son frère Dominique mourut, à Liège, en 1599, c'est lui qui en perpétua la mémoire en faisant ériger, en l'église Saint-Denis, un triptyque peint au-dessus de sa pierre tombale. Un second monument, érigé en 1626, en cette même église, évoquait les deux frères Lampson.

Iconographie : Un portrait de Nicolas Lampson, volet du triptyque du monument funéraire des frères Lampson à l'église Saint-Denis, à Liège. Il appartenait, en 1950, à M. Alphonse Roersch, à Louvain.

Jean Puraye.

J. Puraye, *Dominique Lampson humaniste 1532-1599*, préface de Marie Delcourt, Bruges-Paris, Desclée De Brouwer, 1950.

LAMPSONIUS. Voir LAMPSON.

LECOMTE (Alphonse - Joseph), curé d'Havré, directeur de l'Ecole normale de l'Etat à Mons, inspecteur des Collèges ecclésiastiques du diocèse de Tournai, chanoine honoraire de la Cathédrale, né à Montignies-lez-Lens le 18 novembre 1824, décédé à Bon-Vouloir en Havré le 21 juillet 1881.

Fils d'un instituteur, il fait de brillantes études, obtient le diplôme de docteur en sciences naturelles et est ordonné prêtre par Mgr Labis, évêque de Tournai, le 21 septembre 1849. L'année suivante, il devient professeur de mathématiques et de sciences physiques et naturelles au Séminaire de Bonne-Espérance, où il s'attache à réorganiser l'enseignement selon le nouveau programme et, à partir de 1861, assume les fonctions de directeur de l'Ecole normale annexée à cet établissement.

Dès 1863, une santé déficiente l'oblige à renoncer à sa charge. Nommé à la cure d'Havré, près de Mons, il démissionne en 1864 pour se retirer à Bon-Vouloir en Havré, en tant que chapelain d'un petit sanctuaire appartenant à la famille de Croy-Rœulx. Il y consacre ses loisirs à rédiger des articles scientifiques et des travaux sur des sujets variés et collabore, de 1866 à 1870, à l'organe catholique montois *Le Hainaut*.

Cette existence paisible et discrète est quelque peu perturbée en 1876. En effet, malgré les interpellations à la Chambre du député montois Saintelette, malgré les protestations du Conseil communal et les réticences mêmes du Roi, le ministre de l'Intérieur Delcour, chargé de l'Instruction publique dans le gouvernement Malou, confère la direction de l'Ecole normale de l'Etat à Mons à l'abbé Lecomte qu'il connaît personnellement et estime beaucoup. Cette désignation suscite, chez les libéraux, une indignation d'autant plus vive que la création de cette école avait été décidée par le gouvernement Frère-Orban, dix ans plus tôt. Cependant, en 1879, et cette fois encore en dépit de l'opinion du Roi « adversaire de mesures trop partisans », le nouveau ministre Frère-Orban le décharge de ses fonctions. Cette mesure, toute doctrinaire, ne mettait certes pas en cause les qualités profondes de l'abbé, dont la respectabilité était reconnue par les journaux anticléricaux les plus virulents, mais visait plus particulièrement à ce que l'Ecole normale retrouve son caractère laïc.

En décembre 1879, Mgr Du Rousaux, administrateur apostolique du diocèse de Tournai, le nomme inspecteur des Collèges ecclésiastiques pour la partie scientifique de l'enseignement et il reçoit, en même temps, le titre de chanoine honoraire de la Cathédrale. Dans sa retraite de Bon-Vouloir, il consacre les dernières années de sa vie « à l'étude, aux exercices de piété et aux travaux scientifiques ».

L'abondante production littéraire de l'abbé Lecomte est le reflet fidèle des différents aspects de sa personnalité.

Sa formation scientifique et des observations personnelles lui ont inspiré des travaux tels que *La métaphysique et les mathématiques* dans *La Belgique*, t. IV, 1857, p. 540-568 et t. V, 1858, p. 172-209; *Etude sur une nouvelle théorie de la formation des queues cométaires*, Bruxelles, Librairie polytechnique d'Aug. Decq, 1860, 34 pages; *Sur la nature de la grêle et les principales circonstances qui accompagnent ce phénomène atmosphérique* dans *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 37^e année, 2^e série, t. XXV, 1866, p. 283, 404-407, 449-450; *Le darwinisme et l'origine de l'homme* dans *Revue catholique*, t. XXXIII, Louvain, 1872, p. 129-159, 302-327, 357-379, 509-547; *De l'évolution de l'appareil à sonnettes du crotale d'après Darwin* dans *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 1^{re} année, 1875-1876, p. 95-106; *De la dénudation des dents de l'homme dans la fureur et des rapports de ce phénomène avec la question de notre origine*, *ibidem*, 2^e année, 1877-1878, p. 115-122; *Le principe de l'antithèse proposé par Darwin pour expliquer certains phénomènes émotionnels*, *ibidem*, 2^e année, 1877-1878, p. 142-157. Les derniers articles apparaissent évidemment comme une réfutation du darwinisme. L'auteur ne peut admettre, en effet, ni l'origine simiesque de l'homme, ni la négation darwinienne des traditions chrétiennes. Il va même jusqu'à accuser le biologiste anglais d'avoir élaboré sa théorie uniquement pour s'en servir comme d'une arme contre la religion.

Pédagogue averti, Lecomte a pensé apporter des réformes au programme des différentes facultés universitaires (*Essai sur les examens pour la collation des grades universitaires* dans *La Belgique*, t. I, 1856, p. 177-194, 333-350, 365-375 et t. II, 1856, p. 241-261, 277-291) et s'est préoccupé de l'en-

seignement des sciences à l'école primaire (*Du rôle de l'expérience et de l'observation dans l'enseignement populaire des sciences naturelles* dans *L'Abbeille*, 24^e année, Bruxelles, 1878-1879, p. 71-77, 127-131).

C'est encore à ses connaissances scientifiques que Lecomte fait appel pour tenter de trouver un remède au grave problème de l'onanisme conjugal. Il prépare, en effet, un travail qui soulèvera maintes discussions et critiques, le livre intitulé *De l'ovulation spontanée de l'espèce humaine dans ses rapports avec la théologie morale*, Paris-Louvain, 1873, partiellement rédigé en latin et destiné aux confesseurs. C'est, en fait, la première fois qu'un théologien montre les conséquences morales importantes qui peuvent découler de la théorie de l'ovulation spontanée, bien que celle-ci soit admise par les physiologistes depuis trente ans environ. Après avoir retracé l'histoire de cette découverte, il fait état des recherches physiologiques les plus récentes sur le problème des périodes agénésiques et analyse les conséquences théologiques qui peuvent en découler. Il s'en réfère à des théologiens tels que saint Jean Chrysostome et saint Alphonse pour reconnaître, dans certains cas, la licéité des rapports conjugaux que l'on sait ne pouvoir être suivis de fécondation. Considérant que « la pauvreté ou » même simplement la crainte fondée » d'avoir une famille trop nombreuse » pour pouvoir lui donner le bienfait » d'une éducation ou lui conserver » sa condition sont des raisons légitimes de désirer que les rapports » soient inféconds », il espère que les confesseurs parviendront, par leurs conseils, à convaincre les époux onanistes à renoncer « à cet abus contre nature du mariage » et à leur faire adopter la pratique de la continence périodique alors qu'ils s'opposaient, généralement, à celle de la continence perpétuelle.

Non sans avoir été longuement examiné et approuvé à l'Université de Louvain, sous le rapport tant théolo-

gique que physiologique, le livre reçoit l'imprimatur du Grand Vicaire du diocèse de Malines et est publié, en 1873, sous la signature Abbé A.L. Cependant, « soucieux d'orthodoxie », l'abbé Lecomte n'est pas satisfait de ce simple imprimatur; il aurait souhaité une approbation sans réserve et il croit de son devoir, vu la délicatesse des questions soulevées par les découvertes de la physiologie, de faire présenter lui-même son travail à Rome et d'en solliciter l'examen. Dans un rescrit de juillet 1873, le Saint-Office se refuse à émettre un avis à propos des théories physiologiques énoncées mais craint « les graves difficultés et les graves dangers » auxquels on risque de s'exposer en appliquant ces découvertes à la théologie morale.

Convaincu que le rescrit constitue une désapprobation de cet ouvrage « dangereux », Mgr Dumont, évêque de Tournai, interroge, au cours d'un voyage à Rome, un assesseur du Saint-Office qui partage son opinion et, malgré l'intervention apaisante de Mgr Dechamps, archevêque de Malines, il interdit à Lecomte d'en autoriser la vente plus longtemps.

Cependant, fort de l'approbation de nombreux prélats français à qui il a communiqué son livre et notamment du Père Ballerini, Lecomte ne considère pas la partie comme définitivement perdue. En 1880, après s'être soumis provisoirement aux ordres de son évêque, mais « enhardi » par le fait que ce dernier venait de perdre tout à la fois la raison et le gouvernement effectif de son diocèse », il s'adresse, cette fois, à la Sacrée Pénitencerie qui répond favorablement à ses questions relatives à l'utilisation des périodes agénésiques comme remède à l'onanisme.

De par sa profonde érudition et ses talents d'écrivain, l'abbé Lecomte jouissait d'une certaine estime dans les milieux scientifiques notamment comme membre du Conseil de la Société scientifique de Bruxelles et

comme membre de la Société de Géographie d'Anvers et de la Société des Sciences naturelles de Paris.

Anne-Marie Evrard.

Archives de l'Archevêché de Malines, Fonds Dechamps, dossier IX, 8 et Fonds U.C.L. — *Annales parlementaires. Chambre*, session 1875-1876, 28 avril 1876, p. 852-853 et 19 mai 1876, p. 1008-1011; session 1876-1877, 24 janvier 1877, p. 286 et suivantes. — *Moniteur belge*, 25 septembre 1876 et 6 janvier 1879. — *Courrier de l'Escaut*, 16 mars 1876, 9 et 10 janvier 1879. — *Gazette de Mons*, 21 mai, 2, 3 et 20 octobre, 13 novembre 1876; 26 janvier 1877; 7 et 9 janvier 1879. — *Le Hainaut*, 23 juillet 1881. — *Organe de Mons et du Hainaut*, 18 mars, 25 et 31 juillet, 20, 26 et 28 septembre, 3 octobre, 12 et 13 novembre 1876; 27 septembre, 13 et 16 décembre 1877; 7, 8 et 9 janvier 1879; 24 juillet 1881. — *La Vérité*, 5 octobre 1876 et 26 janvier 1877. — *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 30 septembre 1876 et 3 janvier 1880. — *Nouvelle Revue Théologique*, t. XIII, Paris-Tournai, 1881, p. 459-460. — *Bibliographie Nationale, 1830-1880*, t. II, Bruxelles, 1892, p. 454. — Chanoine J. Vos, *Les paroisses et les curés du diocèse actuel de Tournai*, t. VI, Doyenné de Mons, Bruges, 1902, p. 83-85. — E. Poumon, *Havré, le duché, le village, le prieuré de Saint Antoine en Barbefosse*, t. I, La Paroisse, Vilvorde, 1947, p. 38. — Chanoine M. Becque, *Le Cardinal Dechamps*, t. II, *Le Prélat*, Louvain, 1956, p. 370-371. — R. Calcoen, *Darwin in België*, dans *Socialistische Standpunten*, t. VII, 1960, p. 178-179. — G. de le Court, *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes*, Bruxelles, 1960, p. 1163. — J.T. Noonan, *Contraception: A History of its Treatment by the Catholic Theologians and Canonists*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1966, p. 439-442. — J. Stengers, « Les pratiques anticonceptionnelles dans le mariage au XIX^{me} et au XX^{me} siècles. Problèmes humains et attitudes religieuses », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XLIX, 1971, 2, p. 460-474.

LEFÈVRE (Maurice-Victor-Guido, dit Marcel), compositeur de musique et chansonnier, né à Bruxelles le

21 juillet 1863, y décédé le 2 septembre 1941.

C'est sa mère, née Emma Bruckner, qui lui enseigne les éléments du solfège et lui apprend le piano. Il travaille ensuite la composition sous la direction du maître Auguste Gevaert et remporte au Conservatoire royal de Musique de Bruxelles, en 1882 et 1885 dans les classes d'harmonie et de contrepoint, les plus enviables distinctions.

Attiré d'abord par le théâtre, il écrit deux opéras-comiques : *Le dîner de Madelon* (livret de Désaugiers) et *La Meunière de Marly*, créés à Bruxelles au Théâtre royal de la Monnaie.

A propos de la première de ces pièces, l'excellent critique Edmond Cattier s'exprimait en ces termes dans le journal *La Gazette* : « La musique de Marcel Lefèvre a beaucoup de qualités et celle-ci d'abord, d'être bien celle qui convenait au sujet. » Gaie et fine, avec une pointe de sentimentalité aimable et un peu d'ironie, aussi, M. Lefèvre a écrit, d'une main légère, une petite ouverture ravissante, des couplets, des ariettes, un trio, un chœur final et une bien amusante sérénade. La pièce était interprétée par Madeleine Legaut, MM. Isnardon et Neval ».

Le roman de Walter Scott, *Rob Roy*, lui inspire la partition d'un opéra dont d'importants fragments furent exécutés au concert. Il faut, en outre, mentionner une comédie lyrique en trois actes : *Robert Macaire* et plusieurs ouvrages relevant de l'opérette, de la féerie ou de la pantomime : *L'Épreuve*, *La Veuve du Colonel*, *Pierrot tricolore*, *La revanche de Madame Putiphar*, *Tonneau d'Amour*, *La Cloche perdue* et *Le mot magique*, ces deux œuvres ayant vu le jour à Liège au Théâtre du Gymnase.

Toutefois, Lefèvre va consacrer son activité artistique à la chanson. Le genre, difficile si l'on veut ne pas tomber dans la banalité ni la vulgarité, requiert une qualité maîtresse :

le sens de l'humour. Il le tenait de son père, Victor Lefèvre. Celui-ci, à côté des fonctions qu'il remplissait à la Ville de Bruxelles, sut, sous le pseudonyme de Coco Lulu, réjouir ses contemporains par la publication d'amusantes parodies des fables de La Fontaine en ce savoureux parler bruxellois, curieux dialecte, illustré après lui par Roger Kervyn de Marcke ten Driessche. En 1890 le jeune homme part pour Paris. Il passe audition au Chat Noir que dirigeait alors son fondateur Rodolphe Salis. Engagé sur-le-champ, il débute le soir même. C'est le beau temps du célèbre cabaret. Lefèvre y paraît régulièrement et remporte ses premiers succès à côté des grands noms de l'époque : Xavier Privas, Jules Jouy, Vincent Hyspa, Xanrof, Maurice Donnay, Paul Delmet et autres.

C'est à ce moment que se situe, à Paris, l'événement qui aura sur sa vie familiale et sa carrière artistique la plus heureuse influence : son mariage avec Adeline Subra, de nationalité française. Il a lieu à la mairie du 9^e arrondissement et à l'église de la Trinité. Il avait rencontré sa future épouse à Bruxelles, où celle-ci travaillait le chant et la comédie au Conservatoire. Ce qui explique que l'on vit souvent dans la suite les deux artistes paraître ensemble sur la scène et interpréter les vieilles chansons françaises notamment les chefs-d'œuvre de Béranger, Désaugiers et Nadaud.

De ce mariage naquit à Paris, 1, rue Nouvelle, non loin de la Place Clichy, leur fille Hélène qui, perpétuant les traditions artistiques de ses parents, devait connaître au théâtre les succès les plus mérités, pour former, ensuite, en qualité de professeur d'art dramatique au Conservatoire de Bruxelles, les meilleurs comédiens que nous applaudissons aujourd'hui.

Marcel Lefèvre fera partie de la troupe du Chat Noir pendant huit ans. Cette fidélité à la « maison » qui l'avait accueilli et consacré son talent

l'obligera à partager son temps et son travail entre Paris et Bruxelles, pour y remplir les fonctions auxquelles il avait été appelé au Conservatoire royal. Moniteur d'harmonie dès 1882 il fut ensuite accompagnateur, attaché à la bibliothèque, bibliothécaire adjoint dès le 31 décembre 1913, puis, après la guerre, secrétaire jusqu'à la limite d'âge. Dans l'exercice de chacune de ces charges il fit constamment preuve de sa culture, de son érudition, d'un grand dévouement joints à une perpétuelle cordialité et une serviabilité inépuisable.

La signification de toute œuvre d'art se déduit de la nature de l'homme qui l'a conçue et réalisée. Le trait dominant que l'on relève dans les grandes options comme dans les attitudes mineures de la vie de Marcel Lefèvre est la bonté. Cette bonté allait d'abord à ceux qui composaient son foyer. Il y régnait un courant d'échanges qui lui assurait le bonheur. Ensuite, à ses amis. Un fait le prouve : au début de sa carrière de chansonnier il changera de prénom pour éviter toute confusion (préjudiciable, croyait-il, avec modestie) au conférencier parisien Maurice Lefèvre, son aîné.

Cette bonté, pensera-t-on peut-être, était-elle compatible (en raison du visage de l'indulgence qu'elle est parfois obligée de prendre) avec le rôle même du chansonnier, consistant à censurer les torts de ses contemporains et les tares de la société au sein de laquelle il vit ? En douter serait condamner le génie de Molière et de Beaumarchais au prix d'une complaisance pour le mal en soi. Seule compte l'intention : améliorer ce que l'on peut, tout en divertissant les victimes. C'est à cette tâche que va s'atteler Marcel Lefèvre et consacrer son activité et son talent.

Que voit-il autour de lui ? Ce que lui offre une catégorie sociale toujours présente depuis Labiche, Henri Monnier et son Joseph Prud'homme : une bourgeoisie à l'esprit et aux aspirations étriqués aux yeux de l'artiste. Cette opposition va suggérer au chan-

sonnier le thème du *Bal de l'hôtel de ville*.

Le regard du chansonnier va se porter sur certaines couches sociales dont les conditions matérielles et morales avaient ému sa nature compatissante. L'exemple lui est fourni dans son milieu professionnel qui lui inspira la chanson intitulée *L'ouvreuse*.

Sa tendresse s'étendait aux animaux, créatures sans défense, souffrant, trop souvent, de la cruauté de l'homme. Ces sentiments généreux se mêlant à son humour l'amènèrent à déplorer le sort des iguanodons, reptiles géants découverts en grand nombre à Bernissart, près de Tournai : ainsi naquit *La complainte de l'iguanodon de Bernissart*.

Sa sollicitude ne s'arrêtait pas au règne animal. Elle s'étendait aux plantes, aux fleurs, aux arbres surtout, dont la dignité, le silence édifiant, la passivité lui inspiraient le respect. Pauvres êtres impuissants à se défendre contre les mutilations inutiles. Son cœur allait jusqu'aux pierres des palais, des châteaux, des cathédrales, témoins du faste et de la foi du Passé.

Il lui arrivait pourtant de durcir sa manière. C'était le cas lorsqu'il était choqué par une atteinte grossière au respect dû à l'art et à son caractère sacré. Sans nier ce que peuvent apporter à nos vues traditionnelles des éléments issus de civilisations éloignées de la nôtre par le temps, l'espace ou le mode d'existence, il ne pouvait souffrir l'importation brutale d'un exotisme de pacotille. D'un élan vengeur du goût et de la mesure, d'un sursaut de conscience esthétique, sortit *Le Concert arabe*. C'est une de ses œuvres les plus appréciées et dont nous reparlerons plus loin en analysant les mérites de l'interprète. L'auteur la chanta plus de mille sept cent cinquante fois, d'après le compte qu'il fit lui-même. D'où il faut se garder de conclure que sa production n'ait pas été abondante : environ sept cent cinquante chansons sur les sujets les plus divers : actualités, drôleries de

la politique, évolution des mœurs, des modes, véritable kaléidoscope de son temps. Plusieurs furent reprises au café-concert et rendues populaires, notamment *Le Procès-verbal* par Paulus, et la *Valse Viennoise* par Harry Fragon.

Dans cet imposant répertoire aucune œuvre n'est amère, ni pessimiste, ni déprimante, ni agressive. Ce qui ne veut pas dire qu'elles soient amusantes sans plus. A y regarder de près, on aperçoit que la plupart d'entre elles ont un tel écho, un tel prolongement, une si profonde référence à la condition humaine qu'elles pourraient servir de base à une étude consacrée à la métaphysique de la chanson.

La faveur durable que connut Marcel Lefèvre auprès du public tient évidemment à la valeur intrinsèque de ses chansons ; mais aussi au fait que son talent de pianiste lui permettait de les créer et de les interpréter sans avoir recours à un accompagnateur. Cet avantage donne à l'exécution une unité, une perfection, que le concours de plusieurs artistes, d'ailleurs excellents, mais de tempérament différent, ne réalise pas nécessairement. Il faut ajouter que, même s'il n'était pas l'auteur de la musique, ses connaissances de compositeur intervenaient heureusement dans le choix de « l'air connu » ou « timbre » convenant exactement au texte : exemple, *Le bal de l'Hôtel de Ville*, *L'ouvreuse*, *Le concert arabe* cités plus haut. Dans cette fantaisie, peut-être unique dans l'histoire de la chanson, les accents sauvages et rauques de la voix, l'apparent charivari de la partie de piano ne purent jamais être réalisés que par l'auteur.

Où le chansonnier se produisait-il ? Au Chat Noir, nous l'avons vu, et dans les meilleurs cabarets de l'époque. Parfois aussi dans certains cafés-concerts, ancêtres du music-hall. Encore au cours de manifestations artistiques, fêtes de charité ou autres, dans lesquelles sa participation se présentait sous forme d'un intermède. Ses contemporains n'oublieront point la foule

qu'il attirait dans un coin du Parc de Bruxelles, aménagé en jardin, où, par les belles soirées d'été, autour de tables rustiques, les garçons de café, parés du traditionnel tablier blanc de la fin du siècle, servaient à des consommateurs mélomanes la tasse de café ou le parfait glacé. L'endroit s'appelait le Vaux-Hall. Il faut, en outre, rappeler un genre de prestation alors à la mode et dans lequel Marcel Lefèvre excellait. Nous parlons ici du moment musical dont certaines familles tenaient à agrémenter leurs réceptions mondaines. Cela exigeait de la part de l'artiste de rares qualités : correction et élégance de la tenue, respect de l'usage, tact, parfaite estimation de ce qu'attendait l'auditoire ainsi rassemblé jointe au pouvoir de le distraire sans heurter les goûts ni les opinions diverses des invités.

Si l'on tentait de préciser les contours et la couleur que Marcel Lefèvre imprima à la chanson ainsi que son idéal, en dépit de l'apparente légèreté du genre, on ne trouverait pas le désir de flatter les puissants du jour ni de déclencher des révolutions ni d'exiger de ses frères en humanité une utopique perfection. Il semble avoir simplement souhaité voir suivre docilement, en toutes choses, les précieuses leçons du bon sens.

Maurice Mousenne.

R. Vannes, *Dictionnaire des Musiciens (compositeurs)*, Bruxelles, Larcier, s. d., p. 237. — *La Belgique active*, Bruxelles, H. Willems, 1931, p. 230-231, portrait. — H. Valbel, *Les chansonniers et les cabarets artistiques*, Paris, Dentu, 1890, p. 205-208. — M. Mousenne, *Bruxelles Rive gauche*, Bruxelles-Paris, Éditions de la Caravelle, [1950]. — *La Revue musicale belge*, 9^e année, n^o 13, juillet 1933.

*LEJEAS (François-Antoine, baron), moine cistercien, vicaire général de l'archevêque de Paris, « évêque nommé » de Liège, né à Paris le 12 juillet 1744, décédé à Bruxelles le 16 avril 1827.

François-Antoine Lejeas était le fils d'Antoine Lejeas, bourgeois de Paris, et de Marie-Anne Charpentier. Il se destina à l'état ecclésiastique et fit profession de foi chez les moines de l'ordre de Cîteaux. En 1801, au moment du Concordat, son frère Martin Lejeas-Charpentier, qui fut comte de l'empire et membre du sénat, lui obtint la fonction de vicaire général de l'archevêque de Paris. En 1808, à la mort du cardinal Jean-Baptiste de Belloy, le chapitre cathédral de Paris le nomma vicaire capitulaire et official métropolitain.

Le 9 février 1809, l'empereur Napoléon le nomma évêque de Liège, pour y succéder à Mgr Jean-Evangéliste Zaepffel décédé. Cette désignation au siège épiscopal de Liège ne se fit probablement pas sans l'appui du ministre Maret. En effet, Hugues-Bernard Maret, duc de Bassano, secrétaire d'Etat et chef du Cabinet de l'empereur, avait épousé, en 1801, Marie-Madeleine Lejeas, nièce du prélat. Le 28 février 1809, le nouvel évêque notifia sa nomination à la commission administrative du séminaire de Liège qui transmit la lettre au chapitre cathédral. Cette annonce fut bien accueillie et, le 6 mars, tous les chanoines titulaires signèrent l'adresse de félicitation ; le 12 du même mois, Lejeas remercia le chapitre et annonça sa prochaine arrivée.

Créé chevalier de l'empire en 1808, il reçut, le 3 mai 1809, de nouvelles lettres patentes lui conférant le titre de baron.

Si le Concordat donnait à l'empereur le privilège de nommer les évêques, il réservait cependant au pape le droit d'institution. Les rapports entre l'empire français et le Saint-Siège s'étaient singulièrement modifiés depuis le Concordat. Le 17 juin 1809, Napoléon avait signé le décret réunissant à son empire les Etats romains et la Ville Eternelle. Pie VII avait répondu à ce coup de force en lançant une bulle d'excommunication contre l'usurpateur et, parmi les premières mesures prises, avait refusé de donner

l'institution canonique aux évêques nommés.

Pour éluder la difficulté, le gouvernement impérial demanda aux chapitres des sièges vacants de confier l'administration des diocèses aux « évêques nommés ».

Lejeas chargea le chanoine Rudemare, promoteur de l'officialité de Paris, de se rendre à Liège et d'exposer au chapitre les vues du gouvernement. Le 5 juin 1809, les membres du chapitre cathédral de Liège répondirent, à l'unanimité, qu'en nommant leur collègue Henri Henrard aux fonctions de vicaire général, ils avaient épuisé les pouvoirs que leur donnait le concile de Trente. Rudemare, déçu, reprit le chemin de Paris. Bigot de Préameneau, ministre des Cultes, lui ordonna de poursuivre ses démarches. Le 21 août, il écrivit à André-Jacques Vlecken, doyen du chapitre cathédral, pour l'assurer que le chapitre pouvait et devait nommer Lejeas vicaire général. Le 14 septembre, le chapitre répondit qu'il ne pouvait élire un évêque nommé par le gouvernement à la fonction de vicaire général. Les choses en restèrent là, pour le moment.

En cette fin d'année 1809, Paris était le théâtre d'un drame plus passionnant dans lequel Lejeas allait jouer un rôle important. Napoléon, qui ne pouvait espérer avoir d'enfant avec Joséphine, désirait se remarier. Le divorce et le choix d'une nouvelle épouse donnèrent lieu à de multiples démarches. Les pourparlers, engagés avec la cour de Vienne, firent connaître ses exigences concernant un mariage religieux.

Le 22 décembre 1809, Cambacérés, archichancelier de l'empire, convoqua Bigot de Préameneau, ministre des Cultes, Corpet et Rudemare, promoteurs de l'officialité de Paris, ainsi que Boislesve et Lejeas, officiaux métropolitains. Il leur fit part des désirs de l'empereur.

Napoléon avait été marié religieusement à Joséphine, par le cardinal Fesch, la veille du sacre. Il fallait annuler ce mariage. L'action pouvait

se baser sur le défaut de présence du propre prêtre, des témoins requis et du consentement de la part de l'empereur.

Lejeas s'empressa de répondre aux désirs de son maître puissant et généreux. Le 6 janvier 1810, il fait réunir les dépositions des témoins; le lendemain, il presse Rudemare de remettre ses conclusions et, le surlendemain, il convoque le tribunal de l'officialité à l'archevêché de Paris. On y entendit, au cours de plusieurs séances, les exposés des canonistes; enfin, Lejeas, official métropolitain, conclut à la nullité du mariage de Leurs Majestés. L'avis parut au *Moniteur* du 14 janvier. La part que François-Antoine Lejeas avait prise dans cette affaire délicate, contestée par de nombreux catholiques, n'allait pas lui faciliter son installation à Liège.

L'empereur ordonna aux évêques nommés de se rendre dans leurs diocèses et de s'en faire remettre l'administration par leur chapitre. Lejeas obéit, annonça son arrivée aux préfets de l'Ourthe et de la Meuse-Inférieure, les deux départements formant son diocèse, ainsi qu'au vicaire général Henrard. Les chanoines titulaires répondirent qu'ils seraient pleins de respect pour la personne de M. Lejeas, quant aux pouvoirs à lui conférer, ils s'en tenaient à leurs réponses précédentes.

A la lecture de cette lettre, le ministre des Cultes se fâcha et ordonna au vicaire général de venir s'expliquer à Paris. Henrard, qui était âgé de septante-quatre ans, quitta Liège, le 17 septembre 1810. A Paris, il fut, tour à tour, pressé et ébranlé par les canonistes, caressé et menacé par le ministre. Pour trouver une solution, il était prêt, quant à lui, à donner sa démission. Le ministre des Cultes accepta cette proposition et autorisa Henrard à rentrer à Liège.

Le 16 octobre, Lejeas donna sa démission de vicaire général et d'official métropolitain. Le chapitre cathédral de Paris, en témoignage de sa considération, l'élut chanoine d'hon-

neur. Le 24 du même mois, l'évêque nommé arrivait à Liège et s'installait dans l'ancienne demeure de Mgr Zaepffel, rue de Beaurepart, n° 322. Le 29 octobre, le chapitre cathédral se réunit et crut trouver une heureuse solution en confirmant Henrard dans ses fonctions de vicaire général et en lui adjoignant deux collaborateurs : François-Antoine Lejeas et Henri Partouns, commissaire épiscopal à Maestricht.

Le ministre des Cultes se crut joué et exigea que Lejeas, seul, eût la signature des actes. Le chapitre accepta. Tout paraissait réglé; les difficultés allaient commencer.

Les lois de l'Eglise défendent à un évêque nommé de participer, à quelque titre que ce soit, à l'administration du diocèse. André-Jacques Vlecken, doyen du chapitre cathédral, et Jean-Arnold Barrett se retirèrent du conseil épiscopal. De nombreux prêtres marquèrent leur désapprobation en ne venant pas saluer le nouveau vicaire capitulaire et, matière plus grave, en refusant maintenant de chanter les prières publiques pour l'empereur.

Par un bref, du 2 décembre 1810, Pie VII condamna l'attitude des « évêques nommés ». Le cardinal Maury, « archevêque nommé » de Paris, rédigea une adresse réfutant les arguments pontificaux et assurant l'empereur de sa fidélité. Napoléon demanda au clergé de son empire de lui témoigner la même soumission. A Liège, le doyen Vlecken et le chanoine Barrett refusèrent de signer une telle adresse. Le premier, septuagénaire, fut placé sous la surveillance de la police; le second fut arrêté et exilé à Besançon.

Pour régler le problème religieux en son empire, Napoléon convoqua, au mois de juin 1811, un concile national à Paris. Lejeas s'y rendit; mais, n'ayant pas reçu la consécration épiscopale, il fut exclu de l'assemblée avec sept autres « évêques nommés ». Mgr Etienne de Bologne, évêque de Troyes, n'avait-il pas désigné ces

prélats en attente : « Eux dont la présence est déjà un scandale dans leur diocèse ». Le concile national, qui se cabrait contre la volonté de l'empereur, fut rapidement dissous.

Rentré à Liège, Lejeas, malgré ses mandements optimistes et les *Te Deum* chantés à l'occasion des victoires napoléoniennes, assiste à la résistance et à l'agitation menées par le clergé.

Napoléon, qui sentait l'impérieuse nécessité de régler la querelle avec le pape, le fit transférer de Savone à Fontainebleau. Les conversations, rassurantes, pressantes, aboutirent, le 25 janvier 1813, à un concordat dont la clause principale était l'institution des évêques. Pie VII signa plusieurs lettres d'institution, entre autres celle de Lejeas, mais la formule employée ne fut pas agréée par le ministre des Cultes et les lettres demeurèrent dans les cartons du Conseil d'Etat.

L'ennemi approchait des frontières ; le 27 novembre 1813, Lejeas lança un dernier appel au clergé et aux fidèles du diocèse pour galvaniser leur dévouement à la France et à l'empereur. Les troupes alliées entrèrent à Liège le 22 janvier 1814. Lejeas s'était retiré en France, emportant une partie des archives de l'évêché. A Paris, il assista au service religieux célébré lors de l'assemblée du Champ de mai, le 1^{er} juin 1815. Enfin, il parvint à se procurer, au Conseil d'Etat, les lettres apostoliques signées par Pie VII. Dès lors, qui pouvait s'opposer à son institution ?

Le chapitre cathédral de Liège s'émut des manœuvres d'un prélat qui n'était pas désiré. Le chanoine Barrett, rentré d'exil et investi des fonctions de vicaire capitulaire, en écrivit au cardinal di Pietro. Celui-ci lui répondit, le 17 août 1814, que le Saint-Père avait donné ordre au nonce à Paris de s'opposer à la consécration de Lejeas et qu'il défendait au chapitre de mettre le prélat en possession du diocèse.

François-Antoine Lejeas, suivant la route des exilés de la Restauration, se retira dans les Pays-Bas et s'installa

à Bruxelles. Le 29 avril 1816, il demanda, par l'intermédiaire du baron Goubau d'Hovorst, chargé des affaires du Culte, copie de la lettre du cardinal di Pietro. Son contenu ne lui laissant plus d'espoir, il s'inclina devant la décision du Saint-Père.

A Bruxelles, Lejeas mena la vie d'un prêtre vieux et pieux ; il mourut en son domicile, rue des Deux-Sablons, n° 1041, paroisse Notre-Dame du Sablon.

Jean Puraye.

Archives Nationales, Paris. — Archives de l'Evêché, Liège. — Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Liège, depuis le Concordat de 1801 jusqu'à 1830, publiés par L.G.V. [L.G. Vanderryst], 2 vol., Liège, 1851. — J. Daris, Histoire du diocèse et de la principauté de Liège 1724-1852, t. IV, Liège, 1873, p. 219-238. — J. Puraye, « Liège à Lejeas », dans Liège sous l'Empire. Souvenirs et portraits, Bruxelles, 1954, p. 87-98.

LEMMENS (Jaak-Nikolaas), compositeur, organiste et pédagogue, né à Zoerle-Parwijs le 3 janvier 1823, décédé au château Linterpoort à Zemst, près de Malines, le 30 janvier 1881.

Son père Jean-Baptiste, instituteur et sacristain à Zoerle, lui donna son premier enseignement musical. Dès l'âge de sept ans, il chantait et accompagnait déjà les chants grégoriens. A l'âge de onze ans, il alla à Diest pour y suivre, pendant six mois, des cours chez l'organiste Van Den Broeck.

En 1839, il s'inscrivit au Conservatoire royal de Musique de Bruxelles dans la classe de piano de Léopold Godineau. Son père étant malade, Lemmens dut interrompre ses études. C'est ainsi qu'il fut pendant quelque temps, organiste à Zoerle-Parwijs. A la suite d'un concours, il obtint la place vacante d'organiste à l'église Saint-Sulpice de Diest, mais il renonça à ces fonctions quinze mois plus tard afin de poursuivre ses études. A la fin de l'année 1841, il étudiait, à nou-

veau, le piano au Conservatoire royal de Bruxelles dans la classe de Jean-Baptiste Michelot; il y obtint un premier prix en 1842. En 1845, il obtint un premier prix pour l'orgue dans la classe de Christian-Friedrich Girschner (1794-1860) et un premier prix de composition chez François-Joseph Fétis. Par l'intermédiaire de Fétis, Lemmens reçut une bourse pour aller se perfectionner à Breslau chez le célèbre organiste Adolf Hesse, lui-même élève de Johann-Nikolaus Forkel (1749-1818). Il y acquit une connaissance approfondie de la vieille tradition allemande d'orgue et en particulier de l'œuvre de Jean-Sébastien Bach. Un an plus tard, Hesse déclarait ne plus rien avoir à apprendre au jeune Lemmens! Revenu à Bruxelles, il obtint, en 1847, un second Prix de Rome pour la composition avec sa cantate *Le Roi Lear* (texte de A. Pujol).

Le 31 mars 1849, il fut nommé professeur d'orgue au Conservatoire de Bruxelles. Lemmens commençait ainsi une double carrière, celle d'organiste-virtuose et celle de pédagogue. Pendant vingt ans, il forma de nombreux organistes (entre autres Jozef Tilborghs, Alfons Desmet, Alphonse Mailly, Alexandre Guilmant, Charles-Marie Widor) qui, à leur tour, ont formé des générations d'organistes.

A cette époque, Lemmens a hissé l'école d'orgue, alors presque inexistante dans notre pays, à un niveau international. Il attachait beaucoup d'importance à la substitution des doigts — c'est-à-dire le changement de doigt sur une même touche — et au principe du *glissando*, indispensables pour obtenir un jeu de clavier lié. Il appliqua les mêmes notions élémentaires au jeu des pédales, qui était pratiquement ignoré en Belgique. Il composa même des exercices pour jeu de pédales à trois ou quatre voix. Il s'occupa également des problèmes de la construction des orgues et suggéra un certain nombre de perfectionnements.

Au cours de ses nombreuses tournées de concert comme organiste-

virtuose, Lemmens connut un très grand succès. Son sens raffiné du rythme tout en évitant le *tempo rubato* exagéré, un jeu nuancé dans les mouvements lents et les combinaisons de registres osées expliquent ce succès. D'après Norbert Dufourcq, Lemmens a eu le mérite d'avoir fait connaître, en France, par ses récitals, l'œuvre pour orgue de Bach.

Le 3 janvier 1857, Lemmens épousait une soprano anglaise, Helen Sherrington (4 octobre 1834 - 9 mai 1906), qui, depuis 1852, faisait ses études au Conservatoire de Bruxelles et qui connut, par la suite, une brillante carrière surtout en Angleterre. Elle devint professeur à la Royal Academy of Music de Londres. Ils présentèrent ensemble de nombreux récitals. Lemmens était aussi un pianiste doué. Afin de pouvoir mieux se consacrer à ses concerts d'orgue, il renonça à ses fonctions de professeur à Bruxelles et s'établit, avec sa femme, en Angleterre. Son élève Alphonse Mailly lui succéda au Conservatoire.

En 1878, il revint en Belgique, et, le 20 août de cette année, il érigea à Malines, avec l'aide de l'épiscopat belge, une « Ecole de Musique sacrée », dont le programme d'étude se portait garant de la formation liturgique et musicale complète d'organistes, de maîtres de chapelle et de chantres. En novembre 1878, il fut reçu en audience par le pape Léon XIII. Afin de propager ses idées et ses réformes dans le tout pays, il fonda, le 28 septembre 1880, la Société de Saint-Grégoire, en collaboration avec le chanoine Pierre-Jean Van Damme. Au début de janvier 1881, il fut frappé par une crise cardiaque et mourut peu de temps après dans sa propriété de Zemst.

Liste des œuvres de Lemmens, citées dans l'ordre chronologique (pour plus de détails on consultera Duclos et Pazdirek, *cfr. infra*) : *Dix improvisations pour orgue dans le style sévère et chantant*, Mayence, 1848; *Nouveau journal d'orgue à l'usage des organistes du culte catholique*, 3 vol., Bruxelles,

1850-1852; *Communion pour orgue, en mi bémol, dans Revue de musique ancienne et moderne*, Rennes, 1856; *Quatre pièces pour piano*, Bruxelles, 1856; *Hosannah! Grand chœur pour orgue*, Paris, 1857 (Supplément musical de *La Maîtrise. Journal de musique religieuse*, 1 [1857]); *Souvenir du château de Bierbais, pour harmonium*, Paris, circa 1860; *Ecole d'orgue, basée sur le plain-chant romain*, 2 vol., Mayence, 1862 (Edition entièrement revue du *Nouveau journal d'orgue*); *Four harmonium Pieces for the Drawing-Room: Invocation, Fanfare, Nocturne, Fugue*, Londres, 1864; *Harmonium Pieces: Mélodie facile, cantabile, Helen Polka*, Londres, 1865; *Berceuse, Réverie et Romance sans paroles, for harmonium*, Londres, 1865; *Four Organ-Pieces in the free Style: Allegretto, Christmas Offertorium, Fantasia, Grand Fantasia*, Londres, 1866; *Tui sunt Coeli; offertoire à trois voix, dans Musica sacra*, Toulouse, 1866; *Six voluntaries for the harmonium*, Londres, 1867; *The poor blind boy; ballad*, Londres, 1867; *Mary Dhu; song*, Londres, 1868; *Six four-part songs*, Londres, 1868; *The Legend of the Crossbill; sacred song*, Londres, 1868; *Farewell, dear hills of England; emigrant's song*, Londres, 1870; *The Legend of the Sea; song*, Londres, 1870; *Vaarwel! o mijn lief Kempensland; volkslied, dans Kempische Lier*, 2^e année, Herenthals, 1871; *Mine; song*, Londres, 1871; *Twenty-four Irish melodies, arranged for harmonium*, Londres, 1871; *Volunteers' March, for harmonium or pianoforte*, Londres, 1872; *Prélude ou postlude pour le Magnificat; pièce d'orgue, dans F. Clément; Méthode d'orgue et d'accompagnement*, Paris, 1874; *Bird of love; song*, Londres, 1874; *The Wren's Nest; song*, Londres, 1874; *The Moon-Daisy; song*, Londres, 1875; *Trois sonates pour orgue: Sonate pontificale, Sonate O filii, Sonate pascale*, Londres, 1876; *De Kerk; volkszang voor katholieke Belgen*, Bruxelles, 1877; *Stabat Mater, for four voices, by G. Rossini, the accompaniments arranged for piano-*

forte and harmonium by J. Lemmens, Londres, 1878; *The May-Queen, comp. by W. Sterndale Bennett, the accompaniments arranged for pianoforte and harmonium by J. Lemmens*, Londres, 1878; *Du chant grégorien; sa mélodie, son rythme, son harmonisation*, Gand, 1886; *Œuvres inédites. I. Musique d'orgue. II. Chants Liturgiques. III. Messes et motets. IV. Varia*, 4 vol., Leipzig, 1883-1887.

Œuvres inédites: *La Vendetta* (1845), ms. autographe au Conservatoire royal de Musique de Bruxelles, F 11.363. — *Le Roi Lear* (1847), ms. autographe, *ibidem*, F 11.370.

Fétis signale, en outre, dans sa *Biographie universelle*, deux symphonies pour orchestre, dont la première fut exécutée lors d'un concert donné au Conservatoire de Bruxelles, une douzaine d'œuvres pour piano, parmi lesquelles deux sonates, et un *Te Deum* à quatre voix avec accompagnement d'orchestre, dont on n'a retrouvé aucune trace jusqu'à présent.

Comme compositeur, Lemmens s'est consacré surtout à la musique d'orgue. En leur temps, ces compositions pour orgue témoignent d'un solide métier. Elles sont encore souvent interprétées de nos jours, principalement les morceaux de bravoure, comme *Fanfare*, qui ont influencé incontestablement l'œuvre de compositeurs français tels Widor et Guilmant.

Ces morceaux de parade furent, sans aucun doute, inspirés par les orgues majestueuses de Cavallé-Coll. Nous trouvons aussi chez lui de courtes œuvres très intéressantes comme des préludes, des fugues et des chorals pour orgue, inspirés le plus souvent du chant grégorien. Il a résumé sa conception de la musique religieuse dans son introduction aux *Œuvres inédites* (1^{re} partie), parues après sa mort: «L'organiste catholique doit être » versé dans la science et la pratique » du chant grégorien, ainsi que dans » l'accompagnement diatonique qui » convient seul à ce chant. » Son ouvrage, *Ecole d'orgue, basée sur le plain-chant romain*, était avant tout

destiné à être le pendant des méthodes allemandes d'orgue, basées principalement sur les chants d'église évangéliques. Lemmens, au contraire, s'inspirait principalement des chants d'église grégoriens et selon lui, la musique doit trouver son inspiration dans l'hymne liturgique.

Bernard Huys.

T.J. De Vroye et X. Van Elewyck, *De la musique religieuse. Les congrès de Malines (1863 et 1864) et de Paris (1860)*, Paris-Louvain-Bruxelles, 1866. — F.J. Fétis, « Lemmens », dans *Biographie universelle des musiciens*, 2^e éd., vol. V, Paris, 1875, p. 267-268. — J. Duclos, « Essai sur la vie et les travaux de l'auteur [J.N. Lemmens] », dans J.N. Lemmens, *Du chant grégorien, sa mélodie, son rythme, son harmonisation*, Gand, 1886, p. XIII-XLIX. — F. Pazdirek, *Universal-Handbuch der Musikliteratur*, vol. VII, Vienne, 1904-1910, p. 182-183. — A. Eaglefield-Hull et A. Einstein, « Lemmens », dans *Das neue Musiklexikon nach dem « Dictionary of modern music and musicians » herausgegeben von A. Eaglefield-Hull; übersetzt und bearbeitet von A. Einstein*, Berlin, 1926, p. 374. — « Vijftigjarig bestaan der Interdiocesane Kerkmuziekschool 1879-1929 », dans *Musica sacra*, Bruges, n^o van juni 1929. — A. Erens, *Jaak Lemmens, stichter der Lemmensschool*, Tongerlo [1932]. — N. Dufoureq, « La pénétration en France de l'œuvre d'orgue de J.S. Bach », dans *La Revue Musicale*, déc. 1932, n^o spécial Bach, p. 27-39. — E. Closson, « Lemmens et l'école française de l'orgue », dans *Musica sacra*, éd. française, 40^e année, 1933, p. 51-53. — G. Grove, « Lemmens », dans *Grove's dictionary of music and musicians*, 5^e éd., vol. V, Londres, 1954, p. 127-128. — G. Peeters, « Lemmens », dans *Algemene Muziekencyclopedie*, vol. IV, Anvers-Amsterdam, 1960, p. 270-271. — A. Vander Linden, « Lemmens », dans *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, vol. VIII, Kassel, 1960, col. 606-607. — H. Riemann, *Musiklexikon*, 12^{te} Auflage herausgegeben von W. Gurlitt, Personenteil L-Z, Mayence, 1961, p. 53. — F. Peeters, « Jaak Lemmens, orgelcomponist en pedagoog », dans *Gamma*, vol. 25, 1973, p. 197-198.

LEPIC. Voir JACQUEMOTTE (Joseph).

LEY (Auguste), docteur en médecine, psychologue, psychiatre, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Erezée (province du Luxembourg) le 16 avril 1873, décédé à Ottignies (province de Brabant) le 10 janvier 1956.

Auguste Ley était l'aîné de six enfants. Son père Félix était instituteur à Erezée. Il écrivait dans des revues littéraires et pédagogiques. Ses articles furent remarqués. Ils furent à l'origine d'une carrière moins modeste. En effet, ils incitèrent la Ville de Bruxelles à l'engager en qualité de professeur de pédagogie à son École normale, dénommée plus tard École normale Charles Buls. En outre, il fut appelé à enseigner la littérature dans l'institution libre Héger. Un certain nombre de ses travaux furent réunis dans un ouvrage intitulé *Pages pédagogiques* (Bruxelles, 1907). A la suite de ces désignations, la famille s'installa à Bruxelles.

Auguste Ley arriva dans la capitale en juin 1876.

Ses parents l'inscrivirent à Schaerbeek dans un jardin d'enfants d'avant-garde dirigé par une certaine Madame Gallet. Puis il fréquenta l'école primaire annexée à l'École normale de la Ville de Bruxelles.

Cet établissement pratiquait déjà une pédagogie nouvelle pour l'époque. Il continuait l'œuvre de l'École Modèle à laquelle il succédait, école fondée par la Ligue de l'Enseignement sur la proposition de Charles Buls, futur bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

Ley entreprend ensuite des études gréco-latines à l'Athénée royal d'Ixelles. Il ne les acheva pas, préférant s'inscrire à l'École normale. Ce n'était point que les études d'instituteur pussent combler sa soif de savoir. Mais en tant qu'aîné de sa famille, il désirait posséder rapidement un moyen de gagner sa vie, si les circonstances l'exigeaient. L'exemple de son père ne fut sans doute point étranger à cette première orientation. C'était un enseignant distingué et dont le rayonne-

ment fut grand dans la capitale et dans le pays.

Auguste Ley, dans la suite de sa carrière, fut constamment préoccupé par les problèmes de l'éducation, auxquels il s'intéressa jusqu'à la fin de ses jours. Il obtint en 1891 son diplôme d'instituteur. Les études normales n'étant point équivalentes à celles des humanités, il dut, pour s'inscrire à l'Université libre de Bruxelles, la même année, subir l'examen d'entrée devant la Commission d'homologation des études secondaires du degré supérieur.

Milicien de la classe 1893, il fait vingt-huit mois de service militaire en qualité d'aspirant du service médical à l'Hôpital militaire de Bruxelles.

Il n'en abandonna point pour autant ses études universitaires.

Candidat en médecine en 1894 avec grande distinction, il obtint avec le même grade le diplôme de docteur en médecine en 1897. Interne d'abord à l'Hôpital de Schaerbeek, il passa ensuite à l'Hôpital du Stuyvenberg à Anvers. C'est dans cette ville qu'il s'établit en 1897 et, dès ce moment, s'y occupa de diverses œuvres sociales et de médecine infantile. L'enfance anormale l'intéressa particulièrement. En 1898, il se rend à Londres pour y étudier les classes d'enseignement spécial pour enfants anormaux qui jouissaient, à ce moment, d'une grande réputation.

L'année suivante, il est nommé médecin à l'école d'enseignement spécial pour enfants arriérés à Anvers. Les connaissances relatives à ces enfants n'étant point étendues, il fonde dans cet établissement un laboratoire de psychologie où il prépare une thèse sur la question. Il la présente en 1904 à l'Université libre de Bruxelles sous le titre : *l'arriération mentale*. Il obtint ainsi le titre de docteur spécial et ultérieurement celui d'agrégé de l'enseignement supérieur. Sa carrière universitaire s'amorce ainsi.

En 1905, il est nommé médecin en chef du Sanatorium du Fort Jaco à Uccle, commune de l'agglomération

bruxelloise. Il met alors en application une de ses conceptions favorites, très critiquée à l'époque, celle du traitement des malades mentaux sans contrainte, par la suppression des cellules. Cette thérapeutique nouvelle exigeait un personnel spécialisé. Il est ainsi amené à ouvrir dans cet établissement une école d'infirmières. Il crée un laboratoire de psychologie. Puis, allant au-delà, le succès ayant couronné ses entreprises, il installa, malgré l'hostilité des autorités légales, un pavillon libre dans l'établissement même. Cette opposition à la contrainte et l'utilisation de la liberté dans le traitement psychiatrique constituaient des positions audacieuses à ce moment.

Ces idées se retrouvent également dans ses conceptions en matière d'éducation des enfants anormaux et normaux. Il les défendit jusqu'à la fin de ses jours.

Répondant à ce même sentiment, il avait tout jeune manifesté son adhésion à tout ce qui allait à l'encontre de la routine et du conformisme. Dès sa sortie de l'École normale en 1891 à dix-huit ans, il s'affilia au Parti Ouvrier. Une telle affiliation n'était pas toujours compatible alors avec le souci d'une carrière publique.

En 1912, il succède à Hector Denis, qu'il considérait comme son maître, à la chaire de psychologie à l'Université libre de Bruxelles et, en 1913, au professeur Jean Debroeck à la chaire de psychiatrie. L'année suivante, il devient chef du Service psychiatrique à l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles (actuellement disparu) et le restera jusqu'en 1931.

Sa longue fréquentation des enfants anormaux et des malades mentaux l'avait convaincu de l'interdépendance des fonctions mentales. Cette conception, il l'appliquait dans le domaine de l'intégrité du système nerveux central et dans celui de l'équilibre du travail psychique. Tout traumatisme dans l'un de ces domaines conduisait à des manifestations pathologiques du comportement psychique, tant intellec-

tuel qu'affectif. Aussi son enseignement de la psychologie était-il dominé, chez l'être normal, par la notion de la synthèse mentale. Cette synthèse rendait complémentaires toutes les fonctions dans leur adaptation à l'activité, aux relations sociales, tout autant que dans les réactions propres de la personnalité individuelle. Cette personnalité, il la montrait en quelque sorte construite par approximations successives à la réalité interne et externe de l'être. Aussi, dans sa conception de la psychologie, il considérait l'adulte comme une lente promotion de l'enfant. Cette évolution engendrait peu à peu l'autonomie de la personne. C'est pourquoi il s'opposa avec une telle force et une telle constance à la contrainte. Sans liberté, l'individu n'arrivait à l'état adulte que mutilé et aliéné et son comportement social devenait déviant.

Nommé en 1919 inspecteur adjoint des asiles et des colonies, il entreprit avec le docteur Glorieux, inspecteur général, d'appliquer cette conception aux délinquants. Il s'efforça dès lors de supprimer les moyens de contrainte et de coercition et d'améliorer les asiles. Des établissements vétustes furent supprimés. En ce domaine, la nécessité de former un personnel adéquat s'avérait urgente. A juste titre, il commença par exiger un personnel d'élite, en faisant créer un examen de capacité pour les médecins psychiatres, futurs chefs de service. Il fallait dans le même temps assurer l'indépendance de ces médecins à l'égard des autorités locales dont ils dépendraient. Il obtint leur paiement directement par l'État.

Il fit créer également une caisse de pensions à leur bénéfice. La caisse centrale, destinée au paiement des médecins, pouvait aussi octroyer des subsides pour l'acquisition d'instruments et pour la publication de travaux scientifiques.

Il obtint ces améliorations après de longs efforts, grâce à son ami Émile Vandervelde, alors ministre de la Justice.

A la fin du XIX^{me} siècle et au début du XX^{me} siècle, parmi les causes des

maladies mentales et de l'anormalité infantile, l'alcoolisme et les maladies vénériennes occupaient une grande importance. On comprend la vigueur avec laquelle le docteur Auguste Ley lutta notamment contre l'alcoolisme.

Il considérait que l'abus de l'alcool minait la santé de la classe ouvrière. Il pratiquait lui-même une abstinence totale des boissons spiritueuses. Il fut président de la Ligue antialcoolique jusqu'à sa mort.

Cette activité fut connue non seulement en Belgique mais aussi à l'étranger. En 1920, il fut invité par le Gouvernement des États-Unis à présenter un rapport au Congrès international de Washington sur l'alcoolisme dans ses relations avec la criminalité. La notion d'hygiène mentale, de naissance anglo-saxonne, se répandait sur le continent. Le docteur Auguste Ley s'y intéressa aussitôt.

En 1928, puis en 1935, il fut invité aux États-Unis et au Canada à participer à des Congrès relatifs à ce problème. Ce fut l'occasion pour lui de donner de nombreuses conférences.

Lorsque s'ouvrit en 1919 à l'Université libre de Bruxelles la première École universitaire de Pédagogie, il fut aussitôt membre de son corps professoral, en qualité de professeur de psychologie générale. On a vu plus haut que son intérêt pour l'éducation des enfants normaux et anormaux datait du début de sa carrière. Il avait tenu à soutenir les efforts du docteur Ovide Decroly dans la rénovation de la pédagogie belge. Quand Ovide Decroly ouvrit en 1912 sa seconde école destinée aux enfants normaux, il fut un des premiers souscripteurs. Il confia au nouvel établissement l'éducation de ses deux enfants. A la mort de l'éminent pédagogue en 1932, il accepta la présidence du comité organisateur de l'établissement, charge qu'il conserva jusqu'en 1950. Il fut ainsi conduit à s'intéresser activement à la pédagogie inspirée par le mouvement de l'éducation nouvelle, d'une part, et au renouveau de la pédagogie belge, d'autre part. C'est ainsi qu'il

présida aux destinées de l'École nouvelle « du Val des Roses », créée à Forest, commune de l'agglomération bruxelloise, par M^{lle} M.-L. Wauthier, qu'il devait ultérieurement épouser en secondes noces.

Il manifesta par ailleurs un attrait considérable pour tous les établissements pratiquant une pédagogie nouvelle. Ne séparant pas l'intérêt et l'activité à l'instar des docteurs Édouard Claparède et Ovide Decroly il ne considérait comme valable que la pédagogie qui associait ces deux concepts dans la pratique de l'enseignement et de l'éducation. C'est la raison qui le porta vers la pédagogie de Célestin Freinet pratiquée à Paudure (Braine-l'Alleud, Brabant wallon) par M. Mawet.

Il conduisit même ses étudiants à Vence (France) pour examiner sur place les réalisations de Célestin Freinet.

Quand parut le *Plan d'Études* publié en 1935 par le ministère de l'Instruction publique, d'inspiration decrolyenne, il s'en fit l'ardent défenseur, assistant aux conférences pédagogiques instaurées par le même ministère dans l'ensemble de la partie francophone du pays. Il retrouvait dans cette pédagogie l'expression de bien de ses conceptions personnelles : le respect des intérêts, l'importance du jeu, etc., sans compter la liberté assumée dans la vie réelle sans contraintes inutiles. Il importe de noter qu'il ne dissocia jamais l'éducation des enfants normaux et celle des enfants anormaux. Sa carrière, rappelons-le, avait débuté dans l'école d'enseignement spécial d'Anvers.

La personnalité du docteur Auguste Ley se caractérisait par une grande modestie, une acceptation complète des tâches auxquelles il avait été convié et un équilibre intellectuel et affectif constant. Lorsque, après la seconde guerre mondiale, l'Université créa des enseignements en langue néerlandaise, il accepta spontanément d'enseigner la psychologie en cette langue afin d'aider l'institution jus-

qu'au moment où elle put s'attacher un professeur de qualité. Pendant l'occupation allemande de 1940 à 1945, dans la clandestinité, l'Université libre de Bruxelles ayant été fermée, il prit part aux travaux d'une commission chargée d'étudier les problèmes posés par l'éducation belge à l'issue du conflit.

Son œuvre écrite concerne divers aspects de son activité. Elle couvre des aspects et des problèmes divers de la psychologie, de la psychiatrie, de la criminologie et de l'éducation. L'ouvrage écrit en collaboration avec M.-L. Wauthier : *Études de psychologie instinctive et affective* (Paris, Presses universitaires de France, 1935), occupe une place à part. Il élargit considérablement la notion de synthèse mentale, pivot de son enseignement de la psychologie. Le terme utilisé apparaît à première vue définir la complémentarité des fonctions intellectuelles dans la constitution de la personnalité. L'expérience psychiatrique et criminologique d'Auguste Ley n'admettait point une simplification de ce genre qui aurait appauvri en réalité la complexité du comportement humain. La vie psychique, étant totale et globale, impliquait un substratum plus subtil qui se nourrissait à l'inconscient, c'est-à-dire à l'instinct et à l'affectivité. Cet ouvrage obtint en 1947 le Prix Joseph De Keyn décerné par l'Académie royale de Belgique.

Il fut président de nombreuses sociétés savantes et correspondant d'associations étrangères.

La vie d'Auguste Ley fut tout entière consacrée à la recherche et à l'action. La combinaison de ces deux activités a permis la réalisation de progrès décisifs dans les secteurs signalés dans cette notice.

Auguste Ley fut plus qu'un théoricien de la psychologie et de la psychiatrie. C'est par le constant souci de fonder ces disciplines sur le vécu réel des hommes qu'il marqua profondément ses élèves.

Liste des publications d'Auguste Ley :

1898. *Les enfants arriérés. Leur traitement éducatif*, dans *Annales de la Société médico-chirurgicale d'Anvers*, III^e année, 1898, p. 37-52.

1899. *De l'hypothyroïdie bénigne chronique ou myxœdème fruste*, dans *Annales de la Société de Médecine d'Anvers*, LXI^e année, 1899, p. 285-293 ; *De la pédologie*, avec la collaboration de Fritz Sano, dans *Journal de Neurologie*, t. IV, 1899, p. 161-164 ; *Des troubles de la parole et de leur thérapeutique éducative. Étude médico-pédagogique*, dans *Annales de la Société médico-chirurgicale d'Anvers*, IV^e année, 1899, p. 57-74 ; *Le traitement des enfants idiots et arriérés en Belgique*, dans *Bulletin de la Société de Médecine mentale de Belgique*, année 1899, p. 405-417.

1900. *A propos d'alcool*, dans *Annales de la Société de Médecine d'Anvers*, LXII^e année, 1900, p. 123-131 ; *Les écoles pour enfants arriérés*, dans *La Belgique médicale*, 7^e année, 1900, vol. I, p. 641-649 ; *Enfant imbécile du type dit « Mongol »*, dans *Annales de la Société médico-chirurgicale d'Anvers*, V^e année, 1900, p. 19-25 ; *Mesure et analyse de l'illusion de poids*, dans *Journal de Neurologie*, t. V, 1900, p. 309-316 et dans *Bulletin de la Société de Médecine d'Anvers*, LXII^e année, 1900, p. 186-193.

1901. *Accès d'asthme violents d'origine hypo-thyroïdienne*, dans *Journal de Neurologie*, t. VI, 1901, p. 167-168 ; *Beurre et margarine*, dans *Annales de la Société de Médecine d'Anvers*, LXIII^e année, 1901, p. 13-17 ; *Un enfant d'idiote ; importance du placement des filles idiotes dans des institutions spéciales*, dans *Bulletin de la Société de Médecine mentale de Belgique*, année 1901, p. 309-316 et dans *Bulletin de la Société de Médecine d'Anvers*, LXIV^e année, 1902, p. 14-20 ; *Examen physique des enfants ayant participé aux colonies scolaires en 1901*, dans *Annales de la Société médico-chirurgicale d'Anvers*, VI^e année, 1901, p. 323-333 ; *Le mouvement*

italien moderne en faveur du traitement et de l'éducation des anormaux de l'intelligence, dans *Bulletin de la Société de Médecine mentale de Belgique*, année 1901, p. 32-46 ; *Le traitement des enfants idiots et imbéciles. L'asile-école au sein d'une colonie*, dans *Bulletin de la Société de Médecine mentale de Belgique*, année 1901, p. 133-137, et dans *Bulletin de la Société de Médecine d'Anvers*, LXIV^e année, 1902, p. 21-24.

1902. *A propos de méthodologie*, dans *Pour l'École*, 2^e année, 1902, p. 117-119, 150-151, 229-230 ; *Les principes d'une gymnastique pédagogique scientifique*, dans *Eigen studie*, 2^{de} jaar, 1902, p. 140-144 ; [*Spiegel-schrift bij zwakzinnige kinderen*], dans *Paedologisch Jaarboek*, Antwerpen, 1902-1903, p. 458.

1903. *Un cas de syndrome de Little précoce*, dans *Journal médical de Bruxelles*, 8^e année, 1903, p. 73 ; *L'École d'enseignement spécial d'Anvers*, dans *Progrès médical*, 1903 ; *La gastro-entérite infantile de 1902*, dans *Annales de la Société médico-chirurgicale d'Anvers*, VIII^e année, 1903, p. 93-101 ; *Une leçon de gymnastique suédoise examinée au point de vue physiologique*, dans *Eigen studie*, 4^{de} jaar, 1903, p. 41-47 ; *Les soi-disant « mauvaises habitudes » des enfants*, dans *Annales de la Société de Médecine d'Anvers*, LXV^e année, 1903, p. 63-70 ; *Le traitement des enfants idiots et imbéciles dans une colonie pourvue d'un asile-école*, dans *Congrès international de l'Assistance des Aliénés, tenu à Anvers du 1 au 7 septembre 1902*, Anvers-Halle-Paris, 1903, p. 391-392.

1904. *L'arriération mentale. Contribution à l'étude de la pathologie infantile* [Thèse présentée à la Faculté de Médecine de l'Université Libre de Bruxelles], dans *Annales de la Société médico-chirurgicale d'Anvers*, IX^e année, 1904, p. 75-341 ; *Fièvre typhoïde avec nécroses cutanées chez un enfant de 10 ans*, dans *Annales de la Société médico-chirurgicale d'Anvers*, IX^e année, 1904, p. 27-29 et dans *Pédiatrie pratique*, Lille, 1904, p. 221.

1905. *Un cas de myxœdème*, dans *Journal de Neurologie*, t. X, 1905, p. 511-513; *La littérature d'hygiène scolaire en Belgique en l'année 1904*, dans *Anvers-Médical*, 5^e année, 1905, p. 39-42, 68-70, 137-140; *L'organisation médicale et scientifique des écoles d'enseignement spécial*, dans *Anvers-Médical*, 5^e année, 1905, p. 50-54; *Ponction lombaire chez l'enfant*, dans *Rapports et comptes rendus du premier Congrès belge de Neurologie et de Psychiatrie tenu à Liège, du 28 au 30 septembre 1905*, Bruxelles, L. Severeyns, 1906, 16 pages; *La ponction lombaire chez l'enfant*, dans *Journal de Neurologie*, t. X, 1905, p. 361-374; *Traumatisme crânien. Exostose, hémiparésie*, dans *Journal de Neurologie*, t. X, 1905, p. 131-134.

1906. *Un cas atypique de paralysie générale*, dans *Journal médical de Bruxelles*, 11^e année, 1906, p. 808-809; *La collaboration du médecin et du pédagogue à l'école*, en collaboration avec F. Christiaens, G. Demeulemeester, R. Dezuttere, J. Jaecks et H. van Deun, extrait de : *Internationales Archiv für Schulhygiene*, vol. II, 1906, p. 5-64; *Sur le diagnostic du myxœdème franc*, dans *Journal de Neurologie*, t. XI, 1906, p. 93-95.

1907. *Un cas de trophœdème des jambes*, dans *Journal médical de Bruxelles*, 12^e année, 1907, p. 163; *La création par les sociétés de médecine mentale et de neurologie d'un diplôme d'infirmière et d'infirmier pour les maladies mentales*, dans *Bulletin de la Société de Médecine mentale de Belgique*, année 1907, p. 284-287; *Goitre exophtalmique*, dans *Journal de Neurologie*, t. XII, 1907, p. 244-247; *Le médecin et le pédagogue*, dans *L'Année psychologique*, t. XIII, 1907, p. 92-99; *Les organes des sens de nos écoliers*, dans *Enseignement pratique*, 1907, p. 27-28; *Paralysie générale atypique*, dans *Journal de Neurologie*, t. XII, 1907, p. 17-20; *La question des enfants anormaux*, dans *Journal médical de Bruxelles*, 12^e année, 1907, p. 101-103; *Le Service des Infirmières hollandaises à l'Asile du Fort Jaco*, en collaboration

avec Fritz Sano, dans *Archives de Neurologie*, Paris, 3^e série, t. II, 1907, p. 204-208.

1908. *Agoraphobie et instabilité mentale chez un enfant arriéré*, dans *Journal de Neurologie*, t. XIII, 1908, p. 449-454 et dans *Journal médical de Bruxelles*, 12^e année, 1908, p. 780-783; *L'alitement prolongé dans le traitement des maladies nerveuses et mentales*, dans *Journal médical de Bruxelles*, 13^e année, 1908, p. 377-380; *De la précision dans le cyto-diagnostic du liquide céphalo-rachidien*, dans *Journal de Neurologie*, t. XIII, 1908, p. 215; *De la prophylaxie des maladies mentales et nerveuses. Discours d'ouverture prononcé au IV^e Congrès belge de Psychiatrie et de Neurologie, Gand, 26 septembre 1908*, Bruxelles, L. Severeyns, 1908 (*Bibliothèque de la Société protectrice de l'enfance anormale*), reproduit dans *Journal de Neurologie*, t. XIII, 1908, p. 394-399; *Over bedbehandeling van krankzinnigen en zenuwzieken*, dans *Handelingen van het elfde Vlaamsch natuur- en geneeskundige Congres, gehouden te Mechelen op 21, 22 en 23 september 1907*, Brugge, A. Witteryck, 1908, p. 189-192; *Rapport sur le Service médical du Sanatorium du Fort Jaco, à Uccle, en 1906 et 1907*, en collaboration avec le docteur Boulenger, dans *Bulletin de la Société de Médecine mentale de Belgique*, année 1908, p. 131-149.

1909. *Un cas de paranoïa*, dans *Journal de Neurologie*, t. XIV, 1909, p. 111; *Rapport sur le Service médical du Sanatorium du Fort Jaco, à Uccle, en 1908*, dans *Bulletin de la Société de Médecine mentale de Belgique*, année 1909, p. 159-172; *Le rôle du psychologue dans l'éducation des enfants normaux et anormaux*, dans *Archives de Neurologie*, Paris, 6^e série, vol. II, 1909, p. 409-412.

1910. *Alcoolisme et criminalité*, avec la collaboration du Dr René Charpentier, Rapport présenté au XX^e Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France et des Pays de langue française, Bruxelles-Liège, 1-7 août 1910, Bruxelles, L. Severeyns, 1910, 80 pa-

ges ; reproduit en annexe au *Journal de Neurologie*, 15^e année, 1910 ; les pages 71 à 80 de ce rapport sont reproduites dans la *Revue médico-sociale*, 4^e année, n^o 7, juillet 1910, p. 9-11 ; *Instabilité mentale et inadaptation au régime scolaire*, dans *Journal de Neurologie*, 15^e année, 1910, p. 121-125 ; *La littérature d'hygiène scolaire en Belgique, 1908-1909*, dans *Internationales Archiv für Schulhygiene*, vol. VI, 1910, p. 375-385 ; *La lutte antialcoolique*, dans *Journal médical de Bruxelles*, 15^e année, 1910, p. 177-179, et dans *Bulletin de la Société médicale belge de Tempérance*, 13^e année, 1910, p. 983-989 ; *Minderwaardigheid en misdaad*, dans *Handelingen van het XIV^e Vlaamsch natuur- en geneeskundig Congres, gehouden te Antwerpen op 17, 18 en 19 september 1910*, Gent, A.D. Hoste, 1910, p. 421-422 ; *Rapport sur le Service médical du Sanatorium du Fort Jaco en 1909*, avec la collaboration de J. Geerts, dans *Bulletin de la Société de Médecine mentale de Belgique*, année 1910, p. 207-215.

1911. *Un cas de maladie du sommeil*, dans *Journal médical de Bruxelles*, 16^e année, 1911, *Comptes rendus des sociétés savantes*, p. 72-74 ; *Deux cas de maladie du sommeil*, dans *Journal de Neurologie*, t. XVI, 1911, p. 101-103 ; *Les stigmates bucco-faciaux de la dégénérescence*, dans *Revue trimestrielle belge de Stomatologie*, 9^e année, 1911, p. 12-19 ; *L'Étude expérimentale de l'association des idées dans les maladies mentales*, avec la collaboration de Paul Menzerath, Gand, A. Vander Haeghen, 1911, 200 pages (*Rapport de Psychologie. VI^e Congrès belge de Neurologie et de Psychiatrie*, Bruges, 1911) ; publié également dans le *Bulletin de la Société de Médecine mentale de Belgique*, années 1911, p. 379-453, et 1912, p. 65-141, 196-239.

1912. *L'alcool et les boissons alcooliques*, Syllabus du cours d'extension universitaire, Bruxelles, 1912 ; *Les enfants anormaux*, dans *L'année psychologique*, t. XVIII, 1912, p. 503-519 ; *L'étude expérimentale de l'association des idées dans les maladies mentales*,

dans *Journal médical de Bruxelles*, 17^e année, 1912, p. 97-100 et 108-109 ; *Le traitement des irréguliers profonds dans l'asile-école, au sein des colonies d'aliénés*, dans *Bulletin de la Société protectrice de l'Enfance anormale*, Bruxelles, 1912 ; *Le traitement moderne des aliénés*, dans *Revue de Belgique*, 3^e série, XLIV^e année, 1912, p. 90-94 ; *L'asile-école dans les colonies d'aliénés et le traitement éducatif des irréguliers profonds*, dans *L'Enfance anormale*, 1912-1913, p. 4-6 ; *Les enfants anormaux*, dans *L'Enfance anormale*, 1912-1913, p. 37-52 ; *Leçon d'ouverture du Cours de psychologie professé à l'Université libre de Bruxelles*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 18^e année, 1912-1913, p. 517-526.

1913. Le « cinquième ventricule » cérébral, dans *Journal de Neurologie*, t. XVIII, 1913, p. 121-122 ; *Délirium tremens et traumatisme cranien*, dans *Journal de Neurologie*, t. XVIII, 1913, p. 122-123 ; *Les enfants arriérés, au point de vue social*, dans *Bulletin de la Société belge de Médecine sociale*, Bruxelles, t. I, 1913 ; *La littérature d'hygiène scolaire en Belgique (1910-1912)*, dans *Internationales Archiv für Schulhygiene*, Munich, vol. IX, 1913, p. 310-315 ; *Le témoignage des normaux et des aliénés*, avec la collaboration de Paul Menzerath, dans *Rapport au III^e Congrès international de Neurologie et de Psychiatrie, Gand 20-26 août 1913*, Bruxelles, Severeyns, 1913, 30 pages.

1914. *La mémoire. Leçon de psychologie*, dans *Revue de l'Enseignement médical à l'Université de Bruxelles*, 1914.

1919. *L'aliénation mentale et l'alcoolisme à Bruxelles pendant la guerre*, dans *Le Scalpel*, Bruxelles, 72^e année, 1919, p. 550-555.

1920. *Alcoolisme et criminalité. Rapport inédit présenté au XV^e Congrès international antialcoolique à Washington (21-27 septembre 1920)*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, année 1920, p. 513-526 ; *Alexie avec hémianopsie*, dans *Journal de Neurologie*, 20^e année, 1920, p. 41-42 ; *Du déterminisme dans le domaine moral*, dans

Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, Strasbourg, 1920; Discours présidentiel [Du service médical dans les asiles d'aliénés], dans *Bulletin de la Société de Médecine mentale de Belgique*, année 1920, p. 23-27; Note sur l'enseignement de la psychiatrie à l'Université de Bruxelles, dans *Bulletin de la Société de Médecine mentale de Belgique*, année 1920, p. 508-509; La responsabilité des criminels et le problème de la responsabilité atténuée, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, année 1920, p. 465-477; Le syndrome de Ganser et son importance médico-légale, dans *Bulletin de la Société de Médecine mentale de Belgique*, année 1920, p. 129-131.

1921. XVI^e Congrès international antialcoolique de Lausanne, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, année 1921, p. 880-885; Peut-on soigner les malades mentaux sans moyens de contrainte?, dans *Le Scalpel*, Bruxelles, 74^e année, 1921, p. 681-689; Le traitement des malades mentaux aux États-Unis et les principes modernes de l'assistance psychiatrique, dans *Bulletin de la Société de Médecine mentale de Belgique*, année 1921, p. 215-224.

1922. L'hygiène mentale et ses problèmes, dans *Archives médicales belges*, 75^e année, 1922, p. 177-183; La prohibition totale des boissons alcooliques aux États-Unis, dans *Bulletin de la Société médicale belge de Tempérance*, 1922; Le subconscient et son exploration clinique, dans *Annales et Bulletin de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, année 1922, p. 42-46; Sur l'alexie congénitale, dans *Journal de Neurologie*, 22^e année, 1922, p. 169-172; Sur les fonctions du lobe frontal, dans *Journal de Neurologie*, 22^e année, 1922, p. 31-34; Tremblement céphalique essentiel, dans *Journal de Neurologie*, 22^e année, 1922, p. 227-228.

1923. Alcool et fatigue, dans *Revue internationale contre l'Alcoolisme*, Lausanne, vol. XXXI, 1923, p. 157-167; La criminalité épileptique. A propos du crime de Maxenzèle, dans *Revue de*

Droit pénal et de Criminologie, année 1923, p. 1078-1080; Déterminisme et liberté, dans *Archives de la Société belge de Philosophie*, 1923; Influence de la fatigue et de l'alcool sur l'intensité de l'illusion de poids, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, année 1923, p. 63-84; Le suicide et sa prophylaxie, dans *Le Scalpel*, Bruxelles, 76^e année, 1923, p. 1425-1432.

1924. Traitement de la paralysie générale par l'inoculation de la malaria tierce, dans *Bruxelles-Médical*, 5^e année, 1924, p. 1-3.

1925. Le droit de punir, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, année 1925, p. 989-1001; Normaux et anormaux. Contribution à l'étude de la dégénérescence dans ses rapports avec l'hérédité et le milieu, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, année 1925, p. 88-114; Orientation professionnelle et épilepsie, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, 25^e année, 1925, p. 257-260; Quelles sont les mesures à prendre envers les adultes anormaux (arriérés, faibles d'esprit) manifestant des tendances dangereuses? Ces mesures sont-elles applicables aux enfants de la même catégorie?, dans *Actes du Congrès pénitentiaire international de Londres*, août 1925. Rapports sur les questions du programme de la troisième section: prévention, vol. IV, Berne, Staempfli et Cie, 1925, p. 375-382; Traitement de la paralysie générale par l'inoculation de la malaria tierce, dans *Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France et des Pays de langue française*, XXVIII^e session, Bruxelles, 1^{er}-7 août 1924, Paris, Masson, 1924, p. 183-190; Tumeur cérébrale volumineuse ayant envahi les deux hémisphères cérébraux, avec la collaboration de Rodolphe Ley, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, 25^e année, 1925, p. 471-473.

1926. A propos d'un suicide par zoophilie, dans *Le Scalpel*, Bruxelles, 79^e année, 1926, p. 343-344; Les aliénés dangereux, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXVI, 1926, p. 39-41; Mysticisme et hystérie.

L'affaire Marasco, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, année 1926, p. 1085-1099.

1927. *Aperception sensorielle et aperception interne*, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXVII, 1927, p. 147-156; *Le centenaire de la mort de Pinel*, dans *Le Scalpel*, 80^e année, n^o 25, 18 juin 1927, rubrique *Nouvelles*, p. 384-386; *Sur la thérapeutique du syndrome d'hypertension crânienne*, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXVII, 1927, p. 336-337; *Sur le complexe d'Œdipe*, dans *Comptes rendus du Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France et des Pays de langue française. XXXI^e session : Blois (25-30 juillet 1927)*, Paris, Masson, 1927, p. 369-372; *Troubles humoraux et psychose maniaco-dépressive*, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXVII, 1927, p. 157-158.

1928. *Démence précoce et traitement homo-familial*, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXVIII, 1928, p. 90-92; *Fracture du crâne, syndrome de compression cérébrale et manifestations épileptoïdes méconnus chez un meurtrier*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, année 1928, p. 201-210; *Sur un cas de paralysie bulbair subaiguë débutant par des troubles psychiques*, avec la collaboration de Ludo van Bogaert, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXVIII, 1928, p. 83-89; *Traumatisme crânien et épilepsie*, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXVIII, 1928, p. 282-283.

1929. *Évolution favorable d'un cas d'alexie congénitale avec persistance de l'agraphie*, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXIX, 1929, p. 582-584 [sic]; *Le facteur psychique dans un cas de rigidité post-encéphalitique avec plicature spasmodique de la tête*, en collaboration avec Jacques Ley, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXIX, 1929, p. 581-583 [sic]; *La loi belge de 1919 contre l'alcoolisme et ses résultats*, dans *L'Hygiène mentale*, Paris, t. XXIV, 1929, p. 193-196; *Sympathicotomie et hyper-*

thyroïdie, avec la collaboration de J. Slosse et F. Van Dooren, dans *Le Scalpel*, 82^e année, 1929, p. 153-154.

1930. *L'alexie d'évolution*, dans *Comptes rendus du Congrès national des Sciences, Bruxelles, 29 juin-2 juillet 1930*, Bruxelles, 1930, p. 1106-1108; *Automatisme mental et syndrome d'auto-possession*, dans *Comptes rendus du Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France et des Pays de langue française. XXXIV^e session - Lille (21-26 juillet 1930)*, Paris, Masson, 1930, p. 205-208; *Le Congrès international d'hygiène mentale à Washington et l'armement moderne d'hygiène et de prophylaxie mentales*, dans *Bruxelles-Médical*, 10^e année, 1930 p. MCLXIX-MCXXV; *L'éducation populaire et la lutte antialcoolique*, Bruxelles, Société belge de Médecine préventive et d'Eugénique, 1930, 8 pages (*Journées médico-pédagogiques organisées par la Société belge de Médecine préventive et d'Eugénique et la Ligue de l'Enseignement*); *Mental hygiene and the community*, dans *First international Congress on mental hygiene*, Washington, 1930; *Le rôle du pédagogue dans la campagne d'hygiène et de prophylaxie mentale*, Bruxelles, Société belge de Médecine préventive et d'Eugénique, 1930, 4 pages (*Journées médico-pédagogiques organisées par la Société belge de Médecine préventive et d'Eugénique et la Ligue de l'Enseignement*); *Sur la dysorthographe d'évolution. Communication au X^{me} Congrès belge de Neurologie et de Psychiatrie*, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXX, 1930, p. 823-826; *Sur la notion de personnalité*, dans *Annales et Bulletin de la Société royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, année 1930, p. 263-267.

1931. *L'alexie et l'agraphie d'évolution. Étude de six cas*, avec la collaboration de Jacques Ley, dans *L'Encéphale*, Paris, XXVI^e année, 1931, p. 429-437; *Discours présidentiel aux Journées médicales de Bruxelles, 1931* [extrait], dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, année 1931, p. 1060-

1063; *Discours prononcé à la séance inaugurale des Journées médicales, 1931*, dans *Bruzelles-Médical*, Numéro spécial, 1931; *Migraine et hypothyroïde*, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXXI, 1931, p. 494-496; *Sur la desmotériophilie*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, année 1931, p. 1089-1095; *Sur la polynévrite alcoolique fabulante (Maladie de Korssakow)*, dans *Bruzelles-Médical*, 1931, p. 103-106; *Sur la sclérose tubéreuse des circonvolutions cérébrales*, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXXI, 1931, p. 689-692; *Sur la stérilisation des dégénérés*, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXXI, 1931, p. 696-700.

1932. *Complexe et délire*, dans *Comptes rendus du Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France et des Pays de langue française, XXXVI^e session, Limoges (25-30 juillet 1932)*, Paris, Masson et C^{ie}, 1932, p. 341-343; *L'enseignement universitaire de la psychiatrie à Bruzelles*, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXXII, 1932, p. 48-51; *Les méthodes de la pathographie historique et biographique*, dans *Congrès international de Psychologie*, Copenhague, 1932; *Le Professeur Ovide Decroly*, dans *Journal de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXXII, 1932, p. 711-712.

1933. *Gymnastique et lumière*, dans *Revue de l'Éducation physique*, 27^e année, 1933, p. 164-173; *Sclérose tubéreuse de Bourneville sans troubles mentaux avec hérédité similaire dans la descendance*, dans *Journal belge de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXXIII, 1933, p. 684-687; *La sclérose tubéreuse des circonvolutions cérébrales (Maladie de Bourneville)*, dans *Journal belge de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXXIII, 1933, p. 679-683; *La stérilisation et la castration des dégénérés au point de vue eugénique et thérapeutique*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 13^e année, 1933, p. 561-577; *Sur les troubles de la notion de temps et d'espace*, dans *Comptes rendus du Congrès des Méde-*

cins aliénistes et neurologistes de France et des Pays de langue française, XXXVII^e session, Rabat (7-13 avril 1933), Paris, Masson et C^{ie}, 1933, p. 388-391.

1934. *L'hérédité des anormaux et le problème de leur stérilisation*, dans *Revue de Pédagogie de l'Université libre de Bruzelles*, 1934, n^o 8, p. 1-8; *Le Psychiatre [Hommage au docteur Paul Sollier]*, dans *Discours prononcés à la mémoire du docteur Paul Sollier à l'Institut des Hautes Études de Belgique, séance du 8 février 1934*, Bruzelles, Vromant, 1934, p. 15-20; *Les méthodes de pathographie historique et biographique*, dans *Journal belge de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXXIV, 1934, p. 438-444; *Nudisme, outrage aux mœurs et éducation sexuelle*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 14^e année, 1934, p. 1142-1143; *Rémissions prolongées d'un spasme de torsion*, dans *Journal belge de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXXIV, 1934, p. 109-110; *La stérilisation des dégénérés héréditaires en Allemagne*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 14^e année, 1934, p. 981-982; *Tumeur cérébrale (oligodendrogliome) ayant évolué cliniquement comme une encéphalite aiguë*, en collaboration avec Rod.-A. Ley et Ludo Van Bogaert, dans *Journal belge de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXXIV, 1934, p. 495-497.

1935. *Dédoublement de la personnalité et hystéro-épilepsie utilitaire*, dans *Comptes rendus du Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France et des Pays de langue française. XXXIX^e session — Bruzelles (22-28 juillet 1935)*, Paris, Masson, 1935, p. 435-439; *Dysostose cranio-faciale (Maladie de Crouzon) dans une famille saine*, en collaboration avec P. Burton, dans *Journal belge de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXXV, 1935, p. 57-64; *Le problème de l'hallucination*, dans *Folia Neuropathologica Estoniana*, t. XV et XVI, Tartu, 1935/1936, p. 72-73 (volume consacré aux *Acta Neuropathologica in honorem Ludovici Puusepp*); *Quelques impressions mé-*

dicales, dans J.-B. Haesaert, F.-H. Van den Dungen, P. Brien, A.-P. Dustin, A. Ley et V. Bohet, *Construction d'un état : Russies*, Bruxelles, 1935, p. 59-64 (*Équilibres, cahiers périodiques*, 2^e série, n^o 6); *Le régime des cliniques libres pour malades mentaux en Belgique*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 15^e année, 1935, p. 1-13.

1936. *La conspiration du diable*, dans *Homo ou la Cité humaine*, n^o 13, 1936, p. 29-32.

1937. *Discours prononcé au cours de la séance solennelle de commémoration consacrée à la vie et à l'œuvre d'Alexis Sluys*, Bruxelles, 1937, p. 14-17 (*Documents de la Ligue de l'Enseignement*, n^o 102); *L'hallucination et la croyance*, en collaboration avec M. Sosset, dans *XI^e Congrès international de Psychologie*, Paris, 1937; *Mesure de l'intelligence par la méthode des tests chez l'étudiant d'Université*, avec la collaboration de M.-L. Wauthier, dans *Annales médico-psychologiques*, Paris, 15^e série, 95^e année, 1937, t. I, p. 353-385; *Le plan d'études et la psychologie*, Bruxelles, Éditions de la Société belge de Pédotechnie, 1937, 12 pages (*Documents pédotechniques*, 16^e année, n^o 1); *Produit incestueux dans une famille comportant trois générations de débiles mentaux*, dans *Journal belge de Neurologie et de Psychiatrie*, t. XXXVII, 1937, p. 504-508; *La prophylaxie des dégénérescences*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 17^e année, 1937, p. 621; *Psychologie du dessin*, dans *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales*, 14^e année, n^o 79, mai 1937, p. 4-5; *Tests de connaissances et de culture élémentaire chez l'étudiant d'Université*, en collaboration avec M.-L. Wauthier, dans *Archives belges des Sciences de l'Éducation*, III^e année, t. II, octobre 1937, p. 105-118; *La vengeance*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 17^e année, 1937, p. 1-22.

1938. *Contribution à l'étude expérimentale de l'imagination*, avec la collaboration de M.-L. Wauthier, dans *Journal de Psychologie normale et pathologique*, Paris, XXXV^e année,

1938, p. 493-517; *Jalousie et criminalité*, dans *Särtryck ur Festskrift tillägnad Olof Kinberg* (livre jubilaire en l'honneur du professeur Olof Kinberg), Stockholm, Åsbrink, 1938, 10 pages; *Les maladies mentales et leur importance*, dans *La Famille prévoyante*, mai 1938, p. 2-3; *Sur l'alexie d'évolution familiale et héréditaire*, dans *Annales médico-psychologiques*, Paris, 96^e année, 1938, t. II, p. 145-150; *Les tests mentaux et la sélection des étudiants*, dans *Les Cahiers du libre examen*, 2^e année, nos 10-11, avril-mai 1938, p. 10-13.

1939. *Les bases psychologiques de la compréhension mutuelle. Rapport au Congrès européen d'Hygiène mentale de Lugano*, dans *Gesundheit und Wohlfahrt, Revue suisse d'Hygiène*, 1939, p. 373-378; *Les bases psychologiques du système éducatif du Dr Decroly*, dans *Archives belges des Sciences de l'Éducation*, 4^e année, 1939, t. IV, p. 195-198; *Lacunes mentales héréditaires*, dans *III^e Congrès international de Neurologie*, Copenhague, Ejnar Munksgaard Forlag, 1939; *Le mysticisme*, dans *Les Cahiers du libre examen*, 3^e année, n^o 8, mai 1939, p. 10-13.

1940. *La psychologie française contemporaine*, dans *Savoir et Beauté*, Bruxelles, janvier 1940; *Les psychopathes criminels, Rapport pour le Congrès International pénitentiaire de Rome*, 1940.

1941. *Prophylaxie de la jalousie*, dans *Revue suisse d'Hygiène*, 1941.

1945. *L'alcool et les temps de réaction*, dans *Bulletin du Service psychotechnique de la Société nationale des Chemins de fer belges*, 1945, n^o 8, p. 1-3; *L'Hygiène et la prophylaxie mentales*, Bruxelles, Office de Publicité, 1945, 94 pages (*Actualités sociales publiées par l'Institut de Sociologie Solvay*, nouvelle série, n^o 20).

1946. *Le Rôle du médecin dans les organismes éducatifs*, dans *Archives belges de Médecine sociale, Hygiène, Médecine du Travail et Médecine légale*, 4^e année, 1946, p. 123-125; *Infanticide et jalousie*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 1940-1946, p. 39-

49; Le Dr Louis Vervaeck (1872-1943), dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 1940-1946, p. 366-370; *Comment étudier et former le caractère des enfants?* dans *La Revue pédagogique*, 21^e année, n^o 1, novembre 1946, p. 2-3; *Etudes de psychologie instinctive et affective*, en collaboration avec M.-L. Wauthier, Paris, Presses universitaires de France, 1946 (*Bibliothèque de Philosophie contemporaine, Psychologie et Sociologie*); *Notice sur la vie et les travaux de Guillaume Vermeylen*, dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur les années académiques 1939-40 à 1944-45*, Bruxelles, 1947, p. 279-280; *L'hérédité et le milieu*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 27^e année, 1946/1947, p. 65-66; *L'escroc. Communication faite au Congrès des aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française* (Genève-Lausanne, 1946), dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 27^e année, 1946/1947, p. 289-296.

1947. *L'Instinct de propriété chez les malades mentaux*, dans *Comptes rendus du Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France et des Pays de langue française. XLV^e session — Niort (21-26 juillet 1947)*, Paris, Masson, [1947], p. 185-186; *La Sélection psychologique des étudiants*, dans *Miscellanea Psychologica Albert Michotte*, Louvain, Institut Supérieur de Philosophie, 1947, p. 513-520.

1948. *Les Bases psychologiques de l'éducation des enfants déficients*, dans *L'Enfant. Revue trimestrielle éditée par l'Œuvre nationale de l'Enfance*, n^o 3, septembre 1948, p. 257-262; *L'instinct de propriété*, en collaboration avec M.-L. Wauthier, dans *Annales médico-psychologiques*, 106^e année, 1948, t. I, p. 385-414; *La Défense sociale et le psychiatre. Communication faite au nom de la délégation belge au premier Congrès international de Défense sociale à San Remo, (8, 9, 10 novembre 1947)*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 28^e année, 1947/1948, p. 361-365; *Lady Macbeth et l'expertise mentale*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 28^e année, 1947/1948,

p. 568; *L'hygiène mentale et la lutte contre l'alcoolisme*, dans *Livre jubilaire en l'honneur du docteur Meyers*, Amsterdam, 1948; *Le choc émotif « judiciaire » chez les malades nerveux et mentaux*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 29^e année, 1948/1949, p. 801-810; *La narco-analyse. La soi-disant « détection du mensonge »*. *Le soi-disant « sérum de vérité »*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 29^e année, 1948/1949, p. 546-550; *Le secret professionnel médical existe-t-il vis-à-vis des malades mentaux?* dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 29^e année, 1948/1949, p. 157-158.

1949. *L'influence psychique de l'isolement chez les prisonniers*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 30^e année, 1949/1950, p. 229-233; *Note concernant la révision de la loi belge de défense sociale. (1930)*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 30^e année, 1949/1950, p. 405-407; *Les tueries de malades mentaux en Allemagne durant la dernière guerre*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 30^e année, 1949/1950, p. 1079-1081.

1950. *L'intoxication alcoolique au point de vue psychique*, dans *Archives belges de Médecine sociale, Hygiène, Médecine du Travail et Médecine légale*, 8^e année, 1950, p. 32; *Le rôle du pédagogue dans la lutte contre la délinquance et la criminalité*, dans *La Revue pédagogique*, 24^e année, n^o 4, avril 1950, p. 605-607.

1951. *L'Aveu*, avec la collaboration de Severin Versele, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 32^e année, 1951/1952, p. 740-755 et dans *Annales médico-psychologiques*, 109^e année, 1951, t. II, p. 1-21; *L'impuissance sexuelle en Justice*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 32^e année, 1951/1952, p. 61-67; *L'homme « normal » en Justice*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 32^e année, 1951/1952, p. 189-200; *Le permis de conduire et les accidents de roulage*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 32^e année, 1951/1952, p. 392-399; *Remords, regret, repentir*, dans *Revue de Droit pénal et de Cri-*

minologie, 32^e année, 1951/1952, p. 975-990.

1952. *Délit d'omission et suicide*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 33^e année, 1952/1953, p. 28-29.

1953. *Decroly et les principes de l'éducation nouvelle*, dans *La Revue pédagogique*, Bruxelles, 27^e année, 1953, p. 1334-1337; [*La Narco-analyse*]. *Exposé aux Journées criminologiques Hollando-belges, Bruxelles, 10-12 septembre 1953*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 34^e année, 1953-1954, p. 273-281; *Le Refus de manger, dit « grève de la faim » chez les prisonniers*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 34^e année, 1953/1954, p. 485-488; *Psychologie du Jeu et du Sport*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 34^e année, 1953/1954, p. 527-535.

1954. *La défense sociale et le psychiatre*, dans *Revue internationale de Défense sociale*, 8^e année, 1954, p. 162-167; *Les Établissements de défense sociale*. [Communication faite à la XXIII^e Semaine sociale universitaire organisée à Bruxelles du 31 mars au 5 avril 1952 par l'Institut de Sociologie Solvay (Université libre de Bruxelles)], dans *Bulletin de l'Administration des Prisons*, 8^e année, 1954, p. 11-16; *Le médecin peut-il punir?* dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 35^e année, 1954/1955, p. 357-360; *Sur le pronostic de la récidive. Rapport présenté au III^e Congrès international de Criminologie de Londres*, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 35^e année, 1954/1955, p. 523-527.

1955. *L'homosexualité. Étude médico-juridique*, avec la collaboration d'André Marchal, dans *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 36^e année, 1955/1956, p. 323-341.

Sylvain De Coster.

Archives de l'Université libre de Bruxelles. — Archives de la Ville de Bruxelles. — R. Nyssen, « Notice sur la vie et les travaux d'Auguste Ley », dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1955-1956*, Bruxelles, 1964, p. 165-166.

LOISEAU (Modeste), général, écrivain militaire, né à Frahan-Corbion (province de Luxembourg) le 27 décembre 1832, décédé à Bruges le 20 février 1900.

Modeste Loiseau s'engagea comme caporal au 3^e chasseurs à pied le 5 avril 1849, parcourut les grades inférieurs, devint sergent-major le 1^{er} juin 1853, et fut promu sous-lieutenant le 1^{er} août 1855; désigné pour le régiment des carabiniers, il y obtint le grade de lieutenant le 22 mai 1859.

Le 10 avril 1864, l'archiduc Maximilien d'Autriche, époux de la princesse Charlotte de Belgique, accepta le trône du nouvel empire du Mexique. Au cours des pourparlers avec les délégués mexicains et français, le futur souverain avait réclamé, en raison de l'affaiblissement progressif de l'occupation française, l'appui d'un corps de troupes composé de volontaires autrichiens, de soldats choisis dans les rangs de l'armée expéditionnaire commandée par le général Bazaine et complété par un contingent belge: l'archiduc avait prié le roi Léopold, son beau-père, de lui concéder mille troupiers belges avec des officiers « pour la sécurité spéciale de l'Impératrice, leur concitoyenne ».

Ce contingent devait prendre la dénomination de Régiment de l'Impératrice Charlotte.

Le roi Léopold, ayant la constante préoccupation de créer, au-delà des mers, des débouchés pour notre industrie, encouragea la constitution de ce corps dont les participants, à l'expiration de leur engagement, resteraient pour la plupart au Mexique, y recevraient de bonnes terres dans la zone tempérée et formeraient des villages.

Les candidats volontaires furent assez nombreux. L'armée fournit un nombre important de combattants qui obtinrent la permission officielle de s'engager. Vinrent ensuite des instituteurs, des employés, des artisans, de tout jeunes gens et également des étrangers; la force dépassa quinze cents hommes.

Le major baron van der Smissen,

aide de camp du lieutenant général baron Chazal, ministre de la Guerre, reçut le commandement du régiment avec le grade de lieutenant-colonel. Loiseau obtint un congé de deux ans, comme ses camarades de l'armée, et fut admis dans le corps expéditionnaire, comme capitaine, le 12 octobre 1864.

Embarqué, le 14 novembre suivant à Saint-Nazaire sur le vapeur *La Floride* de la Marine impériale française, il atteignit Mexico le 7 janvier 1865, comme chef du deuxième détachement ; ce jour il prit le commandement de trois compagnies et de la place de Tacubaya où était établi le dépôt du régiment de l'Impératrice Charlotte, ainsi que des postes de Molino-del-Rey et de Chapultepec (résidence d'été de la souveraine). Le 21 février, il remit ses fonctions pour aller avec l'unité qui lui avait été affectée, la 3^e compagnie du bataillon des grenadiers, occuper Molino-del-Rey.

Dès que le corps belge se trouva presque au complet, van der Smissen sollicita son entrée en campagne contre les bandes de Juarez et, à l'exception de deux compagnies, le régiment partit, le 6 mars 1865, pour Morelia, chef-lieu de Michoacan, afin de purger l'ouest de l'Empire.

Le 3 avril, Loiseau fut envoyé à la poursuite de l'ennemi jusqu'au 10. Le lendemain au soir, le 11 avril on apprit à Morelia qu'un détachement de deux cent cinquante et un voltigeurs belges (le corps comprenait un bataillon de voltigeurs dit « Roi des Belges » et un de grenadiers dit « de l'Impératrice ») avait été décimé et capturé après une défense héroïque contre des forces écrasantes, dans la petite ville de Tacambaro où il avait été imprudemment envoyé et isolé par le colonel français comte de Potier, du 81^e de ligne, commandant militaire du Michoacan ; une colonne de secours, dont Loiseau faisait partie, s'ébranla aussitôt mais dut, sur ordre, rebrousser chemin le 13 avril, alors qu'elle n'était plus qu'à douze kilomètres de Tacambaro.

Le 2 mai, Loiseau se remit en campagne, gagna Patzcuaro d'où, le 12, il marcha sur Undameo afin d'y surprendre une bande de dissidents ; le 17, il alla à Capula et, le 4 septembre, escorta l'artillerie mexicaine à Acambaro d'où il ramena un convoi.

Investi provisoirement du commandement du bataillon de grenadiers, le 2 octobre, il participa, le 12, à la défense de Morelia attaquée par surprise ; il s'y distingua en rassemblant rapidement un peloton à la tête duquel il tomba résolument sur les assaillants, permettant ainsi à la garnison de se rassembler et de repousser l'adversaire.

Entretiens, van der Smissen s'était rendu à Mexico pour se plaindre à l'Empereur de ce qu'on voulait le subordonner au général mexicain Mendez, ce qui était contraire aux conventions ; il avait été remplacé par le major le plus ancien du corps ; à son tour ce dernier fut appelé dans la capitale et, le même jour, le 5 novembre, Loiseau le remplaça dans ces hautes attributions. Le 13 du même mois, il partit ainsi en expédition avec Mendez, dans le but de s'emparer du chef républicain Ronda. Ce fut la dernière course longue et pénible que nos compatriotes effectuèrent dans cette province ; le 12 décembre, Loiseau se trouva encore lors d'une alerte à Patzcuaro et regagna Morelia le 26, pour évacuer aussitôt le régiment du Michoacan ; il alla, avec les grenadiers, occuper Guanajuato.

Enfin, le corps se porta, le 26 janvier 1866, vers San-Luis Potosi et de là vers Monterey, dans le Nuevo Leon (Nord du Mexique) ; van der Smissen avait rejoint le corps et Loiseau avait repris la tête de son bataillon. Monterey fut atteint le 20 mars. Les Belges formèrent brigade avec la légion étrangère sous les ordres du général français Neigre et entrèrent dans la division du général Douay, chargée de pacifier les quatre provinces du Nord.

Les courses reprirent : le 15 avril, un coup de main fut effectué par nos compatriotes sur la ville de Marin

située à dix lieues au nord de Monterey et occupée par le colonel dissident Ruperto Martínez ; l'action fut couronnée de succès, outre les magasins de l'adversaire, on prit les chevaux nécessaires à la constitution d'une compagnie montée au régiment de l'impératrice qui serait ainsi mieux éclairé que par les cavaliers mexicains auxiliaires trop prompts à la fuite en cas de danger. A la suite de ce combat, Loiseau obtint la croix de chevalier de l'Ordre de Notre-Dame de la Guadeloupe.

Du 25 au 30 avril, il commanda encore le régiment, van der Smissen s'étant porté malade afin de déjouer de nouvelles intrigues tramées contre notre corps expéditionnaire dans l'état-major français qui voulait le mettre sous les ordres du commandant de la Hayrie, ce qui eût été blessant pour notre troupe qu'on essayait systématiquement de placer sur le même pied que les corps indigènes.

Les marches et contremarches furent incessantes, les insurgés recevaient des armes et des volontaires des États-Unis hostiles à l'empire de Maximilien, et se montraient de plus en plus audacieux. Le 7 juin, Loiseau repartit en expédition, escarmoucha le 8 et, le 18, participa au combat de Charco-Redondo où l'ennemi eut momentanément l'avantage ; il se distingua encore, enleva des approvisionnements considérables ; il fut cité à l'ordre du jour de la division Douay et proposé pour la Légion d'honneur. Le 27 juin, il eut encore affaire aux dissidents.

Mais la France ayant décidé de faire rentrer progressivement ses forces en Europe, il devint bientôt impossible de se maintenir dans le Nord. Aussi, le 26 juillet 1866, toute la garnison de Monterey se replia-t-elle sur ordre vers l'intérieur.

Ayant atteint Venado le 16 août, les officiers appartenant à notre armée apprirent que la demande de prolongation de congé qu'ils avaient introduite auprès de notre Gouvernement n'avait pas été accordée et qu'ils devaient même redouter la perte de

leurs droits s'ils dépassaient le délai expirant le 15 octobre qui leur avait été fixé. Vingt et un officiers quittèrent ainsi le corps expéditionnaire pour se rendre à Mexico et de là à Veracruz.

Dans la capitale, Loiseau, reçu en audience par le maréchal Bazaine, fut invité à dîner au palais impérial avec ses camarades ; l'Empereur leur remit quatre décorations dont la croix d'officier de l'Ordre de Notre-Dame de la Guadeloupe à Loiseau. Le souverain offrit également à ce dernier le grade de major, honneur que le brave officier refusa.

Le 26 septembre, avec ses compagnons, il poursuivit sa route pour s'embarquer le 9 octobre ; ils arrivèrent en Europe le 28 novembre 1866.

Loiseau rejoignit le régiment des carabiniers avec le grade de lieutenant. Il fut promu capitaine au 2^e chasseurs à pied le 19 avril 1868, repassa aux carabiniers le 22 octobre 1869, devint adjudant-major au 1^{er} chasseurs à pied le 18 mai 1874, fut promu major le 25 juin 1881, lieutenant-colonel le 25 septembre 1886, se vit confier le commandement du 4^e de ligne le 29 septembre 1889, et devint colonel de ce corps le 19 novembre suivant.

Retraité le 26 mars 1893, le Roi lui conféra le grade de général-major honoraire.

Loiseau était encore officier de l'ordre de Léopold, titulaire de la croix militaire de 1^{re} classe, chevalier de 2^e classe de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse, commandeur de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique d'Espagne et porteur de la médaille commémorative de l'expédition du Mexique conférée par l'empereur Napoléon III.

Le 16 mars 1900, vingt et un jours après sa mort, son fils Adrien, commis de première classe au département des Finances du Congo, décéda à Boma, à l'âge de trente et un ans.

Loiseau, d'après des contemporains qui l'ont bien connu, était taciturne, fort peu loquace, mais très observateur, « observateur comme un Indien », disait-il lui-même.

Rien ne lui échappait et, jamais, quelles qu'aient été les fatigues ou les émotions de la journée, il ne manquait de noter ses impressions. Sa fille, Madame Verbrugghe, veuve du major, pionnier d'Afrique, mort au champ d'honneur en 1914, a offert au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, quantité de lettres, de notes et autres documents que son père ramena du Mexique ; la lecture en est extrêmement instructive et fait pénétrer certains secrets de cette tragique aventure au sujet de laquelle on écrivit tant de sonnettes et dont, depuis longtemps, on ne s'est plus occupé.

Loiseau y traça notamment de très curieux portraits moraux et physiques de tous les officiers du corps belge ; il y fit aussi des prédictions se rapportant à certains d'entre eux et l'avenir démontra combien il les avait jugés avec perspicacité.

Il aurait dû publier beaucoup plus qu'il ne le fit mais, toujours d'après ceux qui l'approchèrent, il était vraiment d'une grande modestie.

En 1867, Loiseau publia à Bruxelles ses *Notes prises au Mexique par un officier de la Légion belge* (64 pages).

Il y donne des aperçus sur une foule de petits détails, mais d'importance capitale pour une armée en campagne ; or, à cette époque, la nôtre, amoïie par la vie prolongée de garnison, n'avait pas grand sens pratique. Loiseau savait la guerre proche — il avait entendu dire si souvent, au Mexique, par les officiers français, que bientôt ils envahiraient la Belgique — et estimait que nos forces ne devaient pas attendre le dernier moment pour acquérir l'expérience. Il démontra la nécessité d'armer nos officiers du revolver ; il fallut attendre jusqu'en 1878 pour réaliser cette nécessité.

En 1870, Modeste Loiseau publia encore *Le Mexique et la Légion belge, 1864-1867* (Bruxelles, J. De Cocq, in-8°, dessins, cartes, plans, 361 pages) ; une deuxième édition de cet ouvrage parut en 1872 sous le titre *Notes militaires sur le Mexique en*

1864-1867. Cet ouvrage important mérite d'être consulté.

Dans son livre écrit, dit-il « pour charmer les loisirs que lui laissaient les longues et ennuyeuses soirées d'hiver », il trace un tableau très sincère de ce malheureux pays qu'était alors le Mexique, livré depuis un demi-siècle à l'anarchie, puis il évoque — avec quelle vie et quelle poignante réalité — la gloire et la misère du corps belge parti avec tant d'enthousiasme pour protéger la fille du Roi.

Ce fut la meilleure façon de répondre aux déclamations passionnées des ennemis, alors fort nombreux, de l'état militaire.

Un des buts poursuivis par Loiseau était de « rectifier les erreurs colportées » par l'ignorance ou propagées par le « mauvais vouloir ». Encore ne put-il, faute de recul, dire toute la vérité : la lecture de ses notes conservées au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire le prouve.

Cette œuvre est le journal d'un soldat profond penseur. Les récits y sont entrecoupés de descriptions locales et de tableaux de mœurs pleins de piquant et de couleurs, d'observations agronomiques et économiques très judicieuses ; il dit « le bien et le mal sans sacrifier ni aux préjugés généraux ni aux idées personnelles ».

Loiseau collabora activement, de 1872 à 1890, à *La Belgique militaire*, y traitant des sujets de tactique, d'organisation, d'armement, d'uniformes, de marches, du tir, de manœuvres, etc. Il collabora également au journal *La Belgique*.

Louis Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles ; Lettres, travaux inédits, carnets de notes et papiers divers de Modeste Loiseau ; Papiers du Corps belge au Mexique ; Registres matricules du régiment Impératrice Charlotte. — Ministère de la Défense nationale, à Bruxelles, Matricule des officiers de l'armée belge. — *Annuaire de l'Armée belge, passim*. — *Moniteur belge*, 1864. — *L'Étoile belge*, 1864, notamment 23 et 24 mars, et autres journaux du temps. —

Mémorial diplomatique, 1864. — J.-B. Bonnevie, *Les volontaires belges au Mexique*, Bruxelles, J. Nys, 1864. — A. Piérard, *Souvenirs du Mexique*, Bruxelles, Goemaere, 1867. — E. Lefèvre, *Documents officiels recueillis dans la secrétairerie privée de Maximilien. Histoire de l'intervention française au Mexique*, Bruxelles-Londres, 1869. — A. de Schrynmakers, *Le Mexique. Histoire de l'établissement et de la chute de l'empire de Maximilien*, 3^{me} édition, Bruxelles, A. Castaigne, 1886. — H. de Reinach Fousse-magne, *Charlotte de Belgique, impératrice du Mexique*, Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}, 1925. — E.-C. Corti, *Maximilien et Charlotte au Mexique*, Paris, 1927. — L. Leconte, « A propos de l'expédition belge au Mexique. Les Belges au siège de Mexico (1867) », dans *Carnet de la Fourragère*, 1^{re} série, 2, juillet 1925, p. 48-63. —

L. Leconte, « A propos de l'expédition belge au Mexique (1864-1867). Trois lettres de troupier », dans *Carnet de la Fourragère*, 1^{re} série, 5, décembre 1926, p. 65-91. — L. Leconte, « A propos de l'expédition belge au Mexique (1864-1867). Les lettres du sergent-major Widy du régiment de l'Impératrice Charlotte », dans *Carnet de la Fourragère*, 2^e série, 1927-1930, p. 365-372 et 433-466. — L. Leconte, « L'Expédition belge au Mexique, 1864-1867. Organisation - Uniformes - Armement », dans *Carnet de la Fourragère*, 2^e série, 1927-1930, p. 548-582. — A. Duchesne, *Au service de Maximilien et de Charlotte. L'Expédition des volontaires belges au Mexique, 1864-1867*, 2 parties, Bruxelles, Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, 1967 et 1968, *passim* (*Travaux du Centre d'Histoire militaire*, 2 et 3).

M

MAERE d'AERTRIJCKE (*Camille-Charles-Auguste, baron de*), ingénieur et député, né à Saint-Nicolas le 30 janvier 1826, décédé à Aartrijke le 7 octobre 1900.

Le 15 août 1845, à l'âge de dix-neuf ans et demi, Auguste de Maere obtient le diplôme d'ingénieur constructeur à l'École des Arts et Métiers de Paris. Pendant plus de cinquante années, il sera membre de l'Institut royal des Ingénieurs de La Haye.

Arbitre et secrétaire de congrès internationaux à Paris et à Genève, il collabora avec Ferdinand de Lesseps à la construction du canal de Suez.

Député au Parlement et échevin de Gand, il fit relever et restaurer les ruines du château des Comtes dans cette dernière ville. Vers 1860, il fit construire le château d'Aartrijke dans lequel il séjournera désormais.

Il est l'auteur de nombreux projets qui concernent le réseau hydraulique belge. Citons, notamment, en 1862 un barrage-écluse dans le Bas-Escaut en aval de Gand, en 1866 des communications directes du port de Gand à la mer, en 1870 un canal à grande section de Gand à la mer, en 1875 une liaison de Heyst par le canal maritime de Gand. Mais le conseil communal de Gand ayant rejeté ces propositions, il en fut tellement déçu qu'il donna sa démission d'échevin

de la ville et qu'il se retira dans son château à Aartrijke pour méditer sur le meilleur moyen de relever l'économie des provinces de Flandre.

Depuis lors, il voua toutes ses énergies à une œuvre qu'il publia le 12 novembre 1877 sous la forme d'une brochure ayant pour titre : *D'une communication directe de Bruges à la mer*. Ce projet prévoyait la création, entre Heyst et Blankenberge, d'un port protégé par deux digues massives, avançant depuis les dunes jusqu'à neuf cents mètres en mer et distantes à la rive de mille mètres. La digue du côté est mesurait huit cents mètres de longueur et était rectiligne; celle du côté ouest était constituée de deux tronçons, l'un de huit cent quarante mètres et le second, incurvé vers l'est, de deux cent soixante mètres de long, de façon à laisser une ouverture de trois cents mètres de largeur pour l'entrée des navires dans le nouveau port. Ce dernier était relié à Bruges par le canal à grande section, accessible par une écluse de deux cents mètres de long et de soixante mètres de large.

Auguste de Maere s'inspirait de l'exemple de IJmuiden où l'on avait créé un avant-port fermé protégeant un port en eau profonde.

En fait, l'idée de créer un grand port à la côte belge n'était pas neuve, mais

ce qui distingua Auguste de Maere des autres protagonistes, c'est l'acharnement qu'il mit à défendre son projet, ce qui conduisit les autorités à construire finalement le port de Zeebrugge.

Auguste de Maere, qui était membre du parti libéral, fit soutenir son idée par ses amis politiques. Il trouva en Jules Sabbe, professeur à l'Athénée de Bruges et animateur du Willemsfonds, un propagandiste convaincu.

A cette époque, la vie économique et commerciale de Bruges était en déclin et la création d'un nouveau port de mer suscitait l'espoir des édiles de voir la Venise du Nord reprendre le rang honorable qu'elle avait connu autrefois dans le monde du commerce.

Par la réalisation de son projet, de Maere escomptait porter la population de la ville de 50.000 à 150.000 habitants.

Le 28 février 1880, un cercle, « Bruges, port de mer », était créé pour soutenir le « Projet de Maere ». Deux commissions, l'une, composée uniquement d'ingénieurs, l'autre, d'hommes du monde politique, furent mises sur pied; après trente et une séances, le projet de Maere était écarté, car il était jugé trop onéreux d'exécution et aussi parce qu'on estimait que l'ensablement eût été trop rapide et les frais d'entretien du mouillage dans les passes, trop élevés.

Les milieux ostendais s'affairaient de leur côté à défendre la création dans leur ville d'un port accessible aux grands navires; cette dernière solution avait davantage les faveurs de Léopold II qui faisait de fréquents séjours à la villa royale.

En 1883, Amédée Visart de Bocarmé, bourgmestre de Bruges, publiait à son tour une brochure intitulée *Een Zeehaven in diep water op de Belgische kust*. S'appuyant sur les exemples français, néerlandais et britanniques, il prenait la défense du projet de Maere; en 1884, le conseil communal de Bruges créait une nouvelle commission internationale d'enquête composée d'ingénieurs portuaires éminents.

Il apparut rapidement que les estimations des frais d'entretien avancées par la commission du gouvernement étaient exagérément pessimistes.

Parallèlement à ces événements, d'autres faits importants étaient survenus. En 1887, Léopold II avait institué un concours international avec un prix annuel de 25.000 francs. Pour l'année 1887, la question soumise au concours était rédigée comme suit : « Des moyens d'améliorer les ports établis sur des côtes basses et sablonneuses comme celle de la Belgique. »

Cinquante-trois participants, tant Européens qu'Américains, envoyèrent cinquante-neuf projets, parmi lesquels un de la main d'Auguste de Maere. Cependant, ce fut le Gantois Pierre De Mey, ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées, qui fut proclamé lauréat en 1887; il remportait le prix avec une étude publiée en 1885 ayant pour titre : *Etude sur l'amélioration et l'entretien des ports en plage de sable et sur le régime de la côte de Belgique*.

Le projet De Mey prévoyait à Heyst la création du port sans écluse, protégé par une estacade et non par une digue massive.

Mais le 14 avril 1886, de Maere avait, de son côté, pris contact avec « The English Syndicate Bruges-Port de Mer », un groupement d'affaires britannique qui avait vu le jour le 28 octobre 1882 dans l'espoir d'obtenir du gouvernement belge la concession de la construction du projet de Maere. Le syndicat avait confié l'étude de la construction à un entrepreneur expérimenté, Lee, qui avait à son actif quelques grandes réalisations en Russie. Le devis des travaux s'élevait à 44.000.000 de francs. Mais les milieux du parti catholique de Bruges reprochèrent à de Maere d'avoir cherché des questions d'intérêt personnel dans ses relations avec les Anglais; il s'ensuivit une querelle entre les partis politiques brugeois qui prit une tournure électorale.

Le 29 août 1887, à son tour l'ingénieur De Mey prenait également contact avec le syndicat britannique.

Le roi chargeait alors, d'une part, De Mey d'examiner s'il n'était pas possible de creuser un chenal d'accès profond vers Ostende et, d'autre part, l'ingénieur Piens d'étudier la liaison par canal pour navires de mer entre Ostende et Bruges.

Les études furent soumises par le ministre des Travaux Publics à une commission de parlementaires et d'ingénieurs éminents. Les conclusions furent les suivantes : l'emplacement le plus favorable pour le port maritime de la côte belge se situait à Heyst et non à Ostende ; de plus, le projet de De Mey l'emportait sur celui de de Maere. Cependant les installations portuaires devaient être établies à la côte et non à Bruges qui serait toutefois reliée au nouveau port par un canal maritime ; ainsi, les Brugeois n'obtenaient que partiellement satisfaction. Le 28 août 1894, le ministre entérinait les conclusions de la « Commission Mixte » et faisait mettre les travaux en adjudication.

Le 31 mars 1892, deux offres seulement étaient parvenues à l'administration ; le 4 novembre 1892, le projet du Parisien Louis Coiseau et du Bruxellois Jean Cousin était approuvé par le département des Travaux Publics.

C'est avec regret que de Maere vit adopter un autre projet que le sien alors qu'il avait tant lutté pour obtenir le port maritime de Bruges ; le 6 juin 1892, il écrivait avec amertume : « J'incline à croire que le dispositif proposé par MM. Coiseau et Cousin ne convient pas à la mer du Nord. »

De Mey critiqua également le projet présenté parce qu'il ne comportait qu'un seul mur ; *in extremis*, en 1897, il présenta un contre-projet qui ne fut pas pris en considération.

De son côté, Léopold II restait hésitant car il accordait toujours la préférence à Ostende. Aussi, le 13 février 1894, le gouvernement consulta un comité d'éminents spécialistes étrangers afin d'obtenir un avis définitif sur la meilleure solution à

adopter. Dans leur réponse datée du 7 mars 1894, les savants ingénieurs écrivaient : « Le port projeté constituera certainement le meilleur port que nous connaissions, sur toute la côte française, belge et hollandaise depuis Cherbourg. »

Le roi se rallia finalement à la solution proposée et, dès le lendemain, le 8 mars 1894, à l'occasion de la présence de de Maere au palais royal de Bruxelles, lors d'une réception, il le lui fit savoir.

La loi permettant de financer le complexe portuaire Bruges-Zeebrugge fut votée à la Chambre le 23 août 1895 et au Sénat le 6 septembre 1895.

Le 28 novembre 1895, Louis Coiseau et Jean Cousin fondaient une société pour l'exécution des travaux ; ceux-ci dureront douze ans. Le port maritime de Zeebrugge fut inauguré le 23 juillet 1907 par le roi Léopold II en présence du prince Albert et de la princesse Elisabeth.

Les deux ingénieurs qui avaient lutté pour faire triompher l'idée de la construction d'un port à Heyst n'étaient plus. Pierre De Mey, effondré moralement à la suite du rejet de son contre-projet, était mort à Ostende en 1898.

Auguste de Maere décéda en son château d'Aartrijke le 7 octobre 1900. Si son projet ne fut pas adopté pour la construction du port, il eut au moins la consolation de voir son opiniâtreté à défendre l'expansion maritime de la région brugeoise couronnée de succès.

Auguste de Maere était un ingénieur de renommée internationale dont la sûreté de jugement était fort appréciée. C'est ainsi qu'en 1881, il fut appelé en Suisse, à la demande de la Haute Cour Fédérale de Justice, pour servir comme troisième arbitre dans le différend qui opposait alors le Canton de Vaud au Canton de Genève à propos des débordements du Rhône et du Lac Léman.

L'ingénieur Auguste de Maere a honoré son pays et c'est à juste titre que le roi Léopold II lui a donné

successivement, le 31 janvier 1867, des lettres patentes de « reconnaissance de noblesse » et, le 16 mars 1896, la concession du titre de baron révérendissable, au cas d'absence de postérité masculine, à son neveu Maximilien.

Une toile de Karel de Kesel représentant l'ingénieur Auguste de Maere d'Aertrijcke est la propriété du baron Baudouin de Maere d'Aertrijcke à Aertrijcke; elle est reproduite à la page 44 du livre de J. Maréchal et J. Denduyver.

André Lederer.

Archives de la famille de Maere. — Elie Blie et Edouard Trips, *Zeebrugge*, publication du *Brugsch Handelsblad*, 1970, in-8°, p. 17 à 61. — Pierre de Maere, *La famille de Maere*, Bruges, s.d., in-4°, p. 53 et 54. — J. Maréchal et J. Denduyver, *Havencomplex Brugge-Zeebrugge*, Brugge, 1964, in-8°. — H. Poppe, « Baron de Maere : vader van Brugge-Zeehaven », dans *Het Laatste Nieuws*, 6 octobre 1965. — *Journal de Bruges*, 21 et 22 juin 1885. — *Burgerwelzijn*, 24 août 1895. — *Brugsche Beiaard*, 7 septembre 1895.

MARTIN (Célestin-André-Joseph), industriel, filateur et constructeur, né à Bilstain le 4 octobre 1826, décédé à Verviers le 19 janvier 1876.

Pour comprendre une telle carrière, biographe et lecteur doivent se replonger dans l'ambiance industrielle du milieu du XIX^e siècle, où stimulée au début de ce siècle par la généralisation de la machine à vapeur, l'industrie lainière accroît sans cesse son implantation et en augmente la dimension, tout au long de la Vesdre, depuis Eupen jusqu'à Pepinster, Nessonvaux et Theux en passant par Dolhain et Verviers.

Simultanément, le matériel destiné à laver la laine, à la filer et à la tisser, fait l'objet de perfectionnements continus; c'est ici que se place une caractéristique de l'époque: aujourd'hui le perfectionnement de l'outil est le fruit de découvertes scientifiques par des savants en laboratoire; à cette époque, il est dû à des utilisateurs qui, par leur observation journalière dans

leurs usines, décèlent les imperfections et réalisent graduellement le moyen technique d'y parer; l'industriel lainier sera donc bien souvent lui-même également un constructeur de machines dont la renommée dépassera nos frontières.

Fils de modestes fermiers, Martin fréquente l'école communale de Dolhain, puis il entre, en qualité d'apprenti, dans une filature.

Afin de gagner sa vie, il devient surveillant des travaux du chemin de fer, en construction, de Verviers à Herbesthal; mais, très vite, ce self-made man ne peut se plaire à un travail aussi monotone.

Il entre comme apprenti-dirigeur à la filature François Biolley et, après un an, âgé de dix-neuf ans, il se voit confier par son patron la direction de la succursale de Forges-Thiry (à Pepinster, sur la route de Theux).

En 1852, il dirige l'usine de Surdents (Stembert) de l'importante firme Iwan Simonis, où il se signale déjà par son esprit d'organisation et ses apports techniques à une qualité primordiale du fil: la régularité.

Bientôt, il loue la filature de son ancien patron Biolley, à Forges-Thiry; à la filature à façon, il ajoute un atelier de construction de machines qu'il transférera ensuite à Verviers afin de l'agrandir.

Efforçons-nous de le suivre dans l'ascension de sa carrière.

Nous y serons aidés en compulsant maints rapports judicieux de l'époque, émanant de la Chambre de Commerce, de la Société Industrielle, du jury de la fondation Gouvy et Deheselle, de palmarès d'expositions internationales, de la presse locale ou de l'étranger, et enfin des articles nécrologiques et des discours prononcés à ses funérailles. Tous ces rapports proclament l'efficiencia des réalisations de Célestin Martin et cela va nous permettre — en nous gardant d'un excès de technicité qui dépasserait le cadre de la présente biographie — de dresser un sommaire descriptif des principales améliorations.

tions apportées au processus de la filature de laine cardée.

a) *l'échardonneuse* : La matière première utilisée en filature est la laine importée des pays de l'hémisphère austral : Australie et Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Argentine et Chili. Elle arrive à l'état brut (du moins à cette époque où l'on ne la lavait pas encore dans les pays d'origine); les toisons contiennent donc des impuretés : transpiration, déjections, chardons et autres végétaux. La première opération préparatoire du travail de la laine consistera à l'épurer; car pour qu'elle devienne un fil convenable, il faut absolument en éliminer tout corps étranger. C'est aussi un Verviétois, Eugène Mélen, (voir *Biographie Nationale*, t. 39, col. 697) qui fut l'inventeur d'un processus de lavage (1869) qui bouleversa cette opération et acquit une solide réputation à l'étranger; Célestin Martin se pencha sur un stade de l'épuration : l'échardonnage, c'est-à-dire l'élimination des chardons et autres végétaux. Les rapports — énumérés ci-dessus — mettent en vedette les mérites de la nouvelle invention; cette échardonneuse, y est-il précisé, si on la compare aux premières machines de ce genre en provenance du Yorkshire (1851), fait passer à 1500 kg, une production journalière qui, il y a vingt ans, n'était encore que de 125 kg et s'était élevée progressivement à 300, 500 et 800 kg.

b) *le briseur graisseur (ou huileur) « automate »* : au cours de la préparation, les touffes de laine doivent être « brisées », c'est-à-dire ouvertes en vue de leur faciliter le passage dans les machines suivantes, et « ensimées », c'est-à-dire recevoir un mélange d'huile et d'eau pour faciliter leur glissement les unes sur les autres, lors des opérations ultérieures et éviter la formation d'électricité statique pendant ce glissement. Célestin Martin perfectionna cette importante opération en inventant un briseur graisseur qui sera fort apprécié.

c) *le continu diviseur à lanières* : dans la machine dénommée « assortiment », la toile de laine, ou nappe, doit être divisée en rubans égaux, ou fils d'encore une certaine épaisseur, afin de former le fil égal et uniforme demandé. Cette division se faisait au moyen de bandes d'acier; notre inventeur leur substitua la lanière en cuir; c'est le continu diviseur, à lanière. De plus, il en accrut la largeur qui, portée à 1.18, en augmente ainsi la production; enfin, il améliora le revêtement des cylindres de carde en remplaçant le bois par un composé de plâtre.

d) *le métier à filer fixe* : nous en arrivons ainsi à la phase principale : le filage. Le procédé consiste à étirer et à tordre le gros fil issu de la préparation pour l'amener aux taux fins désirés. La qualité optima est la parfaite régularité, malaisée à obtenir. La machine utilisée jusqu'alors était le « mull jenny » et le self-acting doté d'un chariot mobile. Martin — et ce fut l'apogée de ses réalisations — est hanté par l'idée d'obtenir un fil d'une régularité absolue, et ce, au moyen d'une machine robuste et de grande production. Son métier à filer sera donc plus simple de manient et de plus grand rendement; ici, le fil boudin, ou mèche, venant de la machine de préparation, c'est-à-dire du continu diviseur, est étiré entre deux rangées de cylindres tournant à des vitesses différentes. Pour assurer la régularité de cet étirage, il appliqua un tube de fausse torsion, de conception originale, qui fit progresser l'utilisation du continu à filer pour laine cardée, pour diverses qualités de fil.

e) Enfin, Martin réalisa, dans l'outillage textile en filature, différentes améliorations de détail qu'il serait fastidieux de décrire dans ce texte, mais qui eurent également leur grand mérite dans la course au progrès.

Outre ces susdites précisions, d'ordre technique, les rapports de l'époque précisent combien la réputation de ce chef d'industrie, doublé d'un construc-

teur averti, dépassa nos frontières.

Aux expositions internationales, le constructeur fut l'objet de flatteuses appréciations et se vit décerner de hautes distinctions : à Londres, la Price Medal en 1862 et la grande distinction en 1871, et à Paris, la Médaille d'argent en 1867.

Sur le plan local, il fut le lauréat (15 janvier 1875) de la fondation Gouvy & Deheselle, créée par deux éminents industriels verviétois de ce nom, afin de permettre à la Société Industrielle et Commerciale de Verviers de décerner un prix de 6.000 francs « à l'auteur de la découverte, invention, ou application, qui, pendant la période quinquennale écoulée, a le plus contribué au progrès et à la prospérité de l'industrie lainière de l'arrondissement de Verviers ».

Le rapporteur du concours 1874, Henri Pirenne-Duesberg (père du grand historien, industriel et échevin de la Ville de Verviers) est extrêmement laudatif dans ses conclusions en faveur de Martin, qui furent d'ailleurs adoptées à l'unanimité. Il y magnifie les inventions que nous venons de décrire et cite ces chiffres de production pour la période quinquennale de référence (1869-1874) : 77 échardonneuses, 80 briseurs, 755 continus diviseurs. De plus, le brevet de cette dernière machine fut cédé à Manchester et en France, ce, qui confirme l'excellente réputation de ce matériel à l'étranger.

Un rapport de la Chambre de Commerce, rédigé vers la même époque, parle également d'un monopole cédé en Allemagne et en Autriche, et il précise que 1.000 continus à lanières furent construits en Belgique.

Enfin, à l'exposition internationale de Vienne, Martin décida de se tenir hors concours, pour des motifs personnels ; ce fut néanmoins une nouvelle réussite par le perfectionnement dans la construction et une autre qualité particulièrement appréciable dans le monde des affaires : le coût

peu élevé de ces machines. Le commissaire du gouvernement belge, Jules Kindt, inspecteur général de l'industrie, présenta un rapport extrêmement élogieux sur le métier fixe de laine, exposé par notre compatriote ; nous venons de citer quelques caractéristiques de cette machine arrivée ainsi à la plus grande perfection. Le rapport souligne combien ce progrès technique a contribué à l'accroissement à cette époque de l'exportation belge de fil cardé pour une valeur de 60 à 70 millions de francs.

Célestin Martin était d'opinion libérale, de tendance progressiste ; son tempérament réaliste l'éloignait des discours stériles ; homme d'action, il préférait agir efficacement ; son ascension dans l'échelle sociale ne l'avait pas coupé de la classe ouvrière. Aussi, fut-il l'artisan de deux initiatives d'avant-garde : dans ses ateliers, il tenta l'association du travail et du capital par un généreux règlement qui fait figure d'avant-garde : 10 % sur les bénéfices, répartis entre les travailleurs et mise en actions de 200 francs d'une partie de son capital parmi les contremaîtres et travailleurs, à l'aide de leurs économies, en collaboration avec la Banque populaire, qui, sur le modèle des caisses Raiffeisen, venait d'être fondée en 1865, par un autre brillant industriel, Florent Gouvy, celui de la fondation évoquée plus haut, afin de venir en aide aux épargnants. L'incompréhension de ceux dont il ne voulait que le bien (ou plus exactement celle de leurs bergers) fit échouer le projet ; son auteur en conçut un vif chagrin sans pour cela sombrer dans l'aigreur, et rien n'altéra son caractère philanthropique.

Conscient de l'infériorité morale où git l'analphabète, il n'engagea plus, dès 1866, que des ouvriers sachant lire et écrire, mais il fait confiance, surtout parmi les jeunes, à ceux qui s'engagent à s'instruire à l'Ecole Industrielle, notamment aux cours du soir.

Lorsqu'il bénéficia du prix Gouvy et Deheselle, il en offrit le montant

(6.000 francs) à la commune de Dolhain pour l'érection d'une école de filles, laïque et gratuite; cette offre ayant été déclinée par le conseil communal, il affecta ce montant à la création de bibliothèques populaires dans la région.

Sa sollicitude visait également ses confrères; membre actif de la Chambre de Commerce et de la Société Industrielle de Verviers, il y fut toujours un collègue plein d'affabilité et de serviabilité, dont les avis judicieux étaient très écoutés.

Ces remarquables contributions à l'émancipation des travailleurs et à l'organisation professionnelle du patronat démontrent combien l'« homme technique » était doublé d'un « homme social ».

Hélas! une carrière aussi bien remplie suscita un surmenage et un an et demi d'une pénible maladie mirent fin à cette ardente existence.

Le 22 janvier 1876, se déroulèrent les funérailles civiles, au départ de la maison mortuaire, place du Martyr, à Verviers; le cortège funèbre, évalué à quelque 3.000 personnes, se dirigea vers Dolhain, puis gravit la côte de Bilstain, où le défunt reposera dans le caveau familial.

La presse locale et plusieurs journaux de France, d'Allemagne et d'Autriche publièrent d'élogieuses nécrologies qui accroissent la documentation sur la vie de ce citoyen d'élite, parfait self-made man, dont les traits furent fixés sur une lithographie due à l'artiste Schubert, portraitiste réputé de la bourgeoisie de l'époque.

Le défunt laissait une veuve sans enfant et un neveu Jules Gonay; ceux-ci furent associés pour continuer les affaires; la veuve mourut en 1891 et le neveu en 1896; l'entreprise Société Martin fut absorbée en 1916 par les Ateliers Houget, qui, à leur tour, viennent de fusionner avec les Ateliers Duesberg-Bosson, sous la dénomination de Ateliers Houget-Duesberg-Bosson, constructeurs de machines textiles.

Paul Léon.

Rapports annuels de la Société Industrielle et Commerciale de Verviers, 1864, 1867, 1870, 1875. — E. Gilon, *Biographie de Célestin Martin*, Verviers, 1876. — Ch. Vinche, *Biographie de Jules Gonay*, Verviers, 1896. — J. S. Renier, *Histoire de l'industrie drapière au pays de Liège et particulièrement dans l'arrondissement de Verviers depuis le moyen âge jusqu'à nos jours*, Liège, 1881. — Société Industrielle et Commerciale de Verviers, 25^e anniversaire, Verviers, 1889. — P. Léon, *Mono-graphie des Fondations Gouvy et Deheselle et Victor Deheselle*, (Dison), 1935.

MAUS (Michel-Henri-Joseph), ingénieur né à Namur le 22 octobre 1808, décédé à Ixelles le 11 juillet 1893.

La famille d'Henri Maus était originaire des environs de Stolberg dans le duché de Juliers où ils exploitaient une fonderie de cuivre. Son grand-père était venu s'installer vers 1750 à Namur, épousa une Namuroise et y joua un rôle politique important. Son père Jean-Michel s'établit dans le Luxembourg et fut élu en 1830 par le district de Virton-Saint-Mard membre suppléant du Congrès National. Le petit Henri naquit le 22 octobre 1808.

À l'Athénée de Namur, les leçons du savant professeur de minéralogie, François Cauchy, le marquèrent profondément et orientèrent sa carrière.

En 1827, il entra comme conducteur des mines à la Société de Luxembourg et il fut affecté spécialement à la recherche de sel gemme. Il est probable que, parallèlement à son travail, Maus suivit des cours et passa des examens, car, en 1830, lors de l'Indépendance de la Belgique, on le trouve nanti du titre d'ingénieur.

Il fut chargé de l'étude du tracé d'un tronçon du canal Meuse-Moselle, entamé déjà sous le règne de Guillaume I^{er}; il termina cette étude en octobre 1833, mais on sait que ce projet fut abandonné.

Le jeune ingénieur devint ensuite directeur d'un charbonnage de la région liégeoise, ayant pour mission

spéciale d'assurer l'assèchement du fond de la mine. Il réussit pleinement la tâche qui lui avait été confiée grâce à la mise au point d'un nouveau modèle de pompe actionnée par une machine à vapeur qui lui demanda beaucoup de réflexions.

C'était l'ère où la vapeur permettait des innovations audacieuses à qui était doué d'imagination et avait acquis suffisamment de connaissances techniques. Le chemin de fer était une nouveauté qui attira le jeune Maus qui se déclarait passionné par la machine à vapeur. Il demanda son admission dans cette entreprise nouvelle aux ingénieurs Simons et De Ridder, demande appuyée par John Cockerill qui conseillait d'utiliser ce candidat dans le département des machines.

Le 1^{er} mars 1835, il entra au chemin de fer belge dont le réseau commençait à se dessiner. Léopold I^{er} et les dirigeants du pays avaient immédiatement saisi le rôle que ce nouveau mode de transport était appelé à jouer dans le développement économique du pays; en cela, la Belgique était en avance, car ailleurs, on ne songeait encore qu'à des liaisons locales.

Dès l'origine, on avait décidé de relier d'abord Bruxelles à Anvers, puis à Ans par Malines, Louvain, Tirlemont et Landen. L'achèvement de cette ligne était chose faite en 1838 et Maus avait été chargé de l'étude des abords de Liège. Mais il restait la liaison Ans-Liège qui s'avérait fort difficile; pour une distance de 4.300 mètres, la différence d'altitude était de 110 mètres. Depuis des mois, on se heurtait à cette difficulté, sans trouver de solution satisfaisante. Simons confia l'étude à Maus qui trouva un tracé idéal pour le plan incliné de Liège. De plus, à Ans, il installait deux puissantes machines à vapeur de 160 chevaux actionnant les câbles qui remorquaient les convois jusqu'au sommet; un crochet à dé clic automatique libérait le train en ce point, si bien qu'il pouvait poursuivre sa route tiré uniquement par sa propre

locomotive. L'étude de Maus fut examinée très minutieusement et adoptée, ce qui lui valut les félicitations personnelles de Jean-Baptiste Nothomb, alors ministre des Travaux Publics. Le 1^{er} mai 1842, la liaison ferrée Bruxelles-Liège était achevée, avec des conséquences heureuses pour le bassin industriel liégeois, dorénavant relié à Bruxelles, Anvers et Ostende.

Cette réussite attira l'attention des pays étrangers sur la Belgique et des ingénieurs venaient de toute l'Europe pour contempler le plan incliné de Liège.

Le conseil d'administration des Chemins de fer de la Loire prit contact avec le Gouvernement belge pour demander que Maus fût mis pendant un mois à sa disposition pour examiner s'il était possible d'utiliser une installation du même genre pour sortir de la vallée de la Loire.

Charles Rogier, successeur de Nothomb aux Travaux Publics, marqua son accord et Maus partit le 30 août 1842 pour Orléans. Après avoir étudié le problème et donné la solution, il rentra en Belgique.

La réputation de l'ingénieur belge grandit encore. Le roi Charles-Albert, souverain de l'Etat sardo-piémontais, cherchait à faire franchir les Alpes par une ligne de chemin de fer et lui aussi songea à faire venir le jeune ingénieur belge pour essayer de trouver une solution à ce difficile problème. En juillet 1845, ayant été mis à la disposition du roi Charles-Albert, il arrivait sur place. La mission qu'on lui demandait était de réaliser, dans le délai le plus bref, la liaison Gênes-Turin-Chambéry. Il s'agissait d'une ligne vitale pour assurer l'avenir économique du jeune Etat, car elle devait permettre d'écouler la production du centre industriel de Turin vers le port maritime de Gênes et vers la vallée du Rhône.

Maus s'attaqua d'abord à la liaison Gênes-Turin. A la sortie de cette ville, il fallait vaincre une différence d'altitude de 280 mètres pour franchir le contrefort des Alpes. Un tracé inté-

ressant fut trouvé ; il comportait une rampe longue de dix kilomètres avec une déclivité ne dépassant pas vingt-huit pour mille et seule la partie supérieure nécessitait le percement d'un tunnel.

Avant la fin de ces travaux, Maus entreprenait déjà l'étude du tracé vers Chambéry qui s'avérait être beaucoup plus compliqué. De Turin à Suse, le tracé n'était pas trop difficile à établir, mais il n'en allait pas de même entre Suse et Modane. Dans cette région se dressaient deux sommets redoutables des Alpes : le Mont-Cenis qui culmine à 3.375 mètres et le Fréjus à 2.537 mètres. Après étude sur le terrain, Maus décida d'éviter le Mont-Cenis et de percer un tunnel sous le Fréjus, entre Bardonnèche et Modane.

En fait, l'idée avait déjà été émise auparavant par d'autres ingénieurs. Maus examina les études et les plans présentés, il les discuta avec leurs auteurs, les modifia et les corrigea. Il arriva à la conclusion que trente années étaient nécessaires pour achever le percement du tunnel. Le roi Charles-Albert ne pouvait accepter un pareil délai.

Maus était décidé à donner satisfaction au souverain. Il eut beau chercher, il ne trouva pas de tracé plus aisé d'exécution que celui proposé. La seule solution pour raccourcir les délais était l'invention d'un moyen nouveau permettant d'accélérer le travail. Il imagina une machine à couteaux multiples qui taillait cinq saignées de quatre mètres de longueur sur une hauteur de deux mètres. Dans les saignées, on introduisait des coins de bois faisant sauter les blocs de rochers de quelque quarante centimètres de hauteur. Une galerie de quatre mètres sur deux était ainsi ouverte qu'il suffisait d'agrandir vers le haut en forme d'arc de cercle. La force motrice était l'énergie hydraulique provenant des torrents voisins.

Le travail n'était pas très rapide, mais il faut se reporter aux moyens de l'époque pour apprécier le progrès que représentait cette invention. Elle

permettait une avance quotidienne de l'ordre de cinq mètres ; comme on attaquait le Fréjus à la fois de Bardonnèche et de Modane et que le tunnel à réaliser mesurait 12 kilomètres de longueur, Maus pouvait achever la liaison Turin-Chambéry en cinq ans, ce qui constituait un gain de trente années sur les autres solutions avancées à l'époque.

La machine de Maus fut réalisée à l'usine de Val d'Occo et, en février 1847, le roi Charles-Albert s'y rendit pour la voir au travail. Maus reçut quantité de félicitations et fut nommé inspecteur honoraire dans le corps royal du Génie Civil et chevalier de l'Ordre des Saint-Maurice et Saint-Lazare.

Le 16 décembre 1846, Maus avait également été nommé correspondant de l'Académie royale de Belgique, où ses études étaient connues grâce à une communication qu'il y avait envoyée.

Cependant, les travaux de liaison du centre industriel du Piémont allaient connaître un sérieux ralentissement et même, un temps d'arrêt. En effet, alors que le roi Charles-Albert les avait fait considérer comme urgents, il allait utiliser les fonds qui y avaient été réservés à faire la guerre contre l'Autriche pour étendre son royaume vers le nord. On sait que le maréchal Radetzky lui infligea, en 1849, une cinglante défaite à Novare, entraînant son abdication en faveur de son frère Victor-Emmanuel II qui réalisa, avec son ministre Cavour, l'unité de l'Italie.

Maus était demeuré au Piémont pendant tous ces événements. Comme les travaux du percement du Fréjus étaient arrêtés par manque de fonds, il se rendit utile en dressant les plans de construction des nouveaux docks au port de Gênes. Le 28 février 1852, Cavour envoyait à l'ingénieur belge une lettre témoignant de l'estime dans laquelle il le tenait pour le soin apporté aux études qu'il avait entreprises.

Avec le peu d'argent disponible après le désastre de Novare, on acheva

la voie ferrée Turin-Gênes en novembre 1853. D'autre part, on ne savait quand les travaux du percement du Fréjus pourraient être repris; aussi Maus demanda à l'Italie de le décharger de sa mission. Le 18 décembre 1853, le Conseil de Cabinet, à l'unanimité, lui adressa des remerciements et pria Victor-Emmanuel II de le nommer commandeur de l'ordre des Saint-Maurice et Saint-Lazare.

Il fallut attendre encore dix-huit ans l'achèvement du tunnel de Bardonnèche à Modane.

Maus rentra au pays en octobre 1854, après neuf ans d'absence et demanda à être réintégré dans son poste. Mais sa grande réputation et son titre d'académicien avaient suscité la jalousie des médiocres. Une cabale fut dirigée contre ce brillant ingénieur; sur proposition de l'inspecteur des Ponts et Chaussées, le ministre des Travaux Publics le mit en disponibilité avec les deux tiers du traitement qui lui revenait; pourtant, son ancienneté l'autorisait à briguer le poste de directeur général des Ponts et Chaussées.

Le conseil d'administration des chemins de fer Guillaume-Luxembourg avait espéré, étant donné les circonstances, l'engager comme ingénieur en chef. Pour la société grand-ducale, c'eût été une aubaine, mais Maus préféra décliner l'offre. Il profita de cette période pour présenter diverses études très remarquées à l'Académie royale des Sciences.

Après trois années, le maximum autorisé pour la mise en disponibilité, le 15 novembre 1857 l'Etat le rappela à son service, mais au lieu de lui donner une fonction qu'il méritait par son ancienneté et par la valeur de ses travaux, on l'expédia d'abord à Hasselt, ensuite à Mons. Maus ne refusa pas les postes secondaires qu'on lui offrit, mais il s'en plaignit cependant.

Finalement, en 1864, il fut nommé en poste à Bruxelles et chargé de l'étude de l'assainissement de la Senne. Son projet ayant été adopté, on lui confia des travaux similaires

pour la Dyle et l'Escaut. C'est la même année, le 15 décembre que Maus fut nommé membre de l'Académie des Sciences.

Le bourgmestre Anspach l'engagea comme ingénieur conseil de la ville de Bruxelles et, à ce titre, il dut examiner plus particulièrement le problème de l'alimentation en eau potable. Les projets étaient nombreux, dix-neuf au total, et très dissemblables. Maus eut tôt fait de distinguer le projet le plus avantageux et le conseil communal se rallia à son avis.

Le 10 mars 1866, les ingénieurs Maus et Sternberg furent consultés pour la construction d'un pont sur le Rhin à Bâle. Les deux ingénieurs se mirent à la besogne et présentèrent leurs plans qui furent adoptés, le 28 février 1867, par le Conseil d'Etat de Bâle qui exprima ses remerciements et sa satisfaction à Maus pour la lucidité avec laquelle l'étude avait été menée; ce pont baptisé Wettsteinbrücke ne fut construit que douze années plus tard, mais le fut selon les plans de Maus.

Enfin, en 1868, il fut nommé inspecteur général des Ponts et Chaussées. Alors qu'il poursuivait inlassablement ses études dans le domaine de la mécanique en vue de soulager le travail humain, il fut consulté en 1869 par la ville de Bruxelles à la suite d'une épidémie de fièvre typhoïde qui avait fait des ravages dans la population. A la tête de la Commission mise sur pied à cette occasion, il présenta une étude des travaux d'assainissement qui s'imposaient; ses conclusions furent adoptées et les travaux recommandés furent exécutés.

Mais pendant que Maus œuvrait en Belgique, les travaux de percement du Fréjus avaient repris sous la direction de l'ingénieur savoyard Germain Sommeiller qui avait inventé un système de ventilation et d'aérage pour rendre le chantier de travail plus confortable. Un événement politique avait entraîné la reprise de la percée des Alpes. Victor-Emmanuel II avait demandé l'aide de Napoléon III pour

chasser les Autrichiens hors de l'Italie. Cette campagne s'était terminée par les victoires de Magenta et de Solferino le 24 juin 1859 et l'Italie en paya le prix en cédant à la France, en mars 1860, Nice et la Savoie.

Ainsi Chambéry et Modane avaient passé de l'Italie à la France et le tunnel devenait franco-italien, d'où le vif intérêt de Napoléon III pour faire activer ce travail gigantesque pour l'époque. Un crédit de dix-neuf millions de francs fut alloué à cette fin et permit la reprise des travaux.

Lorsqu'en 1870 la guerre éclata entre la France et l'Allemagne, les travaux étaient déjà fort avancés. Sommeiller, à la tête de ses neuf cents ouvriers put continuer le percement du tunnel, malgré les difficultés dues à l'état de guerre.

De leur côté, les Italiens avaient également repris les travaux à partir de Bardonnèche. La nuit de Noël 1870, à 4 heures 25 minutes du matin, le dernier pan de roche séparant les deux équipes d'ouvriers fut percé et on devine les poignées de main joyeuses qui s'échangèrent dans le tunnel en cette mémorable nuit de Noël.

Ce n'est pas sans émotion que Maus apprit cette nouvelle et, plus tard, le passage le 17 septembre 1871 du premier train, composé de vingt-deux wagons, au travers du massif des Alpes. Ce tunnel conçu par Maus, avec ses 12,819 kilomètres de longueur, est toujours en service et il n'a subi que quelques variantes mineures.

Maus n'assista pas au banquet de six cents couverts offert par Victor-Emmanuel II lors de l'inauguration officielle de cet ouvrage. Il continuait à travailler inlassablement pour le bien de son pays et de la population.

En 1875, s'appuyant sur les tables de mortalités publiées par Quetelet, il étudia les versements à effectuer pour assurer une rente décente par la caisse des veuves et des orphelins aux familles des fonctionnaires décédés prématurément.

Il effectua toujours des études, à titre personnel, et les exposa à l'Aca-

démie des Sciences; on y relève des travaux de nature les plus diverses : les ballons dirigeables, la boussole électro-magnétique, le téléphone, la dynamo, le compteur kilométrique, l'électricité, la représentation graphique des phénomènes naturels.

En 1877, il est enfin nommé directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines. En 1873, la largeur du canal Bruxelles-Charleroi, qui datait de l'époque hollandaise, devenait insuffisante. On hésitait entre deux solutions pour le passage à Senefle; élargir le tunnel percé sous la crête de partage des eaux de la Sambre et de la Senne ou un système d'ascenseurs à bateaux imaginé par Maus. Le Gouvernement opta pour la première solution, mais l'étude de Maus n'avait pas été faite en vain. Elle servit pour les travaux du canal du Rhin à l'Ems, où les ingénieurs allemands l'avaient appréciée à sa juste valeur.

Il fit également une étude d'aménagements de l'Escaut aux coudes de Sainte-Marie et d'Austruweel. On traita Maus d'incompétent et on passa outre à ses avis. Cependant, les villes d'Amsterdam et de Hambourg s'appuyèrent sur les travaux de Maus pour l'aménagement de l'accès de ces deux ports et, un siècle plus tard, on en revint à ses idées pour améliorer l'accès au port d'Anvers.

Le célèbre ingénieur hydrographe allemand Franzius s'inspira également des études de Maus pour l'aménagement des nouveaux bassins à l'embouchure du Weser.

Maus s'était également opposé à la création du Canal du Centre, car il fallait traverser une région où existaient de nombreuses galeries de mines; il invoquait le coût trop élevé des travaux qui grèverait lourdement le coût des transports. On passa outre à ses avis et on décida de procéder à l'adjudication. Les partisans avaient évalué le prix du canal à quatorze millions; bien vite on dut constater qu'une somme de trente millions n'était pas suffisante et que le coût des transports par chemin de fer serait

inférieur à celui de l'utilisation de l'onéreux canal.

Eccœuré, Maus donna sa démission en 1885, invoquant des motifs de santé.

Il était mieux apprécié à l'étranger qu'en Belgique et il avait été nommé membre des jurys des expositions internationales de Vienne en 1873, de Bruxelles en 1876 et de Paris en 1878.

Le général Brialmont prononça l'éloge du défunt à l'Académie royale. Bruxelles, Liège et Namur perpétuèrent son souvenir en baptisant de son nom une artère de la ville. Dans l'*Annuaire* de 1895 de l'Académie royale, on trouve son portrait gravé en taille douce dû au ciseau de Louis Greuse.

Après sa mort, le Roi a voulu rendre un hommage de reconnaissance nationale aux mérites d'Henri Maus en anoblissant ses descendants.

André Lederer.

Archives de la Société nationale des Chemins de fer belges, à Bruxelles. — Archives de la Commission de la Biographie nationale, Académie royale de Belgique, à Bruxelles. — F. Baeyens, « Les plans inclinés de Liège », dans *Rail et Traction*, n° 40, janvier-février 1956, p. 19-27. — A. Brialmont, « Notice sur Michel-Henri-Joseph Maus », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 1905, p. 247-294, bibliographie. — A. Dulière, *Les fantômes des rues de Namur*, Namur, [1956], p. 192-204. — R. Hustin, *Les Cockerill et la cité de l'acier*, Bruxelles, 1944, p. 31-32. — A. Jacops, « Les plans inclinés de Liège », dans la revue *Train*, 11-12, décembre 1952, p. 61-66. — U. Lamalle, *L'Histoire des chemins de fer belges*, 3^e édition, Bruxelles, 1953, p. 22-25, 30. — H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. IV, Bruxelles, 1952, p. 52.

MAYENCE (Fernand-Joseph), archéologue, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, conservateur-délégué honoraire des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, né à Jumet le 10 août 1879, décédé à Louvain le 23 novembre 1959.

Après de brillantes études moyennes, Fernand Mayence qui était issu d'un milieu modeste et laborieux et fut toujours fier de se dire fils d'un contremaître, conquiert, en 1898, le diplôme de candidat en philosophie et lettres (groupe de philologie classique) au Collège Notre-Dame de la Paix, à Namur. Il entre ensuite à l'Université de Louvain où il obtient, en 1901, le titre de docteur, avec une thèse relevant d'une discipline alors à ses débuts : la papyrologie. Dès ce moment, toutefois, sous l'influence du chanoine Remy, il perçoit l'élargissement que la connaissance des monuments et de l'art entraîne dans la culture classique. Lors des séjours qu'il fait à Berlin, Paris et Halle comme lauréat du concours des bourses de voyage du Gouvernement, il est attiré par les grands maîtres de l'archéologie classique, matière dont l'enseignement n'était pas encore organisé en Belgique.

Sa vocation se confirme lorsqu'il est désigné, en février 1904, pour l'Ecole Française d'Athènes en qualité de membre étranger. Il séjourne pendant plus de trois ans en Grèce, prenant part durant quatre campagnes aux fouilles de l'Ecole à Délos. Il travaille dans le quartier du théâtre et, avec son condisciple M. Bulard, y dégage, entre autres, la grande demeure appelée « maison de Dioscourides et de Cléopâtre ». Il tire de son séjour dans l'île un article sur les réchauds en terre-cuite, un autre, en collaboration avec G. Leroux, sur quelques statues découvertes dans les maisons (*Bulletin de Correspondance Hellénique*, t. XXIX, 1905, p. 373-404; t. XXXI, 1907, p. 389-419).

Ce long séjour à l'Ecole d'Athènes l'a profondément marqué et il restera toujours attaché à la Grèce. Consul de Grèce à Louvain, il s'occupera généreusement des étudiants venus de ce pays et créera la Société des Etudes néo-grecques afin de propager la connaissance de sa langue moderne.

Une nomination de chargé de cours le ramène en octobre 1907, à Louvain

où l'enseignement des institutions de l'antiquité lui est confié. Il poursuit désormais au sein de l'Université Catholique, jusqu'en 1949, année où il accède à l'éméritat, une carrière professorale marquée par ses qualités de méthode rigoureuse, de pensée claire et critique, de raisonnement pondéré. Mayence cherche avant tout à éveiller la curiosité intellectuelle de ses élèves et à former leur jugement. Persuadé de l'action vivifiante que les legs de l'art antique peuvent exercer sur l'esprit de jeunes hellénistes dont le bagage est surtout livresque, il n'a de cesse qu'il n'obtienne la création d'un cours d'archéologie classique. Il organise aussi des exercices de séminaire pour ses étudiants auxquels il apprend à percevoir les qualités de justesse des proportions, d'équilibre et d'harmonie du génie grec jusque dans ses moindres créations : la céramique est un des sujets préférés de ces leçons dont les auditeurs ne perdront pas le souvenir.

En 1918, Mayence est nommé secrétaire du Comité de Surveillance des Musées royaux du Cinquantenaire (aujourd'hui Musées royaux d'Art et d'Histoire) de Bruxelles où déjà il siégeait au Comité de l'Antiquité. C'est vers lui qu'on se tourne, en 1919, lorsqu'il s'agit de remplir le poste de conservateur des antiquités grecques et romaines devenu vacant à la mort de Jean De Mot, tombé au front en 1918. Mayence ne désire pas abandonner son enseignement ; il accepte la charge à condition de pouvoir sauvegarder le temps nécessaire à ses nombreux cours. Il mène dorénavant une double et lourde tâche qui l'oblige à réduire ses recherches personnelles. Il fait connaître par des conférences, des cours, des articles publiés dans le *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire* ou ailleurs, les collections dont il a la garde. Dès 1922, il siège au comité du *Corpus Vasorum Antiquorum*, vaste entreprise de l'Union Académique Internationale, et donne en 1926 le premier fascicule belge de la collection (*Belgique : Bruxelles, Mu-*

sées royaux du Cinquantenaire, fasc. I, Paris, Champion, 42 pages, 48 planches. Il en assurera encore, en collaboration avec M^{lle} Violette Verhoogen, les fascicules II et III, parus en 1937 et en 1949 (*Belgique : Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire (Cinquantenaire)*, fasc. II, Bruxelles, Patrimoine des Musées, 58 pages, 48 planches ; *Id.*, fasc. III, 122 pages, 55 planches).

Une nouvelle charge s'ajoute aux précédentes : Franz Cumont, visitant le vaste champ de ruines d'Apamée sur l'Oronte, conçoit le projet d'assurer la concession des fouilles, sur ce site prometteur, à la Belgique qui se doit de prendre part aux grandes recherches archéologiques internationales. Un comité que préside Henri Pirenne charge Mayence, en 1928, d'une mission de reconnaissance sur les lieux. Au vu du rapport ramené de Syrie et après obtention des autorisations requises, le Gouvernement belge et le Fonds National de la Recherche Scientifique accordent, à part égale, des crédits qui permettent l'entreprise. Mayence, nommé directeur, s'adjoit l'architecte Henry Lacoste et forme une équipe de jeunes archéologues et techniciens. Il mène, en 1930, la première campagne de fouilles et en dirige encore cinq autres. La maladie le tient éloigné en 1938, année où Lacoste le remplace, de la septième, la dernière d'avant la guerre de 1939-1945. Par ses chroniques annuelles (*Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 1931, 1932, 1933, 1935, 1936, 1938 ; *L'Antiquité Classique*, 1932, 1935, 1936, 1939), Mayence signale la progression des travaux : le plan de la ville antique est apparu, tandis que le dégagement d'édifices marquants (théâtre, synagogue, cathédrale et églises, notamment) et l'exploration de la grande voie à portiques sont entamés. Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de souligner l'importance de ces découvertes pour l'histoire, l'architecture et l'urbanisme antiques, non plus que la valeur des ensembles datés de mosaïques qui jalonnent sur le site l'évolution de cet art. Le régime généreux

qui réglait alors la répartition des trouvailles enrichit les musées de Bruxelles de pièces remarquables et de documents du plus haut intérêt. Mayence les présente, avec l'aide de Lacoste, d'une manière originale et exemplaire, évocatrice du décor architectural grandiose d'une cité romaine de Syrie.

Mais le mauvais sort va frapper le fouilleur d'Apamée. Les bombardements de Louvain durant la guerre, l'incendie accidentel, en 1946, de l'aile des antiquités aux Musées de Bruxelles, entraînent la disparition presque totale des carnets de fouille et des documents préparés pour la publication. Mayence doit renoncer à donner les comptes rendus scientifiques de ses travaux. Après sa mort seulement, la reprise des fouilles, en 1965, permettra de dresser, sur le site même d'Apamée, un bilan exact de ses découvertes.

Ces catastrophes successives, supportées avec courage et dignité, avaient toutefois brisé en Mayence comme un ressort. Elles coïncidaient de peu avec sa mise à la retraite et avec la détérioration de sa santé. Sans doute, contribuèrent-elles à accentuer le recul qu'il prit alors d'avec ses collègues et la méfiance qu'il manifesta envers certaines tendances nouvelles des recherches archéologiques, en danger, à ses yeux, de devenir mécaniques et sans âme. Car, sous des dehors un peu froids et austères, Mayence cachait une sensibilité frémissante et généreuse, toujours touchée par le côté humain des œuvres.

Il eut cependant encore, dans un tout autre domaine que celui de l'archéologie, la joie de voir triompher une vérité qui lui tenait à cœur et pour laquelle il luttait depuis plus de quarante ans. Témoin horrifié des journées tragiques d'août 1914 à Louvain, sa conscience d'honnête homme et son esprit de droiture se révoltèrent devant les assertions mensongères du *Livre Blanc* allemand. Lucide, il prévoyait les déformations que ce rapport, falsifié mais officiel, risquait

d'imposer à l'histoire. Malgré les dangers que lui faisait déjà courir sa collaboration à la clandestine *Revue de la Presse Française* (à partir de 1916, il en assura presque seul les numéros 71 à 102), il mena sa propre enquête. Il réussit, en mai 1916, à faire distribuer une brochure anonyme : *L'armée allemande à Louvain et le Livre Blanc*. Il y appliquait la méthode de la critique des textes, scrutant et réfutant ligne par ligne les affirmations de l'autorité militaire allemande. La brochure fut réimprimée en 1919, avec nom d'auteur cette fois (Louvain, Fonteyn, 218 pages). En 1919 encore, Mayence édita la *Correspondance de S.E. le Cardinal Mercier avec le Gouvernement général allemand pendant l'occupation 1914-1918* (Bruxelles, Dewit; Paris, Gabalda, 506 pages), honneur que lui avait valu son attitude durant la guerre.

La polémique autour des massacres de Louvain se ralluma à diverses reprises entre les deux guerres. Mayence répondit aux attaques chaque fois qu'il l'estima nécessaire, par des articles ou par des brochures dont la plus importante, *La légende des Francs-Tireurs de Louvain* (Louvain, Imprimerie communale, 1928, 62 pages), fut traduite en six langues. Mais il fallut attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour que la question puisse être abordée sans passion, dans un esprit de critique scientifique. Une commission de six historiens, trois allemands et trois belges, dont Mayence, se mit au travail en 1956. L'année suivante, le Dr. Peter Schöller, assistant du Professeur Petri, de Münster, découvrait dans les archives générales de Potsdam des dossiers, entre autres de l'Oberreichsanwalt, qui prouvent de toute évidence que le *Livre Blanc* n'est pas une source digne de foi : les dépositions des témoins n'y figurent que tronquées ou déformées dans le sens de la thèse officielle allemande.

Mayence assista encore, en mai 1958, à la remise solennelle à la Ville de Louvain de l'ouvrage du Dr Schöller

et présenta peu après le livre à l'Académie royale de Belgique — dont il était membre depuis 1938. C'était là pour lui l'aboutissement de longs efforts. La maladie qui le minait l'emporta l'année suivante. Il laissait aux siens et à tous ceux qui l'avaient approché le souvenir d'un homme intègre et désintéressé, intransigeant dans son exigence de vérité, indépendant de l'opinion d'autrui, bon et généreux dans son enseignement comme dans sa conduite, d'un maître dont les leçons ont marqué de nombreuses générations d'étudiants.

Violette Verhoogen.

H. Lavachery, « Fernand Mayence, Conservateur délégué des musées royaux d'Art et d'Histoire », dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 1944, p. 140-141. — P. Schöller, *Le cas de Louvain et le Livre Blanc allemand*, Louvain-Paris, 1958, *passim*. — Fr. De Ruyt, « M. Fernand Mayence, professeur émérite de la Faculté de philosophie et lettres, 1879-1969 », dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, t. XCII, 1957-1959, vol. III, p. 240-252, portrait. — F. De Visscher et Fr. De Ruyt, « Notice sur Fernand Mayence, membre de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CXXIX, 1963, p. 177-190, bibliographie, portrait photographique. — J. Lavalleye, « L'Institut supérieur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art de l'Université catholique de Louvain », dans *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, t. II, 1969, p. 11-28. — A. Plassart, « Un siècle de fouilles à Délos », dans *Études Déliennes*, Paris, 1973, p. 10 (*Bulletin de Correspondance Hellénique*, supplément I).

MEERE (Auguste-Louis-Nicolas, van der), comte de Cruyshautem, général, conspirateur, né à Bruxelles le 22 août 1797, y décédé le 4 juin 1880.

Son père, Charles van der Meere, profondément attaché à la Maison d'Autriche, boudait le Gouvernement français, aussi ce ne fut que contraint et forcé qu'il obéit à l'ordre impérial, transmis par le préfet de la Dyle, en vertu duquel le jeune Auguste « âgé de

12 à 13 ans » devint élève pensionnaire du Prytanée militaire de La Flèche le 25 avril 1809.

Au sortir de ce collège, Auguste se vit munir, le 5 octobre 1813, d'un brevet de second lieutenant mais, grâce à des influences, il obtint un congé de convalescence de longue durée, qui lui permit de ne pas rejoindre les Aigles, les Pays-Bas étant envahis peu après par les Alliés.

Le lieutenant général autrichien baron de Poederlé fut alors chargé de lever des régiments dans nos provinces. Auguste van der Meere, qui n'avait jamais servi, se vit nommer, le 1^{er} mars 1814, premier lieutenant, et, le 15 mars suivant, capitaine au 1^{er} d'infanterie.

Le prince Guillaume d'Orange étant venu remplacer le gouvernement provisoire instauré chez nous, l'armée des Pays-Bas reçut une organisation plus complète; les privilèges des castes reflorirent et, le 6 mai 1815, l'ancien élève de La Flèche devint aide de camp du général van Geen, Gantois de naissance, ancien colonel au service de la France, présentement commandant de la 1^{re} brigade de la 1^{re} division d'infanterie.

D'après les *Mémoires* que laissa van der Meere, les plaisirs prenaient alors une importance bien plus considérable, dans les états-majors, que les nécessités du service. Il ne participa point à la campagne de 1815, mais fut chargé de porter à La Haye, la nouvelle de la victoire décisive remportée à Waterloo, et, à ce titre, alors qu'on se montra relativement avare de distinctions honorifiques à l'égard des combattants, il figura sur la liste des vingt-cinq premiers officiers proposés pour la Croix de l'ordre de Guillaume; il se déclara fort déçu lorsqu'on remplaça son nom par celui de son général tout aussi dépourvu de titres.

van der Meere se distingua bientôt à Namur où son état-major était en garnison: une querelle ayant éclaté entre officiers néerlandais et prussiens, il en résulta un quadruple duel; il parvint à désarmer son adversaire et se déclara courtoisement satisfait. Il

menait une vie très dissolue, encouragé du reste par son chef qui ne se faisait pas scrupule de recourir à la bourse de son subordonné ; il accumula tant d'erreurs et de folies qu'à la fin, son père, devenu chambellan du Roi et membre de la 1^{re} chambre des États généraux, lassé de payer ses dettes et celles de son général, sollicita son envoi au 6^e bataillon de ligne (13 février 1817) ; il fut placé intentionnellement sous les ordres du sévère colonel de Wautier, un Bruxellois, en garnison à La Haye. Mais ce dernier eut tant d'ennuis à cause des frasques de son concitoyen, fort indiscipliné et de plus très protégé, que, pour échapper aux intrigues nouées jusque dans le cabinet du ministre de la Guerre, il dut demander à permuter.

Cette vie dissolue amena van der Meere à démissionner le 17 avril 1823 et à postuler ensuite un emploi aux colonies ; on l'éconduisit mais, à force de démarches et de protection, il fut admis comme fonctionnaire civil aux Indes occidentales où, avoua-t-il plus tard, il rêvait de « la vie accidentée, » la guerre aux sultans, les odalisques, » la vie joyeuse ». Il dut cependant se contenter d'un poste modeste, et s'en consola en chassant et en excursionnant ; enfin, le 6 novembre 1826, il fut nommé receveur général du Timbre à Surinam. Peu enthousiaste de ces fonctions, il trouva moyen de prendre un congé de treize mois qu'il passa surtout en plaisirs à Paris. A sa grande joie, son emploi ayant été supprimé, il fut renvoyé en disponibilité en Europe le 1^{er} janvier 1829.

Il revint, dit-il, « mécontent et désappointé », car il fut mal reçu par le roi Guillaume, et c'est ainsi qu'il se prétendit tout préparé à participer à la révolution qui couvait. L'émeute éclata le 25 août 1830, au soir ; elle se mua aussitôt en révolte par suite de la carence de l'autorité ; les pillages et les dévastations de la populace poussèrent les bourgeois à s'interposer.

La Société du Commerce, notamment, s'arma et chargea van der Meere, qui en faisait partie, de com-

mander la petite compagnie ainsi formée ; il se montra si actif dans la répression des excès qu'il fut appelé au Conseil de la garde bourgeoise alors tout-puissant ; il reçut le grade de major le 26 août, et se trouva investi de la direction des deux premières sections de Bruxelles. Il veilla à la sécurité de l'héritier de la Couronne lorsque ce dernier vint essayer, le 1^{er} septembre, de réconcilier les mutins avec le Roi ; en ces circonstances, van der Meere proposa au prince Guillaume de ne point quitter la ville, et lui offrit de le faire proclamer souverain des Pays-Bas méridionaux. L'indécision du prince lui fit perdre le bénéfice d'une occasion unique, qu'il tentera en vain de ressaisir plus tard.

Le 6 septembre, van der Meere fut encore chargé par le Conseil de la garde bourgeoise d'occuper le château de Tervueren, protégé par un poste militaire ; il n'hésita pas à envoyer au prince Frédéric, commandant des troupes stationnées à Vilvorde, une audacieuse protestation qui produisit grande sensation parmi les insurgés et mit considérablement en relief ce qu'on dénomma pompeusement l'« expédition de Tervueren » qui se borna, en réalité, à une promenade dramatisée par d'inutiles déploiements de tirailleurs, des constructions de barricades, des appels de renforts, des projets d'attaques, alors qu'en vérité les quelques militaires qui s'y trouvaient se retirèrent de Tervueren dès qu'ils apprirent que ces bourgeois venaient simplement protéger la résidence royale contre les entreprises probables des maraudeurs.

Le 8 septembre, van der Meere fut chargé d'aller organiser la révolution dans la ville d'Ath ; mais celle-ci étant encore occupée par sa garnison, il échoua dans sa mission.

Cependant le peuple, mécontent des tergiversations des chefs de la garde bourgeoise trop hostiles au mouvement séditieux, désarma les postes de soldats citoyens et envahit l'hôtel de ville de Bruxelles ; ainsi se créèrent les corps francs où les exaltés furent en

majorité. Ceux-ci proclamèrent, le 21 septembre, commandant en chef des forces mobiles, le héros de l' « expédition de Tervueren ».

Cette élection et les déterminations assez désordonnées qui en suivirent entraînent, le 22 septembre, trois cents volontaires imprudents à attaquer les troupes dans la plaine de Diegem, où ils se firent tailler en pièces par la cavalerie, provoquant des mesures coercitives de la part du prince Frédéric qui adressa une menaçante proclamation aux révoltés. La plupart des chefs du mouvement avaient pris peur et s'éclipserent; van der Meere avait suivi leur exemple et était parti pour Valenciennes. Le professeur Georges Gervinus affirme que Pletinckx avait déjà alors la conviction que van der Meere avait entraîné les audacieux Bruxellois dans un guet-apens et qu'il agissait d'accord avec le commandement hollandais : notons que Gendebien, dans ses *Souvenirs*, affirme que van der Meere arriva à Valenciennes le 22.

Lorsque les fuyards revinrent de Valenciennes, le comte Auguste van der Meere s'obstina avec un réel aplomb à se déclarer « honteux de la » faute des autres », et eut l'outrecuidance d'aller assurer Don Juan Van Halen, que le Gouvernement provisoire avait nommé commandant en chef, qu'il ne soulèverait pas de conflit d'autorité! L'Espagnol d'origine flamande se montra condescendant, il le fit commandant en second et lui confia l'aile gauche au Parc. On était au 25 septembre, avant-dernier jour de la lutte; le lendemain, van der Meere commanda effectivement l'aile gauche des insurgés.

Sentant s'ébranler le prestige de Don Juan Van Halen, vainqueur des Journées de septembre, que jalousait Louis De Potter tardivement revenu d'exil, van der Meere eut la prudence d'accepter, le 27 septembre, le grade de colonel d'état-major et de se faire nommer, le 4 octobre, chef de division au Personnel du Comité de Guerre. Don Juan fut, en effet, bientôt remer-

cié avec, il est vrai, le grade honoraire de général de division et une rente viagère de 10.000 frs.

La nouvelle et importante situation acquise par l'ancien aide de camp de van Geen le mêla à la politique.

Le 27 février 1831, il fut élevé au grade de général de brigade commandant la province de Brabant. Il participa ainsi aux troubles déchainés à Bruxelles lors de l'avortement de la conspiration orangiste ourdie, à Anvers, par le général Jacques Vander Smissen, à la fin du mois de mars. Il poussa ensuite à la candidature du duc de Leuchtenberg, puis à celle du duc de Nemours, soutenant le parti français auquel s'étaient ralliés les républicains déçus dans leurs espérances. Louis-Philippe ayant, pour des raisons diplomatiques, refusé la couronne de Belgique offerte à son fils, van der Meere appuya les aspirations du prince de Salm-Kirbourg; c'était trop embrasser, il devint suspect et, après une violente polémique de presse, il dut résilier le commandement du Brabant.

Mais la disgrâce ne fut que passagère; le 19 avril 1831, le Régent lui confia le commandement de la province de Liège et, le 21 de ce mois, intérimairement celui de la 3^e division territoriale. Or, Liège était un foyer d'intrigues; on y protestait violemment contre l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, candidat de l'Angleterre; le parti annexionniste, fort puissant, y était dirigé par le journaliste français Teste qui devint plus tard ministre de Louis-Philippe. Le nouveau gouverneur militaire, malgré les attaques les plus acerbes de certains journaux, parvint à réduire les perturbateurs.

S'exagérant l'importance des services qu'il avait rendus, il se sentit froissé de ne pas avoir été appelé à Bruxelles pour y recevoir le nouveau Souverain, et il fut plus vexé encore lorsque le Roi, au cours de sa visite à Liège, ne le combla point particulièrement de compliments; il fut complètement exacerbé lorsque, après la Cam-

pagne des Dix Jours pendant laquelle il avait rendu autant de services que pouvait en rendre un général non pourvu d'un commandement de troupes, il se vit, le 20 août 1831, mettre à la tête de la province du Limbourg; il répondit en prenant trois mois de congé et réclama ensuite sa mise en non-activité qui lui fut accordée au mois de novembre suivant. Il qualifia cette mesure : « une insulte qui lui » donna le vertige », et taxa d'ingratitude ce monarque qui, dans son esprit excessif, lui devait tout le succès de son élection.

Il voulut protester mais, pendant un mois, ses demandes d'audience ne furent pas agréées. Il envoya des pétitions aussi acrimonieuses qu'outrancières qui eurent pour résultat de le faire écarter de la première promotion dans l'Ordre de Léopold, d'où de nouvelles récriminations de sa part.

La vie désordonnée qu'il menait lui valut aussi maints ennuis, les exploits d'huissier furent abondants, ainsi que les saisies sur ses appointements; s'y joignit une affaire de coups portés sur la voie publique à un citoyen anglais nommé Thelhyson qu'il voulait à tout prix mener sur le terrain. Auguste van der Meere demanda sa mise en disponibilité le 7 janvier 1833, car il se trouva attrait en justice et fut condamné à des amendes. Pour voies de fait sur un officier ministériel dans l'exercice de ses fonctions, la Haute Cour militaire le condamna, le 28 janvier 1834, à dix jours d'emprisonnement. C'était fâcheux car le Roi l'avait, quelques jours auparavant, convoqué au Palais et lui avait remis la Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold tant désirée, en récompense de son comportement « pendant qu'il » avait le commandement de la province de Liège, notamment pour le » zèle qu'il déploya à l'époque des » hostilités du mois d'août 1831, et les » mesures qu'il prit alors pour fournir » aux besoins de l'armée de la Meuse et » la mettre promptement en état de » reprendre l'offensive ».

L'attention que lui marqua le mo-

narque calma momentanément ses rancunes, il espéra un retour à la fortune; aussi, lorsqu'à l'occasion du rachat des chevaux du prince d'Orange, au mois d'avril 1834, la populace de la capitale se mit à piller les hôtels des partisans de la Maison déchue, van der Meere abandonna-t-il la maison de campagne où il s'était retiré, pour venir offrir son concours au Gouvernement. Le général baron Evain, ministre de la Guerre, lui confia le commandement d'une colonne destinée à disperser les rassemblements dans la 6^e section de la capitale; il s'acquitta fort bien de cette mission et les journaux firent son éloge, Lebeau le remercia au nom des ministres. Il en profita aussitôt pour solliciter le poste de gouverneur de la résidence royale qu'on allait créer. Des amours illégitimes avec une Anglaise nommée Drummond, affichées avec trop d'ostentation, ainsi que d'incessantes attaques portées contre certains ministres qu'il accusait de le priver des avantages auxquels, à son avis, sa naissance et sa fortune lui créaient des droits, le firent retomber en disgrâce.

En juillet 1836, de Bruxelles, il réclama avec violence, mais sans résultat, sa remise en activité et le commandement de la brigade d'avant-garde alors détenu par le général français Magnan appelé au service de la Belgique. L'année suivante, il espéra s'imposer par son savoir en publiant, à Bruxelles, un in-4^o : *Recueil des grandes manœuvres d'armées* avec 30 planches en couleurs; et réclama, presque en même temps, le commandement de la Flandre orientale qui n'était pas vacant. Il ne réussit pas mieux. Alors il partit pour Paris où depuis la mort de son père qui lui avait laissé 30.000 frs de rente il avait acquis un petit hôtel, non sans avoir averti les autorités qu'il allait se produire des mouvements fomentés par des « tueurs de » rois », et qu'on aurait grand besoin de dévouements comme le sien.

Il s'y rencontra avec le général orangiste Jacques Vander Smissen et d'autres Belges mécontents qui s'y

étaient réfugiés, ainsi que, à la fin de 1839, avec Louis De Potter qui avait changé son fusil d'épaule et estimait le royaume de Belgique non viable. Tous ces personnages se disaient persuadés qu'un retour à la Hollande, mais sous certaines conditions, pouvait seul mettre fin à la détresse dans laquelle se trouvaient notre industrie et notre commerce privés de débouchés. Pour van der Meere la nationalité belge n'était plus qu'une utopie, et il entra en relations avec des orangistes, notamment avec Max Delfosse, ami intime de Van Gobbelschroy, ancien ministre du roi Guillaume, qui voulaient la séparation administrative envisagée au début de la révolution.

van der Meere devint l'agent du Roi des Pays-Bas, Van Gobbelschroy lui transmettant les instructions de son maître; mais le prudent général avait fait solennellement promettre des récompenses aux chefs du complot en cas de succès et, en cas d'échec, un refuge et des pensions en Hollande.

La police française et le ministre plénipotentiaire belge à Paris, Charles Lehon, surveillaient les trublions qui s'agitaient ferme à propos du traité que l'on se proposait d'adopter pour mettre fin aux hostilités entre la Belgique et la Hollande. Lehon fit faire des observations au général qui s'affichait trop. Des perquisitions eurent lieu chez De Potter qui déclarait le roi Léopold, traître à la nation.

van der Meere revint à Bruxelles au commencement de 1840, et eut des rapports suivis avec les principaux orangistes : Morel, Metdepenningen et Castillon. Il s'aboucha également avec le docteur Feigneaux et le journaliste Bartels, chefs du parti républicain d'action qu'il comptait tromper après s'en être servi. Il feignit d'avoir des intelligences dans l'armée qui était mécontente, et mit en avant le nom du général Daine, son ami, dont il n'avait cependant pas obtenu le concours.

Avec le général Vander Smissen, revenu également en Belgique, van der Meere ménagea des intelligences dans presque toutes les villes du pays, mais

il organisa mieux le complot à Gand, à Liège et à Bruxelles. Les Anversois restèrent froids : ils méprisaient van der Meere, tandis que le *Messenger de Gand et des Pays-Bas* révélait qu'il était grand prieur de la Loge des Templiers.

Il choisit finalement le 25 septembre 1841, à 6 heures du soir, pour l'accomplissement de son grand projet (en réalité la conspiration avait été ourdie déjà en février 1839) : Vander Smissen agirait dans la capitale. On devait, pendant les fêtes, mettre le feu à des magasins publics, s'emparer des casernes tandis que la garnison se porterait au secours des bâtiments sinistrés, puis s'emparer du Roi, des autorités militaires, de certains ministres, et proclamer Guillaume II, tout récemment mis sur le trône des Pays-Bas, son père ayant abdicqué.

On acheta des armes, même deux canons; une petite maison isolée que Vander Smissen possédait à Ixelles, près des étangs, fut transformée en laboratoire et poudrière; l'or fut assez largement répandu pour recruter des adhérents et couvrir les frais de banquets patriotiques qui devaient faciliter la propagande.

Les opérations furent menées avec tant de légèreté et un tel manque de discrétion, que la police invita les conspirateurs à cesser leurs manœuvres enfantines.

Le 25 septembre au matin, le conseiller d'État en service extraordinaire Grégoire, confident de Guillaume II, vint prier les deux généraux de remettre l'affaire à plus tard. Les délégués des provinces s'en retournèrent, c'était l'échec.

Madame Vander Smissen, fille de l'amiral anglais Graves, femme exaltée, essaya bien de soulever le peuple, mais la police intervint et les principaux conjurés, qui s'étaient empressés de se cacher, furent appréhendés : van der Meere et Vander Smissen furent arrêtés, le 30, chez le peintre Verwée, rue Royale Sainte-Marie où ils s'étaient dissimulés derrière un chevalet portant une grande toile.

On les incarcéra à la prison des Petits-Carmes avec de louches comparses, aventuriers de bas-étage. Le peuple, qui ne les avait pas suivis, appela cette burlesque tentative : le « complot des paniers percés ».

Trainés devant les Assises du Brabant à la fin février 1842, ils décidèrent de tout nier, ne voulant pas donner aux Chambres hollandaises des armes contre le roi Guillaume II, dont van der Meere connaissait la position alors assez critique ; les deux généraux résolurent de sacrifier leur amour-propre, ils durent, pour cela, acheter le silence de plusieurs de leurs complices.

Le 25 mars, van der Meere fut condamné à mort ainsi que Vander Smissen et deux coaccusés, toutefois cette peine fut aussitôt commuée en celle des travaux forcés à perpétuité sans exposition au carcan. Le 13 juin, un arrêté royal fit rayer le turbulent comte de Cruyshautem des cadres de l'armée. Son emprisonnement fut finalement limité à vingt ans, plus autant d'années de surveillance par la police spéciale.

La réclusion fut peu sévère ; il contracta la fièvre typhoïde en captivité, sa sœur put l'y soigner et elle obtint même, grâce à l'intervention de la Reine, l'autorisation de transférer le malade dans l'hôtel de sa mère qui venait de décéder. Le convalescent dut réintégrer sa cellule à la suite de l'évasion de Vander Smissen, car l'opinion publique s'était émue de cette extraordinaire mansuétude et de l'in vraisemblable négligence des geôliers.

Lorsqu'il fut question de la signature du traité définitif avec la Hollande (5 novembre 1842), van der Meere reçut l'offre d'une mise en liberté sous conditions ; son beau-frère, le vicomte Desmanet de Biesme, ayant servi d'intermédiaire entre le pouvoir et lui ; Jean-Baptiste Nothomb, ministre de l'Intérieur et de la Justice minuta la lettre que le détenu écrivit au Roi, le 12 février 1843, par laquelle il s'engageait à partir pour le Brésil, à se condamner au bannissement perpétuel, et à quitter définitive-

ment l'Europe avant le 1^{er} mai. Ces propositions ayant été agréées, l'accord fut sanctionné le 23 février suivant ; un publiciste appartenant au barreau de Bruxelles et futur échevin de la ville de Bruxelles, attira l'attention dans la *Belgique Judiciaire*, sur l'illégalité de l'arrêté, et on alla même jusqu'à dire qu'il compromettait la dignité royale.

L'échec du complot avait ruiné ce piètre conspirateur : en 1840, il était fort occupé par des intérêts agricoles et industriels dans la Campine qu'il comptait mettre en valeur afin d'attirer les spéculateurs ; il avait fait entreprendre de grands travaux dans son domaine de Postel et commencer l'établissement d'un chemin de fer jusqu'aux portes de Turnhout. Les capitaux investis furent perdus et, à La Haye, on oublia les promesses solennelles faites naguère. En 1844, étant à Londres, van der Meere s'y rencontra avec le comte de Chambord qui s'apitoya sur ses malheurs.

L'ex-général se fixa à Bahia ; il s'y occupa de colonisation, s'y maria, eut cinq enfants et y devint même veuf. Il ne semble pas s'y être plu, bien qu'ayant été reçu dans la meilleure société ; il n'y fit pas non plus fortune, tant s'en faut car, le 25 juin 1847 déjà, il écrivit au roi Léopold pour être relevé de sa parole ; il n'obtint pas de réponse.

Passant outre, il traversa plusieurs fois l'Atlantique pour raisons d'affaires. Au cours d'un de ses voyages, le 7 avril 1849, il adressa une nouvelle supplique au monarque, alléguant les besoins d'avenir de sa famille, et poussa l'impudence jusqu'à remercier le Roi de ne pas lui avoir fait adresser des observations par ses légations au sujet de la non-observance des engagements pris ; il en prit prétexte pour réclamer un pardon complet, ainsi que l'autorisation de rentrer en Belgique, « ne fût-ce que pour constater qu'un » condamné politique de son nom et de » son caractère ne peut être que dans le » camp des amis de l'ordre et des hommes profondément dévoués au bon-

» leur de leur pays ». Il ne lui fut pas répondu non plus.

Le 8 novembre 1849, de Paris, il revint à la charge, invoquant cette fois la misère ; il récidiva de Brissac, le 10 septembre 1851, et, cette fois, il obtint une réponse bien administrative : on lui manda que sa pétition avait été transmise au ministre compétent ; ce dernier ne prit aucun souci de cette affaire, aussi, de Louveciennes, le 10 mars 1852, van der Meere réclama-t-il du Roi une permission pour venir en Belgique revoir sa famille, notamment un très vieil oncle.

Le 6 décembre suivant, de Paris, il fit une dernière démarche auprès du Souverain à qui il notifia cette fois qu'il avait obtenu, depuis 1849, la petite naturalisation en France, et, se donnant comme un modèle de vertu, il se montra naïvement condescendant en promettant de ne plus comploter et de ne point réclamer sa réintégration dans l'armée.

Enfin, n'ayant obtenu aucune suite à toutes ses démarches, il envoya d'Amiens, le 25 février 1856, une pétition à nos Chambres, arguant que la peine dont il avait été frappé était illégale, que la loi fixait le maximum du bannissement à 10 ans. Le 19 avril, le député Vander Donckt fit rapport sur ce factum qui n'obtint aucun succès : l'examen donna lieu à de curieux débats. De Potter envoya des notes intéressantes qui prouvent le peu de confiance qu'il avait accordée aux conspirateurs de 1839-1841.

Signalons qu'en 1854, pendant la guerre de Crimée, van der Meere qui se trouvait à Londres, fut invité par le duc de Newcastle, ministre de la guerre, à lui communiquer par écrit ses idées sur les moyens d'augmenter les forces de l'armée anglaise dans l'Est. Désireux de participer aux hostilités, il proposa, de Calais, le 1^{er} décembre, de lever une légion étrangère de 10.000 hommes ; la Chambre des Lords en discuta, le *Times* en fait foi. Il en résulta une longue correspondance qu'interrompit la chute du duc et l'avènement des whigs.

Auguste van der Meere retourna au Brésil où, en 1859, l'empereur Don Pedro II, visitant ses provinces, se le fit présenter par l'amiral de Lisboa et, ayant appris qu'il s'était occupé de colonisation, lui demanda d'établir un rapport sur la manière d'organiser la mise en valeur du Brésil ; la grande presse française parla du remarquable travail qu'il fournit alors au Souverain.

En 1870 se trouvant à Paris, le banni, répondant à l'appel fait par *Paris-Journal* aux étrangers résidant en France, alla s'engager, malgré ses soixante-quatorze ans, avec ses deux fils, dans la légion dite des « Amis de la France ». Ce corps l'élut commandant, et le Gouvernement lui accorda le brevet de chef de bataillon.

Placée d'abord sous les ordres de l'amiral Cosnier, commandant le 4^e secteur de Paris, la légion se distingua aux batailles de Villiers, le 30 novembre, de Champigny, le 2 décembre, et du Bourget le 21 du même mois, et l'ex-général fut proposé pour l'étoile de la Légion d'honneur par le général comte d'Exéa, commandant le 2^e corps d'armée. Malgré les instances de ce dernier, cette décoration ne fut pas accordée ; on s'imagina que « certaine légation » n'était pas étrangère à ce nouvel échec.

Le roi Léopold II fit grâce à ce vieillard qui, doué d'un esprit vif et d'une grande activité, aurait pu tirer si bon profit des situations exceptionnelles dans lesquelles il eut l'heur de se trouver. Il revit sa patrie en 1880, après trente-sept années d'exil et de tribulations. Il mourut cette même année, 49, rue de la Montagne, à Bruxelles, après avoir eu le temps de rédiger ses *Mémoires*, parus après son décès et qui connurent deux éditions.

Louis Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée, à Bruxelles. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles. — Archives de la Guerre, à Paris. — *Annuaire de l'Armée belge*. — *Journal militaire officiel*. — *Annuaire de la Noblesse*. — *Journaux de*

l'époque : *Le Courrier belge*; *Le Belge*; *Journal du Commerce d'Anvers*, 1831; *Le spectateur militaire*, 1837; *Journal de l'Armée belge*, 1838; *Les Croquignoles*, 1842; *Messenger de Gand et des Pays-Bas*, 1842; *Le Moniteur belge*; *L'Illustration*, 1871. — *Mémoire justificatif appuyé sur la vie politique et militaire du Comte Vander Meere, accusé de complot et d'attentat contre la Sécurité d'État*, suivi de *Correspondance sur les nominations d'officiers supérieurs étrangers au service belge par le général Comte Vander Meere*, Bruxelles, 1842. — « Séance du 19 avril 1856. Pétition du comte Vander Meere. Rapport de M. Vander Donckt et texte de la pétition », dans *Annales parlementaires. Chambre des Représentants*, 1856, p. 1145-1152. — A. Van der Meere, *Mémoires*, Bruxelles, 1880. — L. de Potter, *Révolution belge 1828 à 1839. Souvenirs personnels*, Bruxelles, 1839. — P. Lebrocq, *Souvenirs d'un ex-journaliste 1820-1841*, Bruxelles, 1842. — A. Capiaumont, [*Histoire de l'Émancipation de la Belgique 1830-1831. Souvenirs inédits*, Bruxelles, Vromant, circa 1880], ouvrage demeuré inachevé. — Ch. Poplimont, *Révolution belge 1830-1848. La Belgique depuis mil huit cent trente*, Bruxelles, 1852. — G.-G. Gervinus, *Histoire du dix-neuvième siècle depuis les traités de Vienne*, traduction par J.-F. Minssen, Paris, 1864. — C. Buffin, *Documents inédits sur la Révolution belge. I. Lettres de J.-F. Staedtler à S. A. S. le prince Auguste d'Arenberg (7 août - 7 novembre 1830). II. Relation du bombardement d'Anvers d'après les papiers inédits du Lieutenant-général baron Chazal, ancien ministre de la guerre*, Bruxelles, 1910. — H.-J. Colenbrander, *Gedenkstukken der algemeene Geschiedenis van Nederland van 1795 tot 1840, 's Gravenhage*, 1905. — L. Leconte, « Les mémoires du Lieutenant général Baron François-Xavier de Wautier », dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. XC, 1926, p. 94-98. — L. Leconte, « Le général comte Van der Meere, le général baron Van der Smissen, l'ex-colonel Parent et la conspiration des Paniers percés », dans *L'Action nationale*, 19 juillet 1925.

MÉLEN (Eugène), industriel, filateur, constructeur, né à Cornesse, hameau de Drolenval le 19 avril 1815, décédé à Verviers le 27 octobre 1880.

Eugène Mélen appartient à cette classe de novateurs, transformateurs et inventeurs qui marquèrent le

XIX^e siècle, celui de la révolution industrielle : stimulée par la généralisation de la machine à vapeur, la mécanique est reine ; à tous les stades de l'industrie lainière, le labeur humain est remplacé graduellement par la machine ; la mécanique est en perpétuel devenir et sera dotée de perfectionnements constants sous le triple impératif de l'économie de main-d'œuvre, de l'accroissement de la production et de l'amélioration de la qualité.

Mélen sera au lavage ce que fut son concitoyen Martin (voir *Biographie Nationale*, t. 39, col. 661) à la filature.

Son enfance est sans histoire : issu d'une famille de paysans, il fréquente l'école rurale avec une irrégularité due tant à la distance à parcourir pour s'y rendre qu'aux trop nombreuses heures que, comme tant d'enfants de cette époque, il consacre aux travaux des champs, pour aider ses parents.

Dès qu'il eut fait sa première communion, il entre en apprentissage chez un menuisier du hameau et, bientôt, il devient menuisier salarié à Verviers.

Afin de gagner davantage, il se rend à pied à Bruxelles ; il y trouve une situation convenable, quoique modeste, et épouse Lucie Hobe, le 8 octobre 1840.

De là, il émigre à Charleroi où quoiqu'ayant toujours une situation modeste, il réussit à faire un peu d'économies ; déjà se dégagent son courage, son opiniâtreté et sa volonté d'arriver à une situation meilleure.

L'occasion va lui en être donnée : au cours d'un congé passé dans son village natal, il revoit un condisciple devenu « tisserand en chambre » ; à cette époque, à côté des tisserands occupés à l'usine même, il y avait des tisserands qui se procuraient la chaîne et la trame chez un patron à qui ils rapportaient la pièce qu'ils avaient tissée à leur domicile, sur un métier loué ou acheté.

Esprit curieux, Mélen observe comment on tisse et cherche à substituer la mécanique au pénible effort musculaire ; son opiniâtreté triomphera d'un

premier échec ; ses essais furent coûteux et il est toujours menuisier. Il rentre à Verviers désargenté, mais riche en projets ; il soumet les modèles péniblement mis au point à un important constructeur verviétois, la firme Houget & Teston, qui se l'attache aussitôt comme collaborateur (1847). Construit sous sa surveillance, le premier métier sort aussitôt. Après avoir exercé la tâche de monteur, il fut investi du poste de voyageur pour le placement dans l'Europe entière non seulement du métier à tisser mais de tout le matériel que construisait son patron ; outre l'extension du chiffre d'affaires de la maison, Mélen acquiert, par ses contacts avec les milieux d'affaires belges et étrangers, une connaissance approfondie des besoins de l'industrie, ce qui lui permettra d'y adapter la fabrication de ses patrons. Ses réalisations ne se limitent pas au seul métier à tisser, mais à tout le matériel que construit sa firme ; c'est ainsi qu'il révolutionna l'« échardonnage ».

Débarrasser la laine des chardons contenus dans la toison était une opération manuelle pénible et coûteuse. La première échardonneuse mécanique fut importée d'Amérique ; la Maison Houget & Teston s'entendit avec la détentrice du brevet, la Maison Séverin Fagard de La Brouck-Trooz à Forêt-lez-Chaumont ; Mélen chargé de sa reproduction y apporta de sérieux perfectionnements ; l'importation des laines brutes passa de 131.710 balles en 1865 à 272.127 en 1876, événement commercial auquel Mélen ne fut pas étranger. Aux côtés de l'industrie proprement dite, naissait l'important marché des laines à Verviers — dont plus tard avec le « léviathan » — se développera encore davantage la réputation européenne.

Outre la France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, Mélen visite aussi la Turquie et c'est ainsi que, presque par hasard, sa brillante carrière entre dans une autre phase ; il quitte alors la Maison Houget & Teston, non sans en recevoir une

lettre particulièrement élogieuse pour les services éminents y rendus pendant huit ans (1848-1855).

En effet, au cours d'un séjour à Constantinople, il reçut de la fabrique impériale de draps militaires et de coiffures turques (le fez), une très attrayante proposition qu'il accepte. A regret, il laisse au pays, sa femme pour qui il craint la difficulté d'adaptation à l'étranger et surtout afin qu'elle puisse présider à l'instruction de son fils.

Fin 1855, il se voit donc confier la haute direction des établissements industriels du Sultan : draps militaires et fez ; il en transforme judicieusement l'organisation, accroît la production et crée, en plus, une fabrique de tapis ; ses services sont extrêmement appréciés. Néanmoins, après trois ans, il redoute l'instabilité croissante de l'empire ottoman, et surtout il éprouve le désir de retrouver son épouse et son fils, devenu jeune homme, dont il veut assurer l'avenir. Il rentre au pays en 1858.

A sa richesse d'esprit, son séjour à Constantinople a ajouté une digne récompense : la fortune ; l'imbrication de ces deux biens va lui ouvrir un champs d'action nouveau.

Son expérience turque suscite un projet : implanter à Verviers la fabrication mécanique du fez par d'ingénieux appareils de sa construction ; lainer, tondre, presser et décatir mécaniquement. Il s'associe avec Richard Sirtaine, sous la raison sociale Sirtaine & Mélen, et bâtit à Andrimont, au pied de Hombiet, une vaste usine.

Néanmoins, le bas prix de la main-d'œuvre des établissements concurrents établis en Autriche et en Turquie ne permit pas à la nouvelle entreprise de lutter efficacement malgré ses mécaniques modernes, ses capitaux importants et sa compétence technique.

Mélen effectue une nouvelle étude du marché en Turquie et en Egypte et, en réaliste, sans obstination orgueilleuse, mais avec une humilité clair-

voyante, il décide l'abandon d'une lutte stérile.

Un peu plus tard, ces pays producteurs acquérirent chez les constructeurs verviétois, l'outillage utilisé par l'éphémère fabrique de fez de Verviers (1858-1862).

Loin de le décourager, cet insuccès stimule son imagination et l'oriente heureusement vers un problème d'actualité : le lavage.

Depuis les temps les plus reculés, la laine est lavée à la main dans la rivière ; cette opération mobilise une main-d'œuvre démesurément nombreuse pour un résultat piètre en qualité. L'industrie lainière est donc confrontée avec un problème crucial : le lavage de la laine brute importée de l'hémisphère austral consiste à débarrasser cette laine des corps gras (dont le suint, sudation du mouton) et autres impuretés contenues dans la toison ; la pureté de la laine conditionne la réussite de toutes les opérations ultérieures. Mélen est conscient de ce que, malgré quelques tentatives de mécaniser le lavage, cette opération reste un parent pauvre à côté du filage et du tissage. Il se concentrera donc sur ce problème qu'il résoudra magistralement.

Il a le vent en poupe : l'eau fagnarde de la Gileppe, par une décision remontant à 1857, va être distribuée à l'industrie verviétoise, dès 1878, grâce à la clairvoyance d'un autre industriel d'avant-garde, le bourgmestre Ort-mans-Hauzeur, promoteur du barrage de la Gileppe ; une main-d'œuvre habile est sur place et de riches négociants espèrent accroître leur marché de la laine lavée.

Avec ténacité, il étudie, modèle sur modèle, toujours en association avec Richard Sirtaine (1862) ; son opiniâtreté triomphe de la routine, de la jalousie et de la rivalité. Par un perfectionnement progressif, il aboutit à une machine originale qui se présente comme suit : un tablier alimentaire amène la laine dans quatre grands bacs rectangulaires successifs ; elle y subit différents bains : trempage,

désuintage par eau chaude et alcalin, rinçage ; l'eau polluée est expulsée ; un double fond perforé récolte les déchets ; un leveur ou extracteur et un immergeur sont automatiques ; une toile automatique sans fin sur deux cylindres achemine la laine d'un bac à l'autre ; des rouleaux compresseurs font sortir l'eau ; des rateaux « touilleurs » poussent la laine de l'arrière vers l'avant et la désagrègent ; la laine est agitée pour mieux en dégager les impuretés ; enfin elle est emportée du dernier bac et séchée.

Le résultat fut patent : la laine apparaît blanche, ouverte, divisée, facile à échardonner et à filer.

La nouvelle machine, appelée techniquement « désuinteuse-rinceuse », fut baptisée, assez poétiquement d'ailleurs, du nom de « Léviathan », c'est-à-dire le plus grand navire de l'époque, image inspirée par la longueur inaccoutumée de cette succession de bacs.

Trois ouvriers seulement suffisent à l'actionner. Elle figura, avec succès, à l'Exposition de Paris (1867) et contribua à accroître l'exportation de laine lavée qui passe à Verviers de 637.330 kg en 1864 à 4.313.701 en 1865.

En 1863, deux généreux industriels verviétois, Florent Gouvy et Victor Deheselle créèrent, de leurs deniers, une fondation qui permet à la Société Industrielle de Verviers (1863-1923) de décerner un prix quinquennal « à l'auteur de la découverte, invention ou application faites dans les 5 années précédentes et qui, au jugement de la Société, aura le plus contribué aux progrès ou à la prospérité de l'industrie de l'arrondissement de Verviers ». Pour la première fois, le conseil d'administration de la société, siégeant en tant que jury, eut à se prononcer sur les candidatures présentées (1869). Le rapporteur était Henri Pirenne-Duesberg, industriel, échevin de la Ville de Verviers et père du grand historien ; ses conclusions élogieuses pour le « Léviathan » furent approuvées par 10 voix sur 12, et le

21 mai 1869, la Société Industrielle remit le prix de 5.000 francs à Mélen « pour les améliorations qu'il a apportées au lavage de la laine. »

L'invention de Mélen entraîne la multiplication des lavoirs tout du long de la Vesdre.

A l'occasion de visites au barrage de la Gileppe, des délégations étrangères (ambassadeurs, professeurs, industriels, etc.) viennent admirer le lavoir modèle de Mélen dont le co-associé Sirtaine meurt en 1864. Après avoir continué quelque temps les affaires avec la veuve, la société est dissoute; Mélen déménage vers une usine encore plus moderne où son fils Joseph est maintenant un associé actif (1869).

Sa passion et son génie de l'invention l'amènent à améliorer tout outil; il s'intéresse avec succès au blanchiment et à l'épillage chimique (pour la France) en construisant un pulvérisateur de matières végétales (1873).

On lui doit l'extension du marché de la laine lavée mondialement connu.

De 1866 à 1880, 300 « Léviathans » furent construits pour maints pays; le coût était de 10.000 francs pièce.

Mélen s'intéressait à l'industrie du traitement des peaux de mouton qu'il étudiait avec une maison française quand la maladie ralentit ses activités (1878).

Par-delà la gestion de ses propres affaires, il se soucia de la collectivité: il fut un des fondateurs de la Société Industrielle où ses avis étaient très écoutés, et la Chambre de Commerce le compta parmi ses dirigeants appréciés.

Enfin, comme la plupart des industriels de l'époque, il apporta sa contribution à la gestion de la cité, siégeant, dès 1872, en tant que conseiller communal libéral; ses collègues de toute opinion louaient son aménité et sa bienveillance pour tous et appréciaient son intelligence pratique des affaires.

Privé d'instruction durant son enfance et ayant dû l'acquérir à force de volonté, il en apprécie toute la valeur; aussi, en parfait philanthrope,

il fit don, avec les 5.000 francs reçus de la fondation Gouvy & Deheselle, à la bibliothèque de la Société Industrielle, d'un exemplaire du *Dictionnaire Encyclopédique du XIX^e siècle*, en cinquante volumes.

Il favorisa les excursions scolaires en accueillant dans ses usines les élèves de la classe supérieure des primaires; ses techniciens leur donnaient des explications; celles-ci furent consignées dans un travail mis à la disposition du corps enseignant et une exposition scolaire à Bruxelles les mit en vedette.

A titre d'encouragement, il créa un prix récompensant l'auteur de la meilleure rédaction consacrée par les élèves à la visite de son usine; ce prix était annuel et il y en avait dix: un par école.

Après avoir été bon ouvrier et employé, il était bon industriel et bon patron.

Une telle existence bravait la résistance physique; au mois de mai 1878, il ressentit les premiers symptômes de la maladie; elle devait paralyser sa prodigieuse activité et laisser dans le néant plus d'un projet qu'il méditait; deux ans et demi après, il s'éteignait entouré des soins dévoués de sa femme et de son fils.

Son successeur était son fils unique Joseph, digne continuateur de son père, à qui Verviers, dont il fut échevin (1912-1921), donna le nom d'une rue au même titre qu'à tant d'autres pionniers de son industrie, les David, Biolley, Peltzer, Simonis, Hauzeur, Ortmans-Hauzeur, etc.

Une lithographie des Etablissements Ernest Gilon à Verviers, due au dessinateur Florimond van Loo, a fixé les traits d'Eugène Mélen pour la postérité.

Paul Léon.

Société Industrielle et Commerciale de Verviers, divers rapports. — E. Gilon, *Biographie d'Eugène Mélen*, Verviers, 1881. — J. S. Renier, *Histoire de l'industrie drapière au pays de Liège et particulièrement dans l'arrondissement de Verviers depuis le moyen âge jusqu'à nos jours*,

Liège, 1881. — P. Léon, *Monographie des Fondations Gouvy et Deheselle et Victor Deheselle*, [Dison], 1935. — P. Lebrun, *L'Industrie de la laine à Verviers pendant le XVIII^e et le début du XIX^e siècle*, Liège, 1948 (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fascicule CXIV).

MICHIELS (Jean-François), sculpteur sur bois, photographe, né à Bruges le 5 octobre 1823, décédé à Cologne le 21 janvier 1887.

Jean-François Michiels était fils d'un boucher, Bruno-Bernard Michiels, et d'Anna De Grootte.

Au début de sa carrière il était sculpteur sur bois et acquit un certain renom en créant des œuvres d'art généralement consacrées à des sujets religieux. On vit notamment sortir de son atelier : en 1846, une table de communion et un grand lustre en chêne délicatement travaillé (ce dernier subit en 1940 des dégâts par suite de faits de guerre mais, restauré, il fut solennellement réinstallé à son ancienne place dans l'église de Roesbrugge, Flandre occidentale, en 1973) ; en 1847, une clôture de chœur en style gothique et une chaire à prêcher pour la chapelle du couvent des rédemptoristes à Alveringem (Flandre occidentale) ; en 1848, une chaire à prêcher et un buste de saint Martin pour l'église de Roesbrugge ; en 1851, une chaire à prêcher avec une statue grandeur nature de saint Jérôme pour l'église Saint-Jacques à Ypres, détruite au cours de la première guerre mondiale ; en outre le buste d'un banquier brugeois.

Certaines de ces œuvres, ainsi que de nombreuses autres, furent montrées jadis au public à l'occasion de différentes expositions organisées dans les Halles de Bruges ; chaque fois elles firent l'objet de louanges et furent couronnées de prix. Michiels, d'ailleurs, reçut une charge de membre du Conseil d'administration de l'Académie des Beaux-Arts de sa ville natale.

BIOGR. NAT. — t. XXXIX.

Mais entretemps il commença à s'adonner à une autre branche des arts plastiques qui, elle aussi, exigeait un esprit ouvert : la photographie. Celle-ci se trouvait à l'époque dans le tout premier stade de son grandiose développement futur ; l'Anglais William Fox-Talbot avait à peine inventé le procédé réversible, appelé alors « Kalotypie », qui, pour la première fois, permettait de tirer d'un négatif un nombre illimité de positifs, mais l'inventeur avait eu soin de protéger son procédé par un lourd brevet, qui opposait à son application par des tiers de nombreux obstacles. En outre, en ces temps-là, les photographes étaient encore obligés de préparer eux-mêmes, sur place, leurs plaques sensibles dans une tente obscure à transporter avec eux pour toute prise de vues à l'extérieur, et les plaques étaient à la dimension même de la photo que l'on voulait obtenir, ce qui était de nature à créer bon nombre d'autres difficultés.

Une des premières photographies exécutées par Jean-François Michiels, la première qui nous soit connue, était la vue du Quai Vert (Groene Kaai) à Bruges, site aujourd'hui mondialement connu. Cette photo date de 1848 et fut publiée, trois ans plus tard, dans *l'Album photographique de l'artiste et de l'amateur*, édition faite à Loos (Lille). Vers la même époque il photographia la série de petits tableaux de Memlinc, qui ornent la chaise de sainte Ursule à Bruges et qui furent répandus sous forme d'album dont un exemplaire (établi à son nom) repose dans les collections de la Bibliothèque Royale à Bruxelles. Il édita à cette époque encore un autre album avec des photographies représentant l'hôtel du Franc de Bruges, le Quai Vert mentionné ci-dessus, l'hôtel de ville de Bruges, la statue en marbre blanc de la Madone et de l'Enfant par Michel-Ange (qui se trouve sur un autel de l'église Notre-Dame à Bruges), le grand portail d'entrée de la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles,

et le monument élevé à la gloire de Louise-Marie, la première reine des Belges.

A partir de 1852 Jean-François Michiels fit des séjours plus ou moins longs et fréquents à Cologne et y réalisa — sur commande d'un éditeur — de nombreuses photographies de la célèbre cathédrale, dont on venait d'entreprendre les travaux d'achèvement, très importants et spectaculaires. Il s'assura une réputation particulière en photographiant les deux séries de vitraux de l'église, prestation qui fit dire aux journaux locaux que « ceci n'avait encore jamais été réalisé, ni en France, ni en Angleterre » tout en citant la qualité de Michiels comme membre du Conseil de l'Académie de Bruges. Il remporta un égal succès en photographiant les sites pittoresques de la vallée du Rhin, photos avidement acquises par les touristes anglais, nombreux à l'époque.

Il y avait à Cologne tant à faire pour un photographe, qu'en 1861 il s'y fixa pour de bon. Parmi ses œuvres figure notamment un panorama de la ville vu de la rive droite du Rhin, image longue de 2,20 mètres et composée de cinq feuilles jointives, que l'on peut encore voir dans la bibliothèque de l'université (1856). Il ne cessa de travailler et d'exposer : à Bruges, à Cologne, à Paris (1855), à Bruxelles (1861) et à Londres (1862). A propos de l'exposition de Paris, signalons que l'on peut lire dans le rapport du jury belge (après quelques lamentations sur la participation belge, jugée assez piètre) : « Nous aurions » peut-être le droit de classer parmi » les photographes belges M. Michiels » de Bruges, qui s'est momentanément » fixé en Allemagne et qui avait exposé » dans le compartiment de la Prusse » — c'était avant 1871 ! — de très » belles vues de la cathédrale de Cologne, etc., pour lesquelles le jury lui a » décerné la médaille de 1^{re} classe ».

Si grande était la réputation de Jean-François Michiels, qu'il fut appelé à la Cour du roi de Prusse

pour donner des leçons de photographie au prince héritier de l'époque, le futur Frédéric III (1831-1888, mort l'année même de son accession au trône). Il profita de sa présence à Berlin pour composer un nouvel album de photographies, reproduisant 43 vues de la capitale. De là il fit un voyage en Russie, où il fit l'acquisition, au musée de l'Ermitage, de quelques chefs-d'œuvre de l'Ecole flamande, qu'il ramena dans sa famille à son retour.

A son décès, le service funèbre fut célébré dans le « Dom », la même cathédrale à laquelle il avait consacré tant d'heures de son activité. En 1972 on apposa sur la façade de sa maison natale, Rodestraat à Bruges, une pierre commémorative le désignant comme pionnier de la photographie.

Alfred Jacobs.

Archives de la Commission d'Assistance Publique de Bruges, lettre n° 12095, registre 254. — Souvenirs de famille. — *Le Nouvelliste des Flandres*, 11 août 1846, 25 avril 1848. — *Gazette van Brugge*, 25 juin 1851. — *Kölnische Zeitung*, 17 septembre 1853, 21 novembre 1853. — *La Lumière*, Bibliothèque Nationale (Paris), 21 septembre 1851. — *Bulletin du Musée de l'Industrie* (Bruxelles), 1853. — « Exposition de 1861 », dans *Bulletin belge de la Photographie*, t. 1^{er}, 1862, p. 5-15. — W. Neite, « Der Kölner Dom als erstes Bauwerk der frühen Deutschen Architekturphotographie », dans *Kölnischer Domblatt, Jahrbuch des Zentral-Dombauvereins*, 1973, p. 115-134. — *Catalogue de l'Exposition de Bruges, 1846*; notice des ouvrages ... n° 128 : table de communion. — *Album photographique de l'artiste et de l'amateur*, Lille, 1851. — *Album de l'Exposition de Bruxelles, 1853*. — *Liber memorialis van de St.-Maartens-parochie te Roesbrugge, 1849-1850*. — *Album des expositions de Bruxelles, 1854 et 1856*. — *Exposition universelle de Paris, 1855*. — *Inventarisboek 1858 van de St.-Jacobskerk te Ieper*. — G. Michiels, « Sint Anna's glorie. Jan-Frans Michiels », dans *'t Schrijverke, Maandelijks orgaan van de Kulturele Kring Sint-Anna, Brugge*, novembre 1971 à mars 1972.

*OETKER (Friedrich), avocat, politicien et journaliste, considéré comme l'un des promoteurs du flamingantisme politique en Belgique, né à Rehren (Westphalie, puis électorat de Hesse, puis Allemagne) le 9 avril 1809, mort à Berlin (Allemagne) le 17 février 1881.

Issu d'une modeste famille d'agriculteurs, Friedrich Oetker entame ses études à l'école primaire de son village, puis les poursuit au « Gymnasium » de Rinteln. Elève brillant, il entre alors à l'Université de Marbourg, en dépit de ses parents qui voulaient faire de lui un instituteur, et y poursuit des études de droit avec succès. Il s'inscrit au barreau de Cassel dès 1834 et collabore, de 1836 à 1839, à la revue juridique *Rechtsfreund*. Attiré par la politique, il prend part à la rédaction du *Salon*, qui, fondé en décembre 1842, devient le point de rencontre des opposants au gouvernement réactionnaire du Grand Electeur, restauré après la chute du régime napoléonien.

Sous la pression des mouvements révolutionnaires de 1848, Frédéric-Guillaume I^{er} (R. 1847-1866) est contraint à une relative libéralisation des institutions et Oetker prend, dès ce moment, la tête du mouvement libéral hessois. Elu conseiller communal de Cassel, membre du Conseil pro-

vincial de Schaumbourg et représentant à la Diète (Landtag) de Hesse, il fonde son propre journal, en collaboration avec A. Pfaff : le *Neue Hessische Zeitung* (1^{er} numéro, le 15 mars 1848). Jusqu'en 1850, Oetker ne cesse d'y défendre l'extension des libertés politiques et individuelles, d'y combattre les tentatives autoritaires de l'Electeur. Aussi, à la fin de 1850, Oetker fut-il contraint de s'exiler, au moment où Frédéric-Guillaume fit appel aux troupes de la Confédération germanique pour enrayer la poussée de plus en plus forte de l'opposition. Alors que les Austro-Bavarois envahissent la Hesse, Oetker trouve asile dans l'île d'Héligoland (anglaise à cette époque), d'où il espère pouvoir suivre l'évolution politique de son pays. Mais de santé fragile, il supporte mal le climat rigoureux de l'Héligoland et quitte ce refuge pour la Belgique, en 1854.

Il séjourne le plus souvent à Bruxelles, Malines, Ostende ou Blankenberge et s'y lie d'amitié avec quelques leaders du mouvement flamand, dont Johan-Michiel Dautzenberg, Prudent Van Duyse, Frans de Cort. Par leur intermédiaire, il s'intéresse aux problèmes linguistiques et aux tentatives faites par les Flamingants pour se constituer en groupe de pression. En 1857, il s'engage ouvertement dans

la lutte en publiant en collaboration avec Dautzenberg, une brochure polémique, *De Vlaemsche Taelstrijd* (Gent, 1857), qui fut traduite dès l'année suivante par Th. Olivier (*Le mouvement flamand*, Tournai, 1858). Ceci lui vaut d'être associé désormais à l'histoire du flamingantisme, et tout particulièrement à la création, en 1861, d'une ligue flamande (*Vlaemisch Verbond*) à vocation électorale, dont la paternité idéologique lui est attribuée.

Au moment où Oetker séjourne en Belgique, le flamingantisme est en pleine mutation : s'étant exprimé jusqu'alors sous forme écrite, par la littérature ou le pétitionnement, il n'a récolté qu'échecs et déceptions et recherche confusément de nouveaux moyens de revendication. Homme d'action et polémiste virulent, Oetker est frappé d'emblée par le caractère pacifique et l'apolitisme du flamingantisme, qu'il dénonce comme les principales causes de son impuissance. Il souligne le manque de cohésion évident des militants flamands et l'absence de réponses précises aux questions fondamentales concernant la signification même du mouvement et de ses objectifs. Dans sa brochure, rédigée en termes clairs et énergiques, il pose nettement la question de savoir ce que doit être le flamingantisme, quels sont ses buts et ses moyens. Pour lui, la question flamande est essentiellement politique : il s'agit de préserver des droits, garantis par la Constitution (liberté des langues et égalité des citoyens devant la loi) et violés dans la pratique. Elle ne peut donc se résoudre que par une intervention directe lors des élections, et doit se dégager à tout prix de sa « phase littéraire », qui est périmée et ne peut en aucune manière faire progresser le mouvement.

Alors que les principaux leaders du mouvement flamand redoutaient de s'engager dans la politique et d'y être absorbés par la lutte de parti, Oetker au contraire recommande de dévelop-

per la propagande par la voie de meetings, d'entretenir une agitation permanente à la manière irlandaise, de créer des associations électorales flamandes. Pour celles-ci, il propose un programme précis de ligue, neutraliste dans la mesure où elle choisirait ses candidats en fonction de leur adhésion à un programme de revendications linguistiques et non en fonction de leur appartenance politique.

Au moment de sa parution, la brochure flamande passa inaperçue : la première grande lutte partisane, la querelle sur les fondations charitables, soulevait les passions et créait la division, même parmi les Flamings. Mais quelques mois plus tard, quand les esprits se furent calmés, les idées d'Oetker s'imposèrent dans les milieux flamands ; et lorsqu'il fut question, en 1861, de s'organiser politiquement à l'échelon national, c'est la conception neutraliste, préconisée par Oetker qui s'imposa. Le *Vlaemisch Verbond* de 1861 constitue en effet une tentative calquée sur le programme proposé par le publiciste hessois, pour obtenir que les Flamands ne votent désormais que pour des candidats favorables aux griefs flamands. C'est la raison pour laquelle Oetker est considéré comme l'un des promoteurs du flamingantisme politique et qu'il trouve sa place dans les ouvrages sur le mouvement flamand.

Une telle interprétation est cependant excessive. Bien plus qu'un promoteur, Oetker est un observateur lucide qui eut le mérite de faire clairement le point de la question flamande, à un moment décisif de son évolution. Les idées qu'il exprime ne sont pas toutes nécessairement neuves ; des solutions identiques avaient été énoncées précédemment, mais elles n'avaient pas recueilli l'adhésion de l'ensemble du mouvement parce qu'elles émanaient le plus souvent de petits groupes radicaux. La qualité d'étranger d'Oetker, le fait qu'il n'appartienne pas au monde politique belge, ni aux milieux flamingants,

apparaissent comme une garantie d'impartialité. Il cautionne en quelque sorte des idées, admises confusément, mais sur lesquelles l'unanimité ne s'est pas encore réalisée. Si les solutions proposées par Oetker sont adoptées avec une telle facilité, c'est parce qu'elles rencontrent manifestement les préoccupations du mouvement flamand, qu'elles concordent avec ses principales aspirations en 1860.

Bien que l'amnistie fut déclarée en Hesse dès 1856, Oetker resta en Belgique jusqu'en août 1859.

Nommé membre correspondant de l'association gantoise *De Tael is gansch het volk* en février 1858, il reste, après son retour en Hesse, en relation épistolaire avec ses principaux amis, surtout avec Dautzenberg. Il cesse cependant d'exercer une influence sur l'évolution du mouvement flamand, et les vues qu'il développe par la suite, dans un article consacré à la lutte linguistique et dans un ouvrage relatif à la Belgique, ne s'éloignent plus guère de celles qu'il avait exposées précédemment (F. Oetker, *Der Sprachen- und Rassenstreit in Belgien*, dans *Preussische Jahrbücher*, t. XXIX, 1872, p. 257-273; *Belgische Studien. Schilderungen und Erörterungen*, Stuttgart, 1876).

A Cassel, il reprend la tête du mouvement d'opposition libérale, fonde un nouveau quotidien, le *Hessische Morgenzeitung* à partir du 10 novembre 1859 et poursuit une collaboration à plusieurs journaux plus importants, tels que le *Kölnische Zeitung* et l'*Augsburger Allgemeine Zeitung*. Il prend une part active à la réunification des Etats allemands, rencontre Bismarck à plusieurs reprises, en octobre 1862, en novembre 1864, en août 1866. Bien qu'il soit réticent à l'idée d'une centralisation à la prussienne, et qu'il souhaite plutôt une fédération d'états, il s'incline lorsque la Prusse annexe purement et simplement la Hesse en 1866.

Resté virtuellement le chef du libéralisme hessois après 1866, il siège au

Reichstag comme représentant de Cassel-Rinteln de février 1867 jusqu'à sa mort.

Eliane Gubin-Grosjean.

Archief en Museum voor het Vlaamse Cultuurleven à Anvers, Correspondance Oetker-Dautzenberg. — K. Wippermann, « Oetker », dans *Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XXIV, 1887, p. 541-546. — F. De Cort, « Friedrich Oetker en Vlaamsch België », dans *Nederlandsche Museum*, 1877, p. 216-248. — E. Gubin-Grosjean, « Une étape dans l'évolution du flamingantisme : l'influence de Oetker sur l'orientation politique du mouvement (1857-1861) », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. LII, 1974, 2, p. 348-365; 4, p. 858-892. — H. D. Hitzeroth, *Die politische Presse Kurhessens, von der Einführung der Verfassung vom 5. Januar 1831 bis zum Ausgang des Kurstaates 1866*, Marburg, 1935. — « Oetker », dans W. Kosch, *Biographisches Staatshandbuch. Lexikon der Politik, Presse und Publizistik*, t. II, Bern und München, 1963, p. 938-939. — *Lebensbilder aus Kurhessen und Waldeck 1830-1930*, t. III, Marburg, Elwert, 1942, p. 308-320, notice par W. Mommen. — M. Schwarz, *Biographisches Handbuch der Deutschen Reichstage*, Hannover, 1965, p. 194, p. 416. — F. Oetker, *Lebenserinnerungen*, 2 t., Stuttgart, 1876-1877.

OLBRECHTS (Raymond-Auguste-Joseph), professeur et statisticien, né à Molenbeek-Saint-Jean le 28 mai 1888, décédé à Ixelles le 3 juin 1959.

A la fin de ses études à l'Athénée de Bruxelles, il s'était inscrit en 1906 à l'Ecole de Commerce Solvay de l'Université libre de Bruxelles dont Emile Waxweiler était à la fois l'inspirateur et le directeur. Mais si large que fût le domaine qu'embrassait le programme des cours, il ne suffisait pas à répondre à sa curiosité intellectuelle. En même temps que le titre d'ingénieur commercial, il conquiert celui de licencié en sciences sociales. Il fallait davantage encore pour satisfaire son esprit : étudiant, il nourrissait pour la littérature, la musique, les beaux-arts, un intérêt passionné qu'il conserva toute sa vie et qui fit de lui un humaniste de large culture.

L'Ecole de Commerce préparait à la carrière des affaires : Raymond Olbrechts n'y fit qu'un court passage. Attaché pendant un peu moins de deux ans à une importante usine de construction mécanique (Carels), il y acquit pourtant une expérience directe de l'industrie qui ne lui fut sans doute pas inutile par la suite, dans son enseignement. Mais sa véritable vocation était ailleurs.

En octobre 1912, Emile Waxweiler l'appela aux fonctions de secrétaire de l'Ecole de Commerce ; il devait les conserver pendant trente-trois ans. La première guerre mondiale survint. La mort accidentelle d'Emile Waxweiler en 1916 allait faire un grand vide. Raymond Olbrechts, nommé chargé de cours, lui succéda en novembre 1919, dans l'enseignement de la statistique et de la démographie, à l'Ecole de Commerce et à l'Ecole des Sciences politiques et sociales.

Ses charges académiques n'allaient pas tarder à s'étendre. Les cours d'opérations d'escompte et de comptes courants, d'opérations de change et d'opérations de bourse lui avaient été confiés en 1928, à l'Ecole de Commerce. Ce n'est toutefois pas dans cette direction que s'orientait principalement son esprit. Le rôle de la statistique ne cessait de s'élargir ; il s'étendait à des domaines scientifiques de plus en plus nombreux. Olbrechts créa l'enseignement nouveau que cette extension rendait nécessaire. La démographie y occupa une place particulièrement grande. En 1931, il devient titulaire du cours de démographie et du cours d'étude approfondie de questions de statistique et de démographie, directeur du séminaire de statistique économique et de démographie à l'Ecole des Sciences politiques et sociales. Il est titulaire, en 1932, du cours de notions de statistique à la Faculté des Sciences ; du cours de statistique appliquée à l'hygiène publique, ultérieurement à la Faculté de Médecine. En 1952, l'Université fonde un Institut de Statistique chargé de favoriser la

diffusion de la connaissance et de l'emploi des méthodes statistiques dans les divers domaines de la recherche. Raymond Olbrechts en devient le président.

Au moment même où, en 1919, débutait sa carrière professorale, déjà secrétaire de l'Ecole de Commerce, il avait été nommé secrétaire de l'Institut de Sociologie Solvay. Prenant une part active aux travaux de cet Institut, c'est là que se poursuivirent principalement ses études et ses recherches. Devenu en 1951, membre du Bureau de l'Institut et en 1952, membre de son Comité Scientifique, il fut appelé à la présidence de son Centre d'Etudes démographiques.

En 1935 d'autre part, il avait été désigné, pour quatre ans, en qualité de président de l'Ecole des Sciences Politiques et Sociales ; en 1949, pour le même terme, en qualité de président de l'Ecole de Commerce ; en 1951, en qualité de membre du Conseil Académique de l'Université. Il était devenu l'âme des deux écoles, qui forment aujourd'hui la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques. Au moment où, en 1958, il accéda à l'honorariat, ce sont quarante-cinq années qu'il leur avait vouées.

Sa brillante carrière de professeur avait pris fin, mais non pas celle de statisticien dans laquelle il avait acquis une place éminente et qu'il poursuivit activement jusqu'à sa mort.

Il était membre du Conseil supérieur de Statistique depuis 1928, et du comité permanent de ce conseil, depuis sa création, en 1940. Coopté en qualité de membre de la Société belge de Statistique lors de sa création, en 1935, il en fut le président de 1949 à 1951. Membre de la Commission du Revenu National de 1949 à 1957, il assumait la vice-présidence de la Commission de la Comptabilité Nationale lors de sa création en 1957 ; il assumait aussi, à partir de 1950, la vice-présidence de la Commission Consultative des Statistiques de la Prévoyance Sociale et de Sécurité

Sociale; en 1958, la vice-présidence du comité d'organisation de la 31^e session de l'Institut international de Statistique dont il avait été élu membre en 1936.

Au moment de sa disparition, il assumait notamment la présidence du groupe de travail qui s'efforçait de remettre sur pied la statistique extrêmement complexe des assurances. Depuis 1928, Raymond Olbrechts avait ainsi joué un rôle éminent dans tous les travaux de la statistique administrative belge; ce rôle fut cependant volontairement discret, sa modestie naturelle étant, parmi d'autres qualités morales, l'un des traits dominants de sa personnalité. Cette modestie, jointe à sa scrupuleuse conscience scientifique, explique pourquoi l'œuvre qu'il a laissée est plus considérable par sa qualité que par

son volume. Maintes fois de longues et minutieuses recherches trouvèrent leur conclusion dans une note concise de quelques pages qui n'était pas toujours publiée, mais dont ses cours tiraient généralement profit.

Quelles que fussent sa modestie et sa tendance à s'effacer, sa probité intellectuelle, sa franchise, sa droiture, ses qualités de cœur, lui avaient valu, parmi ses collègues et ses élèves, un grand prestige associé à une vive affection.

Fernand Vanlangenhove.

Archives de l'Université libre de Bruxelles. — Archives du Conseil Supérieur de Statistiques et de l'Institut National de Statistique. — F. Van Langenhove, « Notice sur la vie et les travaux de Raymond Olbrechts », dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1958-1959*, Bruxelles, 1963, p. 230-232.

P

PLATEAU (Félix-Auguste-Joseph), zoologiste, professeur à l'Université de Gand, né à Gand le 16 juin 1841, y décédé le 4 mars 1911.

Félix Plateau était le fils du célèbre physicien aveugle Joseph Plateau. Il aida beaucoup son père dans ses expériences et c'est à lui qu'il doit sa vocation de chercheur et surtout son goût pour les sciences naturelles expérimentales. C'est la zoologie et particulièrement celle des Invertébrés Arthropodes qui fut son domaine de prédilection.

Il obtint le grade de docteur spécial en sciences zoologiques en 1868 par des *Etudes sur la parthénogenèse*. Il professa d'abord pendant deux ans (1868-1870) à l'Athénée royal de Bruges où il enseigna les sciences naturelles et la chimie. Il sera très vite nommé professeur de zoologie à l'Université de Gand où il entreprit d'organiser un enseignement scientifique de la zoologie et de l'anatomie comparée. Il professa pendant trente-huit ans à Gand où il fut domicilié chaussée de Courtrai 148, dans une maison attenante à un spacieux jardin dont les fleurs et les insectes furent l'objet de nombre de ses recherches. Il avait formé à domicile une intéressante collection zoologique qui lui permit, dès son entrée à l'université,

de baser en grande partie son enseignement sur les dissections réalisées par lui. Il a le mérite d'avoir entrepris son enseignement, au début, sans préparateur ni aucune aide en apportant lui-même son matériel didactique à l'université pour illustrer objectivement ses leçons. Dès 1872, il fut secondé par un préparateur, Léon Fredericq, le physiologiste très connu, qui fut suivi au cours de sa carrière par d'autres aides scientifiques qui s'illustrèrent également : Valère Liénard, M. Stuckens, Jules Cornet, et Victor Willem qui pour finir lui succéda.

Avec leur aide, il entreprit une révision, une réorganisation et un enrichissement des collections zoologiques, en payant lui-même de sa personne car il était doué d'une habileté technique remarquable.

Il s'attela dès le début de sa carrière à la tâche, toujours lourde et difficile de la restauration et de la mise en ordre des matériaux anciens du « Cabinet d'histoire naturelle » de l'Université de Gand qui devint, grâce à ses efforts, grâce à des nombreux dons personnels et à de nouvelles acquisitions, un riche musée didactique augmenté par ses soins de 28.000 numéros. Doué d'un talent de dessinateur et d'aquarelliste, il est

l'auteur également de nombreuses planches de démonstration zoologique. Son enseignement était clair et précis, il est reflété dans son livre : *Zoologie élémentaire* qu'il publia à l'intention des étudiants et qui pour l'époque était un chef-d'œuvre de précision et de clarté, resté inégalé en Belgique pendant longtemps. Ce livre connut deux éditions en 1880 et 1884. C'est d'abord un manuel de zoologie pratique où les principaux groupes sont illustrés par la dissection minutieuse d'un animal type : la grenouille, la limace Arion, l'écrevisse, etc..., mais ces descriptions sont suivies de notions théoriques sur la physiologie et la systématique (celle-ci toutefois encore imparfaite à cette époque). On lit encore avec intérêt un chapitre remarquable sur l'évolution où, en évolutionniste convaincu, il défend magistralement l'évolutionnisme de Darwin et sa théorie de l'origine des espèces par la sélection naturelle, de même qu'en admirateur de J. Haeckel il insiste sur l'importance de sa loi de récapitulation des caractères ancestraux au cours de l'embryogenèse qui se déroule en une série de stades, témoignages irrécusables des étapes de l'évolution.

L'œuvre scientifique de Félix Plateau est consacrée essentiellement à la physiologie des Arthropodes. Nous ne donnerons naturellement ici qu'un bref aperçu sur les résultats de ses recherches. Dans un premier temps il s'intéresse à l'aspect physique de certaines fonctions chez les Arthropodes : la force musculaire des Insectes, la confection de la cloche à plongeur de l'Argyronète. Ses *Observations sur l'Argyronète aquatique* (1867) seront remarquées par Maurice Maeterlinck qui s'en inspirera pour la rédaction de son célèbre livre : *L'Araignée de verre!* Puis commencent ses recherches sur la digestion des Insectes, Myriapodes et Arachnides. Il s'agit de morphologie fonctionnelle car l'auteur décrit souvent pour la première fois l'anatomie des espèces d'Insectes étudiés, tout en restant constamment

attentif à la fonction encore souvent controversée des parties successives du tube digestif, tel le gésier qui n'est pas nécessairement broyeur ou encore les tubes de Malpighi dont il réfute la soi-disant fonction biliaire. Chez les Myriapodes il décrit, un des premiers, des structures et fonctions très semblables à celles observées chez les Insectes. D'autres mémoires seront consacrés au tube digestif des Opilions et à celui des Araignées Dipneumones et chaque fois les fonctions des diverses parties et de leurs sécrétions sont analysées par leurs actions éventuelles sur les féculents, les graisses et les matières albuminoïdes.

La circulation centrale du sang des Crustacés décapodes fera l'objet de descriptions tout aussi minutieuses et originales. « Les descriptions anatomiques — écrira Victor Willem — sont d'une méticulosité caractéristique ; les appareils d'une ingéniosité et d'une simplicité rudimentaire qui peuvent faire sourire les Physiologistes de l'époque présente qu'aident d'ordinaire des mécaniciens spécialisés ». Mais il ne faut pas oublier dans quel état précaire se trouvait l'équipement des laboratoires de biologie à l'époque de Plateau ; son mérite est d'autant plus grand.

En 1882 commencent les publications sur les mouvements respiratoires chez les Insectes par l'observation des mouvements et déformations de diverses parties du corps, surtout l'abdomen, en vue du renouvellement du gaz du système trachéen. Plateau invente dans ce but un procédé nouveau qui sera exploité plus tard et réinventé par les morphologistes fonctionnels. Au lieu du système classique de l'inscription par levier sur un tambour tournant et qui ne rend d'ailleurs pas compte de la complexité des faits, il projette sur l'écran par une lanterne magique des silhouettes transversales ou sagittales du corps d'Insectes fixés entre la lampe et le système de lentilles pour permettre à l'observateur de noter les contours momentanés de la sil-

houette agrandie. Ainsi peuvent s'observer les mouvements du corps entier; les mouvements respiratoires sont localisés principalement dans l'abdomen. Il constate que les mouvements d'expiration sont actifs, l'inspiration étant passive et due à l'élasticité des téguments. Il n'y a donc que des muscles expirateurs, sauf chez les Acridiens, les Hyménoptères aculéates et les Phryganes. Ces observations quoique incomplètes sont restées classiques.

Il les poursuit chez les Arachnides mais son procédé ne lui permit pas de déceler des mouvements respiratoires car la ventilation des poumons est assurée par des variations de la pression sanguine (Victor Willem, 1917).

Enfin, Félix Plateau entreprit l'étude de la vision chez les Arthropodes et ce chapitre l'a passionné au point d'y consacrer une vingtaine d'années de recherches. Les sensations lumineuses s'accompagnent-elles de la vision des formes et des couleurs, jouent-elles un rôle attractif ou non? Les Myriapodes ne décelent l'existence d'un obstacle qu'à courte distance sans y reconnaître de forme. Les Chélicérates (scorpions, araignées) ont une vue un peu meilleure des formes mais confirment l'auteur dans son opinion que les yeux simples doivent être suppléés par le sens tactile des antennes et des pattes. Le rôle des ocelles des Insectes serait également à peu près nul car si on rend leurs yeux latéraux inutilisables, les ocelles étant conservés, ils n'en sont pas moins aveuglés. Suivent alors de nombreuses expériences sur la vision des formes et les mouvements et il la trouve inégalement développée, mais davantage chez les espèces à vol rapide : Odonates, Diptères, Hyménoptères et Lépidoptères. Sur la netteté de la vision, ses belles expériences sur des fleurs recouvertes d'un filet à mailles larges lui suggèrent un manque de netteté de la vision car, malgré la largeur des mailles, l'insecte ne passe pas mais se pose sur les mailles. Plateau est contredit en

cela par August Forel avec lequel il entretiendra d'ailleurs une controverse courtoise mais serrée sur d'autres points de la physiologie de la vision et notamment à propos des rapports entre les Insectes et les fleurs entomophiles. Félix Plateau combattit en effet l'opinion classique à son époque, à savoir que c'est la couleur vive des fleurs qui guide principalement de loin les insectes vers les fleurs. Il prétend qu'ils sont attirés par l'odorat suite à d'ingénieuses expériences effectuées dans son jardin notamment sur des fleurs masquées. Forel, par des observations sur des *Apidae*, s'oppose à Plateau, mais nous savons aujourd'hui que ces insectes sont doués d'un sens spécial de l'orientation (Karl von Frisch). En fait, personne n'a tort dans cette discussion qui se poursuit encore par des expériences négatives sur des fleurs artificielles de couleur vive, etc... et par une curieuse expérience réalisée à l'aide d'un miroir reflétant un parterre de fleurs et offrant une image colorée mais inodorante vers laquelle les insectes butineurs ne sont jamais attirés. Dans cette affaire Plateau a certainement démontré l'importance majeure des odeurs attractives en tant que comportement principal mais la coloration intervient aussi dans l'éventualité d'un comportement appris comme le démontreront plus tard les partisans de la psychologie animale.

En résumé, au cours de sa carrière professorale universitaire, Félix Plateau a eu le mérite de réorganiser l'enseignement de la Zoologie à l'Université de Gand qui y accomplit de grands progrès grâce à lui. En se consacrant à des recherches sur la physiologie des Arthropodes et surtout des Insectes, il suscita des discussions passionnées qui tournèrent souvent à l'avantage de ce naturaliste expérimentateur, plein de curiosité et d'imagination pour percer les mystères de la biologie du comportement.

Félix Plateau siégea à l'Académie

royale de Belgique de 1871 à 1911. Elu correspondant le 15 décembre 1871 et membre titulaire le 15 décembre 1874, il fut directeur de la classe des Sciences en 1891. Il publia la plupart de ses travaux dans les *Mémoires* et dans les *Bulletins* de cette institution, témoignant d'une activité remarquable que seule la maladie réussit à ralentir peu de temps avant sa mort.

La liste de ses 121 publications est relatée dans la notice sur l'auteur que Victor Willem publia dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, en 1941, notice qui fut la source de beaucoup de détails relatés dans cette biographie. La liste des publications non académiques de Félix Plateau nous montre une collaboration à plusieurs revues étrangères ou belges mais surtout au *Bulletin de la Société entomologique de Belgique*. Le professeur Félix Plateau était comme la plupart des zoologistes de son époque un excellent naturaliste, resté toute sa vie en étroit contact avec la nature. Mais à l'encontre de la plupart des naturalistes il ne s'est pas consacré exclusivement à la faunistique. Certes, pour un entomologiste, surtout de la fin du XIX^e siècle, elle présentait un grand intérêt scientifique, mais sa curiosité le portait au-delà des préoccupations de beaucoup de ses collègues. Fasciné par l'activité d'un monde dont le comportement recelait encore tant de mystères, il a le mérite d'avoir essayé de les percer et, par ses recherches, il a effectivement réussi à augmenter considérablement nos connaissances sur la physiologie des Insectes.

Max Foll.

V. Willem, « Notice sur Félix Plateau », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. CVII, 1941, p. 21-32, bibliographie, portrait gravé par Albert Duriau.

POELE (Charles-Joseph Van de), ou VAN DEPOELE, inventeur, né à Lichtervelde le 27 avril 1846, décédé

à Lynn (Massachusetts, U.S.A.) le 18 mars 1892. Naturalisé américain le 23 avril 1878.

Pierre Van de Poele, né à Gand, exerçait la profession de menuisier à Lichtervelde lorsque naquit son fils Charles. Ayant obtenu un emploi à la Société des chemins de fer de la Flandre occidentale, créée par arrêté royal du 4 juin 1845 et dirigée par la Société d'exploitation de chemin de fer, société anglaise dont le siège administratif se trouvait à Londres, il travaille au hameau « Het Hol » de Lichtervelde alors qu'on y installait la ligne qui devait relier Bruges, Courtrai, Ypres et Poperinge. Il sera ainsi amené à quitter Lichtervelde en 1855 pour aller habiter cette dernière commune dont le registre de la population le mentionne comme machiniste.

Charles y fréquente le collège Saint-Stanislas. Son père, Pierre, devenu veuf en 1857 et remarié la même année, déménage une nouvelle fois en 1864 et va habiter La Madeleine-lez-Lille, dans le département du Nord en France, avec sa femme et ses cinq enfants dont deux du second lit. Charles aurait continué ses études au Lycée impérial de Lille. Les dossiers en possession des Archives du Nord ne comportent aucune liste d'élèves. Aussi n'est-il pas possible d'établir les cours qu'il suivit, ni la valeur de l'élève. Il est dit qu'il apprit la sculpture sur bois en 1865, dans la firme Buisine-Rigot, à Lille et à Paris.

C'est de France que Charles émigre en 1869, pour les Etats-Unis et rallie la colonie belge à Detroit (Michigan). Il y monte avec un autre Belge, Joseph Artz, un atelier de sculpture de meubles d'église. Un an plus tard, il épouse Ada Mina Van Hoogstraeten, d'origine hollandaise, dont il eut sept enfants. Le commerce prit rapidement une grande extension. Il n'a pas été possible d'obtenir de renseignements concernant les activités de son père à La Madeleine-lez-Lille pendant ce temps. Le bulletin de la population porte cette mention énig-

matique datée du 20 mai 1873 « Vandepoele Pierre a été expulsé il y a environ trois ans », soit en 1870. Est-ce pour raison politique? Est-ce simplement pour insolvabilité? Comme il n'a pas fait de déclaration de départ à la commune, on ne peut le suivre, ni établir si c'est alors qu'il a rejoint son fils aux Etats-Unis.

Charles Van de Poele portait depuis longtemps un intérêt très vif à l'électricité, intérêt que l'on fait remonter à ses années passées à Poperinge. En 1870, il construit une dynamo d'un type nouveau. Dès qu'il le peut, il remet le commerce de meubles à sa famille pour se livrer entièrement à ses recherches.

Toute sa carrière sera désormais consacrée aux applications de l'électricité. Dans le domaine de la lumière qui attire d'abord son attention, il fait diverses inventions remarquées dont un système de régulation vibratoire de la lampe à arc. Le journal de l'endroit *The Detroit News* du 20 mars 1880 consacre un article enthousiaste à ce mode d'éclairage utilisé pour le fronton de l'opéra de Detroit. Il en résulte la création en 1880 grâce à l'appui du capitaliste Aaron Stiles, de la Van Depoele Electric Light Company, en 1881 de la Van Depoele Electric Light Company of Chicago. Van de Poele présente à Chicago, en 1882, un système d'éclairage par courant continu, un moteur déphasé considéré comme le premier de ce type. Il utilise, en 1882, des balais de charbon pour ses dynamos des lampes à arc.

Mais les recherches de Van de Poele vont s'orienter vers un autre but.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, les ingénieurs envisagent la possibilité d'utiliser l'électricité comme force de traction. En Europe, Werner Siemens et Halske, après la présentation couronnée de succès d'un chemin de fer électrique à l'exposition de Berlin de 1879, installent en mai 1881 la première ligne ouverte au public, Lichterfelde à Zentrall Kadetten Anstalt près de Berlin.

Aux Etats-Unis, des brevets sont

délivrés en 1880, successivement à Stephen Field, au même Werner Siemens et à Thomas Alvin Edison, mais comme l'écrivent T.C. Martin et J. Wetzler, les sociétés devront leur prospérité beaucoup plus à des détails de construction et à leur application qu'à de tels brevets fondamentaux.

L'*Electrical Review* croit pouvoir écrire que Charles Van de Poele a découvert le chemin de fer électrique au moment où personne ne pouvait l'aider dans sa découverte, chaque pièce de ses appareils devant être confectionnée par lui. Dès 1874, il parle à ses amis de la possibilité de transmettre l'énergie par le courant électrique et le démontre dans ses ateliers en actionnant divers genres de scies. Il pense en même temps, lui aussi, à une application aux moyens de locomotion et entame des essais, à Detroit, sur une voie longue d'un demi-mille, en vue de la mise en circulation de railways urbains, envisageant des modes de transmission du courant par voies aérienne et souterraine. S'il faisait encore des expériences de traction électrique aux ateliers des Detroit Novelty Works à Hamtramck (Michigan) au début de 1880, ce n'est que quand il eut transféré au cours de la même année, sous la pression du financier Aaron K. Stiles qui le soutenait, ses affaires à Chicago, que ses projets prennent corps.

A l'exposition de Chicago en février 1883, la Van Depoele Electric Light Company de Chicago présente un railway électrique alimenté par courant souterrain d'abord, mais remplacé peu après par courant aérien en raison des manœuvres rendues difficiles par le sol profondément gelé (*The Van Depoele System-Electric railway*, 1887, p. 6).

En 1884, la Van Depoele Electric Manufacturing Company est fondée. Des expositions successives furent l'occasion de nouvelles démonstrations. A Toronto, Van de Poele installe une voie d'un demi-mille sur laquelle une locomotive propulsée par une

dynamo Van de Poêle de 30 chevaux acheminait trois voitures, de soixante personnes chacune, à travers l'exposition. Deux fils conducteurs de cuivre étaient placés entre les rails dans un tube de bois. Tôt en 1885, Van de Poêle conçoit un nouveau système. Un trolley fixé sur le toit de la motrice se termine par une roulette en cuivre qui court contre la face inférieure du fil conducteur aérien auquel elle est fortement appuyée grâce à un puissant ressort. Le courant était amené ainsi au moteur qui se trouvait sur la plate-forme avant de la voiture, lui-même en connexion avec les axes au moyen de chaînes.

Il en fait usage dans sa nouvelle démonstration à l'exposition de Toronto de 1885 où son convoi parcourt une distance d'un mille, reliant le terrain de l'exposition aux tramways à chevaux urbains et ceci pendant toute la durée de l'exposition, transportant quotidiennement 6.000 à 10.000 personnes. Ce succès sans précédent entraîne le premier contrat pour l'installation de lignes régulières de tramways.

La célébrité qu'on accorde en Belgique à Van de Poêle revient précisément avant tout à cette réalisation.

Diverses compagnies adoptent le système Van de Poêle, notamment à Minneapolis, pour remplacer dans le centre des villes la locomotive à vapeur du convoi aux émanations insupportables, quitte à reprendre cette dernière à la sortie de l'agglomération. T.C. Martin et J. Wetzler s'étendent longuement sur ces réalisations accompagnant leur texte de nombreuses figures. Ils font aussi état d'un système de téléferique Van Depoele.

Ainsi la Van Depoele Electric Manufacturing Company avait installé un nombre de lignes de tramways qui la mettait en 1887 loin devant ses concurrents; aucune n'avait, à son actif, une ligne aussi importante que celle de Montgomery.

Van de Poêle était un inventeur né, dès qu'il avait réalisé une inven-

tion, il l'abandonnait et cherchait autre chose laissant à d'autres le soin de la perfectionner.

Sans doute est-ce ce trait de caractère qui lui a fait refuser le titre de pionnier de la traction électrique, au moins au sens industriel du mot. « He did not see clearly the technical » features an electric railway had to » have to be workable when there » were many miles of tracks and dozens » of cars » (H. Passer, p. 234) ou « On the basis on their work alone » — ceux de Van de Poêle, E. Julien, » Edw. M. Bentley et W.H. Knight, » Th. A. Edison —, it was quite cer- » tain that electric railways would » never have been more than an » oddity » (H. Passer, p. 236).

Mais plus que le caractère de Van de Poêle, ne sont-ce pas les besoins de suprématie des grandes sociétés et la politique de la Thomson Houston Company visant à écarter tous ses concurrents qu'il faut mettre en cause?

Profitant des hésitations du bailleur de fonds et président de la Van Depoele Electric Manufacturing Company, Aaron K. Stiles, malade et vieux, qui ne croit pas en l'avenir d'une telle entreprise et se refuse à accorder les capitaux indispensables au développement de son industrie, la Thomson-Houston Electric Company de Lynn (Mass.) acquiert en mars 1888 la collaboration de Van de Poêle comme salarié et lui achète les brevets qui concernent la traction électrique pour une somme dont 10 % iront à l'inventeur et 90 % à Stiles. La Société Van Depoele bénéficiera en outre d'une redevance par voiture fabriquée pendant la validité du brevet, soit dix-sept ans, dont Van de Poêle touchera également 10 %.

Peu après, Stiles, incertain des profits futurs, préférera une somme globale de 300.000 dollars. Van de Poêle continuera à s'intéresser à la Van Depoele Electric Manufacturing Company ainsi amputée qui passa aux mains des fils Stiles (lettre de Charles Van de Poêle, reproduite dans *Ons*

Volk, 1913, p. 602), en attendant d'ailleurs la reprise totale en juillet 1889 par la société susdite (H. Passer, p. 53).

Une fois entré dans l'équipe des chercheurs de la Thomson-Houston Electric Company, il n'en fut plus qu'un élément. « Le système Thomson-Houston était le résultat de leurs efforts conjugués, et c'est la société, et non Van Depoele seul, qui mérite avec Sprague, le titre d'innovateur pionnier dans la traction électrique » (H. Passer, p. 234). Cela n'empêche qu'au sein de cette équipe, c'est à Van de Poele que revient l'idée d'utiliser pour la construction des moteurs de tramways des balais des commutateurs en charbon, déjà utilisés par lui pour l'éclairage électrique autrefois et résistant à l'usure, en place du cuivre, la grande section de ces balais contrebalançant leur faible pouvoir de conduction. Personne ne nie d'ailleurs qu'au point de vue de l'électricité, sans autre ambition, Van de Poele fut un pionnier.

C. Bowie Millican dans l'article qu'il consacre à Van Depoele relève 444 brevets délivrés pour ses inventions dont au moins 249 à son nom propre, les autres à celui des sociétés d'électricité qui l'employaient. Parmi eux, celui pris en 1888 pour les balais de charbon était d'une importance capitale.

Un buste de Van de Poele sculpté par R. Kraus se trouve à la bibliothèque communale de Lynn (Massachusetts), tandis que ses lettres et documents ont été réunis par sa fille Romanie Adeline Phelan, décédée en 1966.

Le nom très flamand Van de Poele devint aux Etats-Unis Van Depoele, forme sous laquelle il figure dans les registres de l'état civil de Chicago en 1881, dans les raisons sociales de sociétés qu'il a créées, dans le *Dictionary of American Biography*. Son petit-fils, gradué de l'École de Droit en 1932 et mort en 1970, figure cependant dans le *Harvard Alumni Direc-*

tory de 1960, sous le nom de John Van de Poele Phelan.

En Belgique, divers articles parus dans des feuilles locales et des périodiques plus ou moins répandus (*De Veldbloem*, *De Toerist*, *Le Patriote illustré*) ont contribué à faire connaître sous une forme simple, parfois fantaisiste ce fils du pays de Flandre. Parmi eux, celui paru dans *Ons Volk* en 1913, mérite cependant une mention spéciale car il reproduit des fragments de lettres que Charles Van de Poele a écrites en flamand à des parents habitant Lichtervelde et qui nous font partager un peu l'intimité du « pionnier ». Le 14 juillet 1946, une cérémonie d'hommage lui fut consacrée, au cours de laquelle un médaillon sculpté par Maurice Xhrouet et le montrant de profil fut scellé dans la façade de sa « maison natale », Stationstraat à Lichtervelde. Un cercle local porte son nom : le « Heemkring Karel Van de Poele ».

François Stockmans.

Renseignements aimablement communiqués par le professeur G. S. Dunbar (University of California), Monsieur F. M. Palmer, bibliothécaire à l'University of Harvard et les services de la Chicago Historical Society. — Archives des communes de Lichtervelde et de Poperinge. — F. Lasil, *Annuaire spécial des chemins de fer belges. Période 1835 à 1865 inclus*, Bruxelles, Editions Comptoir universel d'Imprimerie et de Librairie Victor Devaux et Cie, 1867, p. 342-347. — A. De Smet, *Voyageurs belges aux Etats-Unis du XVII^e siècle à 1900. Notices bio-bibliographiques*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 1950, p. 163. — *The Van Depoele System of Electric Railways transmission of Power*, [Chicago], Edition Van Depoele Electric manufacturing Company, 1887, p. 5-6. — T. C. Martin et J. Wetzler, *The electric motor and its applications, 3d edition with an appendix on the development of the electric motor since 1888* by L. Bell, New York, Ed. The W. J. Johnston Company Building, 1891, *passim*. — « The Work of Van Depoele », dans *The Electrical Review*, vol. 38, 1896, p. 718. — « Van de Poele, Charles, Joseph, inventor », dans *National Cyclopaedia of American Biography*, vol. 13, 1906, p. 246-

247. — « Karel Van de Poele », dans *Ons Volk*, n° 51, 20 décembre 1913, portrait, p. 601-603. — B. B[owie] M[illican], « Van Depoele, Charles, Joseph », dans *Dictionary of American Biography*, New York, vol. XIX, 1936, p. 168-169, avec bibliographie. — « Un électricien belge aux Etats-Unis. Charles Van de Poele », dans *Cercle des électriciens de l'Institut électronique annexé à l'Université de Louvain*, 1940, p. 13-18 (largement inspiré de l'article paru en 1913 dans *Ons Volk*). — H. C. Passer, *The electrical manufactures 1875-1900*, Cambridge, Ed. Harvard University Press, 1953, *passim*. — O. Sintobin, *Karel Van de Poele herdenking. Lichtervelde 14 juli 1946*, Antwerpen, Drukkerij De Vlijt, 7 pages. — Ph. D. Sabbe et L. Buyse, *Belgians in America*, Tiel (Belgique) et La Haye (Pays-Bas), Ed. Lannoo, 1960, p. 180. — G. Vandewalle, « Karel Van de Poele », dans *Adressenboek Lichtervelde*, 1967, p. 12-13.

POPELIN (Marie), docteur en droit, l'une des fondatrices du mouvement féministe en Belgique, née à Schaerbeek le 16 septembre 1846, décédée à Bruxelles le 5 juin 1913.

Elle suivit l'enseignement normal primaire, à l'époque unique moyen pour les jeunes filles d'acquérir une certaine instruction. En 1864, Isabelle Gatti de Gamond fonda le Cours d'Education et fit appel à la jeune institutrice pour y enseigner. Celle-ci dut en conséquence approfondir et étendre ses connaissances, s'initier également à de nouvelles méthodes. Elle devint l'une des meilleures collaboratrices de Gatti de Gamond, mais sa forte personnalité finit par se heurter à l'autoritarisme de la directrice. En 1875, l'œuvre libérale du Denier des Ecoles à Mons lui confia la direction de l'école moyenne de filles, qu'elle venait de créer. Aidée par sa sœur Louise, elle organisa les leçons sur le modèle du Cours d'Education. Elle prit également la tête de l'école normale primaire (1879-1881) et des cours normaux temporaires Froebel (1880-1881). En 1882, accablée par la mort consécutive d'une autre sœur et d'un frère aîné, elle demanda son transfert à Bruxelles et fut nommée

directrice de l'école moyenne de Laeken. Elle n'y resta qu'un an : le bureau administratif de l'école n'ayant pas été pressenti pour cette nomination, le bourgmestre demanda qu'elle fût relevée de sa charge.

Marie Popelin entreprit alors, à l'âge de trente-sept ans, des études de droit à l'Université libre de Bruxelles et acquit, en 1888, avec distinction, le titre de docteur en droit. Son diplôme dûment entériné, elle fit connaître son intention de se présenter la même année devant la Cour d'appel pour prêter le serment d'avocat. En principe, aucun texte formel n'excluait les femmes du barreau. Dans une brochure *La Femme-avocat* (Bruxelles, 1888), l'avocat Louis Frank réfuta toutes les objections que l'on pouvait formuler à ce propos et montra que la loi de 1876 n'exigeait d'autre condition à l'exercice de la profession que le diplôme dûment entériné. Mais admettre la femme au barreau aurait été contraire aux usages et à l'esprit de la législation. Le 12 décembre 1888, la Cour d'appel rejeta la demande de Marie Popelin, « attendu, disait-elle notamment, que la nature particulière de la femme, la faiblesse relative de sa constitution, la réserve inhérente à son sexe, la protection qui lui est nécessaire, sa mission spéciale dans l'humanité, les exigences et les sujétions de la maternité, l'éducation qu'elle doit à ses enfants, la direction de son ménage et du foyer domestique confiés à ses soins, la placent dans des conditions peu conciliables avec les devoirs de la profession d'avocat et ne lui donnent ni les loisirs, ni la force, ni les aptitudes nécessaires aux luttes et aux fatigues du Barreau ».

Marie Popelin alla en cassation, persuadée que serait annulé l'arrêt de la Cour d'appel, dont presque tous les attendus concernaient la femme mariée. Le 11 novembre 1889, le pourvoi était rejeté : la loi n'ayant ni prévu ni réglé pour les femmes l'exercice de la profession d'avocat,

le législateur seul pouvait la modifier — ce qu'il ne fit qu'en 1922.

« L'Affaire Popelin », longuement commentée dans la presse belge et étrangère, secoua l'indifférence du public à l'égard de la question féminine. Tout en accomplissant un stage de deux ans chez un avocat bruxellois, Marie Popelin elle-même s'ouvrit au problème de l'émancipation de la femme : elle assista notamment à deux congrès féministes, tenus à Paris en 1889. A partir de cette époque, les sources nous éclairent seulement sur ses activités féministes. En dehors de celles-ci, le jeune docteur en droit aurait donné des consultations et éluisé pour les membres du barreau les causes dont on lui confiait le dossier.

Au début de l'année 1892, Marie Popelin fit avec Louis Frank des conférences dans les principales villes de Belgique pour amener des adhésions au mouvement. Au mois d'avril de la même année, ils constituèrent ensemble et avec l'aide notamment d'Isala Van Diest, première femme médecin belge, et de l'avocat Henri La Fontaine, la Ligue belge du droit des femmes, qui poursuivrait par l'étude et par l'action, « en dehors de tout » esprit de parti, la défense des droits » et la protection des intérêts de la » femme ». Le programme de cette première société féministe belge comportait donc l'énumération complète des réformes qui aboutiraient à l'égalité des sexes devant la loi. On décida cependant de se limiter à quelques-unes d'entre elles, précises et raisonnables et qui avaient le plus de chances d'aboutir dans l'immédiat. La question du suffrage féminin, par exemple, fut remise à plus tard. Outre la fonction de secrétaire, Marie Popelin assumait la présidence de l'une des cinq sections de travail, la section de législation. Mais aigrie par l'injustice dont elle avait été l'objet, elle accepta difficilement la participation importante des hommes aux travaux et aux décisions, notamment celle de Louis Frank qui avait été nommé secrétaire général. Des que-

relles éclatèrent à ce propos aux assemblées générales de 1893 et 1895, qui firent du tort au mouvement. Finalement les hommes furent exclus du comité. Elue secrétaire générale en 1896, Marie Popelin dirigea la Ligue à partir de ce moment-là et jusqu'en 1912, avec intelligence, modération et sûreté, entourée de quelques fidèles collaboratrices.

A la secrétaire générale incombait la charge d'ouvrir et de présider les débats du cercle d'études, remplaçant désormais les sections de travail, de faire à l'assemblée générale un rapport sur l'activité de la Ligue durant l'année écoulée, de présider les « dîners féministes », inaugurés en 1902 en vue de rapprocher les féministes de toutes les tendances, d'entrer en contact avec les membres du gouvernement et les Chambres par des lettres ou en conduisant des délégations de sociétés féministes, comme ce fut le cas en 1904 afin d'obtenir le dépôt du rapport de René Colaert sur la proposition de loi relative à la recherche de la paternité. En tant que secrétaire générale, Marie Popelin dirigeait également *La Ligue. Organe belge du droit des femmes*. Cette revue trimestrielle était très appréciée dans le monde féministe par ses articles juridiques et son abondante documentation relative aux réformes réalisées en Belgique et à l'étranger. Elle obtint la médaille d'or à l'Exposition des Arts et Métiers féminins de Paris (1905) et la médaille d'argent à l'Exposition Universelle et Internationale de Liège (1905).

Marie Popelin ne se contenta pas seulement d'un rôle de présidence et de direction. Au sein de la section de législation, puis du cercle d'études, elle prépara des projets de lois — comme le droit pour la femme de témoigner, de gérer une tutelle et de faire partie des conseils de famille — et y exposa ceux qui étaient passés dans la législation.

Elle assumait surtout elle-même une grande part de la propagande : dans des cercles politiques, scientifiques ou

artistiques, de Bruxelles et des villes de province, dans les salons des adhérentes, à la Ligue elle-même, elle traita fréquemment du droit au travail pour les femmes. La grande majorité, reconnaissait-elle, est destinée au mariage et doit se consacrer au foyer, mais pour nombre de célibataires, de veuves et de femmes pauvres, le travail est une nécessité. Elle prétendait que les qualités et aptitudes féminines compléteraient celles de l'homme dans l'édification de la civilisation et que les professions auxquelles les femmes réclamaient un droit d'entrée, ne les masculiniseront pas. Elle développa aussi les revendications et les résultats obtenus par la Ligue. Elle défendit notamment, en 1896, à Jumet et Charleroi, le droit pour la femme mariée d'avoir un livret à la Caisse d'épargne. Son talent oratoire et la pondération de ses idées furent, à chaque conférence, appréciés par ceux qui venaient l'écouter.

En 1897, elle réunit un congrès féministe international, à l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles. Elle espérait rassembler le plus grand nombre possible de féministes, afin de montrer au législateur qu'ils n'étaient pas une quantité négligeable. Elle obtint l'adhésion et la participation aux travaux d'un grand nombre d'étrangères. Par contre, les femmes belges, même membres de la Ligue, se montrèrent très réticentes. Le congrès fut néanmoins un succès par son ordre parfait, son esprit de tolérance et le sérieux de ses rapports. En 1902, la Ligue commémora en une conférence féministe internationale le dixième anniversaire de sa fondation. Malgré les victoires obtenues par la Ligue, au prix de gros efforts, Marie Popelin dut, à nouveau, reconnaître l'échec du mouvement auprès des femmes elles-mêmes. La majorité d'entre elles restaient indifférentes à leur condition.

L'appui constant des féministes étrangères fut pour Marie Popelin le plus précieux encouragement : elle

entretint avec elles des relations, notamment en représentant la Ligue aux congrès internationaux. Elle fut présente aux congrès tenus à Paris en 1896 et 1900, à Londres en 1899 et à Berlin en 1904. Ces deux derniers furent organisés par le Conseil international des Femmes. Fondé à Washington, en 1888, afin d'établir l'union entre les différentes associations féminines et féministes, ce conseil était composé de conseils nationaux qui devaient être aussi représentatifs que possible de l'ensemble du pays. Marie Popelin fit pendant de longues années des efforts de conciliation pour créer ce conseil en Belgique. Elle se heurta à l'opposition du féminisme chrétien et socialiste, qui s'était organisé au début du siècle. Le Conseil national des Femmes belges fut finalement constitué le 30 janvier 1905. Trois sociétés en faisaient partie : la Ligue belge du droit des femmes, la Société belge pour l'amélioration du sort de la femme et l'Union des femmes belges contre l'alcoolisme. Son but était le rapprochement et l'entente des œuvres et institutions féminines, l'action commune auprès des pouvoirs publics et la représentation des femmes belges à l'étranger. Avant 1914, une douzaine de sociétés s'y étaient affiliées. Son organe était la revue de la Ligue. Ses travaux étaient répartis entre sept commissions. Marie Popelin faisait partie de celle de législation. Elle assumait, d'autre part, les charges de présidente — fonction qu'elle occupa jusqu'à sa mort — et de secrétaire. En 1908, elle représenta le Conseil au congrès français des Droits civils et du Suffrage des femmes et y fit un rapport sur les questions de divorce et de séparation. En tant que présidente, elle assista aux réunions du comité exécutif du Conseil international des Femmes et à ses manifestations. Elle se rendit notamment à son congrès quinquennal, tenu en 1909 à Toronto, et y traita de la condition juridique de la femme mariée en Belgique.

Il semble que progressivement les

activités de la Ligue se confondirent avec celles du Conseil national des Femmes belges. Il n'y avait, par exemple, plus d'assemblée générale de la Ligue. Marie Popelin faisait désormais le rapport de son activité dans le cadre de l'assemblée annuelle du Conseil. A la tête des commissions, on retrouvait les principales collaboratrices de la Ligue. Cependant, la société existait toujours. Les 28, 29 et 30 avril 1912, elle fêta son vingtième anniversaire en un congrès international, qui se tint au Palais des Académies, devant une assistance nettement plus nombreuse que lors des réunions précédentes. Dans sa séance d'ouverture, Marie Popelin y fit l'historique détaillé du mouvement féministe et de l'activité de la Ligue depuis 1892. Elle put constater que presque tout son programme avait été réalisé. En effet, avaient été successivement votées : la loi accordant à la femme le droit de déposer ses économies à la Caisse d'épargne et de retirer les sommes déposées sans l'assistance de son mari (1900); la loi sur la recherche de la paternité (1908); la loi appelant la femme au témoignage dans les actes d'état civil (1908); la loi accordant à la femme le droit d'exercer la tutelle et de faire partie des conseils de famille (1909); l'entrée des femmes dans les comités de charité de l'Assistance publique et dans les bureaux de bienfaisance.

Le congrès consacra ses séances à trois thèmes : la condition juridique et morale de la femme, la situation économique de la femme — séance au cours de laquelle Marie Popelin parla de l'exercice de la profession d'avocat pour la femme — et la situation politique de la femme — le vote fut à cette occasion unanimement réclamé comme un droit social.

Ce congrès marqua en quelque sorte l'apogée de la Ligue. L'activité de la société devait, en effet, prendre fin à la guerre de 1914-1918. Marie Popelin, malade physiquement, avait annoncé sa résolution de prendre sa

retraite tout de suite après le congrès. Elle mourut le 5 juin 1913.

Marie Popelin n'a pour ainsi dire pas laissé d'écrits. Elle publia dans la revue de la Ligue les rapports qu'elle fit aux cercles d'études sur certains travaux en cours, aux assemblées générales sur l'activité de la Ligue et du Conseil national des Femmes belges, aux congrès internationaux sur la situation de la femme en Belgique. Elle fit également dans cette revue des comptes rendus de ces congrès, ainsi que des notices nécrologiques. Elle y écrivit, en outre, une longue description du voyage qu'elle effectua au Canada et aux Etats-Unis, lors du congrès de Toronto (*La Ligue*, 1909, nos 3-4, p. 106-111; 1910, nos 1-2, p. 30-38; n° 3, p. 62-73), ainsi qu'un article dans lequel elle revendiquait un salaire pour la ménagère (*La Ligue*, 1903, n° 2, p. 33-39). Elle publia, d'autre part, en 1892 et 1893, dans *L'Indépendance belge*, plusieurs articles sur la situation juridique de la femme en Belgique. Enfin, elle écrivit un mémoire en faveur de la candidature de Louis Frank au prix Nobel de littérature (*Un candidat au prix Nobel (Littérature). Mémoire sommaire présenté à l'Académie suédoise*, Bruxelles, 1906). Signalons que, par ses soins et sous sa direction, furent publiés les Actes des Congrès internationaux de 1897 et 1912.

A l'occasion de l'année de la femme, en 1975, l'administration des postes de Belgique a émis un timbre à l'effigie de Marie Popelin dont le dessin est dû à L. De Decker et la gravure à J. De Vos.

Françoise de Bueger-Van Lierde.

La Ligue, Organe belge du droit des femmes, 1893-1914. — « In memoriam », dans *La Ligue*, 1913, p. 127. — « Un deuil pour les féministes. Mort de Mademoiselle Marie Popelin », dans *La Dernière Heure*, 7 juin 1913. — « Mort de Marie Popelin », dans *Féminisme Chrétien*, mai-juin 1913, p. 4. — G. Houzeau de Lehaie, « Marie Popelin », dans *Les Femmes d'aujourd'hui*.

- Dictionnaire biographique international illustré des femmes contemporaines*, Paris, 1909, p. 186-189. — *Conseil national des Femmes belges. Bul-Statuts*, Bruxelles, 1905. — « Marie Popelin, fondatrice du Conseil national des Femmes belges », dans *Conseil international des Femmes. Historique des Conseils nationaux affiliés, 1888-1938*, p. 178-189. — Baronne P. Boël et C. Duchène, *Le féminisme en Belgique, 1892-1914*, Bruxelles, 1955, p. 37-41. — J. Bartler, *Un siècle d'enseignement féminin; le lycée royal Gatti de Gamond et sa fondatrice*, Bruxelles, s.d. [1964]. — F. de Bueger-Van Lierde, « A l'origine du mouvement féministe en Belgique. L'Affaire Popelin », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. L, 1972, 4, p. 1128-1137.

R

RAET (*Joseph-Louis DE*, ou *Lodewijk de*), ingénieur, économiste, fonctionnaire, promoteur du Mouvement flamand, né à Bruxelles le 17 février 1870, décédé à Forest (Bruxelles) le 24 novembre 1914.

L'acte de naissance, dressé à Bruxelles le 17 février 1870, mentionne comme suit le nom et les prénoms ainsi que ceux des parents : Joseph Louis De Raet, fils de Augustin Jean De Raet, né à Saint-Nicolas Waes, et de Marie-Thérèse Bessems, née à Anvers. C'est le second prénom que choisirent ses parents dès son enfance. C'est sous le nom de Louis De Raet en français, Lodewijk de Raet en flamand, qu'il fut identifié dès son adolescence.

L'ascendance de Louis De Raet comportait essentiellement des artisans. Un grand-oncle devint médecin et chef de clinique à Anvers. Son père était un fabricant de meubles, établi à Bruxelles.

Le jeune Louis De Raet suivit l'enseignement primaire dans une école communale de Bruxelles et l'enseignement moyen à l'Athénée royal de Bruxelles. Il y fut inscrit dans la section des humanités modernes, ce qui le mena, en 1886, à la section scientifique. Il termina brillamment ses études à l'athénée en 1889.

Déjà une évolution décisive s'était

produite dans son orientation. Au sein du cercle d'élèves *Help U Zelf*, animé par son professeur de langue et de littérature néerlandaises, Jan Kleyntjens, et par quelques littérateurs flamands, notamment Emanuel Hiel, Louis De Raet devint un adepte du mouvement flamand. Dès ce moment et jusqu'à la fin de ses jours, il rêva de rendre à la Flandre sa grandeur passée. Au sein de ce cercle il rencontra August Vermeylen qui fut conquis par les mêmes tendances.

Avec Vermeylen, qui lui succéda à la présidence du cercle, Louis De Raet, devenu Lodewijk de Raet, publia une revue flamande de jeunes : *Jong-Vlaanderen*. La personnalité distincte des deux promoteurs s'y révéla nettement : August Vermeylen s'intéressait à la littérature et à des problèmes esthétiques ; Lodewijk de Raet s'orientait vers les problèmes sociologiques et économiques.

Bientôt De Raet contribua à la fondation d'un parti politique à Bruxelles, la *Vlaamse Volkspartij*, sorte de préfiguration des groupements nationalistes flamands ultérieurs. De Raet en établit le programme économique. Le parti prit part aux élections de 1892 et de 1894 (avant et après la révision de la constitution), sans succès d'ailleurs.

Sur ces entrefaites De Raet avait

entamé à l'Ecole polytechnique de l'Université de Bruxelles les études d'ingénieur des constructions civiles. Mais son centre d'intérêt était ailleurs. Or le diplôme obtenu à l'issue de ses études moyennes ne lui permettait pas d'entamer les seules études qui le passionnaient : le droit, la sociologie et l'économie.

A certain moment, la famille, frappée par de graves revers et notamment par plusieurs décès, s'étant appauvri, le jeune De Raet voulut poursuivre et terminer ses études d'ingénieur en Italie, à Bologne, en qualité de boursier de la fondation Jacobs. Or, en Italie comme en Belgique, c'est la sociologie et l'économie qui le tentent. Il ne termine pas ses études et rentre en Belgique.

Avant son séjour en Italie, De Raet avait rédigé pour la revue estudiantine flamande *De Goedendag* un article qui paraît en juillet 1892 — il a vingt-deux ans. Cet article formule ce qui sera le programme de toute sa vie de Flamand conscient : le peuple flamand peut se redresser s'il obtient ce qui lui manque : des armes intellectuelles qui lui permettent de défendre la place qui lui revient parmi les autres peuples ; il lui faut obtenir une université néerlandaise et un enseignement professionnel et technique en néerlandais.

En attendant les réformes qu'il envisage, il s'intéresse au *University Extension Movement*, initiative prise en Grande-Bretagne dans le but d'étendre les bienfaits de l'enseignement supérieur à ceux qui ne peuvent devenir étudiants. En collaboration avec un camarade, il consacre une brochure à la question en proposant au mouvement flamand de suivre l'exemple anglais et de favoriser ainsi le relèvement culturel des populations flamandes.

Après son retour en Belgique, il est pendant quelque temps chômeur, à la recherche d'une occupation. Cela ne l'empêche pas de prendre part à la campagne électorale de la *Vlaamse Volkspartij* et de prendre une ini-

tiative plus audacieuse : il veut créer à Bruxelles une extension universitaire flamande. Au sein de l'organisation des étudiants flamands de l'Université de Bruxelles, *Geen taal geen vrijheid*, un comité qu'il préside est constitué. L'initiative n'aura pas de lendemain. Les appuis indispensables, de l'université et des pouvoirs communaux, n'ayant pas été obtenus, le projet, après quelques tentatives, sera momentanément abandonné.

En janvier 1896 il entre aux Bureaux techniques Hennebique à Bruxelles, un bureau d'études qui, avec un groupe d'ingénieurs et d'architectes, propage l'usage du béton armé en Belgique.

Il le quitte bientôt pour entrer, en août 1896, au ministère de l'Industrie et du Travail qui vient d'être créé et est chargé de procéder au recensement général des industries et des métiers. Il est incorporé, comme agent temporaire d'abord, à l'Office du Travail, Section de la Statistique. Il poursuit alors d'année en année la carrière d'un fonctionnaire de l'Etat. A sa mort, en novembre 1914, il est chef de division et attend sa nomination de directeur.

A l'Office du Travail il a rencontré Emile Waxweiler avec lequel il se lie d'amitié. C'est ce dernier qui lui montre la voie de l'Ecole des Sciences politiques et sociales de l'Université libre de Bruxelles où De Raet acquiert bientôt le grade de licencié en sciences économiques (1899). Plus tard, collaborateur assidu de l'Institut de Sociologie dont Waxweiler est devenu le directeur, il acquiert en 1914 le grade de docteur en sciences économiques.

Mais la signification de De Raet déborde de très loin celle d'un fonctionnaire savant et zélé occupé de semaine en semaine par la longue série de recensements et d'enquêtes entreprises jusqu'en 1914. Sa signification est déterminée surtout par la part prépondérante qu'il a prise dans le renouvellement de la doctrine du mouvement flamand.

Depuis le début de ses années universitaires, il est guidé par les conceptions évoquées plus haut : il manque à la Flandre un enseignement supérieur en langue néerlandaise et un enseignement technique donné dans la langue populaire ; de la réalisation des réformes linguistiques nécessaires, doivent résulter, selon De Raet, un accroissement du potentiel économique des populations flamandes, un accroissement du bien-être matériel et, par voie de conséquence, un relèvement du niveau culturel ; l'influence, voire la puissance de la Flandre, non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans le domaine politique, sont à ce prix. C'est un vaste programme de politique générale flamande que De Raet envisage et dont il esquisse déjà les traits dans les articles qu'il publie dans la revue estudiantine flamande *De Goedendag*.

Il est à remarquer que ce n'est pas le culte romantique de la langue populaire qui l'anime. Ce culte avait caractérisé les premières manifestations du mouvement flamand dès le milieu du XIX^e siècle. De Raet ne considère pas la langue comme un but. Elle est pour lui un moyen, l'instrument indispensable de tout développement intellectuel. S'il défend avec fougue la flamandisation, s'il réclame la réhabilitation de la langue populaire, c'est parce que l'abaissement de cette langue aboutit fatalement à l'abaissement de la collectivité entière. Ne perd-elle pas, par la domination d'une langue autre que la langue populaire, le moyen essentiel qui peut lui permettre de s'élever au point de vue social, économique, culturel ?

Tout au début de ce siècle sa réputation s'affirme. Des revues, bénéficiant d'une certaine autorité, accueillent ses études basées sur des chiffres et des faits, données qu'il a recueillies au cours de ses lectures et surtout par sa pratique de statisticien au ministère du Travail.

Dans chacune de ses études il établit un lien solidement étayé entre la

flamandisation de l'enseignement et l'expansion économique.

En 1905 paraît son *Economisch programma voor de Vlaamsche Beweging*.

Un an plus tard il publie le premier recueil de ses études concernant la flamandisation de l'enseignement supérieur. Ce volume de 321 pages, intitulé *Over Vlaamsche Volkskracht*. — *De vervlaamsching der hoogeschool van Gent*, apporte d'une part la réfutation approfondie et décisive des conceptions du professeur Mac Leod, d'autre part l'exposé, étayé par des chiffres et des faits, des conceptions de De Raet.

Qu'est-ce qui oppose De Raet à Mac Leod ?

En 1896 un congrès, réuni à Anvers, a chargé une commission de faire rapport sur le problème soulevé par les jeunes et visant à la création d'un enseignement supérieur en langue néerlandaise en Flandre. C'est Julius Mac Leod, professeur à Gand, qui devient le rapporteur de la commission. Son rapport paraît dès 1897. Il se prononce pour la flamandisation de l'Université de Gand. Toutefois il limite la flamandisation aux quatre facultés classiques : philosophie et lettres, droit, sciences naturelles, médecine. Il laisse à l'écart les écoles techniques rattachées à l'Université de Gand et ce pour des raisons d'opportunité : elles comptent beaucoup d'étudiants wallons et étrangers. Elles n'ont pas leur pendant à l'autre université de l'Etat, celle de Liège. Réclamer l'extension de la flamandisation à ces écoles ne pourrait que compliquer la réalisation de la réforme.

De Raet — il a vingt-sept ans — prend immédiatement position contre l'exclusion des écoles techniques. Il rédige un contre-rapport et le fait adopter par une association flamande qui le publie dans son bulletin. Mais il est jeune et son autorité ne peut prévaloir contre celle du professeur Mac Leod. Ce n'est que six ans plus tard que sa réputation s'affirme. Ses articles relatifs à l'économie flamande,

publiés dans des revues dont l'audience dépasse celle des publications estudiantines, modifient le climat. Son *Economisch Programma voor de Vlaamsche Beweging* et son livre *Over Vlaamsche Volkskracht* lui amènent de nombreux adeptes. Des conférenciers défendent ses thèses. Mac Leod, déçu et découragé, renonce et s'efface. Au *Nederlandsch Congres* de 1906, à Bruxelles, plus personne ne se lève pour défendre le programme de Mac Leod. Les thèses de De Raet, formulées en une série de résolutions, obtiennent l'adhésion unanime.

Quelles sont ces thèses ?

L'enseignement technique, qui doit non seulement fournir des chefs d'entreprises, mais aussi des professeurs à l'enseignement professionnel, est indispensable au relèvement économique de la Flandre. Il ne peut acquérir toute sa portée que s'il est donné dans la langue que les travailleurs connaissent le mieux, la langue populaire, en Flandre le flamand. La flamanisation de l'enseignement supérieur en Flandre ne peut dès lors laisser à l'écart l'enseignement technique.

Depuis 1897, De Raet a complété son programme. Tenant compte de la découverte de riches gisements de charbon en Campine, il réclame une école flamande des mines à Gand. Il réclame aussi, à Gand, un enseignement supérieur agricole, lequel n'existe qu'en français en Belgique, alors que l'agriculture est la base principale de l'économie flamande. Il présente une revendication analogue en ce qui concerne l'enseignement vétérinaire.

En 1907 la section anversoise de l'*Algemeen Nederlandsch Verbond* crée une nouvelle Commission pour la flamanisation de l'Université de Gand. Ce sera la *Vlaamsche Hoogeschoolcommissie*. C'est De Raet qui présente le mémoire introductif dans lequel il développe sa conception du rôle d'une université moderne en insistant sur le lien entre la technologie supérieure et l'expansion économique. La Commission, conçue comme organe de

lutte, comptera quelque cinquante membres, tous dirigeants d'associations flamandes. De Raet est désigné en qualité de rapporteur. En réalité il est l'initiateur et l'inspirateur de la *Vlaamsche Hoogeschoolcommissie*, le maître de la documentation et de l'argumentation, le dépositaire de la doctrine. En 1913 il deviendra président de la Commission. Il est remarquablement secondé par le secrétaire, Hippolyte Meert, professeur de langues à l'Athénée royal de Gand, devenu un incomparable organisateur de la propagande. Au bout de deux ans d'action par la distribution de brochures et l'organisation d'assemblées publiques dans toutes les villes et villages de la Flandre, ainsi qu'à Bruxelles d'ailleurs, le succès ne se fait pas attendre. L'influence se manifeste nettement lors de la composition des listes électorales en région flamande.

Pour les assemblées dans les grandes villes et l'action au Parlement, la Commission peut compter sur trois jeunes membres de la Chambre des représentants, promis à un avenir exceptionnellement brillant : Louis Franck, Frans Van Cauwelaert et Camille Huysmans.

Le 6 mars 1914, la proposition de loi émanant de la *Vlaamsche Hoogeschoolcommissie* et présentée à la Chambre par Louis Franck, Frans Van Cauwelaert et Edouard Anseele, fut soumise aux délibérations de la Chambre réunie en sections. Elle y recueillit 63 voix contre 43 et 12 abstentions. Quatre ministres émirent un vote affirmatif. Deux ministres, le premier ministre, de Broqueville, et le ministre des Sciences et des Arts, Prosper Poullet, s'abstinrent pour déclarer que le gouvernement se réservait le droit de présenter des amendements (lesquels semblaient devoir aboutir au dédoublement de l'institution existante).

Il nous reste à mentionner deux autres initiatives auxquelles De Raet s'intéressa beaucoup.

Malgré des travaux absorbants au

ministère du Travail, alors en pleine expansion, travaux à peine interrompus par quinze jours de congé annuel, malgré sa large participation au mouvement pour la flamandisation de l'enseignement supérieur en Flandre, De Raet trouva les heures nécessaires pour suivre pas à pas en y participant de près, d'une part la grande enquête menée en Belgique par l'industriel anglais B. Seebohm Rowntree (dont les conceptions se rapprochaient beaucoup de celles d'Ernest Solvay en Belgique), d'autre part les tentatives en vue d'une entente hollando-belge.

L'enquête de Rowntree prit plus de deux ans, de février 1906 à novembre 1908. De Raet seconda le délégué de Rowntree en Belgique. Il rédigea plusieurs rapports. L'enquête aboutit à la publication, en anglais et en français, d'un gros volume, en quelque sorte une sociographie belge, que les spécialistes des problèmes sociaux et économiques furent heureux de consulter jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale.

L'autre initiative, émanant du publiciste Eugène Baie (devenu plus tard l'auteur du monumental *Siècle des Gueux*), aboutit à la création d'une Commission pour l'entente hollando-belge, sous la double présidence de personnalités politiques dirigeantes, l'une belge (Auguste Beernaert), l'autre néerlandaise (Th. Heemskerk). De Raet fut adjoint au groupe de personnalités chargées de représenter la communauté flamande. Il devint l'un des cinq secrétaires de la section belge et fut chargé de l'élaboration de certains rapports, notamment au sujet de l'agriculture. Les activités de la Commission se poursuivirent de novembre 1907 à mai 1910. Aucun des vœux exprimés au cours des assemblées ne put aboutir. Ce n'est qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale, lors de la constitution progressive de l'Union Benelux, qu'il apparut que les aspirations, les tendances et les vœux exprimés avant 1914 n'avaient pas été oubliés.

En 1913 De Raet envisagea de

publier en deux gros volumes ses œuvres principales. Le premier, traitant de l'université flamande, parut en 1913. Le second ne fut publié qu'en 1920, après la première guerre. Il comporte l'ensemble de ses études sur le développement économique de la Flandre. Le premier volume compte 686 pages; le second en compte 483. Les deux volumes ont un titre commun, suivi d'un sous-titre précisant le contenu. Le titre commun est : *Over Vlaamsche Volkskracht*. Par le terme « volkskracht » que De Raet introduisit dans les milieux flamands, il vise la force, le pouvoir, le potentiel économique, culturel et politique du peuple flamand.

Lodewijk de Raet mourut au début de la période d'occupation allemande, à Forest-Bruxelles, âgé de quarante-quatre ans.

Il est à noter que l'ordre de priorité des revendications du mouvement flamand, tel qu'il avait été fixé avant 1914, par la *Vlaamsche Hoogeschool-commissie*, fut maintenu après la mort de De Raet, malgré l'irruption de tendances extrémistes pendant et après la guerre.

La flamandisation de l'enseignement supérieur, centré à Gand, resta le premier point du programme à réaliser avant toute autre réforme, pendant et après l'occupation allemande.

Immédiatement après celle-ci, le discours du trône, prononcé par le roi Albert devant les Chambres réunies, le 22 novembre 1918, promit la création des « assises d'une université flamande à Gand ». Une réforme partielle fut réalisée en 1923.

En 1930, le gouvernement présidé par Henri Jaspar, préoccupé par les progrès du nationalisme extrémiste en Flandre et soucieux de fêter le centenaire de la Belgique dans la joie unanime, fit voter par les Chambres la flamandisation intégrale de l'Université de Gand telle que l'avait conçue De Raet au début du siècle.

De nombreuses commémorations et séances d'hommage ont mis en lumière

les mérites de Lodewijk de Raet particulièrement à l'égard de la cause flamande.

En 1950 fut constituée la *Stichting-Lodewijk de Raet*. Cette fondation, œuvre d'éducation populaire, reconnue d'intérêt public par arrêté royal, veut réaliser en Flandre ce que les Anglais appellent « *Adult Education* », les Allemands « *Erwachsenenbildung* » et les Français « Education permanente ». Elle est conçue sur une base pluraliste. Son but est d'éclairer et ce dans les domaines qui échappent à l'enseignement proprement dit. Elle s'interdit toute attitude ou manifestation politique, y compris le vote de motions. Pour toutes ses activités elle fait appel à des spécialistes venus d'horizons différents. Elle entend réaliser son œuvre éducative telle que la concevait De Raet, lorsqu'il voulait voir créer en Flandre une *University Extension* de type anglais. La *Stichting Lodewijk de Raet* est devenue l'une des organisations culturelles les plus vivantes de la communauté flamande actuelle.

Max Lamberty.

M. Lamberty, *Lodewijk de Raet, grondlegger van een Vlaamse volkspolitiiek*, Anvers, 1951. — *Lodewijk de Raet in het perspectief van deze tijd*, publication commémorative, éditée par le Rectorat de l'Université de l'Etat à Gand, en 1960.

ROBERTS-JONES (John-Adolphe-Henry), dit John JONES, avocat, né à Worthing (Grande-Bretagne) le 3 septembre 1866, décédé à Saint-Gilles le 23 mai 1929.

Né d'une famille anglaise, fixée en Belgique depuis le début du XIX^e siècle, John Jones est le deuxième d'une lignée d'avocats qui, de 1862 à 1943, ont marqué au Barreau d'appel de Bruxelles.

Il avait épousé Juliette Hanssens, sœur d'Eugène Hanssens, éminent juriconsulte, professeur à l'Université de Bruxelles.

Il avait perdu, au cours de la

guerre de 1914-1918, son fils Adolphe tombé au champ d'honneur. Son second fils, Robert, sera fusillé en 1943 par l'autorité occupante en raison de son activité de résistant.

Suivant une tradition autorisée, la famille de John Jones s'établit sur le continent dans les conditions suivantes : au cours d'un voyage, John Roberts-Jones, premier du nom, né à Shrewbury en 1783, fut surpris à Bruxelles par le blocus continental dès 1805, il s'y établit épousant une Anglaise et devint carrossier. Il eut trois fils dont Adolphe Jones, peintre animalier, et Henry, carrossier de la Cour de Belgique.

Ce dernier fut le père d'Adolphe-Henry Roberts-Jones (17 décembre 1840-18 novembre 1907), premier d'une lignée de trois avocats qui se sont, durant quatre-vingts ans, succédé au Barreau d'appel de Bruxelles. Adolphe, qui fut de 1886 à 1892 membre du Conseil de l'Ordre, a laissé le souvenir d'un avocat d'affaires « d'une élégante allure et qui forma de la bonne manière son fils John », ainsi s'exprime un contemporain.

Par leur culture et par leur physique même, Adolphe, John et Robert Jones ont marqué leur comportement d'un cachet tout britannique.

Il était, à l'époque, de tradition de ménager autant que possible à l'enfant à naître le bénéfice de la nationalité d'outre-Manche, acquise par le *jus soli*, la fixation de l'intéressé en Belgique et la jouissance de la nationalité belge ne la faisant point perdre. C'est ainsi que John Jones naquit en Angleterre, sa mère ayant traversé le « Channel » afin que l'événement attendu pût se passer en terre anglaise.

Reçu docteur en droit à l'Université de Bruxelles le 11 juillet 1888, présenté au stage le 23 août suivant par son père, John Jones suivit le cabinet du bâtonnier Oscar Landrien. Il fut inscrit au tableau de l'Ordre des avocats près la Cour d'appel le 6 novembre 1891. Il siégea au Conseil de discipline durant les années 1909

à 1912, y remplissant successivement les fonctions de trésorier (1909-1910) et de secrétaire de l'Ordre (1910-1912).

Il était avocat du ministère des Travaux publics.

Ses confrères lui firent l'honneur, rarement obtenu, de le présenter ainsi que de l'élire, sans lutte, bâtonnier le 4 juillet 1927; il le fut jusqu'à son décès en 1929.

On répète volontiers que l'homme du Palais — et le bâtonnier Jones demeura toute sa vie étranger aux luttes du forum s'était voulu et réalisé exclusivement avocat — meurt tout entier quand l'abandonne la vie; que tel est son destin, l'action de plaideur étant étroitement finalisée par la perspective du jugement.

La réflexion manque de pertinence lorsque la carrière de l'avocat a été animée par un cœur d'homme. Ce fut le cas de John Jones, dont le bâtonnier Hennebicq a évoqué « l'âme exquise », la « gaité celtique ». Il savait, à l'occasion, faire preuve de fermeté et d'énergie. Ces qualités associées chez un chef de l'Ordre des avocats — conciliateur-né des litiges entre ses pairs ou entre ceux-ci et des tiers — ont justifié l'appréciation donnée par Raoul Hayoit de Termicourt, alors procureur du Roi à Bruxelles : « Il fut un grand bâtonnier » par l'influence considérable qu'il exerça sur les Membres de l'Ordre ».

Deux portraits de John Jones, l'un pris de trois quarts, l'autre de profil peuvent être considérés par le public. Le premier est exposé au Palais de Justice de Bruxelles dans le hall qui jouxte le cabinet du bâtonnier; le second figure dans la brochure, intitulée *In memoriam*, citée ci-après.

René Warlomont.

Archives du Conseil de Discipline des Avocats près la Cour d'appel de Bruxelles. — H. De Page, « Hanssens (Eugène) », dans *Biographie nationale*, t. XXX, Bruxelles, 1958, col. 447-451. — *In memoriam. L'Ordre des avocats à son bâtonnier Jones*, Bruxelles, Larcier, 1929, 44 pages, cet

opuscule comporte les discours prononcés lors des funérailles du bâtonnier Jones, l'allocution du procureur général Léon Cornil faite lors de la rentrée solennelle des cours et tribunaux et celle du bâtonnier Crokaert prononcée à la rentrée solennelle de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles. — *Journal des Tribunaux*, 42^e année, n° 3096, 10 juillet 1927, col. 488. — [Hennebicq], « M. le bâtonnier Jones », dans *Journal des Tribunaux*, 44^e année, n° 3160, 26 mai 1929, col. 385-388.

ROEY (*Joseph-Ernest VAN*), dix-septième archevêque de Malines, cardinal au titre de Sainte-Marie de l'Aracoeli, né à Vorselaar le 13 janvier 1874, mort à Malines le 6 août 1961.

Il était issu d'un milieu rural de la Campine anversoise. Son père était métayer mais aussi marguillier de sa paroisse; ses oncles et ses tantes, à une exception près, étaient tous entrés en religion.

Dès l'âge de trois ans, Ernest Van Roey fréquenta l'école des Sœurs des Ecoles chrétiennes de Saint-Joseph Calasanz à Vorselaar. Il alla ensuite à l'école communale et le 1^{er} octobre 1885, à onze ans, il commençait ses humanités au collège patronné de Herentals.

Ernest Van Roey fit sa philosophie au Petit Séminaire de Malines (1892-1894), sa théologie au Grand Séminaire de cette ville (1894-1897). Il fut envoyé à l'Université de Louvain où il conquist le grade de docteur et maître en théologie en juillet 1903 avec une thèse sur la légitimité du prêt à intérêt. Dès 1901, il fut désigné comme suppléant du professeur Dignant pour donner le cours de théologie morale spéciale à la Schola minor annexée à la Faculté de théologie, cours dont il devint titulaire en 1904. En mai 1907, il fut nommé chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Malines. La même année, il devenait vicaire général du cardinal Mercier. En 1909, à trente-cinq ans, Van Roey était promu prélat domestique de

Sa Sainteté. En 1925, Pie XI le nommait protonotaire apostolique. Préconisé au consistoire du 12 mars 1926 pour succéder au cardinal Mercier, il fut sacré le 25 avril 1926. Il fut créé cardinal-prêtre le 20 juin 1927.

Dès l'adolescence, Ernest Van Roey attira sur lui l'attention de ses supérieurs en raison de ses aptitudes particulières. Ses études de théologie au Grand Séminaire confirmaient ses qualités solides d'intelligence et il n'est pas étonnant que ses professeurs l'envoyèrent les poursuivre, après son ordination sacerdotale en 1897, à l'Université de Louvain. Dans sa thèse de doctorat, après avoir retracé l'histoire de la controverse chez les scolastiques, il passait en revue les principes régissant les diverses espèces de placements d'argent. A une époque où la Faculté de théologie de Louvain s'orientait nettement vers les études historiques relatives à l'antiquité chrétienne et où les prodromes de la crise moderniste avaient mis à la mode les études scripturaires, le jeune théologien, qui ne fut jamais un fervent de l'actualité, avait préféré un sujet plus classique de théologie morale, domaine qui l'intéressa toujours vivement.

De 1901 à 1907, Ernest Van Roey fut professeur à la Faculté de théologie. Homme d'étude consciencieux, fidèle à l'humble travail quotidien, maître soucieux de présenter les matières enseignées avec ordre, rigueur et clarté, sans vain verbiage, prêtre de grande foi et de grande piété, tel il est resté dans le souvenir de ceux qui furent ses élèves. On retrouva encore l'écho de son enseignement dans de nombreux écrits consacrés en particulier à la vertu de charité. On notera qu'à une époque où la théologie morale se réduisait trop souvent à la casuistique, ces travaux sur la charité, inspirés de saint Thomas, se préoccupaient de scruter les bases positives et surnaturelles de la vie morale et contribuèrent à amorcer un renouveau de ce secteur important de la théologie si longtemps négligé.

La carrière professorale d'Ernest Van Roey fut brève. Dès septembre 1907, le cardinal Mercier en faisait l'un de ses vicaires généraux. Van Roey était le pénitent de Dom Marmion à Louvain et le grand bénédictin l'avait recommandé à Mercier. Pendant vingt ans, il allait se trouver mêlé à toutes les questions importantes de l'administration du diocèse. Il était chargé de l'officialité et des communautés religieuses. Il put donner toute sa mesure lors de la préparation du IV^e Concile provincial de Malines, célébré en 1920. C'est de même lui qui remplit les fonctions de secrétaire du Synode diocésain de Malines en 1924 et qui rédigea la nouvelle édition des Statuts diocésains promulgués à cette occasion.

En faisant appel à lui, le cardinal Mercier n'avait pas seulement en vue l'administrateur capable, mais également le théologien averti. Aussi, n'est-il pas étonnant que, bien qu'il n'ait jamais fait preuve auparavant d'intérêt pour les questions unionistes, il ait été invité par le cardinal à siéger à ses côtés lors des célèbres « Conversations de Malines ». Il y participa sans guère d'illusions, tempérant parfois par ses précisions doctrinales l'enthousiasme fraternel de Mercier. Lors de la quatrième rencontre, il fut chargé de présenter à la séance du matin du 18 mai 1925 un mémoire sur *L'épiscopat et la papauté au point de vue théologique*. C'est un exposé remarquable de la doctrine catholique en la matière. On y trouve fortement soulignée l'idée que les évêques « ne tiennent pas à proprement parler la place du pape auprès de leurs fidèles, mais celle du Christ directement ; ils n'enseignent pas, n'exercent pas leurs pouvoirs sur les sacrements et sur les âmes au nom et en vertu d'une délégation du pape, mais véritablement en vertu de leur qualité de pasteurs ordinaires et en leur nom propre ». Mais, conçue dans une perspective plus scolastique qu'historique, la partie de ce rapport relative aux prérogatives du souve-

rain pontife fut assez mal accueillie par les participants anglicans. Après la mort de Mercier, Pie XI émit le désir qu'il fut mis un terme aux « Conversations ».

Par un bref du 12 mars 1926, Joseph-Ernest Van Roey fut nommé au siège archiépiscopal de Malines. Il était le candidat des dirigeants catholiques flamands, du nonce Micara et du Saint-Siège.

Il est toujours difficile de succéder à un homme prestigieux comme le fut le cardinal Mercier. Le tempérament renfermé du nouvel archevêque devait encore accentuer les difficultés inévitables de la transition. Beaucoup furent déçus par cet homme taciturne, isolé des autres par sa timidité et, comme beaucoup de timides, parfois raide quand il lui fallait signifier une décision désagréable, soucieux de ne s'engager qu'après avoir mûrement pesé le pour et le contre.

Toutefois, pour le Saint-Siège, la désignation d'un archevêque flamand pour tempérer les ardeurs des nationalistes flamands semblait constituer la solution idéale. Dans différents écrits et allocutions, Van Roey allait rapidement donner des preuves de son amour pour la patrie belge et formuler des critiques contre les raisonnements d'une partie de ses diocésains flamands.

Dès l'aube de son épiscopat, il fut mêlé personnellement à la conversion de la princesse Astrid ; ce fut le point de départ d'une longue amitié avec la famille royale.

Dans la vie politique de la Belgique de 1918 à 1940, deux personnalités ecclésiastiques se sont affirmées : les cardinaux Mercier et Van Roey. Ils ont généralement imposé à l'Eglise de Belgique les directives de son action politico-religieuse. Il n'en demeure pas moins que, en certains domaines, l'un ou l'autre évêque, on songe à Waffelaert de Bruges, Heylen de Namur et Rutten de Liège, a eu, même sur le plan national, une influence caractéristique.

Il faut se rendre compte de la

situation politique de la Belgique en 1926, au moment où Ernest Van Roey devient archevêque : les partis s'effritent et se multiplient ; le mouvement flamand devient de plus en plus actif sur le terrain politique : certains leaders tendent plus nettement vers le séparatisme et s'animent de conceptions extra-nationales ; d'autres meneurs politiques inscrivent leur action dans un esprit totalitaire ; le parti socialiste se fortifie de plus en plus ; l'esprit de l'union sacrée se dissout : on se trouve encore sans doute devant des coalitions ministérielles, mais elles ne sont plus généralement commandées par l'union nationale, elles sont imposées par l'impossibilité d'un parti de s'assurer à lui seul une majorité parlementaire.

Face à cette évolution et à cette fixation partisane jusque dans l'équipe ministérielle, Ernest Van Roey et l'Eglise de Belgique avec lui crurent devoir prendre diverses attitudes qui se signalent par un retour à certaines méthodes politico-religieuses traditionnelles. Devant la vigueur des partis de gauche et surtout du parti ouvrier belge, devant la nécessité d'établir dans les équipes gouvernementales un équilibre qui soit favorable aux intérêts religieux, Van Roey soulignait l'urgence de la cohésion des forces catholiques dans un parti unitaire.

Il mit l'accent sur le rôle à la fois religieux et constitutionnel du parti catholique. Ce dernier était habilité, et lui seul à ses yeux, pour défendre la cause catholique sur le terrain parlementaire et ministériel : cette action politique coordonnée était, d'après lui, absolument nécessaire.

Plus méthodique que son prédécesseur, plus rationnel et plus traditionnel, Van Roey accepta la solution pratique d'un parti catholique bien organisé. Il n'admettait aucune fuite catholique dans d'autres partis qui cependant se déclareraient prêts à défendre les intérêts de la religion, que ce soient les nationalistes flamands ou les rexistes. Les intérêts religieux exigeaient d'après lui un

unique parti. Le point culminant de l'action de Van Roey dans ce domaine fut sa fameuse intervention en 1937 lors de la rivalité électorale à Bruxelles entre Paul van Zeeland et Léon Degrelle.

Non seulement il fallait d'après Van Roey, un unique parti catholique, mais tous les chrétiens devaient collaborer à son efficience et ainsi, face à la désaffection politique des jeunes catholiques, le cardinal insistait sur la nécessité de trouver dans la politique un moyen précis d'exercer l'apostolat dont certaines âmes ferventes étaient animées.

Par cette volonté d'un parti unitaire, Van Roey et les autres évêques avec lui se sont opposés aux tendances divergentes de certains nationalistes flamands et aux volontés autoritaristes de certains rexistes ; mais plus qu'une prise de position contre des mouvements jugés anticonstitutionnels, c'était avant tout une attitude pour valoriser l'action politique catholique dans le pays.

Pourtant, et cela est significatif, Van Roey a admis, et même provoqué, la constitution de deux blocs, comme on les appelait, dans le parti catholique l'un francophone et l'autre d'expression flamande. Mais son but, en respectant et en favorisant certaines originalités culturelles et même politiques, était de sauvegarder, grâce à un directoire coordinateur, l'unité du parti et de la patrie. Van Roey considérait l'unité du parti catholique comme le grand moyen d'efficience apostolique dans les assemblées délibérantes et l'unité administrative de la Belgique comme un postulat intangible du patriotisme belge.

A cela s'ajoute une particulière attention à l'école catholique. Van Roey en coordonnant les efforts de certains de ses suffragants, surtout ceux des Flandres et de Liège, en leur donnant l'exemple et une forte impulsion, s'attacha à affirmer la présence scolaire catholique dans tous les domaines de l'enseignement et tout particulièrement dans l'enseigne-

ment technique et dans les activités para-scolaires.

La deuxième guerre mondiale allait donner à Van Roey l'occasion de jouer un rôle de premier plan sur la scène nationale. En l'absence d'un gouvernement dans le pays et étant donné le silence imposé au Roi prisonnier, il devenait de fait la seule voix capable de s'adresser à l'ensemble de la nation. Il y avait là un danger d'équivoque, qui se manifesta particulièrement à l'occasion du mariage du roi Léopold III, et, du côté wallon en particulier, un certain nombre d'incroyants s'inquiétèrent à plusieurs reprises de voir un chef d'Eglise prendre la parole au nom du pays tout entier. Dans l'immédiat cependant la plupart furent heureux d'entendre régulièrement cette voix libre exprimer avec force les protestations de la conscience morale contre l'oppression nazie. Dans les mois qui suivirent la capitulation du 28 mai 1940, la comparaison de Van Roey avec Mercier avait d'abord déçu et beaucoup regrettaient les accents de la célèbre lettre *Patriotisme et endurance*. Van Roey jugeait non seulement que les circonstances de 1940 différaient profondément de celles de 1914, mais se refusait en outre, en prenant une attitude de combat qui l'eût mis avantageusement en vedette, à exposer ses prêtres à des représailles auxquelles il savait bien qu'il échapperait personnellement. Il préférait aux interventions tonitruantes les échanges de correspondances avec les autorités occupantes, où il défendait pied à pied par des arguments juridiques, les droits de l'Eglise, certes, mais aussi à l'occasion ceux de la personne humaine foulée aux pieds. Il suffit de rappeler en quels termes émus le grand rabbin Ullman devait, après la guerre, remercier Van Roey pour ses interventions en faveur des Juifs persécutés.

Après la libération de la Belgique, le 1^{er} octobre 1944, la *Cité nouvelle*, quotidien démocrate chrétien fondé en 1937 par Jean Bodart, publie un

manifeste appelant au rassemblement, dans une large formation non confessionnelle, de tous ceux qui adhèrent à l'idéal de la démocratie chrétienne. Un nouveau parti politique est né : « l'Union démocratique belge ».

La tentative de l'Union démocratique belge avait été mal accueillie par la majorité de l'épiscopat belge, et une revue catholique s'étant réjouie de ce que les catholiques belges avaient désormais la possibilité de choisir suivant leurs préférences politiques et sociales entre deux partis offrant des garanties suffisantes au point de vue chrétien et n'étaient donc plus obligés en pratique de s'inféoder à une formation unique, Van Roey protesta aussitôt publiquement, en rappelant le principe dont il devait s'inspirer toute sa vie durant en ce qui concerne l'attitude des catholiques en matière politique.

Un événement important dans la vie de Van Roey fut son voyage au Congo en 1948 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Compagnie du chemin de fer du Congo. Ce fut pour lui une révélation et notamment en ce qui concerne le travail missionnaire : il semble qu'il avait jusqu'alors vécu sur l'image d'un apostolat de brousse auprès de « sauvages », et la découverte d'un pays en pleine évolution économique et sociale, où les problèmes religieux propres aux grandes villes commençaient à se poser, l'impressionna profondément. Dès lors, la conscience de la responsabilité de la Belgique catholique vis-à-vis de cette jeune chrétienté ne le quitta plus. Il le montra notamment en cédant plusieurs de ses prêtres d'élite pour des missions spécialisées au Congo et en appuyant de son autorité le projet de fondation de l'Université Lovanium à Léopoldville. Il se trouvait dès lors sensibilisé à accueillir l'appel de Pie XII en faveur de l'aide spirituelle à l'Amérique latine. C'est sous son égide que s'ouvrit à Louvain en 1953 un séminaire pour l'Amérique latine, auquel il apporta à plusieurs reprises une

aide efficace. Cette orientation universaliste de Van Roey mérite d'autant plus d'être relevée qu'il avait souvent donné l'impression d'un provincialisme excessif. La volonté du pape fut certainement un élément important de cette évolution, mais sans doute aussi l'élargissement des perspectives dû à l'unique grand voyage de son existence laborieuse.

Profondément attaché à la monarchie, Van Roey a donné bien des témoignages de son attachement au roi Léopold III. Il a défendu le souverain envers et contre tous. En 1950, il déploya bien des efforts en faveur du retour du Roi. Et en 1951, au moment de l'avènement de Baudouin I^{er}, Van Roey publia une pastorale dont la première partie constituait un ultime hommage à Léopold III.

En 1954 se constitua le gouvernement Van Acker composé de libéraux et de socialistes. Une nouvelle page de la question scolaire s'ouvrait. Certaines voix autorisées en Belgique et au-delà des frontières invitaient l'épiscopat belge à être conciliant et à consentir certaines concessions aux revendications des gauches. Van Roey se montra intransigeant, estimant qu'il fallait tout faire pour maintenir la situation privilégiée dont jouit en Belgique l'enseignement catholique par comparaison avec la plupart des autres pays. Son attitude, où certains ont vu une manifestation de cléricalisme dominateur, s'expliquait par une conviction qui ne le quitta jamais, et qu'il exposa dans de nombreux discours et lettres pastorales. Elle peut se résumer dans ces déclarations de septembre 1948 : « L'enseignement et le milieu scolaire exercent une influence profonde sur l'esprit et l'âme des enfants : il importe que l'école développe et alimente la vie chrétienne qu'ils ont reçue au baptême, loin de l'annihiler ou de la détruire. La place des enfants baptisés n'est donc pas dans des institutions neutres ou laïques, où l'on ne se préoccupe pas de leur

» éducation chrétienne, mais dans des établissements scolaires où la formation de l'âme va de pair avec le développement de l'intelligence ». Sur ce point, Van Roey resta jusqu'à son dernier jour indéfectiblement fidèle aux conceptions qui avaient animé les catholiques belges durant tout le XIX^e siècle et ne prêta jamais une oreille favorable à certains arguments d'opportunité qui se faisaient entendre en certains milieux wallons sensibles au danger de voir les catholiques isolés dans un ghetto dressé face au monde incroyant. Le 20 novembre 1958, le conflit prenait fin par la signature du Pacte scolaire, suite à une procédure extra-parlementaire et dont les trois partis traditionnels étaient les protagonistes. Van Roey n'allait plus revenir sur la question scolaire.

En octobre 1958, la mort de Pie XII impliquait l'élection d'un successeur. Malgré ses quatre-vingt-quatre ans, Van Roey tint à se rendre au conclave et, malgré ses appréhensions, il se décida à prendre l'avion. Plusieurs témoignages concordants ont laissé entendre que son rôle fut important, car l'autorité de ce taciturne, dont on appréciait le solide bon sens, était grande dans les milieux romains. Une indiscretion a même permis de savoir que son intervention contribua fortement à décider les électeurs à limiter leurs suffrages aux seuls cardinaux, conformément à la tradition.

En décembre 1960, après avoir béni le mariage du Roi Baudouin avec Doña Fabiola de Mora y Aragon, Van Roey fit publier un communiqué dans lequel il stigmatisait la grande grève qui immobilisait le pays. Ce communiqué eut le don de déconcerter les travailleurs chrétiens ; la grève avait vécu. Ce fut là la dernière intervention publique de Van Roey.

A la tête d'un archidiocèse comportant les provinces d'Anvers et de Brabant, Van Roey eut à cœur de faire bâtir de nombreuses églises dans les nouvelles paroisses, il veilla personnellement à l'édification du sémi-

naire Saint-Joseph et fut attentif au développement du réseau d'enseignement catholique.

Van Roey n'a pas été comme son prédécesseur un maître de spiritualité et il n'avait guère de propension pour la mystique, mais il s'appliquait à la pratique humble et quotidienne des vertus chrétiennes, rappelait régulièrement à ses prêtres et à ses fidèles les grands moyens classiques de sanctification, dont il nourrissait lui-même sa vie spirituelle, et appuyait sa vie chrétienne personnelle et son apostolat épiscopal sur quelques dévotions chères aux catholiques des générations précédentes et auxquelles il resta fidèle jusqu'à la fin : saint Joseph, son patron et celui de la Belgique, et le Sacré-Cœur en l'honneur duquel il n'eut de cesse que les travaux de la basilique de Koekelberg, deux fois interrompus par les guerres mondiales, fussent repris et menés presque à terme.

Deux aspects de la personnalité de Van Roey ont fait l'objet de critiques.

Les milieux incroyants, et même un certain nombre de catholiques, lui ont reproché ses fréquentes interventions dans la vie politique du pays : contre les extrémistes flamingants et contre les rexistes, contre les partis de gauche lors des diverses élections, au moment de la capitulation de l'armée belge en 1940, à l'occasion de la question royale, lors de la tentative de l'Union démocratique belge, et lors des grèves de décembre 1960 dirigées contre le gouvernement Eyskens. Ces interventions sont indéniables. Cet homme d'Eglise a pesé d'un poids non négligeable sur la vie politique belge.

Une critique d'un autre genre fut souvent formulée contre Van Roey dans certains milieux catholiques, et qui porte sur la conception proprement religieuse de l'apostolat. On a reproché à Van Roey de ne pas être assez progressiste, de demeurer attaché à des conceptions trop statiques de l'apostolat. Il est certain que dans ce domaine, il n'a pas pris lui-même

beaucoup d'initiatives, que par tempérament il était plutôt réticent à l'égard des innovations, d'où qu'elles viennent, même de Rome, et qu'il recommandait plus volontiers à ses subordonnés la prudence que l'audace. Cet homme froid et raisonnable, qui manquait d'imagination, était plus porté à calculer les risques que comporte fatalement toute nouveauté qu'à inventer des solutions inédites destinées à faire face à des problèmes nouveaux.

Toutefois, dans les limites de la prudence et de l'obéissance aux consignes romaines, Van Roey laissait somme toute une grande liberté d'action à ses prêtres. Loin d'étouffer systématiquement toute initiative, il en a laissé se développer un bon nombre et il n'hésitait pas à les encourager avec bonté lorsqu'elles lui paraissaient raisonnables et à leur apporter positivement son appui dès qu'elles s'avéraient à l'expérience fécondes du point de vue apostolique.

Malgré un avertissement en 1949, la santé de Van Roey fut bonne jusqu'à la fin. Certes, durant les deux ou trois dernières années, on sentit un ralentissement des activités; la vigueur intellectuelle n'avait pas diminué.

Le mercredi 2 août 1961, dans l'après-midi, Van Roey fut atteint de troubles circulatoires et d'une thrombose. Son état s'aggrava et il fut administré le samedi 5 août à midi. Il mourut le dimanche 6 août 1961. Le jour de ses obsèques, il fut suivi par le gouvernement. Le Roi et la Reine étaient rentrés d'Espagne pour assister à la messe de requiem à Saint-Rombaut.

Il était grand cordon de l'Ordre de Léopold, docteur *honoris causa* des Universités de Louvain et de Nimègue, membre de la Koninklijke Academie van België.

Sa devise épiscopale était : *In nomine Domini*.

La bibliographie des œuvres de

Van Roey se retrouve dans la *Bibliographie académique de l'Université de Louvain* : 1901, p. 12; 1904, p. 16; 1906, p. 14-15; 1908, p. 81-82; 1913, p. 12. *Bibliographie académique*, t. IV, p. 67-69; t. VII, p. 256-266; t. VIII, p. 9-11; t. IX, p. 8-9; t. X, p. 13-18.

Wladimir S. Plavsic.

Archevêché de Malines : Fonds Van Roey. — Archives du Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles : correspondance politique, légations, Saint-Siège, 1926-1940. — Archives du Cabinet du Premier Ministre, Bruxelles. — Archives de la Fraternité des Amis de Jésus, Schilde. — Archives du Séminaire pour l'Amérique latine, Louvain. — R. Aubert, « Le Cardinal Van Roey », dans *La Revue Nouvelle*, t. XXXIV, 1961, p. 113-130. — R. Aubert, « L'Eglise catholique et la vie politique en Belgique depuis la seconde guerre mondiale », dans *Res Publica*, XV, 1973, 2, p. 183-203. — J. de Bivort de la Saudée, *Documents sur le problème de l'union anglo-romaine 1921-1927*, Bruxelles, 1949. — R. Boudens, *Kardinaal Mercier en de Vlaamse beweging*, Louvain, 1975. — K. Cruysberghs, *Mémoires*, Anvers, 1965. — L. De Raeymaeker, « In memoriam Z. Em. Kardinaal Van Roey », dans *Koninklijke Vlaamse Academie van België, Jaarboek*, Brussel, 1961, p. 262-272, portrait photographique. — Lord Halifax, *The Conversations at Malines, 1921-1925*, London, 1930. — J. Jacques, *Ce siècle que j'ai vécu*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1972. — J. Kempeneers, *Le Cardinal Van Roey en son temps*, Gembloux, Duculot, 1971. — E. Leclef, *Le Cardinal Van Roey et l'occupation allemande en Belgique*, Bruxelles, Goemaere, 1945. — J. Pirenne, *Mémoires et notes politiques*, Verviers, André Gérard, 1975. — W. S. Plavsic, *Le Cardinal Van Roey*, Bruxelles, Labor, 1974 (Collection *Humanisme*). — W. S. Plavsic, « L'Eglise et la politique en Belgique », dans *Res Publica*, X, 1968, 2, p. 211-251. — A. Simon, « L'influence de l'Eglise sur la vie politique dans l'entre deux guerres », dans *Res Publica*, IV, 1962, 4, p. 387-396. — Ph. Van Isacker, *Tussen Staat en Volk. Nagelaten Memoires*, Anvers, 1953. — K. Van Isacker, *Herderlijke brieven over politiek*, Anvers, 1972.

S

SAROLEA (*Charles-Louis-Camille*), publiciste, professeur à l'Université d'Edimbourg, consul de l'Etat indépendant du Congo, puis de Belgique, né à Tongres le 25 octobre 1870, décédé à Edimbourg (Ecosse) le 11 mars 1953. Naturalisé anglais le 12 novembre 1912.

Sarolay, hameau de la commune d'Argenteau, situé à l'est de la Meuse à quelques kilomètres au nord de Chératte serait d'après Eugène Vroonen à l'origine du nom patronymique.

Les archives de la cure de Warsage, aux confins des Fourons, font mention d'un Hadelin de Sarolea, y décédé le 11 octobre 1627, de son fils et de quatre petits-enfants. La famille semble s'être déplacée, aux environs de 1737, vers Aubel. On trouve ensuite des Sarolea à Maastricht et à Tongres.

Le père de Charles, Jean-Pierre Sarolea, qui était né dans cette dernière ville le 19 mai 1833, et avait épousé Félicité Vrindts, elle aussi native de Tongres, fille d'un notaire de l'endroit, alla exercer la médecine à Hasselt. Charles fit ses études secondaires à l'Athénée royal de cette ville. En 1888, il entra à l'Université de Liège où il fut l'élève de Joseph Delbœuf. Docteur en philosophie et lettres en 1891, il ajoute à ce titre,

en tête d'une étude littéraire sur l'art dramatique, étudiant en sciences, sans préciser la nature des cours qu'il suit dans cette faculté. Il participe au congrès de psychologie tenu à Londres en 1892. Il déploie une belle activité. Son livre *Hendrik Ibsen. Etude sur sa vie et son œuvre* (Paris, 1891, 104 pages) est reçu favorablement par la critique. Il y fait connaître l'auteur norvégien si controversé, accueilli avec un fol enthousiasme par les uns, avec hostilité par les autres. Il démontre qu'Ibsen est un individualiste à outrance, un aristocrate radical, un solitaire... Pour cela, il a lu toutes ses œuvres. Il glisse cependant un peu légèrement sur *Le canard sauvage* et a des affirmations hardies qui demanderaient un développement plus long.

La même année, Sarolea publie deux articles : *La fin de la littérature classique allemande* (*Revue de Belgique*, 23^e année, 2^e série, t. II, 1891, p. 329-348) et *Introduction à l'Esthétique de la tragédie* (*Revue universitaire*, 2^e année, 1891, p. 5-29). L'année suivante, il fait paraître *La question sociale en Angleterre et le socialisme municipal - Lettre à M. Frédéric Harrison* (*Revue de Belgique*, 24^e année, 2^e série, t. VI, 1892, p. 193-230) et *Les faux-dogmes de 1789 et le socia-*

lisme d'Etat (*Revue universitaire*, 3^e année, 1892, p. 16-42).

Le travail intitulé *Les bornes de la philosophie naturelle et la métaphysique de la sensation* que Sarolea fit remettre à la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, ne fut pas couronné comme il est écrit dans certaines biographies et ne fut pas publié. Par contre, Sarolea fut proclamé lauréat du concours des bourses de voyage institué par le Gouvernement avec 95 % des points, *ex aequo* avec H. Van der Linden après avoir défendu publiquement le 12 novembre 1892, un mémoire de métaphysique : *La philosophie de Schopenhauer est la synthèse des systèmes de Kant et de Fichte* et deux thèses annexes : I. *L'agnosticisme de Huxley ne fait que continuer en le renouvelant le scepticisme de Hume*; II. *La théorie des idées-reflets est contraire à la logique et aux faits; la théorie des idées-formes en est la réfutation victorieuse*.

Ses voyages d'étude rendus possibles par l'obtention de cette bourse ne l'empêchent pas de publier encore en 1893 un article intitulé *M. de Greef et la Classification positiviste des sciences* (*Revue de Belgique*, 26^e année, 2^e série, t. VIII, p. 294-314) avant la présentation le 21 octobre 1893 à l'Université de Bruxelles d'une thèse : *La liberté et le déterminisme dans leurs rapports avec la théorie de l'évolution* (Bruxelles, P. Weissenbruch, 1893, 175 pages).

Exposée dans l'atmosphère mouvementée que connaissait l'Université de Bruxelles à l'époque, devant un auditoire survolté, et jugée insuffisante par les examinateurs, après intervention de Guillaume Tiberghien, Hector Denis, Georges Dwelshauwers, Paul Errera, Emile Vandervelde et Léon Leclère, dont les noms révèlent clairement les opinions, elle est néanmoins acceptée et l'auteur est proclamé docteur spécial en philosophie, tandis que la décision soulevait les protestations véhémentes des étudiants positivistes présents.

Cette thèse développait la dernière partie du mémoire couronné au concours des bourses de voyages. Il y a lieu de citer ici Charles Sarolea, car il s'y révèle tel qu'il sera toute sa vie. Parlant du travail : « Il a été » écrit au milieu des vicissitudes d'un » voyage prolongé à l'étranger, en » France, en Afrique, et en Italie, » au milieu des aventures d'un esprit » à la recherche de la vérité synthé- » tique, à travers les systèmes les plus » divers et les plus divergents : tel » chapitre conçu en Angleterre, com- » mencé à la Sorbonne, continué dans » une oasis du Sahara, a été achevé » dans quelque université italienne; » telle idée suscitée par Darwin, réfu- » tée par Carlyle, corrigée par Scho- » penhauer, complétée par M. Fouillée » ou M. Tarde, ou M. Delbœuf, ou » M. Tiberghien ne s'est organisée et » synthétisée que par le lent effort » de la pensée repliée sur elle-même ».

Tout en préparant sa thèse, il consigne ses impressions de voyage jour après jour et au courant de la plume, dans des lettres adressées au professeur Delbœuf. Il les date de Naples, juin 1893 (*En Maurétanie*, dans *Revue française d'Edimbourg*, 2^e année, 1898, p. 179-209).

Charles Sarolea se croyait à juste titre le dauphin du professeur Guillaume Tiberghien dont il défendait le système philosophique. En 1898, dans un court paragraphe qui reflète en même temps la position philosophique de Charles Sarolea, le baron de Haulleville s'en fait l'écho. Il cite d'abord ce dernier : « La banqueroute » du libéralisme dans le domaine poli- » tique, la banqueroute de la philo- » sophie scientifique dans le domaine » spéculatif, un réveil des croyances » religieuses ou tout au moins une » appréciation plus juste, une com- » préhension plus profonde du rôle » social de la religion, la décadence » de Renan et du renannisme, le » dégoût du naturalisme, les derniers » écrits de Taine, les travaux de » Tarde, de Brunetière, de Lebon, de » Leroy-Beaulieu, de Kid, de Balfour,

» tels sont les indices les plus signifi-
» catifs d'un retour de l'opinion ».

Il ajoute : « C'est en ces termes que
» commence une étude extrêmement
» intéressante, parue dans la *Revue*
» *française d'Edimbourg* et due à la
» plume de M. Charles Sarolea, chargé
» de cours à l'Université et Associé
» étranger de la société royale d'His-
» toire de Londres, un de nos conci-
» toyens, si je ne me trompe, celui-là
» même qui, désigné par la Faculté
» de philosophie de notre Université
» libre, pour devenir professeur ren-
» contra une telle opposition de la
» fraction radicale du parti libéral
» qu'il jugea convenable de retirer
» sa candidature. Il n'eut pas tort
» car il ne tardera pas à trouver dans
» la capitale de l'Ecosse une position
» et une chaire dignes de son talent ».

Les archives de l'Université de Bru-
xelles ne révèlent rien au sujet d'une
éventuelle offre d'enseignement à
Sarolea. En réalité, celui-ci fut pru-
demment tenu à l'écart (voir E. Noël,
Le conflit universitaire à l'Université
libre de Bruxelles).

Il laissa néanmoins s'accréditer la
légende d'un refus de sa part et son
neveu, J. Bartholomew, le motive
par des raisons politiques et avant
tout par le désir de voir le monde.
Sarolea émigra donc vers Edimbourg
où il fit carrière. Il avait eu le privi-
lège de travailler chez Frère-Orban,
en qualité de secrétaire privé et, en
dépit du peu de temps qu'il l'a été,
il n'est pas téméraire de supposer
qu'il avait dès cet âge, élargi le cer-
cle de ses relations et protections.
Le professeur F. Harrisson appuya
sa candidature, ce qui lui valut d'être
placé à la tête d'un département
français nouvellement créé à l'uni-
versité. Il prononça son discours d'ou-
verture le 19 octobre 1894. Il le ter-
mine en formulant son intention
de donner un cours imprégné de
philosophie et de politique, émaillé
de comparaisons entre le compor-
tement du peuple anglais et celui
du peuple français. « J'ai déjà parlé
» dans le courant de ce discours, de

» la contradiction intime qui réside
» au fond des deux principes de notre
» civilisation : l'égalité et la liberté.
» Je dirai maintenant que l'histoire
» parallèle et si différente de la France
» et de l'Angleterre n'est que l'appli-
» cation sur une échelle grandiose de
» cette même contradiction. Il semble
» que c'ait été la mission de l'Angle-
» terre de développer les principes
» de liberté et d'autonomie, l'indivi-
» dualisme. Et il semble, au contraire
» que la mission de la France, ait été
» de développer le principe d'égalité,
» l'idée d'Etat, le socialisme.

» Si cette conception est vraie, et
» je m'attacherai à le démontrer dans
» le courant de ce cours, l'histoire
» comparée de la France et de l'Angle-
» terre acquiert toute la fascination
» d'un drame philosophique et l'oppo-
» sition séculaire des deux pays n'au-
» rait été ainsi que le duel logique des
» deux principes qui se disputent la
» conquête du monde » (*Revue de Bel-*
gique, 26^e année, 2^e série, t. XII,
1894, p. 151-183).

Charles Sarolea épouse en 1895,
Marthe Van Cauwenberghe, fille de
Charles Van Cauwenberghe, profes-
seur à l'Université de Gand et mem-
bre de l'Académie royale de Médecine.
Elle mourut très jeune après lui avoir
donné deux fils. Il se remaria en
1905 avec Julia Dorman, ce qui
l'apparentera à l'explorateur Ernest
Shackleton.

Et il écrit et il voyage. En 1898,
il avoue qu'il passe à peu près une
partie égale de l'année dans des pays
de langue et de civilisation anglaises
et dans des pays de langue et de civi-
lisation françaises (*Revue de Belgique*,
30^e année, 2^e série, t. XXIV, 1898,
p. 260).

Il reste cependant fidèle aux sujets
littéraires teintés de philosophie ou
de sociologie. Il publie encore *Etudes*
sur Victor Hugo (*Revue de Belgique*,
28^e année, 2^e série, t. XVI, 1896,
p. 14-43, 145-167 et 2^e série, t. XVII,
1896, p. 248-265); *Les idées philoso-*
phiques de Victor Hugo (*Revue de*
Belgique, 28^e année, 2^e série, t. XVI,

1896, p. 249-279); *Le crime de M. Zola, à propos de « Rome »* (*Revue française d'Edimbourg*, 1^{re} année, 1897, p. 41-54); *La culture littéraire du peuple anglais - Réponse à M. Marcel Prévost* (*Revue française d'Edimbourg*, 1^{re} année, 1897, p. 103-131); *La philosophie de Nietzsche* (*Revue de Belgique*, 30^e année, 2^e série, t. XXIII, 1898, p. 223-240); *L'apothéose de Goethe* (*Revue de Belgique*, 31^e année, 2^e série, t. XXVI, 1899, p. 313-319); *Le testament philosophique de M. Zola - A propos de « Paris »* (*Revue française d'Edimbourg*, 2^e année, 1898, p. 108-123); *Les « Mémoires » de Saint-Simon* (*Revue française d'Edimbourg*, 3^e année, 1900, p. 89-107); *Hippolyte Taine* (*Revue française d'Edimbourg*, 3^e année, 1899, p. 108-112).

Deux publications peuvent être considérées comme ayant un rapport avec son enseignement : *Graduated Course of French Prose Composition, with idiomatic renderings of difficult passages and a list of homophons and homonyms. Advanced course* (Edinburgh, Oliver & Boyd, 1900, XII + 191 pages) et l'*Hachette's Series of Short masterpieces of French Prose* dont il est l'éditeur général à partir de 1901.

Charles Sarolea avait créé la *Revue française d'Edimbourg* qui ne vécut que trois ans de 1897 à 1899. Etrangère à toute confession religieuse et à tout parti politique, elle devait s'attacher exclusivement, avec une entière indépendance, à faire connaître davantage la France à l'Angleterre et l'Angleterre à la France. Tous les travaux qui pouvaient élucider leurs rapports dans le passé, activer leurs échanges dans le présent et dans l'avenir y seraient accueillis, particulièrement ceux ayant trait à des problèmes sociaux, des questions morales et politiques. Il la compose pratiquement seul et se voit obligé pour l'étoffer d'y publier des articles qu'il fait paraître simultanément ailleurs, dans la *Revue de Belgique* notamment.

Mais Sarolea n'a pas un tempérament à limiter ses activités. Ayant

écrit une petite étude *Les Belges au Congo* (*Belgique militaire*, 29^e année, n° 1477, 1899, p. 357-378 et *Revue française d'Edimbourg*, 3^e année, 1899, p. 191-209), il en fait hommage au secrétaire d'Etat de l'Etat indépendant du Congo, le baron van Eetvelde, en 1900; il saisit cette occasion pour lui suggérer de créer un consulat à Edimbourg et de le désigner à ce poste.

Entré peu après au consulat de Belgique en qualité de vice-consul, il revient à la charge le 8 mars 1903 et décroche, le 16 mars suivant, la nomination désirée.

Le consulat de Belgique à Leith-Edimbourg est dirigé par M. Somerville depuis 1865. Malade, il laisse à Charles Sarolea le soin de gérer le consulat. Le titulaire ne se retirera cependant qu'en janvier 1908. Le 25 mars de cette même année, un arrêté royal nomme Charles Sarolea à la place ainsi devenue vacante. Il est dès lors simultanément consul de l'Etat indépendant du Congo et consul de Belgique.

Ayant appris le russe à la seule fin de rencontrer Tolstoï, il se rend en pèlerinage à Yasnaïa Poliana. Le livre *Count L.N. Tolstoy. His life and work* (London, Thomas & Sons, 1911, VIII + 384 pages, 8 photographes) a été écrit longtemps après ce voyage. Il y reprend les idées émises dans un essai qu'il a fait paraître précédemment dans le volume international d'hommage, *Tolstom*, publié à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire du grand écrivain russe par Serguïenko (1909), repris dans *Contemporary Review (The Unity of Tolstoy's Life and Work)*, vol. XCIX, 1911, p. 34-41) et dans la revue néerlandaise *Wetenschappelijke Bladen (De Eenheid van Tolstoï's leven en werk)*, 2^{de} deel, 1911, p. 161-174). Cette biographie se réfère aux grandes études publiées sur Tolstoï, aux articles de presse et avant tout aux ouvrages, aux paroles-mêmes de Tolstoï : confessions et correspondance privée.

La présence de Sarolea à la tête

du département français d'Edimbourg l'amène à accepter une collaboration avec la maison d'édition Nelson dont l'imprimerie se trouvait alors dans la capitale écossaise. Il dirigera une collection française. Celle-ci débute en 1910. Les ouvrages imprimés en Grande-Bretagne portent Paris comme lieu d'édition, rue des Saints-Pères d'abord, puis rue Saint-Jacques pour ne parler que des temps qui nous occupent, suivi il est vrai, en petits caractères de Londres, Edimbourg et New York.

La *Collection Nelson* d'un format commode, à couverture cartonnée blanche avec jaquette illustrée et d'un prix modique eut un moment de célébrité qui résista aux deux guerres mondiales. Elle présentait les titres les plus connus de la littérature française contemporaine ainsi que des œuvres étrangères traduites en français. Sarolea prit le temps de rédiger une introduction pour plusieurs volumes : *Les Lettres de mon moulin* d'A. Daudet, *Les Français de mon temps* du vicomte G. d'Avenel, *l'Anthologie des poètes lyriques français*.

Ayant acquis les droits de reproduction des œuvres complètes de Victor Hugo, les éditions Nelson les publient dans une série indépendante, mais de présentation très pareille. Charles Sarolea compose en guise d'introduction-réclame, une petite brochure *Victor Hugo, 1912*, illustrée des gravures qui paraîtront dans les volumes en question.

Malgré le beau succès de cette collection, Sarolea ne resta que quelques années aux Editions Nelson. Le différend vint-il de sa participation à l'édition de la *collection Gallia*, chez J.M. Dent & Sons de Londres, de format analogue et imprimée à Letchworth aux Temple Press, ou la précède-t-il? Si cette dernière a repris exceptionnellement des œuvres publiées par Nelson, tombées dans le domaine public, tel *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, elle offrit en général au public, des classiques et des écrivains contemporains

pour lesquels Charles Sarolea n'hésite pas à demander un texte d'introduction aux collaborateurs-mêmes de la collection Nelson, dont Emile Faguet, Lucie Felix Faure-Goyau, Henri Mazel, le vicomte M. de Vogüé, Victor Giraud.

En 1912, J.M. Dent, qui avait fondé la *collection Everyman* quelques années plus tôt, suggère à Sarolea, la création d'un hebdomadaire littéraire et politique *Everyman. His life, work and books*, ce qui se réalise la même année. Sarolea en assure l'édition. Après deux ans d'existence et de succès, alors que le nombre de lecteurs avait considérablement baissé en raison des circonstances, Dent abandonna la publication. Une *Everyman Newspaper Company* indépendante prit la relève en 1914. Sarolea devint le grand patron du journal dont le titre, *Everyman. A weekly Journal of Literature and International politics*, correspond aux centres d'intérêt principaux de son directeur. En 1917, Sarolea se voit obligé d'abandonner à son tour et les affaires et l'édition. Le numéro 273 du 4 janvier 1918 (vol. XI) continuera à être imprimé par Wyman and Sons à Londres, mais ne mentionnera plus son nom.

Cette activité ne l'avait d'ailleurs pas empêché de s'intéresser simultanément à la maison d'édition française Georges Crès et C^{ie} de Paris dont il fut un des fondateurs et le premier président. Sa correspondance avec cette firme s'étend de 1913 à 1923.

Ce n'est qu'en 1918, que l'Université d'Edimbourg créa la chaire de littérature française. Sarolea l'obtint après avoir été pendant vingt-quatre ans à la tête du « French department ». Il quittera l'Université en 1931, à l'âge de soixante et un ans, après une démission dramatique [?] (« after his dramatic resignation »). Il ne se considérait pas tant comme professeur de langue française mais bien comme professeur de civilisation, de littérature et d'histoire fran-

caises. « It is bad enough to turn an » University class into a grammar » school » écrit-il. « I hope that we » shall never make it a nursery for » infants ».

Il envisageait son rôle d'enseignant en fonction de sa vocation de journaliste, ce qui n'est pas toujours en accord avec les exigences pédagogiques.

Il peut cependant se vanter, en 1905, d'avoir été le premier à proposer et à organiser l'institution de lecteurs d'anglais dans les universités françaises et du fait que ce sont des élèves de son département qui occupent le poste dans les universités de Paris, de Lyon, de Dijon et de Grenoble. Il était partisan d'un échange annuel du personnel supérieur des universités, idée qui depuis a fait du chemin. Il sera lui-même professeur visiteur de politique au Caire pendant l'année académique 1926-1927.

Sa carrière consulaire émaillée de conflits, d'exigences, de désinvolture dans l'accomplissement de ses fonctions, d'un individualisme et d'une indépendance peu en rapport avec son rôle officiel, révélés par les Archives du ministère des Affaires étrangères, devait finir par lasser le département belge dont il dépendait, en dépit des services éminents rendus au pays. Henri Davignon fait allusion, dans des souvenirs, à ses terribles incartades verbales qu'en 1918, déjà, le diplomate belge Paul Hymans était peu soucieux de couvrir. (*La première tourmente. 1914-1918*. Ed. Durendal, 1947, p. 114).

Trois ans avant sa retraite à l'Université d'Edimbourg, le ministre, faisant état d'une nouvelle plainte de Sarolea au sujet du poids de ses fonctions lui écrit en date du 10 août 1928, qu'il le décharge des affaires administratives de son poste, celles-ci devant être traitées dorénavant par M. Somerville, consul de Belgique à Leith dont la juridiction a été fixée par arrêté royal du 31 juillet 1928. Les consulats de Belgique à Edim-

bourg et à Leith seront donc la même circonscription consulaire. Ce qui transparait clairement, c'est que ses services de publiciste étaient devenus inutiles et que les matières commerciales et maritimes n'étaient pas son fort. Ne dit-il pas d'ailleurs lui-même pour s'excuser de négligences répétées de son administration dont l'accuse une maison de commerce, qu'il est probablement l'unique consul-écrivain et publiciste? Il lui restait un titre sans aucune obligation, formule inhabituelle qui lui permettra en 1943 d'être élevé au grade de consul général à Edimbourg, à titre personnel, pour services exceptionnels et par arrêté du Régent, en date du 5 février 1945, à celui de consul général honoraire.

Si la littérature constitue l'objet de beaucoup d'études de Sarolea, la politique et particulièrement la politique internationale, nous a valu de nombreuses dissertations et des volumes étoffés d'une large synthèse historique. Il intéresse, à l'instar d'autres publicistes notoires, ses lecteurs, à tous les sujets importants du moment.

The Anglo-German problem (London, Thomas Nelson, 1912, 384 pages) eut quelque retentissement. Il y souligne le caractère explosif de la politique allemande, le militarisme forcené d'une minorité dirigeante que soutient la propagande de professeurs d'université et d'une presse nationaliste, et conclut à un conflit armé obligatoirement.

On ne peut omettre dans ce même domaine des notices sur l'œuvre de personnalités contemporaines : Arthur James Balfour, James Anthony Froude, Joseph Chamberlain, le cardinal Newman, Thomas Garrigue Masaryk, Edouard Benès, Robert Louis Stevenson.

Comme sociologue, il s'affirme nettement conservateur, même réactionnaire, accusant positivisme et socialisme de tous les maux. Dans ses

écrits de jeunesse, il déclare sans ambages : « Et d'abord, premier dés-accord fondamental, M.G. de Greef déteste la métaphysique autant que j'en suis épris ; d'autre part, il est épris de positivisme autant que j'abhorre ses doctrines » et plus loin : « Mais toutes mes sympathies n'iront jamais jusqu'à me fausser le jugement et ne m'empêcheront jamais de déclarer que la philosophie classique de Comte reste une chose pitoyable et qu'il faut être impitoyable pour elle. La loi des trois états, sa classification des sciences sont des formules commodes mais fausses, simples mais vides qui ont fait fureur comme firent fureur en leur temps la Triade de Hegel, la Synthèse des contraires, comme font fureur aujourd'hui, la Lutte pour la vie, la Souveraineté du peuple, le Suffrage universel, l'Egalité, le Capital et le travail, la Loi d'airain de Lassale, Idoles à majuscules, verbes sonores que tout le monde emploie comme des axiomes sans les discuter, comme des dogmes sans les toucher et qui, à force d'être employés, n'arrêtent même plus la pensée et la critique, n'arrêtent que les progrès de la science et tendent sans cesse des pièges aux logiciens et aux philosophes ».

Ses analyses de travaux historiques, sociologiques ou biographiques lui fournissent inlassablement l'occasion de revenir à ces idées. Les propositions de paix et de désarmement du tzar de Russie elles-mêmes lui paraissent ambiguës et ne constituer qu'une demande de trêve pour se donner le temps de renforcer sa puissance.

Il est intéressant de noter la conclusion qu'il tire en fin d'analyse de France, l'ouvrage en deux volumes, de J. Bodley (*La France contemporaine jugée par un Anglais, Revue française d'Edimbourg*, 3^e année, 1899, p. 42-65) : « Et voilà pourquoi je ne saurais regarder comme suffisant le remède proposé par M. Bodley. Ce qu'il faut, ce n'est pas un remède politique, mais un remède moral. Or

pour le peuple, le remède moral est toujours le remède religieux. Et voilà pourquoi il me semble de toute évidence qu'il n'y a de salut pour la France que dans le retour des classes supérieures à la vie religieuse. Malheureusement, c'est ce que les classes supérieures et surtout l'élite intellectuelle ne semblent nullement disposées à reconnaître. Deux penseurs éminents comme Tarde et Brunetière proclament que le mal réside dans la déchristianisation de la France contemporaine. Les intellectuels ont traité M. Brunetière de réactionnaire. L'avenir démontrera peut-être qu'il n'a été qu'un patriote très perspicace et un sociologue très avisé ». En somme, le sujet d'une de ses thèses annexes de 1893.

La Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, dans un élan de sympathie envers les nations alliées, élit en sa séance du 5 mars 1919, comme membres associés Arthur James Balfour, homme d'Etat anglais et philosophe, Georges Clémenceau, homme d'Etat et président du Conseil de la République française, Paul Deschanel, homme d'Etat, président de la République française et sociologue, Luigi Luzzati, homme d'Etat italien et économiste, Charles Sarolea consul de Belgique et professeur à Edimbourg, Eleutherios Venizelos, homme d'Etat grec, Brand Whitlock, ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles et littérateur, James Brown Scott, directeur de la section de droit international de la Fondation Carnegie. L'*Index biographique*, édité par l'Académie, consigne Charles Sarolea comme sociologue. Sans doute le fut-il, mais il s'intéresse aux événements du moment et y participe par ses écrits et par l'action. C'est d'ailleurs un sujet d'histoire contemporaine : *L'occupation allemande de Pologne pendant la guerre*, qu'il expose à l'Académie lors d'une séance de la Classe (*Bulletins de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politi-*

ques, 5^e série, t. VIII, 1922, p. 363-407).

Et de fait, Sarolea fut avant tout publiciste et bien que professeur à l'Université d'Edimbourg, ce caractère prédomine toujours davantage au cours des années.

Sa vocation de journaliste s'affirme très tôt. A l'âge de vingt et un ans, il fait présenter par le médecin extraordinaire d'Oscar II de Suède un exemplaire spécialement relié de son livre sur Ibsen, ce qui fut d'ailleurs peu apprécié, le roi ne voulant lire quoi que ce soit concernant ce « blankely blank norwegian nationalist ». Il apprend les langues vivantes et la parfaite connaissance du russe lui permettra de nombreux voyages en Russie et dans les pays slaves. Il accompagne le roi Albert en 1920, alors que ce dernier rend une visite officielle au président de la république brésilienne; il va voir en Tchécoslovaquie Masaryk qu'il avait hébergé à Edimbourg, sous l'œil inquiet de la police anglaise, lorsque celui-ci fuyait l'Autriche. Il se fait recevoir par les chefs d'Etat, les personnages influents.

Au moment de la guerre des Boers, il plaide ardemment pour la paix, non pas qu'il soit opposé à la colonisation anglaise, mais parce que celle-ci se réalisera d'elle-même pacifiquement et indubitablement par la seule supériorité du peuple britannique (*L'Angleterre et le Transvaal, Revue française d'Edimbourg*, 3^e année, 1899, p. 210-223).

Lors de la campagne anti-Congo menée en Angleterre, il prend parti pour l'Etat Indépendant. Il présente au meeting organisé le 15 février 1904 à Edimbourg, devant trois mille personnes, une protestation indignée défiant Morel et les calomnieux de la politique adoptée par le souverain (*A propos du rapport Casement sur l'administration du Congo, Revue de Belgique*, 36^e année, 2^e série, t. XL, 1904, p. 248-258). Il dénonce comment Casement qui n'est autre que le futur Sir Roger Casement,

nationaliste irlandais, capturé et exécuté par les Britanniques à son retour d'Allemagne en 1916, fut délégué d'urgence comme consul à Boma, pour rapporter des preuves dictées par le parlement anglais.

Dans une publication éditée en librairie, *A short history of the Anti-Congo Campaign* (Edinburgh, 1905, Oliver & Boyd, 28 pages), il n'hésite pas à mettre en cause l'hostilité des commerçants de Liverpool qui ont cependant laissé échapper l'occasion lorsqu'il a été fait appel à leurs capitaux pour le développement du Congo, la rivalité des missions protestantes qui voient d'un mauvais œil l'installation des missions catholiques venues de Belgique et la Rhodesie, devenue le centre de l'agitation, depuis qu'une jonction purement britannique entre le Caire et le Cap a été rendue impossible par l'interposition d'un Etat indépendant. « Year after year would come from Rhodesia » unpleasant stories of cruelties perpetrated by Congo Officials of the » unsatisfactory state of the Katanga » and Tanganyika regions. Rhodesian » newspapers would again and again » emphasise how deeply it was to be » regretted that the magnificent district of the Katanga containing the » richest copper mines of the world » and an abundance of gold, should » not be under British control ».

Est-ce à la suite de ces écrits qu'un périodique introduit la version allemande d'une de ses anciennes publications parue en français en 1898 dans la *Revue française d'Edimbourg* en ces termes : « Sarolea, ein geborener » Belgier und einmal Zeitlang » vatsekretär König Leopolds, vertritt jetzt ... » (Sarolea, *Das britische Reich und die Kolonialfrage*, dans *Preussische Jahrbücher*, Bd. 127, 1907, p. 58-79)? A-t-il été réellement secrétaire personnel du Roi? Aurait-il agi suivant une suggestion du Souverain de l'Etat Indépendant dont il était consul?

Tout paraît se ramener à des initiatives personnelles. Il ressort des

archives du Palais royal qu'il écrivit le 18 juillet 1903 à l'officier d'ordonnance de Léopold II à Ostende pour offrir ses services de publiciste et que, le 2 avril 1904, il suggéra au secrétaire du Roi que ce dernier le chargeât d'une mission d'étude au Congo et en Rhodésie pour se documenter en vue de la rédaction d'un grand ouvrage en langue anglaise sur le Congo dont J. Bartholomew assumerait la partie géographique et cartographique, suggestion restée sans suite. Deux lettres, datées respectivement du 16 août 1904 et du 18 septembre 1905, adressées directement à Léopold II, concernent l'envoi de la première livraison de *New Africa* et d'un extrait de l'*Edinburgh Evening News*. En 1905, à une demande d'entrevue, il est répondu que le Roi recevra volontiers Sarolea au moment du départ de ce dernier pour le Japon, « si S.M. est » à Bruxelles à cette époque ». Nos connaissances concernant les rapports de Sarolea avec le souverain de l'Etat Indépendant du Congo se limitent à cela.

N'abandonnant pas un vœu qui lui est cher, révélé par ses cours, par ses écrits, Sarolea imagine, pour rapprocher Français et Britanniques, des congrès itinérants qui réuniraient des littérateurs, des journalistes, des professeurs chargés d'écrire leurs impressions. La première session, en juin 1914, eut pour cadre les villes d'eau anglaises, le Kent, York, Edimbourg. Elle n'eut pas de lendemain, le premier conflit mondial devant éclater deux mois plus tard.

La guerre de 1914 lui donne une occasion nouvelle de déployer son activité. Il apparaît comme correspondant de guerre du journal libéral *Daily Chronicle* et du *New York Times*. Il publie des livres de circonstances : *The curse of the Hohenzollern* (London, George Allen & Unwin Ltd., 1915, 102 pages); *Le réveil de la France* (Londres et Paris, 1915, 110 pages), textes français et anglais; *Europe's debt to Russia* (London, W. Heine- mann, 1916, X + 252 pages). Son

ouvrage *The Anglo-German problem*, paru en 1912, connaît trois rééditions en 1915 : une édition américaine (New York and London, G.P. Putman's Sons), une édition populaire (London, T.C. & E.C. Jack, 384 pages), et une traduction française (*Le problème anglo-allemand*, avec préface d'Emile Boutroux, Paris, Georges Crès et C^{ie}, 384 pages).

Dans *The Murder of Nurse Cavell* (London, George Allen & Unwin Ltd, 1915, 80 pages), il fait connaître les démarches pressantes, mais restées vaines, de l'ambassadeur des Etats-Unis, Brand Withlock, en faveur de la condamnée.

En 1916, il se rend à Zurich pour y organiser la librairie Crès dans un but de propagande; il y rencontre journalièrement le consul Stadler. Il est déprimé et dit à l'attaché militaire belge de la légation de Berne son désir d'entrer au couvent, déclaration en accord avec les opinions spiritualistes qu'il a défendues depuis sa jeunesse.

Bien que naturalisé anglais depuis 1912, Charles Sarolea reste attaché à son pays natal. Dès le début des hostilités, il attire l'attention du monde sur la Belgique et sur ses ressortissants réfugiés en Grande-Bretagne. Il compose un numéro spécial d'*Everyman* (novembre 1914) au profit de l'*Everyman Belgian Relief Fund* où il peut annoncer avoir déjà recueilli 31.000 livres sterling. Ce numéro illustré de photographies de réfugiés prises en Belgique, de clichés prêtés par d'autres journaux, comporte un message de gratitude de S.E. le cardinal Mercier et des articles de trente-deux collaborateurs dont Bernard Shaw et Pierre Mille. Sarolea en signe deux : *The moral significance of the Belgian campaign* (p. 6-9) et *My political prophecies of the War* (p. 71-79). Il entreprend l'édition d'une collection *Sarolea* chez Crès et C^{ie} à Paris et Allen & Unwin Ltd. à Londres, qui devait sans doute être consacrée à des auteurs belges. Elle débute avec la *Cité ardente*, de Henry

Carton de Wiart qui fut vendue au profit de l'Everyman Belgium Relief Fund.

Le catalogue des mêmes Editions Georges Crès et C^{ie}, 1915, mentionne un ouvrage élaboré par l'élite des écrivains et des artistes français à la gloire du peuple belge *L'héroïque Belgique*, Album commémoratif publié sous la direction de Charles Sarolea (80 pages).

Il organise simultanément des tournées de conférences qui lui causent un énorme « surcroît de travail » : « cette semaine, écrit-il, j'en serai » à mon 262^e meeting ». Il se rend en Amérique où il recueille d'importantes sommes d'argent, ce qui a permis au fonds de secours d'Everyman de créer et d'équiper un hôpital et de secourir les réfugiés belges, en Grande-Bretagne, en France et en Hollande. L'ensemble de sa campagne de propagande rapporte plus de quatre millions de francs. Son collègue, le professeur James Seth, auquel il rend hommage, l'a secondé dans sa tâche pour la cause de notre pays.

Son opposition au socialisme s'affirmant chaque année, la révolution russe de 1917 l'entraîne dans une nouvelle campagne. Il ne s'est jamais caché les possibilités d'une nation aussi étendue et riche en hommes. Au temps des tsars, il annonce l'hégémonie de la Russie succédant à celle de la civilisation anglo-saxonne. « C'est notre conviction profonde, » conviction fondée sur une étude » des diverses manifestations du génie » russe contemporain, que ce peuple » de barbares et de tartares est appelé » à succéder aux Anglo-Saxons et » aux Germains dans l'œuvre de civilisation » et « Les Russes, ce sont » eux, les barbares, qui rajeuniront » et sauveront peut-être un jour la » civilisation occidentale menacée » d'épuisement ou de décadence », thèse défendue par Davelewski dans *La Russie et l'Europe*.

Dans son éloge de la Russie au cours du premier conflit (*Europe's debt to*

Russia, London, W. Heinemann, 1916, X + 252 pages), il remarque combien la lutte de l'Allemagne contre un tel pays est sans issue. Aussi, après un fugitif espoir dans la continuation des hostilités par le gouvernement provisoire et dans la profondeur du sentiment religieux des populations russes (*The Russian Revolution and the War*, London, G. Allen & Unwin Ltd., 1917, 2^e édition, XXVIII + 181 pages), considère-t-il la révolution d'octobre comme une catastrophe. A la suite d'une visite en Russie où il contacte Tchitcherine, Krassine et Radek, génie de la propagande soviétique, il publie de nombreux articles dans le *Scotsman*, le *New York Times*, le *Current History*, articles qui, traduits, paraissent simultanément dans *Le Flambeau*, *La Nation belge*, le *Prager Presse*, dans le *Rul*, organe de la colonie russe de Berlin, ainsi que dans le *Rzeczpospolita* de Varsovie, articles destinés à montrer l'impérialisme des nouveaux maîtres du Kremlin. Il groupe ces articles dans un volume, *Impressions of Soviet Russia* (London, Eveleigh Nash & Grayson, 1924, 276 pages) qui connaîtra des traductions en neuf langues. L'édition en langue française (*Ce que j'ai vu en Russie soviétique*, Paris, Hachette, 1925, 256 pages) est préfacée par le cardinal Mercier. *La Revue catholique des Idées et des Faits* en 1924 et 1925 et *La Revue belge* lui ouvrent leurs colonnes.

Dans ce même ordre d'idées, il donne le 7 mars 1938, une conférence — qui ne sera pas imprimée — sur le deuxième plan agricole soviétique devant la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique dont, dit-il, la majorité de l'auditoire, comprenant plusieurs ex-premiers-ministres, était prosoviétique. Son *Daylight on Spain—The answer to the Duchess of Atholl* (London, Hutchinson's pocket library, s.d. [1938], 126 pages), d'où est extraite cette étonnante assertion (p. 121), constitue un habile plaidoyer en faveur de Franco sous forme d'étude critique de l'ouvrage *Searchlight on*

Spain écrit par la duchesse d'Atholl, Écossaise, surnommée la duchesse rouge, aussi populaire que la *Passionaria*.

Cette même crainte de la Russie l'amène à prêcher, après la première défaite de l'Allemagne, la reconstitution d'une Confédération germanique. Pour lui, le prussianisme n'est qu'un épisode dans l'histoire de l'Allemagne; il faut affaiblir la Prusse militaire seule coupable du conflit et rendre aux états germaniques leur individualité d'autrefois dans une Confédération germanique forte, capable de servir de rempart à l'Europe occidentale. Peut-être doit-on voir là le motif de son immixtion dans la création d'une République rhénane indépendante, qui lui valut en 1920 l'expulsion de la zone d'occupation britannique où il s'était rendu sans passeport, en même temps que des demandes insistantes et réitérées auprès du Gouvernement belge de retrait de ses fonctions de consul à Edimbourg, ce qui put heureusement être évité.

Le danger que constitue l'U.R.S.S. ne l'aveugle cependant pas au point d'ignorer celui du nazisme dont il dénonce la politique agressive d'expansion en Europe et la politique religieuse intérieure (*L'hittérisme devant la religion* dans *Revue belge*, 12^e année, t. I, 1935, p. 297-310; *Pourquoi Hitler rejette le pacte oriental*, *idem*, t. II, 1935, p. 333-341; *La religion du sang*, *idem*, t. IV, 1935, p. 193-200).

Au cours de la seconde guerre mondiale, il fit à la demande du British Council des conférences en faveur des alliés, avant l'entrée en guerre de l'Italie, à Malte, en Grèce où il fut reçu par le roi Georges, en Italie même, où il rencontre les dirigeants fascistes. Il eut également une entrevue à Bruxelles avec le roi Léopold III dont il défendra, en Angleterre, la politique adoptée après l'invasion.

Charles Sarolea fut un auteur prolifique. Son nom apparaît comme colla-

borateur constant ou occasionnel dans treize quotidiens : *Le Journal de Liège*, *Scotsman*, *Daily Chronicle*, *Evening Dispatch*, *Evening News*, *Morning Post*, *New York Times*, *The Times* (de Londres), *La Nation Belge*, *Prager Presse*, *Narodni Listy* (Prague), *Gazeta Warszawska* (de Varsovie) et *Rzeczpospolita* (Varsovie); dans neuf hebdomadaires : *The Spectator*, *The New Witness*, *Everyman*, *Weekly Edition*, *New York Times*, *The Outlook*, *Der Deutsche Gedanke*, *La Revue catholique des Idées et des Faits* (Bruxelles), et *G.K's Weekly*; et dans dix périodiques mensuels : *Revue de Belgique*, *Revue française d'Edimbourg*, *Serbian Magazine*, *Contemporary Review*, *Preussische Jahrbücher*, *English Review*, *Current History*, *Le Flambeau* et *La Revue Belge*.

Plusieurs études ont paru simultanément dans diverses revues et ont en plus été groupées en volumes : tels *Essais de philosophie et de littérature*, 1898, *Essais de littérature et de politique*, 1905 et 1906 et *Impressions of Soviet Russia*, 1924.

Charles Sarolea, journaliste érudit, de très haute volée, d'une vivacité souvent agressive, rendit au cours des guerres mondiales à la Belgique des services éminents. « Belge émigré en » terre écossaise, Flamand chargé de « propager la culture latine dans une » université anglo-saxonne », selon sa propre formule (*Revue de Belgique*, 27^e année, 2^e série, t. XIV, 1895, p. 335), il ne s'acquitta peut-être pas toujours de sa mission comme l'auraient désiré ses étudiants, mais ils le lui pardonnaient en raison du vaste horizon qu'il leur faisait parcourir. Le sénat académique de l'Université d'Edimbourg parle d'une réputation et d'une autorité de publiciste, au sujet de ses travaux sur les affaires internationales, plutôt que de savant dans le sens étroit du mot. On a fait état des vues prophétiques de Sarolea en politique. Il était simplement convaincu de la répétition de l'histoire et du déroulement des évé-

nements selon un schéma irréversible dont la conclusion s'imposait d'elle-même.

Les nécessités d'un monde nouveau lui échappèrent; en dépit de timides et tardives allusions de sa part, il ne put s'adapter aux conditions créées par une industrialisation toute-puissante, une instruction plus généralisée, une démographie envahissante.

Ce fut une personnalité légendaire, aimant les livres, les objets d'art, les honneurs et les distinctions. Sa correspondance, riche en autographes, et ses notes qui s'étendent sur les années 1897 à 1952 ont été acquises par l'Université d'Edimbourg. La plus grande partie de sa bibliothèque, convoitée par diverses institutions belges et anglaises, fut cédée à la nouvelle université de Keele (Staffordshire) qui l'acheta en juillet 1954, plus d'un an après son décès.

Outre les ouvrages cités ci-dessus, retenons : *La Philosophie et la Science*. — *M. Huxley et la Théorie de l'Evolution*, dans *Revue de Belgique*, 25^e année, 2^e série, t. VII, 1893, p. 176-200; *Le devoir présent de la jeunesse libérale. Lettre ouverte à Monsieur le Secrétaire du comité de rédaction de l'Almanach des étudiants de Gand*, dans *Revue de Belgique*, 26^e année, 2^e série, t. X, 1894, p. 49-77; *Portraits d'Outre-Manche*. — *Un homme d'Etat philosophe A.J. Balfour*, dans *Revue de Belgique*, 26^e année, 2^e série, t. X, 1894, p. 229-252; *Discours d'ouverture du cours de littérature française à l'Université d'Edimbourg, prononcé le 19 octobre 1894*, dans *Revue de Belgique*, 26^e année, 2^e série, t. XII, 1894, p. 151-183; *Le culte des Héros*. — *A propos du Calendrier positiviste des grands hommes*, dans *Revue de Belgique*, 27^e année, 2^e série, t. XIV, 1895, p. 242-253; *Pathologie sociale et thérapeutique socialiste*. — *Lettre-préface à M. Frère-Orban*, dans *Revue de Belgique*, 27^e année, 2^e série, t. XIV, 1895, p. 331-335; *Pathologie sociale et thérapeutique socialiste*, dans *Revue de Belgique*, 27^e année, 2^e série, t. XV, 1895, p. 352-374; *Le caractère anglais*

et le caractère français. — *Détermination qualitative et quantitative des influences réciproques entre la France et l'Angleterre*, dans *Revue de Belgique*, 29^e année, 2^e série, t. XX, Bruxelles, 1897, p. 305-328, et dans *Revue française d'Edimbourg*, 1^{re} année, 1897, p. 250-273; *Why is the teaching of modern languages and literatures a failure in British universities?*, dans *Revue française d'Edimbourg*, 1^{re} année, 1897, p. 158-179; *L'histoire de la civilisation de Buckle*. — *Examen critique de la thèse rationaliste et individualiste appliquée à la philosophie de l'histoire*, dans *Revue française d'Edimbourg*, 1^{re} année, 1897, p. 360-411; *Comment se recrutent les gouvernants des Indes anglaises*. — *Notes sur l'organisation des examens du service civil des Indes*, dans *Revue française d'Edimbourg*, 2^e année, 1898, p. 149-160; *A propos du message du Czar en faveur du désarmement*, dans *Revue de Belgique*, 30^e année, 2^e série, t. XXIV, 1898, p. 5-15 et dans *Revue française d'Edimbourg*, 2^e année, 1898, p. 265-275; *L'exode rural en Angleterre*, dans *Revue de Belgique*, 30^e année, 2^e série, t. XXIV, 1898, p. 93-108 et dans *Revue française d'Edimbourg*, 2^e année, 1898, p. 298-313; *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons? Réponse d'un Anglophile à un Anglomane*, dans *Revue de Belgique*, 30^e année, 2^e série, t. XXIV, 1898, p. 254-270 et dans *Revue française d'Edimbourg*, 2^e année, 1898, p. 314-330; *L'empire britannique et la question coloniale. Dialogue historico-ethno-économico-politique*, dans *Revue française d'Edimbourg*, 2^e année, 1898, p. 27-50; *L'historien national de l'Angleterre. J.A. Froude*, dans *Revue française d'Edimbourg*, 2^e année, 1898, p. 344-385; *La crise de l'enseignement secondaire en France. A propos du nouveau livre de M. Fouillée*, dans *Revue française d'Edimbourg*, 2^e année, 1898, p. 386-397; *Essais de philosophie et de littérature*, Edinburgh, Williams et Norgate et Bruxelles, Weissenbruch, 1898, 304 pages; *Empires perdus des temps modernes*, dans *Revue de Bel-*

- gique, 31^e année, 2^e série, t. XXVI, 1899, p. 20-31 et *Revue française d'Edimbourg*, 3^e année, 1899, p. 76-87; *L'apothéose de Goethe*, dans *Revue de Belgique*, 31^e année, 2^e série, t. XXVI, 1899, p. 313-319 et dans *Revue française d'Edimbourg*, 3^e année, 1899, p. 113-129; *Mirabeau*, dans *Revue française d'Edimbourg*, 3^e année, 1899, p. 66-75; *Joseph Chamberlain*, dans *Revue française d'Edimbourg*, 3^e année, 1899, p. 272-287; *Comment petit et pauvre peuple devint grand et puissant. — Considérations générales sur la civilisation écossaise* (Sir Henry Craik. *A Century of Scottish History*, Blackwood, 1901), dans *Revue de Belgique*, 33^e année, 2^e série, t. XXXII, 1901, p. 40-65; *La presse anglaise et la presse française*, dans *Revue de Belgique*, 33^e année, 2^e série, t. XXXII, 1901, p. 289-302; *Les origines et l'œuvre congolaise*, dans *Revue de Belgique*, 37^e année, 2^e série, t. XLIII, 1905, p. 432-455; *The Economic expansion of the Congo Free State*, dans *The Scottish Geographical Magazine*, vol. XXI, 1905, p. 182-197, figures et cartes; *Essais de Littérature et de Politique. Première série avec une préface de M. Emile Faguet*, Bruxelles, Weissenbruch et Londres, Hachette et C^{ie}, 1905, 391 pages; *Du rôle des universités dans l'expansion économique des peuples. Rapport présenté par Ch. Sarolea. Congrès international d'expansion économique mondiale tenu à Mons du 24 au 28 septembre 1905. Section I — Enseignement (volume III)*, Bruxelles, 1905, p. 1-11; *La grande université de l'Occident. — Impressions de l'Université de Chicago*, dans *Revue de Belgique*, 37^e année, 2^e série, t. XLIII, 1905, p. 179-189; *Essais de littérature et de politique. — Deuxième série*, Bruxelles, P. Weissenbruch et Londres, Hachette et C^{ie}, 1906, 400 pages; *The French Revolution and the Russian Revolution: a historical parallel and a forecast*, Edinburgh, Oliver & Boyd, 1906, 35 pages; *The Geographical Foundations of Russian Politics*, dans *The Scottish Geographical Magazine*, vol. XXII, 1906, p. 194-205; *The Bagdad Railway and German Expansion as a factor in European politics*, Edinburgh, Oliver & Boyd, 1907, 31 pages; *Cardinal Newman and his influence on religious life and thought*, Edinburgh, Clark (The world's epoch makers), 1908, 174 pages; *The Russian Revolution and the War*, London, G. Allen & Unwin Ltd., 1917, 100 pages; *The Russian Revolution and the War. Second Edition re-written and enlarged*, London, G. Allen & Unwin Ltd., 1917, XXVIII + 181 pages; *German Problems and Personalities*, London, Chatto et Windus, 1917, V + 271 pages; *The Maid of Orleans. — The story of Joan of Arc told to American soldiers*, Paris, G. Crès et C^{ie}, 1918, 143 pages; *Introduction* (p. VII-XV), dans Beriah Evans. *The life romance of Lloyd George*, London, Ed. Everyman, 1918, XV + 245 pages; *Europe and the League of Nations*, London, G. Bell and Sons Ltd, 1919, VI + 310 pages; *Le Président Masaryk*, dans *Le Flambeau*, 4^e année, t. II, n^o 6, 1921, p. 145-158; *President Masaryk and the Spirit of Abraham Lincoln — (President Masaryk a duch Abrahama Lincoln)*. Textes anglais et tchèque, Prague, 1921, 23 pages et 23 pages, portrait; *With King Albert to Brazil*, dans *The Contemporary Review*, vol. CXX, n^o 667, 1921, p. 51-60; *Un artisan de la paix en Europe centrale: M. Edouard Benès*, dans *Revue générale*, 15 juillet 1922, p. 3-23, portrait; *Letters on Polish affairs*, Edinburgh, Oliver & Boyd, 1922, 140 pages; *Sir Ernest Shackleton — A study in personality*, dans *The Contemporary Review*, vol. CXXI, n^o 675, march 1922, p. 321-328; *Sir Ernest Shackleton*, dans *Le Flambeau*, 5^e année, t. I, 1922, p. 275-287; *Edward Benes, Central Europe's peacemaker*, dans *Current History*, vol. XVI, juillet 1922, p. 574-579; *The Jewish Crisis in Eastern Europe*, dans *Current History*, vol. XVII, n^o 4, janvier 1923, p. 590-595; *Ce que j'ai vu en Russie soviétique*, dans *Le Flambeau*, 6^e année, t. III, 1923, p. 395-420,

- p. 553-582; Robert Louis Stevenson and France, Edinburgh, R.L. Stevenson Fellowship, 1923, 96 pages; *Europe's indictment of America*, dans *Current History*, vol. XIX, n° 2, novembre 1923, p. 185-191; *The danger of Secession in Belgium*, dans *Current History*, vol. XVIII, n° 1, avril 1923, p. 73-77, portrait; *Bolshevism and the world Revolution*, dans *Current History*, vol. XIX, n° 5, février 1924, p. 721-729; *The tragedy of the russian Diaspora*, dans *The Contemporary Review*, vol. CXXVI, n° 705, 1924, p. 301-307; *What Europe is thinking of America*, dans *The Contemporary Review*, vol. CXXV, n° 697, 1924, p. 46-53; *Les traits caractéristiques de la dynastie des Romanov*, dans *La Revue catholique des Idées et des Faits*, 4^e année, n° 15, 1924, p. 7-10; *L'aspect tragique du problème juif dans l'Est européen*, dans *La Revue catholique des Idées et des Faits*, 4^e année, n° 12, 1924, p. 5-7; *Les Juifs de l'Est européen*, dans *La Revue catholique des Idées et des Faits*, 4^e année, n° 11, 1924, Bruxelles, p. 11-13; *La crise de l'Église russe*, dans *La Revue belge*, 1^{re} année, t. II, 1^{er} mai 1924, p. 193-201; *Communist Moscow and dying Petrograd*, dans *Current History*, vol. XIX, n° 4, janvier 1924, p. 641-650; *L'aterrissage du lieutenant De Muyter en Ecosse*, dans *La Revue belge*, 1^{re} année, t. III, n° 2, 15 juillet 1924, p. 125-130, 1 photo de Sarolea entre Ernest De Muyter et Léon Coeckelberg; *Ce que j'ai vu en Russie soviétique*, dans *La Revue catholique des Idées et des Faits*, 4^e année, n° 6, 1924, p. 13-16 : *La faillite de l'éducation bolcheviste*; 4^e année, n° 7, 1924, p. 14-16 : *Les écoles-pépinières du Bolchevisme*; 4^e année, n° 8, 1924, p. 14-16 : *Le Bolchevisme et les Juifs*; 4^e année, n° 9, 1924, p. 8-10 : *Combien de temps encore?*; *Introduction* (p. V-VII), dans Georges Bourdon, *The German enigma*, Paris, Georges Crès et C^{ie} et London and Toronto, J.M. Dent & Sons, 1914, XII + 357 pages; *Introduction* (p. V-VII), dans Georges Bourdon, *The German enigma, being an inquiry among Germans. — As what they think, what they want, what they can do*, Traduit par Beatrice Marshall, London and Toronto, J.M. Dent & Sons limited; New York, E.P. Dutton & C^{ie}, 1914, XII + 357 pages; *How Belgium saved Europe. With a preface by Count Goblet d'Alviella*, London, 1915, X + 226 pages, 1 carte; Charles Sarolea, *Le réveil de la France. — Texte anglais et traduction par Charles Grolleau*, London, George Allen & Unwin Ltd, et Paris, Georges Crès et C^{ie}, Coll. Bellum, 1915, 110 pages; *Europe's debt to Russia*, London, W. Heinemann, 1916, X + 252 pages; *Introduction* (p. 1-11), dans G.K. Chesterton, *Les crimes de l'Angleterre. Traduction de Charles Grolleau*, Paris et Zurich, Georges Crès et C^{ie}, 1916, 275 pages + portrait de l'auteur; *L'Avenir de la Russie*, dans *La Revue catholique des Idées et des Faits*, 4^e année, n° 10, 1924, p. 9-11; *La Révolution française et la Révolution russe. Contraste et parallèle*, dans *La Revue belge*, 1^{re} année, t. III, n° 1, 1^{er} juillet 1924, p. 21-29; *Wilson à Versailles*, dans *Le Flambeau*, 7^e année, t. I, 1924, p. 137-147; *Ce que j'ai vu en Russie soviétique*, dans *Le Flambeau*, 7^e année, t. I, 1924, p. 279-288, 445-460, 7^e année, t. II, 1924, p. 74-90, 339-355, 483-500; *Karl Marx, le Père de la Révolution mondiale*, dans *La Revue belge*, 1^{re} année, t. II, n° 5, 1^{er} avril 1924, p. 430-438; *La tradition révolutionnaire en Russie*, dans *La Revue belge*, 1^{re} année, t. III, n° 6, 15 septembre 1924, p. 495-502; *Psychologie des leaders bolchevistes*, dans *La Revue catholique des Idées et des Faits*, 4^e année, n° 44, Bruxelles, 1925, p. 5-7; *Le patron et l'ouvrier*, dans *La Revue catholique des Idées et des Faits*, 5^e année, n° 3, 1925, p. 8-10; *L'empire colonial français en Afrique*, dans *La Revue belge*, 2^e année, t. II, n° 5, 1^{er} juin 1925, p. 436-444; *La vérité sur la Russie des Tsars*, dans *La Revue catholique des Idées et des Faits*, 5^e année, n° 12, 1925, p. 7-8; 5^e année, n° 13, 1925, p. 10-12;

Tolstoï est-il le père spirituel du bolchevisme?, dans *La Revue catholique des Idées et des Faits*, 4^e année, n° 45, 1925, p. 10-12; *Les douze phases de la catastrophe russe*, dans *La Revue catholique des Idées et des Faits*, 4^e année, n° 43, 1925, p. 5-8; *The French-African Empire*, dans *The Contemporary Review*, vol. CXXVIII, n° 715, 1925, p. 33-40; *La vérité sur la Russie impériale*, dans *La Revue belge*, 2^e année, t. III, n° 10, octobre 1925, p. 236-250 et dans *La Revue universelle*, t. XXIII, n° 15, 1^{er} novembre 1925, p. 278-294; *French-African Empire a heavy burden*, dans *Current History*, vol. XXII, n° 4, juillet 1925, p. 552-558; *Die zwölf Phasen des Bolchevismus*, dans *Der Deutsche Gedanke*, 1926, p. 524-532; *Plain talks on Socialism*, 4^{pt}, London, National Constitution Defence Movement, 1926; *La bataille du franc et le péril de la France*, dans *La Revue belge*, 3^e année, t. I, n° 3, 1926, p. 252-258; *L'ignorance continentale de la vie anglaise*, dans *La Revue belge*, 3^e année, t. I, n° 5, 1926, p. 460-471; *Le communisme*, dans *La Revue belge*, 3^e année, t. II, n° 5, 1926, p. 420-434; *Considérations politiques sur le dernier recensement américain*, dans *La Revue belge*, 3^e année, t. II, n° 2, 1926, p. 117-122; *Grandeur et décadence de l'Empire allemand*, dans *La Revue belge*, 4^e année, t. II, n° 5, 1^{er} juin 1927, p. 418-428; *Une nouvelle interprétation française de Disraëli*, dans *La Revue belge*, 5^e année, t. I, n° 5, 1^{er} mars 1928, p. 428-436; *Une interview de M. Mussolini. Six années de gouvernement fasciste*, dans *La Revue belge*, 6^e année, t. I, n° 4, 1929, p. 289-297; *The religion on the blood*, dans *The Contemporary Review*, vol. CXLVIII, n° 838, 1935, p. 424-430; *Le père de la Société des Nations : l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743)*, dans *La Revue belge*, 12^e année, t. III, n° 5, 1935, p. 422-429; *The political background of the German « Kulturkampf »*, dans *The Contemporary Review*, vol. CXLVII, n° 832, 1935, p. 406-415; *The Policy*

of Sanctions and the Failure of the League of Nations, London, International Publishing Co, 1936, 63 pages; *La politique des sanctions et la Société des nations*, dans *La Revue belge*, 13^e année, t. I, n° 5, 1^{er} mars 1936, p. 385-396; *La doctrine de Monroe et la Société des nations*, dans *La Revue belge*, 13^e année, t. II, n° 2, 15 avril 1936, p. 105-120; *L'Allemagne fera-t-elle la guerre aux Soviets*, dans *La Revue belge*, 13^e année, t. II, n° 3, 1^{er} mai 1936, p. 251-256.

François Stockmans.

Renseignements aimablement communiqués par Madame Duchatelet, M. J. R. Guild, bibliothécaire à l'Université d'Edimbourg, M. P. G. Tudor, bibliothécaire à l'Université de Keele, les professeurs M. J. Stengers et M. J. Willequet, les archivistes Madame M. Van Grieken-Taverniers et M. E. Vandewoude, M. J. Heuvelmans, bibliothécaire au journal *Le Soir* et M. F. Sartorius, bibliothécaire des Archives de l'Université de Bruxelles. — Archives du Palais royal, dossier III B.S. 57. (Sarolea Charles). — Archives du Ministère des Affaires étrangères, Dossier personnel 1775/2 du consulat d'Edimbourg; Archives africaines : lettres de Sarolea. — Archives de l'Université d'Edimbourg, Sarolea papers, n° 72 : lettres de Sarolea à Cartier de Marchienne, 20 juin 1941, 24 juillet 1941. — E. Vroonen, *Essai d'anthroponymie belge*, vol. II. *Dictionnaire étymologique des noms de famille de Belgique*, Bruxelles, Ch. Desbart, 1957. — C. Verlinden, *Note sur la famille Sarolea*, manuscrit inédit. — Enseignement supérieur, Résultats des examens, Deuxième session de 1891, Université de Liège. — « Rapport sur le travail intitulé : Les bornes de la philosophie naturelle et la métaphysique de la sensation par Ch. Sarolea », dans *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 62^e année, 3^e série, t. 23, 1892, p. 851. — « Bourses de voyage. Concours de 1892 », dans *Moniteur belge*, 62^e année, p. 3300 et 63^e année, p. 374. — « Professor Charles Sarolea D. Ph. and D. Litt. of Edinburgh University », dans *The Waverley*, vol. I, n° 4, october 27, 1894, p. 2, portrait. — Baron de Haulleville, « L'esprit nouveau », dans *Revue française d'Edimbourg*, 2^e année, 1898, p. 331-332. — H. Dieudonné, « La vie

universitaire à Bruxelles à la fin du siècle dernier », dans *Cahiers du Libre examen*, 3^e année, n° 2, novembre 1938, p. 3-7. — E. Noël, *Le conflit universitaire à l'Université libre de Bruxelles, 1894*, mémoire de licence en Histoire, Université de Bruxelles, 1973-1974, inédit. — W[ilmotte]. « Petite chronique. Charles Sarolea. Essais de littérature et de politique, 1^e série », dans *Revue de Belgique*, 38^e année, 2^e série, t. XLVI, 1906, p. 101. — « ... Critique littéraire de Charles Sarolea : Hendrik Ibsen », dans *Revue universitaire*, 2^e année, 1891-1892, p. 82-84. — H. Carton de Wiart, *La cité ardente*, Collection Sarolea 1915. Pages publicitaires, Paris, Crès et Cie et London, Allen & Unwin Ltd. — H. Pergameni, « L'évolution du roman français au XIX^e siècle », dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 2^e année, 1896-1897, p. 341. — Ch. Sarolea, « Hommage : To my friend and colleague Professor James Seth, in remembrance of our common labours in the Belgian cause », dans *The Russian Revolution and the war*, London, 1917. — E. Vandewoude, *Inventaire des Archives relatives au développement extérieur de la Belgique sous le règne de Léopold II*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1965, p. 218. — « ... Belges à l'honneur », dans *Le Soir*, 1950. — O. Grosjean, « Avant-propos du traducteur de l'édition française de Charles Sarolea », de *Ce que j'ai vu en Russie soviétique*, Bruxelles, A. Dewit, 1925, p. VII-X. — « Les 3 Mousquetaires », « Charles Sarolea, Européen », dans *Pourquoi Pas?*, 16^e année, n° 648, 31 décembre 1926, p. 1459-1462, portrait de Ochs. — B. Van de Poel, « Onze Oud-leerlingen in het Land en over de wereld », dans *Koninklijk Atheneum Hasselt, Gedenkboek 1850-1950*, Hasselt, p. 230-235, portraits. — B. Van de Poel, « Professor Charles Sarolea », dans *De Tijdspiegel*, année IX, n° 2, 1954, p. 50-55, photographies. — J. Bartholomew, « Obituary notices. Emeritus-Professor Charles Sarolea », dans *Year Book of the Royal Society of Edinburgh. Session 1952-1953*, Edinburgh 1954, p. 33-35. — « ... Death of Dr. Sarolea, Doyen of Consular Corps », dans *The Scotsman*, March 12, 1953. — The Senatus of the University of Edinburgh, *Special Minute with reference to the services rendered to the University by the late Professor Sarolea*, 1953. — « ... Death of Professor Charles Sarolea, author, teacher and diplomat », dans *Glasgow Herald*, March 12, 1953. — D. E. Griffiths, « The Sarolea papers in Edinburgh University Library » dans *The Bibliothek*, vol. 2-3, 1959-1962, p. 24-31.

— L. Piérard, « Le voyage de nos souverains au Brésil. — En route pour la Belgique », dans *Le Soir*, 28 octobre 1920. — « G. B[ernard] S[haw] Hon. Ll. D? (Edin.)? » « An agony in light fits », dans *New Edinburgh Review*, n° 28, march 1875, p. 34-35.

SPAAK (Paul-Henri), homme d'Etat belge, né à Schaerbeek le 25 janvier 1899, décédé à Bruxelles le 31 juillet 1972.

Au confluent de deux dynasties, vouée l'une — les Spaak — aux lettres et aux arts, et consacrée l'autre — les Janson — à la tribune et à la politique, Paul-Henri Spaak avait trouvé dans son berceau des atouts dont il devait tirer le meilleur des partis. Après des études secondaires à l'Athénée de Saint-Gilles et un séjour forcé dans un camp de prisonniers en Allemagne, il décrocha rapidement son diplôme de docteur en droit à l'Université de Bruxelles puis, sans négliger le tennis où il devait culminer pas très loin du sommet national, il se lança dans une double carrière : la politique et le barreau. Il avait opté pour le Parti ouvrier belge, dont il devint bientôt l'enfant terrible, engagé de tout son cœur mais volontiers contestataire et individualiste ; pacifiste prônant une réconciliation avec l'Allemagne démocratique, chef de cabinet adjoint de Joseph Wauters en 1925 — mais fondateur de la *Bataille socialiste* puis, en 1933, de l'*Action socialiste*, organe gauchisant où il prit des positions qui faillirent lui valoir l'exclusion du parti. En même temps, des succès au barreau (défense des anarchistes Dieu et Campion, défense de l'Italien auteur d'un attentat contre le prince Umberto) le faisaient connaître d'un public plus large, tandis que le 27 novembre 1932, les électeurs bruxellois l'envoyaient siéger à la Chambre.

L'entrée de ce révolutionnaire dans le cabinet Van Zeeland comme ministre des Transports (mars 1935), puis comme ministre des Affaires étrangères (juin 1936) causa une sensation durable ; elle le fit très injustement

apparaître comme le prototype de l'arriviste faisant, au moment voulu, bon marché de ses convictions de jeunesse. La simple objectivité — et nous y reviendrons — nous fait constater que Spaak n'avait jamais été, et ne serait jamais, l'homme d'une doctrine figée, aux recettes stéréotypées, mais au contraire le partisan convaincu des progrès possibles dans une situation donnée. — « Ce sont les événements qui sont versatiles », devait-il souvent répéter, et il est bien vrai que son renversement d'attitude en 1935 donne la clé des contradictions apparentes et des options successives qu'il multiplia tout au long de sa vie. Le facteur déterminant, à cette époque, avait été l'influence de son ami Henri De Man qui lui avait expliqué, avec l'économie d'expansion de Keynes, l'urgence qu'il y avait à tirer *hic et nunc* la classe laborieuse de la misère où l'avait plongée la crise économique. C'était Van Zeeland ou le fascisme, estimait-il — et l'alternative paraît difficilement réfutable.

Désormais le nom de Spaak allait se confondre avec la politique d'indépendance qu'il défendit avec beaucoup de clarté sur le plan international et, car il devint en plus Premier Ministre de 1938 à 1939, avec une théorie de la « démocratie autoritaire » qu'il exposa dans une interview célèbre de *L'Indépendance belge* du 9 février 1937. C'était selon lui — et sur ce point comme sur les autres il était en communion d'idées étroites avec le roi Léopold — le seul moyen de sauver une démocratie parlementaire menacée à l'extérieur et peut-être plus encore par l'intérieur. Sur ce plan institutionnel il devait subir un des rares échecs de sa carrière et son cabinet s'effondra en février 1939 dans les remous de l'affaire Martens. La guerre le ramena au pouvoir au sein de l'équipe Pierlot en septembre 1939 et, en pleine débâcle, l'entrevue de Wynendaele le sépara cruellement du Roi le 25 mai 1940. En octobre de cette même année, il arrivait à Londres avec Pierlot et poursuivait

avec énergie le combat dans le camp des Puissances démocratiques. En septembre 1944, c'est en homme mûri par l'exil qu'il revint à Bruxelles et poursuivit, un peu à sa surprise, sa tâche au 8, rue de la Loi. Son plan de paix mondiale à trois échelons — O.N.U., alliance européenne et union de l'Europe occidentale — se révéla malheureusement prématuré et dès lors, il préféra laisser la logique des événements, quelque peu aidée par Bevin et Truman, aboutir en 1948 au pacte de Bruxelles et en 1949 au traité de l'Atlantique nord. Dans l'intervalle, l'O.N.U. lui avait confié la présidence de son Assemblée, et à la même tribune, il avait en septembre 1948 exprimé avec éloquence l'angoisse du monde libre devant l'impérialisme soviétique. L'Europe unie (qu'il avait d'ailleurs déjà prononcée en 1930) avait trouvé en lui un de ses partisans les plus chaleureux et les plus persuasifs, passionné de progrès, ouvert à tous les dialogues, accessible au compromis sauf — et là aussi, on touche du doigt une des constantes de son caractère — lorsque de tels accommodements ne pouvaient déboucher sur rien de constructif. Sa démission fracassante de la présidence du Conseil de l'Europe, en 1951, en est un des premiers exemples.

Deux fois Premier Ministre dans les années qui suivirent la Libération, et notamment de mars 1947 à juin 1949, il orchestra le redressement économique et social du pays avec beaucoup de maîtrise tout en s'efforçant de traiter la question royale, comme il le disait, par la médecine plutôt que par la chirurgie. L'évolution de cet affrontement ayant relégué son parti dans l'opposition pour quatre ans, il put faire porter tout le poids de son activité sur ce qu'il considérait comme l'essentiel : la construction de l'Europe. Par la parole et par la plume, dans les deux hémisphères, il se fit le pèlerin d'une idée dans laquelle il voyait, avant tout, un instrument de défense d'une civilisation démocratique, libérale et pluraliste grande-

ment menacée. Président du parlement européen, il voua en cette qualité beaucoup d'efforts à l'élaboration d'une constitution européenne, entreprise qui fut réduite à néant lorsque l'Assemblée nationale française rejeta la Communauté européenne de Défense.

Depuis peu, les élections de 1954 l'avaient ramené aux affaires dans le cabinet Van Acker-Van Audenhove, et une étape particulièrement féconde de sa vie commença bientôt, lorsque la conférence de Messine lui confia la mission de coordonner et d'animer les négociations qui devaient aboutir, en 1957, à la signature du traité de Rome. Ce furent des tractations économiques et tarifaires ardues, complexes et délicates. Bien des observateurs assurent qu'elles n'auraient jamais abouti si Spaak, en « honnête ignorant » qu'il prétendait être, n'avait été constamment sur la brèche pour les aiguillonner de son inébranlable volonté politique. Dès le lendemain de la naissance des Communautés, étant fatigué par la politique intérieure (Mémoires, p. 109), l'homme d'Etat eut le sentiment qu'il serait désormais plus utile en acceptant la charge de secrétaire général de l'O.T.A.N., à Paris. Les événements de Suez et de Budapest venaient de le démontrer : il était temps de transformer cette organisation civile en un véritable organe de concertation et de décision au service du monde libre. Il y œuvra pendant trois ans, jouant de son prestige, de sa force de persuasion et de ses talents de conciliateur, réalisant des progrès réels encore qu'insuffisants, soucieux d'animer à la fois une politique loyale de détente à l'égard de l'Est et de coordination toujours plus serrée au sein de l'Occident : à son avis, bien loin d'être contradictoires, ces deux objectifs ne se concevaient, ne pouvaient même pas exister l'un sans l'autre.

Cette activité, toutefois, ne satisfaisait qu'à moitié son tempérament de lutteur. Il se laissa tenter, au

début de 1961, lorsque ses amis politiques bruxellois vinrent lui demander de se présenter à nouveau aux élections, et de sauver le parti socialiste de la défaite qu'à tort du reste, ils appréhendaient au lendemain des grèves révolutionnaires qui venaient de secouer le pays. Vice-Premier Ministre et ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Théo Lefèbvre, Spaak entama donc une nouvelle tranche, particulièrement occupée, de sa carrière politique. Ce fut un combat épuisant, sur plusieurs fronts à la fois. Le front africain, où il redressa magistralement la situation de la Belgique à l'O.N.U., engageant la décolonisation congolaise dans des voies plus droites et plus calmes, réussissant au-delà de tous espoirs le passage à l'indépendance du Rwanda et du Burundi, et entreprenant avec un énorme courage l'opération de Stanleyville, où les parachutistes belges sauvèrent 1.500 Européens pris en otages et menacés de mort. Poursuite du travail de détente avec l'Est, où les bons rapports personnels qu'il avait su nouer avec Khrouchtchev lui furent d'un grand secours. Continuation de l'œuvre européenne — et ses adversaires s'étonnèrent de voir ce partisan convaincu de l'intégration accorder tant de prix à l'entrée dans le Marché Commun d'une Grande-Bretagne dont il y avait peu de chose à attendre sur ce plan-là. Une fois de plus, la contradiction n'était qu'apparente. Spaak l'intégrationniste ayant refusé le plan Fouchet — ce compromis qui ne débouchait sur rien — et la France restant figée dans une politique d'indépendance gaullienne, la nécessité s'imposait de réaliser des progrès sur d'autres plans, et de rééquilibrer l'Europe en y adjoignant l'Angleterre. Enfin, ultime souci, marqué par son discours de La Haye en mai 1964, lutte pour concilier la France avec l'O.T.A.N. Les socialistes étaient à nouveau dans l'opposition en juin 1966 lorsque la majorité gouvernementale décida d'accueillir sur le sol belge les organismes atlantiques expul-

sés par de Gaulle. Sans risques et sans gloire, ils votèrent contre une solution qu'ils eussent approuvée s'ils avaient été au gouvernement. Pour Spaak, ce fut le point de chute souhaité. Sa santé n'était plus des meilleures, il venait de se remarier, et il aspirait au repos : il adressa donc sa démission de député au président de la Chambre, et ne revint plus sur cette décision.

Ses années de retraite furent cependant fécondes. Cet homme intègre s'était retiré de la vie publique les mains nettes. Sans fortune personnelle, il accepta un poste d'administrateur dans une grande firme américaine s'occupant en Belgique de matériel de téléphone. Cette activité l'intéressa. Avec un optimisme et une opiniâtreté extraordinaires, il continua de commenter, par la parole et l'écrit, les vicissitudes de la construction européenne, voyant de plus en plus dans cette œuvre indispensable l'unique condition de survie pour notre continent. Il suivait de tout aussi près la politique intérieure belge, et se payait même le luxe de surprendre une dernière fois son public en passant, sans transition, de l'unitarisme le plus traditionnel à un fédéralisme à peu près complet. Cette dernière attitude du grand comédien qu'il fut — au sens élevé du terme — n'était à vrai dire pas tellement inattendue ; la régionalisation, telle que commençaient à l'envisager les constituants, inquiétait beaucoup de Bruxellois non seulement dans le domaine des libertés linguistiques, mais dans celui du travail et de l'emploi. Médium ultra-sensible, Spaak avait senti venir cette évolution-là comme bien d'autres auparavant.

Une rupture d'anévrisme le terrassa en pleines vacances, au milieu d'une partie de cartes. Ses proches eurent tout juste le temps de le ramener à Bruxelles pour l'y voir mourir, à une date qui assurait à cet événement le maximum de discrétion, comme il l'avait souhaité. Ainsi disparaissait un homme qui avait séduit, choqué,

animé et dominé cinquante années de politique belge et mondiale. Nous le disions plus haut, il n'avait jamais été le défenseur de schémas théoriques ou de « vérités » abstraites. Ce libéral socialiste et optimiste ne mettait aucune limite aux progrès de la liberté, mais il refusait toute restriction, si minime fût-elle, aux conquêtes déjà réalisées dans ce domaine par l'humanité. L'étiquette d'« opportuniste », il l'acceptait sans hésiter, parce que si les méthodes lui étaient indifférentes, les buts qu'il avait assignés à sa vie furent toujours, eux, d'une impressionnante stabilité. Certes, il fut l'homme du « fusil brisé », et le secrétaire général de l'O.T.A.N. ; certes, il anima une politique d'indépendance belge, puis une construction européenne qui en était (en apparence !) le contre-pied ; certes, on put le voir prôner, à quelques semaines de distance et avec la même sincérité, le capitalisme américain et l'autogestion yougoslave ; certes, on pourrait relever chez lui bien d'autres attitudes encore, et en souligner les contradictions. Le jeu serait futile, dans la mesure où il ne le dévoilerait pas, dans la réalité vivante de son cœur et de son esprit. Au contraire, si l'on veut prendre le problème par l'autre bout, partir de l'homme d'action sans préjugés qu'il était, on découvrirait un demi-siècle de vie, ardemment voué à un quadruple idéal poursuivi sans relâche et à travers toutes les vicissitudes d'un monde tourmenté : la paix, la liberté, l'Europe unie et le progrès social.

Jacques Willequet.

P.-H. Spaak, *Combats inachevés. I. De l'indépendance à l'alliance. II. De l'espoir aux déceptions*, 2 volumes, Paris, 1969. — J.-A. Huizinga, *Mr. Europe. A political biography of Paul-Henri Spaak*, Londres, 1961. — R. Lindekens, *Paul-Henri Spaak*, Bruxelles, 1966. — L. Outers, *Paul-Henri Spaak. Son dernier combat*, Bruxelles, 1972. — H.-F. Van Aal, *Télémemoires. De Vleeschauer-Gull-Spaak*, Bruxelles, 1971. — J. Willequet, *Paul-Henri Spaak. Un homme, des combats*, Bruxelles, 1975.

V

VANDENHOUTEN (*Pierre-Alphonse - Désiré*), peintre décorateur, correspondant belge de l'Association Internationale des Travailleurs (A.I.T. ou 1^{re} Internationale), né à Bruxelles le 24 janvier 1842, décédé à Molenbeek-Saint-Jean le 25 mai 1894.

Ouvrier peintre, puis peintre décorateur installé à son propre compte, il fut membre de la Commission administrative de la Fédération des sections belges de l'A. I. T., dès la fondation en juillet 1865. Nommé deuxième secrétaire pour l'étranger, le premier étant César De Paepe, il cumulait ces fonctions avec celles de correspondant pour les sections de Fleurus, Wanfercée-Baulet, Ransart, Baisy, Lodelinsart et Gros-Fays. Désigné comme membre du Conseil général des sections belges, lors de la constitution définitive de celui-ci (fin 1866), son nom figure sur les manifestes émanant de cet organisme jusqu'en 1869.

Vandenhouten, avec César De Paepe et le journaliste Léon Fontaine, a rédigé pour le Congrès de Lausanne (1867) deux rapports sur le crédit mutuel et le travail des femmes, dont De Paepe a donné lecture. Il a pris une part active à la préparation du Congrès de Bruxelles (1868). Par contre, il ne paraît pas avoir joué de rôle dans le mouvement syndical nais-

sant. Il appartenait sans doute à l'Association de la démocratie militante, Le Peuple et à l'association pour l'enterrement civil, Les Solidaires, qui se chargea de ses funérailles en 1894.

Le jeune peintre s'était élevé grâce aux études qu'il entreprit le soir à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. De longs séjours de travail en France lui assuraient une aisance d'élocution et une connaissance de la langue française bien au-dessus de celles de ses camarades bruxellois.

Le Conseil général de Londres rencontra quelques difficultés dans l'organisation de ses rapports avec la Belgique. Le journaliste Léon Fontaine, qui se disait secrétaire d'une Fédération universelle en Belgique, était parvenu à se faire désigner comme correspondant de l'Internationale, dès le mois de janvier 1865. Quelques mois plus tard, lorsque l'Association de la démocratie militante deviendra la première section belge de l'Internationale et que sa feuille *La Tribune du Peuple* s'intitulera organe de celle-ci, ce fut César De Paepe qui fut délégué à la Conférence de Londres en septembre, avec Vandenhouten comme secrétaire adjoint. Léon Fontaine tenta de s'accrocher, mais en vain.

A diverses reprises le nom du deu-

xième correspondant de l'Internationale en Belgique apparaît dans les *Minutes, The general Council of the first International 1866-1868* publiées en traduction russe, puis dans l'original anglais par l'Institut du Marxisme-Léninisme à Moscou (s. d., 1964). C'est ainsi qu'il répond, le 21 mai 1867, à une demande de renseignements du Conseil général au sujet des causes des troubles dans le bassin houiller de Charleroi. Un appel fut adressé aux mineurs et métallurgistes de Grande-Bretagne après les incidents sanglants de Marchienne (1867) et de Charleroi (1868), suivi d'un secours envoyé aux victimes.

A trois reprises, *La Tribune du Peuple* inséra un appel d'Alphonse Vandenhouten, à la demande du Conseil général de Londres, afin d'empêcher le recrutement en Belgique, en Hollande et à Hambourg de cigariers, de vanniers ou de tailleurs au moment où des grèves sévissaient en Angleterre, ou lorsque des patrons essayaient d'imposer une baisse des salaires.

Sur le plan de la politique intérieure Vandenhouten joua un rôle de deuxième plan. Aux élections communales d'octobre 1884, les premières auxquelles participèrent des électeurs capacitaires, c'est-à-dire sachant lire, écrire et calculer, il fut élu au Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean, sur une liste du Cercle libéral, avec lequel un accord électoral avait été conclu. Il fut d'ailleurs réélu brillamment, passant de la 15^e à la 7^e place, aux élections de 1887.

Vandenhouten appartient à la lignée des « réalistes » qui, à l'instar de Louis Bertrand, Edouard Anseele et d'autres, ont préféré aux déclamations de principes anarchisants, chers à nombre de militants de la 1^{re} Internationale, la réalisation de revendications ouvrières concrètes.

Julien Kuypers.

Julien Kuypers, « Alphonse Vandenhouten, correspondant belge de la 1^{re} Internationale, 1842-1894 », dans *Revue Socia-*

liste, t. XII, 1, 1965. — *The General Council of the first International. Minutes*, vol. I et II, Moscou, [1964].

VERHEYEN (René-Karel), zoologiste, chargé de cours et directeur du Laboratoire de Systématique (Vertébrés) à l'Université de l'Etat à Gand, né à Borgerhout le 19 novembre 1907, décédé à Wilrijk le 26 octobre 1961.

René Verheyen s'orienta d'abord vers une carrière pédagogique et obtint, le 30 juin 1926, le diplôme d'instituteur à l'école normale de la ville d'Anvers, et ensuite, le 15 juillet 1930, avec distinction, le diplôme d'instituteur agrégé pour l'enseignement des sciences dans les écoles moyennes. Malgré ses occupations d'enseignant, il parvint à poursuivre des études zoologiques et passa le 11 juillet 1936, à l'Université de l'Etat à Gand, l'examen de la première épreuve de licence en sciences zoologiques.

Le 25 mars 1937, René Verheyen devint collaborateur scientifique attaché à la Section des Vertébrés récents du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique (devenu en 1948 Institut royal des Sciences naturelles de Belgique) où lui fut confiée la détermination des collections ornithologiques belges. Entretemps il prépara sa thèse de licence, entamée sous la direction de Louis Giltay, qui mourut toutefois le 25 juillet 1937, et obtint, le 6 novembre 1937, devant le Jury d'Etat de l'enseignement universitaire, le diplôme de licencié en sciences zoologiques avec grande distinction.

Entré au Musée le 1^{er} décembre 1937, comme aide-naturaliste, il y fut nommé, à titre définitif, le 31 décembre 1938. En raison de son affectation au Service éducatif, il ne put se consacrer que partiellement à la recherche scientifique et donna jusqu'en 1947 plus de 2.000 conférences et visites guidées, préparées toujours avec soin, tant en néerlandais qu'en français. Il rédigea en même temps la thèse intitulée : *Het vraagstuk der*

geografische vogelrassen in België, qui lui valut, le 26 octobre 1939, le doctorat en sciences zoologiques avec la plus grande distinction, à l'Université de l'Etat à Gand. En 1940 le Prix Louis Empain pour les sciences naturelles lui fut décerné.

L'ascension de René Verheyen dans la hiérarchie de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique se poursuit : conservateur adjoint le 30 novembre 1944 (grade assimilé à celui de sous-directeur de laboratoire le 19 février 1952) et directeur de laboratoire le 3 mars 1952. Dès le 18 mars 1954, il se voit confier la gestion de la Section des Vertébrés récents.

En 1950, René Verheyen succéda à Charles Dupond à la direction de l'œuvre belge du baguement des oiseaux, en plein essor depuis sa fondation en 1927. L'augmentation considérable du nombre des collaborateurs-bagueurs, résultat d'une action d'information bien conçue, et les rapports avec les stations étrangères entraînèrent un travail administratif accru que René Verheyen parvint à affronter, avec un personnel restreint, grâce à une refonte de l'organisation du centre de baguement entreprise avec quelques personnes dévouées. Dès 1950 il assumait la rédaction de la revue ornithologique belge bilingue *Le Gerfaut - De Giervalk*. On y remarqua de très nombreuses contributions et d'innombrables comptes rendus de sa plume, preuves tangibles de l'ampleur de son activité à cet égard.

En 1953, il acquit à l'Université de l'Etat à Gand, le diplôme d'agrégé de l'enseignement supérieur et, le 8 mai 1959, sa carrière scientifique fut couronnée par sa nomination de chargé de cours à cette université, où lui fut confié l'enseignement de la zoologie systématique et l'étude approfondie des vertébrés. Il abandonna ses fonctions à l'Institut des Sciences naturelles, mais n'y quitta cependant pas les laboratoires qu'il continua à fréquenter en qualité de collaborateur scientifique.

Dès 1937, il s'était mis à réunir patiemment les éléments de ses monographies sur l'avifaune de Belgique, parues en huit volumes de 1940 à 1951, œuvre remarquable de compilation et d'observations personnelles qui connut auprès du grand public un succès incontesté, comme les nombreuses éditions successives l'ont d'ailleurs amplement prouvé.

Le président de l'Institut des Parcs Nationaux, Victor Van Straelen, lui confia, du 13 mars 1947 au 13 mai 1949, une participation à la Mission Gaston-F. de Witte, dans le Parc national de l'Upemba (Afrique centrale). René Verheyen était particulièrement préparé à cette tâche, et par l'étude du matériel ornithologique conservé au Musée royal du Congo Belge récolté par les Missions Serge Frechkop, en 1937 et 1938 aux Parcs nationaux Albert et de la Kagera, et par ses séjours à Londres, en mai 1938 et en juin 1939, consacrés à l'examen des collections de l'avifaune africaine du British Museum (Natural History). En 1953, du 13 mai au 16 décembre, il compléta l'étude de la faune ornithologique africaine par sa participation à la Mission Gaston-F. de Witte au Parc National Albert (secteur nord), dans le massif du Ruwenzori.

L'œuvre de René Verheyen est vaste et reflète une remarquable capacité de travail. Il consacra une très large part de ses recherches à la systématique et à l'anatomie comparée des oiseaux non-passereaux. Il mit l'accent sur le rôle important que doit jouer, dans toute classification, l'étude du potentiel morphologique et des caractères ostéologiques. Il s'occupa également de problèmes secondaires tels que les comportements sexuel et maternel, le mimétisme et la mue. Il entreprit une étude très poussée d'ologie basée sur 10.000 œufs, pour une centaine d'espèces, et mit en évidence que les variabilités intraspécifiques ne se reflètent pas seulement dans la morphologie, mais aussi dans le nombre des œufs par ponte, leurs dimensions, leurs dessins et leurs cou-

leurs. Les résultats parurent en publication posthume *Oologia Belgica*, révisée par Rudolf Fr. Verheyen (Edition du Patrimoine de l'Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique, 1967, 334 pages, photos, 72 aquarelles par Paul De Vree).

René Verheyen fut membre du Conseil supérieur des Réserves naturelles, président de la Section belge de la Commission internationale pour la Protection des Oiseaux, conseiller scientifique de la Société royale de Zoologie d'Anvers, administrateur des Réserves ornithologiques de Belgique, membre associé du Comité national des Sciences biologiques de l'Académie royale de Belgique. De nombreuses autres organisations belges firent appel à sa collaboration. Il participa à plusieurs assemblées ornithologiques internationales et se vit décerner des distinctions honorifiques d'associations scientifiques étrangères : Membre correspondant de la Nederlandse Ornithologische Vereniging, de la Deutsche Ornithologen Gesellschaft et de The American Ornithologists' Union.

Ludo Van Meel et René Van Tassel.

R. Van Tassel et L. Van Meel, « René Verheyen (1907-1961). Notice biographique », dans *Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique*, t. XXXVIII, 1962, n° 1, 14 p., portrait, liste des travaux. — A. Capart, « René Verheyen (1907-1961) », dans *Le Gersaut - De Giervalk*, t. 52, 1962, p. 249-250. — J. Spaepen, « In Memoriam Prof. Dr. René Verheyen », *ibidem*, p. 251-254. — P. Van Oye, « Anderhalve eeuw Biologie aan de Rijksuniversiteit te Gent », dans *Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Wetenschappen*, t. 30, 1968, n° 104, p. 121-126, portrait, liste des travaux.

VOORT (Michel - Joseph - Théodore Van der), publiciste et promoteur du mouvement flamand à Bruxelles, né à Anvers le 18 juillet 1812, mort à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 9 février 1867.

A la différence des autres Flamini-gants de sa génération, qui, presque tous, ont leur biographe et des notices souvent nombreuses, Van der Voort fait curieusement figure d'isolé. Ses contemporains cependant furent unanimes à reconnaître la valeur de son action infatigable et en gardèrent un vif souvenir, longtemps même après sa mort. C'est ainsi que Van der Voort a sa place dans les principales encyclopédies nationales du XIX^e siècle; dans *Patria Belgica*, où il est traité sur un pied d'égalité avec Delaet ou Sleeckx, dans *Cinquante ans de liberté* où Charles Potvin lui rend un vibrant hommage et n'hésite pas à le considérer comme « l'un des plus utiles champions » de la cause flamande (t. IV, p. 232).

Aujourd'hui, Van der Voort a sombré dans l'oubli et si le silence s'est fait autour de son nom, c'est probablement parce que l'homme, en dépit d'une activité militante prodigieuse, n'eut pas de disciple immédiat.

Enfant, Michel Van der Voort poursuivit toutes ses études dans sa ville natale, sous le régime hollandais. Aux lendemains de la révolution de 1830, il est à peine âgé de dix-huit ans, et commence à enseigner, comme instituteur à Anvers. Mais surtout, il se lance très vite dans l'agitation flamande qui se développe autour de Conscience et Van Rijswijk; dès 1835, il réorganise avec ce dernier l'ancienne chambre de rhétorique, l'*Olijftak*, qui ne tarda pas à devenir un des hauts lieux du flamingantisme anversois. En août 1836, Van der Voort fonde une revue, *De Fakkel, letterkundig staet's en aenkondiging weekblad*, qui n'eut que quelques numéros mais dans lesquels Conscience fit ses débuts sous le pseudonyme de H. Geweeten. Par la suite, Van der Voort manifestera, à plus d'une reprise, le désir de mettre la littérature flamande à la portée du grand public, au moyen d'une revue plus accessible que celle, trop érudite, de Willems et David (*Belgisch Museum*).

Poursuivant sur sa lancée, Van der

Voort publie, dès l'année suivante, une intéressante brochure dans laquelle il résume l'essentiel de la question flamande, telle qu'elle est défendue généralement par ses principaux partisans (*Coup d'œil sur la langue et la littérature flamande en Belgique, considérées comme langue et littérature nationale*, Anvers, 1837).

Dans cet ouvrage de jeunesse, Van der Voort expose de manière très claire sa conception du mouvement flamand : ce n'est rien d'autre, pour lui, qu'une réaction éminemment patriotique, dirigée contre toute ingérence étrangère. Le monopole culturel du français en Belgique entraîne peu à peu un affaiblissement du sentiment national, qui risque de faciliter une absorption politique ultérieure. Sans frontière naturelle, la Belgique représente une proie tentante pour la France; elle doit donc se démarquer de sa puissante voisine en fortifiant toutes ses caractéristiques propres, parmi lesquelles le flamand constitue l'élément le plus marquant.

S'étant marié peu après, Van der Voort quitte Anvers en 1840 et gagne Bruxelles dans l'espoir d'y trouver un emploi mieux rémunéré que l'enseignement. Dès l'abord, la déception est forte : non seulement Van der Voort ne trouve pas de situation stable, mais encore la capitale lui semble hostile. Il s'y sent isolé, déraciné dans un milieu bien plus francisé qu'il ne le supposait. Pour faire vivre le ménage, il donne des leçons particulières, effectue des travaux de traduction. C'est en vain qu'il espère un moment entrer à la Bibliothèque Royale comme employé, et sollicite l'appui de Willems. C'est en vain qu'il postule une place de professeur de flamand à l'Athénée de Gand, puis à l'Athénée royal de Bruxelles. A partir de 1843, il semble renoncer à chercher une carrière plus satisfaisante que celle qu'il avait acceptée aux Assurances Générales. Il ne tarde pas d'ailleurs à y être nommé chef de bureau, position qui, si elle ne lui offre guère de satisfactions intellectuelles, le met cependant

à l'abri du besoin et lui permet de se consacrer pleinement à la propagande flamande.

Il commence par adhérer au *Wijn-gaerd*, vénérable chambre de rhétorique mise au rancart après 1830 en raison de ses sympathies orangistes, et participe activement à sa restauration. Le 3 avril 1842, il fonde la première association résolument flamigante de la capitale, *Het Nederduitsch Tael- en Letterkundig Genootschap*, qui se donne explicitement pour tâche de promouvoir le flamand à Bruxelles. En tant que secrétaire de cette société, Van der Voort déploie une activité remarquable pour l'imposer au sein d'une population particulièrement indifférente à la question linguistique.

En même temps, il se lance dans la première grande polémique qui divise le mouvement flamand, au sujet de la réforme orthographique (1836-1844) : se rangeant aux côtés de Willems, David, Snellaert, il milite en faveur d'un rapprochement du flamand avec le néerlandais et se heurte à la tendance particulariste, défendue par Behaeghel et Bôn, son rival au poste de professeur à l'Athénée de Bruxelles.

Il collabore ensuite à la rédaction du premier quotidien flamand, *Vlaemsch België* (1844) et fonde la même année une revue littéraire, *Het Vaderland, tijdschrift voor letterkunde en geschiedenis*. Celle-ci n'eut guère plus de chance que sa première tentative anversoise ; très vite, elle bat de l'aile et fusionne avec le périodique *De Letterbode*. Ce sera peine perdue, un an après, la revue qui paraissait sous le titre conjoint de *Het Vaderland en de Vlaemsche Letterbode* disparaît à son tour.

La même année, en 1845, Van der Voort fonde une nouvelle société, la *Vlaemsche Verbroedering*, dont les buts sont très proches de ceux de la société mère, la *Letterkundig Genootschap*, mais qui limite les adhésions aux seuls Flamands de la capitale.

En cinq ans, Van der Voort est parvenu à s'affirmer à Bruxelles où

il fait figure de chef de file ; mais ses ambitions dépassent très vite le cadre étroit d'un mouvement qui ne serait que local. Il croit — et va poursuivre cette idée avec acharnement — qu'il n'y a de salut pour le mouvement flamand que dans la fédération de toutes les sociétés existantes.

Déjà en 1844, il tente d'imposer ses vues et de les concrétiser sur le plan culturel. Lors de la fête du 11 février, qui clôture solennellement à Bruxelles la querelle de l'orthographe, il propose, par l'intermédiaire de la *Letterkundig Genootschap*, la création d'un *Vlaemisch Taelverbond*, sorte d'académie flamande qui serait chargée de coordonner toutes les activités littéraires. Cette association n'aurait pas de siège fixe, mais serait dirigée tout à tour par les Anversoïis, les Gantoïis, les Bruxelloïis. Accepté dans l'enthousiasme de la réconciliation, le projet ne tarda pas à rencontrer les jalousies et les rivalités locales ; pendant deux ans, Van der Voort mit tout en œuvre pour le mener à bien, mais il se heurte à l'opposition d'une fraction anversoïse, menée par Conscience, et qui tolère mal que les Bruxelloïis prennent des initiatives susceptibles de déplacer à leur profit le centre de gravité du mouvement flamand. Aussi le projet n'aboutira qu'en 1848 sous le nom de *Nederduitsch Taelverbond* mais il est repris en main par les Gantoïis et échappe à l'influence de Van der Voort.

Van der Voort traverse d'ailleurs à ce moment une période de profond découragement. Il est brouillé avec ses anciens collègues anversoïis, déçu par les ambitions particularistes qui lui semblent mettre en péril le mouvement flamand. Il se retranche sur Bruxelles, se consacre à des études personnelles, manifestant depuis toujours un goût prononcé pour l'histoire. En 1849, il dirige une petite revue, *De Voorstander des Landbouw*.

Mais il n'abandonne pas pour autant son projet de centralisation, qui refait surface à la première occasion. Celle-ci se présente à la fin de l'année 1849,

lors de la discussion concernant la loi organique sur l'enseignement moyen. Van der Voort y voit un moment propice pour réclamer l'organisation, dans les provinces flamandes, d'un enseignement en flamand, et attirer par là une nouvelle fois l'attention de l'opinion publique sur les griefs flamands, en veillant depuis le pétitionnement de 1840.

Aidé de quelques amis fidèles, Dautzenberg, Stallaert, Van Driessche, il lance un appel à la solidarité flamande et fonde, le 25 décembre 1849, le *Comité central (Middencomiteit)* qui ambitionne cette fois de défendre les droits politiques de la langue flamande et de coordonner toutes les revendications. Cette création est loin d'être acceptée unanimement dans le mouvement flamand ; à nouveau l'initiative de Van der Voort suscite la méfiance, plus accentuée cette fois à Gand qu'à Anvers, où Van der Voort est appuyé par Delaet. Le *Comité central* parvient cependant à s'imposer, mais ce fut grâce à l'activité opiniâtre de Van der Voort qui, passant outre à toutes les critiques et les réticences, ne cessa de pétitionner, de manifester, de protester, d'inonder littéralement toutes les sociétés flamandes de vibrants appels à l'union et à la fédération. Quelques succès spectaculaires lui permettent alors d'acquérir une certaine représentativité au sein du flamingantisme ; ainsi en 1850 et en 1854, il parvient à susciter un pétitionnement d'une certaine ampleur, à propos de l'emploi du flamand dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement agricole. En 1852, il organise un concours pour les élèves des athénées et collèges, en flamand, ce qui constitue un véritable défi au concours annuel officiel, qui n'admet cette matière qu'à titre facultatif. Toujours en 1851-1852, il tente un dernier essai de revue, en créant *De Vlaemsche Beweging*, à la fois revue littéraire et organe de propagande pour le *Comité central*.

Aussi lorsqu'en 1856, le ministre de

l'Intérieur De Decker, répondant aux vœux pressants des Flamings dont il avait naguère défendu la cause à la Chambre, institue une Commission (Grievcommissie) chargée d'examiner les revendications linguistiques, Van der Voort en fait partie et y siège comme secrétaire. À ce titre, il joue un rôle important, réunissant une abondante documentation, prenant une part active aux travaux de la commission.

À partir de ce moment, Van der Voort commence à remettre en question, non pas ses conceptions du mouvement flamand, mais ses conceptions à l'égard des moyens propres à le faire triompher. Jusque-là, il était resté fidèle à des techniques traditionnelles basées surtout sur une abondante propagande écrite et sur un harcèlement pétitionnaire; peu à peu, il se rend compte qu'il faut forcer l'indifférence gouvernementale par des moyens plus directs. Il admet l'idée que la question flamande doit être débattue politiquement, mais — et cette restriction est fondamentale — à condition de la maintenir en dehors des luttes de partis. Déjà en 1854, il avait une première fois défendu Delaet qui se présentait comme candidat flamingant à Bruxelles, pour les élections législatives. En 1857, il interfère à nouveau dans la lutte électorale en combattant cette fois la candidature de Nothomb à Saint-Nicolas, parce qu'il est wallon.

L'année suivante, en 1858, Van der Voort tente d'alerter l'opinion publique en créant un incident autour de la question flamande. Il refuse de payer ses impôts tant qu'il n'obtiendra pas de l'administration communale de Schaerbeek un bulletin de déclaration imprimé en flamand. La presse flamande s'empare aussitôt de l'affaire et présente le procès qui oppose Van der Voort à l'administration communale comme le symbole même de la lutte contre la francisation à Bruxelles. Lorsque, le 26 mai 1858, les meubles de Van der Voort sont saisis par huissier et vendus publique-

ment, le flamingantisme tout entier crie au scandale et à l'oppression et ouvre aussitôt une souscription nationale en faveur de son héros.

Pendant ce temps, Van der Voort témoigne en effet d'une vitalité nouvelle, se traduisant cette fois plus par la parole que par la plume. Partout dans le pays, il donne de vibrantes conférences sur les griefs flamands : à la Société d'Emulation de Liège où, en janvier 1857, une violente polémique l'oppose à Louis Hymans, à la société estudiantine *Schild en Vriend*, au *Wijngaerd*, à la société *Van Crombrugghe* à Gand, où il aborde un sujet inhabituel : le rôle des femmes en tant que mères et éducatrices dans le mouvement flamand (*Beurzencourant*, 6 avril 1859).

En fait, Van der Voort ne resta étranger à pratiquement aucune manifestation flamande, et son activité est telle qu'il est malaisé de l'enserrer dans les limites d'un récit, si détaillé soit-il. Resté veuf depuis 1854, sans enfant, Van der Voort se voue entièrement à la propagande flamingante. Il adhère à presque toutes les sociétés bruxelloises, au *Veldbloem*, au *Morgenstar*, au *Wijngaerd* qu'il préside en 1844 et en 1856, il participe aux Congrès de Littérature Néerlandaise qui se succèdent depuis 1849, en est secrétaire en 1851 (3^e Congrès de Bruxelles) et en 1856 (5^e Congrès d'Anvers), il est membre correspondant de la société gantoise *De Taclis gansch het volk*.

Lorsque se crée, en mai 1858, la première association flamingante et démocratique, *Vlamingen Vooruit*, Van der Voort en fait partie et poursuit désormais ses activités au sein de ce groupe. Dès 1861, il se lance à nouveau dans un projet de centralisation, patronné cette fois par les *Vlamingen Vooruit* : la *Vlaamsch Verbond*.

La création de cette société, dont l'existence fut éphémère, résulte en fait d'une rancœur commune qui cimente pour quelque temps les différents groupes flamands. En effet,

l'attitude du ministère Rogier-Frère, qui succéda au gouvernement de De Decker, et son refus intransigeant de publier le rapport de la Commission flamande, jugé subversif, avait provoqué un vif ressentiment et un courant antigouvernemental prononcé dans les milieux flamingants. Celui-ci se concrétise en mai 1861 par la création d'une ligue à vocation électorale. Les principes qui la régissent s'inspirent d'un ouvrage polémique, publié peu avant (Friedrich Oetker, *Le mouvement flamand*, Tournai, 1858), mais correspondent aussi aux aspirations personnelles de Van der Voort. En effet, si la ligue proclame la nécessité d'une action politique, elle s'empresse d'autre part de se déclarer au-dessus de la querelle cléricolibérale. Chaque membre conserve son opinion politique, mais s'engage à faire pression, au sein de son parti, pour faire triompher les idées flamandes. Van der Voort suit de près l'élaboration de la Ligue, il prononce le discours d'ouverture à l'assemblée constituante, le 19 mai 1861, et remplit par la suite les fonctions de rapporteur au Bureau central (1861-1862). Mais dès l'année suivante, la Ligue se disloque et se fragmente : en butte aux tensions partisans, l'union entre les Flammingants s'effrite dès la première campagne électorale.

De sa formation d'instituteur, Van der Voort garda un intérêt très vif pour toutes les questions scolaires. Dès 1841, il participe au Congrès d'instituteurs qui se tient à Bruxelles les 23, 24, 25 et 26 septembre et manifeste une attention soutenue pour tout ce qui touche à l'enseignement. C'est, rappelons-le, à la faveur de telles questions qu'il lança ses grands mouvements pétitionnaires, en 1850 et 1854 ; en 1857 encore, il prend une part active aux remous qui accompagnent la loi sur les candidats-notaires, et qui visait à exclure des matières des examens la rédaction des actes en flamand.

Il collabore également à diverses

revues pédagogiques, à *De Toekomst, tijdschrift voor onderwijzers*, fondé en 1857 par Dautzenberg et Jacobs, à la revue *Le Progrès*, journal de l'instruction populaire publié par la Société centrale des instituteurs belges. Enfin, il compte parmi les premiers adhérents de la *Ligue de l'Enseignement* et devint secrétaire adjoint du Conseil général. Lorsqu'en 1865, quelques semaines à peine après sa création, la *Ligue de l'Enseignement* décide de créer une section flamande en son sein, la présidence en est naturellement offerte à Van der Voort. Cette section avait pour mission deux travaux précis : établir une enquête sur l'emploi des langues dans l'enseignement de l'Etat, et dresser une liste d'ouvrages flamands susceptibles de former la base d'une bibliothèque populaire. En dépit des efforts de son président, cette section périclita très vite, par manque d'adhésions. Découragé, Van der Voort démissionne le 4 septembre 1866. Il n'en reste pas moins membre du Conseil général et accepte même, en dépit d'une santé déficiente, de dresser le catalogue d'ouvrages, désiré par la Ligue. La mort le surprit, tandis qu'il travaillait à ce projet.

La disparition prématurée de Van der Voort provoqua une profonde émotion dans les milieux flamands. Si l'homme avait parfois été critiqué, pour son caractère impulsif, le militant avait toujours été loué : dès le 13 février 1867, une séance d'hommage est organisée au local du Wijngaerd, et une commission, présidée par Lucien Jottrand, est chargée de recueillir des fonds en vue d'ériger un monument. L'inauguration de la pierre tombale, le 9 février 1868, donna lieu à une importante manifestation, en présence de nombreuses délégations flamandes. Et lorsque cinq ans plus tard, le mausolée fut transféré au nouveau cimetière de Saint-Josse-ten-Noode, le mouvement flamand tint à rendre solennellement un dernier hommage à un militant

qui, de son temps, fut réellement considéré comme l'un des principaux pionniers du flamingantisme.

Travaux : *Gebeurtenissen van Antwerpen sedert 1830 tot den 1sten september 1833*, Antwerpen, 1833; *Coup d'œil sur la langue et la littérature flamande en Belgique, considérées comme langue et littérature nationale*, Anvers, 1837; *Un mot sur la question d'orthographe flamande*, Anvers, 1839; *Aen de nagedachtenis van onze teergeliefden vader Michel Johan Van der Voort*, Antwerpen, 1839; *Les avantages de l'orthographe flamande proposée par la Commission Royale*, Bruxelles, 1842; *Voorstel tot nadere verbindtenis der maetschappijen van nederduitsche Tael- en Letterkunde in België. Ontwerp voor de oprichting eener algemeene maetschappij van nederduitsche tael en letterkunde*, Brussel, 1844; *Maximiliaen van Oostenrijk. Verhael uit de vaderlandsche geschiedenis*, Antwerpen, 1844; *Verslag over de grondbeginselen van het Vlaemsch Taelverbond*, Brussel, 1845; *Maria van Burgondië, tijdsvlak uit de geschiedenis van ons land*, Brussel, 1847; *Schets der geschie-*

denis van de regering van Karel den Stouten 1467-1476, Antwerpen, 1842; *Twee geslagten. Geschiedenis der oorlogen tussen Frankrijk, Engeland en België, 1066 tot 1815*, Antwerpen, 1850; *Bij het graf van mijnen vriend J.B. Langlois*, Brussel, 1860; *Het droombeeld eener wereldtaal*, Antwerpen, 1867.

Bilans Gubin-Grosjean.

Archief en Museum voor Vlaamse Cultuurleven (Antwerpen) : papiers Van Der Voort V 8125/B; V 8125/D et V 8125/K. — *Bibliographie nationale*, t. 4, Bruxelles, 1910, p. 111. — *Correspondance Snellaert*, Bibliothèque de l'Université de Gand, G 15766/1 lettres 1 à 45. — *Correspondance Saint-Genois*, *ibid.*, HsG., 18462 vol. V. — *De Vlaamsche School*, 1867, p. 28 et p. 203. — *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, 1866-1867, 2, p. 56. — *Nederduitsche Letterkundige jaerboekje voor 1868*, p. 143-147. — G. Lernout, « Voort, Michiel van der », dans *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, t. II, Tiel-Amsterdam, p. 1958-1959. — I. von Dueringsfeld, *Von der Schelde bis zu Maas. Das geistige Leben der Flamingen seit der Wiederaufblühen der Literatur. Biographien. Bibliographien und Proben*, Leipzig-Bruxelles, 1861, t. 3, p. 341.

W

WAHA (*Léonie-Marie-Laurence de*), née DE CHESTRET DE HANEFFE, pédagogue, philanthrope, née à Liège le 31 mars 1836, décédée à Liège le 8 juillet 1926.

Un visage doux, malicieux sous des cheveux blancs tirés, des yeux pétillants entre un front et un nez d'une belle ligne, une bouche un peu forte, telle nous apparaît à nonante ans, terme de son âge, Léonie de Waha... Toute sérénité! Son idéal? « ... avoir présent à l'esprit l'intérêt général, l'intérêt de son pays, de ses compatriotes; le servir de son mieux et en chercher l'occasion, et ne jamais hésiter à lui sacrifier ses intérêts personnels... », ainsi le consigne-t-elle dans le *Bulletin des femmes wallonnes* de 1913... Toute sa vie!

Léonie de Chestret de Haneffe vit le jour en l'hôtel de son grand-père maternel Michel Laurent de Selys Longchamps en Hors-Château à Liège. Née de l'union de Hyacinthe-Remi-Godefroid (1797-1881) et de Amanda-Laurence (1809-1838), elle relève de deux familles libérales étroitement associées à l'histoire de l'ancien Pays de Liège. Du côté paternel, Jean Remi, son arrière-grand-père, et Barthélemy François, son grand-père, occupent le premier rang des révolutionnaires liégeois. Ils se distinguent

sous le Régime hollandais et depuis l'indépendance nationale, la tradition se maintient. Léonie ne fit jamais mystère de la vertu d'exemple qu'elle puisa dans l'esprit démocrate et républicain, dénué de snobisme, de son oncle maternel Michel-Edmond de Selys (1813-1900), savant réputé, libéral progressiste, président du Sénat belge jusqu'à sa mort.

Commissaire d'arrondissement à Waremme, puis sénateur libéral, bourgmestre de Kerkom jusqu'à son décès, son père associe la vie publique à la gestion de ses affaires. Fille unique, orpheline de mère à l'âge de deux ans, Léonie lui doit une éducation tournée tôt vers les choses de la vie sociale et politique. A dix-neuf ans, entrant dans le monde, elle reconnaît : « j'avais une prédilection » pour les pères de famille qui ne « débitaient ni fadaïses ni niaiseries ». Confiée à un personnel choisi, elle s'initie aux langues modernes et anciennes, ses lectures lui donnent le goût de l'histoire, de nombreux voyages en compagnie de son père lui ouvrent l'esprit, la Suisse retient son attention. D'un court passage à l'Institution d'Education pour Demoiselles de 6 à 18 ans, fondée à Liège par Marie Louise de Belfroi de Beauvoir († 1855), elle retient, dès sa

douzième année, la notion de pratique de tolérance religieuse. Prêtre catholique, pasteur protestant, rabbin, professeur de morale y coexistent en effet, malgré les réticences épiscopales, jusqu'à la fermeture en 1852.

Jeune personne reçue dans la société liégeoise la plus distinguée, Léonie se lie d'amitié profonde et durable avec Henri Julien d'Andrimont (1834-1891), cofondateur du charbonnage du Hasard à Micheroux, frère de Victor Léon, fondateur de la Banque populaire de Liège. Conseiller communal, conseiller provincial, il sera député, puis sénateur-bourgmestre de Liège. Le 20 août 1863, au château de Colonster à Angleur, elle épouse un jeune docteur en droit de l'Université de Liège, mêlé à la création des Bibliothèques populaires, Victor-Louis-Auguste de Waha-Bailionville, né à Liège, le 28 mai 1835, de Louis-Joseph-Marie-Henri, membre du Congrès national, collègue de son père au Sénat.

Le 7 avril 1865, leur vient une fille Louise-Amanda. Le 6 juin 1865, encouragée par Julien d'Andrimont, féru d'œuvres sociales, Léonie participe à la création de la Société liégeoise pour la Construction et l'Achat de Maisons d'Ouvriers. En décembre de la même année, elle acquiert le bois de la Cathédrale, vaste domaine de plus de trente hectares, situé à Tilly. Le 23 mai 1866, l'enfant meurt au château de Colonster. Le 7 janvier 1867, elle achète en Hocheporte une partie de l'ex-domaine des sœurs terciaires de saint François.

Elle décide d'y faire édifier, selon le système « de Mulhouse », six groupes d'habitations composées de quatre demeures adossées avec jardin en façade destinées aux ouvriers qui pourront les louer avec faculté d'en devenir propriétaires en seize ans. Le Conseil communal de Liège l'aidera à tracer sur ce bien les rues des Métiers et des Artisans qui existent encore. La fondation de Bibliothèques populaires à Chênée et à Esneux l'associe à l'œuvre de son mari dont la santé décline.

Celui-ci est enlevé le 1^{er} août 1867, alors qu'il se trouve à Lyon.

Il ne reste dès lors plus rien à Léonie que ses œuvres, son père, ses parents et amis étroitement associés aux premières.

C'est encore Julien d'Andrimont qui, en 1868, lui suggère d'apporter son concours à la création de l'Association pour l'Education des Jeunes Filles qu'elle met sur pied avec le concours de Nicolas Elias, Ernest Nagelmackers, Charles Bougard et Eugène Gérard. Le 11 août 1868, Léonie de Waha signe l'acte d'acquisition d'une vaste propriété appartenant à la famille de Theux, située place Saint-Paul nos 10 et 12, déjà utilisée comme institut Froebel. En septembre 1868, le Comité fondateur de dames lançait un premier appel aux adhésions sous les signatures de Mesdames Léonie de Waha de Chestret, Dawans-Orban, Dupont-Dubois, Trassenster-Desoer, Beaujean-Rongé, Deprez-Lecocq, de Cuyper et Aerts. On y peut lire : « Une lacune existe » dans l'éducation des filles, il manque » un enseignement supérieur, prati- » que, national et franchement con- » forme à nos idées constitutionnelles. » Cette lacune, nous désirons la com- » plir. Il importe aussi que la famille » intervienne directement dans l'école » et puisse en contrôler sans cesse les » tendances et les progrès. Cette légi- » time satisfaction, nous désirons la » donner aux chefs de famille. C'est » dans ce but que nous avons fondé » un Institut supérieur de demoiselles » sous les auspices et la surveillance » d'un comité de dames... Une biblio- » thèque, des collections d'histoire » naturelle, des albums historiques » seront à la disposition des élèves. » Celles-ci feront des promenades, » sous la surveillance de maîtresses, » dans le but d'apprendre à obser- » ver et d'enrichir les collections de » l'Ecole ». Tout un programme en quelque sorte qui sentait bon la rénovation.

Le 21 septembre 1868, la *Gazette de Liège*, journal catholique conser-

vateur et intégriste, appelle les fidèles à la méfiance sous la manchette : « Ecoles Gatti à Liège ». Un second appel aux inscriptions est lancé le 1^{er} octobre auquel sont apportées les signatures de Messieurs Charles Bougard, avocat général près la Cour d'appel de Liège, Nicolas Elias, député libéral, Eugène Gérard, préfet des études de l'Athénée royal de Liège, Auguste Gillon, professeur à l'Université, de même que Isidore Kupfferschlaeger, Ernest Nagelmackers-Pastor enfin, banquier. On y précise que : « L'enseignement com- » prend les matières suivantes : lan- » gue et littérature française ; langues » allemande, anglaise et italienne ; » histoire, géographie, cosmographie ; » arithmétique et ses applications ; » sciences naturelles ; sciences com- » merciales (tenue des livres) ; écono- » mie domestique ; hygiène ; travaux » manuels ; musique vocale ; dessin ; » danse, gymnastique. Le projet de » programme portait : *Enseignement » religieux donné par les ministres des » cultes*. Les dames fondatrices se sont » adressées à l'autorité ecclésiastique ; » elles ont fait connaître qu'à côté » du cours de doctrine catholique, il » pourrait y avoir, pour les autres » cultes, des cours spéciaux si la » présence d'élèves dissidentes l'exi- » geait. Sur l'énoncé de cette inten- » tion, le chef du diocèse a refusé, » d'une manière positive, le concours » de son clergé. Le cours de religion » ne figurera donc pas à notre pro- » gramme. Mais, comme notre Insti- » tut n'est ouvert que pour les élèves » externes, les parents suppléeront » facilement à cette lacune. Le per- » sonnel enseignant s'abstiendra avec » soin de toute discussion doctrinale » et s'efforcera d'inspirer aux élèves » l'amour de leurs devoirs moraux et » religieux... ».

Le dernier paragraphe rendait publique une controverse entamée dès le mois d'août, lorsque Léonie de Waha, accompagnée de la fille de Mathieu Closset, M^e Lejeune, avait exposé à Mgr Théodore de Montpel-

lier, évêque de Liège, son projet libéral d'instruction religieuse inspiré de l'expérience de la Pension de Beauvoir. L'attitude réservée du prélat, puis son opposition résolue, traduite dans de longues lettres, condamna cette initiative « philosophique ». « Il est absurde, écrivait-il notamment, » aux yeux de la raison, aussi illicite » au point de vue de la foi, d'organiser » dans le sens de votre programme, » un enseignement franchement con- » forme aux idées constitutionnelles, » que d'établir suivant votre système, » un culte franchement conforme aux » idées constitutionnelles ! Réfléchis- » sez-y, vous comprendrez que la pa- » rité est incontestable » (lettre du 7 septembre 1868, à Léonie de Waha, publiée dans le journal *La Meuse*, du 29 octobre 1868). De son avis, les instituts religieux suffisaient bien aux filles, donner suite aux idées du Congrès des étudiants (Congrès international de Liège) et de la Ligue de l'Enseignement constituait une grave désobéissance. Il était impensable doctrinalement de laisser cohabiter prêtre catholique, pasteur protestant, rabbin hébraïque ; tout enseignement de la morale ne pouvait être que catholique. L'expérience de Beauvoir avait été condamnée en son temps. Il était naturel que celle-ci le fût également. Le 22 octobre 1868, une lettre pastorale fut adressée aux curés de Liège et des environs dans ce sens, tandis que la *Gazette de Liège*, à laquelle *La Meuse* et le *Journal de Liège* donnent immédiatement la réplique, entament une polémique acerbe dont les échos retentissent dans les journaux de Bruxelles, de Gand, de Bruges et d'Anvers.

Depuis le 5 novembre 1868 cependant, l'inscription des élèves se poursuivait dans le nouvel établissement paradoxalement désigné dans l'opinion sous le nom d'*Institut Saint-Paul*. Le minerval en était fixé à 200 F pour la division supérieure et à 180 F pour les autres, payables anticipativement par semestres. L'inauguration des cours primaires et moyens

se fit le 26 octobre. Le 23 novembre, venait le tour des cours supérieurs. Ainsi, un an environ après l'ouverture de la division supérieure de l'institution analogue fondée à Bruxelles par Isabelle Gatti de Gammond, Liège, s'inspirant de précédents allemands, suisses et français pratiquant le système inédit de l'externat, se dotait d'une école supérieure de filles qu'un journaliste qualifiait d'Institut Isabelle.

Les trente-cinq élèves figurant aux registres à l'entrée sont septante à la remise des prix du 12 août 1869, elles seront cent cinq à la rentrée suivante malgré le conflit doctrinal. La direction en était confiée à Pauline l'Olivier, épouse Braquaval, ex-directrice de l'école de filles de Menin et inspectrice des Ecoles primaires du Hainaut. Les cours primaires et moyens furent assurés par des institutrices et par des régentes expérimentées ; quant aux cours supérieurs, ceux de langues revinrent à des spécialistes des pays d'origine, les autres soit à des professeurs de l'Université tels Emile de Laveleye, Auguste Stecher, Isidore Kupfferschlaeger, soit à du personnel de l'Athénée royal comme Eugène Gérard, André Schreurs ou Edouard Van Marcke, soit de l'Académie des Beaux-Arts avec Camille Renard ou du Conservatoire avec Hutoy. Bruxelles est représentée par M^{lle} Devos de l'Ecole Normale et M^{lle} Sacré, professeur de danse.

L'association des chefs de familles annoncée fut fondée en novembre, au capital de 200.000 F, souscrit par 121 actionnaires appartenant aux milieux libéraux les plus en vue de la finance, de l'industrie, de la politique et du commerce liégeois. Léonie de Waha, élue par ses pairs, cumula la présidence de l'assemblée des sociétaires, du conseil général et du comité administratif. Le siège social s'établit place Saint-Paul 10, dans l'immeuble acheté par ses soins. Elle fut secondée par MM^{es} Dawans-Orban et Trassenster-Desoer, fille du proprié-

taire et épouse du rédacteur en chef du *Journal de Liège*. Fondateurs, actionnaires, enseignants, élèves, solennellement excommuniés par le chef du diocèse de Liège, furent ultérieurement relevés de la sentence par son successeur, Mgr Doutreloux. Mais il en resta que, pendant dix ans, seul un cours de morale laïque fut dispensé dans l'établissement. Jamais Léonie ne subordonna sa foi religieuse, réelle, à ses principes ou à ses œuvres. Celles-ci se multiplient d'ailleurs au cours de ces années.

Certes, l'Institut supérieur de Demeiselles accapare le principal de son temps. Trois à quatre fois la semaine, elle assiste aux cours, seule ou accompagnée d'inspecteurs. Elle participe aux excursions annuelles au charbonnage du Hasard, propriété de son grand ami Julien d'Andrimont, dont elle fait admirer les réalisations sociales. Elle se penche sur les programmes de cours, celui d'histoire notamment qu'elle souhaite axé sur le passé local. Au terme des dix-huit années prévues pour l'existence de l'Association pour l'Education des Jeunes Filles, en juin 1887, elle obtient du Conseil communal de Liège, présidé par le bourgmestre Julien d'Andrimont, un vote favorable à la donation qu'elle abandonne à la Ville de l'Institut.

Depuis 1874, en raison de l'accroissement de la population scolaire, celui-ci a été transféré à l'ancien hôtel de Crassier, acquis le 4 mai et augmenté le 23 juin d'une vaste parcelle donnant sur le boulevard de la Sauvenière, où est illico entreprise la construction de nouveaux locaux. Les bâtiments de la place Saint-Paul, vendus à la Ville de Liège le 29 avril 1875, abriteront une Ecole moyenne professionnelle communale pour jeunes filles.

Le rapporteur, le conseiller Graindorge, conclut à l'acceptation de la donation en reconnaissant la santé de l'institution, subventionnée depuis 1879 par la Province de Liège, et dont les comptes de gestion ne font appa-

raître qu'un déficit léger (1.475,08 F en 1886). La valeur du bien est estimée à 304.305 F. L'établissement comporte alors six années d'études primaires, trois années de moyennes et une section supérieure de deux années. Il représente « la seule institution libérale que la Ville possède » pour les femmes appartenant aux « classes élevées ». Ce caractère est confirmé par le devoir que se fera Léonie de réparaître aux manifestations élégantes dont elle avait tant horreur dans sa jeunesse, pour patronner l'entrée de ses protégées dans le monde.

Le 4 octobre 1887 furent réouvertes les divisions primaire et moyenne de l'Institut supérieur de Demoiselles de la Ville de Liège, le 11 octobre, la division supérieure. L'inscription des élèves était désormais gratuite. Les anciens professeurs conservaient leur emploi. L'ancienne directrice obtenait une pension de 1000 F et, pendant cinquante ans, son nom allait rester à l'institution. Le 23 novembre 1925, une délibération du Conseil communal faisait entrer celle-ci dans le cycle des humanités complètes équivalent à celui des athénées royaux. Pour Léonie, la cause était gagnée sur ce point.

Durant toutes ces longues années, elle a mené de front ses relations familiales, des voyages à l'étranger en compagnie de son père, la gestion d'une fortune composée de propriétés foncières, de participations dans l'exploitation houillère, de rentes sur hypothèques, et la conduite d'innombrables activités sociales liées à son milieu d'origine. Elle diffuse dans la population ouvrière les mérites de la Caisse d'Epargne et de la Banque populaire de Liège. Elle participe aux œuvres du Bureau de Bienfaisance de la Ville. Elle contribue personnellement à soutenir des familles dans le besoin dans le faubourg de Saint-Gilles où elle est domiciliée. Elle parraine une Association de Dames, pour reconduire les Jeunes Filles des Cours du Soir. Elle soutient la chorale

La Légia, mondialement connue, à laquelle elle offrira abri dans l'hôtel des comtes de Méan dont elle partage la propriété avec son ami d'Andrimont. Elle favorise les initiatives de la verviétoise Clémence Masson, adepte de la méthode Froebel. Elle patronne à Tilff une Société pour l'aide aux malades, une école de coupe et couture. Elle se rend acquéreur dans la rue Trappé d'une propriété où s'installeront une Ecole professionnelle ménagère et un Institut polyglotte dont la Ville de Liège assume aujourd'hui la direction.

La mort de Julien d'Andrimont, en 1891, coïncide pour elle avec d'importants revers de fortune. Elle a perdu en 1881 son père, en 1900, elle perdra son oncle de Selys. Elle doit abandonner le château de Colinster et ses autres propriétés. Elle vivra, à partir de 1898, dans le bien d'Hotchamp, sur le Mont, à Tilff, vaste demeure louée meublée qu'elle occupera jusqu'à sa mort. Ses malheurs ne lui font rien perdre de son activité. Elle participe vigoureusement au mouvement wallon du début du xx^e siècle, elle correspond avec Jules Destrée, se préoccupe des Jeunes Auteurs wallons, de la Garde wallonne. Elle prêche pour la protection de l'environnement, le respect du folklore. Elle formule des projets de régionalisation fondée sur l'autonomie linguistique des Wallons, des Flamands et des Bruxellois dans le cadre de la « société Belgique ». Elle vise à assurer l'égalisation des classes par l'école et l'instruction. Elle adhère au principe de Jules Destrée visant la création d'une Confédération des libres Etats pacifiques. A soixante-seize ans, elle accepte la présidence de l'Union des Femmes de Wallonie. En mémoire de son bisaïeul, elle fait adopter la « gaillarde », grande marguerite au cœur rouge, comme fleur nationale de Wallonie par l'Assemblée wallonne du 17 février 1914.

Après la guerre, nous la retrouvons présidente en titre de l'Union des Femmes de Wallonie, en 1921. Elle

correspond avec les hommes publics, les journalistes, dans une langue ferme et drue, pétrie d'intelligence et d'intuition prémonitoire touchant beaucoup de ces problèmes dont le xx^e siècle n'a pu encore trouver la solution facile, peut-être, de la simplicité fûtée, érudite et frondeuse, typiquement wallonne, de cette grande bourgeoise soucieuse de ses responsabilités sociales et férue d'altruisme actif qu'elle ne cessa d'être jusqu'au jour de sa mort, le 8 juillet 1926.

René Van Santbergen.

Archives de l'Etat, à Liège, Fonds des Hypothèques, années 1859 à 1909, *passim*.

— E. Lambotte, *Une grande Wallonne, Léonie de Waha de Chestrel (1836-1926)*, Liège, La Meuse, 1927. — F. Dubois, *L'Enseignement moyen communal à Liège*, Liège, Thone, 1939. — Th. Gobert, *Liège à travers les âges*, 6 volumes, Liège, Thone, 1925-1927. — *Annuaire de la noblesse belge*, Bruxelles, *passim*. — *Biographie nationale*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, *passim*. — *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, 1872, 1877, 1938. — E. Fritsché, « Une grande éducatrice du siècle passé, Léonie de Waha », dans *Education*, tribune libre d'information et de discussion pédagogiques, n° 50, mars 1958, p. 75-80. — *Journal de Liège*, *Gazette de Liège*, *La Meuse*, 1868, 1869, 1887, 1926. — *La femme wallonne*, Liège, Thone, 1913, 1914, 1921, 1926, 1928.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU TRENTE-NEUVIÈME VOLUME

DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE

(SUPPLÉMENT, VOL. XI).

Abs (Robert), bibliothécaire de l'Institut Emile Vandervelde.

Buset (Max), député, ministre d'Etat, président du Parti socialiste belge.

Avermaete (Roger), membre de la Koninklijke Academie van België.

Jespers (Floris-Egide-Emile), artiste peintre. — Kinder (Constantinus, dit Constant de), littérateur. — Krinkels (Petrus-Antonius-Ludovicus, dit Lodewijk), journaliste et critique dramatique.

Bachy (Victor), professeur à l'Université catholique de Louvain.

Feyder (Jacques), pseudonyme de Frederix (Jacques-Louis-Léon), auteur et metteur en scène de cinéma.

Bal (Willy), professeur à l'Université catholique de Louvain.

Baussart (Elie-Jules-Ghislain), pseudonyme occasionnel : V. Duchâteau, professeur, écrivain et militant chrétien, wallon, démocrate et pacifiste. — Benoît (Jean-Charles), dit Sergent Benoît, auteur de chansons en dialecte namurois.

Baugniet (Jean), recteur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.

Hauchamps (Camille), notaire, professeur de droit notarial et de droit fiscal à l'Université libre de Bruxelles.

Bordet (Paul), membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique.

Gratia (André-Léon-Edouard), microbiologiste, professeur à l'Université de Liège.

† **Brabant (Marcel)**, directeur honoraire des Services Gaz et Electricité de la Ville de Bruxelles.

Berger (Maurice-Clément-Georges-Adolphe), ingénieur civil, industriel, officier, publiciste, homme d'œuvres.

† **Brien (Paul)**, membre de la Commission de la Biographie Nationale.

Giltay (Louis-Pierre-Oscar), zoologiste, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Bueger-Van Lierde (Françoise de), licenciée en philosophie et lettres.

Frank (Louis-Théophile), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, publiciste, l'un des fondateurs du mouvement féministe belge. — Popelin (Marie), docteur en droit, l'une des fondatrices du mouvement féministe en Belgique.

Chartrain-Hebbelinck (Marie-Jeanne), collaborateur scientifique aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

Evenepoel (Henri-Jacques-Edouard), peintre, graveur.

Colard (Armand), médecin honoraire de la Maison du Roi.

Colard (Jean-Nicolas), philanthrope démocrate, zéléateur du mouvement ouvrier naissant en Belgique, protecteur des proscrits français.

Coster (Sylvain De), professeur honoraire à l'Université libre de Bruxelles.

Ley (Auguste), docteur en médecine, psychologue, psychiatre, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Coulon (Marion), directeur général honoraire au Ministère de l'Éducation nationale.

Kuypers (Julien-Joseph-Nathalie), ministre plénipotentiaire, secrétaire général du ministère de l'Instruction publique.

Descamps (Albert-Louis), évêque titulaire, recteur magnifique honoraire de l'Université catholique de Louvain.

Ladenze (Paulin), orientaliste et exégète du Nouveau Testament, recteur magnifique de l'Université de Louvain, évêque titulaire de Tibériade.

Dufrasne (Alphonse), directeur général honoraire de l'Institut national de Statistique.

Jacquart (Camille-Lucien), secrétaire général du ministère de l'Intérieur, professeur à l'École supérieure commerciale et consulaire de Mons.

Evrard (Anne-Marie), licenciée en philosophie et lettres (histoire).

Lecomte (Alphonse-Joseph), curé d'Havré, directeur de l'École normale de l'État à Mons, inspecteur des Collèges ecclésiastiques du diocèse de Tournai, chanoine honoraire de la Cathédrale.

Fernández (Gaston), licencié en archéologie et histoire de l'art.

Braekeleer (Henri-Jean-Augustin De), artiste peintre, graveur.

Gottigny (René), administrateur délégué des « *Textielfabrieken A. Gevaert en C^o N.V.* ».

Gevaert (Homerus-Josephus, dit Omer), industriel.

Gubin-Grosjean (Eliane), assistante à l'Université libre de Bruxelles.

Etker (Friedrich), avocat, politicien et journaliste, un des promoteurs du flamin-gantisme politique en Belgique. — Voort (Michel-Joseph-Théodore Van der), publiciste et promoteur du mouvement flamand à Bruxelles.

Hendrickx (Jean-Pierre), attaché scientifique à la *Revue d'histoire ecclésiastique* (Université de Louvain).

Audent (Jules-André-Albert), avocat, bourgmestre de la ville de Charleroi, sénateur. — Balisauz (Charles-Joseph-Emile), homme politique, banquier, industriel. — Fagnart (Léopold-Emile-Alexandre-Joseph), homme politique.

Henry (Albert), membre de l'Académie royale de Belgique.

Charlier (Gustave-Marie-Joseph), historien de la littérature, comparatiste et critique.

Huyghebaert (R.P. Nicolas-Norbert), O.S.B., maître de conférences à l'Université catholique de Louvain.

Gertrude de Saxe, comtesse de Flandre. — Godefroid de Bath, évêque en Angleterre. — Gunhilde ou Gunilde, fille du comte Godwin et de Githa, sœur de Knut ou Canut, roi de Danemark. — Kervyn de Lettenhove (Henri-Léon-Marie-Bruno), archéologue, historien de l'art, publiciste.

- Huys (Bernard)**, chef de la Section de la Musique, Bibliothèque royale Albert I^{er}.
Lemmens (Jaak-Nikolaas), compositeur, organiste et pédagogue.
- Jacops (Alfred)**, ingénieur honoraire de la Société nationale des Chemins de fer belges.
Michiels (Jean-François), sculpteur sur bois, photographe.
- Jadot (Norbert)**, O.F.M.
Agnello (le Père), nom séculier : Van den Bosch (Charles Borromée-Henri-Dieu-donné), franciscain, prêtre, fondateur de l'œuvre nationale des Aveugles.
- Kupper (Jean-Louis)**, assistant à l'Université de Liège.
Alexandre II, évêque de Liège.
- † **Kuypers (Julien)**, membre de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde.
Vandenhouten (Pierre-Alphonse-Désiré), peintre décorateur, correspondant belge de l'Association internationale des Travailleurs.
- † **Lamberty (Max)**, professeur honoraire à l'École royale militaire.
Raet (Joseph-Louis De ou Lodewijk de), ingénieur, économiste, fonctionnaire, promoteur du mouvement flamand.
- † **Leconte (Louis)**, conservateur en chef honoraire du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire.
Loiseau (Modeste), général, écrivain militaire. — Meere (Auguste-Louis-Nicolas van der), comte de Cruyshautem, général, conspirateur.
- Lederer (André)**, professeur à l'Université catholique de Louvain.
Hecke (Albert-Charles-Georges Van), ingénieur, député et professeur d'Université.
— Maere d'Aertrijcke (Camille-Charles-Auguste, baron de), ingénieur et député.
— Maus (Michel-Henri-Joseph), ingénieur.
- Léon (Paul)**, directeur général honoraire de la Fédération patronale textile de Verviers.
Martin (Célestin-André-Joseph), industriel, flateur et constructeur. — Mélen (Eugène), industriel, flateur et constructeur.
- Margolin (Jean-Claude)**, professeur de philosophie et d'histoire de l'humanisme à l'Université de Tours.
Eraame de Rotterdam, ou Erasmus Rotterdamus, Roterodamus, Rotterdamsis (Didier, Désiré ou Desiderius), humaniste, théologien.
- Maricq (Louis)**, professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.
Depaire (Jean-Baptiste), pharmacien, professeur à l'Université de Bruxelles.
- Meel (Ludo Van)**, collaborateur scientifique à l'Institut royal des Sciences naturelles.
Verheyen (René-Karel), zoologiste, chargé de cours et directeur du Laboratoire de systématique (Vertébrés) à l'Université de l'Etat à Gand (en collaboration avec René Van Tassel).
- Meerbeek (Lucienne Van)**, chef de département honoraire aux Archives générales du Royaume.
Albergati (Antonio), évêque de Bisceglia, nonce apostolique.

- Millet (Maurice)**, membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique.
Gengou (Octave), médecin, microbiologiste et hygiéniste, sous-directeur de l'Institut Pasteur du Brabant, directeur des Services de l'Hygiène de la Ville de Bruxelles, professeur à l'Université libre de Bruxelles.
- † **Mousenne (Maurice)**, homme de lettres.
Lefèvre (Maurice-Victor-Guido, dit Marcel), compositeur de musique, chansonnier.
- Muret (Philippe)**, assistant aux Archives générales du Royaume.
Bois (Albert-Marie-Julien-Arthur-Eugène-Auguste-Joseph-François-Bernard-Jean, comte du), poète, dramaturge, écrivain politique.
- Paduart (André)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.
Baes (Louis-Charles), ingénieur, professeur à l'Université libre de Bruxelles et à l'Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles.
- Paumen (Jean)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.
Ahrens (Heinrich ou Henri), philosophe et juriste allemand.
- Pelseneer (Jean)**, professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.
Danco (Emile-Joseph-Marie-François-Théodore), officier, physicien. — Gerlache de Gomery (Adrien-Victor-Joseph de), créé baron en 1924, illustre explorateur des régions polaires.
- Périer-D'Ieteren (Catheline)**, collaborateur scientifique à l'Institut royal du Patrimoine artistique, assistante à l'Université libre de Bruxelles.
Coter (Colyn ou Collin De), peintre de la deuxième moitié du XV^e siècle et de la première moitié du XVI^e siècle.
- Petit (Karl)**, ancien professeur et écrivain.
Declercq (François-Joseph), céramiste.
- Pirenne (Jacques-Henri, comte)**, docteur en philosophie et lettres.
Bauer (Raphaël, chevalier de), banquier, consul général d'Autriche-Hongrie à Bruxelles.
- Plavsic (Wladimir S.)**, attaché de recherches à l'Institut belge de Science Politique.
Roey (Joseph-Ernest Van), dix-septième archevêque de Malines, cardinal au titre de Sainte-Marie de l'Aracoeli.
- Poll (Max)**, membre de l'Académie royale de Belgique.
Plateau (Félix-Auguste-Joseph), zoologiste, professeur à l'Université de Gand.
- Poswick (Guy)**, juge de paix, à Limbourg.
Grondal (Guillaume), comptable et archéologue.
- † **Pricken (Joseph)**, directeur général honoraire au Ministère des Finances.
Adan (Henri-Philippe), directeur général au Ministère des Finances.
- Puraye (Jean)**, conservateur du Musée d'Armes, à Liège.
Dumonceau (Jean-Baptiste), comte de Bergendal, maréchal de Hollande, général de division au service de la France, membre de la 2^e chambre des Etats généraux des Pays-Bas. — Dumonceau de Bergendal (François, comte), chef d'escadron au service de la France, lieutenant général et inspecteur de la cavalerie, aide de

camp du roi Guillaume II, chef de la maison militaire du roi Guillaume III de Hollande. — Lamarche (Gilles-Antoine), industriel, fondateur de la Société anonyme de la Fabrique de Fer, à Ougrée, et de la Société anonyme de Zinc et Charbonnage de Colladios, à Mons-lez-Liège. — Lampson (Dominique), ou Lampsonius, peintre, poète, historien de l'art, secrétaire privé de trois princes-évêques de Liège. — Lampson (Nicolas), ou Lampsonius, poète, humaniste, chanoine et doyen du chapitre collégial de Saint-Denis à Liège. — Lejeas (François-Antoine, baron), moine cistercien, vicaire général de l'archevêque de Paris, « évêque nommé » de Liège.

Putzeys (Paul), professeur émérite à l'Université catholique de Louvain.

Bruylants (Gustave-Jean-Marie), pharmacien, professeur à l'Université de Louvain.

Rens (Ivo), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève.

Lafosse (Victor-Hubert), médecin, professeur et propagandiste du système philosophique et social de Collins.

Robyns (Walter), professeur émérite de la Katholieke Universiteit te Leuven.

Boschere (Carolus-Lievinus, dit Charles De), professeur, publiciste et conférencier horticole. — Chalon (Jean-Charles-Antoine), botaniste, littérateur. — Cogniaux (Alfred-Célestin), botaniste systématicien, professeur d'école normale et moyenne.

Roger (Charles), secrétaire général honoraire du Conseil Central de l'Économie.

Dubois (Ernest-Marie-Mathieu-Joseph-Auguste), professeur d'Université et membre du Conseil colonial.

Rooze-Looze (Jacqueline), licenciée en philosophie et lettres (histoire).

Dulait (Julien-Joseph-Ghislain), industriel.

Ruwet (Joseph), bibliothécaire en chef de l'Université catholique de Louvain.

Arendt (Guillaume-Amédée-Auguste), pseudonyme occasionnel : Bernouilly, licencié en théologie, professeur à l'Université catholique de Louvain.

Ruyt (Franz De), membre de l'Académie royale de Belgique.

Cumont (Franz-Valéry-Marie), historien des religions de l'Antiquité, philologue, archéologue, épigraphiste.

Santbergen (René Van), chargé de cours à l'Université de Liège, inspecteur de l'enseignement secondaire supérieur.

Waha (Léonie-Marie-Laurence de), née Chestret de Hanefé, pédagogue, philanthrope.

Servais (Jean), docteur en philosophie et lettres, directeur de la revue *La vie wallonne*.

Delchevalerie (Charles-Jules-Joseph), écrivain, journaliste, publiciste.

† **Severyns (Albert)**, membre de l'Académie royale de Belgique.

Demoulin (Hubert-Léopold), philologue, archéologue.

Soreil (Arsène), professeur émérite à l'Université de Liège.

Glesener (Edmond-Laurent-Guillaume), haut fonctionnaire, homme de lettres.

- Spinewine-Denuit (Béatrice)**, licenciée en histoire de l'art et archéologie.
Degouvo de Nuncques (William), artiste peintre.
- Steinberg (Maxime)**, licencié en philosophie et lettres (histoire).
Jacquemotte (Joseph), pseudonyme occasionnel : Lepic, syndicaliste, fondateur et dirigeant du Parti communiste de Belgique, membre de la chambre des représentants. — Lahaut (Julien), président du Parti communiste de Belgique, membre de la Chambre des représentants.
- Stinglhamber (Yves)**, secrétaire général de la Raffinerie Tirlemontoise.
Beauduin (Henri-Joseph-Lucien), raffineur et fabricant de sucre. — Beauduin (Victor-François-Joseph), raffineur et fabricant de sucre. — Bergé (François-Joseph-Julien), raffineur et fabricant de sucre.
- Stockmans (François)**, secrétaire de la Commission de la Biographie nationale.
Poels (Charles-Joseph Van de), ou Van Depoels, inventeur. — Sarciea (Charles-Louis-Camille), publiciste, professeur à l'Université d'Edimbourg, consul de l'Etat indépendant du Congo, puis de Belgique.
- Tassel (René Van)**, chef de travaux à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.
Verheyen (René-Karel), zoologiste, chargé de cours et directeur du Laboratoire de systématique (Vertébrés) à l'Université de l'Etat à Gand (en collaboration avec Ludo Van Meel).
- Vanderveiken (Robert)**, inspecteur général honoraire de l'enseignement moyen et normal.
Bohet (Victor-Hubert-Jean-Philippe), professeur de langue et de littérature anglaises à l'Université de Liège.
- Vanlangenhove (Fernand)**, président de la Commission de la Biographie Nationale.
Davignon (Jacques-Henri-Charles-François, vicomte), diplomate. — Kerchove de Denterghem (André-Charles-Eugène-Oswald-Rodolphe-Auguste-Louis-Marie-Ghislain, comte de), diplomate et homme politique. — Olbrechts (Raymond-Auguste-Joseph), professeur et statisticien.
- Verhaegen (Claude)**, licencié en philologie romane.
Broodcoorens (Pierre-Julien), journaliste, écrivain.
- Verhoogen (Violette)**, conservateur en chef honoraire des Musées royaux d'Art et d'Histoire.
Mayence (Fernand-Joseph), archéologue, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, conservateur-délégué honoraire des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles.
- Voghel (baron de)**, vice-gouverneur honoraire de la Banque nationale.
Janssen (Albert-Edouard), professeur à l'Université catholique de Louvain, banquier, ministre d'Etat.
- Wanty (Emile)**, général-major de réserve dégage des cadres.
Denis (Henri-Jean-Charles-Eugène), lieutenant général, ministre de la Défense nationale.

† **Warlomont (René)**, magistrat honoraire.

Roberts-Jones (John), dit **John Jones**, avocat.

Wellens (Robert), chef de Section aux Archives générales du Royaume.

Anchemant (Pierre), diplomate, secrétaire ordinaire de Maximilien d'Autriche et de Philippe le Beau. — **Boussu (Gilles-Joseph de)**, littérateur, historien. — **Hoyau (David)**, héraut d'armes de la principauté de Liège et du comté de Hainaut.

Willequet (Jacques), professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Spaak (Paul-Henri), homme d'Etat belge.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LES XXXVII^e, XXXVIII^e ET XXXIX^e VOLUMES

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE

SUPPLÉMENT, VOLUME XI

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des personnages étrangers. — Le signe ° indique une notice remplaçant ou complétant une notice parue antérieurement.)

A

- ABRASSART (Jules), pseudonyme : AIMÉFLOR (Jules), poète, traducteur, professeur (1826-1893), XXXVIII, 1973-1974, 1-2, F. Dony.
- ADAN (Henri), directeur général au ministère des Finances (1802-1891), XXXIX, 1976, 1-2, J. Pricken.
- ADAN (Henri), juriste, assureur (1830-1901), XXXVIII, 1973-1974, 2-3, F. Dony.
- AGNELLO (Le Père), nom séculier : VAN DEN BOSCH (Charles), franciscain, prêtre, aveugle de guerre 1914-1918, fondateur de l'Œuvre nationale des Aveugles, résistant 1940-1945 (1883-1945), XXXIX, 1976, 2-6, N. Jadot.
- * AHRENS (Heinrich ou Henri), philosophe et juriste allemand (1808-1874), XXXIX, 1976, 7-24, J. Paumen.
- AIMÉFLOR (Jules). Voir ABRASSART (Jules).
- * ALBERGATI (Antonio), évêque de Bisceglia, nonce apostolique (1566-1634), XXXIX, 1976, 24-31, L. Van Meerbeeck.
- ° ALEXANDRE II, évêque de Liège (?-1167), XXXIX, 1976, 31-36, J.-L. Kupper.
- ALSTEIN (Pierre VAN), capitaine négrier (1733-1793), XXXVII, 1971-1972, 1-8, F. Stockmans.
- ANCHEMANT (Pierre), diplomate, secrétaire ordinaire de Maximilien d'Autriche et de Philippe le Beau (seconde moitié du XV^e siècle-1506), XXXIX, 1976, 36-40, R. Wellens.
- ANTO-CARTE, pseudonyme de CARTE (Antoine), artiste peintre (1886-1954), XXXVIII, 1973-1974, 4-8, H. Lavachery.
- ANVERSA (Giovanni d'). Voir MOMPERS (Jean de).
- ARENDE (Guillaume-Amédée), pseudonyme occasionnel : BERNOUILLY, licencié en théologie, professeur à l'Université catholique de Louvain (1808-1865), XXXIX, 1976, 40-48, J. Ruwet.
- ASOU (Albert), homme politique, avocat (1857-1940), XXXVII, 1971-1972, 8-11, H. Lavachery.
- AUBERT (David), calligraphe, traducteur et compilateur des ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et

- Charles le Téméraire, et de la duchesse Marguerite d'York (XV^e siècle), XXXVII, 1971-1972, 11-12, P. Cockshaw.
- AUBERT I (Jean), fonctionnaire des finances duciales sous les ducs de Bourgogne, Philippe le Hardi, Jean sans Peur et Philippe le Bon (vers 1360-1444), XXXVII, 1971-1972, 12-13, P. Cockshaw.
- AUBERT II (Jean), fonctionnaire des ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, et de la duchesse Marie de Bourgogne (-après 1481), XXXVII, 1971-1972, 14, P. Cockshaw.
- AUDENT (Jules), avocat, bourgmestre de la ville de Charleroi, sénateur (1834-1910), XXXIX, 1976, 48-60, J.-P. Hendrickx.
- B**
- BAES (Isidore DE). Voir ISIDORE DE SAINT-JOSEPH.
- BAES (Louis), ingénieur, professeur à l'Université libre de Bruxelles et à l'Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles (1883-1961), XXXIX, 1976, 61-70, A. Paduart.
- BALAT (Alphonse), architecte (1818-1895), XXXVII, 1971-1972, 15-18, V.-G. Martiny.
- BALISAUX (Emile), homme politique, banquier, industriel (1827-1891), XXXIX, 1976, 70-80, J.-P. Hendrickx.
- BARBANSON (Gaston), maître de forges (1876-1946), XXXVIII, 1973-1974, 9-11, J. Willequet.
- BAUER (Raphaël, chevalier de), banquier, consul général d'Autriche-Hongrie à Bruxelles (1843-1916), XXXIX, 1976, 80-94, J.-H. Pirrenne.
- BAUSSART (Elie), pseudonyme occasionnel : V. DUCHÂTEAU, professeur, écrivain et militant chrétien, wallon, démocrate et pacifiste (1887-1965), XXXIX, 1976, 94-103, W. Bal.
- BEAUDUIN (Lucien), raffineur et fabricant de sucre (1869-1946), XXXIX, 1976, 103-105, Y. Stinglhamber.
- BEAUDUIN (Victor), raffineur et fabricant de sucre (1845-1904), XXXIX, 1976, 105-107, Y. Stinglhamber.
- BEELI (Maurice), mycologue, négociant (1879-1957), XXXVII, 1971-1972, 19-22, P. Heinemann.
- BELEN (Michel VAN DER), magistrat, membre du Congrès National et de la Chambre des représentants (1770-1844), XXXVIII, 1973-1974, 11-13, J. Willequet.
- BENOÎT (Jean-Charles), dit SERGENT BENOÎT, auteur de chansons en dialecte namurois (1707-1784), XXXIX, 1976, 107-110, W. Bal.
- * BERCHET (Giovanni), écrivain, homme politique (1783-1851), XXXVII, 1971-1972, 22-28, R.-O.-J. Van Nuffel.
- BERCHMANS (Jules), sculpteur, archéologue (1883-1951), XXXVII, 1971-1972, 29-34, Ch. Delvoeye.
- BERGÉ (Julien), raffineur et fabricant de sucre (1876-1933), XXXIX, 1976, 110-113, Y. Stinglhamber.
- BERGER (Maurice), pseudonyme recouvrant également Fernand Servais : BERGERAC, ingénieur civil, industriel, officier, publiciste, homme d'œuvres (1882-1966), XXXIX, 1976, 113-118, M. Brabant.
- BERGERAC. Voir BERGER (Maurice).
- BERNOUILLY. Voir ARENDT (Guillaume-Amédée).
- * BERTHOD (Claude), en religion dom Anselme, bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne, membre de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, associé aux hollandistes (1733-1788), XXXVII, 1971-1972, 34-39, M. Coens.
- BERTRAND (Louis), ouvrier marbrier, journaliste, historien, membre de la Chambre des représentants, ministre d'État, un des fondateurs du Parti Ouvrier Belge et du

- journal *Le Peuple* (1856-1943), XXXVII, 1971-1972, 39-55, R. Abs.
- * BEST (John-Pickard), armateur (1832-1898), XXXVII, 1971-1972, 55-56, L.-H. Jansen.
- BETHUNE (Jean-Baptiste, baron de), architecte, décorateur, protagoniste du style néo-gothique en Belgique (1821-1894), XXXVII, 1971-1972, 56-60, J. Lavalleys.
- BIEKE. Voir MIEL (Jean).
- BLAFFART (Nicolas), professeur de mathématiques (1900-1957), XXXVIII, 1973-1974, 13-14, L. Godeaux.
- BOCKHORST. Voir BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes).
- BOECKEL (Lodewijk VAN), forgeron d'art (1857-1944), XXXVIII, 1973-1974, 15-17, A. Lens.
- * BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes), ou VAN BOECKHORST, [VAN] BRONCKHORST, BOCKHORST (forme allemande); dit LANGE JAN ou LANGUEAN, peintre d'histoire (vers 1603/1605-1668), XXXVII, 1971-1972, 60-75, M.-L. Hairs.
- BOHET (Victor), professeur de langue et de littérature anglaises à l'Université de Liège (1887-1948), XXXIX, 1976, 118-124, R. Vanderveiken.
- BOIS (Albert, comte du), poète, dramaturge et écrivain politique (1872-1940), XXXIX, 1976, 124-132, Ph. Muret.
- BOM (Emmanuel DE), pseudonyme : MENDEL, écrivain et critique d'art (1868-1953), XXXVIII, 1973-1974, 17-26, J. Turfkruyer.
- BOOS (Carolus DE), tisserand, militant de la Première Internationale (1842-1897), XXXVII, 1971-1972, 75-82, D.-E. Devreese.
- BORDET (Jules), microbiologiste et immunologiste, prix Nobel de Médecine (1870-1961), XXXVIII, 1973-1974, 26-36, J. Beumer.
- Bos (Cornelis), graveur (début XVI^e siècle-1556), XXXVII, 1971-1972, 82-86, N. Dacos.
- BOSCART (Guy). Voir PANSAERS (Clément).
- BOSCH (Charles VAN DEN). Voir AGNELLO (Le Père).
- BOSSCHERE (Charles DE), professeur, publiciste et conférencier horticole (1850-1935), XXXIX, 1976, 133-136, W. Robyns.
- BOUILLE (Théodose), en religion frère THÉODOSE DE LA MÈRE DE DIEU, carme chaussé, historien liégeois, théologien (-1743), XXXVIII, 1973-1974, 36-37, J. Thielens.
- BOULENGER (George-Albert), zoologue, conservateur au British Museum (1858-1937), XXXVIII, 1973-1974, 37-42, M. Poll.
- BOURQUIN (Maurice), juriste, diplomate, professeur d'Université (1884-1961), XXXVII, 1971-1972, 86-91, F. Vanlangenhove.
- BOUSSU (Gilles de), littérateur, historien (1681-1755), XXXIX, 1976, 136-142, R. Wellens.
- BRAEKELEER (Henri DE), artiste peintre, graveur (1840-1888), XXXIX, 1976, 142-153, G. Fernández.
- BRAY (Dominique de). Voir SARTON (George).
- BREUX (Félix de). Voir HAULLEVILLE (Prosper, baron de).
- BRIEN (Victor), géologue, industriel, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1876-1959), XXXVII, 1971-1972, 92-95, F. Stockmans.
- BRISMÉE (Désiré), typographe, journaliste, fondateur de sociétés de Libre Pensée, un des fondateurs de la Section belge de l'Association internationale des Travailleurs (1822-1888), XXXVII, 1971-1972, 95-100, R. Abs.
- BRISTOM (Pierre VAN), architecte (1820-1909), XXXVII, 1971-1972, 100-101, J.-P. Devos.
- BRON (Philibert), peintre, dessinateur, lithographe (1791-1870), XXXVII, 1971-1972, 101-103, M.-A. Arnould.
- BRONCKHORST (Jan, Jean ou Johan-

- nes [VAN]. Voir BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes).
- BROODCOORENS (Pierre), journaliste, écrivain (1885-1924), XXXIX, 1976, 153-173, C. Verhaegen.
- BRUNET (Émile), docteur en droit, avocat, bâtonnier du Barreau de Bruxelles, député de Charleroi, président de la Chambre des représentants, ministre d'État (1868-1945), XXXVIII, 1973-1974, 42-50, R. Abs.
- BRUWIER (Laurent), mathématicien (1893-1961), XXXVIII, 1973-1974, 50-51, W. BARBENSON.
- BRUYLANTS (Gustave), pharmacien, professeur à l'Université de Louvain (1850-1925), XXXIX, 1976, 173-176, P. Putzeys.
- BRYBERGH. Voir MONT (Gilles du).
- BUCHÉZ (Philippe), écrivain, homme politique (1796-1865), XXXVII, 1971-1972, 103-109, A. Cuvillier.
- BUEREN (Vincent de). Voir BUREN (Vincent de).
- * BUONAROTTI (Filippo), pseudonyme : Jean-Jacques RAYMOND, révolutionnaire italien (1764-1837), XXXVIII, 1973-1974, 51-60, R.-O.-J. Van Nuffel.
- BUREN (Vincent de), ou BUEREN, chef populaire (1440?-1505), XXXVIII, 1973-1974, 60-66, M. Josse-Hofmann.
- BURGERS (Jean), fondateur et chef du Mouvement de Résistance Groupe G (1917-1944), XXXVII, 1971-1972, 109-112, H. Bernard.
- BUSET (Max), député, ministre d'État, président du Parti Socialiste Belge (1896-1959), XXXIX, 1976, 176-180, R. Abs.
- C**
- CALUWAERS (Joseph), inscrit à l'état civil CALUWAERTS, architecte (1863-1948), XXXVII, 1971-1972, 113-117, V.-G. Martiny.
- CALUWAERTS (Joseph). Voir CALUWAERS (Joseph).
- CANIVEZ (Ovide), en religion dom Joseph-Marie, historien de l'Ordre de Cîteaux (1878-1952), XXXVII, 1971-1972, 117-120, E. Brouette.
- * CANZIUS - ONDERDEWIJNGAART (Jacob), créateur du Musée de l'Industrie à Bruxelles (1771-1838), XXXVII, 1971-1972, 120-123, H. Michel.
- o CAPELLO (Marius-Ambroise), dominicain, évêque d'Anvers (1597-1676), XXXVII, 1971-1972, 123-129, L. Ceyskens.
- CARTE (Antoine). Voir ANTO-CARTE.
- * CASSINA (François-Bernardin), marchand, financier (1535-1584), XXXVII, 1971-1972, 129-131, P. Hanquet.
- * CASSINA (François - Bernardin), baron de Boulers, beer de Flandre, gentilhomme de bouche des archiducs Albert et Isabelle (1583-1653), XXXVII, 1971-1972, 131-136, P. Hanquet.
- * CASSINA (Jérôme), marchand, financier (1554-1596), XXXVII, 1971-1972, 136-139, P. Hanquet.
- CAUCHIE (Alfred), professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain (1860-1922), XXXVIII, 1973-1974, 67-68, J. Lavalleye.
- CAUFRIEZ (Henri), directeur général de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux (1868-1938), XXXVII, 1971-1972, 139-141, A. Valcke.
- CELIS (Gabriel), folkloriste (1880-1959), XXXVIII, 1973-1974, 78-80, E. Boonen.
- CEYSSENS (Jean), historien (1857-1933), XXXVIII, 1973-1974, 80-81, E. Brouette.
- CHALON (Jean), botaniste, littérateur (1846-1921), XXXIX, 1976, 181-185, W. Robyns.
- CHAPELIÉ (Jean), général (1792-1864), XXXVII, 1971-1972, 141-147, A. Duchesne.
- CHARLIER (Gustave), historien de la littérature, comparatiste et critique (1885-1959), XXXIX, 1976, 185-188, A. Henry.

- * CHAUVIÈRE (Emmanuel), fondateur des « Cercles Réunis » et du journal *Le Droit du Peuple*, conseiller municipal et député de Paris (1850-1910), XXXVII, 1971-1972, 147-155, R. Abs.
- CHAUVIN (Herman), savant, résistant belge des deux guerres (1876-1952), XXXVII, 1971-1972, 155-158, H. Bernard.
- CHESTRET DE HANEFFE (Léonie de). Voir WAHA (Léonie de).
- CHOT (Joseph), inspecteur d'Enseignement moyen, romancier, critique, dramaturge, historien régionaliste (1871-1952), XXXVII, 1971-1972, 158-161, E. Brouette.
- CLARET (Charles - Joseph), officier (1789-1867), XXXVIII, 1973-1974, 81-85, A. Duchesne.
- CLARET de VIESCOURT (Edmond), officier (1828 - 1876), XXXVIII, 1973-1974, 85-87, A. Duchesne.
- CLASER (Charles), officier, pionnier de la Résistance (1901-1944), XXXVII, 1971-1972, 161-163, H. Bernard.
- CLÉMENGE, comtesse de Flandre (vers 1065 - vers 1133), XXVII, 1971-1972, 163-168, H. Sproemberg et J.-M. Duvosquel.
- COGNIAUX (Alfred), botaniste systématique, professeur d'école normale et moyenne (1841-1916), XXXIX, 1976, 188-194, W. Robyns.
- COLARD (Jean-Nicolas), philanthrope démocrate, zéléateur du mouvement ouvrier naissant en Belgique aux environs de 1848 (1814-1868), XXXIX, 1976, 194-200, A. Colard.
- COLINS DE HAM (Jean-Guillaume), philosophe socialiste (1783-1859), XXXVII, 1971-1972, 168-191, I. Rens.
- * COLSON (Guillaume ou William), maître d'école et auteur de manuels (± 1550-), XXXVIII, 1973-1974, 87-92, R. Hoven.
- COMPÈRE (Camille), professeur de mathématiques (1874 - 1958), XXXVIII, 1973-1974, 92-93, L. Godaux.
- COPPEZ (Henri), ophtalmologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1869-1946), XXXVII, 1971-1972, 191-196, L. De Walsche.
- CORNIL (Georges), juriste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1863-1944), XXXVIII, 1973-1974, 93-98, R. Dekkers.
- COTER (Colyn ou Collin De), peintre (deuxième moitié du XV^e siècle - première moitié du XVI^e siècle), XXXIX, 1976, 200-211, C. Périer-D'Ieteren.
- COUROUBLE (Léopold), romancier, essayiste, journaliste (1861-1937), XXXVIII, 1973-1974, 98-108, G. Vanwelkenhuyzen.
- CROITIER (Guillaume). Voir REUTER (Guillaume).
- CUMONT (Franz), historien des religions de l'Antiquité, philologue, archéologue, épigraphiste (1868-1947), XXXIX, 1976, 211-222, F. De Ruyt.
- D**
- DAMAS (Désiré), docteur en sciences naturelles, zoologiste, océanographe, professeur à l'Université de Liège (1877-1959), XXXVIII, 1973-1974, 121-133, P. Brien.
- DAMAS (Hubert), zoologiste, limnologue et hydrobiologiste, professeur à l'Université de Liège (1910-1964), XXXVIII, 1973-1974, 109-120, P. Brien.
- DANCO (Emile), officier, physicien (1869-1898), XXXIX, 1976, 223-224, J. Pelseneer.
- DANHAIVE (Fernand), inspecteur d'Enseignement moyen, historien régionaliste (1888-1935), XXXVII, 1971-1972, 197-200, E. Brouette.
- * DARRIGADE (Pierre), chirurgien (1768-1836), XXXVIII, 1973-1974, 133-134, A. Dulière.
- DAVIGNON (Jacques, vicomte), diplomate (1887-1965), XXXIX, 1976, 224-236, F. Vanlangenhove.
- DECLERCQ (François-Joseph), céra-

- miste (1806-1898), XXXIX, 1976, 236-239, K. Petit.
- DEGROLY (Ovide), médecin, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1871-1932), XXXVIII, 1973-1974, 134-144, S. De Coster.
- DEGÉE (Olivier). Voir TOUSSEUL (Jean).
- * DEGOUVE DE NUNCQUES (William), inscrit à l'état civil : DEGOUVE DENUNCQUES, artiste peintre (1867-1935), XXXIX, 1976, 239-248, B. Spinewine-Denuit.
- DEGUELDRE (Jean), professeur de mathématiques (1877-1935), XXXVIII, 1973-1974, 144, L. Godeaux.
- DEJARDIN (Lucie), ouvrière, employée, conseiller communal, député de Liège (1875-1945), XXXVIII, 1973-1974, 145-150, R. Abs.
- DEJONGH (Charles), docteur en droit, avocat, bâtonnier du Barreau de Bruxelles, professeur à l'Université libre de Bruxelles, président de l'Institut des Hautes Études (1854-1932), XXXVIII, 1973-1974, 150-158, R. Abs.
- DELCHEVALERIE (Charles), écrivain, journaliste, publiciste (1872-1950), XXXIX, 1976, 248-257, J. Servais.
- DELFOSE (Charles), dessinateur, journaliste, socialiste révolutionnaire (1856-1898), XXXVII, 1971-1972, 200-203, J. Puissant.
- DELNEUF COUR (Pierre), avocat au Conseil Souverain de Hainaut, homme politique, industriel, magistrat (1756-1827), XXXVIII, 1973-1974, 158-165, R. Darquenne.
- DELNEUF COUR (Pierre-Joseph), ingénieur des mines, industriel (1788-1855), XXXVIII, 1973-1974, 165-168, R. Darquenne.
- DELPORTE (Antoine), ouvrier typographe, journaliste, syndicaliste, dirigeant du Parti Ouvrier Belge (1855-1919), XXXVII, 1971-1972, 203-204, J. Puissant.
- DELPORTE (Eugène), astronome, directeur de l'Observatoire royal de Belgique (1882-1955), XXXVII, 1971-1972, 205-211, S. Arend.
- DELSTANCHE (Charles), médecin (1840-1900), XXXVIII, 1973-1974, 168-172, R. Hennebert.
- DEMAEGT (Jan-Baptist). Voir MAEGT (Johan de).
- DEMAN (Henri). Voir MAN (Henri de).
- DEMOULIN (Hubert), philologue, archéologue (1876-1962), XXXIX, 1976, 257-258, A. Severyns.
- DENEFFE (Victor), chirurgien, ophtalmologue, historien, écrivain, professeur à l'Université de Gand (1835-1908), XXXVIII, 1973-1974, 172-178, J. Quintyn.
- DENIS (Henri), lieutenant général, ministre de la Défense nationale (1877-1957), XXXIX, 1976, 258-261, E. Wanty.
- DEPAIRE (Jean-Baptiste), pharmacien, professeur à l'Université de Bruxelles (1824-1910), XXXIX, 1976, 261-264, L. Maricq.
- DEPOELE (Charles VAN). Voir POELE (Charles VAN DE).
- DEROUSSEAU (Jules), professeur de mathématiques (1855-1903), XXXVIII, 1973-1974, 178-179, L. Godeaux.
- DERSCHIED (Jean-Marie), docteur en sciences naturelles, zoologiste et ornithologiste, premier directeur et secrétaire général du Parc National Albert, premier directeur de l'Office international de documentation et de corrélation pour la protection de la nature, professeur de biologie à l'Université coloniale d'Anvers, prisonnier politique (1901-1944), XXXVII, 1971-1972, 211-235, P. Brien.
- DESGUIN (Louis), journaliste (1832-1897), XXXVIII, 1973-1974, 179-183, J.-P. Hendrickx.
- DESOMBIAUX (Maurice). Voir OMBIAUX (Maurice des).
- DEUREN (Pierre VAN), officier du génie, mathématicien (1878-1956), XXXVIII, 1973-1974, 183-185, L. Godeaux.
- DEWÉ (Walther), ingénieur en chef-directeur régional de 1^{re} classe à la Circonscription téléphonique

- (réseau de Liège), le plus grand résistant belge des deux guerres (1880-1944), XXXVII, 1971-1972, 235-240, H. Bernard.
- DIOGÈNE.** Voir **HINS** (Eugène).
- DONDER** (Théophile DE), physicien-mathématicien, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1872-1957), XXXVII, 1971-1972, 240-245, J. Géhéniau.
- DROU** (Pierre-Lambert LE). Voir **LEDROU** (Pierre-Lambert).
- DUBOIS** (Ernest), professeur d'Université et membre du Conseil Colonial (1868-1935), XXXIX, 1976, 264-268, Ch. Roger.
- DUCHÂTEAU** (V.). Voir **BAUSSART** (Elie).
- DUDLAY** (Adeline), pseudonyme de **DULAIT** (Adeline), tragédienne sociétaire de la Comédie-Française (1858-1934), XXXVII, 1971-1972, 245-253, F. Stockmans.
- DUJARDIN** (Benoit), dermatologue et syphiligraphie, professeur à l'Université libre de Bruxelles, chef de Service des Hôpitaux universitaires de Bruxelles (1884-1953), XXXVIII, 1973-1974, 185-197, M. Craps.
- DULAIT** (Adeline). Voir **DUDLAY** (Adeline).
- DULAIT** (Julien), industriel (1855-1926), XXXIX, 1976, 268-278, J. Rooze-Looze.
- DUMESNIL** (Frédéric), peintre de sujets religieux (vers 1710-1791), XXXVII, 1971-1972, 253-255, D. Coekelberghs.
- **DUMONGEAU** (Jean-Baptiste), comte de Bergendal, maréchal de Hollande, général de division au service de la France, membre de la 2^e Chambre des Etats-Généraux des Pays-Bas (1760-1821), XXXIX, 1976, 278-284, J. Puraye.
- DUMONCEAU DE BERGENDAL** (François, comte), chef d'escadron au service de la France, lieutenant général et inspecteur de la cavalerie, en Hollande, aide de camp du roi Guillaume II, chef de la maison militaire du roi Guillaume III de Hollande (1790-1884), XXXIX, 1976, 284-290, J. Puraye.
- DUMONT** (Albert), architecte (1853-1920), XXXVIII, 1973-1974, 197-202, V.-G. Martiny.
- DUPONT** (Édouard), géologue, paléontologiste, préhistorien (1841-1911), XXXVII, 1971-1972, 255-261, F. Stockmans.
- * **DUPUY** (Benoit-Marie), fonctionnaire, économiste (1713-1765), XXXVII, 1971-1972, 261-266, Ph. Moureaux.

E

- ECKE** (Paul VER), ingénieur, helléniste, historien des sciences (1867-1959), XXXVII, 267-269, L. Godeaux.
- ÉLOIN** (Félix), sous-ingénieur des mines, conseiller de l'empereur Maximilien du Mexique, philanthrope (1819-1888), XXXVIII, 1973-1974, 203-212, A. Duchesne.
- ERASME DE ROTTERDAM**, ou **ERASMUS ROTTERDAMUS**, **ROTERODAMUS**, **ROTTERDAMENSIS** (Didier ou Désiré, Desiderius), humaniste, théologien (1467-1536), XXXIX, 1976, 291-337, J.-C. Margolin.
- ERASMUS ROTTERDAMUS**, **ROTERODAMUS**, **ROTTERDAMENSIS** (Didier ou Désiré ou Desiderius). Voir **ERASME DE ROTTERDAM**.
- ERRERA** (Alfred), mathématicien (1886-1960), XXXVII, 1971-1972, 269-271, L. Godeaux.
- EUSTACHE** (Jean), dit **JEAN de MONS**, réformateur cistercien (vers 1400-1481), XXXVII, 1971-1972, 271-272, É. Brouette.
- EVENEPOEL** (Henri), peintre, graveur (1872-1899), XXXIX, 1976, 337-348, M.-J. Chartrain-Hebbelinck.

F

- FAGNART** (Léopold), homme politique (1849-1899), XXXIX, 1976, 349-361, J.-P. Hendrickx.
- FAIDER** (Paul), philologue, professeur, conservateur du Musée de Marie-

- mont (1886-1940), XXXVII, 273-288, M. Hélin.
- FERNELMONT (Léopold de), juriste, magistrat (1796-1875), XXXVII, 1971-1972, 288-290, R. Warlomont.
- FERRARI (Pietro). Voir GAGGIA (Pietro).
- FEYDER (Jacques), pseudonyme de FREDERIX (Jacques), auteur et metteur en scène de cinéma (1885-1948), XXXIX, 1976, 361-372, V. Bachy.
- ° FINSON (Louis), dit FINSONIUS (Ludovicus), peintre (avant 1580-1617), XXVII, 1971-1972, 290-299, D. Bodart.
- FINSONIUS (Ludovicus). Voir FINSON (Louis).
- FLORENTIN (Paul). Voir LERBERGHE (Charles VAN).
- FONTAINE (Henri LA), pseudonyme occasionnel : MOI, docteur en droit, avocat, vice-président du Sénat, Prix Nobel de la Paix (1854-1943), XXXVIII, 1973-1974, 213-221, R. Abs.
- FONTAINES (Godefroid de). Voir GODEFROID de FONTAINES (ou de LIÈGE).
- FRAIPONT (Julien), zoologue, paléontologue, anthropologue, professeur à l'Université de Liège (1857-1910), XXXVIII, 1973-1974, 221-224, G. Ubaghs.
- FRAIPONT (Max ou Maximilien). Voir GOEMANS (Camille).
- FRANCK (François), industriel, amateur d'art, mécène (1872-1932), XXXVII, 1971-1972, 299-301, R. Avermaete.
- FRANK (Louis), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, publiciste, l'un des fondateurs du mouvement féministe belge (1864-1917), XXXIX, 1976, 372-373, F. de Bueger-Van Lierde.
- FREDERICQ (Léon, baron), physiologiste, naturaliste, professeur à l'Université de Liège (1851-1935), XXXVII, 1971-1972, 301-310, M. Florkin.
- FREDERIX (Jacques). Voir FEYDER (Jacques).
- FRENNET (Lucien), artiste peintre, entomologiste (1888-1949), XXXVII, 1971-1972, 310-312, Cl. Piérard.
- FRÉRON (Guillaume-Joseph de), procureur général de la Principauté de Liège (1751-1824), XXXVIII, 1973-1974, 224-229, M. Yans.
- FUNCK (Ghislain), avocat, homme politique (1822-1877), XXXVIII, 1973-1974, 229-234, S. De Coster.

G

- G..... (Marie de). Voir GATTI de GAMOND (Zoé).
- * GAGGIA (Pietro), pseudonyme : FERRARI (Pietro), éducateur (1791-1845), XXXVII, 1971-1972, 313-320, R.-O.-J. Van Nuffel.
- GAMOND (Zoé de). Voir GATTI de GAMOND (Zoé).
- * GASPARINI (Francesco), banquier et commerçant (\pm 1655 - 1745), XXXVIII, 1973-1974, 235-241, R. Wellens.
- GATTI de GAMOND (Zoé), née de GAMOND, pseudonyme : MARIE de G....., écrivain et pédagogue (1806-1854), XXXVIII, 1973-1974, 241-250, R.-O.-J. Van Nuffel.
- GENGOU (Octave), médecin, microbiologiste et hygiéniste, sous-directeur de l'Institut Pasteur du Brabant (1875-1957), XXXIX, 1976, 379-390, M. Millet.
- GERLACHE DE GOMERY (Adrien, baron de), illustre explorateur des régions polaires (1866-1934), XXXIX, 1976, 390-429, J. Pelseneer.
- GERTRUDE DE SAXE, comtesse de Flandre (-c. 1033-1113), XXXIX, 1976, 429-432, Nicolas-N. Huyghebaert.
- GESVES (Jean de), réformateur cistercien (- avant le 29 - 7 - 1420), XXXVII, 1971-1972, 320-323, E. Brouette.
- GEVAERT (Omer), industriel (1850-1908), XXXIX, 1976, 432-434, R. Gottigny.

- GHEUDE** (Charles), avocat, littérateur, député permanent du Brabant (1871-1956), XXXVII, 1971-1972, 323-327, J.-L. Delattre.
- GHEYN** (Joseph VAN DEN), jésuite, hollandiste, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique (1854-1913), XXXVII, 1971-1972, 327-333, M. Coens.
- * **GILBERT** (Philippe), mathématicien, professeur à l'Université de Louvain (1832-1892), XXXVIII, 1973-1974, 250-252, L. Godeaux.
- GILLET** (Joseph), mathématicien, entomologiste (1865-1937), XXXVII, 1971-1972, 333-335, A. Collart.
- GILTAY** (Louis), zoologiste, conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, professeur à l'Université de Bruxelles (1903-1937), XXXIX, 1976, 434-438, P. Brien.
- GLESENER** (Edmond), haut fonctionnaire, homme de lettres (1874-1951), XXXIX, 1976, 438-442, A. Soreil.
- GOB** (Antoine), professeur de mathématiques (1868-1919), XXXVIII, 1973-1974, 252-253, L. Godeaux.
- GODEFROID DE BATH**, évêque en Angleterre (seconde moitié du XI^e siècle-1135), XXXIX, 1976, 442-444, N.-N. Huyghebaert.
- GODEFROID de FONTAINES** (ou de LIÈGE), prêtre séculier, théologien, philosophe, maître régent en théologie à Paris, membre du Collège de Sorbonne (avant 1250 - après 1306), XXXVII, 1971-1972, 335-343, P. Tihon.
- GODEFROID de LIÈGE**. Voir **GODEFROID de FONTAINES**.
- GOEMANS** (Camille), pseudonyme : **FRAIPONT** (Max ou Maximilien) et pseudonyme collectif recouvrant Goemans, Robert Guiette et André Souris : **ROCAN**, poète, critique et courtier d'art, un des fondateurs du groupe surréaliste en Belgique (1900-1960), XXXVIII, 1973-1974, 253-269, A. Blavier.
- GOETGHEBUER** (Maurice), médecin et entomologiste (1876 - 1962), XXXVIII, 1973-1974, 269-273, A. Collart.
- GORRISSSEN** (Frédéric), professeur, historien (1812-1871), XXXVII, 1971-1972, 343-347, A. Joris.
- GOSSART** (François), pharmacien, chimiste (1769-1846), XXXVII, 1971-1972, 347-351, M.-A. Arnould.
- * **GOURNAC** (François), artiste dramatique, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, directeur du Théâtre royal du Parc (1874-1932), XXXVIII, 1973-1974, 273-276, A. Bernier.
- GOUZÉE** (Henri), médecin militaire (1796-1894), XXXVIII, 1973-1974, 276-280, J.-R. Leconte.
- GRAFÉ** (Marcel), avocat, homme de lettres, homme politique (1884-1936), XXXVII, 1971-1972, 351-358, H. Lavachery.
- GRATIA** (André), microbiologiste, professeur à l'Université de Liège (1893-1950), XXXIX, 1976, 444-451, P. Bordet.
- GREEF** (Arthur DE), pianiste-concertiste, compositeur, pédagogue du piano (1862-1940), XXXVIII, 1973-1974, 280-287, R. Bernier.
- GREEF** (Guillaume DE), sociologue, professeur d'Université (1842-1924), XXXVII, 1971-1972, 358-373, L. Viré.
- GREINDL** (Jules, comte), diplomate (1835-1917), XXXVII, 1971-1972, 373-376, J. Willequet.
- GREUZE** (Louis), artiste graveur, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Mons (1863 - 1950), XXXVII, 1971-1972, 376-380, Cl. Piérard.
- GRONCKEL** (François de), pseudonyme occasionnel : **TWYFELLOOS** (Franciscus), juriste et politicien (1816-1871), XXXVIII, 1973-1974, 287-289, J. Vercruyse.
- GRONDAL** (Guillaume), comptable, archéologue (1879-1960), XXXIX, 1976, 451-453, G. Poswick.
- GUILLAUME** (Gustave, baron), officier, ministre de la Guerre et écrivain (1812-1877), XXXVIII, 1973-1974, 289-300, A. Duchesne.

* GUNHILDE, ou GUNILDE, fille du comte Godwin et de Githa, sœur de Knut ou Canut, roi de Danemark (?-1087), XXXIX, 1976, 453-456, N.-N. Huyghebaert.

GUNILDE. Voir GUNHILDE.

H

HACHEZ (Fernand), ingénieur, professeur à l'Université catholique de Louvain (1865-1947), XXXVII, 1971-1972, 381-394, A. Lederer.

HAERNE (Désiré De), prêtre, éducateur, homme politique (1804-1890), XXXVII, 1971-1972, 395-403, B. Janssens de Bisthoven.

HALLEUX (Jean de), philosophe, professeur à l'Université de Gand (1868-1936), XXXVII, 1971-1972, 403-405, R. Warlomont.

HAMED. Voir HINS (Eugène).

HAMOIR (Joseph), docteur en médecine vétérinaire, chargé de cours à l'École de Médecine vétérinaire de Cureghem (1872-1924), XXXVIII, 1973-1974, 301-304, J. Derivaux.

HANNON-ROUSSEAU (Mariette), botaniste, mycologue (1850-1926), XXXVII, 1971-1972, 405-410, M. Wodon.

HANOCC (Charles), ingénieur, professeur à l'Université de Liège (1881-1961), XXXVII, 1971-1972, 410-413, A. Schlag.

HAUCHAMPS (Camille), notaire, professeur de droit notarial et de droit fiscal à l'Université libre de Bruxelles (1873-1958), XXXIX, 1976, 457-463, J. Baugniet.

HAULLEVILLE (Prosper, baron de), dit BREUX (Félix de), journaliste, écrivain catholique (1830-1898), XXXVII, 1971-1972, 413-420, N. Piepers.

HAUS (Jacques-Joseph), pénaliste, professeur de droit criminel à l'Université de Gand (1796-1881), XXXVIII, 1973-1974, 304-312, R. Warlomont.

HAYOT (Évariste), historiographe de

la région de Dinant (1881-1952), XXXVII, 1971-1972, 420-423, É. Brouette.

HECKE (Albert VAN), ingénieur, député, professeur d'Université (1881-1959), XXXIX, 1976, 463-467, A. Lederer.

HÉGER (Paul), médecin, physiologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1846-1925), XXXVII, 1971-1972, 423-429, A. Colard.

HELBIG (Jules), artiste peintre, archéologue (1821-1906), XXXVII, 1971-1972, 429-431, J. Lavalleye.

HENDRIKSSONE (G.). Voir HIEL (Emanuel).

HERBO (Léon), peintre (1850-1907), XXXVII, 1971-1972, 432-433, S. Le Bailly de Tillegem.

HERMAN (Martin), médecin biologiste, hygiéniste (1864-1938), XXXVII, 1971-1972, 433-437, Th. Verschraegen.

HERSENT (Camille). Voir LERBERGHE (Charles VAN).

° HEUREUX (Gaspard L'), dessinateur, lithographe (1783-1846), XXXVII, 1971-1972, 437-438, M.-A. Arnould.

HEYNS (Gilles). Voir SOMMERS (Gilles).

HIEL (Emanuel), pseudonyme occasionnel : G. HENDRIKSSONE, littérateur flamand (1834-1899), XXXVII, 1971-1972, 438-442, G. Toebosch.

HINS (Eugène), pseudonymes : DIOGÈNE, HAMED, professeur, homme de lettres, homme politique, publiciste (1839-1923), XXXVII, 1971-1972, 442-449, R. Mortier.

HOFFSCHMIDT de RESTEIGNE (Edmond, baron d'), officier des armées impériales, philanthrope (1777-1861), XXXVII, 1971-1972, 449-451, Cl. Piérard.

HOOP (Félix D'), archiviste et historien (1827-1897), XXXVIII, 1973-1974, 312-314, G. Wyffels.

HOORICKX (Frédéric), diplomate

- (1836-1911), XXXVIII, 1973-1974, 314-319, A. Duchesne.
- * **HOOVER** (Herbert Clark), trente et unième président des États-Unis d'Amérique, homme d'affaires et philanthrope (1874-1964), XXXVIII, 1973-1974, 319-323, J. Willequet.
- HOYAU** (David), héraut d'armes de la principauté de Liège et du comté de Hainaut (1520-1589), XXXIX, 1976, 467-470, R. Wellens.
- HUBLARD** (Émile), docteur en sciences naturelles (1863-1927), XXXVII, 1971-1972, 451-454, R. Wellens.
- HUSTIN** (Albert), chirurgien et physiologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1882-1967), XXXVIII, 1973-1974, 323-330, M. van der Ghinst.
- I**
- ISIDORE DE SAINT-JOSEPH**, nom de famille : DE BAES, carme déchaux (fin XVI^e siècle-1666), XXXVII, 1971-1972, 455-458, L. Ceysens.
- J**
- ° **JACOBS** (Jean), orfèvre (1574?-1650), XXXVIII, 1973-1974, 331-338, R.-O.-J. Van Nuffel.
- JACOBS** (Louis), avocat, magistrat, membre du Congrès National (1803-1847), XXXVIII, 1973-1974, 338-340, J. Willequet.
- JACQUART** (Camille), secrétaire général du ministère de l'Intérieur, professeur à l'École supérieure consulaire et commerciale de Mons (1867-1931), XXXIX, 1976, 471-478, A. Dufrasne.
- JACQUEMIN** (Camille), prêtre, musicien (1899-1947), XXXVII, 1971-1972, 459-461, P. Tinel.
- JACQUEMOTTE** (Joseph), pseudonyme occasionnel : LEPIC, syndicaliste, fondateur et dirigeant du Parti communiste de Belgique, membre de la Chambre des représentants (1883-1936), XXXIX, 1976, 478-499, M. Steinberg.
- JAMAR** (Armand), artiste peintre (1870-1946), XXXVIII, 1973-1974, 340-344, L. Rolin.
- JAMINÉ** (Joseph), avocat, homme politique (1797-1883), XXXVII, 1971-1972, 461-466, R. Warlomont.
- JANSON** (Jacques). Voir JANSONIUS (Jacques).
- JANSONIUS** (Jacques), ou JANSONIUS, JANSON, JANSZOOM, théologien, professeur à l'Université de Louvain (1547-1625), XXXVII, 1971-1972, 467-474, L. Ceysens.
- JANSSEN** (Albert-Edouard), professeur à l'Université catholique de Louvain, banquier, ministre d'Etat (1883-1966), XXXIX, 1976, 499-505, Baron de Voghel.
- JANSSENS** (André), entomologiste (1906-1954), XXXVII, 1971-1972, 474-478, A. Collart.
- JANSSENS** (Frans), cytologiste, professeur à l'Université catholique de Louvain, chanoine honoraire de la cathédrale Saint-Bavon à Gand (1863-1924), XXXVIII, 1973-1974, 344-353, P. Martens.
- JANSSENS** (Henri), en religion DOM LAURENT, moine bénédictin, abbé titulaire du Mont-Blandin à Gand, évêque titulaire de Bethsaïde, théologien, écrivain (1855-1925), XXXVIII, 1973-1974, 353-358, G. Ghysens.
- JANSSENS** (Dom Laurent). Voir JANSSENS (Henri).
- JANSSONIUS** (Jacques). Voir JANSONIUS (Jacques).
- JANSZOOM** (Jacques). Voir JANSONIUS (Jacques).
- JAUMOTTE** (Jules), directeur de l'Institut royal météorologique de Belgique (1887-1940), XXXVIII, 1973-1974, 358-370, J. Van Mieghem.
- JEAN FLANEUR**. Voir LOISEAU (Louis).
- JEAN de GESVES**. Voir GESVES (Jean de).
- JEAN de MONS**. Voir EUSTACHE (Jean).
- JESPERS** (Floris), artiste peintre (1889-

- 1965), XXXIX, 1976, 505-510, R. Avermaete.
- JONES (John). Voir ROBERTS-JONES (John).
- ° JONGHELINCK (Jacques), sculpteur, médailleur et graveur de sceaux (1530-1606), XXXVIII, 1973-1974, 370-388, L. Smolderen.
- JONGHELINCK (Nicolas), homme d'affaires et amateur d'art (1517-1570), XXXVIII, 1973-1974, 389-391, L. Smolderen.
- JOOSTENS (Paul), pseudonyme occasionnel : JEAN YOSTMAN, artiste peintre, écrivain (1889-1960), XXXVII, 1971-1972, 478-482, R. Avermaete.
- JOURDAIN (Louis), ingénieur des mines, un des principaux inventeurs du bassin houiller de la Campine, fondateur et directeur du journal *Le Patriote* (1847-1918), XXXVIII, 1973-1974, 391-401, J. Vander Vorst.
- JOURDAIN (Victor), fondateur et directeur du journal catholique *Le Patriote*, fondateur du journal clandestin *La Libre Belgique* (1841-1918), XXXVIII, 1973-1974, 402-414, J. Vander Vorst.
- K**
- KERCHOVE de DENTERGHEM (André, comte de), diplomate, homme politique (1885-1945), XXXIX, 1976, 511-521, F. Vanlangenhove.
- KERCHOVE de DENTERGHEM (Oswald, comte de), juriste, homme politique, écrivain horticole (1844-1906), XXXVII, 1971-1972, 483-489, W. Robyns.
- KERKHOFS (Fernand), un des précurseurs de la Résistance (1890-1947), XXXVII, 1971-1972, 489-490, H. Bernard.
- KERVYN DE LETTENHOVE (Henri), archéologue, historien de l'art, publiciste (1856-1928), XXXIX, 1976, 521-531, N.-N. Huyghebaert.
- KINDER (Constant de), littérateur (1863-1943), XXXIX, 1976, 531-532, R. Avermaete.
- KISTEMAECKERS (Henry), éditeur (1851-1935), XXXVIII, 1973-1974, 415-425, C. De Cruyenaere-Baudet.
- KLAUWAERDINNE (Nele). Voir MAEGT (Johan de).
- * KRIDL (Manfred), historien et théoricien de la littérature, professeur agrégé de l'Université libre de Bruxelles (1882-1957), XXXVIII, 1973-1974, 425-434, C. Backvis.
- KRINKELS (Lodewijk), journaliste, critique dramatique (1863-1921), XXXIX, 1976, 532-533, R. Avermaete.
- KUYPERS (Julien), ministre plénipotentiaire, secrétaire général du ministère de l'Instruction publique (1892-1967), XXXIX, 1976, 533-540, M. Coulon.
- L**
- LADEUZE (Paulin), orientaliste et exégète du Nouveau Testament, recteur magnifique de l'Université de Louvain, évêque titulaire de Tibériade (1870-1940), XXXIX, 1976, 541-563, A.-L. Descamps.
- LAFOSSE (Victor), médecin, professeur, propagandiste du système philosophique et social de Colins (1863-1942), XXXIX, 1976, 563-569, I. Rens.
- LAHAUT (Julien), président du Parti communiste de Belgique, membre de la Chambre des représentants (1884-1950), XXXIX, 1976, 569-584, M. Steinberg.
- LALOO (Alonso, chevalier de), secrétaire du Conseil suprême de Flandre et de Bourgogne (-1608), XXXVII, 1971-1972, 491-495, J. Lefèvre.
- LAMARCHE (Gilles-Antoine), industriel, fondateur de la Société anonyme de la Fabrique de Fer, à Ougrée, et de la Société anonyme de Zinc et Charbonnage de Colladios, à Mons-lez-Liège (1785-1865), XXXIX, 1976, 584-590, J. Puraye.
- ° LAMPSON (Dominique), ou LAMPSONIUS, peintre, poète, historien de l'art, secrétaire privé de trois princes-évêques de Liège (1532-1599), XXXIX, 1976, 590-597, J. Puraye.

- LAMPSON (Nicolas), ou LAMPSONIUS, poète, humaniste, chanoine et doyen du chapitre collégial de Saint-Denis, à Liège (1550-1635), XXXIX, 1976, 597-599, J. Puraye.
- LAMPSONIUS. Voir LAMPSON.
- LAMY (Charles). Voir MARTENS (Charles).
- LAMY (Thomas), orientaliste et bibliste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1827-1907), XXXVIII, 1973-1974, 435-437, G. Ryckmans.
- LANGE JAN. Voir BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes).
- LANGHE (Olivier de), *alias* LONGUS ou LONGI (Oliverius ou Oliverus), prieur de l'abbaye bénédictine de Saint-Bavon à Gand (fin XIV^e siècle - ± 1461), XXXVIII, 1973-1974, 438-452, C. Hap.
- LANGIUS (Niverius). Voir LANGHE (Olivier de).
- LANGUEAN. Voir BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes).
- LEBON (Joseph), patrologue, professeur à l'Université de Louvain (1879-1957), XXXVII, 1971-1972, 495-499, Ph. Delhaye.
- LECOMTE (Alphonse), curé d'Havré, directeur de l'École normale de l'Etat à Mons, inspecteur des Collèges ecclésiastiques du diocèse de Tournai, chanoine honoraire de la cathédrale (1824-1881), XXXIX, 1976, 599-604, A.-M. Evrard.
- LEDROU (Pierre-Lambert), ou LE DROU, religieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, théologien, évêque de Porphyre et sacriste du Pape, puis vicaire général de l'évêque de Liège Joseph-Clément de Bavière (1641-1721), XXXVII, 1971-1972, 499-522, G. Moisse.
- LEFÈVRE (Marcel), compositeur de musique, chansonnier (1863-1941), XXXIX, 1976, 604-610, M. Mousenne.
- * LEJEAS (François-Antoine, baron), moine cistercien, vicaire général de l'Archevêque de Paris, « évêque nommé de Liège » (1744-1827), XXXIX, 1976, 610-616, J. Puraye.
- LEKEU (Guillaume), compositeur (1870-1894), XXXVII, 1971-1972, 522-526, J. Robijns.
- LELIÈVRE (Xavier), juriste et homme politique (1805-1876), XXXVIII, 1973-1974, 452, A. Dulière.
- LEMAÎTRE (Georges, Mgr), astronome, cosmologiste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1894-1966), XXXVIII, 1973-1974, 453-466, Ch. Manneback.
- LEMAÎTRE (Henri), avocat et homme politique (1822-1904), XXXVIII, 1973-1974, 466-467, A. Dulière.
- LEMAN (Henri, comte), lieutenant général - médecin (1882 - 1952), XXXVII, 1971-1972, 526-528, H. Bernard.
- LEMBRECHTS (Alfons), mathématicien, professeur à l'Université de Gand (1891-1967), XXXVIII, 1973-1974, 467-468, F. Backes.
- LEMMENS (Jaak), compositeur, organiste et pédagogue (1823-1881), XXXIX, 1976, 616-621, B. Huys.
- LENTZ (Robert), général-major, pionnier de la Résistance (1885-1949), XXXVII, 1971-1972, 528-531, H. Bernard.
- * LÉOPOLD - GUILLAUME, archiduc d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas (1614-1662), XXXVII, 1971-1972, 531-538, J. Lefèvre.
- LEPIC. Voir JACQUEMOTTE (Joseph).
- LERBERGHE (Charles VAN), pseudonymes occasionnels : Paul FLORENTIN et Camille HERSENT, écrivain (1861-1907), XXXVIII, 1973-1974, 468-492, R.-O.-J. Van Nuffel.
- LERUTH (Robert), entomologiste (1912-1940), XXXVII, 1971-1972, 538-543, A. Collart.
- LEURS (Auguste), lieutenant général (1812-1877), XXXVIII, 1973-1974, 492-494, J.-R. Leconte.
- LEVI (Georges). Voir MONTEFIORE LEVI (Georges).
- LEY (Auguste), docteur en médecine, psychologue, psychiatre, professeur à l'Université libre de Bruxelles

- (1873-1956), XXXIX, 1976, 622-645, S. De Coster.
- LIÈGE** (Godefroid de). Voir **GODEFROID** de **FONTAINES** (ou de **LIÈGE**).
- LINDEN** (Pierre VAN DER, dit Pedro), médecin militaire et chef du service de santé de l'armée mexicaine (1804-1860), XXXVIII, 1973-1974, 494-500, A. Duchesne.
- LOISEAU** (Constant), ophtalmologue militaire, professeur à l'Institut ophtalmique militaire de Louvain (1838-1890), XXXVIII, 1973-1974, 500-505, J. Mathieu.
- LOISEAU** (Constant), ophtalmologue, officier de santé militaire, médecin-directeur de l'Institut ophtalmique de la province de Namur (1809-1854), XXXVIII, 1973-1974, 505-508, J. Mathieu.
- LOISEAU** (Louis), pseudonymes : **JEAN FLANEUR** et **MYOSOTIS**, poète dialectal (1858-1923), XXXVIII, 1973-1974, 508-510, A. Dulière.
- LOISEAU** (Modeste), général, écrivain militaire (1832-1900), XXXIX, 1976, 646-654, L. Leconte.
- LONGI** (Oliverius ou Oliverus). Voir **LANGHE** (Olivier de).
- LONGUS** (Oliverius ou Oliverus.) Voir **LANGHE** (Olivier de).
- LORRAIN** (Jenny), sculpteur et médailleur (1867-1943), XXXVIII, 1973-1974, 510-511, J. Lippens.
- LOUISE**, princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha (1858 - 1924), XXXVIII, 1973-1974, 511-514, Ch. Terlinden.
- LUCIEN** (Clément). Voir **REMI DE BEAUVAIS**.
- LURQUIN** (Constant), mathématicien, pédagogue, professeur d'Université (1888-1958), XXXVII, 1971-1972, 543-558, A. Gardedieu.
- LUSY** (Antoine de), bourgeois de Mons, auteur d'un journal manuscrit [1505-1536] (1478-1536), XXXVII, 1971-1972, 558-564, A. Louant.
- M**
- MAEGT** (Johan de), inscrit à l'état civil Demaegt (Jan-Baptist), pseudonymes : Nele Klauwaerdinne, A. Rannah, Pallierterke, Huib Utenbroecke, Pekkavia, journaliste et poète flamand (1876 - 1938), XXXVIII, 1973-1974, 515-519, G. Toebosch.
- MAERE D'AERTRIJCKE** (Auguste, baron de), ingénieur, député (1826-1900), XXXIX, 1976, 655-661, A. Lederer.
- MAES**, famille de verriers (XVII^e-XIX^e siècle), XXXVII, 1971-1972, 565-566, D. Bodart.
- o **MAES** (Engelbert), magistrat, haut fonctionnaire (1545-1630), XXXVII, 1971-1972, 566-569, J. Lefèvre.
- MAES** (Georges), ouvrier typographe, secrétaire permanent du Conseil général du Parti Ouvrier Belge (1865-1915), XXXVII, 1971-1972, 569-570, J. Puissant.
- MAGE** (Jean), neurologue, général-médecin, inspecteur général du Service de Santé (1901 - 1962), XXXVIII, 1973-1974, 519-526, J. Mathieu.
- MAGE** (Joseph), officier, professeur à l'École royale militaire et à l'École de Guerre (1872-1950), XXXVIII, 1973-1974, 526-530, F. Stockmans.
- MAINGIE** (Louis), actuaire, professeur et homme d'affaires (1867-1939), XXXVIII, 1973-1974, 530-534, L. Van Meerbeeck.
- MAISTRIAU** (Victor), avocat, homme politique (1870-1962), XXXVII, 1971-1972, 570-573, Cl. Piérard.
- MAN** (Henri de), inscrit à l'état civil **DEMAN**, homme politique et publiciste socialiste, professeur de psychologie sociale (1885 - 1953), XXXVIII, 1973-1974, 535-554, M. Brélaz et I. Rens.
- MANDART** (Horace), professeur de mathématiques (1866 - 1953), XXXVIII, 1973-1974, 554-555, L. Godeaux.
- MARCO** (Léon), médecin (1833-1869), XXXVII, 1971-1972, 573-575, A. Collard.
- MARIE-HENRIETTE DE HABSBOURG-LORRAINE**, archiduchesse d'Autriche, reine des Belges (1836-1902),

- XXXVII, 1971-1972, 575-579, Ch. Terlinden.
- MARTENS (Charles), pseudonyme : LAMY (Charles), musicologue, compositeur, avocat, littérateur, philologue, esthète (1866-1921), XXXVIII, 1973-1974, 555-561, P. Tinel.
- MARTIN (Célestin), industriel, filateur, constructeur (1826-1876), XXXIX, 1976, 661-668, P. Léon.
- MASSART (Jean), biologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1865-1925), XXXVIII, 1973-1974, 561-569, F. Stockmans.
- MASSON (Fulgence), avocat, homme d'État (1854-1942), XXXVIII, 1973-1974, 569-576, Cl. Piérard.
- MATHYS (François), artiste peintre (1885-1956), XXXVIII, 1973-1974, 576-579, A. Maebe.
- MAUS (Henri), ingénieur (1808-1893), XXXIX, 1976, 668-677, A. Lederer.
- MAYENCE (Fernand), archéologue, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, conservateur-délégué honoraire des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles (1879-1959), XXXIX, 1976, 677-683, V. Verhoogen.
- MEELE (Jean). Voir MIEL (Jean).
- MEERE (Auguste van der), comte de Cruyshautem, général, conspirateur (1797-1880), XXXIX, 1976, 683-697, L. Leconte.
- MEHR (Polleke VAN). Voir TIMMERMANS (Felix).
- MÉLEN (Eugène), industriel, filateur, constructeur (1815-1880), XXXIX, 1976, 697-705, P. Léon.
- MELLINET (Anne-François), adjudant-général de l'armée française, général de l'armée belge, démocrate dont l'activité se déroula principalement en Belgique, porte-drapeau de l'opposition démocratique et socialiste en 1848 (1768-1852), XXXVII, 1971-1972, 580-585, F. Sartorius.
- MÉLOTTE, famille d'industriels des XIX^e et XX^e siècles, XXXVIII, 1973-1974, 579-590 : MÉLOTTE (Joseph), constructeur de moulins à vent (1792-1828), 579 ; MÉLOTTE (Guillaume), inventeur et constructeur de machines agricoles (1826-1878), 579-580 ; MÉLOTTE (Jules), inventeur, industriel, philanthrope (1858-1919), 580-588 ; MÉLOTTE (Alfred), inventeur, industriel (1855-1943), 588-589, A. Leunen.
- MENDEL. Voir BOM (Emmanuel DE).
- MEYER (Albert DE), professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain (1887-1952), XXXVIII, 1973-1974, 590-592, J. Lavalleye.
- MICAULT (Jean, chevalier), conseiller, trésorier de l'Ordre de la Toison d'Or, receveur général des Pays-Bas (-1539), XXXVII, 1971-1972, 585-587, G. Preud'homme.
- MICHIELS (Jean-François), sculpteur sur bois, photographe (1823-1887), XXXIX, 1976, 705-708, A. Jacops.
- ° MIEL (Jean), ou MEELE, *alias* BIEKE, Giovanni delle VITE, peintre-graveur (1599-1663), XXXVII, 1971-1972, 587-594, D. Bodart.
- MOL (Robert de), peintre (après 1640-vers 1680), XXXVII, 1971-1972, 594, D. Bodart.
- MOMBAERS (Corneille), faïencier (? ± 1729-1730), XXXVIII, 1973-1974, 592-594, A.-M. Mariën-Dugardin.
- MOMBAERS (Philippe), faïencier (1693-1754), XXXVIII, 1973-1974, 594-596, A.-M. Mariën-Dugardin.
- MOMPER (Jean de), *alias* MONSÙ X, Giovanni d'ANVERSA, peintre de paysages (1614-après 1688), XXXVII, 1971-1972, 594-596, D. Bodart.
- ° MONAVILLE (François), ou MONNAVILLE, surnommé DE JEUGD, peintre (1646-1715), XXXVII, 1971-1972, 596-598, D. Bodart.
- * MONDRAGON (Christoval, chevalier de), homme de guerre espagnol (1504-1596), XXXVII, 1971-1972, 598-601, J. Lefèvre.
- MONNAVILLE (François). Voir MONAVILLE (François).
- MONS (Jean de). Voir EUSTACHE (Jean).

MONS (Louis de). Voir PRESIÈRES (Louis de).

MONSÛ STILLANTE. Voir STIELANDT. (Frédéric VAN).

MONSÛ X. Voir MOMPÈR (Jean de).

◦ MONT (Gilles du), *alias* MONTE (Egidio de), surnommé BRYBERGH, peintre (-1697), XXXVII, 1971-1972, 601-602, D. Bodart.

MONTE (Egidio del). Voir MONT (Gilles du).

MONTEFIORE (Georges). Voir MONTEFIORE LEVI (Georges).

MONTEFIORE LEVI ou MONTEFIORE (Georges LEVI, dit), industriel, homme politique et philanthrope (1832-1906), XXXVIII, 1973-1974, 596-618, F. Stockmans.

MORETUS PLANTIN (Henri), jésuite, bibliophile (1878-1957), XXXVII, 1971-1972, 602-605, J. Van Ooteghem.

MORSA (Roger), résistant (1909-1950), XXXVIII, 1973-1974, 618-622, N. Huyghebaert.

MOT (Jean DE), archéologue (1876-1918), XXXVII, 1971-1972, 605-608, J.-E. Plainevaux.

MYOSOTIS. Voir LOISEAU (Louis).

N

NAGELMACKERS (Georges), industriel, banquier, fondateur de la Compagnie internationale des Wagons-Lits (1845-1905), XXXVIII, 1973-1974, 623-626, N. Caulier-Mathy.

NICAISE (Henri), candidat en philosophie et lettres, docteur en droit et docteur en histoire de l'art et archéologie (1906-1939), XXXVIII, 1973-1974, 626-630, A.-M. Mariën-Dugardin.

NOTHOMB (Alphonse), magistrat, homme politique (1817-1898), XXXVII, 1971-1972, 609-618, J.-P. Hendrickx.

O

* OEST (Gérard VAN), libraire-éditeur (1875-1935), XXXVIII, 1973-1974, 631-640, F. Stockmans.

* OETKER (Friedrich), avocat, politicien et journaliste, un des promoteurs du flamingantisme politique en Belgique (1809-1881), XXXIX, 1976, 709-714, E. Gubin-Grosjean.

OLBRECHTS (Raymond), professeur et statisticien (1888-1959), XXXIX, 1976, 714-718, F. Vanlangenhove.

OMBIAULX (Maurice Des). Voir OMBIAUX (Maurice des).

OMBIAUX (Maurice des), pseudonyme officialisé par le tribunal de Dinant de Desombiaux (Maurice), romancier, conteur (1868-1943), XXXVIII, 1973-1974, 640-651, J.-M. Horemans.

* OROZCO MUÑOZ (Francisco), diplomate, poète, critique d'art (1884-1950), XXXVII, 1971-1972, 619-625, H. Lavachery.

OS (Antoine VAN), peintre (vers 1578-1647), XXXVII, 1971-1972, 625-626, D. Bodart.

OSTAJEN (Paul VAN), poète lyrique, essayiste, prosateur (1896-1928), XXXVII, 1971-1972, 626-630, H. Uyttersprot.

OULTREMONT DE WÉGIMONT (Charles-Ignace, comte d'), financier et homme politique (1753-1802), XXXVIII, 1973-1974, 651-656, M. Yans.

OULTREMONT DE WÉGIMONT DE WARFUSÉE (Émile, comte d'), homme politique, diplomate (1787-1851), XXXVIII, 1973-1974, 656-666, M. Yans.

P

PAERELS (Willem), peintre (1878-1962), XXXVII, 1971-1972, 631-634, I. Carton de Tournai.

PALLIETERKE. Voir MAEGT (Johan de).

PANSAERS (Clément), graveur sous le pseudonyme de BOSGART (Guy), homme de lettres, peintre (1885-1922), XXXVII, 1971-1972, 634-638, R. Sauwen.

PEKKAVIA. Voir MAEGT (Johan de).

PELLERING (Jan), bottier, publiciste et orateur politique (1817-1877), XXXVIII, 1973-1974, 667-672, J. Kuypers.

- PELZER (Auguste, Mgr), historien de la philosophie (1876-1958), XXXVII, 1971-1972, 638-645, F. Van Steenberghen.
- PICQUÉ (Camille), numismate, historien de la littérature (1834-1909), XXXVII, 1971-1972, 645-647, J. Lallemand.
- PIERRON (Sander), homme de lettres et critique d'art (1872-1945), XXXVIII, 1973-1974, 672-675, R. Abs.
- PIETERCELIE (Alfred), peintre (1879-1955), XXXVII, 1971-1972, 647-650, F. Stockmans.
- PIETKIN (Nicolas), prêtre, philologue dialectique (1849-1921), XXXVII, 1971-1972, 650-654, J. Janssens.
- PINEUR (Oscar), ingénieur, administrateur de banque (1863-1900), XXXVII, 1971-1972, 654-655, R. Campus.
- PIRE (Jules), nom de guerre : PYGMALION, lieutenant général, commandant en chef de l'Armée secrète (1878-1953), XXXVII, 1971-1972, 655-659, H. Bernard.
- PLATEAU (Félix), zoologiste, professeur à l'Université de Gand (1841-1911), XXXIX, 1976, 719-725, M. Poll.
- POELE (Charles Van De), ou VAN DEPOELE, inventeur (1846-1878), XXXIX, 1976, 725-733, F. Stockmans.
- POPELIN (Marie), docteur en droit, l'une des fondatrices du mouvement féministe en Belgique (1846-1913), XXXIX, 1976, 733-742, F. de Bueger-Van Lierde.
- POTELO (Jacques VAN), POTTELO ou POTTERLO, peintre (vers 1587-1619), XXXVII, 1971-1972, 659, D. Bodart.
- POTTELO (Jacques VAN). Voir POTELO (Jacques VAN).
- POTTERLO (Jacques VAN). Voir POTELO (Jacques VAN).
- POUILLE (Louis de). Voir PRESIÈRES (Louis de).
- PRESIÈRES (Louis DE), dit de MONS ou de POUILLE, fondateur d'un asile hospitalier à Mons (?-avant 1295), XXXVIII, 1973-1974, 675-677, R. Wellens.
- PRUS PIOLUNOWSKI (Charles), industriel, consul de Pologne à Mons (1884-1963), XXXVIII, 1973-1974, 677-680, R. Wellens.
- PURVES (John-Clay), géologue (1825-1903), XXXVII, 1971-1972, 659-666, F. Stockmans.
- PYGMALION. Voir PIRE (Jules).

Q

- QUANJEL (Jean), professeur de mathématiques (1866-1920), XXXVII, 1971-1972, 667-668, L. Godeaux.

R

- RAET (Louis DE, ou Lodewijk de), ingénieur, économiste, fonctionnaire, promoteur du Mouvement flamand (1870-1914), XXXIX, 1976, 743-753, M. Lamberty.
- RANNAH (A.). Voir MAEGT (Johan de).
- RAYMOND (Jean-Jacques). Voir BUONAROTTI (Filippo).
- REMI DE BEAUVAIS, nom séculier : Clément LUCIEN (LUCIANUS), capucin, poète (1568-1622), XXXVII, 1971-1972, 669-673, R. P. Hildebrand.
- REUTER (Guillaume), ou RUYTER, parfois appelé Guillaume CROITIER, peintre de genre (vers 1642-1681), XXXVII, 1971-1972, 674-675, D. Bodart.
- RICHTENBERGER (Lazare), banquier (1792-1853), XXXVII, 1971-1972, 675-688, Y. Delannoy.
- ROBERTS-JONES (John), dit John JONES, avocat (1866-1929), XXXIX, 1976, 753-756, R. Warlomont.
- ROCAN. Voir GOEMANS (Camille).
- RODENBACH (Georges), écrivain (1855-1898), XXXVIII, 1973-1974, 681-705, R.-O.-J. Van Nuffel.
- RODOAN (Charles de), IV^e évêque

- de Bruges (1552-1616), XXXVIII, 1973-1974, 706-712, M. Cloet.
- ROEY (Joseph-Ernest VAN), dix-septième archevêque de Malines, cardinal au titre de Sainte-Marie de l'Aracoeli (1874-1961), XXXIX, 1976, 756-768, W.-S. Flavsic.
- ROMMELAERE (Willem), médecin, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1836-1916), XXXVII, 1971-1972, 688-695, A. Colard.
- ROTE (Léon DE), ingénieur, directeur général des ponts et chaussées (1837-1903), XXXVII, 1971-1972, 695-697, R. Campus.
- ROUILLE (Angélique de), épistolière, châtelaine d'Ormeignies (1756-1840), XXXVII, 1971-1972, 697-702, A. Louant.
- ROUSSEAU (Mariette). Voir HANNON-ROUSSEAU (Mariette).
- ROUSSEL (Ernest), ingénieur, industriel (1851-1907), XXXVII, 1971-1972, 702-703, R. Campus.
- RUFFAULT (Jean, chevalier), maître de la Chambre des comptes à Lille, trésorier général des finances des Pays - Bas (1471 - 1546), XXXVII, 1971-1972, 703-705, G. Freud'homme.
- RUYTER (Guillaume). Voir REUTER (Guillaume).
- ° RYCKMAN (Lambert de), licencié ès lois, industriel, membre du Conseil Ordinaire, poète wallon (1664-1731), XXXVII, 1971-1972, 705-709, M. Yans et M. Piron.
- RYCKMAN de BETZ (Jean de), militaire, considéré erronément comme poète (1657-1743), XXXVII, 1971-1972, 709-714, M. Yans.
- S
- ° SAINT - VINCENT (Grégoire de), mathématicien (1584 - 1667), XXXVII, 1971-1972, 715-727, É. Sauvenier-Goffin.
- SANDERS (Gilles). Voir SOMMERS (Gilles).
- SAROLEA (Charles), publiciste, professeur à l'Université d'Edimbourg, consul de l'Etat indépendant du Congo, puis de Belgique (1870-1953), XXXIX, 1976, 769-800, F. Stockmans.
- SARTON (George), pseudonyme : Dominique de BRAY, humaniste et historien de la science (1884-1956), XXXVIII, 1973-1974, 713-733, A. André-Félix et H. Elkhadem.
- SCHEUNIS (Matthieu). Voir VOLDERS (Matthieu S').
- SELYS LONGCHAMPS (Marc, baron de), zoologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique (1875-1963), XXXVII, 1971-1972, 727-736, P. Brien.
- SIMONART (Fernand), mathématicien, professeur à l'Université catholique de Louvain (1888-1966), XXXVIII, 1973-1974, 733-735, L. Godeaux.
- SNEYERS (Pierre), religieux de l'abbaye d'Averbode (1744-1807), XXXVII, 1971-1972, 736-737, Pl. Lefèvre.
- SOMMERS (Gilles), *alias* SANDERS ou HEYNS, abbé d'Averbode de 1566 à 1574 (1531-1574), XXXVII, 1971-1972, 737-740, Pl. Lefèvre.
- SOUDAN (Eugène), avocat, professeur à l'Université libre de Bruxelles, homme politique (1880-1960), XXXVII, 1971-1972, 740-744, M.-A. Pierson.
- SPAACK (Paul), pseudonyme occasionnel : VALCKE (J.), avocat, poète, dramaturge, directeur du Théâtre royal de la Monnaie (1871-1936), XXXVIII, 1973-1974, 735-744, A. Rousseau.
- SPAACK (Paul-Henri), homme d'Etat belge (1899-1972), XXXIX, 1976, 800-806, J. Willequet.
- SPIERINGH (Charles-Philippe), ou SPINCK, peintre (vers 1600-1639), XXXVII, 1971-1972, 744-746, D. Bodart.
- SPIRINCK (Charles-Philippe). Voir SPIERINGH (Charles-Philippe).

- STEENLANDT (Frédéric VAN). Voir STIELANDT (Frédéric VAN).
- STÉPHANIE, princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe - Cobourg - Gotha (1864-1945), XXXVIII, 1973-1974, 744-748, Ch. Terlinden.
- STIELANDT (Frédéric VAN), ou STEENLANDT, alias MONSÛ STILLANTE, peintre (vers 1626-), XXXVII, 1971-1972, 746-748, D. Bodart.
- STRATEN (Henri VAN), graveur sur bois (1892-1944), XXXVIII, 1973-1974, 748-754, G. Dewanckel.
- T**
- TACQUENIER (César), négociant (1771-1845), XXXVII, 1971-1972, 749, Ch. Piérard.
- TEMPELS (Pierre), magistrat civil, puis magistrat militaire, pédagogue (1825-1923), XXXVII, 1971-1972, 749-760, S. De Coster et J. Gilissen.
- THÉODOSE DE LA MÈRE DE DIEU. Voir BOUILLE (Théodose).
- TIMMERMANS (Felix), pseudonyme : Polleke VAN MEHR (pour le volume *Door de Dagen* seulement), littérateur, dessinateur (1886-1947), XXXVII, 1971-1972, 760-768, G. Toebosch.
- TONNET (Fernand), cofondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne [J. O. C.] (1894-1945), XXXVII, 1971-1972, 768-772, G. Hoyois.
- TOUSSEUL (Jean), pseudonyme de DEGÉE (Olivier), littérateur (1890-1944), XXXVII, 1971-1972, 772-784, D. Denuit.
- TWYFELLOOS (Franciscus). Voir GRONCKEL (François de).
- U**
- UTENBROECKE (Huib). Voir MAEGT (Johan de).
- V**
- VAES (Maurice), prélat, recteur de Saint-Julien-des-Belges à Rome, historien de l'art (1875 - 1962), XXXVIII, 1973-1974, 759-764, J. Lavalleye.
- VALCKE (J.). Voir SPAAK (Paul).
- VALLE (Jean della), verrier (1601-1655), XXXVII, 1971-1972, 785, D. Bodart.
- VALLE (Winoc della), verrier (vers 1615-1663), XXXVII, 1971-1972, 785-786, D. Bodart.
- VALLÉE POUSSIN (Charles-Jean, baron de la), mathématicien, professeur à l'Université catholique de Louvain (1866-1962), XXXVII, 1971-1972, 786-791, L. Godeaux.
- VANDENDORPE (Desiré), ouvrier typographe, cofondateur et dirigeant du Parti Ouvrier Belge, journaliste (1856-1910), XXXVII, 1971-1972, 791-793, J. Puissant.
- VANDENHOUTEN (Alphonse), peintre décorateur, correspondant belge de l'Association internationale des Travailleurs (1842-1894), XXXIX, 1976, 807-810, J. Kuypers.
- VANZYPE (Gustave), à l'état civil : VAN ZYPE, homme de lettres, critique d'art (1869 - 1955), XXXVII, 1971-1972, 793-801, G. Vanwelkenhuyzen.
- VARIER (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VAUME (Jean-Sébastien), docteur en médecine, homme d'affaires (XVIII^e siècle), XXXVIII, 1973-1974, 764-766, A.-M. Mariën-Dugar-din.
- VEERIER (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VELDE (Albert VAN DE), biochimiste, biologiste, bromatologue, historien des sciences, professeur à l'Université de Gand (1871 - 1956), XXXVIII, 1973-1974, 766-792, R. Ruysen.
- VELDE (Henry VAN DE), architecte, fondateur et directeur de l'Institut supérieur des Arts décoratifs sis à l'abbaye de la Cambre à Bruxelles, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Gand (1863-1957), XXXVIII, 1973-1974, 792-802, A.-M. Hammacher.
- VERHEGGEN (Henri), naturaliste

- (1845-1900), XXXVIII, 1973-1974, 802-803, W. Robyns.
- VERHEYEN (René), zoologiste, chargé de cours et directeur du Laboratoire de Systématique (Vertébrés) à l'Université de l'Etat à Gand (1907-1961), XXXIX, 1976, 810-813, L. Van Meel et R. Van Tassel.
- VERMEERSCH (Arthur), jésuite, moraliste, canoniste, sociologue, auteur spirituel (1858-1936), XXXVIII, 1973-1974, 803-807, E. Bergh.
- VERNY DE VILLARS (Pierre). Voir VAUME (Jean-Sébastien).
- VER(R)IER (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VERVOORT (Désiré), avocat et homme politique (1810-1886), XXXVIII, 1973-1974, 807-809, F. Remy.
- VESTEL (Franz DE), architecte (1857-1932), XXVII, 1971-1972, 801-804, V.-G. Martiny.
- VILVOORDEN (Jean VAN), peintre (vers 1606-1659), XXXVII, 1971-1972, 804-805, D. Bodart.
- VITE (Giovanni delle). Voir MIEL (Jean).
- VITRARIUS (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VITRIER (Jean), ou VITRARIUS, VITRIUS, VOIR(R)IER, VER(R)IER, VEERIER, VARIER, religieux franciscain de l'Observance, prédicateur et réformateur, maître d'Érasme (+ 1456-1519), XXXVIII, 1973-1974, 809-816, A. Derville.
- VITRIUS (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VOECHT (Gilles Die), camérier et archiviste de l'abbaye d'Averbode (1579-1653), XXVII, 1971-1972, 805-809, Pl. Lefèvre.
- VOIR(R)IER (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VOLDERS (Matthieu S'), ou SCHEUNIS, abbé d'Averbode (1501-1565), XXXVII, 1971-1972, 809-813, Pl. Lefèvre.
- VOOGHT (Pierre-Charles, vicomte de), magistrat, agent d'administration (-1734), XXVII, 1971-1972, 813-815, J. Lefèvre.
- VOORT (Michel VAN DER), publiciste et promoteur du mouvement flamand à Bruxelles (1812-1867), XXXIX, 1976, 813-824, E. Gubin-Grosjean.
- VRYDAGH (Jean-Marie), ingénieur agronome, entomologiste (1905-1962), XXXVII, 1971-1972, 815-820, A. Collart.

W

- WAELEBROECK (Pierre), juriste, sociologue et fonctionnaire international (1891-1944), XXXVIII, 1973-1974, 817-819, H. Rolin.
- WAHA (Léonie de), née CHESTRET DE HANEFFE, pédagogue, philanthrope (1836-1926), XXXIX, 1976, 825-836, R. Van Santbergen.
- WARLAND (Odon), industriel (1890-1954), XXXVIII, 1973-1974, 819-821, P. Cattelain.
- WAUQUIER. Voir WAUQUIÈRE.
- WAUQUIÈRE (Alexandre), parfois orthographié WAUQUIER, lithographe, journaliste (1812-1856), XXXVII, 1971-1972, 821-822, M.-A. Arnould.
- WAUQUIÈRE (Étienne), peintre, sculpteur, lithographe (1808-1869), XXXVII, 1971-1972, 822-827, M.-A. Arnould.
- WAUQUIÈRE (Omer-Édouard), lithographe (vers 1786-1863), XXXVII, 1971-1972, 827, M.-A. Arnould.
- WAVRANS (Henri-Jacques de), magistrat, conseiller d'État (1717-1776), XXXVII, 1971-1972, 827-829, J. Lefèvre.
- WIENER (Sam), avocat, sénateur, membre du Conseil supérieur de l'État indépendant du Congo, administrateur de sociétés (1851-1914), XXXVIII, 1973-1974, 821-837, D. Denuit.
- WILDEMAN (Émile DE), botaniste, directeur du Jardin Botanique de l'État, professeur à l'Université de Gand et à l'Université Coloniale

- d'Anvers (1866-1947), XXXVII, 1971-1972, 829-843, W. Robijns.
- WILLEMS (Jacques), officier, bibliophile (1870-1957), XXXVII, 1971-1972, 843-847, F. Vanlangenhove.
- WILLEMS (Jan-Frans), littérateur flamand (1793-1846), XXXVIII, 1973-1974, 837-842, G. Toeboosch.
- WINGHE (Antoine de), abbé de Liessies [Hainaut français] (1562-1637), XXXVII, 1971-1972, 847-854, N.-N. Huyghebaert.
- WYTS (Guillaume), magistrat (-1641), XXXVII, 1971-1972, 854-855, J. Lefèvre.
- WYVEKENS (Édouard-Hubert), premier consul belge à Sydney (1817-1851), XXXVII, 1971-1972, 855-858, L. Wellens-De Donder.

Y

YOSTMAN (Jean). Voir JOOSTENS (Paul).

Z

ZONE (Jules), ingénieur et directeur général de la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles (1860-1942), XXXVIII, 1973-1974, 843-848, A. Lederer.

D/1976/0023/29

ETABLISSEMENTS EMILE BRUYLANT. société anonyme, Bruxelles
Un dir. gén. : Angèle Van Sprengel, av. V. Rousseau, 256, 1190 Bruxelles

